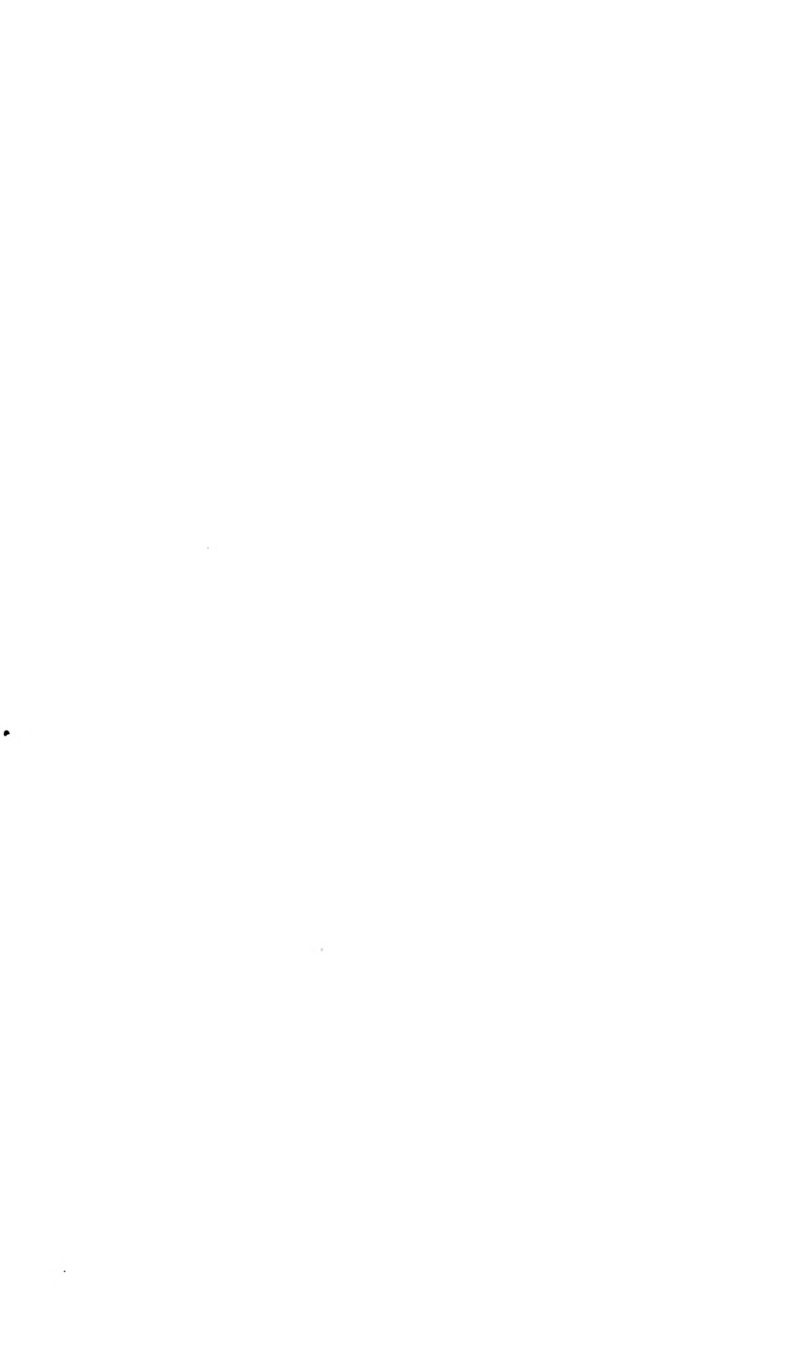


TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound, March 1884.

20248.







REVUE
DES
DEUX MONDES

LIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit.

REVUE 1382

DES

DEUX MONDES



LIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE



TOME CINQUANTE-HUITIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1883

20248.

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

III¹.

LES HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN-DE-DIEU.

I. — JEAN CIUDAD.

Que fut le fondateur de cette institution charitable entre toutes? Un saint, selon l'église; un fou d'après les aliénistes; pour le philosophe, un homme auquel nulle faiblesse, nulle vertu ne fut refusée et que la vue des misères dont il fut le témoin et souvent la victime entraîna vers le bien. Il s'appelait Jean Ciudad et naquit le 8 mars 1495 en Portugal, dans la petite ville de Montemor-o-Novo. On a miraculé son enfance, sa jeunesse, sa folie, sa vie tout entière, et il est parfois difficile de retrouver la vérité au milieu des fables dont on l'a entourée. On parvient cependant à distinguer l'histoire au travers de la légende et à déterminer les traits principaux d'une existence qui n'avait pas besoin de l'intervention du surna-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril et du 15 mai.

turel pour être extraordinaire. L'enfant grandit dans un milieu obscur et pauvre; l'esprit d'aventure le tourmentait-il déjà? On peut le croire, car, dès l'âge de huit ans, il déserta la maison paternelle. Un prêtre qui se rendait à Madrid l'emmena et l'abandonna à moitié route, dans la Nouvelle-Castille, à Oropesa. Jean se fit berger et entra au service d'un certain François, qui était intendant des troupeaux d'un propriétaire nommé Ferrus-e-Navas. Il montra de l'intelligence dans ses fonctions et semble avoir pendant bien des années vécu de la vie nomade des pâtres espagnols. Un de ses biographes dit qu'il était de haute taille et d'une vigueur peu commune; son mode de vivre en plein air avait développé ses forces. Son humble métier lui déplut; de tous côtés, on entendait un bruissement d'armes; il se sentit sollicité par l'attrait de l'imprévu, qui exerça toujours de l'influence sur lui; il laissa les troupeaux, les pâturages, il jeta sa houlette aux orties et se fit soldat.

L'heure était propice; l'Espagne inaugurait la grande période de son histoire : pour la première fois, depuis la trahison du comte Julien, elle s'appartenait. Les Maures avaient retraversé la Méditerranée, qu'ils ne devaient plus franchir. En 1492, Mohammed Abou Abd'Allah, ce Boabdil qui pleurait comme une femme parce qu'il ne s'était point battu comme un homme, avait abandonné Grenade « la bien fleurie » à Gonzalve de Cordoue; Christophe Colomb a découvert le continent qu'Améric Vespuce doit baptiser; Cortez va prendre le Mexique; Pizarre, l'ancien gardien de pourceaux, égorgera le Pérou; les musulmans sont à peine tolérés en Espagne, les juifs y sont brûlés; l'inquisition « régularisée, » le saint-office, comme l'on dit, introduit en 1481, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, semble s'efforcer de rétablir le culte de Moloch dévorateur; ainsi que dans la *Marie Tudor* de Victor Hugo, « les bûchers sont toujours braises et jamais cendres. » Gutenberg avait inventé l'imprimerie, dont Martin Luther se servait; la face du monde se modifiait, l'esprit humain avait des ailes; l'Europe, prête aux dévastations, était sur le point d'entrer en lutte au nom du même Dieu que des principes opposés comprennent d'une façon différente; qui exercera la prépotence? Charles-Quint ou François I^{er}? Ces deux terribles batailleurs ne laissent guère de repos à leurs peuples. La Nouvelle-Castille s'était soulevée; le roi de France, profitant de l'occurrence, avait poussé deux armées contre l'Espagne; l'une, dirigée par l'amiral Bonniwet, s'était emparée de Fontarabie; l'autre, sous les ordres d'André de Foix, occupait la Haute-Navarre, que la prise de Pampelune lui avait livrée. En défendant cette dernière ville, Ignace de Loyola fut blessé. Pendant sa convalescence, il médita sur les périls dont

l'église catholique était menacée et conçut l'organisation de la compagnie de Jésus, qui devait être la milice d'initiative et de résistance que le saint-siège lancerait contre les progrès luthériens. Ce fut à ce moment, lorsque l'Espagne était envahie par la France, que Jean Ciudad endossa la casaque du soldat et partit pour la guerre. Il avait alors vingt-cinq ou vingt-six ans.

Moralement la guerre était alors ce qu'elle est aujourd'hui : l'expansion encouragée, glorifiée des instincts pervers que l'éducation, la civilisation, la morale refrènent et punissent chez l'homme vivant dans une société qui ne peut, sous peine de mort, tolérer ni le meurtre ni le vol. Matériellement elle était abominable : nul service de vivres, nul service médical ; le soldat ne subsistait que de rapines, les blessés mouraient faute de soins ; point de règlement, de discipline générale ; partout la maraude, le viol, le pillage ; un pays traversé par une armée nationale ou une armée ennemie était un pays ravagé ; on abandonnait les morts aux oiseaux du ciel ; la peste suivait les troupes en campagne et les dévorait ; guerre et brigandage, c'était tout un ; la vie que menait Jean Ciudad au milieu des bandes où il était enrôlé ne se peut imaginer. Les chefs payaient d'exemple et faisaient leur main comme des ribauds. L'un d'eux confia sa part de butin en garde à Jean Ciudad, qui la déroba, la perdit ou la laissa voler. Jean fut condamné à être pendu ; on lui mettait déjà la corde au cou, lorsqu'un officier supérieur passa, lui fit grâce, mais le chassa de l'armée. Jean quitta ses compagnons, qui ne valaient pas mieux que lui, revint à Oropesa, rentra au service de son ancien maître et reprit la garde des troupes. On dit que c'est à cette heure que les premiers sentiments de repentir et de piété s'emparèrent de lui ; cela est possible ; il avait vu de près une mort ignominieuse ; il n'y avait échappé que par hasard, et cela put suffire à faire naître en lui des pensées qu'il ignorait encore.

L'apaisement ne fut pas de longue durée, et dans la vie contemplative du berger, il regrettait sans doute les aubaines de son existence militaire, car, vers 1528, il s'engagea de nouveau et partit sous les ordres du comte d'Oropesa. Cette fois, il ne s'agit plus de guerroyer sur le sol natal et de chasser les Français de la Haute-Navarre ; l'expédition est plus lointaine, la religion y convie, le souvenir de l'oppression musulmane l'impose ; le Turc menace la chrétienté ; le conquérant de Rhodes, Soliman le Magnifique, a traversé la Hongrie, il est aux portes de Vienne, qu'il bat en brèche. Vingt assauts furent repoussés, mais la ville eût succombé peut-être si des pluies torrentielles et les inondations du Danube n'avaient rendu la campagne intenable pour les troupes ottomanes, que les

janissaires, las de combattre, poussaient à la révolte. Jean Ciudad, après la levée du siège, revint en Espagne. Il opéra son retour par mer et débarqua en Galice au port de la Corogne. On dit qu'il se rendit alors à Montemor-o-Novo, où il était né, dans l'intention de revoir ses parens, et que, subitement frappé d'amnésie, il ne put se rappeler le nom de son père. Si le fait est vrai, il est l'aventureur de l'accès de folie dont il devait bientôt être atteint. Ceux qu'il cherchait étaient morts depuis longtemps; il quitta son pays et s'en alla à Ayamonte, en Andalousie, où il reprit, une fois encore, son métier de berger au service d'une femme riche nommée Éléonore y Zuniga. C'est là qu'il me semble avoir été « appelé » et avoir rêvé de se consacrer au soulagement des misérables par amour de Dieu.

C'était le beau temps des pirates barbaresques; montés sur leurs chébecs, ils couraient au long des côtes d'Espagne, de Provence et d'Italie, se jetant sur les villages mal protégés, enlevant les femmes et les hommes sans défense, pillant les maisons, ravageant les églises et s'en allaient vendre leur proie sur les marchés de Fez, d'Alger et de Tunis,

Où l'on voit, tant ces Turcs ont des façons accortes,
Force gens empaillés accrochés sur les portes.

On se souvient que, longtemps après l'époque dont je parle, Vincent de Paul, se rendant sur un bateau marchand de Marseille à Narbonne, fut enlevé par des corsaires arabes et fut esclave à Tunis sous trois maîtres différens. L'église ne pouvait combattre elle-même et aller brûler ces nids de vautours abrités derrière les criques de la barbarie, mais, de tous ses efforts et par tous les moyens, elle encourageait la rédemption des captifs. Deux ordres religieux, celui des mathurins, fondé en 1199 par Jean de Matha, celui des frères de la Merci, institué en 1223 à Barcelone par un Français nom né Pierre de Nolasque, étaient spécialement chargés de recueillir des aumônes et de parcourir les marchés d'esclaves ouverts dans les états barbaresques afin d'y racheter les chrétiens. Jean Ciudad paraît avoir eu l'intention de se consacrer à cette œuvre de salut; il s'embarqua pour Ceuta, qui appartenait au Portugal. Il y fut domestique dans une famille portugaise exilée et ruinée, qu'il nourrit, dit-on, en s'engageant comme manœuvre pour travailler aux fortifications de la ville. Cette vie le fatigua sans doute; car il y renonça, dit adieu à ses maîtres et partit pour Gibraltar. Il s'y fit libraire ou plutôt marchand d'images: depuis qu'il a été canonisé, les libraires et les imprimeurs d'Espagne et d'Italie

l'ont adopté pour patron. La vente des catéchismes et des estampes de piété lui rapporta quelque argent. Il quitta Gibraltar et vint s'établir à Grenade, qui avait encore un renom de capitale; il y ouvrit une boutique pour continuer son commerce; il avait alors quarante-trois ans et allait subir la commotion mentale d'où sa vocation devait naître.

Un jour, — on fixe la date, le 20 janvier 1539, — après avoir entendu à l'église de Saint-Sébastien un sermon prêché par Jean d'Avila, qui avait alors grande réputation, Jean Ciudad fut saisi d'un transport de pénitence. Il confessa ses péchés à haute voix, se roula dans la poussière, s'arracha la barbe, déchira ses vêtemens, courut à travers les rues de Grenade, implorant la miséricorde de Dieu, suivi des enfans, qui criaient : « Au fou ! » Il entra dans sa librairie, lacéra les livres profanes qu'il possédait, distribua gratuitement les livres de piété, donna à qui en voulut son argent, ses meubles, ses vêtemens et resta en chemise, se frappant la poitrine, s'accusant et demandant à tous de prier pour lui. La foule s'était amassée et l'escorta de ses rumeurs jusqu'à la cathédrale, où, à demi nu, il recommença ses vociférations et ses éclats de désespoir. Le prédicateur Jean d'Avila, prévenu de la conversion éclatante que sa parole avait provoquée, écouta la confession du pauvre homme, le réconforta, ne lui épargna pas les conseils, qui paraissent avoir produit peu de résultat, car, en le quittant, Jean Ciudad alla se vautrer dans un borbier sur la place publique, et, souillé de fange, il se reprit de plus belle à proclamer ses péchés. On lui jetait des pierres et de la boue, on le huait; la populace s'en amusait, et, comme toute populace est cruelle, elle le maltraitait. Quelques personnes en eurent pitié et le conduisirent à l'hôpital royal, dans le quartier des fous.

La thérapeutique des aliénistes de ce temps-là était peu avancée. Croyait-on à la folie? Je ne sais, mais, à coup sûr, on croyait au diable. Ce n'est pas la maladie qui agite le malade, c'est le démon qui s'agite dans le possédé : donc chassons le démon, et le possédé sera dépossédé. Quel moyen? Frapper le démon jusqu'à ce qu'il abandonne le corps dont il s'est emparé. On battait le corps à tour de bras et l'on était surpris qu'un démon pût résister à tant de souffrances. C'est que le démon n'est jamais seul, il est légion. Au xvi^e siècle, Jean Weier les dénombrera et en comptera plusieurs millions; au xvii^e siècle, Michaëlis, exorciste employé dans l'affaire Gaufridi, reconnaitra en avoir chassé six mille cinq cents et plus du corps de Madeleine Mandols. On soumit Jean Ciudad au traitement « à la mode; » on le lia pour qu'il ne pût se soustraire aux coups de fouet à l'aide desquels on essayait de le débarrasser de

l'esprit impur dont il était tourmenté. L'esprit tint bon et l'on ne se lassa pas de lui administrer le médicament qui devait l'expulser. Les gens qui agissaient ainsi étaient de bonne foi, et il fallut des siècles pour dissiper une erreur dont le principe était dans la ferveur même des croyances religieuses. L'accès de Jean Ciudad paraît avoir été d'une extrême violence. Or, en matière d'aliénation mentale, on peut dire, d'une façon presque générale, que plus la folie est excessive, plus elle cesse vite ; un absorbé guérit moins facilement qu'un agité. On prétend qu'au milieu des tortures dont il fut accablé par ceux qui cherchaient à lui rendre la raison, on l'entendit exprimer le vœu d'avoir plus tard un hôpital à lui « afin d'y recevoir les pauvres aliénés et de les traiter comme il convient (1). » Je le crois et je crois aussi que son séjour à l'hôpital de Grenade, que le souvenir du supplice qui lui y fut infligé a, plus que tout autre motif, déterminé sa vocation hospitalière. Quand l'exacerbation nerveuse dont il avait souffert fut calmée, il s'employa auprès des malades ; puis il obtint la liberté et sortit, emportant un certificat qui constatait qu'il avait été fou, mais qu'il ne l'était plus.

Jean Ciudad avait fait vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Guadalupe ; il partit pieds nus, sans un réal, en hiver. La saison était rude ; il fallait vivre et trouver asile pendant la nuit. La misère est ingénieuse ; elle lui inspira un moyen simple de pourvoir à ses besoins et dont plus tard il devait user pour venir en aide aux malheureux. Au cours de son chemin, le long des landes et à travers les forêts, il recueillait les branches mortes, en faisait un fagot, le chargeait sur ses épaules, et, arrivé dans un endroit habité, ville ou bourgade, le vendait en échange d'un peu de nourriture et d'un abri pour dormir. On dit que, parvenu à Notre-Dame-de-Guadalupe, il eut une vision, — hallucination du sens de la vue ou rêve ? — qui exerça sur lui une influence décisive. La Vierge lui apparut et lui remit l'Enfant Jésus tout nu, avec des vêtemens pour le couvrir. C'était lui indiquer qu'il devait avoir pitié des faibles, recueillir les abandonnés et vêtir la nudité des pauvres. Du moins il le comprit ainsi. S'il a été dupe de son imagination, l'erreur fut féconde, car elle a engendré des actes admirables qui se renouvellent de nos jours et qui ont sauvé des milliers de malheureux. Il est certain que l'homme qui croit que les lois de la nature ont été renversées pour lui, qui se persuade qu'il a été l'objet d'une intervention miraculeuse, puise dans cette croyance une force et une persistance d'où peuvent naître des œuvres extraordinaires. C'est de cette heure que date sa mission : il l'a remplie

(1) *Vie de saint Jean de Dieu*, par l'abbé Saglier, page 97.

avec d'autant plus de zèle qu'il était convaincu qu'elle lui avait été imposée par la mère du Dieu qu'il adorait.

Vêtu d'une robe blanche qu'un hiéronymite lui avait donnée, la besace à l'épaule et le bâton en main, il revint à Oropesa, où il était arrivé enfant, où il avait passé une partie de sa jeunesse. Il alla prendre logement à l'hôpital des pauvres, qui, en ces temps encore pénétrés des coutumes arabes, devait s'ouvrir sans rétribution devant les voyageurs et devant les pèlerins. Le dénûment des pauvres près desquels il vivait l'émut; il sortit dans la ville, mendia pour eux et rapporta les aumônes qu'il avait récoltées. Il prélude ainsi à cette vaillante mendicité qui créera des hôpitaux et offrira un refuge à tant d'infortunes. Je me le figure d'aspect inculte, indifférent aux railleries que provoque son costume dépeigné, maigre et vigoureux malgré sa maigreur, illuminé par une sorte d'extase permanente qui le maintient au-dessus des choses terrestres, s'efforçant de s'abaisser devant les hommes afin de s'élever jusqu'à plaire à Dieu et rêvant d'assumer sur lui l'universalité de la souffrance humaine pour en délivrer l'humanité. Toute religion profondément sentie produit des êtres semblables. Dans le désert, sur les routes qui vont vers la Mecque, j'ai vu des santons nus, rugueux, dévorés de vermine, courir au-devant des caravanes pour porter leur dernière goutte d'eau aux pèlerins altérés et donner aux dromadaires la poignée de paille sur laquelle ils couchaient. La foi est une dans son principe et dans ses effets; le Dieu qu'elle sert revêt des formes différentes; les actions qu'elle inspire sont identiques et grandes sous toute latitude, près de tous les temples. J'ai beaucoup voyagé, je me suis mêlé à bien des peuples, j'ai regardé vivre bien des nations, j'ai entendu prier bien des sectes; quelle est la race la plus bienfaisante, la plus secourable que j'ai rencontrée sur le chemin de ma vie? — La race juive, dont la foi a résisté à toutes les haines et à toutes les persécutions.

Cette foi abstraite, Jean Ciudad la possédait. Lorsqu'il revint à Grenade, là même où sa folie avait ameuté la populace contre lui, il était résolu à consacrer sa vie aux malheureux. Il se fit marchand de fagots, étalait ses brindilles de bois sur la place publique, les vendait et s'en allait dans les rues, donnant aux pauvres, aux infirmes l'argent qu'il avait reçu. Il couchait au hasard, chez des gens charitables qui le laissaient dormir sous l'escalier ou dans les écuries. On raconte que, traversant un jour une place de Grenade, il vit sur une maison un écriteau : « Maison à louer pour les pauvres. » Il alla trouver des personnes pieuses qui avaient l'habitude de lui faire l'aumône, en obtint la première somme indispensable à l'accomplissement de ses projets et loua la maison. Grâce à

la libéralité d'un prêtre, il put acheter des nattes, des couvertures et quelques ustensiles. Puis il parcourut la ville, y ramassa quarante-six mendiants estropiés, moribonds, et les installa dans ce premier hôpital. Ceci se passait en 1540; Jean Ciudad avait quarante-cinq ans. Il avait été fou; en voyant les dépenses auxquelles il allait être obligé de pourvoir, on crut qu'il l'était encore.

Il fallait nourrir ces malades recherchés avec tant d'imprévoyance. Le soir, lorsque les soins de l'hôpital ne le réclamaient plus, Jean Ciudad, le dos chargé d'une hotte, une marmite dans chaque main, allait de maison en maison, s'arrêtait devant les portes et criait : « Pour l'amour de Dieu, faites-vous du bien, mes frères ! » Il s'expliquait et disait : « Faire du bien à ceux qui souffrent, c'est faire du bien à soi-même. » C'était l'heure du souper : on donnait la desserte, parfois quelques réaux, et Jean rentrait à l'hôpital, dont il s'était constitué le pourvoyeur, le cuisinier, l'infirmier et le médecin. La besogne ne chômait pas pour lui; on a prétendu qu'il ne dormait pas et qu'il passait les nuits en prières; je n'en crois rien : quelque ardente que soit une âme, elle est enveloppée d'une matière qui a des exigences auxquelles, sous peine de mort, on ne peut se soustraire; vivre sans dormir, vivre sans manger, c'est impossible. J'estime que, sa journée faite, Jean Ciudad trouvait sur sa natte de paille un bon sommeil, qui lui permettait de ne pas faillir le lendemain aux fatigues des jours précédens. L'œuvre qu'il avait entreprise, il la conduisait avec une telle persistance d'abnégation que l'on crut qu'il était aidé par des interventions surnaturelles. Les gens riches de Grenade comprirent que « ce fou » était un homme de grande volonté, dont la bienfaisance méritait d'être encouragée. Les aumônes devinrent plus abondantes; elles furent larges à ce point que Jean Ciudad put agrandir sa maison, doubler les salles hospitalières et remplacer les nattes par des lits. Un fait digne de remarque, c'est qu'en matière d'hospitalité pour les malades, Jean fut un réformateur : chez lui, dans sa maison, dans les maisons relevant de l'ordre qu'il a fondé, chaque malade eut son lit, un lit ne contiut jamais qu'un malade. Ce fait, qui nous paraît simple aujourd'hui, constituait alors une amélioration extraordinaire. La promiscuité des malades dans le même lit, dont la seule pensée nous fait reculer d'horreur, était d'usage dans les hôpitaux d'autrefois. Il ne fallut rien de moins à Paris que la révolution française pour abolir un tel état de choses, pour que chaque moribond pût mourir seul sur son grabat. Lorsqu'en 1785, Tenon visita l'Hôtel-Dieu, il constata que 4,219 lits contenaient 3,418 malades (1).

(1) Dans *Paris, ses organes*, t. iv, ch. xx, *les Hôpitaux*, je trouve la note suivante : « Sur les 4,219 lits (Hôtel-Dieu), il y en avait 733 grands, ayant cinquante-deux pouces

A l'époque où Jean Ciudad opérait une si profonde modification dans les habitudes hospitalières, sa perspicacité chrétienne était en avance de deux siècles et demi sur « les amis de l'humanité. » Il avait souffert à l'hôpital royal lorsqu'il y était fouetté; il s'en est souvenu et les malades en ont profité. C'est alors qu'il adopta le nom de Jean de Dieu. Ce nom, il l'a rendu immortel en lui donnant la plus enviable des illustrations, celle de la charité.

Faire du bien dans ce monde et assurer son salut dans l'autre, c'est de quoi tenter les cœurs animés par la foi. L'exemple de Jean de Dieu provoqua l'émulation; des hommes de bon vouloir s'offrirent à lui pour le soulager dans son œuvre de miséricorde. Il les façonna à leurs fonctions nouvelles et devint ainsi le directeur d'un groupe qui, en se multipliant, devait être la grande congrégation hospitalière où tant de misères physiques et morales ont été secourues. Les nouveaux compagnons de Jean faisaient comme lui, recueillaient les infirmes, soignaient les malades, pansaient les blessés, servaient cette famille de délaissés, la nourrissaient et mendiaient pour elle. Les aumônes ne faisaient plus défaut; souvent elles étaient magnifiques : deux cents écus d'or en une seule fois. Jean de Dieu, confiant en partie le gouvernement de son hôpital aux nouveaux infirmiers qui l'assistaient, semble dès lors s'être consacré à la quête, qu'il commençait chaque jour à dix heures du matin et prolongeait souvent jusqu'à onze heures du soir. Il avait étendu son champ d'action; non-seulement il sortait de Grenade pour parcourir l'Andalousie, mais il allait jusqu'en Castille. Les grands seigneurs, les gens riches se faisaient un honneur de remplir son escarcelle, de concourir à ses fondations et de s'associer aux œuvres qui, pour les âmes ferventes, ouvrent l'espoir des récompenses futures. La populace, qui l'avait conspué jadis, le regardait avec admiration; on se signait quand il passait et l'on disait : Voici le saint!

Les ressources mises à sa disposition lui permirent de réaliser son rêve d'autrefois et de construire un hôpital pour y soigner les malades « comme il convient. » Là encore il fut un précurseur, et le premier, bien avant la science expérimentale, il comprit que l'on doit catégoriser les malades et les diviser selon le genre d'affection dont ils sont atteints. Séparer les maladies sporadiques des maladies contagieuses, dans un temps où les fébricitans, les pestiférés, les amputés, les varioleux, les fous vivaient dans un pêle-mêle épidémique et empoisonné, quelle innovation! On peut dire

de largeur, et 486 petits ayant trois pieds. Lors des momens de presse, on mettait ordinairement six malades dans les premiers et quatre dans les seconds. »

en termes absolus que Jean de Dieu a été le créateur de l'hôpital moderne, de l'hôpital méthodique et spécialisé : que ceci lui vaille l'indulgence de ceux qui ne lui pardonnent pas la robe qu'il a portée, sa foi catholique et sa canonisation. Le premier encore, et bien avant l'Angleterre, il fonde le workhouse, en ouvrant dans son nouvel hospice une salle où les mendiants sans asile, les voyageurs sans argent peuvent venir dormir. La salle est vaste ; au milieu brûle le brasero, et le long des murs des nattes peuvent recevoir deux cents personnes ; c'est l'hospitalité de nuit établie au milieu du XVI^e siècle. Tant de bienfaits ne pouvaient rester ignorés ; le nom de Jean de Dieu, du « père des pauvres, » s'était répandu en Espagne. L'ancien fou était vénéré ; on disait qu'il faisait des miracles et que les anges l'aidaient dans son œuvre. Jean de Dieu profita de la rumeur d'admiration qui s'élevait autour de lui, se mit en route et quëta partout pour les malheureux. Il alla jusque dans la Vieille-Castille, à Valladolid, où résidait la cour. Charles-Quint était en Allemagne ; l'infant don Philippe reçut Jean de Dieu. Celui qui devait être Philippe II, le plus implacable, le plus étroit des bigots, qui s'imaginait racheter ses péchés par des sacrifices humains, accueillit avec bienveillance l'homme dont la charité, dont la foi débordaient sur toutes les misères, ne leur demandant rien que de les adoucir et de les arracher au désespoir. L'église a canonisé le pauvre frère mendiant, l'histoire a damné le souverain : bonne justice a été faite.

Jean de Dieu revint à Grenade, il avait reçu des aumônes magnifiques dont les malheureux profitèrent. Les fatigues plus que l'âge l'avaient épuisé. Il était sans douceur pour lui-même et se traitait avec une sévérité qui n'ajouté rien à ses mérites : sans linge, vêtu de la robe de bure, toujours tête nue sous le soleil, toujours pieds nus sur les chemins pierreux, toujours voyageant à pied, jeûnant sans cesse, se flagellant et s'ingéniant à s'imposer les besognes les plus pénibles, se jetant à travers les incendies pour enlever les malades, se précipitant au milieu des inondations pour sauver des enfans à demi noyés, il avait accumulé sur lui tant d'austérités et tellement brutalisé sa chair, que celle-ci défailloit et que la vie s'en retira. Jean de Dieu fit appeler Antonio Martin, son premier disciple, et lui recommanda de poursuivre l'œuvre commencée. Lorsqu'il sentit que la mort approchait, il put encore quitter la natte qui lui servait de lit et se mit en prières il est mort à genoux, comme plus tard, au centre de l'Afrique, devait mourir Livingstone. Né le 8 mars 1495, il s'en alla le 8 mars 1550, un samedi, au moment où l'on chantait matines à la chapelle de son hôpital. On lui fit des funérailles souveraines. Des estropiés touchaient son cercueil pour être guéris ; le linceul qui enveloppait ses restes fut déchiré, on en

fit des reliques. L'église honore ceux qui se sont consacrés à la servir et qui ont fait le bien en son nom : elle avait été trop glorifiée par Jean Ciudad pour ne pas l'élever au plus haut rang de ceux qu'elle vénère. Une enquête fut ouverte sur les faits relatifs à l'ancien berger d'Oropesa ; l'imagination populaire put les environner d'une auréole merveilleuse, ils n'en restent pas moins merveilleux par eux-mêmes et de prodigieux résultats ; la foi fait des miracles. « Le fou » de Grenade l'a démontré, cela suffisait. Il fut béatifié le 21 septembre 1630 par Urbain VIII ; la bulle de sa canonisation fut expédiée le 15 juillet 1691 par Innocent XII. Jean Ciudad est aujourd'hui saint Jean de Dieu.

Sa mort ne nuisit pas à son œuvre ; la légende s'était vite formée ; pour la foule, le pauvre homme qui avait tant besoin afin de secourir les malheureux était une créature privilégiée que la Providence avait favorisée d'une protection particulière ; c'était donc faire acte agréable à Dieu que d'aider au développement des instituts de bienfaisance que Jean Ciudad avait fondés. La charité royale, la charité privée, la charité publique, furent inépuisables ; on bâtit un hôpital à Madrid, que la cour commençait à habiter ; on en éleva un second à Grenade ; la réputation des nouveaux frères hospitaliers avait franchi la mer et les montagnes ; on en parlait en Italie et en France ; partout le nom de Jean de Dieu était répété ; Lope de Véga devait composer un poème sur son existence, Murillo peindre un des faits « miraculeux » de sa vie. L'ordre s'était multiplié et était devenu une congrégation. Par une bulle du 1^{er} janvier 1571, le pape Pie V déterminait le costume des frères de Saint-Jean-de-Dieu, les rattacha à la règle augustine ; aux vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance ils furent tenus d'ajouter celui de se consacrer au soulagement des malades. Grégoire XIII en attira un certain nombre à Rome ; il leur abandonna l'église de Saint-Jean Cabylite et fit construire un hôpital dont il leur confia la direction. De là ils rayonnèrent sur l'Italie, répétant sans cesse la phrase que leur fondateur avait coutume de prononcer : « Faites le bien, mes frères ! *Fate bene, fratelli !* » Cette phrase devint leur surnom populaire ; je me souviens de les avoir entendu appeler ainsi à Rome en 1844. Ils avaient à Florence une maison qui prospérait. Lorsque Marie de Médicis s'assit, aux côtés de Henri IV, sur le trône de France, elle se souvint des frères hospitaliers qu'elle avait vus mendier aux portes pour nourrir les malades ; elle en fit venir cinq à Paris en 1602. Ils s'établirent d'abord rue des Petits-Augustins, qu'ils furent forcés de quitter en 1607 pour céder la place à Marguerite, — la reine Margot, — qui voulait élever un hôtel sur le terrain qu'ils occupaient. Ils s'installèrent alors près de la chapelle de Saint-Pierre, que le langage du peuple appelait la petite chapelle des Saints-Pères. Il y avait

là de vastes jardins; ils purent y bâtir une maison d'hospitalité, où l'on recevait les pauvres, où l'on soignait les malades. Cette maison existe encore sur l'emplacement primitif : c'est l'hôpital de la Charité.

II. — RUE OUDINOT.

Un décret de l'assemblée nationale, en date du 15 février 1790, prononça l'abolition des vœux religieux. La révolution française ouvrit la porte des couvens; elle en laissa sortir ceux auxquels on avait imposé la vie monastique, elle eut raison; mais elle en chassa ceux qui voulaient y rester, et elle eut tort. Elle manquait au principe de liberté qu'elle avait inscrit en tête de ses lois; elle faisait acte de despotisme en empêchant des créatures humaines, douées de libre arbitre, de vivre à leur guise et selon leurs aptitudes. La mesure qui frappa les congrégations eut un contre-coup qui porta de plein fouet sur les indigens, les infirmes, les orphelins et les malades. Les frères de Saint-Jean-de-Dieu ne furent point épargnés, ils durent quitter les maisons qu'ils desservaient en France et les cinq mille lits qu'ils y possédaient. L'ordre fut dispersé et l'on peut dire qu'il disparut de notre pays. On le ressuscita en 1819.

Un souvenir, un remords qui datait du temps des guerres de l'empire fut le point de départ de la restauration de l'hospitalité des frères de Saint-Jean-de-Dieu en France. Entre le mois de mai et le mois de novembre 1813, c'est-à-dire entre les batailles de Lutzen et de Leipzig, les troupes auxiliaires des petits états allemands étaient maintenues avec difficulté sous les drapeaux français. Malgré la surveillance, malgré la sévérité de la discipline, les désertions étaient fréquentes, et chaque jour des Saxons, des Badois se dérobaient pour aller rejoindre l'armée prussienne, qui marchait en chantant les chansons de Kœrner. Un soldat allemand dont j'ignore le nom et la nationalité précise fut arrêté au moment où il passait à l'ennemi. Il fut traduit devant un conseil de guerre, condamné et fusillé. Un capitaine d'état-major, nommé de Magalon, fit office de ministre public; le fait était flagrant, le code militaire édictait d'inéluctables lois : le capitaine ne put que requérir la mort. Le déserteur fut très ferme et très simple : « Je dois avant tout le service à mon pays. Vous faites la guerre à l'Allemagne, il ne m'est pas possible de ne pas combattre contre vous. Au-dessus de votre justice il y a une justice souveraine qui m'approuve et dans laquelle j'ai confiance. » Cet homme mourut sans forfanterie, avec la simplicité de ceux qui ont accompli leur devoir.

Le capitaine de Magalon continua la guerre jusqu'au bout, jusqu'aux buttes Chaumont, jusqu'à Waterloo. Licencié comme « brigand de la Loire, » rejeté dans la vie civile, se rappelant ses campagnes et se remémorant ses hauts faits, il eut une sorte d'obsession dont il ne pouvait se délivrer. Le souvenir du soldat déserteur qu'il avait fait condamner à mort le poursuivait ; il était hanté par ce fantôme ; il s'imaginait que le sang était retombé sur lui et qu'il avait un crime à expier. Il résolut de consacrer aux malheureux les jours qui lui restaient à vivre. Il avait sans doute traversé les hôpitaux de Mayence empoisonnés par le typhus, par la peste de guerre ; sur les champs de bataille, il avait vu les blessés abandonnés, il les avait entendus crier dans les ambulances, il avait compté les ravages que la maladie, plus que le fer et le plomb, fait dans les armées en campagnes, il se souvint de l'œuvre de Jean-de-Dieu et voulut la reconstruire : il y réussit (1). Il parla de son projet à deux hommes d'une foi ardente comme la sienne, et dont je ne sais pas les noms ; tous les trois voulurent faire revivre en France les vertus hospitalières où, pendant trois siècles, les infortunés avaient trouvé tant de secours. La vie religieuse les attirait et, pour se rendre aptes aux fonctions qu'ils comptaient exercer auprès des malades, ils firent un noviciat et entrèrent à l'hôpital de Marseille en qualité d'infirmiers. Des marins, des soldats noyés de déceptions par nos défaites, par le double écroulement de l'empire, par les difficultés mêmes de leur existence soupçonnée et surveillée, se groupèrent autour d'eux. La petite communauté fut bientôt composée de douze infirmiers volontaires qui, le 8 avril 1819, reprirent le costume des anciens frères de Saint-Jean-de-Dieu. Leur nombre s'accrut rapidement et bientôt ils furent préposés aux salles des hommes dans les trois hôpitaux de Marseille. L'œuvre renaissait, petitement, faiblement, comme à ses débuts, mais elle n'allait pas tarder à s'accroître. Les nouveaux frères prennent le service de l'hôpital de Salon, ouvrent un asile aux aliénés pauvres dans le département de la Lozère et dirigent l'infirmierie d'une des prisons de Lyon. Ils reçurent de Rome, en date du 20 août 1823, l'autorisation de se rétablir dans la « province de France » et fixèrent le centre de leur congrégation à Lyon, où ils fondèrent une maison pour le traitement des aliénés. On peut croire

(1) Ce fait m'a été raconté par M. le marquis de Quinsonas, qui a personnellement connu le capitaine de Magalon. Celui-ci était homme d'esprit. Pendant un séjour qu'il fit à Paris, sous la restauration, il passa dans la rue de La Harpe vêtu de son costume de moine hospitalier, des étudiants l'entourèrent et le suivaient en l'accablant de quolibets ; il monta sur une borne et dit : « J'ai fait vœu de me consacrer au service des fous, messieurs ; je suis prêt à vous donner mes soins. » On se mit à rire, on applaudit, et il continua son chemin sans être inquiété.

que le souvenir des souffrances que Jean Ciudad a endurées à l'hôpital royal de Grenade a déterminé leur résolution de se consacrer d'abord aux fous; après la maison de Lyon, ils en ouvrent une à Lommelet, près de Lille, en 1826, et une autre à Dinan, 1833, non loin de Saint-Servan, où l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres allait germer.

Ils ne sont venus que tard à Paris; on dirait qu'ils ont reculé devant les tracasseries administratives qui pourraient les atteindre et entraver leur action. Sans nul doute, ils eussent voulu avoir un véritable hôpital, l'organiser, l'outiller et, selon la tradition de leur ordre, y recevoir tous les malades; mais les terrains, les constructions sont chers à Paris la trop peuplée; il fallait d'abord se faire accepter de nouveau par une population volontiers oublieuse des bienfaits reçus et commencer par « une opération » qui, en assurant quelques ressources, permettrait de tenter une œuvre de charité pure. En 1842, on fonda une maison de santé. Elle existe toujours et elle a du renom dans le monde médical. A proximité du boulevard des Invalides, non loin de la maison mère des frères de la Doctrine chrétienne, les frères de Saint-Jean-de-Dieu se sont installés dans la rue Oudinot, qui, avant d'être baptisée de ce nom glorieux, fut d'abord le chemin de Blomet, puis la rue Plumel et enfin la rue Plumet. La maison est de chétive apparence et, malgré un revêtement en pierres de taille, on s'aperçoit qu'elle n'est pas jeune: porte bâtarde, couloir étroit, petit parloir luisant, maigrement meublé, obscur, décoré de quelques estampes de sainteté et d'une pendule de bronze en forme de cathédrale. C'est là que le révérend père provincial reçoit les personnes qui ont à lui parler. La tête est intelligente et calme, la voix est très douce et le geste a une certaine fermeté résignée qui semble, pour toutes choses, s'en remettre à la volonté de Dieu. Le costume est simple, tous les frères le portent indistinctement: robe de bure noire serrée par une ceinture en cuir, le scapulaire et le capuce; c'est l'habit d'intérieur; dehors, on revêt la soutane. Les chambres sont spacieuses et aérées, munies de tous les meubles qui peuvent être utiles à un malade; c'est assez gai, lumineux et moins « sec » que les chambres de la Maison municipale de santé. L'attrait de la maison, c'est le jardin, qui est admirable, avec des quinconces, de larges plates-bandes et un immense promenoir en forme de gloriette assombrie de vigne vierge qui permet aux convalescens de respirer à l'ombre pendant les jours de soleil. Le jardin n'est séparé que par un mur de la rue Rousselet, dont il occupe tout un côté. Il y a là de la place pour s'agrandir, pour construire des annexes, qui deviennent indispensables; mais on n'ose pas; il y a des bourgeois dans l'air et l'on attend que

les nuages soient dissipés. Tout en espérant des jours d'une sécurité moins incertaine, on profite du jardin, qui verse des effluves de vie dans toute la maison ; sur le plan Turgot on voit que l'emplacement occupé par les frères de Saint-Jean-de-Dieu était alors en cultures maraîchères. C'est un survivant des jardins du vieux Paris ; il n'en reste plus guère aujourd'hui ; la spéculation s'en empare, la cognée les jette à bas et les moellons s'y entassent les uns sur les autres, au détriment de la santé publique, à laquelle les plantations de nos boulevards et de nos squares ne peuvent plus suffire.

Aux malades qui viennent se faire soigner dans la maison de la rue Oudinot on ne demande pas d'extrait de baptême ; qu'ils soient chrétiens, juifs ou musulmans, on ne s'en occupe guère ; on ne s'enquiert point de leur religion, on ne s'inquiète que de leurs maux, que l'on tâche de guérir. Ils sont libres d'appeler près d'eux le médecin qui leur convient ; auprès d'eux, les frères n'ont office que d'infirmiers. Plus d'un malade cependant qui s'est fié à eux n'a pas eu à s'en repentir. Il y a là un frère François, de tenue modeste et ne disant mot, qui, mieux que Grosjean en remontrerait à son curé. Un grand chirurgien, un de ceux que l'on appelle volontiers « un prince de la science, » me disait : « Il en sait long, le frère François, si long que, dans bien des cas, il en sait plus long que nous. » L'esprit d'observation, l'intelligence, l'étude, la volonté de soulager ceux qui souffrent, ont parfois plus de valeur qu'un diplôme sur parchemin. On cite des cures extraordinaires obtenues par le frère François, et le blessé qu'il a pansé ne veut plus être touché par d'autres mains que les siennes. Les chirurgiens le connaissent, l'ont apprécié, et l'appellent lorsqu'ils ont quelque opération délicate ou périlleuse à faire dans la maison. Je suis certain qu'il était là lorsque le docteur Labbé a ouvert et délivré M. Lausseau, qui restera célèbre sous le nom de « l'homme à la fourchette. » C'est lui qui prit soin de Cabet, le sculpteur, quand il alla chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, demander au bistouri d'arrêter la marche du cancer dont il était dévoré. Le frère François ne s'épargna pas ; le mal était invincible et l'on ne put le vaincre ; l'auteur de tant de statues charmantes, de la décoration de l'église de Saint-Isaac à Pétersbourg, de cette *Résistance* que l'on abattit et que l'on releva à Dijon, ne put être sauvé, malgré la science, malgré le dévouement, malgré les soins de toute minute. Il voulut mourir chez lui, on l'y reporta : la bête féroce qui le mangeait acheva son œuvre le 24 octobre 1876 (1).

Dans le principe, la maison avait été fondée en vue d'accueillir

(1) J.-B.-Paul Cabet était né à Nuits (Côte-d'Or), le 2 février 1815.

surtout les étudiants et les jeunes gens que les nécessités de l'école maintiennent à Paris, loin de leur famille. Un règlement d'une extrême douceur où la main de l'administration ne se fait pas sentir, une certaine tendresse dans les soins prodigués aux malades remplaçaient à peu près les dorloteries que l'on trouve auprès du foyer natal. Quoique j'aie vu des convalescens jeunes et chevelus causer entre eux dans le jardin, pendant que je me promenais sous le berceau de vigne vierge avec le père provincial, je doute que la maison soit fréquentée par les « escoliers » d'aujourd'hui. Lorsque la maison fut ouverte en 1842, les chemins de fer étaient rares et les diligences s'en allaient lentement au long des routes. A cette heure, il n'en est plus ainsi ; dès que l'on se sent un peu souffrant, on monte en wagon et l'on retourne au pays chercher les gâteries maternelles. Si l'accident est subit, le télégraphe a vite fait d'en porter la nouvelle ; la mère, les sœurs accourent, et l'étudiant ne reste plus isolé comme autrefois dans la chambrette de son auberge. Je n'ai point parcouru la liste des pensionnaires, je ne puis donc savoir à quelle catégorie de monde appartiennent les malades qui viennent demander secours aux descendans de Jean de Dieu, mais j'imagine que ce sont des rentiers vivant seuls, des hommes veufs et sans enfans, des fonctionnaires en retraite, des prêtres, des officiers de marine, des soldats qui respectent le dévouement des frères hospitaliers, parce que leur vie à eux-mêmes n'a été qu'une expansion de dévouement. Le champ de bataille est différent, mais la lutte est pareille et l'abnégation est la même.

C'est dans la petite maison de la rue Oudinot qu'est venu mourir un homme que j'ai connu, que j'ai aimé et pour la mémoire duquel je conserve une vénération sans alliage. Je parle du général Félix Douay. Ce fut un homme de guerre dans la haute exception du mot ; il eut pour la France un amour passionné, et il envia le sort de son frère qui tomba à Wissembourg et ne vit pas jusqu'où pouvaient descendre nos désastres. Il était de race militaire et avait écouté souvent le récit des campagnes de son père, ancien officier de l'empire, qui commandait la compagnie des sous-officiers-vétérans auxquels la garde du palais du Luxembourg était alors confiée. Il rêvait de voyages et d'expéditions lointaines. Né à Paris le 14 août 1816, il se présenta en 1832 aux examens pour l'École navale ; il échoua et s'engagea comme novice au port de Brest. Il navigua sur l'*Orion*, sur le *Lutin*, employé à la timonnerie, travaillant en ses heures de loisir et ne voyait pas s'approcher le moment où les aiguillettes d'aspirant flotteraient à son épaule. On venait de créer le corps de l'infanterie de marine, il put y entrer en qualité de fourrier. En prenant terre, il mit le pied sur son véritable élément. Il tenait

désormais son avenir en mains, en bonnes mains. Il fut en garnison à la Guadeloupe, puis à la Martinique ; en 1838, il est nommé sous-lieutenant ; il n'avait que vingt-deux ans. S'il fût sorti de l'École de Saint-Cyr, il n'eût pas été plus avancé. En 1843, il était capitaine et revint en France, ramené par le général de Fitte de Soucy, inspecteur permanent de l'infanterie de marine, qui en avait fait son aide-de-camp. La position était enviée et pleine de promesses ; elle ne retint pas le capitaine Douay, qui abandonna Paris, quitta son général et, dès 1844, réussit à passer au 32^e de ligne, en expédition dans la province d'Oran. De ce jour, il ne se tira pas un coup de fusil contre la France que Félix Douay ne fût au premier rang pour riposter. En 1848, il est à l'armée des Alpes ; en 1849, il est devant Rome ; dans la nuit du 29 au 30 juin, il monte le premier à l'assaut et reçoit un coup de baïonnette qui ne l'empêche pas de se jeter dans la place à la tête de ses voltigeurs. Le séjour de Rome n'était point pour lui plaire ; se promener au Corso, aller au café grec, bâiller au théâtre Argentina, c'étaient là de médiocres plaisirs pour un homme accoutumé à la vie active. Il avait été nommé chef de bataillon, il obtint d'être envoyé dans la province d'Oran, au 68^e de ligne.

En 1854, il rejoignait l'armée d'Orient, faisait l'expédition de Crimée et rentrait en France avec les épaulettes de colonel. On peut convenir qu'il les avait méritées : il est à l'attaque de nuit du 1^{er} mai 1855, l'une des plus meurtrières de la campagne ; à la bataille de Traktir, il défend la tête du pont et ne permet pas aux colonnes russes de débucher ; à l'assaut du 8 septembre, il attaque la grande courtine et, quoique blessé, se porte au secours du général Vinoy, qui se maintenait avec peine dans la gorge de Malakof. En 1859, il est en Italie et bat les Autrichiens à Turbigo. Général de brigade à Solférino, il est, dès le début de l'action, devant le cimetière qui est la clé de la position ; il y est et il y reste jusqu'à ce que le mouvement de la garde permette d'enlever l'obstacle et de pousser en avant. Ce jour-là, les trois frères Douay étaient engagés ; Abel fut grièvement blessé au pied ; Félix reçut une balle et eut deux chevaux tués sous lui ; Gustave fut tué. La digression n'est point inutile qui rappelle de tels souvenirs. En 1862, le général Douay, qui commandait la subdivision d'Amiens, fut appelé à diriger la brigade du corps expéditionnaire du Mexique, placé sous les ordres du général Lorencez. Au siège et dans les rues de Puebla, en campagne, en corps détaché, partout où il fut envoyé, il fut héroïque, donnant l'exemple d'une obéissance irréprochable, mais qui devait lui être douloureuse, car il blâmait les opérations du commandant en chef, dont il ne comprenait ni la tactique ni les intentions. Il fut

rappelé en France, eut plusieurs entrevues avec Napoléon III, et repartit pour le Mexique. Lorsque tout fut perdu, lorsque nul espoir ne subsista, on voulut lui infliger la responsabilité suprême de l'expédition ; il refusa et écrivit à l'empereur : « Je ne veux pas me faire l'instrument de la ruine de mes camarades. »

Il revint en France ; lorsque la guerre éclata en 1870, il reçut le commandement du 7^e corps d'armée, qu'il organisa à Belfort, où bien peu d'approvisionnements furent mis à sa disposition et dont il fit augmenter les travaux de défense. Après la défaite de Wörth, il fut dirigé en hâte sur Reims pour rejoindre les débris de l'armée du maréchal Mac-Mahon. Il était à Sedan et fut interné à Bonn pendant sa captivité. Il rentra en France au moment où l'insurrection du 18 mars 1871, assassinant des généraux, massacrant des gendarmes, épouvantant le monde par sa violence et sa bêtise, complétait le désastre que nous supportions et le rendait insupportable. Le général Douay eut horreur de tant d'impiété envers la patrie ; il accourut se mettre aux ordres du gouvernement réfugié à Versailles et reçut le commandement du 4^e corps, qui devait opérer entre la rive droite de la Seine et l'avenue de Neuilly. Mieux que personne, je puis dire quelle énergie il déploya en cette circonstance, d'où le salut du pays dépendait, car j'ai eu « ses papiers » en mains et j'ai pu suivre, jour par jour, les progrès de cette marche en avant qui devait le conduire le premier jusqu'aux murailles derrière lesquelles on préparait le meurtre des otages et l'incendie. Renseigné d'une façon précise par Ducatel, qui était son « éclaireur volontaire, » il força l'entrée de Paris soixante-douze heures avant le moment fixé par l'autorité militaire supérieure ; grâce à lui, grâce à son initiative, une large portion de Paris put échapper au pétrole : cette action seule suffirait à la gloire d'un homme.

Appelé en 1873 à la tête du 6^e corps cantonné au camp de Châlons, il fit procéder sur les feux de guerre à des expériences, qui, au dire des personnes compétentes, constituent un notable progrès sur les anciennes méthodes. Il eût voulu rester au milieu des troupes qu'il aimait et auxquelles il avait bien réellement consacré sa vie ; la politique ne le permit pas. Au commencement de 1879, il fut relevé de son commandement et nommé inspecteur-général d'armée : compensation illusoire qui l'enlevait à ses occupations favorites, qui brisait des habitudes devenues une nécessité et qui le condamnait à une oisiveté peu faite pour cette nature active et ambitieuse de bien faire. Le coup fut dur, si dur qu'il en a été mortel. La vie lui parut inutile et il la quitta.

L'existence ne lui avait pas été clémente ; ces hommes d'airain ont parfois le cœur tendre, et je crois que le général Douay a souf-

fert. Très réservé, vivant seul, d'apparence froide, parfois même un peu rude, on comprenait, à le regarder attentivement, qu'il se donnait une attitude et redoutait d'être pénétré. Derrière ce personnage imposé qui ne parlait pas dans la crainte de trop dire, il y avait un homme d'une douceur exquise, d'une rare générosité de sentiments, d'une pitié intarissable pour la souffrance d'autrui et qui fut adoré par ceux dont il ne repoussa pas l'intimité. Un jour que j'avais surpris en lui une émotion qu'il ne put réprimer, je lui dis : « Vous êtes comme les noix de coco : l'enveloppe est résistante, mais la pulpe est savoureuse. » Ses yeux devinrent humides, et il me répondit en essayant de sourire : « Ne parlons pas botanique. » La mort n'avait pas voulu de lui sur les champs de bataille, elle le guettait au coin d'une maladie vulgaire. Il avait été blessé assez souvent pour comprendre, dès la première atteinte, que le mal était grave ; il se fit transporter rue Oudinot, dans la maison des frères de Saint-Jean-de-Dieu ; le vieux soldat qui n'avait pas quitté le harnais fut soigné par les infirmiers à scapulaire. J'imagine que, sur le lit d'où il ne devait plus se relever, le général Douay a eu des larmes intérieures dont nul n'a été le confident ; il s'est rappelé son frère Gustave, tué devant Cavriana, il s'est rappelé son frère Abel tué à Wissembourg ; il a pensé au « beau trépas » qu'a chanté Béranger et il s'est senti humilié ; il a pleuré de mourir dans une chambre close, sous un édredon comme un « péquin. » Il n'en est pas moins mort héroïquement. Au lendemain d'un des combats devant Sébastopol, Bosquet écrivait à sa mère : « Avant de monter à cheval, j'ai baisé la croix de mon épée. » Le général Douay, avant de livrer le dernier assaut à celle qui n'est jamais vaincue, fit appeler l'aumônier de la maison et lui dit : « Mon père, il est temps de mettre ma conscience en règle avec Dieu. » Lui qui jamais ne s'était ménagé, qui avait ri au péril, qui toujours avait été de bon vouloir et de grand cœur, dont le sacrifice avait été permanent et l'holocauste toujours prêt, il savait bien qu'il y a pour l'âme des destinées auxquelles les hautes intelligences aiment à se préparer. Il se prépara donc et mourut en paix, comme un bon soldat qu'il avait été. Le 4 mai 1879, cinq mois après avoir été forcé d'abandonner le commandement du camp de Châlons, il entra dans le repos. Ce jour-là, l'armée française a fait une perte cruelle ; l'homme qui, sorti des rangs les plus humbles, était arrivé, sans protection ni faveur, au grade de général de division, eût été un ministre de la guerre incomparable. Lorsque le cercueil, suivi des frères en prières, escorté des compagnons d'armes, glissa hors de la petite maison pour être placé sur la voiture funèbre, la France put dire : « Une vertu est sortie de moi. »

Le souvenir de Félix Douay est resté vivant chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu ; on en parle, on dit : Il était si bon ! On montre la chambre où il est mort ; là, dans cette maison, on garde volontiers la mémoire de ceux que l'on y a guéris, et il est rare que des relations ne se nouent pas entre les frères et leurs anciens malades. Ce n'est qu'une maison de santé cependant, et les soins n'y sont point gratuits. Selon l'importance de l'appartement qu'on y occupe, la pension varie de 6 à 10 francs par jour : au bout de l'année, cela fait un petit budget de recettes. Qui en profite : Les frères ? Nullement. Les bénéfiques servent à soutenir les œuvres de charité auxquelles saint Jean de Dieu a consacré ses disciples ; la maison de santé s'empresse à secourir l'hospice ; les fonds recueillis doivent être promptement utilisés, car il n'y a pas loin de la rue Oudinot à la rue Lecourbe.

III. — RUE LECOURBE.

Le village de Vaugirard est annexé à Paris depuis la loi du 16 juin 1859 ; si l'on prolonge la rue de Sèvres au-delà du boulevard de Grenelle, on pénètre dans une interminable rue qui s'en va jusqu'aux fortifications, c'est la rue Lecourbe ; elle a plus de 2,250 mètres de parcours ; pour un Parisien du centre, c'est le bout du monde. On a beau avoir construit dans ce quartier une mairie monumentale, on n'en a pas modifié l'aspect provincial et suranné ; des maisons basses, des vacheries, des poules sur le trottoir, des jardins maraîchers mamelonnés de cloches de verre, des cabarets à fenêtres ternes, le turlututu d'une voiture de tramway presque vide, du linge séchant aux croisées ; c'est gris, triste, et cela paraît trop grand. C'était bien loin de Paris jadis ; au siècle dernier, Louis XV y possédait un rendez-vous de chasse ; le temps et l'abandon en avaient fait une masure ; le terrain qui l'entourait était vaste, vêtu de folles herbes, protégé par une muraille que verdissait la mousse et que rongeaient les lichens. Si délabrée que fût l'habitation, elle offrait un avantage considérable ; elle était en « bon air. » C'était là une condition faite pour tenter les frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui ne sont pas infirmiers pour rien et font preuve de discernement hygiénique lorsqu'ils créent un établissement d'hospitalité. Il ne leur suffisait pas d'avoir ouvert en province des asiles pour les aliénés, de soigner, à Paris, des malades payans, ils rêvaient de faire l'œuvre de charité par excellence, en recueillant l'enfance abandonnée, infirme, rachitique et impotente. Elle ne manque pas à Paris : le cabaret et le reste en sont les infatigables producteurs.

On parla de ce projet à l'archevêque, qui l'approuva, au directeur de l'Assistance publique, qui l'encouragea, et on se mit en devoir de le réaliser. Il y a dans le monde parisien bien des gens riches qui sont friands de bonnes actions; on s'adressa à eux, ils donnèrent et promirent leur concours; on fit une quête, on emprunta et on put acquérir l'enclos où se lézardait la maison en ruines. Cinq frères de Jean-de-Dieu en prirent possession le 19 mars 1858; tant bien que mal ils l'approprièrent eux-mêmes, bouchèrent les crevasses, réparèrent la toiture, collèrent du papier sur les vitres brisées et, le 2 juillet, y reçurent le premier enfant infirme. Au 1^{er} janvier 1859, la maison en comptait déjà dix, et vingt-sept en 1860; mais c'était tout ce qu'elle pouvait contenir. Il fallait ou s'agrandir ou fermer sa porte et renvoyer au pavé, à la misère, à la dépravation, les avortons chétifs qui criaient merci. On se souvint des commencemens de Jean Ciudad et l'on n'hésita pas. On fit de nouvelles quêtes, on contracta un nouvel emprunt; on construisit une annexe, et l'on put donner asile à cent cinquante enfans. On espérait vivre ainsi, au jour le jour, profitant des ressources offertes par la charité pour augmenter le nombre des pensionnaires et la place qu'on pouvait leur consacrer; mais on avait compté sans la guerre et sans la commune. Dès le début des hostilités, les frères de Saint-Jean-de-Dieu ne faillirent pas à leur mission, ils devinrent infirmiers militaires et ouvrirent une ambulance dans leur maison. On s'appauvrit, car l'on distribua aux blessés les provisions destinées aux enfans. Ce n'était que demi-mal, en ce temps de jeûne forcé; on en fut quitte pour diminuer un peu les rations; mais l'inconvénient fut plus préjudiciable et de conséquences graves. Les bombardemens sont mauvais pour les vieilles bâtisses; les ondes sonores ne les frappent pas en vain, la trépidation les ébranle; elles oscillent, s'entr'ouvrent et semblent se pencher pour choisir la place où elles vont se laisser tomber. Les murailles disjointes, les fondations tassées sur elles-mêmes n'offraient plus de sécurité; on avait beau appliquer des étais, soutenir les angles affaiblis et les pignons chancelans, la maison menaçait ruine, elle s'effondrait; dans les grands vents d'ouest, elle tremblait. Il fallait prendre un parti ou risquer de se réveiller un matin englouti sous les décombres. Après bien des hésitations, bien des calculs, on se mit à l'œuvre : à la grâce de Dieu ! La grâce de Dieu ne fit pas défaut. Les bienfaiteurs de l'asile ne reculèrent point devant un sacrifice; un des frères s'improvisa architecte; comme Renaud de Montauban à la cathédrale de Cologne, il traçait les lignes, jetait les fondemens, portait les pierres et s'ingéniait à utiliser les vieux matériaux. L'effort fut considérable; lentement, économiquement,

on travailla pendant deux années consécutives, et à la fin de 1875 la maison était ce que nous la voyons aujourd'hui, rue Lecourbe n° 223, solide, spacieuse, appropriée à sa destination, accrue dans des proportions secourables et pouvant abriter deux cent dix enfans. Que ne peut-elle être doublée, triplée! ce ne seraient pas les postulans qui manqueraient; ce n'est pas le dévouement des frères hospitaliers qui serait en défaillance.

Seuls, les frères de Saint-Jean-de-Dieu ne seraient peut-être point parvenus à un tel résultat; ils ont trouvé des secours et des encouragemens, que l'on ne saurait trop louer, dans le conseil d'administration, — exclusivement laïque, — qui surveille leur œuvre et qui est actuellement composé du vicomte de Mortemart, du comte Le Pelletier d'Aulnay et du comte Paul de Thury. Pour ne point porter le scapulaire et la robe de laine, ces hommes de bon vouloir, représentant l'ensemble des bienfaiteurs de l'asile, n'en sont pas moins associés de cœur et d'action au travail de cette foi que rien ne lasse, de cette espérance que rien n'atténue, de cette charité que rien ne décourage. L'un d'eux me disait : « J'ai six enfans d'intelligence et de santé irréprochables; j'ai cru que le meilleur moyen d'en remercier Dieu était de consacrer une partie de mon temps et quelque argent au soulagement d'enfans pauvres et infirmes; de cette façon, ma gratitude n'est pas stérile. » La pensée est haute et fait comprendre pourquoi nulle déception ne peut fatiguer ces pourvoyeurs de bonnes œuvres. Celle dont je parle est exceptionnelle : elle est connue, elle est appréciée de la population parisienne, à laquelle on enseigne cependant à vilipender les hommes de paix et de consolation. Nulle injure n'est adressée aux frères lorsqu'ils sortent dans les rues, et quand ils accompagnent lentement les petits infirmes, qu'ils conduisent à la promenade, on les salue. Le conseil municipal, maître et distributeur des finances de la ville et que l'on ne peut guère accuser de favoriser le développement des ordres religieux, n'a point cru pouvoir supprimer la subvention de 1,500 francs que reçoit l'asile de la rue Lecourbe. La question a été discutée, et, à ce sujet, un mot a été dit que l'on doit répéter : « Nul laïque, ni pour or ni pour argent, ne consentirait à faire un métier pareil. » Cela est strictement vrai; pour payer un tel labeur, il faut une monnaie qui n'est point de ce monde. On pourra juger du respect que les frères de Jean-de-Dieu inspirent dans le quartier témoin de leur dévouement par un fait que je regrette de n'avoir pas connu plus tôt, car je me serais empressé de le mettre en lumière. Pendant la commune, l'approvisionnement de l'asile offrit des difficultés presque insurmontables; « les bienfaiteurs » n'étaient point à Paris, la quête était plus que restreinte au

milieu des bandes alcoolisées qui titubaient à travers la ville; les frères et leurs pensionnaires risquaient d'être soumis à un jeûne voisin de la famine. La mairie du XV^e arrondissement, sans en être sollicitée, nourrit l'asile, lui envoya des viandes salées, du pain et des légumes secs. Le délégué, membre de la commune, était un teinturier nommé Victor Clément, homme débonnaire, dont la conduite, en ces jours de furie, démontra la mansuétude. Sa bienfaisance envers les enfans soignés à la rue Lecourbe ne fut entravée par aucun de ses deux collègues de Vaugirard, ni par Camille Langevin ni par Jules Vallès. Grâce à eux, les petits infirmes ne sont pas morts de faim; mais si la charité de la commune se souvint d'eux, la guerre ne les oublia pas; les obus écornaient les murs de la maison; les balles sifflaient dans le jardin; on pouvait dire : « Il y a péril en la demeure. » Les frères furent obligés de se séparer de leurs élèves, pour lesquels nulle sécurité n'existait plus. Tout le monde pleurait; les pauvres petits se pendaient à la robe de leurs maîtres, les maîtres les exhortaient à la résignation. Dès que le calme fut un peu rétabli dans la ville incendiée, on se hâta de rouvrir l'asile. Les enfans y furent rapportés et reprirent cette existence à la fois douce et disciplinée qui, dans la maison hospitalière, remplace pour eux, et souvent avec avantage, les soins de la famille.

L'admission dans la maison n'est pas gratuite; le prix de la pension est des plus modiques, car le maximum est fixé à 50 centimes par jour, maximum théorique pour ainsi dire et qui souvent s'abaisse à n'être que de 10 sous par mois. A quoi bon exiger une si faible somme? On y tient cependant et on l'impose autant que possible, même aux familles les plus pauvres, car l'expérience a démontré ce fait extraordinaire que les parens auxquels nulle rémunération n'est réclamée abandonnent leurs enfans, disparaissent et ne s'en occupent plus; on dirait que ce léger sacrifice affermit le lien de la famille et empêche qu'il ne soit brisé. Quand des parens cessent de payer l'obole qui assure à leur fils l'abri, la nourriture, le vêtement, l'instruction, les soins moraux et les soins hygiéniques, on sait ce que cela veut dire; on aura désormais à garder un orphelin dont le père et la mère vivent encore. Ils ont déménagé sans laisser d'indication sur leur nouvelle demeure; où les retrouver dans l'immense Paris? La maison ne rejette pas l'enfant; au contraire, elle se referme sur lui et l'adopte. C'est le révérend père directeur de l'asile qui prononce les admissions; sa règle lui prescrit avec raison de repousser les épileptiques et les idiots, toujours dangereux en communauté; sans être resserré dans des limites trop absolues, l'âge est fixé entre cinq et douze ans. Toute

place libre est immédiatement occupée, car elle est toujours promise et les postulans sont nombreux qui attendent que la mort ou un départ ait rendu un lit vacant.

Les charges de la maison pèsent sur les frères hospitaliers; chaque jour, il faut nourrir cette marmaille impotente : la charité y pourvoit. Comme les Petites-Sœurs des Pauvres, les frères de Saint-Jean-de-Dieu sont un ordre mendiant; ils tendent la main pour secourir les petits enfans qui souffrent; ils vont quêter et reçoivent l'argent; eux aussi, ils ramassent le vieux linge, les meubles brisés, les ustensiles hors d'usage, qu'ils font servir encore, les vêtemens dépiécés, dans lesquels ils taillent des costumes pour leurs bambins; lorsque l'on quitte un appartement et qu'ils sont prévenus, ils arrivent et, après les locataires, après les déménageurs, ils recueillent ces mille débris de ménage que l'on croit inutiles et qu'ils savent utiliser. Leur industrie est ingénieuse et il n'est si misérable objet qu'ils dédaignent. Ils acceptent tous les dons en argent et les dons en nature; mais, contrairement aux Petites-Sœurs des Pauvres, ils ne demandent jamais ce que l'on pourrait appeler les dons alimentaires; la nourriture consommée dans la maison est achetée. Tous les deux jours, dès l'aube, après matines, la voiture part pour les Halles et fait les provisions nécessaires à l'asile, qui possède, en outre, un bon poulailler, une étable de quatre vaches et un jardin potager. Pour des enfans rachitiques que dévorent les scrofules, l'alimentation doit être substantielle et de choix; on boit de la bière qui se brasse dans la maison même et qui est forte en houblon; on cherche à réagir contre la débilité matérielle des pensionnaires, et le premier « repas » est invariablement un verre d'huile de foie de morue.

On a beau faire, on ne peut que les rendre moins faibles, mais on ne les guérit pas, et l'on n'en sera pas surpris si l'on considère que les frères de Saint-Jean-de-Dieu choisissent parmi les enfans ceux qui ne sont point nés viables et qui néanmoins sont condamnés à vivre. La mort s'est trompée, elle les avait marqués au jour de leur naissance, elle a oublié de les prendre; elle a déçu les craintes et peut-être l'espoir des parens. C'est un spectacle lamentable de les voir réunis. A les regarder, de vieux soldats se sont mis à pleurer. En 1866, on avait organisé une loterie pour venir en aide à l'asile de la rue Lecourbe, qui luttait à grand'peine contre la pauvreté. Les lots avaient été exposés dans une des salles de l'hôtel des Invalides. Le frère supérieur voulut aller remercier le gouverneur de la courtoisie dont il avait fait preuve. On partit avec les pensionnaires, les uns à pied sur leurs béquilles, les impotens dans des voitures; arrivés à l'hôtel, les frères prirent

les infirmes dans leurs bras et on se rendit en corps auprès du gouverneur, qui était le marquis de Lawœstine. Il vivait au milieu des mutilés de la guerre, il avait traversé plus d'un combat et affronté bien des périls; quand il aperçut les pauvres petits tortus, difformés, à jamais invalides dès l'enfance, il voulut leur parler et éclata en sanglots. Les uns s'attristent en les voyant, les autres se révoltent : je suis de ceux-là; ma colère ne remonte pas à la nature, qui suit ses immuables lois et ne peut qu'employer les élémens que l'on offre à ses métamorphoses; d'un champignon vénéneux elle ne tirera jamais qu'un champignon empoisonné. Ces enfans condamnés à la souffrance perpétuelle sont innocens, ils sont punis pour un péché qu'ils n'ont pas commis, ils sont responsables du crime de leurs parens, et j'en reste indigné contre ceux-ci. Quand l'alcoolisme et le mal provenant de débauche ne s'éloignent pas l'un de l'autre, la scrofule vient au monde et s'épanouit dans toutes ses horreurs. Les épileptiques, les idiots, les aveugles-nés, les ataxiques, — les monstres, pour tout dire en un mot, — doivent le plus souvent leurs maux à ces rencontres impies. Sans s'expliquer davantage sur ce sujet, on peut dire, je crois, que dans un homme ivre tout est ivre et que l'ivresse se prolonge sous forme implacable chez les infortunés qui en résultent. Ni le père ni la mère ne font un retour sur eux-mêmes et ne s'accusent; ils ne se dévouent pas au pauvre être que leur vice a créé. S'il n'est que ridicule et hideux, ils l'envoient mendier à leur profit au long des rues; si le mal est plus intense, si l'enfant est un cul-de-jatte incapable de se mouvoir, on en a honte, on le prend en haine, car il est coûteux à nourrir. La mère dit : « Ah! si le bon Dieu voulait le reprendre! » L'homme, plus brutal ou plus franc, dit : « Il ne crèvera donc pas, ce crapaud-là! » Les frères de Saint-Jean-de-Dieu accourent alors, ils arrachent ce malheureux à la faim, aux mauvais traitemens, à l'immoralité et l'emportent dans leur maison.

Il faut la visiter, cette maison, où l'on ne devrait entrer que tête nue, comme dans le temple de la charité. Nulle apparence; c'est triste et pauvre; on pénètre dans un avant-corps : à gauche, une loge de portier occupée par un pensionnaire qui a encore assez de main pour tirer le cordon et assez de jambes pour guider les visiteurs; à droite, un parloir; aux murailles un tableau représentant des frères de Saint-Jean-de-Dieu accueillant des enfans infirmes et l'arbre généalogique du refuge primitif de Grenade d'où sont sorties tant de maisons hospitalières. Près de la cheminée s'élève le buste d'Augustin Cochin. L'image de ce grand homme de bien est à sa place, là, au seuil de l'asile où l'oubli de soi-même et le dévouement aux autres sont de règle commune. Il n'est pas une

œuvre de bienfaisance à laquelle A. Cochin ne se soit associé, pas un effort vers une amélioration matérielle et morale qu'il n'ait encouragé, pas un rêve d'élévation intellectuelle, de soulagement de la souffrance, de combat contre la misère et le vice, qu'il n'ait caressé et souvent réalisé. Tant qu'il vécut, il fut l'âme de la charité de Paris ; il était aux Petites-Sœurs des Pauvres, aux frères de Saint-Jean-de-Dieu, aux fourneaux économiques, aux maisons de secours, à l'hôpital que construisit et que nomma son oncle ; il portait le pain aux aflamés, les consolations aux affligés, l'espoir aux désespérés ; sa vie a été une expansion de commisération ; ce fut un saint laïque que la foi conduisit aux actes qui sont la gloire même de l'humanité. Il aime les malheureux : Jean Ciudad peut le reconnaître pour un des siens.

Au-delà de ce pavillon d'entrée s'étend le jardin bien cultivé ; il y a plus de légumes que de fleurs, plus d'arbres fruitiers que d'arbres d'agrément : bien des bouches sont à nourrir dans l'asile et les plates-bandes font office de pourvoyeurs. La maison proprement dite est grande et forte ; on s'est souvenu des effets produits par le bombardement et l'on a choisi un solide appareil. Elle a été construite en vue même de sa destination, ce qui est rare à Paris, et elle a été aménagée dans d'excellentes conditions. A la parcourir, on comprend que l'architecte qui a dressé le plan avait des notions d'hygiène et qu'il savait que les enfans ont besoin d'air, de soleil et d'espace. Lorsque je me rappelle les salles sordides où mon enfance a traîné sur les bancs scolaires, j'estime que les petits infirmes admis dans l'asile de la rue Lecourbe sont mieux logés qu'on ne l'était de mon temps dans les collèges de Paris. De vastes couloirs de dégagement, d'amples escaliers, de larges dortoirs prenant jour par de hautes fenêtres sur le jardin, des parquets passés à l'encaustique et cirés, une salle de bain bétonnée, un promenoir abrité contre la pluie, prouvent le souci hospitalier dont on fut animé en commençant les constructions. Le régime alimentaire est abondant ; quatre repas par jour : à déjeuner, de la soupe ; à diner, de la viande et des légumes ; à goûter, du pain ; à souper, de la soupe et des légumes ; ceci, c'est l'ordinaire, comme l'on dit dans les casernes ; mais dès qu'un enfant exige une diète plus fortifiante, il mange de la viande à chaque repas, car la maison est avant tout une infirmerie.

Ce sont des malades que l'on soigne, mais ce sont aussi des enfans que l'on élève ; si l'on s'essaie, le plus souvent en vain, à redresser leurs membres, on tâche aussi de développer leur intelligence et même de leur apprendre un métier dont peut-être ils réussiront plus tard à tirer le pain quotidien. Les pensionnaires qui

sont en état de recevoir quelque instruction sont séparés en deux divisions : les petits et les grands ; on leur enseigne la sténographie, qu'ils traduisent en écriture vulgaire, ce qui, dit-on, les oblige à une réflexion plus attentive ; on leur donne des notions de grammaire, de géographie, de calcul et d'histoire, notions élémentaires appropriées à des cerveaux qu'une matière incomplète a parfois déprimés. Quelques-uns de ces enfans ont, néanmoins, une intelligence ouverte et apte à profiter de l'étude ; j'ai aperçu là des bossus ricaneurs et madrés qui ne font point mentir le vieux dicton et qui semblent prêts à toutes les saillies de l'esprit ; on le devine à leur physionomie, à l'expression de leurs regards, à leurs gestes ironiques, car, en présence des frères, ils se taisent et ne s'épanchent qu'avec leurs camarades. L'aspect des classes est lamentable ; lorsqu'on entre, tous les pensionnaires se lèvent ; pas un n'a la taille normale, tous sont de travers, appuyés sur des béquilles, la tête rejetée de côté par un cou difforme, soulevés de gibbosité, cagneux, bancroches, avec des fronts trop aplatis, des mains trop longues, des moignons au lieu de pieds, des jambes arquées, des nez démolis, des oreilles saillantes comme des ailes. Callot eût trouvé là des modèles pour ses assemblées de gnomes, hurlant derrière un ermite agenouillé. C'est pénible à regarder, plus pénible à concevoir. Ces pauvres enfans sont vêtus un peu à la diable, de toutes pièces ; on leur a taillé une veste dans une vieille redingote, on leur a fait endosser l'ancienne tunique d'un collégien délivré de l'université, on leur a mis aux épaules le sarrau abandonné avec des défroques épuisées ; les manches sont trop longues, les pantalons sont trop courts, les souliers sont trop larges : enfans de troupe de l'armée misérable et malade, trop heureux encore d'être couverts avec décence et d'être garantis contre le froid. C'est là le costume de la semaine, le costume ouvrier, que l'on peut, sans trop de précaution, déchirer en jouant et salir sur le sable du jardin ; le dimanche et les jours fériés, le costume est uniforme et bien compris pour des enfans : un pantalon et une blouse de drap léger par-dessus un tricot de laine.

La discipline est d'une extrême mansuétude ; les enfans s'y soumettent sans difficulté ; il est rare que l'on ait à punir, car si dans le frère de Jean-de-Dieu le pédagogue doit parfois être sévère, l'infirmier est toujours indulgent. Dans cet asile comme dans tous les établissemens scolaires, le même phénomène se produit. Le petit écolier et le grand écolier ne regimbent point contre la direction qu'on leur impose ; avant douze ans, après seize ans, il faut être maladroit pour ne pas maintenir les enfans dans une conduite raisonnable. Entre ces deux âges, cela est plus malaisé. L'écolier n'est

plus un enfant, ce n'est pas encore un adolescent, la nature accomplit en lui un travail de transformation; son être souffre et s'efforce, sans qu'il en ait conscience; bien souvent, presque toujours, il en résulte des incohérences qui n'étonnent point les médecins, mais auxquelles la plupart des maîtres ne comprennent rien. C'est l'âge des « lubies, » des violences, des colères sans motifs, des désespoirs sans cause; c'est l'âge nerveux, et l'enfant qui le traverse est bien peu responsable. Les proviseurs de lycée disent volontiers et sans plus réfléchir : « La quatrième est une mauvaise classe. » C'est précisément la classe qui correspond à l'âge des éclosions; les pensums n'y font rien, ni les arrêts non plus, ni les consignes. De l'enfant qui se débat contre un malaise vague, sans forme définie, sans siège déterminé, les maîtres d'étude disent : C'est un raisonneur; les bonnes disent : Comme il est obstiné! les mères disent : Il est bien difficile!.. En effet, le pauvre petit est difficile, obstiné et raisonneur : cela tient simplement à ce que c'est un malade; il faut le soigner et non pas le punir. Cette condition très pénible de l'enfance, résolument méconnue ou ignorée dans toutes les maisons d'instruction où j'ai regardé, elle a été étudiée chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont fait vœu de s'intéresser aux malades. Ils n'iraient peut-être pas aussi loin qu'un aliéniste qui me disait : « Pendant deux ans tous les enfans sont fous; » mais leur expérience leur a appris que l'inévitable perturbation subie par l'enfance exige les plus sérieux égards et une extrême modération disciplinaire. Aussi, dans ces heures critiques, ils redoublent de soins pour leurs élèves, ils les adoucissent, ils les attendrissent par de bons procédés et ne négligent point l'hygiène, qui a son utilité en pareil cas. Si cet âge est douloureux pour des enfans sains et bien bâtis, on peut se figurer quelles souffrances, parfois intolérables, il détermine chez ces pauvres êtres qui, comme le Triboulet du *Roi s'amuse* peuvent dire :

Triste et l'humeur mauvaise,
Pris dans un corps mal fait, où je suis mal à l'aise,
Tout rempli de dégoût de ma difformité,

et dont la famille s'est débarrassée au préjudice — au profit — de la charité chrétienne. C'est à ce moment que meurent ceux chez qui la vie n'est point de force à supporter leur infirmité. L'embryon qu'ils étaient ne peut atteindre un plus grand développement. L'effort l'épuise, il s'en va et laisse tomber sans regret cette guenille incomplète qui revêtait une âme. Ceux dont la mort fait élection partent le cœur radieux et les yeux fixés vers les splendeurs immortelles

que les frères hospitaliers leur ont fait apercevoir. « Le ciel est pour ceux qui y pensent, » disait Joubert. On y pense dans l'asile de la rue Lecourbe.

On ne prend pas seulement les infirmes dans cette maison du bon Dieu ; on y prend aussi les aveugles-nés que leurs maladies excluent de l'institut dont Valentin Haüy fut le fondateur. Avec leurs gros yeux laiteux, saillans hors de la tête, ils sont horribles à contempler ces malheureux pour lesquels il a été nécessaire d'organiser une classe spéciale, car ils exigent un enseignement particulier. Je les ai vus lisant leurs livres ponctués, écrivant à l'aide du poinçon et de la grille inventés par Braille, penchant la tête comme des oiseaux attentifs pour mieux saisir les modulations de la voix, regardant par le toucher, et remplaçant le sens qui leur manque par l'acuité des autres. Je suis entré dans la classe de musique ; cinq de ces enfans voués à l'obscurité perpétuelle, assis devant cinq pianos, jouaient cinq airs différens, au milieu desquels ne s'égarait pas leur professeur, vivant comme eux dans la nuit, sorti de l'Institut des jeunes aveugles, marchant à grands pas dans la chambre, jetant ses bras en avant, s'arrêtant tout à coup et faisant taire les élèves, dès qu'il m'entendit parler. Il toucha légèrement la manche de mon vêtement et parut surpris ; il frôla des doigts la robe du supérieur qui m'accompagnait et dit : « Bonjour, révérend père Gaëtan ! » Il l'avait reconnu : son toucher avait vu clair. A ma prière, les enfans reprirent le morceau interrompu : ils ne s'en tiraient point mal ; les aveugles sont passionnés de musique ; pour eux le bruit harmonieux est de la lumière.

Depuis une année environ, les frères de Saint-Jean-de-Dieu ont organisé dans leur asile ce qu'ils nomment une harmonie, c'est-à-dire un orchestre. Sous la direction de M. Alfred Josset, on tâche de donner aux pensionnaires « un talent d'agrément » qui sera peut-être un jour leur gagne-pain. Les enfans prennent plaisir à la classe de musique, et l'orchestre est nombreux. Pour des motifs que j'ignore, je n'y ai vu aucun instrument à cordes ; l'instrument spiritualiste par excellence, l'instrument qui seul a « une âme » est remplacé par les clarinettes, les cornets à piston, les ophicléides et les tambours. Si Marsyas venait là pour défier Apollon joueur de viole, il ne le trouverait pas. C'est de la musique de chambre qui a besoin de plein air pour ne pas être assourdissante. Les enfans arrivent, se traînant comme des crabes blessés ; on leur distribue leurs instrumens, ils se rangent selon un ordre déterminé, le professeur donne le signal et la tempête éclate. Jamais orchestre militaire n'a produit telle rumeur. Qu'importe ? Plus d'un de ces malheureux pourra sans doute, un jour, faire sa partie dans quelque

théâtre ou dans quelque guinguette, et en échange, il ramassera de quoi subvenir à ses besoins. Les métiers dont ils font l'apprentissage à l'asile sont très restreints, car ceux qui exigent un peu de force leur sont interdits par leur faiblesse même; il leur faut des métiers sédentaires, — ils ne peuvent marcher; — des métiers assis, — ils ne peuvent rester debout; on prend les plus valides pour en faire des tailleurs, des cordonniers et des brosiers. Parmi ceux-ci j'ai vu un petit bonhomme biscornu qui bouclait lestement le fil d'archal sur la « patte, » assemblait le pinceau de soies et troussait une vergette avec la rapidité et l'aplomb d'un vieil ouvrier. Celui-là a son pain assuré. Les tailleurs et les cordonniers travaillent pour leurs camarades; ils rapiècent les uns, rapetassent les autres. L'atelier de broserie est affermé à un entrepreneur qui fournit la matière première; il produit par année un millier de francs qui sont versés et dépensés à la maison.

Autrefois, on ne conservait les pensionnaires à l'asile de la rue Lecourbe que jusqu'à l'âge de dix-huit ans; ils avaient alors atteint leur développement possible. Ils avaient reçu quelque instruction, ils étaient dégrossis; l'Assistance publique les acceptait et les admettait à l'Hospice des incurables. Par suite de mesures récemment adoptées et qu'il me paraît difficile de justifier, l'Assistance publique leur a fermé ses portes. On ne peut rejeter ces malheureux sur le pavé et les réduire à étaler leurs difformités dans les rues pour exciter la compassion des passans; on les garde, on continue à les soigner, à les héberger, à les nourrir, au grand détriment des petits enfans rongés de maux dont ils occupent la place. L'asile a déjà été agrandi, il faudrait l'agrandir encore. Hélas! on ne peut visiter une maison hospitalière sans former le même vœu. Quel que soit le nombre, quelle que soit la dimension des asiles, quel que soit le genre d'infortunes que l'on y recueille, il y aura toujours des malheureux qui attendront à la porte. Les jeunes gens qui restent en hospitalité se rendent utiles dans la maison autant que leur infirmité le leur permet; ils aident à surveiller les petits, ils donnent un « coup de main » à la cuisine pour éplucher les légumes; clopin-clopant, trébuchant à chaque pas, ils essaient de ratisser les allées du jardin, et ils tendent les cordes au-dessus de la piscine quand vient la saison des bains; voici les mois d'été, on va pouvoir se baigner. Dans un coin du jardin, non loin de la vacherie, dans un endroit bien choisi que nulle construction ne domine, un grand bassin en ciment de Portland est alimenté par l'eau que vend la préfecture de la Seine. Tous les jours, pendant les heures chaudes, on y mène les enfans, ils mettent à nu leurs gibbosités, leurs déformations, leurs ankyloses et, sous la surveillance d'un frère, ils barbotent dans cette eau fraîche

qui les fortifie et les amuse. Être privé de bain, c'est une punition grave, mais comme elle est contraire à l'hygiène, on ne l'applique que dans les cas exceptionnels. En hiver, ces bains, qui sont aussi des bains d'air et de soleil, sont remplacés par des bains d'eau de Barèges, administrés dans une immense salle très bien aménagée.

La maison est disposée de telle sorte que la surveillance peut y être incessante; il est facile de voir ce qui se passe dans les quartiers d'étude et dans les dortoirs. La précaution n'est pas superflue, car il n'y a pas seulement des difformités physiques à l'asile : on y soigne les corps et l'on tâche d'y nettoyer les âmes. L'infirmerie même n'échappe point à cette inspection permanente. Elle contient beaucoup de lits; quatre ou cinq seulement étaient occupés lorsque je l'ai visitée. Deux ou trois petits enfans atteints de coxalgie semblent condamnés à l'horizontalité perpétuelle. J'en ai avisé un dont les mains et les ongles très propres indiquaient l'oisiveté; je lui ai dit : « Depuis combien de temps es-tu couché? » Il m'a répondu : « Depuis trois ans. » Un autre, un blondin, presque transparent à force d'être pâle, tenait à bras-le-corps un frère hospitalier qui lui peignait la tête. Près de lui, sur une chaise, était assis ou plutôt écroulé un grand garçon d'une jolie figure qui me regarda avec une indéfinissable tristesse; le cou, troué d'ulcères sanguinolens, a repoussé la tête presque sur l'épaule; la poitrine est étroite; la main noueuse a des ongles bombés, de cette forme à laquelle Hippocrate a donné son nom : encore un peu et il sera délivré. On venait d'apporter et de déposer sur un lit un enfant qu'une attaque avait abattu; la névrose s'ajoute aux scrofules; le visage est convulsé, il y a de la bave visqueuse et rosée aux bords des lèvres; c'est un épileptique; on le rendra à ses parens, qui le conduiront à la maladrerie de Bicêtre; il y regrettera la maison des frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Les petits malades s'occupent dans leur lit et tâchent de tuer le temps avant que le temps les tue : ils découpent des cartonnages, ils assemblent des jeux de patience, ils lisent des historiettes qui les enlèvent au milieu où ils sont immobilisés et les font rêver à des choses merveilleuses. Il faudrait envoyer là des livres, beaucoup de livres où ces petits trouveraient quelque pâture pour leur intelligence, quelque distraction à l'ennui qui pèse sur eux dans le lit qu'ils ne peuvent quitter. Mais ces livres, il est indispensable de les bien choisir; le révérend père supérieur se souvient que Jean Ciudad, libraire à Grenade, a déchiré ses livres profanes; il l'imité et détruit tout volume dont l'orthodoxie ne lui semble pas irréprochable. Je note le fait en guise d'avertissement aux donateurs, car je suis de ceux qui ne croient pas aux dangers du livre; malgré

tout ce que j'ai entendu dire à ce sujet, je n'ai jamais pu me figurer que l'imprimerie fût d'invention diabolique : j'ai même quelque propension à m'imaginer le contraire. Quoi qu'il en soit, ce serait un grand bienfait si les pensionnaires de l'asile, réduits à vivre étendus sur leurs matelas, avaient à leur disposition une bibliothèque qui renouvellerait leurs pensées et les sortirait du marasme qui les étreint. Je me rappelle, lorsque j'ai étudié les prisons, avoir été frappé de ce fait que les détenus lisaient de préférence les voyages. Les infirmes dont je parle sont aussi des prisonniers, prisonniers de leur corps, qui les condamne à la réclusion forcée, dont la mort seule leur fera grâce; eux aussi, pour échapper à eux-mêmes, ils doivent aimer les aventures en pays lointains, les histoires des Robinsons naufragés, que Dieu n'abandonne pas dans la détresse, et je voudrais les voir pourvus de ces livres qui endorment les angoisses de l'esprit et sont bons pour la santé morale.

Les élèves grands et petits que j'ai montrés au lecteur sont presque des valides : parmi ces infirmes, il y a les plus infirmes qui vivent, — est-ce vivre? — dans un quartier séparé. En vertu de cette figure de rhétorique que l'on appelle la synecdoque et qui prend la partie pour le tout, on les nomme les paralytiques. C'est le monde des cauchemars. Pas un sourire qui ne soit une grimace, pas un mouvement qui ne soit un effort, pas un geste qui ne soit une contorsion. La salle où ils rampent est vaste, elle aboutit de plain-pied à une large terrasse exposée au midi, où ils passent presque toute la journée au soleil, baignés de lumière, oxydés par le grand air, gloussant, se traînant comme des larves qui seraient la caricature de l'enfance. La nature est inépuisable dans ses débauches et dans ses inventions monstrueuses, elle semble se plaisir à démontrer que, si elle est la mère de toute beauté, elle est inimitable dans son art de créer la hideur. L'enveloppe est horrible, on dirait que, pour ne pas la voir, l'intelligence y sommeille. Là, dans ce quartier, nul travail; *a, b, c, d* peut passer devant les yeux, ce n'est qu'une image sans signification; il est possible qu'on la regarde; la voit-on? j'en doute; à coup sûr on ne la comprend pas. Sont-ce réellement des enfans issus du couple humain? En les voyant, on pense aux mandragores qui chantent et aux lupins qui, pendant les ténèbres, crient : La lune est morte! Accroupis le long des murs, s'étayant, pour marcher, d'un tabouret qu'ils font pivoter, s'aidant de deux béquilles, assis sur le fauteuil, d'où ils se laisseraient tomber s'ils n'y étaient retenus par une sangle, éclatant de rire sans prétexte, pleurant sans motifs, grouillant sur le parquet avec les ondulations maladroitement d'un amphibie qui chemine sur le rivage, ils ressemblent aux ébauches

d'une humanité antédiluviennne faite pour vivre sur les bords des marécages, à l'abri des forêts de cryptogames, au milieu des plésiosaures et de crapauds gigantesques.

J'ai senti quelque chose qui remuait sur mes pieds, j'ai baissé les yeux et j'ai vu un marmot qui paraissait avoir trois ans. Je l'ai pris dans mes bras et je lui ai dit : « Quel âge as-tu ? » Il a ouvert la bouche, j'ai failli le laisser tomber ; il a une denture d'adulte ; entre ses petites lèvres ses dents étaient tellement demesurées qu'elles m'ont fait peur. D'une voix rauque et forte il a répondu : « Quinze ans. Des bonbons ! des bonbons ! » L'un est choréique, la danse de Saint-Guy ne lui laisse pas une seconde de repos ; en lui tout s'agite ; la trépidation nerveuse le secoue ; le mouvement de la tête est perpétuel, l'étoffe du coussin sur lequel il s'appuie est usée, ses cheveux sont usés ; une ceinture de cuir l'attache à son lourd fauteuil, que le poids seul empêche de chavirer ; les genoux ont des détentes subites, on s'écarte de lui, car il lance des coups de pieds dont il ne s'aperçoit même pas. Un autre, aphasique et contourné, ne pouvant articuler une parole, ne pouvant marcher, car ses membres sont presque à l'envers, est enfoncé sur son siège ; la tête est retombée sur la poitrine ; de ses mains dont la longueur est extravagante, il tient un morceau de sucre qu'il tourne et retourne avec les gestes lents et pénibles d'une machine près de s'arrêter. L'attention de tout son être est concentrée sur son morceau de sucre, qu'il lèche par un geste animal ; quand on l'approche, il pousse des cris de détresse, cache son sucre et recommence à le lécher lorsque l'on s'éloigne de lui. Quelques-uns d'apparence un peu moins bestiale que les autres ne quittent point le frère, — frère Simon, — qui les garde : *Immanis pecoris custos*. Ils le suivent et semblent s'attacher à sa robe comme s'il en émanait quelque chose de maternel qui leur manque et dont ils ont besoin. Pour soigner ces pauvres êtres, les tenir propres, supporter leurs incohérences, calmer leurs accès de colère inconsciente, les amuser, les coucher, les lever, les faire manger, pour ne point répudier cette tâche qui rebuterait bien des mères, il faut avoir la foi et croire à la parole de celui qui a dit : « Le bien que vous ferez au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait ! »

Le 8 mars 1883, j'étais à l'asile : c'était la fête de saint Jean de Dieu, jour anniversaire de sa naissance et de sa mort. La maison était en rumeur, le nonce du pape y devait venir. Les enfants avaient revêtu leur costume des dimanches ; les bienfaiteurs, les bienfaitrices étaient là, pouvant se féliciter de tant de misères soulagées, de tant de bien accompli ; sans eux, deux cent dix enfants croupiraient sur leur paillasse entre la dépravation et la brutalité.

Je suis entré à la chapelle, j'ai entendu le bruit des béquilles sonnant sur les parquets ; c'étaient les pensionnaires qui venaient prendre place. Lorsque le nonce apostolique a élevé le saint sacrement pour donner la bénédiction, l'orchestre a éclaté, les tambours ont battu aux champs, les clairons ont retenti : trop de fanfares dans l'église de Saint-Jean-de-Dieu, du saint qui eut tant de douceur ; cela m'a choqué. Quand le salut a été terminé, on s'est réuni dans la grande salle, où les frères ont apporté sur leurs bras les impotens qui ne peuvent marcher. « L'harmonie » nous a donné un concert très bien dirigé par M. Josset. La fonction de chef d'orchestre, en pareille circonstance, n'est point facile : il faut battre la mesure par les gestes pour les voyans en faisant claquer les doigts pour les aveugles. Tout a été à souhait, et c'est avec sincérité que l'on a pu applaudir.

Pendant que l'on était en joie, je me suis esquivé ; j'ai gravi l'escalier jusqu'au dernier étage, j'ai pénétré dans la communauté, c'est-à-dire dans le quartier exclusivement réservé aux frères. Au-dessus de la porte, un seul mot : Silence ! Au mur du corridor étroit qui sépare les cellules placées vis-à-vis l'une de l'autre, je vois une pancarte, et je lis le nom des frères de Saint-Jean-de-Dieu qui sont morts en profession ; la liste est longue ; trop de fatigues accablent ces infirmiers de la charité ; ils meurent rapidement, comme ils ont vécu, pleins de foi et vêtus du scapulaire. Les chambres sont petites ; les détenus de Mazas seraient mécontents s'ils étaient logés de la sorte ; une couchette maigrelette, un buffet-armoire, une table de bois blanc, une terrine, un pot pour la toilette ; à la muraille quelque image de piété qui est un souvenir de la famille ou l'indice d'une dévotion particulière. L'on a fait vœu de pauvreté, cela se voit, vœu de ne rien conserver et de tout donner aux infirmes. A quatre heures du matin, on se lève, et l'on se couche à dix heures du soir après avoir besogné tout le jour. Chaque nuit, un frère veille et porte secours aux enfans qui peuvent réclamer ses soins. « La journée passe vite, me disait un frère ; nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. » Jean de Dieu avait coutume de répéter : « Faites le bien ! » Cette parole n'a pas été prononcée en vain ; elle vibre dans le cœur de ses disciples : on s'en aperçoit à leurs œuvres.

TÊTE FOLLE

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Le dimanche fixé pour la solennelle rencontre était venu ; les vieux chevaux blancs et leur cocher sexagénaire attendaient dans la cour de Kerlan que les deux dames fussent prêtes, mais celles-ci tardaient à descendre, la toilette de Laure se prolongeant ce matin-là, bien contre son gré.

— Ne pourriez-vous, ma chère petite, choisir dans votre garde-robe quelque chose de plus modeste ? lui avait dit timidement M^{lle} Nonne, lorsqu'elle s'était montrée tout habillée pour la messe.

— De plus modeste ! répéta Laure en se récriant. Vous ne trouvez pas modeste une robe de laine grise ?

— Est-elle en laine grise, mon Dieu ! Vous aurez peine à me persuader cela. Si fait pourtant ! Oh ! cet art des couturières parisiennes !.. C'est donc la forme... le je ne sais quoi qui la rend si élégante ?.. Si vous retiriez ?..

— Le je ne sais quoi ?.. ce serait difficile ! dit Laure en riant pour dissimuler sa mauvaise humeur.

— Seulement ce flot de rubans posé sur l'épaule. Et puis laissez-moi fermer davantage la petite ouverture en carré, .. c'est cela ! Dans votre intérêt, je vous en prie, Laure, mettez de préférence ce chapeau, vous savez ?.. qui baisse sur le front, qui vous va mal, à ce que vous prétendez. Cela vaudra mieux, croyez-moi.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 juin.

Et comme la jeune fille obéissait en silence, avec de petits mouvemens brusques et saccadés qui trahissaient le dépit, M^{lle} Nonne poussa un soupir :

— Hélas ! vous êtes encore trop belle !

— Dites que je suis mise comme une femme de chambre, s'écria Laure s'abandonnant enfin à une colère d'enfant gâtée. Je ne peux emprunter pourtant les habits de Corentine ; je porte ce que j'ai. M^{me} d'Erquy s'aviserait-elle par hasard de me prescrire le sac et la cendre ? Si elle n'est pas contente, j'y renonce.

— De grâce, calmez-vous ! Songez que nous sommes des gens si arriérés, si rétrogrades, que nous n'avons rien vu, que tout nous étonne. Tenez, une dernière exigence. Permettez-moi de relever vos cheveux ou de les enfermer dans un réseau, mais enfin de vous coiffer comme tout le monde...

— Oh ! quant à cela, jamais !

— Laure ! cette chevelure flottante a déjà scandalisé M. Le Goff ; il me l'a dit ! Quel effet produira-t-elle sur votre grand'mère ?

— Jamais ! Sans mes cheveux au vent, je ne suis plus moi-même.

— Mais, mon enfant, la circonstance est si grave, et ce serait là une si petite concession !

— Vous appelez cela une si petite concession, cacher mes cheveux ?

— Pour l'amour de moi, Laure !

La jeune fille lui planta deux baisers sonores sur les joues, mais en s'obstinant.

— Allons ! dit Nonne avec un nouveau soupir, à la grâce de Dieu ! Nous manquerions la messe.

— Mademoiselle Blondet, cria Laure, appelant sa gouvernante en témoignage, ne suis-je pas fagotée ? Peut-on me reprocher d'être coquette ? Heureusement ce n'est qu'une fois par hasard, qu'on s'enlaidit comme cela !

Le temps était beau. La route, au sortir de la lande, devenait montueuse peu à peu ; elle courait entre deux remblais de terre rougeâtre couronnés d'une haie de prunelliers et de cerisiers sauvages, vers les bois qui aboutissent à la fertile vallée du Léguer. Celle-ci se creuse verdoyante, avec ses fraîches prairies et ses riches vergers, au pied de coteaux rocheux, crénelés de ruines et tapissés de forêts. Laure oublia bien vite les petits nuages de la matinée ; elle était de ces heureuses créatures qui se laissent distraire par le vol d'un papillon. Cependant une préoccupation tout à fait étrangère à celle qui absorbait M^{lle} de Kerlan jetait par intervalles une ombre sur son joli visage. Elle n'avait pas reçu la veille cette lettre de son père qui jusqu'alors était arrivée quotidiennement avec une invariable

exactitude, et les dernières nouvelles parties de Kerlan eussent mérité une prompt réponse. C'était un bulletin de victoire, un peu prématuré peut-être : — Nous entrons dans la place ! avait écrit Laure.

La messe était commencée quand l'attelage poussif, aux lentes allures, s'arrêta devant le petit cimetière qui entoure une église en partie romane, curieuse comme toutes les églises des moindres bourgs de Bretagne, mais fort pauvre, M^{me} d'Erquy, la seule grande propriétaire du pays, réprouvant le luxe, même dans la maison du Seigneur, et réservant ses aumônes pour vêtir Dieu dans ses pauvres plutôt que sur ses autels, comme elle avait coutume de le dire assez noblement.

Quelques gars flânaient encore sous le porche, mais les fidèles d'ailleurs étaient nombreux et dévotement agenouillés sur les dalles, quoique moins recueillis qu'à l'ordinaire ; on leur donnait aussi ce dimanche-là trop de sujets de distraction ! La dame d'Erquy, que ses infirmités obligeaient le plus souvent à entendre la messe chez elle, venait de fendre la foule, soutenue par M. Armel, pour atteindre le vieux banc seigneurial tout vermoulu, et, à présent, dans le banc parallèle, de l'autre côté du chœur, une brebis étrangère, d'espèce inconnue, se glissait sur les pas de la demoiselle de Kerlan ! Pourquoi celle-ci abandonnait-elle sa paroisse ? Quelle était cette princesse avec ses grands cheveux d'or ? On chuchotait. Comme M. Armel avait vite tourné la tête ! Cependant de chaque côté du lutrin, où figurait un seul ophicléide, médiocrement embouché, deux paysans marchaient à grands pas de long en large, se renvoyant les phrases du *Gloria*, celui-ci d'une voix de basse profonde, celui-là en fausset, l'un trop petit pour ses vêtements d'église qui traînaient derrière lui, celui-là montrant de longues jambes sous une chape beaucoup trop courte, tous les deux chantant faux à l'envi. Personne, dans cette simple assemblée pour laquelle un pain de seigle remplaçait la brioche bénite et qui portait à l'offrande un écheveau de chanvre filé, ne les avait jamais trouvés ridicules ; mais Laure, étrangère à ces naïves cérémonies du culte des campagnes, réprima non sans peine une irrésistible envie de rire quoiqu'en même temps son cœur battît de crainte, car l'œil de sa terrible grand'mère devait être sur elle. Furtivement elle regarda dans la direction du banc seigneurial ; elle entrevit un profil crochu et sévère sous une capote de forme antique ombragée d'un voile noir et affecta aussitôt de reporter son attention sur les pierres tombales du chœur, qui, usées par les pas et les genuflexions, recouvraient la dépouille mortelle des seigneurs de La Ville-Revault. Puis elle ouvrit son livre, essayant de suivre l'of-

fice, mais entre la page et ses yeux, il y avait toujours ce profil crochu, cette capote noire, et un aimant irrésistible la forçait à se tourner de leur côté. Armel n'était occupé que de sa belle cousine, M^{lle} de Kerlan elle-même ne pensait pas uniquement à prier Dieu quoiqu'elle lui demandât avec ferveur de terminer à souhait l'aventure. Seul l'abbé Le Goff, rencogné dans sa stalle, paraissait impassible. Le recteur, jeune homme au visage ascétique, fit ce jour-là son sermon en français; il prêchait en breton ordinairement, mais il crut devoir manquer à ses habitudes; soit par hasard, soit à dessein, il parla de la charité, du pardon des injures; il en parla d'une façon simple et touchante qui tout à coup réveilla chez Laure des sentimens de respect. Et la grand'messe s'acheva, de plus en plus mal chantée, en laissant à tous ces cœurs pleins d'appréhension, de révoltes ou d'angoisse, le temps de se calmer, de s'aguerrir ou de se soumettre. M^{lle} de Kerlan sortit la première avec Laure. Tous les paysans étaient maintenant rangés dans le cimetière se poussant à la façon d'une troupeau de moutons. Ce n'était pas une belle population; les hommes petits, trapus, taciturnes sous leurs chapeaux à grands bords, les femmes chétives et malpropres; nombre d'enfans infirmes. L'habitude que gardent leurs mères de chevaucher jambe de-ci jambe de-là jusque dans la période la plus avancée de leur grossesse en est cause, dit-on. Beaucoup de mendiens plus déguenillés que partout ailleurs. Au milieu de cette foule qui se pressait autour d'elle, craintive et curieuse, à la fois, Laure reconnut la figure farouche de Loïc Guern adossé contre le mur pour la voir passer. Au même instant, M^{me} d'Erquy franchissait avec son petit-fils le seuil de l'église. Nonne s'approcha d'elle d'un air anxieux, presque suppliant, tandis que Laure s'avancait à son tour et saluait, les yeux baissés, un peu inquiète de ce qui allait suivre. La comtesse pâlit étrangement et, comme si une défaillance l'eût prise au moment décisif, laissa échapper son livres d'heures. En un clin d'œil, Laure l'eut ramassé; avec une grâce timide, elle le lui présenta :

— Je vous remercie, dit lentement la vieille dame; je vous remercie, ma...

Ne voulant pas dire : mademoiselle, ne pouvant s'imposer de dire : ma fille, elle s'arrêta, puis par une résolution brusque se tourna aussitôt vers M^{lle} de Kerlan :

— Vous savez, Nona, que je vous ai priées toutes deux de dîner avec nous? Donne-moi le bras, Armel.

Mais il se trouva qu'Armel avait disparu après avoir dit un mot à l'oreille de Nonne, qui, à son tour, fit un signe, auquel Laure obéit en allant offrir son bras à M^{me} d'Erquy. Il y eut, de la part de cette

dernière, une seconde d'hésitation, puis elle prit son parti, et, appuyée sur la jeune fille, traversa le cimetière, le village ensuite, tandis que les paysans ébahis se demandaient : — Que lui est donc celle-là, qu'on n'avait jamais vue ? — Question à laquelle le vieux maître Jacques de Kerlan répondait, tout gonflé d'importance : « Comment ! vous ne savez pas ? C'est la fille de M. Jean, la demoiselle d'Erquy. » L'épreuve fut rude pour la comtesse. A peine lui eût-il coûté davantage de se montrer publiquement dans cette attitude familière avec Laura elle-même, la mère de cette Laure qui lui avait tout emprunté apparemment, car il n'y avait rien dans ses traits ni dans sa tournure qui rappelât le type inaltéré jusque-là des d'Erquy. Le sourire, comme le fit plus tard observer Nonne, était bien celui de Jean, mais Jean souriait si peu à La Ville-Revault ! C'était dans un milieu plus conforme à ses goûts qu'on avait pu le voir autrement qu'irrité ou morose. Et toute la tendresse volée à sa famille s'était depuis vingt ans reportée sur cette petite personne en costume de baladine qui venait maintenant s'asseoir, comme si elle en avait eu le droit, au foyer des ancêtres ! Combien fallait-il, pour se résoudre à cette humiliation, désirer le retour du fils prodigue ! « Le sort en est jeté ! » se disait M^{me} d'Erquy ; mais il lui fut impossible toutefois de prononcer un mot durant le trajet, assez court par bonheur, qui sépare l'église du château. Nonne et Armel, qui s'était retrouvé sur le chemin inopinément, supplèrent à ce mutisme par leur loquacité quelque peu fiévreuse. Puis, aussitôt arrivés, on se mit à table ; tous les dimanches le recteur prenait au château le repas de midi ; sa présence expliqua suffisamment qu'aucun sujet délicat ne fût même effleuré tout d'abord. Pendant ce dîner matinal une discussion qui suffit à amuser le tapis s'engagea entre lui et l'abbé Le Goff. Les deux prêtres jugeaient différemment la conduite d'un desservant des environs qui avait prêché de la façon la plus révoltante, disait avec indignation le chapelain de La Ville-Revault, contre le pèlerinage de Saint-Cadou.

— Contre un pèlerinage ? répéta M^{me} d'Erquy en relevant brusquement ses lunettes.

— Distinguons, essaya d'expliquer le jeune recteur. Il ne prêche pas contre le pèlerinage même, il attaque la manière dont on le comprend et les abus auxquels ce pèlerinage donne lieu.

Mais l'abbé Le Goff interrompit : — Madame, vous connaissez la Marja ? Cette femme gagnait sa vie en se chargeant de neuvaines pour le monde. Elle emportait des vêtements qu'elle faisait toucher aux reliques, elle rapportait parfois jusqu'à trente bouteilles remplies à la fontaine, et chacun payait selon ce qu'il recevait d'eau. Eh bien ! l'abbé Lormel a persuadé à ses paroissiens qu'un pèlerinage

ne pouvait avoir de vertu qu'autant qu'on le faisait soi-même et qu'un vil trafic, — c'est l'expression dont il s'est servi pour qualifier l'intermédiaire de la Marja, — ne devait pas trouver place dans un acte semblable. Qu'en résulte-t-il? Tout le monde n'a pas le temps de faire six lieues pour se débarrasser de la fièvre, on ne va donc plus à Saint-Cadou.

— Tant mieux! le docteur y gagne des malades, dit Armel en riant.

Mais sa grand'mère lui jeta un coup d'œil que Laure saisit au passage et qui l'avertit qu'elle ferait bien de marcher avec prudence sur le terrain dangereux des questions religieuses. Aussi fut-elle presque effrayée lorsque le recteur reprit en s'adressant à elle :

— Mon Dieu! un prêtre est souvent bien embarrassé en ce pays pour ne pas pactiser avec la superstition et pour éviter en même temps de blesser les bonnes âmes. Je suis obligé, moi-même, de laisser dans le sanctuaire des images de bois peint qui prêtent à rire, quelques-unes d'entre elles du moins... Je vois, mademoiselle, que vous êtes de cet avis.

Laure se rappelait, en effet, trop vivement un saint Tugdual liant le dragon à l'aide de son étole, qui l'avait frappée comme voisin de la caricature, et sa physionomie sincère la trahit.

Ce fut sur elle cette fois que se posa, plus sévère que jamais, le regard de la comtesse.

— Qui donc oserait rire, monsieur? riposta l'abbé en s'échauffant. Ces beaux gars de la nouvelle école probablement, qui doutent de tout depuis qu'ils savent lire! Les aïeux n'ont pas ri, jamais ils ne se sont scandalisés. Rappelez-vous le tort irréparable que s'est fait votre prédécesseur en remplaçant la statue de saint Nodez. Vous n'ôteriez pas de l'esprit des anciens de cette paroisse qu'elle n'ait marqué son départ d'un miracle. Elle a pesé si lourdement sur les épaules de celui qui la transportait hors de l'église que le malheureux, effrayé, dut s'arrêter, déclarant qu'il ne ferait point un pas de plus. Et saint Nodez, conclut triomphalement l'abbé, restera dans la sacristie!

— D'où je n'ai nulle envie de le bannir, croyez-le, dit en souriant le recteur.

— Méfions-nous des innovations, reprit M. Le Goff avec son clignement d'œil malin; vous ne seriez que trop disposé à y verser, mon cher recteur... oh! par excès de zèle, je le sais bien; mais mon âge me permet de vous faire la leçon. Avez-vous très sagement agi en refusant la redevance d'œufs et de beurre que l'on offre au prêtre chaque année quand il va bénir les étables et

les maisons? Il me semble que les paysans sont humiliés de ce refus, qu'ils ne croient plus la bénédiction aussi bonne parce qu'ils ne l'ont point payée, enfin que l'exemple est tâcheux pour les communes voisines, qui trouveront fort dur maintenant d'approvisionner le panier de l'enfant de chœur, puisque les gens de chez nous en sont dispensés.

Le recteur rougit comme si on lui eût réellement reproché un tort grave et concentra toute son attention sur la crêpe qu'il avait dans son assiette.

— Celui qui a chassé les vendeurs du temple serait, je crois, avec vous, monsieur le recteur, fit observer doucement Nona.

— M. le recteur sait sans doute mieux que nous ce qu'il convient de faire, dit M^{me} d'Erquy, de sa voix âpre et brève aux inflexions gutturales, mais l'abbé n'a pas tort; il y a toujours péril à se singulariser.

Laure crut sentir que l'avertissement s'adressait à elle plutôt qu'à tout autre. Combien elle devait, en effet, paraître singulière!.. Une petite fille à peau de cuivre ou d'ébène, avec un anneau dans le nez, n'eût certainement pas étonné cette grand'mère plus qu'une Parisienne habillée à la mode et ne lui eût pas été plus étrangère. Qu'eût-on dit, en outre, si elle avait parlé au lieu de rester bouche close? Cela ne pouvait durer pourtant... Elle parlerait, à la fin, elle parlerait avec sa franchise habituelle, quitte à être exorcisée par l'abbé Le Goff! — Mais pour cela, elle attendrait d'être soutenue par son père. Pauvre père! que deviendrait-il dans un pareil milieu? Pourrait-il s'empêcher de casser les vitres à chaque instant? Et qu'en résulterait-il? quel *tolle* ne manquerait pas d'éclater lorsque, pour si peu de chose, on traitait M^{lle} Nonne d'originale, le recteur de brouillon et de jacobin, Armel lui-même de sceptique gâté par les voyages et les fréquentations exotiques? Sans doute il ne ferait pas de longs séjours dans cette sinistre forteresse, d'où il avait réussi à s'échapper une fois.

On passa de la salle à manger dans le salon au moment où le cartel en écaille incrusté de cuivre terni sonnait une heure qui était apparemment celle du catéchisme précédant les vêpres, car le recteur prit aussitôt congé. M. Le Goff le suivit, comme c'était son habitude, et enfin M^{me} d'Erquy adressa directement la parole à sa petite-fille.

— J'ai voulu vous voir, mon enfant, lui dit-elle, pour vous charger d'une mission,.. la mission d'avertir votre père, qui depuis longtemps, vous le savez, n'est plus en rapport avec moi, qu'il sera le bienvenu à La Ville-Revault quand il lui conviendra d'y rentrer. Vous lui direz, ajouta-t-elle, tandis que le genre d'attendrissement

qui s'empare des vieillards quand ils parlent de la mort, humectait ses paupières rougies, vous lui direz que vous avez trouvé ici une vieille femme bien près de sa fin, et il se hâtera peut-être.

— Oh! madame, balbutia Laure, je suis sûre qu'il n'attendait qu'un mot qui l'autorisât...

— Eh bien! ce mot, vous le lui écrirez de ma part, de la part de votre grand'mère, reprit avec effort M^{me} d'Erquy.

Et elle tendit à Laure une main décharnée sur laquelle celle-ci posa ses lèvres en s'inclinant. A son tour, l'aïeule lui mit au front un de ces baisers officiels qui peuvent sceller entre ennemis de la veille le traité de paix conclu à contre-cœur peut-être. Laure avait désormais une famille. N'en ayant jamais senti le besoin, elle ne songea nullement à s'en réjouir. Son père serait content, ce point seul importait, et un pas difficile était franchi. Elle espérait s'en être convenablement tirée, si peu experte qu'elle fût en politique.

Une sorte de détente agréable suivit les émotions de la matinée. Armel fit à sa jeune cousine les honneurs du parc, qui, sur une pente abrupte, descend du haut de la colline jusqu'à la rivière, encaissée à cet endroit dans des rochers qui rétrécissent le vallon et lui prêtent l'aspect le plus romantique. Ils parcoururent la futaie peuplée de géans centenaires, la gareune toute pleine de cette humidité aux parfums mélancoliques qui annonce l'automne, puis, à travers d'épais taillis, ils gagnèrent les bords du Léguer.

— C'est une forêt plutôt qu'un parc, disait Laure; ces sentiers sont tout effacés. On ne doit pas souvent venir de ce côté.

— Oh! depuis longtemps ma grand'mère ne dépasse plus la terrasse, répondit Armel; tout cela est revenu à l'état sauvage; d'ailleurs la vraie forêt n'est pas loin. On peut entendre dans le silence le bruit de la cognée des bûcherons.

— Et, reprenait Laure, mon père enfant s'est promené ici avant moi! Il me semble que tous ces beaux arbres pourraient me raconter ce qu'il a pensé sous leur ombre. Quels jolis panaches blancs au bord de l'eau!.. La reine des prés, dites-vous? Ce nom lui sied.

Tandis qu'Armel dégringolait les rochers pour aller cueillir dans le lit même du ruisseau la fleur admirée, dont il lui apporta une gerbe :

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, vous vous rompez le cou... Non, n'est-ce pas? les marins sont si forts en gymnastique! Merci!.. O la délicieuse odeur d'amande!.. Sommes-nous loin maintenant de ce fameux chêne dont papa m'a tant parlé, qui a une légende sinistre?

— Vous voulez dire sans doute le chêne de la Sorcière? Non, il

est situé plus haut, sur la lisière du parc, près de la maison du garde. Nous avons tout le temps de lui rendre visite. Venez...

Chemin faisant, il lui raconta la légende. Chacun sait qu'en Bretagne, comme dans beaucoup d'autres provinces de France, mais en Bretagne plus qu'ailleurs, un animal fantôme, la grand'bête, va tourmenter le bétail dans les champs et rôder autour des étables. C'est en vain qu'on lui donne la chasse. Elle change de forme à tout instant et disparaît quand on croit en approcher. Les coups de fusil ne l'atteignent jamais; du reste, elle ne fait pas grand mal. D'aucuns disent que c'est quelque âme en peine forcée d'errer dans les ténèbres. Il y a bien des années, peut-être même des siècles, un chien blanc, de taille démesurée, passait chaque nuit devant la maison du garde, qui était alors une petite ferme, et c'était un concert d'aboiemens furieux de la part des autres chiens du voisinage. Le fermier, qui demeurait seul avec sa fille et sa servante, ne doutait point que ce ne fût la bête, et il avait grand'peur. Cependant un beau jour, il rassembla son courage et, sans rien dire, porta son fusil à l'église pour le faire bénir, puis attendit le coup de minuit. A cette heure-là toujours le chien blanc traversait comme un trait la cour de la ferme. Un beau clair de lune permettait de distinguer les objets; le fermier, abrité derrière la porte de l'étable, visa et fit feu. Il entendit un cri perçant, comme un cri de femme, puis la chute d'un corps lourd. Alors saisi de peur, il se barricada en compagnie de ses vaches, et n'osa plus sortir jusqu'à l'aube. Lorsqu'il s'y décida enfin, savez-vous ce qu'il vit? Un cadavre ensanglanté,.. un cadavre qui n'était pas la grand'bête ni un chien quelconque, mais celui de sa propre fille...

— Quelle horreur! s'écria Laure, qui avait écouté avec un extrême intérêt. La malheureuse passait donc par hasard au moment même?

— Il est à croire, répondit Armel, enchanté de son succès de narrateur, que le chien fantôme n'avait jamais été autre que la fille du fermier, laquelle, ayant des rendez-vous nocturnes, avec un amoureux, je suppose, exploitait les superstitions du pays pour éviter d'être suivie.

— Et que devint son misérable père, l'assassin? Il mourut de désespoir sans doute?

— L'histoire ne dit pas cela. Tout porte à croire, au contraire, qu'il se consola vite d'avoir tué une sorcière.

— Une sorcière?

— Vous pensez bien que l'existence de la grand'bête ne pouvait être revoquée en doute; tous les paysans d'alentour l'avaient vue aussi clairement que je vous vois; c'était sur la grand'bête

qu'avait tiré le fermier, et si sa fille était tombée, c'est qu'affidée du diable, elle prenait chaque nuit cette forme pour aller au sabbat.

— Était-on vraiment assez ignorant, assez stupide dans ce temps-là pour admettre de bonne foi une pareille supposition ?

— L'était-on?.. Ma chère cousine, on l'est toujours, et personne ne révoque en doute à l'heure qu'il est l'histoire de la sorcière. Cet endroit-ci est mal famé. On n'y passe jamais à nuit close sans faire le signe de la croix, car le chien blanc revient...

Ils étaient arrivés devant un chêne membru, dont la cime seule se couronnait désormais de feuillage, tandis que les branches inférieures, complètement mortes, s'étiraient comme de grands bras noueux et desséchés.

— C'est sous ce chêne, dit Armel, que la sorcière rendit son âme au diable, qui lui avait prêté des déguisemens immondes. Son père fut guidé jusqu'ici par des traces de sang. Elle s'était traînée hors de l'enceinte de la ferme, espérant pouvoir fuir...

— Ou rejoindre son amant? dit tristement Laure. Pauvre fille!

— L'amant est de mon invention; on n'en a jamais parlé.

— Quel étrange pays que le vôtre!.. et comme il me semble que j'y aurais peur!

— Pourquoi? Vous y seriez au milieu de bonnes gens. S'ils égaient leurs veillées d'hiver par des contes à dormir debout qui passent ainsi de génération en génération, je n'y vois pas grand mal.

— Vous appelez cela égayer, quand moi j'ai le frisson?

— Viens donc dire à ma cousine que tu n'as jamais vu la grand'bête depuis tantôt trente ans que tu demeures ici, dit Armel en appelant du geste une paysanne maigre et brune, qui, assise sur le pas de la porte du garde, savourait le repos dominical en égrenant son chapelet. Il faut que vous connaissiez Jeannie Guern, la bonne Jeannie, ma nourrice, ajouta-t-il en posant la main sur l'épaule de la paysanne, qui était accourue, l'air heureux, à son appel. — Tout le monde va bien chez vous, Jeannie?

— Tout le monde va toujours bien, monsieur Armel; ni mon homme ni mes enfans n'ont jamais eu, vous le savez, seulement une maladie, sauf mon pauvre Loïc, qui est, on peut le dire, la misère de la maison. Mais on croirait que le contentement arrête ses accès, car, depuis que vous êtes ici, il n'en a pas eu de bien forts.

— Ses accès? répéta Laure.

— Oui, not' demoiselle. Quand cela le prend, il jette un cri, il tombe, ce n'est plus qu'une masse. On le frapperait, on le brûlerait vif

qu'il ne sentirait rien, et l'écume lui sort par la bouche ; longtemps après qu'il est revenu, la face reste violette. C'est une frayeur quand il était petit qui l'a mis dans cet état-là. On nous avait dit qu'une frayeur aussi le remettrait ; on l'a jeté à l'eau par surprise, ça ne l'a pas guéri ; on lui a fait boire des raclures d'ossemens,.. c'est souverain pour qui a le mal de Saint-Jean, rien n'y a fait. Nous avons pourtant consulté tout le monde, le médecin, M. le recteur et le rebouteux,.. jamais plus il ne guérira... Je sais ça depuis longtemps.

La mère de Loïc essuya ses yeux du coin de son tablier.

— Quand il est quelques semaines sans tomber, les idées lui reviennent. Il n'en a pas beaucoup, c'est vrai, mais celles qu'il a lui tiennent à la tête, il n'en veut pas démordre. Pourvu qu'on le prenne par la douceur, il comprend tout aussi... oh ! bien mieux qu'on ne croit. Tenez, si quelqu'un s'avisait de mal parler de vous, monsieur Armel, vous le verriez dans ses colères... Je défiera personne de l'arrêter ; il devient fort comme un taureau... Mais c'est rare, et il faut qu'il ait quelque bonne raison. Autrement je ne connais pas de fille plus douce que mon pauvre gars ; il m'a aidé à élever ses petites sœurs,.. et, tel qu'il est,.. on en dira ce qu'on voudra, mais Loïc, de tous mes enfans, est mon préféré,.. acheva la bonne femme en regardant Laure. Les mères sont comme ça ! Vous aussi, vous l'aimez bien, monsieur Armel ?

— Oui, dit Armel, je donnerais beaucoup pour le soulager seulement, pauvre Loïc !

— Il ne vous a déjà coûté que trop en médicamens ; mais maintenant, voyez-vous, j'en ai fait mon deuil ; il faut le laisser au bon Dieu, qui le guérira un jour dans son paradis. Je disais deux dizaines de chapelet pour ça quand vous êtes passé. Je vas en dire une troisième pour vous à présent.

— Merci, ma bonne mère !

— Pour vous et pour la demoiselle, reprit Jeannie Guern avec un malin sourire.

Une vive rougeur passa sur le front d'Armel. Laure n'écoutait pas ; elle regardait le vieux chêne et lui trouvait l'air sinistre sur son tapis de bruyère.

— La demoiselle est de Paris ? demanda Jeannie Guern.

Armel fit un signe de tête affirmatif.

— En tout pays bonnes gens, reprit poliment la nourrice, — qu'elle ne crût guère à ce dicton, Paris représentant pour elle, comme pour la plupart des Bretons, Sodome et Gomorrhe.

Lorsqu'ils rentrèrent au château, M^{me} d'Erquy et Nonne de Kerlan n'étaient plus dans le salon. Réflexions faites, ces dames avaient

décidé d'un commun accord que la place de Laure était désormais à La Ville-Revault, où son père la retrouverait installée en enfant de la maison. Laure pourrait rester le soir même, ses malles lui seraient envoyées avec M^{lle} Blondet. En attendant qu'elle consentît à cet arrangement, on lui préparait sa chambre, la chambre bleue, l'ancienne chambre de Jean. Sans se douter de rien, et tandis qu'Armel courait chercher dans une pièce voisine pour les lui faire voir des photographies rapportées de ses voyages, la jeune fille s'assit, un peu lasse, auprès d'une grande table ronde qui occupait le milieu du salon. Il était lugubre, ce salon, avec ses tapisseries effacées. La tristesse y tombait sur vous comme un suaire de glace. Pour se distraire de cette impression, elle ouvrit au hasard un journal de Paris, arrivé dans la matinée. La bande en était restée intacte, personne n'ayant songé encore à la déchirer. M^{me} d'Erquy ne s'intéressait qu'à la petite feuille locale; l'abbé n'était pas revenu des vêpres et Arnel avait oublié, au milieu des vives impressions de ce dimanche-là, qu'il existât au monde quelque chose de semblable à la politique. Effleurant du regard les deux premières pages, Laure atteignit les nouvelles du jour et les parcourut d'abord avec indifférence. Tout à coup elle pâlit affreusement, sa main se crispa sur son cœur... L'oiseau en train de gazouiller au sommet d'une branche fleurie n'est pas atteint plus brusquement par le plomb qui lui brise l'aile et arrête sa chanson pour toujours. Un cri déchirant retentit jusqu'à l'oreille d'Armel :

— Mort!

Non, elle n'y pouvait croire... Et rien ne l'avait avertie,.. et cela tenait en deux lignes... Il était mort,.. lui, son père,.. son tout,.. quand elle l'attendait!.. Mort loin d'elle!.. ce silence, c'était la mort... Arnel rentra éperdu pour retrouver sans connaissance celle qu'il venait de laisser insouciant et gaie. Il la souleva entre ses bras : avec quel mélange d'effroi, d'amour et de désespoir!.. Il appela, et M^{lle} de Kerlan accourut, suivie à quelques pas de distance par M^{me} d'Erquy. Qu'était-il arrivé? Les doigts glacés de Laure serraient encore le journal, qu'ils avaient déchiré dans une convulsion. Tandis que M^{lle} de Kerlan prodiguait tous les soins indiqués en pareil cas, M^{me} d'Erquy lut à son tour : « Le monde des lettres vient de faire une perte cruelle et imprévue. Hier, au foyer du Théâtre-Français, une attaque d'apoplexie foudroyante a frappé M. d'Erquy, l'auteur dramatique dont nous annoncions récemment la candidature à l'Académie. Depuis plusieurs jours, il était souffrant, mais n'avait rien changé à ses habitudes. La mort le prend en pleine vie, en plein talent, en plein succès. Les rôles de sa dernière comédie, supérieure, assure-t-on, à tout ce qu'il avait

encore produit et qui devait être jouée cet hiver, étaient déjà distribués. »

M^{me} d'Erquy tomba lourdement à genoux : — Mon fils!.. Je ne le verrai plus. Il n'aura même pas su que je lui pardonnais!.. Trop tard! répétait-elle en serrant ses tempes grises d'un geste de folle, j'ai pardonné trop tard!.. Jean, mon enfant, Jean, où es-tu?

Laissant aux mains d'Armel Laure toujours immobile, Nonne de Kerlan revint auprès de sa vieille amie : — Du courage! lui dit-elle, puisque c'est la volonté de Dieu.

Mais un flot de larmes inondait son visage, et son cœur lui répétait à chaque battement douloureux : — C'en est fait! tu ne le reverras plus.

Jamais elle n'avait trouvé aussi difficile de s'oublier pour les autres, de se persuader qu'en somme elle n'avait rien été dans la vie de Jean. Pour elle, cette mort datait du jour lointain où son bien-aimé s'était enfilé vers Paris, vers cet odieux Paris qui l'avait dévoré. Depuis vingt-cinq ans, elle était veuve. Souffrir ainsi,.. sa mère, sa fille en avaient seules le droit, mais elle, pauvre Nonne, souffrait quand même.

— Ce journal ment, dit tout à coup avec impétuosité M^{me} d'Erquy. Un cheval! prends un cheval, Armel. Il doit y avoir des nouvelles à Kerlan. Nous saurions,.. nous aurions su si cela était vrai.

— La quitter!.. dit le jeune homme, posant à regret la tête qu'il soutenait sur un coussin du canapé.

Mais aussitôt les yeux de cette blanche et froide statue s'ouvrirent, la bouche balbutia des mots incohérens :

— Eh! tu vois bien qu'elle vit, s'écria M^{me} d'Erquy avec un geste qui signifiait : Qu'importe! — Mon fils n'est pas mort, je te le dis, et j'en veux la preuve.

Deux minutes après, Armel partait à franc étrier pour rencontrer à une demi-lieue de là les exprès dépêchés de Kerlan par Corentine. Un télégramme s'était égaré en route par suite de quelque erreur d'adresse. Qui donc, dans l'entourage de Jean d'Erquy, connaissait si peu que ce fût ses parens ou ses amis de Bretagne? Le journal n'avait point menti, et il fallut bien le dire à la malheureuse mère, que le remords tardif de sa dureté tourmentait plus que sa douleur même. Quant à Laure, elle était hors d'état de rien entendre. A la stupeur avait succédé une sorte de délire furieux; elle criait, se débattait, voulait partir.

— Grand'mère, s'écria tout à coup Armel, elle est maintenant seule au monde... Elle n'a que vous, ne l'oubliez pas.

— La fille de Jean sera la mienne, répondit M^{me} d'Erquy d'une

voix haute et solennelle, le visage tourné vers le ciel, comme si elle se fût adressée au mort et qu'il pût encore l'entendre. Nous avons tous besoin de miséricorde. Que cette pauvre âme, qui n'a pas eu le temps de se reconnaître et d'expié, soit en repos!

L'abbé Le Goff, dans un coin de la chambre, s'était mis en prière, et les serviteurs, émus du chagrin de leur dame, pleuraient à grands sanglots, réunis dans l'embrasure de la porte, celui qui devait rester dans leur esprit le jeune maître. Loïc Guern, qui ne l'avait pas connu et qui comprenait à peine, pleurait comme les autres, navré de ce qui affligeait son dieu, M. Armel.

XIII.

Quand Laure revint à elle dans la chambre bleue qui avait été celle de son père à La Ville-Revault, elle ne se rappela plus d'abord à travers une grande langueur que des sensations de souffrance physique, le feu de la fièvre dans sa tête endolorie, le froid des compresses, la brûlure des sinapismes, tout cela mêlé au genre d'angoisse vague qui vous poursuit dans le cauchemar. Elle porta une main débile à son front comme pour y rappeler la pensée encore éteinte... quelque chose lui manquait, une partie essentielle d'elle-même. Quelle amputation avait donc été pratiquée sur elle pendant sa douloureuse léthargie?.. Amputée, elle l'était en effet, pauvre fille! amputée du bonheur, de l'amour, de l'espérance. Le monde était vide, le soleil s'était éteint, il n'y avait plus d'avenir... Que faisaient ces indifférens, ces inconnus autour de son lit? La seule figure qu'elle voulût voir se dérobaît toujours... Peu à peu l'usage de ses sens paralysés par la maladie lui fut rendu; elle distinguait maintenant autre chose que les fantômes du délire, des lambeaux de phrases arrivaient vaguement jusqu'à son oreille... *Sa* voix... n'était-ce pas *sa* voix qu'elle avait entendue prononcer le nom de Laure? De nouveau, elle souleva cette main qui lui semblait lourde comme du plomb, et pour la première fois, elle la sentit retenue dans une affectueuse étreinte. Incapable encore d'articuler un mot, elle laissait de grosses larmes couler une à une sur ses joues amaigries, sans savoir ce qui les provoquait. Quelqu'un tendrement les essuya. Durant toutes les phases de la fièvre cérébrale, Armel l'avait veillée avec Nonne de Kerlan, M^{lle} Blondet s'étant trouvée très vite exténuée de fatigue. Il n'avait dérobé à sa tâche de garde-malade que trois jours passés à Paris pour assister aux obsèques de Jean d'Erquy. Son calme apparent, sa présence d'esprit ne se démentirent pas tant que Laure fut en danger, mais lorsqu'il vit les symptômes funestes disparaître, la fièvre se ralentir, l'intelligence se

ranimer, des sanglots le suffoquèrent et il s'enfuit pour les cacher. Ces longues semaines de perpétuelle inquiétude et de soins incessans avaient serré au plus profond de son cœur le nœud d'un amour allumé d'abord par la beauté de celle qui en était l'objet, exalté presque aussitôt par le malheur, et qui avait reçu aux portes du tombeau une suprême consécration. Il avait failli la perdre, il lui semblait l'avoir sauvée par l'ardeur de son désir, par la force de son dévouement, elle lui appartenait de droit. Le jour où, la mémoire revenant au pauvre cerveau engourdi, Laure balbutia d'un ton de reproche navré : — Pourquoi m'avoir forcée à vivre ? — il fut tenté de lui répondre : — Pour te laisser aimer comme je t'aime. — Mais quand une insurmontable timidité n'aurait pas suffi à glacer les paroles sur ses lèvres, il eût été arrêté encore par le morne désespoir de l'orpheline, un désespoir qui renaissait presque avant la vie elle-même. Il fallait la traiter comme un petit enfant déshabitué de toutes les fonctions qui nous permettent de penser et d'agir, lui prodiguer la tendresse, la pitié, la traiter avec des ménagemens infinis. Il enlevait aux mains des domestiques les tasses de bouillon pour les lui porter et lorsqu'elle repoussait le miroir, craignant de rencontrer son visage méconnaissable, dépouillé de l'auréole de cheveux blonds qu'il avait fallu couper, il affirmait avec conviction qu'autant que jamais elle était belle. Ce fut à son bras que Laure fit ses premiers pas dans la chambre, puis au soleil, sur la terrasse maintenant jonchée de feuilles jaunies. Il soutenait ce précieux fardeau avec des précautions quasi maternelles, et si elle le remerciait d'un mot, fût-ce de l'air le plus distrait, il éprouvait le besoin passionné de mériter ce remerciement en donnant pour la rendre heureuse jusqu'à la dernière goutte du sang de ses veines. D'ailleurs, Armel était de tous les hôtes du château le seul dont Laure pût supporter la vue. Entre elle et sa grand'mère une étrange rivalité d'affection rétrospective et une irréparable discordance dans la douleur même qui aurait dû les rapprocher, creusait des abîmes de plus en plus profonds. Qu'avait-elle à pleurer, cette marâtre qui s'était volontairement séparée de son fils, qui ne l'avait jamais compris ? Si c'était de remords, soit !.. Mais non, elle jugeait, elle blâmait, elle condamnait encore ! La volonté manifestée dans le testament de Jean d'Erquy d'être inhumé à Paris avait suffi pour réveiller ses indignations : Mort dans les coulisses d'un théâtre, enseveli hors du caveau de famille ! n'était-ce pas l'impénitence finale ? Elle s'était flattée vainement de rentrer en possession des os de son fils, de les réunir à la poussière de tous les d'Erquy... Même après sa mort, il persistait à s'exiler. Et derrière lui encore, il laissait une occasion de scandale, cette pièce posthume qu'elle fit d'inutiles efforts

pour arracher au Théâtre-Français... Autant qu'autrefois, il multipliait pour elle les chagrins, les humiliations et, plus que jamais, c'était de l'ingratitude. Un reproche contenu se faisait jour dans toutes les paroles qu'elle adressait à Laure, dont les yeux clairs, où le renouveau de la convalescence semblait avoir mis une pénétration presque surnaturelle, lisaient sur cette physionomie malveillante tout ce qui n'était point exprimé de vive voix. Mais les griefs que Laure pouvait avoir contre M^{me} d'Erquy n'étaient rien en comparaison de la rancune imméritée que lui inspirait Nonne de Kerlan. N'était-ce pas celle-ci qui l'avait séparée de son père, qui l'avait entraînée loin de lui comme dans un piège, qui l'était cause qu'elle n'avait pas reçu son dernier adieu ? — Si j'eusse été là, il ne serait pas mort, disait-elle avec égarement ; j'aurais su le retenir, le sauver... — Elle en voulait à tous et à elle-même ; elle se reprochait jusqu'à sa maladie qui l'avait empêchée d'aller embrasser une fois encore ce qui restait de lui.

— Du moins, l'ayant vu, je croirais... tandis que cela me semble impossible... impossible... — C'était à Armel qu'elle adressait ces redites écoutées avec patience et doucement discutées, c'était à lui qu'elle demandait d'interminables détails toujours les mêmes : — Avait-il souffert ? — Avait-il eu le temps de la demander ? — Qu'avait-il dit pour elle ?

Armel inventait sans scrupule tout ce qui pouvait la consoler. De fait il savait fort peu de chose. Il avait conduit le deuil en tête d'un cortège de littérateurs et d'artistes illustres, les journaux l'affirmaient du moins, car, lui, il rencontrait, pour la première fois, ces visages connus de tout le monde. Puis il s'était entretenu avec l'exécuteur testamentaire, un avoué, maître Liégeard, désigné comme subrogé-tuteur de l'orpheline. M. d'Erquy n'avait pris aucune précaution pour assurer à sa fille la totalité d'une fortune à laquelle elle n'avait droit que pour un tiers en qualité d'enfant naturel. Il laissait à la générosité de la comtesse d'Erquy de réaliser ses intentions, qui étaient que Laure fût héritière unique. La crainte du moindre débat à ce sujet ne semblait pas lui être venue, quoique le testament déjà ancien fût daté d'une époque où il ne pouvait concevoir aucune espérance de réconciliation. En cela il jugeait bien sa mère. Tout intéressée qu'elle fût, parcimonieuse même dans les détails, elle savait, à l'occasion, montrer le genre de détachement qui convient à une véritable grande dame. Il lui eût paru indigne d'abuser de la situation, de léser l'orpheline si peu que ce fût. Pour qu'elle respectât ses droits, il n'était même pas besoin de la lettre jointe au testament, dans laquelle son fils lui recommandait une enfant désormais sans appui dans le monde. Cette

lettre remontait à une dizaine d'années. Celui qui l'avait écrite dans un des jours de réflexion où il s'effrayait de l'isolement qui menaçait Laure, s'il ne réussissait pas à la marier avant de mourir, n'y avait fait depuis aucun changement, l'idée du péril prochain étant bien loin de sa pensée. Quoi qu'il eût beaucoup travaillé, gagné beaucoup d'argent, d'Erquy ne laissait que des rentes assez médiocres ; en revanche, on estimait très haut ses tableaux et sa bibliothèque, que maître Liégeard conseillait de vendre. M^{me} d'Erquy fut du même avis pour certains motifs que l'homme de loi, uniquement préoccupé des intérêts matériels de sa pupille, aurait eu quelque peine à comprendre. Des peintures impudiques, des livres de philosophie et de science athée ne pouvaient entrer à La Ville-Revault, où était maintenant fixée l'existence de Laure. Il fut donc décidé, sans consulter celle-ci, mais pour son bien, qu'une vente aux enchères aurait lieu qui convertirait en espèces les collections rassemblées avec tant d'amour par le défunt. Ce fut, lorsqu'elle vint à l'apprendre, un ressentiment et un chagrin de plus pour Laure, mais longtemps elle ne sut rien et ne se soucia de rien savoir.

Toutes les choses de ce monde lui étaient, tristes ou gaies, devenues indifférentes ; elle ne trouvait un peu de douceur que dans la sympathie discrète de son cousin et dans ses entretiens avec le recteur, dont la parole vraiment évangélique calmait chez elle la cruelle impression produite par le christianisme étroit et fanatique de M^{me} d'Erquy ou de l'abbé Le Goff. Ceux-ci témoignaient une telle inquiétude au sujet de l'âme qu'elle avait besoin de croire délivrée de tout mal, que Laure, encore affaiblie au point de n'avoir plus d'idée personnelle bien arrêtée sur quoi que ce fût, avait peine à chasser les visions de l'enfer qui la poursuivaient.

L'excellent recteur en venait à bout ; il écoutait tout ce qu'elle disait des perfections sans nombre de son père et lui parlait de la miséricorde de Dieu, dont les voies ne sont pas les nôtres, qui sait ce qui échappe aux regards humains, qui tient compte au pécheur lui-même d'une bonne intention. Puis il l'amenait à la piété en lui prouvant que c'était l'unique moyen de se rapprocher de l'absent dans les sphères supérieures où il l'attendait, et en lui répétant que toutes nos actions doivent être accomplies en vue d'assurer le salut des morts chéris, par le mérite de l'expiation volontaire. Ce but exaltait de plus en plus l'imagination de la convalescente, dont les facultés étaient bien loin encore d'avoir recouvré leur équilibre normal, et les idées religieuses prenaient sur elle un tel empire que l'abbé Le Goff dit un jour à M^{me} d'Erquy qu'il ne serait pas étonné que son grand deuil ne se transformât en goût déterminé pour le couvent.

— Nous ne pourrions rien souhaiter de mieux, ajouta-t-il. Le cloître est le refuge naturel de ceux qui sont entrés dans la vie par une manvaise porte.

Et M^{me} d'Erquy de répondre : — Cette immolation est peut-être nécessaire, en effet, à la justice de Dieu. Laissons agir la Providence.

Ils en reparlèrent souvent. Choisirait-elle le couvent des carmélites de Morlaix, qui compte tant de filles nobles et dont la chapelle est surmontée d'un écusson aux armes des Guicaznou, celui des dames de Saint-Augustin à Lannion, où une d'Erquy était morte en odeur de sainteté, celui des dames blanches de Saint-Brieuc, duquel dépendent cent-quatre-vingt-dix-neuf maisons dans les divers départemens de la Bretagne? Conjectures vaines... Cette prétendue vocation, remplaçant le désir passionné de mourir, ne devait être qu'une des phases de la crise aiguë que traversait Laure. A mesure que les forces lui revenaient et que repoussaient ses cheveux, les aspirations prenaient chez elle un caractère moins lugubre. Peut-être n'était-elle pas loin d'entrevoir la possibilité de vivre, à la condition, toutefois, que ce ne fût pas entre les quatre murs de La Ville-Revault, assombrie encore par l'hiver et par le départ d'Armel, qui avait dû, son congé expiré, rejoindre le port d'aitache de l'*Amphitrite*. Pour lui, le regret de quitter Laure était tempéré par l'espoir de permissions fréquentes et par le sentiment de pouvoir, la plume en main, mieux que de vive voix, familiariser sa grand'mère avec un projet bien arrêté dans son esprit. De ce projet Nonne de Kerlan avait déjà reçu la confiance, sans oser trop l'encourager.

Sur ces entrefaites, Laure trouva enfin le courage de parcourir les lettres de condoléances arrivées en assez grand nombre à son adresse et qu'elle n'avait pas regardées jusque-là, toute allusion à la perte qu'elle venait de faire lui étant trop douloureuse. Elle les trouva décachetées par la main vigilante de M^{me} d'Erquy, et cette curiosité tyrannique, qui, une première fois, trouvait le moyen de s'exercer, souleva chez elle des révoltes que M^{lle} Blondet essaya inutilement de combattre. Pendant son séjour en pension, rien de semblable n'était arrivé jamais. — C'est qu'en pension vous ne receviez de lettres que de M. votre père, disait M^{lle} Blondet, à cheval sur le règlement.

— Et mon père, lui-même, se mêlait-il de ma correspondance? Je lui disais mes moindres pensées, mais il ne cherchait à rien surprendre. Il avait confiance en moi.

— Une mère est souvent plus rigoureuse, hasarda l'institutrice.

— Elle n'est pas ma mère, elle ne le sera jamais ! répliqua Laure avec rage.

Après tout, elle n'avait rien à cacher. Ces enveloppes violées ne renfermaient guère que des cartes envoyées par les amis de son père, qu'elle ne connaissait pas pour ainsi dire. Il y avait une épître assez longue, très étudiée, pleine de conseils généraux, applicables à toutes les jeunes personnes en pareilles circonstances, le tout moulé fort élégamment par la directrice du pensionnat où elle avait été élevée, quelques mots plus ou moins sentis de petites compagnes aujourd'hui dispersées, une affectueuse lettre de M^{me} Aubin, qui, après avoir rappelé l'amitié de son mari pour celui qui n'était plus, exprimait la part très vive qu'elle prenait au chagrin de Laure, tout en la félicitant d'avoir trouvé auprès de son aïeule une protection si sûre et si honorable. L'orpheline jeta cette lettre au feu d'un geste d'impatience ; cependant l'évocation des jours heureux passés à Aix venait de ramener à ses joues une fugitive rougeur, des souvenirs longtemps relégués dans l'ombre avaient précipité les battemens de son cœur. — Qu'était-ce encore que ceci?.. cette suscription en caractères hardis, élancés, énergiques, de l'aspect le moins parisien, bien que le timbre fût de Paris?.. Elle avait deviné presque avant de voir, avertie par un instinct singulier... elle savait que ce ne pouvait être que de lui... Vraiment! il pensait encore à elle? Sur un carré de vélin, transparent comme l'ivoire, timbré au coin d'une couronne, Mathias Tzérényi avait écrit en anglais par une précaution qui se trouvait justifiée, personne, Laure exceptée, ne parlant cette langue à La Ville-Revault : — « Si vous avez besoin, aujourd'hui ou jamais d'un dévouement absolu, sans mesure, n'oubliez pas que je suis à vous, quelque distance qui nous sépare et des années eussent-elles passé sur notre rencontre d'un jour. » Elle relut, elle épela chaque mot, c'était vraiment un talisman. Entre ces quatre lignes si expressives, elle voyait mille autre choses encore : la promenade sur le lac, le bal au casino, la rencontre dans le salon de jeu, tous les incidens de l'été auxquels avait été mêlé son père, alors plein de vie. Des larmes plus abondantes, plus faciles, moins amères que celles qu'elle avait versées jusque-là jaillirent de ses yeux. Puis elle se reporta avec un reste de honte, désormais sans mélange de colère, à cette sieste sous le rideau de chèvrefeuille qui abritait la véranda, à cette conversation surprise qui lui avait appris qu'il l'aimait. Et elle, qu'éprouvait-elle pour lui? Comment expliquer le trouble que lui avait causé ce baiser, le trouble qu'il lui causait encore quand sa pensée s'y arrêtait, ne fût-ce qu'une seconde? Cette émotion, n'était-ce pas de l'amour? Qu'en savait-elle?.. L'idée qu'elle pût aimer elle-même cet homme qui l'aimait prit tout à coup naissance dans le vide qui s'était creusé autour d'elle et qu'un événement survenu à l'improviste venait de

remplir. Comment n'y avait-elle pas songé auparavant? Ah! c'est qu'une autre affection, incomparable celle-là et aujourd'hui perdue, tenait toute la place, c'est que la douleur de cette perte avait ensuite tout effacé! Nous cherchons toujours des explications logiques aux inconséquences de notre cœur. Quoi qu'il en fût, un rayon de soleil perçait les lugubres ténèbres où, cinq minutes auparavant, Laure se perdait.

— Vous vous occupez de votre correspondance? dit en entrant dans sa chambre M^{me} d'Erquy; je voulais justement vous demander à ce propos quel est le grimoire signé d'une simple initiale, que je n'ai pu déchiffrer.

— Ceci? répliqua Laure en lui montrant la lettre de Tzérényi. C'est un mot de sympathie bien laconique, comme vous voyez. Il vient d'une Anglaise de nos amies.

— Vous avez des amis anglais?.. interrompit en fronçant le sourcil la comtesse, dont les aïeux avaient figuré au combat des Trente et qui se piquait de ne pas l'oublier. Si les Bretons se sont réconciliés peu à peu avec les Francs, ils sont restés fidèles à leur haine séculaire contre le Saxon, et tous les préjugés de son pays entraînent dans la religion de M^{me} d'Erquy.— Votre Anglaise, ajouta-t-elle, peut se flatter d'avoir une écriture décidée.

La malicieuse satisfaction d'avoir si bien réussi à garder son secret ramena le rire pour la première fois sur les lèvres de Laure. Bien souvent depuis, elle contempla le grimoire magique, en effet, qui lui avait apporté l'assurance consolatrice du souvenir de Tzérényi; elle le gardait sur elle, le serrant de temps en temps comme elle eût fait une main secourable tendue vers la sienne dans le naufrage.

— Pourtant, se disait-elle en d'autres momens, qui devenaient d'ailleurs de plus en plus rares, que peut-il pour moi, lui ou qui que ce soit au monde? Tout est fini,.. rien ne m'intéresse plus...

Elle désirait sincèrement qu'il en fût ainsi, elle prétendait rester fidèle à son inconsolable chagrin, mais elle avait beau faire, une pensée tout à fait étrangère à ce chagrin se glissait obstinément auprès de lui et réussissait parfois à l'en distraire.

XIV.

La neige ou des pluies diluviennes continuaient cependant à battre les petites vitres verdâtres des hautes fenêtres de La Ville-Revault, la terrasse disparaissait sous une couche blanche, et à perte de vue les bois dépouillés ondulaient, fouettés par la bour-

rasque. L'orpheline eût trouvé quelque douceur à cette tristesse profonde de la nature en harmonie avec l'état habituel de son âme si la solitude complète lui eût été donnée, mais, outre les lamentations de M^{lle} Blondet, qui se plaignait comme si elle eût renoncé pour l'amour d'elle aux plaisirs les plus enivrants d'une capitale, il fallait subir le perpétuel contact des deux personnes qui pouvaient le moins la comprendre, l'abbé Le Goff et M^{me} d'Erquy. L'heure des repas revenait trop souvent à son gré, car c'était aussi celle de conversations toujours périlleuses, chacune de ses paroles semblant étonner ou déplaire, sans qu'elle devinât pourquoi. Même dans son abattement et sous sa robe de deuil, on la trouvait entachée de *parisianisme*. Quelles lectures avait déjà faites cette petite fille ! Quelles idées fausses elle nourrissait sur toutes choses ! Elle avait beau se taire, le plus souvent il échappait encore à la vivacité, qui, chez elle, reprenait ses droits, quelques boutades excitées par les provocations de M. Le Goff, dont le moindre défaut était d'être taquin avec bonhomie, et l'on entrevoyait alors à travers ses discours des abîmes de malice, de perversité inconscientes peut-être. Il fallait redresser cette plante mal venue. On lui donnait des livres dont elle ne pouvait se résoudre à tourner la seconde page ; on lui refusait, en revanche, tous ceux qu'elle eût désirés. Du reste, moins une femme lisait, mieux cela valait peut-être. Le travail à l'aiguille lui était recommandé comme spécifique et elle s'évertuait consciencieusement à ourler des petites layettes en indienne brune auprès de sa grand'mère, qui tricotait pour le même usage, sans autre interruption que le cliquetis de la grande horloge. Dans ces tête-à-tête, il lui eût été doux de parler de son père, mais aucun sujet par malheur n'amenait plus de dissentimens et de contradictions. Un jour que Laure se montrait fière des discours prononcés sur la tombe de ce père illustre et adoré, des éloges consacrés à sa mémoire, du tribut d'enthousiasme et de regrets qu'avait provoqué la représentation posthume de son dernier ouvrage, la comtesse s'était écriée avec emportement : — Tout cela nous déshonore ! Plût à Dieu que le silence accordé aux honnêtes gens se fit autour de notre nom ! Plût à Dieu que les d'Erquy ne se fussent jamais employés qu'à de beaux faits d'armes et à la culture de leurs terres, laissant le reste aux croquans !

Là-dessus, Laure avait compris mieux que jamais qu'il ne pouvait y avoir rien de commun entre elle et cette grand'mère ennemie de tout ce qui était sa consolation et son orgueil. Elle s'était retranchée dans une réserve systématique dont M^{me} d'Erquy ne daignait pas s'apercevoir. Plus d'expansion affectueuse n'eût sans doute point été de son goût. Elle faisait, pensait-elle, tout ce que lui prescrivait le

devoir et c'était, en réalité, fort peu de chose. La jeune fille se sentait épiée par deux vieillards moroses et curieux qui cherchaient sans cesse avec inquiétude à découvrir en elle un inévitable héritage d'idées folles et de mauvais penchans ; les témoignages d'amitié que lui prodiguait Nonne de Kerlan, toujours prête, pour la venir voir, à braver le froid et les chemins défoncés, n'étaient qu'une mince compensation. Des propos recueillis de différens côtés lui faisaient croire que celle-ci comme les autres devait haïr en elle la fille de Laura, de la triomphante rivale pour laquelle on l'avait délaissée. Tous ces gens-là étaient contre elle, tous, jusqu'aux paysans, qui, le dimanche à l'église, continuaient à la poursuivre de regards effarés comme si elle eût usurpé sa place dans le banc des d'Erquy. Pourquoi s'y trouvait-elle en effet, étant née sans sacrement ? On se le chuchotait à l'oreille. La grande Yvonne, de la ferme du Calvaire, Simon, le cabaretier, d'autres encore, que l'on appelait par euphémisme les filleuls du vieux maître, auraient eu le droit d'y entrer au même titre. C'était un scandale, on la saluait à regret. Dans d'autres circonstances, la semence longtemps ensevelie qui, depuis peu, germait sourdement au fond du cœur de Laure, aurait pu être étouffée, mais cette atmosphère d'hostilité, de contrainte, de répression n'était que trop favorable à son développement. Que faire en ce triste gîte battu par l'hiver et où aucune distraction ne pénétrait, sinon s'abandonner à la rêverie et bâtir un roman ? La plupart des femmes sont poètes, leur imagination a bien vite improvisé un héros sur la plus fragile donnée. Ne fallut-il pas l'ennui de la captivité de Lochleven pour décider Marie Stuart à encourager l'amour presque enfantin du jeune lord Douglas ? Toutes les qualités que Laure eût voulu rencontrer chez le chevalier qui devait la délivrer du mauséade enchantement de La Ville-Revault, elle les prêta en prodigue à Tzérényi. Cette personnalité aventureuse lui apparaissait comme une protestation vivante contre les caractères et les habitudes qui l'entouraient.

Elle exaltait même ses défauts. Il n'y a guère de petite fille que ne fascine la réputation effrayante d'un mauvais sujet de quarante ans ; et gratuitement elle lui attribuait les hauts faits accomplis par ses ancêtres, comme s'il en avait eu le mérite. Autant qu'aucun d'entre eux il était brave : il avait conspiré en Pologne, — la Pologne n'était-elle pas la sœur d'adoption de sa patrie ? — il y avait rempli au milieu de mille périls un rôle d'émissaire ; il avait payé sa dette à la France hospitalière en la défendant comme une mère d'adoption ; il ne lui fallait qu'un prétexte pour sortir de sa vie oisive, qui en somme était élégante, embellie par toute sorte de talens. Quelle belle voix expressive que la sienne ! Avec quel feu il chantait sur une jolie mélodie

de sa composition les vers de Petœfi : « J'ai le pied à l'étrier, déjà mon âme a pris les devans. — Vois cet oiseau sur nos têtes, il passe, il a passé, — lui aussi il va là-bas retrouver sa compagne. — Vite au galop, dépasse-le, mon cheval ! » Et comme les beaux yeux si hardis et si tendres à la fois l'avaient regardée un soir chez M^{me} Aubin, après ce dernier vers : « Va ! il n'aime pas sa bien-aimée plus que je n'aime la mienne ! » — Dans quelle direction le conduisait maintenant le galop de ce cheval indompté, sur quel visage de femme se fixait son regard ? — Du moins il pensait souvent à elle... Il le lui avait prouvé... Parfois il semblait à Laure que cette pensée tenace et passionnée flottât autour d'elle, lui tenant compagnie, remplissant sa solitude ; elle se rappelait maintenant les moindres détails de leur rencontre, ils surgissaient de l'oubli, prenant une importance qu'elle ne leur avait pas accordée d'abord. On l'eût bien étonnée, on l'eût révolté surtout en essayant de lui démontrer que tout ce trésor d'illusions reposait sur le souvenir d'une sensation soudaine et troublante. Elle aimait Tzérényi parce qu'il était beau, brave, spirituel, royalement doué, excentrique et malheureux, victime de fatalités que personne en Bretagne n'aurait pu comprendre ; elle l'aimait parce que, bon ou mauvais, il était une exception, et qu'elle était condamnée à vivre dans ce qui lui semblait le convenu et la banalité. Peut-être, après tout, le portrait qu'elle s'était forgé de loin n'était-il pas très ressemblant. Tout se réunissait pour produire dans ce cerveau de jeune fille le phénomène qu'un homme d'esprit, expert dans les paradoxes et les perversités de l'amour, a nommé ingénieusement la cristallisation. Chaque jour le rameau sans valeur décrit par Stendhal se parait d'un diamant de plus qui éblouissait sa créatrice. Le stimulant d'une persécution intempestive vint avancer encore les affaires du comte Mathias, sans que celui-ci s'en mêlât.

Depuis quelque temps, chose étrange, toutes les fois qu'une lettre d'Armel parvenait au château, on voyait l'humeur de M^{me} d'Erquy s'assombrir, et ses manières à l'égard de Laure devenir plus revêches comme si elle avait eu quelque tort nouveau à lui reprocher. Une fois ou deux, après l'arrivée du courrier, elle fit dire qu'elle ne descendrait pas souper ; on la servit dans sa chambre. De longs concilia-bules avaient lieu, au sujet d'Armel, entre elle et l'abbé Le Goff. Le recteur était parfois admis en tiers et des éclats de voix qui arrivaient jusqu'à Laure l'avertissaient d'une discussion. Un jour, elle entra dans le salon au moment où sa grand'mère s'écriait avec violence : — Vous avez beau dire, il y a bien des chances pour que nous ne trouvions pas dans la fille d'une coquine l'étoffe d'une honnête femme.

Brusquement on s'interrompit à sa vue, et sans savoir de quelle coquine il s'agissait, Laure eut l'impression d'un soufflet reçu ne

plein visage. Si, au lieu de remonter dans sa chambre, après avoir pris sur la table son ouvrage qu'elle était venue chercher, la jeune fille eût écouté la fin de cet entretien, elle aurait entendu l'abbé Le Goff répondre :

— Vous étiez tombée d'accord avec moi que le meilleur moyen était de la marier...

— Au jeune Berven, peut-être... A mon petit-fils, jamais!

— Les deux fortunes pourtant se trouveraient réunies...

— Question secondaire... Qu'elle porte ailleurs sa dot!

— Mais si Armel donnait sa démission, se fixait ici pour toujours?

— Quelque autre femme obtiendra de lui tôt ou tard ce sacrifice.

— Vous savez bien, madame la comtesse, fit observer le recteur, que vous lui avez proposé inutilement de très bons partis. En attendant que l'autre femme sur laquelle vous comptez survienne, si elle doit survenir, il s'en ira stationner deux ou trois ans à Madagascar.

— Ou prendre la dysenterie en Cochinchine, dit l'abbé en hochant la tête.

— La fièvre jaune au Sénégal, ajouta M^{lle} de Kerlan, qui était présente, — sans parler des tempêtes.

Elle se tourna furieuse, en frappant de son poing fermé le bras du fauteuil où elle était assise.

— Une fois de plus, vous êtes tous contre moi! Qu'ai-je gagné à vous écouter jusqu'ici? C'est grâce à vos mauvais conseils qu'elle est venue recommencer l'œuvre de sa mère, me le prendre...

— Il me semble plutôt qu'elle vous le rend, osa dire Nonne de Kerlan. Qu'avez-vous à lui reprocher en somme? Sa douleur filiale est ce que j'ai vu de plus touchant et nous répond d'une âme tendre. Elle est déjà faite à vos habitudes...

— Vous allez naturellement entreprendre de me persuader que tout est pour le mieux, interrompit M^{me} d'Erquy, le sourcil froncé, les lèvres tremblantes. On pourrait croire vraiment que vous avez d'avance calculé ce qui arrive, que vous y avez prêté les mains.

La pauvre Nonne rougit, ne se sentant pas tout à fait innocente d'intention.

— Il était facile de voir, pendant la maladie de M^{lle} Laure, que M. Armel lui avait déjà donné tout son cœur sans que personne eût besoin de l'y pousser, dit timidement le recteur.

— Elle saura le faire renoncer à la mer, reprit Nonne de Kerlan, sachant quel était le point vulnérable qu'il fallait attaquer. Et vous ne trouverez jamais de bru plus obéissante. Le chagrin l'a mûrie; nous lui inculquerons peu à peu les qualités bretonnes; elle vous donnera des petits-enfants qui seront doublement à vous, étant sortis de vos deux fils, — d'Erquy jusqu'à la moelle. Croyez-moi, vous n'aurez rien à regretter si elle consent à épouser Armel.

— Si elle consent ! s'écria M^{me} d'Erquy en se levant toute droite. — La supposition qu'elle pût refuser ou hésiter seulement lui semblait exorbitante.

— Assurément aucun homme au monde n'est mieux fait que le comte d'Erquy pour inspirer de l'affection, de l'estime, et cette sécurité sans laquelle il n'est pas de bon ménage, dit le recteur.

— C'est le premier chagrin qu'il me cause, répondit brièvement l'aïeule.

Entre elle et son petit-fils la correspondance continua orageuse et active pendant quelque temps encore, puis un matin M^{me} d'Erquy fit prier Laure de passer dans sa chambre pour une ouverture importante qu'elle avait à lui faire, et du ton d'une reine mère annonçant à quelque sujette que l'héritier présomptif au trône a daigné jeter les yeux sur elle, lui annonça qu'Armel souhaitait de l'épouser.

Cette démarche se produisit au moment où Laure était le plus persuadée de l'antipathie croissante qu'elle inspirait à sa grand-mère et la laissa muette d'étonnement. Son trouble ne déplut pas d'ailleurs ; on la crut éblouie.

— Il vous aime, ajouta M^{me} d'Erquy avec un de ces soupirs résignés qui en disent long.

— Un frère assurément n'aurait pas été meilleur pour moi que ne l'a été mon cousin, mais je croyais,.. je supposais, madame, que, de son côté comme du mien, il n'existait que cette amitié qui ne suffit pas pour le mariage.

— Dans les mauvais livres, peut-être... Mais dans la réalité elle est au contraire la base d'une union chrétienne, la seule base nécessaire...

— C'est que mon cousin ne m'avait jamais laissé deviner...

— Mon Dieu ! ma pauvre enfant, dans quel monde avez-vous vu qu'un honnête homme laissât deviner à une jeune fille qu'il pense à elle pour l'épouser ? Il s'assure d'abord de l'agrément de sa famille qu'il charge de parler en son nom ; après quoi il vient faire sa cour. Voilà comment les choses se passent partout où l'on sait vivre.

Un rapprochement rapide mit en présence dans l'esprit de Laure l'amour qui s'était déclaré spontanément un soir par la bouche éloquente de Tzérényi, au milieu de la splendeur d'un soleil couchant qui embrasait le monde autour d'elle, et le mariage présenté de cette façon sèche et convenue, dans cette chambre austère comme un oratoire, par un intermédiaire tel que M^{me} d'Erquy. La peur que lui inspirait celle-ci se mêla de colère vraie contre le pauvre Armel. Prête à pleurer : — Comment voulez-vous, s'écria-t-elle que je puisse penser au mariage dans le deuil où je suis encore?..

— Où nous sommes tous, reprit sa grand'mère. Aussi ne vous presse-t-on pas de répondre. J'ai voulu seulement vous dire que les désirs d'Armel ne rencontreraient pas chez moi d'obstacle...

Laure pensa qu'elle avait dû lutter terriblement contre elle-même avant de lui parler avec cette bonté relative; les agitations, l'aigreur des derniers temps lui étaient expliquées.

— Vous voilà préparée à voir dorénavant dans votre cousin un fiancé. Il viendra au mois de mai chercher une réponse catégorique.

M^{me} d'Erquy se tut un instant, puis, comme si elle ne pouvait douter de cette réponse, reprit un peu émue :

— Vous tenez dans vos mains le bonheur d'un homme digne de toute affection et auquel la femme la plus exigeante serait fière d'appartenir. — De quel droit êtes-vous à ce point privilégiée? semblait sous-entendre M^{me} d'Erquy, et Laure eût souhaité d'avoir le courage de répondre :

— Je suis très honorée, très touchée, mais je ne puis me charger de ce bonheur. — Elle s'arrêta aux premiers mots, balbutiés à demi-voix, et la vieille dame mit son silence sur le compte d'une pudeur très naturelle en pareil cas.

M^{lle} de Kerlan dînait à La Ville-Revault ce jour-là :

— Combien je vous félicite, ma chérie! dit-elle en embrassant Laure avec tendresse. — Nonne éprouvait quelque chose de semblable à la joie de voir renouer ses propres fiançailles avec Jean d'Erquy.

— J'ai demandé à réfléchir, c'est si imprévu! répondit la jeune fille, qui perdait de plus en plus ses qualités natives de franchise et de sincérité. — Terrifiée par M^{me} d'Erquy, elle avait intérêt à ménager M^{lle} de Kerlan. Pendant sa maladie, alors qu'on ne pouvait rien lui refuser, celle-ci avait promis de l'accompagner dès les premiers jours du printemps dans une visite à cette tombe lointaine que le ciseau d'un sculpteur en renom allait décorer d'une statue de l'Immortalité. Sortir de La Ville-Revault, revoir Paris, Laure n'avait pas d'autre pensée en ce moment où l'on complotait autour d'elle de la marier contre son gré.

XV.

Un mois plus tard, tout Paris se trouvait réuni dans une salle de l'hôtel des ventes, rue Drouot, — le tout Paris des amateurs, des lettrés et des jolies femmes. Au désir d'acquérir une édition précieuse, un tableau ou une gravure de maître s'ajoutait celui de

posséder une relique de l'homme célèbre, récemment disparu, de pouvoir dire : — Ce livre, cette toile sortent de la collection de Jean d'Erquy. — Le catalogue à la main, on cherchait tel bijou littéraire, héritage des bibliophiles fameux du temps passé, tel ouvrage moderne rehaussé par la valeur d'un autographe, d'une dédicace qui centuplait le prix du volume. On faisait queue devant certaines eaux-fortes rarissimes, tous les lorgnons se braquaient sur des gouaches précieuses du XVIII^e siècle, et puis il y avait cette fameuse cire de Clodion... une merveille!

Au milieu du flot mouvant des curieux, une jeune fille vêtue de noir se frayait un passage sans que personne prît garde à elle, car il eût été difficile de reconnaître dans cette figure alanguie, aux traits effilés, la riieuse et fraîche petite personne, d'un si étrange éclat, que l'on voyait autrefois passer, enveloppée pour ainsi dire dans le manteau d'or de ses cheveux, au bras de celui qui avait réuni tous ces objets longtemps cachés avec un soin jaloux et aujourd'hui exposés pêle-mêle en attendant que le marteau d'un commissaire-priseur les dispersât. Peut-être cependant les regards qu'attachaient ses yeux rougis sur tout ce qui l'entourait auraient-ils pu faire deviner qu'elle était venue là dire un muet adieu aux amis de son enfance, aux trésors familiers dont elle n'avait jamais soupçonné la valeur, mais qui représentaient pour elle des choses que son père avait choisies et aimées, auxquelles il tenait, qui étaient en somme, avec son œuvre, tout ce qui restait de lui. La veille, elle avait dit à maître Liégeard l'horreur qu'elle éprouvait de cette profanation accomplie sans la consulter, et il lui avait répondu comme il l'eût fait à un enfant : — Il n'est pas permis en ce monde d'apprécier les choses à un point de vue purement sentimental. Vous n'êtes pas assez riche pour garder cela. Le sacrifice que nous avons décidé est raisonnable; votre père l'eût approuvé, je le sais, nous en avons souveat causé ensemble, et d'ailleurs M^{me} votre grand'mère, votre tutrice naturelle, est la première à le conseiller. Une mineure n'a pas d'autorité... Nous ne voulons que votre bien.

Et c'était sur cet homme sec et positif comme un chiffre qu'elle avait compté pour la défendre contre l'avenir qui l'attendait en Bretagne! Elle s'était promis de lui dire, quoiqu'il l'intimidât beaucoup :

— Vous vous intéressez à moi, vous êtes un ami, puisque mon père a jugé bon de vous confier le soin de mes affaires. Eh bien! sauvez-moi du découragement, de l'ennui qui me menacent, empêchez qu'on ne me marie là-bas! — Mais aux premiers mots échangés avec l'avoué, elle comprit qu'elle lui paraissait folle en parlant ainsi : il lui eût démontré par A plus B qu'un bon mariage accompli

sous les auspices de sa grand'mère et qui régulariserait une fois pour toutes sa situation sociale était ce que ses amis devaient lui souhaiter. Elle l'entendait d'avance... Il était là pour administrer sa fortune, le mieux possible ; le reste regardait M^{me} d'Erquy, et celle-ci s'était conduite admirablement, répétait avec complaisance maître Liégeard, admirablement. Devant cette assertion, Laure se sentait sans force, convaincue d'ingratitude, vaguement honteuse d'elle-même. Et cependant n'était-il pas abominable que tous les prétendus protecteurs de son inexpérience fussent d'accord pour vendre malgré elle des souvenirs sacrés qui lui appartenaient, pour la dépouiller au nom de la question d'argent, dans le dessein sans doute de grossir cette dot, qu'on voulait ajouter, en lui faisant épouser Armel, au patrimoine des d'Erquy ? De grosses larmes lui montaient aux yeux, tandis qu'elle se plaignait tout bas à ces objets inconscients qui la comprenaient mieux que les vivans inexorables.

— Vous pourrez faire racheter les choses auxquelles vous tenez le plus, lui dit M^{lle} de Kerlan qui marchait à ses côtés un peu scandalisée par certaines nudités mythologiques.

— Vraiment ?.. répondit Laure, prête à faire retomber sa colère sur son inoffensive compagne.

Nonne devina les sentimens de révolte qui lui gonflaient le cœur et n'osa, de peur de l'aigrir encore, ajouter un mot.

En ce moment elles atteignaient une panoplie d'armes orientales qui avait décoré le cabinet de Jean d'Erquy et devant laquelle un homme de haute taille semblait absorbé dans la contemplation de certaine lame de Damas chamarrée de versets du Koran et de pierres fines, à travers lesquelles la mort devait venir dans un étincelant éclair. Personne ne passait auprès de cet homme sans le remarquer, les femmes surtout. Comme Laure élevait la voix pour répondre son « Vraiment ? » amer et railleur, Tzérényi tressaillit et se retourna :

— Vous ! dit-il d'une voix où la surprise se mêlait à l'attendrissement.

Nonne s'était rapprochée aussitôt de la jeune fille, comme si un danger l'eût menacée ; elle avait reconnu cette espèce d'aventurier aux allures de prince, entre les bras duquel une première fois Laure lui était apparue, emportée par la valse. On n'aime pas les étrangers en Bretagne, et celui-ci avait déplu à M^{lle} de Kerlan d'une façon toute particulière. La physionomie de Laure, à sa vue, était bien faite pour l'alarmer plus que jamais. Un transport de joie vint éclairer la pâleur de ses traits, comme une flamme, allumée soudain, éclaire la transparence de la lampe d'albâtre qui l'enferme ; un léger cri jaillit de ses lèvres, un de ces cris d'oiseau qui lui venaient si

souvent jadis, mais que depuis six mois nul n'avait entendu. Ce cri voulait dire : — Enfin !.. — et aussi : — Je l'espérais un peu !..

D'un mouvement irrésistible, elle tendit à Tzérényi ses deux mains, qu'il retint dans les siennes :

— Est-il possible, dit-elle, que seul ici vous m'avez reconnue ?

— Ah ! s'écria-t-il, avant même de vous voir... Je reconnaîtrais votre voix partout et entre mille... Mais vous êtes changée, en effet. Avez-vous donc été malade ?

— J'ai failli mourir, dit-elle avec un sourire triste, et on a eu la cruauté de me sauver. Voici une des coupables, M^{lle} de Kerlan, ajouta Laure en le regardant de façon à lui commander la prudence.

Tzérényi mit toutes ses grâces les plus respectueuses dans un salut profond auquel Nonne daigna répondre à peine.

— Oui, je vis, reprit Laure d'un ton ironique, mais vivre où je vis, c'est être aux trois quarts morte.

Et sans prendre garde au reproche que lui adressait sa compagne : — Nous sommes à Paris en passant, je tenais à visiter son tombeau, je tenais à revoir pour les regretter davantage toutes ces choses que j'aurais voulu garder jusqu'à mon dernier jour et qui seront demain à d'autres. — Avez-vous fait votre choix ? Qu'achèterez-vous ? demanda-t-elle avec une affectation de légèreté.

— Rien, je suis trop pauvre, répondit Tzérényi avec la même insouciance. Ce que je venais chercher au milieu des objets qui vous ont appartenu, sans oser croire à une si heureuse rencontre, c'étaient des souvenirs,.. des souvenirs de l'an dernier. — Et comme M^{lle} de Kerlan s'ingéniait à trouver quelque moyen d'interrompre la conversation choquante qui s'engageait devant elle, il poursuivit comme s'il eût deviné sa pensée et entrepris de la dérouter : — Le souvenir du temps où il m'a été donné d'apprécier l'esprit le plus élevé, le caractère le plus attachant, le génie et la bonté réunis chez un vrai gentilhomme, votre père.

— Oh ! vous le compreniez, vous ! s'écria Laure. Puis avec abandon, elle continua : — Si vous saviez comme il me manque,.. combien il est cruel d'être seule !

— Non, vous ne connaîtrez jamais la vraie solitude, cette affreuse solitude du cœur, répliqua Tzérényi avec un retour mélancolique sur lui-même. Grâce à Dieu, il vòus reste de parens, des amis.

Ses yeux se posèrent très doux sur M^{lle} de Kerlan ; il ne réussit pas cependant à se la concilier. Cet entretien qui se prolongeait outre mesure et trahissait une intimité qu'elle ne s'expliquait pas excitait sa méfiance. — Je crois qu'il est tard, dit-elle à Laure pour lui indiquer d'en finir.

Les mains se nouèrent de nouveau dans une affectueuse étreinte qui leur fit sentir à tous deux qu'ils étaient d'intelligence et un regard fut échangé qui en disait plus que bien des paroles. La présence d'un tiers importun avait eu pour effet d'établir entre eux du premier coup une périlleuse complicité. Imaginez une prisonnière rencontrant sous les yeux du geôlier qui la garde celui que d'avance elle nomme son sauveur. A quels sous-entendus n'aurait-elle pas recours pour lui faire comprendre ce qui ne peut être dit tout haut ! En quittant Laure, Tzérényi était averti suffisamment qu'elle s'ennuyait en Bretagne, qu'elle brûlait d'en sortir et qu'il ne tiendrait qu'à lui de continuer avec cette intéressante créature à la beauté de laquelle l'épreuve de la souffrance n'avait pas nui, l'idylle commencée naguère avec la fillette espiègle et rieuse qui avait excité si vivement ses fantaisies d'homme blasé. — Vraiment un air de langueur seyait bien à ce visage plus délicat que jamais ; les yeux grandis, légèrement cernés de bistre, avaient pris une expression pénétrante ; ils étaient capables maintenant de refléter la passion, tandis qu'autrefois une puérile gaieté brillait seule dans leur azur verdâtre. Plus que jamais il était amoureux, il croyait même n'avoir point cessé de l'être, malgré quelques distractions qui s'étaient offertes à lui et qu'il n'avait eu garde de laisser échapper, mais *ceci* ne ressemblait à rien de vulgaire ; les audaces et la candeur de Laure étaient d'un ragoût incomparable. A première vue, il avait deviné chez cette enfant gâtée aux allures un peu folles, difficile à marier en somme, la plus désirable des maîtresses ; dans ce temps-là le père faisait bonne garde ; maintenant elle était abandonnée à elle-même, sans intérêt dans la vie, libre, ou, ce qui valait mieux pour ses dessins, maladroitement gouvernée, avec un désir évident de rompre l'entrave. Il ne s'agissait que de l'y aider ! Si ce n'était pas lui, ce serait un autre. Un autre?.. Oh ! quant à cela, jamais ! Il saurait l'empêcher. Quiconque ne connaissait qu'à demi le viveur endetté, le joueur aux abois, se fût étonné sans doute qu'aucune velléité d'ambition n'accompagnât ses rêves de conquête pour leur donner un but avouable et lui faire voir en la personne de Laure, au lieu d'une jolie fille à séduire, une héritière à épouser. Bien peu de gens, même dans son pays, savaient que Tzérényi, dès l'âge des premières folies, eût aliéné sa liberté irréparablement qu'il eût donné son nom à une femme indigne de le porter. Les roués ont souvent commencé par être dupes. Il y avait de par le monde une comtesse Tzérényi, trop bonne catholique pour consentir au divorce qu'avait plusieurs fois réclamé son mari, lequel, avant de ne croire à rien, appartenait au culte réformé. La seule ressource de Mathias était de penser à elle le moins possible et de

se tenir hors de son chemin. Jamais elle n'était venue en France, où son existence demeurait inconnue.

— Ce Polonais ne m'inspire ni confiance, ni sympathie, disait cependant Nonne à sa jeune compagne.

— Le comte Tzérényi est Hongrois.

— Hongrois ou Polonais, peu importe ; je ne vous croyais pas en termes aussi intimes avec lui.

— Nous nous sommes vus tous les jours à Aix.

— Les eaux ont ceci de fâcheux qu'on y fait souvent des connaissances douteuses, reprit Nonne d'un ton qu'elle voulait rendre incisif.

— Qu'avez-vous donc à dire contre lui ? demanda vivement Laure.

— Rien,.. puisqu'il n'y a plus de raisons pour que nous le rencontrions jamais.

Un sourire de défi presque imperceptible et aussitôt effacé par prudence vint aux lèvres de Laure. Il saurait bien trouver un moyen de la revoir, car il l'aimait ; elle l'avait senti à la pression magnétique de sa main, à la profondeur de son regard. Il l'aimait toujours et cette découverte coïncidait avec les puissantes influences du printemps, avec la floraison enivrante des lilas, avec l'acuité de sensations et le besoin de vivre qui suit une convalescence, avec la révolte qui l'avait saisie contre les tyrannies bretonnes, avec la crainte d'un mariage pour lequel son goût n'était pas consulté. Après six mois d'exil en province, elle avait trouvé Mathias Tzérényi plus beau, plus séduisant encore que par le passé. Il était la poésie, il était le roman, il était l'inconnu tentateur, l'abîme plein de vertige, sa revanche contre l'existence plate et incolore qu'on lui faisait mener. Hors de Tzérényi elle ne voyait que la morne sécurité de La Ville-Revault, le joug censé maternel de M^{me} d'Erquy et l'honnête cousin qui serait sans doute un excellent mari, mais qu'elle eût préféré garder tout simplement pour frère. Tzérényi ne s'était pas trompé en jugeant que la douleur l'avait mûrie pour l'amour : une fleur s'épanouissait vivace dans ce cœur qui se croyait, la veille encore, à jamais désolé, fleur empoisonnée peut-être, mais qui pour le moment remplissait de son éclat et de ses parfums un vide plus insupportable que tous les maux et tous les périls réunis. Pour combler ce vide, pour conjurer ce néant, elle serait peut-être entrée au couvent, elle aurait peut-être épousé Armel. Tzérényi la délivrait de cette alternative ; mais combien elle allait être loin de lui en Bretagne ! — N'importe, se répétait-elle avec la confiance de la jeunesse, il saura bien me rejoindre !

Et elle rêvait d'apporter le bonheur à cet homme qui était seul,

la fortune à cet homme qui était pauvre, de l'arracher au mal, s'il en était besoin, par la vertu de sa tendresse ! Ce n'était pas ce dernier succès qui la tentait le moins. Toutes les femmes sont possédées d'un démon d'orgueil ou de charité qui les pousse à se donner elles-mêmes pour la rédemption du pécheur, du pécheur aimé souvent d'autant plus qu'il est plus coupable, car le vice a son prestige, aux yeux surtout des ingénues, qui ne le connaissent ni ne le comprennent. Sauvés l'un par l'autre, pour toujours l'un à l'autre, tel était le tableau qui occupait l'imagination de Laure quand elle rentra dans la triste enceinte de La Ville-Revault, rose et animée comme elle ne l'était pas au départ. M^{me} d'Erquy n'hésita point à mettre ce progrès sur le compte de la satisfaction très légitime qu'elle éprouvait de revoir bientôt Armel.

— C'est la loi divine et humaine, dit l'abbé Le Goff ; pour un époux, il n'est pas de fille qui n'oublie père et mère.

XVI.

Laure ne ramenait point M^{lle} Blondet ; celle-ci, ayant revu son cher Paris intellectuel, ne s'était plus senti la force de s'en éloigner. Ce n'est pas pour s'encroûter dans une province où l'on vous fait un crime de savoir lire qu'une institutrice acquiert tant de diplômes. La compassion qui l'avait retenue quelque temps auprès de son élève était à bout.

— Vous êtes heureuse d'être libre, lui dit Laure en la quittant. — Perdre M^{lle} Blondet n'était pas, en somme, un grand désastre ; pourtant c'était à elle et à elle seule qu'elle avait pu depuis longtemps parler d'un Jean d'Erquy inconnu à La Ville-Revault, où l'on ne voulait se rappeler que le jeune homme obscur de ce nom qui n'avait rien de commun avec son père. Une même culture, de communs souvenirs les rapprochait ; elle était le fil qui la retenait à la vie civilisée ; la mémoire intarissable et l'érudition de M^{lle} Blondet représentaient une sorte de bibliothèque qui, sans être composée absolument à son gré, était cependant de ressource. Cette figure ennuyeuse, mais relativement sympathique, bien qu'elle l'eût surnommée autrefois sa bête noire, — tout est effet de comparaison, — allait lui manquer, quoi qu'en pût dire M^{me} d'Erquy.

— Bah ! s'était écriée cette dernière, vous n'avez plus besoin de gouvernante puisque vous vous mariez.

Ces mots, les premiers qui saluèrent son retour, faillirent soulever une protestation que la crainte seule étouffa. Il semblait vraiment que ce projet de mariage à peine ébauché eût pris en quelques jours la consistance d'un fait accompli. Tout le monde était au courant : les domestiques avaient flairé la grande nouvelle et s'étaient

empressés de la répandre dans le village, où la Parisienne tenue en méfiance jusque-là était devenue tout à coup l'objet d'une considération profonde. Sa présence se trouvait expliquée; elle avait un rôle déterminé désormais; c'était la promesse de M. Armel. Loïc Guern lui-même la salua jusqu'à terre. Sa mère, qui, ayant nourri Armel de son lait, faisait pour ainsi dire partie de la famille et en savait long sur toutes choses, lui avait répété plusieurs fois : — Ton maître va revenir, mon gars; il va revenir se marier, et il ne nous quittera plus.

Depuis lors, l'innocent roulait sans cesse ces bienheureuses paroles dans les brumes de son cerveau engourdi; enfin il avait réussi à les bien comprendre, un sourire de béatitude épanoui sur sa face molle et blême en faisait foi. Jeannie, ayant ajouté depuis : « C'est la demoiselle de Paris qu'il épouse, » son horreur instinctive de Laure s'était transformée tout à coup en reconnaissance, en vénération. A cause d'elle, son maître revenait; elle allait le garder toujours à La Ville-Revault. C'était assez pour que le pauvre diable la mit dans son idée pour la puissance et les bienfaits au rang de la bonne Vierge.

Pendant le château, sans que rien y fût changé précisément, avait pris un air de fête. Des tapissiers de la ville travaillaient à rajeunir l'appartement du premier étage, qui avait été celui d'Yves-Marie et de sa jeune femme. Fermé depuis leur mort, il allait une fois de plus s'ouvrir à de nouveaux époux. M^{me} d'Erquy le faisait entendre en demandant avec une certaine condescendance le goût de Laure pour tel ou tel arrangement. Elle la ménageait davantage; elle en avait soin comme d'un instrument fragile, dangereux et difficile à manier, mais qui se trouve avoir par hasard quelque utilité. Si ce fétiche de provenance parisienne devait ramener Armel, elle lui pardonnerait d'être envoyé par l'enfer plutôt que par le ciel. Les anges étaient impuissans à retenir les garçons chez eux sous le sceptre maternel : l'histoire lamentable de Nonne et de son fils Jean le lui avait prouvé. Pourquoi ne pas avoir recours, en désespoir de cause, à de moins purs esprits qui se laisseraient peut-être améliorer d'ailleurs? Depuis qu'elle s'était résignée à ce compromis, la comtesse appelait plus volontiers la jeune fille mon enfant, et, pour la première fois, exigeait qu'elle lui donnât le nom de mère. Assez solennellement, elle lui remit de la part d'Armel un cadeau qui ressemblait beaucoup trop à quelque gage de fiançailles. Le marin avait envoyé pour sa cousine des bracelets d'or du plus curieux travail, rapportés de Corée lors de son premier voyage autour du monde et enfermés récemment, avec intention, dans un écrin qui portait au lieu de chiffre cette devise de la famille d'Erquy : *Ataō da virvihen* : Toujours, à jamais. Un billet y était joint, un de

ces billets comme Armel en avait assez souvent adressé à Laure depuis son départ, sous le couvert de M^{me} d'Erquy, et où les prétentions de l'amoureux ne s'étaient jamais laissé entrevoir à travers le récit sans art d'une vie d'officier en escadre dans la Méditerranée. Celui-ci se distinguait des autres par une nuance plus marquée de réserve. Laure ne pouvait se douter de toutes les feuilles de papier que le pauvre Armel avait noircies en y laissant déborder la joie et la tendresse dont son cœur était plein avant d'arriver à ce médiocre résultat. Il s'était dédommagé, de fait, dans une autre épître à M^{lle} de Kerlan. « Ma grand'mère lui a parlé, écrivait-il, et elle n'a pas dit non. Je suis si heureux que je crois rêver encore... Je ne pense plus qu'à la revoir, à entendre de sa bouche cette réponse qui ne sera pas un refus. Peu m'importent après cela les épreuves, les délais... Elle n'a demandé qu'un peu de temps, quelques mois encore pour son deuil... Quand les mois seraient des années, je saurais attendre avec une telle espérance en perspective. — Tout ce qui n'est pas elle, la mer comme le reste, ne m'est plus rien. Je deviens de jour en jour un bien mauvais marin, je maudis les exercices de rade qui me retiendront quelque temps encore. Le moyen, par exemple, de s'acquitter convenablement des exigences du quart lorsqu'une seule et même figure est toujours là entre vos hommes et vous, lorsqu'un seul et même nom revient sans cesse sur vos lèvres au lieu du commandement? Mes distractions, mes inexactitudes me font grand tort. On ne me reconnaît plus. »

Nonne crut bien faire en montrant à celle dont la pensée transformait en mauvais marin l'officier le plus consciencieux de son bord ces quelques lignes qui lui semblaient touchantes. Une moue boudeuse fut tout ce qu'elle obtint.

— Qu'a donc pu lui écrire sa grand'mère? demanda Laure en rougissant de dépit. Si je n'ai pas dit non, je n'ai pas dit oui davantage.

— Mais ce « oui, » vous le direz?

Laure fit un mouvement des épaules qui indiquait l'impatience ou l'indécision, et le souvenir de certain engagement rompu étreignit soudain comme dans un étau le cœur de l'ancienne fiancée de Jean. — Que le ciel te préserve de ce que j'ai souffert!.. pensa-t-elle, s'adressant tout bas à son filleul. — Cette petite était pour le moins aussi énigmatique, aussi inquiétante que l'avait été Jean d'Erquy... Elle commençait presque à se repentir de l'avoir attirée en Bretagne. Si ce devait être pour le malheur d'Armel!.. Mais non, Laure ne serait pas à ce point ennemie d'elle-même. Constamment elle lui faisait l'éloge de l'être excellent qui l'aimait, sans se douter qu'en cherchant bien, personne n'eût trouvé un moyen plus sûr de déguster du bonheur cette fantasque personne. Un caractère solide, une

âme simple et droite où il n'y avait que de bonnes choses à lire, le passé irréprochable, l'avenir assuré,.. combien tout cela semblait peu intéressant à une imagination téméraire qui rêvait d'arracher un réprouvé aux griffes de Satan et d'imprimer une fois pour toutes son nom victorieux sur la page purifiée où des victimes plus nombreuses que celles de don Juan s'étaient inscrites tour à tour sans laisser de traces!

Un matin, le piéton apporta pour M^{lle} d'Erquy un colis de dimensions mignonnes et de forme inusitée qui souleva bien des étonnements et bien des suppositions. C'était une petite caisse en bois blanc d'où s'échappa, quand on l'ouvrit, une odeur pénétrante qui jamais n'avait été respirée en Bretagne. Sous des feuilles arrondies d'un vert sombre, ourlées de satin violet, se dérobait une touffe de petites fleurs qui excitèrent au plus haut point le dédain de M. Le Goff, curieusement penché pour voir par-dessus l'épaule de Laure.

— Fanées comme une salade confite! s'écria-t-il. On ne sait qu'inventer, ma parole! Il faut que les gens soient fous pour mettre des brins d'herbe à la poste. C'est vous envoyer un mal de tête. Rien n'est plus désagréable que les parfums violens. D'où cela vient-il?

— Du Midi, répondit brièvement la jeune fille.

— Est-ce Armel par hasard qui vous les adresse? demanda M^{me} d'Erquy regardant l'enveloppe. Je ne reconnais pas son écriture.

— M^{me} Aubin se rappelle que je raffolais des cyclamens, répondit Laure avec l'aplomb désespéré dont elle était devenue capable. Je vais la remercier bien vite.

Les fleurs peuvent être d'adroites et puissantes entremetteuses, elle ont servi plus d'une fois les projets de l'amour et ceux de la politique, elles se glissent en dépit des verrous dans le harem le mieux gardé, dans la prison la mieux close; elles savent tout dire à qui comprend leur langage. Jamais *selam* ne fut plus éloquent que ces frêles messagères qui rappelaient à Laure le prétendu *porte-reine* tombé jadis de son corsage et dont, par une superstition de joueur et d'amoureux, Tzérényi ne s'était plus séparé: — Je t'adore, disaient-elles aussi clairement que si elles eussent possédé une voix.

— Et Laure ne se lassait pas de les entendre. Elles la suppliaient de ne point permettre que l'on disposât de sa main et lui donnaient pour cela les meilleures raisons. Combien la prose du pauvre Armel était moins persuasive! — De quoi vous a-t-il chargées encore? demandait la jeune fille trempant dans l'eau leurs longues tiges languissantes. Parlez. — Et les cyclamens parlèrent à souhait. Quand elle les eut tous retirés de la boîte, elle s'aperçut que le papier blanc dont celle-ci était doublée portait une adresse légèrement tracée au

crayon, avec ces mots : « Où peut-on vous revoir ? » — Mille projets bizarres lui affluèrent au cerveau, tandis que son cœur battait aussi follement que si le rendez-vous eût été proche.

Il y avait, à cinq kilomètres du château, sur la route de Lannion à Plouaret, un tout petit hameau si merveilleusement ceint de forêts et de blocs granitiques, de calvaires, de tumulus et de menhirs, que les peintres, revenant des sites beaucoup plus renommés qu'offrent les rives de l'Élorn et les monts Arrée, y faisaient halte encore dans l'auberge tenue par une veuve, à l'enseigne des *Cinq-Croix*, lesdites croix rappelant une victoire des Bretons sur les Anglais. Ce hameau, cette auberge, et le parti qu'on en pouvait tirer, frappèrent soudain l'imagination de Laure. Pourquoi Tzérényi, qui dessinait mieux qu'il n'était nécessaire pour soutenir son rôle, ne viendrait-il pas faire quelques études de rochers aux alentours ?

La suite se trouvait dans tous les romans qu'elle avait lus : rencontres mystérieuses, aveux échangés, périls et difficultés de toute sorte qui n'ajoutaient que plus de prix au triomphe final.

Mais d'abord il fallait écarter Armel : — Vous comprenez que je ne peux les exposer à se couper la gorge, disait-elle aux cyclamens, qui déjà se redressaient désaltérés, rafraîchis dans le vase où ils baignaient, en la regardant de leurs yeux de fleurs où elle continuait de lire mille choses éloquentes. — Je ne veux être ni fausse, ni perfide. Je parlerai à mon cousin ; je lui dirai, quand il sera ici, tout ce que je n'oserais dire à d'autres... Peut-être aurais-je dû plus tôt lui ôter tout espoir, ajouta-t-elle avec un léger tiraillement de conscience, mais il ne m'a pas donné l'occasion de me prononcer par écrit, .. et braver ma grand'mère en face... — Un frisson la prit. Puis du bout des lèvres elle baisa les cyclamens en jurant de se garder pour celui qui les envoyait. Jamais, depuis que son père n'était plus là, elle ne s'était sentie vivre ainsi. A peine les crêpes noirs de son deuil étaient-ils usés pourtant, mais, — c'est le privilège ou la honte de notre pauvre nature humaine, — tout conspire à la consoler, tout lui verse l'oubli. L'orgueilleuse douceur de mourir de chagrin n'est donnée à personne ; on ne mourrait ainsi qu'à la longue, et le temps nous guérit. Laure en faisait déjà l'épreuve. La tête folle avait eu chez elle raison du cœur brisé.

TH. BENTZON.

LA

COLONISATION OFFICIELLE

EN ALGÉRIE

II¹.

SON RÔLE ACTUEL.

Tandis que l'attention du public français se dirige avec un vif intérêt, non dépourvu de quelques inquiétudes, vers tant d'expéditions lointaines tentées tout à la fois à la Nouvelle-Guinée et au Congo, à Madagascar et au Tonkin, nous ne saurions être mal venus à demander à notre parlement et à nos ministres de vouloir bien prendre la peine de jeter aussi leurs regards sur d'autres contrées placées un peu plus à leur portée, car c'est, à coup sûr, le droit de la France d'être enfin précisément informée de ce qu'ils se proposent de faire en Algérie. Dieu me garde de les blâmer s'ils suivent l'avis des hommes politiques considérables, qui, naguère, n'ont point hésité à leur conseiller de mettre la main, soit par voie de conquête, soit sous forme de protectorat, sur les points du globe, fût-ce les plus éloignés, où la civilisation moderne n'a point encore pénétré! Nous ne méconnaissons pas les avantages qui en résulteraient pour l'accroissement de notre commerce extérieur et l'augmentation de nos débouchés au dehors. Acquérir de nouveaux

(1, Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

territoires, quoique semblables acquisitions ne soient pas sans entraîner quelques risques et sans occasionner beaucoup de dépenses, c'est une intention louable sans doute, mais elle n'exclut point apparemment celle de tirer, en même temps, tout le parti possible d'autres territoires possédés de vieille date. La voix du bon sens nous crie qu'il est plus sage, plus prudent et certainement beaucoup plus économique de consacrer nos premiers et persistans efforts à donner dès à présent toute leur valeur à ces belles terres de notre colonie algérienne située, avec ses 275 lieues de côtes, à l'autre bord de la Méditerranée, juste en face de nos ports du Midi! Là, notre domination acceptée sans conteste par tous les cabinets étrangers s'est, peu à peu, grâce à de longs et glorieux efforts, imposée aux indigènes. Là s'étend, à trente heures de Marseille et de Toulon, un immense territoire sans limites bien précises qui pénètre jusque vers les régions inexplorées du centre de l'Afrique et dont les ressources infinies, loin d'être épuisées, sont, à l'heure qu'il est, presque inconnues encore et très insuffisamment explorées.

Déterminer de ce côté, même au prix d'importans sacrifices pécuniaires, un courant considérable d'émigrans français, telle paraît avoir été, depuis trois ans, la préoccupation de la chambre des députés et des ministres qui se sont, pendant cet espace de temps, succédé aux départemens de l'intérieur et des finances. Nous trouvons, de 1880 à 1883, les témoignages répétés de cette invariable pensée dans les rapports sur les affaires de l'Algérie des commissions budgétaires, comme dans les exposés des motifs des projets de loi, peu différens les uns des autres, qu'ont présentés tour à tour les divers cabinets; et tous ces documens aboutissent à l'ouverture d'un crédit considérable qui ne monte pas à moins de 50 millions. Cette conclusion uniforme est peut-être excellente. Voyez toutefois la singularité! A peine ce grand programme qui devait aboutir à la création immédiate de trois cents centres nouveaux a-t-il été pompeusement annoncé qu'il a produit le résultat inattendu d'arrêter presque absolument l'impulsion donnée antérieurement aux travaux de colonisation. Des devis avaient été dressés à l'avance, annuellement destinés, soit à fonder encore quelques autres villages, soit à compléter ceux déjà existant. Mais ces plans, devenus trop mesquins, étaient condamnés à être peu à peu et complètement mis de côté. On n'y renonça pas toutefois de prime abord. A la veille de l'un de ses départs pour Paris, dans la séance du 6 décembre 1880, à l'heure même où il prenait congé des membres du conseil supérieur, M. Albert Grévy se croyait en état de pouvoir mener les deux besognes de front. Tout en faisant pressentir l'adoption prochaine du nouveau système dont il revendiquait la paternité et qui, « sans charges nouvelles pour l'état, mettrait à la disposition de l'Algérie les capitaux

nécessaires pour imprimer une nouvelle et toute-puissante impulsion à la colonisation, » il n'hésitait pas à annoncer « que le programme de colonisation précédemment arrêté pour 1880 serait exécuté dans les premiers mois de 1881 (1)! » Ces deux prévisions du gouverneur-général devaient être également démenties par l'événement.

En 1881, la convenance d'attribuer 50 millions à la colonisation de l'Algérie est bien, en effet, hautement proclamée par la commission du budget de la chambre des députés, et le gouvernement dépose un projet de loi conforme à ce vœu. Mais, à Paris, les choses en restent là. Du vote des 50 millions, il n'en est nullement question. Il faut que notre colonie se contente de la perspective de ce gros subside miroitant à ses yeux dans un avenir encore incertain et qui risque de reculer toujours; cette perspective suffit à l'administration pour déclarer sans nul embarras, dans la session du conseil supérieur du gouvernement, au mois de novembre 1881 : « qu'il ne lui a pas été possible d'exécuter les travaux de tous les nouveaux villages dont les projets avaient été approuvés, » ajoutant avec la même désinvolture : « que la pénurie des ressources mises à sa disposition ne lui avait pas davantage permis d'imprimer toute l'activité désirable aux travaux d'achèvement des centres anciens (2). » A la session suivante de 1882, même déception; la situation s'est encore aggravée, et M. Tirman, le nouveau gouverneur-général, l'a fait ainsi connaître aux membres du conseil : « Depuis un an, les ressources affectées à la colonisation ayant fait entièrement défaut, on a été dans la douloureuse nécessité d'arrêter l'élan des colons et d'ajourner la création des centres du programme de 1882 (3). » Cependant M. Tirman s'empresse d'affirmer, comme l'a déjà fait son prédécesseur, « que le jour est prochain où les crédits nécessaires étant accordés, l'administration pourra se mettre résolument et rapidement à l'œuvre; il espère qu'ayant la fin de l'année, le parlement se sera prononcé sur le projet de loi déjà adopté par deux commissions du budget (4). » Dans l'exposé de la situation de l'Algérie faisant suite à son discours, M. Tirman entre dans quelques détails sur la combinaison qui va enfin permettre de réaliser à bref délai ce fameux programme général de colonisation. Cependant, avec une sincérité qui lui fait honneur et grâce à son

(1) Discours de M. le gouverneur-général civil à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (6 décembre 1880, p. 11 et 12).

(2) Procès-verbaux de la session du conseil supérieur de l'Algérie (novembre 1881, page 59).

(3) Discours du gouverneur-général civil à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (novembre 1882, page 7).

(4) *Ibid.*

expérience d'administrateur habitué à tenir compte des obstacles, il a, en même temps, soin d'avertir les membres du conseil supérieur qu'il ne saurait prendre l'engagement « d'avoir exécuté ce programme en cinq années (1). »

Ces espérances, reportées par M. Tirman sur le cours de l'exercice 1882, ne devaient pas être réalisées plus que ne l'avaient été celles précédemment conçues par M. Albert Grévy pour 1881. Qu'advient-il en 1883? On ne saurait le dire encore. Les hommes de bonne volonté qui ont mis en avant avec tant de confiance, il y a trois ans, et soutenu depuis avec une persévérance qui ne se lasse point la combinaison adoptée par les commissions du budget de la chambre des députés et par nos divers ministères auront-ils le chagrin d'être amenés à reconnaître que tous leurs efforts n'auront, en définitive, abouti qu'à faire retarder et même suspendre les travaux de colonisation auxquels ils avaient, au contraire, rêvé d'imprimer un redoublement d'activité? Nous croyons que ce déboire leur sera épargné. Il semble, en effet, qu'ils n'ont pas cessé d'avoir le gouvernement avec eux, ce qui, dans notre pays, est une grande cause de succès. Je ne parle pas seulement du projet déposé le 18 juillet 1882 par MM. René Goblet et Léon Say; ces messieurs n'étant plus aujourd'hui ministres, cela n'importerait guère; mais, dans le budget général pour l'exercice 1884, présenté par M. Tirard, le ministre actuel des finances, je trouve une note préliminaire relative au service du *gouvernement-général de l'Algérie*, où il est dit « que le parlement est présentement saisi d'un projet de loi ayant pour objet de mettre, à partir de 1883, à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 37,500,000 francs, destinée en grande partie à des acquisitions de terres (2)... »

En réalité, la réduction de la subvention de 50 millions à 37,500,000 francs est purement fictive. Déjà M. Léon Say avait formellement établi: « que l'avance à faire par la caisse des dépôts et consignations retombant, après tout, sur la dette flottante, qui aurait à fournir les espèces, il valait mieux, conformément aux règles d'une bonne comptabilité, inscrire directement au budget les dépenses de la colonisation de l'Algérie. Cependant, ajoutait ce ministre, comme le budget ordinaire contient déjà pour cet objet un crédit de 2,500,000 francs (chiffre exact: 2,470,000 francs), il suffirait d'ajouter au budget extraordinaire un complément de 7,500,000 francs, soit 37,500,000 francs à répartir en cinq an-

(1) Exposé de la situation générale de l'Algérie en novembre 1882, présenté par M. Tirman. Page 56.

(2) Budget général de l'exercice 1884, ministère de l'intérieur. Note préliminaire, page 789.

nées (1). » Les vues de M. Léon Say ayant été adoptées par son successeur aux finances, M. Tirard, la dotation de ce service demeure bien définitivement fixée à la somme totale de 50 millions répartis entre cinq exercices, soit 10 millions par an.

A prendre les choses simplement et de bonne foi, c'est donc, en réalité, à moins que les ministres ne se dédisent, le projet primitif des 50 millions qui va, suivant toute probabilité, venir prochainement devant les chambres. Nous voudrions l'examiner non pas seulement dans son ensemble, mais dans quelques-uns de ses plus importants détails et au point de vue des moyens pratiques d'exécution.

I.

Pour réussir dans une entreprise, la première condition est de se rendre nettement compte du but qu'on se propose d'atteindre. La conquête de l'Algérie n'a pas été de notre part un acte prémédité. La nécessité de venger l'injure personnelle faite à son représentant décida le gouvernement de la restauration à s'emparer, en 1830, de la capitale du dey. A coup sûr, il n'avait pas été insensible à l'honneur d'accomplir la noble tâche, devant laquelle Charles-Quint avait échoué en 1541 et l'amiral Exmouth en 1816, d'affranchir ainsi par un coup d'audace l'Europe entière du honteux tribut que, depuis des siècles, elle payait à ce nid de pirates. Mais, sur l'emploi à faire ultérieurement de leur conquête, les ministres du roi Charles X ne se sont jamais vantés d'avoir eu aucune vue bien précise. Ils n'ont même pas eu le temps de se poser la question de savoir s'ils pourraient faire de l'Algérie une colonie florissante, et cette idée ne semble pas avoir davantage traversé l'esprit de leurs successeurs. Il y a plus : absorbés dans leur rôle exclusivement militaire, les commandans de nos troupes s'appliquèrent, au contraire, jusque vers 1840, à entraver l'immigration soit française, soit étrangère. A cette période d'abstention systématique et d'inertie presque complète succéda peu à peu, quand notre domination devint plus étendue et mieux assise, un mouvement en sens contraire. Au récit de quelques voyageurs, qui avaient devancé, accompagné ou suivi nos colonnes expéditionnaires dans le Sahara, les imaginations s'étaient démesurément exaltées. Elles entrevoyaient déjà écloses et magnifiquement prospères, et espacées de distance

(1) Projet de loi ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 37,500,000 francs pour être employée en acquisitions de terres et en travaux de colonisation en Algérie, présenté par MM. René Goblet et Léon Say (session de 1882, séance du 18 juillet).

en distance, en raison de la chaleur croissante du climat, toutes les variétés de productions exotiques qui enrichissent nos plus lointaines et nos plus riches colonies. L'Algérie semblait appelée à devenir pour nous ce que les Indes sont pour les Anglais ou Java pour les Hollandais. C'était la période où l'on ne désespérait pas d'acclimater en Algérie le café et le coton, où l'on croyait possible d'y introduire sur une grande échelle la culture de la canne à sucre, voire même des épices.

Le mirage était trop brillant, il a fallu en rabattre. Aujourd'hui, plus d'inconnu et plus d'illusions possibles. Nous savons qu'excepté dans quelques oasis productives de dattes, qui ne seront jamais l'objet d'un commerce bien actif, nous ne rencontrerons que des produits similaires à ceux du Midi de la France. Nous n'en sommes plus à nous figurer qu'on y peut découvrir de vastes espaces vacans ne connaissant pas de propriétaires, ou faciles à acquérir. Toutes les terres y sont, sinon occupées, du moins possédées à titre particulier ou collectif, mal cultivées, il est vrai, mais cependant cultivées ou livrées à la pâture d'innombrables troupeaux errant d'une région à une autre. Au lieu d'une population insouciante et molle, comme celle qui accueillit les Espagnols dans l'Amérique du Sud, ou disséminée et inculte comme les tribus sauvages qui parcouraient les solitudes de l'Amérique du Nord avant l'arrivée des Anglais, nous avons affaire en Algérie à une race nombreuse, fière, aguerrie, récalcitrante aux usages modernes, civilisée toutefois de très vieille date, éminemment spiritualiste, et puisant dans son indomptable foi aux préceptes du Koran assez d'orgueil pour mépriser toutes les autres religions, assez de force pour accepter tous les sacrifices, et prête, si elle croit entendre la voix de son prophète, à braver intrépidement la mort, qui n'est pour elle que le passage aux joies du paradis promis par Mahomet. Dans le chiffre de 423,881 Européens fixés en Algérie, nos compatriotes ne figurent que pour 233,937, c'est-à-dire un peu plus de la moitié. La question était donc parfaitement posée par M. Thomson, lorsqu'au nom de la commission des vingt-deux membres de la chambre des députés, il déclarait dans son rapport, déposé le 12 juillet 1881, que « la question principale était d'activer le plus que possible en Algérie le développement de la population française (1). »

Reste à savoir si les moyens conseillés par cette commission et

(1) Rapport, fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet de mettre à la disposition de M. le ministre de l'intérieur et des cultes une somme de 50 millions de francs, pour être employée en acquisitions de terres et en travaux de colonisation en Algérie, par M. Thomson, député. (Page 10.)

adoptés par le gouvernement sont les mieux choisis pour déterminer ce sérieux courant d'immigration française auquel on a raison d'attacher la plus grande importance. Qu'on me permette d'abord de m'étonner un peu de la symétrie toute mathématique de l'ingénieuse combinaison qu'on propose à notre admiration. La voici dans sa merveilleuse simplicité : 300 centres à fonder en cinq années, dont 150 sur des territoires déjà possédés par l'état, et 150 dont il faudrait se procurer l'emplacement à prix d'argent par la voie de l'expropriation ; chaque centre devant avoir 50 feux avec un périmètre de 2,000 hectares, c'est-à-dire 150 villages \times 2,000 hectares = 300,000 hectares ; dépenses présumées, en fixant le prix moyen de l'hectare à 85 francs : 25,500,000 francs ; pour l'installation des 300 centres, en prenant pour base la somme de 80,000 francs qu'a coûté l'établissement de chacun des anciens villages créés depuis 1871, les frais se monteraient à 24 millions environ : et c'est ainsi qu'on arrive au chiffre rond et fatidique des 50 millions. J'avoue que ces fractions multiples qui s'emboîtent si parfaitement les unes dans les autres, comme si elles étaient tirées du carnet d'un élève de l'École polytechnique, m'inspirent quelques appréhensions. Je doute beaucoup qu'à la pratique, les choses se puissent arranger avec cette régularité, et je ne puis me défendre de penser que, si au lieu d'avoir été dressés tout d'une pièce autour du tapis vert de quelque bureau de la chambre, ces plans avaient été élaborés sur place par des hommes compétents et connaissant bien les localités, on serait arrivé à d'autres résultats ayant moins bonne figure sur le papier, mais plus appropriés à la nature des besoins qu'il s'agit de satisfaire.

A un tout autre point de vue, je me demande aussi si les partisans de la colonisation officiellement entreprise et directement patronnée par l'état se sont bien rendu compte des dispositions, des habitudes et du caractère que l'on rencontre d'ordinaire parmi cette catégorie de Français auxquels ils ont songé à faire appel, les seuls qu'ils aient chance de gagner à l'idée de quitter leur pays natal et le foyer domestique pour aller au loin tenter la fortune. Pareille perspective est difficilement acceptée par notre population naturellement sédentaire, attachée au sol, peu portée à l'émigration. Elle ne sourit qu'aux personnes douées de l'esprit d'initiative et d'un tempérament particulièrement hardi, ayant le goût des aventures, à tout le moins celui d'une libre et complète indépendance. A ces natures généralement un peu rebelles, plutôt disposées à secouer le joug de toute espèce de réglementation et qui ne songent le plus souvent à s'expatrier qu'afin de se dérober aux conventions trop gênantes pour elles de la civilisation moderne, c'est offrir un maigre appât que de les

convier à venir s'établir, après maintes démarches et sollicitations, dans des localités qu'elles n'auront pas choisies, où il leur faudra vivre comme parquées sous la tutelle d'une administration qui leur imposera toute sorte de conditions d'existence les plus directement contraires à leurs penchans. Les auteurs du projet de loi font donc, à notre sens, complètement fausse route quand ils oublient cette vérité proclamée par tous les publicistes ayant autorité en ces matières, « que la prospérité d'une colonie se mesure toujours exactement au degré de liberté accordée à ceux qui l'habitent. »

Mais il est temps de laisser de côté les considérations générales, et nous avons hâte d'étudier de plus près les dispositions principales du projet des 50 millions. Ce qui nous aidera singulièrement dans cette tâche, c'est qu'elles ont été, à plusieurs reprises, l'objet d'un examen attentif de la part des conseils-généraux de l'Algérie et du conseil supérieur du gouvernement. Quoique renfermés dans des limites à notre avis trop restreintes et ne s'occupant, comme en France, que des intérêts des localités qu'ils représentent, les conseils-généraux des départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine, n'ont pas laissé que de traiter, à l'occasion et par échappées, les questions qui nous occupent en ce moment et leurs impressions sont précieuses à connaître. Quant au rôle des membres du conseil supérieur, son importance résulte, à la fois, de sa composition et des droits que lui confère l'organisation actuelle de notre colonie algérienne. M. le général Chanzy le définissait excellemment lorsqu'à l'ouverture de la session de novembre 1876, il disait à ses collaborateurs : « Vous êtes bien ici, messieurs, les membres autorisés et indépendans de la grande assemblée où s'élaborent les affaires importantes dont la solution ne peut appartenir qu'au gouvernement et aux chambres. Chacun de vous y a sa place marquée, soit par sa position, soit par ses services, soit par la confiance des conseils-généraux, tous, par la connaissance des besoins du pays et de sa véritable situation. » Le gouverneur-général exprimait en même temps cette pensée : « que, pour mettre les représentans de l'Algérie au sénat et à la chambre en état de servir les grands intérêts qui leur étaient confiés avec l'autorité que donne un examen approfondi des affaires, il était indispensable qu'ils vissent prendre part aux discussions du conseil supérieur apportant eux-mêmes à cette assemblée une force nouvelle puisée dans leur haute situation (1). » Mais ces messieurs avaient cru devoir soulever des objections. En vain, le général Chanzy insista de nouveau, en 1877, pour que « les portes du conseil supérieur leur fussent ouvertes par la

(1) Discours du général de Chanzy, gouverneur-général civil de l'Algérie, à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (novembre 1876).

mesure légale la plus propre à sauvegarder la considération attachée au mandat dont ils étaient investis. » En vain, d'après le vœu émis par les conseils-généraux, il exprima le désir « que les sénateurs et les députés de l'Algérie, sans devenir membres du conseil supérieur, voulussent bien y entrer avec la faculté de prendre part à ses travaux et d'y avoir voix délibérative (1), » en vain encore, il renouvela, en 1878, les instances qu'approuvait l'opinion publique en Algérie afin d'obtenir des représentans des trois départemens « qu'ils consentissent à user du droit qui leur était offert d'assister aux séances avec voix délibérative lorsqu'ils le jugeraient nécessaire ou possible (2), » jamais il ne lui fut donné de triompher de scrupules respectables sans doute, mais dont j'ai peine, je l'avoue, à deviner les motifs.

Malgré cette abstention volontaire et si regrettable des mandataires de l'Algérie, il n'en est pas moins de toute justice de tenir en grande considération les opinions consciencieusement émises sur place au sein d'une assemblée délibérante par des hommes particulièrement versés dans les affaires locales et dont on ne saurait nier les lumières spéciales et la parfaite compétence. Le conseil supérieur du gouvernement est composé de trente-huit membres, dont dix-huit sont délégués par les conseils-généraux et les vingt autres membres de droit. C'est dire qu'aux jours où les membres de droit sont absens, ce qui est le cas ordinaire, la majorité appartient à l'élément élu. Quelle garantie d'indépendance ! Les membres de droit sont : l'archevêque d'Alger, les trois généraux de division commandant les trois provinces, les trois préfets et les chefs des services administratifs, judiciaires et militaires. Quel amas de connaissances techniques acquises par la pratique des affaires et par le manie-ment des hommes ! Les fonctions du conseil supérieur sont strictement définies par le décret du 7 août 1875. Il a mission « d'examiner le projet du budget, l'assiette et la répartition des impôts préparés par les soins du gouverneur-général. » Les procès-verbaux de ses délibérations sont publiés ; ils sont annuellement communiqués aux chambres ; tout le monde en peut prendre connaissance. C'est pourquoi, justement étonné d'avoir si rarement entendu évoquer, au sujet des affaires de l'Algérie, des témoignages, à mon sens, si probans et n'ayant d'ailleurs qu'à demi confiance dans mes propres appréciations et dans mon expérience personnelle, à coup sûr, insuffisante, j'entends m'appuyer de préférence sur les avis de tant de personnages parfaitement éclairés afin de

(1) Discours du général Chanzy, gouverneur-général civil de l'Algérie, prononcé à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (novembre 1877).

(2) Discours prononcé à l'ouverture de la session du conseil supérieur, par le gouverneur-général civil (novembre 1878).

mieux discerner ce qu'il peut y avoir d'acceptable ou d'erroné dans les combinaisons préconisées par la commission budgétaire de la chambre des députés.

II.

L'assertion souvent répétée, de 1879 à 1881, qui a servi de point de départ au projet de loi des 50 millions, c'est que l'état ne possédait plus en Algérie une quantité suffisante de territoires propres à être utilisés pour la colonisation et qu'il devenait, par conséquent, nécessaire de se les procurer par achat et, presque tous, au moyen de l'expropriation. Tel n'était pas l'avis publiquement exprimé, au mois de novembre 1877, par le général Chanzy devant les membres du conseil supérieur du gouvernement et qui ne rencontra, de leur part, aucune espèce de contradiction. « Les terres pour la création de nouveaux centres ne manquent point, affirmait-il, quoique l'on persiste à dire le contraire... (1). D'après les nouveaux documents établis par le service compétent, l'état posséderait environ 554,000 hectares, dont 283,000 susceptibles d'être utilisés directement par la colonisation pour l'établissement de centres ou la création de fermes isolées, et 270,000 hectares situés trop loin des zones de peuplement européen, mais pouvant être utilisés pour des échanges avec les indigènes à déplacer ou à exproprier... Il y a donc assez de terres, avec ce que l'on possède et ce que l'on peut acheter, pour établir environ 10,000 familles et pour créer, au moins, 300 nouveaux centres (2). » Sur ces données, qui, je le répète, ne furent l'objet d'aucune contestation, le rapporteur de la 3^e commission du conseil supérieur (celle de la colonisation), membre élu et délégué de la province de Constantine, concluait à l'adoption d'un crédit de 300,000 francs pour achat de terres. D'après les renseignements fournis par l'administration à cette commission, le programme général de colonisation « nécessiterait, pour son entière exécution, des achats de terres s'élevant au chiffre total de 8,000,000 de francs; mais les soultes de rachat du séquestre devant fournir encore une ressource de 5,000,000, la somme de 3,000,000, répartie en dix annuités de 300,000 francs chacune, comblerait la différence et permettrait la réalisation complète du programme. » Voilà des chiffres bien modestes, en comparaison de ceux qui ne vont pas tarder à apparaître. Cependant l'année d'après, en 1878, les propositions du conseil supérieur restent encore les

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1877, p. 28).

(2) *Ibid.* (novembre 1878, p. 338).

mêmes, et le rapporteur de la commission de colonisation se contente de reproduire encore le chiffre de 300,000 francs pour achat de terres en émettant seulement le vœu qu'il ne fût pas, comme il était arrivé l'année précédente, réduit à 100,000 francs sur la demande du ministre des finances (1).

En novembre 1879, c'est-à-dire, juste un an après l'évaluation officiellement donnée par le général Chanzy de la quotité de terres appartenant encore à l'état, cette évaluation se trouvait avoir perdu toute valeur, et les premières paroles prononcées par son successeur, le nouveau gouverneur-général, M. Albert Grévy, accusaient, à tort ou à raison, un état de choses entièrement différent. « La préparation du programme de colonisation pour 1880 révèle, disait M. Albert Grévy, une situation qu'il importe sans plus tarder d'envisager en face. Plus des trois cinquièmes des terres qui doivent constituer les centres projetés n'appartiennent point à l'état. Il faudra les acheter. Les terres domaniales vont manquer à la colonisation. Celles qui restent, par leur dissémination et leur infériorité, ne peuvent former que de faibles appoints... (2). » Le rapporteur de la commission de colonisation, délégué du conseil-général du département d'Oran, ne corrobore ni ne contredit les affirmations du gouverneur-général. Il reconnaît que, dans les pays où le domaine ne possède plus de terres, les besoins de la colonisation obligeront l'administration à exproprier les indigènes. « Dans ce cas, il y aura lieu, ajoute-t-il avec infiniment de raison, de se préoccuper sérieusement de ce que deviendraient les possesseurs du sol qui ne recevraient pas de compensations territoriales. La majorité des membres de la commission pensait donc qu'il serait bon d'inviter le gouverneur-général à n'autoriser ces expropriations que dans le cas où chacun des indigènes des groupes dépossédés resterait propriétaire d'une étendue de terre qui lui permettrait de vivre en continuant à se livrer à la culture, ou pourrait s'en procurer ailleurs à l'aide de son indemnité (3). » C'était là un avis non-seulement inspiré par un honorable sentiment de justice et d'humanité, mais qu'imposait le bon sens et que conseillait une politique tant soit peu judicieuse. Cette même commission faisait également preuve de sagacité quand elle réclamait de l'administration une mesure sollicitée déjà depuis longtemps et qui aurait eu pour effet de mettre à sa disposition les vastes étendues de territoires dont elle se disait dépourvue. Elle conseillait de procéder à la délimitation du domaine forestier, dont une partie pourrait être utilisée pour la

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1878, p. 30).

(2) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1879, p. 12).

(3) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1879, p. 321).

colonisation. « Les clairières des forêts formeraient ainsi des emplacements de villages excellens à tous les points de vue. C'est pourquoi elle ne pouvait trop engager l'administration à presser l'exécution d'un travail pour lequel on inscrit tous les ans au budget des sommes importantes, travail qui ne paraissait pas avoir produit jusqu'à ce jour des résultats de nature à donner une légitime satisfaction aux intérêts de la colonie (1). » L'administration a-t-elle tenu compte de ce dernier vœu si raisonnable qui, sans bourse délier, aurait mis immédiatement à sa disposition des terrains au moins égaux comme valeur à ceux qu'elle se proposait d'acquérir au prix des formalités de l'expropriation, toujours longues et coûteuses, et, sous le rapport politique, d'une exécution embarrassante quand elle n'est pas dangereuse? Nous l'ignorons absolument.

Toujours est-il que, sur cette question de l'emploi à faire des terres du domaine, et, en général, sur toutes les questions se rattachant de près ou de loin à la colonisation, les membres du conseil supérieur du gouvernement n'ont jamais manqué d'émettre, à chacune de leur session, en gens pratiques qui se sentaient sur leur terrain, des opinions très judicieuses et très bien motivées. Hâtons-nous d'ajouter, qu'à l'exemple du général Chanzy, M. Albert Grévy a toujours laissé le champ libre à leurs discussions, et qu'après lui M. Tirman a fait preuve, à son tour, de la même largeur d'esprit. C'est pourquoi nous nous trouvons assister, à vrai dire, en les écoutant, à la plus utile des enquêtes. Il s'en faut de quelque chose qu'ils soient habituellement d'accord. Des divergences assez frappantes se font jour, non-seulement entre les membres élus, mais quelquefois aussi parmi les fonctionnaires du conseil. Il n'est pas rare de voir les trois préfets émettre des appréciations fort différentes, ce qui tient évidemment aux circonstances particulières à chacun de leurs départemens. Je n'oserais même pas dire qu'ils montrent toujours une déférence parfaite pour l'autorité centrale sous la direction de laquelle ils sont placés. Mais qu'importe! si le prestige de la hiérarchie y perd un peu, l'indépendance des opinions y gagne beaucoup; c'est tout profit. Chacun paraît d'ailleurs de très bonne foi et ne se fait point scrupule, pour appuyer son dire, de produire une foule de faits qui sont autant de révélations très instructives, les plus curieuses et souvent les plus piquantes du monde. Comment n'éprouverais-je pas quelque plaisir à puiser dans cet arsenal des armes simples, bien trempées, faciles à manier, et qu'on dirait forgées exprès pour défendre la cause du bon sens? D'année en année, le conseil supérieur semble, en effet, se mieux dégager des systèmes préconçus, rompre avec les combinaisons trop compliquées et se rallier enfin à

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1879, p. 321).

des idées pratiques vraiment libérales et de tous points conformes aux données de nos temps modernes.

La conviction qu'on s'y était toujours mal pris pour attirer et retenir dans notre colonie les immigrans français est si forte chez les vieux Algériens du conseil supérieur, qu'en apprenant l'extension qu'on se préparait à donner à la colonisation officielle, ils redoutent, avant tout, de voir l'administration continuer ses anciens errements. « Qu'il me soit permis de dire, s'écrie l'un d'eux, délégué du conseil général de son département, que la cause principale de l'échec jusqu'à ce jour de la colonisation doit être attribuée aux créations de villages et surtout au choix des colons. Quand un village est créé, qui prend-on pour le peupler? Le premier venu, n'ayant le plus souvent d'autre titre à l'obtention de cette faveur que le crédit d'un protecteur; comme il ne dispose même pas des ressources nécessaires à la création d'un gourbi, il est obligé d'emprunter, généralement à un taux très élevé, pour pourvoir à ses besoins les plus urgens et, dès la première année, le village présente les caractères de la décrépitude, pour disparaître à bref délai (1)... » Que l'on examine l'état des choses dans chaque centre, et l'on verra, continue un autre délégué de département, combien il en reste, comme propriétaires définitifs, de ceux à qui l'on a imposé la résidence. La plupart d'entre eux, sitôt après l'expiration de leurs cinq ans, se sont empressés de vendre leur concession et de quitter le village. Si l'on fait à cet égard une statistique, elle sera curieuse et fertile en enseignemens. On semble craindre que la spéculation ne s'en mêle. Quel inconvénient y aurait-il à cela? C'est avec la spéculation que l'on fait les grandes choses; c'est par elle que les Américains sont parvenus à peupler leur immense territoire (2). »

Dès le début et sitôt qu'elle est mise en mesure de se prononcer sur la préférence à donner soit au système des concessions gratuites, soit à la vente des terrains, la très grande majorité du conseil supérieur, et particulièrement ses membres élus, inclinent visiblement à trouver la vente préférable : « Il leur semblerait désirable que le colon payât la terre moins cher qu'elle n'aura coûté à l'état, mais qu'il la payât. » Ils entendent laisser au gouverneur-général « la faculté de faire procéder à cette vente, suivant les circonstances, soit par la voie de l'adjudication publique, *qui, ayant le mérite de ne laisser aucune place ni à la faveur, ni à l'intrigue, devra être la règle générale*, soit à bureau ouvert et de gré à gré. » Ils déclara-

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1879, p. 441).

(2) *Ibid.*, p. 450.

rent enfin : « qu'il convient de décider que l'attribution, même par voie de concession gratuite, confèrera immédiatement à l'attributaire la propriété de l'immeuble, *sans condition suspensive*, et que le titre définitif de propriété lui sera délivré au moment de la mise en possession (1). C'étaient là autant de mesures excellentes.

Au cours de la session de 1880, c'est encore un délégué des conseils-généraux qui est chargé par ses collègues de présenter au conseil supérieur le rapport de la commission de colonisation, et ses conclusions ne sont pas différentes de celles adoptées l'année précédente. Avec la clairvoyance d'hommes placés sur les lieux, les membres de la commission doutent beaucoup que le programme trop vaste qu'on leur a soumis puisse être appliqué dans le courant de l'année. C'est pourquoi « ils expriment le désir de voir l'administration concentrer ses forces sur des points déterminés, afin de ne pas disséminer les ressources sur un trop grand nombre de créations qui resteraient forcément inachevées. Il s'agit d'installer les colons dès qu'ils arrivent, et de ne pas leur laisser perdre leur temps et leur argent dans l'oisiveté d'un séjour prolongé dans les villes en attendant une installation qu'une entreprise trop précipitée n'aurait pas permis de faire à temps (2). » A propos de la résidence obligatoire, le rapporteur de la commission admet parfaitement « que le concessionnaire ait la latitude d'installer en son lieu et place une famille autre que la sienne, pourvu que cette famille soit française. Ce que la commission ne veut pas, c'est que la terre reste inhabitée et que le colon ait la faculté de se retirer après avoir loué la concession aux indigènes; » ce qui amène un autre membre du conseil, délégué, lui aussi, par son conseil-général, à faire cette très raisonnable observation « qu'en matière de colonisation, il n'est pas possible d'adopter une règle uniforme, et qu'il faudrait presque autant de systèmes qu'il y a de zones différentes en Algérie (3). »

En 1881, ces mêmes questions sont encore reprises, mais serrées de plus près. Cette fois, c'est le préfet de Constantine qui sert d'organe à la commission de colonisation. Il rappelle dans son rapport que « des étendues considérables de terres ont été, depuis 1871, livrées gratuitement à la colonisation, mais les résultats de la gratuité n'ont pas été heureux, » et la majorité de la commission estime « qu'il y a lieu de supprimer ce dernier système et de n'admettre désormais que celui de la vente (4). » Enfin : « Considérant les divergences d'appréciations qui se sont produites au sujet des résultats obtenus par le système de la concession gratuite, » le pré-

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1879, p. 447, 451, 456 et 457).

(2) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1880, p. 381).

(3) *Ibid.*, p. 383.

(4) *Ibid.*, p. 340 et 311.

fet de Constantine estime « que, pour sortir de cette incertitude, il fallait prier l'administration de faire établir, à bref délai, des documens précis propres à fixer l'opinion. » Jusqu'à présent, continue-t-il, « on s'est contenté de nous dire ce qu'on ferait chaque année, sans parler de ce qu'était devenue l'œuvre des années précédentes. » Il serait donc « nécessaire de dresser une statistique complète de la colonisation en Algérie. Cette statistique devrait porter le nom de chaque village créé depuis dix ans, le nombre de feux qu'il comprenait, le nombre des colons évincés avant l'obtention de leur titre définitif, le nombre de ceux qui ont vendu leur propriété après l'obtention de ce titre, le nombre des colons primitifs résidant actuellement, et, enfin, parmi ces derniers, le chiffre de ceux qui cultivent eux-mêmes leurs terres. En ajoutant à ces renseignemens le prix moyen de l'installation d'une famille durant cette période, il deviendra possible de juger des résultats en parfaite connaissance de cause (1). »

Le secrétaire-général du gouvernement, remplaçant M. Albert Grévy pendant son absence, était loin de convenir de la nécessité d'une pareille enquête; il paraissait croire que les documens et les chiffres fournis par l'administration suffiraient à mettre le conseil supérieur en mesure de se rendre compte du véritable état de choses. Mais tel n'est point l'avis de l'un des membres élus de ce conseil. « Il était frappé de la complète divergence de vues existant entre le secrétaire-général et les délégués des départemens, divergence qui s'expliquait, en y réfléchissant, par la différence des situations. Nous, les délégués, disait-il, nous vivons dans les provinces, c'est-à-dire dans les parties du pays où la colonisation se commence; nous y sommes sans cesse en contact avec les populations que nous représentons. Nous assistons à la pénible lutte pour l'existence que soutiennent les colons. Nous entendons leurs plaintes et nous pouvons constater que, si elles sont parfois exagérées, le plus souvent, prises dans leur moyenne, elles sont exactes et fondées. Après avoir vu créer un village, nous assistons quelquefois à son développement, mais souvent aussi à sa non-réussite... Pour un fonctionnaire qui passe sa vie dans un milieu de bureau, c'est dans son cabinet, sur le vu de jolis états bien alignés, qu'il se fait une opinion. Quoi d'étonnant s'il en arrive vite à penser qu'il y a des gens bien difficiles à satisfaire, puisqu'ils ne se déclarent pas tout à fait contens, alors cependant qu'on ferait cette année tant de villages et, l'année d'après, encore beaucoup plus de villages? Eh bien! oui, il y a des gens que cela ne contente pas absolument, et nous sommes de ces gens-là, parce qu'il ne suffit pas de faire de la colonisation

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1881, p. 312).

officielle sur le papier, en énumérant avec complaisance et parti-pris d'optimisme des projets qu'ensuite on ne réalise guère, il faut aussi et surtout s'occuper de faire réussir ce qu'on a entrepris. Or c'est à quoi le système de la colonisation officielle, basé sur les concessions gratuites, n'arrive pas. Il y a plus, c'est que, si on doit juger de l'avenir de ce système par les résultats qu'il a donnés depuis qu'on l'applique, cet avenir serait extrêmement sombre.» Puis vient aussitôt sur les lèvres du délégué l'énumération détaillée d'une foule de faits propres à confirmer son dire :

Au village d'Ain-Yagout, sur 28 lots donnés, il reste 3 familles comprenant en tout 4 habitans. A Fontaine-Claude, sur 29 lots, il reste 3 familles, comprenant en tout 8 habitans; une seule maison a été construite à Ain-Mazuela; il reste 4 familles comprenant 6 habitans, et il n'y a pas une seule maison construite. A Ain-Zsar, livré à la colonisation en 1830 et qui comporte 10 lots, il n'y a pas encore un seul habitant; personne ne s'est rendu sur les lots attribués. A Beni-Addi, le même fait se représente; on est obligé de mettre les colons en demeure de se rendre sur les lots qui leur sont attribués. Si l'on remonte plus haut comme date de création, on trouve qu'à Oued-Sedjar, contrée traversée par le chemin de fer, où les terres sont excellentes, où il y a des sources et des puits, sur 50 lots de fermes qui ont déjà été attribués, il y a déjà plus de la moitié des attributaires qui, faute de ressources, ont loué leurs terres aux Arabes. A Seljar-Foulcani, pays de bonnes terres et de sources, sur 6 attributaires de fermes, 4 ont déjà loué aux indigènes. A Sedjar-Lautoni, terres à céréales, les attributaires ont abandonné leurs lots de ferme. A Sbir-Debatcha, dix fermes dont la situation est à peu près perdue. A Baklach, 6 fermes de 70 à 100 hectares, que les attributaires ont louées aux indigènes. A Bled-Youssef, pays sain, terre d'une fertilité exceptionnelle, — lots de 25 à 40 hectares, — sur 34 attributaires, il en reste 12; les autres ont vendu leurs lots à vil prix et ont abandonné le pays; les maisons commencées tombent en ruines. A Bou-Malek, dans de bonnes terres où l'on avait attribué 25 lots de ferme, les concessionnaires ont, pour la plus grande partie, vendu leurs fermes et quitté le pays; il ne reste actuellement que 8 familles. A Coulmiers, 14 lots de 50 à 60 hectares ont été attribués. Les attributaires ont abandonné les lieux pour louer aux Arabes... En présence d'une situation aussi déplorable, osera-t-on dire que le système de la colonisation officielle, suivi jusqu'à ce jour, doit être continué sans aucun changement... et que les 50 millions qui vont être généreusement consacrés par la mère patrie à la création de nouveaux centres pourront être employés à donner des résultats aussi négatifs?.. Ce système doit être condamné, d'abord parce qu'il oblige le colon à s'aller installer sur une terre qu'il n'a pas choisie, dans un pays dont les condi-

tions de culture ne correspondent pas à ses habitudes, mais surtout, à cause de la marche suivie pour le choix des attributaires... Tout le monde sait que, dans la concession des lots, la faveur a bien plus d'influence que le mérite. Tout le monde sait que l'on est bien plus sûr de réussir avec la recommandation d'un ministre, d'un député, d'un conseiller-général ou même d'un simple ami de nos autorités, qu'avec la qualité de chef de famille ayant des ressources et possédant l'expérience des procédés agricoles. La vérité en tout ceci est que pour conserver entre leurs mains un moyen d'influence, nos gouvernans, par leurs erreurs, portent à la colonisation des coups mortels. Il en serait tout autrement si l'on vendait les terres (1).

A la suite d'une discussion un peu confuse, le conseil supérieur maintient le vote antérieur par lequel il avait donné plein pouvoir à l'administration pour disposer à son gré des lots de villages, soit en les vendant, soit en les concédant gratuitement; mais, pour ce qui regarde les lots de fermes, il adopte en même temps une proposition qui stipule formellement « qu'ils seront mis en vente par la voie des enchères publiques (2). »

A sa dernière séance, le conseil supérieur n'apprend pas sans un très vif étonnement, par un rapport de sa commission des travaux publics, que « l'administration n'est pas en état de présenter un projet nettement déterminé pour l'emploi de la première annuité de ce grand programme de colonisation dont on a si souvent annoncé l'étude et qu'elle s'est bornée à mettre en ligne les chiffres des exercices antérieurs sans même donner une raison sérieuse pour justifier ces chiffres-là plutôt que d'autres (3). » Dans cette situation, la commission, qui n'a reçu aucun devis émané des architectes des trois départemens, parce que ces architectes eux-mêmes n'ont pas connaissance du crédit de 1881 pour les travaux qu'ils pourront être chargés d'exécuter en 1882 et en 1883, propose au conseil supérieur « de signaler d'une façon toute particulière au gouverneur-général la marche défectueuse actuellement suivie dans l'établissement des prévisions de travaux de colonisation; elle lui recommande expressément de faire, dès à présent, préparer les programmes et les projets avec tout ce qu'il faudra employer de personnel et de crédits pour les mener rapidement à bonne fin (4).

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1881, p. 321, 322 et 323).

(2) *Ibid.*, p. 333.

(3) *Ibid.*, p. 326.

(4) *Ibid.*, p. 337.

III.

Avant qu'avis eût été donné officiellement à Paris du vote qui venait de clore la session du conseil supérieur, une nouvelle évolution ministérielle avait lieu au siège du gouvernement de la mère patrie. Le président du conseil, M. Gambetta, trouvant tout à coup que la réunion dans les mêmes mains des pouvoirs civils et militaires n'avait plus sa raison d'être, rendait son indépendance au commandant du 19^e corps d'armée et plaçait même directement sous ses ordres les indigènes établis en territoires militaires. C'était un recul sur d'autres mesures qui avaient rencontré grande faveur de l'autre côté de la Méditerranée. Un autre décret de la même date (26 novembre 1881) nommait le conseiller d'état, M. Tirman, gouverneur-général de l'Algérie. Mais, deux mois plus tard, M. Gambetta n'était plus président du conseil, et lorsqu'il ouvrit la session de novembre 1882, M. Tirman était en mesure d'annoncer aux membres du conseil que, grâce au dévouement connu du général Saussier pour le principe du gouvernement civil, l'administration avait définitivement recouvré sa pleine et entière autorité sur les populations indigènes des territoires de commandement. Il se félicitait aussi d'avoir obtenu quelques modifications au système des rattachemens, attendu que de nouvelles délégations lui avaient été données par les titulaires des divers départemens ministériels et que la disposition du budget de l'Algérie lui avait été rendue. Était-il toutefois bien fondé à vanter « l'organisation nouvelle comme ayant le grand avantage de rétablir la vérité du régime parlementaire, parce qu'elle attribuait, suivant lui, à chaque ministre la responsabilité de ses actes personnels ou des actes de son délégué (1)? » Le contraire était bien plus près de la vérité. A la responsabilité, déjà bien fictive, mais du moins concentrée sur une seule tête, du ministre de l'intérieur, chargé, pour la forme, de présenter et de défendre le budget de l'Algérie, cette innovation a substitué la responsabilité non moins fictive et indéfiniment disséminée de chacun des ministres venant inscrire à la suite des dépenses affectées aux services de son département celles qu'il lui faut consacrer à l'Algérie et qui ne figurent dans un dernier chapitre spécial que par acquit de conscience, comme une sorte de *post-scriptum* sans importance. En fait, cet éparpillement

(1) Discours prononcé par M. Tirman à l'ouverture de la session de 1882.

des responsabilités équivaut, au point de vue parlementaire, à une complète suppression. Dans de pareilles conditions, toute discussion sérieuse à propos de l'Algérie devient absolument illusoire. Les sénateurs et les députés restent encore libres, il est vrai, de prendre à partie tel ou tel ministre, son sous-secrétaire d'état ou quelque chef de service sur un détail administratif insignifiant, mais si, au lieu de vouloir traiter quelques points particuliers, ils entendent critiquer d'une façon générale l'excellence des mesures qui, prises isolément par chaque ministre, n'en constituent pas moins l'ensemble du système appliqué à notre colonie, ils ne trouvent plus personne devant eux. De bonne foi, à qui pourraient-ils bien s'en prendre? Ils sont d'avance assurés d'être infailliblement renvoyés de l'un à l'autre.

Les modifications dont M. Tirman a parlé, lors de son début, avec une certaine complaisance, sur laquelle il est peut-être déjà revenu, n'ont jamais rencontré dans notre colonie qu'une réprobation à peu près universelle. « En vérité, dit un auteur algérien que nous avons déjà eu plaisir à citer parce qu'étranger à la politique, il a gardé envers tous les partis sa libre façon de penser, en vérité, nous ne pouvons approuver ces modifications, car nous ne voyons pas quel profit en retirera l'Algérie. Nos affaires étant divisées entre huit ou dix ministères en seront-elles mieux faites? Il est impossible de l'affirmer. Elles échapperont au contrôle des Algériens et à l'action du gouvernement général pour tomber souvent entre les mains de fonctionnaires subalternes incapables de résister à des influences parlementaires ou autres... On pourrait trouver un ministre de l'Algérie compétent, mais on ne saurait admettre *a priori* que le corps des ministres le soit. A tous les points de vue, les décrets de rattachemens sont condamnables. C'est une œuvre mort-née, faite en dehors du parlement, en dehors des Algériens, et nous sommes bien tranquilles sur les suites de l'*essai loyal* qu'on en veut faire. C'est du temps perdu, voilà tout (1). » Dans un autre passage de son livre, le même auteur ajoutait que « l'inconvénient de ces mesures était double parce que la solution des affaires en était retardée et parce que cette solution était loin d'être toujours conforme à la logique. Les représentans algériens ne sont que trois au sénat et six à la chambre des députés, et jusqu'à présent ils ont rarement réussi à être écoutés et à faire accepter leurs opinions. Eux-mêmes ne sont pas toujours au courant de questions qui ont parfois changé d'aspect et qu'ils ne peuvent suivre de loin. Enfin ils sont portés, cela est

(1) *L'Algérie et les Questions algériennes*, par M. E. Mercier, p. 301, édit. de 18 3.

assez naturel, à centraliser le plus possible les affaires à Paris, de façon que tout ce qui intéresse l'Algérie leur passe par les mains et qu'ils jouent le rôle de grands dispensateurs. »

Ce qui importe encore plus pour l'avenir de notre colonie que l'opinion théorique de M. Tirman à propos des rattachemens, c'est le développement qu'en 1882 il se proposait de donner à la colonisation, dont l'essor (ainsi qu'il a bien voulu le reconnaître lui-même) avait été momentanément arrêté. Ses vues à ce sujet ne diffèrent pas essentiellement de celles de ses prédécesseurs. Comme eux, il signale l'insuffisance des terres appartenant à l'état et susceptibles d'être utilement attribuées à de nouveaux concessionnaires; cependant, au lieu d'assertions assez vagues dont on n'était pas sorti, il apporte cette fois, conformément au vœu exprimé dans la dernière séance du conseil supérieur de 1881, des chiffres précis constatant, suivant lui, le véritable état des choses. Ces chiffres sont relatés dans deux documents officiels, d'origine, je crois, différente, mais qui ont paru presque en même temps. L'un est la *Statistique générale de l'Algérie, années 1879 à 1881*; l'autre l'*Exposé de la situation générale de l'Algérie*, présenté par M. Tirman lui-même à l'ouverture de la session 1882. La véracité de ces tableaux, qui indiquent le nombre, la contenance et la valeur des propriétés immobilières appartenant à l'état en Algérie, ne peut donner lieu à aucune contestation. Voici ce qu'on y trouve : « En 1881, les immeubles consignés sur les sommiers de consistance des biens du domaine se répartissaient ainsi qu'il suit : immeubles non affectés à des services publics, 10,431 parcelles d'une superficie totale de 865,635 hectares, d'une valeur présumée de 41,815,774 francs (1). Ce qui peut donner lieu à quelques doutes, ce sont les inductions qu'en veut tirer M. Tirman. Assurément, une notable partie des 865,635 hectares appartenant à l'état n'est point utilisable pour la colonisation, le bon sens le dit, et les personnes qui connaissent l'Algérie sont prêtes à en convenir avec lui. Mais comment est-il arrivé à établir que les portions susceptibles d'un emploi réellement efficace soit par voie d'affectation directe, soit pour des échanges avec les indigènes, ne dépassent point le chiffre rond de 300,000 hectares (je me défie toujours des chiffres ronds), alors qu'en 1878 le général Chanzy estimait que, dans la seule province de Constantine, on pouvait disposer de 448,558 hectares? Il valait la peine d'entrer dans quelques détails et de produire, à ce sujet, des chiffres positifs. Ce qui cesse absolument d'être compréhensible,

(1) *Statistique générale de l'Algérie de 1879 à 1881*, Imprimerie nationale, p. 162; et *Exposé de la situation générale de l'Algérie en novembre 1881*, p. 114.

c'est que, la valeur totale des immeubles non affectés du domaine ayant été présumée se monter à 41,815,744 francs, et celle des 300,000 hectares propres à être aliénés n'arrivant plus, d'après l'estimation de M. Tirman, qu'à 18 millions, il n'a pas seulement songé à porter à l'avoir de l'administration algérienne la différence entre ces chiffres, c'est-à-dire 23,815,774 francs : la somme n'est pas minime. Ce n'est pas tout. Outre ses immeubles, l'état possède en Algérie des bois et forêts d'une contenance de 785,525 hectares évalués à 68,039,572 francs, et nous avons appris, d'après un rapport présenté, en 1879, par la commission du comité de colonisation, « que les clairières des forêts formeraient des emplacements excellents à tous les points de vue, et que si la délimitation du domaine forestier réclamée depuis longtemps était menée à bonne fin, elle mettrait de vastes territoires à la disposition du gouvernement (1). »

Voilà donc, en terres et en argent, des ressources importantes qui sont complètement négligées, sans compter celles non moins considérables que, dans leurs délibérations antérieures, les membres du conseil supérieur avaient eu soin d'indiquer à la sollicitude de l'administration. Nous ne faisons pas seulement allusion au produit que donnera certainement la vente des lots de villages et de fermes, substituée à la concession gratuite; nous entendons parler de la constitution de la propriété individuelle chez les indigènes, mesure doublement profitable, car elle doit avoir, à la fois, pour effet de faire rentrer l'état dans la possession de beaucoup de terrains indûment attribués à des tribus arabes, et d'ouvrir une large voie à l'acquisition du sol algérien par les Européens. L'attention du gouverneur-général s'est, il est vrai, portée d'elle-même à l'avance sur cette tâche délicate. Il n'a pas hésité à reconnaître qu'entreprise depuis 1873, elle n'avait pas encore donné des résultats proportionnés aux sacrifices qu'elle avait nécessités. En effet, neuf années s'étaient écoulées et, au 30 juin 1881, les titres de propriété n'avaient encore été délivrés que dans 44 douars, comprenant une superficie de 220,070 hectares (2). C'est pourquoi, en ouvrant la session du conseil supérieur de 1882, M. Tirman avait pris soin d'annoncer à ses collaborateurs qu'une commission spéciale venait d'être chargée d'examiner les modifications que la loi de 1873 était susceptible de recevoir. Ce travail allait être immédiatement soumis au conseil supérieur, et ses membres pouvaient être assurés de l'empressement que mettrait l'administration à chercher, d'accord avec eux, le système le plus simple, qui, « tout en apportant le moins de

(1) Procès-verbaux des séances du conseil supérieur (novembre 1879, p. 321-322).

(2) *État de l'Algérie*, par M. Tirman, p. 241.

trouble dans la propriété existante, permettrait d'arriver le plus rapidement possible au but » que tous les amis de l'Algérie « désiraient ardemment atteindre (1).

Reviser les parties défectueuses de la législation de 1873 et remplacer quelques-unes de ses clauses un peu compliquées et confuses par des dispositions plus claires et d'une mise à exécution plus facile, tel fut, en effet, le problème ardu dont la solution a occupé les dernières et les plus importantes séances de la session de novembre 1882. La commission spéciale, composée de personnages les plus compétents, le premier président de la cour, le procureur-général, un conseiller du gouvernement, le directeur des domaines, et le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alger, n'ayant pu se mettre d'accord, elle apportait trois rapports distincts aboutissant à des conclusions différentes entre lesquelles il fallait se prononcer. L'embaras était grand, et les avis furent très partagés parmi les membres du conseil supérieur. Comment n'auraient-ils pas hésité quelque peu en présence des assertions contradictoires produites devant eux par les premières autorités du pays? Sur la convenance de rendre les terres indigènes disponibles pour la colonisation, l'entente était complète; les divergences ne s'accusèrent très profondes qu'au sujet des moyens à employer pour arriver à ce résultat. Somme toute, comme chacun reconnaissait qu'il y avait avantage à introduire quelques modifications de détail dans l'économie générale de la loi, le conseil supérieur décida d'en renvoyer l'examen à une nouvelle commission choisie, cette fois, tout entière dans son propre sein. A l'exception du général commandant la division d'Oran, elle ne comprenait que des membres délégués des trois conseils-généraux de département, et aucun des légistes ayant fait partie de la première commission n'y avait trouvé place. Ses conclusions, déposées le 9 décembre 1882, ne proposaient de changements de rédaction d'une réelle importance que sur les points au sujet desquels toutes les opinions s'étaient trouvées réunies. Ces modifications partielles tendaient « à réaliser une meilleure répartition des terres entre les ayants droit indigènes, afin de hâter le moment où d'honnêtes et fructueuses transactions pourraient s'engager entre eux et les Européens. Elles avaient aussi pour but de faire cesser certaines opérations regrettables que le texte de la loi de 1873, incomplet suivant les uns, ou mal interprété selon d'autres, avait permis d'entreprendre depuis sa promulgation (2). »

Pendant la discussion engagée à la suite du rapport, et qui ne

(1) Discours de M. Tirman à l'ouverture de la session du conseil supérieur (novembre 1882, p. 9).

(2) Procès-verbaux de la session du conseil supérieur (décembre 1882, p. 654).

prit qu'une seule séance, les membres du conseil eurent grand soin de ne pas traiter trop longuement les questions purement théoriques précédemment élevées au sujet de la distinction à établir entre les propriétés possédées au titre *arch*, et celles possédées au titre *melk*. Ces appellations arabes ayant jeté la confusion dans les arrêts des tribunaux, on convint que la langue juridique n'admettrait plus désormais d'autre dénomination que celles de terres possédées, les unes à titre individuel, les autres à titre collectif, et chacun y ayant ainsi mis du sien, le projet de loi élaboré par la commission fut définitivement adopté par les membres du conseil supérieur. Les sages transactions étaient, de vieille date, entrées dans leurs habitudes. Ils étaient gens de trop d'expérience pour vouloir tirer des principes qu'ils adoptaient leurs conséquences extrêmes. Telle était également la disposition d'esprit du nouveau gouverneur-général. Déjà, l'occasion lui avait été donnée de faire preuve de la judicieuse réserve qu'il entendait garder dans l'application des mesures dont l'exécution lui serait confiée. Au cours des récents débats sur la constitution de la propriété indigène, les deux généraux commandant les divisions militaires d'Alger et d'Oran avaient dû faire remarquer que, si l'indivision des terres devait cesser partout à la fois, il en résulterait pour certaines tribus algériennes une irréparable injustice. Ces tribus, improprement appelées nomades, étaient obligées de parcourir de vastes espaces et de se déplacer fréquemment afin de pourvoir à la nourriture de leurs troupeaux, leur unique richesse, le retour des saisons les ramenant d'ailleurs toujours aux mêmes lieux. Pour elles, la division de la propriété, c'était la ruine. A ces sages observations M. Tirman n'avait point manqué de répondre, avec l'assentiment des membres du conseil supérieur, qu'il n'y avait nulle inquiétude à concevoir sur le sort de ces tribus. « C'était à lui, d'après les termes mêmes de la loi, qu'il appartenait de désigner les circonscriptions territoriales dans lesquelles il devra être procédé aux opérations prescrites pour la constitution de la propriété. L'administration avait donc le droit et, par conséquent, le devoir de ne pas appliquer la loi là où cette application serait rendue impossible par les conditions mêmes de l'existence des indigènes (1). »

Prendre d'infinies précautions afin de ne pas froisser les sentiments, les habitudes, les préjugés, si l'on veut, des 2,500,000 musulmans que nous comptons comme sujets en Algérie, et de leurs 1,500,000 coreligionnaires dont le protectorat de la Tunisie va nous confier la direction et la responsabilité, voilà quelle devrait être,

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (session de novembre 1882, p. 497).

pour de longues années, l'une des principales préoccupations de la politique de la France, surtout au moment où elle semble aspirer à prendre un peu partout le rôle de grande puissance coloniale. De notre attitude vis-à-vis de la population arabe de l'Algérie on peut dire avec raison qu'elle a passé par des phases bien diverses. Un temps est venu après la guerre, où nos généraux qui avaient légitimement pris la haute main dans la direction des affaires de notre colonie africaine, se sont, avec la générosité naturelle à notre race française, laissés aller à témoigner une prédilection presque avouée pour des adversaires qu'ils avaient glorieusement vaincus. L'empereur partagea leur engouement, et de là cette vision éphémère du royaume arabe. Depuis 1871, depuis surtout qu'à Alger l'autorité supérieure a été remise à un gouverneur d'origine purement civile, une réaction évidente s'est produite. Elle s'est encore accentuée dans ces derniers temps à la suite de la mesure dont se félicitait naguère M. Tirman et qui a placé tous les indigènes indifféremment sous la dépendance d'agens également civils. Nos préfets et nos sous-préfets envoyés de France et continuellement renouvelés, tous ces nombreux commissaires civils qu'il a fallu recruter à la hâte parmi un personnel assez défectueux, afin d'administrer les immenses territoires soustraits du jour au lendemain dans le Tell à la domination militaire, connaissent peu les mœurs, les habitudes et les dispositions d'esprit des tribus arabes qu'ils sont appelés à gouverner. Ils sont loin d'être animés à leur égard des sentimens de complaisance (les malveillans ont dit de fâcheuse partialité) qu'on a reproché à nos généraux et aux officiers des bureaux arabes d'entretenir pour leurs administrés indigènes. A coup sûr, il n'est pas à craindre que les ordres des nouveau-venus qui les remplacent ne soient pas obéis. Partout où elle a été jusqu'à présent appliquée, la transition d'un régime à l'autre s'est, en effet, opérée sans difficultés apparentes et sans troubles appréciables. Mais si l'obéissance n'a point fait défaut, le prestige, il faut en convenir, manque absolument à ces administrés en frac qui ont la malchance, aux yeux d'une population guerrière fort sensible aux manifestations extérieures de la puissance matérielle, de n'être pas revêtus de cet uniforme militaire qui a toujours été pour elle le signe du commandement. Il est donc impossible, étant données les circonstances que je viens d'indiquer, de n'être pas quelque peu effrayé de la mise à exécution sur une très grande échelle, si la loi des 50 millions est adoptée, de mesures qui, bien plus que celles présentées pour la constitution de la propriété indigène, sont de nature, dans le cas où elles ne seraient pas appliquées avec d'extrêmes précautions, à causer une grande perturbation dans nos possessions algériennes et à susciter parmi les indigènes les germes d'un profond mécontentement. Je

veux parler des expropriations qu'il faudrait bientôt prononcer en masse pour l'établissement des trois cents nouveaux centres projetés.

Sur cette question qui est devenue le véritable champ de bataille, où se heurtent les opinions les plus opposées, je voudrais, comme pour celles que j'ai touchées jusqu'à présent, me garder de toute exagération. Fidèle à la règle que je me suis tracée par une juste défiance de mes impressions personnelles, je citerai cette fois encore et de préférence les témoignages d'hommes plus compétents que moi qui ont l'avantage de voir les choses de près. « Avec le système qu'on nous propose, disait dernièrement un membre du conseil supérieur faisant fonction de conseiller du gouvernement, vous n'aurez plus bientôt de terres disponibles; tout disparaîtra; cependant elles vous sont nécessaires; pour continuer l'œuvre de la colonisation, il vous faudra les acheter en ayant recours à l'expropriation... *Or nous savons tous que cette mesure de l'expropriation froisse profondément tous les sentimens des indigènes, et que cette épée de Damoclès, constamment suspendue sur leurs têtes, est pour eux une cause d'irritation qui peut, dans certains cas, amener des troubles graves (1).* »

Il y aurait injustice à ne pas se rappeler certaines explications rassurantes données dans cette même session par le gouverneur général actuel. Nous ne doutons pas que, s'étant publiquement engagé à ne pas étendre « les opérations prescrites pour la constitution de la propriété aux territoires où l'application de la loi serait rendue impossible par les conditions mêmes de l'existence des indigènes, » il évite à plus forte raison d'user dans ce même territoire du droit d'expropriation. Il ne peut certainement lui venir à l'idée de recourir à l'expropriation que pour les contrées situées dans le Tell, les seules où l'administration se propose de créer actuellement les nouveaux centres. Mais, là même, il y a des différences essentielles à établir. Agir en Kabylie et dans les pays habités par les populations d'origine berbère comme avec les tribus de sang purement arabe serait fort imprudent. Dans les montagnes de la Kabylie et partout où domine la race berbère, la propriété collective est à peine connue, tandis que la propriété individuelle y est morcelée à ce point que la récolte des fruits d'un même arbre doit parfois se partager entre plusieurs individus. Les conséquences d'un pareil état de choses n'étaient point pour échapper à la clairvoyance de M. Tirman, qui en a tenu compte dans les instructions qu'il a, par l'intermédiaire de ses préfets, fait parvenir aux membres des commissions locales dites « commissions des centres » chargées dans chaque arrondissement de contrôler, sur les lieux mêmes, les créations de villages proposés par l'administra-

(1) Procès-verbaux de la session du conseil supérieur de novembre 1882, p. 465.

tion. « Il ne faut pas perdre de vue, écrit le gouverneur-général, que si l'administration a le devoir de faciliter l'installation en Algérie d'une nombreuse population française, elle n'en a pas moins à respecter les intérêts de la population indigène. Nous ne devons songer à livrer au peuplement français d'autres terres que celles constituant en quelque sorte le superflu des détenteurs actuels, et amener ainsi sinon une fusion complète, tout au moins une juxtaposition profitable à tous (1). Voyons maintenant quel pouvait être, non pas d'une extrémité de l'Algérie à l'autre, mais dans les localités d'un même département (celui d'Alger par exemple), l'effet très différent produit sur les indigènes par la perspective de l'expropriation. « Si l'on veut coloniser largement la Kabylie, affirmait le rapporteur de la commission des centres pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou, sans reculer devant les mesures indispensables au succès de la colonisation et à la sécurité du pays, il faut transporter en masse les indigènes dépossédés loin de leur pays d'origine et leur ôter tous moyens d'y revenir. Cette mesure devrait s'appliquer, sans distinction, tant aux Kabyles qui ont fait preuve d'hostilité contre nous qu'à ceux qui n'ont témoigné aucune haine, mais chez qui cette haine se développera par le seul fait de la dépossession dont ils seront victimes... Dans le cas où l'on adopterait un programme de colonisation plus restreint, les premiers territoires à coloniser seraient ceux qui ont été précédemment étudiés par les commissions des centres; cette population, dont le chiffre ne s'élève pas à moins de 10,000 âmes, est précisément celle qui nous est le plus hostile; il y aura donc nécessité de la transporter loin de la Kabylie pour qu'elle n'y répande pas la haine contre la France (2). »

Mais voici que, dans d'autres arrondissemens relevant aussi de la préfecture d'Alger, les dispositions des indigènes semblent être entièrement différentes. Aux environs d'Affreville, région où le gouvernement se propose de fonder plusieurs villages, il est avéré, si l'on s'en fie aux témoignages des personnages les plus considérables et les plus dignes de foi, que les Arabes détenteurs du sol et dont la propriété a été définitivement constituée à la suite de l'enquête, n'aspirent qu'à voir ces villages fondés le plus prochainement possible. Les plus aisés se sont rendu compte que, s'ils sont expropriés d'une partie de leurs terres, la valeur de celles qui leur resteront en sera considérablement augmentée; quant à ceux dont les modestes parcelles pourraient être intégralement absorbées par la création des centres nouveaux, ils comprennent

(1) Instructions du gouverneur-général transmises par M. le préfet d'Alger au sous-préfet de Tizi-Ouzou, janvier 1882.

(2) Extrait du rapport de la commission des centres pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou.

aussi parfaitement qu'avec le prix qu'ils en tireront, ils seront mis à même de s'en procurer d'autres aux environs, dont la croissante plus-value ne tardera pas à les indemniser largement. Nous croyons volontiers que cette façon d'envisager la situation qui leur est faite se généralisera chez les indigènes en proportion de la fréquence de leurs contacts avec la population européenne. Il y a déjà progrès marqué sous ce rapport. Ce ne sera pas en vain, il faut l'espérer, que, dans son dernier discours au conseil supérieur, M. Tirman aura promis « de n'avoir recours à l'expropriation qu'après avoir assuré aux anciens propriétaires des ressources équivalentes aux sacrifices qui leur seront demandés. » Certaines lenteurs dans le paiement des indemnités dues pour expropriation et quelques abus qu'il a regrettés et dénoncés lui-même ne seront plus pour se reproduire, si nous en croyons la réponse, qu'au mois de février dernier, le ministre de l'intérieur de cette époque s'est fait un devoir d'adresser, par l'intermédiaire de son secrétaire d'état, à la commission du sénat, qui lui avait renvoyé la pétition d'un ancien caïd arabe. Des développemens dans lesquels M. Develle est entré à ce sujet il résulte « que les indigènes expropriés ne sont pas, comme plusieurs personnes étaient portées à le supposer, à la merci d'un jury exclusivement composé d'Européens et, par conséquent, supposé partial. Même en cas d'urgence, ils ont toujours le droit de porter leurs réclamations, d'abord devant le président du tribunal, ensuite devant le tribunal lui-même, qui ont seuls qualité pour régler les divers intérêts en cause et désigner les experts chargés d'estimer les immeubles et de déterminer les sommes à consigner (1). » Quant à la valeur attribuée jusqu'à présent aux terres que l'administration a dû se procurer pour la colonisation, le tableau dressé par ses soins établit que l'hectare acheté à l'amiable, de gré à gré, pour la colonisation, lui aurait coûté en moyenne un peu moins de 49 francs, tandis qu'elle aurait payé plus de 56 francs les terres acquises par l'expropriation. Depuis cette époque, les terres ont dû augmenter de valeur, mais je n'ai pas ouï dire qu'il y ait eu rien de changé et que les proportions indiquées aient été modifiées. Voilà, autant qu'on peut s'en rapporter aux moyennes, de quoi faire tomber beaucoup de préventions. A propos de l'expropriation des indigènes pour cause de colonisation, il y a donc lieu de se tenir à égale distance des opinions extrêmes et préconçues. Sur cette question, comme sur toutes celles que nous avons traitées jusqu'ici, comme pour tout ce qui regarde l'Algérie, il n'y a pas de règles absolues; c'est, avant tout affaire de mesure et de bonne conduite.

(1) Annexe au feuilleton du sénat n° 34 (séance du jeudi 19 avril 1883, pétition n° 87).

IV.

Si le lecteur a pris la peine de suivre avec patience les développemens de cette trop longue étude, il peut, ce me semble, pressentir quelles en vont être les conclusions. En thèse générale, je ne suis point partisan de l'intervention de l'état dans les matières qui ne le concernent pas directement. Je crois avoir suffisamment démontré à quels résultats dispendieux et toutefois assez chétifs le gouvernement a toujours abouti chaque fois qu'abandonnant son rôle naturel de protecteur des intérêts généraux de l'Algérie, il a pris sur lui la tâche de s'y faire entrepreneur de colonisation. Les auteurs du projet de loi, qui consiste à emprunter 50 millions pour créer trois cents centres, en conviennent volontiers; mais, pour justifier le nouvel effort qu'ils veulent imposer à l'administration, ils affirment que les terres manquent, ou vont manquer absolument. De là l'obligation de les acheter au plus vite de peur d'avoir plus tard à les payer trop cher. Cette assertion est-elle bien fondée? Il n'y paraît point. Jusqu'à présent, les renseignemens précis faisaient défaut. On ignorait, ou à peu près, le nombre et la valeur des terres appartenant au domaine. Il avait fallu se contenter des affirmations vagues et quelquefois contradictoires des gouverneurs qui se sont succédé en Algérie. M. Tirman, d'après ce que j'ai lu dans un journal algérien d'ordinaire bien informé, aurait fait dernièrement dresser un tableau arrêté au 31 décembre 1883 qui donnerait les chiffres suivans, divisés en quatre catégories : 1° celle des terrains susceptibles d'être affectés directement à la colonisation; 2° celle des terrains à utiliser pour échanges; 3° celle des terrains qui peuvent être vendus à bref délai; 4° celle des terrains improductifs et sans valeur, soit pour vente, soit pour échanges.

Ces chiffres varient singulièrement d'un département à l'autre. Pour Alger, les terrains des trois premières catégories se montent à 21,862 hectares; pour Oran, à 15,171 hectares; pour Constantine, ils s'élèvent à 274,946 hectares. Laissant de côté les départemens d'Alger et d'Oran, où les ressources territoriales, évidemment trop restreintes, ne permettent l'établissement que d'une dizaine de villages, six à Alger et quatre à Oran, les 274,946 du département de Constantine, qui se décomposent en 95,179 hectares susceptibles d'être immédiatement affectés à la colonisation, 91,542 propres à être échangés et 88,225 destinés à être vendus, ouvrent à eux seuls un large champ à l'exploitation agricole dans des contrées

où l'on n'aura pas à acheter la moindre parcelle de terre. A moins donc qu'on ne veuille considérer les 50 millions à dépenser et les trois cents nouveaux centres à établir comme une sorte de prébende électorale que les représentans de l'Algérie auraient le droit de se partager entre eux par portions égales, l'administration a pour devoir de commencer par tirer le meilleur parti possible des terres du domaine qui sont dès à présent à sa disposition dans le département de Constantine. Voilà une première et notable économie, mais elle n'est pas la seule qu'on puisse réaliser. La vente à l'enchère ou du moins à prix fixe, non-seulement des lots de fermes, mais aussi des lots de villages, en amènerait une beaucoup plus considérable. C'est la solution vers laquelle ont visiblement incliné les membres élus du conseil supérieur, ainsi que les chefs de tous les services administratifs et les esprits les plus éclairés de l'Algérie. La vente, en effet, a sur la concession gratuite cette supériorité qu'elle imprime une vive impulsion à l'initiative individuelle des petits capitalistes algériens ou immigrans arrivés de France qui désirent placer en immeubles le fruit de leurs économies. La vente présente, en outre, un caractère égalitaire qui plaira en Algérie. Elle n'y attirera que des colons sérieux pourvus des ressources indispensables à leur réussite; elle fournira en même temps à l'état comme une sorte de fonds de roulement qui lui permettra de doter les nouveaux centres d'améliorations successives. A mon sens, les Français ou les naturalisés Français devraient seuls être admis aux adjudications. Il conviendrait peut-être de limiter à un maximum de 40 à 50 hectares les lots de villages et à 150 hectares environ les lots de fermes. Ce sont des chiffres généralement admis comme un bon terme moyen. Pour écarter les spéculateurs, il y aurait prudence à stipuler dans les contrats de vente que, sauf le cas de décès de l'adjudicataire, la propriété ne pourrait être revendue avant un délai de cinq années. En revanche, il y aurait lieu d'accorder aux colons de grandes facilités de paiement, afin de ne pas leur enlever dès le début la plus grande partie de leurs ressources disponibles. On pourrait n'exiger que le paiement comptant d'un huitième du prix, dont le solde serait acquitté en dix années sans intérêt. Supposant, par exemple, l'acquisition de 40 hectares au prix de 100 francs, l'acquéreur aurait à payer comptant 50 francs et dix annuités de 350 francs chacune. Ce sont là des clauses d'acquisition fort douces.

Serait-il possible d'aller plus loin encore dans cette voie? Il a été question de créer des banques spéciales de crédit pour les colons ou de modifier à leur profit les réglemens des institutions de crédit déjà existantes. Je n'aime pas les régimes d'exception, et je n'en

aperçois pas ici la nécessité. Ainsi que nous l'avons précédemment établi (1), la Société protectrice des Alsaciens-Lorrains est en train de rentrer journellement dans les avances faites à ses colons au moyen des emprunts que ceux-ci contractent auprès du Crédit foncier de France. Cette administration avait, au début, témoigné quelque hésitation, ayant des craintes pour la sécurité de son gage. Aujourd'hui elle n'en éprouve plus aucune. Tout se passe vite et très régulièrement. Entré dans le cabinet du directeur de la succursale d'Alger n'ayant que la qualité de propriétaire éventuel de sa concession, le colon en sort muni de son titre de propriétaire définitif, quand il a, séance tenante, remis au représentant de la société, sur l'argent qu'il vient de recevoir, le montant de sa dette. Le plus souvent, il lui reste encore une petite somme qu'il peut appliquer à son exploitation agricole. On me dit que M. Tirman est en train d'étudier un ensemble de mesures qui auraient pour effet d'arriver aux mêmes résultats; dans l'intérêt de la colonisation, je m'en réjouirais beaucoup.

On voudra bien reconnaître que je n'ai pas pris sur moi de proposer de mon chef les modifications qu'il conviendrait d'introduire dans le projet de loi des 50 millions. Elles ressortent avec une évidence qui me paraît manifeste soit du récit que j'ai fait des expériences autrefois tentées sans succès, soit de l'exposé des discussions ouvertes au sein du conseil supérieur, et qu'en raison de leur importance, j'ai également tenu à reproduire avec quelque étendue. Mais si l'on était décidé à ne pas retomber dans les erreurs du passé, si l'on consentait à tenir compte des sages avis de tant d'hommes considérables dont on ne saurait nier la compétence et les lumières, je ne me sentirais pas autrement effrayé de cet octroi d'une grosse somme d'argent destinée à continuer l'œuvre officielle de la colonisation. Les représentans de l'Algérie remplissent un rôle naturel et qui leur fait honneur quand ils cherchent à provoquer la générosité du parlement en faveur de notre colonie, mais je crois qu'ils en sont malencontreusement sortis le jour où ils ont produit un programme d'exécution élaboré de toutes pièces au sein d'une commission du budget et qu'ils empiétaient ainsi sur les prérogatives les plus essentielles de tout gouvernement tenant tant soit peu à se faire respecter.

Quant à la combinaison en elle-même qui répartirait uniformément, et par quotité égale, les 50 millions et les trois cents fermes entre les trois départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine, elle est vraiment inacceptable; elle irait même contre les intérêts bien compris de ces trois régions, dont la situation économique est

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

assez différente. Le département de Constantine où se rencontre, par bonne fortune, le plus grand nombre des terres utilisables du domaine est éminemment propre à la culture. Le mouvement de la ville et de la province d'Oran est, quant à présent, plutôt commercial et industriel. Alger, avec sa capitale où résident les hauts fonctionnaires de l'administration et qui attire tant d'étrangers par la douceur de son climat et par la gracieuse beauté de ses environs, participe de la nature des deux départemens entre lesquels il est placé. S'il convenait d'accorder quelques compensations aux deux provinces les plus pauvrement dotées sous le rapport des centres à constituer, c'est au gouverneur qu'il faudrait s'en remettre de cette tâche. A lui d'aviser sous sa responsabilité; et, de bonne foi, il n'aura que l'embarras du choix. Est-ce que, pour venir efficacement en aide à la colonisation, il n'y a pas d'autres moyens à employer que la création de nouveaux villages? Les voies de communication se rattachant aux stations de chemins de fer ne manquent-elles pas un peu partout en Algérie? La sécurité y est-elle aussi complète qu'on pourrait le souhaiter et le dicton mis de vieille date en circulation, d'après lequel une jeune fille pourrait parcourir toutes nos possessions africaines de Tunis au Maroc avec une couronne d'or sur la tête, n'est-il pas singulièrement exagéré? Les Arabes ne sont pas détresseurs de grands chemins, il est vrai, mais ce sont d'habiles voleurs de bœufs, et ils savent très bien comment s'y prendre pour récolter, pendant la nuit, des moissons qu'ils n'ont pas semées. Il y aurait tout avantage à ce que sur l'ensemble des fonds considérables qu'on va probablement mettre à sa disposition, M. Tirman fût autorisé à en dépenser une portion dans les départemens d'Alger, d'Oran, et même un peu partout, afin d'ouvrir des chemins donnant accès aux terrains où l'on voudrait introduire la culture européenne. Les localités auraient tort de se plaindre qui, au lieu de quelques villages nouveaux, verraient s'établir à leur portée quelques brigades de gendarmerie. Je ne veux pas dire de bons et honnêtes gendarmes accoutrés du lourd uniforme français, se promenant deux à deux sur les routes, afin de porter les dépêches des autorités et verbaliser, le cas échéant, sur les délits dont ils sont par hasard témoins. J'entends parler des gendarmes auxiliaires, vêtus comme les indigènes, parlant leur langue, et capables de surveiller et d'atteindre partout les délinquans. Pour les détails des mesures à prendre, les meilleurs juges ne sont-ils pas le gouverneur-général qui est sur les lieux et les fonctionnaires placés sous ses ordres? C'est ici qu'il importe de faire la part large, sauf contrôle, aux agens d'exécution. Le pire serait d'arriver, avec ou sans parti-pris, à la confusion des

pouvoirs et de vouloir administrer, de Paris, notre colonie africaine à la façon dont trop de députés tendent à gérer les affaires de leur arrondissement. Alger, Oran, Constantine, c'est un peu plus que Carpentras, Brives-la-Gaillarde, ou Quimper-Corentin, et beaucoup de bons esprits, je crois pouvoir ajouter, beaucoup d'excellens républicains, répugneraient extrêmement à voir le gouvernement de l'Algérie indirectement remis aux mains de ses représentans.

Parlons en toute vérité : l'opinion publique a été surprise et déçue, je ne voudrais pas dire scandalisée, quand elle a appris à quelles conclusions était arrivée la commission spéciale formée, le 24 novembre 1880, par M. Constans, ministre de l'intérieur à l'effet d'étudier les modifications à apporter au fonctionnement du gouvernement de l'Algérie, commission dans laquelle figuraient les sénateurs et les députés de l'Algérie. Cette commission s'est divisée en deux sous-commissions chargées : « la première de s'occuper du régime des lois et décrets ainsi que du rôle et des attributions du gouverneur-général » (les sénateurs et députés en faisaient partie); la seconde avait pour mission « d'étudier le rattachement des services administratifs de l'Algérie aux ministères correspondans. » A la nouvelle de la nomination de cette commission extra-parlementaire, l'émoi fut grand en Algérie, particulièrement au sein du conseil supérieur, qui était en pleine session, et plus particulièrement encore parmi les délégués élus des conseils-généraux. Le mouvement d'opinion contre ce qui se préparait à Paris fut trop vif pour que les membres de droit et les chefs des services publics songeassent à s'y opposer. Tout le monde se trouva d'accord pour envoyer immédiatement à M. le ministre de l'intérieur et au gouverneur-général une dépêche télégraphique émettant le vœu : « qu'aucune décision de principe sur les questions d'organisation de l'administration algérienne ne fût prise avant que le conseil supérieur ait pu formuler en temps utile son avis sur les solutions à intervenir (1). » Les délégations des trois départemens furent invitées, séance tenante, à se réunir pour exprimer, avec l'autorité qui leur appartenait, « leur conviction profonde et raisonnée sur les dangers de l'amointrissement des pouvoirs du gouverneur-général et du rattachement des grands services publics à la métropole (2). » La démarche n'était pas inopportune, mais elle devait avoir le désagrément de n'amener, en réalité, aucun résultat.

(1) Procès-verbaux des délibérations du conseil supérieur (séance de décembre 1880, page 23).

(2) *Ibid.*, page 294.

Ce qui, de l'avis des délégués du département de Constantine, rendait la protestation indispensable, c'est que « les sénateurs et les députés, isolés comme ils sont par les exigences de leur mandat, et obligés à résider à Paris, tendaient naturellement à y ramener la solution de toutes les affaires (1). »

Par malheur, les votes des représentans de l'Algérie au sein de la commission spéciale ont prouvé que l'on ne s'était pas trop mépris à Alger sur leurs véritables intentions. En effet, tandis qu'ils n'ont montré que froideur pour s'occuper des questions relatives à l'organisation du gouvernement de l'Algérie, au rôle et aux attributions du gouverneur général, ils ont, au contraire, témoigné de la plus extrême ardeur au sujet des rattachemens. On eût dit qu'ils n'avaient rien tant à cœur que de diminuer la position de M. Albert Grévy en se donnant toutes facilités pour pouvoir, en dehors de lui et par-dessus sa tête, traiter directement, à Paris, toutes les affaires de l'Algérie avec les chefs de service de nos divers ministères. Un seul commissaire, M. Jacques, alors député, nommé depuis sénateur, prit sur lui de rappeler qu'en plein empire, à une époque où l'on ne songeait nullement à rétablir le ministère de l'Algérie, la commission de 1869 avait décidé, sur le rapport de M. Béhic : « que le gouverneur-général aurait rang de ministre et qu'il serait responsable de ses actes devant les Chambres, tout en continuant à résider à Alger. Aujourd'hui, ajoutait M. Jacques, nous ne savons pas quel est le ministre que nous pouvons interpeller devant les Chambres (2). » Il paraît que la mesure proposée en 1869 était trop imprudente. Des scrupules surgirent, et le ministre la dénonça comme inconstitutionnelle. Devant cette déclaration, la commission s'arrêta court; cependant plusieurs de ses membres exprimèrent le désir « qu'il fût pris acte du regret qu'ils éprouvaient de ne pouvoir établir la responsabilité ministérielle (3). »

A Alger, les délégués des conseils-généraux furent infiniment plus hardis. Je ne saurais taire la joie que j'ai éprouvée à les entendre proclamer hautement une vérité qu'à plusieurs reprises j'ai cru de mon devoir de porter, bien inutilement, à la tribune : « Préoccupés, disait le rapporteur, d'énumérer les améliorations indispensables au bon fonctionnement des pouvoirs du gouverneur général, nous les résumons ainsi : « *Le gouvernement de l'Algérie doit former un département à part avec un budget particulier et un gouverneur responsable devant les deux chambres...* » Il leur semblait également nécessaire que le gouverneur général fût l'intermédiaire

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1880, p. 30).

(2) Procès-verbaux de la séance de la commission administrative de l'Algérie (séance du 6 janvier 1881).

(3) *Ibid.*

des relations politiques de la France avec Tripoli, Tunis et le Maroc. » Ces conclusions étaient adoptées à l'unanimité. Une fois de plus, les membres du conseil supérieur ont fait preuve de cette clairvoyance qui s'acquiert par la pratique des affaires. Leur vote témoigne de la façon juste autant qu'élevée dont ces hommes de sens et d'expérience comprennent le rôle d'un gouverneur-général de l'Algérie. Pour le bien remplir, combien d'aptitudes diverses sont nécessaires ! Il y faut un homme capable, sinon de diriger lui-même les expéditions militaires, tout au moins de les concevoir à propos et de les bien préparer, se connaissant en administration et qui soit, en même temps, un très habile politique. Son habileté ne lui sera pas seulement de secours quand il lui faudra ouvrir, de temps à autre, des négociations avec l'empereur du Maroc ou le bey de Tunis, il en aura journellement besoin dans ses rapports avec les Arabes.

Ceux-là connaissent mal l'Algérie, qui se figurent que nous sommes libres d'y appliquer partout avec une régularité uniforme nos procédés ordinaires de gouvernement. Il n'en est rien. La diversité des sentimens et des habitudes de sa population n'est pas moins frappante que celle de la configuration de son sol. Il n'y a pas plus de ressemblance entre les habitans de la grande Kabylie, fixés dans leurs petits villages bâtis en pierres, et les peuplades errantes du Sahara, qu'entre les montagnes abruptes du Jurdjura, couvertes de neige pendant trois mois de l'année, cultivées jusqu'à leur sommet, et les plaines de sable brûlant du Sahara où les chameaux des caravanes trouvent à peine à brouter quelques maigres broussailles. Les mesures acceptées sans trop de répugnance par les indigènes de race berbère, qui sont monogames et dont les tendances démocratiques se rapprochent des nôtres, courraient risque d'être fort mal reçues hors du Tell par les chefs des grandes tentes, fort respectés des multitudes qu'ils commandent et qui vivent un peu à la manière des patriarches de l'ancien Testament. Ce sont puissances avec lesquelles il faut continuellement traiter sans se départir d'une bienveillance attentive, prête cependant à se faire, au besoin, respecter par des actes d'énergie.

⚡ Quand je songe à tant de qualités requises pour se bien acquitter de semblables fonctions, si graves et si délicates, je comprends difficilement la situation d'esprit de ceux pour qui tout se résume dans la question de savoir si le gouverneur général sera un personnage civil ou militaire. J'avoue que cette alternative me laisse passablement indifférent. D'autres vont plus loin. A leurs yeux, la valeur du gouverneur général peut exactement se mesurer au degré de son amour pour la république et de son aversion pour le cléricisme. Voilà deux façons de voir qui simplifient beaucoup les choses, mais elles ne sont ni l'une ni l'autre à mon usage. J'ai

mes opinions politiques, qui n'ont, d'ailleurs, rien d'absolu, et je les garde; j'ai des préférences, dont je ne me cache pas, pour une forme de gouvernement qui n'est pas actuellement celle qui nous régit, mais j'aurais honte, si, au cours de cette étude, j'avais laissé entamer la liberté de mes jugemens sur les choses et sur les hommes de l'Algérie par des considérations de cette nature. Que le gouverneur général soit civil ou militaire, il m'importe peu, mais je tiens l'unité dans la direction pour indispensable, quel que soit l'uniforme, et je veux que là où sera le pouvoir effectif, là aussi on rencontre une responsabilité efficace. Que le gouverneur général passe, à tort ou à raison, pour avoir les sympathies de telle ou telle fraction des partis qui nous divisent, je ne m'en soucie pas davantage. A mon sens, le gouvernement qui servira le mieux les intérêts de l'Algérie sera celui qui s'affranchira le plus complètement dans ses choix de la tendance, trop fréquente chez nous parmi les souverains du jour, de vouloir avant tout obliger leurs amis du premier degré.

Je crois, par exemple, que le général Cavaignac, un militaire et un républicain, aurait été un fort convenable gouverneur général de l'Algérie pour le gouvernement de 1830, et que la république de 1870 ne se serait point mal trouvée d'avoir choisi pour occuper cette situation M. de Chasseloup-Laubat, un civil, qui a fait un excellent ministre de la marine sous l'empire. Aux yeux de nos sujets musulmans, un militaire aura toujours plus de prestige à cause de l'épée qu'il porte à son côté, mais il y a plus d'une manière de conquérir le prestige. M. de Lesseps, si je puis parler des vivans après les morts, M. de Lesseps, si connu et si populaire dans tout l'Orient, si plein d'initiative hardie, qui monte à cheval comme un Arabe, qui parle leur langue et qui les a tant maniés, était un gouverneur tout désigné pour notre colonie algérienne. J'ai appris de sa propre bouche qu'il aurait accepté la position si elle lui avait été proposée, mais qu'on ne lui avait pas fait l'honneur de la lui offrir. Je m'arrête. Si Algérien que je sois, je n'en suis pas encore venu à vouloir imposer, que dis-je? à indiquer aucun nom propre au gouvernement. Mon avis est, d'ailleurs, qu'il est désirable que les gouverneurs généraux de l'Algérie restent longtemps à leur poste. Je pense même qu'ils ne devraient pas être changés, non plus que les ministres de la guerre et de la marine, à chaque nouvelle évolution ministérielle, parce que la durée dans la fonction est pour eux une condition de succès. J'ai regretté l'amiral de Gueydon quand il est parti; j'ai regretté après lui le général Chanzy; je suis persuadé, n'en déplaise à ses détracteurs, que M. Albert Grévy valait mieux comme administrateur, au moment de son départ que le jour de son arrivée. Il est probable, si l'on venait à le remplacer, que je regret-

terais également M. Tirman. Il n'a eu, lui, rien à apprendre en tant qu'administrateur, mais il lui fallait faire connaissance avec le pays et avec les habitans, besogne essentielle qu'il est en train d'accomplir actuellement.

Je ne suis pas seul d'ailleurs, en ce qui concerne l'Algérie, à avoir cette involontaire liberté d'esprit, et je puis m'autoriser d'un assez fameux exemple. J'étonnerais probablement la plupart des organes de la presse algérienne qui ont fait, dans le passé, une guerre si acharnée à M. l'amiral de Gueydon, parce qu'ils le considéraient comme un affreux réactionnaire clérical, si je leur disais qu'il est à ma connaissance que M. Gambetta les a devancés dans la justice qu'avec bon goût ils ont fini plus tard par rendre à celui des gouverneurs de l'Algérie qui a peut-être le mieux servi la cause de la colonisation. En sont-ils à ignorer que c'est lui qui a fait adju-ger au cardinal de Lavignerie, pour l'aider dans sa propagande catholique et française, la somme de 50,000 francs, qui, par je ne sais quelle timidité de ses collègues, n'a pas été inscrite au budget, mais honteusement dissimulée au chapitre des fonds secrets? Leur surprise aurait redoublé sans doute s'ils lui avaient entendu raconter comment il n'avait jamais été mieux renseigné sur les affaires de l'Algérie et de la Tunisie que par ses conversations avec le père Charmetan, le second de l'archevêque d'Alger dans la direction de nos missionnaires d'Afrique, et je sais, de façon à n'en pouvoir douter, que ce même père Charmetan avait été chargé par lui de s'informer si l'amiral de Gueydon consentirait à reprendre le gouvernement de l'Algérie, auquel on pourrait joindre les affaires de la Tunisie, car, disait-il, il n'y a que les choses faites par l'amiral qui aient duré.

Pas plus que M. Gambetta, je ne voudrais moi-même être exclusif. Les promoteurs de la loi des 50 millions, et les ministres qui l'ont endossée avec une rare docilité, ne m'ont point pour adversaire intraitable. Je suis plutôt une sorte d'auxiliaire, car j'accepte, en raison de l'état présent des choses, qu'on ait encore recours, pour un temps, à la colonisation par les mains de l'état, à la condition toutefois qu'il cède bientôt la place, de bonne grâce, à l'initiative privée, qui est la seule continuellement effective et réellement puissante. C'est l'importance du chiffre qu'on veut immédiatement y consacrer, et le mérite de la combinaison financière au moyen de laquelle on arrive à l'obtenir, qui font doute à mes yeux. J'ai particulièrement objection à l'ingérence irrégulière, presque inconstitutionnelle, d'une commission du budget de la chambre des députés, prenant sur elle de tracer tout un programme à exécuter par des moyens trop parfaitement systématiques pour correspondre au véritable état des

choses, en tous cas, extrêmement coûteux, et j'ai fait effort pour indiquer, en m'appuyant de l'avis d'hommes plus expérimentés que moi et placés sur les lieux, comment il ne serait peut-être pas impossible d'arriver plus vite, plus simplement et plus économiquement aux mêmes résultats.

Quoi qu'il en advienne, tous ceux qui, dans notre parlement, par leurs rapports et leurs discours, ou bien, en Algérie, par la voie de la presse, se sont efforcés de mettre cette question de la colonisation à l'ordre du jour de l'opinion publique ne sauraient être désapprouvés. Leur intervention aura de toute façon été utile, alors même qu'elle n'aurait obtenu d'autre résultat que d'appeler l'attention du pays sur la belle colonie placée vis-à-vis de nos ports de la Méditerranée et qui, à coup sûr, vaut la peine qu'on s'occupe d'elle pour elle-même. Cependant, le service rendu serait plus grand encore si, comme plusieurs l'espèrent, nous étions au début d'une ère nouvelle pendant laquelle la république se donnerait pour mission d'aller fonder au loin des établissements commerciaux semblables à ceux que nous possédions autrefois et que nous avons perdus. Alors, il est évident que c'est en Algérie que nous aurons à faire notre apprentissage de grande puissance colonisatrice. C'est parmi les troupes déjà habituées à bivouaquer dans les vastes espaces du désert africain que nous aurons chance de recruter des corps spéciaux, faciles à mobiliser, se composant de soldats lestes à la marche, durs à la fatigue, tels que ministres et commissions parlementaires cherchent aujourd'hui à les organiser afin qu'ils aillent porter fièrement notre drapeau au Soudan, au Sénégal, à la Nouvelle-Guinée, au Congo, à Madagascar, en Cochinchine et au Tonkin. C'est à notre personnel de fonctionnaires algériens qu'il faudra nous adresser pour qu'il nous forme le plus tôt possible une pépinière de jeunes administrateurs, assez rompus au métier pour faire accepter leur autorité personnelle par les habitans des pays que je viens de nommer, et capables d'asseoir solidement notre domination parmi des populations à demi sauvages que nous trouverons peut-être aussi récalcitrantes que les Arabes à se plier aux exigences de la civilisation moderne.

En tout cas, soit que l'on continue à considérer notre conquête de 1830 comme ayant pour longtemps encore des droits presque exclusifs à notre sollicitude, soit qu'on préfère en faire un champ d'expérience et la prendre comme point de départ pour de plus lointaines entreprises, il est temps, et grand temps, que la France sache décidément ce que nos ministres et notre parlement entendent faire de l'Algérie.

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

SES PREMIERS TRAVAUX.

II¹.

MOYEN AGE.

La science française, après avoir compté au xvi^e siècle une école admirable de juriconsultes, a brillé d'un pareil éclat au xvii^e et au xviii^e siècle par nos grands bénédictins, Mabillon et Montfaucon, dom Vaissète et dom Bouquet; autour d'eux les Duchesne, Ducange, Baluze; des monumens comme ceux qu'ont élevés les savans religieux de la congrégation de Saint-Maur : le *Gallia christiana*, l'*Histoire du Languedoc*, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, l'*Art de vérifier les dates*; des œuvres comme celles qui sont dues à leurs célèbres émules et amis, les *Glossaires*, le recueil des *Conciles*, les *Capitulaires*, les *Ordonnances...* il n'est pas de nation moderne qui puisse montrer en deux siècles de ses annales tant de noms et tant de livres illustres. Le caractère

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

de ces hommes était à la hauteur de leur talent. On sait la modestie des bénédictins. Leurs noms sont omis dans beaucoup de leurs œuvres et quelquefois même dans les courtes inscriptions de leurs tombes. Ils vivaient dans la retraite, poursuivant leur tâche sans découragement à travers les agitations publiques. La persécution s'étendit sur eux, et ils montrèrent la même constance. De tels hommes ont imprimé à notre école historique le cachet qui la rend reconnaissable et qu'elle doit conserver, à savoir l'alliance d'une instruction précise et variée avec une critique prudente, avec le talent de la généralisation, avec l'esprit philosophique. Ils ont enseigné la vraie méthode. Ils ont cultivé les lettres anciennes, mais de préférence notre histoire nationale pendant les siècles du moyen âge.

Nous avons reçu d'eux un très riche héritage. L'Académie des inscriptions estime que c'est pour elle un devoir patriotique, un honneur et en même temps une charge suffisante de reprendre et de continuer quelques-unes des œuvres commencées par eux. L'École des chartes se rattache directement à leur tradition, et ceux des pensionnaires de l'École française de Rome qui se vouent à l'étude du moyen âge doivent rechercher en particulier leurs traces et observer leurs maximes. A ces conditions, ils ont le droit, ils ont le privilège de se prévaloir devant l'étranger de ces respectables souvenirs, et du secours que leur offrent ceux des maîtres contemporains qui reproduisent de tels exemples. Notre temps a, en effet, connu de vrais bénédictins, pour la science et le caractère : il ne serait pas difficile de les nommer. Un d'entre eux, dont le nom retentissait hier encore à propos d'une importante revendication littéraire, est devenu par sa ferme méthode, sa critique clairvoyante, sa profonde instruction, sa sincère bonté, un des meilleurs guides de la jeunesse savante : l'École française de Rome a eu en lui, quant aux études du moyen âge, le plus affectueux et le plus utile conseiller.

Pour qui l'étudie avec les ressources que Rome peut offrir, le moyen âge est infiniment varié dans son immense étendue. Il doit comprendre les antiquités chrétiennes, qu'on n'observera mieux nulle part ailleurs ; l'histoire générale, l'histoire des lettres et des arts, peuvent espérer de là beaucoup de nouvelles informations. Il doit se prolonger jusqu'à la dernière partie du xv^e siècle, date d'une renaissance qui inaugure le monde moderne. De ce vaste champ, Rome et l'Italie sont par elles-mêmes des fractions singulièrement fécondes ; leurs musées et leurs archives contiennent ce qu'il faut de lumière pour l'éclairer tout entier.

I.

Le sol même de Rome renfermait les élémens qui ont permis de nos jours à un savant de premier ordre de constituer une science, l'archéologie chrétienne, seulement ébauchée jusqu'à lui. J'ai eu l'occasion récente ici même de mettre en relief tout le profit qu'apportent à l'histoire générale les travaux d'un maître tel que M. de Rossi. Avec tant de monumens de diverse nature découverts et à découvrir, avec une méthode comme celle qu'il a fondée, la carrière est large pour qui s'y engagera à sa suite (1). Il a montré par ses travaux combien, pratiquée comme elle doit l'être, l'archéologie chrétienne importe à l'histoire du droit et à l'histoire politique. Il ne reste pas seulement des catacombes à retrouver; les catacombes ouvertes ont livré des inscriptions, des peintures, des objets précieux qui sollicitent de longues études, par lesquelles on se préparerait à l'entière intelligence de l'immense littérature religieuse des premiers siècles, encore imparfaitement connue. Si les savans italiens occupent à l'avance dans ce large domaine quelques principales positions, plusieurs motifs ont éloigné l'*Institut allemand de correspondance archéologique* d'y prendre un rôle actif. Nous avons, tout au moins pour l'hagiographie et l'histoire ecclésiastique, de longues traditions; enfin l'École française de Rome a pour directeur en ce moment un maître en ces sciences, M. Edmond Le Blant. Il y a donc beaucoup à faire pour les nouveau-venus, sans crainte d'un ingrat labeur.

Les premiers siècles du moyen âge italien restent obscurs, bien qu'ils offrent à l'histoire et à l'archéologie des problèmes importants. L'historien peut y étudier dans leurs combinaisons inattendues les élémens que la domination impériale retenait naguère en suspens ou à distance, mais qui, développés et libres, vont concourir à la formation d'une autre société. Institutions et civilisation lombardes, institutions et civilisation grecques, dégénérescence des traditions italiennes, tel est le fond d'un tableau sur lequel se détachent, aux VIII^e et IX^e siècles, le brillant essor de la période carlovingienne, les progrès du gouvernement pontifical, les hostilités ou les alliances qu'il rencontre. Rarement scène historique a présenté un si vaste intérêt dans un si petit espace. Les papes essaient d'affermir et d'étendre leur pouvoir temporel contre les attaques des Lombards et la suzeraineté des Grecs. Ils appellent à eux les

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1883 : une *Fête archéologique à Rome*.

princes de la maison d'Héristal, qui ont, eux aussi, leur fortune à faire. La lutte aboutit à la séparation de l'Occident et de l'Orient, au triomphe de l'église, au couronnement de Charlemagne. — Un ancien membre des écoles françaises d'Athènes et de Rome, aujourd'hui professeur à la faculté des lettres de Lyon, M. Bayet, a choisi pour sujet d'étude ces derniers épisodes. Il prépare depuis longtemps et va publier deux volumes sur les relations des papes avec les princes carlovingiens. De son côté, un pensionnaire actuel de l'École française de Rome, M. Diehl, a pris pour domaine l'Italie byzantine du v^e au viii^e siècle. — L'archéologue, de son côté, trouve ici matière aux plus séduisantes recherches. Les travaux de MM. Didron et Labarte ont montré de quel prix sont les études bien ordonnées et persévérantes sur l'industrie et l'art de l'époque byzantine. Il faut en étudier les mosaïques, précieuses pour l'histoire même, les miniatures, les ivoires, les bronzes. Il faut nous apprendre à distinguer ces objets des dernières œuvres antiques et de celles d'une vraie renaissance qui apparaît dès l'époque de Charlemagne et de Charles le Chauve. Les galeries du Vatican, les riches collections particulières, comme celles de M. le marquis de Trivulce à Milan, qui sont merveilleuses, plusieurs musées italiens, publics ou privés, enfin une exploration attentive de l'Italie du Sud, offrirait à cet égard cent occasions d'utile examen. Les Orientaux qui fuyaient la persécution iconoclaste, et l'ordre des basilien, si répandu, ont laissé dans l'Italie méridionale des vestiges d'art et de civilisation grecs qu'il serait du plus haut intérêt de recueillir.

Le premier service que réclame la science historique, particulièrement pour des époques aussi complexes que le moyen âge, c'est la publication intelligente et critique des textes originaux. On sait avec quelle activité prodigieuse, avec quelle habileté nos bénédictins et leurs pareils se sont acquittés de ce devoir. De notre temps, la science allemande a beaucoup fait sous ce rapport. Le recueil de Pertz compte aujourd'hui vingt-huit in-folio; c'est un monument qui prend place à côté du *Corpus* de Berlin, mais sans effacer les travaux des Mabillon et des Baluze. L'œuvre à poursuivre est d'ailleurs immense; il y a sans cesse ou des textes à rééditer avec le secours de lumières qu'on n'avait pas jadis, ou de nouveaux instruments de l'histoire à faire connaître. Plusieurs publications engagées en ce sens par l'École française de Rome paraîtront dignes d'attention. Elles vont se rencontrer avec de semblables entreprises commencées en Allemagne: il y aura des coïncidences qui mériteront d'être observées.

Je veux parler tout d'abord des recherches de M. l'abbé Duchesne sur le *Liber pontificalis*, des résultats considérables qu'il a déjà obtenus, et du double projet d'une édition critique de ce livre im-

portant, dans le recueil des *Monumenta* de Pertz par les soins du célèbre germaniste M. George Waitz, et dans la collection in-quarto de l'École française de Rome par M. l'abbé Duchesne : celle-ci est en voie d'exécution.

M. Louis Duchesne est dès maintenant un maître qui compte parmi les esprits les plus pénétrants et les plus fermes en fait d'érudition critique. Dès à présent, il est un des savans français les plus considérés au-delà de nos frontières ; M. Mommsen, en toute occasion, et M. Waitz, en le combattant, lui rendent témoignage ; M. de Rossi, qu'il proclame son maître, l'a pour collaborateur : ils préparent ensemble une édition des *Martyrologes* qui datera certainement dans la science.

Nous possédons sous le titre de *Liber pontificalis* une série de biographies des papes de saint Pierre à Martin V, du 1^{er} au xv^e siècle. Il va de soi qu'un si vaste recueil n'a pas été écrit par un seul auteur et en une seule fois, mais qu'il y a eu d'abord une première série, puis des suites rédigées à diverses époques. Or l'intérêt devient évident, pour qui veut apprécier l'autorité du livre, de savoir quelle date assigner au plus ancien travail, par qui, sous quelles influences, avec quels documens il a été accompli. L'opinion générale était jadis qu'il fallait distinguer de tout le reste la longue série de biographies qui va depuis le commencement jusqu'au ix^e siècle, et qu'Anastase le Bibliothécaire en avait été le compilateur. Or M. Duchesne, dans un mémoire qui forme le premier fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, a établi que c'était là une grave erreur ; il a démontré que la rédaction d'une première série du *Liber* remontait à l'année 514 environ : résultat considérable, qui fortifie les témoignages exprimés sur les premiers siècles chrétiens. Mais de quelle nature sont ces témoignages ? Ont-ils un caractère vraiment historique ou seulement légendaire ? La superstition et la crédulité y usurpent-elles, comme il arrive dans beaucoup de chroniques du moyen âge, un rôle prépondérant ? S'inspirent-ils d'informations prochaines ? De quel milieu sont-ils l'expression ? Ici encore la critique pénétrante de M. Duchesne atteint des conclusions très nouvelles. Le patient examen des textes, et l'étude attentive de cent cinquante manuscrits au moins, lui permettent de se transporter en esprit dans le temps où le *Liber pontificalis* s'est formé. Il assiste aux débats qui, pendant le v^e siècle, divisent Rome et affaiblissent la papauté, aux luttes qu'elle livre pour l'avenir de son pouvoir temporel, aux querelles théologiques et aux guerres intérieures qui en résultent, et de singulières relations, jusqu'ici non soupçonnées, lui apparaissent entre ces troubles politiques ou religieux et la rédaction de la chronique pontificale.

Tout le v^e siècle de l'église a été occupé par la querelle entre les eutychéens monophysites et les nestoriens. D'une part, le dogme même était gravement menacé; d'autre part, les passions populaires, en Occident et en Orient, se précipitaient vers les questions religieuses. Il en résulta un schisme, qui n'interrompait pas les disputes, quelquefois sanglantes. Or chacun des deux partis, le catholique romain, divisé en modérés et violents, et le byzantin, se combattaient par toute sorte d'armes, en particulier par des écrits, biographies, légendes, chroniques, qui se répandaient rapidement et devenaient populaires. La première partie du *Liber pontificalis* a pu avoir quelque chose de ce caractère militant. Il y aurait eu plusieurs catalogues pontificaux différant entre eux seulement par quelques traits, mais ces traits étaient de grande importance. Chaque parti voulait avoir sa chronique des évêques de Rome. La couleur du récit concernant certains papes, qu'on pouvait modifier par quelques mots, n'importait pas seule; on conçoit que le fait d'être inscrit ou passé sous silence, d'être désigné comme pape ou antipape, avait une extrême gravité. On ne saurait d'ailleurs attribuer à la première partie du *Liber pontificalis* une origine vraiment officielle, tant le style y est éloigné des formes correctes de la chancellerie romaine, tant y règne un mélange étonnant de renseignemens authentiques avec les fables les moins acceptables. On y retrouve les contrecoups de toutes les péripéties religieuses de la fin du v^e et des commencemens du vi^e siècle. Théodoric y est bien traité aussi longtemps qu'il défend le parti que le rédacteur tient pour orthodoxe; il est appelé hérétique dès qu'il cherche quelque conciliation avec l'Orient. Les papes romains eux-mêmes deviennent suspects s'ils paraissent incliner vers une telle conciliation.

Il est curieux que le même caractère de polémique paraisse s'être étendu dans le même temps à la série de portraits des papes que possédait l'ancienne basilique de Saint-Paul hors les Murs, voisine de Rome. Tout voyageur a admiré dans cette basilique, presque détruite par l'incendie du 15 juillet 1823, les restes des anciennes mosaïques, la porte de bronze fabriquée à Constantinople en 1070, et le cloître, œuvre délicate de la première moitié du xiii^e siècle; mais combien n'est-il pas regrettable, pour l'histoire et pour l'art, que nous ne puissions plus, avec ce qui reste de débris, reconstituer la série des portraits qui ornaient l'enceinte intérieure de l'église! Ils étaient fort ruinés dès avant l'incendie, et nous n'en avons de connaissance que par ce que deux antiquaires italiens, Marangoni et Bianchini, en avaient noté et dessiné au commencement du xviii^e siècle. M. Duchesne en a retrouvé une reproduction plus ancienne d'un siècle dans un manuscrit de la bibliothèque

Barberini, à Rome, et il a constaté qu'on voyait au mur septentrional de la basilique un médaillon de Laurentius, le candidat opposé en 498 par le parti byzantin au pape Symmaque. Or précisément nous avons conservé un fragment de chronique papale ne contenant plus, peu s'en faut, que la biographie de Symmaque, et dont le rédacteur, favorable aux Orientaux et à Laurentius, traite avec une réelle acrimonie le pontife qui, pour le *Liber pontificalis* survivant, est le seul pape authentique. On peut juger par là combien ce schisme avait troublé profondément l'église et usurpé des expressions durables. L'image de l'antipape n'a pu être placée à Saint-Paul hors les Murs que dans un moment de triomphe de son règne contesté; cette série de portraits devenait donc, comme la chronique pontificale avec ses versions diverses, une manière de Fastes, sur lesquels chacun voulait mettre la main.

Il n'en est que plus démontré que le *Liber pontificalis* est un ouvrage historique de la plus haute valeur. C'est là qu'il faut chercher l'histoire de l'exarchat de Ravenne, celle de la lutte constante des papes pour fonder le pouvoir temporel. Grégoire de Tours l'a connu. Paul Diacre, l'historien des Lombards, s'en est servi. Énumérant avec soin les édifices construits par les papes, et les donations faites à chaque église, cette chronique devient une source inépuisable d'informations utiles pour la topographie et l'archéologie romaines au moyen âge, pendant ces siècles obscurs où chaque indice a beaucoup de prix. On remarquera que, par suite de la date attribuée à la première rédaction, toutes les notices du vi^e siècle se trouvent avoir l'autorité de récits contemporains. Les usages dont il y est témoigné sont ceux de l'église romaine au commencement de cette période. Les indications qu'on y trouve sur les monumens et sur les arts ont été recueillies au même temps, c'est-à-dire avant la guerre entre les Grecs et les Goths, alors que la plupart des édifices antiques et des basiliques chrétiennes subsistaient avec leurs inscriptions. — Il n'existe pourtant pas encore d'un tel livre une édition critique, où le texte soit constitué par une étude raisonnée des variantes, de manière à montrer les influences diverses, puis commenté au point de vue de la science archéologique. C'est cet important travail qui figurera bientôt parmi les publications de l'École française de Rome, à côté du mémoire que M. l'abbé Duchesne a déjà donné.

Des cent cinquante manuscrits que M. l'abbé Duchesne a comparés, le plus grand nombre se trouve en Italie et surtout à Rome. L'immense, l'inépuisable source de documens manuscrits, voilà ce qui manque à l'École française d'Athènes et ce qui est le privilège de sa jeune sœur. Beaucoup de ces manuscrits nous transmettent les œuvres de l'antiquité, mais plus nombreux encore sont ceux qui

intéressent l'histoire et la littérature du moyen âge. Rome, par tant de ressources, peut suffire à épuiser seule plus d'un vaste sujet, et à satisfaire plus d'une vie de savant. On peut s'y enfermer et, de là, suivre l'histoire du monde. Cicéron disait déjà : « L'histoire se fait ici; ce qui arrive autre part, on l'ignore (1). » On aurait presque le droit d'en dire autant, à cause de cela même, des monumens de l'histoire : ils sont ici; peu de chose ailleurs.

Ne parlons pas même, dans cette seule Rome, des archives conservées dans les grandes familles, ni de celles des corporations supprimées, qui forment désormais un *Archivio di stato* déjà formidable, ni de celles des paroisses et des confréries, ni de celles des notaires, ni de celles d'une aussi puissante maison que la Propagande (2). Ne considérons que le seul Vatican. N'y comprenons pas la basilique de Saint-Pierre, de laquelle dépendent bien des archives spéciales : par exemple, celles des chanoines, d'où l'un des nôtres, M. Müntz, a tiré grand profit pour l'histoire des arts; celles de la basilique proprement dites; celles du maître de la chapelle pontificale, probablement avec des trésors d'ancienne musique inédite; celles du maître des cérémonies, peut-être avec la série des relations rédigées par les successeurs de Burckhardt; celle de la rote enfin, avec les dossiers de tant de procès depuis le xv^e siècle. Ne considérons que les richesses accumulées dans le palais pontifical, c'est-à-dire la célèbre Bibliothèque vaticane et l'*Archivio segreto*.

On sait quelle place importante était réservée dans les anciennes villas romaines à la bibliothèque, dont le *tabularium* ou archives n'était qu'une annexe, on sait de quel luxe et de quels soins elle était entourée. Les portiques en étaient pavés de marbres verts, parce que

(1) *Romæ tam multa geruntur ut vix ea que sunt in provinciis audiantur.*

(2) Celui qui aurait la patience d'étudier les archives des notaires romains y recueillerait indubitablement de précieuses lumières sur la topographie. Il retrouverait, en remontant d'âge en âge, les titres des propriétés, et donnerait les moyens d'identifier beaucoup de dénominations anciennes. Ainsi seulement peut-être on parviendrait à commenter la carte précieuse, mais inexploitée, de Rome au commencement du xvi^e siècle par Bufalini. — Parmi les archives des confréries, celles de saint Jean Décollé doivent posséder d'intéressans papiers relatifs aux supplices, puisque cette confrérie accompagnait et assistait les condamnés. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher ce qui nous manque du procès de la Cenci. — J'avais espéré de rencontrer de curieuses relations dans les archives de la petite église de l'Oraison-de-la-Mort, voisine du palais Farnèse, la confrérie ayant jadis pour principal objet d'aller rechercher dans le désert redoutable de la campagne romaine les victimes de la faim ou du brigandage. Il n'y reste plus, outre quelques peintures modernes représentant les miracles revendiqués par la confrérie, que d'insignifiants rapports. — Je n'ai pas été plus heureux pour les archives de l'ordre de Sainte-Brigitte; je les ai retrouvées à Sainte-Marie du Trastévère, mais dépouillées et fort réduites, et cela depuis longtemps, comme l'attestent les procès-verbaux d'une ancienne visite pastorale. — Il n'y a plus guère de documens anciens dans les archives du grand hôpital de Santo-Spirito in Sassia, qui fut le centre d'un ordre si puissant au moyen âge.

la couleur verte repose la vue. On prodiguait à l'intérieur les colonnes de marbre, les riches mosaïques, les images des dieux, les portraits peints, les bustes ou les statues des grands hommes, celles des orateurs et des poètes avec le *scrinium* à leurs pieds, comme le Sophocle du Latran (1). Les collections précieuses de toute sorte, dactylothèque pour les pierres gravées, pinacothèque pour les tableaux rares, cabinets pour les bronzes et pour ces vases d'argent et d'or que, dès le temps de César, on recherchait dans les sépultures grecques, terres cuites, bas-reliefs, orfèvrerie ciselée, ivoires, toutes ces richesses étaient groupées alentour comme pour attester la belle union de la science et des arts. Cette magnificence avait passé des collections privées aux bibliothèques publiques, à celle qu'Asinius Pollion avait édiflée d'après le vœu de César, à celles d'Auguste sur le Palatin et dans le portique d'Octavie, à celles de Vespasien et de Trajan. — Osymandias, le roi de Thèbes égyptienne, avait inscrit au-dessus de la porte de sa célèbre bibliothèque : « Trésor des remèdes de l'âme; » la statue d'Auguste-Apollon, à l'entrée de la Palatine, indiquait le séjour des Muses. Il n'y a pas lieu de douter que la tradition de ces pensées morales en même temps que de ce noble luxe n'ait inspiré les papes lorsqu'ils ont, l'un après l'autre, accumulé autour de la Vaticane tant de brillants musées : c'est comme le triomphe du livre, dernière et suprême expression de l'intelligence humaine, de qui relèvent à la fois les lettres, les sciences et les arts.

On a dit quelquefois, bien à tort, que la Vaticane n'avait jamais eu qu'à peine des catalogues, même pour son service intérieur, et que c'était une des causes du peu de communications que jadis on y obtenait. C'est méconnaître la solidité romaine. Cicéron disait qu'un bel ordre dans ses livres était comme une nouvelle âme ajoutée à sa demeure. Auguste recommandait un grand soin aux affranchis grammairiens qu'il avait pour bibliothécaires. Les bibliothèques des églises et couvens au moyen âge ont été pendant des siècles conservées avec ordre, de sorte que la Vaticane a hérité de longues et salutaires traditions. Dès le xv^e siècle, c'est-à-dire dès le temps où elle a été vraiment constituée par Nicolas V et Sixte IV, elle a possédé des inventaires réguliers; les savans hommes qui ont été successivement appelés à la diriger, Alemanni, Allacci, Contelori, Holstenius, les deux Marini, Angelo Mai, n'en étaient pas d'inactifs ou négligens gardiens. A l'avènement de Pie IX, il y avait, sans compter les inventaires partiels, dix volumes in-folio du catalogue des manu-

(1) « Heureux Fannius, s'écrie Horace, qui se fera décerner une statue avec le *scrinium*, tandis que personne ne lira mes vers! *Beatus Fannius, ultro Delatis capsis et imagine, quum mea nemo Scripta legat!* » (Sat. 1, iv.)

scrits latins et deux du catalogue grec. Les tomes XI et XII latins ont été commencés depuis, et les événemens de 1870 n'ont pas arrêté le travail. Près de quatre volumes in-folio du catalogue général étaient imprimés en 1768; un incendie et les événemens de la fin du siècle ajournèrent toute reprise. Il faut se rappeler que la Bibliothèque nationale de Paris elle-même, après avoir imprimé, au milieu du XVIII^e siècle, quatre volumes du catalogue de ses manuscrits, s'est arrêtée et n'a repris ce travail difficile que de nos jours.

Quelle œuvre plus nécessaire cependant pour rendre possibles les recherches en de si vastes dépôts? Ce fut de bonne heure œuvre pie de la part de tout travailleur admis à la Vaticane de faire connaître ce qu'il y avait appris, soit en consultant, s'il lui avait été possible, les inventaires antérieurs, soit en s'informant un peu à l'aventure, et de donner avec quelque définition les numéros des manuscrits qui lui étaient parvenus. L'École française de Rome eut à cœur tout d'abord de s'associer à cette tâche. Elle compta parmi ses premiers projets d'œuvres en commun celui d'un catalogue raisonné du fonds de la reine Christine. Elle en commença l'exécution en publiant une notice de M. Élie Berger sur vingt-cinq de ses manuscrits, et une étude de M. L. Duchesne sur les manuscrits grecs ayant appartenu jadis au pape Pie II. Nous aurions chaque année ajouté à ce recueil; c'eût été certainement une œuvre utile aux hommes d'étude. Nous avons dû nous arrêter devant les résolutions nouvelles de la cour pontificale. Léon XIII, dès son avènement, avait décidé de reprendre tout le dessein d'une entière publication. A l'heure qu'il est, selon des informations toutes récentes, le travail d'impression est commencé : le monde savant a la promesse d'un inventaire général des manuscrits de la Vaticane.

Quant au célèbre *Archivio segreto Vaticano*, c'est, comme on sait, l'arsenal diplomatique des papes, c'est l'énorme dépôt que le gouvernement français, en 1810, a fait transporter à l'hôtel Soubise, à Paris, et qui y resta jusqu'en 1815 et 1817. On le rendit alors, sauf quelques épaves; une d'elles se compose de deux mille registres in-folio, contenant non pas, comme on l'a dit, les actes de la congrégation du saint-office, mais les innombrables papiers relatifs à des enquêtes de canonisations toutes modernes; ils ont trouvé un asile au département des imprimés de notre Bibliothèque nationale. On conçoit aisément qu'une collection comme celle de l'*Archivio segreto* n'ait pas d'inventaires complets; mais là aussi, de temps à autre, des savans privilégiés ont accompli de fécondes missions. Notre infatigable La Porte du Theil, grâce au cardinal de Bernis, y a copié dix-sept à dix-huit mille pièces relatives au XIII^e et au XIV^e siècle. Pertz y a copié dix-huit cents lettres pontificales, Palaçky y a étudié en dix semaines quarante-six regis-

tres contenant quatre mille cinq cents pièces. Le docteur Dudik pour l'histoire de la Moravie et de la Bohême, M. Dulaurier pour celle de l'Arménie, P.-A. Munch pour les États scandinaves, y ont fait d'abondantes moissons.

Ce qui excitait surtout les convoitises des historiens, c'était l'incomparable série des deux mille registres pontificaux, depuis Innocent III jusqu'à Pie V, où se résume toute l'administration de la cour de Rome. Le recueil de ces bulles paraissait si indispensable à l'histoire que l'érudit allemand Potthast, désespérant sans doute de voir les archives du Vatican s'ouvrir, a dressé et publié l'inventaire de celles de ces bulles qu'il a pu recueillir dans les livres imprimés; il les a classées chronologiquement, avec de courtes analyses ou quelquefois des extraits, travail d'une incontestable utilité; mais que serait-ce si de courageux travailleurs pouvaient un jour puiser librement et longtemps à la source première et rendre à la science l'usage de tant de documens d'une si haute valeur? Nous avons considéré que l'École française de Rome devait aspirer à cette tâche, et qu'elle ne serait définitivement fondée, au moins pour une partie de sa mission, qu'après avoir obtenu les moyens de s'y dévouer. Notre demande fut présentée: c'était dans les dernières années du pontificat de Pie IX. Il y eut des retards, aggravés par des circonstances extérieures qu'il fallait éloigner au préalable. Même après qu'on avait eu l'assentiment du saint-père et les assurances du cardinal secrétaire d'état, il y eut de longs arrangemens à prendre avec M. Rosi, alors préfet des archives. La difficulté était pour M. Rosi d'accommoder la concession acquise avec cet axiome: « Personne n'entre et rien ne sort. » Il le répétait souvent. La difficulté n'était toutefois qu'apparente; il s'agissait de trouver une salle voisine des archives qui pût se prêter à l'application du privilège sans tomber sous le coup de l'interdiction traditionnelle. Au reste, le pontificat de Léon XIII allait apporter en peu de temps les facilités si longtemps invoquées par la science. On commença par autoriser le travail dans la salle de lecture de la Bibliothèque vaticane; plus tard on alla jusqu'à ouvrir une salle particulière dans les dépendances mêmes des archives.

La collection des registres pontificaux commence avec Innocent III; mais les bulles de ce pape ont été publiées, et ses actes ont été commentés par M. Léopold Delisle: c'était là pour nous un modèle à suivre, non certes un travail à refaire. Nous avons choisi, pour commencer, le pontificat d'Innocent IV, une des grandes figures du XIII^e siècle, un contemporain de saint Louis, le rival du grand empereur Frédéric II. M. Élie Berger, lauréat et aujourd'hui auxiliaire de l'Institut, a pris en main la tâche d'étudier les registres de ce long règne, de résumer chaque bulle et de préparer une vaste

publication, avec préface, commentaires et index. Il s'agit de faire connaître huit mille six cents bulles pour ce seul pape. Près d'un quart en avait été publié antérieurement : nous ajoutons six mille pièces à ce qu'on avait déjà. Presque tous les documens intéressant la France, l'Angleterre, l'Espagne étaient encore ignorés. Élections d'abbés et d'évêques, compétitions ardentes, procédures complexes, rivalités violentes et durables, concessions de fiefs et de bénéfices ecclésiastiques, questions de mariages et de successions, litiges de toute sorte, innombrables dispenses *pro defectu natalium*, qui montrent où en étaient les mœurs et le respect du mariage au XIII^e siècle, détails intimes de mœurs, informations d'histoire littéraire... où trouvera-t-on un tableau plus complet et plus sincère de la vie de chaque jour dans la société religieuse ou civile d'un si grand nombre de pays, en un temps qui mérite une si grave attention? La chronologie et la géographie du moyen âge, sur une foule de points de détail, en sont modifiées; les corrections deviennent innombrables à l'*Art de vérifier les dates*, au *Gallia christiana*, à l'*Italia sacra* d'Ughelli. Il y a matière à de nouvelles études de diplomatique. La lutte entre les partisans de Frédéric II et ceux du pape a été très active dans la région du Haut-Rhin, en Suisse, dans les évêchés de Strasbourg, Bâle, Constance, Lausanne; l'Alsace y a joué un rôle important; de tout cela on retrouve ici les traces. Des bulles nouvelles sur la prédication et les préparatifs de la croisade de saint Louis, sur les chrétiens de la Palestine, sur les subsides levés en France et en Angleterre pour venir en aide au royaume de Jérusalem seront les bienvenues.

L'École prépare en outre la publication des registres de Boniface VIII et de Benoît XI, son successeur. M. Charles Grandjean, qui s'est chargé de ce dernier pontificat, commence dès maintenant l'impression de son travail, qui est achevé. Benoît XI n'a pas régné longtemps, mais il a eu le mérite de mener à bonne fin un certain nombre d'affaires engagées par son puissant prédécesseur. L'étude du pontificat de Boniface VIII est plus longue. Trois pensionnaires de l'École française de Rome s'y sont appliqués : MM. Antoine Thomas, Faucon et Digard. Elle n'est pas terminée; mais nous pouvons déjà faire prévoir quel profit en saura tirer l'histoire. M. Thomas, en effet, a pris soin de noter pas à pas ce que les documens contenaient d'informations certaines concernant les hommes qui, à un titre quelconque, ont marqué pendant le XIII^e siècle. Il a comparé les données diverses, il les a contrôlées et discutées, et son travail, que nous avons inséré dans nos *Mélanges*, aboutit à d'étranges conclusions. On peut voir tout ce qu'il faut corriger d'erreurs, de confusions bizarres, de lacunes regrettables dans nos recueils courans de biographies. Et ce n'est pas sur des vies obscures que portent ces

rectifications et ces additions. Il s'agit de personnages en lumière, qui ont pris une part active aux événemens de leur époque. C'est Pierre de Condé, ce chapelain de saint Louis, connu pour ses lettres écrites de Tunis; Pierre d'Auvergne, auteur d'écrits philosophiques; Pierre de Ferrières, jurisconsulte et archevêque d'Arles, objet dans l'*Histoire littéraire de la France* d'une notice qui devra être complétée et rectifiée; Landolfo Colonna, devant lequel, quoi qu'en disent l'*Histoire littéraire* et la *Biographie Didot*, il faudra que disparaissent Raoul et Landulphe de Coloumelle, qui sont de pure invention; Jean de Jaudun, qui a écrit en 1323 *les Louanges de Paris*; Marsili de Padoue, le célèbre réformateur politique et religieux du XIV^e siècle, recteur de notre université en 1312; Ockam enfin, un des plus grands noms de la philosophie au moyen âge. Il n'est pas une de ces biographies sur laquelle M. Thomas n'ait rencontré dans les *Registres* quelques renseignemens nouveaux. M. Faucon, de son côté, a très bien signalé combien de pareils documens serviraient à l'histoire des arts.

Il faudra, pour les registres d'Innocent IV, trois volumes in-quarto; les trois premiers fascicules sont déjà publiés. L'impression du volume de Benoît XI, disions-nous, est commencée. Celle du Boniface VIII se fera attendre une année encore. — L'École française de Rome voudra-t-elle mener à bien, pendant un long temps, une telle entreprise? Pourquoi non? Il n'y faut qu'une persistance que la conviction du service rendu fera aisément acceptable. Est-il assez démontré que l'œuvre engagée devra être d'un remarquable intérêt? A ceux qui veulent s'y vouer ne manquent pas les sérieuses et immédiates récompenses. Ils ont cette satisfaction légitime qu'offre aux meilleurs la pensée d'une possession première, d'une sorte de découverte ou de conquête en un riche pays non encore reconnu; ils ont le très réel avantage de faire provision, au début de leur carrière, d'une multitude d'observations que d'autres ne pourront faire qu'après coup, s'ils y pensent jamais. Il y a encore un bien autre profit que les bons esprits recherchent, peut-être inconsciemment, et qui est le plus précieux. L'âpre séduction de ce travail sévère rémunère celui qui la subit volontiers par un véritable progrès intérieur, à la fois intellectuel et moral. C'est la condition de tout loyal effort dans la voie étroite, c'est en particulier celle d'une pratique austère, qui n'exclut pas le charme de l'invention et la saveur de l'inédit. Ajoutons que le solide mérite des travaux de longue haleine paraît manquer à notre pays dans un temps comme le nôtre; le lui rendre en quelque mesure serait une œuvre utile: on doit s'inspirer du souvenir et de l'exemple des bénédictins.

Nous avons parlé des seules archives de Rome; mais on sait

la prodigieuse richesse de celles de Florence et de Venise, de Milan et de Naples. Celles-ci possèdent, en une série de trois cent soixante-dix-huit volumes in-folio, les papiers des rois de Naples de la maison d'Anjou. On devine aisément qu'il doit y avoir là de précieuses informations sur l'Anjou et la Provence, ainsi que sur l'administration française transportée dans l'Italie méridionale. Le malheur est que ces volumes, après avoir subi les destinées les plus tumultueuses, sont dans un complet désordre, qu'une reliure tardive a comme consacré. C'est une entière confusion de pièces sans date déplacées et mêlées. La source est cependant si précieuse qu'on y vient puiser de toutes parts : on le ferait beaucoup plus utilement si l'usage en était rendu plus facile. Un pensionnaire de l'École française de Rome, M. Paul Durrieu, a pris pour lui cette tâche. Pour rétablir l'ordre dans ces volumes, qui sont surtout des registres de comptes, il s'est mis à rechercher ce que devaient être l'administration financière et jusqu'à la tenue des livres au ^{xiii}^e siècle ; il a retrouvé le sens de beaucoup de formules et de signes d'un perpétuel usage, et, après avoir expérimenté sur cinquante et un de ces in-folio, il nous rend la clé qui permettra désormais de classer, de dater, d'expliquer presque chacune de ces pièces comptables, presque chacun de ces documens historiques. Ce qu'il a déjà publié à ce sujet dans nos *Mélanges d'archéologie et d'histoire* peut faire prévoir quel caractère d'utilité pratique son travail d'ensemble offrira.

M. Delaville Le Roulx a été redemander notre bien commun, je veux dire l'histoire de France, plus loin encore, jusqu'à Malte, aux archives de La Valette. La primitive histoire de l'ancien ordre de Saint-Jean de Jérusalem se rattache à celle de la première croisade et des établissemens français en terre-sainte. Peut-être même l'institution première remonte-t-elle à une des fondations de Charlemagne. La plupart des grands maîtres ont été de nationalité française ; les membres de l'ordre ont joui en France de beaucoup de considération, de biens et d'honneurs. En succédant aux Templiers, ils ont hérité de leurs droits et de leurs possessions en Orient. M. Delaville Le Roulx, qui s'était déjà fait remarquer par sa collaboration à l'active société de l'Orient latin, a publié dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* un inventaire général de ces archives de La Valette, qu'il fera suivre prochainement d'un travail analogue à celui de M. Durrieu.

II.

A côté de l'histoire générale, directement intéressée aux travaux qu'on vient d'énumérer, il y a l'histoire spéciale des lettres et des arts, qui en est le perpétuel et éloquent commentaire, qui en résume

et en consacre les plus hautes manifestations. On peut dire qu'elle la complète, puisqu'il est de petits états, comptant assez peu par la politique et la guerre, qui ont dû au seul éclat des arts et des lettres une renommée durable. En assurant la perpétuité des plus beaux souvenirs, l'histoire littéraire et l'histoire des arts montrent la force de l'esprit, et ce que peuvent, à côté de l'homme d'état et du conquérant, le poète et l'artiste. Elles suivent dans leur développement quelques-unes des plus précieuses facultés de l'intelligence humaine. Elles mettent sans cesse en comparaison les époques diverses, et par cela seul, si elles ne cessent pas d'être clairvoyantes ou simplement sincères, elles rendent plus d'un service. Les hauteurs, qu'elles ne laissent pas s'obscurcir, continuent de dominer et de montrer la voie; les vrais rapports sont observés, les œuvres sont appréciées sans l'oubli des circonstances et des milieux qui les ont vues naître; un plus grand nombre de ces œuvres sont mises en relief; le goût, l'étude, l'admiration, mieux sauvegardés, trouvent aussi plus de quoi se satisfaire. D'autre part, une barrière est opposée à l'esprit de système, exclusif et partial, ainsi qu'à ces théories excessives qui, exagérant une règle de critique dont la juste observation serait de simple bon sens, voient dans les milieux où naissent la littérature et l'art de factices creusets, disent les combinaisons et les mélanges qui produisent à point nommé le génie, et interdisent au souffle divin de s'élever où et quand il lui plaît.

L'histoire littéraire et l'histoire de l'art doivent avoir leur rôle dans cette enquête compréhensive et équitable qui seule autorise les conclusions générales et les vues d'ensemble. Pour faire mieux comprendre et pour entretenir le culte des grandes époques et des grandes œuvres, elles doivent scruter les époques intermédiaires. Aux yeux de l'historien philosophe, ce qu'on appelle les bas temps ou les temps de décadence ne mérite pas le dédain. Ce sont des époques de transition pendant lesquelles les restes flétris, mais encore vivans, de la saison dernière protègent et suscitent la germination de la saison nouvelle. De quel prix ne serait-il pas de pénétrer cet intime travail et d'en saisir les phases diverses? S'il paraît que le champ soit stérile et que les sujets d'observation fassent défaut, prenons garde qu'il faille nous en prendre à notre incomplète étude, et que ce soit nous simplement qui ignorions. Le travail des esprits dans les lettres et les arts, comme le travail de la terre, ne s'arrête jamais. Il suit, plus ou moins actif, mais sans jamais s'interrompre, des voies logiques; il subit, plus ou moins docile, mais sans jamais s'y soustraire entièrement, des influences historiques qu'il importe de retrouver par un patient examen, sous peine de laisser se perdre plusieurs anneaux d'une chaîne qui n'est autre que l'histoire intellectuelle et morale de l'humanité.

Pourquoi et comment est-il arrivé en France que la poésie et l'art du moyen âge, nés du fonds national, aient été étouffés par l'imitation classique et les importations étrangères? Que serait devenu l'art gothique, livré à son propre développement? Quels fruits aurait portés le prodigieux épanouissement de la littérature poétique de notre moyen âge? L'inspiration de nos légendes carlovingiennes n'aurait-elle pas convenu au génie d'un Corneille et d'un Racine aussi bien que les traditions grecques et romaines? Autant de questions qui, par leur importance, pourraient bien relever aussi de l'histoire générale, et non pas seulement de l'histoire littéraire. De l'histoire littéraire et de l'histoire de l'art, l'esprit critique de notre temps attend plus qu'on ne leur demandait autrefois. Nous ne sommes plus tentés de fermer les yeux à l'entier développement de l'architecture pour n'admirer qu'une seule école, au nom de certains principes convenus. Nous ne redisons plus avec Boileau :

Durant les premiers ans du Parnasse français,
Le caprice tout seul faisoit toutes les lois.

Nous savons que par ces « premiers ans » il faut entendre huit, neuf et peut-être dix siècles, du v^e au xv^e; nous savons que, pendant cette longue durée, les langues et les littératures romanes se sont développées selon des règles aussi inviolables que celles qui régissent tout l'esprit humain; nous savons que nul caprice ne saurait, particulièrement en linguistique, créer des lois. En un mot, toute une science nouvelle est née depuis Boileau : elle s'appelle la grammaire comparée; elle a refait l'histoire de notre langue et, peu s'en faut, celle de notre littérature.

Ses démonstrations ne sont pas encore achevées, en ce sens du moins que toutes les conséquences des règles qu'elle a découvertes ne sont pas encore déduites ou, tout au moins, n'ont pas suffisamment pénétré dans l'enseignement. Une disposition officielle recommandait naguère aux professeurs de nos lycées de retracer en une série de leçons proportionnées à leurs auditoires l'histoire des littératures grecque et latine et celle de la littérature française. Ils doivent y joindre les principaux traits de l'histoire de l'art. C'est une excellente innovation. Assurément l'étude de Virgile, considéré dans l'ensemble et la portée entière de son œuvre, dans l'état d'esprit et la disposition morale qu'ont inspirés au poète les événemens et les idées de son temps et les exemples qui l'avaient précédé, une telle étude, ou bien celle d'Homère ou des tragiques grecs rapprochés des monumens de l'art qu'ils ont fait naître, serait tout autre chose que ce travail sans nom, sur quelques pages seulement d'un ou

deux ouvrages classiques, auquel sans cela les élèves sont condamnés. Et n'est-ce pas aussi un devoir de l'enseignement national de cesser de compter pour rien notre vieille langue, une littérature qui a produit tant d'œuvres vraiment françaises, un art qui a eu tant d'éclat? Quoi qu'on ait innové à ce sujet, nous avons sûrement dans cette voie beaucoup de progrès à faire.

Qui croira que l'École française de Rome n'ait ici aucun rôle et qu'elle ne doive pas aider à ces progrès? Elle a mission, lorsqu'il s'agit de périodes comme celle du moyen âge, dont beaucoup d'œuvres sont encore inexplicables ou mal connues ou inédites, de mettre les ressources de l'érudition, linguistique, philologie, paléographie, comparaison des textes, au service de l'histoire littéraire. Elle en a les moyens, puisqu'elle reçoit de l'École des chartes et de l'École des hautes études de jeunes érudits bien préparés à étudier les documens originaux dont les bibliothèques romaines et italiennes sont abondamment pourvues. Ceux de ses membres qui s'occupent du moyen âge peuvent contribuer de la sorte à l'avancement de la science et à celui de l'enseignement, et susciter par l'exemple de leur succès un plus grand nombre de vocations vers la philologie française et vers l'étude des littératures néo-latines.

On sait qu'après la chute de l'empire romain, pendant que le latin savant persistait dans les couvens et dans les écoles, le latin vulgaire, jusque-là presque inaperçu, se développa chez les divers peuples de la domination romaine selon des lois communes qui n'empêchaient pas de certaines variétés. Il en résulta ce qu'on appela la langue *romane*, qui fut à peu près la même d'abord chez toutes les nations *néo-latines*. Le texte roman du serment de Strasbourg de 842 est le seul important spécimen qui nous reste de cet idiome, dont la science actuelle parvient toutefois à restituer les formes originaires. Raynouard avait compris, dès 1821, mais sans aller jusqu'au bout de sa découverte, que la comparaison de ces différens idiomes pouvait seule éclairer l'histoire de chacun d'eux. Dietz en 1836 a achevé la démonstration; il a fait pour les langues romanes ce que Bopp et Grimm avaient fait pour les langues indo-européennes.

L'ancienne Gaule avait été soumise politiquement à des conditions bien diverses; elle n'avait pas subi de même ni aussi longtemps, au nord et au sud de la Loire, la domination romaine et plus tard la conquête germanique; les différences de climat et de génie étaient profondes. La langue nouvelle n'y resta donc pas partout identique: on eut au nord de la Loire la langue *d'oïl* et le pays des trouvères, et au sud la langue *d'oc* avec les troubadours. On sait ce que fut l'éclat des premiers. Depuis le commencement du VII^e jusqu'au X^e siècle, on voit naître des chants nationaux, con-

temporaires des événemens qui les inspirent, œuvres de ceux-là même qui y ont pris part. Ces chants forment bientôt l'épopée française : elle est constituée dans le nord de la France à la fin du XI^e siècle ; elle finit par se grouper autour des souvenirs de Charlemagne ; elle s'appelle la Chanson de Roland. Le XII^e siècle, qui suit de près ces origines, est une grande époque historique : c'est le temps de Guillaume de Champeaux, d'Abailard et saint Bernard, des premières croisades, de la prodigieuse expansion des Normands en France, en Angleterre, en Italie, en terre-sainte. Ces « siècles grossiers » ont été d'une étonnante fécondité littéraire. Le fond épique des légendes nationales suffit à de nombreuses chansons de geste ; le cycle de l'antiquité s'y ajoute, avec les merveilleuses histoires du roi Arthur, du Saint-Graal, de Tristan et de la reine Iseult, tout le cycle de la Table-Ronde. Les événemens contemporains eux-mêmes, si retentissans, prêtent matière à des poètes que leurs contemporains ont admirés, que les critiques modernes n'ont pas dédaignés, et que le progrès de nos connaissances sur notre ancienne littérature et notre ancienne langue mettra sans cesse mieux en lumière. La France du Nord avait précédé les autres peuples de langue romane par l'éclosion littéraire ; elle dut à l'étonnant essor de son XI^e siècle la vaste célébrité de cette efflorescence. Pendant la période suivante, il n'y a pas une fête dans les cours de l'Europe septentrionale, en Danemark, en Suède ou en Norvège, sans la traduction de quelqu'un de nos grands poèmes en langue d'oïl. Cette même langue, importée en Angleterre par la conquête, dans l'empire grec et en Palestine par les croisades, l'est en Italie par les ducs d'Anjou, rois de Naples ; elle fait franchir les Alpes à nos chansons de geste et à nos romans du cycle breton ; les jongleurs les vont chantant dans les petites cours princières de l'Italie du Nord, et nous retrouvons dans *la Divine Comédie* les échos de l'enthousiasme qu'ils excitaient. Les Italiens étaient devenus nos élèves ; le français, plus ou moins altéré, fut pour longtemps la langue littéraire de la vallée du Pô. Là fleurit, au XIII^e et au XIV^e siècle, toute une littérature franco-italienne, dont l'existence n'a été soupçonnée que de nos jours.

Plus puissant encore peut-être fut l'essor poétique dans la France méridionale. Plus tôt qu'ailleurs, l'idiome issu du latin y devint une langue ayant conscience d'elle-même, non dédaignée, comme l'était le langage vulgaire dans les autres pays romans, par les clercs et par les laïques des hautes classes. La littérature provençale dura trois cents ans ; elle s'exerça en beaucoup de genres : légendes pieuses, compositions didactiques et morales, romans, nouvelles et récits historiques. Elle s'éleva plus haut encore : de même que la littérature d'oïl avait son admirable épopée, elle eut sa grande poésie lyri-

que, dont les premiers accens, partis du Poitou et du Limousin, furent répétés, presque en tous lieux, par des essaims de troubadours. Le XII^e siècle fut l'âge d'or de cette riche poésie, presque subitement étouffée au début du siècle suivant par l'horrible croisade contre les albigeois. La France du Nord se précipitait en ennemie sur la France du Sud : un notable progrès de l'unité nationale ne devait s'accomplir qu'au prix du sang et des supplices. L'émigration des troubadours, qui en résulta, porta la littérature provençale dans tous les pays voisins, au nord de la Loire, au sud des Pyrénées, au-delà des Alpes; elle eut un dernier éclat en Portugal et en Castille, et se mêla aux origines de la poésie catalane; elle anima l'Italie, et lui inspira la première le souffle lyrique des poètes siciliens et des poètes toscans, jusqu'au plus grand de tous, Dante Alighieri. D'anciennes théories historiques faisaient procéder la poésie française d'une sorte d'imitation de la poésie italienne. Elles conservent une part de vérité s'il s'agit des rapports ultérieurs qui se sont établis entre les deux nations, au XVI^e siècle par exemple. Mais ce que nous avons pu recevoir alors d'influence littéraire venue de l'Italie n'est nullement comparable à ce que l'Italie avait primitivement reçu de la France méridionale. On l'a dit avec raison, ce ne sont pas seulement des sujets ou des formes d'invention heureuse que le génie provençal a transmis d'abord à la poésie italienne, c'est l'existence même.

Il n'y a pas bien longtemps que ces vérités d'histoire littéraire ont commencé d'être démontrées, et il n'est pas bien sûr qu'elles soient encore entrées dans le courant de l'enseignement général. Ceux des jeunes érudits que l'École des chartes et l'École des hautes études envoient à l'École française de Rome ont donc, entre autres tâches indiquées et tracées, celle d'éclairer toujours davantage ces primitives relations littéraires entre les diverses nations romanes, particulièrement entre la France et l'Italie. C'est à eux de tirer des bibliothèques et archives italiennes les œuvres encore inconnues que l'influence de nos trouvères et de nos troubadours a fait naître au-delà des Alpes. Qu'ils soient écrits dans la langue d'oil ou dans la langue d'oc, ces poèmes sont les pages mêmes de nos primitives annales, aujourd'hui dispersées en Italie, en Espagne et ailleurs. Reprenons notre bien, c'est-à-dire démontrons clairement, dans le juste intérêt de la science et de la vérité historique, quels ont été ces intéressans échanges intellectuels, et quelles règles les ont régis. La tâche est double, et le prix en est d'autant plus grand. Il ne s'agit pas uniquement d'un service à rendre à l'histoire littéraire; l'étude de notre langue, de sa grammaire et de son orthographe même est en jeu. Il n'est pas question ici de petite et vaine érudition, mais des principes de cette éducation première des esprits

qu'on demande avec raison à la gymnastique grammaticale dirigée par une science éclairée. Pourquoi nous être laissé devancer par l'Allemagne dans ces belles études qui importent tant à la bonne direction de l'intelligence, qui nous intéressent si directement, que les savans étrangers ne peuvent conduire avec succès qu'avec le secours des documens français, et pour lesquelles nous ne manquions pas, l'expérience l'a prouvé, de bons esprits critiques? Pourquoi l'Allemagne a-t-elle depuis si longtems dans ses universités des chaires nombreuses où l'on explique le vieux français, quand, aujourd'hui encore, nous commençons à peine à en compter quelques-unes dans nos facultés? Pourquoi n'est-ce que d'hier qu'on s'efforce de donner dans nos écoles de tous les degrés un enseignement de la langue française vraiment logique et raisonné, conforme aux lois de la linguistique et de la raison, accessible à tous, et fort opposé à la stérile et irritante sécheresse de formules incompréhensibles qu'on ne discute pas et qui s'imposent? Les règles qu'on présente aux enfans doivent être simples, mais non pas mécaniques; leur mémoire ne retient sûrement que ce dont leur esprit s'est rendu compte. « Je ne veux pas, disait déjà Burnouf, qu'on étale devant des commençans les curiosités de la science; mais je veux qu'on leur en découvre les principes. » Le maître qui aura étudié avec une sévère critique les littératures et les langues romanes sera précisément l'homme pour développer ces principes et en montrer l'application durable jusque dans les idiomes pratiqués dans notre temps.

Frédéric Dietz a donné depuis 1836, disions-nous, le signal de ces utiles travaux; ses nombreux élèves développent et appliquent ses maximes dans les universités allemandes. L'Italie a toute une école de romanisans renommés : MM. Ascoli, d'Ancona, Pio Rajna, Caix, Bartoli, Monaci. La France a quelques maîtres, MM. Gaston Paris, Paul Meyer et Darmesteter, auxquels les disciples ne manquent pas, et parmi eux comptent déjà plus d'un des membres de l'École française de Rome.

M. Antoine Thomas est l'un d'eux. Dans un premier travail (1), il a fait connaître pour la première fois plusieurs de ces compositions franco-italiennes qu'a enfantées au moyen âge la poésie épique des trouvères français, transportée et imitée dans l'Italie du Nord; on n'en possédait jusqu'à présent, nous l'avons dit, qu'un fort petit nombre. Dans une autre étude, aujourd'hui sous presse, et concernant Francesco da Barberino, poète italien contemporain de Dante, il apporte un jour nouveau sur la diffusion de la langue et de la

(1) *L'Entrée de Spagne*, fascicule 25 de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

poésie provençales en Italie. Une critique clairvoyante et précise, une très ferme méthode, un talent d'exposition remarquable, assurent à l'auteur de ces dissertations, déjà lauréat de l'Institut, un rang très distingué dans la culture et l'enseignement des langues et littératures romanes.

Les mémoires de M. Clédât sur Bertrand de Born, ceux de M. François Delaborde sur la Chronique en prose de Guillaume le Breton et de M. Élie Berger sur Richard le Poitevin, moine de Cluny, historien et poète latin du milieu du XII^e siècle, sont aussi d'importans services rendus à l'histoire littéraire grâce au bon usage des manuscrits de la Vaticane.

III.

Nul doute que toute appréciation élevée, que toute direction intellectuelle et morale des intérêts de l'art ne relève de l'esthétique. L'esthétique est la science qui étudie, analyse et explique le principe et les règles du beau, en prenant pour point de départ la nature de l'esprit humain, et pour but un idéal non pas seulement de convention, non pas seulement imaginaire, mais dont plusieurs principaux traits ont été réalisés dans les plus belles œuvres qu'ait acclamées l'humanité. Une telle science repose d'abord sur un sentiment inné; il faut à ce sentiment, pour se développer et se fixer, une éducation philosophique; mais il doit invoquer aussi, entre autres élémens de développement et de culture, cette sorte de comparaison constante et pénétrante qu'instituent et recommandent la recherche et la critique historiques. La seule connaissance de l'histoire générale peut déjà beaucoup : elle suffit à montrer, par exemple, quels rapports unissent la civilisation et l'art chez les anciens Grecs, quel art différent a dû convenir aux anciens Romains, quel autre aux ardeurs religieuses du moyen âge en d'autres climats, et quel retour a dû résulter des réminiscences classiques dans les temps modernes. Le progrès général du sens historique a suffi de nos jours pour imprimer au goût public une direction nouvelle : nous l'avons vu s'ouvrir aux beautés de l'art grec avant Phidias, à celles du moyen âge et de la première renaissance. Que l'enseignement de l'esthétique, ainsi entendu et préparé, soit confié à un penseur élevé, à un écrivain exercé, et en même temps à un grand artiste, — tout ce qu'est M. Eugène Guillaume dans sa chaire du Collège de France, — et l'on peut en attendre une haute influence et de puissans effets. Mais le double progrès de l'esthétique et de l'histoire a donné naissance à une sorte de science nouvelle, l'histoire critique de l'art, science de laquelle il nous faut dire encore

qu'elle est enseignée aujourd'hui dans toutes les universités de l'Allemagne, tandis qu'elle n'a pas une seule chaire en France. Autour des chefs-d'œuvre de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, n'y a-t-il pas une infinité de productions d'inégale valeur qui expliquent ces chefs-d'œuvre et sont expliquées par eux, qui offrent, elles aussi, à leur manière, de sincères expressions de la vie supérieure de l'humanité, qui traduisent l'essor de chaque civilisation vers le beau, et montrent les voies lumineuses par où l'art a passé? Ne convient-il pas de savoir ordonner ces trésors, afin de classer les diverses écoles selon leurs inspirations et leurs mérites? On doit identifier les œuvres, reconstituer les biographies des artistes, retrouver les lieux et les dates. Le seul sentiment de justice que l'équitable histoire recommande, et qui est dû en particulier au talent, veut qu'on ne laisse pas se multiplier les injustes oublis, et qu'on respecte tant de mémoires en faveur desquelles réclame la présence ou le souvenir de tant d'œuvres d'une réelle valeur. « Même les siècles antérieurs à l'an mille, quelque tristes et quelque obscurs qu'ils soient, demandent une profonde étude. » Qui parle ainsi? Un homme de haut esprit et de goût excellent qui a eu le vif sentiment des nécessités que nous signalons, M. Vitet.

Nos riches musées sont là, qui réclament la double lumière de l'esthétique et de l'histoire de l'art. On peut observer quelle transformation le seul progrès de l'esprit public y a déjà introduite. On peut calculer, en comparant ce qui a été fait dans certains musées étrangers, ce qui nous reste à faire. Le temps n'est pas éloigné, — mais il est passé pour toujours, — où nos galeries faisaient commencer l'art antique à Phidias, l'art moderne à Raphaël, l'art français au siècle de Louis XIV. L'art romain y effaçait aisément ce qu'on aurait pu y montrer d'œuvres grecques. On n'imaginait pas qu'un morceau mutilé pût avoir quelque prix. L'intérêt de la décoration et non celui de l'art guidait les ordonnateurs. Il fallait compléter les statues, refaire un bras, c'est-à-dire un geste, adapter une tête, c'est-à-dire une physionomie, ajouter un attribut... On disposait ces œuvres non pas suivant un ordre logique, mais de façon à ce que l'aspect général satisfît les plus superficiels des visiteurs. Notre musée du Louvre a des traditions, il est vrai, qu'il doit observer : il fait partie du relief et comme du décor national ; il ne saurait devenir uniquement, en dehors du Salon carré, qui doit réunir les chefs-d'œuvre, d'où qu'ils viennent et dans n'importe quel ordre, un simple musée d'étude historique. Avec quelle ardeur cependant et avec quelle science n'y travaille-t-on pas aujourd'hui à reconnaître les vraies attributions, à discuter les questions d'authenticité, à mettre en lumière notre art français, si longtemps dédaigné ! Qu'est-ce que cela, sinon rendre hommage à l'histoire ? Soyez assuré que

ces conservateurs intelligens et dévoués appellent les historiens de l'art à leur aide : ils ont certainement compté sur l'École française de Rome pour obtenir tant d'informations nouvelles sur l'art italien du moyen âge et de la renaissance que doivent contenir les nombreuses galeries et archives italiennes. — L'École, par un de ses membres les plus distingués, devenu désormais un maître en ces matières, M. Eugène Müntz, a répondu amplement à leurs vœux et à ceux du monde savant.

Ce n'était pas une œuvre toute facile. Les trois volumes que M. Müntz a déjà publiés dans *la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* sous ce titre : *les Arts à la cour des papes pendant le xv^e et le xvi^e siècle*, résument un travail de plusieurs années continué avec cette persévérance, cette patience infatigable qui est une vertu de l'érudit et une partie notable de la science même. Une critique habile s'ajoute ici, pour donner, à côté des documens, les conclusions. Dans un pays comme l'Italie, où beaucoup de gouvernemens ont mis le soin des beaux-arts au nombre de leurs devoirs et de leurs moyens politiques, on comprend que les archives aient conservé une multitude de témoignages écrits. Les registres de dépenses, tenus avec une exactitude et un détail exemplaires dans ces diverses cours, mais surtout à la cour pontificale, sont les plus fidèles portraits d'une activité qui a été si féconde. C'est une vérité proverbiale que, dans toute administration, petite ou grande, dans celle d'une modeste famille ou dans celle d'un puissant état, le budget est l'*ultima ratio* : tout vient se résoudre en recette ou dépense. On se rappelle quel heureux parti M. le comte de Laborde avait autrefois tiré des registres de comptes pour l'histoire des arts à la cour des ducs de Bourgogne. M. Müntz s'est proposé de faire un même emploi des registres pontificaux au sujet des arts pendant la renaissance. La moisson s'est trouvée énorme, d'autant plus que M. Müntz l'a multipliée en recourant à d'autres sources encore. Dépôts publics ou privés, de corporations ou de familles, il en est bien peu où il n'ait pénétré. Il s'est fait ouvrir toutes les portes. Il a découvert des archives inconnues, peu s'en faut, des Romains eux-mêmes ; ses copistes ont étonné Rome pendant des années. — Le plan de son travail d'ensemble était tout indiqué : disposer les innombrables documens par ordre chronologique dans chaque pontificat, selon chaque genre de travaux : architecture, peinture, sculpture, arts somptuaires, etc. ; placer au commencement de chaque règne un résumé indiquant les conclusions nouvelles ; insérer les discussions chemin faisant, à propos des textes. Le résultat final est un livre qui, sur ce xv^e siècle si brillant par une première renaissance encore assez peu connue, apporte presque à chaque page une information nouvelle. M. Gaëtano

Milanesi vient de donner un commentaire de Vasari excellent pour ce qui concerne Florence et la Toscane : il faudra qu'il fasse une nouvelle édition pour profiter des conquêtes de M. Müntz en ce qui concerne Rome. On connaît l'excellent livre du père Marchese sur les artistes dominicains : il devra continuer, comme il a commencé de le faire dans une réimpression, à enregistrer tant d'indications utiles. C'est à l'aide de ces renseignemens précis que M. le baron Geymüller, dans ses études sur Bramante et Raphaël architecte, a pu suivre pas à pas certains progrès de la construction de Saint-Pierre de Rome. Avec le même secours, M. Léon Palustre, dont l'intéressant ouvrage sur la renaissance met en lumière tant de traits ignorés de notre art français, a signalé dans la cour ovale du palais de Fontainebleau une élégante construction imitée jadis de la tribune de la bénédiction à Saint-Pierre de Rome. Cette tribune, œuvre élégante du xv^e siècle, à laquelle quatre papes s'étaient intéressés, et qu'un artiste tel que Mino de Fiesole avait pris plaisir à décorer, a été détruite lors de la construction de la grande basilique moderne, et ses débris ont été rejoindre dans les *grotte Vaticane* tant d'autres morceaux précieux en partie dispersés ensuite. Or M. Louis Courajod, le savant et dévoué conservateur-adjoint de la sculpture moderne au Louvre, a pu reconnaître dans nos anciennes acquisitions, avec l'aide des textes cités par M. Müntz, un élégant bas-relief de Mino qui a certainement fait partie de ce petit édifice. M. Courajod, dont les recherches pénétrantes ont effacé bien des erreurs de nos anciens catalogues, s'est servi des discussions du même auteur pour réfuter et détruire l'attribution traditionnelle à Paolo Romano du tombeau sculpté de Robert Malatesta. Vasari est d'une confusion qui serait restée longtemps encore inextricable sur le compte des deux Paolo Romano, comme sur Baccio Pontelli, auquel il prête tant d'œuvres à la fois. Le livre de M. Müntz, mis à profit comme il convient par d'habiles critiques en présence même des monumens, permet d'en finir dans nos musées et dans l'histoire avec tant de causes de désordre.

Nous n'avons pas encore, dans le tableau des *Arts à la cour des papes*, les premières années du xvi^e siècle ; mais l'histoire du xv^e, considérée uniquement dans Rome, y a beaucoup de prix. Le gouvernement pontifical a-t-il été favorable aux arts ? La vue immédiate des grands débris de l'antiquité a-t-elle exercé sur l'école romaine quelque influence visible ? Y a-t-il eu une école romaine, que l'on puisse distinguer des brillantes écoles que connaissait déjà l'Italie ? Ces divers problèmes, à la solution desquels une enquête aussi savante que celle de M. Müntz ne manque pas d'apporter beaucoup d'éléments, donnent à son livre un intérêt général, indé-

pendamment des nombreuses questions de détail qu'on y trouve examinées et presque toujours résolues.

Deux pontificats, ceux de Martin V et d'Eugène IV, occupent toute la première moitié du xv^e siècle, et représentent dans Rome ce mélange d'anarchie expirante et d'efforts vers un état meilleur qui caractérise la même période dans toute l'Europe occidentale. Le Pogge, dans son petit livre *de Varietate fortunæ*, a retracé l'indicible désordre de la ville éternelle au retour d'Avignon. Il a vu les fours où se fabriquait la chaux avec les plus beaux restes des monumens antiques; la guerre civile avait multiplié le brigandage; une populace affamée habitait, avec son bétail, dans les palais des Césars. Martin V fit de sérieux efforts pour mettre fin à cette lamentable anarchie; il organisa une police, il assainit la ville, et soutint les ruines trop menaçantes. Rome, après avoir eu pendant le moyen âge des artistes tels que les Cosmati, dont elle conserve jusqu'à nos jours de beaux ouvrages, des cloîtres, des autels, des tombeaux, ne possédait plus depuis 1300 ni peintres ni architectes ni sculpteurs. Martin V appela donc de Florence et de Sienne des maîtres déjà renommés. De même que Giotto et Simon Memmi avaient été conviés pour travailler à l'ancienne basilique de Saint-Pierre, on vit Gentile da Fabriano, le grand Masaccio, — auquel toutefois M. Henri de Laborde refuse avec raison, sans nul doute, les fresques de la chapelle de Sainte-Catherine à Saint-Clément, — on vit plus tard, sous Eugène IV, Donatello, fra Angelico, et notre Jean Fouquet appelés à Rome. Artistes et antiquaires commençaient du reste à étudier avec une attention consciente les monumens romains: Brunelleschi et Donatello venaient, en 1420, pour relever les mesures du Panthéon. En un temps où le respect de l'antiquité classique était encore loin de triompher dans Rome, le Panthéon fut le premier monument païen d'origine qui attira les regards et occupa les esprits. Eugène IV le débarrassa des constructions parasites qui l'entouraient. On découvrit alors cette conque de porphyre et ces deux lions de basalte qui, jusqu'à Sixte-Quint, demeurèrent sur la place en avant du portique, et qui ornent aujourd'hui la fontaine de l'*Acqua Felice*, près des thermes de Dioclétien. On trouva aussi des fragmens de bronze qui firent penser à une grande scène ayant décoré le fronton. — Si les récits des fouilles du xv^e siècle nous intéressent encore aujourd'hui, que l'on pense à l'impression d'étonnement presque superstitieux que ces découvertes inattendues produisaient alors.

Déjà un sentiment d'émulation animait Eugène IV, lorsque, ayant vu à Florence la célèbre porte de Ghiberti, il voulut en avoir une aussi magnifique pour Saint-Pierre: ce fut l'origine de l'intéressante porte de bronze d'Antonio Filarete, qui subsiste à l'entrée

principale de la basilique, et dont nous avons dit ici même les intéressantes représentations (1). Un signe du progrès rapide de la renaissance dans Rome et des encouragemens qu'elle devait y rencontrer était la profusion d'ornemens et de vêtemens précieux que les cérémonies pontificales rendaient nécessaires, et à la fabrication desquels de grands artistes comme Ghiberti ne dédaignaient pas de consacrer tous leurs soins. Il faut se figurer la Rome du xv^e siècle, avec ces interminables spectacles, processions et cavalcades, prises de possession des papes, promotions de cardinaux. Bannières et gonfanons, armoiries, tentures, catafalques, armures, roses d'or, épées d'honneur, servaient d'inépuisables motifs aux caprices de l'art le plus ingénieux.

Le complet triomphe des arts dont Rome, à partir de la seconde moitié du xv^e siècle, allait devenir le théâtre, était bien préparé. Le jubilé de 1450 apportait au trésor pontifical des ressources considérables; les derniers périls et bientôt la chute de Constantinople faisaient affluer, avec les lettrés, les artistes orientaux. La crainte des Turcs et un progrès de centralisation commun à tout l'Occident de l'Europe contribuaient à affermir la papauté sur de nouvelles bases et à lui faire souhaiter un brillant éclat.

- Nicolas V était bien le pontife aux vues larges et hautes qui saurait mettre à profit ce concours de circonstances. Il avait d'immenses projets. Il voulait restaurer les principaux monumens antiques, refaire dans Rome l'alignement des rues et l'accès des places, les relier ensemble par de grandes voies à arcades, reconstruire les murs de la ville. Le reproche de n'avoir pas respecté l'ancienne basilique de Saint-Pierre ne pèse pas sur sa mémoire si, comme il paraît, elle manquait de solidité. Son souvenir est d'ailleurs marqué en traits ineffaçables dans ce palais du Vatican, dont le vaste ensemble devenait le symbole éclatant de la puissance pontificale. Le Belvédère et le bâtiment de la Bibliothèque y sont de lui, ainsi qu'une ceinture de murailles dont une tour subsiste encore. Son nom demeure particulièrement attaché à cette chapelle ornée des fresques délicates de fra Angelico, seul reste important qui nous soit parvenu des merveilles que l'art de la première renaissance avait prodiguées dans le Vatican.

Il n'a pas seulement aimé les arts; on le voyait entouré sans cesse d'une armée de peintres, de verriers, d'orfèvres, mais aussi d'enlumineurs et de calligraphes. Il avait ses émissaires dans toutes les contrées de l'Europe, à la recherche des médailles et des manu-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1879, *l'Histoire monumentale de Rome et la Première Renaissance*.

scrits. Un d'eux était cet Enoch d'Ascoli, qui a probablement sauvé de la destruction et de l'oubli la *Germanie* de Tacite. Il fut enfin le vrai fondateur de cette immense collection de manuscrits et de livres qui est devenue la Bibliothèque vaticane.

M. Müntz paraît croire que, si l'essor de la première renaissance avait continué avec la même liberté et la même ardeur, elle aurait eu la force de défendre les traditions et le respect du passé contre les hardiesses et les destructions qui suivirent. Il déplore qu'à Nicolas V ait succédé, au lieu de Bessarion par exemple, un vieillard débile, le chef de la maison des Borgia. Cependant Calixte III ne régna que trois années, et Pie II, qui vint après, était certainement aussi, quoique avec moins de flamme sans doute que Nicolas V, un ami des arts et des lettres. M. Müntz se montre sévère pour Pie II. Il est vrai que ce pape sembla ne considérer Rome que comme un musée de ruines. Né Toscan, il édifia de préférence cette élégante Pienza où se conserve de nos jours, grâce à l'absence de réparations modernes, le pur cachet de l'architecture du xv^e siècle. Mais quel esprit vif et ouvert ! Appréciateur intelligent des œuvres du moyen âge sans méconnaître les œuvres antiques, il semblait avoir puisé cette indépendance de jugement dans ses nombreux voyages. Il sut estimer le talent de Giotto et l'art gothique ; il vante dans ses spirituels récits aussi bien les sculptures de la façade de la cathédrale d'Orviété que l'architecture des vieilles églises d'Allemagne, depuis Lübeck jusqu'à Nüremberg. Poète, philosophe, littérateur, historien, comment ne pas reconnaître en lui un disciple et un interprète intelligent de la première renaissance ? Des artistes tels que Benozzo Gozzoli, l'habile peintre de San Gemignano et du palais Riccardi à Florence, tels que l'architecte Rossellino, auquel sont dues probablement les constructions de Pienza, ou bien tels que les sculpteurs Paolo Romano, Isaïe de Pise, Mino de Fiesole, témoignent d'un progrès continu sous son règne.

La vérité est qu'il ne s'agissait bientôt plus de délicatesses florentines. Rome avait mis son empreinte sur la première renaissance, qu'elle allait conduire à la plénitude d'un triomphe voisin de l'excès. Oui certes, on peut reconnaître pendant l'essor du xv^e siècle une école ou plutôt une influence romaine. Non-seulement des artistes romains se sont formés, — le livre de M. Müntz les a mis en lumière, — mais plusieurs de ceux qui étaient venus des autres parties de l'Italie ont vu le séjour de Rome modifier leur talent. Ils n'ont pas impunément échangé l'*aria fina* de l'Apennin ou de la Toscane contre le ciel puissant et les grands aspects de la ville éternelle. Peut-être y eut-il un contact trop immédiat avec les beautés antiques. Peut-être les conseils impérieux de l'admiration se substi-

tuèrent-ils trop fréquemment aux élans de l'inspiration personnelle. Peut-être la généralisation des types, l'agrandissement du style, la préoccupation du grandiose, l'impersonnalité, altérèrent-ils le charmant naturalisme et l'individualité familière de l'école florentine. Le critique attentif et expérimenté auquel nous empruntons ces dernières remarques (1), croit retrouver la trace de cette influence dans certains traits particuliers, comme les plis de vêtements plus réguliers et les corps moins sveltes, traits que l'antiquité romaine, à la différence de l'antiquité grecque, avait déjà connus. Même à la hauteur où le placera son génie, Raphaël laissera distinguer dans ses œuvres le passage de l'une à l'autre inspiration, de l'école florentine à l'école romaine.

Rome ne conserve-t-elle pas un témoignage vivant du caractère et de la date même de ces influences renouvelées? Elles s'accusèrent surtout pendant le pontificat de Paul II : or c'est lui qui a élevé ce formidable palais de Saint-Marc, aujourd'hui le palais de Venise. Comment les artistes italiens du xv^e siècle en sont-ils venus à édifier cette forteresse, qui semble vouloir rivaliser par sa masse imposante avec les œuvres des anciens Romains? C'était la demeure d'un seul homme, mais d'un prince de l'église romaine. Par ses créneaux et sa tour inachevée, il appartient encore au moyen âge; par ses arcades intérieures et ses piliers, il imite l'antiquité classique. Cette ampleur et cette exubérance ne se retrouvent pas au même temps dans les autres parties de l'Italie; elles font prévoir à la fois les grandeurs et les dangers de la seconde renaissance, qui sera en grande partie romaine. — Il y a plus : un accord singulier entre ses goûts personnels et le moment qu'il représentait avait inspiré, ce semble, à Paul II, qui d'ailleurs était Vénitien, un goût ardent, ce n'est pas assez dire, une réelle convoitise pour les bijoux aux vives couleurs, pour les perles, les bijoux et les pierres précieuses : elles dominaient par l'éclat et le nombre dans les collections d'une incroyable richesse qu'il sut former, images de la passion de luxe et de splendeur dont la cour pontificale était animée. Le peuple romain en ressentait lui-même un respect superstitieux. Quand Paul II mourut subitement, en 1471, le bruit courut dans Rome qu'il avait été étranglé par les démons emprisonnés dans les chatons de ses bagues; le biographe pontifical, moins crédule, estime que le poids des bijoux qui ornaient la tiare du saint-père lui avait causé une attaque d'apoplexie.

La création d'un musée proprement dit, tel que celui du Capitole, et la construction de la chapelle Sixtine, achevèrent sous Sixte IV le

(1) Louis Courajod, *la Statue de Robert Malatesta au musée du Louvre* (1883, Champion).

triomphe incontesté de la renaissance. Le premier de ces deux épisodes attestait quel culte réfléchi et raisonné l'art antique obtiendrait à l'avenir, et l'autre allait susciter les chefs-d'œuvre de Pérugin, de Botticelli, de Ghirlandaio et de Signorelli, en attendant Michel Ange. Si Rome avait paru offrir un cadre moins heureusement proportionné que l'aimable Florence à l'essor du xv^e siècle, d'autres chefs-d'œuvre allaient lui rendre ce genre de gloire éclatante et suprême qu'elle avait déjà connue dans l'antiquité, qu'elle retrouvait dans ses ruines et dans ses propres souvenirs.

On sait et les lecteurs de la *Revue* en particulier se rappellent que l'activité de M. Müntz ne s'est pas bornée aux trois volumes sur *les Arts à la cour des papes*. La série de ses nombreuses publications forme, au contraire, une histoire presque continue de l'art en Italie depuis la fin du monde antique jusqu'au xvi^e siècle. Ses *Études sur l'histoire de la peinture et de l'iconographie chrétiennes*, sur les *Anciennes églises et basiliques de Rome* et sur leurs *Mosaïques*, observent les vicissitudes de l'art chrétien depuis les catacombes. Dans son brillant tableau des *Précurseurs de la renaissance*, il a résumé les intéressans efforts du moyen âge, et les préludes de l'incomparable essor qui a inauguré les temps modernes. Enfin, — sans parler de plusieurs études spéciales, comme l'*Histoire de la tapisserie*, — son volume sur *Raphaël* a couronné cette suite non interrompue de travaux variés, les uns ayant pour objet de démontrer beaucoup de nouveautés avec le secours des preuves inédites, les autres tendant à mettre en œuvre et à exposer les résultats acquis.

Il y a là plus qu'un salutaire exemple de travail persistant, énergique, bien ordonné et par là très fécond. Il y faut reconnaître une première application en France, sur une vaste période, de ce genre d'étude, à certains égards nouveau, qui consiste à introduire la critique et la recherche savante dans l'histoire de l'art et à constituer de la sorte les bases authentiques d'une telle histoire; elle invoquera pour son entier achèvement une part de science technique et le sentiment réfléchi du beau.

En résumé, le cadre des études que conseille à l'École française de Rome la grande variété des ressources offertes par l'Italie est singulièrement vaste. On a essayé de le restreindre en se fixant une limite chronologique, la fin du xv^e siècle environ (1), et l'on a

(1) Deux membres de l'École, MM. Mabilleau et George Duruy, ont toutefois publié de très utiles études sur le xvi^e siècle, avec beaucoup d'informations inédites, l'un sur le cardinal Carlo Carafa, le célèbre neveu de Paul IV, l'autre sur le philosophe Cremonini, de l'école de Padoue.

recherché de préférence les genres d'étude qu'il paraissait le plus à propos de recommander dans l'intérêt de notre enseignement national. Archéologie et philologie classique, étude attentive des textes du moyen âge, publication des textes inédits, histoire littéraire, comparaison savante des langues et littératures néo-latines, histoire de l'art, il n'est pas une de ces voies particulières qui ne comporte quelque progrès dont l'École ferait profiter notre système d'instruction publique, supérieure ou secondaire, à condition, — c'est là que l'unité des travaux de l'École se rétablit, — de ne se départir en aucun cas d'une sage méthode partout la même.

Une sévère et saine érudition puisée aux vraies sources et dirigée par une critique rigoureuse et clairvoyante, tel est le but, la règle, le devoir. Peut-être on n'étonnera pas les esprits sérieux si l'on avance que ces seuls mots résument un des plus efficaces services à rendre, non-seulement à la science et à l'enseignement, mais peut-être à l'esprit public lui-même. Les idées générales, dont l'usage continuel est si familier à l'esprit français, demandent à être renouvelées sans cesse par un sérieux labeur intellectuel; sinon, les formules éloquentes et fécondes qu'elles revêtent, et qu'une propagande active porte au loin lorsqu'elles s'élèvent et se soutiennent par leur propre essor, font place aux formules inertes de la creuse rhétorique. Leur essence, en passant dans le courant des opinions communes, s'y mêle et disparaît; il est nécessaire de les nourrir, pour ainsi parler, d'observations et de connaissances nouvelles qui ne peuvent résulter que du raisonnement analytique et critique, seul aiguillon des esprits, seul instrument du progrès intellectuel et même moral. La patiente et dévouée poursuite du vrai, l'honneur de l'effort obstiné et sincère vers ce but élevé, la saine appréciation des choses après une longue étude et une observation exacte, la ferme conclusion à distance égale d'une témérité étourdie et d'une hésitation trop timide, ce sont là des règles pour la conduite des esprits à la fois peut-être dans le travail scientifique, dans la direction des grandes affaires et dans celle de la vie. Quiconque contribue à fortifier par sa propre pratique, par son exemple, par les bons résultats de ses travaux, cette vraie et unique méthode, peut croire qu'en dehors de son propre profit il a sa part dans l'éducation contemporaine, dans l'enseignement national. Nos Ecoles savantes d'Athènes et de Rome ont assurément leur rôle marqué dans cette action: c'est de quoi doubler pour elles la valeur des efforts accomplis, pour peu qu'ils aient observé la bonne voie.

UN

CHANGEMENT DE RÈGNE

LA MORT DE CATHERINE II ET L'AVÈNEMENT DE PAUL I^{er}.

Vous n'avez pas de fauteuil à la comédie, ce soir? Ou bien la comédie qu'on donne est médiocre, mal inventée? Consolez-vous, si vous avez sur vos rayons des livres d'histoire. C'est le répertoire inépuisable de la grande farce humaine, le chef-d'œuvre de pathétique et d'ironie dont l'action ne s'est pas ralentie un jour depuis que le rideau du firmament est levé sur ce vieux théâtre. Les livres d'histoire sont comme les hommes d'état qu'ils racontent; à qui ne les a pas fréquentés, ils apparaissent de loin sévères, gourmés, tous occupés de vastes desseins, dignes de ce respect qui habite au-dessus de l'ennui. Il ne faut s'effrayer ni des in-folio ni des potentats. Insinuez-vous dans leur particulier, tirez les masques d'emprunt, regardez sous la majesté des phrases et des habits de cérémonie; vous verrez que ces grands compagnons sont faits de votre pauvre et mauvaise chair, qu'ils pleurent et rient comme vous. La vie serait bien amusante pour qui pourrait vivre sans autre intérêt que la curiosité, sûr d'être toujours spectateur, jamais acteur: eh bien! l'histoire n'est autre chose que la vie continuée en arrière et désormais sans prises menaçantes sur le spectateur. Comme la vie, c'est une romantique effrénée, sans respect pour la séparation classique

des genres; tout s'y pousse et s'y heurte dans la même scène, le grandiose et le ridicule, la souffrance et la facétie; vous ne savez jamais comme elle va secouer votre âme, si ce sera de terreur, de pitié, de rire ou de colère : souvent le tout ensemble dans le cours d'une minute. — Le matin de Pâques, Faust rêvait aux voix confuses de la foule sur les places; il se sentait homme en écoutant toute cette humanité frémissante, ressuscitée pour un jour du fond des logis noirs de la vieille ville souabe. Qu'est-ce qu'une foule, une ville? Vous êtes-vous jamais trouvé dans une bibliothèque, la nuit, après que la vie présente s'est tue, assoupie pour quelques heures, comme elle s'endormira demain pour l'éternité? Alors, dans le silence du présent, la vie passée se ranime autour de vous, elle bruit dans ces petits volumes, vous entendez la voix des milliards d'hommes qui ont été depuis des milliers d'années; leurs peines et leurs joies murmurent, vous donnant l'illusion du tumulte des siècles; les figures connues se pressent au premier plan, les myriades d'inconnus s'agitent confusément dans les lointains. Un grand mystère se joue pour vous seul, un mystère comme ceux qui émerveillaient les auditoires du moyen âge, la Passion de l'humanité; les héros, les traîtres, les bouffons se succèdent, ils reviennent, disent leur bout de rôle, s'évanouissent dans la catastrophe finale; le perpétuel artisan de cette catastrophe, c'est ce personnage noir qui ne quitte pas la scène et règle la comédie; Holbein l'a peint dans le cimetière de Bâle, Orcagna dans celui de Pise. O le merveilleux dramaturge, comme il s'entend à composer les spectacles qu'il nous donne! Je voudrais retracer ici une de ses œuvres les plus achevées.

Ce fut en Russie, il y a un peu moins d'un siècle, le 17 avril 1796. Ce jour-là, l'histoire était partout en travail. Bonaparte emportait le pont d'Arcole, sa gloire s'illuminait au soleil d'Italie, dans le fracas du canon. Le grand drame et le grand acteur qui retenaient là-bas l'attention du monde ont fait tort au drame qui se jouait à la même heure, dans la nuit du Nord, au Palais-d'Hiver, où Catherine expirait. Le héros faisait tant de bruit, dans son ascension prodigieuse, qu'on entendit à peine passer la vieille souveraine. D'ailleurs la Russie d'autrefois n'aimait guère à raconter ses histoires, les témoins des évènements publics étaient peu expansifs; s'ils confiaient au papier leurs impressions, c'était pour des amis sûrs et des tiroirs fort secrets. Aujourd'hui ces tiroirs commencent à se vider. Depuis quelques années, les érudits de Pétersbourg et de Moscou ont ouvert une vaste enquête sur leur passé. Comme le moine-chroniqueur Pimène, dans les beaux vers de Pouchkine, la Russie « allume sa lampe, secoue des parchemins la poudre des

siècles et transcrit les récits véridiques, pour que les neveux des orthodoxes connaissent le sort passé de la terre maternelle. » Les documens, papiers d'état, mémoires, correspondances, affluent de toute part dans les publications savantes et les revues. Les archives de la famille Vorontzof, dépouillées par M. Barténief, nous ont rendu entre autres trésors les lettres de Rostoptchine, ce Saint-Simon du Nord, pétri du même orgueil, de la même bile amère, du même génie cruel et primesautier que son grand cousin de Versailles. Ce volume de lettres (1) contient une rédaction complète et définitive du récit de la mort de Catherine, que M. de Ségur avait déjà fait connaître en France, dans son livre sur Rostoptchine; ces pages célèbres dans l'histoire de la langue russe, peuvent soutenir la comparaison avec les chapitres de Saint-Simon sur les morts de Louis XIV et de ses enfans. D'autre part, une revue spéciale, *l'Antiquité russe*, exhume en ce moment les souvenirs d'un certain de Sanglène, ancien directeur de la police secrète sous Alexandre I^{er} (2); ces souvenirs complètent sur quelques points le récit de Rostoptchine en ce qui concerne le passage du règne de Catherine à celui de Paul I^{er}. Enfin il y a toujours à apprendre dans les précieuses publications de la Société historique de Saint-Pétersbourg (3), qui font revivre tout le xviii^e siècle russe. Je ne veux que traduire et relier entre eux ces divers témoignages; de leurs traits épars l'imagination du lecteur composera facilement un tableau. Jadis ce tableau fût revenu de droit aux maîtres macabres; en les nommant tout à l'heure, je ne doute pas d'avoir prévenu la pensée de chacun.

I.

Il faut lire les mémoires contemporains, surtout ceux des petites gens qui vivaient en province, — Vigel, fils d'un commandant de place à Kief, Sanglène, enseigne à Réval, — pour comprendre quel était dans tout l'empire le prestige du nom de Catherine après un règne d'un tiers de siècle. C'était l'éblouissement qui avait frappé la France, cent ans auparavant, devant la grandeur de son

(1) *Archiv Vorontzova*, t. viii.

(2) *Rousskaïa Starina*, décembre 1882.

(3) *Sbornik istoritcheskago obschestva*, *passim*. Cette grande publication, entreprise il y a quinze ans, a déjà été conduite jusqu'au xxxvi^e volume. Elle contiendra tous les rapports de nos ambassadeurs au siècle dernier, relevés sur les originaux aux archives du quai d'Orsay, et imprimés en texte français. Ce sont les matériaux de notre propre histoire qui nous reviennent de Russie; il convient d'en remercier l'intelligente activité de M. le secrétaire d'état Polovtsov et de ses collaborateurs, MM. Buitchkof et Stendman.

roi-soleil. L'accent, intraduisible aujourd'hui, avec lequel un Français de 1700 disait ce mot : « Le roi ! » le Russe l'avait retrouvé pour dire : « L'impératrice. » Qui se souvenait, en 1796, de l'aube sanglante du règne, de la tragédie conjugale de Ropcha, des calamités du début, Moscou dépeuplé par la peste, l'Orient dévasté par les forçats de Pougatchef, l'Occident par les confédérés polonais ? Le temps, le succès, la gloire avaient tout effacé, tout repoussé dans le lointain. Nous, postérité, quand nous regardons une époque dans le passé, nous la voyons sur le même plan ; quelques dizaines d'années se concentrent en un seul point, les faits énormes nous apparaissent seuls, rien n'adoucit notre sévérité pour ceux de ces faits qui nous choquent. Les contemporains voient autrement : pour eux, aujourd'hui efface hier, et la génération de trente ans ne se souvient guère de ce qui a assombri son berceau. Les Russes de la fin du dernier siècle ne voyaient que les grands résultats obtenus. S'il y avait eu jadis des fautes, des difficultés, des malheurs, qu'importait ? Raison de plus pour admirer la souveraine qui avait tout surmonté, tout vaincu par sa force d'âme et son bonheur. Au dehors, elle était l'arbitre du Nord et de l'Orient. Ses victoires avaient rejeté les frontières de l'empire aux trois mers, la Baltique, la Caspienne, la Mer-Noire ; elle avait consommé le double effort de la nation depuis cinq siècles, libéré définitivement le sol orthodoxe du Tartare et du Polonais, au Caucase, en Crimée, en Lithuanie, en Ukraine. Notre grief imprescriptible contre Catherine, le partage de la Pologne, était son meilleur titre devant le patriotisme russe ; selon la thèse nationale, que j'expose et ne juge pas, l'acte de 1772 restituait à la couronne de Vladimir des terres qui en avaient relevé jadis. Il faut remonter très haut dans l'histoire pour savoir quelles souffrances et quelles humiliations séculaires cette vengeance expiait. Contre le Turc, l'impératrice avait achevé la tâche des Ivans et de Pierre le Grand : enfin la croix avait précipité le croissant dans la Mer du Sud, les derniers vestiges du joug tartare étaient effacés. Bien plus, on attendait de l'heureuse souveraine, et à bref délai, la réalisation du grand rêve slave, la purification de Sainte-Sophie ; ce n'était un secret pour personne qu'elle destinait le second de ses petits-fils, Constantin, à relever dans Byzance le trône des césars grecs. Déjà le pavillon victorieux d'Orlof avait promené sur les côtes de Morée et de l'Archipel des promesses d'indépendance ; il s'en était fallu de quelques retards qu'il ne parût dans la Corne d'or ; tout l'Orient chrétien frémissait d'espérance et attendait le signal russe pour se soulever.

S'il était resté un doute à la nation sur la grandeur qu'elle devait à sa souveraine, elle n'aurait eu qu'à écouter le concert d'éloges

qui s'élevait de toute l'Europe, les adulations des plus grandes voix du siècle; ces adulations, le mérite de Catherine les avait provoquées, sa générosité les entretenait adroitement. Nous-mêmes, nous devons en tenir compte, non point pour nous payer de cette monnaie, mais pour rendre hommage à la femme qui sut faire un ressort d'état de ce qui eût été pour toute autre une séduction dangereuse. Pour qui veut juger les âmes sur pièces et sans se préoccuper des réputations toutes faites, la correspondance de Catherine avec nos philosophes est bien instructive. Dans ce tournoi d'esprit et de vanité entre les écrivains et la souveraine, l'avantage est tout en faveur de celle-ci : c'est elle qui est le philosophe, le grand homme et l'habile homme. Sainte-Beuve l'avait déjà remarqué et son opinion se fût fortifiée s'il eût connu toute la correspondance, telle que les publications récentes nous la donnent. Voltaire, Diderot, Falconet, le pesant Grimm surtout, s'y montrent trop souvent des plats-pieds, des quémandeurs ou des turlupins. Catherine reste toujours digne et mesurée, sa réplique est la plus fine, son bon sens remet les exagérations au point, son patriotisme constant donne d'humiliantes leçons aux flagorneurs qui livrent leur patrie dans un bon mot. Dans ce marché tacite entre la vanité littéraire et la vanité politique, les profits ne sont pas égaux. C'est l'impératrice qui tient le bon plateau de la balance, elle tire de ses correspondans tout le bruit et la louange qui lui sont nécessaires. Si la chose et le mot n'étaient pas anticipés, on pourrait dire qu'avant le grand meneur d'hommes de notre temps, nul n'a compris comme Catherine l'emploi judicieux de la presse, la mesure d'attention et d'indifférence qu'elle exige, le tact voulu pour faire sonner juste les trompettes publiques, avec de l'or, des cajoleries, une recherche courtoise qui déguise le mépris intime. — Mais ce sont là des vues que le temps a dégagées; au xviii^e siècle, le public ne discutait ni l'autorité ni les mobiles des encyclopédistes; leurs arrêts faisaient loi; il faut rendre à ces arrêts la puissance qu'ils avaient alors, pour imaginer combien la vénération des Russes intelligens envers leur souveraine devait en être accrue, pour mieux sentir la grandeur incontestée de ce règne dans l'esprit des contemporains.

Ce n'étaient pourtant pas les conquêtes ni les acclamations du dehors qui assuraient à la tsarine le meilleur de sa popularité; son véritable titre de gloire était la transformation intérieure de l'empire. Ébauchée à larges traits, à traits grossiers, par Pierre le Grand, cette transformation ne s'était véritablement accomplie que sous Catherine. A la mort de Pierre, la Russie était une forêt sauvage, jalonnée pour le défrichement; çà et là, des marques de hache sur les vieux troncs, des repères pour les routes à venir, des campe-

mens qui seront des villes, des réglemens nouveaux paralysés par les vieilles mœurs, quelques pionniers luttant contre des forces brutales; la civilisation implantée avec les procédés de la barbarie, arrosée de sang, imposée par la terreur, comme on imposait la fraternité en 1793; les barbes et les coiffures changées plus que les esprits et les cœurs; en somme, un monstre informe, essayant gauchement ses membres à des postures mal apprises, ridicule et malheureux. Durant le règne de Catherine, la parodie de l'Occident devient une imitation habile, les idées nouvelles pénètrent et s'enracinent dans un terrain mieux préparé. Sans doute, le bas peuple n'a guère varié; il n'est pas sensiblement différent du peuple de Pierre et d'Alexis; mais la cour, les hautes classes, les corps d'officiers et de magistrats sont policés, mûrs pour recevoir et appliquer des lois réformatrices. Les courtisans et les philosophes de Versailles peuvent venir à Tsarskoé-Sélo; au lieu des compagnons ivres et querelleurs de Pierre I^{er}, des matrones arrachées au *térem* et dansant par ukase, ils y trouvent une cour presque aussi délicate que celle d'où ils sortent, une émulation de bel esprit et de philosophie, des législateurs qui ne jurent que par Montesquieu et Beccaria, des poètes qui valent bien Crébillon ou Parny, des capitaines qui ont fait leurs classes sous Frédéric et Maurice de Saxe; ils y trouvent même des femmes aussi galantes, des financiers aussi fastueux, des libertins aussi athées que dans la plus honnête société de Paris. En province, les rouages de l'administration fonctionnent sans trop de peine, les dotations des services publics sont assurées, la justice est accessible, le commerce protégé: des villes florissantes sortent de la steppe dans tout le Midi, des ports sortent de la mer, les colons étrangers et les flottes marchandes y affluent. Les états assemblés à Moscou durant deux années ont posé les bases du code russe; quelques voix se sont fait entendre en faveur de l'émancipation des serfs. Et cette fois, la transformation s'opère sans secousse ni violences, par des moyens humains, par le concours de tous. Le règne de Catherine fut un règne de tolérance et de douceur relatives; son pouvoir parut infiniment léger à un peuple habitué au pesant despotisme des vieux tsars. Pouvoir assez absolu néanmoins pour que ses sujets fissent remonter jusqu'à elle le mérite de toutes les réformes, l'esprit de justice et de sagesse; aux extrémités de l'empire, on sentait l'impulsion de sa volonté, on recevait la clarté de ses vues; ceux qui l'approchaient de plus près admiraient son inébranlable fermeté, sa capacité de travail, la sûreté de ses choix, sa bonne grâce à reconnaître ses erreurs, sa magnanimité envers qui l'avait offensée, sa gratitude envers qui l'avait servie. Dans des circonstances critiques, elle avait seule relevé et soutenu ses généraux,

ses ministres, le sénat et le conseil. La femme, à vrai dire, paraissait moins admirable que la souveraine ; mais les Russes, au sortir du règne d'Élisabeth, ne condamnaient pas pour si peu ; ici encore, le temps et l'habitude avaient fait leur œuvre. Ces jeunes officiers, de qui les privautés avec la tsarine pouvaient scandaliser au début, étaient devenus des capitaines chargés d'ans et de gloire, les aigles de Catherine, comme disait le peuple. Orlof avait anéanti la flotte turque à Tchesmé, Poniatowski était roi, Potemkine venait de créer la Nouvelle-Russie. De longs services avaient bien légitimé les dignités et les fortunes qu'ils tenaient de l'amour.

Ainsi voyaient et jugeaient le peuple, l'armée, les fonctionnaires et le menu monde de la cour, tout ce qui regardait de loin et d'en bas. Pourtant, il faut citer, à l'encontre d'une opinion si établie, l'opinion de quelques esprits observateurs et chagrins, qui voyaient de très haut et de très près, possédaient une information étendue et tenaient le fil des manèges de cour. Rostoptchine était le plus marquant de ce petit groupe ; on sent, dans ses critiques, l'humeur d'un fâcheux qui ne sait pas accoutumer son âme à souffrir ce que font les hommes à la cour ; n'oublions pas que l'impitoyable comte était, comme Saint-Simon, un mécontent à qui l'on tenait rigueur et qui attendait tout du règne à venir. Ces réserves acquises, je résume son impression d'ensemble et ses colères quotidiennes. A l'entendre, tout va en empirant, les ressorts de l'état s'énervent et le cynisme des favoris ne connaît plus de bornes, durant ces dernières années d'un long règne, chancelantes comme la vieillesse, tristes comme l'approche de la mort. La discipline est perdue dans les armées, les concussions dépassent toute croyance. En Pologne, « on ne peut se faire une juste idée des troupes et des officiers : ce sont toujours les mêmes hommes, mais dénués d'âme, devenus plutôt voleurs de grand chemin que soldats. Je ne sais si vous êtes bien instruit des horreurs qui se commettent à Varsovie. On enlevait des femmes à leurs maris et des filles à leurs pères sans que le droit de se plaindre leur fût accordé. Les paysans étaient pillés, poussés au désespoir, et des nobles se voyaient traités pire que leurs esclaves. Avant-hier on a distribué à soixante-deux personnes cent neuf mille paysans polonais. Le comte Zoubof en a eu treize mille d'un revenu de 100,000 roubles en argent blanc, les maréchaux Roumiantzof et Souvorof chacun sept mille, etc. (1). » Au Caucase, « on dénonce les horreurs commises par le général Paul Potemkine. Les cruautés des Espagnols dans le Nouveau-Monde et des Anglais aux Indes ne sont rien en comparaison de notre philosophe militaire, qui s'est occupé à tra-

(1) Lettres à Vorontzof, *passim*. Ces lettres sont écrites en français.

duire l'*Héloïse* de Rousseau, en faisant périr tous ceux qui possédaient des effets capables de tenter sa cupidité. On croit qu'il ne lui arrivera rien, parce qu'il est trop riche. »

A la cour, l'incapable et orgueilleux Zoubof est tout-puissant. Déjà son prédécesseur, Potemkine, valait moins que les Orlof et les autres favoris des jeunes années. Le fastueux prince de Tauride, après avoir tout courbé sous son insolence, était allé misérablement mourir de dysenterie dans un fossé, au bord d'une route de Moldavie. Rostoptchine ne l'a pas pleuré ; écoutez plutôt : « Je tombai malade, et pendant ce temps la mort frappa un superbe coup. Le grand homme disparut sans emporter de ce monde d'autres regrets que ceux des personnes frustrées dans leurs espérances et les pleurs des grenadiers de son régiment, qui perdaient avec lui le privilège de voler impunément. » On le regrettera cependant. Pour le remplacer, la souveraine sexagénaire, mais toujours en quête d'un maître, choisit Platon Zoubof. Son extraction était ordinaire, son caractère encore plus. On le fait comte, puis prince du saint-empire. Celle qui jadis donnait sa personne, mais jamais son pouvoir, s'abandonne cette fois avec les faiblesses et les frayeurs jalouses de la vieillesse. L'audacieux favori ose se poser en soupirant près de la grande-duchesse Élisabeth, femme du jeune grand-duc Alexandre. L'impératrice s'en aperçoit : « Des gens de l'intérieur lui ont soufflé quelque chose de relatif à la passion du favori pour la grande-duchesse Élisabeth. Elle a surpris quelques regards, ce qui produisit une scène. On se brouilla pendant quelques jours et on se raccommoda après ; mais elle s'en prit au comte Stackelberg père, qu'elle soupçonna d'être le confident de cette histoire, et elle lui fit une scène si désagréable que le vieux courtisan fut obligé de quitter la cour. » Tout ce qu'il y a de considérable dans l'empire rampe devant la nouvelle idole ; les plus hauts placés, — dit Rostoptchine dans son style un peu vert, — « sont les grands maîtres dans l'art qui sert de guide à la superbe canaille des cours. Vous serez surpris quand je vous dirai que le vieux général Melessino, en recevant l'autre jour le grand cordon de Vladimir de M. Zoubof, lui baisa la main. Il y a ici un lieutenant-général Koutouzof, le même qui a été ambassadeur à Constantinople. Croyez-vous ce que cet homme fait ? Il vient une heure avant le lever du comte Zoubof et fait son café, qu'il prétend posséder le talent de préparer, et devant une foule de monde le verse dans une tasse et la porte à l'impudent favori couché dans son lit. » Qu'on juge par là des moindres courtisans, de ceux que le comte appelle « des gueux à pendre à chaque moment. » L'héritier du trône lui-même, le grand-duc Paul, n'est pas à l'abri des humiliations ; brouillé avec sa mère, retiré à la campagne, il ne

compte pas et le favori le lui fait sentir. — Pillages, turpitudes, déclin des âmes et des choses, basses espérances édifiées sur des fondemens ruineux, c'est tout ce que voit notre censeur.

Voilà une déposition terrible et qui semble infirmer le jugement que j'esquissais tout à l'heure. Qui faut-il croire? demandera le lecteur désorienté. Je le prie de se rappeler les époques qu'il a le mieux étudiées, ou plus simplement de se reporter à ce qui l'environne; il voudra bien reconnaître que, sur la chose publique, il y a autant d'appréciations que d'humeurs individuelles; quelle est la bonne? Chacun répond: C'est la mienne, et je ne sache pas qu'on ait encore trouvé un juge supérieur pour départager nos différends. Plus tard, beaucoup plus tard, la postérité est ce juge; elle établit une moyenne équitable d'après les résultats qui demeurent et en se souvenant que les gouvernemens, comme les hommes, ne sont jamais ni si beaux ni si laids que les ont peints les passions du jour. Qu'il s'agisse de Louis XIV ou de Catherine II, elle admet qu'un Saint-Simon et un Rostoptchine ont pu être cruellement vrais en dévoilant ce que le premier appelait « la mécanique de la cour, » et, d'autre part, elle décide qu'en dépit des maîtresses, des favoris, des abus, ce furent d'utiles et glorieux souverains ceux qui affermirent leur état, instituèrent des lois fécondes, suscitèrent autour d'eux de vaillantes plumes et de vaillantes épées. Ceci revient à dire que, s'il n'y a pas de grand homme pour ses familiers, il n'y a pas de grand monarque pour ses courtisans, surtout pour ceux qui ne sont pas pourvus; et néanmoins, il y a de grands règnes pour les peuples. On peut affirmer hardiment que le règne de Catherine fut un de ceux-là. — Au surplus, je ne viens pas ici plaider une thèse ni faire de l'histoire, au sens rigoureux du mot; je voulais me borner à la chronique, rentrer dans le milieu contemporain, respirer l'air de la cour, épouser à tour de rôle les sentimens divers, le respect et la confiance des masses, le scepticisme des grands, enfin mesurer de tous côtés la place que tient cette femme, pour mieux ressentir l'effet produit sur tous par le coup de foudre qui va l'en précipiter.

En 1796, Catherine avait soixante-sept ans. Il est malheureux que son médecin, l'Anglais Roggerson, ne nous ait pas laissé, comme Fagon pour Louis XIV, quelques notes qui nous eussent mieux fait comprendre cette nature énergique et passionnée. Les infirmités graves semblent l'avoir épargnée jusqu'alors; mais l'été de cette année avait été marqué par un grand ébranlement moral: on fut unanime à le rattacher à la catastrophe qu'il précéda de fort peu. Une affaire que l'impératrice avait prise très à cœur venait de lui causer de vifs mécomptes et de cuisantes blessures d'amour-

propre. Catherine négociait depuis longtemps le mariage de sa petite-fille, la grande-duchesse Alexandra Pavlovna, avec le jeune roi de Suède Gustave-Adolphe IV. A grand'peine, on avait attiré ce prince à Saint-Pétersbourg au mois d'août 1796. C'était un jeune homme bizarre, ombrageux et mélancolique. Il gardait de son enfance l'épouvante de l'assassinat, de la balle silencieuse d'Ankarström, frappant son père sous le masque, en plein bal. Comprimé sous le joug de son oncle, le régent duc de Sudermanie, ce roi mineur attendait, taciturne, le moment de pouvoir et d'agir. On l'envoyait en Russie trois mois avant sa majorité; il y vint, résolu à éluder, à différer, à mentir. Catherine déploya toutes ses séductions, elle multiplia les plaisirs sous les pas de son hôte; le palais de la Tauride revit les fêtes du temps de Potemkine. Gustave-Adolphe y promenait sa tristesse, son mutisme. Un moment, la vieille impératrice put croire que les charmes de sa petite-fille agissaient sur le Suédois : les deux jeunes promis se parlaient souvent tout bas; « la petite grande-duchesse fut embrassée maintes fois. » On sut après que ces entretiens d'amoureux étaient des disputes théologiques; le luthérien, élevé par les théosophes, les disciples de Swedenborg qui gouvernaient son pays, s'efforçait de convertir sa future. La question de religion était le grand obstacle à la signature du traité d'union; la cour de Stockholm voulait que la grande-duchesse abjurât l'orthodoxie, Catherine refusait tout accommodement sur ce point. Enfin Gustave sembla céder, en termes ambigus; l'impératrice, pressée, dans sa joie du succès, fixa les fiançailles au 11 septembre. Ce jour-là, à midi, on réunit chez Zoubof les plénipotentiaires pour la signature du traité; les princes et la cour attendaient au palais; le métropolitain qui devait bénir ces accordailles était dans l'église en habits pontificaux. Les Suédois apportèrent une minute d'instrument sans l'article convenu sur la religion; les Russes se récrièrent; on batailla tout le jour. Catherine, outrée, dépêcha à plusieurs reprises son ministre chez le roi, renfermé dans son logis; le ministre revint avec de mauvaises défaites; à dix heures du soir, on n'avait rien gagné. « Nous convinmes, écrit l'impératrice à son ambassadeur à Stockholm, d'envoyer dire au roi que j'étais tombée malade, et l'on renvoya tous ceux qui attendaient dans l'antichambre l'issue de cette farce. Il devait y avoir bal le soir et souper chez le grand-duc. Je vous laisse à penser quelle était l'indécence de l'inconduite de toute cette journée (1). » Quelques jours après cet éclat, les Suédois repassaient la mer. L'humiliation et le dépit avaient secoué si fort la

(1) Pour tout cet incident, voir la correspondance avec B. dberg, *Sjornik*, t. ix.

glorieuse souveraine qu'au moment où son ministre lui rapporta le refus du roi, elle resta quelques minutes la bouche ouverte, sans pouvoir proférer un son, et ne retrouva la parole qu'après que son valet de chambre lui eut fait boire un verre d'eau.

L'entourage de l'impératrice demeura persuadé que ce saisissement avait préparé l'attaque dont elle fut victime six semaines plus tard, sans préjudice d'autres causes, des colères intimes provoquées par l'inqualifiable conduite de Zoubof, obsédant la jeune grande-duchesse Élisabeth. Le seul renseignement que nous ayons sur ces dernières semaines nous vient encore de Rostoptchine; il écrivait à son ami Vorontzof, le matin même de la catastrophe : « La santé va mal; *on* ne marche plus; *on* a l'esprit frappé d'un orage qui a eu lieu les derniers jours de septembre, événement singulier pour ce pays et qui n'a eu lieu que l'année de la mort de l'impératrice Élisabeth. *On* reste chez soi. » Sauf dans cette lettre, je ne trouve nulle part la trace d'une inquiétude à la cour jusqu'au 5/17 novembre. La veille de ce jour, le train des travaux et des plaisirs était comme d'habitude. La société réunie le soir dans la chambre de Catherine s'était entretenue de la mort du roi de Sardaigne, et l'impératrice avait menacé de sa propre mort, par plaisanterie, le grand maréchal Narychkine.

Le matin du 17, quand sa femme de chambre entra chez elle à sept heures, Catherine dit avec gaîté qu'elle avait rarement mieux dormi. Elle fit la remarque que sa montre s'était arrêtée pour la première fois et, comme la veille, parla en badinant de sa mort; elle déjeuna et passa vers huit heures dans son cabinet de travail. Dans la secrétairerie, les fonctionnaires qui devaient travailler avec l'impératrice attendaient, surpris du retard qu'on mettait à les introduire. Une demi-heure s'écoule, Catherine ne reparait ni n'appelle. Les deux valets de chambre de service s'étonnent, s'inquiètent; ils pénètrent dans le cabinet, leur maîtresse n'y est pas; ils s'avisent alors qu'elle est passée à sa garde-robe, ils attendent encore : l'impératrice ne sort pas. Enfin l'un d'eux se résout et ouvre la porte : la « grande souveraine, » foudroyée dans ce triste réduit, gît sur le carreau, congestionnée, sans connaissance. Les deux valets de chambre essaient en vain de la soulever, le corps est archouté et raidi en dedans de la porte; ils doivent appeler des hommes de peine pour dégager leur maîtresse de l'étroit recoin où, peut-être, se seront ramassés devant elle, dans la dernière vision des mourans, les splendeurs impériales du glorieux règne, et aussi les spectres du début. On la porte dans sa chambre, et ces hommes, ne parvenant pas à la hisser sur le lit, la déposent à terre, sur un matelas de cuir. Zoubof, le favori bien-aimé, le maître réel de l'em-

pire, arrive le premier ; il perd la tête et ne permet pas au médecin de service de saigner l'impératrice, malgré les supplications des domestiques. On va quérir le fameux Roggerson, on l'amène au bout d'une heure ; il tire du sang, qui vient bien, et applique aux pieds des mouches d'Espagne ; d'accord avec ses confrères, il constate une congestion cérébrale et la déclare mortelle ; cependant on essaie sur la malade toutes les ressources de l'art. Les hauts dignitaires qui accourent rappellent à Zoubof qu'il faut prévenir le fils, l'héritier, dans sa retraite de Gatchina ; le favori charge de cette mission son frère, Nicolas Zoubof. Au même instant, le jeune grand-duc Alexandre avise Rostoptchine, qui erre en quête de nouvelles dans les corridors du palais, et l'engage à se rendre au-devant de son père pour confirmer à ce prince l'état désespéré de l'impératrice. — Suivons ces messagers ; abandonnons pour quelques heures le Palais d'Hiver, où la foule s'assemble, et le corps qui râle sur ce matelas dans la chambre impériale ; transportons-nous à Gatchina.

II.

Dans ce triste château, distant de Pétersbourg d'une demi-journée de poste, vivait la plus grande partie de l'année un prince ignoré, méprisé de sa mère et des courtisans, dévorant en silence ses humiliations, ses terreurs, sa soif de pouvoir et de vengeance. Catherine, qui retrouvait dans ce fils comme l'ombre d'un époux craint et abhorré, le tenait à l'écart des affaires, sous une surveillance jalouse ; elle le savait hostile à ses réformes, prêt à prendre en tout le contre-pied de sa politique, au dedans et au dehors. Entre la mère et le fils grandissait chaque jour un antagonisme de vues qui aigrissait les rapports ; cette lutte sourde rappelait aux vieillards le drame domestique qui avait effrayé leur enfance, les démêlés de Pierre I^{er} et de son fils Alexis, l'immolation du fils rebelle à la politique du père. Les hommes étant enclins à prédire l'avenir par analogie, beaucoup soupçonnaient qu'une situation de tous points semblable serait tranchée par un dénoûment pareil ; à tout le moins, chacun était persuadé que Catherine tenterait de laisser la couronne à son petit-fils Alexandre, au détriment de son fils Paul. L'impératrice avait accaparé ses petits-fils, elle les faisait élever sous ses yeux, en dehors du contrôle paternel. Cet héritier éloigné des affaires, ce père séparé de ses enfans avait alors quarante-un ans ; on lui laissait pour toute consolation, dans sa solitude de Gatchina, le régiment holsteinois qu'il exerçait aux minuties du service prussien, un entourage de mécontents de bas étage et sa

favorite, M^{lle} Nélidof. Encore celle-ci fut-elle enfermée au couvent de Smolna quelques mois avant les événemens qui nous occupent. Rostoptchine, de qui le dévouement au grand-duc, puis à l'empereur Paul, ne se démentit pas un seul jour, fait à plusieurs reprises dans ses lettres le tableau de cette cour disgraciée. « Le grand-duc est très-mal avec M. Zoubof; ils se piquent de se prouver mutuellement que l'un n'est qu'un sujet et que l'autre est un grand-duc; mais autant le premier est puissant que l'autre est nul... L'héritier est à Pavlovsky, continuellement de mauvaise humeur, la tête pleine de visions, entouré par des gens dont le plus honnête peut être roué sans être jugé. Il est beaucoup mieux avec sa femme qu'il n'a été, parce qu'elle a pris le parti de céder à M^{lle} Nélidof et de se mettre bien avec elle. Cette petite créature gouverne despotiquement, assistée d'un médecin nommé Freygang, qui avait accompagné le prince Orlof dans son dernier voyage et auquel celui-ci obtint le bonnet à Montpellier. Cet homme, qui gouverne le physique de monseigneur, se mêle aussi de son moral et l'empoisonne également. Le grand-duc croit voir partout les branches de la révolution. Il trouve des jacobins partout, et l'autre jour quatre pauvres officiers de ses bataillons ont été mis aux arrêts parce que leurs queues étaient un peu courtes, raison pour leur supposer un esprit de rébellion... Le grand-duc est allé à Gatchina, où il reste jusqu'au 24 novembre. On le traite plus mal que de coutume, et l'été passé on lui a fait dire, au sujet d'un voyage qu'il voulait faire à Pavlovsky, que cela coûtait trop d'argent et qu'il n'avait qu'à rester à la même place. Quand on est grand-duc de Russie, que l'on a quarante-un ans, et que l'on est traité en polisson par ses sujets futurs, il est permis de sécher sur pied, et c'est ce qui lui arrive. » — Oui, il « séchait sur pied, » ce prince morose, honteux de sa situation ravalée, perdant l'espoir et la patience, entretenu par ses familiers de tous les mauvais bruits, voyant chaque jour sa destinée s'assombrir devant lui.

Pour combattre sa mélancolie, les médecins lui recommandaient les exercices violens, les courses prolongées. Ce matin du 17, Paul était allé dîner au moulin de Gatchina, avec la grande-duchesse et quelques-uns de son privé. En se mettant à table, le grand-duc raconta à la compagnie un songe qu'il avait eu la nuit précédente et dont son imagination était tourmentée. Le prince avait rêvé qu'une force invisible et surnaturelle l'enlevait au ciel. Éveillé à plusieurs reprises, il se rendormait, et se réveillait derechef sous l'obsession de cette vision. S'apercevant que la grande-duchesse ne dormait pas, il lui avait raconté son rêve; à leur mutuelle surprise, la princesse avait répondu que la même vision la poursuivait et

troublait son sommeil. — Après le dîner, vers trois heures, on servit le café dans un pavillon des jardins. A ce moment, le grand-duc aperçut Nicolas Zoubof qui mettait pied à terre et attachait son cheval à la haie de l'enclos. Sachant bien que tous ceux de cette famille étaient ses ennemis mortels, Paul pâlit affreusement, laissa tomber sa tasse, et se tournant vers sa femme, il lui cria d'une voix étranglée : « Ma chère, nous sommes perdus ! » Il ne doutait pas que le comte ne vînt l'arrêter et le conduire dans quelque lieu de déportation. Zoubof, la tête découverte, courait au pavillon ; il entre, tombe aux genoux du prince, lui annonce que l'impératrice agonise, qu'il n'y a plus d'espoir. Le visage de Paul change de couleur ; de pâle il devient pourpre ; d'une main il relève Zoubof, de l'autre il se frappe le front en répétant : « Quel malheur ! » et des larmes tombent de ses yeux. Il commande sa voiture, s'irrite des retards qu'on met à l'atteler ; il arpente la salle d'un pas saccadé, se frottant les mains d'un geste nerveux, embrassant tour à tour sa femme, Zoubof, Koutaïsof, et leur demandant : « La trouverai-je encore en vie ? » — « Joie ou chagrin, l'émotion l'avait mis hors de lui. On estime que ce brusque passage de la terreur à l'inespéré a violemment agi sur ses nerfs et sur son cerveau. Koutaïsof, en racontant ces faits, exprimait le regret qu'on n'eût pas saigné aussitôt son maître (1). » — L'héritier et son épouse montèrent en voiture et partirent à la nuit tombante. Devançons-les à Sophia, la bourgade où l'on relayait à mi-route. Nous y retrouverons Rostoptchine, qui n'espérant pas gagner Gatchina à temps, les attendait au relais.

« J'y arrivai vers six heures (2). La première personne que je vis était Nicolas Zoubof, qui avait pris les devans pour commander des chevaux et faisait tapage avec un homme auquel il donnait des ordres à ce sujet. Bien que l'heure ne prêtât pas au rire, j'entendis là un plaisant dialogue. L'homme qui disputait avec le comte Zoubof était le maître de poste, parfaitement ivre. Le comte, fidèle à son habitude de traiter les employés civils comme des porcs, lui criait : « Des chevaux ! des chevaux ! ou je t'attelle toi-même à la voiture de l'empereur ! » A quoi le maître de poste répondait, d'un ton affecté, moitié obséquieux, moitié grossier : « Excellence ! m'atteler ne serait pas merveille, mais qu'y gagneriez-vous ? Je ne tirerais pas, quand vous me battriez jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et qu'est-ce à dire, *l'empereur* ? S'il y a un empereur en Russie, que Dieu l'ait en sa

(1) Récit de Sanglène, qui dit tenir ces détails de Koutaïsof, témoin oculaire.

(2) Récit de Rostoptchine (en russe). Le texte, donné comme authentique par M. Barténief, présente des variantes assez sensibles avec la traduction publiée par M. de Ségur d'après des papiers de famille.

garde ! Vivat pour lui, si notre mère n'est plus. » Comme le comte Zoubof continuait, un officier des écuries, Buitchkof, déboucha au galop ; derrière lui j'aperçus les lanternes d'un équipage à huit chevaux, qui amenait l'héritier. Dès que la voiture fut arrêtée, je m'approchai de la portière et pris la parole ; le grand-duc, reconnaissant ma voix, s'écria : « Ah ! c'est vous, mon cher Rostoptchine ! » Sur ce, il descendit et se mit à causer avec moi, m'interrogeant sur les détails de l'événement. L'entretien se prolongea jusqu'au moment où l'on annonça que tout était prêt ; en remontant en voiture, le grand-duc me dit : « Faites-moi le plaisir de me suivre, nous arriverons ensemble. J'aime à vous voir avec moi. » Je pris place dans un traîneau avec Buitchkof et nous galopâmes derrière l'équipage. Entre Gatchina et Sophia, l'héritier avait déjà rencontré cinq ou six courriers, porteurs de messages des jeunes grands-ducs et d'autres personnes. Prévoyant que nous en trouverions d'autres, j'ordonnai de prendre une lanterne avec une chandelle pour lire leurs dépêches. Plus de vingt messagers nous joignirent sur la route ; on leur donnait ordre de retourner, et il se forma ainsi une longue file de traîneaux à notre suite. Il n'était pas une seule des personnes ayant ou croyant avoir quelques liens avec l'entourage de l'héritier qui eût négligé de dépêcher un exprès à Gatchina avec la nouvelle ; un des cuisiniers de la cour et le fournisseur de poisson avaient loué et envoyé des courriers.

« Nous arrivâmes au palais de Tchesmé. Le grand-duc sortit de voiture. Je lui fis remarquer la beauté de la nuit. Elle était parfaitement claire et calme ; il n'y avait que trois degrés de froid ; la lune se montrait entre les nuages qui la voilaient par intervalles. Les élémens faisaient silence, comme dans l'attente d'un grand changement aux choses du monde : une immense sérénité régnait. Tandis que je parlais du temps, je vis les regards du prince fixés sur le ciel ; à la clarté de la lune, je pus apercevoir les larmes qui emplissaient ses yeux et coulaient sur ses joues. De mon côté, pénétré de la grandeur de cette journée, dévoué de cœur et d'âme à celui qui allait monter sur le trône de Russie, aimant ma patrie et me représentant fortement toutes les suites, toute la conséquence de ce premier pas, toute son influence sur les sentimens d'un monarque absolu, plein de santé, d'imagination et de fougue, mais peu habitué à se maîtriser, — je ne pus retenir un mouvement involontaire, et oubliant la distance qui nous séparait, je lui dis en le prenant par la main : « Ah ! monseigneur, quel moment pour vous ! » Sa main serra vivement la mienne, il me répondit : « Attendez, mon cher, attendez. J'ai vécu quarante-deux ans. Dieu m'a soutenu : peut-être donnera-t-il la force et la raison pour supporter l'état auquel il me

destine. Espérons tout de sa bonté. » — Là-dessus il regagna sa voiture, et à huit heures et demie nous entrions dans Pétersbourg, où peu de monde encore savait ce qui se passait. »

La scène est belle, n'est-ce pas, retracée d'une main simple et émue? On s'étonne peut-être de voir de pareils hommes, à un pareil moment, distraits par les puissances secrètes de la nature. Il faut avoir parcouru, durant les nuits d'hiver, les lugubres steppes de neige qui étreignent la capitale russe, il faut avoir vu le deuil inexprimable de ces horizons morts, pour comprendre quelles harmonies désolées il y avait là entre les heures, les âmes, les lieux. — Ce sont ici les grandes et nobles lignes du tableau : nous allons soudain tomber dans les choses misérables, dans la comédie d'antichambre, dans la pauvre humanité.

L'agonie de l'impératrice continue sans changement, sans connaissance. « Nous trouvâmes le palais plein de gens de toute sorte, les uns appelés là par les devoirs de leur rang, les autres par la curiosité ou l'effroi. Tous attendaient avec angoisse la fin d'un long règne, l'entrée dans un autre, tout nouveau. A l'arrivée de l'héritier tous, poussés par la commisération ou la curiosité, se précipitèrent dans la chambre, où gisait le corps à peine animé de l'impératrice. Les mêmes questions se croisaient, sur l'heure exacte de l'événement, sur l'action des remèdes, le pronostic des médecins. Chacun racontait une version différente ; le sentiment général était un vif désir qu'il y eût quelque espoir de rétablissement. Un moment le bruit se répandit que la souveraine, après qu'on lui eut enlevé les mouches d'Espagne, avait ouvert les yeux et demandé à boire... bientôt on revint à l'opinion première qu'il n'y avait plus rien à attendre que l'heure de la mort. L'héritier entra un instant dans sa chambre au Palais d'Hiver et passa dans les appartemens de l'impératrice. En traversant les salles, pleines d'une foule qui attendait son avènement au trône, il se montra poli et affable pour tous. Les visages marquaient déjà l'accueil qu'on fait à l'empereur, non plus celui qu'on fait à l'héritier. Il questionna un instant les médecins et se retira dans le cabinet voisin avec sa femme ; on y appela ceux avec qui il voulait s'entretenir ou qui avaient des ordres à recevoir. »

La nuit et la matinée du lendemain se passèrent de même. Le 6/18, dès la première heure, Paul entra dans la chambre de sa mère et interrogea les médecins. Sur leur réponse, qu'il n'y avait plus aucun espoir, il ordonna qu'on fit chercher le métropolitain Gabriel et le clergé pour réciter les dernières prières et communier l'impératrice. On abandonna l'agonisante aux soins des prêtres et on revint dans le cabinet s'occuper des affaires terrestres. De ce côté,

vers le soleil levant, toute la presse et l'agitation des intérêts de cour. Chacun vient là qui tremble ou espère. Le premier appelé a été Rostoptchine, le disgracié d'hier. — « Que veux-tu être ? » lui a dit le nouveau maître. — « Ayant toujours en vue le redressement de l'injustice, je répondis sans un instant d'hésitation : « Secrétaire pour la réception des requêtes. » L'héritier réfléchit quelque temps : « Je ne trouve pas là mon compte ; je te nomme aide-de-camp-général, non pour que tu sois de ceux qui flânent dans ce palais une canne à la main, mais pour que tu diriges les choses de la guerre. » Paul appelle ensuite un petit page, Nélidof, le neveu de sa favorite enfermée depuis huit mois au couvent de Smolna, et s'entretient à voix basse avec lui, on devine de qui. Cependant le bruit a déjà volé que Rostoptchine est le *vréménchik*, l'homme du jour ; les puissans de la veille accourent à lui, humbles et bas. Le vieux chancelier, comte Bezborodko, n'était pas sorti du palais depuis trente heures ; « le désespoir se peignait sur son visage, avec l'incertitude de l'avenir, la terreur d'être en butte à la colère de l'empereur, le vif souvenir des bienfaits de l'impératrice ; ses yeux étaient pleins de larmes, son cœur de tristesse et d'effroi ; il me dit à deux reprises, d'une voix brisée, qu'il n'avait d'espoir que dans mon amitié, qu'il était vieux, malade, et qu'ayant 250,000 roubles de revenu, il ne demandait qu'à vivre en paix et qu'on le laissât quitter le service sans affront. Au milieu de ses épanchemens, il me sollicita pour une de ses créatures, Troschinsky, m'expliquant qu'on avait signé depuis plus de huit jours l'ukase qui nommait celui-ci conseiller d'état actuel et qu'on avait négligé de transmettre cet ukase au sénat. » Osterman, le vice-chancelier, reçoit l'ordre de retirer et de placer sous les scellés tous les papiers du comte Markof, aux affaires étrangères ; effaré, il comprend mal, et revient au palais traînant à travers les salles deux gros ballots de papiers dans des nappes, « semblant un enfant qui tire en jouant deux chariots trop lourds pour lui. » Samoïlof, un des favoris de Catherine et l'ennemi personnel de Rostoptchine, accable le comte de protestations, l'assurant que l'impératrice lui a battu froid ces derniers temps, parce qu'il avait proposé pour une décoration un des médecins du grand-duc ; il s'oublie jusqu'à dire, en parlant de la mourante, « la défunte impératrice. »

Paul ordonne à son ami de rassurer tous ces malheureux ; on chasse seulement le grand maréchal du palais, on en crée un nouveau. Bezborodko est invité à venir faire son rapport sur les affaires les plus urgentes ; l'héritier est charmé de sa mémoire imperturbable, de sa connaissance des questions. Tandis que les fortunes se défont ou s'élèvent dans le cabinet de celui qui arrive, que se passe-

t-il de l'autre côté de la cloison, dans la chambre de celle qui s'en va? — « Le corps gisait dans la même position, sur le même matelas, immobile, les yeux clos. Le râle sourd de la gorge s'entendait dans la pièce voisine. Tout le sang reflua à la tête, qui s'empourprait par momens d'une vive rougeur. Les médecins de la cour, agenouillés devant ce corps, étanchaient à chaque minute l'humeur jaune d'abord, puis noire, qui coulait de sa bouche... — Marie, la vieille femme de chambre de Catherine, était toute à sa douleur et à sa maîtresse, elle la servait comme si elle allait se réveiller; il semblait que son âme fidèle s'élançât à la suite de l'âme immortelle de l'impératrice. » Quelques instans avant la fin, Rostoptchine rencontre Zoubof. — « Le désespoir de ce favori ne peut se comparer à rien. Je ne sais quel sentiment agissait le plus fortement sur son âme; mais la certitude de sa chute et de son néant se peignait non-seulement sur son visage, mais dans chacun de ses mouvemens. En traversant la chambre de l'impératrice, il s'arrêta à plusieurs reprises devant le corps et éclata en sanglots. Je consignerai ici une de mes observations. Comme j'entrais dans la salle dite de service, je trouvai le prince Zoubof assis dans l'angle; la foule des courtisans s'écartait de lui comme d'un pestiféré; épuisé de fatigue et de soif, il ne trouvait pas à qui demander un verre d'eau. Je lui envoyai un laquais et versai moi-même la boisson que lui refusaient ceux-là qui, vingt-quatre heures auparavant, bâtissaient sur un de ses sourires l'édifice de leur fortune; cette salle où l'on s'écrasait pour approcher plus près de sa personne s'était changée pour lui en une steppe déserte. » — Avais-je tort de dire que c'est là du Saint-Simon des grands jours?

A neuf heures du soir, Roggerson entra dans le cabinet de l'héritier, annonçant que l'impératrice passait. La famille et les hauts dignitaires se réunirent dans la chambre. — « Cette minute est présente à ma mémoire jusqu'à ce jour et ne s'en effacera pas jusqu'à ma dernière heure. Nous étions groupés autour du matelas. La respiration se faisait courte et rare. Tantôt le sang se précipitait à la tête, déformant les traits, tantôt il reflua aux extrémités, rendant au visage son expression naturelle. Le silence de tous les assistans, les regards de tous, uniquement fixés sur ce grand objet, l'oubli durant cette minute de toute chose terrestre, une faible clarté dans la chambre, tout nous remplissait d'horreur et annonçait l'approche rapide de la mort. Le premier quart de onze heures sonna. La grande Catherine soupira pour la dernière fois, et, confondue avec les autres, se présenta devant le tribunal du Tout-Puissant. »

La minute donnée aux pensées éternelles passe vite. — « Tandis que la chambre retentissait des cris et des sanglots des femmes de

service, les salles voisines s'emplissaient des gens de qualité et des fonctionnaires, qui, dans tous les événemens heureux ou malheureux, ne songent qu'à eux-mêmes; cet instant fut pour eux tous ce que sera le jugement dernier pour les pécheurs. Le comte Samoïlof entra dans la salle de service, tout naturellement, avec son air bête et solennel, qu'il s'efforçait vainement de rendre affligé, et dit : « Messieurs! l'impératrice Catherine est trépassée et Sa Majesté Paul Pétrovitch a daigné monter sur le trône de toutes les Russies! » Alors quelques-uns que je ne veux pas nommer (non que je les aie oubliés, mais à cause du profond mépris que je ressens pour eux), se précipitèrent pour embrasser Samoïlof et tout l'entourage, en se congratulant sur l'avènement de l'empereur. Le grand-maître des cérémonies, Valouïef, qui dans tous les événemens ne voyait jamais que le cérémonial, vint annoncer que tout était disposé à la chapelle pour la prestation de serment. On suivit l'empereur dans le sanctuaire. — Paul reçut, selon l'usage, le serment de fidélité de sa famille et de ses sujets. Il releva courtoisement l'impératrice Marie, qui s'était jetée à ses genoux; ses fils et après eux tous les serviteurs de la couronne allèrent baiser la main du nouvel autocrate. Chez celle qui venait de quitter ce titre, il n'y avait plus qu'un diacre, lisant l'évangile à haute voix. Au sortir de l'église, Paul rentra une dernière fois dans la chambre de sa mère, salua le corps, regagna son cabinet et se mit au travail.

A ce moment, il se souvint qu'il y avait quelque part, dans le faubourg de Vassili-Ostrov, un homme redoutable, un grand survivant du passé, qui avait joué le premier rôle dans la fin tragique de son père Pierre III et effacé depuis cette sombre page à force de gloire et de puissance. Il fallait s'assurer sans retard des dispositions de ce personnage, à qui les périls de la situation pouvaient inspirer une résolution désespérée. Rostoptchine fut chargé, conjointement avec un petit secrétaire empressé à se faire valoir, d'aller réclamer le serment du vieux comte Alexis Orlov, le premier favori de la défunte, le vainqueur de Tchismé. Tout le long de la route, en voiture, le petit secrétaire ne cessait de maudire Orlov, qu'il croyait dévoué aux premières vengeances de l'empereur, et Rostoptchine dut lui imposer silence. Ils trouvèrent le vieillard au lit, dormant. Le secrétaire l'éveilla brutalement, lui ordonnant de le suivre. Rostoptchine intervint : « Eh! quoi, serait-il vrai que l'impératrice est morte? » s'écria le comte, depuis longtemps retiré de la cour. Alors, sans laisser paraître l'ombre d'une faiblesse ou d'une crainte pour l'avenir, il se prit à pleurer, regardant derrière lui ce demi-siècle de grandeur, de gloire et d'amour qui s'effondrait à ses pieds. Ses seules paroles furent : « Seigneur, souviens-toi d'elle

dans ton royaume! Que sa mémoire soit éternelle! » Il offrit aux envoyés de l'empereur de les accompagner à l'église du palais, non sans marquer son indignation de ce que le fils de Catherine eût pu douter un instant de sa fidélité et de son dévouement. Rostoptchine l'ayant respectueusement assuré qu'il n'avait pas à se déranger, Orlof, un flambeau à la main, alla signer la formule du serment sous les saintes images. Les envoyés le saluèrent et se retirèrent, le laissant en repos à la contemplation du passé.

A cette même heure, au palais, le prince Zoubof se présentait devant l'empereur; en sa qualité de général aide-de-camp (il était précisément de tour ce jour-là), il venait demander à son nouveau maître à qui il devait remettre le bâton, insigne de sa dignité : — « Il est en bonnes mains, gardez-le! » répondit Paul. Zoubof avait pour premier devoir de sa charge d'apporter au souverain les plis cachetés qui se trouvaient dans le cabinet de la défunte. L'empereur en prit un au hasard et rompit le cachet : c'était un projet d'ukase sanctionnant sa renonciation au trône de Russie. Une seconde enveloppe renfermait les dispositions arrêtées pour son internement dans un château-fort. Paul sourit et déchira les deux paquets en menus morceaux. Il mit dans sa poche, sans le déca-cheter, un troisième pli qui portait cette suscription, de la main de Catherine : « Ceci est mon testament (1). »

« Ainsi finit, dit Rostoptchine en achevant sa narration, le dernier jour de la vie de l'impératrice Catherine. Si grandes qu'eussent été ses actions, sa mort agit faiblement sur les sentimens des hommes. Ils semblaient tous dans la situation d'un voyageur qui a perdu sa route; et chacun espérait rentrer au plus vite dans le bon chemin. Tous, avides de changement, pensaient y trouver avantage; fermant les yeux et les oreilles, ils se rejetaient à corps perdu dans la folle loterie de l'aveugle fortune. »

III.

Faisons un instant ce que faisaient à cette heure toute la cour et tout l'empire; essayons de déchiffrer le caractère de l'homme qui dispensera désormais les biens et les maux. Il n'en est pas de plus difficile à juger; jamais plus obscur problème de psychologie historique ne fut légué aux curieux. La plupart des biographes ont résolu ce problème en avançant que Paul I^{er} était fou. C'est bientôt

(1) Récit de Sanglène, qui affirme tenir ces révélations de la bouche même de Zoubof. Aucun autre témoignage ne les confirme et il est étrange que Rostoptchine n'en ait pas eu connaissance; elles ne doivent être acceptées qu'avec hésitation.

dit, ce vieux mot tout d'une pièce, bon pour une langue enfantine, et qui devrait moins souvent trouver place dans nos idiomes raisonnés. Deux propositions semblent aujourd'hui acceptées par les aliénistes comme les bases de toute leur science : la première, c'est qu'il existe entre la santé et l'insanité une sorte de zone neutre, un vaste pays où habite une multitude d'esprits ; la seconde, c'est qu'il y a un *tempérament fou* qui, sans être lui-même une maladie, peut facilement et brusquement se résoudre en une maladie positive sous l'action de causes intérieures ou extérieures (1). L'âme de Paul Pétrovitch habitait ce triste et vague pays, son corps était affligé de ce tempérament. Après une étude attentive de sa vie, on peut s'arrêter aux conclusions suivantes : Paul devait tenir de l'hérédité les germes d'une névrose vésanique ; les conditions d'existence où il fut placé la développèrent ; il passa par les phases accoutumées de cet état, mélancolie, manie soupçonneuse, agitation ; il est impossible de dire si, vivant plus longtemps, il fût arrivé à la démence caractérisée ; quand la catastrophe du 24 mars 1801 mit fin à ses jours, ce n'était encore qu'un maniaque agité.

On s'est plu à jeter des doutes sur la légitimité de sa naissance, et un passage des Mémoires de Catherine semble autoriser les interprétations malignes. J'ai peine à admettre cette accusation. Le grand-duc tenait toute sa nature de son père, du sang de Holstein. C'étaient, chez l'un et l'autre, les mêmes bizarreries, les mêmes goûts, les mêmes emportemens ; un trait spécial, qu'on pourrait appeler la monomanie militaire, leur est commun à tous deux ; par un caprice de l'hérédité, ce trait se continuera chez le second fils de Paul, le grand-duc Constantin. On sait comment Pierre III passait ses journées à jouer avec des soldats de plomb, de bois ou de cire ; Catherine nous a dépeint ce pauvre mari faisant juger et pendre un rat qui avait mangé deux sentinelles d'amadou et franchi les remparts d'une forteresse de carton. Empereur pour quelques mois, Pierre n'avait souci que des uniformes et des manœuvres de ses gardes. Son fils fut de même. A Gatchina, son seul plaisir était de faire parader ses bataillons holsteinois, de raccourcir leurs perruques ou de retailler leurs patrons d'habits. Devenu le maître de l'empire, il soumit toute l'armée aux pratiques puériles des *gatchinois*, comme on disait par mépris ; il fatigua ses troupes sur le champ de Mars plus que Souvarof ne fatiguait les siennes dans les Alpes ; non comme un général qui exerce ses hommes, mais comme un enfant qui joue aux soldats. Constantin, fanatique du même jeu, devait bien marquer la nuance par

(1) Voir Maudsley, *le Crime et la Folie*.

un mot naïf : « Je n'aime pas la guerre parce qu'elle gâte les soldats. »

Nous avons vu ce qu'avait été la jeunesse de Paul, comprimée, humiliée, menacée. Il souffrait dans tous ses orgueils, comme héritier du trône, comme père, comme fils, témoin des extraordinaires libertés de sa mère. Un souvenir cruel dominait toute cette jeunesse, la mort tragique de Pierre III, à la mémoire duquel le grand-duc gardait un attachement douloureux. Il voyait les meurtriers de son père impunis, il souffrait leurs dédains. Comme Hamlet, Paul entendait derrière lui un fantôme qui criait vengeance. Ce n'est pas le vain plaisir d'un rapprochement littéraire qui amène ici le nom de Hamlet; pour mesurer le travail de l'horrible souvenir, creusant dans un cerveau malade, il faut consulter Shakspeare, l'incomparable psychologue; deux siècles à l'avance, il semble avoir prédit les malheurs de cette autre famille danoise, les ducs de Holstein. Nous connaissons déjà, avant de le rencontrer dans l'histoire, ce prince évincé du trône, chagrin, irritable, épouvanté du passé, scandalisé du présent, se débattant contre un devoir funeste qui empoisonne sa vie et trouble sa raison. Paul a pu dire, lui aussi, qu'il « supporte les traits et les injures du temps, les injustices de l'oppresser, les outrages de l'orgueilleux, l'insolence des grands en place;.. » lui aussi il trouve que « la nature est déplacée de sa sphère; » il se répète tout bas : « O désordre maudit, faut-il que je sois né pour te réformer! » — Pas d'Ophélie pour adoucir son humeur. La raison d'état violentait les inclinations du grand-duc. Quand il s'était agi de le marier, en 1773, l'impératrice avait fait venir à Pétersbourg la landgrave de Hesse-Darmstadt avec ses trois filles. On en avait choisi une qui devint la grande-duchesse Nathalie Alexeïévna. Cette princesse mourut en couches le 26 avril 1776. Le lendemain même, 27, Catherine destinait à son fils une autre femme; d'ordre de l'impératrice, le prince Henri de Prusse écrivait ce jour-là à sa nièce, la grande-duchesse de Wurtemberg, qu'elle amenât à Berlin ses deux filles pour un nouveau choix. Le 6 juillet, Paul, veuf depuis deux mois, partait pour Berlin avec le prince Henri et en ramenait l'aînée des princesses de Wurtemberg; le 26 septembre, on les mariait à Pétersbourg. Néanmoins, durant ces premières années de jeunesse, le caractère du grand-duc n'a rien d'intraitable, on y discerne des qualités excellentes, une main habile et douce aurait peut-être eu raison de la fatalité héréditaire. Nous avons pour cette période (1772-1784) un document précieux tout à l'honneur de Paul, les lettres intimes qu'il écrivait au baron Sacken, son ancien gouverneur, alors ministre en Danemark (1).

(1) *Sbornik*, t. xx.

Ces lettres nous révèlent un homme pieux, scrupuleux sur lui-même, nourri de sages maximes ; c'est le langage d'un prince honnête et modeste, d'esprit ordinaire, qui cherche à s'instruire et se prépare à bien gouverner ; avide d'amitié dans son isolement, méticuleux sur les choses militaires, honteux de sa gêne pécuniaire, de son oisiveté et de sa dépendance. Pénétré des devoirs qui l'attendent, il écrit à son correspondant cette phrase qui expliquera tout son règne : « J'aime mieux être haï en faisant bien qu'aimé en faisant mal. » Durant la période suivante, les dix dernières années du règne de sa mère, son caractère s'aigrit, les côtés violens prennent le dessus. Il s'attache à une maîtresse qui usurpe sur son âme un empire absolu : on la lui enlève « malgré toutes les scènes où la fureur et la violence ont tenu lieu d'amour et de tendresse, » nous dit Rostoptchine. Ce fidèle observateur nous montre alors le grand-duc « continuellement de mauvaise humeur, la tête pleine de visions. » Le coup subit du 17 novembre le surprend et change brusquement sa fortune ; nous avons assisté aux angoisses, aux révolutions de l'âme par lesquelles il avait passé en quelques instans ; l'ébranlement de son cerveau, au sortir de cette secousse, fut si visible, que ses serviteurs voulaient lui administrer le remède universel du temps, la saignée. Le lendemain, Paul est maître absolu de l'empire, seul sur ce faite où les plus fortes têtes ont le vertige. Rien ne modère plus ses lubies, que la flatterie encourage, ses accès de fureur, qui tombent sur des complaisans effrayés. Le tempérament fou se développe rapidement dans toutes les conditions malsaines que lui offre le despotisme. C'est de cette époque que date le beau portrait de l'Ermitage, par M^{me} Vigée-Lebrun. On ressent bien l'inquiétude et la crainte que devait inspirer cet homme mal pris, déprimé, campé avec un air de défi dans sa petite mine, aux prunelles mobiles et dilatées, à la bouche volontaire, au front obstiné ; une face qui veut être majestueuse, qui n'est que menaçante et troublée.

Est-ce à dire que Paul I^{er} fut le tyran pervers imaginé par certains historiens ? Aucunement. Il pense toujours ce qu'il écrivait à Sacken : « J'aime mieux être haï en faisant bien qu'aimé en faisant mal. » C'est un tyran bien intentionné, le pire de tous peut-être. Il a un idéal de justice, il croit le réaliser en frappant sans pitié autour de lui, comme il croit faire une armée modèle en tourmentant ses soldats. Un fond de chevalerie surannée le fait ressembler à un don Quichotte couronné. Bonaparte gagne son cœur par quelques traits de générosité calculée, mais surtout en lui abandonnant l'ordre de Malte. C'est la grande chimère du règne de Paul, cet ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; il se prend au sérieux comme grand-maître des hospitaliers autant que comme empereur de toutes

les Russies. Sa grosse affaire sera désormais de tenir des chapitres, de distribuer des commanderies, de déguiser ses généraux en chevaliers de la croisade ; Kouchelef est grand-amiral, Sievers grand-hospitalier, Flachslander turcopolier ; les plus hautes dignités, les ordres les plus recherchés de l'empire perdent toute signification, la vraie marque de faveur est une croix de Malte, une commanderie, d'ailleurs bien rentée en âmes de paysans. Au dehors, c'est un point d'honneur chevaleresque qui dicte les reviremens soudains de sa politique et de ses alliances ; il veut écrire l'histoire comme un roman de la Table-Ronde, il entre en des fureurs terribles quand les faits viennent contrecarrer son idéal. Comme ses serviteurs restent au-dessous de cet idéal, il les change sans cesse, il les disgracie brutalement. A la fin, désespérant des hommes, qui le trompent et le trahissent, conscient des haines qu'il a soulevées, il tombe dans une mélancolie farouche, dans une défiance générale contre tous ses sujets, contre toute sa famille ; il bâtit au milieu de sa capitale ce lugubre palais de Saint-Michel, entouré de fossés, défendu par des ponts-levis et des herses, comme le donjon d'un paladin de l'Arioste ; retiré derrière ces murailles, cherchant la sécurité chaque soir dans une chambre nouvelle, il accumule les ukases qui achèvent d'exaspérer la noblesse, il congédie ses derniers serviteurs fidèles ; son gouvernement n'est plus qu'une longue crise de colère. Que reste-t-il alors de sa raison ? L'histoire est mal informée de ces derniers paroxysmes ; le tsar ne se révèle plus à son peuple que par des ordres contradictoires, on ne voit de sa vie que cette lampe errante qui passe chaque nuit dans une autre chambre et vacille comme la faible lueur du pauvre cerveau : peut-être la lueur allait-elle s'éteindre, peut-être était-elle déjà éteinte, le soir que les conjurés renversèrent la lampe et ressortirent en disant au peuple de prier pour l'âme de Paul Pétrovitch.

Revenons en arrière. Je n'ai pas dessein de raconter ce règne, je ne voulais qu'achever le tableau des péripéties qui changèrent la face de l'empire, durant ces derniers jours de novembre 1796. — A la cour et dans les premières charges, les renverses de fortune furent moins promptes qu'on ne s'y attendait. Paul se piqua d'être magnanime et combla les ministres de sa mère avant de les sacrifier. Trois jours après l'avènement, Rostoptchine, devenu le grand factotum, écrit dans un billet à Vorontzof : « Des grâces et des bienfaits, un désir ardent de se faire aimer. Zoubof confirmé dans toutes ses places. Son frère Nicolas décoré de l'ordre de Saint-André ; des soins, des attentions. Le comte Solticof et le prince Repnine maréchaux, le vice-chancelier chancelier, le comte Bezborodko fait de la première classe. Point de recrues cette année. On va abolir l'impôt

des blés. Adieu. Écrivez-moi au plus vite et détaillez vos idées ; dites vos intentions et ce que vous voulez. » — Il est curieux, le tour du billet de notre Caton. Ce n'est plus sa grande phrase des mauvais jours, dédaigneuse et mordante ; on voit l'homme important, surmené d'affaires, satisfait et protecteur, jetant à la hâte des phrases hachées, joyeuses. Comme le philosophe s'est vite grisé du vin de la faveur ! Et cette cour si méprisée hier, comme il la voit soudain à travers les roses illusions de l'aurore ! Malheureusement, il est seul de son avis. Quelques jours se passent et l'esprit nouveau se révèle à la Russie, n'éveillant que terreurs et inquiétudes.

Ici encore, il faut recourir aux mémoires des provinciaux pour mieux ressentir la secousse profonde qui agita le pays. Tout le vieux monde de Catherine s'écroulait, tous ceux qui l'avaient édifié étaient frappés. Dans chaque ville, des courriers impériaux arrivaient, apportant la destitution des autorités ; les traîneaux de ces messagers repartaient, tantôt pour conduire dans les régions lointaines les fonctionnaires disgraciés, tantôt pour mener à Pétersbourg d'anciens officiers de Pierre III, subitement rappelés aux honneurs, à la fortune. « Toutes les nouvelles qui nous parvenaient de la capitale nous apportaient plus d'effroi que de consolation, » dit Sanglène. A l'autre extrémité de l'empire, Vigel s'exprimait en termes identiques. Sur la route de Sibérie, à Novgorod, à Kazan, le peuple épouvanté regardait passer les convois de *kibitkas* qui emmenaient à Tobolsk d'illustres ou d'obscures victimes. A Pétersbourg, « le mécontentement croissait de jour en jour, l'empereur renversait tout ce qui existait précédemment, il blessait l'amour-propre de chacun, et principalement des plus grands seigneurs. » Avant toutes choses, Paul avait changé la tenue des troupes et substitué aux glorieux uniformes de Catherine l'habit prusso-holsteinois. L'homme est ainsi fait qu'il aime mieux voir toucher à ses droits qu'à ses habits. Les officiers des gardes se croyaient déshonorés. « Nous nous faisons l'effet d'une mascarade, » écrit l'un d'eux. Ils donnèrent en masse leur démission. On les remplaça aussitôt par des « Gatchinois, » caporaux grossiers et ignorans, mais façonnés de longue date aux caprices du maître. Les civils ne furent pas moins contrainsts : l'empereur défendit les chapeaux ronds, comme une importation jacobine. Quand il passait à la promenade, les employés civils devaient jeter à terre leur manteau et rester immobiles, tête nue ; les délinquans étaient passibles de cent coups de bâton. Paul prenait lui-même l'initiative des corrections ; sa canne était aussi prompte que l'épieu légendaire d'Ivan le Terrible ; un jour, on le trouva dans son cabinet se colletant avec l'amiral Tchitchagof. Les femmes n'étaient pas préservées des châtimens manuels : Pahlen,

ayant reçu ordre de « laver la tête » à une princesse Galitzine, prit une cuvette, du savon, et exécuta au pied de la lettre sa consigne. Les prisons se remplissaient d'officiers de tout grade, mis au cachot pour de légères infractions, des irrégularités de tenue.

En revanche, les commandans de forteresses furent autorisés à relâcher indistinctement tous les détenus qui leur avaient été confiés par la défunte impératrice. A Réval, on retira d'une cellule un mystérieux inconnu, gardé au secret depuis trente ans; cet autre Latude ne sut ou ne voulut dire ni son nom ni son histoire; il refusa une liberté qui venait trop tard, se recoucha sur son grabat et y mourut au bout de trois jours. L'empereur alla en personne délivrer Kosciuszko, le héros des guerres polonaises, et lui fit don de mille payans. Potocki fut traité de même, et Paul lui tint ce langage : « J'ai toujours été contre le partage de la Pologne; ce partage fut injuste et contraire à la saine politique; mais c'est un fait accompli. Les autres puissances rendraient-elles bénévolement ce qu'elles vous ont enlevé de force? rétabliraient-elles votre patrie? L'empereur d'Autriche, et surtout le roi de Prusse, sacrifieraient-ils les territoires acquis par eux aux dépens de la Pologne? Leur déclarer la guerre serait une folie de ma part, le succès serait douteux; aussi je vous prie de ne plus penser à ce qui est irréparable; en agissant autrement, vous exposeriez votre chère Pologne et vous-même à des malheurs encore plus grands. » — Tous les actes de l'empereur offraient ce mélange confus de générosité native et d'arbitraire maladroit. Sous le règne de sa mère, son regard d'opposant n'avait vu que les vices de la machine gouvernementale; il voulait les abolir, il ne s'apercevait pas qu'il détruisait le grand ressort de cette machine, sagement entretenu par Catherine, le sentiment de la dignité personnelle dans l'armée et chez tous les serviteurs de l'état. Un esprit étroit et absolu se fait une certaine conception du bien à réaliser; tout ce qui ne rentre pas dans cette conception l'exaspère; il devient d'autant plus funeste qu'il est plus fort de ses intentions droites, plus incapable de comprendre la nécessité des accommodemens. Pour gouverner les hommes, un sceptique intelligent réussit mieux parfois qu'un rigoriste borné.

A toutes les mesures incohérentes de l'empereur l'opinion publique assignait un mobile commun : le désir de discréditer la mémoire de sa mère, de réhabiliter celle de son père. La première de ces imputations était sans doute exagérée; Paul obéissait simplement à ce besoin de réaction dont se défend mal un prince qui succède; une tendance très humaine fait presque toujours de l'héritier du trône un opposant silencieux qui a hâte d'essayer au pouvoir d'autres maximes et d'autres hommes. Mais le public touchait

juste sur le second point : le fils de Pierre III semblait accomplir un vœu ancien en tirant de l'oubli le nom de ce père qui avait si peu marqué. Tous ceux qui, de près ou de loin, avaient appartenu à ce triste souverain étaient assurés d'un accueil magnifique à la nouvelle cour. Ce n'était pas encore assez pour la piété filiale de Paul ; il lui fallait une manifestation éclatante, une expiation publique qui rachetât toutes les injures passées.

Alors lui vint une idée singulière, digne de Hamlet égaré chez les fossoyeurs. Le corps de sa mère, exposé en chapelle ardente, allait recevoir les derniers honneurs ; son père avait été frustré de ces honneurs ; pourquoi ne pas les lui restituer, ne pas sceller du même coup la réconciliation posthume de ses parens ? Son imagination malade prit feu pour ce beau projet. En compagnie du grand-chancelier, comte Bezborodko, et d'un aide-de-camp, l'empereur se rendit au monastère de Saint-Alexandre Newsky. Les Russes ont conservé la pieuse habitude qu'avaient nos pères ; en sortant du siècle, il leur plaît de reposer dans un cloître, sous la garde et les prières des religieux. A l'une des extrémités de Saint-Pétersbourg, un grand couvent, placé sous le vocable du héros national, abrite les tombes des familles de marque et les moines qui veillent sur elles. C'était là qu'on avait déposé nuitamment, à petit bruit, la dépouille de Pierre III, déshéritée de la sépulture impériale qui attend les souverains dans la cathédrale des Saints Pierre et Paul. Le tsar fit appeler un vieux moine et demanda qu'on lui montrât le tombeau de son père ; le moine l'y conduisit. Paul ordonna d'ouvrir le caveau, de desceller le cercueil, et se pencha pour chercher son père : de l'empereur Pierre il restait une poignée de cendre, quelques lambeaux de drap d'uniforme, des boutons, des semelles de bottes (1). Le fils se jeta à genoux devant ces chétives reliques et versa d'abondantes larmes. Puis il fit porter le cercueil dans l'église, sur une estrade somptueuse ; on plaça la garde d'honneur, on régla les services funèbres suivant l'étiquette accoutumée. Deux fois par jour, l'empereur se rendait aux offices, célébrés par les religieux du couvent. Après les délais de rigueur, Paul ordonna le transport du corps au Palais-d'Hiver ; la famille impériale et toute la cour suivirent le cortège, tête nue, sur ce long parcours, par un froid de 18 degrés, au milieu d'un peuple qui regardait avec stupeur ce revenant d'une époque oubliée. Au palais, on déposa la bière sur le lit de parade où reposait déjà l'impératrice. L'expiation était complète et la leçon formidable. Jamais sans doute, dans ses plus cruelles nuits de remords, Catherine n'avait rêvé qu'après trente-

(1) Récit de Sangliène.

cinq ans, l'époux immolé reviendrait réclamer sa place sur la couche conjugale.

Qu'on se représente les sentimens de la cour, contrainte d'assister à ce dénouement imprévu du drame où presque tous avaient été acteurs. Les vieillards qui occupaient là les premiers rangs avaient trahi ce maître devant qui on les forçait de s'agenouiller une dernière fois. Parmi les grands, plusieurs n'étaient grands que parce qu'ils avaient touché le prix du sang. Le plus fameux et le plus avéré d'entre ces derniers, le vieil Alexis Orlof, figurait en tête; pour celui-là, la piété et la colère de Paul imaginèrent un châtiement qui semble emprunté à Eschyle ou à Shakspeare : Orlof fut commandé pour le service de nuit entre ces deux morts, spectres qui avaient à lui parler de tant d'horribles secrets. Le jour des funérailles, on le vit portant la couronne derrière l'empereur à qui il l'avait arrachée. Ce jour-là enfin, la lugubre représentation se termina, au grand soulagement de tout ce monde. On descendit côte à côte les cercueils de Catherine II et de Pierre III dans la cathédrale, pour y dormir éternellement réunis, comme deux tendres époux. Cinquante ans auparavant, la princesse douairière d'Anhalt-Zerbst, racontant dans une lettre le mariage de sa fille Catherine, dépeignait les splendeurs de la noce, l'attitude touchante des jeunes mariés; après les avoir conduits jusqu'au seuil de la chambre nuptiale, elle écrivait gaîment : « Maintenant laissons-les reposer. » Nous venons d'assister à des scènes bien différentes, à la funèbre parodie de ce jour de noces : rendons à la paix de la mort ces pauvres ombres et disons avec la vieille princesse : « Maintenant laissons-les reposer. » — Le changement de règne est accompli, Catherine est oubliée, le palais a pris la physionomie qui plaît au nouveau maître. Après des événemens et des spectacles si extraordinaires, il n'y aura pas lieu de s'étonner si la raison de ce maître chancelle; le merveilleux, c'est que les témoins de ces événemens aient pu garder la leur. La raison! Rostoptchine ne croyait pas qu'elle fût priée à la cour; ne s'écriait-il pas, ce misanthrope, dans une lettre écrite à son ami durant l'agonie de Catherine, lettre où il retraçait le spectacle du palais : « Ah! monsieur le comte, que les hommes sont fous! » — Il les avait beaucoup vus et pratiqués : peut-être devons-nous le croire sur parole.

LES

F R E S Q U E S

DERNIERE PARTIE (1).

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Je réponds courrier par courrier, mon cher fils, à votre lettre que j'ai reçue ce matin; mais je n'ai rien de plus à vous dire que ce que vous savez déjà. Votre mère était bien connue des gens de nos montagnes; elle était fille d'Évariste Renzo, le bouvier. Un étranger, qu'on prenait dans le pays pour un artiste, est venu passer ici quelques semaines; Nerina Renzo est partie avec lui; son absence a duré environ un an. Pendant ce temps, Renzo a été tué par un taureau auquel il lançait le lasso. A son retour, Nerina n'a dit à personne d'où elle venait. Son père Renzo lui avait laissé une petite aisance. Quelques mois plus tard, elle mettait au monde un fils, vous-même, que j'ai baptisé et enregistré sous les noms de Léon Renzo. Je vous ai donné le nom de Léon, le saint sous le vocable duquel est placée ma petite église, et celui de Renzo que portait votre grand-père. A sept ans, vous perdiez votre mère, âgée de vingt-sept ans. Jamais, dans le confessionnal ou autre part, elle n'a fait aucune allusion soit au genre de vie qu'elle a mené pendant son absence, soit au pays où elle est allée, soit au rang de l'homme qui était votre père. C'était une créature charmante à tous égards et qui, certes, ne manquait pas de bon sens; mais, depuis le jour de votre nais-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

sance, je n'ai jamais cru qu'elle soit restée dans la jouissance de toutes ses facultés mentales. Quelque grand chagrin sans doute et aussi la secousse causée par la nouvelle de la mort de votre grand-père, qu'elle apprit brusquement, avec tous ses horribles détails, d'un berger qu'elle rencontra, avaient, je crois, ébranlé sa raison. Toujours est-il que je n'ai jamais pu lui arracher un mot de votre origine. J'en ai conclu qu'elle avait dû être abandonnée à l'improviste par son amant, qui peut-être même ignorait qu'elle était enceinte. Il n'est pas impossible qu'il fût noble; les rares gens qui l'ont vu ici en parlent comme d'un *vero signore*; ils disent, il est vrai, la même chose de tous ceux qui ont l'argent à la main. Voilà tout ce que je puis vous apprendre, mon fils bien-aimé, vous qui avez vraiment été pour moi un fils selon l'esprit. Si j'en savais davantage, je n'hésiterais pas à vous l'écrire; malheureusement votre mère ne m'a jamais fait de confidences; peut-être aimait-elle trop son séducteur pour en parler, et, en cela, elle avait tort; du reste, ainsi que je le disais plus haut, son esprit m'a toujours paru troublé depuis son retour parmi nous. Elle vous adorait et, si elle eût vécu jusqu'au jour où vous auriez pu la comprendre, et surtout si elle avait prévu qu'une maladie de cœur la menaçait d'une mort prématurée, elle vous aurait probablement révélé la vérité. Il est étrange, je le reconnais, que vous ayez trouvé un portrait ressemblant à votre mère, dans une maison anglaise, si loin d'ici. Laissez-moi néanmoins vous dire, mon bien cher Léon, que l'on ne saurait se fier complètement aux souvenirs de l'enfance, même pour les traits maternels. Puis le type classique de son visage et du vôtre n'est pas rare dans notre pays, surtout dans les lieux retirés, où le sang s'est conservé pur et sans altération depuis les jours d'Énée.

Lady Charterys à M. Hollys. Rome.

Acornby.

Le duc de K*** est arrivé ici; aussi serai-je demain chez les Vansittarts. Qu'attend-il donc de l'ennui qu'il m'impose? Tâchez, je vous prie, de lui faire comprendre que ses assiduités m'assomment. J'ai invité nombreuse société à Milton pour la chasse aux faisans. Venez...

M. Hollys à la même.

En guise de faisans, je ne verrai que des cailles. Prétendez-vous dire que vous êtes décidée à retourner chez vous le mois prochain? Il me semblait que vous vous étiez promis de ne jamais y être en automne à cause de l'humidité.

Lady Charterys au même. Rome.

Redleaf.

Milton est humide quand l'automne est humide ; celui-ci est sec. Je serai sous peu de jours de retour chez moi.

M. Hollys à lady Charterys.

« Femme, ton nom est fragilité. »

Lady Charterys au même.

Lifford.

La citation manque d'originalité ; à quoi bon payer une carte postale pour dire cela ? Pourquoi n'inviterais-je pas mes propres amis, dans ma propre maison, à tuer mes propres faisans ? Voilà, je l'avoue, ce qui dépasse ma propre intelligence. Daignez vous expliquer.

M. Hollys à la même.

Dans ma partie, nous ne nous expliquons jamais ; des détours mystérieux, voilà tout ce qui nous est permis. Je vous ai donné un avis à mots couverts. Je n'ai rien à y ajouter.

Lady Charterys au même.

Les avis à mots couverts et les insinuations sont cousins germains ; ni les uns ni les autres ne sont bien francs du collier. Je ne suis jamais disposée à me donner la peine de les démasquer. Si vous avez le désir de venir à Milton, vous y serez le bienvenu ; sinon, restez chez vous à manger des cailles roulées dans des feuilles de vigne ; mais épargnez-moi les scies morales, les axiomes surannés et les conseils intempestifs qui n'osent se montrer à visage découvert.

M. Hollys à la même.

Êtes-vous donc aussi maligne que peu reconnaissante ? Sans moi, la salle de bal n'aurait pas été peinte à fresques par un artiste, mais décorée par un entrepreneur, et vous n'auriez jamais découvert cet automne sec ! D'après le dernier Bulletin météorologique, la quantité de pluie tombée en Angleterre pendant le mois de septembre est de 2.52 pouces.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Lady Charterys est revenue, traînant à sa remorque toute une légion de personnages gais et illustres. Elle est charmante pour moi, mais il me semble que des millions de lieues nous séparent depuis que la pensée que je suis peut-être le bâtard de son oncle me harcèle. J'en rougis de honte. Les princes sont attendus prochainement. Pour la circonstance, les fresques vont être recouvertes de satin rose pâle, et mes travaux sont nécessairement suspendus. Elle m'a prié de faire son portrait et de l'envoyer à la prochaine exposition ; impossible de refuser. Nous avons séance tous les matins dans la bibliothèque, qu'elle a mise provisoirement à ma disposition comme atelier ; elle n'a pas voulu en reprendre la clé. Depuis que j'ai le soupçon et presque la certitude que le comte Alured, dont elle était l'héritière, a été l'amant infidèle de ma mère, je suis à la torture. Une fois, en tête-à-tête avec lady Charterys, je me suis hasardé à lui parler du comte son parent ; mais elle ne sait, paraît-il, presque rien de son histoire ; elle n'était pas née quand il est mort subitement d'une chute de cheval. On lui a toujours laissé entendre, m'a-t-elle dit, qu'il était excentrique, volontaire, capricieux, ajoutant avec un singulier petit rire que le caprice était dans leur sang à tous. Lady Cairnwrath est aussi revenue ; elle croit, hélas ! de son devoir d'être presque toujours dans la bibliothèque pendant que sa petite-fille pose. On me considère comme une bête sauvage, ne cherchant qu'à dévorer l'agneau à la toison d'or. Le portrait aura grand air ; je me suis inspiré des maîtres vénitiens. Elle porte une toilette merveilleuse de brocart or et rouge, tient à la main un large éventail noir et or, et regarde pardessus son épaule en souriant légèrement. Son grand chien Berwick est à côté d'elle ; le ton gris du poil de ce bel animal tempère l'éclat du costume ; mais le visage ! c'est la gloire et le rayonnement de l'œuvre. Elle est beaucoup plus belle que je ne le croyais d'abord. L'expression de sa physionomie s'est sensiblement modifiée ; elle est plus douce et plus profonde tout à la fois. Cette semaine, les séances sont interrompues par l'arrivée des princes anglais. La maison est sens dessus dessous en leur honneur. On met tout en l'air pour leur plaire. Le prince, avec sept autres fusils, a tué 1,500 faisans en un jour ! Un si gros chiffre est considéré comme un exploit. Quant à moi, je continue à me féliciter de n'avoir jamais rien tué de ma vie. Il ne manque pas, ce me semble, de meilleures manières de prouver son adresse, si on tient à la montrer.

Grande soirée hier dans la salle de bal, d'où je suis expulsé pour le moment par les tapissiers. Aussi je n'y mets plus les pieds. J'ai

même demandé à lady Charterys de m'absenter pendant ce temps, mais elle a repoussé cette ouverture très loin. Hier, dans l'après-midi, elle a tenu à montrer son portrait à ses illustres hôtes et elle m'a envoyé chercher pour me présenter à eux. Ils m'ont accablé de compliments, qui, j'en ai conscience, n'étaient pas exagérés, car j'ai foi en ma valeur comme peintre. On m'a dit après cela que la princesse avait l'intention de me faire faire son portrait; j'ai répondu que je n'étais pas portraitiste. Lady Charterys m'a reproché très gentiment d'être bourru et fier quand il ne faudrait pas l'être. « S'ils témoignent du plaisir à vous voir, a-t-elle ajouté, pourquoi vous en offenser, même s'ils sont princes? » Ses observations étaient fondées et j'ai peut-être été un ingrat. De notre temps, ce sont là les gens qui représentent la déesse fortune. Les princes ne sont restés ici que trois jours, remportant, dit-on, le meilleur souvenir de leur séjour à Milton. Ils m'ont fait appeler une seconde fois avant leur départ et m'ont comblé de compliments et de gracieusetés. Presque tous les autres invités sont également partis; aujourd'hui et demain, elle posera encore. Je crois que mon ennemie lady Cairnwrath n'a pas vu d'un bon œil la façon polie dont les princes m'ont traité; mais qu'importe? Dans peu de temps, je resterai seul ici; le long hiver passera et le printemps trouvera probablement portrait et fresques achevés; puis alors, moi aussi, je partirai; elle ne me reverra plus et m'oubliera sans doute! Il est une chose à laquelle je suis bien résolu: c'est à ne jamais accepter de paiement pour mes travaux; je lui devrai peut-être un jour la renommée et je lui en serai toujours reconnaissant. Je n'ambitionne cependant aucune espèce de gloire. Je me contenterais d'une petite aisance qui me rendrait indépendant et me permettrait de poursuivre mes rêves chéris. Je dois vous sembler horriblement fastidieux, mais c'est un soulagement pour moi de m'épancher avec vous, car il n'y a personne ici avec qui je puisse le faire. Avec lady Charterys, je n'ose! avec les autres, je ne saurais! Puis n'avez-vous pas été mon confesseur, dès l'heure de mon premier péché?

Lord Llandudno à M. Hollys. Rome.

Milton Ernest.

Mon cher Hollys, précaution inutile! Elle voulait revenir, et elle est revenue! Nombreuse compagnie l'a suivie; puis, pour couronner l'édifice, les princes ayant *ex abrupto* annoncé leur arrivée pour la fin du mois, je n'avais plus rien à faire et tous mes efforts pour décider Esmée à aller en visite chez ses amis ont été peines perdues. Maintenant elle fait faire son portrait; quelles que soient ses inclinations, elle y aura du moins gagné de très belles œuvres

d'art. Ce garçon est étonnamment distingué ; il me rappelle quelqu'un, mais je ne peux dire qui. Esmée cherche évidemment à le mettre en lumière autant que possible. Elle a parlé de lui aux princes en de tels termes, qu'elle a fini par réussir à le leur présenter. Après tout, cette stratégie habile avait peut-être tout simplement pour but de taquiner sa grand'mère.

On ne peut savoir ce dont une femme comme Esmée est capable quand elle a l'esprit monté. Elle connaît son monde, et ne fait rien sans intention. Ce n'en est pas moins une vraie girouette. Il est clair comme le jour que l'Italien en est fou ; la dernière fois que je suis venu ici, c'était elle qui mettait les pouces, maintenant c'est lui. Je suppose que c'est simple caprice de la part d'Esmée ; quant à lui, il ne pourra qu'en pâtir.

Dans tout cela, je ne vois pas moyen d'intervenir. Esmée n'est plus une enfant ; si vous aviez envoyé l'âne diplômé, rien de tout cela ne fût arrivé. Elle prétend qu'elle ira à Cannes le mois prochain et elle a donné l'ordre de préparer le *Glaucus*. Elle ne peut guère, en vérité, prendre le peintre à son bord. Lady Cairnwrath se plaint à nous rendre tous deux responsables du scandale qui existe déjà ; vous, hélas ! j'en conviens ! Mais moi, je n'y comprends rien ! Néanmoins, au cas où nous aurions à nous occuper un jour de cet homme, tâchez, si vous pouvez, de savoir quelque chose de plus sur son compte.

M. Hollys à lord Llandudno.

Cher ami, je n'ai rien de plus à vous apprendre. Il n'a jamais caché son origine, c'est le fils naturel d'une femme de Florinella ; son grand-père était un *buttero* (c'est-à-dire, n'en déplaise à votre ignorance, un pâtre chargé de la garde des animaux indomptés). Le curé de Florinella a aussi son histoire : c'est un homme issu de famille noble et qui n'est entré dans les ordres qu'après la mort tragique d'une maîtresse adorée ; son filleul n'a aucun lien de parenté avec lui. Toute la population de Florinella est d'accord sur ce point. Ce prêtre, qui l'aime d'une affection toute paternelle, s'est chargé de l'éducation première de l'enfant ; il l'a mis à l'université de Rome, où le jeune homme a fait de très brillantes études. Il s'est ensuite consacré à la peinture, vivant dans la pauvreté à Munich et à Paris. Après cela, il est revenu en Italie, partageant sa vie entre son atelier (un grenier) et la petite maison du curé, à Florinella. C'est dans l'église de ce village qu'il a peint les fameuses fresques qui m'ont valu de faire sa malencontreuse connaissance. Voilà tout ce que je peux dire. Il a maintenant trente-deux ans ; vous voyez que mon récit est parfaitement vraisemblable ; toutefois,

avec la société telle qu'elle est constituée, Esmée ne peut pas plus songer à l'épouser que s'il était un voleur ou un bourreau. Nous sommes tous, je crois, des imbéciles; mais *telle est la vie*. Si vous ne savez que faire, vous qui êtes sur les lieux, que dois-je donc dire moi qui suis à une distance de quelques centaines de lieues? Ce que je redoute par-dessus tout, c'est une rupture entre sa grand'mère et Esmée, qui adoptera ensuite comme chaperon quelque singulière créature, telle que son amie M^{rs} Alsager, afin d'avoir la bride sur le cou et toute liberté de se compromettre de la manière la plus épouvantable. Je n'ai plus d'espoir qu'en Renzo lui-même; il m'a tout l'air d'un homme d'honneur qui saura se retirer s'il lui semble nécessaire de prendre ce parti.

Lord Llandudno à M. Hollys. Rome.

Milton Ernest.

Je n'ai jamais cru en Joseph; la conduite de Joseph est une impossibilité matérielle devant une jeune femme s'offrant à lui en tout bien tout honneur! Ne craignez rien, elle n'en est pas encore là, elle n'y sera probablement jamais. Elle se borne pour le moment à lui faire faire son portrait, et je parierais volontiers qu'il surpassera celui de la maîtresse du Titien. Lady Cairnwrath assiste à toutes les séances. Elle pourrait poser pour le devoir debout sur un rocher en face du danger, ou quelque allégorie de ce genre. M^{rs} Alsager sera du voyage. C'est là pour moi le gros point noir. Vic est venu me voir; il a l'air tout battu de l'oiseau et il se plaint bien haut de l'avoir été. Comment un si beau coup matrimonial a-t-il pu rater? Nous n'aurions eu, vous et moi, qu'à apposer nos signatures sur le plus merveilleux contrat qui fut oncques, sans parler de la manière dont les terres se seraient enclavées! C'est se moquer de la Providence, mais c'est bien ce qu'Esmée a fait vingt fois au moins, depuis qu'elle n'est plus une enfant!

M. Hollys à lord Llandudno.

Voulez-vous dire que l'affaire soit sérieuse avec R..?

Lord Llandudno à M. Hollys.

Rome.

C'est bien possible; elle m'a dérouté une première fois, mais aujourd'hui je commence à croire que lady Cairnwrath n'avait pas si tort. Après tout, Esmée n'a peut-être qu'un caprice qui aboutira seulement à faire faire son portrait. Pourquoi nous en mêler? J'ai

tenté de lui en toucher quelque chose ce matin, mais elle m'a regardé en face, me disant avec un petit sourire dédaigneux : « Un portrait vaut mieux qu'une photographie, que les photographes vendent, qu'ils soient ou non autorisés à le faire. » Elle n'avait pas l'air de songer qu'elle aurait tout aussi bien pu demander à Baudry ou à Carolus Duran de faire son portrait, et qu'elle l'a déjà fait faire maintes et maintes fois ! Je crois décidément que Renzo a une grande influence sur elle. Elle a cessé de s'onduler les cheveux, ou de les porter en franges ; elle a adopté des façons de robes très simples, ayant pour tout ornement des boucles de ceinture, or et strass vieux style. Est-ce cela une mode esthétique ? ai-je demandé un jour à Hermione, sur quoi elle m'a répondu : « Esthétique ? Comment pouvez-vous être aussi aveugle ? Ce n'est pas esthétique, c'est Renzo ! Elle a envoyé quelques-uns de ses croquis à Worth comme modèles. Esmée se moque bien de l'esthétique ; c'est seulement affaire de plaire à son hôte. Ne le saviez-vous donc pas ? » Hélas ! si, je le savais ! Ce que je sais aussi, c'est qu'il faudrait bien que cet homme s'en allât. Néanmoins, je ne vois pas pourquoi il abandonnerait la place, simplement pour nous obliger tous. Il l'aime d'ailleurs d'un amour honnête. Lui seul ne s'avoue pas encore sa passion ; cependant le fait n'en existe pas moins, et puisqu'Esmée est pour lui d'une amabilité, d'une prévenance enchanteresses, pourquoi renoncerait-il de gaieté de cœur à ce qu'il trouve ici ?

M. Hollys à lord Llandudno. Milton Ernest.

Vous savez comme moi qu'en semblable occurrence un homme pauvre, mais honnête, — et je crois qu'il l'est, — n'hésite pas à se retirer. Je conviens, toutefois, que la tentation est terrible s'il voit qu'il exerce réellement quelque pouvoir sur elle. Tout cela me semble si étrange que je me crois sous l'empire d'un cauchemar. Que veut-elle faire ? Elle ne peut songer à l'épouser ? Il est sans le sou, et n'a même pas de nom !

Lord Llandudno à M. Hollys.

Je n'ose, bien entendu, lui rien dire de sa conduite ; mais je la crois très capable de faire ce que vous savez, quand ce ne serait que pour vexer lady Cairnwrath et nous tenir tête à tous. Elle est sa propre maîtresse, vous le savez. C'est un cas où l'on ne saurait faire appel à l'intervention des tribunaux. Je commence, je vous l'avoue, à perdre patience et, de guerre lasse, je pars pour la chasse à l'ours en Styrie avec Hohenlohe. Du moment qu'on lui laiss-

sera ses coudées franches, je suis convaincu qu'elle sera la première à s'apercevoir de sa folie. Le besoin de la contradiction, inné chez elle, est, croyez-le bien, un des mobiles de sa conduite. N'allez pas vous imaginer cependant qu'il y ait rien de décidé encore. Ils sont toujours à cet éternel portrait, qui sera incontestablement une très belle œuvre. Les étoffes vieil or et pourpre sont traitées avec une véritable *maestria*. Vous avez dû certainement agir en connaissance de cause en faisant venir ici cet homme. Hermione et Jack sont fiancés; le mariage est fixé après la Noël. Tout le monde en est ravi. « Voilà qui suffirait pour me dégoûter, me dit Esmée dernièrement. — Je le crois sans peine, » lui ai-je répliqué. Quand elle est embarquée, elle aime la mer houleuse et les vents violens; si elle s'amourache sérieusement du Romain, ce sera par pur esprit de contradiction.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Très cher ami, vous aviez raison; le soupçon qui m'est entré dans l'esprit relativement au comte Alured empoisonne le plaisir et la paix que je goûte ici. C'est peut-être simple affaire d'imagination, mais cette pensée n'en projette pas moins toujours une ombre sur mon chemin. En la présence de lady Charterys, j'en souffre cent fois plus encore. S'il m'était loisible d'en parler avec elle, je lui demanderais de faire des recherches dans les papiers que le comte peut avoir laissés. Jamais je n'aurai le courage de faire allusion à pareille chose. Puis, après tout, il vaut peut-être mieux que je n'en sache pas davantage. La simple fantaisie d'un lord anglais pour une pauvre fille italienne n'a pas dû laisser de traces dans le souvenir d'un tel homme, même s'il l'a aimée, comme le ferait supposer le nom gravé sur le collier d'argent de la chevrette. Les grands personnages écrasent tant de ces pauvres papillons pendant un jour d'été!

Le portrait avance, on le compare à un Cabanel, ce qui m'agace. Cabanel est un grand peintre, mais je me flatte de ne lui rien emprunter, pas plus à lui qu'à d'autres. Je peins ce que je vois, comme je le sens, et si je m'inspirais d'un maître, je remonterais plus loin: j'irais tout droit à Venise au xvi^e siècle. Lady Charterys est toujours bonne et charmante pour moi, trop bonne même, car son monde en est visiblement scandalisé. Dès que son portrait sera achevé, elle partira pour le Midi sur son yacht, et alors je me trouverai seul, en face d'un long hiver anglais, triste et froid; Dieu veuille qu'il fasse seulement assez clair pour me permettre de peindre! Je ne puis supporter la pensée que je m'éternise ici, par amour du confort. Si le temps me favorise, j'espère avoir fini vers Pâques. Elle ne reviendra sans doute pas d'ici là, car, après son séjour à Cannes, elle compte aller à Londres, mais non à Mil-

ton. Ce matin, elle m'a demandé à brûle-pourpoint si je n'aimerais pas retourner à Rome cet hiver. Elle a ajouté que je ne devais nullement me croire obligé de poursuivre sans relâche mes travaux, si ma santé et mes habitudes réclament un climat moins rigoureux. Là-dessus elle s'arrêta et me regarda ; je ne voyais pas où elle en voulait venir, mais je sentis le rouge me monter au visage, en pensant que je n'avais pas d'argent pour retourner à Rome. J'ai dépensé tout ce que je possédais pour effectuer mon voyage ici, y compris l'achat de mes couleurs. J'aimerais mieux mourir que le lui dire. Quand j'entends tout ce monde parler d'aller çà et là, de partir dans telle ou telle direction, comme tant d'autres heureux oiseaux, je comprends qu'être pauvre, c'est être un oiseau sans ailes, comme cet affreux aptéryx qui est à la fois la risée des naturalistes et une mauvaise plaisanterie de la nature. Le lord au singulier nom, dont je vous ai déjà parlé, a profité tout à l'heure d'un moment où nous étions seuls, pour venir causer avec moi. Quoiqu'il ne parle pas très bien français, je pouvais néanmoins le comprendre. Il a commencé par débiter des choses peu bienveillantes sur le compte de lady Charterys, puis il a terminé son petit discours en me faisant entendre que c'était *une coquette et une fine mouche*. Je lui ai répondu que cela ne me regardait pas, et qu'il ne pouvait me convenir à moi, qui reçois d'elle tant de bienfaits, d'écouter le mal qu'il lui plaisait d'en dire. Il s'est levé alors, s'écriant vivement : « Eh bien ! je m'en lave les mains. » Après quoi il a ajouté qu'il était sur le point de partir pour la Styrie. Il eût voulu, je suppose, me faire prendre quelque engagement, mais je n'en voyais pas la moindre nécessité. Ils sont là deux qui semblent attacher à mon humble personne beaucoup plus d'importance que je n'en crois mériter. Est-elle coquette ? je ne le pense pas, et si elle l'est, qu'importe ? Je ne suis qu'un artiste appelé à peindre son portrait et sa salle de bal, mais je puis être moins encore à ses yeux que le balayeur qui enlève les feuilles de sa terrasse.

Ce matin même, elle est entrée dans la salle de bal au moment où je me mettais au travail ; elle est matinale depuis une quinzaine ; je l'ai vue et même rencontrée plusieurs fois dans les jardins peu de temps après le lever du soleil. — Pourquoi donc tant travailler ? dit-elle, en regardant ce que je faisais. Avez-vous si grande hâte d'en finir ? En avez-vous déjà assez de l'Angleterre et de Milton Ernest ? — Je répondis que je me ferais un cas de conscience de ne pas achever mon travail dans un délai raisonnable. « Et quand ce sera fini, dit-elle de son ton un peu brusque, mais qui n'est pas dépourvu de charme, vous nous quitterez sans nous accorder aucun regret ? » Je me sentis pâlir, et je répondis que, lorsque tout serait achevé, si elle était satisfaite de mon travail, je n'aurais aucun regret, aucun ! je n'aurais que de la reconnaissance. « De la reconnaissance ! »

répéta-t-elle d'un ton piqué. Qu'elle était belle en ce moment, vêtue d'une robe de cachemire blanc ornée de fourrure noire et tenant dans sa main un énorme bouquet de roses du roi! — C'est nous qui vous devons de la reconnaissance, reprit-elle avec chaleur; vous avez embelli ma maison d'œuvres charmantes, puis vous m'avez appris à sentir, à penser, vous m'avez donné conscience du néant et de l'égoïsme de ma vie. » Je ne disais rien : que pouvais-je lui dire? « Je vous trouve, reprit-elle bientôt, trop fier et trop modeste à la fois. Comptez-vous rester ici tout seul, pendant ce long et froid hiver? Vous serez très à plaindre; vous n'avez pas l'idée du froid et de la tristesse de nos hivers. » Je répliquai que je ne les croyais pas plus tristes et plus froids que mon grenier à Paris, même à Rome, quand souffle la tramontane; puis j'ajoutai que je ne serais pas malheureux parce que son souvenir... et son portrait me resteraient! Peut-être n'aurais-je pas dû tenir ce langage, mais elle ne parut pas s'en offenser; elle sourit et me donna une de ses roses en me priant de déjeuner avec elle. J'hésitai d'abord, mais elle insista avec tant de grâce que je ne pus refuser. La petite lady Hermione était aussi de ce repas matinal; notez que personne n'était encore levé dans la maison. On causa, on rit, on fut heureux! L'odeur de l'herbe mouillée et des roses entraît par les fenêtres que nous avions laissées entr'ouvertes, car nous sommes dans l'été de la Saint-Martin. Ah! oui, certes, c'est déjà beaucoup d'avoir le souvenir de pareilles heures, même si tout ce qui vous attend dans l'avenir ne devait être que misère et obscurité!

Tout à coup, une pensée m'envahit et me rend presque fou. Elle... pourrait... m'aimer.. elle m'aime! Que dois-je faire? Donnez-moi un conseil; dites-moi ce que vous pensez...

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Je ne saurais vous donner de conseil à la distance qui nous sépare, ayant depuis si longtemps rompu avec le monde; mais votre caractère est noble, votre orgueil est grand, d'autant plus grand peut-être que quelques-uns vous contestent le droit d'en avoir. Agissez d'après les inspirations de l'un et de l'autre. Que cette jeune femme se sente attirée vers vous, je le crois sans peine; qu'elle vous soit plus chère que vous ne le pensez, il y a longtemps que je m'en doute; mais cette passion, je vous l'avoue, me paraît ne devoir être pour vous qu'une source de chagrin. S'il faut vous soustraire à cette influence fatale, dites-le-moi; vous savez que ma bourse, si peu garnie qu'elle soit, vous est toujours ouverte, et ici, du moins, vous trouverez, comme je l'ai trouvée moi-même, la paix de la conscience, alors même que les regrets et les charmes du souvenir vous hanteraient jusque sur ces hauteurs.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Votre bonté pour moi dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Si elle quitte Milton, je resterai et j'achèverai mes fresques; si elle reste, vous avez raison, je dois partir. Mais c'en est fait pour toujours; n'importe où je dirigerai mes pas, la paix du cœur m'est à jamais ravie.

Lady Charterys à M. Thomas.

Conduisez le *Glaucus* à Marseille et là attendez que je vous télégraphie mes ordres.

Léon Renzo Eccelino à don Ferraris.

Elle est partie! je suppose qu'elle aura subi quelque pression, ou peut-être a-t-elle voulu échapper à une position qui devenait embarrassante. Je ne sais; je crois qu'elle m'aime, mais j'entends toujours la voix du vieux lord me disant : *C'est une coquette et une fine mouche!* Non, j'ai tort; c'est mal à moi de demander plus que ce qu'elle m'a donné : amabilité, grâce, égards de toute sorte! beaucoup plus que je n'étais en droit d'espérer. La veille de son départ, elle est venue me dire adieu pendant que je travaillais à son portrait, qui est presque achevé. Un dernier coup de pinceau reste seulement à donner aux draperies et au chien : « S'il fait très froid, me dit-elle, vous ferez bien mieux d'aller à Rome, à moins que vous ne vouliez venir à Cannes et faire un autre portrait de moi au milieu des palmiers. » Elle parlait sur un ton très doux et très bas. Ce n'est qu'en prenant beaucoup sur moi que j'ai pu la regarder avec calme et lui dire simplement : « Non! » Elle a compris, je suppose, que ce n'était pas manque de courtoisie, car elle n'a rien répliqué et m'a tendu la main. Ses beaux yeux étaient remplis de larmes; les miens n'étaient pas secs non plus. Vous aviez raison, mon cher et excellent ami, de me dire qu'il y aurait là pour nous souffrance, grande souffrance! mais la sienne passera promptement, riche, heureuse, adorée, distraite par mille choses imprévues comme elle l'est et le sera toujours! Mais moi,.. ce qu'elle éprouve à mon égard n'est sans doute que de l'intérêt ou de la compassion, plutôt que la divine pitié de Desdémone. Peut-être aussi lui ai-je inspiré quelque respect, parce que je n'ai jamais flatté sa vanité; mais non; il n'est pas possible qu'elle m'aime sérieusement. Au cas où j'aurais la faiblesse d'accepter le bonheur qu'elle m'offrirait, elle me mépriserait pour toujours! — Je fais ma première expérience d'un jour d'hiver

anglais. Le froid est terrible; il pleut, il neige, il grêle; il m'est impossible de peindre; je continue mon travail dans la bibliothèque. Il me reste encore à mettre de l'ordre dans beaucoup de tiroirs et de dessins, de manuscrits, de gravures. Cette pièce est fort belle et le grand feu qui flambe dans les deux cheminées, aux extrémités, l'éclaire d'une couleur d'or; je me trouverais ici tout à fait heureux si... si...

J'ai prié mon ami Vico de Rome de vendre toutes les toiles qui sont dans mon atelier, et s'il ne peut même en trouver que 20 francs pièce, de m'en envoyer le prix. Je pourrai fuir alors, si elle avait la fantaisie, comme cela lui arrive quelquefois, de revenir en prévenant un jour ou deux seulement à l'avance. Elle m'a écrit une charmante petite lettre ce matin. Ah! qu'il m'en a coûté de lui répondre quelques lignes froides et formalistes! Mais elle m'aurait méprisé si j'eusse agi autrement. Elle est à Cannes depuis quinze jours. Elle me décrit sa villa avec ses bois d'orangers, ses jardins, ses murs de marbre de couleur, le petit port lui-même où l'eau est si peu profonde que son yacht peut à peine y mouiller. Elle m'engage à venir la voir et à la peindre. Elle paraît ne tenir aucun compte de mon premier refus. Croyez-vous donc qu'elle soit assez cruelle pour se jouer ainsi de moi? Non, je suis un ingrat, un fou. C'est sans doute pure bonté de sa part. Ah! elle n'a jamais songé que j'y verrais ce que j'y vois.

M. Hollys à lord Llandudno.

Villa Gloriette. Cannes.

Cher ami, je suis accouru ici pour deux jours afin de voir l'objet de notre mutuelle inquiétude. Vic, sur mes conseils, est aussi des nôtres. Il a fait venir son vieux bachot dans la baie de Villefranche. Esmée n'a pas l'air de bonne humeur. Elle m'adresse rarement la parole. Je lui ai demandé des nouvelles de Renzo, et elle m'a répondu très sèchement qu'il était en Angleterre et travaillait aux fresques. Je n'ai jamais eu le courage d'en dire plus. Elle a une façon de vous regarder qui vous ferme la bouche. J'ai plaidé la cause de Vic très mal, paraît-il, car elle m'a répliqué d'un ton ennuyé que c'était pitié d'amener des enfans dans le voisinage de ce terrible Monte-Carlo, ajoutant qu'elle y était allée elle-même, sans pouvoir rien comprendre au charme que d'autres y trouvent; le charme toutefois n'existant pas moins, il eût été beaucoup plus sage, dit-elle, de renvoyer Vic chez lui. J'ai objecté qu'un duc anglais âgé de vingt-quatre ans, officier des gardes, ne devait pas être traité comme un enfant en lisières; là-dessus elle a pris l'air plus maussade encore et m'a demandé le nom d'un horrible cac-

tus qui ressemble à une raquette de lawntennis tout hérissée de poils. Je l'ignorais; je ne vois pas pourquoi un tel spécimen de la nature aurait un nom quelconque. Je suis furieux, car, ayant beaucoup d'affection pour Esmée, il ne me plaît pas qu'elle me traite comme quelqu'un qu'elle rencontrerait pour la première fois à une table de jeu, ou à une gare de chemin de fer; je n'aime pas non plus M^{rs} Alsager, qui est ici avec elle et ne lui fait aucun bien. Lorsque j'ai essayé de tirer de cette dernière quelque chose au sujet de Renzo, elle s'est bornée à rire et à dire qu'elle croyait qu'il viendrait à Cannes. Lady Cairnwrath garde le lit par suite d'un refroidissement; elle m'envoie des cartes griffonnées au crayon deux ou trois fois par jour, petites effusions aussi glaciales que désagréables. Elle se dit évidemment que, si j'avais fait mon devoir, j'aurais dû contraindre Esmée à épouser Vic. Le soleil lui donne la fièvre, le mistral des rhumatismes; les rosiers en fleurs sous ses fenêtres sentent le typhus, et le réséda exhale le choléra. Si Renzo vient ici elle m'a déclaré qu'elle se fera conduire ailleurs en chaise à porteurs pour mourir en paix. A tout prendre, nonobstant un baromètre rassurant, un thermomètre qui monte et un soleil toujours souriant, il y a de l'orage en l'air. Je me demande ce que nous pourrions bien faire. Si Esmée a mis dans sa tête de l'épouser, rien ne l'arrêtera; je n'ai d'espoir que dans le peintre lui-même. Je ne crois pas qu'il vienne à Cannes; je le considère comme un trop grand artiste pour être un drôle. Je retourne à Rome ce soir, Dieu merci! Je me fais l'effet d'un sot quand je regarde Esmée en face, sans oser lui adresser une question; mais pas plus que moi, personne ne l'ose.

P. S. — Vic a perdu 100,000 francs hier; il va partir par le premier train. Lelah Dé est à l'Hôtel de Paris; je crains bien qu'elle ne l'accapare.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Vous étiez plus clairvoyant que moi, mon vieil ami; j'ai lu dans un journal anglais que le jeune duc est aussi à Cannes. Finira-t-elle par faire ce que tous ses amis désirent? Il faut tant de courage, tant de constance à une femme pour résister à la pression des siens. Elle est courageuse? oui; mais constante? j'en doute! Je lui fais tort peut-être; je l'ai très mal jugée la première fois que je l'ai vue.

Les jours froids et sombres se traînent lentement. Je suis content quand la nuit vient, alors que les lampes sont allumées et que Berwick et moi sommes seuls dans cette bibliothèque, où je suis comme chez moi. Le garde-général m'a demandé hier si je ne chasserais pas; aucune parole ne peut rendre le mépris que j'ai semblé lui

inspirer, quand j'ai répondu que rien au monde ne serait capable de me décider à tuer un oiseau ou tout autre animal. On me considère évidemment comme un fou inoffensif, mais que chacun commence à prendre en très grande affection.

Je travaille assidûment aux fresques quand le soleil le permet; je monte à cheval de temps en temps, je lis beaucoup; j'ai à ma disposition des milliers d'ouvrages latins, français et quelques livres italiens. Son portrait est placé sur un grand chevalet, à l'extrémité nord de la bibliothèque; le chien et moi le regardons avec tristesse,.. chacun à notre façon; je suis sûr qu'il la reconnaît.

C'était hier Christmas; les gens ont distribué en son nom beaucoup d'aumônes aux pauvres, mais il m'a semblé que personne n'avait l'air bien satisfait; ils sentent peut-être qu'elle ne leur porte aucun intérêt vrai et qu'elle ne pourrait reconnaître A de B parmi eux. Quel dommage! elle qui saurait si facilement se faire aimer! A la fin de mon repas solitaire, on m'a apporté le pudding national: grosse boule incandescente et indigeste. Je l'ai trouvé détestable; en revanche, Berwick l'a fort apprécié. Aujourd'hui, violente tempête; tout est recouvert d'une couche blanche; les ifs ont l'air plus imposant encore sous la neige. Je suis sorti et j'ai assisté au repas des fauves. Nerina a mangé des navets dans ma main. Le froid est intense, je plains les paysans. Les domestiques leur distribuent beaucoup de charbon et de vêtements.

Elle m'a écrit une autre petite lettre où elle me raconte qu'elle est au milieu des géraniums en fleurs, appuyée sur un mur de marbre qui domine la mer bleue, le thermomètre marquant vingt-cinq degrés au soleil. Elle me demande si je n'envie pas tout cela quelquefois. J'envie les fleurs qui sont près d'elle, oui,.. mais je lui ai répondu très simplement. La vérité est aussi que je commence à aimer ces bourrasques, ce paysage tout blanc, ces bois sombres, ces pièces aux panneaux de chêne et aux vitraux peints avec leur âtre plein de feu. Peut-être ce milieu me plaît-il d'autant plus que, dans peu de temps, je le quitterai pour toujours, que...

.
Je viens de faire une découverte qui m'a tellement bouleversé que je vois à peine le papier sur lequel je vous écris. Il résulterait des documens qui me tombent sous la main, que je suis le fils légitime du comte Alured: il semble du moins qu'il n'y a pas moyen d'en douter. Voilà comment les choses se sont produites. Excusez mes incohérences.

En mettant de l'ordre dans les tiroirs et dans les eaux-fortes, lady Charterys m'avait donné autorisation d'ouvrir tous les meubles, cabinets, casiers; elle avait également mis à ma disposition un catalogue très ancien et très incomplet; dans un des coins de la

bibliothèque se trouve un secrétaire Louis XVI d'un travail exquis. Il renferme des quantités de vieilles lettres, cartes et esquisses. Je ne comptais pas y toucher, bien qu'elle m'eût expressément autorisé à tout feuilleter, à tout lire et à tout examiner; en cherchant à fermer le tiroir dudit secrétaire, j'ai, paraît-il, fait jouer quelque ressort secret, car aussitôt l'un des battans tourna sur lui-même et apparut un tiroir contenant un paquet de lettres, une boucle de cheveux noirs et un papier plié. Je soulevai le papier pour refermer le petit meuble et, ce faisant, j'ai vu que c'était un acte constatant que leur mariage a été célébré dans l'église de Sainte-Hélène de Rome. Je le copie ci-dessous; vous verrez qu'il est impossible d'en mettre en doute l'authenticité. Je vous écrirai de nouveau demain; je suis abasourdi; tout tourne autour de moi comme si j'avais le vertige. Ne suis-je pas le jouet d'un rêve? du délire?.. Ah! si ma mère était encore de ce monde!

Ma lettre n'est pas partie hier soir; voici encore quelques nouveaux détails; je vous ai envoyé la copie des lettres qui étaient attachées avec les cheveux de ma mère. Ses lettres,.. *cara anima!* en italien, d'une mauvaise écriture, passionnées, qui, bien qu'en disant fort peu, n'en disaient pas moins tout! Son passé m'apparaît dans ces pauvres lettres; il l'a épousée, mais en secret, et, honteux d'elle qu'il était, l'a tenue à l'écart, tout en continuant, lui, à jouir du monde et de ses plaisirs. De cette vie est résulté, pour elle, colère et jalousie, pour lui, indifférence et mécontentement. Quelque Iago s'est alors, sans doute, trouvé là pour suggérer à ma pauvre mère que son mariage n'avait été qu'un simulacre; folle de douleur à cette pensée, elle s'enfuit, et, le jour même où elle arrivait sous le toit paternel, son père périssait victime d'un accident. Je n'ai trouvé que des lettres d'elle. Rien n'indique ce qu'a dit, fait ou pensé lord Charterys; il est probable que c'était un homme au cœur dur, qui, heureux de recouvrer sa liberté, n'eut garde de se préoccuper de sa femme et n'entendit jamais parler de moi. Il ne se pardonnait pas, j'en suis sûr, d'avoir fait la folie d'épouser une pauvre paysanne des monts Sabins; on ne peut d'ailleurs faire que des conjectures: c'est un mystère, mais l'acte de mariage est clair; la date en remonte à trente-quatre ans: je suis fils légitime,.. et son cousin.

.....
 Deux jours se sont écoulés depuis ma dernière lettre; je suis un peu plus calme; la détente a succédé à l'étourdissement du premier moment. Plus d'ombre sur ma vie; je suis dorénavant l'égal de tous. Je ne sais si ces documents seront suffisans aux yeux de la loi; ils le sont aux miens! Ma pauvre mère! combien son histoire est claire d'après ses lettres! Sa passion, ses peines, sa jalousie, ses doutes, sa faiblesse et son ignorance, tout m'est sacré. Lui, loin d'être tou-

ché, il n'a été qu'irrité. Certains hommes ne sont-ils pas des insensés contre lesquels les femmes se brisent le cœur, comme de frêles embarcations sur des rochers! Il a dû la faire souffrir cruellement; je ne puis lui pardonner; mais à qui je pense plus qu'à lui, plus qu'à ma mère, c'est à Esmée! Je puis l'appeler ainsi maintenant. Si je prends sa place, elle me haïra; après avoir été comblé par elle de tant de preuves de bonté, de confiance, voudrais-je la déposséder de son royaume, en disant la vérité? C'est moi qui suis lord Charterys! Elle me détestera... Je reviens de me promener dans les bois; il fait très froid et le vent souffle avec violence. Cet air vif a apaisé ma fièvre; je me sens comme coupable du crime de lèse-hospitalité; c'est de l'enfantillage, peut-être; mais je ne puis me raisonner. Si elle ne m'avait confié les clés de sa bibliothèque, je n'aurais jamais soupçonné mes droits. Mon ami Vico m'a écrit aujourd'hui; il paraît qu'il n'a pu trouver un seul amateur pour mes études, mais il a vendu trente louis un petit marbre que je possédais, attribué à Mino de Fiesole. Il m'a envoyé cette somme; je pars pour Londres; je vais demander à notre agent consulaire le nom d'un avocat à consulter sur cette affaire. Je lui tairai les noms en sorte qu'il n'y aura rien à craindre. J'ai causé du comte Alured avec l'intendant, qui l'a connu; il me l'a dépeint comme un homme léger, volontaire, capricieux. Il est mort d'une chute de cheval sur la grand'route. Peut-être eût-il réparé ses torts envers ma mère si Dieu lui avait prêté vie. Je voudrais pouvoir me le persuader.

J'ai consulté à Londres un homme de loi; je lui ai montré la copie des actes, en gardant, bien entendu, les noms devers moi; après examen des pièces, il m'a déclaré que, suivant lui, le mariage était parfaitement légal, vu qu'à cette époque, en Italie, il n'y avait de mariage légal que le mariage religieux, et que d'ailleurs le comte était catholique comme tous ses ancêtres l'avaient été. Ces pièces constituent donc le titre indéniable d'héritier au fils né de ce mariage, à la condition toutefois que la naissance de cet enfant corresponde exactement à la date que j'ai indiquée, ce qui n'est pas difficile à établir. Il ne m'a pas dissimulé que cette affaire donnerait certainement matière à un très long litige, que la partie adverse protesterait; les mariages en Italie, avant l'indépendance, étant souvent secrets et par cela même sujets à suspicion légitime. L'affaire serait soumise à la chambre des lords et traînerait en longueur; quant à lui, il ne mettait pas en doute le résultat final, si les faits et les actes étaient conformes à mon dire. Après l'avoir remercié, j'ai pris congé de lui et je suis revenu ici. A mon arrivée, quand la grande porte s'est ouverte, j'ai senti que je rentrais chez moi. Quelle sensation étrange j'éprouve à me savoir le propriétaire, le maître ici!

Moi, un comte anglais ! moi !.. Je m'installai près du feu ; la tête de Berwick appuyée sur mes genoux. D'autres pensées alors m'envahirent. L'homme de loi m'avait dit qu'il y aurait pour la partie adverse matière à procès ; cette phrase glaciale m'avait traversé le cœur comme une lame de poignard. Se pourrait-il que le sort nous réservât de devenir ennemis ! Il n'y a honte ni pour l'un ni pour l'autre dans les faits qui seraient livrés au public, et néanmoins il serait honteux pour nous d'être ennemis ! L'homme de loi avait encore ajouté qu'il se pourrait que le propriétaire actuel du titre et de la fortune cédât sans procès, s'il était convaincu de la justice de la cause. Oui, elle se désistera tout de suite, ma fière et belle cousine ; elle quittera ma maison et me laissera tout seul, maître ici, sans jamais consentir à me revoir. Qu'aurai-je gagné à cela, sans parler de la question de bassesse et de trahison ? — car sans sa bienveillance pour moi, sans la confiance qu'elle m'a témoignée, je serais toujours resté dans la plus profonde ignorance du passé. Je n'aurais jamais supposé que ma pauvre mère se fût enfuie du domicile conjugal, en proie à la folie de la jalousie et que j'étais un enfant légitime. N'est-ce pas trahison aussi bien qu'indélicatesse d'user de ce que j'ai appris pour déposséder lady Charterys de sa fortune ? Voilà un véritable sujet de tourment pour moi. Je n'imagine pas comment je puis être mis en possession de ce qui m'appartient de par la loi, sans lui causer préjudice ou peine. Puis il est un autre côté de la question qu'il ne faut pas omettre ; quand elle saura, comme je l'ai déjà dit, que je suis le fils légitime du comte Alured, elle n'attendra pas la décision des juges, elle ne daignera pas soulever des chicanes, elle m'abandonnera tout et me vouera une haine éternelle. Oui, si elle est assez généreuse pour ne pas me haïr comme spoliateur, jamais elle ne pardonnera à celui, qui, profitant d'une permission qu'elle lui a généreusement octroyée, de l'hospitalité qu'elle lui a offerte, en aurait abusé pour s'emparer sournoisement de sa position ; position dont la loi et le monde l'auraient laissée jouir toute sa vie. Même au cas où elle croirait à l'authenticité des actes en question (ce qui pourrait ne pas être), elle n'aurait que mépris pour celui qui s'en serait fait des armes contre elle. Tout ceci est pour moi une véritable torture ; je l'aime si passionnément que je tiens pour rien d'être reconnu comte de Charterys par toute l'Angleterre, si j'y perds un de ses sourires. Bien que j'aie maintenant le droit de porter la tête haute et que l'orgueil me soit désormais chose permise, je suis plus malheureux qu'avant d'avoir ouvert ce mystérieux secrétaire ; je ne vois pas comment je puis être mis en possession de mon titre et conserver sa faveur. Si je lui montre ces documens, elle me considérera immédiatement comme son ennemi ; je lui ferai peut-être même l'effet d'un traître. Je préfère rester Léon

Renzo qu'elle respecte et que peut-être... elle aime... Quel conseil me donnerez-vous, mon cher et respectable ami?

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Il m'est bien difficile de vous donner un conseil dans la conjoncture présente ; tout votre avenir dépend de votre décision. Je vois ce qui vous torture : vous aimez votre cousine bien plus que vous ne tenez à son nom, à la fortune, à la puissance. Vous hésitez à vous l'aliéner en essayant d'établir vos droits, et je le comprends ; si ce parti n'a pas pour résultat d'en faire votre ennemie, il sera du moins un obstacle invincible, pour une femme ayant le cœur haut placé, à ce qu'elle vous avoue son amour. Elle ne saurait se soumettre à faire un aveu qui contiendrait de pareils sous-entendus à vos yeux et à ceux du monde. D'un autre côté, votre cousine n'est peut-être pas digne de tant de dévouement, d'un pareil sacrifice. Rappelez-vous que, lorsque vous l'avez vue pour la première fois, elle vous a fait l'effet d'une femme hautaine, capricieuse, frivole, d'une femme du monde dans toute l'acception du mot. Êtes-vous bien sûr que cette impression n'était pas la plus juste?

La fascination qu'elle exerce sur vous peut avoir troublé votre jugement. S'il en était ainsi, vous auriez perdu une belle position, une vie heureuse et digne, la possession d'un grand nom, pour une femme légère et incapable d'apprécier un tel sacrifice, qu'elle en ait conscience ou non ! Tout ce que vous aurez souffert, tout ce que vous aurez perdu, vous sera compté pour rien. Il n'entre pas dans mon esprit de chercher à vous influencer. Je vous demande simplement de réfléchir mûrement et de ne rien faire par entraînement. Rien ne presse ; on sait que vous devez rester ici jusqu'à l'achèvement complet de vos travaux. Pourquoi ne pas attendre qu'elle revienne pour prendre une décision ? La générosité que vous méditez est presque surhumaine ; mais je vous en crois capable et je ne le regretterais pas, si vous étiez sûr que celle qui vous l'inspire est à la hauteur de votre sacrifice, si... Vous devez avoir reçu à l'heure qu'il est ma lettre précédente en réponse à la nouvelle étourdissante que vous m'avez apprise. Pourquoi votre pauvre mère n'a-t-elle pas eu le courage de me faire des confidences, mon cher Léon ! Quand je pense à tout ce que vous avez souffert, à votre génie méconnu, mon cœur saigne pour vous ! Je prie le ciel que ce retour de fortune ne vienne pas trop tard.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Jours toujours sombres et toujours si longs ! Je suis dans un état étrange d'anxiété et de surexcitation. Votre bonne lettre, toute cal-

mante qu'elle soit, n'est pas faite pour me rasséréner : vous me faites si bien comprendre que, quoi que je fasse, j'aurai fatalement lieu de m'en repentir ! Si je réclame mon héritage, je la perdrai certainement sans espoir de retour. Si je renferme ce secret dans mon cœur, comment pourrai-je faire que la distance qui nous sépare encore n'existe plus, moi qu'on regarde ici comme un aventurier, comme une sorte de mendiant digne de tous les mépris ?

Je ne vois aucun moyen de combler l'abîme qui est aujourd'hui entre elle et moi ! Vous dites que rien ne presse ; j'ai serré ces papiers dans un petit coffret en fer, et à moins que je ne le veuille, personne n'en aura jamais plus connaissance. Y a-t-il tant de don-quichottisme à garder ce secret toute ma vie sans réclamer mes droits ? Vous ne savez donc pas que je ferais tout au monde pour la voir me sourire ? Et jamais je n'aurai la faveur de ce sourire, si elle sait la vérité. Je me prends à m'étonner moi-même d'aller et venir partout ici, comme si je voulais m'assurer que tout m'appartient, m'appartient réellement, quand jamais je n'ai eu à moi jusqu'à présent que ma boîte de couleurs, un grenier pour logis avec une statuette ou un bronze par-ci par-là !

Je passe toutes mes soirées près du feu, les bras croisés, Berwick couché à mes pieds. Plus j'y réfléchis, plus il me semble que je ne saurais rien prendre de tout cela, puisque le prendre, c'est le lui faire perdre. En retour de toutes ses attentions, de son amabilité, de ses bontés pour moi, oserais-je donc la déposséder ? Je travaille aux fresques tant que le jour me le permet ; j'espère au moins que ce travail me fera honneur. L'autre jour, je ne pus m'empêcher de rire de pitié en entendant le majordome se permettre d'en jaser d'une façon peu convenable. Cela me semblait si grotesque ! Ah ! s'il m'avait seulement soupçonné d'être ce que je suis, comme il aurait courbé l'échine et léché la poussière de mes bottes ! Quand je songe que j'ai le droit de balayer toute cette valetaille ! Mais ce n'est pas le pouvoir, ni la reprise de mes droits qui me tente, c'est le loisir, le repos, la possibilité de passer toute ma vie à la poursuite de l'idéal, de m'entourer de tout ce qui est beau, élevé... Or, sans elle, fût-ce avec tout cela, ma vie serait seulement une maison sans musique, une ruche sans abeilles. Que faire ? Je reste absorbé dans mes réflexions heure après heure, nuit après nuit et sans jamais pouvoir prendre de parti. Je contemple son portrait, et la pensée seule que je pourrais enlever à cette belle créature le luxe qui l'entoure, me paraît être un crime. Elle ne m'a plus écrit. Si elle allait épouser le jeune duc !.. Non, je ne le pense pas. L'hiver est long, long, long. Nous sommes au 26 janvier ; à Rome, quand mars approche, comme la terre rit ! comme les fleurs poussent ! comme le sang bout dans les veines ! Ici, il n'y a que neige et vent,

brouillard et verglas. Les pauvres fauves grelottent tristement sous les arbres sans feuilles au milieu des fougères noires et gelées.

Le maître d'hôtel m'apporte à l'instant un télégramme qu'il vient de recevoir de lady Charterys. Il est daté de Paris et ne contient que ces mots : « Nous arrivons demain. » Demain, comme ça, sans crier : Gare ! Il prétend que milady n'agit jamais autrement. Mon Dieu, que lui dirai-je ? Quel accueil lui faire ? Est-ce la joie, ou la peine qui m'étouffe ? Si je voyais seulement le parti que je dois prendre sagement, raisonnablement ! Quand on songe que tout ceci n'est pas à elle, mais à moi ! qu'elle est, en réalité, mon hôtesse ! Voilà quatre mois qu'elle est partie, elle ne m'a pas écrit depuis un certain temps ; peut-être que je ne suis plus pour elle qu'un pauvre artiste sans nom qui peint ses fresques ! S'il en est ainsi, .. eh bien ! je ne réclamerai jamais mes droits ; cela ressemblerait trop à une vengeance. Si, au contraire, elle paraît me voir d'un autre œil, .. alors je partirai ; j'enverrai son portrait à l'exposition, et peut-être réussirai-je à conquérir ainsi assez de renommée pour qu'il ne me soit plus défendu de lui dire : « Je vous aime. » Non, non, je ne lui enlèverai pas son petit royaume ; j'en ai un plus vaste : l'art ; elle a eu confiance en moi, .. elle n'aura pas à s'en repentir.

.....
 Ce demain, c'est aujourd'hui ! Je n'ai pu clore l'œil de la nuit ; il est maintenant midi ; elle peut arriver à chaque instant ; je griffonne ces quelques mots au crayon dans la salle de bal ; il neige, mais le soleil brille ; on a envoyé son traîneau russe avec ses chevaux russes. Berwick est parti de lui-même avec le traîneau, lui qui ne voulait jamais me quitter ; on dirait qu'il a compris. Comment l'aborder ? que dire ? ma position vis-à-vis d'elle me semble si fausse ! C'est absurde, mais je ne puis combattre ce sentiment. J'entends un bruit de grelots, de voix, de portes qu'on ouvre, qu'on ferme ; de chiens qui aboient, puis plus rien. Elle est arrivée !

Il est quatre heures, il fait presque nuit ; c'est à peine si je vois ce que je vous crayonne à la lumière du feu ; les fresques ne sont guère qu'à moitié, mais le temps a si souvent contrarié mon travail ! Ses amis ne manqueront pas de lui insinuer que j'ai fait exprès de ne pas me hâter ; je présume que je ne la verrai que demain. Le domestique qui est spécialement attaché à mon service est venu mettre du bois dans le feu. Il m'a dit que lady Cairnwrath était revenue avec milady, personne autre, mais qu'on attendait nombreuse compagnie dans une huitaine de jours. A ce moment, je serai parti ; les fresques seront terminées plus tard par d'autres mains.

On vient de me remettre un pli : c'est un mot d'elle, pour me dire qu'elle m'envoie ses complimens et m'attendra dans la bibliothèque. C'est là qu'elle prendra le thé. Irai-je tout de suite ? Je ne

puis le refuser ; elle n'a rien oublié ; je tremble à la pensée de la voir, bien que je le souhaite depuis si longtemps ! Il me semble qu'elle va lire tous mes secrets dans mes yeux. Je l'aime à la folie et pourtant je ne puis lui parler ! Faites des vœux pour moi, mon cher et excellent père. Ma prochaine lettre sera datée de Rome.

.....

Cette lettre n'a pas été mise à la poste, je la rouvre pour vous dire qu'il n'existe pas sous la voûte des cieux un mortel aussi heureux que moi. Même maintenant que je suis assis dans ma chambre éclairée par les faibles lueurs du matin, je ne puis croire à mon propre paradis ; je doute encore qu'après avoir si longtemps combattu dans la vie, mon bon ange m'ait enfin pris en pitié. Dès que le domestique m'eut remis le message de lady Charterys, je partis pour me rendre près d'elle ; je titubais comme un homme ivre. J'allais donc la voir dans la bibliothèque ! Il me semblait que les murs parleraient ! que le petit meuble trouverait une voix ! Je croyais rêver, moi, debout devant elle, dans cette pièce qui m'était devenue si familière ! Heureusement qu'il faisait demi-jour ; un rayon de lumière pénétrait par les fenêtres à l'ouest ; les brillantes clartés d'un grand feu se reflétaient sur le plateau d'argent, sur le samovar, sur la peau d'ours du foyer, sur elle, que j'avais devant les yeux ! Sa pâleur était grande ; elle semblait fatiguée ; elle portait un costume de *five o'clock tea*, une robe de magnifique satin, ornée de vieux point qui lui seyait à merveille comme tout ce qu'elle porte d'ailleurs ; elle me tendit la main et je la pris en m'inclinant très bas. Je ne soufflai pas un mot ; j'étais incapable de parler ; elle resta plus silencieuse aussi que de coutume, puis se mit à murmurer très vite toute sorte de petites phrases : la fièvre régnait à Cannes ; sa grand'mère était tombée malade ; elle s'était beaucoup ennuyée : c'est Londres transporté sur les bords de la Méditerranée ; elle détestait le mélange d'un soleil implacable et d'un vent glacial, elle préférait une promenade à cheval sur les routes détrempées du Berkshire. Je me souviens de toutes ses phrases maintenant, sans les avoir pourtant bien entendues au moment où elle parlait.

Je la regardais ivre d'amour, torturé par la pensée qu'il me fallait la quitter, me séparer d'elle sans mot dire ! Je ne voyais d'autre parti à prendre ; je ne desserrais pas les dents. Alors elle se rapprocha de moi dans le clair-obscur de la lumière du feu et du jour qui baissait ; tous deux l'un à côté de l'autre près de la cheminée. Je ne pouvais parler. Je baisai la main qu'elle me tendit, me disant à part moi : « Ah ! si elle savait ce qu'il en est ! » Si elle savait !.. Elle lut sans doute alors quelque chose d'étrange sur ma physionomie, car ses yeux prirent une expression singulière en

me regardant, puis elle me demanda avec sa brusquerie d'autrefois : « Alors vous n'avez rien à me dire ? Êtes-vous fâché que je sois revenue ? Où en sont les fresques ? Vous êtes-vous beaucoup ennuyé ? »

J'étais incapable d'articuler une parole, se fût-il agi de sauver sa vie ou la mienne. Je ne pouvais que la regarder, et bientôt ses joues se couvrirent d'une teinte aussi vive que celle du camélia qu'elle portait à son corsage. « Pourquoi n'êtes-vous pas venu à Cannes ? dit-elle sans fixer sur moi ses yeux. J'aurais tant voulu que vous y vinsiez ! Vous n'avez donc pas su comprendre ? » Je ne répondis rien. Mon cœur battait à tout rompre, mais je ne prononçai pas un mot. Prenant alors ma main dans la sienne, elle me demanda pourquoi j'étais si fier, puis elle murmura tout bas : « Si vous m'aimez un peu, pourquoi ne pas me le dire ? Que m'importent les autres, vous seul êtes tout pour moi. Nous pourrions être si heureux, si vous étiez moins fier ! » Je tombai alors à ses pieds, que je baisai follement. Beaucoup plus tard dans la soirée, je lui ai tout raconté, je lui ai montré tous les papiers, qu'elle n'a même pas daigné regarder. Ce qui est à elle est à moi ; ce qui est à moi est à elle. Le monde peut dire ce qu'il voudra ; s'il la croit la plus généreuse de toutes les femmes, cette fois, du moins, il ne se sera pas trompé.

Lady Charterys à don Eccelino Ferraris.

Je vous aime déjà ! Venez nous voir à Pâques ; il projette d'acheter un palais abandonné qui domine Florinella et de le faire restaurer. Nous pourrions donc ainsi aller vous voir souvent ; il prétend que ce palais est l'œuvre de Bramante et qu'il vous a entendu fréquemment exprimer le regret de le voir tomber en ruines.

Lady Cairnwraith à lord Llandudno.

Un grand scandale nous a été miraculeusement épargné. Lord Charterys (car ce gentleman est incontestablement lord Charterys, je trouve entre lui et le pauvre Alured une ressemblance frappante) se conduit d'une façon irréprochable ; il n'entend pas que la chose soit rendue publique, disant qu'il lui est parfaitement égal que le monde le prenne ou non pour le créancier de sa femme. Peu importe d'ailleurs, puisque d'une façon ou de l'autre le fils aîné portera le titre et héritera de la fortune. Je suis très aise que rien de tout cela n'ait transpiré. Il m'est fort agréable aussi de penser que l'obscurité du nom sous lequel il était connu ne m'ait jamais empêchée de le considérer comme un homme de très nobles façons. Vous

devez vous souvenir que je disais toujours qu'il avait grand air. Il sera certainement difficile de faire comprendre comment nous avons pu consentir à une union d'apparence si disproportionnée, si invraisemblable; mais lorsqu'on apprendra que nous lui avons accordé notre approbation, personne ne s'avisera d'émettre un blâme. Chacun sait que je n'aurais jamais souscrit à rien d'excentrique ou d'inconvenant. Au demeurant, je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas savoir indirectement ce qui en est. Si vous le jugez à propos, vous pouvez parfaitement prendre à part au club, dans l'embrasure d'une fenêtre, un ou deux de vos amis et leur en faire la confidence. Il n'en faudra pas davantage pour que la cour et la ville soient bien vite informées.

En résumé, cela vaut peut-être mieux que de nous laisser supposer capables d'une mésalliance. Esmée a été pour moi un grand sujet d'inquiétude et de préoccupation depuis quelques années; je me félicite de passer ma responsabilité à lord Charterys. Elle l'aime éperdument et, de plus, est très docile. Je n'aurais jamais cru qu'elle eût pu ainsi changer du jour au lendemain sous la simple influence d'un sentiment.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Arrivez-nous à Pâques. Abandonnez une fois au moins votre sanctuaire pour venir nous donner la bénédiction nuptiale.

M. Hollys à lady Charterys.

Je suis littéralement renversé, abasourdi! Je ne vous en félicite pas moins tous les deux. Quand les fresques seront-elles achevées? Vous m'avez pardonné, je l'espère?

Lady Charterys à M. Hollys.

Oui, je vous pardonne et même les sottises que vous m'avez écrites. Je l'appellerai toujours Renzo. Nous comptons rester ici tout l'été et... il achèvera les fresques!

QUIDA.

Traduit par HEPHELL.

MADAGASCAR

ET

LES MISSIONNAIRES ANGLAIS

A quelque secte philosophique qu'on appartienne, il faut avoir l'esprit fort étroit ou fort prévenu pour méconnaître les services que les missionnaires de toute confession ont rendus et rendent encore à la science, à la géographie, à l'esprit de découverte aussi bien qu'au commerce et à la politique des nations qui les protègent. « Le missionnaire, sa Bible à la main, a dit un géographe, derrière le missionnaire le trafiquant avec sa quincaillerie et ses étoffes, derrière le marchand le colon, puis le marin et le soldat, telle a été pour beaucoup de pays devenus anglais la marche de l'asservissement et de la conquête. » Ce n'est pas que nos voisins d'outre-Manche aient toujours une grande considération pour ces intrépides convertisseurs qui répandent aux extrémités du monde et l'évangile et l'Angleterre; ils respectent infiniment les reliques, ils ne respectent pas toujours celui qui les porte. Les missionnaires protestans qui se sont installés dans la capitale des Hovas, et qui sont parvenus par des prodiges d'activité et d'industrie à s'y rendre maîtres du gouvernement comme des consciences, n'appartiennent pas à l'église anglicane; ils sont les envoyés, les dévoués serviteurs de la Société des missionnaires de Londres et de la Société des amis. Nous avons appris d'un voyageur fort distingué que tel Anglais de la haute église qu'on voit arriver à Tananarive croirait déroger en rendant visite à ces représentans de la démocratie dissidente. Il ne les tient pas pour des *gentlemen*, ce qui ne l'empêche pas de les tenir pour des subalternes fort utiles dont on ne saurait trop encourager les entreprises, et si quelqu'un s'avisait de leur cher-

cher chicane ou de les déranger dans leur travail, il serait le premier à recommander à la protection du *foreign office* ces gens de peu, avec qui il ne se soucie pas d'échanger des *shake hands*. Ce n'est pas ainsi que raisonnent tels de nos députés. Si on les écoutait, nous retirerions dès aujourd'hui notre protection à nos missionnaires catholiques. C'est cependant le propre d'un homme d'état que de savoir tirer parti de tout, même de ce qu'il n'aime pas, et le jour où la France ne saurait plus se servir de ses lazaristes, de ses capucins, même de ses jésuites, pour faire ses affaires dans le monde, il serait prouvé qu'elle a perdu tout sens politique, que ses intérêts permanens lui sont moins chers que ses opinions d'un jour. Aussi bien que la superstition, la libre pensée a ses fanatiques; il en pousse partout, dans les laboratoires de physiologie comme dans les sacristies, et tout fanatisme est un abêtissement.

Une nation doit savoir se servir de ses missionnaires, mais elle se doit aussi à elle-même de les surveiller, de les tenir en bride, de réprimer dans l'occasion l'indiscrétion de leur prosélytisme. Ils sont fort utiles, mais ils peuvent devenir dangereux. Avec les meilleures intentions du monde, ils ont l'esprit contentieux, querelleur et des ambitions envahissantes. Une fois installés, il ne leur suffit plus d'être tolérés, ils deviennent intolérans; il ne leur suffit plus d'être consultés, ils parlent en maîtres, leurs conseils sont des ordres. Toute résistance qu'ils rencontrent les indignent comme une impiété, et, si on les laissait faire, ils mêleraient leur gouvernement à leurs querelles personnelles, ils l'engageraient dans de fâcheuses intrigues. Après avoir prêché Jésus et la paix, les missionnaires anglais de Madagascar ont soufflé la dispute et la guerre. Ayant eu le bonheur de convertir les Hovas, ils les ont encouragés à réduire leurs voisins en vasselage. Quiconque touche à leurs catéchumènes entreprend contre le Seigneur, et le jour où les Hovas, méconnaissant nos droits, se sont brouillés sans façon avec nous, ils ont passionnément épousé leur cause et leur injustice. Les députations que la société des missions de Londres a envoyées à lord Granville lui ont remontré que le gouvernement britannique manquerait à tous ses devoirs s'il ne protégeait pas contre toute atteinte l'œuvre de Dieu et de ses serviteurs. S'il n'avait tenu qu'à ces orateurs indiscrets et prolixes, l'Angleterre et la France auraient réglé cette question à coups de canon. Heureusement, lord Granville, qui sait se servir des missionnaires, sait aussi résister aux intempérances de leur zèle. Il les a poliment écoutés; mais, quel que fût son désir de leur être agréable, il les a poliment éconduits.

On ne peut en vouloir aux missionnaires anglais de souhaiter que les Hovas soumettent à leur empire tout Madagascar, qui est la troi-

sième île de l'univers, ne le cédant en étendue qu'à la Nouvelle-Guinée et à Bornéo. On ne peut s'étonner surtout qu'ils les excitent à étendre leur domination sur les habitans de la côte occidentale et sur les Sakalaves, nos protégés. Mais les prétentions ne sont pas des droits. Il est à peu près certain que les Malgaches sont des Malais, originaires de quelque archipel de l'Océan-Pacifique, et que, parmi ces Malais, qui ont envahi Madagascar, les Hovas sont les derniers venus. Il est également certain qu'ils ont mis beaucoup de temps à devenir un peuple. Pendant des siècles, la province centrale d'Imerina, où ils ont leur principal établissement, a été divisée en petites souverainetés indépendantes les unes des autres, et naguère encore ils étaient tributaires des chefs des Sakalaves. Leur grandeur a été l'ouvrage de leurs rois. Entre 1810 et 1828, Radama I^{er} se procura des armes à feu et des munitions, se créa de toutes pièces une armée qu'il équipa à l'euro péenne, et, non content de secouer le joug de ses voisins, il fit chez eux plus d'une expédition heureuse, massacrant tout ce qui lui résistait, pillant les villages, réduisant en servitude les femmes et les enfans. De ce jour, il aspira à la souveraineté de l'île entière, et ses successeurs en firent autant. Cependant, de l'aveu même des missionnaires, un tiers de l'île, au sud et à l'ouest, a conservé son autonomie, et dans plusieurs districts où les Hovas ont pris pied, leur autorité est toujours contestée.

On s'accorde à reconnaître qu'ils sont supérieurs aux autres races, qu'ils ont le teint plus clair et plus d'ouverture d'esprit, qu'ils sont plus propres au commandement et à la conquête. Cela tient en partie à la nature du pays qu'ils habitent, du sol d'où ils tirent leur subsistance. Le versant de Madagascar qui regarde l'Océan-Indien est assez fertile, grâce aux pluies continuelles qui l'arrosent, mais la côte est fiévreuse. En remontant le cours des rivières, après avoir traversé la région des forêts qui forme comme une ceinture sur tout le pourtour de l'île, on arrive à un grand massif granitique presque entièrement dénudé, coupé de petites vallées où les indigènes cultivent leur riz (1). C'est là que se trouve la province d'Imerina, dont les Hovas prirent jadis possession. La culture y est moins facile que dans la plaine, mais l'air y est plus pur. L'effort est pour un peuple le meilleur des régimes, et les Hovas doivent leur supériorité aux peines qu'ils se donnent pour se nourrir autant qu'à la salubrité de leur climat. Mais ils la doivent surtout à l'éducation qu'ils ont reçue de leurs souverains, qui par des moyens violens les ont dressés à la discipline, leur ont appris à obéir.

(1) *Madagascar*, par Alfred Grandidier. Bulletin de la Société de géographie du mois d'août 1871.

Dans la plupart des autres tribus malgaches, l'homme a gardé quelque chose de l'indépendance du sauvage. Quand il est mécontent de son chef, il le quitte; quand il est mécontent de sa rizière ou de son champ de manioc, il s'en va chercher fortune ailleurs. L'Hova ne se permet jamais d'être mécontent, et jamais il ne se permet de s'en aller. Parmi leurs voisins sont les Baras, qu'on reconnaît facilement à leur collier d'amulettes en bois, ainsi qu'à leurs cheveux, qui, à force de graisse et de cire forment sur le derrière de leur tête un chignon aussi volumineux qu'une balle de cricket. Un missionnaire anglais nous assure qu'il a su lire dans l'âme des Baras, que leurs pensées peuvent se résumer ainsi : « J'entends faire ce qu'il me plaira de mon fusil et de ma poudre, de mon rhum, de mes femmes et de mes bœufs; j'entends piller ou tuer tout ce qui me tombera sous la main et voler à mon prochain son bétail, ses femmes, ses enfans. Si personne ne m'en empêche, règne qui voudra sur le pays que j'habite! » Il en va tout autrement des Hovas. Ils ont appris à n'aimer que ce qu'aime leur maître, à ne haïr que ce qu'il déteste ou, du moins, à en faire semblant. Ils n'ont que les opinions qui lui agréent, ils ne discutent jamais ses ordres ni son bon plaisir, car la discussion est le commencement de la désobéissance. Ils admirent tout sans s'étonner de rien, ils bénissent la verge qui les frappe.

Chez les Hovas, le souverain n'est pas seulement la source de toute loi et de tout honneur, il est l'unique propriétaire du sol, dont ses sujets n'ont que l'usufruit. Leur personne est à lui comme leurs biens; il peut disposer à sa guise de leurs bras et de leurs jambes sans se croire tenu à aucune rémunération. A-t-il une maison à faire bâtir? il ordonne une conscription ou une presse d'ouvriers, et les gens de tout rang, de toute condition lui sont également bons pour aller couper du bois dans la forêt, pour lui amener de la pierre et pour pétrir ses briques. Personne n'oserait se soustraire à ces dures corvées, qui portent le nom de *fanompoana*, et c'est un principe de droit public qu'un particulier n'est autorisé à travailler pour lui-même que quand son roi ou sa reine n'ont rien à lui donner à faire. C'est encore un principe que personne n'a le droit de rien inventer qu'à la demande du souverain et pour lui être agréable. La reine Ranavalo I^{re}, qui n'avait pas l'humeur douce, frappa d'amende deux de ses sujets qui s'étaient permis de fabriquer un violon, après quoi, comme elle aimait la musique, elle les autorisa à en fabriquer gratis beaucoup d'autres, dont elle daigna accepter l'hommage. C'était sa façon d'encourager les arts. Il en résulte que Tananarive est un endroit où l'esprit d'invention ne fleurit pas, où il n'est permis d'avoir du génie que par ordre du gouvernement, où les talens se cachent modestement comme la violette sous l'herbe, de crainte qu'on ne les exploite. Mais il en

résulte aussi que quand un roi ou une reine veulent faire la guerre aux Sakalaves, ils peuvent compter sur leurs soldats.

Formés à cette école, les Hovas sont devenus le plus respectueux des peuples. « Il n'est pas facile pour un Européen, lisons-nous dans un récent ouvrage de M. James Sibree, de se faire une idée juste d'une autocratie aussi absolue que celle qui règne à Madagascar, où chaque indigène, à quelque rang qu'il appartienne, est considéré comme un serviteur du prince et où personne ne peut faire quoi que ce soit, changer de séjour, bâtir une maison ou un tombeau, se marier, entreprendre un voyage, sans en demander la permission à quelque fonctionnaire ou au souverain lui-même. Un tel régime nous fait penser à la monarchie juive et à l'état social décrit dans les livres sacrés. Aussi des paroles telles que ce verset des Proverbes : — La colère du roi est comme le rugissement d'un lion et sa faveur comme la rosée sur l'herbe, — trouvent-elles facilement un écho dans tous les cœurs malgaches. » Peut-être est-il permis d'en conclure que, dans l'habile système d'éducation imaginé par les missionnaires, l'ancien Testament a fait trouver grâce au nouveau dans l'esprit des rois hovas. Il n'était pas difficile de leur faire admirer ce Salomon qui avait trois cents concubines et qui encaissait chaque année 666 talens d'or, sans compter ce qu'il retirait des rois d'Arabie et du trafic des marchands. Salomon a servi d'amorce, le Dieu crucifié n'est venu qu'après. Il n'est que de savoir s'y prendre pour faire avaler aux enfans une pilule dans une dragée.

Il faut rendre justice aux missionnaires anglais. Ils se sont employés activement à réformer les mœurs à la fois relâchées et brutales des Hovas, à les dégoûter et de leurs vices et de la cruauté de leurs lois. Avant eux, on recourait aux jugemens de Dieu et au discernement des crocodiles pour s'assurer de l'innocence d'un accusé. On le contraignait à boire le suc vénéneux du *tangena* ou on le jetait dans une rivière abondante en caïmans. Il est vrai qu'au préalable on adressait à ces sauriens une éloquente harangue ; on les engageait à se recueillir, à examiner consciencieusement tous les faits de la cause, à ne point faire acception des personnes. C'était trop leur demander, les crocodiles ont une faiblesse pour l'innocent quand il est gras. Les missionnaires n'ont point perdu leurs peines, ces usages féroces sont tombés en désuétude. Ils se sont appliqués également à combattre l'abus du rhum et la polygamie, à rendre le mariage plus sérieux, moins fragile ; ils travaillent à l'extirpation graduelle de l'esclavage. Ils ont beaucoup fait aussi pour l'instruction. Ils ont donné aux Hovas un alphabet, ils ont fondé des écoles très fréquentées, où l'on apprend à lire, à écrire, à chanter de beaux cantiques anglais traduits en beau malgache.

Leur principale étude a été de dégriser ce peuple de ses idoles ou

odis, qui sont moins des idoles que des fétiches ou talismans en qui réside une puissance magique et de qui dépend la santé comme le bonheur des particuliers et de l'état. Nous tenons d'un courageux et très savant explorateur de Madagascar que ce ne sont point les Anglais qui ont appris aux Hovas à croire en Dieu, que depuis longtemps ils avaient donné à l'Être suprême deux noms dont l'un signifie créateur et l'autre le « Seigneur qui sent bon. » Mais ce même explorateur, M. Grandidier, dont l'ouvrage encore inachevé sur Madagascar fera époque dans cet ordre de travaux, déclare qu'il n'existe pas de peuple plus stupidement superstitieux que les Malgaches. Ils n'admettent pas que rien arrive naturellement ; bonheur et malheur, tout est dû aux talismans et aux sorts. « Est sorcier tout individu qui se distingue d'autrui par ses actions et par ses paroles, et un pauvre voyageur qui passe ses journées à recueillir des informations, à écrire, à regarder les astres, à causer avec le bon Dieu, comme ils le disent dans leur idiome pittoresque, ou à manier une foule d'instrumens extraordinaires, à collectionner des peaux d'animaux, à plonger des reptiles dans l'alcool, donne prise aux soupçons ; c'est un monstre contre lequel tout est permis. » Pendant son séjour dans l'état de Fihérénane, M. Grandidier fut traduit plus d'une fois en cour d'assises sous la prévention de sorcellerie. Il ne se tira d'affaire qu'en se conciliant l'amitié du roi, en contractant alliance avec lui par le solennel et redoutable serment du sang. Un missionnaire anglais lui a fait un crime de s'être prêté à cette comédie à laquelle il a dû son salut ; pour notre part, nous l'en remercions. Personne n'aurait pu écrire à sa place le livre qu'il prépare et qui fera honneur à la science française.

Autant les Hovas comme les autres tribus ont de crainte des sorciers, autant ils avaient de foi dans leurs prétendues idoles domestiques ou *sampys* et dans leurs fétiches nationaux, dont le plus glorieux, Rakelimalaza, qui protégeait ses adorateurs contre les crocodiles, les sorts et le feu, consistait tout simplement en trois petits morceaux de bois enveloppés de soie blanche. Une autre idole non moins vénérée, Manjakatsiroa, dont le nom signifie : *N'ayez pas deux maîtres*, ne faisait pas grande figure : c'était un petit sac rempli de sable. La première fois que le souverain se montrait au peuple après son avènement, il tenait dans sa main le petit sac, et grâce à Manjakatsiroa, il n'y avait pas d'émeutes sous son règne. Aujourd'hui ce dieu ou ce saint est bien déchu de ses honneurs ; on ne veut plus en entendre parler à la cour de Tananarive, on l'y considère comme un intrigant qui ne valait pas l'huile de castor dont on l'oignait pour s'insinuer dans ses bonnes grâces. Ceux qui croient encore en lui et qui regrettent ses bienfaits en sont réduits à se cacher et à se taire.

Mais un peuple fétichiste qui change de religion ne fait souvent que

changer de fétichisme, et, de l'aveu des missionnaires, c'est un cas qui se produit souvent chez leurs catéchumènes hovas. M. Sibree convient qu'à cet égard ils laissent beaucoup à désirer. Le nom qu'ils ont donné au christianisme veut dire « la religion qui prie, » et il en est plus d'un qui attribue à la prière une influence magique. Tel autre croit que les grâces dites avant le repas rendent la nourriture plus saine, plus profitable, et pour concilier le bienfait et la paresse, il se dispense de les dire en appelant une fois pour toutes la bénédiction du ciel sur sa provision de riz. Tel autre attribue à l'eau du baptême de si miraculeuses vertus qu'il demande à la boire. D'autres encore sont persuadés que le vin et le pain de riz de la communion procurent infailliblement le bonheur dans ce monde encore plus que dans l'autre, et pourvu qu'ils communient le premier dimanche de chaque mois, ils sont en règle, leurs péchés ne les inquiètent pas. Aussi sont-ils très friands des espèces consacrées, l'eau leur en vient à la bouche, et dans les transports de leur gourmandise on a vu des excommuniés, à qui la sainte table était interdite, chercher à la prendre de force; ils se ruaient sur l'autel, qu'on eut peine à défendre contre leurs assauts. Que le fétiche soit un petit sac de sable ou un morceau de pain consacré, un fétiche est toujours un fétiche. Mais ne soyons pas trop sévères pour les Madécasses. Anglais ou Français, protestans, catholiques ou libres penseurs, beaucoup d'entre nous ont leur Manjakatsiroa et lui sont fort dévots.

Les Hovas ont assurément de grandes obligations aux missionnaires, et de leur côté les commerçans anglais doivent leur savoir beaucoup de gré des profits qu'ils leur procurent par les changemens qu'ils ont introduits dans les mœurs de Madagascar. S'ils s'étaient contentés d'enseigner aux Malgaches que deux amis qui se rencontrent ont meilleure grâce à se toucher dans la main qu'à se frotter le nez l'un contre l'autre, le commerce en eût retiré peu de bénéfice. Mais ils leur ont appris à réformer leur costume, c'est là une révolution d'une bien autre conséquence. Les Malgaches s'habillent d'une grande pièce d'étoffe, nommée *lamba*, dans laquelle ils se drapent comme dans une toge, en laissant retomber un des pans sur leur épaule gauche. Le plus souvent ce *lamba* était un vêtement sordide, fabriqué en étoffe de chanvre ou de rofia. Partout où se formait une communauté chrétienne, on représenta aux nouveaux convertis que la régénération de l'âme devait se manifester au dehors par une régénération du costume, que les femmes devaient porter une robe de coton, les hommes une chemise et un pantalon, qu'il convenait que leur *lamba* fût désormais en cotonnade provenant d'une manufacture d'Angleterre. Les missionnaires anglais ont quelquefois une franchise un peu crue, ils ne se cachent pas de mêler aux choses du ciel les intérêts d'ici-bas et l'esprit des affaires à la piété.

« Partout où s'implante la religion de Jésus, nous dit M. Sibree, il se produit aussitôt une demande de marchandises étrangères, et le négociant suit de près l'évangéliste. Des données statistiques recueillies par divers consulats il ressort que, depuis l'introduction du christianisme dans les îles de la Polynésie, chaque missionnaire protestant rapporte au commerce européen et américain 10 mille livres sterling par an ; les missionnaires de Madagascar n'en sont pas encore là ; mais ce n'est pas les surfaire que d'affirmer que chacun d'eux représente 2 ou 3 mille livres d'importation annuelle. » Cela peut être vrai, mais il l'est aussi qu'un évangéliste ferait mieux de ne pas savoir si exactement ce qu'il vaut, de laisser aux fabricans de Manchester et de Sheffield le soin d'estimer en livres sterling son prix courant. C'est à eux de s'assurer qu'en souscrivant à l'OEuvre des missions, ils en auront pour leur argent.

Si, depuis 1820, il y avait à Tananarive des missionnaires protestans, il s'y trouvait aussi des jésuites français aussi actifs, aussi patients, aussi attentifs aux occasions, aussi dévoués à leur œuvre que leurs rivaux. Rome a été vaincue, le protestantisme et l'Angleterre ont gagné la partie. A quoi faut-il attribuer leur victoire ? Croirons-nous qu'une église démocratique convenait mieux au naturel d'un peuple qui n'avait jamais eu de sacerdoce ? Il se pourrait aussi que les Hovas eussent plus de goût pour des offices où la prière et le sermon sont à peu près tout. Ils aiment beaucoup à discourir. L'étranger s'étonne de les voir passer des heures entières à faire assaut d'éloquence sur des questions de bibus, et dans leurs *kabars* ou assemblées publiques, leurs orateurs se signalent par leur inépuisable faconde ; la journée s'écoule sans que le fleuve ait tari. Des chapelles où l'on prêchait en malgache leur plaisaient plus que celles où l'on parle latin. Ils se mirent bientôt à prêcher eux-mêmes et ils y faisaient merveilles ; plusieurs d'entre eux se révélèrent en peu de temps comme de véritables virtuoses du cantique, de la prière et du sermon. Quoi qu'il en soit, dans cette lutte acharnée, l'événement dépendait avant tout du savoir-faire des hommes, et le dernier mot devait rester aux plus habiles. Pour qui sait lire entre les lignes, l'admirable livre dans lequel le révérend William Ellis a raconté l'histoire de la mission anglaise à Madagascar fait foi que la principale raison de la victoire de l'Angleterre a été M. Ellis lui-même, que personne n'a été plus consommé que lui dans l'art de s'insinuer et d'évincer (1). C'est ainsi qu'on en jugeait à Tananarive. Si le jésuitisme consiste à mettre tour à tour les croyances au service des intérêts et les calculs d'une poli-

(1) *Madagascar revisited*, by the rev. William Ellis, author of *Polynesian Researches; three Visits to Madagascar*, etc. London, John Murray, 1867.

tique mondaine au service de l'évangile, les missions protestantes ont leurs jésuites, d'autant plus redoutables qu'il n'y a pas d'enseigne à leur boutique.

Cependant les missionnaires des deux confessions n'avaient pas tardé à reconnaître que la méthode des conversions individuelles ne les mènerait pas bien loin, que, dans une société autocratique comme celle des Hovas, le coup de génie serait de convertir le souverain, qu'en capturant cette seule conscience, ils prendraient la nation tout entière dans la nasse. A la pêche à la ligne qui ne préférerait la pêche au filet? L'entreprise, après avoir été très difficile, l'était moins. Les souverains hovas avaient commencé par mépriser de tout leur cœur ces étrangers venus on ne sait d'où, qu'ils voyaient arriver dans des maisons flottantes. Ils traitaient ces aquatiques de têtards. Quand ils les connurent mieux, le mépris fit place à la crainte. On essaya de les éconduire; pour se rendre inaccessible, il fut interdit d'ouvrir des routes entre la montagne et la côte. Mais à la crainte succéda par degrés l'admiration. On reconnut leur supériorité, le profit qu'on pouvait trouver à frayer avec eux. On conclut avec ces têtards des traités de commerce, on tâcha de les imiter, on fut tourmenté du désir de leur dérober leurs secrets, leurs rubriques. On pensa y parvenir d'abord en singeant leur costume, puis en apprenant leur langue. Cela ne suffisait pas, on en vint à se dire que le seul moyen de les égaler en puissance et en adresse était d'adopter leur religion. C'est de ce jour que le petit sac de sable perdit beaucoup de la considération dont il avait joui durant des siècles.

Mais les souverains hovas avaient un choix à faire : il fallait opter entre les deux confessions qui se disputaient leur conscience comme la plus désirable des proies. C'était un point de politique à résoudre. Protestans et jésuites travaillaient de leur mieux; longtemps, la lutte fut indécise. Que d'intrigues traversées par d'autres intrigues! Que de mines et de contre-mines! Dans les premiers jours du règne de Radama II, un bruit avait couru qui contrista toute la Grande Bretagne : on prétendait que le jeune roi s'était fait catholique romain et qu'il avait choisi un Français pour son premier ministre. Il n'en était rien. Radama avait l'humeur débonnaire, humaine et généreuse, le goût des réformes et de la tolérance. Il encouragea les chrétiens à instruire son peuple et il donnait volontiers patente à quiconque ouvrait une école. Ceux qui le connaissaient bien assuraient qu'il était déiste, qu'un de ses instituteurs avait lu l'*Age de la raison* de Paine et lui en avait inoculé les principes, qu'il croyait en Dieu, mais ne croyait pas à la Bible. Par une de ses premières proclamations, il établit une entière liberté religieuse, déclarant à ses sujets qu'ils étaient libres de rester païens ou de se faire à leur choix mahométans, catholiques ou protestans. Il entendait, comme le grand Frédéric, que dans ses états

chacun pût faire son salut à sa façon; mais, pour sa part, il se réservait. Un jour, le sacristain préposé à la garde d'un fétiche lui envoya dire que l'idole réclamait un bœuf; il répondit : « Fort bien; qu'elle vienne elle-même me présenter sa demande et peut-être aura-t-elle son bœuf. » L'abbé Webber lui rendait souvent visite et ne se lassait pas de lui redire qu'il avait les clés du ciel dans sa poche. Pour complaire à l'abbé, Radama assistait quelquefois à la messe, mais il avait soin de paraître le même jour au prêche. Il avait choisi M. Ellis pour son professeur d'anglais, et, disait-on, pour son chapelain. M. Ellis lui faisait traduire les psaumes et l'évangile; mais quand ce maître homme devenait trop pressant, Radama se dérobait comme une anguille en répondant avec un sourire agréable : « Dieu seul peut savoir ce qui se passe dans mon cœur. »

En 1862, l'Angleterre et la France s'étaient fait représenter à son couronnement, et il avait dit : « Le général Johnstone et le commodore Dupré aspirent l'un et l'autre à l'honneur de me couronner. Que faire? Je n'ai pas deux têtes. » Il se tira de cet embarras en se couronnant lui-même dans une cérémonie imposante, à laquelle assistèrent M. Ellis et ses acolytes, les pères jésuites, les sœurs de charité, ainsi que les idoles Rakelimalaza et Manjakatsiroa. Ce jour-là tout le monde était de fête. Les jésuites eurent les honneurs de la journée par un véritable tour de passe-passe. Le matin, de fort bonne heure, le très révérend père Jouen, préfet apostolique de Madagascar, s'était présenté au palais, accompagné du père Finaz. Ils avaient demandé au roi la faveur d'examiner de près la belle couronne d'or dont l'empereur Napoléon lui faisait présent. Après l'avoir tâtée, ils lui proposèrent de l'essayer, de s'assurer qu'elle lui allait bien. Il y consentit innocemment. L'instant d'après elle était aspergée d'eau sainte, et le père Jouen la lui posait sur la tête en s'écriant : « Sire, c'est au nom de Dieu que je vous couronne. » — « Il était près de huit heures, nous dit le très révérend père dans son récit, quand cette cérémonie s'est terminée, n'ayant guère pour témoins que Dieu et ses anges. » — Il ne semble pas que Dieu et ses anges aient vu avec plaisir ce tour d'escamotage, car cette couronne aspergée d'eau bénite n'a pas porté bonheur à Radama. Quelques mois plus tard, ce prince, qui n'avait jamais versé le sang, mourait étranglé, victime d'une conspiration de cour.

Les missionnaires anglais sont moins sujets que les jésuites à se payer de vaines apparences. Ce fut sous le règne qui suivit que s'annonça leur victoire définitive, préparée par des soins infatigables. Elle éclata en 1868, dès l'avènement de la reine actuelle, Ranavalona II. La Bible supplanta les idoles dans la fête de son couronnement. Au mois de février de l'année suivante, elle reçut publiquement le baptême, ainsi que son premier ministre. Du même coup, elle avait

dépêché partout ses aides-de-camp, qui se comptent par centaines et par milliers, pour annoncer à son de trompe, de village en village, qu'il n'y a que les bœufs qui n'aient pas de religion, qu'elle avait choisi la sienne, que la sienne était la bonne, qu'elle priait ses sujets de n'en pas douter. On imagine facilement l'effet de cet ukase. Les peuples se précipitèrent au baptême; fétichiste le matin, toute la province d'Imerina était chrétienne avant le soir. Ce que vaut cette conversion, les missionnaires le savent, et M. Sibree n'en fait pas mystère. Parfois la nouvelle se répand que la reine est sur le point de se raviser, et le vide se fait subitement dans telle chapelle où se pressaient chaque dimanche plus de quatre cents dévots.

Mais jusqu'ici Ranavalona n'a point changé d'avis. Eût-elle des scrupules, des repentirs, on y mettrait bon ordre. Depuis 1828, sauf un intervalle de dix-huit mois, les Hovas n'ont été gouvernés que par des reines, et quand les reines gouvernent, les premiers ministres sont tout-puissans. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles Radama II, qui n'avait jamais versé le sang, est mort étranglé. La reine jouit de tous les privilèges, de toutes les pompes de la royauté. Elle ne sort jamais de son palais qu'en grand appareil; son palanquin et son parasol rouge causent des éblouissements à son peuple. Dans ses voyages, trente mille hommes lui servent d'escorte, et partout où a passé sa gloire, l'herbe a peine à repousser. Mais Ranavalona est une marionnette dont son Richelieu tient les fils. Le gouvernement des Hovas est aujourd'hui une monarchie absolue tempérée par l'omnipotence d'un premier ministre, qui oblige sa souveraine à ne faire et à ne dire que ce qu'il désire qu'elle fasse et qu'elle dise, et à son tour le premier ministre ne se permet de désirer quelque chose qu'après avoir consulté ceux qui l'ont converti. Sa reine est la prisonnière d'un prisonnier.

Quels que soient leurs mérites et leurs vertus, les missionnaires sont des hommes. Enflés par leurs succès, ils ont abusé de leur fortune. Jusqu'ici les souverains hovas avaient pratiqué une politique de bascule dont ils se trouvaient bien: ils avaient recours à l'Angleterre pour résister aux prétentions de la France; ils recouraient à la France pour se sauver de la domination anglaise. Les missionnaires entendent régner sans partage; ils ont décidé que l'ennemi, c'était le Français, qu'il fallait renvoyer chez lui cet intrus. Ils ont oublié que, s'ils sont installés depuis 1820 à Tananarive, nous avons, depuis deux siècles au moins, des intérêts à Madagascar, que nous possédons l'île de Nossibé sur la côte nord-ouest, celle de Sainte-Marie sur la côte orientale, que nous avons toujours stipulé pour nos nationaux et pour nos colons de l'île Bourbon le droit d'établissement dans le pays des Hovas, et que par les traités de 1841 les Sakalaves ont reconnu notre protectorat, qu'ils avaient sollicité.

Mais les missionnaires anglais ont persuadé au premier ministre de

la reine Ranavalona que depuis les désastres qu'elle a essayés, la France n'est plus la France, que comme le lion chargé d'ans, elle en est réduite à pleurer son antique prouesse, que dans son affaiblissement elle ne sent plus les insultes, que s'avisât-elle de se fâcher, l'Angleterre et l'Allemagne prêteraient main-forte à l'insulteur. Au lieu de s'entendre avec nous, la reine a envoyé des ambassadeurs mendier de place en place l'assistance étrangère. Ils ont eu de grandes déconvenues. En Angleterre, on leur a fait comprendre qu'on avait pour eux beaucoup de sympathie, mais que la sympathie n'est pas de l'aide, qu'on tenait à ne pas se brouiller avec nous. A Berlin, M. de Bismarck leur a signifié qu'ils n'avaient rien à espérer de lui, qu'il voyait avec plaisir la France se distraire de ses chagrins, qu'il n'avait garde de lui envier les consolations lointaines qui lui servent à tromper ses regrets. Sur ces entrefaites, le canon français a grondé. Majunka comme Tamatave ont été bombardées et occupées par l'amiral Pierre, et les douanes hovas sont dans nos mains. Dieu nous préserve d'abuser de notre facile victoire ! Personne parmi nous ne se soucie de conquérir Madagascar. Cette grande île, plus étendue que la France, n'a que quatre millions d'habitans et ne pourrait être qu'une colonie de peuplement ; ce ne serait pas nous qui la peuplerions. Nous possédons des gages qui doivent suffire pour nous faire rendre justice, sans que nos marins et nos soldats aient la peine de grimper jusqu'à Tananarive par un pays sans routes, à travers des montagnes dont les rivières ne sont pas navigables. Contentons-nous d'obtenir un bon traité, qui nous garantisse de toute lésion, de tout dol. Notre gouvernement, nous n'en doutons pas, fera aux Hovas des conditions très modérées. Par respect pour le principe que le sol appartient au souverain, nous éviterons de réclamer le droit de propriété ; des baux à très long terme et renouvelables en tiendront lieu. En revanche, nous ferons bien de nous assurer que le droit de réquisition pour la corvée dont jouit la reine Ranavalona n'exposera pas nos planteurs ou nos sucreries à se voir enlever du jour au lendemain tous leurs ouvriers indigènes.

Les Hovas ont leurs qualités que personne ne leur conteste. Ils ne sont point sots, leur esprit est souple comme leurs doigts. Ils s'entendent à forger le fer comme à cultiver le riz et le manioc. Ils sont beaux parleurs, et ce n'est pas sans raison que leur langue harmonieuse et sonore a été surnommée l'italien de l'hémisphère austral. Ils ont l'imagination fleurie, le génie de la métaphore ; ils appellent le soleil « l'œil du jour, » leurs soldats « les cornes du royaume ; » les crocodiles même, à les en croire, sont sensibles aux charmes de leur éloquence. Ces beaux parleurs sont les plus polis des sauvages, mais rien n'est plus dangereux qu'un sauvage poli et verbeux. Quand un Malgache vous parle de sa maison, il dira toujours : notre maison. C'est une manière

de vous en faire hommage. Avez-vous envie de l'acheter, il vous en demandera dix fois ce qu'elle vaut. Ils ont eux-mêmes conscience de leur fausse bonhomie. Ils ont baptisé du beau nom de *manantsafa andriana* une vertu de leur façon qui consiste à se donner l'air de s'intéresser vivement à beaucoup de choses et de gens qui vous laissent tout à fait indifférent. C'est pour pratiquer cette belle vertu qu'à peine des voyageurs débarquent-ils en quelque endroit, on les accable de questions : « Puisque vous voilà arrivés, nos chers amis, leur dit-on, nous vous demanderons d'abord comment se porte la reine Ranavalona, la souveraine du pays? Nous vous demanderons ensuite comment se porte Raïnilarivony, le premier ministre? De grâce, dites-nous, s'il vous plaît, comment se portent Raïnimaharavo, le plus grand des secrétaires d'état, et Ralaïtsirofo, le juge suprême? Comment se portent aussi les parens de la reine et les douze femmes? Comment se porte Tananarive? Comment se portent les canons, les mousquets et les chrétiens de la belle province d'Imerina? Et, par forme de conclusion, nous vous demanderons comment vous vous portez, nos chers amis, et comment se porte votre fatigue? »

Les Hovas ont encore un autre usage dont il faut se défier. Ils dissimulent le plancher d'argile de leurs maisons sous des nattes assez élégantes que leurs femmes tissent avec beaucoup d'art. Quand une de ces nattes tombe en pourriture, ils ne l'enlèvent pas, ils la recouvrent d'une autre natte, et les nattes s'amoncellent sur les nattes. Invitent-ils un étranger à entrer chez eux, ils lui font l'honneur de lui en servir une neuve. Malheur à lui s'il la soulevait! Il frémirait d'horreur en découvrant ce qu'elle cache. C'est par allusion à cet usage qu'ils appellent la duplicité dont ils se piquent dans leurs marchés d'un nom fort expressif qui signifie : l'art d'employer une natte propre pour cacher les autres.

Nous ferons bien d'être modérés dans nos conditions, mais aussi d'être fort attentifs. Le diplomate qui sera chargé de négocier notre paix avec les Hovas sera tenu d'examiner de très près le texte du traité qu'ils nous proposeront, de scruter le sens de chaque expression, de tourner et de retourner chaque mot, comme on soulève une natte pour s'assurer qu'il n'y a pas de pourriture dessous.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CRITIQUE D'ART AU XVII^e SIÈCLE.

Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture, recueillies, annotées et précédées d'une Étude sur les Artistes écrivains, par M. Henry Jouin. Paris, 1883; Quantin.

Un article de ces *Statuts et Règlements* de 1663 qui devaient constituer, pendant près d'un siècle et demi, la charte fondamentale de l'Académie royale de peinture et de sculpture, avait édicté qu'entre autres pratiques estimées utiles aux progrès des études, « l'Académie s'assemblerait tous les premiers et derniers samedis du mois pour s'entretenir et exercer en des conférences sur le sujet de la Peinture et de la Sculpture, et de leurs dépendances, — et pour délibérer de leurs affaires. » Il faut supposer que, trois ans durant, jusque vers le milieu de l'année 1667, les « affaires » suffirent à défrayer les séances, puisque ce n'est qu'à cette date, en effet, que les conférences prescrites furent organisées définitivement. La première eut lieu le samedi 7 mai 1667, et les autres suivirent de mois en mois, assez régulièrement, pendant deux ans. Puis, diverses causes les vinrent interrompre; on trouva que Félibien, chargé de les coucher par écrit, ne s'acquittait pas de la tâche avec assez de fidélité; quelques-uns de ces entretiens dégénérèrent en discussions assez vives; des académiciens, peu faits à l'art de parler ou d'écrire, se défièrent de leurs forces et se récusèrent; Colbert lui-même, le protecteur de l'Académie, maintenant occupé d'autres intérêts, ne réveilla pas peut-être assez vivement un premier beau zèle qui se lassait. Cependant, bien qu'interrompue, la tradition de ces conférences ne se perdit pas, et jusque dans les dernières années du

xviii^e siècle, ceux des académiciens qui s'y sentaient du goût, — Oudry, par exemple, Restout, Cochin, le comte de Caylus, — s'ils n'en rétablirent pas l'usage, en empêchèrent du moins la prescription. C'est quelques-unes de ces *Conférences* que M. Henry Jouin vient d'avoir la très heureuse idée de réunir en volume, et l'idée, moins heureuse, de faire précéder d'une préface de sa composition. De la préface, nous nous tairons, de peur d'en avoir plus à dire qu'il ne serait agréable à M. Jouin. Mais il faut bien dire quelques mots du volume lui-même, et, tout intéressant qu'il soit, prévenir d'abord qu'il n'est ni tout ce qu'il pourrait, ni tout ce qu'il devrait être.

En effet, M. Jouin s'est contenté de réimprimer purement et simplement celles de ces conférences que Félibien, au xvii^e siècle, Watelet, au xviii^e, dans son *Dictionnaire des Arts*, ou enfin, de nos jours, les éditeurs des *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, avaient déjà publiées. Il y a entremêlé quelques autres morceaux dont les auteurs, comme Henri Testelin ou comme Antoine Coypel, avaient eux-mêmes, dans le temps, surveillé l'impression. Enfin, il a fait suivre chacune de ces conférences d'un « commentaire » tantôt plus court, tantôt plus long, qui, parmi beaucoup d'indications utiles, contient quelques erreurs; et il s'en est tenu là. Or c'était justement ici qu'eût commencé le labeur utile. La bibliothèque de l'École des Beaux-Arts possède les originaux ou les copies de la plupart de ces conférences; il eût fallu les consulter, et, sinon nous les donner toutes, du moins faire un choix entre elles, et ajouter ainsi quelque chose à ce que les prédécesseurs de M. Jouin nous avaient déjà fait connaître. J'imagine, pour ne produire ici qu'un ou deux exemples, qu'une conférence de Le Brun sur le *Ravissement de saint Paul*, de Poussin, ou encore une conférence de Tocqué sur la *Peinture de portrait* n'auraient pas fait si mauvaise figure dans ce volume. Autant en dirai-je d'une communication de Cochin sur son *Voyage en Italie*, ou encore des *Réflexions* de Falconet sur la sculpture. Car, même en supposant que ces conférences eussent été publiées quelque part, elles ne tiendraient pas moins très convenablement la place que s'est attribuée la préface de M. Jouin; mais si, comme je le crois, elles sont encore inédites, on pensera que le compilateur est inexcusable de ne les avoir pas imprimées.

J'ajouterai qu'en recourant aux manuscrits M. Jouin eût évité quelques-unes de ces erreurs que nous signalions dans son commentaire. D'après les éditeurs des *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie*, M. Jouin attribue à Philippe de Champaigne une conférence sur un tableau de Poussin, — *Élièzer et Rebecca*, — lue en séance publique, le 10 octobre 1682. La conférence n'est pas de Philippe, mais de Jean-Baptiste de Champaigne; et M. Jouin en eût trouvé la preuve dans les manuscrits. Un peu plus loin, M. Jouin dresse la liste

exacte des quatorze conférences prononcées de 1669 à 1678 par le sculpteur Michel Anguier, et il a l'air de donner à entendre qu'il n'en serait arrivé jusqu'à nous que les titres. Mais les quatorze conférences d'Anguier sont à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, et il en est au moins une, — *Sur le corps humain considéré comme une forte citadelle*, — qui, pour sa seule étrangeté, pour ce qu'Anguier lui-même en nomme le caractère « mystique et énigmatique » eût assez heureusement accompagné celle que M. Jouin nous a donnée. Un peu plus loin encore, M. Jouin reproduit l'analyse d'une conférence de Galloche, — *Sur le Dessin et la Couleur*; — et, après nous avoir dit que Galloche aurait composé cinq conférences, il ajoute que, pour lui, sur les registres académiques, il n'a retrouvé trace que de quatre. Je puis l'assurer qu'elles existent toutes les cinq, et admirablement calligraphiées, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de nous en donner le texte au lieu de la sèche analyse qu'il y a substituée. La nature même de ces erreurs en montre assez la gravité. M. Jouin, dans son commentaire, insinue perpétuellement que les discours ou conférences dont il n'a pas « retrouvé trace » ne doivent exister nulle part, ou même n'ont peut-être été jamais écrits. Le lecteur, mal informé, risque ainsi de croire qu'en fait de *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, il aurait là, dans le volume de M. Jouin, tout ce que les circonstances en ont épargné. Mais, au contraire, ce volume n'en contient qu'une faible, très faible partie, et ce qu'on en pourrait, ce qu'on en devrait publier est bien autrement considérable. Au lieu d'une seule conférence de Philippe de Champagne, on en pouvait donner quatre. Au lieu de deux conférences de Noret, on en pouvait donner cinq. Au lieu d'une conférence enfin de Michel Anguier nous avons dit qu'on en eût pu donner treize ou quatorze, et dont quelques-unes au moins, sur *Hercule Farnèse* ou sur le *Laocoon*, méritaient assurément, quelle qu'en puisse être aujourd'hui la valeur intrinsèque, d'être remises en lumière.

C'est que nous sommes en présence ici d'une tentative qui, lors même qu'elle aurait avorté, n'en demeurerait pas cependant moins importante au regard de l'histoire. On s'en va répétant que la critique d'art en France date seulement de Diderot, et beaucoup de gens professent qu'en même temps que le premier exemple, les *Salons* du philosophe nous en auraient légué l'inimitable modèle. Il n'en est rien. Mais ce qu'il faut dire, c'est que les *Salons* de Diderot ont jeté la critique d'art dans une voie fautive, tandis que cent ans avant lui les Conférences de l'Académie l'avaient dirigée dans la bonne, dans la vraie, dans la seule. L'Académie s'était peut-être exagéré l'utilité de la critique, dont l'action n'est jamais, ou rarement, immédiate et directe, quand elle s'était proposé « de tirer un résultat de chaque conférence et d'établir, sur les matières qu'on y agiterait, des maximes essentielles qui servi-

raient de préceptes aux écoliers. » Mais on avait tout sauvé quand on avait décidé que les résolutions de l'Académie « seraient accompagnées des raisons qu'elle aurait eues de se déterminer... et non pas exposées toutes simples et toutes nues au public, ainsi que des oracles que l'on serait obligé de croire. » Et comme c'étaient des peintres et des sculpteurs qui parlaient de leur art, les raisons de leurs « maximes » avaient tout d'abord été des raisons techniques, les seules qui soient véritablement instructives et les seules, par conséquent, qui soient de quelque prix. Car il est bien vrai que, comme on écrit pour être lu, de même, ou à peu près, on peint pour être vu, c'est-à-dire, dans l'un et dans l'autre cas, quoi qu'on en ait, pour être jugé par tout le monde; mais il n'appartient qu'à la critique de motiver les jugemens de la foule, et elle ne le peut que par des considérans techniques. Une sculpture ne s'analyse pas comme une tragédie, ni un tableau ne se raconte comme un roman.

Cela ne veut pas dire, comme on affecte quelquefois de le croire, et comme l'amour-propre, au surplus, se le persuade fort aisément, que l'artiste soit seul juge de l'art; mais cela veut dire que tout art a ses moyens d'expression qui n'appartiennent qu'à lui, et que ce sont des qualités de peintre qu'il faut, avant tout, demander au peintre. Le Brun, qui surchargeait ses figures de détails allégoriques, et par suite sa peinture d'intentions littéraires, fit un jour, sur le *Ravissement de saint Paul*, de Poussin, une conférence extrêmement curieuse, où il se donna la tâche de découvrir, selon ses propres expressions, « toute une théologie muette » dans la toile du maître. Les trois anges qui soutiennent le saint représentaient donc : le premier, l'effet de la *Grâce prévenante*; le second, l'effet de la *Grâce concomitante*; le troisième, l'effet de la *Grâce triomphante*; et, jusque dans la couleur des draperies dont ils sont enveloppés, Le Brun prétendait discerner des rapports du rouge avec le triomphe, du jaune avec la concomitance, et du vert avec la prévenance. Mais, à la fin du discours, le peintre, l'homme de métier, l'artiste enfin ne pouvait heureusement s'empêcher de reparaitre, et il concluait par ces mots : « Bien que j'aie donné à cette partie de la peinture dont je viens de parler l'honneur et l'avantage d'être toute spirituelle, je n'entends pas pour cela qu'on la considère comme une chose principale... Mais je veux dire que quand un tableau est bon en toutes ses principales parties..., s'il arrive que cette partie spirituelle s'y rencontre, alors elle donnera un grand éclat à tout l'ouvrage. » C'est cette « partie spirituelle, » on le sait, que, depuis Diderot, la critique d'art s'est surtout efforcée de mettre en relief. Mais ce sont ces « principales parties de la peinture, » au contraire, que les membres de l'Académie royale s'étaient proposé d'analyser et de définir dans les tableaux qu'ils expliquaient. Noret, dans sa conférence sur *les Pèlerins d'Emmaüs*, me paraît avoir bien exprimé le principe qui les

guidait. C'est qu'il n'y a pas eu dans l'histoire de peintre célèbre qui « n'ait possédé quelque partie de la peinture plus parfaitement que les autres, et à qui la nature n'ait donné en partage quelque talent particulier. » Il a raison. La critique d'art n'a parlé convenablement ni d'un tableau, ni surtout d'un maître, — et quand il serait du second ou du troisième ordre, — tant qu'elle n'a pas découvert, signalé, catalogué pour ainsi dire, une partie de la peinture qu'il ait possédée plus parfaitement que ses prédécesseurs ou ses contemporains. Les membres de l'Académie royale ne se sont appliqués à rien plus consciencieusement qu'à signaler ces qualités qui font les maîtres, et montrer, en quelque sorte, au doigt, l'originalité de Raphaël ou de Titien.

Là est le véritable intérêt de ces conférences : ce sont des artistes qui parlent de leur art. Ils démêlent dans une œuvre d'art, dans *la Sainte Famille* ou dans *l'Ensevelissement du Christ*, dans le *Laocoon* ou dans *l'Hercule Farnèse*, les qualités qui rendent raison à la foule de ce qu'il y a toujours de vague et de confus dans la sincérité même de son admiration. Peu de phrases, beaucoup de faits. Assurément s'ils ont affaire avec Raphaël, ils n'omettront pas d'observer « qu'ayant à peindre saint Michel dans une action qui exprime la force et la puissance de Dieu, Raphaël a donné à sa figure une beauté mâle et vigoureuse, » parce qu'effectivement, il entre, si je puis ainsi dire, assez de pensée dans la peinture de Raphaël pour que le détail psychologique y vaille la peine d'être signalé. Mais s'ils ont affaire avec Titien, sans s'imposer l'étroite obligation de ne pas y parler d'autre chose, ils y admireront de préférence « l'artifice des couleurs et leur belle harmonie, » et ils insisteront longuement, avec une satisfaction visible et un plaisir d'hommes du métier, sur l'arrangement des jaunes et des bleus, des rouges et des verts, qui, par leur union ou leur contraste, concourent à cette harmonie de l'ensemble. C'est ce qu'il y a d'incalculable. Leurs raisons valent ce qu'elles valent. Elles sont bonnes ou elles sont mauvaises, mais ce sont des raisons d'artiste, et si quelquefois, comme à tout le monde, il leur arrive de prendre leurs préjugés pour des raisons, ce sont encore des préjugés d'art. Dans une dissertation sur *l'Effet des ombres* ils parlent donc en hommes qui connaissent les difficultés du clair et de l'obscur, et dans un discours sur *l'Art de traiter les bas-reliefs* ils apportent les argumens que leur a suggérés la pratique. Dominés avant tout par la nécessité de leur art, discutant avec leurs confrères de l'Académie royale, s'adressant à des élèves dont ils ont les progrès et le succès à cœur, ils demeurent sculpteurs ou peintres. Et quant aux grandes questions d'esthétique, bien loin qu'elles leur demeurent fermées, au contraire, ils les traitent comme elles doivent être traitées, c'est-à-dire *a posteriori*, selon que l'examen des œuvres les leur impose, et non pas pour les imposer aux œuvres, *a priori*, selon la méthode ordinaire aux esthéticiens de profession.

Trois de ces questions, entre plusieurs autres, paraissent avoir, non-seulement à l'origine, mais jusque vers le milieu du XVIII^e siècle, préoccupé l'Académie. La première est de l'importance relative du dessin et de la couleur. Elle se posa dès les premières conférences, et, après que Le Brun eut parlé du *Saint Michel*, de Raphaël, Philippe de Champagne ayant parlé de *l'Ensevelissement du Christ*, de Titien, on vit deux camps se former : les partisans de Raphaël et les partisans de Titien, les dessinateurs et les coloristes. A la quatrième conférence, la guerre éclata. Mignard, — Nicolas Mignard, non pas Pierre, qui n'était pas encore académicien, — parlant de la *Sainte Famille* de Raphaël, y avait loué particulièrement le maître « d'avoir terminé les figures de ses contours sur les parties qui leur servaient de fonds, sans s'être servi de reflets trop sensibles. » Quelqu'un de la compagnie, que Félibien ne nomme pas, prit feu là-dessus, et déclara « que, bien loin de condamner les reflets dans un ouvrage, ils y devaient être exactement observés; que Titien avait toujours ainsi fait; et que cette omission de reflets dans le tableau de Raphaël était un manquement qu'on ne saurait excuser. » Ce quelqu'un allait un peu loin. Aux séances suivantes, la discussion s'envenima. Un peintre aujourd'hui bien oublié, Blanchard le neveu, prit le parti de la couleur contre le dessin, de « l'école de Lombardie, » comme on disait alors, contre « l'école de Rome, » et Le Brun, au contraire, préoccupé surtout des exigences de l'enseignement, la cause du dessin contre la couleur. Le grand peintre était de ces hommes, on le sait, qui n'ont jamais raison modérément. Si l'on en croit Guillet de Saint-George, l'historiographe de l'Académie, et que l'on lise, comme il faut lire les historiographes, entre les lignes de son récit, les choses allèrent assez loin pour qu'il devint utile ou prudent d'interrompre les conférences, et c'est même de ce temps-là qu'elles n'eurent plus lieu qu'à des intervalles assez irréguliers. A défaut des discours de Blanchard et de Le Brun, que nous a refusés M. Jouin, nous avons, dans une conférence de Testelin, qui fut prononcée en 1679, un résumé fort bien fait de toute la discussion. Il ne paraît pas que l'on y ait échangé des observations bien curieuses. L'argument des coloristes mérite néanmoins d'être relevé. C'est que « la fin de l'art étant d'imiter la nature,.. la couleur en sa perfection représentait toujours la vérité, tandis que le dessin ne pouvait représenter que la possibilité. » On leur répondait que, justement, « sous prétexte de donner ainsi plus de force et d'éclat à leurs ouvrages, ils s'éloignaient entièrement de l'imitation du naturel, aussi bien dans la couleur que dans la forme. » Au fond, c'était déjà le mot fameux, que le dessin est la probité de la peinture. « Si l'on doit estimer les tableaux par la vraie et naturelle représentation des choses, il ne faut pas faire comparaison de ceux de Titien avec ceux de Raphaël, puisque Titien n'a jamais pensé en travaillant ses ouvrages qu'à leur donner de la beauté et à les farder, pour ainsi dire,

par l'éclat des couleurs, et non pas à représenter les objets régulièrement comme ils sont. » Ainsi décida l'Académie.

Une autre question, vers le même temps, ne fut pas moins vivement débattue : c'est la question de la *couleur locale* ou des *mœurs*, comme on disait alors, et comme on faisait bien de dire, attendu qu'en peinture le mot de *couleur locale* a un sens très déterminé, qui n'est pas du tout celui qu'on lui donne en littérature. Le siècle présent s'est libéralement décerné la louange d'avoir inventé la couleur locale. Au dire des préfaces romantiques, on ne saurait guère que depuis 1830 reconnaître Agamemnon d'avec Louis XIV, ou distinguer les temps entre la cour de Versailles, et celle d'Ébatane ou de Persépolis. Peut-être, après cela, ne serait-il pas difficile de prouver aujourd'hui que l'Espagne d'*Hernani* n'a rien de plus espagnol que l'Espagne du *Cid*, ou que la *Bataille du Granique*, de Le Brun est tout aussi grecque en son genre, et même orientale, que l'*Entrée des croisés*, d'Eugène Delacroix, est *bosphorique* et féodale. Mais ce n'en est pas le lieu. Tenons-nous-en à nos conférences, et bornons-nous à constater que dans l'Académie royale, toutes les fois qu'il s'agit d'une toile de Titien ou du Véronèse, on est à peu près unanime à y critiquer la disconvenance des sujets et de la manière décidément trop libre de les représenter. Lorsque Noret prend pour matière de son discours *les Pèlerins d'Emmaüs*, il commence par déclarer que : « comme Paul Véronèse avait une façon de vêtir ses figures qui, d'ordinaire, n'était pas fort convenable aux sujets qu'il traitait, et que c'est en quoi on ne doit point l'imiter, il n'en parlerait point. » Lorsque Louis Boulogne, à son tour, parle sur *la Vierge au Lapin*, il n'omet de reprocher à Titien ni « d'avoir donné un habit de Vénitienne à sainte Catherine, qui devait être vêtue à la manière d'Égypte, pays de sa naissance et de son séjour, » ni d'avoir dans les fonds « représenté une ville et des clochers dont les aiguilles et la structure sont à la moderne, contre ce qui se pratiquait dans le siècle et la patrie de sainte Catherine, » ni d'avoir placé là « un berger à la tête d'un troupeau, et un lapin qui, au milieu d'un groupe de personnes sacrées, ne peut passer que pour une minutie. » Poussin lui-même n'échappe pas à ce genre de critique, et Jean-Baptiste de Champagne se plaint avec vivacité que le maître « n'ait pas traité le sujet de son tableau avec toute la fidélité de l'histoire, » quand, s'étant proposé de peindre *Éliézer et Rebecca*, il a retranché de sa toile « la représentation des chameaux dont l'Écriture fait mention. »

Ces citations, que l'on pourrait multiplier, sont caractéristiques. C'est, au surplus, l'originalité de l'école française dans l'histoire de l'art que d'avoir accordé de tout temps une singulière importance à ce que l'on pourrait appeler la beauté rationnelle de la composition. Il ne nous suffit pas, comme aux Vénitiens, par exemple, et aux Hollandais, que les détails aient par eux-mêmes de l'agrément ou du prix; nous voulons

encore qu'ils aient leur raison d'être, — on serait tenté de dire leur justification et leur utilité, — dans la constitution naturelle du sujet. Nous demandons, et nos peintres, de leur côté, tout en proclamant avec Poussin que « la fin de la peinture est la délectation, » s'imposent quelque chose de plus que de flatter les yeux; ils veulent aussi satisfaire l'esprit. Un Français mêlera toujours je ne sais quel vague regret à la sincérité de son admiration pour un chef-d'œuvre tel que les *Noces de Cana*, du Véronèse, mais quand il louera dans les *Pèlerins d'Emmaüs*, de Rembrandt, la vulgarité même et la réalité fortement accentuée des types, ce ne sera jamais que par une espèce d'abjuration de son goût national et un courageux effort d'impartialité théorique. On peut craindre, à la vérité, que nous ne nous soyons pas toujours assez tenus en garde contre cette disposition à chercher dans la peinture et y réclamer des qualités qui ne sont qu'occasionnellement pittoresques. C'est une erreur à l'artiste que d'affecter la réputation du penseur. Ni la sculpture, ni la peinture ne sont évidemment des modes d'expression de la raison pure. Passe encore de peindre « pour les gens d'esprit, » ou même, comme on en fait un mérite à Poussin, « pour les philosophes; » mais peindre « pour les logiciens, » il est permis de dire que c'est excéder les bornes de la peinture. L'importance trop grande accordée par l'école française à la composition rationnelle nous a fait tomber de proche en proche à la peinture littéraire. S'il y a vraiment dans le tableau de Poussin : *les Israélites recueillant la manne dans le désert*, toutes les intentions que Le Brun y discerne, il faut bien convenir que toute cette psychologie pittoresque approche parfois de la puérilité. Nous n'avons pas su nous retenir sur la pente. Ai-je en effet besoin de faire une fois de plus remarquer la place que le sujet, c'est-à-dire l'anecdote, le fait divers, — pour ne pas dire la devinette, — a prise dans notre peinture moderne? Comme s'il y avait quelque chose de moins pittoresque au monde que le motif lithographique, *le Convoi du pauvre*, ou *le Départ de l'émigrant*? Mais, d'autre part, il n'est pas moins vrai que, dans les grands sujets, la composition et l'ordonnance important, et qu'elles y sont régies par des lois qui ne sont pas uniquement celles de la couleur et du dessin. C'est une question de mesure, on pourrait dire même : c'est une question de dimension.

Si donc l'école, par la suite, eut le tort certain de s'exagérer l'importance de cette partie de la peinture, jusqu'à y sacrifier les autres, l'Académie royale eut raison pourtant, dans ses conférences, d'y accorder plus d'attention que n'avaient fait en général les écoles d'Italie. Testelin avait raison quand il reprochait au Bassan, dans un tableau qui représentait *le Retour de l'enfant prodigue* « d'avoir éloigné les figures principales dans le derrière du tableau et de les avoir fait fort petites, tandis qu'il faisait paraître sur le devant une grande cuisine et des gens qui habillent un veau gras. » Coppel encore, quelques

années plus tard, avait raison de reprocher au Dominiquin d'avoir introduit, dans son *Martyre de saint André* « un soldat qui, en faisant un effort pour tirer une corde, tombe à la renverse, et donne occasion à ses compagnons de rire et de se moquer de lui. » Mais je crois, pour en revenir à Poussin, que Le Brun n'avait pas tort quand il soutenait contre Champaigne que le maître avait bien fait de retrancher de son tableau d'*Éliézer et Rebecca* la représentation des dix chameaux de l'Écriture : en premier lieu, parce que dix chameaux auraient fait, en tout état de cause, une « étrange caravane; » et, en second lieu, parce qu'il faut en peinture, comme ailleurs, « rejeter du sujet les objets bizarres qui pourraient débaucher l'œil du spectateur, et l'amuser à des minuties. » Rien n'est plus choquant que ces disparates aux yeux des gens du xvii^e siècle, et le secret de la perfection que leurs œuvres respirent est précisément le courage, — car il y faut du courage, — avec lequel ils savent sacrifier la curiosité du détail à l'effet calculé des ensembles. Je me reprocherais de ne pas ajouter que Le Brun, ce jour-là, poussé jusque dans ses derniers retranchemens par cet obstiné Champaigne, crut devoir à toutes ces raisons joindre cette raison suprême, et amusante : « que M. Poussin avait pu supposer sur un fondement solide que ces animaux avaient été tirés à l'écart, comme si la bienséance eût exigé qu'on les eût séparés d'une troupe de filles agréables, surtout dans le temps que l'on allait contracter un mariage avec une d'entre elles; ce qui demandait toute la circonspection et la propreté d'une entrevue galante et polie. »

Toutes les questions se tiennent. En peinture comme en littérature, la question de la *couleur locale* avoisine de très près la question du *naturalisme* dans l'art. On sera peut-être bien aise, en passant, d'apprendre que ce mot, si fort à la mode aujourd'hui, et, en effet, beaucoup mieux composé que le mot de *réalisme*, s'employait au xvii^e siècle déjà dans le sens exact où nous le remployons depuis quelques années : « L'opinion qu'on appelle naturaliste, dit expressément Testelin, estime nécessaire l'imitation exacte du naturel en toutes choses. » Sur cette question, comme sur les précédentes, l'Académie se divisa. C'était assez la mode alors de « charger les contours, » d'en exagérer la force ou l'élégance, et, selon l'expression consacrée, « d'y donner le grand goût. » Il y avait des formules consacrées pour donner aux objets « le goût puissant; » et il y en avait pour leur donner « le goût terrible. » Les naturalistes soutenaient « qu'il était ridicule de proposer à de jeunes étudiants de réformer les objets naturels par ces prétendues charges d'agrément, qui leur remplissaient les esprits d'idées incertaines, et les rendraient à la longue incapables d'imiter les objets avec justesse. » Mais leurs adversaires invoquaient les grands exemples, et répondaient que « s'assujettir à imiter un naturel faible et chétif, ainsi qu'on les rencontre communément, ne pouvait que détourner les étudiants, et les por-

ter au contraire à une manière petite et faible.» Ce sont des argumens connus dans une discussion connue. Il en est un plus subtil, et plus profond, que fit valoir Louis Boulogne, dans sa conférence sur la *Vierge au lapin*; c'est que « l'antique et les tableaux de maîtres se voient toujours dans la même attitude, au lieu que le naturel ne peut demeurer longtemps dans le même état, et change si souvent de disposition que, si l'on tombe dans une première faute, le moyen manquant de la corriger, elle en engendre invinciblement une longue suite. » Si de cette observation on rapproche l'observation de Gérard van Opstal, dans sa conférence sur le *Laocoon* : « que les fortes expressions ne se peuvent apprendre d'après le modèle, parce qu'on ne saurait le mettre en un état où toutes les passions agissent en lui et que, d'autre part, il est difficile de les copier sur les personnes mêmes en qui elles agiraient effectivement, à cause de la vitesse des mouvemens de l'âme; » on a les deux principales raisons qui, dans tous les temps et dans tous les arts, soutiendront, contre les excès du naturalisme, les droits de la tradition et l'empire des maîtres. Les naturalistes furent d'abord battus. En 1721, détournant un mot de La Bruyère, Antoine Coypel pouvait dire encore « que Michel-Ange et Raphaël avaient peint les hommes meilleurs par la grandeur de leur goût et l'élévation de leurs idées; que Titien les avait faits semblables; et que les Flamands et les Hollandais les avaient faits plus méchans par la bassesse des sujets et leur petit goût de dessin. » Mais une évolution se préparait déjà. Coypel constate lui-même qu'il a vu, de son temps, mépriser d'abord « tout ce qui n'était pas Poussin, » puis les Bolonais succéder à Poussin dans l'estime des peintres, Rubens aux Bolonais, et Rembrandt à son tour à Rubens. S'il en faut croire une conférence d'Oudry, datée de 1749, ce serait dans l'atelier de Largillière qu'aurait commencé cette réhabilitation de l'école flamande et hollandaise : « M. de Largillière m'a dit une infinité de fois que c'était à l'école de Flandre, où il avait été élevé, qu'il était particulièrement redevable de ces belles maximes dont il savait faire un si heureux usage, et il m'a souvent témoigné le regret qu'il avait du peu de cas qu'il voyait faire à la nôtre des secours abondans qu'elle en pourrait tirer. » Et conséquent avec ses principes, Largillière ne balançait pas à prêcher en toute occasion « l'imitation du naturel » sans jamais admettre que l'on en prétendit « corriger les défauts ou l'insipidité. » Tout ce qu'il concédait, c'est que, s'il eût eu lui-même « à travailler l'histoire, » il se fût procuré des figures de différens caractères, « un modèle plus fin, par exemple, pour faire une figure d'Apolon, un modèle plus fort et plus carré pour faire un Hercule, et ainsi du reste. »

Le lecteur aura sans doute remarqué comme toutes ces controverses, encore aujourd'hui, sont actuelles, par la raison toute simple qu'aujourd'hui comme alors, les questions qui s'y agitent sont éter-

nelles. Il lui paraîtra peut-être plus curieux de voir de quelle façon magistrale y sont aussi traitées quelques questions, — celle du *Plein air*, par exemple, ou celle des *Valeurs*, — que nous considérons volontiers comme nouvelles, pour ne pas dire contemporaines : « Je ne sais pas, disait Fromentin, ici même, il y a quelques années, quelle était, doctrinalement parlant, l'opinion de Pierre de Hooch, de Terburg et de Metz sur les *valeurs*, ni comment ils les nommaient, ni même s'ils avaient un nom pour exprimer ce que les couleurs doivent avoir de nuancé, de relatif, de doux, de suave, de subtil dans leurs rapports. » Nous n'avons pour répondre à cette interrogation l'opinion authentique ni de Terburg, ni de Metz ; mais, pour nous assurer que nos peintres du xvii^e siècle avaient des mots propres à exprimer ce que les « couleurs ont de relatif dans leurs rapports, » nous n'avons qu'à les lire sur Titien ou le Véronèse ; et, pour nous convaincre que l'école flamande possédait à fond la théorie des valeurs, nous n'avons qu'à méditer les paroles et les leçons de Largillière : « Vous savez que dans le coloris on regarde deux choses : la couleur locale et le clair-obscur ; que la couleur locale n'est autre chose que celle qui est naturelle à chaque objet, et que le clair-obscur est l'art de distribuer les clairs et les ombres avec cette intelligence qui fait qu'un tableau produit de l'effet. Mais ce n'est pas assez d'en avoir cette idée générale : le grand point est de savoir comment il faut s'y prendre pour bien appliquer cette couleur locale et pour acquérir cette intelligence qui la met en valeur par comparaison avec une autre. *C'est là, à mon sens, l'infini de notre art...* » Il faisait ensuite une application du principe à une toile de Titien, ou d'un « bon maître de l'école flamande, » exerçait ses élèves à voir sûrement « ce que les couleurs font les unes contre les autres, » leur répétait « qu'il n'y a point de règle ni de dose qui puisse donner une teinte de quelque espèce qu'elle soit, » et finissait en leur faisant peindre, seul, sur une toile, « un bouquet de fleurs blanches, » ou « un vase d'argent, » rendus dans « leur vrai. » Puis, ramassant en quelque sorte les parties successives de la leçon, il concluait ainsi : « La nature bien vue vous peut seule donner ces lumières originales qui distinguent l'homme supérieur d'avec l'homme commun. Je dis bien vue, car, si vous ne la voyez sans cesse avec les yeux de comparaison que je vous demande, il n'y a rien de fait. Vous comprenez bien que ce ne serait pas la voir comme il faut que de la soumettre à un goût particulier que vous auriez pris pour un coloris de manière qui ne ferait que vous la déguiser à vous-même... Non, il faut qu'il n'entre pas un objet dans votre tableau, ni principal, ni accessoire, que vous n'ayez étudié dans cet esprit de lui donner la couleur juste qu'il doit avoir par lui-même, et que le ton de cette couleur soit réglé par les objets dont il est environné. » J'ai tenu à détacher de cette page, pour le mettre plus en lumière, un mot qui devrait être gravé, c'est

le cas de dire, en lettres d'or au fronton de toutes les écoles : « Les principes sont faits pour vous mettre vis-à-vis de la nature. » N'est-il pas vrai là-dessus que lorsque Oudry nous dit « que les idées de son maître sur la couleur passaient toute imagination pour la beauté dont elles étaient, » à peine a-t-on le courage de le taxer d'un peu d'exagération ? Il est impossible au moins de ne pas admirer l'aisance et la supériorité de langue avec laquelle sont traitées dans cette conférence les « choses d'atelier, » comme on les appelle ; et ces quelques pages mériteraient d'être classiques.

La théorie du *Plein air* n'est pas beaucoup moins explicite dans une conférence de Sébastien Bourdon *sur la Lumière* que dans la conférence d'Oudry la théorie des *valeurs*. Il n'y a que les expressions de changées. Ce que nous appelons les *valeurs*, Oudry, d'après Largillière, l'appelait les *oppositions*, et, avant Largillière, on l'appelait les *reflets* ; pareillement, ce que nous appelons le *plein air*, Sébastien Bourdon l'appelait tout simplement la *lumière*. Ce n'est pas qu'au besoin, tout comme Largillière use du mot *valeur*, il ne se serve aussi du mot *plein air*. Il reproche notamment au Caravage de n'avoir « plus su peindre des figures en plein air, » à dater du jour qu'il eut fait acquisition de sa manière nocturne et de sa lumière fausse. Mais cependant l'expression n'est pas encore significative de toute une théorie. Dans cette ingénieuse conférence, le jour est divisé en six parties : l'aube du jour, le lever du soleil, le matin, le midi, l'après-midi, le soleil couchant. « La lumière qui luit dans ces six instans du jour varie dans ses effets à chacun de ces instans, et à chaque fois, elle prend un caractère particulier et distinctif qu'aperçoit aisément quelqu'un qui apporte à sa contemplation des yeux de peintre. » Bourdon définit assez heureusement ces caractères particuliers et distinctifs. Un pas de plus, et il était en possession de ce principe fondamental du paysage moderne qu'à chaque heure du jour la nature a, pour ainsi dire, son frisson particulier, et que c'est ce frisson qui, en vibrant dans la toile, lui donne cet air d'individualité et presque de personnalité même que nous y apprécions surtout. Mais il était peintre d'histoire ! Il s'avisa donc que, « dans un esprit philosophique, » les différens modes de la lumière « étaient autant d'agens qui influent sur l'âme et l'affectent de mouvemens et de désirs divers, » et là-dessus, s'attachant surtout à marquer les différentes actions, — actions de mouvement, actions de repos, — auxquelles conviennent les diverses lumières, s'il ne manqua pas son sujet, on peut dire du moins qu'il le rétrécit singulièrement, et le diminua de portée. On n'y trouvera pas moins des observations curieuses, et toutes, comme il convient en critique, tirées de l'étude et de l'analyse des œuvres, des *Soleils levans* de Claude Lorrain et des *Bacchanales* de Titien.

Indépendamment de l'intérêt spécial qu'elles offrent, et dont nous

n'avons pu donner qu'une idée trop sommaire, il y aurait maintenant à dire quelques mots de l'intérêt général de ces conférences. On y pourrait relever, par exemple, l'idée que tous ces maîtres de l'art français se font de la dignité de leur art. Je ne parle pas des déclamations un peu pompeuses, en même temps qu'un peu naïves, d'Antoine Coypel sur *l'Excellence de la peinture*; où peu s'en faut que les grands hommes ne soient estimés à mesure du cas qu'ils ont fait des peintres de leur temps et des décorations dont ils les ont honorés. « Stella fut chevalier de Saint-Michel aussi bien que Le Brun... Mignard de même... Carle Maratte a été fait chevalier par les mains du pape en plein sénat... » Mais je veux parler, et le lecteur en a sans doute entrevu quelque chose, de l'étendue d'instruction et de la qualité d'éducation qu'ils exigent ou au moins qu'ils réclament du peintre. Il est vrai qu'il y allait pour eux d'une question de vie ou de mort. En effet, dans les premiers temps de l'Académie royale, quand elle était encore aux prises avec la corporation des « maîtres, » il s'agissait de savoir s'ils demeureraient, comme jadis, confondus parmi les artisans, ou s'ils prendraient rang dans la société de leur temps et deviendraient des artistes. Leur situation dans le monde, si l'on peut s'exprimer ainsi, dépendait de ce qu'ils sauraient allier d'habitudes libérales avec la pratique de leur art. Mais le fait n'en est pas moins là. Ce sont des esprits cultivés, et quelques-uns d'entre eux, si je ne me méprends pas à la valeur des fragmens que j'en ai cités, sont presque des écrivains. Je donnerais Greuze tout entier, y compris *la Cruche cassée*, pour quelques tableaux de Poussin à choisir; et je donnerais tout ce que Diderot a pu dire de Greuze ou de Boucher pour trois ou quatre conférences de Le Brun ou de Philippe de Champaigne. Le cartésianisme y tient sa place, tout comme le sensualisme dans les *Salons* du philosophe. On peut même trouver qu'ils prennent trop à la lettre la doctrine des « esprits animaux; » et certainement, dans les premières années surtout, ils en abusent. L'effort qu'ils font pour y conformer notamment leur esthétique de l'expression n'est pas moins remarquable et significatif. On n'a peut-être pas encore assez étudié l'histoire de l'art français au xvii^e siècle dans ses rapports étroits avec la littérature, et même la philosophie, pour ne pas dire la théologie du temps. Enfin la biographie des artistes peut tirer, elle aussi, profit du recueil de ces conférences. Était-ce une de ces idées qui vous viennent on ne sait d'où, qui s'enfoncent dans la mémoire, et que l'on tient pour vraies sans pourtant les avoir jamais vérifiées? Mais, comme je trouvais dans la pompe décorative des grandes machines de Le Brun je ne sais quoi de contraire, et réciproquement, dans la froideur janséniste des Champaigne je ne sais quoi d'analogue à l'ordinaire sévérité du peintre des *Sept Sacre-*

mens, je croyais que les Champaigne eussent été dans l'Académie naissante les défenseurs naturels de la gloire de Poussin, et Le Brun plutôt son adversaire. Mais tout au rebours : c'est les Champaigne qui, parmi toutes leurs protestations d'estime et d'admiration sincère, saisissent volontiers l'occasion de chicaner Poussin, et c'est Le Brun qui, chaque fois, prend sa défense avec une chaleur de cœur et une vivacité d'éloquence qui, pour beaucoup de raisons, lui font tout à fait honneur.

Après tout cela, il faut bien en revenir au grand intérêt de ces *Conférences* et, en terminant, comme en commençant, ne pas craindre d'y trop appuyer : c'est de la critique d'art faite par des artistes, par de très grands artistes, et cent ans avant que Diderot se soit emparé du genre pour le corrompre. On a vu que, pour être technique, elle n'était pas moins accessible, je veux dire intelligible à tous. Fût-elle plus technique encore, elle serait encore la bonne. Et il ne faut pas dire là-dessus que les questions de technique ne relèvent que du métier, que le public n'a cure des moyens qui servent à atteindre la fin, et qu'en toutes choses il ne peut et ne doit prendre d'intérêt qu'au résultat. C'est une question de technique aussi, de métier donc, si l'on veut, que de savoir où gît le secret de la splendeur du style de Bossuet et de la lucidité du style de Voltaire. Mais évidemment cette splendeur et cette lucidité sont des effets, qui ont des causes, et toute critique ne serait qu'une oiseuse et rhétorique amplification qui n'aurait pas pour premier et dernier objet la recherche de ces causes. N'est-il pas étonnant, au surplus, que les mêmes gens qui savent si bien quelle est, en littérature, la valeur et l'importance du style, c'est-à-dire de la forme, ne se rendent pas compte qu'en peinture ou en sculpture, la forme, c'est-à-dire l'invention dans l'exécution, a bien plus d'importance et de valeur encore ? Ils devraient pourtant réfléchir que les mots veulent dire quelque chose, et que la peinture et la sculpture s'appellent les arts plastiques. C'est l'originalité de leur crayon, et, si je puis m'exprimer ainsi, c'est l'individualité de leur palette qui classe les peintres entre eux, comme c'est l'individualité de l'expression et l'originalité du tour qui classent les écrivains. La critique n'a donc rien fait tant qu'elle n'a pas trouvé l'explication de cette originalité de l'artiste, et elle ne l'a pas trouvée tant qu'elle n'est pas descendue au dernier détail de la technique. Mais comment y descendrait-elle, si ce n'était en interrogeant les artistes eux-mêmes sur leur art ? Je crois avoir montré qu'ils n'avaient pas, il y a deux cents ans déjà passés, de répugnance à nous répondre. Apprendrai-je aux lecteurs de ce regretté Fromentin et de M. Eugène Guillaume qu'ils n'en manifestent pas aujourd'hui davantage ?

LA

RICHESSE ET LA POPULATION

M. Maurice Block, dans le *Journal des Débats* et ailleurs, a soutenu que l'accroissement rapide de la population est une cause de faiblesse, car il amène la pauvreté, faiblesse incurable; que la France est dans une situation florissante, car elle ne s'accroît que très modérément et possède peu d'enfans, mais beaucoup d'adultes, condition éminemment favorable à la prospérité. Toutes ces affirmations me paraissent erronées. Je vais essayer de démontrer, — et je crois que la tâche sera facile, — que la prospérité et la puissance d'un peuple sont directement proportionnelles à la densité de sa population.

Supposons, en effet, la France peuplée d'un million d'individus seulement, son sol pourrait-il être exploité? Non-seulement tous les Français, pris collectivement, seraient moins riches, mais individuellement ils seraient plus pauvres. Supposons la France plus peuplée; est-ce que de vastes étendues de terrains, même aujourd'hui mal cultivées ou tout à fait incultes, ne seraient pas rendues productives? Est-ce l'excès des ouvriers de la campagne qui tue l'agriculture? On nous a toujours dit le contraire. On nous a répété que, si l'agriculture française périclité, c'est parce que le nombre des travailleurs de la campagne est devenu insuffisant.

Le commerce dépend du nombre des commerçans, l'industrie dépend du nombre des ouvriers, la science dépend du nombre des savans. Sur les grandes masses d'hommes, les forces intellectuelles ou physiques sont, à peu de chose près, proportionnelles au nombre. Dix mineurs font dix fois moins de travail que cent mineurs; cent Français font dix fois moins de travail que mille Français.

Prenons des chiffres quelconques : admettons que chaque travailleur gagne 5 francs par jour; admettons en outre que pour son loge-

ment, sa nourriture, ses vêtemens, il dépense 4 fr. 75 par jour, son épargne quotidienne sera de 0 fr. 25 c. L'épargne de dix individus sera de 2 fr. 50 c.; celle de cent individus sera de 25 francs...

Considérons la France tout entière comme un groupe de travailleurs. S'il y avait une population de 80 millions de Français au lieu de 40 millions, chaque Français individuellement ne ferait pas une plus grande épargne; mais l'épargne annuelle de la France, c'est-à-dire sa richesse, serait le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

On dira, il est vrai, que l'éducation d'un enfant coûte quelque chose, et que le travailleur qui, s'il n'a pas d'enfans, pourrait économiser 0 fr. 25 par jour, ne peut plus, s'il a un ou plusieurs enfans, réaliser aucune épargne.

Assurément, pendant les quinze premières années de la vie, les enfans sont consommateurs, non producteurs; ils coûtent et ne rapportent rien. Mais, au bout de quinze ans, ils deviennent producteurs à leur tour, compensant, et au-delà, par le travail qu'ils fournissent étant adultes, l'argent qu'enfans ils ont coûté à la famille et à la patrie. Les gens à courte vue seront alors très satisfaits; ils se contenteront de ce résultat, répétant cette vérité incontestable qu'un peuple où il y a peu d'enfans a moins de dépenses qu'un peuple où il y a beaucoup d'enfans. Mais attendez vingt années, et vous verrez ce qui adviendra. Le peuple peu avisé, qui n'a pas su s'imposer le sacrifice d'élever des citoyens pour l'avenir, sera puni dans sa prospérité même; il sera écrasé par le commerce, l'industrie, les armées, les flottes des pays très féconds en hommes.

L'extension de notre commerce, le développement de notre exportation, l'augmentation de notre flotte, l'exploitation de notre sol, à qui pouvons-nous devoir tous ces élémens de richesse, sinon à nos compatriotes? Ce ne seront ni les Anglais, ni les Allemands, ni les Italiens, qui auront à s'en charger. Plus les Français seront nombreux, plus sera important le travail de la France; plus sa richesse sera considérable, plus son épargne sera forte.

Faisons cette hypothèse que la population de la France est de 100 millions d'habitans. Quelle puissance serait la nôtre! Notre industrie couvrirait le globe. Notre langue serait parlée partout. Des flots d'émigrans iraient dans les pays lointains, non cultivés encore, comme le Congo, Madagascar, le Sénégal, le Soudan, porter jusqu'en ces régions vierges notre nom, notre influence, notre civilisation. Ils y fonderaient les colonies qui seules sont durables, les colonies où il y a des colons.

Quant à l'indépendance, ce trésor des trésors, ce bien, le plus précieux de tous les biens, de quoi dépend-elle, sinon de la force militaire et de la puissance financière, toutes deux étroitement liées au nombre des habitans? Est-ce qu'un petit pays possède la véritable indépendance? La Grèce est-elle aussi libre que la Russie? Le Dane-

mark a-t-il autant d'indépendance que l'Allemagne? Oublie-t-on qu'hier encore il était écrasé par ce puissant voisin, et qu'il est chaque jour forcé de s'humilier devant lui? Si nous laissons de côté cette fiction de la neutralité, est-ce que la Belgique et la Suisse ont leur autonomie assurée aussi bien que les grands pays qui les entourent? S'il y avait 100 millions d'Allemands à côté de 30 millions de Français, l'indépendance française aurait vécu.

Voilà des causes qui me font regarder comme un très grand malheur et un redoutable danger l'infécondité croissante, voulue ou fatale, de notre pays.

Mais ce sont des raisons qui paraissent sentimentales à quelques-uns. Ils répéteraient volontiers cette sage parole de je ne sais plus quel réalistes : *Primo vivere, deinde philosophari*. On n'est pas rassuré sur l'alimentation ; on craint que le sol manque à l'homme et que les vivres fassent défaut. Certes oui, dans cinq ou six siècles, si les populations continuent à croître avec autant de rapidité qu'elles ont fait depuis 1815, le sol de notre petite planète ne pourra produire assez de blé, de riz, et de pommes de terre, ou nourrir assez de bétail pour satisfaire aux besoins de l'immense famille humaine. Mais cette époque n'est pas venue encore. M. Wiener racontait l'autre jour, à la Société de géographie, qu'il avait, de l'embouchure des Amazones jusqu'aux Cordillères, parcouru 8,000 kilomètres dans un pays aussi fécond que désert. Cela représente évidemment une culture de quelque importance. Et l'Amérique du Nord, et le Mexique, et l'Australie, et l'Afrique tout entière? Ces pays ne sont cultivés et exploités par l'homme que sur une minime parcelle de leur surface. Admettons même que, dans trois siècles, la population humaine ait atteint les limites compatibles avec les ressources agricoles de notre globe. Au point de vue français, — qui a quelque intérêt, je pense, — sera-t-il indifférent qu'il y ait alors 50 millions ou 500 millions de Français?

En définitive, cette question des subsistances peut se poser ainsi : « Pourrait-il exister en France plus de Français qu'il n'y en a aujourd'hui? »

Un seul exemple va suffire à juger la question. A côté de nous est un petit pays, la Belgique, dont la prospérité est incontestable. La densité de la population y est extrême, de 190 habitans par kilomètre carré. La France, au contraire, n'a que 70 habitans par kilomètre carré. Par conséquent, si la population de la France était de 100 millions d'habitans, elle serait encore, par rapport à sa surface, moins peuplée que la Belgique. Cependant je ne crois pas que tous les Belges meurent de faim. Assurément leur sol ne peut les nourrir; mais l'industrie et le commerce suppléent au déficit agricole. Pourquoi défendrait-on à la France de faire de même? Pourquoi nous serait-il interdit d'exploiter nos mines, de fabriquer des produits industriels, de faire la banque, de

produire des œuvres de toute sorte et d'échanger ces produits contre des alimens? Mourir d'inanition, quelle crainte puérile!

Eh bien! soit, accordons cela même. Il ne faut pas de Français en France plus qu'il n'y en a aujourd'hui; car ils seraient exposés à mourir de faim. Soit, le nombre des Français de France ne doit plus être augmenté; la mesure est bonne, et la prudence interdit d'aller plus loin. Mais n'avons-nous pas des colonies? L'Algérie, la Tunisie, le Congo, Madagascar, les îles océaniques, tous pays très peu peuplés et qui renâtraient à la fertilité et à la vie si des émigrans venaient y apporter leur activité et leur industrie. Qui donc a fait la puissance de l'Angleterre, sinon cette force d'expansion et cette émigration perpétuelle et féconde au-delà des mers? Donc, même si l'on admettait cette étrange opinion que le nombre des Français vivant sur le sol français ne doit plus s'accroître, il resterait toujours dans nos colonies d'immenses étendues de terres fertiles qui suffiraient, et au-delà, à la plus invraisemblable fécondité de nos concitoyens.

L'accroissement de la population française et l'extension de notre empire colonial ne sont que deux faces d'une même question. C'est une sorte de cercle vicieux dans lequel, hélas! nous semblons vainement nous débattre. Si la population ne s'accroît pas, tout empire colonial est fragile, factice, inutile; d'autre part, notre population ne peut croître que si nous avons des colonies pour déverser l'excès de notre population. Voilà le terrible problème qu'il s'agit de résoudre. Est-il vraiment suffisant de dire: « Restons chez nous; ne nous occupons pas des voisins qui grandissent; contentons-nous de la situation actuelle, qui n'est pas mauvaise, de notre climat bienfaisant, de notre sol fertile, de notre insouciant gâté. »

Reste le dernier argument, que la France est dans une situation prospère, car elle compte dans sa population, comparativement à l'Allemagne et à l'Angleterre, nos deux puissantes voisines, plus d'adultes que d'enfans. « Il y a sur 10,000 habitans, dit M. Block avec une satisfaction presque enthousiaste, 4,752 Français adultes contre 3,611 Prussiens. Cette comparaison n'est-elle pas éloquente (1)? »

Hélas! oui! et tristement éloquente. Certes, pour le moment présent, le pays qui a beaucoup d'adultes et peu d'enfans est plus fort et plus riche que le pays où sont peu d'adultes et beaucoup d'enfans. Mais il faut songer au lendemain. En 1883, il y a autant de Français adultes que d'Allemands adultes; mais dans vingt ans tous ces petits Allemands seront devenus des hommes, et il y aura beaucoup plus d'Allemands adultes que de Français adultes. « Le pays où il y a peu d'en-

(1) Ce même argument avait été déjà présenté par un savant illustre, Paul Broca, et réfuté péremptoirement par M. Le Fort avec une vigueur et une précision qui ne laissent rien à désirer.

fans est un pays dont l'avenir est fermé. Dans vingt ans, les adultes d'aujourd'hui seront des vieillards ou des morts. Dans vingt ans, les enfans d'aujourd'hui seront des hommes.

« Sur 10,000 habitans, dit triomphalement M. Block, la France compte 929 enfans et la Prusse 1,510. » Eh bien ! oui, cela prouve que, dans trente ans, il y aura 929 Français contre 1,510 Prussiens : voilà une brillante perspective !

C'est dans nos enfans que réside l'avenir du pays. Plus le nombre des enfans est grand, plus le pays comptera un jour de défenseurs et de travailleurs. Ne nous glorifions pas de compter beaucoup d'adultes et peu d'enfans. Hélas ! dans quelques années, nous compterons peu d'adultes et pas du tout d'enfans.

Je voudrais aussi répondre en quelques mots à M. O. d'Haussonville. Il n'y a pas d'ailleurs entre nous de véritable désaccord. C'est avec une émotion passionnée que j'ai lu ses articles récents, animés de sentimens si généreux : de fait, nous sommes du même avis, quant à la cause de l'infécondité française.

Il n'est pas douteux que les populations misérables ont plus d'enfans que les populations aisées, plus d'enfans surtout que les riches. Plus il y a de richesse, moins il y a d'enfans ; c'est là un fait indiscutable. La classe sociale qu'on appelle la bourgeoisie est corrompue « jusqu'aux mouëlles. » S'il n'y avait en France que des bourgeois, à la fin du xx^e siècle, il ne resterait plus un seul individu de nationalité française. Notre race aurait disparu, la stérilité volontaire complétant le mal que fait la stérilité fatale.

Si la bourgeoisie ne disparaît pas, c'est parce qu'elle se renouvelle incessamment ; les ouvriers, les paysans surtout, l'alimentent sans cesse. C'est une régénération perpétuelle ; l'ouvrier d'aujourd'hui est le bourgeois de demain, et après-demain, sa race n'existera plus.

Il est vraisemblable que tout cela ne changera guère, quoi qu'on dise ; nul n'empêchera le bourgeois de suivre la même ornière. Dans sa prudence, il ne veut pas que son héritage soit morcelé ; mais il fait si bien qu'au bout de quelques générations, cet héritage ne trouve plus d'héritiers directs.

Ceux-là qui sont, par leur fortune, par leur aisance plutôt, capables d'élever de nombreuses familles, sont précisément ceux qui prennent soin d'avoir des familles peu nombreuses. Et aussi, par une anomalie étrange, ce sont les moins fortunés sur qui pèse la lourde charge d'une nombreuse famille.

Je crois que M. d'Haussonville s'entendra avec moi pour blâmer les premiers. Quelle excuse pourra donner de ses calculs le petit bourgeois, le petit paysan propriétaire, qui n'ose pas avoir plus d'un

ou deux enfans ? Cette crainte, qui va augmentant chaque jour, est une véritable maladie morale qui nous menace d'un prompt anéantissement. La prévoyance du riche est sans excuse, et mérite d'être justement flétrie.

Quant aux pauvres, j'avoue que, contrairement à M. d'Haussonville, je ne saurais m'affliger de leur imprévoyance ; car, sans eux, demain la France n'existerait plus. Chaque année, on compterait moins de naissances que de décès, et au *xxi^e* siècle la France ne serait plus qu'un souvenir historique ; la langue française serait une langue morte.

A un certain point de vue, on peut préférer la petite et précaire aisance d'un ménage d'ouvriers, avec un ou deux enfans, à la misère noire d'un ménage où grouillent cinq, six ou huit marmots crasseux et mal nourris. La moralité et la propreté y trouveraient assurément mieux leur compte, il y aurait moins de misère, moins de haillons, moins de bouges, moins de faces patibulaires et décharnées. Il n'en est pas moins vrai que cette diminution de la misère serait l'amoindrissement de la France.

Si l'idéal qu'on poursuit est le bonheur et la richesse de quelques-uns, rien de mieux. Alors il serait à souhaiter peut-être que les pauvres n'eussent plus d'enfans du tout, car leurs enfans n'auront ni le bonheur ni la richesse. Si, au contraire, on souhaite la grandeur et l'extension de la patrie, le développement de notre civilisation et de nos idées à travers le monde, alors il ne faut pas se plaindre de cette fécondité des misérables. Ce ne sont ni les propriétaires ni les riches qui développeront efficacement l'influence française, car leur race s'éteint au bout de deux ou trois générations.

Pour ma part, au lieu de prendre souci de l'individu, je prendrais plutôt souci de la collectivité : il me semble que l'homme est une sorte de matière première vivante (*Lebendiges Material*) avec laquelle se fait la destinée de la nation. Si la matière première est abondante, la destinée sera prospère. Tous ces marmots crasseux seront hommes un jour. Ils seront soldats, matelots, ouvriers, paysans. Qui sait même s'il ne se trouvera pas parmi eux quelque fécond artiste, quelque profond penseur, quelque orateur puissant, quelque inventeur de génie ? Je le répète, ce n'est pas parmi les enfans des riches que naissent les artistes, les penseurs, les orateurs, car les riches ne veulent pas avoir d'enfans. Toutes ces existences humaines que le hasard met au jour, c'est la matière première vivante qui contient en son sein nos destinées futures.

Pour dire en un mot toute ma pensée, je sacrifierais volontiers l'oïiveté satisfaite de mes concitoyens et de mes contemporains à la grandeur de la civilisation française au *xx^e* siècle, et, si j'avais à choisir, je préférerais la France aux Français.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Un revenant d'un des derniers ministères, prenant la présidence d'un groupe parlementaire qui s'appelle l'union démocratique, faute de s'appeler autrement, disait ces jours passés à ses collègues, en guise de compliment : « Vous ne redoutez l'examen d'aucun problème politique ou social; mais vous entendez en même temps que la république, généreuse comme notre caractère national, soit un régime de liberté pour les opinions et pour les personnes, de dignité à l'extérieur, de paix sociale et religieuse au dedans... » Ils parlent tous ainsi! Ce que disait le président de cette union démocratique, M. le président du conseil l'a déclaré toutes les fois qu'il en a eu l'occasion, M. le ministre de l'intérieur l'a dit à son tour, la plupart des membres du cabinet l'ont répété. Eh bien! à parler sans détour, ce n'est là plus que jamais qu'une banalité de programme qui ne répond à rien de réel dans nos affaires au point où elles ont été conduites. La dignité à l'extérieur n'est malheureusement qu'une fiction de langage qui cache le pénible isolement où a été placée la France. La paix sociale et religieuse n'est qu'un euphémisme qui déguise à peine un état moral profondément troublé. Ces réformes qu'on prétend toujours entreprendre ne sont pas des réformes. Les problèmes qu'on se flatte de ne pas redouter restent des problèmes aggravés par la confusion de tentatives stériles. On les soulève tous à la fois, pêle-mêle, il est vrai, on n'en résout aucun, parce qu'il ne suffit pas de porter une présomption turbulente dans les affaires d'un pays. On s'agite dans l'impuissance, et de plus en plus le résultat est une situation où tout est engagé, où beaucoup d'intérêts moraux, diplomatiques, financiers, sont compromis sans qu'on paraisse même se douter du mal qui a été fait jusqu'ici, des crises plus sérieuses encore qu'on prépare peut-être. Il y a déjà des années que M. Gambetta disait

qu'il fallait « aboutir. » La difficulté est toujours d'aboutir pour une politique sans prévoyance qui va au hasard des passions du jour, qui ne sait ni comment elle sortira des embarras qu'elle se crée elle-même, ni comment elle viendra à bout des problèmes de toute sorte qu'elle soulève, — qu'elle a la fatuité de ne pas redouter.

Qu'en est-il en effet, qu'en sera-t-il de tous ces projets mis successivement ou simultanément en discussion depuis quelque temps? Ils sont certes nombreux, ils touchent même aux plus sérieuses questions d'organisation publique, à la justice et à la législation municipale, à l'armée et aux finances, au droit pénal et aux intérêts économiques. On a bien raison de le dire, nos députés ne redoutent pas les problèmes; cela se voit bien, et s'il suffisait de tout remuer d'une main légère pour mériter le titre de chambre réformatrice que ces intrépides représentants du suffrage universel se donnent modestement à eux-mêmes, le programme serait rempli. Malheureusement, de tous ces projets livrés à d'incessans débats, les uns sont de vulgaires et équivoques expédiens de parti, les autres sont des concessions dangereuses, une sorte de rançon payée à des idées fausses; presque tous sont des œuvres confuses, incohérentes, médiocrement conçues et mal préparées. Ils traînent dans les commissions, ils ne s'améliorent guère par la discussion publique, et le plus souvent tout finit par l'ajournement, — cette dernière ressource des législateurs dans l'embarras. C'est vraisemblablement le sort réservé à un certain nombre de ces projets dont le parlement est aujourd'hui occupé, qu'il n'aura même pas le temps de voter avant les vacances, désormais prochaines.

Qu'on observe bien ceci : il y a pour le moment devant la chambre sept ou huit lois qui ont la prétention d'être des réformes, qui sont, dans tous les cas, également difficiles, également délicates. — On fait une loi sur les récidivistes, et c'est assurément une bonne pensée de vouloir délivrer autant que possible le monde des honnêtes gens de cette lèpre des malfaiteurs incorrigibles, des condamnés impénitens, en les transportant ou en les « reléguant » dans une colonie lointaine, à la Nouvelle-Calédonie. Rien de mieux au premier abord. Seulement, à mesure que la discussion s'est développée, on en est venu à reconnaître que tout n'était pas facile, qu'il y avait des écueils à éviter. On s'est aperçu que le budget de cette transportation allait être une assez lourde charge, que, d'un autre côté, il fallait se garder de laisser introduire dans une combinaison de prévoyance sociale une faculté d'interprétation arbitraire qui pourrait en certains momens devenir une arme redoutable, et, malgré tout, la question est peut-être encore loin d'être définitivement tranchée. — On a voulu faire une loi sur les syndicats professionnels, et ici apparaît un danger d'une autre nature qui n'a pas échappé aux esprits prévoyans. Le secret de la loi, c'est qu'on a tenu à montrer de la bonne volonté; on a voulu, comme on

dit, faire quelque chose pour les ouvriers, et jusque-là, il est bien aisé d'être d'accord. La pensée est assez simple pour séduire, pour rallier tout le monde; mais il est impossible de méconnaître que ce qu'on a fait, sous prétexte de montrer de la bonne volonté, peut préparer une situation singulièrement difficile, que cette prétendue réforme à laquelle on se prête est une concession à des idées de radicalisme politique ou social encore plus qu'une satisfaction accordée à des intérêts légitimes. Avec ces syndicats et ces fédérations d'ouvriers de professions diverses qui seraient désormais autorisés, on crée, en définitive, une puissance nouvelle, on reconstitue, sans le vouloir peut-être, une classe dans la société française, où la révolution de la fin du dernier siècle a effacé légalement toutes les distinctions de classes. On donne à des ouvriers, ou plutôt à leurs chefs, les moyens de concentrer dans des guerres de coalitions et de grèves de telles forces que toutes les conditions de la vie industrielle peuvent en être troublées: chose toujours redoutable, particulièrement grave dans un moment où l'industrie française entre dans une crise qui peut s'étendre et se compliquer étrangement par les progrès de la concurrence étrangère aussi bien que par la diminution du travail intérieur. Le sénat a refusé une première fois d'admettre ces fédérations entre syndicats d'ouvriers. Ce que le sénat a supprimé, la chambre des députés vient de le rétablir, et là encore tout n'est pas fini; le débat reste ouvert sur une question aussi délicate que périlleuse. — Ce n'est pas tout: on ne s'occupe pas seulement des ouvriers; on veut en même temps remanier toutes nos institutions militaires. Depuis plus d'un an, des commissions préparent, sans parler de bien d'autres choses, une loi nouvelle de recrutement réduisant la durée du service, une loi constituant une armée coloniale, une loi créant une artillerie de forteresse. Les intérêts de notre armée sont au nombre des problèmes qu'on ne redoute pas. Il y a aussi maintenant les conventions nouvelles avec les chemins de fer qui se lient à une situation financière devenue assez critique pour qu'on cherche les moyens de couvrir ou de pallier des déficits toujours croissants.

Évidemment la plupart de ces lois sont destinées à rester pour l'instant en chemin, d'autant plus que, fussent-elles déjà votées au Palais-Bourbon, elles ont encore à revenir au sénat, qui a bien le droit de prendre son temps, de réformer à son tour les lois qu'on lui renvoie, comme il réforme en ce moment même la loi sur le personnel de la magistrature. On votera peut-être avant de se séparer, et ce sera beaucoup, les conventions avec les compagnies de chemins de fer, parce qu'il faut bien savoir à quoi s'en tenir, sur quoi l'on peut compter pour régler le budget. Les lois militaires resteront inévitablement en suspens, et notre armée attendra en patience les élucubrations des grands réorganiseurs radicaux qui disposent d'elle provi-

soirement. On ne réussira pas probablement à s'entendre, avant les vacances, sur les syndicats professionnels, pas même peut-être sur la loi des récidivistes. On n'aura pas non plus le temps de voter la loi municipale, quoique ce fût après tout assez opportun pour les élections qui se feront dans quelques mois. On arrivera tant bien que mal, à travers quelques interpellations et quelques discussions inutiles, à la fin de la session. Ce qu'il y a de plus clair en tout cela depuis trop longtemps, c'est qu'on veut avoir l'air de s'agiter, d'entreprendre toutes sortes de réformes, et qu'en réalité on ne fait à peu près rien de sérieux. Dans toutes ces œuvres législatives, qui heureusement encore restent le plus souvent interrompues, il y a un indéfinissable mélange d'ambition remuante et de stérilité. Un député, M. le comte Lanjuinais, l'a dit l'autre jour une fois de plus à la chambre d'un accent sincère et simple : « Vous avez touché à tout, et si vous n'avez pas tout détruit, vous avez du moins tout ébranlé, parce que vos tentatives de réformes ne sont pas faites dans l'intérêt de la France, mais uniquement pour donner satisfaction aux rancunes d'un parti politique... »

Rien de plus tristement vrai, et le mal vient de deux causes qui n'en font qu'une : c'est qu'il n'y a pas d'abord dans cette chambre, quoi qu'on en dise, une majorité réelle ayant une politique, une direction, une intelligence précise de la situation et des intérêts du pays. Ce qui existe réellement, c'est une certaine confusion où les plus modérés, qui seraient peut-être encore assez nombreux s'ils essayaient de se reconnaître, subissent la loi des radicaux et acceptent souvent sans conviction des lois qu'ils espèrent voir rejetées par le sénat. Il n'y a pas une vraie majorité, et il n'y a pas non plus un gouvernement pour la faire, pour la conduire à l'action. M. le président du conseil, au début de son ministère, a paru avoir, avec son collègue de l'intérieur, cette ambition très légitime de replacer le gouvernement dans des conditions plus fortes, de rallier une majorité parlementaire. Il l'a voulu peut-être; il semble depuis quelques semaines avoir de moins hautes visées et se borner à vivre comme la chambre, en se soumettant à ce qu'il ne croit pas pouvoir éviter, en se faisant le complice des tristes passions de parti auxquelles il craindrait de résister. Vainement M. le président du conseil cherche à se consoler en allant réciter des harangues à Versailles pour l'anniversaire du serment du Jeu-de-Paume et en se donnant le plaisir de railler agréablement les partisans de la revision de la constitution. Il se moque des revisionnistes parce qu'il les voit peu en faveur, et, en attendant, sur bien d'autres points, il subit la loi du parti; il livre aux passions républicaines ou radicales et l'indépendance de la magistrature, et l'intégrité de l'armée, et la sûreté de l'industrie. Il se laisse surtout imposer cette politique de guerre religieuse qui poursuit ses médio-

ces exploits, qui ne trouble pas seulement la France dans sa vie intérieure, qui peut avoir aussi des conséquences extérieures de plus d'un genre dans l'état présent de l'Europe.

Que disons-nous là ? M. le président du conseil n'a-t-il pas cent fois déclaré dans ses discours qu'il ne voulait pas de cette guerre religieuse ? Tout le monde le sait, il ne veut que la paix, et, au besoin, il l'irait dire à Rome ! Il n'y a qu'un malheur, c'est que toutes les fois que le gouvernement renouvelle les déclarations de cette nature, on est à peu près sûr qu'elles vont être démenties, à l'instant même, par les faits. Le gouvernement va défendre le concordat devant les commissions parlementaires, et en même temps il supprime ou suspend par voie d'arbitraire administratif les traitemens des ecclésiastiques reconnus par le concordat. Il proteste de son respect pour les choses religieuses, pour la liberté des croyances, et, hier encore, il accomplit ou laisse accomplir ce dernier acte, le plus répugnant de tous peut-être, le plus blessant pour les esprits honnêtes, — la suppression des aumôniers des hôpitaux. Lorsqu'il y a deux ou trois semaines, un homme aussi instruit que modéré, M. Bérenger, interrogeait le gouvernement au sujet d'une mesure qu'on savait déjà impérieusement réclamée par le conseil municipal de Paris, M. le ministre de l'intérieur répondait avec peu de netteté, — sans décourager pourtant M. Bérenger. Il s'exprimait en homme qui hésitait, qui paraissait sentir l'indignité de l'acte qui se préparait. L'hésitation, si elle existait, n'a pas longtemps duré, et, il n'y a que peu de jours, un arrêté de M. le préfet de la Seine, pris sur la proposition de M. le directeur de l'Assistance publique, a définitivement prononcé la suppression de l'aumônerie dans les maisons hospitalières. Il n'y a plus d'aumôniers, voilà qui est clair ! Peut-on invoquer sérieusement quelque raison de légalité ! Un sénateur qui est, comme M. Bérenger, un savant juriste et un républicain sincère, M. Jouin, a récemment démontré que les décrets de fondation, les lois municipales, faisaient du traitement des aumôniers une dépense obligatoire qui pouvait toujours être rétablie d'office, que dans tous les cas, un simple arrêté préfectoral ne pouvait pas révoquer ce qu'avait fait un décret législatif du gouvernement consulaire. Y avait-il quelque raison morale qui pût être invoquée, ne fût-ce que comme atténuation ? S'il y a un lieu où le prêtre soit bien placé, c'est sans nul doute la maison des déshérités, des malades et des mourans, à qui l'état n'offre pas des secours apparemment pour leur refuser les dernières prières !

Ni la loi, ni les convenances d'aucune sorte n'expliquent ou n'autorisent donc cette suppression des aumôniers des hôpitaux ; mais le conseil municipal de Paris avait parlé, M. le directeur de l'Assistance publique a obéi au conseil municipal, M. le préfet de la Seine a obéi à M. le directeur de l'Assistance publique, et M. le ministre de l'intérieur couvre aujourd'hui de sa responsabilité l'œuvre de l'esprit de

secte. Le chef de l'Assistance publique est, il est vrai, un administrateur plein de respect pour la liberté de conscience et aussi plein de ressources ; il a pris en habile homme toutes les précautions nécessaires pour que tout se passe selon la formule. Ainsi, par exemple, qu'un malade ou un mourant désire voir un prêtre, on ne le lui refusera pas ; seulement, le malheureux aura à en faire la demande régulièrement, d'une manière authentique, — on ne dit pas si ce sera sur papier timbré ou devant témoins. Alors un employé, muni d'un bulletin détaché d'un registre à souche qui servira au contrôle de l'administration, partira pour la paroisse et il trouvera un prêtre ou il ne le trouvera pas ; le prêtre, à son tour, pourra être retardé, et, quand il arrivera, l'agonisant sera peut-être mort. Ce sera un malheur, voilà tout : la liberté de conscience aura été respectée ! L'administration laïque aura fait son devoir ! Ce directeur de l'Assistance publique est vraiment un homme d'une libéralité extraordinaire. Il va jusqu'à faire une concession que le conseil municipal ne lui pardonnera peut-être pas ; il consent à laisser dire une messe dans l'hospice des vieillards, afin que les bonnes femmes, qui en ont l'habitude, puissent « aller chaque dimanche s'asseoir à l'église à une place toujours la même, » et trouver une « distraction dans leur ennui, une occupation dans leur désœuvrement. » Parlons franchement : ce mépris de la conscience des pauvres, ces manipulations administratives des derniers momens d'une créature humaine ont quelque chose de particulièrement odieux, et parce qu'elles sont une violence cruelle faite aux croyances les plus intimes et parce qu'elles sont une hypocrisie. Si c'est là ce que M. le président de l'union démocratique, d'accord avec ses amis et avec le gouvernement, appelle faire de la république le régime de la paix religieuse, il a une façon particulière de voir les choses et de les caractériser. On fait aujourd'hui la paix religieuse en allumant toutes les passions de la guerre, en mettant la division dans le pays, comme on fait la paix industrielle en préparant l'armée des coalitions et des grèves.

Faut-il donc s'étonner après tout cela que le chef de la religion catholique intervienne par une démarche personnelle, par une sorte d'appel direct à la raison d'un gouvernement livré à de si tristes conseils, à de si dangereux entraînemens ? On ne peut certes accuser le pape Léon XIII de s'être montré impatient et agressif dans ces malheureuses affaires religieuses de notre pays, d'avoir excité au combat ceux qui le reconnaissent comme le chef de leur culte. Depuis le commencement de ce qu'on appelle la « guerre au cléricanisme » et de ce qui, en réalité, est la guerre à l'église catholique tout entière, à l'idée chrétienne elle-même, il a gardé la réserve et la mesure du plus sage politique. Il n'a pas sans doute laissé ignorer les sentimens qu'il éprouvait devant toute cette campagne de sectaires, depuis les décrets

sur les congrégations jusqu'à la suppression des traitemens ecclésiastiques et à l'expulsion des aumôniers. Il a mis du moins la plus habile prudence à éviter tout ce qui aurait pu précipiter une rupture, — et les protestations et les manifestations de consistoire et les actes trop bruyans de diplomatie. Il s'est défendu de toute irritation, de toute récrimination même avec des ministres des cultes qui ne respectaient pas toujours en lui le pontife d'une grande religion. Il a opposé à tout une dignité tranquille. Il a d'autant plus d'autorité, — l'autorité de la modération poussée à bout, — le jour où il se sent obligé de sortir de la réserve qu'il s'était imposée jusqu'ici par amitié pour la France.

Il n'y a que quelques semaines, le pape avait chargé M. le cardinal Lavigerie d'une mission qui paraissait avoir fait quelque impression, puisque c'est à la suite de cette mission que M. le président du conseil et M. le garde des sceaux s'étaient empressés d'aller défendre le concordat devant les commissions de la chambre. Aujourd'hui c'est Léon XIII lui-même qui croit devoir intervenir d'une manière plus pressante par une lettre particulière adressée à M. le président de la république. Et qu'on ne parle pas de règles constitutionnelles, de rubriques diplomatiques. Léon XIII a mis en cela le tact et la discrétion qu'il met dans toute sa conduite. Encore une fois, il a voulu éviter l'éclat d'une communication de gouvernement à gouvernement. Que dit le pape à M. Jules Grévy ? On peut aisément le pressentir sans le savoir : il se plaint, avec sa douce fermeté, de tous ces actes, de toutes ces lois, de toutes ces propositions qui, depuis trois ans, atteignent sans cesse ou menacent l'église dans son ministère, dans son existence, dans sa dignité, dans son recrutement. Il ne menace pas, il résume et précise une situation. Il n'est pas moins évident, et c'est ce qui fait la gravité de cette démarche, que la lettre à M. le président de la république est comme un dernier avertissement marquant la limite de la patience du souverain pontife. Léon XIII n'a sûrement pas l'intention de dénoncer le concordat, comme on s'est plu à le dire ; c'est, au contraire, avec le concordat, ce grand acte qui a donné quatre-vingts ans de paix religieuse à la France, qu'il peut avoir victorieusement raison devant le monde. Ce serait un misérable aveuglement de méconnaître l'importance, les conséquences qu'une rupture avec le saint-siège pourrait avoir dans les conditions intérieures de la France ; mais c'est encore plus peut-être au point de vue extérieur que ces incidens prennent de la gravité.

Chose étrange et faite pour frapper tous les esprits clairvoyans ! la France, à l'heure qu'il est, se trouve dans une position pour le moins délicate. Elle a des relations assez difficiles avec l'Angleterre ; elle est cernée en Europe par la triple alliance. Elle aurait pu trouver encore une certaine force, même une force de diplomatie et d'influence dans l'amitié d'un pape d'une modération supérieure, — et

c'est à ce moment que nos habiles gouvernans se font un jeu de briser par d'indignes persécutions religieuses avec ce pape, de le rejeter vers l'Europe, vers la triple alliance, vers l'Allemagne, au risque d'ajouter encore à notre isolement. Qu'espèrent-ils donc? Il est vrai que, pour faire honneur à la politique radicale, ils ont encore la ressource de s'allier avec ceux qui viennent de fêter en plein Paris Garibaldi et la république universelle! Ce sera sûrement un bon moyen de se remettre en bons rapports avec l'Italie, de calmer les défiances ou les dédains de M. de Bismarck et même de gagner les faveurs de la Russie. Voilà cependant la situation où nous conduit ce désastreux système de guerre religieuse, et d'où l'on ne peut sortir que par une politique de prévoyante modération digne de la France! Le mal est fait aujourd'hui, il faut le réparer : il faut tout au moins s'arrêter dans cette voie où, en se payant de grands mots, on ne prépare à notre pays que des mécomptes et peut-être des épreuves nouvelles!

L'Angleterre n'a point aujourd'hui pour sa part l'embaras de ces affaires de religion. Elle est tout entière à d'autres questions qui la préoccupent plus vivement et qui reviennent presque chaque jour sous la forme d'interpellations dans les débats de son parlement. Jamais peut-être les ministres de la reine n'ont été assaillis de plus d'interrogations au sujet de tous les incidens qui peuvent se produire dans le monde, et le plus souvent c'est de la France qu'il s'agit. L'Angleterre se défend sans doute de ce qui ressemblerait à une hostilité préméditée et systématique contre notre pays; elle ne suit pas moins avec une attention jalouse, avec des mouvemens qu'elle ne déguise guère, tout ce que la France peut projeter ou tenter au Tonkin comme sur les côtes de Madagascar. Elle a, si l'on veut, les impatiences d'une grande nation ombrageuse, et le résultat pour le moment, on ne peut s'y tromper, est que tout ne va pas le mieux du monde dans les rapports des deux pays ou des deux gouvernemens. Il en est ainsi depuis ces malheureuses affaires d'Égypte où notre diplomatie n'a pourtant pas gêné les Anglais, et les malentendus se sont multipliés, les difficultés n'ont fait que s'aggraver à mesure que la France s'est engagée dans toutes ces entreprises coloniales avec lesquelles elle a aujourd'hui à se débattre. Que l'Angleterre doive s'apaiser un jour ou l'autre et revenir à plus de justice pour la France quand elle verra que ces entreprises qu'elle voit si impatiemment ne peuvent nuire ni à ses intérêts ni à sa puissance dans l'extrême Orient, c'est vraisemblable et c'est à espérer. Pour l'instant elle se sent assez agitée, elle passe son temps à nous dire des choses assez dures, à nous prendre en faute au Tonkin comme à Madagascar, à propos du canal de Suez comme dans l'affaire du tunnel de la Manche. Elle voit tout d'un mauvais œil, elle ne supporte pas même d'être contredite dans sa mauvaise humeur, et rien certes ne prouve mieux le danger de résister à un violent courant d'opinion en Angleterre

que ce qui vient d'arriver à M. Bright à propos de la célébration de ses noces d'argent parlementaires dans la ville de Birmingham, qu'il représente depuis vingt-cinq ans à la chambre des communes.

Comme la popularité est inconstante ! comme tout peut changer en un moment pour un homme public ! Il n'y a que quelques jours, M. Bright allait fêter à Birmingham le vingt-cinquième anniversaire de son élection ; il était accompagné des sympathies de tous les partis, même des conservateurs, qui tenaient à honorer en lui un des plus éminents personnages parlementaires. La foule l'entourait d'acclamations. Des députations sans nombre lui étaient envoyées avec des adresses inscrites sur des albums somptueusement illustrés, et on lui offrait même, avec son portrait, de riches services de table comme souvenir. Une foule immense et cordiale lui faisait cortège. Ce jour-là, le vieux parlementaire, l'ancien collègue de M. Gladstone au ministère, était dans l'éclat de la popularité ; le lendemain, tout avait changé et les journaux de toutes les nuances, libéraux et conservateurs, rivalisaient de violences, de polémiques injurieuses contre lui ; on le traitait un peu comme un vieux Cassandre qui avait fait son temps et qui n'avait plus qu'à prendre sa retraite. On le couvrait d'ironie et de sarcasmes ; les plus indulgens se bornaient à l'appeler un esprit étroit. Que s'était-il donc passé ? M. Bright avait fait un discours, même plusieurs discours à Birmingham. On lui aurait passé sans doute ses idées humanitaires et toujours quelque peu chimériques sur l'abolition des armées, sur la suppression définitive de tous les tarifs et sur un certain nombre de questions politiques auxquelles on ne s'intéressait guère pour le moment ; mais M. Bright a osé parler de la France avec sympathie en reprochant à certains hommes de n'avoir d'autre politique que de tout envenimer, de vouloir brouiller l'Angleterre avec notre pays. Il a arboré hautement la politique de la paix, de la bonne amitié avec la France. Dès lors, il n'était plus bon à rien ! Du jour au lendemain, il a été déclaré perdu ! Eh bien ! oui, dans bien des affaires, M. Bright peut être chimérique tant qu'on voudra ; il a eu du moins le courage, et ce n'est pas le courage qui lui a jamais manqué, de faire entendre une parole de modération, de raison au milieu des excitations anglaises du jour, d'avouer avec éclat le prix qu'il attache à des rapports de cordialité avec notre pays. Il n'a pas craint d'exprimer la confiance que lord Granville « fera tout ce qui est en son pouvoir pour ne suivre qu'une conduite judicieuse, — judicieuse en ce qui concerne toutes les nations, bienveillante et amicale vis-à-vis de la France. » C'est son crime, il en a été puni aussitôt par les polémiques acerbes qui le poursuivent depuis les ovations éphémères qu'il a reçues à Birmingham.

Ce qui a surtout choqué ou irrité le sentiment anglais, c'est l'opinion que M. Bright a exprimée avec son éloquence un peu âpre sur deux questions autour desquelles on a fait beaucoup de bruit à Londres

depuis quelque temps. La première de ces questions qui se rattache aux affaires égyptiennes est celle du canal de Suez, de la création éventuelle d'un second canal à travers l'isthme. Les Anglais, maintenant qu'ils sont à peu près maîtres de l'Égypte, ne cachent plus leur désir violent de mettre la main sur cette grande route maritime des Indes. Ils iront au besoin, ils le répètent tous les jours, jusqu'à ouvrir un autre canal; ils sont prêts à tous les sacrifices pour atteindre leur but. Or, c'est sur ce point que M. Bright n'a pas craint de parler librement à ses compatriotes un peu oublieux. Il leur a rappelé que, si le canal de Suez s'est fait autrefois, c'est malgré l'opposition de lord Palmerston, sans que les Anglais aient contribué pour 5 livres au capital primitif de la compagnie, par l'énergie d'un Français, M. de Lesseps, et il s'étonne qu'aujourd'hui on parle légèrement de sacrifier des millions de livres et des milliers d'existences humaines pour s'emparer d'une œuvre dont on aurait empêché la réalisation si on l'avait pu. Quant à un second canal, il a soutenu sans hésitation que, si cette œuvre nouvelle était nécessaire, elle devait être entreprise « avec la France, non contre elle, » que vouloir agir d'autorité, sans respecter les intérêts français, sans accord préalable, c'était « soumettre la cordiale amitié des deux peuples, déjà si ancienne, à une tension aussi peu désirable que hautement dangereuse. » On n'a pas pardonné au vieux libéral de parler ainsi de ce qui est aujourd'hui l'objet des plus ardentes ambitions anglaises, surtout de traiter avec quelque dédain les « armateurs et spéculateurs » qui s'efforcent d'imposer au gouvernement une politique de rupture avec la France dans les affaires d'Égypte; mais ce qui a peut-être encore plus irrité certains Anglais, c'est l'opinion fort libre et assez ironique que M. Bright a exprimée au sujet des irritations et des inquiétudes que soulève l'idée du tunnel sous-marin de la Manche.

Chose à remarquer! c'est surtout parmi les militaires que cette idée rencontre l'opposition la plus vive. Lord Wolseley, il y a quelques mois, et tout récemment le commandant en chef de l'armée, le duc de Cambridge, se sont montrés devant la commission parlementaire du tunnel les adversaires résolus du passage sous-marin et ils n'ont pas caché les raisons de leur opposition. Ils ont prétendu qu'une communication de ce genre pouvait exposer l'Angleterre à un péril d'invasion, que dans tous les cas elle impliquait la construction de coûteux ouvrages de défense à Douvres, la transformation de l'état militaire, l'organisation d'une force permanente assez sérieuse pour pouvoir toujours faire face au danger. A la vérité, on ne voit pas bien comment le danger pourrait être aussi grave que le disent des militaires si compétens, par quels procédés une armée entière cheminant sous les eaux s'ouvrirait un passage au-delà de la Manche, ou de quelle manière on pourrait s'emparer de l'ouverture du tunnel pour déboucher tranquillement et s'établir militairement à Douvres. Il faudrait un ensemble de circon-

stances si exceptionnelles, si favorables que, si elles se rencontraient, une descente en Angleterre serait tout aussi réalisable aujourd'hui. M. Bright s'est élevé avec une verve un peu libre contre les craintes chimériques des « grandes autorités militaires, » des soldats troublés dans leur sommeil par des rêves d'invasion, et il a énergiquement mis en lumière l'intérêt d'une communication dont l'Angleterre après tout peut profiter encore plus que la France. M. Bright a eu le courage d'avouer ses opinions et de braver les passions qui semblent régner dans certaines sphères anglaises. On lui a répondu en essayant de tourner contre lui le sentiment national un peu excité pour cette affaire du tunnel de la Manche, comme pour l'affaire du canal de Suez. Et cependant, en cela, M. Bright a parlé en vrai politique, et au fond, selon toute apparence, le ministère ne pense pas autrement que lui sur les relations nécessaires des deux pays. Après tout, si la France est intéressée à s'assurer l'amitié de la nation anglaise, l'Angleterre a aussi son intérêt à garder l'amitié de la France, et ce n'est pas la peine de faire tant de bruit pour quelques questions qui n'atteignent en rien la grandeur britannique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La situation est toujours la même : quelques baissiers, [auxquels tout a réussi depuis plusieurs mois et qui sont d'autant plus forts qu'ils ont largement gagné, par une série de liquidations favorables à leurs desseins, les moyens de poursuivre longtemps la campagne, tiennent en échec toute la place et défient toute reprise. Ils ont pour eux la réserve persistante du public capitaliste, l'abstention prudente de la haute banque, l'anéantissement de cette spéculation moyenne qui vivait autrefois de la hausse continue des valeurs, de l'amélioration graduelle du crédit public, de l'accroissement de la fortune générale et du développement de l'esprit d'entreprise.

Aujourd'hui la dépréciation lente a remplacé la hausse; le crédit public a subi d'assez fortes atteintes par suite des difficultés budgétaires, des illusions déçues, des déficits remplaçant les plus-values, et finalement de la conversion; la fortune générale a été diminuée au moins nominalement par les conséquences prolongées du krach finan-

cier de 1882; l'esprit d'entreprise est complètement paralysé; donc plus d'affaires et plus de spéculation; l'effet a disparu avec la cause. Il ne reste plus en présence à la Bourse, en dehors des intermédiaires auxquels le jeu des petites primes permet de faire encore un peu de bruit, que quelques banquiers qui ont organisé systématiquement la baisse depuis le commencement de l'année, et d'autres banquiers qui seraient assurément disposés à traquer ce découvert et à organiser de leur côté la hausse, s'ils ne se voyaient obligés de constater combien cette intervention serait inopportune dans les circonstances actuelles.

Les baissiers ont encore, en effet, pour eux les événemens. Non-seulement l'affaire du Tonkin est arrivée à point pour décourager chez leurs adversaires toute velléité d'action, mais, au moment même où l'opinion commençait à se familiariser avec l'idée de cette expédition lointaine et des conséquences qu'elle pouvait entraîner, un nouvel incident vient de se produire qui a détruit en un jour les résultats péniblement obtenus par huit ou dix jours de travail des gens bien intentionnés qui avaient entrepris de relever un peu le marché pour la prochaine liquidation. Peu à peu, avec une patience vraiment remarquable, ces gens avaient enrayé d'abord les progrès de la baisse sur les fonds publics, puis maintenu pendant quelques bourses l'équilibre des cours, enfin obtenu pendant la dernière semaine, à raison de 0 fr. 05 ou 0 fr. 10 par jour, une reprise d'environ un demi-point sur le 5 pour 100. Déjà ce fonds atteignait 108.65 et les optimistes osaient prédire qu'on le verrait à 109 francs au moment de la liquidation. C'est alors que sont tombées sur le marché les premières nouvelles de l'apparition du choléra dans le Delta du Nil.

L'effet a été foudroyant. Nos rentes ont reculé de 30 à 40 centimes, l'Obligation unifiée d'Égypte de 18 fr., la Banque ottomane de 10 fr., l'Action de Suez de 120 francs. Cette chute violente a causé quelque étonnement; on ne supposait pas que la simple appréhension d'un événement, redoutable il est vrai, mais contre lequel la lutte est possible, pût produire sur les deux puissans marchés de Londres et de Paris un tel effarement. L'explication cependant de ce phénomène est dans la situation même que nous avons dépeinte plus haut. A la première alerte, le travail timide des haussiers s'est arrêté, et les baissiers n'ont eu qu'à lancer quelques ordres pour produire dans le vide une véritable panique. Quant au public, il n'a pas eu plus de part dans cette réaction soudaine qu'il n'en avait eu dans les velléités récentes d'amélioration. Il n'a pas plus vendu qu'il n'achetait. Il s'abstient et tout se passe en dehors de son action.

La baisse de l'Unifiée a révélé que, depuis longtemps, on soutenait à Londres et ici des positions peu solides à la hausse sur ce titre, que la spéculation se plaisait à assimiler aux consolidés anglais. On a craint

une évacuation, au moins momentanée, de l'Égypte par les troupes anglaises, et on évoquait les conséquences terribles, au point de vue politique, que cette mesure pourrait entraîner. Il n'est nullement question d'une évacuation, même partielle, et il est très probable au contraire que la présence des troupes anglaises en Égypte aura pour résultat de réduire les ravages de l'épidémie en obligeant le gouvernement anglais à adopter les mesures les plus rigoureuses de précaution contre la propagation du fléau.

Après deux jours de panique, la réflexion reprenant ses droits, la baisse s'est arrêtée, mais il n'y a pas eu reprise. Le sort de la liquidation se trouvait définitivement réglé contre les acheteurs, et il était absolument inutile de tenter de nouveaux efforts à la veille de la réponse des primes. Les baissiers ont eu cause gagnée et vont pouvoir dicter lundi et mardi prochain leurs conditions au marché.

Peut-être auraient-ils été tentés d'abuser de leur succès, si, jeudi, la nouvelle ne s'était répandue que le ministre des travaux publics venait enfin de signer la convention avec la Compagnie d'Orléans. Le marché s'est un peu raffermi sur la pensée que tout espoir n'était pas perdu d'obtenir de la chambre le vote des conventions avant les vacances. Nous ajouterons que la nouvelle a surpris agréablement, puisque la veille on croyait que les exigences du conseil d'administration des chemins de fer de l'état avaient amené la rupture des négociations.

La difficulté portait, on le sait, sur les échanges de lignes qui ont dû être opérés entre le réseau de l'état et celui de la Compagnie d'Orléans. Celle-ci, qui se voyait enlever des lignes rémunératrices sans compensation suffisante, a résisté tant qu'elle a pu, et n'a cédé que lorsqu'elle a reconnu que le ministre n'obtiendrait rien de plus des administrateurs des chemins de l'état qui sont en même temps membres du parlement.

Cette convention avec l'Orléans est sans contredit une des plus importantes au point de vue de l'allégement des charges du trésor. La compagnie s'est engagée, en effet, à construire 2,333 kilomètres. Le concours financier qu'elle donne à l'état comprend : 1° 50,000 francs par kilomètre ; 2° une somme de 205 millions qu'elle devra dépenser en travaux, comme remboursement des avances obtenues antérieurement de l'état par le jeu de la garantie d'intérêt. Sur une dépense totale de 580 millions, à raison de 250,000 francs par kilomètre, la compagnie prend donc à sa charge plus de 300 millions. Pour le surplus, elle avancera elle-même les fonds, que l'état remboursera au moyen d'annuités. Ce n'est pas avant cinq ou six ans que l'inscription d'un crédit au budget sera devenue nécessaire, du chef de la convention avec l'Orléans.

Le ministre des travaux publics a déclaré nettement à la commission que le gouvernement serait très désireux de voir les conventions

votées avant la fin de la session. Il est malheureusement peu probable qu'il emporte ce vote, la commission étant en majorité composée de membres qui ont bien de la peine à abandonner leurs anciennes chimères de rachat et d'exploitation des chemins de fer par l'état.

Quant à la convention avec l'Ouest, il n'en est plus question que pour mémoire. L'Ouest est la plus pauvre de nos compagnies. Sa situation la met pour ainsi dire à la merci de l'état, et celui-ci abuse de sa force. Dégagé, par les conventions avec les cinq autres compagnies, de la partie la plus lourde des charges que lui imposait l'exécution du programme Freycinet, il pourrait, à la rigueur, construire les lignes nouvelles situées dans la région du réseau de l'Ouest; aussi impose-t-il à la compagnie des conditions si rigoureuses, que celle-ci ne peut se résoudre à signer bénévolement sa propre destruction.

On a relevé depuis quinze jours, dans une proportion assez sensible, les cours des actions des chemins de fer français. La fermeté du niveau actuel est plausible; mais une hausse plus forte ne se comprendrait pas. Si les conventions ont pour résultat de consolider la situation des compagnies, et par conséquent celle des actionnaires, elles éloignent l'époque où ceux-ci pourront bénéficier des plus-values des recettes. Pendant longtemps les dividendes ne dépasseront pas les chiffres actuels, et comme ceux-ci sont déjà capitalisés à 4 pour 100, on ne voit pas sur quel motif la spéculation appuierait une nouvelle progression des cours.

Pendant cette quinzaine encore, les titres des institutions de crédit ont été complètement négligés par la spéculation. C'est à peine si les transactions quotidiennes permettent l'inscription à la cote de quelques cours nominaux. En ce qui regarde les chemins étrangers, les compagnies des Autrichiens et des Lombards sont plus en faveur que les lignes espagnoles, menacées d'une suppression de la surtaxe de 10 pour 100 sur les voyageurs, qui leur avait été concédée dans des temps de misère. Il est assez naturel que la concession leur soit enlevée, maintenant que la prospérité est venue. La déception n'en sera pas moins désagréable pour les actionnaires si la suppression est votée par les cortès.

L'Obligation tunisienne est arrivée à 500 francs, à cause de l'immence du dépôt, par le gouvernement, sur le bureau de la chambre, du projet de réorganisation financière et administrative de la Tunisie. Ce projet comporte le remboursement de l'ancienne dette au moyen d'un nouvel emprunt contracté par le bey sous les auspices du gouvernement français, la suppression de la commission financière internationale et une réforme de la perception des impôts.

TÊTE FOLLE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVII.

Armel revint au milieu de mai ; la campagne était en fleurs pour lui faire fête. Il crut voir dans la beauté renouvelée de celle qu'il aimait comme une divine incarnation du printemps. Oui, des pensées nouvelles devaient avoir passé sur ce front charmant, d'où s'était envolée la tristesse, mais en y laissant l'ombre d'une mystérieuse rêverie. La physionomie tout entière avait une expression qu'il ne se rappelait pas et qui lui semblait enivrante ; la taille, plus élancée, offrait pourtant des contours plus féminins, d'une grâce plus moelleuse.

Armel avait envie de lui dire : Comment avez-vous fait pour embellir encore ? — Mais il ne disait rien, elle lui semblait redoutable. Ce n'était plus l'enfant qu'il avait promenée riieuse sur les rives du Léguer, la malade à laquelle il avait prodigué des soins, la convalescente qui avait fait, appuyée sur lui, ses premiers pas, c'était une femme qu'il sentait capable de le rendre heureux ou de le torturer sans mesure. L'amour était-il cause de cette transformation ? L'amour d'elle à lui ! le pauvre Armel n'y pouvait croire. Et cependant tout le monde parlait de ce mariage comme d'une chose assurée, sauf Nonne de Kerlan, qui, sans le décourager, ne se pro-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 juin et du 1^{er} juillet.

nonçait pas; et Laure ne pleurait plus, elle souriait au contraire comme jamais on n'avait souri à La Ville-Revault, de manière à tout éclairer autour d'elle. De quelle voix vibrante d'émotion elle lui avait dit : — Je suis heureuse de vous voir. Je vous ai impatientement attendu, mon cousin. — Etait-il possible qu'il la troublât, lui qui devant elle perdait toute présence d'esprit?.. Certes Armel était trop éloigné de la fatuité pour se faire illusion. Elle était réellement embarrassée vis-à-vis de lui, elle semblait craindre et chercher à la fois un tête-à-tête. Que devait-il conclure de cette évidente préoccupation, si opposée à la calme familiarité de leurs premiers rapports? En somme, il comprenait qu'elle suspendit son arrêt et qu'une créature à ce point supérieure se réservât le droit de faire languir l'homme qui n'avait d'autre titre à sa préférence que de l'aimer uniquement, quitte à lui dire quand il y compterait le moins : — Je suis à toi. — Dieu donne bien le paradis à celui qui, d'en bas, y aspire de toute la ferveur de son âme! Il ne pressait point ce moment-là; il en avait peur plutôt comme d'une félicité trop grande.

Cependant, après quelques jours de cette incertitude mêlée d'espérance, le bonheur de revoir Laure cessa de lui suffire. Sa grand-mère lui reprochait d'ailleurs de ne pas s'avancer, prétendant que la jeune fille elle-même devait être étonnée d'un pareil silence. — Voulez-vous que ce soit elle qui entame l'entretien? demandait l'abbé Le Goff en se moquant. A quoi bon vous ménager l'occasion de causer ensemble, puisque vous n'en profitez jamais?.. — Il était curieux vraiment que le petit-fils d'un vert-galant tel que feu M. le comte d'Erquy fût timide! Sollicité par les autres et surtout par lui-même, Armel se décida donc à brûler ses vaisseaux. Ce jour-là ils étaient sortis seuls sur la terrasse, où les lézards couraient au soleil le long du parapet de pierre grise. Tous deux affectaient d'admirer la netteté de l'horizon lointain sous ce ciel bleu sans tache et le jeu de la lumière au flanc des collines reverdies, en pensant à tout autre chose. Armel ne se doutait guère qu'il y eût entre eux un tiers auquel on le comparait sans cesse de façon désavantageuse. Depuis qu'elle avait revu Tzérényi, Laure trouvait à son cousin la démarche plus lourde, la tournure plus épaisse qu'auparavant; plus que jamais, il lui semblait dépourvu de ce charme particulier auquel, dans sa simplicité, elle donnait des noms séduisants, bien qu'il ne fût chez celui qui le possédait qu'un vernis de rouerie. A deux ou trois reprises, elle avait essayé d'aborder des explications difficiles et s'était arrêtée aussitôt; ce lui fut un soulagement quand son cousin dit, après un silence, comme s'il eût deviné ce qui se passait en elle : — N'avons-nous pas à causer de choses sérieuses?

Il avait pris son bras en même temps et l'entraînait vers les charmes qui bordent la vieille terrasse à droite et à gauche, des charmes noueuses et mal taillées, abritant à leur extrémité un banc rustique. Ce fut sur ce banc qu'ils s'assirent côte à côte : — Laure?.. murmura le jeune homme en retenant dans les siennes deux petites mains qui s'abandonnèrent froides et inertes à son étreinte. — Il s'arrêta... Comment continuer? — Ses regards erraient sur le fin poignet arrondi qui sortait de l'étoffe noire dont le contraste faisait ressortir sa blancheur.

— J'espérais, lui dit-il, que vous porteriez mes pauvres bracelets barbares, mais vous ne leur avez pas fait tant d'honneur. Cet anneau que voici sera-t-il plus favorisé?

Il retira de son doigt un anneau d'or tout uni.

— Ma mère l'avait reçu le jour de ses fiançailles ; il est donc béni deux fois. Consentez à ne le plus quitter... — Et la fin de la phrase se perdit dans un baiser posé sur les jolis doigts où le jeune homme cherchait à faire glisser l'anneau.

D'un mouvement brusque, elle se dégagea : — C'est impossible! dit-elle, impossible!.. Voilà pourquoi, moi aussi, je tenais tant à vous revoir, à vous parler.

Il s'était levé très pâle et restait droit devant elle. Ce fut Laure qui lui reprit la main avec une câlinerie qui demandait grâce :

— Pardonnez-moi ; il m'en coûte, je vous le jure, de vous faire de la peine, quand je me rappelle les bontés dont vous m'avez comblée au temps où j'étais si malade, si malheureuse...

Mais il l'interrompit presque avec rudesse : — Je ne vous demande pas de reconnaissance, vous ne m'en devez aucune ; je voulais un peu de cette affection que rien n'achète, qu'on donne malgré soi ou qu'on refuse toujours. Vous me la refusez... Pourquoi donc m'avoir permis d'espérer un instant?

Elle baissa les yeux comme un enfant honteux de sa faute et qui s'excuse : — Je n'ai pas osé braver M^{me} d'Erquy en face.

— Est-ce vraiment cela? — Il se rassit auprès d'elle d'un air de tristesse, mais sans colère. — En effet, j'aurais dû y penser... Vous ne vous trouvez auprès d'elle ni libre ni heureuse... Vous la craignez... La confiance n'est pas venue. Mais Nonne de Kerlan était là... Vous deviez lui dire...

— J'ai essayé, elle n'a pas voulu comprendre...

— Que vous ne m'aimiez point, que vous ne pourriez m'aimer jamais?.. C'était bien là votre pensée, Laure?

— Oh ! pourquoi la traduire d'une façon aussi dure?

— Quoi donc? reprit Armel, se rattachant trop vite à une lueur d'espoir, y a-t-il quelque moyen de vous conquérir, de vous mérit-

ter? Parlez vite. Je me sens capable de tout pour cela, oui, de tous les efforts, de tous les sacrifices; dites-moi seulement que ce refus n'est pas irrévocable. Songez qu'il y a des semaines que je me crois encouragé...

— Mon pauvre ami, je ne suis pas la femme qui vous convient; je ne vous rendrais pas heureux et vous ne pourriez me rendre heureuse.

— Que faut-il donc pour que vous le soyez?

— Il me faut ce que vous appelleriez des vanités, je suppose. Je ne me marierai qu'à Paris, sous la condition expresse de faire tout ce que je veux.

— Oh! vous seriez bien sûre avec moi d'être maîtresse souveraine.

— A La Ville-Revault, sous l'œil de M^{me} d'Erquy?

Elle condescendait à discuter, il y avait donc encore une faible chance pour qu'elle cédât.

— Nous irons à Paris chaque année si c'est votre désir, reprit vivement Armel.

— C'est cela!.. Au printemps passer un mois, en provinciaux, pour constater que l'on est hébété, momifié, que l'on revient de... Plouaret.

— Il n'est pas donné à tout le monde de naître Athénien, dit tristement le pauvre Breton, mais vous vous calomniez, j'en suis sûr. Vous sauriez trouver des joies dans un cercle moins frivole. Je vous vois un jour convertie à notre pays, élevant vos enfans, absorbée par eux corps et âme.

— Grand Dieu! s'écria Laure avec un geste d'effroi si comique et si naturel que le jeune homme put à peine, au milieu de son chagrin, s'empêcher de sourire, en se rappelant qu'elle n'était presque après tout qu'une enfant elle-même. Cette pensée lui rendit confiance: elle tourmentait à tort et à travers, étourdiment, sans parti pris.

— Laissons l'avenir, dit-il, et ne nous occupons que du présent. Tous les plaisirs d'une grande ville, toutes ces futilités, tout ce superflu que vous vantez outre mesure, ne vous donneraient pas le bonheur. Vous le trouverez au contraire dans une tendresse sans bornes qui puisse remplacer celle que vous avez perdue. Aimez, souffrez seulement qu'on vous aime, et partout vous serez contente, et vous ne pourrez rien regretter. Je voudrais savoir vous persuader par des mots, mais je ne suis qu'un marin sans esprit. Le cœur seul chez moi vaut quelque chose; c'est lui qui vous convaincra si vous le mettez à l'épreuve.

Elle eut un hochement de tête irrésolu, puis, le regardant en face

comme si elle eût enfin pris son parti de frapper un grand coup, puisqu'il le fallait :

— Eh bien, soit ! l'amour peut tout remplacer, je consens à l'admettre, l'amour fondé sur l'admiration, sur l'enthousiasme, sur un peu de crainte.

— Celui que je ressens pour vous, interrompit Armel.

— L'amour complet et partagé, acheva Laure en appuyant sur ce dernier mot. Je ne repousse pas le mariage, mais celui que j'aime est loin d'ici. Je me suis depuis longtemps donnée par le choix et par la volonté ; vous venez trop tard.

Elle le vit chanceler, elle vit ses traits s'altérer de façon à lui faire peur. Il resta quelques secondes hésitant et muet :

— Depuis longtemps !.. Et je n'ai rien soupçonné, rien deviné, murmura-t-il très bas, .. fou que j'étais !.. Ce choix, reprit-il, vous l'aviez fait quand vous êtes venue à Kerlan ?

— Oui, répondit Laure, s'endurcissant contre la douleur qu'elle causait, comme seules les femmes savent le faire ; j'aimais déjà sans trop m'en douter ; c'est dans la solitude, dans l'abandon où m'a laissée mon deuil que j'ai vu clair.

— Mais il n'a pas demandé votre main, .. il n'a tenté aucune démarche...

Elle coupa court aux questions : — Je l'aime !

Armel était redevenu peu à peu maître de lui ; ce sang-froid qu'un marin apprend à montrer dans la tempête et à opposer au naufrage, ce courage du soldat qui, mortellement blessé, agonise en silence, lui venaient en aide : — Je ne vous importunerai plus, dit-il d'une voix dont la fermeté trompa Laure et lui fit croire à la facile résignation d'un cœur faiblement épris. Jusqu'au bout, je tiendrai le serment que je m'étais fait, le serment de vous rendre heureuse. Puisque je deviens un obstacle à ce bonheur que j'aurais voulu vous donner, je le laisse au soin d'un autre, plus digne sans doute. Fiez-vous à moi pour expliquer le mieux possible ce qui s'est passé entre nous deux ; il faut qu'aucun blâme ne retombe sur vous, qu'on ne vous tourmente pas. Tout s'arrangera... N'allez point me démentir.

Pendant qu'elle le regardait d'un air d'interrogation inquiète, il poursuivit doucement : — Peut-être saurais-je vous servir, vous conseiller comme un ami puisque vous m'interdisez d'être jamais autre chose. Cet homme, vous le connaissez bien, n'est-ce pas ? Vous êtes sûre que votre père l'eût agréé ?

Cette dernière question, Laure se l'était posée plusieurs fois sans pouvoir jamais la résoudre d'une façon satisfaisante. Elle se disait alors, faute de meilleur raisonnement : — Mon père, à mon âge,

s'est enfui de La Ville-Revault. Comment aurait-il pu me condamner à y rester ? Ce mariage avec Armel serait la Bretagne à perpétuité.

L'ennui mortel de sa destinée présente et le désir véhément d'être libre, tous les instincts aventureux qu'elle tenait de sa mère, comme le disait volontiers l'abbé Le Goff avant même qu'elle les eût manifestés, ces instincts refoulés qui s'ignoraient encore, entraînent pour une bonne part dans la passion aveugle que lui inspirait un inconnu.

— Vous ne me répondez pas, reprit Armel, c'est dire qu'un soupçon sur son compte vous paraîtrait offensant. Je ne demande plus rien. Adieu ! — Sa voix se brisa dans un sanglot, et une larme qu'il ne songea pas à essuyer coula sur sa joue.

En ce moment, une trouée dans la muraille de verdure qui les séparait du jardin laissa passer Loïc Guern, qui s'approcha gauchement en traînant ses sabots.

— Que veux-tu ? lui dit brusquement Armel. Qui t'a permis de venir ici ?

Loïc baissa la tête, et pour toute réponse, montra les engins de pêche dont il était chargé. M. Armel lui avait dit qu'il descendrait vers quatre heures prendre des truites à la rivière.

— J'ai changé d'avis, je n'irai pas.

L'*innocent* battit en retraite, non sans avoir regardé fixement d'abord la trace de cette larme à peine séchée sur la joue de son maître, puis le visage empourpré de Laure, qui fouillait le sable du bout de son ombrelle. Il avait cherché partout M. Armel dans la maison, sur la terrasse et était enfin venu jusque-là, guidé par une voix difficile cependant à reconnaître, tant l'émotion la faisait trembler.

— Il pleure ! dit-il, en passant lui-même le revers de sa main sur ses paupières humides.

Était-il possible que cet être puissant et bon à qui chacun devait obéir, qui savait et qui possédait tout, pût verser des larmes comme les déshérités de la vie, comme ceux qui souffrent ? Souffrait-il donc lui aussi, et de quel côté lui venait la souffrance ? Pourquoi cette femme était-elle là tandis qu'il pleurait ? Loïc restait perplexe à la façon d'un pauvre chien devant la tristesse de son maître, et, de même que le chien fidèle, il devinait l'ennemi avec une farouche envie de le mordre. Une heure après, il écarta encore le feuillage de la charmille, sans se montrer cette fois, et vit Armel seul, accablé, la tête entre ses mains.

XVIII.

Comme autrefois, quand un de ces gros chagrins que connaissent les enfans l'oppressait trop fort et demandait à se répandre, Armel d'Erquy enfourcha son cheval et partit pour Kerlan. Nonne, en le voyant entrer, le visage bouleversé, comprit qu'un événement grave venait de se produire. A peine fut-elle surprise lorsqu'il lui dit, encore essoufflé de sa course au galop :

— Ce mariage est rompu.

Elle ne put retenir un geste de stupéfaction, en revanche, quand il ajouta :

— C'est moi qui volontairement y renonce, c'est moi qui reprends ma parole; tous les torts, s'il y en a, sont de mon côté.

— Deviens-tu fou? s'écria-t-elle.

— J'agis de mon mieux en assumant une responsabilité qui, sans cela, retomberait sur une autre, répondit-il avec la fermeté d'un homme qui s'est tracé le plan de conduite définitif dont il ne dévierait plus. Tâchez de me bien comprendre, chère marraine; vous seule saurez la vérité.

Lui prenant les deux mains comme pour s'emparer de son attention, il la força de l'écouter, et à la façon lente dont il parlait, à l'emphase qu'il mettait sur chaque mot, on eût dit qu'il entreprenait de graver une leçon dans sa mémoire : — Souvenez-vous bien de ceci, marraine; il y a eu dès le commencement entre nous tous un malentendu, une méprise qui explique, sans le justifier, le coup de tête que je fais aujourd'hui. J'étais amoureux de ma cousine, mais j'étais aussi amoureux de mon métier. Ces deux passions se sont combattues en moi, j'ai pu croire un instant que la première était la plus forte, mais c'est l'autre qui a triomphé au bout du compte. Si près de jeter l'ancre pour toujours, j'ai senti que ce sacrifice était décidément au-dessus de mes forces, j'ai reculé, ou plutôt j'ai voulu persuader à Laure d'épouser un marin, afin de tout concilier. Très sagement peut-être, elle s'y refuse, elle exige que je donne ma démission : c'est de sa part une condition *sine qua non*. Ma grand'mère, je crois, lui donnera raison, elle qui ne consentait à un pareil mariage qu'en vue de m'enchaîner à la terre ferme...

— Mon Dieu! quelle est cette fable? s'écria Nonne en prenant son front à deux mains, comme pour rassembler ses esprits. Qui donc pourra y croire?

— Tous ceux qui savent que je n'ai jamais menti; et si l'on démêle des invraisemblances, tant pis! je ne fournirai pas d'éclaircissements. Je me retrancherai dans ma vieille obstination; vous vous rappelez que j'étais autrefois le bambin le plus obstiné de Bretagne et de France. Eh bien! je me tairai après avoir dit ce que je veux que l'on sache, tous les coups tomberont sur moi, comme sur un rocher que rien n'entame.

— Mais dans quel dessein?

— Parce qu'il faut que la situation soit tenable pour Laure dans le seul asile sûr qui s'offre à elle jusqu'au moment où celui qu'elle a choisi viendra la réclamer. On lui devra au moins des égards, un peu d'indulgence en compensation de mon étrange conduite.

— Celui qu'elle a choisi, dis-tu? Je comprends de moins en moins.

— Oui, elle en aime un autre, prononça tout bas Armel en se détournant.

Et, une fois de plus, M^{lle} de Kerlan répéta comme un écho, sans comprendre :

— Un autre?.. elle en aime un autre?

— Nous aurions pu y songer. Autour de la célébrité de son père, autour de sa beauté à elle, devaient se rassembler bien des hommes faits pour l'intéresser, pour lui plaire.

— Et elle t'a dit?..

— Elle ne m'a pas dit son nom. Vous n'avez aucun soupçon, marmarine?

Nonne secoua négativement la tête; elle pensait pourtant à Tzérenyi au milieu du trouble profond où la plongeaient les confidences d'Armel. Mais quelle preuve avait-elle que ce fût celui-là? et surtout à quoi bon le nommer?

— Au fait, reprit le jeune homme d'un air rêveur, nous ne connaissons rien de son passé;.. il est bien court, ce passé, — et il renferme déjà un mystère! Je n'ai osé l'interroger, mais cet homme, tôt ou tard, se déclarera;.. vous jugerez de ce qu'il vaut et vous me tiendrez au courant. S'il est honorable, qu'elle l'épouse.

— Jamais M^{me} d'Erquy ne la donnera, j'en réponds, à un autre que toi. Elle la retiendra en gage de ton retour, et tes calculs absurdes seront déjoués.

— Si pourtant je suis infidèle? dit Armel avec un sourire amer. Vous savez mieux que personne, que les hommes peuvent l'être et que, lorsqu'ils ont cessé d'aimer, rien ne les ramène plus. Je puis rendre à la fille l'injure que le père vous a faite.

— Tu te laisserais accuser? tu t'effacerais devant ton rival?

— Il faut pour son bonheur à elle que ce mariage ait lieu. Peut-

être des difficultés surgiront-elles. L'inégalité de fortune empêche bien des unions qui se feraient sans cela. Il est possible que l'homme qu'elle aime soit pauvre et que sa pauvreté suscite quelque obstacle. Cet obstacle, nous l'aplanirons. Ne suis-je pas libre de disposer de l'héritage de ma mère? Nous pourrions aisément rétablir l'équilibre.

— N'espère pas que je me fasse complice de cette folie de désintéressement, de cet héroïsme insensé.

— Que parlez-vous d'héroïsme? Tant que Laure demeurera ici, je ne repartirai plus à La Ville-Revault. La voir me ferait trop de mal. Il est donc de l'intérêt de tous qu'elle s'éloigne. Devant le fait accompli, je me sentirai plus brave, je ne souffrirai plus comme j'ai souffert hier et cette nuit.

— Pauvre grand cœur! s'écria Nonne en posant sur son front un baiser baïgné de larmes, je me reprocherai toute ma vie la funeste inspiration qui m'a fait rapprocher de toi une dangereuse créature que tu ne devais jamais connaître.

— Et que serait-elle devenue sans nous, orpheline, privée de conseils, de protection? C'est à elle seule qu'il faut penser.

— Pour la maudire, s'écria Nonne avec un soudain emportement dont on l'aurait crue incapable. Oui, maudite soit la lâcheté qui m'a fait introduire ce serpent à mon foyer!.. Que nous voulaient ces gens-là? Nous n'avions rien de commun avec eux. Qu'il m'eût foulée aux pieds, lui,.. je pardonnais; mais qu'elle te méconnaisse, qu'elle te repousse, cette fille sortie d'une trahison, née dans le vice, recueillie par pitié;.. c'est ce que Dieu ne devait pas permettre. Où est sa providence? Pourquoi frappe-t-il les bons en assurant l'impunité aux méchants? pourquoi?..

Entremêlant au hasard ses propres griefs, si longtemps ensevelis, avec la déception présente de ce fils d'adoption qu'elle aimait plus qu'elle-même, la douce, la placide Nonne s'abandonna au premier accès de colère qu'elle eût éprouvé de sa vie. Son regard accusateur s'en prenait au ciel; elle était tout près du blasphème. Les plaintes, les indignations, les révoltes naguère tenues en bride par sa grande piété, par son oubli habituel d'elle-même, s'exhalèrent ce jour-là au bout de vingt ans de résignation silencieuse, déchaînées par l'offense qui atteignait Armel. Puis cet emportement si contraire à sa nature se fondit en pleurs.

— Ma pauvre chère marraine, disait le jeune homme en s'efforçant de la calmer, je ne vous ai pas assez vénérée jusqu'ici. Je comprends d'aujourd'hui seulement le mérite que vous avez eu à vous vaincre. Et vous voulez que j'aie moins de courage qu'une femme? Car c'est là le vrai courage, le courage difficile... Lutter

serait peu de chose en comparaison. D'ailleurs je perdrais mes peines en essayant d'imposer à Laure ce fâcheux amour; ma persistance n'aurait pour effet que de l'attacher plus étroitement à l'élue anonyme devant lequel nous n'avons qu'à battre en retraite.

— Que feras-tu donc? demanda Nonne à travers ses larmes.

— Je vous l'ai dit, je me livre aux reproches de ma grand'mère, je tends le dos à l'orage, j'explique que j'ai la perspective prochaine de passer lieutenant et que ma volonté bien arrêtée est d'atteindre au moins ce grade avant de dire adieu à la marine. Elle me traitera de girouette, de tête à l'envers; elle m'accusera d'être un mauvais fils, déloyal en outre, car ma démission était tacitement promise. Qu'importe? plus elle me jugera coupable, plus l'autre sera ménagée.

— Laissons cette ingrate; je ne te demande pas quelles feintes tu prépares. Je veux savoir quels sont tes véritables projets.

— Eh bien! je vous supplie de les prendre avec calme, ma bonne, mon unique amie. On demande du renfort en Cochinchine, des hommes déterminés avant tout. L'annexion du Tonkin, qui a été une fois si près de réussir, est remise sur le tapis, et les permutations d'embarquement sont faciles; un camarade, que cette expédition ne tente qu'à demi, me cédera volontiers sa place. Il y a là-bas de l'avancement à gagner, sans parler du bonheur de voir victorieuse en Asie notre France humiliée ailleurs. Tenez, je suis capable de tout oublier devant le succès du drapeau de mon pays.

— Choisir de t'en aller au Tonkin! interrompit Nonne avec une sorte d'égarement. Chercher la guerre,.. des périls sans nom,.. la mort... Oui, la mort,.. c'est mourir que tu veux!

— Je veux me distraire, voilà tout, et je ne mourrai pas, rassurez-vous, marraine. Un homme, tant qu'il sent en lui le moyen d'être utile, tant qu'il a un devoir à remplir, n'arrive jamais au désespoir. Je suis malheureux, très malheureux, mais je surmonterai mon chagrin. Vous avez bien dominé le vôtre sans aucune des ressources dont je peux disposer pour me guérir. Le goût de la mer, l'esprit militaire, le monde ouvert devant soi, sont de puissans dérivatifs, et vous n'aviez rien de tout cela. Si votre exemple ne me soutenait pas, je serais un lâche. Allons, ne diminuez point mes forces en vous attendrissant outre mesure, et ne me traitez plus de fou; vous en avez le droit moins que personne, puisque cette folie est un don de ma marraine, la fée aux chimères... Vous m'avez *élevé* dans le vrai sens du mot, et puis vous vous plaignez parce que je vaux un peu mieux que la majorité des égoïstes. Est-ce raisonnable? D'ailleurs l'impossible peut arriver. Pendant que je tâcherai d'être là-bas héroïque, pour me servir de votre grand mot, le fan-

tôme auquel on me sacrifie démeritera peut-être. A mon retour, il se sera peut-être évanoui... Peut-être,.. peut-être... Je veux espérer contre toute espérance. Reconnaissez-vous votre filleul? Le filleul d'une bonne fée croit nécessairement aux prodiges.

— Mon Dieu! murmura M^{lle} de Kerlan, je n'aurai plus foi en votre justice si vous laissez cette âme-là sans consolation et sans récompense.

XIX.

M^{me} d'Erquy avait eu de la peine à consentir au mariage de son petit-fils avec une bâtarde et une Parisienne, mais elle eut plus de peine encore à y renoncer, ayant laissé une fois cette chose exorbitante entrer dans son esprit et s'y fixer, comme le seul moyen d'arracher Armel aux hasards de la carrière maritime. De fait, elle n'y renonça pas : C'était une lubie,.. certainement il reviendrait, il céderait, si Laure, dont elle approuvait les prétendues conditions, qu'elle eût au besoin dictées elle-même, savait tenir ferme.

— Rappelle-toi seulement qu'à chaque nouveau voyage, tu risques de ne plus me retrouver, dit-elle à son petit-fils pour planter dans son sein un scrupule et un remords lorsqu'il viut prendre congé d'elle le matin de son départ.

Il avait voulu partir dès l'aube afin d'éviter de revoir Laure. A ce prix seulement, il gardait son courage.

Un phaéton attelé attendait dans la cour quand Armel descendit après avoir brusqué les adieux mêlés de remontrances que l'abbé essayait de lui infliger. M. Le Goff répétait sans cesse : — Tout ceci ne me paraît pas clair! Il doit y avoir là-dessous je ne sais quoi qui n'est point de votre faute...

— Pour Dieu! supposez tout ce que vous voudrez et laissez-moi en repos, répliqua le jeune homme assez brutalement.

Assis sur les marches du perron, il trouva ensuite Loïc Guern, qui lui barrait le passage.

— Retire-toi de là! dit-il en le poussant.

— Je suis venu pour savoir... quand vous reviendrez,.. répondit Loïc. — Son regard, moins morne qu'à l'ordinaire, exprimait l'anxiété, et les coins de sa bouche tremblaient convulsivement comme il arrive aux enfans lorsqu'ils retiennent leurs larmes.

— Je ne peux pas te le dire, je n'en sais rien moi-même, dit Armel, touché malgré lui. Me voilà parti pour longtemps, et il se passera bien des choses avant que je revienne, continua-t-il d'un air rêveur, oubliant à qui il parlait. Attends, mon vieux Loïc, je voudrais te faire

un petit cadeau qui te console. — Il fouilla dans sa poche, mais se retint aussitôt. On était convenu de ne jamais donner d'argent à Loïc, qui, dès qu'il avait un sou, le dépensait à boire, faiblesse que sa mère excusait ainsi : — L'homme soûl ne sent pas sa misère.

— Tiens, dit Armel, lui remettant une grosse montre d'argent qu'il avait coutume de porter en voyage. Tu seras le seul du bourg à être aussi faraud.

Les gros yeux égarés étincelèrent. Loïc regarda la montre avec un large rire, l'appuya émerveillé contre son oreille, la baisa, puis, tirant de sa chemise un cordon chargé de médailles et de scapulaires, la suspendit pêle-mêle avec tous ses trésors.

— Et, maintenant, souhaite-moi un bon voyage! lui cria Armel, qui avait pris les rênes. — Malgré lui, en cet instant, il cherchait du regard la fenêtre de Laure, espérant qu'elle lui enverrait un signe, qu'elle écarterait son rideau, mais les volets restèrent fermés. Elle dormait sans doute, elle dormait, tandis que, banni par sa présence, il lui livrait la place si généreusement!

Profitant de cette distraction qui avait empêché son maître de deviner son dessein et de s'y opposer, Loïc escalada le siège de derrière, où était assis déjà un domestique. — Il n'y a pas de place pour deux, lui dit ce dernier en le rudoyant. — Mais l'innocent se cramponnait, résistait aux bourrades, y répondait même avec une sauvage énergie. Le bruit de la lutte fit qu'Armel se retourna en demandant : — Que veut-il donc? — Et Loïc poussa un gémissement si plein de prière qu'il ajouta : — Reste où tu es, et asseyez-vous à côté de moi, Daniel. — Du bout de son fouet il toucha les chevaux, qui partirent, puis, comme si Laure eût pu le voir, il leva son chapeau, les yeux fixés sur le volet toujours inexorablement clos.

Ce mouvement n'échappa point à Loïc; il semblait pourtant uniquement occupé de sa montre. Tout le long du chemin il l'examina, l'écouta, en suivant la marche des aiguilles avec l'attention effarée d'un enfant. Son visage avait perdu l'expression pathétique qui l'avait un instant transfiguré. Tout lui devenait égal : le maître l'emmenait, il irait avec lui où il allait; mais quand, à la gare de Plouaret, il fallut mettre pied à terre, quand M. Armel eut pris un billet et fut monté dans le train, un nouvel effroi s'empara de lui. Il oublia sa montre et courut se jeter les mains jointes devant son maître : — Quelle mouche te pique? Tu m'as vu partir bien des fois, dit celui-ci. Allons, rentre chez ta mère, conduis-toi le mieux possible et prie le bon Dieu pour moi, j'en ai besoin, entends-tu!

L'instant d'après, la locomotive sifflait et prenait son élan à toute vapeur.

Loïc jeta un cri lamentable et se mit à courir follement, sans savoir ce qu'il faisait, le long du remblai, suivant le train, cherchant à le rattraper. Une terreur qu'il n'avait jamais éprouvée encore, de ne plus revoir Armel, un de ces pressentimens qui s'emparent d'autant plus violemment d'un être incapable de raisonner son angoisse, le poussait... il courut avec des cris, des gestes de frénétique jusqu'à ce que, les forces lui manquant, il tombât sur l'herbe, la face contre terre. Daniel, le palefrenier, après l'avoir cherché autour de lui sans le retrouver, était reparti avec la voiture, content au fond de lui jouer un mauvais tour, le don de la montre ayant excité sa jalousie. Loïc put donc tout à son aise se lamenter, se frapper le front, s'arracher les cheveux, puis s'endormir de fatigue, puis retourner à la buvette de la station, où, en fouillant, tout au fond de la besace, qui jamais ne quittait ses épaules, il trouva de quoi demander des consolations à une lampée d'eau-de-vie de grain. Il était très excité quand, un peu plus tard, vers la fin de la journée, il franchit le seuil de la cuisine de Kerlan.

— Te voilà, mon pauvre gars, lui dit Corentine, occupée à préparer le diner, te voilà bien malheureux sans ton maître! L'as-tu donc reconduit au chemin de fer? Comme tu es fait! Ta mère aura de l'ouvrage après toi! Déchiré!.. tout en sueur! Tu amasseras du mal! — Il sera venu à pied de La Ville-Revault en courant après la voiture, dit-elle à Gaït, la lingère, qui tirait l'aiguille, effacée dans l'embrasure de la fenêtre. Repose-toi là contre la cheminée;.. je te donnerai tout à l'heure une écuelée de soupe.

— Oui, répondit Loïc avec de gros soupirs, il est parti!

— Nous savons ça. M^{lle} Nonne a bien assez de chagrin! Elle n'a quasiment rien mangé depuis vingt-quatre heures, et dire, ajouta Corentine en reprenant avec Gaït une conversation qui durait depuis le matin, et dire que cette sorcière de Paris est cause de tout!.. Ah! je l'ai bien devinée celle-là à première vue. Si mademoiselle m'avait écoutée, jamais une pareille poupée n'aurait mis le pied dans le pays...

La lingère soupira en répondant : — Dame! elle n'y aura fait que du mal... il faudrait laisser chacun chez soi... Chacun chez soi! répétait la petite Gaït en confiant cette réflexion profonde à son aiguille.

— Mais notre pauvre demoiselle croit que tout le monde lui ressemble, elle était faite pour vivre dans le ciel plutôt que sur la terre, au milieu des méchans. Une autre aurait compris qu'il ne peut rien sortir de bon d'une mauvaise graine jetée dans un mauvais terrain. Comme dit M. l'abbé Le Goff : « Le mal et le bien de sa semence vient. » Cette fille-là doit tenir de son père et de sa mère,.. un traître,

une débauchée, des gens sans religion... et le mal dont elle aura été cause n'est pas fini, allez ! — Parions que M. Armel ne reviendra jamais tant qu'elle sera là. Elle n'a pas voulu de lui,.. reprit Corentine en baissant la voix, rien ne m'ôtera ça de la tête, quoiqu'une pareille sottise semble impossible, car il lui faisait trop d'honneur d'en être affolé, comme il l'était... Je n'ai jamais compris... enfin, le meilleur des hommes a le diable au corps, et chercher ce qui l'attache serait peine perdue pour une honnête femme...

— Oh ! quant à être affolé, s'écria Gaît, il l'a été, dès le premier jour ;.. la chose sautait aux yeux.

— Et elle s'en est moquée comme de ça ! — Corentine fit claquer ses doigts. — Je répondrais qu'elle s'en est moquée. Sans doute elle a quelque amourette en tête pour un freluquet de Paris. Si M. Armel vient à le savoir, il en recevra le coup de la mort, pauvre cher garçon ! M^{lle} Nonne ne m'a pas dit grand chose, non... Seulement, elle sanglotait ce matin : — Ah ! ma pauvre Corentine, nous ne le reverrons plus... — Elle n'en a pas dit davantage, mais j'avais entendu, j'avais deviné... Bref,.. il suffit !

Corentine ne regardait que sa sauce et Gaît hochait la tête sur son ouvrage, tandis que ces paroles s'échangeaient en breton dans la grande cuisine silencieuse comme une église avec ses piliers monumentaux et sa voûte sonore. Quant à la présence de Loïc Guern, personne n'y prenait garde. L'innocent ne comptait guère plus que les mouches bourdonnantes contre l'étroite fenêtre d'où glissait le soleil en un long rayon reflété sur les pots d'étain et les chaudrons de cuivre. Sa présence passait inaperçue, on le traitait de même partout, et vraiment rien ne ressemblait plus à un tas inerte et stupide que ce corps difforme plié sur sa soupe, qu'il venait de laper avec une avidité toute bestiale. Il entendait cependant. La boisson avait toujours pour premier effet de réveiller ses facultés somnolentes, et, d'ailleurs, le sujet cette fois l'intéressait comme aucun sujet ne l'avait jamais intéressé au monde. Oui... il comprenait... cette étrangère avait fait tout le mal... elle avait chassé son maître de chez lui, elle y prendrait sa place... Ne l'avait-il pas toujours su ? Ne l'avait-il pas détestée dès le premier jour où, dans cette maison même, à Kerlan, elle lui était apparue ? La mémoire de Loïc avait d'étranges intermittences, il en jaillissait des lueurs subites et passagères comme la flamme qui s'élève brusquement, puis retombe à travers les cendres d'un feu que l'on croyait mort. Il avait, après sa soupe, avalé une bolée de cidre, dont l'effet complétait peu à peu l'exaltation produite par l'eau-de-vie ; si les deux femmes avaient pu voir l'expression de sa physionomie

à l'ombre du grand chapeau, dont il ne se débarrassait jamais, elles auraient eu peur et se seraient tues peut-être, gardant pour elles leurs réflexions ; mais Loïc était dans l'ombre, caché par la saillie de l'immense cheminée d'un côté, de l'autre par un bahut de chêne noir.

— Son somme durera peut-être jusqu'à demain, à présent que le voilà repu, avait dit Corentine.

Puis elle l'avait oublié, et, pendant ce temps, il fermait le poing, écoutant la montre battre les minutes sous sa veste... Sa pauvre cervelle, tout à l'heure échauffée jusqu'à l'intelligence, s'embrouillait de nouveau : n'était-ce pas le cœur de son maître qui battait si douloureusement et de plus en plus fort?.. Dans sa poitrine à lui un autre cœur saignait de chagrin et de colère.

Tout à coup il lui sembla qu'une affaire qu'il ne pouvait remettre, une affaire de vie ou de mort, l'appelait à La Ville-Revault. Il cria : — J'arriverai trop tard... Jamais je ne pourrai arriver... Pourtant il le faut... il le faut... — Et il se dressa d'un bond, avec des gestes de menace.

Corentine était allée servir dans sa chambre M^{lle} de Kerlan. Gaït, ne voyant plus clair pour travailler, avait quitté sa place sous la fenêtre, le rayon de soleil s'était éteint, les mouches ne bourdonnaient plus ; sombre et solitaire était la vieille cuisine. Loïc s'échappa éperdu par la porte toujours ouverte, et se remit à courir, à courir jusqu'à ce que le vent, pensa-t-il, fit dans ses oreilles un bruit à le rendre sourd : — Mort à la sorcière ! — criaient les arbres sur son passage. Une nuée de méchants esprits était décidément à ses trousses, le poussait, l'excitait. Dans la nuit, un cri que sa mère connaissait trop, retentit à la porte de la maison du garde. Jeannie Guern se leva et vit le malheureux gars gisant l'écume à la bouche, les yeux retournés, la face violette. Elle appela son homme, avec le calme relatif que donne l'habitude, pour coucher leur fils, qui, une fois de plus, était tombé. — Le chagrin empirait toujours son mal : le départ du jeune maître était cause de cela, et puis il avait bu...

Elle le coucha, lui enveloppa la tête d'une certaine herbe qu'elle tenait d'un berger très fort sur les secrets, et se mit à prier au pied de son lit sans s'inquiéter davantage.

En effet, la crise s'apaisa d'elle-même, comme s'étaient apaisées toutes les précédentes. Loïc en sortit très faible et sans mémoire. A la longue seulement il se rappela que son maître était parti et ne reviendrait plus, sa place étant prise à La Ville-Revault. Où donc avait-il entendu dire cela ? Il ne savait au juste, mais il était sûr qu'on l'avait dit devant lui. A quelque temps de là, il se souvint mieux.

Sa mère l'avait envoyé porter un panier d'œufs à M^{me} d'Erquy. Celle-ci voulut lui parler : Loïc était parfaitement capable de s'acquiescer d'une commission quand on lui en donnait une seule à la fois, clairement, avec lenteur, et elle avait un ordre à faire transmettre au garde. Loïc fut donc reçu par M^{me} d'Erquy elle-même. Elle était assise sur la terrasse, l'air soucieux, car l'abbé Le Goff avait fini par lui faire partager sa conviction qu'on ne savait pas toute la vérité au sujet du brusque départ d'Armel. Que supposer ? Il lui paraissait encore trop invraisemblable que Laure eût refusé d'être riche, et comtesse, et sa petite-fille tout de bon. Pourtant, par intervalles, elle enveloppait d'un regard soupçonneux l'énigmatique personne, qui, impassible à ses côtés, feignait de tricoter, en laissant çà et là par distraction échapper une maille, ou en cassant la laine d'un doigt nerveux, comme elle rêvait de rompre d'autres nœuds embrouillés, de briser d'autres obstacles.

A la vue de Laure sur le banc du jardin, auprès de M^{me} d'Erquy, Loïc se souvint tout à fait. Il passa une main sur son front, il lui sembla qu'une fumée venait de se dissiper... La sorcière, c'était cette dédaigneuse demoiselle qui, selon son habitude, se détournait pour ne pas le voir : tant qu'elle serait ici, Armel ne reviendrait plus... En même temps, une démangeaison furieuse lui vint de saisir le long cou auquel s'attachait si joliment une petite tête plus élégante que jamais sous les cheveux courts qui en dessinaient la forme parfaite, et de le tordre, ce cou blanc et flexible, sans plus de pitié que celui de quelque bête malfaisante. A peine écouta-t-il la fin de la commission dont on le chargeait, il avait hâte de s'esquiver, de ne plus la voir, et depuis, son premier mouvement, quand il rencontrait Laure, fut, pendant les jours et les semaines qui suivirent, de filer d'un autre côté pour échapper à quelque tentation dont il ne se rendait pas nettement compte, mais qui lui mettait un nuage rouge devant les yeux.

— A quoi songe-t-elle ? se demandait cependant M^{me} d'Erquy, désespérant de réussir à faire parler la jeune fille sur ce qui s'était passé entre elle et son cousin.

Quiconque eût pu lire derrière ce masque gracieux et d'apparence naïve, qui cachait désormais tant de détours, aurait vu que la générosité d'Armel, loin de compromettre le triomphe de son rival, avait achevé de l'assurer. Tout sert d'aliment à l'espèce de folie dont Laure était atteinte : — Combien faut-il que je l'aime pour rester insensible aux chagrins dont je suis cause ! se disait-elle, excusant ainsi son propre égoïsme. — Le sacrifice d'Armel, si simplement accompli, l'avait touchée en somme. A l'heure où il la croyait endormie, elle avait confié ses remords et même quelques larmes à

son oreiller, tandis que s'éloignait le roulement de la voiture, mais jamais cependant elle n'avait pensé à le rappeler, à le retenir. Les fatalités de la passion expliquaient seules cette cruauté. Elle aimait Mathias Tzérényi; pour celui-là elle pouvait tout supporter, braver la persécution tacite d'une marâtre, la méfiance pleine de tracasseries d'un abbé Le Goff, les jugemens du monde, jusqu'aux reproches d'une Nonne de Kerlan, qui, toute différente d'elle-même depuis le départ d'Armel, lui avait très rudement rompu en visière. Pour que le mal qu'elle avait fait fût justifiable, pour qu'elle n'hésitât point à s'aliéner ou à désoler tant de gens, il lui fallait vis-à-vis d'elle-même la suprême excuse de l'amour. Aussi s'exagérait-elle cette excuse à plaisir. Quand sa conscience pour la réprimander prenait la voix de son père : — Oui, pensait-elle, il m'eût peut-être parlé ainsi à l'âge où les parens se croient tous obligés de prêcher la raison à leurs enfans, mais, jeune, il a aimé une femme qui avait le monde contre elle, il l'a aimée malgré tout... Et ma mère serait pour moi, à moins de renier ce qui a été l'orgueil, le bonheur de sa vie. Qu'importe qu'on me blâme comme on les a blâmés tous les deux?.. Je suis leur fille...

XX.

L'été tirait à sa fin, et déjà les forêts prenaient ces belles teintes rougeâtres chères à l'œil des peintres, quand un des pensionnaires de la veuve Riou, c'était le nom de l'hôtelière des Cinq-Croix, passa, chargé d'un chevalet et d'une boîte de couleurs, insignes de son art, sur la lisière des bois de La Ville-Revault. Regardant autour de lui, comme pour s'orienter, il tira de la poche de sa veste un billet qui commençait par ces mots : « Venez,.. j'ai besoin de vous, » et qui se terminait par des indications topographiques très précises, puis, s'étant assuré sans doute qu'il suivait le bon chemin, continua de marcher en chantant avec une évidente allégresse. La chanson que sa gaieté lançait aux échos, comme pour prendre à témoin toute la nature que la vie était décidément une bonne chose dont il fallait jouir, n'était autre que celle dont Laure se souvenait volontiers, cette mélodie pressée, impétueuse à la façon d'un temps de galop bride abattue, sur laquelle haletaient les paroles : « Ce soir, je serai près de mon amoureuse; j'ai le pied à l'étrier. — Déjà mon âme a pris les devans. — Vois cet oiseau sur nos têtes. — Il passe,.. il a passé, — dépasse-le, mon cheval ! »

Et le chanteur doublait le pas, comme s'il eût été lui-même le cheval dont il stimulait la vitesse. Sa voix vibrante, sa démarche élastique, ses joyeuses allures frappèrent l'attention d'un paysan

qui, assis au bord de la route, sur le revers du fossé, semblait jusque-là perdu dans la contemplation de quelque objet qu'il tenait entre ses deux mains. Il leva brusquement la tête et vit avec surprise ce bel homme en habit de coutil, en guêtres de cuir et en chapeau de paille, qui portait si lestement sur ses épaules un fardeau dont un monsieur tel que lui ne devait pas avoir l'habitude.

Au moment même, l'étranger, après quelque hésitation, enfilait l'une des avenues débouchant sur la route :

— Hé! lui cria le paysan, assis dans le fossé, c'est donc à La Ville-Revault que vous allez par là ?

— Je ne sais, répondit l'autre en montrant son attirail de paysagiste, je vais dessiner dans les bois, voilà tout.

— Dessiner ?

— Oui; est-ce que ce n'est pas permis? Vous êtes chargé de la garde du bois, je suppose? reprit Tzérényi, voyant que son interlocuteur ne répondait pas.

— C'est mon père qui est le garde.

— Et vous le remplacez, à ce que je vois. Soyez tranquille, je ne prendrai pas la plus petite branche à votre forêt.

Comme Loïc hochait la tête d'un air de doute :

— Pouvez-vous me dire l'heure qu'il est? demanda, pour engager la conversation, Tzérényi, étonné de voir une montre entre les mains de ce sauvage.

Mais Loïc ne répondit qu'en cachant précipitamment son trésor. Il ne savait pas lire les heures et si, chaque matin, il faisait remonter par sa mère la machine, comme il disait, c'est que ce tic tac incessant lui parlait de M. Armel d'une façon qui tantôt le consolait, tantôt l'exaspérait, tantôt le mettait au désespoir. Il lui rappelait la bonté de son maître, il rendait plus long encore, en le mesurant d'un bruit régulier, le temps écoulé depuis son départ; il répétait ce que l'on avait dit : qu'Armel était parti cette fois par chagrin pour des pays où l'on prenait de mauvaises fièvres, parce que la fille qu'il aimait ne voulait pas de lui, — et, en écoutant ce murmure du matin au soir, souvent même la nuit, la haine de Loïc grandissait contre celle qui, si Armel mourait là-bas, garderait à jamais sa place, usurperait son héritage et finirait par amener à La Ville-Revault quelque mari parisien. Souvent il lui semblait que la montre se mettait à bourdonner un dicton de paysan qui a cours en Bretagne : « Ce n'est pas un mal, c'est un bien d'écraser la vipère. » Ce dicton le haütait comme un refrain sans qu'il lui donnât encore aucune application précise; car son pauvre cerveau, flottant entre l'hallucination et l'idiotisme, avait de plus en plus de

peine à associer les idées et les actes. Ses accès de colère aveugle se rapprochaient aussi depuis quelques mois. Il y avait des moments où, sans aucune raison apparente, il s'emportait, brisant tout ce qui lui tombait sous la main; mais Jeannie Guern cachait avec soin cette aggravation dans l'état de son fils. Le docteur l'avait alarmée en disant qu'on ne pouvait jamais savoir où s'arrêterait le dérangement des fonctions du cerveau, que l'épilepsie qui avait produit la demi-imbécillité de Loïc pouvait aussi le conduire à la démence, qu'il fallait se méfier de ses fureurs et l'enfermer si elles devenaient habituelles. L'enfermer! lui qui ne trouvait de soulagement qu'à courir au grand air, en liberté! Loïc dans une maison d'aliénés! Certes, la mort eût mieux valu pour lui. Aussi Jeannie niait-elle résolument que son fils fût jamais méchant, quoiqu'elle sût bien le contraire.

— Qu'ils sont laids, et sales, et stupides en ce pays! — pensait Tzérényi, les yeux fixés avec dégoût sur l'étrange Argus qui paraissait disposé à lui barrer le chemin: — Laissez-moi passer, ajouta-t-il tout haut, je cherche de beaux arbres, et les plus beaux arbres de la contrée sont dans les bois de La Ville-Revault.

Loïc sourit imperceptiblement; l'étranger venait, sans préméditation, de flatter une sorte d'amour-propre, aussi fort chez lui que peut l'être chez d'autres l'orgueil traditionnel du propriétaire. Tout ce qui appartenait aux d'Erquy était pour ainsi dire une partie de lui-même.

— Comment le savez-vous? demanda-t-il cependant avec méfiance, puisque vous n'êtes pas du pays?

— C'est qu'on en parle bien loin d'ici.

— A Paris?.. Car vous êtes Parisien, reprit le soupçonneux Loïc.

— Qu'est-ce qui vous fait croire cela?

— Dame! puisque vous n'êtes pas Breton!... Anglais peut-être?..

— Non plus.

— Mais de nos arbres que voulez-vous faire?

— Je vous l'ai dit. Les dessiner, les mettre sur le papier.

— Les prendre alors!

— Tu verras bien que non si tu veux venir avec moi, dit Tzérényi impatienté.

Il regagna la longue allée herbue, que bordait à gauche une barrière peinte marquant la limite du parc, sans clôture de ce côté, tandis qu'à droite le regard s'enfonçait dans les profondeurs de la haute futaie, où des rayons lumineux passant entre la ramure des vieux hêtres et des chênes, pleuvaient sur le sol en larges taches blanches.

Loïc s'étant levé avec lenteur, le suivait à quelque distance d'une allure indécise et oblique, pareille à celle du loup, le plus méfiant des fauves. Tzérényi pénétra dans le bois, qu'il semblait connaître, tant on l'avait bien renseigné; il y avait, non loin de la lisière, une pierre druidique; cette pierre offrait le double avantage de fournir un sujet de croquis et de dissimuler aux passans, si par impossible il en survenait, la présence de l'artiste. Tzérényi, se débarrassant du chevalet qui chargeait ses épaules, l'eût dressé en un clin d'œil à l'endroit qui lui convenait et, sans prendre le temps de se reposer, pour convaincre sans doute Loïc, qui, accroupi sur ses talons, l'observait, évidemment intéressé, il exhiba une toile neuve et y jeta l'esquisse du dolmen. S'enhardissant peu à peu, Loïc vint regarder. Que signifiaient ces lignes entre-croisées, ce barbouillage? Était-ce de l'écriture? L'étranger ne voulait-il pas jeter un sort aux arbres et les faire mourir? Il resta ainsi, curieux et importun, beaucoup plus longtemps que ne l'eût désiré Tzérényi. Enfin celui-ci, perdant patience, lui jeta une pièce d'argent par-dessus son épaule :

— Tiens, mon garçon, va boire à ma santé, maintenant que tu as vu que je ne veux de mal à rien ni à personne. Entends-tu? cela me gêne qu'on me regarde travailler.

Loïc ramassa l'argent, remercia d'un signe de tête et s'éloigna, comme on l'en priait, non sans se retourner bien des fois. Tzérényi, à son tour, le surveillait de loin. Il n'eut de repos qu'après l'avoir vu disparaître à l'extrémité d'une des longues nefs que dessinaient les hêtres, semblables dans leur alignement régulier à des colonnades d'argent. Comment supposer qu'il pût revenir sans qu'on l'aperçût? Point de taillis, point de broussailles. Il restait pourtant assez de fougères, assez de buissons de houx pour dissimuler l'approche furtive d'une couleuvre ou d'un Loïc Guern. Mais Tzérényi préféra croire que ce fâcheux s'oublierait au cabaret. Il était d'humeur à tout envisager sous le jour le plus propice.

Ayant jeté ses crayons, il s'étendit sur le dos, les deux bras croisés sous sa tête, et respira longuement, à pleins poumons, les odeurs amères qui flottaient dans l'air tiède. Il attachait des yeux ravis sur la voûte de feuillage frissonnante au-dessus de lui; la lumière mobile palpait çà et là comme une caresse sur son visage, sur ses vêtements; une imperceptible araignée se mit, avec de prodigieux efforts, à escalader sa manche comme elle eût fait d'une montagne; pour rien au monde, il ne l'eût secouée; un oiseau chanta sous le couvert et il sentit une larme monter à sa paupière. La délicieuse aventure! comme elle renouvelait son cœur, toujours capable de s'ouvrir aux impressions les plus diverses! Un instant, il en avait douté, il s'était cru vieux, blasé, la satiété le menaçait. Quelle joie de découvrir qu'il avait encore vingt ans, les vingt ans obligés

de la première idylle ! Une candeur, une bienveillance, une facilité d'émotions vraiment exquise accompagnaient ce rajeunissement imprévu ; il était tout prêt de s'en faire un mérite, de se croire réellement bon, généreux, enthousiaste. Ce qu'il avait laissé derrière lui à Paris était franchement oublié ; il ne se rappelait avoir jamais eu ni créanciers, ni maîtresses ; il se retrempeait dans la nature, s'abandonnant corps et âme à cette Circé toute-puissante, et le philtre agissait de plus en plus, imposant silence à quelques scrupules qui lui étaient venus précédemment. Faire cent vingt lieues pour répondre sur-le-champ à l'appel d'une jolie fille, arriver dans une auberge de grand chemin sous un nom supposé, endosser un déguisement qui facilitât les rendez-vous, tout cela était justifié par les traditions du roman ; mais où le roman s'arrêterait-il et que lui prescrivait l'honneur, cet honneur élastique qui reste la seule ligne de conduite pour quiconque n'admet plus le mal ni le bien ?

— Bah ! pensa Tzérényi, je ne puis vraiment me reprocher de l'avoir entraînée : j'ai laissé travailler son imagination et le travail m'a été favorable, voilà tout !

Puis l'idée le frappa que les dieux, quand ils rencontraient quelque nymphe complaisante dans des bois tels que celui-ci, ne se préoccupaient tant ni de ce qui pouvait compromettre la nymphe ni des conséquences de leurs actes. Ils se laissaient aller, tout dieux qu'ils fussent, aux délices du moment, et lui, simple mortel, était bien décidé à agir de même. Si l'amour raisonnait, il ne serait plus l'amour. Et Tzérényi voulait une fois de plus être amoureux. Un pays inconnu s'ouvrait devant ce voyageur, qui croyait avoir tout exploré ; la fortune allait le prendre par la main et le conduire. Il s'interdisait de rien prévoir, il évitait de penser. L'imprévu, le divin imprévu, était là pour répondre à tout. Savait-il seulement l'avant-veille qu'il serait aujourd'hui en Bretagne ? Comment deviner les surprises que lui réservait le lendemain ?

Cependant le soleil baissait, à en juger par la direction des rayons projetés à travers le feuillage ; une inquiétude mêlée d'impatience commençait à troubler sa rêverie. Tout à coup, il lui sembla qu'un pas léger effleurait la mousse ; il fallait le profond silence qui rendait distincts un bourdonnement d'insecte, la chute d'un gland ou d'une faine, pour que ce bruit fût perceptible. Il le devina plutôt qu'il ne l'entendit. Se levant précipitamment comme Laure tournait la table de pierre, haletante, les joues enflammées par l'émotion plus encore que par une course rapide, il se trouva là, les bras étendus pour la recevoir toute frémissante sur son cœur.

— Vous êtes venu ? balbutiait-elle.

Et il répondait en baisant ses cheveux, ses paupières baissées :

— En pouviez-vous douter ?

Elle se dégagea doucement :

— Oui, je vous crois, vous m'aimez, et moi aussi je vous aime ;.. il faut que je vous aime pour avoir ainsi disposé de vous et pour oser vous dire...

— Ah ! ne me dites rien, laissez-moi vous regarder, vous adorer, s'écria Tzérényi, qui, tout éloquent qu'il fût d'ordinaire, n'eût pas mieux demandé en cette circonstance que de reprendre la conversation muette, commencée l'année précédente sur les Alpes savoisiennes, au point où elle avait été alors interrompue.

Cette fraîcheur, cette jeunesse, cet abandon pudique, le tentaient comme un fruit savoureux qu'on admire moins encore qu'on ne désire y mordre. Laure semblait heureuse plutôt qu'effrayée de ses transports ; ils lui prouvaient qu'elle ne s'était pas exagéré cet amour qui allait bientôt être son seul refuge.

— Il importe cependant que vous m'écoutez, dit-elle en le tenant à distance d'un petit geste impérieux. Vous aurez toute la vie pour m'adorer comme vous dites...

— Toute la vie ! répéta Tzérényi en portant à ses lèvres dans un vague étonnement la main qu'il tenait entre les siennes.

— Tandis que les instans de cette explication nécessaire, indispensable pour régler l'avenir, sont comptés, mon ami. J'ai eu tant de peine à m'échapper ! Depuis que M^{lle} Blondet m'a quittée, l'abbé Le Goff semble s'être fait un devoir de la remplacer ; il me garde comme une prisonnière. J'ai dû attendre l'heure de son bréviaire ;.. encore ne suis-je point tranquille. Qui sait s'il n'aura pas la malice de venir méditer de ce côté-ci !.. Dites-moi, vous n'avez vu personne ?

— Personne, depuis deux heures que je suis à cette place. Ah ! pourtant, si fait, en arrivant... une espèce d'idiot dont je ne pouvais me débarrasser.

Et Tzérényi, en deux traits, dépeignit Loïc Guern.

— Vous êtes sûr qu'il est loin maintenant ? dit Laure, dont la physionomie s'était assombrie tout à coup.

— Très sûr. Mais que craindriez-vous d'un être pareil qu'on peut faire taire, je suppose, avec une poignée de sous ? Il m'a paru d'ailleurs trop stupide pour comprendre, pour dénoncer...

— Loïc Guern ? Son dévouement à mon cousin Armel lui donnerait de l'esprit au besoin.

— Votre cousin Armel ? répéta Tzérényi en fronçant le sourcil.

— Oui, .. on voudrait me le faire épouser, .. et s'il n'avait montré tant de délicatesse, tant de bonté, le pauvre garçon, je ne sais comment j'aurais pu me défendre contre ce complot. Je l'aurais fait pourtant, m'étant de mon plein gré donnée à un autre, à celui

qui réalisait le modèle que je m'étais créé d'avance de l'homme qu'il fallait aimer. Je vous en prie, permettez que j'achève... C'est cela, restez assis auprès de moi bien tranquille. Vous m'avez plu à première vue, quoi que j'en aie pu dire; vous m'effrayiez surtout et j'aime avoir peur... Mais cela n'eût pas suffi;.. s'il n'y avait eu que ce genre d'entraînement, je vous aurais, je crois, oublié assez vite. Ce qui m'a d'abord intéressée à vous, c'est cette conversation que j'ai surprise par hasard... oui, je vous le jure, tout à fait par hasard, derrière le volet de M^{me} Aubin. Elle parlait de moi assez sévèrement, en ayant l'air de me défendre, et vous lui répondiez tout ce qui pouvait me flatter le plus. « Que ne l'épousez-vous? » a-t-elle dit. Alors vous avez répondu une chose absurde, mais touchante, que vous ne vous trouviez pas digne de moi, et vous avez ajouté qu'il y avait encore d'autres raisons.

— Mon Dieu! je ne sais plus trop, balbutia Tzérényi embarrassé; à quoi bon revenir là-dessus?

— Mais pour justifier la démarche que je fais aujourd'hui... Ces raisons, il va sans dire que je les ai devinées. Ce n'était pas bien malin après tous les propos tenus autour de moi.

— Vraiment?.. Saurait-elle, en effet?.. Il passa son mouchoir sur son front mouillé de sueur et attendit.

— Vous n'étiez pas riche... De fait, tranchons le mot, vous étiez pauvre, et, contrairement à tant d'autres, vous ne vouliez pas avoir l'air de courtiser une dot. C'était bien la raison, n'est-ce pas?

— L'une des raisons, répliqua Tzérényi soulagé.

— Naturellement; l'autre, c'était votre vie... répréhensible... Mais on peut se corriger... Beaucoup de maris se corrigent de leurs défauts quand ils aiment leur femme. L'argent seul nous sépare donc sérieusement. Vous eussiez demandé ma main si j'avais été pauvre; je vous ai estimé pour cela, d'autant plus que j'ai vu ensuite ce qu'il vous en coûtait de résister à vous-même, quand...

Elle baissa la tête et devint rouge comme une cerise.

— Quand, le lendemain, vous avez manqué malgré vous à la promesse formellement faite de me cacher cet amour. J'ai eu un instant de colère?.. j'ai trouvé que c'était mal,.. et puis cependant...

— Vous m'avez pardonné,.. dit Tzérényi, gêné par la candeur qui se laissait entrevoir à travers tant d'imprudences.

— Vous aviez l'air si repentant!.. D'ailleurs la mort de mon père a passé bientôt comme un ouragan sur tous mes souvenirs... Je n'ai plus songé qu'à mon chagrin jusqu'au jour où j'ai ressenti une impression très douce en apprenant que vous y preniez part. Vous m'avez aidée à me résigner et à vivre... Quand je m'ennuyais

trop dans cette demeure lugubre, où je n'ai pas un intérêt, pas un plaisir, je me consolais en songeant que vous ne m'oubliiez pas. Il me semblait que vous comprendriez mieux que personne l'horreur que j'avais d'une pareille captivité, mon désir d'en finir avec elle. Vous m'êtes apparu à quelque temps de là;.. vous vous souvenez... dans cette salle de l'hôtel des ventes,.. comme l'espérance, comme le salut... Et je vous ai su si bon gré de deviner les difficultés de ma situation, de mêler tant de prudence aux marques de votre sympathie! Seule, une grande affection peut dicter tout cela. Cette affection, pourquoi ne vous le dirais-je pas? je la partage... J'ai senti que j'étais à vous le jour où l'on m'a parlé d'appartenir à un autre et...

— Tu seras à moi! à moi seul! interrompit Tzérényi, comprenant qu'elle s'offrait et oubliant de nouveau ses scrupules dans l'enchantement de l'heure présente.

— A vous pour toujours! éternellement à vous! répondit-elle sans fuir son étreinte et ses grands yeux levés sur lui avec une expression de confiance profonde. Enfin, c'est donc vous qui l'avez dit!.. Que je suis heureuse! Vous vous décidez à surmonter cet orgueil qui nous séparait, vous écartez de vous-même cette misérable question d'argent!.. Oh! je vois bien que vous m'aimez tout à fait... Qu'importe que l'un de nous soit riche ou pauvre? Qui donc y pensera?.. Vous n'y songiez plus, n'est-ce pas, quand vous m'avez envoyé les fleurs qui sollicitaient cette rencontre? Car vous ne pouviez avoir qu'un but en demandant à me revoir. Et maintenant vous m'épargnez une honte à laquelle j'étais décidée pourtant, mon ami, en venant ici,.. la honte de parler la première... — Voulez-vous me prendre pour femme?.. Je crois en vous et je sais que nous serons heureux.

Tzérényi, agenouillé devant elle, ne répondait pas. En réalité, il était confondu. Que l'on imagine un voleur qui, prêt à se glisser dans une maison pour la mettre au pillage, voit le maître de cette maison lui en livrer les clés et confier loyalement à sa garde ce qu'il convoitait de prendre par violence ou par ruse. Le moyen d'abuser de cette crédulité enfantine, de détruire l'édifice charmant de cette histoire d'amour si peu semblable à la réalité?.. Mais ce qui lui semblait plus impossible encore, c'était de répondre : — Je ne suis pas libre. — Il la voyait se lever stupéfaite, lui crier : — Que vouliez-vous donc alors?.. Quel homme êtes-vous? Je ne vous connais plus, je vous méprise, c'en est fait! Et le désespoir que lui causait la perspective de ce mépris, de cette horreur, la perte de cette tendresse si ingénument exprimée lui faisait comprendre que, comme elle l'avait dit, il aimait tout de bon.

— Vous m'épouseriez? murmura-t-il sans la regarder.

— Ne vous ai-je pas prouvé, en vous appelant, que j'y étais décidée?

— Mais vous n'obtiendrez jamais le consentement de votre famille : un étranger, un hérétique, un mauvais sujet criblé de dettes...

— C'est vrai, dit Laure en riant, vous êtes tout cela, et pourtant, voyez le miracle, j'ai confiance. Il se peut, en effet, que cette confiance, je ne réussisse pas à la faire partager aux autres; n'importe, je veux essayer...

— Vous parleriez de moi à M^{me} d'Erquy?

— Oh! lui parler moi-même, je n'oserais... vous ne savez pas comme elle est terrible! Je ne peux songer non plus à faire intervenir Nonne de Kerlan, elle est trop des amies d'Armel, et depuis son départ je sens que cet agneau me hait. Mais il y a le recteur... Je le chargerai d'exposer à ma grand'mère que le comte Tzérényi demande ma main et que je suis disposée à la lui donner.

— Et s'il échoue dans sa mission, en admettant qu'il s'en charge?

— J'y ai songé, répondit-elle résolument... Vous m'enlevez alors, et nous nous marions devant le premier prêtre venu, dans un pays, — il doit y en avoir, — où l'on n'exige pas l'approbation des grands parents.

Ce projet d'enlèvement réveilla tous les serpens engourdis une minute dans l'âme de Tzérényi. Il enveloppa de ses bras, sans violence désormais, avec la douceur irrésistible de l'amour, cet ange qui était après tout capable d'inspirations diaboliques, cette vierge folle, qui réalisait son dernier idéal, l'idéal à la fois naïf et pervers des hommes qui ont abusé de tout. Pendant quelques secondes, immobiles sous le grand couvert où pénétraient peu à peu la fraîcheur et le calme du soir, ils laissèrent leur cœur déborder de ce bonheur silencieux qui, une fois goûté, ne peut plus que décroître. Tzérényi trouvait une joie absolument nouvelle à rester interdit auprès d'une femme, et Laure s'enorgueillissait d'avoir amené don Juan à la tendresse respectueuse, presque craintive. Elle rompit en soupirant le charme de cette extase :

— Il faut nous séparer, mon absence serait remarquée... Sur-tout que personne ne puisse soupçonner votre présence dans le pays... Continuez à jouer le même rôle, à coucher sur le papier des sites aussi éloignés que possible de La Ville-Revault. Seulement vous viendrez tous les jours, en choisissant bien votre heure pour n'être pas épié, voir si un billet ne vous attend pas là...
— Elle montra un vieil arbre creusé par le temps, de façon à figu-

rer une boîte aux lettres très commode et très sûre que défendait comme un rempart le dolmen contre lequel il poussait, quelque peu bossu et voûté dans sa lutte contre la pierre. — Ce billet vous indiquera ce que vous aurez à faire. Jusque-là tenez-vous prêt à tout. Si nous devons fuir ensemble, notre rendez-vous sera dans le parc, à l'autre extrémité de l'avenue qui débouche ici, le plus près possible du château, ajouta-t-elle avec l'anxiété d'un enfant peureux, car j'aurai encore toute une longue allée à suivre pour arriver jusqu'au tournant de la garenne où vous m'attendrez, et je suis si poltronne!.. Enfin, il le faut!.. Avant minuit tout le monde dort au château, et je me suis emparée déjà par précaution de la clé d'une petite porte qui ouvre de ce côté. Depuis longtemps on la croit perdue,.. la voici. — Et Laure tira la clé en question de sa poche. — Une voiture dont vous vous serez assuré la veille, soit à Plouaret, soit à Lannion, nous conduira... où vous voudrez, au bout du monde; le reste vous regarde. C'est l'Angleterre, il me semble, qu'il faudra gagner... Chut! quelqu'un marche là-bas! entendez-vous? Non, ce n'est qu'un bruit de feuilles... Mais, je me suis déjà trop attardée,.. on peut nous surprendre,.. ne me retenez pas... Adieu!.. à bientôt!

Et, lui envoyant un baiser du bout des doigts, elle s'enfuit légère, comme elle était venue, éblouie de ses propres projets, plus charmée peut-être encore du mystère qui accompagne l'amour, des périls qu'il entraîne que de l'amour lui-même. Mais elle n'analysait pas ces sensations. Elle croyait aimer et être aimée, elle se trouvait heureuse, voilà tout. De son côté, Tzerényi se disait, mettant d'accord ses désirs et ce qui lui restait de conscience : — Quand elle sera prête à partir, à ma merci, je lui dirai tout, je la laisserai libre de choisir. Et le choix qu'inspireront à une telle âme la pitié, la générosité, l'exaltation du moment, jointes à la magie d'une nuit d'été, j'en suis sûr d'avance. Si je me trompais pourtant!.. Eh bien! elle ne vaudra pas que je la regrette alors, étant incapable de se sacrifier tout entière, et je la laisserai sous l'impression d'un acte de loyauté de ma part, d'un acte héroïque; car maintenant je l'adore... En tout cas, je ne renoncerais pas pour un royaume à cette rencontre dans les bois à minuit, avec une fille ravissante que je forcerai à m'admirer si elle me résiste... Mais elle cédera.

Il eut d'avance comme un cri étouffé de triomphe, de joie orgueilleuse, un cri d'oiseau de proie qui sent déjà dans ses serres l'alouette palpitante et vaincue. De bonne foi il se disait : — Non! je n'ai jamais aimé ainsi. — Et il ajoutait non moins sincèrement : — Je lui dirai tout, je serai magnanime.

L'idée de la lutte, des pleurs qu'il ferait couler, du plaisir qu'il y aurait à les sécher sous ses caresses, de verser dans cette oreille

effrayée, mais néanmoins complaisante, les sophismes qui, pour lui, étaient depuis longtemps devenus la vérité, l'enchantait presque autant que le succès final, dont il ne doutait pas. Ce serait chose délicieuse encore de faire comprendre à cette enfant, dont la chaste imagination s'était arrêtée au mariage, n'admettant même l'enlèvement que comme prélude à la bénédiction du prêtre, un autre bonheur que le bonheur permis, un bonheur plus âpre et plus intense, goûté au mépris de la loi et des conventions humaines sur des cimes hardies qu'il n'est donné d'atteindre qu'aux cœurs intrépides. — Pourvu seulement, se disait-il, que sa grand'mère refuse du premier coup, pourvu qu'elle ne soit pas avertie par d'autres que par moi-même de l'obstacle, de l'impossibilité!.. Si l'on me démasque, je suis perdu... Si, au contraire, je m'accuse, tout cela finira par la chute d'un ange... la chute inévitable dans les bras du damné...

Et, tout en se représentant la scène qui allait donner plus de prix à son bonheur aiguïté ainsi par des difficultés passagères, ce roué sentimental et romanesque, le regard perdu sous les ombrages déserts du parc qui s'ouvrait devant lui, pensait à l'effet du clair de lune dans ce jardin plus beau que celui de Marguerite.

XXI.

M^{me} d'Erquy, comme il était facile de le prévoir, fit beau jeu à l'ennemi. Elle accueillit avec indignation les ouvertures du recteur, qui, d'un air consterné, vint lui apprendre ce qu'il croyait être la pure vérité, que Laure, plus d'une année auparavant, avait été recherchée par un étranger de grande noblesse, mais de médiocre fortune, le comte Tzérényi, et que, toute réflexion faite, ce mariage lui agréait plus qu'aucun autre. On tenait donc enfin le secret de la conduite d'Armel, de sa retraite inexplicquée ! Cette perfide créature en était cause, elle l'avait sacrifié à un rival inconnu, à quelque drôle sans aveu ! Les renseignements que M^{lle} de Kerlan, aussitôt avertie, crut devoir apporter sur le Hongrois passablement suspect, qu'elle avait aperçu à Aix, corroborèrent cette opinion. Nonne crut agir sagement et loyalement en défendant Laure contre sa propre folie ; il ne pouvait lui entrer dans l'esprit que les intentions généreuses de son filleul fussent applicables à un tel homme : si Armel avait renoncé au bonheur, c'était en se réservant le droit tout désintéressé de veiller encore sur celui de sa cousine, qui loin d'être assuré par ce mariage, eût été livré à tous les risques ; bref, elle révéla sans hésiter ce qu'elle avait entendu dire de Tzérényi et ce qu'elle-même avait vu.

— Préférer à mon petit-fils un joueur, un libertin, un étranger ! s'écriait la comtesse abasourdie. Et vous dites en outre qu'il n'est plus jeune, qu'il n'est pas catholique ? Quel démon la possède ?.. Je me charge de lui parler.

Elle lui parla, en effet, ou plutôt elle laissa éclater sur sa tête un de ces orages qui creusent le précipice de l'irréparable et après lesquels il n'y a plus de ménagemens à garder. Tous les anathèmes dont elle n'avait pu jadis accabler la maîtresse de Jean, elle en chargea impitoyablement sa fille, cette fille digne d'une mère infâme puisqu'elle avait fait le désespoir d'Armel. Les reproches, les récriminations, les injures roulaient comme un torrent qui a rompu ses digues.

— Ah ! n'attaquez que moi seule ! riposta Laure, se dressant comme une lionne. Je vous défends de toucher à ceux qui ne sont plus. Vous ne m'êtes rien, vous qui les haïssez. Pourquoi vous obéirais-je ?

— Pourquoi ? dit M^{me} d'Erquy lui saisissant le bras que sa main sèche retint dans un anneau de fer, parce que, pour notre malheur, vous êtes liée à nous, parce que pour notre honte vous portez notre nom. Vous avez répondu aux bontés, qui me coûtaient, je le jure, par de l'ingratitude, vous m'avez prise pour dupe, je vous ai tolérée auprès de moi sans me douter du mal que vous aviez fait... Eh bien ! vous serez punie à la fin, vous connaîtrez le poids d'une autorité dont je n'ai pas usé assez tôt. Nous ne consentons pas à ce mariage. Vous êtes d'Erquy, je le répète, la loi me donne des droits jusqu'à votre majorité. Ne pouvant plus ni me fier à vous, ni vous voir, je décide que vous attendrez dans un couvent l'âge auquel une fille sans honneur et sans religion peut se perdre. Préparez-vous à entrer ces jours-ci chez les dames augustines de Lannion. Leur règle saura bien empêcher ce commerce avec Paris que votre duplicité est parvenue à me dérober, si bonne garde que j'aie faite.

Ce débordement de haine et de menaces ne fournissait que trop à Laure la justification dont elle avait besoin vis-à-vis d'elle-même. Il n'y avait pas un instant à perdre. Sans réfléchir davantage, et en se répétant avec une conviction croissante qu'elle ne pouvait agir autrement, elle traça d'une main précipitée les lignes suivantes : « Je n'ai plus que vous au monde. Demain, à l'heure que vous savez, soyez où je vous ai dit. » Puis elle profita du désordre qui régnait au château, — M^{me} d'Erquy ayant dû prendre le lit après la scène violente qui avait ébranlé ses nerfs jusqu'à la fièvre, — et courut glisser ce billet dans la cachette que Tzérényi était déjà venu, vainement, interroger plusieurs fois.

Personne ne l'avait suivie, Laure en était sûre on la croyait

dans sa chambre, toute à son humiliation et à sa douleur ; d'ailleurs les conjectures exprimées par M^{me} d'Erquy lui prouvaient assez que l'on n'avait aucun soupçon de la présence de Tzérényi dans le voisinage. La malheureuse enfant ne se doutait pas qu'une surveillance plus tenace et plus clairvoyante que celle de sa terrible aïeule ou de l'abbé Le Goff eût surpris tous ses mouvemens, que son secret fût entre les mains d'un être capable d'intervenir à la façon de la foudre pour réduire à néant, sans raisonnement ni calcul, le plan le mieux ourdi. Loïc, caché dans les fougères, en savait plus long que personne sur le galant de Paris qui venait prendre la fiancée de son maître. Invisible, il avait tout vu, avec les monstrueux transports d'un Caliban inconsciemment jaloux des délices défendues. Jaloux, il l'était d'abord pour Armel,.. en outre, une plaie bien ancienne, mais encore vive, s'était rouverte chez lui, cuisante comme au jour où la main d'une femme méchante la lui avait faite.

Dix années auparavant, — les événemens les plus lointains étaient ceux dont il se souvenait surtout, — ce déshérité avait ressenti en commun avec les animaux le genre d'attrait que les hommes ont ennoblé du nom d'amour. Il s'était attaché obstinément aux pas d'une servante de ferme, à laquelle sa préférence n'avait inspiré que de l'effroi et des railleries cruelles. Un jour, la fille s'était mariée, avait quitté le pays. Il se rappelait encore ses noces et l'envie qu'il avait eue alors de tuer quelqu'un, de se tuer lui-même peut-être. Son horreur de toutes les femmes datait de là. Il ne faisait grâce qu'à sa mère et à ses sœurs. En voyant Laure s'abandonner aux bras de cet étranger, en assistant à cette scène passionnée dont la forêt avait été témoin, il s'était senti souffrir autant qu'autrefois, quand Reine Guézenec passait, la main dans celle de son mari, les livrées de la noce au corsage et riant d'un air moqueur, tandis que les autres filles se retournaient, haussant les épaules et le montrant au doigt. Non, une honte pareille n'était pas faite pour son maître. Si la Parisienne, comme il continuait à l'appeler, n'avait pas voulu de lui, elle ne serait à personne. Personne ne toucherait au bien des d'Erquy.

Dès lors il fit le guet jour et nuit, se tenant éveillé sans grand-peine, quoiqu'il fût dormeur de son naturel, mais la lune brillait dans son plein, et la pleine lune lui apportait toujours l'insomnie, un redoublement d'agitation, — sa mère l'avait maintes fois remarqué, si le médecin niait que cela fût possible. — Il rôdait donc autour du château comme un chien de garde et, malgré les précautions du père Guern, qui mettait le fusil hors de sa portée, il s'était armé à tout hasard. La hache à fendre le bois tenait dans la fameuse besace où

il mettait pêle-mêle son chapelet, ses sous, son pain, et tout ce qu'il ramassait dans ses courses errantes.

Loïc avait épié les visites inutiles de Tzérényi au tronc creusé du vieil arbre; il était en vedette quand Laure vint à son tour y glisser un petit papier. Aussitôt qu'elle eut disparu, il se traîna lui-même jusqu'à l'arbre, prit le papier, le déplia, le retourna sans y rien comprendre, puis, soit qu'il eût deviné que c'était un signal, soit que l'instinct de la destruction suffit à le pousser, il déchira et fit disparaître sa trouvaille. Ce lui fut une joie maligne de voir un peu plus tard Tzérényi se diriger d'un pas pressé vers la cachette, constater avec un geste d'étonnement qu'elle ne renfermait rien pour lui, s'appuyer l'espace d'une minute au bord de la pierre, désappointé, anxieux, et s'éloigner de nouveau : — L'aurait-on éclairée si vite sur mon compte? Tout serait-il déjà perdu? N'entendrai-je plus parler d'elle? se demandait Tzérényi. — Il n'éprouvait pas d'autre crainte.

Laure, cependant, avait déclaré qu'elle se soumettait à l'arrêt de sa grand-mère, sans demander d'autre faveur que celle de ne pas la revoir avant son départ pour le couvent. Le droit de rester dans sa chambre lui avait été accordé. Elle y paraissait fort tranquille, plus résignée que l'on n'eût pu le croire. La seule précaution prise contre elle était pour l'empêcher d'avoir aucun rapport direct avec le facteur. L'abbé Le Goff s'était chargé de ce soin.

Nul n'entendit les gonds soigneusement huilés tourner au milieu de la nuit et deux petits pieds auxquels la peur prêtait des ailes effleurer les marches du grand escalier de pierre conduisant du premier étage aux appartemens du rez-de-chaussée. Arrivée là, Laure fit jaillir une étincelle de la boîte d'allumettes dont elle s'était munie, puis se glissa dans le salon, où les figures spectrales des tapisseries semblaient s'agiter d'une façon menaçante à la lueur indécise de la flamme qui vacillait abritée par sa main. La salle de billard lui parut bien longue à traverser; elle était garnie de portraits d'ancêtres stupéfaits sans doute autant qu'irrités de cette scandaleuse équipée d'une fille de leur nom; tous la suivaient du même regard foudroyant qu'avait fixé sur elle la veille M^{me} d'Erquy; enfin, elle atteignit la petite pièce ronde, abandonnée, qu'on appelait le cabinet de la tour et qui ouvrait sur le jardin. De cette porte fermée à verrous, elle possédait la clé... L'instant d'après, elle avait pris son élan à travers une large zone sablée que la lune éclairait comme en plein jour jusqu'aux masses d'ombre de l'avenue conduisant à la garenne. La crainte d'être surprise et arrêtée faisait place chez elle de plus en plus à toute sorte de terreurs fantastiques. Cette sombre nef où il faudrait pénétrer se peuplait d'avance pour elle de monstres et de

fantômes,.. mais Mathias Tzérényi était là,.. près de lui, elle se sentirait en sûreté, elle n'aurait plus peur.

Comme elle s'engageait sous bois, à bout de forces, le cœur battant, le front baigné d'une sueur froide, il lui sembla voir une forme noire, courbée, pliée en deux pour ainsi dire, s'avancer à peu de distance.

— Est-ce vous? demanda-t-elle d'une voix étouffée. Mathias! est-ce vous?

A peine avait-elle parlé qu'un cri déchira l'air, un cri d'épouvante, un cri d'agonie suivi du plus affreux silence. Puis on aurait pu entendre le bruit d'une course lourde et précipitée à la fois, le frôlement d'un corps traîné parmi les feuilles, mais seuls les oiseaux et les écureuils tressaillirent, troublés dans leur repos.

XXII.

Ce terrible drame, dont le mystère ne fut jamais bien éclairci, n'est pas si ancien que les lecteurs de causes judiciaires en aient perdu le souvenir. A l'aube, le corps effroyablement mutilé d'une femme fut trouvé gisant sous le chêne dit de la Sorcière par les premiers paysans qui, ce matin-là, traversèrent la lande. Il n'eût pas été reconnaissable, tant une haine furibonde s'était acharnée contre la beauté radieuse naguère de ce jeune visage, si les vêtements n'eussent révélé au premier coup d'œil « une demoiselle » qui ne pouvait être que la demoiselle d'Erquy. Quant au meurtrier, il fut découvert sans peine. Dans le grenier de la maison du garde, Loïc, endormi sur le foin d'un sommeil de plomb, n'avait pas même songé à se dépouiller de ses vêtements souillés d'horribles taches accusatrices, et sa hachette ensanglantée, à laquelle adhéraient encore les cheveux blonds de la victime, était restée sur le lieu même du crime. Lorsque Jeannie Guern, affolée, le secoua pour l'arracher à son insensibilité profonde en lui criant de se défendre, en répétant qu'elle n'y voulait pas croire, Loïc roula des yeux égarés qui n'exprimaient que l'abrutissement. Confronté avec le cadavre, il balbutia comme un homme ivre, mais sans aucune émotion : « La sorcière! mort à la sorcière! » Le peu qu'il possédait de raison et de mémoire avait sombré dans un accès de folie furieuse; les médecins furent unanimes à prouver que le seul châtiment qui pût atteindre ce misérable était la réclusion dans quelque asile d'aliénés.

Un point obscur, c'était la présence de Laure à pareille heure dans une partie retirée du parc. On évita de l'éclaircir pour laisser

sauf, aux suppositions près, l'honneur de la famille. Seule M^{me} d'Erquy sut exactement à quoi s'en tenir. Elle avait trouvé dans la chambre de la fugitive un mot de défi à son adresse : « Cette liberté qu'on me refuse, je la prends et je la garderai malgré vous. Adieu ! »

— La Providence est intervenue ! pensa-t-elle.

Et la pierre qui recouvrait les ossemens des d'Erquy fut scellée une fois pour toutes sur cette rebelle, prisonnière, à la fin, incapable désormais de faire tort ni à elle-même ni au nom. Dans le pays, on rappela tout bas la vieille histoire de la fille du fermier tuée dans les mêmes circonstances en se rendant au sabbat sous une forme immonde. Qui pouvait savoir si Loïc n'avait pas vu, lui aussi, la bête blanche, s'il n'y avait pas encore quelque sorcellerie là-dessous ? Quoi qu'il en fût, chacun, depuis lors, se signa doublement en passant devant l'arbre tragique, dont les racines, comme on disait, avaient par deux fois bu du sang.

Depuis des années déjà, le château de La Ville-Revault est inhabité, son propriétaire actuel, le comte Armel d'Erquy, se gardant d'y mettre le pied. Quand il vient en Bretagne, c'est pour peu de jours, et chez M^{lle} de Kerlan, qui jamais n'a osé lui parler du passé. Il n'y a pas dans la marine de meilleur officier, plus ponctuel, plus esclave du devoir, mais sa taciturnité est proverbiale, et, sur son front encore jeune, quoique labouré par les rides profondes d'un souci habituel, les cheveux sont devenus tout blancs.

Cependant, si attristé qu'il soit et pour toujours, il y a quelque part, dans le monde, un homme plus malheureux, car il sent peser sur lui le poids de la destinée de Laure, et il est forcé de reconnaître que cette destinée funeste aurait été pire mille fois s'il en fût devenu le maître. Du moins elle est morte avant de savoir que l'amour vers lequel elle courait n'était que piège, et lui, si ardent au plaisir, jusque-là, il ne trouve plus le moyen d'oublier, de s'étourdir seulement. C'est un fantôme qu'il aime et qui se venge. Des regrets du désir inassouvi Mathias Tzérényi passe aux tortures du remords. Sans son égoïsme de libertin, sans sa criminelle insouciance, la lumière se jouerait encore au fond de ces yeux verts étranges, le vent soulèverait encore ces tresses dorées qu'il a cru un instant être à lui, et qui paraient si bien la tête folle où bourdonnaient tant de rêves, aujourd'hui étouffés sous le lourd gazon d'un cimetière de Bretagne.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

II¹.

LE MINISTÈRE DU COMTE DE MONTMORIN PENDANT LA RÉVOLUTION.

Il y a un attrait qui agrandit l'âme à parler avec équité d'un homme lorsqu'il a été longtemps calomnié et méconnu. C'est comme une haute et tardive justice que l'on rend à un condamné innocent. On se laisserait alors facilement entraîner à exagérer l'importance du personnage, l'étendue de son intelligence, l'originalité de ses vues, l'éclat de ses qualités et de ses vertus. Nous ne tomberons pas dans cet écueil en restituant son caractère véritable au rôle du comte de Montmorin pendant la constituante et la législative. Nous avons, pour nous garder de toute exagération, les témoins les plus éclairés et les plus impartiaux, les aveux les moins suspects et la connaissance de ces dessous de l'histoire sans l'examen desquels on ne pénètre qu'une partie de la vérité.

De l'avis de ceux qui étaient de son intimité, le comte de Montmorin est, de tous les ministres du malheureux Louis XVI, celui qui fut jugé avec le plus de sévérité. L'opinion générale sur son compte était telle en 1789, qu'on ne pouvait, dans le monde de la cour, avouer

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

même ses rapports avec lui. Il y avait du courage à l'estimer. Plus détesté par les jacobins que les aristocrates les plus signalés, parce qu'il luttait de plus près contre les ennemis du roi, Montmorin attend l'heure où, mieux comprise, plus dégagée des passions, l'histoire définitive de cette terrible époque sera écrite. Il appartient à cette vieille aristocratie française qui, à l'inverse de la petite noblesse de province, voulait de bonne foi établir en France une chambre des lords et une chambre des communes. Certes, il ne pouvait être suspecté de rester attaché quand même à l'ancien régime, celui qui écrivait en 1791 : « Ce que l'on appelle la révolution n'est que l'anéantissement d'une foule d'abus accumulés depuis des siècles. Ces abus n'étaient pas moins funestes à la nation qu'au monarque. Ils n'existent plus. La nation souveraine n'a plus que des citoyens égaux en droits, plus de despotes que la loi, plus d'organes que les fonctionnaires publics, et le roi est le premier de ces fonctionnaires. Telle est la révolution française. Elle est faite, elle est complète, elle est sans retour. Espérer le contraire serait une erreur dangereuse, et toute entreprise fondée sur cet espoir nous plongerait dans un abîme dont il est impossible de sonder la profondeur et dans lequel toute l'Europe serait entraînée avec nous (1). »

Appelé prématurément à diriger les événements dont nul n'avait prévu le courant irrésistible, il marcha devant lui dans la ligne du devoir et de la raison, et cette ligne l'amena à se séparer de cette portion de l'aristocratie qui n'a jamais pu garder dans ses rangs ceux de ses amis qui montrent quelque sagesse et quelque prudence. L'esprit de parti a accusé Montmorin de faiblesse, comme s'il avait pu avoir alors véritablement de la force ! On l'a aussi accusé d'inexpérience, comme si quelqu'un avait pu acquérir, dans ces années où tout le passé était brusquement aboli, une expérience à la hauteur des circonstances !

Nous avons du reste pour nous le témoignage de Mallet du Pan, qui jugeait Montmorin, au moment de sa démission, l'homme fort du ministère ; nous avons l'appréciation des étrangers qui l'ont approché, et l'illustre Jefferson a écrit de lui que c'était un des hommes les plus honnêtes et les plus respectables de France (2). Il devait seulement à son éducation ecclésiastique, et surtout à son tempérament maladif, une sorte de timidité ; mais elle ne peut pas plus justement lui être imputée à crime que la petitesse de sa taille et la frêle structure de son corps. Éloigné de tout intérêt personnel,

(1) Lettre aux ambassadeurs (23 avril 1791). Lettre à M. de Noailles (3 août 1791).

(2) Bertrand de Molleville, *Mémoires secrets*.

incapable, dans ces heures troublées, d'une perfidie, jamais personne ne craignit moins la mort, et l'on verra avec quelle intrépidité d'âme il prévint et supporta sa destinée. Indifférent aux injures, poursuivi avec acharnement par les méfiances et les haines quand elles s'irritèrent à l'excès contre cette ombre de pouvoir, il se confia trop dans l'honnêteté de ses sentimens et ne put pas marcher le pas rapide de l'opinion. Il eût de bonne heure écouté le découragement qu'apportent les mécomptes, s'il n'eût été soutenu par son affection désintéressée pour la personne du roi, par l'amitié qui l'unissait à Lafayette et par ses convictions constitutionnelles. Suspect longtemps à la reine, Montmorin ne cessa cependant de rester fidèle. Les fautes que lui fit commettre Louis XVI sont aussi nombreuses que les situations fausses dans lesquelles les indécisions du roi et sa double politique le placèrent; Montmorin ne se plaignit jamais et s'exposa toujours avec témérité. Convaincu à tort qu'en achetant quelques orateurs de club, il contre-balancerait les déclamations furieuses, il n'écartait pas les périls auxquels ses infidèles agens l'exposaient. Il répondait à des amis qui s'effrayaient : « Je conviens de la vérité de vos représentations; mais aucun danger personnel ne m'empêchera jamais de faire tout ce que je croirai utile à Sa Majesté. » Et à côté de ces qualités rares en révolution, ses connaissances acquises, l'extrême justesse de son jugement, lui assuraient dans la direction des affaires étrangères, avant l'explosion de la politique girondine, l'estime de l'Europe.

On peut diviser en trois périodes son ministère depuis la convocation des états-généraux : la première, où, d'accord complètement avec Necker, désirant comme lui une constitution, il s'approcha du système politique de l'Angleterre, et conserva l'espoir d'obtenir par les voies de la conciliation ce changement de la noblesse et du roi; la seconde période dans laquelle, voyant la révolution varier d'objet, poursuivre l'égalité plus que la liberté et rêver l'établissement d'une sorte de démocratie royale, il tenta avec Mirabeau d'arrêter les exagérations et de créer le parti modéré au milieu des tourmentes populaires; la troisième période enfin, où, tous les moyens de se défendre manquant successivement à la royauté, Montmorin concentra tous ses inutiles efforts à sauver la personne même de Louis XVI. Ce fut le temps où il écrivait au comte de La Marck ce billet désespéré : « J'ai pleuré ce matin comme un imbécile chez le roi; il en a fait autant. Tout cela ne remédie à rien. »

Avant d'entrer par cette porte des larmes, il faut donner quelques éclaircissemens sur la conduite de Montmorin pendant le passage aux affaires du cardinal Loménie de Brienne, dans ces mois où les esprits inquiets et ne sachant où se fixer attendaient et appelaient le retour de Necker comme un messie.

I.

Le comte de Montmorin avait enchanté, dès le début, tout le corps diplomatique. Il avait rétabli l'ancien usage, lorsque le roi ne recevait pas à Versailles, de venir à Paris donner ses audiences (1). Comme il joignait à la plus sincère modestie une extrême honnêteté; comme il ne se flattait pas de bien faire, mais de faire le moins mal possible; comme il avait de l'activité dans l'expédition des affaires, une décision prompte et consciencieuse, il ne recueillait alors autour de lui que de la bienveillance. Ses réceptions étaient fort brillantes. Généreux jusqu'à la prodigalité, ses revenus ne suffisaient pas au luxe de sa maison; il avait été obligé de vendre ses propriétés d'Auvergne.

Un document conservé aux Archives nationales permet de se renseigner complètement sur sa fortune (2). La table du ministre coûtait, avec le vin, 202,800 livres par an; les gages et habillemens des domestiques attachés à l'hôtel de la rue Plumet s'élevaient à 52,835 livres. L'écurie, qui était de onze palefreniers et de vingt-quatre chevaux, dépensait 24,000 livres; les mémoires particuliers des gens, c'est-à-dire les dépenses de poche, montaient à 8,000 livres; le blanchissage à 6,000; enfin, l'entretien personnel des maîtres de la maison et le jeu de la reine coûtaient 80,000 livres au minimum. On lit, dans l'inventaire, que M^{me} de Beaumont avait en outre une voiture et une livrée, que son trousseau avait coûté 25,000 livres, qu'elle dépensait 7,000 écus par an pour sa bibliothèque et ses reliures. Sa sœur, M^{me} de La Luzerne, et elle, recevaient chacune, pour leur entretien personnel, une rente annuelle de 18,000 livres.

En dépouillant ces précieux papiers, un petit fait paraît touchant à signaler. Dans une lettre à Joubert, de mai 1797, M^{me} de Beaumont lui demande l'adresse d'un libraire. Elle voulait absolument se débarrasser d'une édition de Voltaire trop volumineuse; sa seule prétention était d'emporter un moindre poids en voyage. « Vous l'offrir après cet aveu, disait-elle à son ami, c'est s'y prendre aussi spirituellement que cet homme qui apportait un panier de prunes à son curé, l'assurant que ses cochons n'en voulaient plus. N'importe, si ce n'est de bonne grâce, c'est de bon cœur que je vous l'offre. » Ce n'est pas sans émotion que nous avons lu la quittance de 850 livres pour deux exemplaires de Voltaire

(1) *Journal* de Bachaumont (année 1787).

(2) Archives nationales, inventaire Montmorin; papiers séquestrés.

achetés directement à Beaumarchais, l'un destiné à M^{me} de Beaumont, l'autre à son père.

Pour faire face à un pareil état de maison, le comte de Montmorin, en dehors de ses appointemens, s'élevant à 300,000 livres, y compris les gratifications, n'avait que 80,000 livres de rente qu'il touchait de ses intendans. Pour se rapprocher de ses amis, Mégret d'Etigny et de Sérilly, il venait de leur acheter, moyennant la somme de 730,000 livres, la propriété de Theil, non loin de Sens, tout près de Passy-sur-Yonne. Une aussi mauvaise administration conduisait infailliblement à la ruine, si la cassette royale n'eût pas été une ressource. Chacun des époux touchait en effet sur le Trésor une pension annuelle de 18,000 livres environ (1).

La comtesse de Montmorin, très ambitieuse pour sa famille, désirait que son mari obtint le titre de duc héréditaire. La demande est accompagnée d'une note écrite de la main de Montmorin. Nous y apprenons qu'il avait refusé la grandesse pendant son ambassade en Espagne. Nous savons aussi par cette note que l'archevêque, premier ministre, traitant seul les affaires avec le roi et ayant supprimé tout rapport avec le monarque, avait froissé ses collègues. Le pouvoir du cardinal de Brienne n'avait pas été cependant de longue durée. Avec une présomption aveugle, plus semblable à l'ineptie qu'au courage, il n'avait fait que presser le cours des événemens. Le comte d'Artois lui-même, sur les instances de la duchesse de Polignac, avait conjuré Louis XVI de renvoyer le premier ministre et de rappeler Necker.

Le comte de Montmorin se prêta d'autant plus volontiers à cette négociation qu'il n'avait pas à se louer de l'archevêque. Il lui avait donné dans deux circonstances, devant l'opinion, la responsabilité de fautes qu'il n'avait pas commises. On sait quel étonnement se produisit en Europe, en 1787, lorsqu'on apprit que le sultan avait fait enfermer le ministre de Russie aux sept tours et déclaré la guerre à Catherine (2). Ce n'étaient plus, cette fois, les Russes qui menaçaient l'empire ottoman. M. de Ségur, notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, avait expédié un courrier au comte de Montmorin pour obtenir des instructions. La Prusse et l'Angleterre avaient fait jaillir les premières étincelles de ce feu qui pouvait embraser le monde. Sous l'influence prédominante du premier ministre, le comte de Montmorin n'avait pas pris de parti et s'était borné à prescrire une réserve qui n'était que de la faiblesse.

Mais ce fut en Hollande que la politique française subit la plus grave humiliation.

(1) *Archives parlementaires*, t. XIII (1^{re} série).

(2) *Mémoires du comte de Ségur*, t. III.

La république des Provinces-Unies se trouvait agitée de troubles intérieurs. Depuis la paix de 1783, les états-généraux, en lutte ouverte avec le stathouder héréditaire, le prince d'Orange, s'appuyaient sur la France. Dans une contestation survenue entre l'empereur Joseph et la Hollande, notre intervention avait été souveraine; le cabinet de Versailles avait même consenti à payer une indemnité. Un traité d'alliance et de garantie mutuelle des droits des neutres vis-à-vis de l'Angleterre avait encore resserré depuis nos liens d'amitié avec les Provinces-Unies. Le stathouder en était exaspéré. La mort du grand Frédéric changea subitement la face des choses. La princesse d'Orange était la sœur du nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume; la conciliation avec les états-généraux devint impossible. Les patriotes, commandés par d'Averhoot, le 9 mai 1787, battirent les troupes du prince d'Orange. Il fut forcé de quitter sa résidence: les états déclarèrent l'union rompue. Au moment où les esprits étaient le plus animés, la princesse partit de Loo pour se rendre à La Haye. Arrêtée par un poste militaire, on ne lui permit pas de continuer sa route, elle se plaignit avec emportement et demanda à son frère une réparation éclatante. Le roi de Prusse fit avancer vingt mille hommes, sous les ordres du duc de Brunswick. Le comte de Montmorin, stimulé par les patriotes hollandais, promit qu'un corps d'armée de vingt mille Français allait être réuni à Givet. La seule présence d'un camp sur notre frontière aurait décidé Frédéric-Guillaume à négocier. L'archevêque de Sens ne voulut jamais consentir à créer des ressources pour cette démonstration militaire; le ministre de la guerre, le maréchal de Ségur, se refusa alors à prendre des mesures insuffisantes; les troupes prussiennes n'hésitèrent plus à entrer sur le territoire des Provinces-Unies. Le duc de Brunswick a dit lui-même, depuis son expédition, que s'il y avait eu quelques tentes à Givet, il n'aurait pas continué sa marche. Le roi de Prusse ne voulait pas, dans l'intérêt seul de sa sœur, s'engager avec la France dans une guerre dont la maison d'Autriche n'aurait que trop profité.

Cependant l'Angleterre avait armé en même temps que la Prusse. La cour de Versailles donna enfin des ordres pour mettre en mer une escadre. Montmorin entama une alliance avec la Russie, l'Autriche et l'Espagne. Au grand étonnement de l'Europe, surprise de notre hésitation, l'archevêque de Sens proposa au cabinet anglais de signer une convention de désarmement. Cette convention enleva tout à la fois au gouvernement français l'estime de ses rivaux et la confiance de ses alliés. Le projet de quadruple alliance, qui eût peut-être sauvé la Pologne, fut pour toujours entravé; un secrétaire du comte Oxenstiern en avait trahi le secret, et le comte de Ségur, notre ambassadeur en Russie, fut réprimandé pour avoir

hâté les négociations, c'est-à-dire pour avoir failli réussir. L'empereur Joseph II avait bien raison d'écrire à ce moment : « La France vient de tomber ; je doute qu'elle se relève. » Le comte de Montmorin n'avait donc pas eu à se louer du cardinal de Brienne.

La rentrée de Necker aux affaires, en donnant à Montmorin plus d'indépendance dans le cabinet, allait-elle lui porter bonheur ? L'heure arrivait où l'ancienne diplomatie française, celle fondée sur l'exécution du pacte de famille, devait faire place à la nouvelle politique révolutionnaire. A la veille du jour où l'une des plus grandes époques de l'ordre social s'ouvrit, on n'avait encore aucune idée précise sur ce que l'on ferait. Ceux qui exerçaient le pouvoir, à commencer par le roi, s'ils continuaient à parler en maîtres, obéissaient, en réalité, à la puissance invisible de l'opinion publique. Les possesseurs de privilèges étaient les premiers à s'excuser des avantages dont ils jouissaient. En voulant les conserver, ils prétendaient à l'honneur d'y être indifférens. Les abus n'étaient pas récents ; ce qui l'était, c'était l'impression qu'ils faisaient naître. S'il est vrai que le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement soit celui où il commence à se réformer, il était impossible de ne pas voir que la nation marchait à un rapide dénoûment. Le trésor était à sec, les parlemens en exil, toutes les provinces agitées, la disette menaçante, les états-généraux promis solennellement et sans retard, Paris inondé d'un débordement de pamphlets et s'habituant déjà à ne plus travailler et à vivre dehors.

Nous ne voulons raconter les événemens que dans la mesure où M. de Montmorin y prit part. La vie de M^{me} de Beaumont fut dans ces dramatiques années tellement mêlée à celle de son père qu'on ne peut passer son ministère sous silence. Nous devons, pour mieux comprendre pourquoi sa fille avait si peu d'attaches à la vie, faire connaître dans leurs détails cette série d'infortunes qui permettait à M^{me} de Staël de dire que la famille de Niobé n'avait pas été plus cruellement frappée.

II.

Necker, dans sa retraite, voulant justifier sa conduite depuis les états-généraux, déclarait qu'il céda à un mouvement de véritable peine. Il fallait, pour le soulager, qu'il associât à tous les soins, à tous les ménagemens rendus nécessaires par les événemens de chaque jour, un homme dont il ne s'était jamais séparé depuis son retour aux affaires et depuis qu'il avait connu son excellent esprit, la fidélité de son caractère, un ami nouveau pour lui, mais très ancien par le rapport des sentimens, M. de Montmorin, ce ministre-

citoyen, comme il l'appelle. « Que n'avons-nous pas fait ensemble, ajoute Necker (1), pour assurer les fondemens d'une liberté sage, pour les défendre tantôt contre les orages qui les menaçaient, tantôt contre les exagérations qui en affaiblissaient la base et dont nous prévoyions les dangers ! Nous excusions ou plutôt nous adoucissons auprès du roi les actions, les procédés et les manières dont il pouvait avoir à se plaindre, et près des députés, à l'assemblée nationale, nous tenions le langage qui pouvait calmer leur défiance et ramener les plus ardents à des opinions modérées. »

M. de Montmorin était, en effet, le seul qui connût la pensée de Necker. Aussi le suivit-il dans toutes les résolutions importantes qui précédèrent la convocation de la constituante, opinant comme lui dans le conseil et cherchant à l'excuser de cette infatuation qu'apporte aux plus honnêtes une immense popularité. Ils vivaient tous les deux au jour le jour, croyant, en présence de ce grand inconnu, à la soumission et à la reconnaissance. Quels projets avaient-ils arrêtés ? Quel plan s'étaient-ils décidés à accepter ? On est confondu, en allant aux sources, de voir combien peu de consistance politique révèlent les actes préparatoires. Tous les avant-coureurs de la révolution annonçaient cependant la nécessité de transiger avec l'esprit des temps nouveaux. M^{me} de Beaumont, très au fait par ses abondantes lectures, de tous les pamphlets et brochures, écrivait pour son père des résumés qu'elle plaçait sous ses yeux. C'est ainsi que, lors de l'établissement des assemblées provinciales par l'archevêque de Sens, Montmorin, plus éclairé, avait décidé que le nombre des députés du tiers serait égal à celui des deux ordres réunis et que le vote aurait lieu par tête.

Les avertissemens ne manquèrent pas, par d'autres côtés, aux ministres. Malouet, intendant de la marine à Toulon, s'était lié avec Montmorin, lorsqu'à son retour de l'ambassade d'Espagne il avait passé à Toulon. Il lui développa ses idées ; tout devait être prévu et combiné avant l'ouverture des états-généraux ; il fallait déterminer ce qui pouvait être abandonné sans danger et faire largement la part des besoins et des vœux. On devait ensuite se disposer à défendre même par la force tout ce que la violence des factions voudrait attaquer. Ce n'étaient pas les résistances des deux premiers ordres que Malouet, avec sa conscience élevée et pure, craignait alors le plus, mais l'exagération des prétentions des communes. Montmorin, au contraire, tenait plus de compte du mauvais vouloir du clergé et de la noblesse. Une fois élu à Riom, Malouet, fort mécontent de l'état des esprits, était revenu à Paris ; il avait de nouveau communiqué toutes ses réflexions à Necker et à Mont-

(1) *Œuvres de Necker*, t. iv, p. 79.

morin; il voulait qu'on fit au plus vite le dépouillement des cahiers et que la majorité des vœux fût considérée comme un fait acquis.

Pour bien connaître l'opposition à laquelle se heurtaient dans le conseil ces opinions si raisonnables, il faut se mettre sous les yeux le mémoire autographe de M. de Barentin, le garde des sceaux. La forme de la convocation et l'époque de la tenue des états avaient été l'objet devant le roi et la reine d'une discussion passionnée. Montmorin qualifiait la double représentation du tiers de justice rigoureuse et faisait ressortir la disproportion immense de population et d'intérêts entre les deux premiers ordres et le troisième. Aidés par leurs collègues, MM. de La Luzerne et de Saint-Priest, Necker et Montmorin l'emportèrent. Lorsque, peu de jours après, le conseil eut à déterminer le lieu de réunion des états, Necker voulait que ce fût à Paris, où il croyait conserver l'influence de sa popularité. Montmorin écoutait; le roi ne disait rien; on parlait de Tours, de Blois, d'Orléans, de Cambrai : même silence du roi. Pensant qu'un déplacement éloigné le contrarierait, la majorité se rabattit sur Compiègne; puis Montmorin, se reprochant sa complaisance, nomma Saint-Germain; alors Louis XVI prit la parole : « Ce ne peut être que Versailles, dit-il, à cause des chasses. »

Les esprits clairvoyans s'inquiétaient de cette insuffisance de vues. Quinze jours avant l'ouverture de l'assemblée, Malouet avait eu une dernière explication avec Montmorin en présence d'un des prélats les plus instruits, Guillaume de La Luzerne, évêque de Langres. La conversation s'engagea à l'occasion d'un article fort remarqué du cahier du bailliage de Riom. Malouet avait fait voter la résolution de n'attribuer aux états que le droit de consentir et de sanctionner les lois et les impôts. Il laissait l'initiative à la couronne, et il voulait que le ministère en fit le point de départ de sa politique. Mais comme les deux premiers ordres en majorité étaient contraires, l'évêque de Langres, s'emparant de la difficulté avec sa vivacité modeste, proposa l'expédient de réduire les trois ordres à deux. C'était l'établissement d'une chambre haute et le choix d'une constitution anglaise.

Telles étaient les visées de Montmorin. Pourquoi ne fit-il pas prendre au roi immédiatement cette résolution? C'est qu'il pensait avec Necker qu'un tel changement devait être concerté avec les représentans de la nation. Quand la proposition fut présentée, on n'a pas oublié ce qu'il advint. Montmorin eut à défendre les principes du gouvernement anglais successivement contre le roi, les nobles, et les députés du tiers. Louis XVI, avec son honnêteté indéniable, malgré quelques pas dans l'imitation de la royauté constitutionnelle, subit l'influence de la seule personne qu'il aimât, Marie-Antoinette, et resta au fond le roi d'avant 89. La haute noblesse, les Montmo-

rency, les Gramont, les Grillon, les Montmorin et quelques autres familles patriciennes savaient au contraire qu'on ne peut déchirer l'histoire où leurs noms et leurs services étaient à jamais gravés; cette aristocratie peu nombreuse acceptait une pairie héréditaire; mais la foule des gentilshommes de second ordre, anoblis de la veille soit par des lettres patentes, soit par des charges vénales, tenait surtout à s'associer aux privilèges des anciens gentilshommes. La vanité des gens de cette classe s'exerçait bruyamment sur ceux qu'ils appelaient leurs inférieurs, c'est-à-dire la nation, et ils furent bien plus intraitables que les grands seigneurs; avec une seconde chambre où elle n'aurait pas eu la première place, la petite noblesse provinciale se crut en danger de perdre des distinctions qui ne faisaient qu'exciter des haines et des jalousies. Elle mit une obstination inouïe à repousser tout emprunt à la constitution britannique et elle versa dans cette théorie encore aujourd'hui à la mode et si dangereuse, avec ses apparences de profondeur, que de l'excès du mal sortirait le bien. Quant aux députés du côté gauche, irrités contre les privilégiés qui se séparaient constamment d'eux, redoutant le retour d'influences qu'ils avaient détruites avec une extrême énergie, voyant dans l'hérédité de la pairie une atteinte à la souveraineté du peuple, pleins de dédain, comme ce qui est jeune, pour l'expérience, pour le passé, et les idées étrangères, ils poursuivaient le rêve d'une royauté ancienne superposée à une démocratie illimitée.

Pendant les états-généraux s'étaient réunis. La veille de l'ouverture de la séance solennelle, les douze cents députés se rendaient en procession à l'église Saint-Louis; la comtesse de Montmorin et sa fille M^{me} de Beaumont étaient placées à une fenêtre près de M^{me} de Staël. L'ardente fille de Necker se livrait tout haut aux plus vives espérances en voyant pour la première fois en France les représentans de ses volontés. M^{me} de Montmorin l'interrompit avec un ton décidé qui lui fit quelque effet : « Vous avez tort de vous réjouir; il arrivera de ceci de grands désastres à la France et à nous. » On eût dit que la malheureuse mère pressentait les infortunes sans nombre qui devaient l'accabler.

Du 5 mai au 5 octobre, durant ces cinq mois où l'assemblée devint maîtresse du sort du pays, Montmorin se rapproche un peu de Mounier, et de plus en plus se mêle à la politique intérieure. Il s'efforçait de pallier les fautes de Necker, et se créait par la sûreté de son commerce avec lui des ennemis irréconciliables au sein de l'entourage du roi, de la reine et des princes.

Bertrand de Molleville et Alexandre Lameth racontent que, pendant la lutte entre les communes et les privilégiés sur la vérification des pouvoirs et à la veille du jour où le tiers-état s'érigea enfin

en assemblée nationale, Montmorin reçut des mémoires proposant la dissolution. Il résista à ses amis eux-mêmes et dans toutes ces questions de principes débattues entre la noblesse et le tiers, il soutint les projets libéraux, contre M. de Barentin, garde des sceaux, contre M. de Puységur, ministre de la guerre, et M. Villedeuil, ministre de l'intérieur. Dans une des séances du cabinet où les princes assistaient, le comte d'Artois ayant émis l'avis qu'aux nobles seuls appartenaient les grades militaires : « Les emplois ne sont pas des charges, répondit Montmorin, on les mérite en s'acquittant bien de ses devoirs, et ils doivent être confiés aux plus capables, sans distinction de naissance. » L'avis, combattu non moins vivement par le comte de Saint-Priest, fut écarté. La démocratie, à partir de ce jour, entra dans l'armée française. Le père de M^{me} de Beaumont, malgré l'ancienneté de son nom, n'était donc d'aucune façon un homme d'ancien régime.

Lorsque arrivèrent la célèbre séance royale du 23 juin et l'avortement complet et irrémédiable des projets de Necker, le comte de Montmorin avait risqué sa position à la cour. Le mémoire de M. de Barentin, dans ses attaques presque injurieuses contre son collègue, ne laisse pas de doute. Necker avait préparé, depuis un mois, une déclaration presque mot pour mot semblable à celle qui fut donnée par Louis XVIII, à Saint-Ouen, vingt-cinq années plus tard. Mais la délibération du 17 juin par laquelle le tiers-état s'appela désormais l'assemblée nationale et l'immortelle séance du Jeu-de-Paume avaient paru au comte d'Artois des actes essentiels à réprimer. Le soir du conseil dans lequel la séance royale devait être fixée et les concessions libérales arrêtées, un billet de la reine engagea le roi à sortir ; la délibération fut renvoyée au jour suivant. Deux magistrats furent admis exceptionnellement à la discussion, ainsi que les deux princes frères de Louis XVI. Montmorin vint avec ardeur au secours de Necker, dont les projets étaient ainsi modifiés ; il insista sur la droiture de ses vues, il invoqua l'ancienneté de son attachement pour le roi, le suppliant de se résigner à la constitution anglaise. La majorité refusa de condescendre à ses conseils. Necker alors ne voulut pas se rendre à l'assemblée et offrit sa démission. La séance royale, loin d'atteindre le but qu'on se proposait, ne fut que l'occasion d'un nouveau triomphe pour le tiers-état. Montmorin s'entremet au nom du salut de la monarchie et, au grand mécontentement des courtisans, persuada au roi que la sûreté de sa personne était attachée à ce que Necker restât encore ministre (1).

Dans les premiers jours de juillet, la cour se crut en mesure de contenir le mouvement populaire et d'intimider l'assemblée. Le roi

(1) Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest.

à l'issue du conseil, prit à part M. de La Luzerne et le chargea d'aller porter à Necker une lettre qui lui ordonnait de quitter la France. Il lui recommandait seulement de cacher à tout le monde son départ. Le lendemain, M. de Montmorin recevait, de son côté, un billet de Louis XVI lui annonçant qu'il jugeait à propos de l'éloigner et pourvoit plus tard à ses besoins en récompense de ses services. M. de Breteuil, incapable de comprendre autre chose que le gouvernement des lettres de cachet, devenait premier ministre; M. le duc de Lavauguyon acceptait le portefeuille des affaires étrangères. Deux jours après ce coup d'état, la Bastille était prise; le roi venait à Paris, arborait la cocarde nationale et rappelait les ministres qu'il avait congédiés. Necker, en rentrant, rencontrait à Bâle M^{me} de Polignac et sa famille, partant pour l'émigration. Montmorin, qui connaissait à fond Necker, fut étonné de son dévoûment.

L'essai d'une monarchie constitutionnelle démocratique allait, pour quelques mois, succéder à l'essai de monarchie anglaise.

III.

La Fayette, dont l'esprit était pareil à celui d'un Américain des États-Unis et qui soutenait la monarchie par devoir plus que par goût, fut le personnage important de cette seconde période. Envoyé par la noblesse d'Auvergne à la constituante, compatriote de Montmorin, ils s'étaient liés à Madrid, au retour de la guerre d'Amérique. Cette amitié se noua plus solidement, lorsque, devenu chef des gardes nationales, La Fayette eut, en réalité, le commandement de toute la force armée. Montmorin crut un instant qu'avec son appui il pourrait encore sauver la royauté. Il voulut à tel point s'assurer de lui au profit de la famille royale, qu'il lui avait offert d'être connétable ou lieutenant-général du royaume. La Fayette avait refusé. Montmorin se fia à sa loyauté et ne s'en repentit jamais, mais il fut déçu dans son espoir en la valeur politique de l'homme, quand il eut à combiner avec lui l'organisation d'un plan intérieur pouvant à la fois servir à réprimer les clubs et à relever l'autorité constitutionnelle de Louis XVI.

La Fayette avait été consulté par Montmorin pour compléter le ministère. L'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, devint garde des sceaux, le comte de La Tour du Pin, ministre de la guerre; M. de La Luzerne reprit le département de la marine, le maréchal de Beauvau fut appelé au conseil sans portefeuille. Necker, qui présidait, n'avait plus foi au succès de sa cause et il ne pouvait désormais se flatter de la confiance du roi, pas plus que de celle de l'assemblée.

En reprenant son poste aux affaires étrangères, le comte de Montmorin comprenait aussi que l'ancienne politique de la maison de

Bourbon était finie. Peut-on vraiment lui reprocher de n'avoir pas entrepris, au nom de la France, une expédition dans l'extrême Orient, lorsque le fils du roi de Cochinchine était venu, quelque temps auparavant, avec l'évêque, son gouverneur, solliciter des secours contre l'usurpateur qui avait détrôné son père? Alors même qu'on eût envoyé les trois frégates et les douze cents soldats qu'il demandait, croit-on que les circonstances permettaient, dans ces années 1789 et 1790, d'étendre l'influence française dans ces lointaines régions (1)? Sans cesse exposé aux attaques d'une assemblée qui, de jour en jour, par la création des comités, concentrait en elle non-seulement la politique, mais l'administration, Montmorin croyait devoir se borner à soutenir les liaisons établies et à sauver au dehors la considération de la France. Il n'était ni un aventurier, ni un homme de génie; toutes les négociations traitées personnellement par lui avant la double politique du roi, consistent dans un traité de commerce avec la ville de Hambourg, dans le renouvellement des traités de paix avec la régence d'Alger, dans la confirmation de quelques arrangemens dans l'Inde, dans une convention commerciale avec la petite république de Mulhouse et dans deux conventions avec l'Angleterre à la suite des événemens de Hollande dont nous avons parlé.

Nos relations extérieures allaient devenir inquiétantes à mesure que la révolution se développait, l'influence de l'étranger se faisait déjà reconnaître dans les agitations occasionnées par la crise des subsistances. La Fayette avait dénoncé ces intrigues. Une lettre de Dorcet, l'ambassadeur d'Angleterre, à Montmorin, pour désavouer toute inculpation de ce genre et ses instances pour que cette lettre fût communiquée à l'assemblée contrairement aux formes diplomatiques, tout cela en disait assez. Depuis que la France avait aidé à la délivrance de l'Amérique, l'Angleterre avait repris contre nous ses vieilles haines; elle avait souri cependant à notre révolution, s'imaginant alors que nous courions après l'imitation de ce qu'elle avait fait au xvii^e siècle. Quoi qu'il en fût, elle n'avait pas voulu profiter du complot de Brest et elle l'avait révélé à Montmorin. On s'attachait des deux côtés à éviter tout sujet de rupture; l'assemblée applaudit la lettre de Dorcet et la consigna au procès-verbal. (Séances des 22 et 23 juillet.) Une ère nouvelle allait s'ouvrir dans l'étonnante histoire que nous étudions : les journées des 5 et 6 octobre avaient lieu.

Déterminé par La Fayette, avec qui il avait eu une longue conférence pendant que les colonnes parisiennes marchaient sur Versailles, Montmorin avait conseillé au roi de venir habiter Paris. On n'avait pas encore perdu l'illusion de croire à la durée de l'enthou-

(1) Bachaumont, t. xxxiv; FLASSAN, *Histoire générale de la diplomatie française.*

siasme populaire pour la personne de Louis XVI (1). Qui, ce jour-là, comprenait que, dès ce moment, il n'y aurait plus, à proprement parler, de gouvernement monarchique? Montmorin comme La Fayette pensait que le péril le plus urgent était le duc d'Orléans. Le 7 octobre, La Fayette lui avait demandé un rendez-vous chez une femme de beaucoup d'esprit, dans la société de laquelle ils s'étaient rencontrés souvent, M^{me} la marquise de Coigny. Là, après une conversation que Mirabeau appelait très impérieuse d'une part et très résignée de l'autre, il fut résolu que le duc d'Orléans partirait pour Londres avec une mission donnée par Montmorin pour justifier le départ.

En éloignant Philippe-Égalité, les deux amis s'étaient mis d'accord pour écarter ce qu'ils pensaient être le danger le plus immédiat.

La mission du duc d'Orléans près du roi d'Angleterre est intéressante à étudier. La correspondance échangée avec Montmorin témoigne d'une rare intelligence et révèle une sagacité véritable de la part d'un prince que sa haine pour Marie-Antoinette allait absorber et dévorer. Montmorin lui avait remis comme instruction de savoir si l'intention de George III était de demeurer, en tout état de cause, spectateur passif de nos divisions, ou d'en tirer avantage en provoquant la guerre (2). Le voyage du prince avait un autre objet : une fermentation extrême régnait en Belgique. Il s'agissait de pressentir les dispositions du cabinet de Saint-James pour le cas où les Belges essaieraient de se soustraire à l'autorité de l'empereur.

Comme le frère de M. de La Luzerne était ambassadeur en titre près la cour d'Angleterre, M. le duc d'Orléans devait d'abord le voir et lui confier le but de sa mission. Il s'en acquitta, en effet, avec autant d'exactitude que de pénétration. Très dévoué à l'alliance anglaise, partisan, alors que l'idée n'était pas encore mûre, d'un traité de commerce fondé sur le libre échange, vivant dans l'intimité du prince de Galles et bien renseigné par lui sur la politique étrangère, le duc d'Orléans aurait pu dans d'autres circonstances rendre d'éclatans services. Mais sa situation vis-à-vis du représentant officiel de son pays auprès du roi George ne tarda pas à devenir fautive. Il écrivait le 6 mars 1790 à ses amis MM. de Liancourt et Biron : « Je crois que la manière dont je pourrais être le plus utile ici, serait ou que M. de La Luzerne fût employé ailleurs, ou eût un congé et que je restasse à la tête des négociations, soit que j'eusse ou que je n'eusse pas le titre d'ambassadeur, avec un chargé d'affaires autre que M. de Barthélemy, qui me serait subordonné, et qui opérerait dans les mêmes vues et les mêmes principes que

(1) *Mémoires de La Fayette*, t. II, p. 240.

(2) *Correspondance de Louis-Philippe d'Orléans avec Montmorin*, publiée par L. C. R. Paris, 1800.

moi. » Le comte de Montmorin résistait absolument à cette combinaison ; il avait bien voulu se prêter à un éloignement du duc, mais il se refusait à lui accorder sa confiance et à déplacer M. de La Luzerne.

Les trames qui se nouaient et se dénouaient à Paris autour de son nom vinrent ajouter à la difficulté du séjour du duc d'Orléans à Londres. Un de ses intimes, le baron de Menou, avait été appelé au nom du roi dans le cabinet de Montmorin. Il lui reprochait d'avoir dans une correspondance rendue publique en Angleterre, parlé de la banqueroute comme inévitable. Le duc d'Orléans, instruit de cette nouvelle par M. de La Touche, protesta énergiquement, demanda une enquête et parvint à faire agréer ses justifications. Il insistait également pour que ses pouvoirs fussent confirmés et étendus. « Le moyen le plus sûr et le plus noble, pour Monseigneur, de détruire jusqu'à l'apparence des calomnies dont il se plaint, lui écrivait Montmorin le 31 mai 1790, c'est de rendre son séjour à Londres utile à la nation et au roi. M. de La Luzerne se trouvera trop heureux que Monseigneur veuille bien lui donner ses conseils et l'aider de ses moyens et l'on peut se reposer sur son honnêteté du soin de publier les services que Monseigneur aura rendus. »

M. de La Luzerne n'était pas aussi bien disposé que le croyait le ministre des affaires étrangères ; en relations confidentielles avec La Fayette, notre ambassadeur le tenait au courant des moindres faits et gestes du duc d'Orléans et de M^{me} de Buffon, qui l'avait suivi en Angleterre. « Le duc d'Orléans n'est guère plus heureux avec les Anglais qu'avec les Français. On le regarde comme ayant déserté son parti, ce qui est dans ce pays-ci un crime capital et dont on lui sait extrêmement mauvais gré. Il se borne donc à la société de son ami le prince de Galles, de quelques complaisans et de M^{me} de B... Il ne me paraît pas, cependant, désireux du tout de retourner en France. Je vous assure, mon cher marquis, que je surveillerai de près ses démarches et qu'il ne sortira pas sans que vous en soyez prévenu. » M. de La Luzerne se trompait, le duc d'Orléans était pressé de retourner à Paris. Le 25 juin 1790, il écrivait à Montmorin qu'il se disposait à partir. La Fayette, instruit de son désir de retour, lui envoyait sur-le-champ un aide-de-camp, M. de Boivinville, le conjurant, pour éviter des troubles, de rester éloigné. Le duc d'Orléans ne voulut pas entendre raison ; il adressa à l'assemblée nationale une note par laquelle il déclarait urgent le devoir d'aller reprendre ses fonctions de député et reconnaissait que son séjour en Angleterre n'était plus dans le cas d'être utile aux intérêts de la nation. La Fayette eut beau dire à l'assemblée que les mêmes raisons qui avaient déterminé le duc d'Orléans à accepter une mission

pouvaient encore subsister, celui-ci débarquait à Calais et assistait au club des Jacobins, le jour anniversaire de la prise de la Bastille. Il avait pourtant vu clair durant cet éloignement volontaire d'une année, et il avait spécialement signalé avec discernement deux incidens qui faillirent troubler prématurément, dans cette année 1790, la paix de l'Europe : l'un était la révolution avortée des Pays-Bas et l'autre la querelle suscitée à l'Espagne par l'Angleterre à propos de la saisie de quelques navires marchands par le vice-roi du Mexique.

Si les premiers événemens de la révolution avaient été considérés par les cours étrangères sans effroi, c'est que notre caractère de légèreté nationale rassurait; on traitait assez gaîment nos nouvelles libertés. On s'était même permis sur un théâtre de Londres de jouer une parodie de la constituante. On voyait sur la scène le président, armé d'une grosse cloche, occupé à faire taire les orateurs, qui parlaient tous à la fois. Mais les événemens du 6 octobre, les décrets rendus depuis le départ de Versailles, avaient révélé une vigueur et des passions inattendues. Les royautés européennes commençaient à être inquiètes et à redouter la propagande des idées françaises.

Une révolution avait éclaté dans le Brabant; elle était essentiellement nobiliaire et aristocratique.

Un manifeste du 24 octobre 1789, signé Vanderhoot, déclarait que Joseph II avait violé les articles 3 et 5 du pacte fondamental en démolissant les fortifications, en supprimant arbitrairement plusieurs monastères et des confréries. Vainement l'aristocratie brabançonne s'était adressée à l'assemblée nationale et au roi et avait essayé de l'entraîner dans des mesures qui auraient pu amener la guerre; La Fayette, tout-puissant, avait vainement tenté de créer un parti populaire dans le congrès belge; il avait envoyé M. de Sémonville et un intrigant de premier ordre, Dumouriez, pour voir si réellement un concert pouvait être établi entre les deux mouvemens. Les négociateurs avaient échoué. Montmorin ne voulait pas rompre avec la cour d'Autriche, au moment surtout où Léopold II venait de prendre la couronne. L'assemblée nationale avait approuvé cette politique en renvoyant au roi sans les ouvrir les lettres qu'elle avait reçues des agens plénipotentiaires des populations révoltées. Rassuré de ce côté, l'empereur, après avoir obtenu par la convention de Reichenbach l'assentiment des cabinets de Londres et de Berlin, avait fait marcher sous les ordres de Bender 40,000 hommes de troupes autrichiennes. Les Pays-Bas étaient retombés sous le joug. L'insurrection n'avait eu qu'un effet chez nous, c'était de donner le jour à un journal célèbre, *les Révolutions de France et de Brabant*, qui s'attacha comme un brûlot aux flancs de Montmorin. Le jeune

Camille Desmoulins le rédigeait, et il fut avec Brissot le plus implacable ennemi du père de M^{me} de Beaumont.

Mais le conflit entre l'Espagne et l'Angleterre devait être pour la cause de la monarchie constitutionnelle l'occasion d'un échec irréparable. Irrité de l'outrage fait à l'honneur du pavillon britannique, le cabinet avait demandé réparation à la cour de Madrid. L'Angleterre se montrait d'autant plus susceptible qu'elle n'était pas fâchée de trouver un prétexte pour se mettre en mesure d'exercer son influence sur les événemens. Le pamphlet de Burke avait paru et avait semé l'effroi dans les âmes. Un armement considérable fut ordonné dans les ports anglais. L'Espagne, de son côté, réclamait de la France l'exécution du pacte de famille, la base alors de toute notre politique extérieure(1). Par une lettre au président, dès le mois de mai 1790. Montmorin avait fait connaître à l'assemblée nationale les motifs qui rendaient nécessaire l'équipement de quatorze vaisseaux de ligne. L'Angleterre avait augmenté ses forces dans une telle proportion et avec une si fiévreuse activité que, dans une autre lettre du 1^{er} août, il crut prudent de demander de nouveaux subsides extraordinaires.

La question du droit de paix et de guerre était en ce temps-là agitée dans toutes les têtes. Il suffisait d'un motif pour mettre en jeu les revendications. Lorsqu'Alexandre Lameth crut voir de graves inconvéniens à décider sur un cas particulier une thèse d'attribution constitutionnelle, il ne fut même pas écouté. La lice était ouverte. Qui n'a lu les harangues enflammées qui passionnèrent Paris pendant huit jours! La tribune était devenue le champ de bataille où semblait devoir se décider la cause de la révolution. A la solution théorique d'un principe on attachait de part et d'autre, avec une égale ardeur, le triomphe ou le renversement de la constitution. L'intérêt immédiat avait disparu devant l'abaissement de la monarchie.

M^{me} de Beaumont, qui avait rencontré Morellet chez les Trudaine, avait tenté de tirer de sa plume un secours. Dès les premiers mois de 89, dans une lettre au maréchal de Beauvau, publiée dans le *Mercur*, l'abbé Morellet, avec un remarquable bon sens, avait répondu à des publicistes superficiels, osant affirmer qu'il n'y avait dans la constitution anglaise ni liberté personnelle, ni tolérance religieuse, ni liberté de la presse et que la nation obéissait aux volontés arbitraires d'un parlement oligarchique et corrompu. La fille de M. de Montmorin eût voulu qu'une brochure vint en aide à la défense des prérogatives essentielles du roi, sapées dans leur dernier fondement. Mais Morellet était effrayé; il fit la sourde oreille. La création du

(1) Archives nationales, cote K (n^o 134^o), *Mémoires de Ferrières*, liv. iv.

comité diplomatique avait, du reste, singulièrement affaibli l'initiative ministérielle, en attendant qu'il la supprimât. Les dépêches relatives au différend de l'Espagne et de l'Angleterre lui avaient été renvoyées; et pendant que les constitutionnels luttèrent en petit nombre pour essayer de faire régner un monarque sur un pays révolutionnaire, pendant que l'influence du ministre était à chaque instant battue en brèche, la convention de l'Escorial du 28 octobre 1790 mettait fin aux difficultés sans notre participation.

Il y eut pourtant une circonstance où Montmorin, pouvant agir isolément, avait démontré son habileté. L'ambassadeur des Provinces-Unies réclamait le reliquat des quatre millions et demi que la cour de Versailles s'était engagée à payer en vertu du traité de Fontainebleau du 10 novembre 1785. Montmorin se défendit contre cette réclamation. Il rappela les bons offices du roi auprès de l'empereur; il ajouta que la Hollande ayant contracté depuis une nouvelle alliance avec l'Angleterre sans notre adhésion, la France était dégagée de ses promesses. Les derniers paiemens ne furent pas acquittés.

Il n'y avait pas de satisfaction à espérer pour Montmorin dans la situation critique qui se dessinait à tous les yeux. Louis XVI l'aimait et pourtant ne se livrait pas à lui; sa bonté n'avait rien d'expansif. La reine ne pardonnait pas à l'ancien menin son intimité avec Necker et La Fayette. D'autre part, l'esprit vulgaire d'envie et de haine s'irritait avec acharnement contre l'ombre du pouvoir qui restait au ministre. « Baptiste Montmorin a pris le rôle de la bêtise, écrivait Camille Desmoulins. O bon monsieur Capet, quel choix vous avez fait dans votre sagesse (1)! » Malgré les dégoûts qui lui montaient souvent au cœur et dont nous trouvons la trace dans ses confidences, Montmorin croyait encore au plan politique de La Fayette.

Quinze mois après son retour triomphal, Necker venait de donner sa démission sans que personne songeât à le retenir. Il n'y avait pas d'homme plus usé. La situation de ses collègues du ministère n'était plus tenable. La Fayette était intervenu auprès du roi; il lui avait nettement dit que le comte de Montmorin étant connu pour son attachement à la constitution, ne pas mettre de prix à son maintien aux affaires étrangères était un acte d'hostilité personnelle; que le seul moyen de durer était que le roi, Montmorin et lui eussent une confiance entière réciproque. La reine résistait, aigrie par une pareille recommandation. Montmorin avait en ce moment, auprès de l'assemblée, une dernière lueur d'influence. Il tenait d'ailleurs, grâce aux fonds secrets, les mille liens des négociations avec plus d'un meneur bruyant et vénal. Sa démission ne fut donc point acceptée. MM. de Fleurieu, du Portail, La Tour du Pin et Duport du

(1) *Révolutions de France et de Brabant*, t. III, n° 36.

Tertre devinrent ses nouveaux collègues. Mais l'amertume de son cœur et son découragement, nous les retrouvons à cette date dans un entretien qu'il eut avec M. de Ségur (1).

Rappelé de la cour de Russie, où il avait intelligemment représenté la France, le comte de Ségur (septembre 1790) était allé rendre compte de sa mission à M. de Montmorin. De tous les tableaux qu'on avait tracés de la révolution, celui que lui fit M. de Montmorin fut le plus sombre. Son esprit éclairé sentait très bien la nécessité de terminer les troubles par une transaction sincère et par un pacte qui contiendrait tous les élémens d'un gouvernement représentatif; mais, en même temps, il était persuadé que la violence des passions rendait ce remède impossible. « D'un côté, dit-il à M. de Ségur, le peuple dans sa fougue paraît ne vouloir qu'une démocratie qui mène à l'anarchie. Il s'armera bientôt contre ceux qui veulent aujourd'hui le soumettre à un frein légal. D'une autre part, la cour, l'aristocratie et ce qui environne le roi rejettent avec opiniâtreté tout ce qui ne leur montre pas la monarchie telle qu'elle était autrefois. Vous savez à quel point j'aime le roi; il est juste, vertueux, bon; mais sa bonté est privée de force. Il ne sait résister ni à ceux qu'il craint ni à ceux qu'il aime. Je fais de vains efforts pour le déterminer à suivre avec fermeté un plan quelconque. »

Ce langage, tout à l'honneur de Montmorin, précise à la fois l'état de son esprit et les obstacles insurmontables auxquels se heurtaient ses projets. Déçu du côté de La Fayette, il crut un instant avoir trouvé dans Mirabeau le génie indispensable pour que cette marche nouvelle du siècle se poursuivît avec calme et régularité.

IV.

Ils se connaissaient depuis longtemps. Une mauvaise aventure les avait brouillés.

C'était à la fin de 1787; Montmorin venait de succéder à M. de Vergennes. Mirabeau, sans ressources, presque dans le dénûment, avait obtenu par l'intermédiaire de l'abbé de Périgord, M. de Talleyrand, une mission confidentielle en Prusse. On était convenu que Mirabeau lui adresserait ses lettres chiffrées pour les remettre au ministre. Sur le bruit de la convocation des notables, Mirabeau était accouru en France, après plus d'un an de séjour en Allemagne, et à l'aide des minutes de sa correspondance, il avait composé l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* (2). On était en novembre 1788;

(1) *Mémoires du comte de Ségur*, t. III.

(2) *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, t. 1^{er} et II. — *Mémoires de Malouet*, chap. II.

L'ouvrage allait paraître. Montmorin avait eu connaissance du manuscrit. Le duc de Lauzun le lui avait apporté et avait ajouté que Mirabeau en ferait le sacrifice si Montmorin voulait en donner le prix offert par le libraire, 300 louis. Le marché accepté, l'argent avait été compté, à cette nouvelle condition que Mirabeau renoncerait à se faire élire en Provence. Cet engagement était-il possible? Nous ne le discuterons même pas. Mirabeau était parti, s'était présenté à Aix, et le livre avait paru. La femme du libraire, M^{me} Legay, très liée avec Mirabeau, avait soustrait la copie du manuscrit vendu. La présence à Paris du prince Henri de Prusse, fort maltraité dans l'ouvrage, ajoutait aux embarras du gouvernement. Des poursuites rigoureuses avaient été ordonnées; on allait jusqu'à parler d'une lettre de cachet. L'abbé de Périgord, après de sanglans reproches, s'était brouillé avec Mirabeau pour ne se raccommoier qu'à son lit de mort. Des lettres presque injurieuses avaient été échangées entre lui et Montmorin, et l'impression était restée vive lorsqu'ils se trouvèrent face à face à l'assemblée constituante.

Par l'entremise du comte de La Marck, des relations s'étaient nouées entre Mirabeau et la cour dès mars 1790. En homme de gouvernement, Mirabeau avait vainement essayé jusqu'à cette heure de se rapprocher des ministres. Préoccupé de la marche des événemens, de la tendance des partis, de l'inanité des mesures employées pour les combattre, il surmonta ses répugnances. Il voulait que Necker et Montmorin lui confiassent leur plan, s'ils en avaient; il s'engageait à le soutenir, à employer tous ses moyens, toute son influence pour empêcher l'invasion des fausses idées démocratiques. Il s'était adressé à Malouet pour obtenir une conférence. Necker et Mirabeau avaient malheureusement été laissés seuls en présence l'un de l'autre. A cause de l'affaire du manuscrit, Montmorin avait cru ne pas devoir assister à cette première entrevue. On sait comment la raideur de Necker compromit tout et comment le lendemain, à l'assemblée, passant tout rouge de colère, à côté de Malouet, il lui cria en enjambant un gradin : « Votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles. »

Mirabeau s'était alors tourné vers La Fayette. Il ne réussit pas mieux. C'était vainement qu'il lui écrivait : « Soyez Richelieu sur la cour, pour la nation, et vous referez la monarchie, en agrandissant et consolidant les libertés publiques; mais Richelieu avait son capucin Joseph; ayez donc votre éminence grise; ou vous vous perdrez en ne nous sauvant pas. Vos grandes qualités ont besoin de mon impulsion; mon impulsion a besoin de vos grandes qualités. » La Fayette plein de méfiance restait sourd; on se contentait d'offrir à Mirabeau une ambassade. L'indignation et la colère s'emparaient de lui; il voyait s'écouler stérilement des heures dont la perte était

irréparable. Si l'on lit sa Correspondance avec le comte de La Marck, pendant cette année 1790, son antipathie contre Montmorin, la sévérité de son jugement, y sont accusées à chaque page ; il le croit le serviteur de La Fayette et il ne le lui pardonne pas. La vivacité de son langage devait s'adoucir du jour où Montmorin put le convaincre que, quelles qu'eussent été son amitié et sa déférence pour La Fayette, son dévouement à la cause de la monarchie constitutionnelle l'emporterait sur tout. Cette preuve ne tarda pas à être faite.

Necker, opposé à l'établissement des assignats, lassé de la conduite de l'assemblée, mécontent aussi de l'opposition sourde et continue qu'il rencontrait dans l'entourage intime du roi, avait comme nous l'avons dit, pris la résolution de se retirer. Il était parti le 8 septembre le cœur brisé. Le renvoi du ministère à la suite de cette retraite avait été obtenu. Montmorin seul avait été conservé et devenait le véritable chef du cabinet. Il n'était plus possible que le ministre principal n'eût aucune connaissance des projets ou des conseils de Mirabeau. Les rapports avec le roi, du moment qu'il n'y avait pas un centre de direction, étaient plutôt des intrigues qu'un système de conduite. Le comte de Mercy-Argenteau, qui avait l'oreille de la reine, était convaincu qu'on ne pourrait tirer parti de Mirabeau qu'en l'abouchant avec Montmorin. La Marck avait été chargé de cette délicate entreprise ; il en parla à Marie-Autoinette. Elle tenait toujours rigueur à Montmorin de sa trop facile soumission aux volontés de Necker. Néanmoins, comme elle reconnaissait qu'il n'avait fait en cela qu'obéir au roi, elle pardonna facilement ; elle n'avait pas du reste été longtemps sans s'apercevoir qu'au milieu des nouveaux ministres Montmorin était le seul ami. Il venait d'avoir avec son collègue, Duport du Tertre, le successeur aux sceaux de Champion de Cicé, une altercation des plus vives. Seul dans le conseil, il osait prendre la défense de la reine ; on ne parlait rien moins dans les clubs que de la légitimité d'un attentat sur l'Autrichienne. Montmorin demandant si on laisserait consommer un tel forfait, Duport du Tertre répondit froidement qu'il ne se prêterait pas à un assassinat, mais qu'il n'en serait pas de même s'il s'agissait de faire un procès à la reine. « Quoi ! s'écria Montmorin, vous ministre du roi, vous consentiriez à une pareille infamie ? — Mais, répondit l'autre, s'il n'y avait pas d'autre moyen ! » Cela se passait en décembre 1790. On conçoit que Marie-Autoinette n'ait plus hésité à donner son affection à l'honnête homme qui la défendait courageusement.

Mirabeau rend compte dans sa quarante-sixième note de l'accueil épressé qu'il venait de recevoir de Montmorin. Il lui avait, en effet, fort habilement inspiré confiance ; après avoir dissipé tout soupçon de connivence avec La Fayette, après avoir rejeté sur Nec-

ker l'insuccès des premières tentatives de réconciliation, Montmorin dit à Mirabeau : « Nous périssons, nous, l'autorité, la royauté, la nation entière. L'assemblée se tue et nous tue, et cependant, quelque important qu'il soit de la renvoyer, on ne peut tourner court. Que faut-il donc ? Temporiser, mais gouverner. Je veux relever l'autorité ; je veux consacrer toutes mes forces à ce but, vous le voulez vous-même. Les divers points de notre coalition sont faciles à arrêter. Je vous demande de m'aider : 1° à tracer un plan qui puisse faire finir l'assemblée sans secousses ; 2° à changer l'opinion des départemens, à veiller sur les élections, à repopulariser la reine ; 3° à me faire obtenir sa confiance. » Et avec une modestie égale à sa bonne foi, Montmorin ajouta : « Éclairez-moi, secondez-moi ! Je n'ai jamais rêvé sur la constitution des empires, ce n'est pas là mon métier ; je le ferais mal. Il me faut des gens habiles et je ne compte que sur vous. »

Mirabeau, très ému, prit les mains de Montmorin : « Ce n'est pas le ministre du roi, forcé quelquefois de jongler, que je viens d'entendre, répondit-il ; c'est un homme d'honneur qui m'a parlé et qui ne veut pas me tromper. Je vous servirai, je vous seconderai de tout mon pouvoir. » A partir de ce jour, l'intimité des deux côtés fut absolue. Ranimé et encouragé, Mirabeau (23 décembre 1790) rédigea et compléta son plan, qui porte le titre d'*Aperçu sur la situation de la France et les moyens de concilier les libertés publiques avec l'autorité royale*. C'est à la fin de cet écrit qu'il se livre aux plus sinistres prévisions sur l'avenir de la famille royale. Montmorin, de son côté, mettait un sérieux esprit de suite à surmonter les obstacles qui se présentaient.

Ces obstacles étaient de diverse nature. L'absence d'énergie du malheureux Louis XVI n'était pas le moindre. « Lorsque je lui parle de ses affaires et de sa position, écrivait Montmorin au comte de La Marck, il semble qu'on lui parle de choses relatives à l'empereur de Chine. » La médiocrité de son esprit ne s'atténuait pas, même dans ses rapports avec l'homme d'état le plus éminent. Et, en effet, Mirabeau, à travers les éclairs de son génie, comprenait que l'anéantissement du clergé, des parlemens, des pays d'état, de la féodalité, des privilèges de tout genre, était une conquête commune à la nation et au monarque. C'était sur ces immenses ruines qu'il voulait bâtir. La révolution était faite, mais la constitution ne l'était pas, et Mirabeau, se sentant pour la première fois véritablement soutenu, songeait à établir un contrepoids entre les pouvoirs ; sa plus vive préoccupation était le conflit perpétuel entre le roi et le corps législatif. Ses conversations avec Montmorin portaient principalement sur ce sujet. M^{me} de Beaumont, parlant plus tard à Chateaubriand de ce douloureux passé, revenait fréquemment sur cette courte période

où, servant de secrétaire et de confidente à son père, elle avait partagé avec lui les illusions que faisaient naître les affirmations hardies, la foi audacieuse de Mirabeau.

Son apostrophe : « Silence aux trente voix ! » dans les premiers jours de 1791, avait, plus que toutes les indiscretions, annoncé publiquement son changement d'opinion ; mais Montmorin n'avait confié à personne le secret de ces communications, lorsque, sur la prière du roi, coïncidant avec un désir de Mirabeau, communication du plan fut donnée à Malouet (1). « C'est votre faute, lui dit Montmorin en l'abordant, si vous êtes si tard et si mal instruit. Vous nous avez abandonnés avec humeur, et vous avez dans votre modération une telle inflexibilité qu'étant bien sûr de vous trouver toujours au moment du besoin, je n'ai pas couru après vous. » Il lui fit alors le récit de toutes les négociations ; il ne lui dissimula même pas qu'il était dépositaire d'un bon de 2 millions que Mirabeau devait toucher dès que les affaires auraient pris une meilleure tournure. Il recevait en attendant 10,000 francs par mois.

La cour se figurait que le meilleur moyen d'arrêter la révolution était aussi d'en gagner les chefs. C'était Montmorin qui était chargé de cette besogne ; une partie de la liste civile recevait cet emploi (2). Elle ne payait pas moins de 34,000 livres par mois. Ces corruptions systématiques étaient à la fois une erreur et une duperie. La révolution, suivant l'expression de M^{me} de Staël, n'avait que des chefs invisibles : c'étaient des croyans à certaines vérités, et nulle séduction ne pouvait les atteindre. Il faut transiger avec les principes en politique et ne pas s'embarrasser des individus, qui se placent d'eux-mêmes dès qu'on a bien dessiné le cadre dans lequel ils doivent entrer. Ces transactions avec les consciences ne rencontraient à chaque pas que des déconvenues.

Depuis que le comité des finances avait réclamé la communication du livre des pensions, depuis que Montmorin avait été obligé de prouver qu'il n'avait pas fait passer d'argent à l'empereur, le département des affaires étrangères était l'objet d'attaques continuelles, surtout dans son personnel. Heureusement que Mirabeau était membre du comité diplomatique et qu'il accablait de sa supériorité le rapporteur Fréteau, la *commère Fréteau*, comme il le nommait dédaigneusement. Il ne put cependant empêcher l'assemblée d'adopter un décret qui causa les plus graves embarras. Ce décret fixait la pension de retraite des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires. Les jacobins, en le votant, n'avaient eu qu'un but : le renouvellement du corps diplomatique. Les motions succé-

(1) *Mémoires de Malouet*, chap. xv.

(2) *Mémoires secrets* de Bertrand de M. Heville, t. II, p. 141.

daient aux motions; le moindre incident servait de prétexte aux interpellations; tantôt c'était une dénonciation pour avoir autorisé le passage sur le territoire français de quelques troupes allemandes, usage réciproque et nécessaire pour les changemens de garnison; tantôt c'était la signature donnée pour le passeport de Mesdames tantes du roi. Les orages s'amoncelaient sur Montmorin; combien de temps encore eussent-ils pu être dissipés, même si Mirabeau eût vécu?

Le 31 mars 1791, Montmorin écrivait à La Marck : « Je suis entièrement effrayé et tout aussi affligé. Le billet de Cabanis, ce matin, était détestable. Je renvoie pour savoir des nouvelles. Si elles sont aussi mauvaises que ce matin, si l'état continue à être aussi dangereux, ne pensez-vous pas qu'il y aurait quelques précautions à prendre pour les papiers? On me dit qu'il pourrait y avoir plusieurs personnes compromises. Je suis bien inquiet, très affligé, très découragé. »

Le 2 avril, en effet, Mirabeau mourait; avec lui disparaissaient les derniers rêves constitutionnels caressés par Montmorin. Son abattement fut profond. Il ne s'en releva pas; il offrit sa démission, mais le refus de M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, le força de reprendre une lutte qui l'avait lassé. Désormais il va consacrer ce qui lui reste à vivre à essayer de sauver les jours du roi. Son autorité près de lui baissait avec ses espérances; quelques semaines à peine s'étaient écoulées qu'il ne dissimulait plus qu'on marchait à la république. L'assemblée n'avait-elle pas, le 7 avril, voté la résolution par laquelle aucun député ne pourrait entrer dans le ministère que quatre ans après la fin de la législation?

V.

Quelle politique extérieure pouvait prendre place entre ces deux années 1791 et 1792? La révolution écrivait un droit diplomatique nouveau. C'était contre l'empire germanique que sa première action extérieure devait s'exercer. Le décret du 4 août 1789 avait dépouillé de leurs droits féodaux plusieurs princes ecclésiastiques et laïques de l'empire, à raison de leurs possessions euclavées dans les provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. Dès le mois de janvier suivant, les délégués du cercle du Haut-Rhin, assemblés à Francfort, avaient pris un *conclusum* portant que l'empereur et le corps germanique étaient requis d'accorder appui et protection aux états, à la noblesse et au clergé de l'empire contre les actes de l'assemblée nationale. Léopold, en entrant à Francfort (fin septembre 1790) avait promis d'appuyer les droits des princes

allemands possessionnés. Il s'y était d'autant mieux engagé que les écrits français et les harangues de nos orateurs avaient donné un grand mouvement aux esprits dans les électors de Trèves, de Cologne et de Mayence. Cependant la constituante, qui n'était pas prête à déclarer la guerre, avait reconnu le principe d'une indemnité. M. de Ternant, colonel du régiment le Royal-Liégeois, avait été envoyé par Montmorin en mission extraordinaire à Coblenz pour déterminer les princes, réunis à la diète de Ratisbonne, à accepter un règlement basé sur les traités (1). Une lettre à M. de Vergennes, fils de l'ancien ministre, et représentant la France dans les électors, les dépêches à M. de Noailles, ambassadeur à Vienne, indiquent clairement les difficultés. Elles pouvaient être pacifiquement résolues ; mais le roi et la reine, éperdus, sans appui réel à l'intérieur, ne comptant plus sur personne autour d'eux pour sauver la monarchie, veulent gagner du temps, espérant dans une intervention conciliante des puissances coalisées.

Montmorin est alors chargé de rédiger le manifeste célèbre du 23 avril 1791, adressé à tous nos représentans à l'étranger. « Le roi, écrivait-il, me prie de vous mander que son intention la plus formelle est que vous manifestiez ses sentimens sur la révolution et la constitution à la cour où vous résidez ; les ambassadeurs et ministres de France près toutes les cours de l'Europe reçoivent les mêmes ordres, afin qu'il ne puisse rester aucun doute ni sur les intentions de Sa Majesté, ni sur l'acceptation libre qu'elle a donnée à la nouvelle forme de gouvernement, ni sur son serment inviolable de la maintenir. » Cette circulaire s'efforçait surtout de répondre à cette accusation que la volonté du roi avait été forcée, et elle se terminait par ces mots : « Ces calomnies ont cependant pénétré jusque dans les cours étrangères ; donnez de la constitution française l'idée que le roi s'en forme lui-même, ne laissez aucun doute sur l'intention de Sa Majesté de la maintenir. »

Montmorin communique cette circulaire à l'assemblée ; elle éclate en enthousiasme, — enthousiasme de peu de durée. Dès le lendemain, l'abbé Royou publiait ses *Réflexions* : « Quoi ! au sein des attentats contre sa personne, des outrages faits à son épouse, des persécutions suscitées à l'église, des horreurs qui souillent la révolution, le confident des pensées du roi ose protester à l'Europe qu'il est heureux!.. Captif au milieu d'une nation qu'il a rendue libre, il voit tous ses goûts contrariés, toutes ses intentions suspectées, ses actions dénaturées, ses vertus même calomniées ; ses plus fidèles serviteurs lui sont arrachés ; il n'est pas jusqu'à sa con-

(1) Archives nationales, papiers séquestrés.

science qu'on ne violente, et son ministre atteste à l'Europe qu'il est heureux! Quelle idée veut-il donc donner de sa sensibilité? Non, M. de Montmorin n'a rien cru de tout cela, et c'est pourquoi je regarde comme un chef-d'œuvre de politique d'avoir, sans hésiter, adopté la lettre qui lui a été adressée par le club des Jacobins. »

Les doutes se répandent, en effet; *l'Orateur du peuple* imprimait ces lignes (1) : « Quelle foi ajouter à ta lettre, plat Montmorin, petite vipère gonflée de tout le venin de l'ancien régime et que le peuple aurait dû mille fois écraser! » Et dans un autre numéro : « Croyez-vous à la sincérité des sentimens consignés, avec tant d'affectation, dans la lettre de Montmorin aux cours étrangères? Plus elle est patriote, plus elle doit être suspecte! » Enfin, *le Monteur* du 31 mai insère un extrait d'une correspondance de Francfort, dont voici le texte : « J'ai dans ce moment entre les mains les copies fidèles de deux contre-lettres envoyées en même temps que la déclaration, dont on a voulu qu'elles annullassent l'effet et qu'elles ont discréditée entièrement. »

Montmorin, de bonne foi, atteste, sur sa tête et son honneur, sa sincérité; il était encore une fois trompé. Il n'en défend pas moins le roi.

Quinze jours après (21 juin) Dandré entra, à six heures du matin, chez Montmorin, et lui apprenait la fuite de Varennes. Une lettre de Louis XVI, apportée au même instant, lui annonçait son départ et lui disait d'attendre ses ordres. Il oublia, dans ce moment, ses propres périls pour se livrer à la joie de savoir le roi, qu'il aimait, échappé au danger de la sortie de Paris. La joie fut courte. La nouvelle s'était répandue; le peuple assaillit aussitôt l'hôtel de Montmorin, réclamant sa tête. Il put faire parvenir à son collègue de Lessart, chargé du ministère de l'intérieur, ces quelques lignes : « Je ne puis sortir, le peuple entoure ma maison; on y a mis des gardes. S'il y a quelques démarches à faire auprès de l'assemblée nationale, je vous prie de me le faire savoir et de prier l'assemblée de donner des ordres pour que je puisse me rendre auprès d'elle. Je ne demande pas mieux que de lui rendre compte de ma conduite. » Il écrivait en même temps au président.

Ordre fut donné de dégager Montmorin. A l'interpellation qui lui fut adressée il répondit par ce simple mot : « Il y a à parier que, si j'avais donné au roi le conseil de partir, je l'aurais précédé ou suivi. » On l'invita, au milieu des applaudissemens, à reprendre sa place au milieu des ministres. Mais l'irritation populaire ne fit que

(1) *L'Orateur du peuple*, t. v et vi.

s'accroître lorsque, après l'arrestation de la famille royale, on découvrit le passeport délivré sous le nom de la baronne de Korf. Cette fois encore, la foule voulut mettre le feu à l'hôtel de la rue Plumet. La santé de M^{me} de Beaumont reçut dans ces cruelles émotions la première atteinte grave. Les pleurs, les insomnies, les inquiétudes incessantes et mortelles que donnaient les violences populaires à une jeune femme vivant de la vie de son père et toujours à ses côtés, frappaient en elle les sources mêmes de l'existence. C'était, en effet, Montmorin, qui avait signé le passeport. Il lui avait été demandé, par M. de Simolin, ministre de Russie, à qui il ne pouvait le refuser. Quatre commissaires furent désignés par l'assemblée : Røederer, Gourdon, Camus et Muguet. Ils se transportèrent dans les bureaux des affaires étrangères, examinèrent la demande, compulsèrent les registres et rédigèrent un rapport favorable. Un député dit même que les éclaircissemens fournis par le rapporteur étaient si satisfaisans et qu'il était si important d'environner de la confiance publique un ministre n'ayant pas mérité de la perdre, qu'il était convenable d'ordonner l'impression et l'affiche du rapport. La motion fut décrétée et la conduite de Montmorin déclarée irréprochable.

S'il était du reste nécessaire, pour établir sa sincérité, d'ajouter d'autres preuves, nous les trouverions dans un document inconnu de ses ennemis. Le 21 juin 1791, il écrivait confidentiellement au comte de La Marck : « Je reçois dans l'instant une lettre du roi m'annonçant qu'il est parti : jugez dans quel état je dois être ; je ne sais ce qui va arriver. Je crois devoir rester. » Un autre témoignage non moins irrécusable nous vient de Malouet. Il avait, de concert avec l'abbé Raynal, préparé un plan de résistance peu différent de celui de Mirabeau, et il avait prié Montmorin de le présenter. Le roi avait dit *non* sèchement, et ce *non* avait fait pâlir l'abbé Raynal. Louis XVI leur laissa ignorer que ces mêmes mesures étaient précisément celles qu'il concertait avec M. de Bouillé. A son retour de Varennes, le roi eut une explication avec Montmorin et lui dit : « Je n'ai été empêché de m'ouvrir complètement à vous que par une seule considération, la peur de vous compromettre. Je ne pouvais vous emmener ; devais-je vous mettre dans le cas d'un parjure si, sachant mon secret, vous persistiez à le garder, ou vous exposer à la mort si vous avouiez en être le dépositaire et ne m'en avoir pas ditourné. »

La méfiance populaire fut la plus forte ; elle s'est imposée même à l'histoire. *L'Orateur du peuple*, dans ses numéros 41, 47, 48, dénonce Montmorin en ces termes : « Et Montmorin, qui peut être la dupe du décret qui blanchit ce sépulcre de forfaits ?.. La tête de Montmorin devrait déjà être tombée sous le fer du bourreau... C'est lui qui a

donné à la reine un passeport sous le nom de la baronne de Korf, et le roi était désigné comme domestique. Montmorin s'est très mal défendu, et l'assemblée a eu l'indignité de le laver de toute accusation. »

L'Orateur du peuple a été cru ; on oublie même que la reine avait poussé si loin la dissimulation qu'ayant rencontré la veille du départ Montmorin, elle lui avait demandé s'il avait vu Madame Elisabeth. « Je sors de chez elle, avait répondu Montmorin. — Elle m'afflige, répliqua la reine, j'ai fait tout au monde pour la décider à assister demain à la procession de la Fête-Dieu ; elle paraît s'y refuser : il me semble pourtant qu'elle pourrait bien faire à son frère le sacrifice de son opinion. »

Les passions et les préventions aveugles ne se modifient pas, et nous retrouverons les mêmes calomnies avec toutes leurs iniquités le jour où Montmorin comparut devant ses accusateurs.

Qu'avons-nous à raconter avant ce jour-là ? Le roi, suspendu de ses fonctions, n'était plus qu'un gage entre des mains ennemies ; il avait excité l'inquiétude comme s'il eût été fort, et tous les moyens de se défendre lui manquaient. Depuis son retour de Varennes jusqu'à son acceptation de la constitution, les ambassadeurs de France n'avaient aucune correspondance officielle avec la cour où ils résidaient.

Presque en même temps que se signait la convention de Pilnitz, le 13 septembre Louis XVI donnait son adhésion solennelle à l'acte constitutionnel. Ses frères avaient pris le parti de lui adresser ouvertement, sous la date du 11, une lettre à laquelle ils avaient donné la plus entière publicité par les gazettes étrangères. Dans ce manifeste, les princes l'engageaient à refuser sa sanction, ne voyant dans les principes de la révolution que la violation du droit. Tout préparait donc la guerre ; les provocations venaient du dehors. Dans la circulaire adressée par lui à M. de Noailles, le 19 septembre, Montmorin jugeait très bien que l'Europe, en menaçant la France d'intervenir à main armée dans ses débats intérieurs, révoltait la fierté d'une nation indépendante et que les puissances, en se laissant entraîner par les émigrés, hâtaient le renversement du trône. Cette dépêche devait être l'avant-dernier acte diplomatique de Montmorin.

Le 30 septembre 1791, la constituante terminait ses séances, et cette assemblée à qui la race humaine doit tant de reconnaissance s'en allait, de l'aveu des contemporains, plus vieillie après deux années que le plus long règne de l'ancienne monarchie.

RICHARD COBDEN

The Life of Richard Cobden, by John Morley. London, 1881; Chapman and Hall.

Cobden a tenu, pendant près d'un quart de siècle, une place éminente dans le parlement anglais. Son nom demeure attaché au succès de la réforme économique accomplie en Angleterre de 1842 à 1846 et de l'évolution qui s'est produite dans la diplomatie commerciale du monde entier à partir de 1860; il figure encore, avec un relief incontestable, dans tous les débats de la politique contemporaine. Ne voir dans Cobden que le chef de la ligue qui a fait prévaloir le principe de la liberté des échanges et le négociateur du traité de commerce entre la France et l'Angleterre, c'est ne le voir qu'à demi. Ces actes, si grands qu'ils soient, ne donnent point sa pleine mesure. Cobden a été l'avocat infatigable de la paix. Il a été l'instigateur de nombreuses réformes, l'artisan du progrès social et d'une sorte de révolution démocratique dans une société dominée et servie tout à la fois par l'aristocratie. Tel il nous apparaît par ses discours, par sa correspondance et dans la biographie que vient de lui consacrer M. John Morley.

Il est d'usage, en Angleterre, de publier les mémoires des personnages qui ont marqué dans la politique; cet usage est tellement établi que les plus avisés désignent à l'avance leur futurs éditeurs et choisissent leur Plutarque. La tribune, sous les régimes parlementaires, ne se prête pas autant qu'on pourrait le croire, à l'exposé sincère des intentions qui dirigent les hommes d'état. Les discours comportent des sous-entendus; l'apparente franchise des

déclarations est singulièrement altérée par d'invisibles réticences, et il y a, dans ce jeu de la politique, un perpétuel dessous de cartes. L'histoire peut donc tirer profit des révélations ou des explications posthumes qui se rencontrent dans la correspondance de Wellington, de Palmerston, de Peel ou de Disraeli, et encore ces grands acteurs, même dans l'abandon de leurs entretiens familiers, n'oublient-ils pas qu'ils sont toujours en scène, que leurs moindres billets seront recueillis et qu'en écrivant à un ami, ils expédient des dépêches d'outre-tombe. Cobden n'avait point à compter avec de tels soucis pour sa renommée. M. John Morley n'a puisé dans sa correspondance que la confirmation éclatante, absolument sincère, des opinions politiques et des projets de réforme sociale au triomphe desquels il s'était dévoué. Il n'y a donc rien d'inconnu, rien d'imprévu dans cette vie, si remplie et si ouverte, qui a touché à tous les événemens et qui s'est toujours passée en plein air, sans dévier un seul moment dans les roueries de la politique ni dans les intrigues des cabinets ou des chancelleries. Ce qui en fait l'originalité et le rare mérite, c'est qu'elle nous montre un simple citoyen, presque un plébéien, luttant avec succès contre l'aristocratie anglaise, réformant les lois de son pays, et créant, rien que par la parole, un corps de doctrines politiques, économiques et sociales qui, gagnant de proche en proche, sont destinées à modifier profondément les chartes et les codes du monde moderne.

I.

Richard Cobden naquit, le 3 juin 1804, au domaine de Dunford, dépendant du bourg de Midhurst dans le comté de West-Sussex. En consultant les archives du comté, les fureteurs de parchemins ont découvert qu'en 1314 un député du nom d'Adam de Coppdene, fut envoyé au parlement par le bourg de Chichester, et que, depuis le xv^e siècle, plusieurs membres d'une famille Cobden ont marqué dans les divers incidens de l'histoire locale. On sait avec quel soin les Anglais s'occupent des origines de leurs grands hommes ; mais il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'au xiv^e siècle ni d'évoquer le premier Coppdene ou Cobden, qui portait l'antique prénom d'Adam, pour faire à Richard Cobden une généalogie dont il ne paraît pas s'être jamais soucié. Il était tout simplement d'une bonne famille rurale et bourgeoise. Son grand-père exploitait le domaine de Dunford ; son père, après avoir cédé ce domaine, prit une petite ferme aux environs de Midhurst ; il y perdit ce qui lui restait d'un modeste héritage, fut obligé de la vendre en 1814 et se retira à Westmeon dans le Hampshire, avec sa femme et douze enfans. Des parens

et des amis se partagèrent l'entretien de cette nombreuse lignée. Richard, alors âgé de dix ans, fut adopté par un oncle, négociant à Londres, qui le mit dans une pension du Yorkshire, où il resta cinq années, séparé de tous les siens, négligé par ses maîtres, et n'apprenant guère. Cobden garda toujours rancune à cette période de son enfance et à sa vie d'écolier. En 1819, il entra dans les magasins de son oncle, qui le destinait au commerce des cotonnades. Il vécut à Londres jusqu'en 1825, commis exact et rangé, ne fuyant pas les distractions de son âge, mais consacrant à l'étude la plus grande part de ses heures de loisir. S'il accompagnait parfois ses jeunes camarades au théâtre, au Vauxhall, aux salles de boxe, il demeurait plus souvent plongé dans les livres; il employait ses économies à l'achat des œuvres de Brougham, de Franklin, de Byron, et il s'obstinait, malgré les remontrances affectueuses de son patron, à apprendre le français, langue inutile pour un aspirant commis-voyageur qui allait être appelé à colporter des échantillons et à recueillir des ordres dans les trois royaumes. Dès l'âge de vingt-un ans, Cobden, en cette nouvelle qualité, eut à visiter les principaux marchés de l'Angleterre; il parcourut ensuite l'Écosse, puis l'Irlande, avec succès sans doute, car la correspondance que le jeune voyageur échangeait avec sa famille pendant ses tournées était pleine de gaieté et de bonne humeur. Cela ne suffit pas pour sauver la maison de Londres, qui frappée par le contre-coup d'une crise financière, fut obligée de suspendre ses opérations et de congédier tous ses commis.

Cobden ne demeura pas longtemps sans emploi. Il reprit son existence de commis-voyageur, dépliant par toute l'Angleterre les calicots imprimés et les mousselines de la maison Partridge et Price. Après deux années de cet apostolat qui l'avait mis en rapport avec les principaux industriels et négocians du Lancashire, il se sentit assez de force et de crédit pour travailler à son compte, et il fonda une maison de commission qui ne tarda pas à prospérer. L'ambition lui vint en vendant; il voulut fabriquer, et, en 1831, à la suite d'une réforme de tarif qui donna un grand élan à l'industrie des tissus, il créa à Sabden, dans le Lancashire, une manufacture d'étoffes imprimées, avec comptoir et magasins à Manchester et à Londres. L'entreprise réussit; avec un capital d'emprunt, elle réalisa, en peu de temps, un bénéfice considérable. Délivré des soucis de la vie par cette fortune rapide qu'il partageait avec sa nombreuse famille, Cobden put s'abandonner à son goût pour l'étude et prendre part aux discussions politiques et économiques qui, depuis l'acte de réforme, s'agitaient dans les grandes villes de l'Angleterre. Dès sa première jeunesse, il avait écrit une comédie, *le Phrénologiste*

(qu'est-ce que cela pouvait être?) que le directeur du théâtre de Covent Garden avait impitoyablement refusée; il avait même péché par récidive, car on a trouvé dans ses papiers une autre pièce, une tragédie peut-être, dont le titre ne nous a pas été révélé par M. Morley. Plus tard, quand il fut installé à Manchester, dans les bureaux de sa maison de commerce, à l'abri des tentations dramatiques, nous le voyons préoccupé de perfectionner son éducation scientifique et littéraire; il écrit à son frère de feuilleter le catalogue des Longmans et d'y chercher les livres d'enseignement usuel qui pourraient occuper ses longues soirées de l'hiver; il veut apprendre un peu de latin, et il estime qu'il lui suffira de six mois pour en venir à bout. En même temps, il s'occupe des affaires publiques: dans le petit bourg de Sabden, il organise une propagande pour la création d'écoles primaires; à Manchester, il s'associe activement à la revendication des franchises municipales; il écrit des lettres aux journaux; il publie sa première brochure *l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique*, qui obtient un certain succès. Avec cela, les voyages. En 1833, il visite la France et vient chercher à Paris des modèles de dessins pour sa fabrique; l'année suivante, il parcourt la Suisse, qu'il loue fort de ne pas avoir de douaniers; au printemps de 1835, il s'embarque pour les États-Unis, qu'il visite à la course, en trente-sept jours, qui suffisent pour laisser dans son esprit une admiration profonde et le sentiment presque enthousiaste de l'avenir réservé à la jeune nation américaine. Devant les beautés de la nature, en présence de cette population qui ne vit que pour le mouvement et le travail, il lui semble que le nouveau monde est destiné à reproduire l'image dilatée, agrandie, perfectionnée de la vieille Europe. Dans ces régions dont la découverte est relativement si récente, dans cette seconde édition de la civilisation humaine, il signale, comme étant l'effet d'un dessein providentiel, l'augmentation marquée des proportions en toutes choses, l'accroissement des forces naturelles, le degré supérieur d'activité qui double la puissance de la race, et poursuivant cette observation de voyageur fantaisiste, il rêve à ce que pourrait être à son tour un continent nouveau qui, apparaissant après l'Amérique, comme l'Amérique est venue après l'Europe, introduirait dans l'univers des tableaux encore plus grandioses et une race douée du mouvement perpétuel. Ces Américains, dit-il, ont découvert le minimum de temps qu'il est nécessaire de dépenser au lit et à table; ils dorment à peine, et ils mangent debout. — Pendant sa tournée de cinq semaines, Cobden fut condamné à faire comme eux; il visita la région des lacs et les principales cités du littoral, en malle-poste ou en paquebot, ne se reposant qu'aux relais et aux stations, buvant ne

quelque sorte à traits rapides cette contrée qu'il avait soif de connaître, dévorant l'espace et bondant son portefeuille ainsi que sa mémoire d'informations et de chiffres qui devaient fixer pour lui les impressions de ce premier voyage en Amérique à vol d'oiseau.

De retour à Manchester, il reprend la direction de son usine, menant de front la littérature, la politique et les affaires. Il s'associe à la fondation d'un Athenæum, il fréquente les meetings, fait des motions, s'essaie à parler en public sans être découragé par l'échec de son premier *speech*, au milieu duquel il reste court; plus exercé à la plume qu'à la parole, il publie encore une brochure *Russia*, protestation éloquente contre la politique de guerre; son nom et ses opinions occupent ainsi la presse locale et parviennent jusqu'aux journaux de Londres. Le voici désormais en pleine lumière; ses mousselines imprimées sont en faveur sur le marché; lui-même est bien coté, comme citoyen et comme publiciste. Encore un coup de collier, et il sera de l'étoffe dont on fait les candidats à la chambre des communes. Évidemment Cobden songeait, dès cette époque, à devenir M. P. Mais il s'est trop prodigué et surmené; il n'était pas de force à supporter cette vie à l'américaine. Les médecins lui ordonnent de renoncer à la politique et de s'éloigner des brouillards du Lancashire. Il s'embarque donc, à l'automne de 1837, et part pour l'Orient.

Il est regrettable que Cobden, qui publiait si volontiers des brochures, n'ait pas fait imprimer les nombreuses lettres écrites par lui pendant son voyage. Cette correspondance aurait excité un vif intérêt, et, aujourd'hui encore, on pourrait la consulter utilement. Ne serait-il pas à la fois piquant et instructif de voir, par les yeux d'un observateur tel que Cobden, ce qu'étaient l'Égypte, la Turquie, la Grèce il y a près de cinquante ans? A cette date, l'Égypte appartenait à Mehemet-Ali; la Turquie essayait de se ranimer; la Grèce venait à peine de naître. L'éternelle question d'Orient, cette énigme des chancelleries, s'embrouillait de plus en plus à la veille des événemens de 1840. Cobden ne se laissa point séduire par la civilisation de Mehemet-Ali; il découvrit au premier coup d'œil l'illusion de ce décor de théâtre: il jugea tout de suite que le système imaginé par le pacha n'était, pour les malheureux fellahs, qu'un mode perfectionné de la servitude; il prédit la ruine prochaine de ces moulins à vapeur, de ces filatures, de ces usines de toute sorte, montées, outillées et exploitées par le souverain, et il conclut, comme industriel et comme économiste, au néant de la prétendue régénération. En 1837, alors que le pacha brillait dans toute sa gloire, cette opinion aurait fait scandale. Il était convenu qu'on devait admirer Mehemet; c'était article de foi, pour les Anglais

comme pour les Français. Cobden, en protestant contre l'engouement de ses contemporains, était dans le vrai. L'Égypte a été épuisée par le système de gouvernement et d'administration que Mehemet et ses successeurs ont pratiqué pour leur profit personnel; elle est écrasée sous le poids des dettes contractées par les pachas, et la voici désormais en tutelle.

C'était surtout à titre d'économiste que Cobden se permettait de ne point s'incliner devant le génie de Mehemet. Son esprit positif aimait à rabaisser les sommets, témoin cette boutade que lui inspirèrent les Pyramides : « Ma première impression, écrit-il, jointe à l'étonnement que devait me causer un tel spectacle, fut vraiment pénible. J'étais irrité en voyant ce gaspillage d'une somme énorme de travail et d'habileté. Il y a là six millions de tonnes de pierres, taillées et disposées avec art pour une construction tout à fait inutile. Avec le tiers de ce poids et le dixième de la main-d'œuvre employée, nous avons fait la digue de Plymouth, l'ouvrage le plus utile qui soit en Angleterre! » Cette réflexion lui gâtait les Pharaons et les quarante siècles.

Passer d'Égypte en Turquie, c'est, pour Cobden, tomber de Charibde en Scylla. L'économiste ne se montre pas plus indulgent pour le désordre gouvernemental et pour la dilapidation administrative qu'il ne l'a été pour l'oppression méthodique du monopole. S'il admire les splendeurs du Bosphore, s'il vante les beautés du paysage, la fécondité naturelle du sol, le caractère doux et facile des habitants, il désespère de l'avenir d'une nation livrée à un gouvernement ignorant et corrompu. Il n'attribue aucune efficacité aux essais de réformes tentés depuis quelques années sous l'influence des cabinets européens, et, contrairement à l'opinion et aux espérances qui avaient cours alors, il considère que la Turquie est entrée dans une voie de décadence où rien ne pourra l'arrêter. Dans sa pensée, l'héritage de la Turquie est réservé à la race grecque, race supérieure, pleine d'activité et de finesse, ayant gardé la tradition, latente peut-être, mais indélébile de l'antique génie et destinée à régénérer l'Orient en donnant au magnifique port de Constantinople toute sa valeur d'exploitation. Ici encore nous voyons les opinions politiques de Cobden dominées, comme elles le furent toujours, par l'idée économique. Pour lui, l'avenir appartient à la nation qui travaille et qui produit; la Grèce intelligente et laborieuse doit prendre la place de la Turquie fainéante et décrépète. Et que l'on ne suppose pas que la magie des souvenirs classiques ait la moindre part dans le sentiment de préférence qu'il accorde à la Grèce moderne. Cobden a parcouru les territoires d'Athènes et de Sparte, et au retour de cette course, qui n'était point faite pour l'essouffler, voici com-

ment il résume son impression : « Quels puffistes que ces anciens Grecs ! Aujourd'hui encore, la moitié des gens qui forment en Europe la classe éclairée s'occupe des vieilles affaires de ces états lilliputiens, des rixes de leurs tribus, des querelles de leurs villages, de la géographie de leurs ruisseaux et de leurs collines beaucoup plus qu'elle ne s'occupe de l'histoire contemporaine des Amériques Nord et Sud, de la politique des États-Unis, des grands fleuves et des hautes montagnes du Nouveau-Monde ! » Cette réflexion fait le pendant de celle que lui avaient précédemment inspirée les Pyramides. Le voyageur, dans sa ferveur utilitaire, cherche toujours les rapports de cause à effet ; il refuse son admiration à de gigantesques amas de pierres qui ne servent à rien, et il éprouve quelque peine à s'expliquer comment le petit coin de terre qui a porté Athènes et Sparte occupe une si grande place dans la pensée humaine ! — Disons tout de suite que la correspondance de Cobden ne s'en tient pas à ces boutades d'austérité qui échappent à l'économiste ; elle abonde en descriptions et en récits, où ne se montre que le touriste avec son esprit naturel et sa franche gaité. Cobden ne voyage pas pour le spleen, et le tour de ses lettres annonce que sa santé, un moment ébranlée, n'a point tardé à se rétablir. Il n'a eu besoin que de changer d'air en remplaçant l'agitation des affaires par le mouvement rapide d'une excursion ensoleillée. — Au mois d'avril 1837, il retourna en Angleterre, ayant fait provision de forces et avec un stock d'observations et de documens sur les contrées de l'Orient. Après avoir visité les États-Unis, il venait de parcourir le littoral de la Méditerranée ; après New-York, il avait vu Constantinople. Quels contrastes ! Cobden retira le plus grand profit de ces deux voyages successivement entrepris, à court intervalle ; il y puisa, avec un surcroît d'expérience, la plupart des opinions qu'il professa dans sa carrière d'économiste et d'homme politique. Dès sa jeunesse, promptement mûrie par le travail, il avait vu de ses yeux les régions les plus intéressantes des deux mondes, la démocratie américaine en plein épanouissement et le despotisme oriental dans sa lente décrépitude. Tout cela avait porté coup et fait jaillir la lumière dans l'esprit du jeune manufacturier de Salden, qui se trouva dès lors complètement préparé à aborder la vie publique.

II.

Aux élections générales de 1837, Cobden se porta candidat à Stockport. Il lui manqua une centaine de voix pour être élu. Cet échec n'était point fait pour le décourager. Il avait été combattu par toutes

les influences du parti tory ; mais il conservait pour l'avenir l'appui du parti libéral, et il lui était presque permis de triompher de sa défaite, qui fut célébrée à l'égal d'une victoire. Ses amis organisèrent une souscription d'un penny pour lui offrir, selon l'usage anglais, un don commémoratif ; dix-sept mille souscripteurs répondirent à l'appel, et, pour que la démonstration populaire fût complète, O'Connell vint donner à la fête l'éclat de sa présence et de sa parole. Tous les journaux rendirent compte de ce meeting tenu à Stockport le 13 novembre 1837, avec processions, drapeaux, discours et fanfares. Quel coup de fortune, quelle réclame pour le jeune candidat, dont le nom était ainsi lancé à tous les échos de la Grande-Bretagne par la voix retentissante d'O'Connell ! Cobden alors paraissait bien humble auprès de son illustre chaperon ; il débutait, à côté du chef d'emploi, dans son futur rôle d'agitateur ; mais cette représentation donnée à son bénéfice lui procurait une leçon qu'il n'oubliera pas sur la manière dont il faut parler aux foules. On peut dire que, ce jour-là, O'Connell couvrait Cobden. Ce même jour, en recevant, à l'ombre d'O'Connell, les premiers éclairs de la popularité, Cobden sentit s'affermir en lui sa prédilection instinctive pour les études sociales, pour les réformes qui se proposent l'amélioration du sort du peuple. A la vue de la foule hâve, déguenillée, misérable qui lui faisait cortège dans les rues de Stockport, il prit la résolution de se vouer à la cause des pauvres et des faibles. Ni tory, ni whig, ni radical, mais, avant tout, redresseur des abus sociaux, adversaire des lois iniques, réformateur, en un mot, pour l'égalité, pour la justice et pour le peuple : tel était déjà Cobden après son premier échec électoral et sous l'impression de cette grande démonstration populaire où le patronage d'O'Connell et les acclamations de la foule venaient de lui tracer sa voie.

Il est utile de noter à quel point, dès le début de sa carrière, Cobden se désintéressait des systèmes et des formes politiques. Il fit, en 1838, un voyage en Allemagne. La Prusse était alors soumise au régime de la monarchie la plus absolue et au joug non moins lourd de la bureaucratie : cependant, la correspondance de Cobden nous le montre plein de bienveillance à l'égard de cette bureaucratie et de cet absolutisme : « Je croirais presque, écrit-il de Berlin, que, pour la masse du peuple, la Prusse possède le meilleur gouvernement de l'Europe. » Il observe que l'organisation du Zollverein, qui doit assurer un jour la domination de la Prusse sur l'Allemagne, a donné un grand essor au travail et aux échanges ; il constate que l'administration est économe et prévoyante, que la nation est instruite, modeste dans ses goûts et satisfaite, et il conclut en souhaitant pareille condition à ces douze millions d'Anglais,

qui, n'étant pas même électeurs, se laissent dire qu'ils sont des citoyens libres, sous l'égide de la « constitution britannique, » toute farcie de monopoles et de sinécures au profit d'une église cupide et d'une noblesse arrogante. Les amis de Cobden ont éprouvé quelque surprise en lisant ce passage de sa correspondance; ils se sont appliqués à excuser l'hommage rendu au despotisme, et surtout la violente sortie, presque un blasphème! contre la constitution de l'Angleterre. La date de la lettre est bien vieille : Cobden était jeune! Il a écrit cela sans trop y penser : il ne faut donc point lui garder rigueur pour cette page familière, griffonnée à la hâte sur une table d'auberge. — L'excuse est inutile. En maintes rencontres, Cobden a prouvé qu'il n'était pas disposé à se pâmer dévotement devant cette fameuse constitution anglaise, incrustée dans la tradition et enchâssée dans le respect des siècles; il l'a critiquée, il l'a réformée. D'un autre côté, Cobden ne saurait être convaincu d'avoir jamais été l'adulateur ou le champion du despotisme. Ce qui apparaît clairement dans sa lettre de Berlin, c'est la préoccupation constante et peut-être exclusive des résultats obtenus par les gouvernemens quant à la somme de bien-être dont jouit le peuple. En politique, il n'aura jamais d'autre visée, et il conservera cette originalité (puisque malheureusement c'en est une) jusqu'au bout.

Ce fut en octobre 1838 que Cobden organisa, à Manchester, une association pour l'abolition des droits sur les céréales. Deux années auparavant, il s'était formé, à Londres, une société qui se proposait le même but, mais elle n'avait recruté qu'un très petit nombre d'adhérens : c'était plutôt un groupe parlementaire, composé des députés radicaux qui étudiaient ensemble, dans des réunions préparatoires, les motions qu'ils devaient présenter à la chambre des communes. La majorité, dans le parlement, était si manifestement contraire à toute idée de réforme que l'on ne pouvait attendre aucun succès des efforts de quelques députés, dont l'action n'était pas assez puissante pour influencer sur les destinées des cabinets. Il fallait que la pression vint du dehors et que l'opinion publique pénétrât dans les chambres par la voie des pétitions. Manchester était beaucoup mieux choisi que Londres pour devenir le centre du mouvement. Cette grande métropole industrielle représentait avec autorité les intérêts manufacturiers de toute l'Angleterre; plus qu'aucune autre région, le Lancashire souffrait de la crise prolongée qui frappait à la fois les manufacturiers sans travail et les ouvriers sans pain; la misère du peuple était extrême par suite des prix de famine auxquels un tarif exorbitant avait élevé le cours du blé et de toutes les denrées alimentaires. La chambre de commerce de Manchester se montra donc très disposée à seconder la nouvelle association et à délibérer avec Cobden sur les termes de la

pétition qu'il s'agissait d'adresser au parlement. Plusieurs de ses membres estimaient que, pour aborder plus sûrement le débat, il serait sage de ne solliciter d'abord que la réduction partielle du tarif. Cobden insista vigoureusement pour que la chambre de commerce réclamât l'abolition totale des droits sur les céréales sans attermoiements ni réserves, et, après une séance très orageuse, il obtint gain de cause. La pétition, telle qu'il l'avait rédigée, fut envoyée à la chambre des communes, appuyée par M. Villers dans la séance du 18 février 1839 et repoussée par une majorité considérable. Cet échec était prévu, mais la question se trouvait engagée devant le parlement; elle s'imposait à l'attention publique, aux discussions de la presse et à la vigilance des partis. Dès ce moment, l'association de Manchester redoubla d'efforts et de sacrifices pour étendre son action; elle favorisa dans tous les districts manufacturiers la création de comités correspondans, et, pour mieux marquer son caractère de solidarité militante, elle prit le nom de *ligue*; elle s'appella désormais « la ligue contre les lois céréales » (*Anti Corn-Law League*.)

La ligue était une œuvre collective à laquelle chacun apportait sa part d'intérêts et de passions. Sans nul doute, le plus grand nombre des adhérens se préoccupaient avant tout de chercher dans la réforme de la loi un remède à la situation de leur industrie ou de leur commerce. L'intérêt personnel alimentait les souscriptions qui, dès le premier jour, formèrent un fonds de 120,000 francs et qui pourvurent ensuite, jusqu'à l'heure de la victoire, à tous les frais de la lutte. Mais, dans la pensée de ses principaux organisateurs, la ligue visait plus haut et plus loin. Les philanthropes voulaient protester contre une législation qui taxait le pain du pauvre; les économistes combattaient les droits sur le blé qui renchérisaient la main-d'œuvre; les financiers dénonçaient l'inégale répartition des impôts sous un régime qui, pour protéger la terre outre mesure, frappait indûment la consommation et le travail; les politiques enfin jugeaient le moment favorable pour attaquer de front les privilèges séculaires de l'aristocratie, la domination des lords, maîtres du sol, les abus invétérés de la constitution sociale de l'Angleterre, et c'était par le rempart des lois céréales qu'ils donnaient l'assaut. Tout ces élémens se rencontraient dans le conseil de la ligue: philanthropes, économistes, financiers et politiques conspiraient vers le même but avec une ardeur pareille, et leur intervention donnait à la ligue un caractère à la fois respectable et redoutable qui n'eût pas été reconnu à une simple coalition de manufacturiers.

Cobden représentait les sentimens et les passions, plus encore que les intérêts, au service desquels la ligue se préparait à combattre. Par suite de nouveaux arrangemens d'affaires et de famille,

il avait cédé sa part d'associé dans la fabrique de Sabden ; il conservait une usine à Cross Hall, dans le Lancashire, et, à Manchester, la maison de vente, dont il laissait la direction à son frère Frédéric. Bien qu'il eût encore à se préoccuper, pour son compte personnel, des taxes qui influaient sur la main-d'œuvre et sur les salaires, on peut dire qu'en lui les opinions de l'économiste et du réformateur politique l'emportaient sur toute autre considération. Les extraits de sa correspondance attestent que, depuis plusieurs années, il avait l'esprit constamment tourné vers les réformes ; il déclarait la guerre à tous les monopoles créés et maintenus par les vieilles lois ; il annonçait déjà que la lutte aurait pour premier objectif la taxe du blé, et il indiquait même les moyens d'action :

Ne vous inquiétez pas, écrivait-il de Berlin en octobre 1838, du bruit que font les chartistes, ni même des crimes que commet parfois une multitude exaspérée. Ne craignez rien des excès, ni des fautes des radicaux. En somme, tout cela tire la nation de sa torpeur et l'oblige à réfléchir sur une situation déplorable que l'endormante politique des Tories voudrait éterniser. Je vous abandonne nos radicaux. Ils sont maladroits et présomptueux, ignorans, si vous voulez ; mais que direz-vous donc des factions qui nous gouvernent ? L'égoïsme, l'exaction érigée en système et la fourberie politique sont encore plus haïssables que les bévues de la démocratie. Nous avons à choisir entre le parti qui gouverne selon les principes du privilège et du monopole, et le peuple qui recherche, quelquefois peut-être en aveugle, le bien du plus grand nombre. S'il se trompe, c'est à nous de redresser ses erreurs ; s'il est trop violent, nous devons le modérer ; mais, jamais, au grand jamais, ne me parlez d'abandonner la partie. Je crois que tous ces élémens, toutes ces forces de combat pourraient se rallier sous le drapeau de l'opposition aux lois céréales. Il me paraît que la lutte doit s'inspirer d'un souffle moral et même religieux. Agitons, agitons, comme on l'a fait pour la question de l'esclavage et avec les mêmes procédés. L'effort sera irrésistible.

Cette lettre est caractéristique en ce qu'elle exprime fidèlement et avec une sincérité qui ne saurait être suspecte, les sentimens qui animaient Cobden avant même qu'il se fût mis à l'œuvre. On pouvait croire, et à l'étranger les plus fervens amis de Cobden croyaient en effet qu'il avait entrepris l'abolition des *corn-laws* et des droits de douane uniquement pour faire prévaloir un régime économique plus conforme aux intérêts de son pays, que le succès et le renom acquis par lui à la suite de cette brillante campagne avaient grandi son ambition en même temps que ses idées, et qu'il était devenu ainsi, par degrés, homme politique et chef de parti. Cette apprécia-

tion n'est point complète. Il résulte des lettres publiées par M. Morley que, dès le début, Cobden voyait au-delà des *corn-laws*, que la réforme douanière et fiscale n'était pour lui que l'instrument de grandes réformes dans l'ordre politique et qu'il concevait le libre échange comme une œuvre d'émancipation populaire et de progrès démocratique. Faut-il une autre preuve du large sentiment d'humanité qui remplissait l'âme de celui que l'on persista longtemps à appeler le manufacturier de Manchester? Nous la trouvons dans le récit touchant de la visite que Cobden, en 1841, fit à son ami M. Bright, qui venait de perdre sa femme. « J'étais, écrit M. Bright, abîmé dans ma douleur. M. Cobden accourut près de moi, m'exprima son affectueuse sympathie, puis, après un moment de silence, il leva les regards et dit : « Il y a en Angleterre, à cette heure, des milliers de logis où des épouses, des mères, des petits enfans sont mourans de faim. Eh bien! mon ami, dans quelque temps vous viendrez avec moi et nous ne prendrons plus de repos que le jour où les *corn-laws* seront abolies. » On sait comment les deux amis tinrent cette parole donnée sous l'invocation de la douleur, et l'on comprend mieux, après ce récit, le sens et le but de la mission qu'ils juraient d'accomplir.

Cobden s'était marié au mois de mai 1840 avec une jeune fille du pays de Galles, amie de l'une de ses sœurs; il passa l'été sur le continent, en France, en Suisse et en Allemagne; il revint en Angleterre au moment où le ministère whig, dirigé par lord Melbourne, se débattait en pleine crise, devant une opposition surexcitée par la misère générale, par la détresse du trésor et par les périls qui menaçaient la politique extérieure. Vainement à la dernière heure lord Melbourne essaya-t-il de conserver la majorité en proposant la réforme des tarifs et notamment en demandant que le blé fût désormais soumis à un droit fixe qui eût remplacé le vieux système de l'échelle mobile. C'était une concession aux idées que depuis deux ans la ligue propageait dans le pays. Mais cette concession fut jugée insuffisante, et de plus elle ne paraissait pas sincère. Précédemment, lord Melbourne avait déclaré que le rappel des lois céréales était la plus folle idée qui pût entrer dans une cervelle humaine, et lord Palmerston avait voté contre la pétition de la chambre de commerce de Manchester. Le parlement n'admettait pas la franchise ni la moralité de cette conversion subite des membres les plus importans du cabinet. A la session de 1841, sur un vote de non-confiance provoqué par une motion de Robert Peel, le ministère se trouva en minorité, d'une voix seulement. Il jugea que le chiffre infime de cette minorité l'autorisait à ne pas abandonner le pouvoir et à faire appel aux élections. La chambre des communes fut dissoute, les élections eurent lieu au milieu de l'été, et Cobden, cette fois, fut élu à

Stockport, battant de plusieurs centaines de voix son ancien adversaire. Avec lui et avec quelques-uns de ses amis, qui conquirent des sièges dans les districts du nord de l'Angleterre, la ligue entraît au parlement.

De 1841 à 1846, la question des céréales, jointe à la réforme du tarif des douanes, fut, à l'intérieur, la grande et unique question de la politique anglaise. Les élections de 1841 avaient condamné le cabinet de lord Melbourne, qui tomba, dès le premier vote, sous le coup d'une majorité de plus de quatre-vingts voix, et sir Robert Peel avait été immédiatement appelé, avec les tories, à prendre la direction des affaires. Ce n'était pas précisément un succès pour le parti de la ligue; car Peel désirait le maintien de l'échelle mobile et il avait à tenir grand compte des traditions et surtout des intérêts du parti tory; mais il était convaincu que les autres articles du tarif devaient être immédiatement réduits, et que la liberté des échanges pouvait être acceptée, non comme un dogme, mais comme une mesure profitable aux intérêts de l'Angleterre; de là les réformes accomplies en 1842. La ligue, méconnue ou dédaignée à ses débuts par les whigs, qui ne lui attribuaient aucune influence politique ou parlementaire, pouvait donc espérer que Peel, engagé par ses premières réformes, compromis aux yeux des protectionnistes, obligé par suite de chercher, dans le parlement, de nouveaux appuis, en viendrait peu à peu à réviser pour le moins, peut-être à supprimer la taxe du blé, surtout si l'opinion publique, en dehors du parlement, s'affirmait avec quelque énergie. Cette espérance ne fut point déçue. Chaque année la ligue gagnait du terrain. Pendant que ses orateurs et ses conférenciers agitaient tous les comtés, le débat sur les *corn-laws* remplissait la plupart des séances de la chambre des communes et portait le désordre au milieu des anciens partis. Whigs et tories n'existaient plus. Les combats politiques se livraient pour ou contre le libre échange et la taxe du blé. On était *free-trader* ou *protectionist*. Les chefs du parti whig, en vue de reconquérir le pouvoir qui leur avait échappé en 1841, se montraient plus disposés à accepter, malgré leurs attaches aristocratiques, une réforme qui devenait populaire et qui s'accordait avec leurs traditions libérales. De son côté, Peel, qui n'avait consenti d'abord qu'à une réduction des droits, inclinait visiblement vers une décision plus radicale, mais pour cette évolution que lui conseillaient son rôle d'homme d'état et ses opinions d'économiste, il était retenu par la résistance de plusieurs de ses collègues, du vieux duc de Wellington, inflexible jusqu'au bout, et de lord Stanley, ainsi que par les protestations de la majorité des tories. Il lui fallut combiner en quelque sorte une crise ministérielle, en se débarrassant des membres protectionnistes de son cabinet, rompre avec le gros de son ancien parti et profiter

de l'effroi causé par la menace d'une famine en Irlande pour faire voter, en juin 1846, à la chambre des communes et à la chambre des lords, cette réforme qu'il considérait comme un acte d'humanité et de justice et qu'il imposait comme un acte de salut.

L'agitation parlementaire, parallèle à l'agitation populaire entretenue par la ligue, avait duré près de six années. L'histoire de cette période mouvementée, qui eut une si grande influence sur les destinées de l'Angleterre, est trop connue pour qu'il convienne d'en retracer ici les nombreux incidents. Les discussions qui occupèrent alors les deux chambres du parlement retentissent encore dans le souvenir de notre génération, et l'histoire de la fameuse ligue est devenue presque classique. En France particulièrement, d'éminents publicistes ont décrit les combats et la victoire de ces ligueurs, qui, au jugement de Bastiat, « avaient résolu de renverser tous les monopoles par les voies légales et d'accomplir sans trouble, sans effusion de sang, par la seule puissance de l'opinion, une révolution aussi profonde peut-être que celle qu'ont opérée nos pères en 1789. »

La biographie de Cobden contient le récit de tous les incidents qui ont marqué les différentes phases de cette révolution. M. John Morley nous montre Cobden à l'œuvre depuis le jour où il a fondé la ligue, provoquant les souscriptions et les manifestations, pérorant dans les meetings, correspondant avec les journaux, intervenant dans les élections et créant même des électeurs par la grâce de la vieille loi Chandos qui dormait dans la poussière des siècles, se dépensant tout entier au service de la cause qui pour lui est la cause sainte. C'est une activité, une fièvre de toutes les heures. A côté de lui, d'autres ligueurs, également convaincus et dévoués, George Wilson, président de la ligue, M. John Bright, le colonel Thompson, William Fox, etc., tiennent la campagne et prêchent la mission; mais aucun d'eux ne le devance ni ne l'efface. Cobden est l'âme du mouvement, le chef incontesté du parti. Quelle activité incessante, mais en même temps quel sens pratique dans l'organisation des moyens et dans l'emploi des ressources! Cobden sait quelle est, en Angleterre, la force des influences religieuses: il imagine de réunir un meeting de pasteurs anglicans, méthodistes, presbytériens, etc., et de prêtres catholiques et de faire voter par ce singulier concile une motion contre les *corn-laws*. Il a besoin d'obtenir l'appui bruyant des masses ouvrières, sans cependant se compromettre avec les chartistes, dont le contact gâterait tout et perdrait la cause aux yeux des classes moyennes; il a le talent de convertir une partie des chartistes et de faire la paix dans les ateliers. Il fonde des journaux populaires qu'il répand à profusion, il lance un journal illustré, sorte de *Punch* de la ligue, et il découvre

et recommande un certain William Thackeray, qui serait capable de faire les dessins et de rédiger les légendes (c'est ainsi que Thackeray a débuté). La réforme postale de Rowland-Hill vient d'être décrétée; vite, Cobden comprend le parti qu'il peut tirer du *penny-postage* et il expédie dans tous les comtés des milliers de circulaires et de *tracts* qui portent jusque dans les plus humbles hameaux l'écho des meetings tenus dans les grandes villes. Aucun détail ne lui échappe. Cobden est l'agitateur modèle. Il n'a cependant pas l'apparence robuste d'un lutteur, sa voix ne tonne pas; il n'a dans sa personne ni dans ses traits, presque vulgaires, rien qui impose tout d'abord et soit de nature à frapper les regards ou l'imagination des foules; mais il possède admirablement son sujet, il expose avec une clarté saisissante les argumens et les chiffres, il approprie avec une dextérité merveilleuse sa discussion et son langage au tempérament de l'auditoire auquel il s'adresse; il est véhément sans être brutal, son éloquence vient surtout de la foi dont il est pénétré et dont il pénètre ceux qui l'écoutent; finalement il arrive à persuader et à convaincre. D'autres orateurs, de souffle plus puissant et de style plus imagé, obtenaient plus fréquemment des « tonnerres d'applaudissemens. » Les discours de Cobden produisaient moins d'acclamations que de conversions et donnaient à la ligue un plus grand nombre de prosélytes.

Comme orateur et comme stratéliste, Cobden obtint un égal succès dans les débats du parlement. Lorsqu'il entra, en 1841, à la chambre des communes, il n'était connu de la plupart de ses collègues que par le bruit qui s'était fait autour de son nom et par les comptes-rendus des meetings populaires. On s'attendait à voir un sectaire et à entendre un tribun, il y avait à son égard plus de curiosité que de bienveillance, et l'on se réservait de rendre la vie dure à cet élu de Stockport s'il venait à rééditer en plein parlement les tirades habituelles des ligueurs contre l'aristocratie et les monopoles. Les circonstances obligèrent Cobden à prononcer son *maiden speech* dès le premier débat de la session, épreuve redoutable pour les plus vaillans. Il voulait prendre immédiatement position en déclarant que les querelles de partis, les compétitions ministérielles avaient perdu toute importance devant la détresse générale du pays et que la question des *corn-laws*, la question alimentaire, était la seule qui méritât de fixer l'attention du parlement. Cela fut dit simplement, dans un langage modéré qui contrastait avec les déclamations des meetings. Ce début et deux autres discours qu'il prononça pendant la même session classèrent Cobden parmi les orateurs que l'on écoute parce qu'ils parlent utilement et à propos. Aux sessions suivantes, à mesure que la question introduite par lui à la chambre des communes prenait une plus grande place dans les délibérations, Cobden,

soutenu par la popularité que lui faisait au dehors son rôle dans la ligue, put développer avec plus d'autorité et avec quelque véhémence ses argumens contre les *corn-laws* et conquérir une influence sérieuse sur les décisions de la chambre. Dès 1845, lord John Russell, chargé de former un cabinet à la suite de la démission de Robert Peel, offrit à Cobden la vice-présidence du Bureau de commerce, offre que celui-ci crut devoir décliner et qui d'ailleurs fût demeurée sans effet, le nouveau ministère n'ayant pu se constituer et Robert Peel étant immédiatement revenu aux affaires. Cet incident prouve néanmoins le progrès qu'avaient fait les idées de Cobden et l'estime qui s'attachait à sa personne. Enfin, lorsque Robert Peel se résolut, en 1846, à proposer la réduction des droits sur le blé et l'abolition complète dans un délai de trois ans, Cobden eut la sagesse de contenir les impatiences de la ligue, qui voulait l'abolition immédiate, et il assura dans le parlement le vote de la réforme. Ses adversaires comme ses alliés lui rendirent unanimement ce témoignage, gravé en quelque sorte dans un discours mémorable que Peel prononça le 29 juin 1846 au moment où, épuisé par l'effort et usé par le triomphe, le grand ministre abandonna de nouveau le pouvoir : « Le nom, dit-il, qui mérite d'être associé au succès de la réforme, ce n'est point celui du noble lord, député de Londres (lord John Russell), ni le mien. Ce nom, c'est celui d'un homme qui, sous l'inspiration de sentimens aussi honnêtes que désintéressés, s'est fait l'avocat de cette grande cause et l'a plaidée avec une énergie infatigable, par la puissance de la raison et dans un langage dont la simplicité atteignait à l'éloquence. Ce nom, c'est le nom de Richard Cobden. C'est à lui, je le déclare sans hésitation, qu'appartient l'honneur du succès. »

Peel n'avait que trop raison de rendre hommage au désintéressement de Cobden. Absorbé par les discussions du parlement et par les combats de la ligue, le député de Stockport avait dû négliger la direction de sa fabrique et le soin de ses affaires privées. Pendant que les orateurs du parti tory lui reprochaient les prétendus millions qu'il gagnait avec la sueur de ses ouvriers, il était endetté, ruiné, réduit aux expédiens, sous la menace incessante de la faillite. Nous voyons, par sa correspondance, qu'en 1845 il fut à la veille de lâcher tout, et le parlement et la ligue. Les instances de M. Bright l'arrêtèrent dans cette résolution désespérée, et le crédit de ses amis vint à diverses reprises le tirer d'embarras. Ce fut avec beaucoup de peine et au milieu de continuelles angoisses qu'il tint bon jusqu'à l'achèvement de sa tâche. Mais, lorsque cette situation, dont le secret avait été soigneusement gardé, put être sans inconvénient révélée au public, il se produisit dans toute l'Angleterre une explosion de gratitude, une sorte d'agitation en faveur

de Cobden. Quelques jours suffirent pour qu'une souscription, ouverte par le conseil de la ligue, atteignît près de 2 millions de francs. L'empressement et la libéralité des souscripteurs donnaient à cet acte le caractère d'une récompense nationale. Faut-il dire que les adversaires de Cobden lui reprochèrent de recevoir des livres sterling et de méconnaître ainsi les sentimens de délicatesse qui doivent inspirer en toutes circonstances la conduite des serviteurs du pays? Cette critique pouvait être accueillie ailleurs qu'en Angleterre, où très souvent les titres de noblesse décernés par la couronne sont accompagnés de larges dotations votées par le parlement. La méthode anglaise, qui ajoute l'argent à l'honneur, est à la fois saine et pratique. Quand un citoyen s'est placé hors de pair, quand il a servi avec éclat la communauté et qu'il peut la servir encore, il est juste qu'il soit grandement honoré, il est utile qu'on lui assure l'existence dégagée des soucis vulgaires de la fortune et conforme au rang qui lui est fait. Heureuse la nation qui, en dehors et au-dessus de ses politiciens de naissance ou de hasard, posséderait une réserve de ces serviteurs d'élite qui méritent d'être entretenus par elle! Quel capital et quels profits! L'Angleterre a compris cela. Elle veut faire riches, c'est-à-dire libres, ceux qui la font grande. — Quant à Cobden, le don national de 2 millions pouvait être accepté par lui, non pas seulement comme une récompense, mais aussi comme une restitution; car il avait incontestablement sacrifié tous ses intérêts au service de la réforme, tout, sa fortune et sa santé. A peine la victoire était-elle proclamée qu'il devait, par ordonnance des médecins, donner congé au parlement et aux affaires. Dans les premiers jours du mois d'août 1846, il partit avec M^{rs} Cobden pour faire un tour d'Europe. Il ne pouvait se reposer qu'en voyageant.

Au fond, Cobden, dans ce voyage entrepris en famille, ne courait pas uniquement après le repos. Il avait d'autres visées. Un mois avant son départ, il écrivait à son ami, M. Ashworth :

Je dois vous faire part d'un nouveau projet qui m'est venu en tête. J'ai renoncé à l'idée d'aller m'enfouir en Égypte ou en Italie. Je me propose maintenant de faire, pour mon compte particulier, un voyage d'agitation (*private agitating tour*) à travers l'Europe. L'autre jour, sir Roderick Murchison, le géologue, ami et confident de l'empereur de Russie, m'a assuré que j'aurais une grande influence sur l'esprit de ce souverain, si j'allais à Saint-Petersbourg. Aujourd'hui même, je reçois une lettre que m'a écrite de Paris le maire de Bordeaux, à la suite d'un dîner chez M. Duchâtel : le ministre m'engage à passer par Dieppe et à faire visite au roi des Français, qui sera, du 4 au 14 août, au château d'Eu. — De Madrid, de Vienne, de Berlin me sont venues des

invitations du même genre. Eh bien ! je compte, si Dieu le permet, employer mon année à parcourir tous les grands pays de l'Europe, à voir leurs souverains et leurs hommes d'état, et à démontrer partout les vérités dont le triomphe a été chez nous irrésistible. Dois-je me rouiller à ne rien faire ? Puisque la libéralité de mes concitoyens me donne les moyens de voyager comme leur missionnaire, je serai le premier ambassadeur du peuple anglais auprès des nations du continent. Je m'y sens poussé par une sorte d'instinct qui ne m'a jamais trompé. J'ai la confiance que je pourrais amener les gouvernements prohibitifs de l'Europe à l'adoption d'un régime plus libre, de même que j'ai contribué à démolir notre régime de protection. Mais il est essentiel de tenir cela secret, pour ne pas me rendre suspect au dehors. Sauf un ou deux amis, je n'en parlerai à âme qui vive.

Le voilà donc parti, en missionnaire et en apôtre, pour porter à travers l'Europe la bonne nouvelle, c'est-à-dire le *free-trade*. Nous pouvons suivre, par les extraits de ses notes écrites au jour le jour, les courses et les impressions du voyageur. — Sa première visite fut pour le château d'Eu. Le roi Louis-Philippe lui fit un accueil très bienveillant, lui parla de toutes choses, de l'Angleterre, de la paix, de la ligue, etc., mais, lorsque Cobden voulut entamer son cours de libre échange appliqué à la France, il observa que le roi faisait la sourde oreille ou ne lui répondait que par des généralités. Même déception, à la suite d'un entretien avec le premier ministre, M. Guizot, qui lui parut tout à fait arriéré en matière économique. Décidément, les régions officielles ne lui étaient point favorables. En revanche, il fut accueilli à bras ouverts non-seulement par les économistes, mais encore par les députés et les journalistes de l'opposition, et son séjour à Paris se passa en réceptions et en fêtes dédiées au triomphe de la ligue. La Société des économistes, qui venait d'ouvrir la campagne pour le libre échange, lui offrit un banquet, où Cobden, entouré de Bastiat, de Michel Chevalier, de Joseph Garnier, d'Horace Say, etc., prononça l'un de ses meilleurs discours, en portant un toast « à l'union de tous les peuples. » Quant aux députés de l'opposition, dont la plupart n'avaient, et ne voulaient avoir, sur les questions douanières, d'autre opinion que celle de leurs électeurs, ils voyaient surtout en Cobden l'agitateur qui s'était acquis une popularité si digne d'être enviée. Eux aussi, ils s'occupaient alors d'une réforme, — de la réforme électorale ; battus jusqu'alors par les votes de la majorité ministérielle, ils songeaient à organiser des réunions et des banquets, à faire de l'agitation, ils demandaient à Cobden comment il s'y était pris, par quels procédés la fameuse ligue avait eu raison de la résistance des cabinets et du parlement. A ces révolutionnaires qui s'appelaient Odilon Barrot, de Tocque-

ville, Gustave de Beaumont, Duvergier de Hauranne, Léon Faucher, Bastiat, etc., notre ligueur donna volontiers une consultation gratuite ; il leur développa un cours de ligue, de réunions publiques, de banquets, de souscriptions, il encouragea même M. Odilon Barrot, en l'assurant qu'il était homme à faire un excellent agitateur dans le genre Bright. Après quoi (c'est lui qui raconte cette jolie scène), il demanda à ses élèves, qui déjà n'étaient plus jeunes, quels étaient le but et la portée de la réforme pour laquelle il s'agissait d'employer les grands moyens. Et quand on lui répondit que la réforme consisterait à augmenter de deux cent mille le nombre des électeurs du royaume de France : « Je fus abasourdi, écrit-il, moi, qui venais de gagner la grande bataille des *corn-laws*, en apprenant que ces députés allaient se donner tant de peine pour un aussi piètre résultat ! » — A Paris, Cobden se fit présenter par Léon Faucher à M. Thiers. Nous lisons dans son journal, à la date du 15 août, qu'après avoir pris sa leçon de français (un professeur venait tous les matins lui donner une heure de leçon), il se rendit chez M. Thiers. D'après la note courte et sèche qui mentionne cette entrevue, M. Thiers se montra peu disposé à se laisser endoctriner par le ligueur. Tous comptes faits, Cobden invité, accueilli, toasté chaque soir, avait eu à Paris un succès personnel de curiosité et d'estime, mais il y avait rencontré dans le monde politique une indifférence à peu près complète au sujet des doctrines qu'il voulait importer en France, et il ne lui restait, comme souvenirs vraiment agréables ou utiles, que ses relations avec la Société des économistes et les leçons de son maître de langues.

Passant par Bordeaux, où l'Association pour la liberté du commerce lui donna un magnifique banquet, Cobden se rendit en Espagne, puis en Italie. A la fin de juin 1847, il quitta les régions du Midi pour visiter successivement l'Autriche, la Prusse, la Russie, d'où il revint en Angleterre au mois d'octobre, après avoir fait escale dans les ports hanséatiques. Les extraits de son journal nous le montrent acclamé partout, recevant des adresses, prononçant discours sur discours et recueillant les témoignages bruyans de la popularité qui s'attachait à son nom. L'Italie se distingua par ses manifestations enthousiastes. « Il faut, écrivait M^{rs} Cobden, que mon mari soit vraiment bien modeste pour n'avoir point la tête tournée par tout ce qu'on lui dit. » Ces hommages publics avaient pour effet de vulgariser la doctrine, mais cela ne suffisait pas à Cobden, qui voulait, d'après son programme, convertir les souverains et les hommes d'état, comprenant bien que dans la plupart de ces pays, où l'opinion publique n'avait point la même puissance qu'en Angleterre, la réforme devrait procéder de l'initiative des gouvernemens. Il s'appliqua donc à faire pénétrer son évangile dans les cours et dans les

chancelleries ; il vit les rois et même les reines, il n'eut garde de négliger le pape, qui lui parut, d'ailleurs, avoir d'excellentes dispositions pour le libre échange, il conversa avec tous les personnages considérables, avec le prince de Metternich, avec le comte de Nesselrode, et bien d'autres ; il passa de longues heures à enseigner à tous les ministres du commerce ou des finances qui se trouvaient sur son chemin l'excellence du *free-trade*, et les moyens de s'en servir tant pour le bien des peuples que pour l'avantage des gouvernemens. Plus d'une fois sans doute, il dut se souvenir de son ancien métier de commis-voyageur, lorsqu'il débitait ses prospectus et débattait sa marchandise devant les chalands. En 1847, l'article libre échange n'était point de facile défaite. Cobden s'en aperçut à l'indifférence ou aux objections qu'il rencontra presque partout dans le monde officiel. Les uns lui disaient que leurs lois commerciales donnaient à peu près satisfaction aux besoins du pays et qu'il valait mieux s'y tenir ; les autres, que la réforme douanière troublerait les traditions, les préjugés, les intérêts, les finances publiques. Que deviendrait la caisse si les tarifs étaient supprimés ? La caisse était le gros argument, plus fort que Cobden. Finalement, Cobden n'avait guère converti que le pape Pie IX : s'il avait réussi dans la mission d'ambassadeur du peuple anglais qu'il s'était donnée auprès des peuples de l'Europe, il échouait dans la mission de propagande qu'il venait d'entreprendre auprès des gouvernemens. A ce dernier point de vue, son voyage à travers l'Europe n'avait point produit les résultats qu'il en espérait ; mais Cobden n'était pas habitué à se décourager. Il observait que la plupart des états de l'Europe étaient encore soumis à des gouvernemens d'ancien régime, à d'arbitraires délimitations qui, en Italie, en Autriche, en Allemagne, devaient prochainement disparaître, à l'influence des vieux politiques, des Metternich, des Nesselrode, qui, n'ayant plus qu'un court temps à vivre, le passaient à conserver avec acharnement les institutions restaurées par eux, et qui allaient bientôt laisser le champ libre pour les nouveautés et les réformes. Nous lisons dans le journal de Cobden : « Vienne, 10 juillet 1847. Metternich est probablement le dernier de ces médecins politiques dont le regard ne s'attache qu'aux symptômes extérieurs et qui se contentent d'appliquer leurs remèdes au jour le jour, sans jamais sonder au-dessous de la surface pour y découvrir la source des maux qui affligent l'économie du corps social. Avec lui disparaîtra cette race d'hommes d'état, parce que désormais on voit trop clair dans ce qui se passe au fond des officines gouvernementales pour permettre à celles-ci d'imposer à l'humanité leurs vieilles formules. » — Cobden notait ainsi le désaccord qui commençait à se prononcer entre les peuples et leurs gouverne-

mens, la lutte qui se préparait dans toute l'Europe entre l'ancien régime et les aspirations des temps nouveaux. Parti d'Angleterre pour prêcher de par le monde une thèse commerciale, il revenait, après une absence de plus d'un an, plus instruit, mieux informé sur toutes choses, et pénétré d'idées plus étendues, quant à la politique générale de l'avenir. Il cessa d'être exclusivement l'homme du *free-trade* pour devenir en même temps l'un des organes les plus écoutés des doctrines politiques et sociales auxquelles le triomphe de la ligue et le contre-coup des révolutions européennes allaient ouvrir l'accès du parlement.

III.

Pendant que Cobden était à Saint-Pétersbourg, il apprenait sa double élection à la chambre des communes par le bourg de Stockport et par la circonscription de West-Riding (Yorkshire). Il opta pour West-Riding. En même temps, M. Bright avait été élu à Manchester par une forte majorité. C'était un succès important pour les deux amis et pour les doctrines qu'ils représentaient. Sous la direction de Cobden et de M. Bright, l'école de Manchester (c'est ainsi que l'on désignait le nouveau groupe politique) allait jouer un rôle considérable dans la chambre et dans le pays.

Il arrive presque toujours qu'une grande réforme, dans l'ordre politique ou économique, dépasse le but précis qu'elle a visé pour devenir à son tour le point de départ de progrès nouveaux. L'agitation provoquée en vue d'arracher à l'aristocratie le rappel des lois céréales avait démontré une fois de plus les vices et les lacunes d'un régime électoral qui excluait du vote un si grand nombre de citoyens et qui répartissait les sièges de manière à subordonner les intérêts des villes manufacturières aux anciennes influences qui continuaient à dominer dans les petites circonscriptions et dans les bourgs pourris. Dès lors, la réforme électorale et parlementaire était rattachée naturellement au programme de la ligue. — En même temps, l'extension du droit de suffrage commandait le développement de l'instruction publique et, en particulier, de l'enseignement populaire; de là les vœux exprimés dans les meetings de *free-trade* en faveur d'un système d'éducation nationale. — Puis l'avènement des classes moyennes et l'accession graduelle des éléments démocratiques devaient avoir pour conséquence, non-seulement la revision d'un système fiscal qui jusqu'alors avait affranchi le sol, propriété de l'aristocratie, mais encore l'application d'une politique nouvelle, réalisant l'économie dans les dépenses publiques

par la réduction du budget militaire et pratiquant la paix internationale au moyen du principe de non-intervention. — Ces différentes questions, soulevées à propos des *corn-laws*, développées en maintes occasions par les orateurs de la ligue, procédaient directement de l'esprit démocratique dont la réforme s'était inspirée; elles touchaient aux institutions, à la politique, à l'organisation sociale; elles impliquaient des modifications profondes dans la pratique du gouvernement et elles formaient, par leur enchaînement logique, un véritable corps de doctrines. Tel était le programme de l'école de Manchester.

Cobden s'était retiré complètement des opérations industrielles et commerciales; il avait quitté Manchester, dont le climat était peu favorable à sa santé, et racheté le domaine paternel de Dunford, où il installait sa famille. Pendant la session, il habitait Londres. Le règlement de ses affaires privées lui rendait son entière liberté pour ses travaux parlementaires et pour l'étude des projets de réformes dont son esprit était sans cesse occupé. De 1848 à 1856, le nom de Cobden se rencontre dans toutes les discussions de la chambre des communes. Pour raconter sa vie durant cette période, il faudrait retracer les événemens qui se sont produits en Angleterre et en Europe, les manœuvres des partis, les changemens de cabinets, les relations avec les états étrangers, notamment avec la France, la guerre de Crimée, etc. Cobden et M. Bright y tinrent par la parole une grande place; ils surent imposer au ministère protectionniste de lord Derby le maintien du *free-trade*; ils luttèrent sans relâche contre la politique extérieure de lord Palmerston, et, chefs d'école plutôt que chefs de parti, ils firent entendre au parlement, avec le genre d'éloquence qui était particulier à chacun d'eux, soit les protestations véhémentes du droit contre la force, soit les enseignemens plus calmes de l'économie politique. Il n'y a dans l'histoire parlementaire d'aucun pays rien qui ressemble à l'union de ces deux esprits, à la fusion de ces deux âmes, ne respirant que pour le bien public, pour l'humanité autant que pour la patrie, et cherchant à faire pénétrer dans la politique et dans la législation des principes de liberté, d'égalité, de justice et de paix. Les discours prononcés par Cobden et par M. Bright, soit à la chambre des communes, soit dans de nombreux meetings, ne donnent qu'une idée incomplète de leurs travaux et de leurs aspirations. C'est surtout dans leur correspondance intime qu'il convient de rechercher l'origine de leurs plans de réforme, les motifs de leurs actes publics et la justification de leurs rêves. A cet égard, le biographe de Cobden n'avait qu'à choisir dans une abondante collection de lettres et de notes, car Cobden écrivait toujours. Sans entrer ici dans les détails de cette correspondance, il y a quelque

intérêt à marquer d'un trait rapide certaines opinions qui s'y rencontrent sur les questions essentielles dont les chefs de l'école de Manchester ont poursuivi l'examen.

En première ligne se présente la question du droit électoral. Dès 1838, Cobden écrivait « qu'il avait une confiance sans bornes dans le peuple et qu'il préférerait courir les risques du suffrage universel plutôt que de s'en tenir au régime établi par l'acte de réforme de 1832. » Deux ans plus tard, il déclarait que, « plus tôt le gouvernement du pays serait enlevé à l'oligarchie foncière qui en avait si mal usé pour être remis absolument aux mains de la classe moyenne et de la classe laborieuse, mieux cela vaudrait pour le bien-être et les destinées de la nation. » Cette opinion se modifia quelque peu au cours de l'agitation de la ligue. Serait-ce que Cobden avait vu de plus près, dans des meetings souvent tumultueux, les passions et les entraînemens de la multitude, du *mob*? En 1849, alors que la proclamation du suffrage universel en France devait encourager le petit groupe de radicaux anglais qui réclamaient l'extension indéfinie du droit de vote, Cobden se défie, et l'un de ses argumens, — argument bien inattendu, — c'est la crainte que l'aristocratie des tories ne s'avise de proposer elle-même le suffrage universel comme un moyen suprême de salut, afin d'exploiter l'ignorance et la crédulité des masses populaires contre l'ambition légitime des classes intelligentes : à ses yeux, le suffrage universel pourrait devenir, sous un despote ou sous le joug d'une aristocratie, un instrument d'oppression. — Ces opinions successives, influencées sans doute par les circonstances, ne sont point exemptes de contradiction ; il en résulte pourtant, en dernière analyse, que Cobden était, par principe, partisan du suffrage universel, mais qu'il ne jugeait pas prudent de l'adopter immédiatement. Il croyait que, pour le moment, la classe moyenne, dans laquelle il comprenait l'élite des ouvriers industriels et agricoles, et qui pouvait ainsi fournir un chiffre très élevé d'électeurs, était seule capable de livrer le combat à l'aristocratie et de préparer l'avènement d'un régime vraiment démocratique. Afin de hâter l'application complète du suffrage universel, il réclamait, avec M. Bright, la réforme des lois qui s'opposaient à la division de la propriété foncière et, par-dessus tout, un large système d'éducation nationale.

Ce système d'éducation pouvait, dans la première pensée de Cobden, être à la fois cléricale et laïque, c'est-à-dire que l'enseignement de l'école aurait compris l'instruction religieuse et admis l'intervention du pasteur. Cobden avait des sentimens religieux ; il était même *churchman*, ministre de l'église établie ; il respectait les hommes d'église, et l'on a vu que, dans les premiers temps de la

ligue, il avait eu soin de rechercher leur alliance. Il était donc disposé à leur faire une grande part dans l'organisation scolaire. Il professait d'ailleurs la plus complète tolérance à l'égard des différents cultes et de toutes les sectes. En 1845, il votait la subvention proposée par Robert Peel pour le collège catholique de Maynooth; il se prononçait, en 1850, contre lord John Russell poussant le cri de *No popery!* qui, pendant plusieurs semaines, réveilla les plus ardentes passions religieuses. Il voulait la paix avec le cléricisme et avec les cléricaux. Mais la paix ne régnait pas entre ces derniers. L'église établie et les sectes dissidentes ne purent s'entendre sur un programme commun d'éducation ni sur la mesure d'intervention qui devait leur être attribuée dans les écoles. Ce fut seulement après avoir échoué dans ses tentatives de conciliation que Cobden adopta le système de l'éducation laïque. — L'enseignement laïcisé, tel que Cobden l'a accepté, non sans résignation, tel que la loi anglaise l'a organisé, s'applique à respecter la foi, la conscience et les droits de la famille; il n'a pour objet que de répandre à flots l'instruction pour toutes les classes; il entend préserver la sève religieuse de la nation et il n'offense pas la liberté.

Cobden, qui n'avait pu faire la paix entre les hommes d'église au sujet de l'éducation nationale, ne perdit pas courage un seul jour dans l'accomplissement de la mission qu'il s'était donnée d'organiser la paix entre les peuples. Paix universelle! guerre à la guerre! Il inscrivit cette invocation à la paix et cette malédiction contre la guerre en tête des réformes politiques, financières et sociales que devait professer l'école de Manchester. Il voyait s'accroître chaque année les dépenses militaires, et il affirmait, dans son *Budget du peuple*, que l'Angleterre pourrait hardiment les réduire de 200 millions de francs par an. Il avait observé, dans ses voyages en Europe, que toutes les nations, les petites comme les grandes, étaient écrasées sous le poids de leurs armemens. Dans les institutions militaires de la Grande-Bretagne, dans l'administration coloniale, il dénonçait la prédominance de l'aristocratie, avide de grades, de dignités, d'emplois lucratifs et de sinécures. Il ne ménageait pas davantage la diplomatie, attardée dans les traditions du passé, incapable de prévenir les abus de la force et de procurer aux peuples modernes l'ordre et la paix. A ses yeux, la plupart des guerres avaient été stériles ou néfastes, soit en n'atteignant pas leur but, soit en le dépassant; historiquement, toute guerre avait engendré une guerre nouvelle; aucune n'avait rien réglé, et il n'en était résulté pour les nations que la dépopulation et l'appauvrissement. — Cette thèse n'était pas neuve, mais Cobden sut la rajeunir par la vivacité et par l'abondance des argumens. N'oublions pas

qu'il parlait, ou plutôt qu'il prêchait en Angleterre, c'est-à-dire dans un pays où le gouvernement avait été jusqu'alors dominé par les influences aristocratiques, et qu'il avait devant lui Palmerston, dont la politique entreprenante, sinon brouillonne, cherchait ou acceptait volontiers des querelles dans toutes les parties du monde.

Dès 1849, Cobden, fidèle à son programme, soumit la question au parlement. Il présenta une motion pour demander que les cabinets étrangers fussent invités à conclure des traités en vertu desquels tous les différends seraient désormais soumis à un arbitrage. C'était l'organisation de l'arbitrage international. La motion fut rejetée. Cobden s'y attendait. Il raconte que, pendant les séances qui précéderent la discussion, ses collègues le poursuivaient de leurs lazzi, le traitaient de visionnaire et d'utopiste, et le raillaient agréablement de prétendre jamais supprimer « l'institution de la guerre. » Mais il n'était pas homme à se laisser désarçonner par les plaisanteries; il s'était relevé d'autres échecs, et il annonça simplement qu'il reviendrait à la charge jusqu'à extinction de la guerre. Le mois suivant (août 1849), nous le voyons à Paris au congrès de la paix, présidé par M. Victor Hugo, qui avait pour assesseurs Émile de Girardin, Bastiat, Joseph Garnier, des prêtres catholiques, des pasteurs protestans, des quakers venus exprès d'Amérique, quelques israélites et des dames. Le congrès tint séance pendant huit jours. Cobden y prit deux fois la parole devant un auditoire sympathique et avec un grand succès. Les lettres qu'il écrivait à M^{rs} Cobden et à ses amis dans l'intervalle des séances expriment la plus entière satisfaction. Il dénombre les deux mille personnes qui, en plein été, ont pris part aux réunions; il compte les salves d'applaudissemens qui ont accueilli ses discours; il se loue de Paris, des Parisiens, de la presse, des autorités. Le ministre des affaires étrangères, M. de Tocqueville, son ami, a donné une soirée en l'honneur des membres du congrès; pour eux également, on a fait jouer les grandes eaux de Versailles, et par une attention bien délicate (que l'on n'aurait plus aujourd'hui), le gouvernement a choisi pour ce spectacle le lundi, au lieu du dimanche, jour habituel des grandes eaux, afin de se conformer au sentiment religieux des Anglais. Partout une excellente réception. Tout au plus Cobden a-t-il observé quelques sourires, peut-être goguenards, au passage des quakeresses et de leurs étranges coiffures. Ces sourires s'adressaient-ils seulement aux quakeresses? Il est probable qu'à ce moment, la population parisienne croyait plutôt revoir dans ce congrès d'un nouveau genre, dans ce club cosmopolite, quelque pastiche attardé des tableaux de la révolution de 1848, et qu'il s'associait très modérément à la pensée haute et généreuse qui inspirait les apôtres de la

paix. — En réalité, la doctrine de la paix universelle et de l'arbitrage international ne semblait pas devoir, après cette première manifestation, s'imposer aux méditations du peuple français. Cobden se fit illusion sur l'effet produit par le congrès de 1849. Mais il aimait les grands meetings, il avait toute confiance dans l'efficacité de ce mode de propagande. Les congrès de la paix qui se réunirent ensuite à Francfort, à Manchester, le comptèrent parmi leurs membres les plus exacts et les plus ardents.

Du reste, ses combats pour la paix ne consistaient pas seulement en sermons et en discours académiques. Comme membre du parlement, il était toujours sur la brèche. En 1850, il fit une vigoureuse campagne, lui partisan si absolu de la liberté des échanges et du crédit, contre les emprunts émis en Angleterre par la Russie et par l'Autriche, parce que c'étaient des emprunts de guerre et parce que, disait-il, le plus sûr moyen de tuer la guerre, c'est de lui couper le nerf. La même année, il combattait la politique de lord Palmerston dans les affaires de Grèce, lors du misérable incident de don Pacifico, et il protesta contre le système d'intervention à outrance, qui compromettait à tout moment la paix du monde. De 1851 à 1853, il s'épuisa en efforts surhumains, il fit des discours, des articles, une longue brochure pour calmer la panique, vraie ou feinte, causée par les prétendus armemens de la France et pour arrêter le débordement ruineux de dépenses militaires auquel se laissaient entraîner ses compatriotes affolés. En 1854, il s'opposa de tout son pouvoir à la guerre de Crimée. C'en était trop! Cette attitude persistante avait fini par devenir importune; on l'attribuait à une monomanie. Cobden n'avait pas seulement contre lui les défenseurs de « l'intégrité de l'empire ottoman, » les partisans de l'alliance anglo-française, les adversaires systématiques de la Russie: il se voyait en butte au ressentiment populaire, qui l'accusait de manquer de patriotisme et de vouloir « la paix à tout prix. » John Bull venait de remettre sa marine à neuf; il avait payé un nombre formidable de canons et de fusils; il s'était enrôlé dans la milice. John Bull voulait se battre. Que répondre à cela? Les raisonnemens de Cobden et l'éloquence de M. Bright se brisèrent contre la violence du sentiment public. « La paix à tout prix! » avec cela on a, en France, renversé une dynastie; c'était plus qu'il n'en fallait pour avoir raison de deux hommes. M. Bright fut pendu en effigie, Cobden s'entendit huer dans les meetings. En quelques semaines, la popularité des orateurs de l'école de Manchester était perdue. Et cependant Cobden n'avait-il pas raison quand il prévoyait la stérilité de cette guerre de Crimée, qui a tant coûté? Les puissances occidentales voulaient affaiblir la Russie et consolider l'empire turc. Aujourd'hui la Russie est plus forte et l'empire turc n'est pas moins

malade... Mais il ne s'agit pas d'examiner ici les causes ni les conséquences de la campagne de Crimée : nous n'avons à nous occuper que de Cobden. L'avocat de la paix ne broncha pas sous l'impopularité; il ne céda rien aux passions du moment; il se laissa vilipender et injurier par les journaux de Palmerston et, ne pouvant plus discuter utilement, il garda le silence. — En avril 1856, pendant que le congrès de Paris poursuivait ses travaux pour le rétablissement de la paix européenne, Cobden fut cruellement frappé dans ses plus chères affections. Il perdit son fils, âgé de quinze ans. Ce fut pour lui une immense douleur. Il avait à un haut degré les vertus de famille. Il dut se consacrer tout entier aux soins que réclamait l'état d'accablement où se trouvait M^{rs} Cobden et il passa plus d'un an à Dunford, retiré de la politique.

Cobden ne reparut au parlement qu'au mois de février 1857. C'était encore une question de paix ou de guerre qui l'y ramenait. En diverses circonstances, il avait blâmé les procédés violens de fonctionnaires anglais dans les contrées de l'extrême Orient; il avait critiqué la guerre déclarée aux Birmans, les massacres de Bornéo; il s'était constitué le défenseur des faibles contre les abus et les empiétemens d'une administration coloniale qui, dans ses rapports avec les peuples indigènes, se croyait dégagée de tous scrupules. Il était, du reste, convaincu que l'influence de l'Angleterre et les intérêts du commerce seraient mieux gardés par une politique humaine que par la force. Il éprouva donc une vive émotion, lorsqu'il vit qu'à propos d'une querelle sans importance, qui aurait dû être étouffée sur place, lord Palmerston allait faire la guerre aux Chinois. Il accourut à la chambre des communes, et, le 26 février 1857, il proposa une motion qui équivalait à un blâme contre le cabinet. Cette fois Cobden eut gain de cause, non point, hâtons-nous de le dire, parce qu'il avait raison, mais parce que la majorité ministérielle s'était peu à peu désunie et que les divers groupes de l'opposition, coalisés sous la conduite de M. Disraeli, de lord John Russell et des peelites, saisirent habilement l'occasion d'infliger un échec à lord Palmerston. On laissa Cobden porter les premiers coups, et les plus rudes. Palmerston répliqua avec beaucoup d'aigreur; il n'en fut pas moins battu par une majorité de seize voix. La démission du ministère s'imposait, ou la dissolution de la chambre. Lord Palmerston opta pour la dissolution, comptant prendre sa revanche devant les électeurs. La revanche fut complète. Aux élections qui eurent lieu au mois de mars 1857, les avocats des Chinois restèrent pour la plupart sur le carreau. Cobden, certain de ne pas être réélu dans la circonscription de West-Riding, s'était porté candidat au bourg de Huddersfield; il n'obtint que

590 voix contre son concurrent, un inconnu, qui en eut 823. M. Bright, à Manchester, échoua également. Ce fut une déroute pour le parti de la paix et surtout pour l'école de Manchester, qui, par cette déchéance si rapide, expiait sévèrement l'éclat de ses premières leçons. Cobden et Bright, les deux noms les plus populaires de l'Angleterre, étaient du même coup exclus du parlement. — L'exil de M. Bright ne fut pas de longue durée. Une vacance s'étant produite dans la représentation de Birmingham, il fut élu au mois de juillet. Quant à Cobden, il resta pendant plus de deux ans frappé de l'ostracisme parlementaire.

Il faut plaindre en tous pays le sort d'un député non réélu. Avoir été député et ne l'être plus, c'est une pénitence, souvent bien méritée, mais toujours fort dure pour celui qui la subit. Et pour Cobden, qui, plus qu'aucun autre, avait vécu de la vie et des émotions du parlement, l'inaction, la mort politique plus encore que la disgrâce devait être particulièrement sensible. Vainement lisons-nous dans sa correspondance qu'il respire à pleins poumons l'air rustique de Dunford, qu'il plaint les malheureux condamnés à siéger jusqu'à trois heures du matin dans les salles de Westminster et qu'il se réjouit d'être en vacances. On voit à travers les lignes qu'il suit avec un intérêt passionné les débats où il n'est plus et où il est permis de dire qu'il brille par son absence, car ces débats ont pour objet l'insurrection de l'Inde, c'est-à-dire une guerre atroce, le gouvernement du plus important domaine de l'empire britannique, le sort de deux cents millions de créatures humaines ! Pour Cobden, qui a étudié à fond la question de l'Inde comme la question de l'Irlande, parce qu'il voit là des races dominées ou opprimées, — pour ce doctrinaire de la paix, dont la parole n'a pour ainsi dire manqué aucune guerre pour la conjurer ou la maudire, quelle déception, ou plutôt quel remords de ne pouvoir prendre part à ces grandes discussions ! — Cette période lui fut d'ailleurs doublement pénible. Aux regrets causés par son exil politique vinrent se joindre les embarras de ses affaires privées. Encore une fois, ses amis durent venir à son aide. Il avait placé sa fortune dans les chemins de fer de l'Illinois ; d'après ce qu'il avait vu lors de son voyage aux États-Unis, il était convaincu qu'il faisait là une excellente spéculation, grâce au trafic des lignes, à la vente des terrains et à tout le reste. Il s'y engagea au-delà de ses ressources et se ruina complètement. Cobden fut du nombre de ces esprits supérieurs qui voient très clair dans les affaires publiques et ne savent pas gérer leur bien. En 1859, il fit un voyage en Amérique à la découverte de ces fameux terrains de l'Illinois. En revenant à Liverpool, au mois de juin, il trouva

une lettre et un émissaire de lord Palmerston, qui lui offrait le poste de ministre du commerce dans le cabinet qu'il était chargé de former.

C'était un véritable coup de théâtre. Pas n'est besoin de dire que, pendant la retraite de Cobden il y avait eu deux changemens de ministère; les tories avaient renversé les whigs; puis les whigs avaient renversé les tories, et c'est ainsi que lord Palmerston, après une courte éclipse, était revenu au pouvoir. En outre, la chambre des communes avait été dissoute, et Cobden, alors qu'il voyageait en Amérique, était élu député à Rochdale. La résurrection de l'homme politique était plus que complète, car au siège de député se joignait, de la façon la plus inattendue, l'offre d'un siège dans le cabinet. Les personnes qui n'entendent rien à la politique peuvent s'étonner que lord Palmerston ait songé un seul instant à prendre Cobden pour collègue. Il y avait, en effet, entre ces deux hommes une antipathie de doctrines et une incompatibilité d'humeur qui s'étaient manifestées en toute occasion. Cobden avait combattu sans relâche et très violemment la politique du noble lord. Le noble lord n'était pas en reste; il lui arriva même une fois de conseiller à Cobden un petit séjour dans un hospice d'aliénés; ces aménités se supportent dans les parlemens. Lord Palmerston eut d'ailleurs l'attention de dire le premier à Cobden, dans son entrevue quasi-ministérielle, qu'il en avait, pendant toute sa vie, donné et reçu tant et tant de ces coups de langue, que cela ne tirait pas à conséquence, et que, quant à lui, il avait pour règle de les oublier au bout de trois mois: il le pressa donc d'accepter le ministère du commerce, où il rendrait de grands services, et d'entrer dans le cabinet, où il pourrait défendre et faire prévaloir ses idées sur la politique générale. Cobden refusa, malgré les conseils de ses amis. Il lui parut que la conciliation entre les idées de lord Palmerston et les siennes sur la politique extérieure était vraiment impossible, que le désaccord éclaterait à la première occasion, et qu'il valait mieux, de part et d'autre, ne pas contracter une fragile union qui aboutirait fatalement à un prochain divorce. Peut-être aussi pensait-il que le nouveau chef du cabinet ne tenait pas autrement à l'avoir pour collègue, et qu'il voulait uniquement, en diplomate qu'il était, désarmer par un bon procédé un adversaire dont il redoutait la puissance. Finalement, la carrière ministérielle de Cobden s'arrêta sur le seuil. Il y eut pourtant un épisode. Répondant à une invitation qu'il lui était difficile de décliner, Cobden alla présenter ses hommages à lady Palmerston. Il figura pour la première fois dans le salon aristocratique de Cambridge-House, où son apparition fut l'événement de la soirée. En effet, un député qui a refusé d'être ministre, quel phénomène! Cela ne s'était encore jamais vu.

IV.

Cobden, ramené à la chambre des communes par le vote des électeurs de Rochdale, intervint rarement dans les discussions pendant la session de 1859. Son activité était ailleurs. Ce fut à ce moment qu'il prépara le traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Dans son pays, Cobden est demeuré, avant tout, le promoteur du rappel des *corn-laws*, le héros de la ligue ; en France, il est connu comme le promoteur du libre échange, comme l'auteur du traité de commerce. Tout le monde, en Angleterre, sait l'histoire de la ligue ; bien peu, en France, savent l'histoire du traité de 1860, qui est, cependant, l'un des actes les plus considérables de notre temps. Cet acte s'est accompli sous l'empire, cela suffit pour qu'il soit mal jugé ; il a porté atteinte à des intérêts, à des privilèges ; ces blessés ne pardonnent pas et ils tentent aujourd'hui même, non sans quelque succès, de prendre leur revanche contre l'œuvre de l'Anglais Cobden et de ses complices. — La correspondance de Cobden et les commentaires de son biographe, M. Morley, racontent sûrement les circonstances et les incidens qui ont motivé, précédé et accompagné la conclusion du traité de 1860. Tout s'est passé, comme on va le voir, de la façon la plus simple, à l'honneur des négociateurs et dans l'intérêt des deux pays.

Il faut d'abord rappeler que les relations entre la France et l'Angleterre étaient alors devenues peu cordiales ; dans les premiers mois de 1859, elles avaient pris un caractère d'aigreur qui commençait à devenir alarmant. En Angleterre, l'opinion publique se prononçait avec une terreur croissante au sujet des plans d'invasion que l'on attribuait à l'empereur Napoléon III, et le parlement votait millions sur millions pour parer à la défense. En France, le sentiment national était agacé, surexcité par les récriminations anglaises, qui ressemblaient à des provocations, et le gouvernement éprouvait, pour le contenir, de sérieux embarras. Dans les deux pays, les esprits calmes et rassis redoutaient le moment où les canons partiraient tout seuls. — Au cours d'une discussion sur la défense nationale (session de 1859), M. Bright, qui était contraire à ces armemens exagérés, suggéra l'idée d'aborder franchement l'empereur des Français et de lui demander l'établissement d'un régime commercial qui multiplierait les relations entre les deux peuples et rétablirait la bonne harmonie. Le conseil donné par M. Bright n'était, dans la pensée de l'orateur, qu'un argument de discussion ; une fois de plus, l'avocat de la paix universelle recommandait la doc-

trine de l'école de Manchester et s'attachait à démontrer que les peuples ont plus d'intérêt à convertir le fer en machines, en instrumens de travail, qu'en canons, en fusils, en instrumens de destruction. Le discours de M. Bright fixa l'attention de M. Michel Chevalier, qui en écrivit à Cobden, avec lequel il correspondait fréquemment. Peu après, M. Michel Chevalier se rendit à Londres.

La réalisation de l'idée émise par M. Bright présentait de nombreuses difficultés. D'une part, il était certain que la réforme du tarif français par la voie législative rencontrerait une opposition presque invincible, et cet obstacle ne pouvait être évité ou tourné que par la conclusion d'un traité, la constitution française autorisant l'empereur à modifier, par décret, les tarifs stipulés dans un acte diplomatique ; mais encore l'empereur voudrait-il ou oserait-il user de sa prérogative ? D'un autre côté, les partisans du *free-trade*, en Angleterre, s'étaient prononcés contre le régime des traités de commerce ; ils n'admettaient pas que le tarif anglais accordât des avantages particuliers à une nation plutôt qu'à une autre ni qu'il pût être modifié en vertu d'actes diplomatiques. Il convient d'ajouter, pourtant, que l'objection n'était pas insurmontable. En politique, les principes plient devant les intérêts, et Robert Peel, lors des réformes opérées de 1842 à 1846, avait précisément réservé les tarifs des vins et des spiritueux, afin d'obtenir plus tard, en échange de leur réduction, l'abaissement des tarifs étrangers au profit des marchandises anglaises. Sur ce point donc, on pouvait espérer de calmer les scrupules des *free-traders*. Le moment d'agir paraissait favorable. Le remboursement prochain d'une série de rente amortissable devait laisser disponible une somme de plus de 50 millions de francs ; ce qui permettrait au budget anglais de supporter facilement la diminution de revenu qui serait la conséquence des dégrèvements accordés à l'importation des produits français.

Ces points éclaircis, comment engager la campagne ? Il fallait que l'un des deux gouvernemens fit les premiers pas. Or, si les dispositions personnelles de M. de Persigny, alors ambassadeur à Londres, n'étaient pas douteuses, il semblait difficile que, dans l'état des esprits en France et devant les provocations de la presse anglaise, les ouvertures officielles vissent de Paris. En même temps Cobden, qui avait refusé d'entrer dans le cabinet de lord Palmerston, ne se croyait pas l'autorité suffisante pour agir sur l'esprit du premier ministre, qu'il savait médiocrement préparé à écouter des avis concilians à l'égard de la France. Heureusement, M. Gladstone était ministre des finances. Il avait combattu pour le *free-trade*, et il voulait la paix. Cobden et Michel Chevalier l'entretenirent du projet de traité, ils lui représentèrent les avantages politiques et éco-

nomiques d'un abaissement réciproque des droits de douane et ils réussirent facilement à le persuader. Il fut convenu d'abord que Cobden irait à Paris comme un simple touriste, qu'il y ferait une petite propagande personnelle et qu'il étudierait le terrain en y semant de son mieux sa graine de *free-trade*. Mais, en réfléchissant, on fut amené à reconnaître que cette promenade de touriste n'aboutirait à aucun résultat et qu'il valait mieux obtenir pour Cobden, sinon une mission officielle, du moins une sorte de mission officieuse qui lui permit de conférer utilement, mais sans rien engager, avec le gouvernement français. M. Gladstone fit agréer la combinaison par lord Palmerston et par lord John Russell, ministre des affaires étrangères. Ceux-ci n'attachaient sans doute pas une grande importance à cette mission confidentielle, et ils ne comptaient guère sur le succès. Lorsque Cobden alla prendre leurs instructions avant son départ pour Paris, il les trouva en conseil de cabinet, occupés à rédiger une dépêche aussi désagréable que possible à l'adresse du gouvernement français au sujet d'un incident qui s'était produit au Maroc. On ne se doute pas des services que cet empire africain a rendus à lord Palmerston. Lorsque son sac à querelles commençait à se vider, le noble lord regardait du côté du Maroc et il y trouvait tout de suite une affaire soit avec la France, soit avec l'Espagne.

Cobden arriva à Paris, le 18 octobre 1859. Il vit lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, le 23; il dîna, le 25, avec M. Michel Chevalier, chez M. Rouher, ministre du commerce et, le 27, il eut sa première audience de l'empereur, à Saint-Cloud. Il était nécessaire de se hâter et de tenir la mission secrète; le projet pouvait ne pas réussir, et la publicité aurait donné à l'échec le caractère d'une rupture, inconvénient qui eût été fort grave à ce moment et qu'il fallait éviter à tout prix.

Le ministre du commerce, M. Rouher, était très disposé à opérer de larges réformes dans les tarifs; il accueillit donc les ouvertures qui lui étaient faites pour la conclusion d'un traité, puisque c'était le seul moyen pratique de réaliser ces réformes. Mais il fallait avant tout conquérir l'assentiment de l'empereur, et Cobden sut y déployer l'habileté, la puissance de persuasion dont il était doué au plus haut degré. A l'audience du 27 octobre, l'entretien eut pour point de départ l'état de malaise dans lequel se trouvaient les relations entre les deux pays et la nécessité politique de rétablir la bonne harmonie. Naturellement Cobden conclut à l'alliance commerciale, qu'il recommanda comme un remède infailible. On devient et l'on reste amis lorsque l'on fait ensemble beaucoup d'affaires. — C'est vrai, dit l'empereur, mais la majorité des chambres est très opposée au libre échange, et le gouvernement a pris l'engagement de ne point

lever les prohibitions avant 1861. — Qu'à cela ne tienne ! répondit son interlocuteur. Nous ferons un traité au printemps, sauf à ne l'exécuter qu'en 1861 ; l'effet moral et politique sera le même. — Mais les industriels ? mais les ouvriers ? — A ce point d'interrogation auquel il était bien préparé, Cobden répondit par les argumens économiques puisés dans la doctrine et par l'exemple même de l'Angleterre. Il démontra que « toute réduction de taxes a pour effet un accroissement, et non une diminution, dans la demande du travail. » Il rappela ensuite l'historique des réformes accomplies par Robert Peel, la gloire et la vénération qui, aux yeux du peuple, entouraient la mémoire de cet homme d'état. « Je serais heureux, dit l'empereur, de rendre le même service à mon pays ; mais il est bien difficile ici de réaliser des réformes ; en France, nous faisons des révolutions, nous ne faisons pas de réformes. »

Ce premier entretien avait produit une certaine impression sur l'empereur, qui consulta M. Achille Fould et le pria de conférer avec Cobden. Par ses relations avec la haute banque, M. Fould pouvait observer mieux que personne le trouble et les inquiétudes que causait dans le monde des affaires l'excitation politique créée par les événemens extérieurs, excitation qui était entretenue par le langage de la presse et que l'attitude de lord Palmerston modérait peu. On avait bien imaginé une action commune en Chine. Les gouvernemens s'étaient entendus pour déclarer la guerre au Céleste-Empire ; afin de réconcilier l'Angleterre et la France, on n'avait rien trouvé de mieux jusqu'alors que de faire ensemble la guerre aux Chinois ! Cela ne suffisait pas ; la guerre de Chine, que Cobden avait critiquée pour sa part devant le parlement, n'était point populaire en Angleterre. M. Fould reconnaissait qu'il y avait « quelque chose à faire. » Mais il reculait devant la réforme des tarifs. Sans être partisan de la prohibition, il redoutait, au point de vue de la politique impériale, les mécontentemens que devait provoquer un changement dans le régime douanier. Il avait peur des industriels. Cobden employa tous ses efforts à le rassurer sur ce point. Comme il rendait compte à Londres des objections qui lui étaient faites : « Je crois comme vous, lui répondit lord Palmerston, que l'empereur et ses conseillers s'exagèrent beaucoup la force de résistance qu'ils attribuent au parti protectionniste. Malheureusement, les hommes d'état français n'ont pas le courage moral, ils l'avouent eux-mêmes, et c'est là une des causes des fréquentes révolutions politiques qui se succèdent dans ce pays. » — A la fin pourtant, M. Fould se laissa entraîner ; il se résigna à la combinaison du traité de commerce, faute d'autre chose, et il promit de l'appuyer auprès de l'empereur.

Après avoir posé ces premiers jalons, Cobden repartit pour Londres au commencement de novembre. Il lui fut impossible de joindre

le ministre des affaires étrangères, lord John Russell; il vit lord Palmerston, qui, en réponse aux affirmations toutes pacifiques qu'il rapportait à Paris, l'entretint des milliers de tonnes de fer, des fusils, des canons, des cuirassés et même des bateaux plats qu'on disait avoir été commandés par le gouvernement français en vue de la guerre. Nous citons ces détails, qui montrent à quel point la pensée des principaux membres du cabinet anglais était éloignée d'un traité de commerce. « Je crois vraiment, écrit Cobden, que lord John attache plus d'importance à la rédaction d'un paragraphe bien senti sur le Maroc qu'à tous les efforts que je fais pour unir par les liens du commerce les intérêts de deux grandes nations! » Et, à propos des visions guerrières qui hantaient sans cesse le cerveau de Palmerston: « Ne serait-il pas plus sage d'agir entre nations comme on le fait entre individus, de s'expliquer réciproquement sur la portée exacte des mesures qui, de part et d'autre, peuvent être mal interprétées? Mais les gouvernements ne pratiquent pas ces procédés trop simples, et ils se gardent bien d'observer les règles de bon sens qui sont à l'usage du commun des mortels. » Seul, M. Gladstone encourageait Cobden et l'invitait à persévérer dans l'accomplissement de sa mission.

Cobden retourna donc à Paris le 17 novembre. A la suite de conférences quotidiennes avec M. Fould et M. Rouher, celui-ci fut en mesure de rédiger les principaux articles d'un projet de traité qui devait être, le 10 décembre, placé sous les yeux de l'empereur. Lord Cowley avait observé que, depuis son entretien avec Cobden, l'empereur paraissait quelque peu refroidi à l'endroit du traité; c'était, lui avait-il dit, une « grosse affaire. » La crainte des difficultés à surmonter, l'hésitation avait fait place aux résolutions de la première heure. A ce moment, M. de Persigny vint exprès de Londres; il plaida chaudement auprès de l'empereur la cause du traité; il s'agissait, disait-il, de la paix avec l'Angleterre, de la paix européenne, et du salut de la dynastie. Ce furent ces arguments qui, selon l'expression de Cobden, décidèrent une seconde fois l'empereur. Et cependant, tout n'était pas encore fini.

Le projet de traité, rédigé par M. Rouher, fut approuvé par l'empereur, qui donna ensuite lecture d'une lettre qu'il se proposait de publier, en l'adressant à M. Fould, ministre d'état, lettre développant le programme d'une politique de paix, d'une réforme libérale de la législation, et d'une série considérable de travaux destinés à faciliter les transports intérieurs et à rendre plus facile pour l'industrie nationale la concurrence à laquelle celle-ci allait être exposée. Toutes choses étant ainsi préparées, le moment était venu de révéler le grand secret, ou du moins d'associer à la confiance le ministre des affaires étrangères, M. Walewski, auquel incombait le

soin des négociations officielles, et le ministre des finances, M. Magne, qui, au point de vue fiscal, devait nécessairement avoir sa voix au chapitre. Cobden eut à entreprendre la conversion de M. Walewski, comme il avait entrepris celle de M. Fould. Le 21 décembre, il eut une nouvelle audience de l'empereur, qu'il trouva fort perplexe et sous l'impression des objections faites par M. Magne. Celui-ci montra dans la défense du régime prohibitif la férocité qui le distinguait dans la défense de ses budgets. D'après lui, chaque kilogramme de marchandise anglaise importée en France diminuerait d'autant le travail national, et l'industriel et l'ouvrier français perdrait tout ce que gagneraient l'industriel et l'ouvrier anglais. Cet argument avait, plus que tout autre, ébranlé la décision de l'empereur. Il fallut que Cobden recommençât un cours d'économie politique pour convaincre celui qu'il appelait son élève des avantages que procurerait à la masse des consommateurs et à la classe ouvrière le développement des échanges avec les pays étrangers. « On m'a affirmé, disait l'empereur, que les ouvriers français sont plus heureux que les ouvriers anglais et que le *free-trade* rendrait moins bonne la condition de nos ouvriers. » Cobden lui répondit : « La journée de travail est de 20 pour 100 plus longue en France qu'en Angleterre, le salaire est de 20 pour 100 moins élevé, la dépense du vêtement pour les ouvriers y est de 40 pour 100 plus forte, » et il s'engagea à soutenir son dire envers et contre tous, y compris M. Magne.

A M. Magne s'était joint, comme opposant, M. Billault, ministre de l'intérieur, qui, en cette qualité, craignait de voir éclater des troubles à Rouen, à Lille, dans les principaux centres industriels, où les ouvriers seraient probablement disposés à obéir, en pareille matière, aux excitations de leurs patrons. Enfin M. Troplong, président du sénat, vint à la dernière heure appuyer les objections de M. Magne et de M. Billault, en déclarant qu'une décision aussi grave, soustraite à l'examen préalable des pouvoirs législatifs, produirait une fâcheuse impression sur la grande majorité des sénateurs. Bref, il n'y avait auprès de l'empereur, pour conseiller le traité, que le prince Napoléon, M. Rouher et M. Baroche. M. Fould se montrait fort tiède. M. Magne, M. Billault et M. Troplong persistaient dans leur opposition. Un moment il fut question de consulter le corps législatif; la perspective d'un échec certain fit écarter la proposition. M. Magne et M. Troplong insistèrent pour qu'il fût au moins procédé à une enquête sommaire avant la levée des prohibitions; « l'empereur, disaient-ils, s'y était engagé. » Plusieurs industriels notables, M. Schneider, du Creuzot, M. Feray, d'Essonne, etc., furent entendus, plutôt que consultés, dans une courte audience. L'empereur avait, non sans de longues hésitations, pris son parti. La publica-

tion de sa lettre au ministre d'état, M. Fould, était la préface du traité. Cobden avait reçu de Londres le pouvoir pour signer, avec lord Cowley, l'acte diplomatique. La signature eut lieu le 23 janvier 1860.

Telle est l'histoire du traité de 1860, auquel demeure attaché, en France comme en Angleterre, le nom de Cobden. Nous aurions voulu, si le cadre de cette étude l'eût permis, reproduire complètement les lettres et les notes écrites par Cobden pendant le cours des négociations. Les entretiens de ce plénipotentiaire improvisé avec l'empereur, avec le prince Napoléon, avec les ministres, ses impressions sur les hommes et sur les choses, ses réflexions sur le caractère et l'attitude des ministres anglais, composent un des chapitres les plus intéressans de la biographie de Cobden. Voici, en peu de mots, l'exacte vérité qui se dégage de ces divers documens. Dans la pensée de Cobden, de Michel Chevalier et de M. Rouher, le traité de 1860 a été tout à la fois un acte de politique pacifique et de réforme commerciale. Dans la pensée de l'empereur, le traité a été, avant tout, un acte politique. Les conférences de Cobden sur la liberté des échanges n'auraient point suffi pour convaincre Napoléon III; c'est le désir, c'est le besoin de la paix, ce sont les déclarations de M. de Persigny, qui ont, à deux reprises, triomphé des hésitations du souverain. Quant au gouvernement anglais, il a joué, dans toute cette affaire, un rôle indifférent, presque passif. Il a laissé Cobden se démener, discuter, pérorer à Paris, et détailler à tous venans les versets de l'évangile de Manchester, mais, pendant ce temps, au grand chagrin de Cobden, il s'occupait du Maroc. Il a pris le traité, quand il a été fait, parce qu'il le trouvait bon; il est même permis de croire que, dans les bureaux du *foreign-office*, le succès de ce diplomate en redingote, qui en quelques semaines venait d'obtenir un résultat vainement cherché depuis plus de trente ans par la diplomatie officielle, avait paru quelque peu impertinent.

Tout cela diminue singulièrement le triomphe du libre échange et la légende du « coup d'état économique. » Nous avouons, pour notre part, que cette simple histoire du traité de 1860, écrite par celui qui y a tenu le premier rôle, est de nature à rectifier les jugemens portés jusqu'ici et à détruire certaines illusions qu'il nous était agréable de partager. Mais, après tout, si ce traité a eu pour effet de prévenir une guerre qui semblait alors inévitable, de maintenir la paix entre deux grands pays et d'assurer ainsi, pendant une série d'années, le repos du monde, n'est-ce point par cela seul un acte considérable qui fait honneur à ceux qui l'ont conçu, préparé et accompli? Que, du même coup et par surcroît, le traité ait réformé dans un sens libéral la législation économique, les *free-traders*

peuvent y applaudir sans qu'il leur soit nécessaire d'attribuer à l'influence de leur doctrine le mérite de cette évolution. Quant aux protectionnistes, le traité, en épargnant aux capitaux et au travail les désastres d'une grande guerre, les a plus efficacement garantis que ne l'eût fait le maintien de la prohibition, il les a même sauvés en 1860 sans les compromettre pour l'avenir : car n'oublions pas qu'il substituait à la prohibition un tarif de 20 à 30 pour 100 !

Il est vrai que, sur ce dernier point, le traité de 1860 était à compléter par la fixation des droits spécifiques pour la plupart des marchandises énumérées dans l'acte ; œuvre ardue et délicate qui exigea de longues conférences et une enquête approfondie. Cobden, qui aurait pu en laisser le soin à des fonctionnaires spéciaux, s'y dévoua tout entier en acceptant de présider la commission anglaise qui fut chargée de régler à Paris, avec les commissaires français, les chiffres et les détails des nouveaux tarifs. Les extraits de sa correspondance révèlent les difficultés de toute nature qu'il eut à surmonter pour achever ce travail, qui faillit même être compromis tantôt par l'inertie, tantôt par les exigences inopportunes du *foreign-office*. Ce qui était plus grave encore, c'était la situation fautive dans laquelle le plaçaient à Paris l'attitude et le langage du ministère anglais devant le parlement. Cobden avait donné l'assurance que le traité de commerce rétablirait l'entente cordiale et mettrait fin à la politique de défiance qui se manifestait en Angleterre par d'incessantes demandes de crédit pour les armemens. L'empereur n'avait consenti au traité que sur la foi de cette promesse. Et cependant lord Palmerston ne désarmait pas, il continuait à solliciter crédits sur crédits et il motivait ses demandes sur la nécessité de tenir l'Angleterre en garde contre les entreprises « d'un puissant voisin. » Cobden, lisant à Paris les discours et les votes de la chambre des communes, était exaspéré. Il savait que les craintes exprimées par lord Palmerston n'étaient point fondées, il voyait la déception presque indignée que tous ces discours produisaient aux Tuileries, il craignait que son traité, à peine signé, ne devînt d'un jour à l'autre lettre morte, et, personnellement, il éprouvait une véritable mortification à la pensée que son autorité de plénipotentiaire, sa loyauté même, risquait d'être suspectée. Il y a de lui, sur ce sujet qu'il avait tant à cœur, plusieurs lettres qui font le plus grand honneur à son caractère. Nous les recommandons aux historiens qui écriront à l'heure impartiale le récit de cette période. La paix entre la France et l'Angleterre a couru, en 1860, de très sérieux périls, conjurés par la modération du gouvernement français et par l'intervention de Cobden. Cela ressort, avec toute évidence, des documents reproduits

par M. Morley. Cobden a été, dans ce moment très critique, le témoin de notre sincérité, l'avocat de la France en même temps qu'il était l'avocat de la paix, le serviteur, également fidèle, des deux grandes nations qu'il voulait unir par le double lien des sentimens et des intérêts. Nous lui devons, Français et Anglais, toute notre gratitude.

Cobden quitta Paris au mois de décembre et il alla passer l'hiver à Alger. Ce fut là qu'il reçut de lord Palmerston une lettre, datée du 26 mars 1861, par laquelle offre lui était faite, au nom de la reine, d'un titre de baronet ou d'un siège au conseil privé en considération des services qu'il avait rendus pour la conclusion du traité de commerce. Il n'eut même pas l'embarras du choix. Il refusa, comme on devait s'y attendre, et le parchemin et la sinécure.

V.

Cobden revint à Londres et reprit son siège à la chambre des communes avant la fin de la session de 1861. Le traité de commerce lui avait rendu sa popularité. Le lord-maire lui donna un banquet. Les représentans de la haute banque, des villes industrielles et des associations ouvrières lui remirent des adresses de félicitations. Au parlement, ses collègues l'accueillirent avec cette déférence respectueuse qui, dans la vie politique, ne s'accorde qu'aux hommes dont le désintéressement et la sincérité s'imposent à tous les partis; — ces hommes-là sont rares. Il ne prit, d'ailleurs, qu'une part très restreinte aux discussions de la chambre; il prononça un seul discours avant la clôture de la session; ce fut pour appuyer la suppression des droits sur le papier. Cette question avait, à ses yeux, une grande importance. Il voulait l'abolition de la taxe, non-seulement parce que celle-ci frappait une matière première de l'enseignement, mais aussi parce qu'elle favorisait le monopole de l'ancienne presse et s'opposait à la création de journaux populaires. Il répétait souvent que la presse à bon marché pouvait seule faire l'éducation politique du peuple et préparer sans péril les grandes réformes.

La session de 1862 vit naître, à propos de la guerre civile qui venait d'éclater aux États-Unis, les discussions de droit international que Cobden avait précédemment soulevées dans ses motions persistantes pour l'organisation d'un arbitrage. Elle fut également consacrée à l'étude des plans de défense que lord Palmerston ne se lassait point de présenter à la chambre. Cobden intervint très activement dans ces deux débats. A l'origine du conflit américain, ses sympathies penchaient plutôt vers le parti des états du Sud, qui

étaient libre-échangistes et qui semblaient défendre un principe d'indépendance. Il ne tarda pas, sous l'influence de M. Bright, à se prononcer en faveur des états du Nord, dont le triomphe pouvait seul assurer définitivement la suppression de l'esclavage. Mais ce qui attira particulièrement son attention, ce fut l'insuffisance du droit international maritime qui livrait la fortune privée des belligérans et les intérêts des neutres à toutes les calamités de la guerre, et il jugea l'occasion favorable pour recommander les principes plus civilisés, plus humains, qui avaient été inscrits dans les protocoles du congrès de Paris en 1856 et auxquels l'Angleterre, s'appuyant sur l'écrasante supériorité de sa puissance navale, se croyait intéressée à résister. Bien que Cobden y eût dépensé en pure perte beaucoup d'éloquence, il éprouva la satisfaction de répéter devant le parlement ses plaidoyers pour la sécurité du commerce maritime et de faire pénétrer plus avant dans le sentiment public une doctrine libérale qui s'imposera un jour à tous les gouvernemens.

Quant à l'affaire des armemens, ce fut entre Cobden et lord Palmerston la reprise ou plutôt la continuation de la vieille querelle, que n'avait pas même interrompue la période des négociations commerciales avec la France. Le duel de 1862 ne fut pas moins acharné que ne l'avaient été les anciennes passes d'armes. De part et d'autre, l'obstination était égale. Plus d'une fois, Cobden, au jugement de la galerie, porta de rudes coups au premier ministre. Mais il s'épuisait dans une lutte où il lui était impossible de vaincre. Il n'avait comme soutien, à l'heure du vote, qu'un petit groupe de fidèles, une école et non un parti. Les whigs ainsi que les tories, et même les radicaux, songeaient avant tout à ne point se compromettre devant le pays, et, comme cela arrive trop fréquemment sous les régimes parlementaires, les chefs de parti, qui auraient dû éclairer l'opinion publique et la retenir, préféraient la suivre à l'aveugle et se laisser emporter par elle. Or il est certain qu'à cette époque la majorité du peuple anglais avait encore le cauchemar de l'invasion. La nation voulait être armée, elle applaudissait à toutes les mesures destinées à la défense, elle accueillait, elle provoquait même tous les sacrifices, et tandis que, chez d'autres peuples, le patriotisme inspire l'excès de confiance, en Angleterre, le patriotisme engendrait la panique. Il faut donc reconnaître, pour être équitable, que le parlement et le cabinet n'auraient pu résister que très difficilement à la pression du sentiment national. Cobden comprit lui-même qu'il ne réussirait pas à convaincre la chambre des communes; il s'adressa au pays par une brochure, *les Trois Paniques* (1), où il démontra

(1) La brochure de Cobden, *les Trois Paniques*, a été traduite en français par M. Xavier Raymond (1862).

l'inutilité des armemens, l'excès des dépenses et la nécessité d'une politique de paix. Cette brochure, commentée par tous les journaux, produisit une grande impression. Ce fut comme un rayon de bon sens éclairant le désordre de cette panique nationale. Les Anglais réfléchirent et commencèrent à se calmer. Encore une fois, par une intervention opportune et vraiment brave, Cobden contribua au maintien de la paix.

Cette œuvre, commencée au début de sa carrière politique, il la continua jusqu'à la fin de sa vie; on peut même dire qu'il y succomba. La constitution la plus robuste n'aurait pu supporter la tension d'esprit, l'agitation perpétuelle qu'il s'imposait pour l'accomplissement de ses devoirs parlementaires. Il voulait aborder toutes les questions et il y pénétrait à fond; soit qu'il préparât un discours pour la chambre, soit qu'il écrivit une brochure ou un article de journal, il tenait à recueillir toutes les opinions, tous les documens; il feuilletait sans cesse la collection Hansard. Doué d'une prodigieuse facilité de parole et de plume, il avait au plus haut degré le respect de son public et il ne parlait ou n'écrivait qu'après une longue étude. C'est ce qui le rendait supérieur dans la discussion et le classait, à la chambre des communes, parmi les plus habiles *debaters*. Mais ce travail excessif usait ses forces; dès 1861, à son retour d'Alger, sa santé était profondément atteinte; il avait une affection de poitrine qui commandait beaucoup de ménagemens. Au lieu de prendre quelque repos, il se surmena, et nous lisons dans sa correspondance qu'en 1864 il suggérait à M. Bright l'idée d'une seconde ligue pour réformer les lois sur la propriété foncière, — toute une révolution! Au mois de février 1865, ses amis voulurent le retirer de la fournaise où il se consumait. M. Gladstone lui offrit, comme retraite, la fonction de président de la cour des comptes, c'est-à-dire une sinécure dotée d'un traitement de 50,000 francs. Il refusa, voulant rester à la chambre des communes et y mourir. — Le 20 mars, venu à Londres pour assister à une séance dans laquelle il se proposait de combattre un bill relatif aux fortifications du Canada, il prit froid; la bronchite qui s'était déclarée fit de rapides progrès. Cobden s'éteignit le 2 avril 1865.

Cobden a laissé un nom qui ne tombera pas dans l'oubli. Il a occupé un rang éminent parmi les hommes politiques de sa génération. Ses goûts personnels, plus encore que les circonstances, l'ont tenu à l'écart des fonctions officielles; il n'a pas été ministre, mais il a été à certaines heures plus puissant qu'un premier ministre. Il voulait être et il a été autre chose qu'un homme d'état. Gouverner selon les vieilles traditions, au gré des passions ou des caprices qui mènent les partis, cela ne le tentait pas; au gouvernement il a

préféra la réforme, et c'est à la réforme soit politique, soit sociale, qu'il a consacré toute sa vie. Comme réformateur, il a obtenu deux succès éclatans; il a fait abolir les *corn-laws* et il a, par le traité de 1860, commencé à réaliser, sous une forme pratique, les principes de la liberté des échanges. On a vu de quelle vigueur et de quelle habileté ce double triomphe a été le prix. Il a fallu que Cobden fût doué de facultés supérieures et déployât une puissance vraiment extraordinaire pour remuer à ce point les idées, les intérêts et les hommes.

Cobden a tenté d'autres réformes. Il a échoué, ou le temps lui a manqué. Il a voulu remplacer la guerre par l'arbitrage et organiser la paix universelle. De son vivant et depuis sa mort, il y a eu guerres sur guerres en Europe, en Amérique, en Asie, même en Afrique. — Il a demandé que l'Angleterre pratiquât, dans sa politique extérieure, le principe de non-intervention, qu'elle renonçât aux conquêtes et aux annexions de territoires, et qu'elle tint à honneur de préparer l'affranchissement de ses anciennes colonies. Depuis vingt ans, l'Angleterre est intervenue dans toutes les affaires du monde, elle a conquis, elle a annexé, elle a étendu son empire colonial. — Cobden a réclamé la réforme électorale et parlementaire en vue de restreindre la prédominance de l'aristocratie, d'introduire le peuple dans le gouvernement et de diminuer les dépenses publiques ainsi que les impôts. Le droit de suffrage est encore refusé au grand nombre; les influences aristocratiques ont conservé leur pouvoir prépondérant; les budgets sont plus lourds que jamais et les impôts augmentent. — Cobden a projeté la revision des lois foncières en vue de créer, par la division du sol, une classe nombreuse de propriétaires et de favoriser les progrès de la culture. Les vieilles lois marquées du signe féodal sont toujours en vigueur, la propriété du sol demeure héréditairement détenue par un groupe de privilégiés; la possession de la terre, la jouissance des profits et de la liberté qu'elle donne, est presque un monopole. — Donc autant de réformes tentées, autant d'échecs. Il semble que Cobden ait poursuivi des chimères et que l'apôtre de la paix, le réformateur universel, vaincu par les événemens, désavoué par les résultats, n'ait droit qu'à une place dans la galerie des naïfs illustres et des idéologues. Si l'on songe aux difficultés extrêmes que devait rencontrer Cobden opérant sur le sol anglais, on n'aura plus surprise ni dédain pour ces échecs, qui ne sont que des ajournemens. Le rappel des *corn-laws* a fait la trouée par où passeront les autres réformes. C'est une question de temps. L'école de Manchester compte aujourd'hui de nombreux élèves; ses doctrines, malgré les démentis infligés par les accidens de la politique, circulent et pénètrent partout, elles se rencontrent dans les écrits des publicistes, dans les leçons des éco-

nomistes, et, mieux encore, dans les pensers nouveaux de ces « masses profondes » qui du Mont-Aventin descendent vers le forum. Pour ce qui intéresse particulièrement l'Angleterre, les réformes projetées par Cobden sont, en vérité, saines, logiques, conformes aux sentimens et aux intérêts contemporains, et, si lentes qu'elles soient à franchir les obstacles, elles arriveront au but. Pour ce qui est d'ordre général et international, à savoir l'arbitrage, la non-intervention, la réduction des dépenses, impôts et emprunts de guerre, les doctrines de l'école de Manchester sortent de plus en plus de la région des rêves, elles finiront par s'imposer aux gouvernemens de par la volonté des peuples, car elles s'accordent avec les doctrines philosophiques et politiques de la démocratie.

Le mot *démocratie*, presque inusité en Angleterre il y a trente ans, apparaît dans les premiers écrits de Cobden, qui l'a fréquemment employé par la suite : mais, dans l'esprit de l'agitateur anglais, ce terme n'avait pas le sens que nous lui donnons en France. Il signifiait, non pas la souveraineté du nombre, encore moins la république, mais le gouvernement au profit du plus grand nombre, quelle que soit la constitution politique. Sans reculer devant le suffrage universel, Cobden ne croyait pas commettre une injustice sociale en désirant que cette grande mesure, cette redoutable aventure (il parlait pour son pays) fût précédée d'une période de préparation pendant laquelle le peuple aurait acquis l'instruction nécessaire. En tous cas, s'il admettait une distinction temporaire, quant à l'exercice du droit de vote, il jugeait imprudent d'insister devant les assemblées populaires sur une distinction entre divers groupes sociaux. « Je remarque, écrivait-il à M. Bright, le 16 décembre 1859, qu'il y a dans vos discours une sorte de tendance à plaider la cause de la classe des travailleurs comme si ces derniers formaient un groupe à part. Eh bien ! tenez ceci pour certain, toutes les fois que la question est posée de la sorte, la classe moyenne se range instinctivement avec ceux qui sont au-dessus d'elle, afin d'éviter un danger commun... C'est pourquoi, dans les discussions relatives aux impôts, je me suis toujours gardé de parler spécialement de la classe des travailleurs, .. vous avez l'air de vouloir la prendre trop exclusivement sous votre protection. » La démocratie, telle que l'entendait Cobden, comprend tous les citoyens, elle n'exclut personne, et elle ne veut pas que sur les ruines des anciens privilèges s'élèvent des privilèges nouveaux.

Ce qui caractérise le programme économique et politique de Cobden, c'est qu'il fait une très grande part, la première en apparence, aux questions de bien-être et d'enrichissement, à ce qu'on appelle les intérêts matériels. De là le reproche de matérialisme auquel il s'est exposé. En outre, comme il est impossible de toucher à ces

questions sans toucher en même temps aux lois qui régissent les conditions de la propriété et la répartition des impôts, comme la revision de ces lois doit, en Angleterre plus qu'ailleurs, s'attaquer à de vieilles coutumes et à des abus séculaires, les intérêts lésés ou seulement inquiétés par la réforme ont poussé les hauts cris en signalant l'invasion des doctrines du socialisme révolutionnaire. Cobden serait ainsi dénoncé comme matérialiste et comme socialiste. Ce double reproche ne nous paraît point fondé. L'amélioration du bien-être matériel est destinée, suivant le programme, à faciliter le perfectionnement moral. Il faut d'abord que le peuple vive, le progrès moral s'ensuivra : *Primo vivere, deinde philosophari*. Sans doute, l'antériorité donnée aux appétits aurait le tort, si elle était absolue, de méconnaître l'influence que la santé morale et intellectuelle exerce sur le bien-être physique et il convient de proclamer pour l'honneur de la race et d'inscrire dans les lois l'action réciproque de l'esprit sur la matière. Sur ce point, Cobden est tout à fait orthodoxe; car nous l'avons vu constamment préoccupé de l'instruction populaire, de toutes les institutions propres à éclairer et à élever l'âme du peuple. Il se plaignait même de ce que les classes moyennes, qui avaient les premières profité des réformes économiques et qui venaient de conquérir la richesse, ne se fussent pas moralement améliorées en proportion de l'accroissement du bien-être dont elles commençaient à jouir. L'accusation de matérialisme ne saurait donc atteindre Cobden ni son école.

Quant à l'accusation de socialisme, elle tombe également, si l'on donne à ce terme de la langue politique le sens redoutable que les contemporains lui attribuent. Cobden, homme de discussion, parlant, prêchant sans cesse, était aussi opposé que possible aux procédés révolutionnaires. Il ne voulut pas au temps de la ligue faire cause commune avec les chartistes; en 1863, il se considéra comme offensé par le *Times* et il eut avec ce journal une correspondance très vive à propos d'un article qui le représentait, ainsi que M. Bright, comme un *partageux*. Il s'agissait de la réforme des lois foncières et du régime des successions. Par un mode de polémique qui n'est que trop usité, le *Times* avait dénaturé les idées et le langage de M. Bright afin de déconsidérer plus facilement un plan de réforme qui menaçait des intérêts puissans. Avec l'épithète de socialiste jetée à la tête de quiconque veut améliorer l'état social, les intéressés ou les aveugles qui défendent à outrance l'ancien régime s'imaginent avoir cause gagnée. C'est une erreur et c'est une faute. Nous vivons à une époque de changemens et d'évolutions en toutes choses. De nouveaux intérêts apparaissent, de jeunes ambitions se

révèlent; le champ des découvertes, des progrès scientifiques, des relations commerciales s'étend chaque jour, et l'on croit que cette dilatation de l'activité humaine dans tous les sens s'accommodera du maintien des antiques lois! Voilà l'erreur. La faute, pour les partis conservateurs, en Angleterre comme en France, c'est de faire supposer qu'ils sont les adversaires de toute réforme, de tout progrès social, alors que cela n'est pas. Dans leurs rangs et à leur tête, on citerait d'éminens progressistes. — Et d'ailleurs, depuis un demi-siècle, que de changemens qui, repoussés tout d'abord, ont pris place dans les lois et dans les mœurs et nous sont devenus bienfaisans et familiers à ce point que les opposans de la veille seraient aujourd'hui leurs plus ardens défenseurs! — La faute encore pour les partis conservateurs, c'est de garder sur ces questions de progrès social une réserve qu'ils croient prudente et de laisser la parole aux intrigans et aux énergumènes, plus habiles à préparer les révolutions dont ils tirent profit qu'à étudier les réformes utiles au peuple.

Réformateur démocrate, Cobden s'inspira constamment de l'intérêt du plus grand nombre sans se plier jamais aux caprices des foules. Il sut résister à l'entraînement des passions nationales, et, quand il le fallait, accepter l'impopularité. Excellent patriote, il voulut en même temps étendre au monde entier le bénéfice de ses idées. Rien d'étroit ni d'égoïste dans ce caractère. Excellamment doué du sens pratique, Cobden organisa en quelque sorte la série de ses réformes, commençant par l'œuvre capitale et la plus rude (le rappel des *corn-laws*), procédant ensuite par degrés et ne craignant pas d'éclairer la route au-delà des confins de sa génération. Voit-on parfois, au milieu de tant de projets, apparaître l'utopie? Est-ce un rêve, par exemple, que la paix universelle au moyen de l'arbitrage, cette idée fixe de Cobden? Cela est possible, et pourtant!.. Les dépenses militaires écrasent tous les budgets, et l'art de tuer les hommes à grande distance fait de tels progrès que bientôt l'héroïsme lui-même se dégoûtera de ces nouveaux champs de bataille sur lesquels il n'aura plus en face de lui ni l'ennemi, ni l'honneur. En attendant, l'utopie est généreuse et elle ne dépare pas l'enseignement de l'école de Manchester. Peut-être le siècle qui vient est-il destiné à inscrire l'arbitrage dans le futur droit des gens. Ce sera le plus grand hommage rendu à la mémoire de Richard Cobden.

L'HISTOIRE GRECQUE

D'ERNEST CURTIUS

Ernest Curtius, *Histoire grecque*, traduite de l'allemand sous la direction de A. Bouché-Leclercq, 5 vol. Paris, 1880-1883; Ernest Leroux.

Un savant d'une grande valeur, capable à la fois d'analyser et de conclure, qui, ainsi que le prouve un ouvrage considérable sur la divination dans l'antiquité, unit à la patience de l'érudit le mouvement et la force de la pensée, donne au public une traduction de l'*Histoire grecque* de M. Ernest Curtius. Comment se défendre tout d'abord d'un regret? Pourquoi M. Bouché-Leclercq s'est-il borné au rôle de traducteur? A quoi bon cette réunion de rares facultés si elle ne sert pas à la production d'une œuvre originale qui fasse honneur à l'auteur et à son pays? Et il s'agit précisément du plus beau sujet que puissent lui offrir les études qui l'occupent. Il est vrai qu'il ajoute quelque chose au travail de l'historien allemand : quelques compléments ou corrections aux notes, des sommaires et une distribution plus commode pour la lecture, deux appendices d'un caractère technique qu'on retrouvera sans doute dans un atlas fort utile qui nous est promis pour une date prochaine, et d'abord une introduction où est apprécié l'ouvrage traduit. Mais cette introduction est courte, et il est évident que M. Bouché-Leclercq a réduit volontairement sa tâche à celle d'un interprète intelligent et attentif, qui contrôle en traduisant et rectifie ou complète discrètement à l'occasion.

Est-ce donc que l'*Histoire grecque* de M. Curtius soit une œuvre

tellement supérieure de tous points, qu'elle doive décourager les nouveaux efforts et clore définitivement la série des grands travaux d'ensemble? C'est ce que semble penser son traducteur, et nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître qu'elle se distingue par des mérites de premier ordre et que la lecture en est très attachante. M. Curtius est un érudit fort au courant de tout ce qui fait l'érudition, mais qui ne s'est pas borné à l'examen des textes et des inscriptions : c'est un voyageur; il a vu; il a recueilli par les yeux les impressions des lieux et de la nature, qui ne donnent pas la matière de la science, mais aident à se représenter les faits, à saisir l'esprit des peuples, à découvrir le sens de l'histoire. La philologie, l'archéologie, les institutions politiques, civiles et religieuses, le mouvement des lettres et des arts, en un mot toutes les branches de l'histoire et tout ce qui s'y rattache, ont été de sa part l'objet d'études approfondies; mais il n'étale pas son savoir; comme M. Th. Mommsen, il n'en produit que les résultats, et, mérite de plus en plus rare, il les réunit dans un ensemble qu'anime l'imagination et que soutient la netteté expressive du style. Il faut avouer que ce mouvement d'esprit, ce besoin de généraliser, ce sens de la vie et ces qualités d'écrivain ont de quoi séduire des lecteurs français. Que l'on compare à l'utile et volumineux répertoire de M. Grote le livre personnel, vivant, artistiquement composé de M. Curtius, et l'on sentira encore mieux la supériorité de ce dernier dans cette tâche si importante d'historien de la Grèce.

C'est la Grèce, en effet, dont la connaissance a le plus de prix pour la science de l'antiquité et pour le profit à tirer de cette science. Assurément l'utilité et l'intérêt de l'histoire romaine sont au-dessus de toute contestation, surtout pour nous, qui sommes Latins bien plus que Grecs. Rome nous tient par une foule d'attaches et nous enveloppe encore de son génie. Nos origines, notre langue, notre littérature, notre administration, nos lois établissent entre elle et nous des contacts directs et journaliers. Je ne parle pas de la grandeur de son rôle ni du puissant attrait de ces vastes drames où se jouaient les destinées du monde. Il n'est donc pas surprenant que cet immense et intéressant sujet ait enfin trouvé de nos jours, pour le traiter en France, l'historien patient et passionné qui en a fait l'occupation de sa vie savante et l'honneur de sa retraite. Mais, bien que la Grèce nous touche de moins près, nous lui devons aussi beaucoup, et c'est à elle que remontent, comme à leur première source, des bienfaits que Rome n'a fait que nous transmettre. La Grèce n'a ni l'unité ni la grandeur de Rome, les éléments dramatiques de l'histoire y ont moins de puissance et de profondeur, et elle n'a pas marqué le monde de cette forte em-

preinte qui dure encore dans les formes de la vie moderne, et cependant l'histoire grecque dépasse l'histoire romaine, comme le génie grec dépasse le génie latin.

C'est que les principes mêmes de la civilisation sont en Grèce. Quelques-uns de ses élémens y ont même atteint leur perfection. Il suffit de prononcer les mots *arts, lettres, philosophie*, pour que cette vérité éclate à tous les yeux. Ce n'est pas tout. Beaucoup des questions qui intéressent l'organisation et la vie des sociétés modernes y sont nées et y ont reçu leurs premières solutions. Malgré la petitesse du pays, son extrême division et l'activité intellectuelle de la race y ont multiplié les aspects des problèmes. Les diverses constitutions, les rapports sociaux, les systèmes administratifs, la politique intérieure et étrangère, le droit, les finances, l'industrie et le commerce fournissent de nombreux sujets d'étude où il arrive parfois que la supériorité du génie grec permet de saisir en même temps l'origine et le terme de la science. L'humanité s'étudie donc elle-même en étudiant la Grèce; elle y trouve sa propre histoire et ses lois. Telle est la portée générale et telle est la grandeur propre de l'histoire grecque.

L'ouvrage qui répondra le mieux à l'importance d'un pareil sujet sera sans doute celui qui, sans en atténuer la vive originalité, sans enlever aux détails et aux faits leur précision ni leur intérêt, fera le mieux ressortir ce caractère général. M. Curtius ne paraît pas bien éloigné d'adopter cette vue pour son propre compte. Du moins peut-on dire qu'une grande partie de son travail est une étude de l'hellénisme, c'est-à-dire du génie grec, de ses élémens constitutifs, de sa mission naturelle et de l'accomplissement de cette mission. C'est ce qui ressort des considérations qu'il insère dans la trame de son récit à mesure qu'il y est amené par la suite des faits. C'est ce qui se reconnaît dès le début de son livre, dans la manière dont il traite la première question qui s'offre à son examen, celle des origines de la population grecque. Il n'en est pas où se montre mieux en même temps la nature particulière de son esprit.

I.

Comment la Grèce s'est-elle peuplée? et, par une conséquence immédiate, quelles ont été la nature et la marche de sa première civilisation? Voilà comment M. Curtius pose le problème. Pour bien comprendre la nouveauté et la valeur de la solution qu'il donne, il est bon de se reporter d'abord à ce que venait de faire M. Grote, au moment où elle se produisait pour la première fois dans la dissertation intitulée *les Ioniens avant la migration ionienne*. M. Grote,

à l'exemple des Grecs anciens, s'était enfoncé dès le début dans la mythologie, en se bornant à remplacer leur demi-foi traditionnelle par un scepticisme commode, qui reconnaissait bien la réalité de certains faits sous l'enveloppe des légendes, mais renonçait à les dépouiller de ces voiles ou à en reconstituer la suite. Varron distinguait dans l'histoire trois âges : l'âge inconnu, l'âge mythique et l'âge historique. M. Grote réunit les deux premiers en un seul, qu'il sépare du troisième par un abîme. Tout le passé mythique, c'est l'inconnu ; il n'existe pas pour l'histoire. Cette période indéfinie à laquelle il appartient doit donc être retranchée de l'œuvre de l'historien, et celle-ci ne commence qu'au VIII^e siècle avec l'ère des olympiades. Ici seulement, sur le seuil de la réalité, il y a lieu de s'occuper de la géographie physique, des influences de climat, des rapports avec les autres pays et les autres peuples. M. Curtius procède tout autrement. Bien loin de renoncer à scruter ces questions de commencement et d'origine, il y cherche la base naturelle de son ouvrage, le principe et les racines profondes du développement hellénique. Se débarrassant des légendes, il s'attache aux élémens qui sont manifestement réels. Puis, par le mouvement propre de sa pensée et de son imagination, il refait cette histoire perdue et conçoit un système.

Tel est donc le double caractère de cet esprit si distingué : d'un côté, un besoin tout moderne d'analyse scientifique et une force de déduction qui, s'appuyant sur la réalité matérielle, dégage l'inconnu de la confusion et de l'obscurité ; de l'autre, un besoin plus impérieux encore de saisir la vie et de la reconstituer hardiment, par hypothèse, dans son active et dramatique unité. Les élémens réels qu'examine et interroge d'abord M. Curtius sont la géographie physique et la langue ; la géographie surtout. C'est elle qui lui révèle les origines de la population primitive et l'initie au mystère de la civilisation naissante.

On avait remarqué depuis longtemps la configuration particulière des côtes de la Grèce. Les rivages de ce petit pays sont tellement découpés par des golfes, des anses et des sinuosités, qu'ils atteignent un très vaste développement et semblent l'avoir prédestiné à la vie maritime. On avait aussi remarqué comment les îles de l'Archipel l'unissent à l'Asie-Mineure ; ce sont comme des ponts naturels qui ont dû faciliter les communications entre les deux contrées. M. Curtius s'attache à ces observations et les complète. Il remarque à son tour deux choses. C'est d'abord que, dans la Grèce, ce sont les côtes orientales qui sont le plus découpées ou le mieux faites pour la navigation, et qu'en même temps elles sont favorisées par le climat le plus doux et le plus sain, surtout depuis le sud de la Thessalie. C'est ensuite qu'en Asie-Mineure, la partie des rivages

située en face de la Grèce en reproduit la disposition. Elle reçoit de même dans ses nombreux replis la mer, qui vient comme d'elle-même chercher pour le commerce les produits de cette bande de terre fertile que la nature a ménagée à la base des montagnes dont la suite se prolonge depuis le Taurus jusqu'à la Propontide et au Pont-Euxin. En réalité, toutes ces côtes de l'Asie-Mineure et de la Grèce orientale forment un même pays, pays privilégié dont la mer Égée ne sépare pas les deux parties : elles les réunit, au contraire, sous sa commune et douce influence; elle produit ce qu'on peut appeler la nature hellénique, et elle est elle-même le centre du vrai monde grec.

Pour qui se rend bien compte de ces conditions physiques, il devient plus facile de se représenter comment la Grèce a reçu ses habitans. On le savait déjà d'une manière générale. Les tribus aryennes, qui ont formé la majeure partie de sa population, s'y sont introduites, soit par le nord, après avoir traversé les petits détroits de l'Hellespont et du Bosphore, soit par les diverses routes de la mer Égée. Mais on était loin d'accorder toute son importance à ce second mode d'immigration. Ce n'est pas assez de saisir dans les essais des chronologistes anciens quelques voyages de colons qui mettent les deux rivages en rapport, et particulièrement la grande migration ionienne, qui, vers le *x^e* siècle, nous disent-ils, part de l'Attique pour coloniser la partie du littoral asiatique où s'élèvent les puissantes et riches cités de Smyrne, d'Éphèse et de Milet. Il faut se figurer les deux régions en communication constante, et cette mer, qui est comme un lac grec, sillonnée à tout instant dans les deux sens, depuis une antiquité très reculée, par de nombreux navires qui trouvent dans ses îles des abris multipliés. Il faut aller plus loin encore; il faut renverser la tradition et, antérieurement à la colonisation ionienne de la côte asiatique, reconnaître l'existence nécessaire d'une autre colonisation ionienne, celle de la Grèce par l'Asie-Mineure. Ce sont les Ioniens asiatiques, établis en face de l'Attique, sur le littoral et dans les îles voisines, qui ont colonisé Athènes, leur métropole, suivant l'opinion qui régnera plus tard.

L'histoire ne sait rien de cette antique colonisation; mais comment la révoquer en doute? Des cultes marqués de l'empreinte ionienne, établis dans les îles bien avant qu'Athènes eût pris quelque importance, l'immense extension de la langue ionienne (1), qui partout, pendant des siècles, domine la production infinie de l'épopée, et s'imposera même aux premiers écrivains doriens comme l'unique instrument de la prose, prouvent qu'en Asie exista une Ionie primitive, foyer puissant d'activité qui rayonna en Orient et en Égypte

(1) Cet argument, négligé par M. Curtius, est évidemment dans le sens de sa pensée.

comme en Occident. Sous les noms de *Javan* chez les Hébreux, de *Jouna* ou *Iaouna* chez les Perses, de *Ouinin* chez les Égyptiens, l'Ionien marque sa place dans le monde ancien dès un âge très antérieur à l'histoire grecque proprement dite. En Grèce, sa force de diffusion se fit sentir, non par une grande migration qui ait pu laisser sa trace dans le souvenir des peuples, mais par une série de déplacements successifs. Comme il convenait à des navigateurs, les Ioniens abordèrent par petits groupes, et ces groupes se confondirent avec la population du pays qui les accueillait, mais la transformèrent en y introduisant leur esprit mobile et actif. C'est ainsi qu'ils se mêlèrent en Attique au fonds primitif formé par les Pélasges. C'est ainsi que, de bonne heure, ils apportèrent en Grèce un des deux grands facteurs de l'hellénisme, et même le principal.

L'autre, on le sait, c'est l'élément dorien. L'importance de celui-là n'était pas à prouver. Depuis longtemps, surtout depuis les travaux d'Ottfried Müller, le maître de M. Curtius, on était habitué à regarder le Dorien comme le type le plus sincère et le plus pur de l'Hellène. Parmi les tribus qui étaient descendues des montagnes du nord, les tribus doriennes étaient celles qui en avaient le plus brillamment montré, par la conquête, la noblesse et l'énergie. A partir de leur grande invasion, le pays n'a plus été habité par des Pélasges plus ou moins mélangés, mais par des Hellènes; c'est d'eux que date la Grèce. Cependant, en réalité, laquelle des deux races répond le mieux par son caractère aux conditions et aux destinées naturelles d'une contrée si remarquablement maritime? N'est-ce pas plutôt l'Ionien, navigateur, actif, aventureux, tenant toujours en éveil les facultés les plus vives et les plus brillantes de sa souple nature. Qu'est-ce que le génie grec, sinon le mouvement et l'éclat dans la vie et dans la pensée? La poésie, les arts, l'éloquence, la philosophie, l'instinct de liberté qui les inspire et leur donne l'élan: voilà par où la Grèce s'est révélée. Il manque, il est vrai, à cette définition un trait essentiel: le caractère grec est le résultat du sentiment de l'harmonie pour le moins autant que de l'inspiration. Mais le Dorien, avec son goût pour la stabilité et pour la règle, n'a pas plus contribué à développer ce sentiment que l'Ionien par sa délicatesse et sa vive sensibilité. En tout cas, le mouvement de la civilisation, de l'industrie et du commerce, de toutes les applications de l'intelligence, est venu de celui-ci. Et si de là on passe dans le domaine politique, on reconnaît que cet ensemble particulier de qualités et de défauts, de succès et de revers qui appartient en propre à l'histoire grecque et paraît surtout dans les crises principales, semble en rapport plus étroit avec l'esprit ionien. Il faut donc rendre aux Ioniens leur place dans la constitution de la Grèce et dans la suite de ses destinées. Il faut dès l'origine admettre l'existence d'un dua-

lisme qui se perpétue pendant toute son histoire, et même constater que l'élément ionien est l'élément prépondérant.

Voilà, dans son esprit sinon à la lettre, et sous une forme très simplifiée qui supprime une infinité de nuances, de vues profondes ou ingénieuses, ce qu'on peut appeler le système ionien de M. Curtius. Peut-être irait-on trop loin et s'exposerait-on aux critiques des érudits, si l'on affirmait que toutes les parties de ce système si bien agencé sont établies sur des bases solides, et que toutes les assertions de l'auteur au sujet de ces temps préhistoriques s'imposent à notre conviction. Mais j'avouerai que, pour ma part, je me sens moins effrayé par sa hardiesse dans le maniement de l'hypothèse, que séduit par les efforts de ce penseur d'imagination pour introduire l'histoire dans cette matière indécise et obscure, et par son habileté à la rendre intéressante.

Voyez, par exemple, ce que devient par le travail de son esprit le grand événement des temps héroïques, la guerre de Troie. Ce n'est pas lui qui le réduirait à n'être qu'une simple forme de ce drame solaire qu'une école de mythologues poursuit et retrouve dans tous les grands sujets de l'épopée primitive. Ce genre de naturalisme ne l'arrête pas ; à ses yeux, la guerre de Troie est un fait historique. Ce n'est pas que l'enlèvement d'Hélène et les effets de sa fatale beauté soient pour lui des articles de foi. La grande expédition qui, d'après Homère, partit d'Aulis pour la Troade est à la fois un des premiers épisodes et une image résumée de la colonisation éoléo-achéenne. C'est un de ces mouvemens de reflux qui se produisirent quand les grandes migrations, dont le point de départ était le plateau phrygien, pénétrèrent par le nord comme un flot et modifièrent profondément la population de la Grèce. Alors, à plusieurs reprises, la noble race des Achéens fut emportée par son esprit aventureux vers la côte nord-ouest de l'Asie-Mineure. Dans les longues luttes qu'elle y soutint pour la conquête des villes fortifiées et du pays, elle s'excitait en chantant les exploits transfigurés des Atrides et des autres chefs d'antiques expéditions, et ainsi s'est formé par un mélange du présent et du passé, de la réalité et de la fiction, ce qui fut la matière de l'*Illiade*. Ce travail poétique était d'autant plus naturel que les nouveau-venus trouvaient en Troade d'autres Achéens, descendans des vainqueurs de Troie et fondateurs de la nouvelle Ilion, l'Ilion éolienne. D'ailleurs la population dominante, les Dardaniens, branche des Phrygiens, était du même sang que la race achéenne ; et si des élémens sémites et barbares s'y étaient introduits, elle conservait cependant avec elle une certaine communauté de mœurs, de religion et de langage, que n'avaient pu détruire quelques influences orientales. Cette communauté était

favorable au rapprochement des légendes épiques chez les deux peuples en guerre; et voilà pourquoi ils ont entre eux tant de ressemblance dans les peintures de l'*Iliade*.

Dans ce vague et ces confusions qu'amenait inévitablement le mouvement de l'épopée naissante, deux faits se détachent avec netteté : la réalité d'un empire troyen, et la destruction de Troie par une armée achéenne victorieuse. L'existence de cet empire et les efforts des assiégés s'expliquent par l'admirable et forte position de l'antique Ilion à la naissance de la plaine du Scamandre. Mais ici je tiens à citer M. Curtius, afin de faire voir par un exemple comme les discussions deviennent attrayantes sous la plume d'un géographe et d'un voyageur tels que lui :

« Les sources de l'Ida forment, en se réunissant, des cours d'eau, dont deux se jettent dans la Propontide, et un autre, le Scamandre, dans la mer Égée. Emprisonné d'abord dans les montagnes, ce fleuve s'échappe par une gorge resserrée et débouche dans une plaine qui, bornée de trois côtés par des pentes douces, reste ouverte à l'ouest du côté de la mer. Cette plaine réunissait tout ce qui peut assurer la prospérité d'un pays; en effet, indépendamment des trésors de la mer et de la proximité d'une grande voie maritime, elle possédait un sol arrosé et de vastes prairies, où Érichthonios, le génie de la fertilité, faisait paître ses trois mille cavales; les collines de ceinture produisaient de l'huile et du vin.

« A l'angle intérieur de cette plaine se dresse un roc abrupt, qui semble vouloir barrer le chemin au fleuve, au point où il jaillit de la gorge. Entouré à l'est par un long repli du Scamandre, il s'incline à l'ouest en pente douce. De ce côté, le sol laisse échapper de nombreux filets d'eau, qui donnent naissance à deux ruisseaux remarquables pour la constance de leur volume et de leur température en toute saison. Ces deux ruisseaux sont le signe naturel et immuable auquel on reconnaît cette protubérance pour la citadelle d'Ilion. Ce sont les mêmes auxquelles les Troyennes, sortant par la porte Scæa, venaient puiser de l'eau et laver des vêtements; et aujourd'hui encore, ce sont les anciens bassins qui recueillent les eaux pour qu'on puisse en tirer plus commodément parti.

« Là où jaillissaient les sources, là était le siège de la dynastie. Au-dessus, sur le plan incliné, s'étendait Troie; au-dessus encore s'élevaient à pic les remparts de Pergame. De ce sommet, haut de 472 pieds, le regard plonge d'un côté dans la vallée du Scamandre, où les Dardaniens avaient mené la vie de pâtres; de l'autre, il embrasse toute la plaine qui s'étend du côté de la mer, sillonnée par ses deux artères, le Scamandre et le Simois. A droite, on voit l'Hellespont précipiter ses vagues impétueuses dans la mer Égée,

que l'on suit à gauche jusqu'à Ténédos. En face, on voit se dresser, par-dessus les crêtes onduleuses de Lemnos, la fière cime de Samothrace, le poste d'observation de Poseidon, qui « du sommet le plus élevé de la Samos de Thrace, couverte de forêts, découvrait l'Ida tout entier, et la ville de Priam, et les vaisseaux des Achéens. » Nulle souveraineté dans l'ancien monde n'eut un piédestal plus grandiose que ce fort troyen, dressé dans l'angle de la plaine, entouré de rochers à pic, blotti en quelque sorte dans une cachette sûre, et pourtant surveillant et dominant les alentours. Il avait derrière lui les pâturages de la montagne; plus bas, des pentes riches en eaux vives; à ses pieds, une plaine fertile et, devant lui, le vaste Archipel, le grand chemin des peuples, qui enfonçait alors plus profondément qu'aujourd'hui dans la plaine ses baies et ses mouillages. »

Me sera-t-il permis d'ajouter que cette page brillante, qui parle si bien à l'esprit et à l'imagination, exprime exactement ce que j'éprouvais moi-même en visitant, il y a plus de trente ans, la scène de l'*Iliade*, et que mes impressions sont restées si nettes, que malgré la valeur des fouilles de M. Schliemann, je n'ai jamais pu me décider à le suivre dans ses conclusions, ni à enlever au village actuel de Bounarbachi l'honneur de nous désigner l'emplacement de l'antique Pergame?

Qu'en somme toute cette explication de la guerre de Troie, si ingénieusement combinée, avec une science dont on ne peut donner ici qu'une idée très imparfaite, ne satisfasse pas encore de tout point; qu'elle puisse paraître tour à tour trop nette et trop indécise; que l'on ne comprenne pas bien, par exemple, comment l'auteur, après avoir détruit la croyance traditionnelle à la réunion des chefs achéens sous le commandement d'Agamemnon et à une entreprise unique tentée par leur effort commun, se retrouve d'accord avec Thucydide pour reconnaître l'importance de l'expédition à laquelle est resté attaché le nom des Atrides: il n'y a pas là de quoi surprendre, car il n'était pas possible de porter partout la lumière; et ce n'est pas une raison pour blâmer ces tentatives de l'esprit historique dans le domaine de la légende. M. Curtius a bien fait de ne pas se borner à l'examen de l'histoire positive. Peut-être même, en traitant ces questions d'origine, aurait-il dû s'occuper de la mythologie encore plus qu'il n'a voulu le faire.

La mythologie n'est pas tout entière renfermée dans l'histoire religieuse et dans l'histoire littéraire. Elle a sa place dans l'histoire grecque en général, comme facteur et comme signe de l'hellénisme, dont elle développe et représente l'esprit de liberté dans les matières religieuses. Les anciennes légendes mythologiques sont tout en-

semble des œuvres de foi, de raisonnement et d'imagination. Il n'est pas indifférent pour l'intelligence de la Grèce de reconnaître les élémens si divers dont elles se sont formées. Comment à un fonds d'idées communes aux races aryennes et issues d'un naturalisme particulier se sont ajoutés des élémens sémitiques, dont M. Curtius n'est, d'ailleurs, nullement enclin à diminuer la part; comment chaque tribu, chaque famille est venue avec un apport plus ou moins riche, suivant le climat et la nature des pays où elle avait vécu pendant les stations du voyage, suivant ses mœurs, son degré de civilisation, l'état de sa langue; quel travail d'assimilation et de fusion s'est accompli en Grèce et comment s'est produite cette unité relative qui paraît dans les poèmes d'Homère et d'Hésiode, ces bibles des Grecs: ces questions n'intéressent pas seulement le mythologue et le savant curieux d'érudition religieuse; l'historien n'a pas le droit de les négliger, parce qu'elles lui font mieux connaître le caractère et le tour d'esprit des populations helléniques, et parce qu'elles l'introduisent plus avant dans leur vie politique comme dans leur vie morale.

Si l'érudit dégage de ce genre d'études des faits et des lois d'un grand intérêt pour la science de l'esprit humain, l'historien y trouve aussi beaucoup à apprendre sur l'organisation intérieure des peuples grecs et sur leurs relations entre eux. Quel complément M. Curtius n'y trouverait-il pas à ses importantes recherches sur les origines de l'oracle de Delphes! La mythologie, sanctionnée par le culte, est le point de départ du droit religieux, auquel est soumis le patriotisme, elle domine les rapports des métropoles avec leurs colonies, elle intervient dans le droit des gens, et son action se prolonge indéfiniment. Voyez comme les légendes sur les Héraclides et sur le siège de Thèbes par les sept chefs aident complaisamment Athènes à se composer pour toujours une attitude de générosité politique! Voyez comme les mythes y servent de soutien à l'autorité de l'aréopage! Voyez, au déclin de la liberté, quel secours la mythologie prête encore, par son empire sur les mœurs, à l'ambition vaniteuse d'Alexandre, fils d'Ammon, ou à la flatterie de ceux qui font de Démétrius Poliorcète un fils de Poseidon et d'Aphrodite! La flatterie et l'ambition ne prennent ce tour que parce qu'elle a façonné l'esprit grec comme dans un moule dont il garde toujours l'empreinte.

II.

M. Curtius découvre l'histoire dans les ombres du passé le plus inconnu: on conçoit avec quelle force il est prêt à la saisir là où elle existe de l'aveu de tous. Et par l'histoire il faut entendre non

seulement la réalité des faits matériels constatée par les témoignages, mais la relation des causes et des effets, mais le jeu complexe de la vie, les sentimens et les passions, l'action de l'intelligence. Ici naturellement se retrouvent ce besoin de netteté et ce don de pénétration profonde et précise qui le distinguent. Il se pourrait même que cette dernière qualité parût quelquefois poussée jusqu'à l'excès et qu'on lui reprochât d'y voir trop clair. Donnons-en un seul exemple. Hérodote raconte que l'auteur de la grande révolution démocratique qui transforma la constitution athénienne, l'Alcméonide Clisthène, dans sa lutte contre Isagoras, obéit de lui-même à l'injonction du roi de Sparte, Cléomène, patron de son rival, et qu'il sortit d'Athènes. Hérodote, notre unique autorité sur ces faits, n'ajoute rien. Il vient de dire seulement que Cléomène, d'après le conseil d'Isagoras, avait fait sommer par un héraut les Athéniens d'expulser les Alcméonides et les autres citoyens qu'atteignait la souillure du meurtre de Cylon. Que conclure de là? Sans doute que cette pensée religieuse avait à ce moment dans Athènes assez de force pour paralyser chez Clisthène et ses partisans tout effort de résistance à des adversaires aussi puissans que les Spartiates; et, en l'absence de renseignemens explicites, il paraîtrait prudent de s'en tenir à cette interprétation. Elle ne suffit pas à M. Curtius. Pour lui, Clisthène ne cède pas seulement parce qu'il se sent le plus faible, mais par un calcul de prévoyante et habile politique. « Il voulait que la conspiration traîtreusement ourdie par Isagoras et Cléomène allât jusqu'au bout, afin de rentrer alors comme le sauveur de la liberté. » Et M. Curtius le félicite « d'avoir bien deviné le jeu de ses adversaires. » Et ce qui n'est pas le moins surprenant, c'est que ce politique prudent et avisé avait « un tempérament de feu. » Mais l'expérience qu'il avait gagnée au milieu de l'agitation des partis et dans sa vie errante, sa connaissance du monde, sa science précoce des combinaisons et des plans politiques avaient si bien assoupli l'ardente ambition de ce petit-fils du tyran de Sicyone, son homonyme, et si heureusement développé ses dons naturels, son coup d'œil, sa décision, sa hardiesse et son énergie, qu'en définitive il sut préparer et conquérir le succès. Voilà ce qu'était ce Clisthène, que l'antiquité a négligé de nous dépeindre; voilà les divers élémens de cette nature complexe et les secrets replis de cette intelligente pensée. Un proverbe grec disait que certaines gens savent tout, même comment se fit le mariage de Jupiter et de Junon. On serait assez tenté de l'appliquer ici.

Évidemment M. Curtius porte un intérêt particulier à Clisthène, ce continuateur de Solon, qui occupe dans le développement de la démocratie athénienne une place importante entre le premier fonda-

teur et Périclès, entre le sage législateur et le grand politique. Ce sentiment en lui-même n'a rien que de bon. Il ne faut pas, dans l'appréciation des causes, trop restreindre la personnalité des hommes remarquables; et, pour ma part, j'applaudis bien volontiers à l'esprit d'une critique qui craint de diminuer les grands hommes. Mais j'y applaudis surtout quand elle s'appuie sur les faits et qu'elle n'est que l'interprétation légitime des documens. C'est ce qui fait la valeur d'un jugement sur Démosthène, qui termine l'ouvrage, et sur lequel je m'arrêterai pour finir. Ce sont des pages caractéristiques; elles forment presque une conclusion et achèvent de mettre en lumière quelques-unes des principales idées de l'auteur.

Le caractère de Démosthène a été attaqué dès l'antiquité. La violence des haines soulevées contre lui avait laissé des traces, qui, recueillies, au moins depuis Plutarque, par les collecteurs d'anecdotes, sont restées attachées à son souvenir. Sa probité dans son rôle d'avocat et même dans son rôle politique, principalement au sujet de l'affaire d'Harpale, est encore discutée aujourd'hui. Reconnaissons à son honneur que les historiens qui embrassent toute la suite des faits (ce n'est pas le cas d'un de ses adversaires, M. Droysen, qui ne commence qu'au règne d'Alexandre) et qui se placent, pour le juger, au point de vue général des intérêts athéniens, lui sont favorables. Très sensible chez M. Grote, cette disposition est encore plus nettement marquée chez M. Curtius.

Démosthène, pour lui, c'est le dernier, peut-être même le plus grand dans la glorieuse série des hommes, qui, depuis l'établissement de la constitution de Solon, ont eu, aux momens décisifs, le sens de la mission d'Athènes, Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès. Il se rattache plus directement à Thémistocle et surtout à Périclès. Cette pensée qui fait consister la valeur d'un homme d'état athénien dans l'intelligence des destinées naturelles de son pays paraît avoir sa première origine dans une des vues principales de Thucydide, que M. Curtius avouerait certainement pour son maître. Non que l'historien ancien l'exprime sous la forme d'une proposition abstraite, mais elle ressort de la place qu'il attribue à Thémistocle et à ses idées dans la courte et substantielle introduction de son ouvrage, en même temps que des profondes analyses qui remplissent les discours prêtés par lui à Périclès. M. Curtius la met dans tout son jour par un parallèle qu'il établit entre Périclès et Démosthène. Il affirme que ces deux grands citoyens se rejoignent par-dessus la période de vide et d'immobilité qui suit la guerre du Péloponnèse, qu'avec le second recommence l'histoire interrompue de la république athénienne, et, pour expliquer et

apprécier la ressemblance de leur politique, il compare leurs aptitudes et leurs caractères.

Ils ont, en effet, plus d'un trait commun. D'abord, la cause première de leur ascendant sur leurs concitoyens, c'est chez tous deux la supériorité intellectuelle et morale. Pleins d'enthousiasme pour les grands devoirs patriotiques, la netteté de leur esprit leur donne en même temps un admirable bon sens. De là les qualités de leur éloquence, pleine, pénétrante, sûre d'elle-même. Les deux orateurs ne parlent que parce que leur dessein est fermement arrêté, parce qu'ils sont en complète possession du sujet, de leurs idées et de leur langage ; tant ils ont le respect du public et d'eux-mêmes ! Au fond, bien qu'ils s'appuient sur la foule contre les riches, ce sont des natures aristocratiques. La foule en a le sentiment ; elle les aime peu ; et, de leur côté, ils dédaignent la popularité, même lorsque, étant passés de l'opposition au pouvoir, il semble que ce soutien leur serait indispensable pour appuyer une autorité précaire. Pendant cette sorte de principat de quinze ans, où Périclès dirige les affaires, et pendant la période de huit années entre la paix de Philocrate et la bataille de Chéronée, où l'influence de Démocsthène est prépondérante, tous deux suivent à peu près la même politique étrangère ; visant à faire d'Athènes le chef-lieu de la Grèce, ils acceptent résolument la nécessité d'une guerre sagement préparée pendant la paix et ne s'arrêtent pas, pour la faire, devant de vains scrupules de droit international qui ne seraient que préjudiciables aux intérêts athéniens.

Il faut lire dans M. Curtius le détail précis et ingénieux de ce parallèle. Bien que peut-être on n'y trouve pas toujours au degré qu'on serait en droit d'attendre la netteté supérieure et les brillantes qualités de l'éminent historien, c'est l'œuvre généreuse et le plus souvent juste d'un esprit élevé. Quelques traits seulement prêtent au doute ou à la contradiction. Ainsi M. Curtius, à propos de Périclès, indéfiniment continué dans les fonctions de stratège, admire comme le plus beau résultat et le privilège de la démocratie la faculté d'appeler à tout moment au gouvernail le citoyen le plus capable, et il cite les mots de Thucydide : « gouvernement du premier citoyen. » Assurément Thucydide n'aurait pas souscrit à ce commentaire. Sa phrase signifie très clairement que, pendant ce gouvernement du premier citoyen, la démocratie n'existait que de nom. Rien n'était plus imprévu ni plus contraire à l'esprit de la constitution que cette perpétuité dans des fonctions annuelles, et l'on avouera qu'il est assez singulier de faire honneur à la démocratie athénienne d'une exception qui avait pour effet de la supprimer. En réalité, Périclès, par son habileté et par l'ascendant d'une nature supérieure, réussit

à dominer cette démocratie jalouse. Et encore, au moment le plus critique, à celui où elle avait le plus besoin de sa direction, comme elle sut lui faire sentir les atteintes de sa malignité! Et aussitôt qu'il fut mort, comme elle se dédommagea en se précipitant dans le désordre politique et moral et en abandonnant les plus graves intérêts à la faiblesse et aux passions des flatteurs qui se disputaient la faveur du peuple!

M. Curtius attribue en commun à Périclès et à Démosthène le mérite d'une politique à la fois hellénique et athénienne. C'est un éloge qu'il justifie très bien pour Démosthène; mais pour Périclès il se contente d'affirmer, et c'est précisément là qu'une démonstration serait le plus nécessaire. En quoi Périclès prouve-t-il son patriotisme hellénique, quand il assure la domination d'Athènes sur les alliés, emploie le trésor commun à la décoration de l'Acropole et engage la guerre du Péloponèse, si désastreuse pour tous les Grecs? Cela ne se comprend pas de soi-même. Est-ce parce qu'Athènes, suivant l'expression d'un Athénien (1), est *la Grèce de la Grèce*, qu'elle en résume en elle-même le génie et les aspirations naturelles et que, par conséquent, ce qui profite à sa puissance et à son éclat avance du même coup la Grèce vers la réalisation de l'idéal hellénique? Telle est peut-être la pensée de l'auteur; en tout cas, il ferait bien de s'expliquer et de faire effort pour dissiper notre incertitude ou pour nous convaincre.

Il y a enfin un mot qu'il a le tort d'appliquer aux deux hommes qu'il compare, et qui d'ailleurs ne me paraît pas complètement répondre à son propre sentiment. Aussi m'abstiendrais-je d'en parler, si je n'y trouvais l'occasion d'insister sur une de ces différences qui ne sont pas moins intéressantes à relever ni moins instructives que les rapports. Il n'est pas nécessaire de dire que la critique de M. Curtius leur a fait aussi une large part. Je veux parler du mot *âpre*, qu'aucun témoignage ancien n'autorise pour Périclès, — pas plus pour son éloquence que pour son caractère. — Non, chez Périclès il n'y avait pas d'âpreté; il y avait dans sa parole une autorité singulière, quand il grondait le peuple et le forçait d'accepter des vérités pénibles; il y avait dans son caractère et dans toute sa personne une majesté, une sérénité *olympienne*: c'est l'expression de ses contemporains. Il réalisait pleinement, et pour la dernière fois, le type le plus élevé de l'Athénien, « capable d'agir et de parler, » comme dit Thucydide, c'est-à-dire de commander les armées et de s'occuper de toute l'administration aussi bien que de paraître à la tribune.

(1) Thucydide, s'il est l'auteur de l'épithète d'Euripide qui lui est attribuée.

C'est Démosthène, simple orateur, qui est âpre et le reste toujours, même aux années de sa puissance. Toute sa vie, depuis son enfance, n'est qu'une lutte ; lutte contre ses tuteurs et ceux qui le dépouillent de son patrimoine, lutte contre ses imperfections corporelles, lutte contre ses adversaires politiques, lutte contre les difficultés matérielles qui gênent l'exécution de ses plans, contre les abus, contre les défauts des Athéniens. Au temps de Périclès, les finances étaient prospères, l'empire d'Athènes, à partir de la guerre de Samos, étendu et bien établi, la flotte bien équipée, et, quoique la décadence morale eût commencé, les citoyens montaient eux-mêmes les vaisseaux et s'enrôlaient dans l'armée. Les choses ont bien changé au temps de Périclès. La ville, au dire de Démade, « n'est plus la jeune guerrière de Marathon ; c'est une petite vieille qui hume sa tisane en pantoufles. » Démosthène entreprend une régénération. Réveiller dans les âmes le sentiment du devoir et celui de l'honneur, rendre à la guerre l'argent que le peuple se laisse donner pour ses plaisirs, réorganiser les finances et la marine, ramener les citoyens dans les rangs de l'armée, rassembler autour d'Athènes les Grecs divisés et former une ligue contre l'ennemi commun, dont il suit et combat les progrès depuis l'origine, voilà ce qu'ose tenter et paraît sur le point d'accomplir, sans autre arme que son intelligence et sa parole, cet homme disgracié de la nature, dépourvu de tout moyen de séduction, sans famille qui le soutienne, sans amis fidèlement attachés à sa personne, sans popularité. Regardez les images que la statuaire antique nous a laissées de Périclès et de Démosthène. Les bustes du premier, que l'on regarde généralement comme des reproductions du portrait contemporain fait par Crésilas, pourraient être pris pour des types de la beauté grecque, régulière, rayonnante, harmonieuse. L'un au moins, celui du Vatican, fait penser à un dieu : c'est bien le *Périclès olympien*, nom sous lequel l'œuvre de l'artiste était désignée dans l'antiquité. Quoi de plus humain et de plus personnel, au contraire, que la statue de Démosthène ? Ces formes pauvres et sans élégance, cette physionomie ferme et austère, cette bouche de bègue qui témoigne de l'infirmité native, ces yeux enfoncés sous des sourcils contractés et qu'on sent capables de lancer l'éclair, disent bien la ténacité de sa volonté, sa sensibilité irritable, la puissance de sa passion à la fois violente et concentrée. Le sort des armes lui fut contraire et il échoua. Mais telle était l'estime qu'il avait conquise de force, qu'Athènes alors ne le renia pas ; elle consacra par sa fidélité le beau triomphe qu'il avait enfin remporté sur tant d'obstacles et d'ennemis, et ces quelques années de gloire brillante qui éclairaient sa vie entre les pénibles épreuves de ses

débuts et les dernières amertumes d'une carrière terminée par la mort que l'on sait.

Bien qu'il y ait quelque chose d'indécis et d'équivoque dans la forme d'une discussion que M. Curtius institue sur la justesse des vues politiques de Démosthène en prenant pour point de départ ce qu'il appelle son *idéalisme* (1), ce qui ressort très clairement de cette discussion comme du reste, c'est que l'orateur athénien n'a pas de plus fervent admirateur. Et cette admiration, très vivement exprimée en maints passages, n'est peut-être pas moins prouvée par la pensée très particulière qui semble avoir déterminé les limites de l'ouvrage. Pourquoi l'auteur s'arrête-t-il après la bataille de Chéronée? Pourquoi adopte-t-il comme terme de son travail une date qui peut avoir sa valeur dans la division des périodes littéraires, mais qui paraît arbitraire quand il s'agit de l'histoire politique d'Athènes? Treize ans après Chéronée, il y a encore la guerre Lamiaque, qui débute par des succès importants, et c'est seulement lorsque les Grecs confédérés ont été vaincus à Cranon, lorsque Athènes a livré ses orateurs, et dans le nombre Démosthène, lorsqu'elle a chassé de ses murs la majorité de ses citoyens et reçu une garnison macédonienne, que son rôle est définitivement terminé et qu'elle est asservie. Pourquoi donc s'arrêter avant ces faits décisifs?

M. Curtius a sans doute pour cela plus d'une raison. D'abord, dans l'intervalle de Chéronée et de Cranon se place tout le règne d'Alexandre, grand sujet qui, aux yeux de l'auteur, n'appartient plus à l'histoire du pur hellénisme. Il dépasse l'horizon naturel de la Grèce : avec Alexandre commence pour la Grèce, comme pour l'Asie et pour l'Égypte, un nouvel état de choses. Fallait-il, sans entrer dans ce sujet, aller chercher au-delà ce réveil incomplet de quelques mois qui a lancé Athènes dans la guerre Lamiaque? Et puis cette guerre, où Démosthène n'a qu'un rôle secondaire, n'est qu'un épilogue. Le vrai drame, celui qui unit la grandeur des faits et la grandeur morale, celui que soutient un admirable protagoniste, Démosthène, ce drame-là est joué; Chéronée en est la catastrophe, laquelle atteint du même coup brusque et fatal Démosthène à l'apogée de sa gloire et Athènes dans le plein accomplissement de sa destinée, comme centre et foyer de l'hellénisme. Voilà comment M. Curtius est amené à s'arrêter, quand son héros de prédilection passe au second plan en même temps qu'Athènes quitte la scène

1) M. Curtius est de ceux qui croient dans une certaine mesure à l'influence de Platon sur Démosthène. Cette idée, quelle qu'en soit la valeur, le poursuit sans doute ici, en lui faisant attribuer au second la conception d'un idéal trop élevé en politique. Si je ne me trompe, elle le trouble plus qu'elle ne l'aide.

pour n'y plus reparaître qu'un instant et très amoindrie. A ce moment, c'est la fin de l'hellénisme, tel que l'entend l'auteur, c'est-à-dire d'une action très particulière que ce petit peuple des Grecs a seul exercée dans le monde, par l'expansion originale de certaines forces intellectuelles et morales, dans des conditions déterminées par la nature du pays. Ce qu'il y a de plus hellénique en Grèce, c'est Athènes, la reine de la mer Égée, qui concentre en elle comme la substance de l'ionisme, et l'hellénisme cesse quand cesse le rôle actif d'Athènes.

Tel est, si je ne m'abuse, le sens de cette conclusion. Il rattache la fin au commencement dans un ouvrage qui se tient, malgré le nombre et la diversité des élémens, où les lignes principales sont nettement marquées, et qui est pour une bonne partie, par une sorte de réaction contre la pensée dominante des *Doriens* d'Ottfried Müller, un monument élevé à l'esprit démocratique des Ioniens. Tous les lecteurs français ne constateront pas sans quelque surprise ce genre de sympathie et cette franchise de libéralisme chez un maître du prince royal de Prusse, dont le mérite supérieur est hautement reconnu par la faveur de son souverain. Il n'en est pas moins le plus athénien de tous les historiens de la Grèce.

On n'a pas prétendu ici apprécier toute son histoire; il faudrait des connaissances toutes spéciales pour le suivre dans les nombreuses questions qu'il traite avec une rare compétence. On a voulu surtout essayer de faire comprendre l'originalité de l'œuvre et de l'esprit qui en a conçu et agencé l'ensemble et le détail avec une ingénieuse hardiesse. Ce n'est pas un mauvais exemple à nous mettre sous les yeux dans l'état actuel de nos études historiques. La meilleure manière de l'imiter serait de faire autrement. L'originalité en histoire a pour effet naturel de provoquer la contradiction. Il est donc possible de ne pas penser comme M. Curtius. Il est possible aussi, surtout grâce au nombre croissant des découvertes épigraphiques, d'être plus complet sur certains points, comme le prouvent les mémoires sortis de notre École française d'Athènes, et il est possible, en même temps, de s'élever comme lui à des conceptions générales. C'est même un effort d'une facilité relative dans l'histoire grecque, où les questions, si nombreuses et si multiples qu'elles soient, semblent s'agrandir et se généraliser d'elles-mêmes. C'est ce qui permet d'espérer encore que, nous aussi, nous aurons quelque jour un bon historien de la Grèce.

LA

THÉOLOGIE ET LE SYMBOLISME

DANS

LES CATACOMBES DE ROME

Les Catacombes de Rome, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, par Théophile Roller, 2 vol. in-folio, Paris, 1882; Morel et C^{ie}.

On sait que, dans les profondeurs du sous-sol de la campagne romaine, se cache un groupe de nécropoles lesquelles, au commencement du v^e siècle, alors qu'on cessa décidément d'y porter des corps, formaient dans l'inextricable réseau de leurs galeries superposées une cité presque aussi étendue et certainement plus peuplée de morts que Rome au temps de sa plus grande splendeur antique n'avait compté de vivans. On ne connaît pas encore, et on n'a pu mesurer tous les quartiers épars de la Rome souterraine. Cependant des calculs sérieusement faits permettent d'évaluer à un millier environ de kilomètres la longueur de ses ruelles étroites, mises bout à bout, et d'estimer à six ou sept millions le nombre des créatures humaines qui y ont été déposées pendant un peu plus de quatre siècles. Nous parlons des catacombes de Rome, comme on les appelle vulgairement. Longtemps on crut que les catacombes de Rome avaient pour origine des carrières de pierre ou de sable

anciennement exploitées; qu'elles avaient été des lieux de sépulture où païens et chrétiens reposaient dans une indiscernable promiscuité; que dans les premiers siècles de l'église, les chambres qui y sont creusées avaient été des lieux destinés à la réunion des chrétiens et à la célébration de leur culte, ou l'ordinaire retraite des fidèles, et que toutes les tombes et sarcophages qui s'y trouvent avaient contenu des martyrs. Ce sont là des préjugés auxquels ceux qui savent ont renoncé. Les catacombes de Rome sont l'œuvre exclusive de plusieurs générations de chrétiens, ce sont des lieux de sépulture creusés par les chrétiens pour leurs seuls frères. En dépit de quelques marbres qui portent les signes païens D. M. ou D. M. S., on peut affirmer que nul païen n'y a trouvé place. Il suffit, d'autre part, de la plus légère inspection pour se convaincre que les catacombes de Rome n'ont jamais été des sablonnières utilisées après coup. Les cryptes ou chambres funéraires où les corridors débouchent ou d'où ils partent furent trop étroites à l'origine pour qu'il soit possible de supposer qu'elles servirent primitivement de chapelles ou de lieux d'assemblée; d'autre part, les conditions d'obscurité, d'insuffisance d'air respirable, ou d'insalubrité au milieu de corps en décomposition, mal clos dans un tuf poreux, devaient rendre ces lieux inhabitables aux vivans. Ce n'est qu'exceptionnellement, et aux plus mauvais jours de la persécution, que quelques chrétiens poursuivis, traqués, ont pu y chercher momentanément un refuge. Enfin, s'il y eut çà et là des restes de martyrs dans ces souterrains, comme cela n'est pas douteux, leur nombre est infime comparé à la population de fidèles de tout âge qui s'y sont endormis avec l'espoir du réveil, dans la paix des contemporains et dans la paix du Christ. Des livres des savans, ces notions, très certaines, ont passé dans l'esprit des personnes instruites et curieuses qui ne veulent pas rester étrangères à la connaissance de cette nouvelle antiquité chrétienne, qui a désormais sa place à côté de l'antiquité classique.

Après de longs siècles d'ignorance, d'oubli et d'indifférence, Antoine Bosio, le premier, avait pensé que les catacombes de Rome étaient matière d'archéologie et qu'on en pouvait tirer de précieuses lumières pour la connaissance de la primitive église. Le premier, avec un zèle passionné que n'arrêta pas le risque une fois couru de s'y perdre, il s'engagea dans ces obscurs labyrinthes et commença l'exploration méthodique de ces ruines vénérables, plus entamées jadis par la barbarie des hommes que par la main du temps. Il commença la description des lieux, copia des peintures, recueillit de nombreuses épitaphes, laissant parfois son nom sur les murs des cryptes à l'imitation des anciens pèlerins. Le résultat écrit de ses

premières découvertes ne parut qu'après sa mort. Il avait ouvert la mine et tracé la voie à l'avenir. Mais, après Bosio, les catacombes romaines furent exploitées moins comme une source de renseignements destinés à compléter les témoignages proprement littéraires que comme une carrière de reliques et d'objets de haute curiosité. Des érudits cependant et des artistes y trouvèrent la matière de publications intéressantes à divers titres. On en exhuma des inscriptions que Bosio n'avait pas relevées, on décrivit des parties ou des monumens qu'il n'avait pas vus ; mais la ténacité, l'esprit de suite, la méthode, la largeur de vues manquèrent en général aux explorateurs. Avant M. J.-B. de Rossi, nul ne conçut l'idée d'une description scientifique à la fois complète et exacte des catacombes, nul n'entreprit de déterminer l'emplacement de chaque nécropole, d'en marquer les dispositions, d'en retrouver les noms, d'en suivre les excavations successives, de retracer l'histoire des principales cryptes dans leur état primitif et dans les transformations qu'elles ont subies.

C'est la gloire incontestée de M. de Rossi d'avoir commencé ce travail et, en plusieurs maîtresses parties, de l'avoir achevé. Le pourra-t-il terminer ? On doit le souhaiter, mais cela est douteux. En matière d'histoire pure une vie d'homme suffit à ressusciter la vie de plusieurs générations. Ici, que de difficultés ! que d'obstacles matériels pour lesquels il faut patience et longueur de temps ! Les fouilles ne se font pas aussi vite que les études de textes et les déchiffremens de manuscrits. Les emplacements exacts de toutes les nécropoles chrétiennes ne sont pas connus précisément, et eût-on le fil d'Ariane, on n'y avance pas comme dans des rues ouvertes au soleil. Des matériaux les obstruent qu'il faut déblayer, et ces matériaux, membres brisés pour la plupart de précieux monumens, doivent être passés au crible en quelque sorte. On n'avance que lentement, pas à pas et à grands frais. Mais c'est ici le lieu de dire que qui a commencé a plus d'à moitié fait. En tous cas, nul désormais ne peut parler des catacombes de Rome sans se mettre à la suite de M. de Rossi et, sinon accepter toutes ses conclusions historiques ou dogmatiques, au moins sans s'appuyer sur les descriptions qu'il a faites et sur les monumens qu'il a découverts, et qu'il a su, par une méthode nouvelle et très heureuse, ne pas séparer des lieux mêmes où il les a trouvés. C'est aussi l'avis très formel et sincère de M. Théophile Roller, qui a publié, il y a quelques mois, deux superbes volumes illustrés de planches gravées ou photographiées d'une scrupuleuse exactitude, intitulés : *les Catacombes de Rome*, fruit d'un long et consciencieux travail pendant un séjour de quinze ans en Italie, de visites assidues dans les cimetières sou-

terrains de la ville éternelle et d'une pratique journalière des localités et des monumens épigraphiques et figurés. Au commencement de la substantielle introduction de cet important ouvrage, M. Th. Roller, après avoir rappelé et caractérisé avec précision les divers travaux dont les catacombes de Rome ont été l'objet depuis la *Roma sotterranea* de Bosio, publiée en 1634, s'exprime ainsi : « Il n'est plus possible de rien écrire sur ces matières sans avoir entre les mains non-seulement les trois volumes de la *Roma sotterranea* de M. de Rossi, mais encore les *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, son *Bulletino di archeologia cristiana* et les autres écrits dont il a enrichi la science. » Puis, après avoir noté les merveilleuses facultés d'intuition qui ont conduit M. de Rossi à tant de belles découvertes, M. Roller ajoute : « Dans les questions de fait, M. de Rossi est encore le guide le plus sûr qui ait mis ses lumières au service du public. Nous ne saurions assez dire quelle reconnaissance lui doivent la science et l'art. C'est sur ses renseignemens que nous marchons, sans abdiquer notre liberté de jugement. »

I.

Le très considérable ouvrage de M. Théophile Roller est tout autre chose qu'une interprétation, une vulgarisation ou un résumé de la Rome souterraine de M. de Rossi. C'est un livre indépendant et personnel. Son sous-titre porte : *Histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme*, — au sein du christianisme primitif, bien entendu. Les catacombes de Rome sont la source principale où l'auteur a cherché les élémens de cette double histoire, mais non la source unique. Au besoin, il invoque d'autres monumens écrits ou figurés qui se trouvent dans les musées et dont la provenance n'est pas toujours certaine. Il fait appel aussi parfois, au moins pour l'étude des croyances, aux textes des pères et des docteurs de l'église, lesquels lui servent à commenter ou à contrôler les témoignages qu'il tire des épitaphes et des monumens figurés, et où il croit pouvoir appuyer ses thèses.

Il y a, en effet, dans cet ouvrage, je n'oserais dire un système préconçu ou un parti-pris, mais des thèses particulières qui tournent autour d'une thèse générale, en relèvent, et en forment comme les divers chapitres ; c'est à savoir que nombre de doctrines, d'institutions et de rites, qui paraissent l'essence même du catholicisme tel qu'il est compris et pratiqué aujourd'hui, sont les déviations des croyances ou des coutumes du premier âge de l'église chrétienne, et, relativement à celle-ci, des nouveautés. Quoi qu'elle vaille en général, cette thèse est une thèse protestante, con-

forme par conséquent aux habitudes d'esprit de M. Roller, qui est pasteur protestant: d'où plusieurs, sans doute, ne manqueront pas de dire qu'elle n'est pas née des faits et de leur analyse indépendante et impartiale, mais les a précédés et parfois déformés.

Au point de vue philosophique, cette thèse est peut-être plus vraie que celle qui affirme l'unité et l'identité absolues à travers les vicissitudes du temps. L'immobile n'est pas de ce monde, et l'histoire a pour matière ce qui change. Dès l'âge apostolique, sans doute, toutes les âmes fidèles n'étaient pas jetées dans le même moule. Le tour d'esprit, le caractère individuel, l'humeur, la culture intellectuelle, la façon de sentir et de comprendre le maître, introduisirent bien des différences au sein d'une même foi et d'espérances communes. Pierre et Paul, les deux maîtresses colonnes de l'église, les deux acolytes de Jésus dans tant de monumens figurés, ne se sont-ils pas querellés à Antioche? Celui-ci n'accusait-il pas celui-là de judaïser? N'ont-ils pas représenté dans l'église deux tendances diverses, et leurs disciples n'ont-ils pas accru un moment ces divergences au point de les transformer en divisions en apparence irréconciliables? Plus tard, sans parler des hérétiques et de leurs entreprises, que de variétés! Est-ce que Tertullien, si ami de la tradition, entendait la vie chrétienne comme les opportunistes de Rome? Est-ce qu'Origène comprenait la doctrine nouvelle comme les illettrés de son temps? Cependant, si la grande Antioche, le centre le plus important des premières missions apostoliques, avait des catacombes chrétiennes, et qu'elles nous fussent ouvertes, il est permis de croire qu'on y trouverait le même trésor de croyances implicites, les mêmes effusions de piété et d'espérances que nous fournissent les cimetières souterrains de Rome. Le temps a fait son œuvre ensuite. Il a éliminé et passé au crible bien des idées, déterminé ce qui était confus, fixé en formules une foi ondoyante et diverse, établi successivement la hiérarchie, les rites et les dogmes. Le christianisme avant d'être une institution et, en Orient surtout, avec ses patrons impérieux, les princes chrétiens, une institution d'état, n'a été qu'une foi assez large pour prétendre embrasser le monde. L'église qui déjà, au milieu du III^e siècle, est comme une vaste cité, munie de tous ses organes vitaux, et, comme disent ses interprètes officiels, une milice, n'était au I^{er} siècle qu'une association d'âmes éprises d'idéal, mal satisfaites des grossièretés, du vide, des sécheresses et des routines des religions établies, éprises d'un ciel plus pur et plus largement ouvert et aspirant avec une ardeur extraordinaire au royaume de la justice, de la lumière et de la paix que le divin maître avait annoncé.

Je me trompe fort, ou toutes les idées que la critique a, depuis

nombre d'années, mises au jour et au clair, sont celles, ou peu s'en faut, de M. Roller. Peut-être a-t-il cru que, pour ce qui regarde la description et l'explication des monumens épigraphiques ou figurés des catacombes de Rome, tout était dit et qu'on ne pouvait que répéter les maîtres et particulièrement le dernier et le plus illustre, M. de Rossi, et qu'il n'y avait moyen d'être nouveau qu'en essayant « une synthèse partielle » et en instituant, d'après les données des catacombes, une comparaison entre le christianisme des premiers siècles et les formes principales qu'il a revêtues depuis. L'œuvre en fait paraît aboutir à une polémique anticatholique et à une apologie voilée du protestantisme, c'est-à-dire à quelque chose d'un peu étroit. M. Roller a l'air de se défendre d'une pareille visée quand il écrit : « Il pourrait bien arriver qu'en cherchant bien, les catholiques et les protestans trouvassent que les chrétiens des catacombes n'étaient ni des catholiques au sens moderne, ni des protestans, encore moins des libres penseurs (1). » Il restera donc seulement à constater entre les deux grandes fractions du christianisme « non pas tant la descendance absolue que le degré de parenté avec les croyans des premiers siècles. » Ainsi réduite, la thèse reste encore frappée d'étroitesse. Pour être dans les nuances, on demeure dans l'infiniment petit des querelles d'école, avec l'inévitable risque ou d'effacer involontairement ce qui gêne, ou d'atténuer encore ce qui est vague et indécis, ou de préciser outre mesure ce qui, dans le langage figuré des peintures ou les larges formules des épigraphes, est nécessairement très enveloppé. Y a-t-il en effet une doctrine et une liturgie dans les catacombes de Rome? Tout au plus des ébauches et d'indistincts linéamens de l'une et de l'autre, des représentations d'agapes ou de cène, des vœux pour ceux qui ont quitté la vie, des souhaits de repos, de paix, de lumière et de rafraîchissement en Dieu et dans le Christ. Tout cela est presque le seul *Credo* des catacombes. Autre chose sont les formules et les symboles de foi qui se discutent et s'écrivent ailleurs. Ces voix sorties du cœur, il y a quinze siècles : « La paix avec toi. — La paix dans le Christ. — Vis en paix avec Dieu. — Que Dieu te rafraîchisse, » sont autrement vivantes et touchantes que tous les formulaires. N'y a-t-il pas péril de les dessécher en les analysant? Les articles délibérés et votés à Nicée par les trois cent dix-huit, — lesquels n'ont pas donné plus d'intensité à la foi religieuse des croyans, — ne sont nulle part écrits sur les parois des catacombes de Rome. Est-ce à dire que

(1) Et dans ses *conclusions*, au dernier chapitre de l'ouvrage, il écrit encore très justement : « Les catacombes, répétons-le, ne sont ni catholiques ni protestantes. » — L'impression reste cependant qu'il fait effort pour les tirer au protestantisme.

tous ceux qui, après 325, ont été inhumés dans leurs obscures galeries, ne les admissent pas ou s'en souciaient peu? Qui pourrait le dire et sur quel fondement?

Tels ou tels ont prétendu tirer des catacombes romaines, de leurs peintures aux trois quarts effacées, de leurs épitaphes en général si brèves et si souvent tronquées, des argumens en forme en faveur des dogmes et des cérémonies liturgiques du catholicisme actuel. M. Roller semble essayer indirectement la même opération en faveur du protestantisme et chercher dans les mêmes souterrains les patriarches de la réforme. Des deux côtés on paraît avoir trouvé ce qu'on cherchait. C'est l'heureuse chance de la foi véritable. Selon moi, les deux entreprises se valent. Les catacombes de Rome sont le grand et saint dortoir d'une immense multitude de chrétiens des quatre premiers siècles. De la plupart on ne sait ni les pensées intimes ni les noms. La foi qui fit battre le cœur de tous ceux qui y ont reposé portait apparemment en semence le catholicisme ultramontain et les variétés des confessions protestantes, puisqu'ils en sont sortis, mais il faut avoir une double vue pour les distinguer dans ces germes obscurs.

L'église du XIII^e siècle ne ressemble pas sans doute à celle du I^{er} sur bien des points. Elle en vient cependant, comme la royauté de saint Louis vient de celle de Clovis, à travers mille courans entrecroisés d'influences diverses et mille insensibles accidens. De même, les nuances ou écoles à peine chrétiennes du protestantisme contemporain sont les produits de la réforme de Luther, qui certainement ne les prévoyait pas et ne les eût pas avouées. Quelle petite besogne de démontrer la distance du point de départ au point d'arrivée! Les uns disent déviations ou contradictions, les autres successions et développemens. L'intéressant serait de noter, de saisir au passage et de déterminer avec précision les influences variées qui ont agi dans ces transformations progressives et amené peu à peu les prétendues nouveautés.

Pour ce qui regarde les catacombes romaines, elles sont le commun berceau de toutes les sectes chrétiennes. Nulle d'entre elles, ce semble, n'a le droit de les considérer comme sa chose, son bien, son lieu d'origine exclusif et d'en déposséder les autres sous prétexte d'infidélité de conscience et d'altération de croyances et de rites. Quelle secte, sur ce point, est sans péché?

La critique générale que j'adresserai donc tout d'abord à l'ouvrage de M. Roller, c'est la couleur protestante qu'il a parfois. C'est un livre de bonne foi assurément, mais c'est un livre de foi plus dogmatique et plus militante que je n'eusse voulu, et qui porte à chacun de ses chapitres la trace de préoccupations qui ne sont pas

purement historiques. C'eût été assez, selon moi, de constater les idées et les croyances dont les monumens écrits ou figurés des catacombes de Rome portent témoignage sans en faire le point d'appui d'une argumentation qui ne paraît pas toujours péremptoire, malgré l'appel sommaire qu'on fait aux textes des écrivains de l'église plus ou moins contemporains de ces temps reculés.

Il ne m'en coûte pas, après cela, de reconnaître la patience, l'étendue des recherches et la parfaite sincérité de M. Roller. Quoi que vaille sa polémique, on ne peut nier la sûreté et l'abondance de ses informations. Il a placé, en somme, sous les yeux des lecteurs, dans ses deux beaux volumes, toutes les pièces figurées ou épigraphiques qu'on a tirées des catacombes de Rome ou qui y demeurent encore. On peut disputer de la valeur et de la portée des commentaires dont il accompagne les monumens, ou de la date ordinairement approximative qu'il leur assigne, ou du symbolisme excessif, à mon sens, qu'il leur prête parfois, mais ces monumens sont là chacun à côté du texte qui s'y rapporte et de l'interprétation qu'il en fait, dans l'état où les meilleurs explorateurs les ont copiés, et, quand il était possible, dans des images prises directement par la photographie d'après les originaux eux-mêmes. Par là, le livre de M. Roller, pour ceux mêmes qui n'en admettraient pas toutes les conclusions doctrinales, peut rester un très précieux instrument d'études, en tant que fidèle témoin des choses mêmes.

II.

J'ai exprimé le doute qu'il y eût à proprement parler une doctrine dans les catacombes de Rome, soit dans les monumens figurés, soit dans les épitaphes. J'exprimerais volontiers le même doute à propos de l'art. On a trouvé dans ces cryptes nombre de fresques, de marbres gravés ou sculptés. Ces monumens, encore une fois, ne sont pas vides de sens chrétien, mais ils n'ont pas grand'chose à faire avec ce qu'on appelle précisément le dogme. De même les peintures, les stucs et les marbres sont plus ou moins beaux et expressifs, mais d'abord on peut croire, comme M. Roller le dit quelque part, que la préoccupation esthétique, à savoir la recherche de la beauté et de l'harmonie des formes, fut en général étrangère à leurs auteurs. En second lieu, ces monumens figurés ne révèlent pas l'avènement d'un art nouveau, original, *sui generis*. L'art que le christianisme a particulièrement marqué de son empreinte, c'est l'art byzantin, qui se montre à peine dans les peintures les plus tardives des catacombes. Dans les quatre premiers siècles, le christianisme n'a ni transformé ni renouvelé l'art. Les cimetières souter-

rains de Rome n'apprennent à personne que, dans les quatre premiers siècles, il se forma loin des yeux du grand public une école fermée de décorateurs, de peintres et de sculpteurs qui, rompant avec les procédés d'expression en usage, comme les fidèles avaient rompu avec la religion et le culte établis, fondèrent une tradition nouvelle. M. Roller l'écrit fort bien : « Le christianisme a pénétré de son esprit l'expression de la pensée humaine traduite par le pinceau et par le ciseau; mais nous ne voyons pas qu'une impulsion nouvelle ait été imprimée à l'art par l'introduction d'une nouvelle manière de concevoir et de sentir. On ne devine pas qu'une vie artistique soit née de ce rajeunissement de la vie religieuse, du moins pour ce qui regarde l'Occident... A l'époque où furent creusés les cimetières souterrains, l'art latin régnait seul ou presque seul en Occident. Qu'ont fait les sculpteurs ou les peintres convertis? Ils ont exprimé des idées nouvelles en se servant du vieil instrument. Prenez une œuvre païenne et une œuvre chrétienne de la même époque, abstraction faite du sujet, vous leur trouverez un air de famille; même coup de main, même goût, même style, on peut presque dire même école. On n'a pas l'idée ou le temps de créer une forme inconnue. L'esprit nouveau se contente des vieux vaisseaux... Le style latin avait eu son plein épanouissement en dehors de la religion nouvelle. Il était fils du paganisme et du génie classique grec. Nous sommes contraint de dire qu'il n'emprunta pas grand'chose au christianisme. La preuve en est qu'il n'en fut pas retardé dans sa décadence. »

Ceci me paraît absolument vrai, bien que tous peut-être n'en conviennent point. Entre l'art chrétien des catacombes, tel qu'il apparaît dans les morceaux qu'on fait remonter à la fin du 1^{er} siècle, et l'art païen des peintures et des fresques décoratives de Pompéi, qui sont à peu près de la même époque, la différence est fort petite. Les sujets seuls varient, et pas même encore les sujets purement décoratifs. Dans les peintures païennes comme dans les fresques des catacombes, ne voit-on pas représentées des scènes de vendange et de moisson, des pampres entrelacés avec des oiseaux qui y volent, de petits enfans ailés cueillant ou pressant des grappes de raisin, le pasteur portant une brebis ou une chèvre sur ses épaules, Orphée avec sa lyre entre les bêtes adoucies par l'harmonie de ses chants, Ulysse attaché au mât de son navire pour résister aux séductions des sirènes? Que ces enfans ailés s'appellent des génies, des amours ou des anges, qu'importe? Est-il absolument sûr que l'artiste qui a décoré à la pompéienne le portique de l'hypogée de Domitilla fût chrétien, en effet, et qu'en peignant ces gracieux entrelacemens de vigne, il ait songé à traduire aux yeux quelque

parabole évangélique? L'art a ses règles et ses lois, qui sont indépendantes des pensées qu'il traduit. C'est une langue universelle dont les chrétiens se servirent comme les autres sans lui demander aucun sacrifice incompatible avec sa nature. Ils employèrent ses formes comme ils se servirent des lettres en usage pour graver leurs épitaphes. Tous les peintres qui ont décoré les chambres intérieures des catacombes étaient sans doute des chrétiens. Mais Tertullien reprochait à plusieurs fidèles de son temps de ne pas se faire scrupule de travailler pour la décoration des édifices et des temples païens. Il y a eu aussi dans les premiers temps de l'église des médecins chrétiens. On en signale dans les catacombes, et les Actes des martyrs nous fournissent les noms et nous racontent les aventures plus qu'à demi légendaires de quelques-uns d'entre eux, comme Alexandre, Papylos et Tryphon. Est-ce dire qu'il y eût une médecine proprement chrétienne? Il n'y a pas davantage d'art chrétien à cette époque, à moins qu'on ne fasse consister exclusivement l'art dans le choix du sujet, et encore n'est-ce souvent que par des tours de force d'interprétation symbolique qu'on est parvenu à christianiser plusieurs des scènes et des fresques que l'on rencontre aux catacombes.

Au temps où la main est légère et sûre, où les artistes n'ont pas encore désappris l'aisance, la grâce des attitudes et le naturel facile dans la représentation des figures vivantes, au temps où l'on sait dessiner, garder l'harmonie, la souplesse et les justes proportions des formes, et grouper des personnages, on s'en aperçoit aux catacombes comme ailleurs. Le bon style y est un témoignage certain d'antiquité. Quand la décadence de l'art a commencé partout, elle est frappante là aussi. Je n'entends pas que ce soit la même chose de regarder les peintures trouvées au Palatin ou à Pompéi, et celles des cimetières souterrains de Rome chrétienne. La loi d'accommodation du pinceau ou du ciseau aux conditions des lieux, des sujets à rendre ou des idées à traduire, change bien les choses. Le nu est rare dans les catacombes. Il n'est pas sans exemple pourtant. Daniel est d'ordinaire nu entre ses deux lions, Jonas repose nu sous le calebassier, et Adam et Ève sont représentés nus ou peu s'en faut sur les sarcophages. Mais le nu ici est toujours chaste. Les ténèbres du séjour des morts chrétiens pouvaient être consolées, si je puis dire, par l'expression des espérances d'immortalité heureuse qui avaient rempli les cœurs de ceux qui y reposaient et remplissaient les cœurs des frères survivans. L'attente de la vie à venir, les divines promesses sous les diverses formes si plastiques qu'elles avaient revêtues dans la bouche du bon maître ont donné lieu à des scènes qui, comme on sait, n'ont rien de triste. Les plus

anciennes parties de la Rome souterraine ne sont pas *la cité dolente* de Dante, le séjour des larmes et des regrets. Une joie douce, grave et confiante respire dans plus d'une représentation figurée des catacombes. Mais dans ces peintures pénétrées d'une sereine allégresse, tout est pur, noble, élevé. On sait bien que la gaité des païens n'a pas toujours ces accens. Trop souvent la grossièreté ou l'immoralité la dégradent. On sait aussi quelle tristesse sombre et sans espoir se lit d'ordinaire dans les inscriptions de la plupart de leurs tombeaux, comme aussi le souvenir du rang, des titres, des hautes fonctions remplies, que l'humilité des premiers âges chrétiens a volontairement oubliés.

Le style des décorations et des peintures est cependant le même dans les catacombes et au dehors. Telle scène du cimetière de Prétextat (1) représentant un jeune homme, le pallium drapé à la grecque comme un orateur, parlant à une jeune femme qui tient à la main un vase rempli d'eau tirée d'une citerne qui est à ses pieds, pourrait être une peinture païenne. C'est moins le sentiment religieux, qu'avec la meilleure bonne volonté du monde on ne saurait distinguer dans les attitudes et les physionomies des deux personnages, que le lieu où cette peinture a été trouvée qui permet d'y voir le souvenir d'un épisode évangélique, celui de Jésus et de la Samaritaine. On peut en dire autant d'une autre scène analogue (2) trouvée dans le même caveau funéraire. Le tableau représente une femme à demi courbée vers une citerne, les deux bras étendus du côté du puits, et retenant d'une main l'anse du seau qui repose sur la margelle; plus haut, à gauche, un personnage semble assis, comme sur les fresques pompéiennes on représentait quelque divinité de l'Olympe. Il paraît qu'il s'agit encore ici de Jésus et de la Samaritaine. Quelques-uns du moins voient Jésus dans le personnage qui n'est pas de plain-pied avec la puiseuse d'eau. Le père Garrucci devine en lui le dernier des prophètes, Malachie, celui qui annonçait l'arrivée du messager. C'est dans ces interprétations variées que triomphe la double vue. Qui n'aurait que la vue simple et rencontrerait cette peinture du cimetière de Calliste n'y verrait pas tant de malice en vérité. M. Rollet discerne dans cette petite scène domestique une révolution qui s'est faite dans l'église, un oubli de la simplicité primitive. Le personnage qui siège en haut, « c'est, dit-il, la prééminence du docteur sur le simple fidèle qui a déjà surgi. On ne se parle plus d'égal à égal. Celui qui enseigne siège doctoralement. Le prêtre a pris le rôle des anciens prophètes dans l'ordre religieux comme

(1) Planche xxiv, n° 7.

(2) Même planche n° 8.

dans l'ordre social; il est l'héritier des philosophes dont il porte le costume, se drapant à *l'exomide*. Pendant ce temps, la Samaritaine, non plus une gracieuse figure drapée dans sa tunique, mais une pauvre femme court-vêtue, très affairée, tire péniblement un seau du puits. L'eau jaillissante pourtant lui retombe sur les pieds, car ce n'est pas la grâce de Dieu qui fait défaut. Qu'elle sorte du puits ou de la roche du Christ, l'eau baptismale est abondante pour laver les péchés ou pour abreuver les âmes. La pécheresse semble ne pas savoir bien la recueillir. Pour qui compare les deux fresques, celle de Prétextat et celle de Calliste, il y a entre ces deux créations toute la distance d'un simple récit biblique à une conception théologique accentuée : c'est que la première est un peu antérieure à la seconde. Au III^e siècle, la théologie alexandrine était en floraison : elle avait fait école même à Rome, et ses subtilités n'ont pas toujours aidé à développer la piété simple. Origène enseignait que le puits de la Samaritaine était l'emblème des sens mystiques et profonds de l'Écriture; il voulait que de ses profondeurs le peuple des croyans tirât un enseignement religieux. » J'avoue très humblement que je n'aperçois aucune espèce de préoccupation théologique dans ces deux fresques. Pour les interprètes des peintures religieuses des catacombes, toute femme auprès d'un puits s'appelle la Samaritaine. Cela va bien quand elle s'entretient avec un personnage; mais si ce personnage plane en l'air et qu'elle ne semble ni s'occuper de lui, ni le voir, et si elle est seule auprès de la citerne?

De même, telle ou telle scène d'agapes n'a de sens religieux qu'à cause du lieu ou elle a été peinte. Qu'on transporte à Pompéi celle de l'ambulacre de Domitilla (1) ou celle du cimetière de Calliste (2); on verra tout uniment dans la première la représentation d'un simple repas domestique; dans la seconde, à cause des attitudes des personnages qui paraissent s'évertuer des deux côtés d'une table à trois pieds, une scène de conjuration ou de magie, analogue à celle qu'on a découverte sur les murs d'une chambre du Palatin. Une autre représentation d'agapes a un sens plus manifestement chrétien. Elle est encore dans un *cubiculum* du cimetière de Calliste (3). En avant de la table on voit sept corbeilles remplies de pains. Sur la table même, deux couronnes (de pain?) et un poisson. Les convives, dont on ne saurait dire sûrement s'ils sont assis ou couchés, bien qu'ils aient un coude appuyé sur une espèce de coussin roulé et cordé, sont au nombre de sept. M. Roller, avec beaucoup d'inter-

(1) Planche XII, fig. 5.

(2) Planche XXV, fig. 2.

(3) Planche XXV, fig. 3.

prêtes, voit là une peinture symbolique. Le poisson suivant lui, c'est l'emblème du Christ, comme l'indique son nom mystique ΙΧΘΥΣ, Jésus-Christ Fils de Dieu sauveur, lequel figure à la fois la chair et le sang et remplace le pain et le vin. — Pourquoi donc alors ces sept corbeilles remplies de pains? — « Le compositeur, dit M. Roller, a voulu exprimer une scène purement symbolique, » soit la manducation de l'eucharistie, soit le repas céleste des glorifiés, soit les deux choses en même temps, car « la cène, comme le baptême, mène à la résurrection. » Encore ici je n'en verrais pas si long, mais simplement un épisode de l'histoire évangélique conservé, fixé et illustré par le pinceau, la représentation du dernier repas des sept disciples raconté par saint Jean.

Il y a aussi dans le cimetière de Priscilla une fresque, aujourd'hui à demi effacée, au sujet de laquelle on s'est mis en bien grands frais d'admiration et d'interprétation (1). Le tableau montre une jeune femme assise, la tête voilée, le visage découvert, les bras nus sortant d'une tunique à manches courtes, portant dans son giron et soutenant légèrement comme une mère attentive, un tout petit enfant nu dont une main s'agite et se joue autour du sein maternel encore couvert, et dont le visage à demi tourné vers sa mère semble solliciter l'allaitement. En face, un personnage debout, tête nue, l'épaule et le bras droit découverts, tenant de la main gauche un *volumen* et montrant de l'autre main une étoile. La composition, surtout le groupe de la mère et de l'enfant, est pleine d'aisance et de grâce, mais, si on en peut juger par le dessin qu'on nous donne, absolument dépourvue de mysticité. C'est un travail du second siècle, et, selon M. de Rossi, de la première moitié. M. Roller hésite à le faire remonter aussi haut. A première vue, ce tableau a l'air d'une ébauche de Sainte Famille, mais sans Joseph ni le Baptiste. On ne sait quel est ce personnage qui tient un volume et montre une étoile. « C'est, dit M. Roller, la prophétie, — dans la personne d'Isaïe peut-être, — présidant à la naissance du désiré des nations. » « On a remarqué, non sans raison, ajoute-t-il, que la scène représentée dans notre fresque est symbolique et non historique. Mais nous ne voyons pas pourquoi ce fait a été exploité par la controverse, ni ce que le point de vue catholique peut y gagner. Car évidemment ce qui forme le centre de la composition, ce n'est pas Marie, c'est Jésus; nous oserions dire, c'est l'étoile; un rapport prophétique, l'Ancien-Testament réalisé dans le Nouveau; voilà certes un thème assez biblique, traité, si l'on veut, d'une façon qui n'est pas protestante, mais qu'un protestant peut approuver. » On n'accordera pas

(1) Planche xv, fig. 3.

aisément, je crois, que c'est Jésus ou l'étoile qui forme ici le centre de la composition. Cependant l'étoile seule lui donne un sens proprement chrétien. Otez en effet l'étoile, la peinture devient un indéchiffrable *rébus*. Je ne saisis pas bien ce qu'il faut entendre par la façon catholique ou protestante de traiter ce sujet. L'artiste assurément n'a songé qu'à figurer la haute fortune annoncée à Marie étonnée au sujet de son enfant. A-t-il pensé à mêler ici l'Ancien-Testament au Nouveau? A-t-il songé à Isaïe? Je n'en sais rien, et la chose paraît douteuse. Est-ce qu'on ne parle pas de l'étoile dans l'évangile? N'y a-t-il pas une étoile qui brille au-dessus de la tête du divin nouveau-né? Le symbolisme ici, s'il y en a, est à son minimum. C'est de l'histoire légendaire, et rien de plus, figurée d'un pinceau vif, aisé, naturel, sans aucune nuance d'idéalisme. L'étoile, encore une fois, donne seule un cachet chrétien à une scène qui, sans elle et trouvée ailleurs qu'aux catacombes, ne présenterait aucun caractère religieux.

Ainsi sans parler de ces fresques des catacombes que M. Roller appelle fort modérément demi-païennes (1) et qui le sont tout à fait, ou, si l'on veut, ne sont pas plus païennes que chrétiennes, mais où il faut voir d'innocens lieux-communs de décoration courante et banale, sans parler des scènes de vendange ou de moisson, des pastorales de l'*atrium* du cimetière de Domitilla ou de l'*arcosolium* du caveau de saint Janvier, ni des gracieux motifs des paons ou des colombes à la coupe, il y a dans les catacombes nombre de sujets peints qui, trouvés en lieu profane, n'eussent pas mis à la torture l'esprit des interprètes et des symbolistes à outrance et où ils n'auraient voulu voir que de gracieux motifs d'ornementation, ou des scènes de la vie domestique, ou de simples fantaisies d'artiste.

Les monumens figurés des catacombes sont autant de témoignages de l'art d'une époque, mais non d'un art proprement chrétien. Ni dans les types, ni dans la manière de les rendre, ni dans l'expression des physionomies, le pinceau ou le ciseau des artistes ne s'est élevé au-dessus du niveau commun, n'a trouvé un nouvel idéal, ni découvert de nouveaux procédés d'expression.

J'abonde, par conséquent, sur ce point dans l'opinion de M. Roller. J'irai même plus loin que lui et soutiendrai volontiers que l'art dans les catacombes, comme au dehors, à la même époque, est naturaliste, c'est-à-dire que la plupart des monumens figurés qu'on y rencontre n'ont pas deux sens, comme il l'entend avec beaucoup d'autres, mais n'expriment en général que ce qu'ils montrent aux yeux.

(1) Planche xxix, les 4 figures.

III.

Incontestablement tous les sujets traités par les artistes dans les cimetières souterrains sont chrétiens, soit de fait, soit par adoption. Mais quel est le sens de ces sujets ? Ici la symbolique contemporaine se donne libre carrière. La lettre tue, dit l'Écriture, mais l'esprit vivifie. C'est la devise des symbolistes. Ils s'ingénient et se complaisent à découvrir dans toutes les fresques et sculptures des catacombes comme un esprit caché, des mystères de théologie, quantité de choses qu'il ne me paraît pas que leurs auteurs y aient voulu mettre. Soumis à la torture, ces monumens disent tout ce qu'on veut leur faire dire. C'est, on le sait, la pente des commentateurs de pécher par excès de finesse, et de trouver dans les plus simples mots des œuvres qu'ils analysent, des intentions secrètes et des profondeurs que nul n'y aperçoit. Quand on lit ces interprétations subtiles et tourmentées, où rien n'est pris uniment et à la lettre, où tant d'arrière-pensées et de sous-entendus sont imaginés, involontairement on se rappelle Socrate disant de Platon : « Que de choses ce jeune homme me fait dire auxquelles je n'ai jamais pensé ! » Pour les symbolistes, toute peinture ou sculpture des catacombes est emblème, allégorie, figure de l'invisible. Il n'y faut pas voir ce qu'on voit, mais un certain dessous qu'on ne voit pas, à moins d'être initié, et sur lequel ils raffinent sans être toujours d'accord. Chaque sujet peint ou sculpté devient de la sorte un hiéroglyphe ou un logogriphe qu'il s'agit de déchiffrer. Noé dans l'arche qui flotte sur les eaux avec l'oiseau qui arrive à tire-d'aile portant le rameau vert (1), c'est l'église debout et ferme au milieu des orages. C'est aussi le baptême régénérateur. La colombe, les ailes ouvertes, apportant la branche d'olivier, c'est la paix annoncée par l'esprit de Dieu à qui a passé par ce bain salutaire. Dans la fresque, l'arche est petite. Vous direz peut-être que c'est à cause de la surface restreinte dont disposait le peintre, et qu'il n'avait pas de place pour la faire plus grande ? Explication triviale ! C'est, nous dit-on, que précisément, — le compositeur tenait moins à exprimer le fait historique qu'à le transformer en symbole. Cette arche, — *arca*, urne, — c'est le tombeau où le fidèle est enfermé. L'eau qui l'inonde d'en haut, — il n'y en a pas trace dans la composition, — et où elle flotte en bas, c'est le baptême qui, au lieu de faire mourir, lave et sauve. L'oiseau qui vole avec sa branche au bec, c'est la paix bienheureuse envoyée par le Seigneur, et les divines félicités promises à l'âme

(1) Planche xxxv, page 240.

purifiée. Et si l'arche, au lieu de flotter tranquillement sur les eaux paisibles paraît à demi submergée par la tempête, comme dans une fresque du cimetière de Calliste donnée par M. l'abbé Martigny (1) avec deux personnages dont l'un, debout dans l'attitude de la prière, est soutenu par une main qui semble sortir des nuages, tandis que l'autre se débat au milieu des flots, on dira que c'est l'image du fidèle affermi par la grâce et de celui qui est le jouet des passions. Une brebis au-dessus de laquelle est écrit le mot : *Susanna*, entre deux bêtes féroces au-dessus desquelles on lit : *Seniores*, ce n'est pas Susanne figurée entre les deux vieillards en dépit des inscriptions, c'est l'église en butte aux doubles attaques de la violence et de l'hypocrisie. Moïse frappant de la verge le rocher d'Horeb et en faisant jaillir l'eau qu'un ou deux personnages recueillent avidement, c'est encore le baptême, source de la vie spirituelle. Le rocher, c'est le Christ, et Moïse, c'est parfois une sorte d'abstraction, et parfois saint Pierre; — Daniel debout entre les lions qui tantôt s'élancent prêts à le déchirer, tantôt sont assis comme des animaux domestiques, c'est l'église au milieu des persécutions impuissantes. De même les trois Babyloniens debout, les bras étendus, dans l'attitude de la prière, au milieu des flammes qu'ils foulent aux pieds, sont le clair symbole des tribulations et des épreuves dont la prière, c'est-à-dire la confiance en Dieu, sauve les fidèles. L'histoire de Jonas précipité du navire dans les flots, avalé par le monstre des abîmes, puis rejeté par lui sur le rivage et se reposant étendu sous la courge, ce drame mythique en trois actes est le symbole de la vie qui paraît s'éteindre dans la mort et bientôt se rallume et renaît. C'est l'âme qui traverse la mort en triomphe et se repose dans les frais ombrages que Dieu a préparés. On va jusqu'à noter que dans le navire d'où Jonas est précipité dans l'eau, qui figure le baptême, le mât avec l'antenne qui le coupe à angles droits forme une croix, d'où la conclusion qu'il faut avoir été initié à la religion de la croix et avoir été immergé dans l'eau baptismale pour arriver à la résurrection. On note encore que, si Jonas est nu, c'est qu'il n'a aucune force en lui-même et tire tout du secours de Dieu. On fait la même remarque pour expliquer la nudité de Daniel entre ses lions. Par malheur, Daniel dans les catacombes est tantôt représenté nu, tantôt vêtu d'une tunique. Il en est de même de Jonas (2). J'ignore si la symbolique a donné des raisons de cette différence. Évidemment si elle les a cherchées, elle les a trouvées. Dans les marbres des sarcophages qui représentent Adam et Ève chassés du paradis, on

(1) *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, page 226.

(2) Cf. dans la planche xxxv, les figures 3 et 5.

explique que la chute est figurée par la nudité de nos premiers parens. La Genèse ne dit-elle pas, au contraire, que c'est après la chute qu'ils s'aperçurent qu'ils étaient nus, en rougirent et se voilèrent? Tel marbre représente le prophète Ézéchiël avec un disciple et des suivans. A ses pieds sont deux têtes décharnées et un corps nu (1). « Os desséchés, dit le prophète, dans un admirable morceau de l'Écriture, écoutez la voix de l'Éternel. Voici, je vais faire entrer l'esprit en vous, et vous revivrez, et je mettrai des nerfs sur vous et je ferai croître de la chair sur vous, et vous revivrez, et vous saurez que je suis l'Éternel (2). » Le prophète qui ressuscite les morts au nom de l'Éternel, c'est, nous dit-on, le type de l'envoyé du ciel assis un peu plus loin sur les genoux de Marie. Tel autre marbre représente le sacrifice d'Abraham; Isaac, l'innocente victime, c'est le symbole de Jésus. Job sur le fumier est l'image du juste qui, en dépit de tout, croit à la résurrection. Tobie, nu, le poisson à la main, c'est quelque pêcheur d'âmes qui a retiré un homme de cette mer orageuse où l'arche est ballottée. David armé de la fronde, c'est la foi triomphante. Avec elle, le faible est fort et victorieux. Orphée jouant de la lyre au milieu des bêtes, mythe païen adopté par les chrétiens à cause de son charme innocent, est l'emblème des divines harmonies de la grâce qui dompte les passions, abreuve les âmes et ressuscite les morts.

On n'applique pas seulement cette méthode d'interprétation, trop souvent subtile, toujours arbitraire et forcée, aux sujets empruntés à l'Ancien-Testament, mais aussi aux sujets tirés de l'Évangile, aux représentations des miracles qui y sont relatés. On ne s'arrête pas à ce scrupule qu'il y a quelque irrévérence à tourner ces miracles, racontés comme des faits réels, en allégories et en figures. Ainsi, dans les représentations si fréquentes aux catacombes de Lazare ressuscité, de l'aveugle guéri, du paralytique obéissant à la parole de Jésus : « Lève-toi, charge ton petit lit, et marche, » et emportant en effet son grabat sur son dos, il faut comprendre cette idée cachée et pourtant transparente que c'est la foi qui assure la vie future, donne la clairvoyance spirituelle, affranchit l'âme et la délivre des chaînes et de la paralysie du péché, la foi supérieure au baptême et sans laquelle celui-ci n'est que lettre morte. De même dans les Actes d'un martyr d'Orient écrits au iv^e siècle, un chrétien répond à son ami qui l'interroge et lui demande si les hommes peuvent obtenir les biens du ciel sans avoir reçu le baptême : « Tout est pur pour les purs. » Aux aveugles qui s'approchaient de lui et le

(1) Tome II, planche LXIX, page 152.

(2) Ezéchiël, xxxvii.

priaient de les guérir, Jésus-Christ ne parlait pas des mystères de l'initiation, il ne leur demandait pas s'ils avaient été baptisés, mais seulement s'ils venaient à lui avec une foi véritable (1). M. Roller aimerait assez à voir dans une de ces images sculptées un pareil enseignement. « L'exemple du paralytique de Béthesda, choisi par l'artiste, écrit-il, n'indiquerait-il pas que c'est la foi qui sauve et non la cérémonie et que la grâce du Seigneur avec ou sans l'immersion suffit au salut? » Il ajoute avec un grand sens : « L'artiste probablement n'avait pas tant de choses dans l'esprit, et il n'avait peut-être pas pensé au détail de la non-immersion du paralytique. » De même, la représentation du miracle des noces de Cana et celle de la multiplication des pains, sous la plume de trop spirituels interprètes, perdent leur sens littéral de faits de l'histoire évangélique présentés aux yeux, pour exprimer on ne sait quelles idées théologiques. Bien plus, les symbolistes dans ces images de pieuse décoration de sarcophages, sculptées peut-être d'avance et d'usage banal, avec les bustes préparés et ébauchés de l'*imago clypeata*, comptent les vases, les corbeilles et les pains et trouvent des raisons mystiques pour expliquer tel ou tel nombre. Il me paraît qu'il y a énormément de fantaisie dans le symbolisme à outrance et qu'il y en a encore trop dans le symbolisme mitigé, et qu'en général il n'y a lieu d'alléger et de voir des emblèmes dans les catacombes que quand on ne peut pas faire autrement.

Sans doute on trouve beaucoup d'images et de figures dans l'Ancien Testament et nombre de paraboles dans le Nouveau. C'est pour cela que les deux sont une mine inépuisable pour les arts du dessin et prêtent si aisément aux représentations plastiques. De bonne heure et avant même qu'il fût question du christianisme dans le monde, il parut à de savans juifs nourris de la morale de Platon que toutes les expressions et toutes les histoires des Ecritures hébraïques ne sauraient être prises au pied de la lettre, que le grossier anthropomorphisme qu'on y rencontre devait être spiritualisé et qu'on ne pouvait sauver quantité de récits étranges ou choquans qu'en leur donnant un sens figuré. De là l'école des allégoristes, dont Philon le Juif, au commencement du 1^{er} siècle de notre ère, fut sinon le fondateur, au moins le plus illustre représentant. Cette méthode d'interprétation des livres saints s'introduisit dans l'église d'Alexandrie, plus hardie et plus savante que les autres, et y fleurit dans les premières années du 2^e siècle, avec Clément et surtout avec Origène, le plus large et le plus profond esprit de son temps. M. Roller, que son sens historique ne préserve pas assez

(1) Voir mon étude, *Polyeucte dans Ph. Störz*, page 211.

selon moi des subtilités du symbolisme, estime que c'est du système allégorique des docteurs chrétiens d'Alexandrie que le goût des symboles est venu en Occident, a gagné Rome et s'est fixé dans les catacombes. Il croit en outre que ce goût est plus manifeste et plus prononcé dans les plus anciennes peintures que dans les plus récentes, et que ce fut pour l'art chrétien une chute véritable que de revenir à la représentation littérale et grossière des choses. Je prendrais volontiers le contrepied de ces thèses, et sans prétendre traiter ici *ex professo* la question du symbolisme dans les monumens figurés des catacombes, je veux soumettre à M. Roller quelques observations rapides sur ce sujet.

Qu'en fait, Origène ait traité les Écritures par la méthode allégorique, cela ne saurait être contesté. Que cette méthode soit légitime en tous les cas, et que tous les mystères et profondeurs qu'elle a permis de tirer des livres saints y soient en effet, c'est une autre question et dans laquelle il n'y a pas lieu d'entrer ici. Mais que cette méthode subtile et qui avait senteur de philosophie profane et ne pouvait être goûtée que des savans ait eu vogue en Occident, ait été adoptée par l'église de Rome, si pratique d'esprit et si attachée à la lettre des traditions, qu'elle y soit devenue assez populaire pour s'imposer aux artistes, dicter et régler leurs inspirations, c'est ce qui n'est ni prouvé, ni probable, ni même vraisemblable. Les hérétiques, disons les libres spéculatifs, Syricus ou Alexandrius, venaient sans doute à Rome. Ils y troublaient parfois quelques fidèles par leurs curiosités d'esprit et leur dialectique; mais le sens droit, bien qu'un peu court, des chefs et des influens de l'église de Rome les repoussait bientôt et leur ôtait tout crédit. Il est permis de croire que les écrits d'Origène qui dépassaient le niveau de la culture moyenne des fidèles d'Occident, furent peu lus dans l'église de Rome, ou tardivement, par les plus savans, et que le grand docteur alexandrin qui ne fit guère que traverser Rome, n'y exerça jamais aucune maîtrise spirituelle.

D'autre part, s'il est vrai que nombre de fresques aient été peintes dans les cimetières souterrains de Rome dès la fin du I^{er} siècle, dans tout le cours du second et au commencement du III^e, comme cela n'est pas douteux, et qu'il faille les entendre symboliquement, il est inutile de parler des spéculations des docteurs alexandrins importées à Rome, vu que le symbolisme était déjà inventé et pleinement pratiqué par les artistes des catacombes avant que les spéculations d'Origène eussent vu le jour. M. Roller fait entendre, en effet, que l'art dans les catacombes est d'autant plus symbolique et riche de spiritualités profondes qu'il est plus ancien, et que ce n'est qu'à l'époque où le sens religieux s'appauvrit et où l'art décline,

c'est-à-dire à partir du IV^e siècle, qu'avec tout le monde les artistes chrétiens ont perdu le sens des choses et en ont oublié l'esprit pour tomber dans les représentations littérales des faits matériels. C'est raisonner, semble-t-il, au rebours de la logique et contre les données de l'expérience commune. L'esprit humain ne va pas de l'abstrait au concret. L'abstraction est mortelle à l'art, et le dessein supposé de donner une forme vivante et visible aux idées pures et aux notions théologiques donne naissance à d'indéchiffrables logogriphes. Le système allégorique suppose un raffinement de culture, une éducation philosophique qui n'était pas chose commune dans les trois premiers siècles parmi les fidèles. Ce n'est que tard que la réflexion tourmente les faits et les simples récits, y cherche et y trouve des abîmes où la grosse masse ne descend guère. La pensée chrétienne, à sa première éclosion, ne songea pas à voir dans les histoires de l'Ancien-Testament ni du Nouv au tant de subtils mystères. Les premiers peintres et les premiers sculpteurs qui les ont représentées n'ont eu d'autre visée que de leur donner une forme visible et saisissable aux yeux. En admettant même que les faits et épisodes plastiques de l'Ancien-Testament, qui sont la matière ordinaire et, si l'on peut dire, classique de leurs représentations, eussent été reçus partout dans l'église comme figures du Nouveau, les peintres et les sculpteurs des catacombes ne les reproduisaient pas moins tels qu'ils étaient racontés ou décrits, chacun selon son talent d'expression et les ressources de son art. S'ils allégorisaient alors, c'était sans le savoir; s'ils symbolisaient, c'était de seconde main et par contrecoup. L'idée proprement chrétienne était moins dans leur œuvre, traduction naïve et forcément matérielle d'un récit, que dans la pensée de ceux qui avaient commandé la scène ou de ceux qui la contemplaient. S'ils symbolisaient effectivement, comme quand ils peignaient Susanne entre les deux vieillards sous la forme d'une brebis entre deux bêtes féroces, ils en avertissaient par des inscriptions. Qui soutiendra que, dans leur intention, il y eût là symbole sur symbole, que la brebis inscrite par le peintre sous le nom de Susanne dût signifier l'église, et les deux bêtes féroces appelées par lui les vieillards, la force et la ruse?

Quant aux faits et aux paraboles du Nouveau-Testament, pourquoi les artistes auraient-ils cherché des allégories dans les premiers et donné un sens nouveau aux secondes? Ils se bornèrent à traduire les uns et les autres à l'aide de formes appropriées par le pinceau ou le ciseau. Les miracles de l'évangile, comme le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, ou la multiplication des pains, étaient-ils donc des symboles et non des faits reçus comme tels par tous les fidèles? Les paraboles étaient-elles donc dans la

bouche de Jésus trop peu riches d'idées morales ou religieuses? Ces faits de l'histoire évangélique et ces paraboles qu'on y lit, les artistes chrétiens les fixaient sur les parois des chambres sépulcrales ou sur le marbre des sarcophages pour glorifier Jésus, rappeler aux yeux le maître de la piété nouvelle et sa puissance, édifier les âmes, témoigner de la foi de ceux qui reposaient là et de la foi commune. Le bon berger avec sa brebis sur l'épaule, la vigne, le pain, la colombe sans nul doute, sont des symboles, mais d'abord ils sont d'extrême simplicité, ensuite ils ont passé de l'évangile dans les catacombes et ne disent ni plus ni moins dans les catacombes que dans l'évangile. Pompéi et les ruines du Palatin gardent, on le sait, des restes de fresques antiques où ne manquent ni l'esprit dans l'invention ni l'aisance et la grâce dans l'exécution. Plusieurs des sujets qui y sont traités sont empruntés soit aux vieilles légendes religieuses du paganisme, soit aux poétiques récits des temps héroïques de la Grèce : ainsi la Naissance de Castor et de Pollux, — Adonis blessé, — Hercule ivre avec de petits Amours qui lui grimpent aux jambes ou jouent avec sa massue, — Achille reconnu par Ulysse, — Hermès surprenant Argus qui garde Io, — le Jugement de Pâris, — Apollon et Daphné, — Thésée après le meurtre du Minotaure, — Bacchus et Ariane, — Mars, Vénus et l'Amour, — Vulcain présentant à Thétis les armes d'Achille, et tant d'autres. Quand ces tableaux furent peints, il y avait longtemps que la symbolique s'exerçait sur les légendes sacrées et y cherchait un sens moral. Or qui serait fondé à croire que les auteurs de ces tableaux aient pris souci des explications sorties de l'école de Varron? Ils cherchaient dans ces vieux thèmes d'agréables motifs décoratifs. Certes les peintres des catacombes romaines n'ont pas pris les histoires bibliques avec la même indifférence. Ils se sont inquiétés uniquement des vœux des morts et de la piété des frères vivans. Une pensée profondément religieuse les a inspirés et non la frivole ambition de décorer des chambres mortuaires. Mais, à part la profondeur de foi sentie ou exprimée et le dessein d'édification, ils ont puisé aux écritures chrétiennes avec la même naïveté d'artiste que les peintres de Pompéi et du Palatin usaient des légendes païennes. Des deux côtés, avec la foi en plus ou en moins, c'est de l'histoire religieuse figurée, non de la théologie enseignée emblématiquement. L'art ne paraît guère propre à ce rôle.

Il me sera permis de remarquer enfin qu'une des rares fresques des catacombes à laquelle on laisse un caractère purement historique est la scène qu'on regarde comme un épisode des persécutions, la comparution et le jugement d'un ou de deux fidèles devant un personnage debout et menaçant sur une estrade et la tête laurée. Un

autre personnage, la tête également laurée, se tenant le menton, paraît se retirer avec dépit : ce dernier serait, dit-on, le sacrificeur qui s'en va, les fidèles refusant de sacrifier. L'interprétation de ce tableau, attribué au milieu du III^e siècle, est ingénieuse et vraisemblable. Mais pourquoi ici l'histoire et partout ailleurs le symbole? Pourquoi la fresque des trois jeunes Babyloniens sur les flammes, que M. Roller a réunie sur la même planche à cette scène (1), n'aurait-elle pas le même caractère de page d'histoire? Je considère toutes les scènes peintes sur les parois ou sculptées sur les sarcophages des catacombes, comme représentant des souvenirs, fixant et rappelant des faits de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et ne portant avec elles d'autre enseignement que celui qu'elles ont dans les Écritures mêmes d'où elles sont tirées. A mon avis, l'école des symbolistes a prêté aux artistes qui ont composé ces scènes plus d'esprit et de profondeur théologique qu'ils n'en avaient et des intentions dogmatiques auxquelles la plupart du temps ils furent étrangers.

Il va de soi que le système historique, que je crois infiniment plus vrai et plus solide que le système symbolique pour l'interprétation des monumens figurés des catacombes, ne va pas jusqu'à me faire regarder les images peintes ou sculptées de Jésus, de Moïse, de la vierge Marie, de saint Pierre et de saint Paul comme des portraits. L'idée seule d'un portrait historique de Moïse fait sourire. Celle de portraits historiques de Jésus, de Marie, de Pierre ou de Paul n'est pas plus sérieuse. L'art païen, non sans tâtonnemens sans doute, avait trouvé des types pour représenter les grandes divinités de l'Olympe. Il ne paraît pas que les artistes des catacombes eussent fixé les types de Jésus et des deux grands apôtres. Le plus souvent, du reste, et dans les fresques les plus anciennes, Jésus est représenté symboliquement. Il y a, en effet, quelques figures symboliques dans les catacombes; mais ce sont en général des figures isolées, des signes gravés à côté des épitaphes et destinés à attester la foi des fidèles : par exemple, l'ancre, antique emblème de l'espérance, le paon et le phénix, symboles d'indestructibilité en usage déjà parmi les païens; d'autres, empruntés aux Évangiles et à l'Apocalypse, le livre symbolique par excellence, l'étoile, la colombe, le rameau d'olivier, le bon pasteur, la brebis, l'Α et l'Ω entre les branches de l'Χ du monogramme, le poisson, figure du Christ quand il est seul et de l'eucharistie quand il supporte le pain croisé. D'autres signes gravés

(1) Planche xxvii, tome 1^{er}, page, 161. Le père Garrucci considère même cette scène de persécution, non comme la représentation d'un épisode historique, mais comme l'image abstraite de la persécution. Il y voit en effet deux juges et appelle l'un Néron et l'autre Maximin.

sur la pierre des *loculi* et représentant des instrumens de métier sont moins des symboles que des indices ou des souvenirs de la profession des morts. D'autres objets incrustés dans le mortier des tombes n'étaient peut-être que des moyens de les reconnaître pour les parens ou les amis. Quand aux fioles dites *vases de sang* trouvées en grand nombre attachées aux tombeaux, qui ont tant exercé la critique, soulevé de si vives controverses, et où plusieurs ont vu des indices de martyre, il ne paraît pas à M. Roller qu'elles aient une pareille signification. Les personnes qui s'intéressent aux antiquités chrétiennes connaissent la décisive argumentation de M. Le Blant sur ce point. M. Roller admet toute la partie polémique de ce solide mémoire; mais non sans raison, ce nous semble, il conserve quelque doute sur les conclusions positives de M. Le Blant. Ce savant archéologue, en effet, après avoir réfuté l'opinion qui veut que la présence du vase de sang indique une tombe de martyr, admet que les fioles en question ont contenu en effet du sang de martyr, mais qu'elles ont été attachées à certaines tombes comme pour garder et protéger les morts qui y étaient enfermés. Or, comme plusieurs de ces tombes sont de la fin du IV^e siècle, c'est-à-dire près d'un siècle après la dernière persécution, on peut se demander avec M. Roller où l'on se procurait ce sang, comment on le conservait de la sorte à la disposition de fidèles inconnus, et sur quels témoignages des auteurs du temps on peut s'appuyer pour justifier l'usage supposé par M. Le Blant. M. Roller va plus loin, et non peut-être à tort. Il doute que la nature du résidu des vases dits de sang ait été établie péremptoirement. Pour lui, il incline à croire que ces fioles ont contenu des huiles parfumées ou colorées dont on se servait pour l'embauvement des corps ou du vin des agapes, consacré ou non, hypothèse dès longtemps présentée et qui semble plus admissible.

Pourquoi tout dans les catacombes serait-il emblème et symbole? On ne le comprend pas bien. Les catacombes sont obscures, deux fois inviolables comme propriété particulière ou collective et comme terre religieuse. C'est une cité des morts et une cité exclusivement chrétienne. Des chrétiens seuls y reposent, des chrétiens seuls les visitent. Les fossoyeurs qui creusent les galeries souterraines appartiennent à la hiérarchie chrétienne. Les peintres et les sculpteurs sont des fidèles. Quelle indiscretion à craindre et quelle nécessité de voiler ses croyances sous des signes mystérieux? Tout va bien si l'on nous accorde qu'il n'y a pas l'ombre de symbole dans les peintures et les sculptures, mais seulement des images commémoratives de faits bibliques, et très peu de mystères dans quelques signes abrégatifs ou quelques emblèmes consacrés par l'usage et fort clairs pour tous les fidèles. Mais l'école des symbo-

listes à outrance invoque ici une sorte d'institution qu'elle appelle la discipline du secret. C'est un fait qui, suivant quelques exégètes, ressemble à une institution, ou si l'on veut, à une consigne consentie et exactement observée. M. Roller a consacré un petit nombre de pages à la discipline du secret. Elles ne sont pas sans embarras. Les points d'interrogation et expressions de doute y abondent. M. Roller en parle sans conviction et comme pour complaire à une opinion reçue des doctes. Il en donne des raisons dont il ne semble pas lui-même fort satisfait et qui ne sont, en effet, ni lumineuses ni décisives. Cette hésitation fait honneur, selon moi, à sa sagacité. J'oserai l'appuyer et risquerai de contredire sur ce point l'opinion de la plupart des archéologues et des érudits.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la discipline du secret n'apparaît pas dans l'église au 1^{er} siècle. L'évangile y répugne. Les apôtres et les premiers disciples n'ont-ils pas pour mission d'enseigner toutes les nations, d'aller et de dire à tous ce qu'ils ont vu et entendu? Paul, prisonnier à Rome pendant deux ans, ne parle-t-il pas avec franchise et liberté à ceux qui veulent l'entendre? Nul n'a peur de profaner ou de compromettre la foi en la répandant. Et où est, quelle est l'autorité qui pourrait poser des exceptions, commander la réserve ou le silence sur certains points? Cependant la religion nouvelle est devenue suspecte à l'opinion et au pouvoir; elle a été frappée brutalement; bientôt elle est, en théorie, proscrite et, en fait, souvent persécutée. La propagande ne s'arrête pas pour cela, mais le danger apprend la prudence. Les fidèles prennent des précautions, cachent leurs assemblées et leurs pratiques. D'odieuses rumeurs circulent à ce sujet. On appelle les chrétiens une engeance qui fuit la lumière, se tait en public et jase dans les coins. On dit qu'ils s'adressent aux femmes, aux enfans, aux gens d'esprit borné et de petit état. Qui nous parle alors de réticences, de sous-entendus, d'une partie de la doctrine gardée sous le boisseau? Le christianisme, dans aucun temps, ne se présenta comme une religion d'hommes triés. *L'Odi profanum vulgus et arceo* est le contrepied de sa devise. On lui reproche, au contraire, d'être le refuge des pauvres, des misérables et des pécheurs, et saint Laurent, l'archidiacre de Sixte II, dans un touchant passage de ses *Actes*, sommé de livrer les trésors de l'église romaine, réunit les estropiés et les mendiants qu'elle assistait et les présente au préfet de Rome comme ses plus solides richesses. Pline le Jeune, légat de Bithynie en l'année 112, apprend aisément les assemblées des chrétiens avant le jour, leur habitude de chanter des hymnes au Christ-Dieu et leurs simples repas sacrés. On lui divulgue aussi le reste, ce qu'il appelle une « superstition excessive et absurde. » Est-ce qu'au milieu de ce même siècle, saint

Justin, présentant une apologie écrite de la nouvelle religion à l'empereur, au sénat, et à la conscience publique, connaît cette prétendue discipline du secret, l'observe et en est entravé dans l'exposition de ses croyances? Les autres apologistes le sont-ils plus que lui? Les martyrs, dans leurs confessions, ont-ils les lèvres avares? Polycarpe, à Smyrne, en 155, ne propose-t-il pas au proconsul d'Asie de prendre jour avec lui et de lui rendre compte de sa foi? Dans une pièce semblable, datée de l'an 180, un fidèle interrogé ne dit-il pas au proconsul d'Afrique en séance publique : « Si tu veux m'écouter patiemment, je te révélerai le mystère de la douceur chrétienne? » Au milieu du III^e siècle, dans la persécution de Trajan-Dèce, plusieurs fidèles interrogés se font-ils scrupule d'exposer la théologie nouvelle au point d'en fatiguer leurs juges? Si les dogmes et les rites chrétiens sont tout entiers dans l'évangile, comme on le dit couramment, à quoi servait un secret dont la clé était dans les mains de tous ceux qui voulaient le connaître? Comprend-on aisément qu'une société religieuse qui, comme Tertullien l'atteste, se recrutait presque uniquement par les conversions, c'est-à-dire par la propagande et la libre communication des idées, eût imposé à chacun de ses membres de se taire et de ne livrer à personne le dépôt de ses dogmes et de ses cérémonies? Les termes de mystères ou d'initiés dont se servent plusieurs écrivains ecclésiastiques pour désigner les dogmes et les rites de ceux qui les croyaient et les pratiquaient ne sont que des mots empruntés à la langue philosophique et au vocabulaire païen, dont on ne saurait rien conclure. En un sens, le christianisme, jusqu'aux premières années du IV^e siècle, jusqu'à l'édit de Milan (313), fut une religion secrète, c'est-à-dire non autorisée et illicite. Ce qui est défendu ne peut se propager que subrepticement. Aussi peut-on dire que, jusqu'à Constantin, le christianisme ne jouit pas du grand air de la pleine publicité, n'eut ni temples ni sanctuaires à ciel ouvert et que les fidèles furent d'ordinaire obligés de prendre des précautions de toute espèce pour leurs réunions et la célébration de leur culte, afin de ménager une opinion souvent hostile et de ne point provoquer les rigueurs de l'autorité. Encore ne faut-il point s'exagérer le secret dans lequel le christianisme s'enveloppa. Il eut, au commencement, des tombeaux au soleil. L'entrée du cimetière de Domitilla était aussi visible que le monument de Cécilia Metella. A la fin du III^e siècle, il posséda une nécropole à titre collectif. Sous Alexandre Sévère, vers 230, les chrétiens osèrent revendiquer juridiquement, contre une corporation autorisée, un emplacement dans Rome même pour y tenir leurs assemblées et y pratiquer leur culte. Vers 237 ou 240, le chef de la communauté

romaine s'entremet auprès du pouvoir et obtint de faire revenir de Sardaigne le corps d'un de ses prédécesseurs exilé et mort dans cette île. Le succès du christianisme serait un impossible prodige si l'on ne supposait les longs intervalles de tolérance effective et de paix couverte que l'histoire atteste.

Les actes des martyrs témoignent de la facilité avec laquelle se conférait le baptême, et nulle part il n'est fait mention d'une défense d'en dévoiler les rites. Comment, si le silence était recommandé au sujet du baptême et de l'eucharistie, Cyprien en eût-il parlé dans ses écrits avec tant de liberté et de précision? Tertulien nous parle quelque part des embarras d'une femme chrétienne qui a épousé un païen. Il faut qu'elle lui cache ses sorties matinales, les réunions auxquelles elle assiste et ce qui s'y passe ; il faut qu'avec lui elle surveille ses gestes et ses démarches, et, par là, elle s'expose forcément aux plus fâcheux soupçons. On nous raconte aussi que, sous Valérien, vers 258, un jeune diacre nommé Tarsicius, portant aux frères les espèces eucharistiques, fut entouré, sommé de montrer ce qu'il cachait sous son manteau et aima mieux mourir que de livrer aux profanations de la foule « les membres divins. » On ne voit pas comment ces faits déposent en faveur de la discipline du secret. Dans les mariages mixtes, il arrivait de deux choses l'une : ou que la femme chrétienne, par de douces et insinuantes confidences, gagnât peu à peu un mari indifférent, — la tradition rapporte que, de la sorte, sainte Cécile convertit son mari et son beau-frère, — ou que, si elle trouvait en son mari un cœur fermé et un esprit railleur, elle usât de prudence pour garder sa conscience libre et pratiquer son culte. L'autre fait prouve que, dans les momens de crise, les précautions redoublaient et que la distribution du pain consacré, enfermé dans une boîte, se faisait clandestinement.

Il n'y a donc pas lieu d'expliquer le symbolisme des catacombes, chose douteuse et, en tout cas, fort grossière, par la discipline du secret, institution fort contestable. On peut remarquer d'ailleurs que les textes qu'on allègue en faveur de cette règle prétendue sont d'un temps où la religion nouvelle, non-seulement était licite, mais semblait tourner en institution d'état.

IV.

Les catacombes de Rome, lieu de paix par excellence, ont, comme on sait, servi de champ de bataille à la critique, surtout depuis que M. de Rossi en a renouvelé l'étude par ses impérissables découvertes. Les partis-pris et les passions de deux grandes fractions

séparées du christianisme s'y sont heurtés comme dans un champ clos. Le catholicisme ultramontain y a cherché et trouvé des motifs de s'assurer. Ses plumes militantes ont prétendu qu'il était là tout entier avec tous ses dogmes, tous ses sacremens et toute sa liturgie, et déclaré que les catacombes enseignent clairement à qui sait voir et lire, le purgatoire, la communion des saints, le culte de la sainte Vierge, la hiérarchie de l'église, la primauté de saint Pierre et le reste; qu'à tout cela, par suite, le temps n'a rien changé, rien ôté, ni rien ajouté.

C'est contre cette thèse hautaine, je l'ai dit, que M. Roller a pris la plume. C'est pour la combattre et la réfuter qu'il a écrit son ouvrage considérable, lequel, quoique d'un caractère généralement négatif, voile un autre dogmatisme. Il pourrait s'intituler : la Théologie des catacombes d'après les monumens écrits et les monumens figurés. Il m'a paru que le protestantisme y montre un bout d'oreille; que, quelle que soit la thèse qu'on soutienne, il est aventureux de tourner en métaphysique des acclamations, des élans de cœur et de foi et des thèmes décoratifs appropriés. La théologie chrétienne ne s'est pas faite en Occident. Elle n'est pas un fruit du génie romain. Elle n'est pas toujours fort claire ni très explicite dans les pièces écrites des trois premiers siècles : comment espérer la lire couramment dans des épitaphes qui sont à ces pièces écrites ce qu'est l'interjection au discours?

J'accorderai certes à M. Roller qu'il peut être intéressant, à propos de ces premiers bégaiemens du christianisme naissant, de comparer le présent au plus lointain passé; mais a-t-on ici tous les élémens nécessaires pour instituer cette comparaison? Si l'on fait appel aux textes, on sort des catacombes, on s'engage dans d'inextricables et vaines disputes. Je dis vaines, parce qu'on ne convainc personne et qu'il n'y a guère d'exemple qu'un protestant ait fermé la bouche à un catholique, ni un catholique à un protestant; on risque aussi, pour expliquer de courtes épitaphes, d'employer des documens que les graveurs des catacombes et les fidèles pour lesquels ils travaillaient n'ont pas connus. Si l'on veut ne pas sortir de ces vieilles cryptes, on manque du premier terme de la comparaison; car, à proprement parler, il n'y a pas de théologie aux catacombes, mais seulement un état de la conscience humaine très vivant sans doute, mais en même temps très synthétique. Ceux qui ont écrit sur la théologie pour éclairer les hommes de leur temps et, par suite, ceux de l'avenir, n'ont pas toujours été compris de même façon des uns et des autres. Il serait extraordinaire qu'il en fût autrement de ceux qui ont professé le dédain du siècle et n'ont pas prétendu faire œuvre de propagande ni instruire personne. Les

fossoyeurs qui ont creusé les cimetières souterrains de Rome, les peintres qui les ont décorés à la lueur incertaine de lampes fumeuses, les fidèles dont on y a inscrit les noms et marqué la foi en quelques signes, n'ont pas songé que les théologiens futurs pourraient les mettre à la question. Ces témoignages n'en ont que plus de portée, dira-t-on? Il est vrai, mais à la condition de prendre simplement les choses simples et de ne point oublier « que les auteurs de ces monumens ne prétendaient pas dogmatiser. »

On doit reconnaître que souvent M. Roller s'est souvenu de cet excellent précepte. Par exemple, il a écrit un fort bon chapitre sur *la Société des âmes et le Refrigerium*. Un grand nombre d'épithaphes portent : Vis avec les saints. — Vivez parmi les saints. — Que ton esprit soit avec les saints. — « Quels sont ces saints? se demande M. Roller. Sont-ce des canonisés? Nous avons tout lieu de croire que cette expression embrasse, avec les apôtres et les martyrs, tous les fidèles arrivés auprès de Dieu et vivans en lui. C'est aussi le sens de la formule « communion des saints, » ajoutée au symbole, comme pour traduire dans un monument de la foi la confiance populaire en la possibilité de s'unir aux élus dans l'autre vie, ainsi qu'aux fidèles dans celle-ci. »

Il est une autre espèce d'épithaphe dont voici quelques types : REFRIGERA CVM SPIRITA SANCTA (pour *Spiritibus sanctis*) : Rafraîchis-toi avec les esprits saints. — ANTONIA ANIMA DVLCIS TIBI DEVS REFRIGERIT (pour *refrigeret*) : Antonia, chère âme, que Dieu te rafraîchisse. — ΕΥ ΡΕΦΡΙΓΕΡΙ : Sois bien rafraîchi. — AMERINUS CONVGI RVFINE SPIRITVM TVVM DEVS REFRIGERIT : Amerinus à sa femme Rufina, que Dieu rafraîchisse ton esprit. — NICEPHORVS ANIMA DVLCIS IN REFRIGERIO : Nicéphore, chère âme, dans le rafraîchissement. — SPIRITVM IN REFRIGERIVM SVSCIPIAT DOMINVS : Que Dieu mette ton esprit dans le rafraîchissement. — M. Roller considère ces épithaphes comme appartenant au dernier quart du III^e siècle jusqu'au premier quart du IV^e. Il paraît oisieux de se demander si ces formules sont optatives ou déprécatives, s'il faut y voir des prières et des requêtes expresses ou seulement des vœux et des souhaits. Du vœu à la prière la marge est petite. Mais quel est le sens de ces formules? Avec grande raison, ce semble, M. Roller les entend comme des vœux, des souhaits ou des prières pour que l'âme du défunt ou de la défunte soit bien, — *in bono* est-il écrit ailleurs, — et qu'elle ait sa part du banquet céleste. Le mot *refrigerium* et le verbe *refrigerare*, pris tantôt comme verbe actif, tantôt comme verbe neutre, n'a pas d'autre sens que celui-là, et l'on ne saurait y voir, comme font plusieurs, une profession de foi au purgatoire où les âmes attendraient la félicité. Dans les actes

des saintes Perpétue et Félicité, dont M. Roller paraît faire trop peu de cas, le verbe *refrigerare* se rencontre cinq ou six fois soit dans le sens de bien-être terrestre, d'exemption d'angoisses, ou d'allégresse et de bonheur divin. C'est ainsi qu'après la prière qu'elle a adressée pour son frère, Perpétue (dans une vision) le vit *mundo corpore, bene vestitum et refrigerantem* : le corps net et pur, bien vêtu et plein d'allégresse. « Je compris, dit-elle, qu'il avait passé des ténèbres et de la peine au bonheur et à la joie. »

Je ne suivrai pas aussi volontiers M. Roller quand il soutient que le culte des saints n'apparaît que très tardivement dans les catacombes. Le respect religieux dont témoignent maintes formules épigraphiques est déjà assez difficile à distinguer du culte. Mais l'invocation des morts et des saints et la foi dans leur intercession sont manifestes dans plusieurs épitaphes très explicites. Par exemple, dans un marbre qui porte en tête : SOMNO HETERNALI, formule presque unique dans les catacombes, gravée sans doute sur une pierre préparée pour une tombe païenne et utilisée par les fidèles, on lit : PETE PRO PARENTES TVOS; sur une autre : IANVARIA BENE REFRIGERA ET PETE PRO NOS. Sur d'autres marbres, la martyre Blasilla est invoquée et priée d'intercéder pour des défunts. La croyance au pouvoir des saints d'intercéder soit pour les morts, soit pour les vivans, résulte aussi d'autres faits mentionnés par M. Roller. Origène, dans son *Exhortation au martyre*, écrite vers l'an 236, témoigne de cette croyance. M. Roller écrit que jamais les adversaires des chrétiens, dans les trois premiers siècles, ne les ont accusés de rendre un culte à un homme mort (sauf à Jésus). Cependant, dans la lettre de l'église de Smyrne qui raconte le martyre de Polycarpe, on lit qu'après le supplice de celui-ci les juifs insistèrent pour que ses restes fussent détruits, insinuant que, si on les rendait aux chrétiens, ils lui adresseraient des prières. Et au commencement de la persécution de Dioclétien, l'historien Eusèbe raconte que, les corps des jeunes chambellans chrétiens de la maison de l'empereur ayant été ensevelis convenablement après leur martyre, leurs maîtres firent déterrer et jeter leurs restes dans la mer, de peur que, dans la suite, on ne s'avisât de les adorer comme des dieux (1). Il paraît bien malaisé, à moins d'avoir, pour fixer la date précise des inscriptions funéraires des catacombes, des lumières qui font généralement défaut, quand la mention des consuls en est absente, de marquer avec exactitude à quel moment, en quelle année, une vague tendance a pris corps et s'est exprimée en formules. L'expression *Pete pro nobis*, si précise en sa concision, on

(1) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VIII, 6.

l'accorde pour les premières années du iv^e siècle. On ne la nie pas absolument pour les dernières années du iii^e. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas la faire remonter jusqu'au milieu de ce siècle. Les démonstrations ou négations de M. Roller sur nombre de points de doctrine sont nécessairement approximatives, comme la chronologie des monumens qui leur sert de fondement. « Dans la pratique de l'invocation des saints, écrit M. Roller, la dévotion des gens du peuple devança naturellement celle des représentans de l'église. Les prédicateurs et les panégyristes la suivirent de près. Les docteurs ne vinrent qu'ensuite, plus ou moins vite, chacun suivant son caractère. Mais l'église officielle elle-même, dans les décisions de ses conciles et les documens publics de sa foi, tels que le rituel et les liturgies, a certainement cheminé d'un pas plus lent encore. » L'observation est fine et juste. Mais la croyance à l'intercession des saints et des martyrs attestée et partagée par Origène, le plus savant et le plus illustre docteur du iii^e siècle avant l'année 250, n'implique-t-elle pas leur invocation? La logique des masses n'attend pas que l'autorité mette des conséquences en décrets, elle s'en charge. Et, d'autre part, le christianisme n'est pas un fruit d'autorité : il est, en grande partie, une œuvre anonyme, il est, dans ses traits essentiels, le fils de la conscience populaire.

Dans deux chapitres de son second volume, M. Roller a donné près de quatre-vingts épitaphes funéraires déjà publiées et qui viennent toutes des catacombes. Beaucoup qui portent le monogramme constantinien, employé en guise de mot, sont du iv^e siècle, quelques-unes sont antérieures, vraisemblablement les plus courtes et les plus simples. On y lit : « Vis en Dieu. Vis toujours en Dieu, chère âme. Vis dans le Seigneur Jésus. Vis dans le Christ et en Dieu. Vis dans le Christ Dieu. » La formule sans la particule *et*, se demande M. Roller, serait-elle un écho des doctrines de Noët et des sabelliens, qui ne distinguaient pas la personne du Christ de celle de Dieu? A mon avis, rien n'est plus douteux. Sur une tombe d'un enfant : « Mon cher enfant, prie pour moi, en Dieu Christ. » — Sur une autre d'un enfant de treize mois : « Tourtereau sans fiel, en paix au nom du Christ. J'habite l'éternité. » — D'un autre, on lit : « Pascasus a accompli sa destinée : *fatum fecit*; déposé en paix. » Un autre marque ses regrets et son deuil; sur une autre tombe, on lit : « Que nul gémissement ne soulève les poitrines; que les larmes cessent de couler des yeux. — Que les esprits de tous les saints te reçoivent dans la paix, etc. » M. Roller appelle ces inscriptions funéraires : épitaphes dogmatiques. Titre bien ambitieux! Ce sont tout simplement des épitaphes chrétiennes qui attestent la foi en la

résurrection', en la vie future avec Dieu et le Christ. Mais encore une fois, dans ces quelques mots sortis du cœur ou écrits d'avance sur la pierre comme des formules courantes et convenues, de la même façon que des bas-reliefs portant le cycle habituel de quelques épisodes bibliques attendaient les acheteurs, qui peut trouver des enseignemens sur le dogme chrétien? Les graveurs d'épithaphes, répéterai-je avec M. Roller, songeaient-ils vraiment à dogmatiser? De même, il est possible que le sentiment religieux eût perdu dans l'église quelque chose de son intensité et de sa pureté quand, au v^e siècle, on sculptait sur un sarcophage les trois personnes de la Trinité; cependant il paraît hasardeux de conclure de ce seul monument figuré que le christianisme penchât alors à l'anthropomorphisme. A quel propos faire peser sur toute l'église et sur tous les fidèles une gaucherie ou une témérité de sculpteur, sur l'interprétation de laquelle d'ailleurs tous les critiques ne sont pas d'accord?

Un peu plus loin, on trouve dans l'ouvrage de M. Roller un long chapitre sur la primauté de saint Pierre. Ce n'a pas été le travail d'un jour ni même d'un siècle de fonder dans l'église la monarchie absolue. A l'âge apostolique, le prêtre et l'évêque ne forment pas deux degrés distincts de la hiérarchie. Avant la fin du II^e siècle, le pouvoir épiscopal est hors de pair et le gouvernement de l'église est oligarchique. Au milieu du III^e siècle, les évêques des villes principales, sièges de l'autorité politique, les métropolitains, prennent entre leurs collègues une place prépondérante. On voit déjà l'évêque de la capitale de l'empire affecter dans toute l'église un droit de juridiction universelle. Mais tous les évêques ne reconnaissent pas cette souveraineté nouvelle. On sait les débats des églises d'Orient et d'Occident sur la question de la célébration de la Pâque, où Irénée intervint comme conciliateur, où Polycrate, d'Ephèse, un peu plus tard, refusa de s'incliner devant l'évêque de Rome Victor et ses menaces; on sait les railleries amères de Tertulien à l'adresse de *l'évêque des évêques* et de ses trop complaisans décrets, et l'indépendance, la fière attitude de Cyprien de Carthage au milieu du III^e siècle en face de l'ingérence plus qu'indiscreète, à son goût, d'Étienne de Rome. Avec le temps, les prétentions des pontifes romains s'affirment de plus en plus jusqu'au moment où, en dépit de protestations de jour en jour plus rares et moins écoutées, la primauté à demi consentie du *pontifex maximus* s'établira. Telles sont les idées de M. Roller, et je crois que beaucoup de personnes, qui ne sont pas ignorantes, les partagent de très bonne foi. Mais le développement de ces idées était-il ici à sa place? Au commencement du chapitre intitulé : *la Primauté de Pierre et sa cathedra*, M. Roller écrit : « Évidemment, les catacombes nous disent fort

peu de chose sur la croyance à la suprématie de Pierre. Deux ou trois verres dorés fort tardifs, et peut-être certaines sculptures informes et réparées du v^e siècle le substituent à Moïse dans l'acte de faire jaillir l'eau du rocher. Quelques figures de l'apôtre où il est mis sur le pied d'égalité avec saint Paul, quelques représentations où tantôt lui, tantôt saint Paul lui-même, reçoit la loi nouvelle des mains de Jésus, et c'est tout. Pas une allusion à une doctrine qui est devenue capitale avec le temps dans l'église. » Comment mieux déclarer que tout ce chapitre est étranger à une étude des catacombes et constitue un morceau qui peut être solide, mais est certainement parasite? Un travail sur la carrière apostolique de saint Pierre et sur la question de la date de sa venue et de son séjour à Rome, question encore ouverte, quoi qu'on dise, serait tout aussi bien à sa place ici. On en pourrait dire autant des pages qui se rapportent au crucifix, dont il n'y a pas l'ombre d'une image dans les catacombes, et à celles qui se rapportent au culte de la sainte Vierge. Ses rares représentations dans les cimetières souterrains de Rome et l'absence absolue de toute mention à son sujet dans les épitaphes funéraires montrent assez quelle faible place elle tenait dans la pensée des fidèles des premiers siècles. Ces quelques hors-d'œuvre que nous signalons dans l'ouvrage de M. Roller ont pour origine évidente les préoccupations polémiques qui trop souvent l'ont inspiré.

Par contre, on pourrait noter çà et là quelques *desiderata* ou d'insuffisants renseignemens sur des points essentiels. Les quelques pages de l'introduction consacrées aux différentes nécropoles souterraines de Rome paraissent un peu courtes. Ne sait-on rien de plus sur celle de Saint-Sébastien et sur celle de Sainte-Agnès, par exemple? connaît-on l'époque où elles ont été creusées? sait-on quels sont les personnages sous les noms desquels on les désigne? Qu'est-ce que saint Sébastien et sainte Agnès? qu'y a-t-il d'historique dans les Actes qui racontent le martyre de l'un et celui de l'autre? On nous donne de plus abondans détails sur le cimetière de Calliste et le caveau de sainte Cécile. Mais les conclusions de M. de Rossi sur la date du martyre de cette dernière ne sont-elles pas adoptées un peu vite? De même pour la crypte dite des papes, pour les inscriptions et peintures qu'on y a trouvées et le martyre inscrit de plusieurs de ces personnages, on eût souhaité un supplément de lumière.

Quoi qu'il en soit de ces critiques et de quelques autres infiniment plus chétives dont on pourrait grossir les *errata* (1), l'ouvrage de

(1) Ces *errata* porteraient sur des traductions certainement inexactes d'épitaphes ou de textes littéraires, sur des mots latins ou grecs incorrectement écrits, comme *suggestum* pour *suggestus*, *τιμῆν* pour *τιμῆν*, sur des explications évidemment fautive de sigles, sur des indications chronologiques erronées, etc.

M. Roller, avec une sincérité et une fidélité irréprochables, met aux mains du grand public désireux d'être éclairé sur les premiers temps de l'église tous les monumens écrits et figurés des catacombes et fournit sur leur interprétation, leur caractère et leur chronologie approximative, tous les renseignemens que peuvent souhaiter les curieux, et quelque chose de plus aux dogmatiseurs. Pour l'église réformée, il comble une lacune et est un progrès; car c'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un protestant a traité des catacombes romaines non-seulement avec cette étendue, mais avec un sens critique aussi ferme. Il est sur nombre de points une réplique à certaines assertions tranchantes et impérieuses du dogmatisme ultramontain. Aux indépendans et aux purs historiens il enseigne la sagesse du doute, qui est le commencement et parfois la fin de la science.

C'est la foi vivante, exclusive, plus chère que la vie, qui a permis au christianisme de vaincre; c'est la facilité d'accommodation qui lui a permis de devenir une grande institution, de remplacer ou, pour mieux dire, de continuer la civilisation antique. Les cimetières souterrains de Rome portent surtout témoignage de la foi. Le plus grand risque qu'on court en voulant l'expliquer ou l'analyser, c'est de l'enfermer en de trop étroites formules. Sur ce point, M. Roller a écrit dans ses conclusions d'excellentes pages par l'une desquelles je veux finir ce trop long travail :

« Les formes que revêt aujourd'hui le sentiment religieux dans les diverses communions chrétiennes eussent fort surpris les chrétiens des premiers siècles. Qu'indiquent ces façons primitives de comprendre la religion? Une plus grande simplicité qu'aujourd'hui. Leur expression dogmatique n'était qu'ébauchée. La candeur enfantine et joyeuse, éminemment populaire, des décorations des catacombes convenait à merveille à ces déshérités de la terre que le Christ était venu appeler. Les idées simples exprimées en paraboles, comme la sollicitude du bon berger, comme les agapes du royaume des cieux, comme la venue du Messie ou la nourriture des âmes altérées et affamées de justice, voilà ce qui convenait le mieux à ces premières générations de gens du peuple devenus chrétiens...

« Leur foi se réduisait naturellement aux premiers élémens du christianisme, à ces données qui se retrouvent dans toutes les communions chrétiennes, parce qu'elles sont les plus *religieuses* et les moins *théologiques*. Ce n'était pas le lieu, en vérité, de faire du dogmatisme, et voilà l'une des causes peut-être pour lesquelles il est difficile de refaire le *Credo* précis des chrétiens des deux premiers siècles, surtout d'après les insuffisans renseignemens que nous trouvons sous terre. Il est évident que toutes les communions

chrétiennes sont en droit de se réclamer de l'église des catacombes; car toutes y ont leur berceau, les divergences n'étant venues que dans la suite des temps...

« La religion populaire des églises naissantes était parfaitement concrète : la poésie naïve des catacombes, ces images artistiques, ces paraboles enluminées, ces formules touchantes cachaient une foi robuste en des faits surnaturels...

« Parmi les croyances générales auxquelles s'attachaient les chrétiens des trois premiers siècles, croyances chrétiennes et morales plutôt que didactiques, nous devons mettre au premier rang leur foi robuste en la survivance de l'homme, en l'immortalité. Cette croyance consolante qui rattachait pour toujours l'homme à Dieu, à Christ, parlait de vie au-delà de la tombe. La sérénité joyeuse que nous avons eu tant de fois l'occasion de mentionner suppose des certitudes que notre siècle pourrait envier à ces temps de ferveur première. Cette « vive représentation des choses qu'on espère » était d'autant plus remarquable qu'on scrait ou du judaïsme, auquel une critique exagérée refuse la notion claire du monde futur, ou du paganisme, qui, par l'organe de ses philosophes les plus autorisés, énonçait tout au plus des probabilités en faveur de la vie à venir. Sous ce rapport, la société religieuse naissante tranche sur tout le monde antique. C'est plus qu'une doctrine, c'est une vie. Le précepte était dépassé par la possession. L'invisible était démontré, hors de question. On aspirait aux choses qui ne se voient point : le voile de la tombe était soulevé (1). »

Voilà qui est juste et bien dit. Mais s'il n'y a pas de théologie dans les catacombes, pourquoi M. Roller a-t-il, à propos des catacombes, écrit un livre où la théologie tient tant de place? Et si c'est justement pour le démontrer, il s'est mis en bien grands frais d'érudition pour un résultat un peu mince, pour une vérité dont facilement conviennent tous ceux qui ne font pas profession officielle de théologie.

B. AUBÉ.

(1) Tome II, pages 376, 377.

LES

VÊTEMENTS ET LES HABITATIONS

DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ATMOSPHÈRE

- I. Pettenkofer, *Populäre Vorträge*, 1877. — II. F. et E. Putzeys, *l'Hygiène dans la construction des habitations privées*, 1882. — III. Bouchardat, *Traité d'hygiène publique et privée*, 2^e édition, 1883. — IV. A. Proust, *Traité d'hygiène*, 2^e édition, 1881. — V.-H. Dessoliers, *de l'Habitation dans les pays chauds*, 1882. — VI. A. Morin, *Manuel pratique du chauffage et de la ventilation*, 1874.

Des milliers de petits faits, saisis par des yeux attentifs, consacrés par des témoignages renouvelés et transmis de générations en générations, constituent lentement ce fonds de notions empiriques où la vie de tous les jours puise ses règles pratiques, ses recettes et ses axiomes, mélange de sagesse et d'erreurs. Mais une expérience bien conduite qui s'inspire d'une idée générale a une tout autre portée : elle révèle les rapports des choses et met quelque vérité simple à la place d'un amas encombrant des faits particuliers. Cette supériorité de l'expérimentation directe sur la méthode expectante, notre ressource ordinaire, étant depuis longtemps reconnue, on s'étonne parfois d'en rencontrer si peu de traces dans les questions où elle rendrait les services les plus précieux, et notamment dans une foule de questions d'hygiène où l'absence de données positives et précises se fait encore vivement sentir.

C'est ainsi que le nombre des savans qui ont daigné s'occuper des propriétés physiques des étoffes employées à la confection de nos vêtemens est encore fort restreint. Les étoffes, on n'en parle que pour en discuter l'aspect, la couleur ou le prix. De même aussi,

les matériaux dont se sert l'architecte ne sont guère étudiés qu'au point de vue économique. Sur la fonction des vêtemens, sur l'hygiène des habitations, bien des recherches resteraient à faire; à en juger par les résultats déjà obtenus, ceux qui les entreprendraient ne perdraient pas leur temps. C'est en parcourant les remarquables conférences de M. Pettenkofer, ou le livre que viennent de publier MM. F. et E. Putzeys, qu'on peut se faire une idée de la grandeur du champ qui s'ouvre ici aux expérimentateurs familiarisés avec les méthodes scientifiques. J'essaierai, en profitant de ces publications récentes, d'exposer brièvement ce que la science peut nous apprendre sur les maisons et les vêtemens considérés dans leurs rapports avec l'atmosphère.

I.

Le vêtement est comme une armure qui nous aide à soutenir le combat contre les élémens, et l'importance de cette enveloppe protectrice s'accroît à mesure que l'homme s'éloigne des contrées chaudes pour habiter des climats plus rigoureux. Est-ce pour lui laisser toute liberté de se vêtir à son gré, de s'accommoder aux climats, aux saisons et aux heures du jour, que la Providence s'est dispensée de le pourvoir d'un vêtement naturel? Les fourrures et les plumages si libéralement départis aux animaux ne leur constitueraient plus dès lors une supériorité, et ce point de vue n'a pas échappé aux anciens philosophes qui se sont demandé si les animaux avaient été mieux ou moins bien traités que nous.

La maison, à son tour, n'est pour ainsi dire qu'un vêtement amplifié, vêtement temporaire, plus solide que l'autre, et pouvant nous fournir un abri autrement sérieux. Réduite à une simple tente, elle ne laisse pas de présenter quelque analogie avec le manteau. Comme le vêtement, la maison a donc été inventée pour nous protéger; mais l'une des erreurs les plus communes, erreur qui a donné lieu à bien des contresens en matière d'installation et d'habillement, consiste à regarder la maison et le vêtement comme essentiellement destinés à nous *isoler* de l'air extérieur. La vérité, c'est que l'une et l'autre ne sont que des régulateurs de nos indispensables et incessans rapports avec l'air ambiant.

Ces rapports ne peuvent être bien compris si nous n'essayons pas de nous rendre compte des phénomènes complexes par lesquels se maintient, au milieu des influences les plus diverses, la température du corps. On sait d'abord que la chaleur animale est produite par les métamorphoses chimiques qui s'accomplissent dans les tissus, et principalement (mais non exclusivement) par la com-

bustion des alimens assimilés et entraînés dans la circulation, que l'oxygène respiré transforme en acide carbonique et en eau. Les combustions élèvent la température du sang, et le liquide chaud, qui pénètre partout, réchauffe l'organisme à peu près comme une maison est chauffée par un calorifère à eau. L'activité de la respiration, et la consommation d'oxygène, se ralentit pendant le sommeil; elle s'accroît, au contraire, quand nous prenons de l'exercice, une partie de la chaleur produite étant alors transformée en travail mécanique. On peut admettre que les poumons d'un homme adulte qui ne prend que peu d'exercice reçoivent par vingt-quatre heures 10 mètres cubes d'air et absorbent environ le quart de l'oxygène contenu dans cet air, soit 650 grammes d'oxygène. La chaleur dégagée par les actions chimiques qui en résultent peut s'élever, en moyenne, à 2,000 ou 3,000 calories; elle suffirait pour porter à l'ébullition de 20 à 30 litres d'eau, ou pour faire monter de 3 degrés par heure la température du corps. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'homme doit ainsi, sans repos, faire aller les soufflets qui entretiennent le feu au foyer de la vie.

En dépit de cette incessante production de chaleur sensible, qui, selon les circonstances, peut augmenter ou diminuer de 50 pour 100, la température du corps reste à peu près invariable. Dans l'état de santé, elle est toujours très voisine de 37 degrés, et c'est tout au plus si l'on observe des variations de 1 degré en plus ou en moins. Et cependant nous savons que, dans certaines régions du globe, les températures moyennes mensuelles présentent des écarts qui peuvent aller à 64 degrés : à Yakoutsk, en Sibérie, les températures moyennes des mois de janvier et de juillet sont respectivement de $-42^{\circ} 8$ et de $+18^{\circ} 8$; à Verkhofiansk, elles sont de $-49^{\circ} 0$ et de $+15^{\circ} 4$. On a noté, à Yakoutsk, au mois de janvier, un minimum de $-62^{\circ} 0$ et au mois de juillet un maximum de $+38^{\circ} 8$; à Verkhofiansk, $-63^{\circ} 2$ en décembre et $+30^{\circ} 1$ en août (1). Ainsi, l'écart des températures extrêmes observées à Yakoutsk dépasse 100 degrés. Mais l'écart des extrêmes que l'homme peut supporter est beaucoup plus grand si l'on tient compte des maxima qui ont été observés dans quelques lieux du globe. Dans un village des bords de la Mer-Rouge, MM. Ferret et Galinier ont observé, six jours de suite, au mois d'août 1842, des températures comprises entre 45 et 50 degrés (2). Ritchie et Lyon ont noté 56 degrés à l'ombre de l'oasis de Mourzouk; Sturt, 54 degrés près de la

(1) Wold, *Temperaturverhältnisse des Russischen Reichs*.

(2) Ces températures se développent aussi quelquefois dans l'intérieur des navires qui parcourent la Mer-Rouge, et il en résulte de graves accidens.

rivière Macquaire, en Australie ; Tamisier, 52° 5 à Abou-Arich, en Arabie. Le 20 juillet 1847, par un sirocco brûlant, M. le docteur Armand a eu 48 degrés dans un gourbi et 63° 7 sous une tente, au camp de l'Oued-Merdja, dans les gorges de la Chiffa ; un thermomètre directement exposé au soleil marquait 72° 5. Il est bien connu, au surplus, que, pendant un temps très court, l'homme peut supporter des températures encore bien plus élevées, grâce à une abondante transpiration, comme le prouvent les expériences faites dans des étuves ou des fours. Blagden a pu supporter pendant sept minutes une température de 126 degrés ; un certain Martinez pouvait, paraît-il, en s'enveloppant la tête d'une pièce d'étoffe, demeurer un quart d'heure dans un four où le thermomètre accusait 170 degrés. Sous l'influence de ces températures excessives, le sang s'échauffe jusqu'à 40 ou 42 degrés, et le pouls s'accélère comme dans les fièvres violentes ; mais ce sont là des situations anormales. Dans les circonstances ordinaires, la température du sang ne s'élève guère au-delà de 38 degrés, même sous les climats les plus chauds.

La constance de la température du corps est une condition indispensable de la santé pour les animaux à sang chaud. Nous avons vu que, chez l'homme, la température normale est de 37 degrés ; elle paraît comprise entre 35 et 40 degrés chez les mammifères en général, entre 39 et 43 degrés chez les oiseaux. Elle ne varie notablement que chez les animaux improprement dits à sang froid, qui prennent la température du milieu ambiant (1). Quels sont les moyens dont la nature dispose pour suppléer à l'insuffisance de la chaleur intérieure, pour en éliminer le surcroît nuisible et ramener les organes à la température qui convient à l'accomplissement régulier des phénomènes de la vie ? Ces moyens sont très variés. Quand l'alimentation devient insuffisante, la calorification s'effectue aux dépens des tissus de l'animal, que l'on voit alors maigrir ; l'herbivore devient temporairement carnivore. Quand la chaleur est produite en excès, l'organisme s'en débarrasse encore très vite par une foule d'issues : en effet, le corps peut se refroidir par rayonnement, par évaporation et par conductibilité ou contact (2). On admet qu'en temps ordinaire le rayonnement enlève la moitié, les deux autres voies chacune un quart de la chaleur nuisible. Mais ces rapports sont loin d'être constants ; ils varient avec les circonstances extérieures. L'évaporation est la soupape qui règle les pertes de chaleur

(1) Les animaux hibernans se rapprochent de ces conditions d'existence pendant qu'ils sont engourdis.

(2) Les molécules d'air échauffées par contact se déplacent et se renouvellent sans cesse ; pour désigner ce mode de propagation de la chaleur, on se sert quelquefois du mot de *convection*.

en complétant, à point nommé, l'action de la conductibilité et du rayonnement.

Le rayonnement nous enlève donc une forte partie du calorique produit en excès. L'intensité de cette radiation, par laquelle la chaleur du corps va se dissiper alentour, est proportionnelle à la différence qui existe entre la température propre du corps et celle du milieu ambiant; elle augmente dans le voisinage d'un objet très froid. On s'explique ainsi, par exemple, cette sensation de froid qui persiste, après que le feu a été allumé dans une pièce qui n'avait pas été chauffée depuis longtemps, quand la température de l'air, dans cette pièce, approche déjà de 20 degrés, tandis qu'on s'y trouve à son aise avec une température de 17 degrés seulement après un chauffage réitéré. C'est que, dans le premier cas, les murs et les meubles sont encore froids et nous soutirent beaucoup de calorique en provoquant le rayonnement du corps. La perte devient moindre, et la sensation de froid disparaît, une fois que les objets qui nous entourent ont pris une température d'environ 15 degrés. On comprend aussi qu'il soit dangereux, en hiver, de rester longtemps assis près d'un mur, d'une fenêtre, qui refroidit un seul côté du corps par un rayonnement excessif.

C'est pour une raison analogue qu'on a trop chaud dans une salle remplie de monde, quand la température de l'air n'y dépasse pas 20 degrés. En effet, la présence d'un grand nombre d'individus, qui tous ont une température propre de 37 degrés, empêche le rayonnement latéral, et l'excès de chaleur n'est plus enlevé que par les courans d'air ou par une transpiration plus abondante. On s'évente alors, afin d'activer le refroidissement par convection et par évaporation, en amenant une plus grande quantité d'air au contact de la peau. Et si, quittant la salle où l'on étouffe, on va « respirer » dans une pièce voisine restée vide, on s'étonne d'apprendre que, dans cette pièce, un thermomètre marquerait à peu près la même température que dans la salle; on y a moins chaud parce que le corps y rayonne plus librement. — L'agréable sensation de fraîcheur que nous procure l'ombre des forêts est due à la température relativement basse des arbres qu'une évaporation active maintient à environ 5 degrés au-dessous de la température de l'air: ils facilitent ainsi le rayonnement de la peau.

Le corps humain se refroidit encore, nous l'avons dit, par convection, en échauffant l'air qui le baigne, et la perte est d'autant plus sensible que l'air est plus froid, et plus souvent renouvelé. Un individu peut se comparer à un calorifère autour duquel montent incessamment de faibles courans qui emportent de l'air chaud; pour en constater l'existence, il suffit, d'après M. Pettenkofer, de placer

un anémomètre très sensible entre le gilet et les vêtemens extérieurs : le petit moulinet se met à tourner sous l'action des courans. L'atmosphère en apparence la plus calme est d'ailleurs agitée, à notre insu, par une foule de mouvemens qui échappent à nos sens parce que les courans d'air ne commencent à impressionner nos organes que lorsque leur vitesse approche de 1 mètre par seconde : une vitesse de 0^m,50 n'est généralement pas perçue ; on peut s'en assurer en agitant lentement la main. La facilité avec laquelle les parfums, qui sont des effluves matériels, se répandent dans un air calme est une preuve indirecte de l'existence de ces courans. Il est clair que cette agitation perpétuelle de l'atmosphère contribue puissamment à la réfrigération du corps ; l'effet cependant est beaucoup plus marqué en plein air, où nous sommes exposés à l'action des vents.

Dans nos climats, la vitesse moyenne des courans d'air qui sillonnent l'atmosphère libre peut être estimée à 3 mètres par seconde, de sorte que l'air fait en moyenne onze kilomètres par heure. En admettant maintenant que la surface du corps exposée aux courans est de 1 mètre carré, il passe sur un homme qui se promène pendant une heure en moyenne 11,000 mètres cubes d'air frais. On voit, soit dit en passant, que les médecins qui réclament pour chaque malade, dans une salle d'hôpital, 60 mètres cubes d'air par heure, ne demandent en somme que cent quatre-vingts fois moins que la quantité d'air dont peut jouir un habitant de la campagne. Le nombre de calories que les courans d'air nous enlèvent à chaque instant est difficile à évaluer, car on manque de données sur la température que les couches d'air prennent pendant leur rapide passage sur une surface chaude ; il n'en est pas moins sûr que la perte de chaleur est très sensible par un vent froid, comme chacun a pu le constater par lui-même.

Dans les pays chauds, on recherche l'ombre, non-seulement parce que l'air y est plus frais, mais encore parce qu'il y est plus agité, grâce aux différences de densité qui naissent d'un échauffement inégal. La ressource suprême dans les jours de forte chaleur, c'est, pour les Anglais de l'Inde, retirés dans leurs bungalows, le *punka*, cette longue pièce de toile suspendue au plafond, à laquelle une corde dans la main d'un indigène imprime un mouvement de va-et-vient par-dessus les têtes des assistans. Les serviteurs se relaient et l'immense éventail s'agite sans relâche ; malgré tout, les maîtres s'aperçoivent que la civilisation dispose de moyens plus variés et plus efficaces pour combattre le froid que pour nous garantir de la chaleur. C'est la raison qui fait que l'Européen s'acclimate si difficilement sous les tropiques. L'Indou réduit sa calo-

rification intérieure en se nourrissant très peu; mais aussi il manque d'énergie, et sa capacité de travail est extrêmement faible. Le travail assidu exige une plus grande quantité d'alimens, et il en résulte en même temps un excès de chaleur nuisible, car l'organisme ne peut convertir en travail mécanique qu'environ 25 pour 100 du surcroît de chaleur qu'il produit en exerçant un effort soutenu. Il ne faut donc pas chercher à produire moins de chaleur, mais à nous débarrasser de celle qui est produite.

Comme réfrigérant, l'eau est bien plus efficace que l'air, à cause de sa conductibilité beaucoup plus grande: à température égale, un bain d'eau nous rafraîchit plus qu'un bain d'air; mais les bains sont un moyen d'un usage nécessairement limité. L'important serait d'abaisser la température de l'air qui arrive au contact du corps.

Le problème général de la réfrigération en pays chauds, qui est en quelque manière le problème du chauffage retourné, a été étudié à fond par M. H. Dessoliers dans un livre récent où l'on trouve développées toutes les solutions qu'il comporte (1). Nous y reviendrons plus loin en parlant de la ventilation. Pour le moment, nous n'avons en vue que les moyens naturels par lesquels le corps se débarrasse d'un excès de chaleur, et il nous reste à considérer l'évaporation pulmonaire et cutanée. Sous les tropiques, quand le thermomètre marque plus de 37 degrés à l'ombre, le corps ne peut plus se refroidir ni par contact ni par rayonnement; il ne reste à la chaleur nuisible qu'une seule voie par où elle puisse s'écouler: il faut qu'elle soit dépensée à vaporiser l'eau que la transpiration amène à la peau et à la muqueuse de l'appareil respiratoire.

La quantité d'eau exhalée par les poumons est, en règle générale, la moitié de celle qui est excrétée par la peau; à l'état de repos, le corps perd en 24 heures respectivement 300 grammes et 600 grammes par ces deux voies, en tout 900 grammes d'eau qui se transforment en vapeur; mais ces quantités peuvent être doublées et triplées lorsque, sous l'influence d'un excès de chaleur intérieure, la transpiration ouvre ses écluses. Or la vaporisation d'un kilogramme d'eau à 37 degrés absorbe 580 calories; la transpiration nous enlève, par conséquent, au moins 500 calories en 24 heures, c'est-à-dire une quantité de chaleur qui suffirait pour faire bouillir 5 litres d'eau. La vapeur qui se dégage ainsi se répand dans l'air ambiant, qui l'absorbe avec d'autant plus de facilité qu'il est plus sec, c'est-à-dire plus éloigné de son point de saturation. En effet, pour une température donnée, il existe toujours une limite

(1) *De l'Habitation dans les pays chauds. Contribution à l'art de l'acclimatation*, par M. H. Dessoliers. Alger, 1882 (Paris, Baudry).

de la proportion de vapeur que l'air peut contenir : lorsqu'elle a été atteinte, on dit que l'air est saturé. A 37 degrés, le mètre cube d'air peut contenir 44 grammes d'eau à l'état de vapeur; à 30 degrés, il en peut contenir 30 grammes, et à zéro 5 grammes seulement. Le plus souvent, ainsi qu'il résulte des indications de l'hygromètre, l'air atmosphérique ne renferme que les trois quarts, ou même que la moitié de la quantité de vapeur qui répond à la saturation complète; mais il n'est jamais tout à fait sec, et la vapeur qu'il contient déjà diminue d'autant la quantité de celle qu'il peut encore recevoir.

La différence qui existe à cet égard entre l'air sec et l'air plus ou moins humide est d'autant plus marquée que la température s'élève davantage, puisque le poids de la vapeur hygroscopique augmente en même temps. A la température de zéro, cette différence ne peut se traduire que par 5 grammes au maximum, tandis qu'à 30 degrés elle peut être six fois plus forte. En effet, un mètre cube d'air sec, échauffé par la respiration jusqu'à 37 degrés, pourrait enlever à nos poumons 44 grammes de vapeur aqueuse. Supposons maintenant que l'air que nous respirons soit à zéro et saturé de vapeur : il en contiendra déjà 5 grammes et n'en pourra plus recevoir que 39 au lieu de 44 en s'échauffant à 37 degrés; la différence est assez peu sensible. Mais s'il possède déjà une température de 30 degrés et qu'il soit saturé d'humidité, il contiendra naturellement 30 grammes de vapeur par mètre cube, et ne pourra plus en absorber que 14 grammes au lieu de 44 quand sa température s'élèvera à 37 degrés; l'évaporation ne nous fera perdre que 8 calories au lieu de 25. Pour les 10 mètres cubes d'air que nous respirons en moyenne par 24 heures, cela fait 80 au lieu de 250 calories; l'écart est de 170 calories. On voit que l'effet réfrigérant de la respiration sera très différent suivant le degré de sécheresse de l'atmosphère, quand la température extérieure approche de 30 degrés. A zéro, la différence ne s'élèverait pas à 30 calories. — Une atmosphère à la fois très chaude et très humide nous paraît si lourde parce qu'elle empêche l'évaporation de l'eau que la transpiration amène à la surface du corps. Le vent lui-même perd alors son pouvoir de dessiccation. Voilà pourquoi les climats chauds et humides sont beaucoup plus malsains que les climats chauds et secs.

Lorsque la calorification intérieure s'accroît par suite d'un exercice violent, l'excès de chaleur sensible est éliminé par un rayonnement plus intense, par des courans d'air ascendans, et surtout par une transpiration plus abondante; il arrive ainsi qu'après quelques heures d'un effort soutenu, on observe souvent un léger refroidissement du corps. C'est ce que MM. Pettenkofer et Voit ont pu constater plus d'une fois avec un grand appareil à respiration, au

moins quand l'appareil était soumis à une ventilation suffisante. Le travail excessif refroidit le corps, parce qu'il use trop rapidement les matériaux disponibles. M. Bouchardat cite, à cet égard, deux exemples propres à frapper les esprits. « Des chiens, dit-il, qui ont été emportés pendant une longue journée par la passion de la chasse, que cherchent-ils tout d'abord en rentrant au logis? Un foyer à la flamme pétillante qui les garantisse de toutes les chances de refroidissement. Et ces pauvres enfans surmenés, dans les houillères de la Belgique, par un travail excessif pour leurs forces, en rentrant au logis, avant de satisfaire leur appétit, on les voyait s'étendre brisés près d'un feu ardent. »

En somme, les moyens de réfrigération dont la nature dispose sont assez variés; ils se complètent et se substituent l'un à l'autre, selon les circonstances; mais il faut éviter les changemens trop brusques qui surprennent l'organisme en plein travail d'accommodation; il faut éviter les à-coups. « L'organisme, dit M. Pettenkofer, est un serviteur prudent et fidèle, qui se tire d'affaire, lui et son maître, si on lui laisse le temps de se débrouiller et qu'on se garde de le bousculer. »

Le corps, exposé tout nu au contact de l'air, n'est pas tout à fait sans défense contre la chaleur et le froid; il peut, jusqu'à un certain point, régler lui-même la dépense de calorique par l'intervention des nerfs vasomoteurs qui vont aux capillaires de la peau. Le froid provoque le rétrécissement des petits vaisseaux, et, en restreignant la circulation périphérique, diminue le rayonnement et la transpiration, de façon à protéger pendant quelque temps les organes internes (1). Au contraire, la chaleur dilate les vaisseaux, le sang afflue à la surface, le calorique est en quelque sorte chassé au dehors. Sous l'action du froid, nous voyons la peau de la main pâlir; la chaleur produit l'effet inverse; « il y a là une sorte de réflexe de protection (2). » Malheureusement ce régulateur automatique dont le jeu est commandé par les nerfs se détraque trop facilement, et ses ressorts se relâchent trop vite. Nous pouvons sans doute le fortifier par l'exercice, nous endurcir, habituer le corps à supporter les intempéries, et il est des peuples et des individus qui arrivent, sous ce rapport, à des résultats prodigieux. Mais l'endurcissement a des limites, et il n'est point à la portée de tout le monde. Les vrais régulateurs de la chaleur du corps sont les vêtemens.

(1) Les frissons qu'on éprouve pendant un accès de fièvre intermittente, quand les capillaires de la peau se contractent sous l'influence du poison de la malaria, n'empêchent pas la température de s'élever beaucoup à l'intérieur du corps.

(2) *Physiologie des muscles et des nerfs*, par M. Charles Richet. Paris 1882, p. 762.

II.

Le voile le plus léger est déjà un vêtement, en ce sens qu'il modère la déperdition de chaleur que le rayonnement fait éprouver au corps nu. C'est ainsi qu'un ciel nuageux protège la terre contre le refroidissement excessif pendant les nuits de printemps; le serein ne tombe que lorsque les nuages font défaut. En nous couvrant d'enveloppes multiples, dont nous augmentons l'épaisseur protectrice à mesure de la rigueur des saisons, nous arrivons à ralentir le rayonnement du corps comme par une suite d'étapes ou de relais. Le linge, les vêtements de dessous, le manteau, nous constituent plusieurs épidermes artificiels. La chaleur que la peau abandonne va chauffer ces enveloppes superposées; elle les traverse d'autant moins vite que les étoffes sont plus mauvais conducteurs; parvenue à la surface, elle s'échappe, mais sans nous faire éprouver les frissons que nous causerait le contact direct de l'atmosphère, puisque ce sont nos vêtements qui ont froid pour nous. Les poils et les plumes des animaux remplissent la même fonction par rapport à la peau : ils servent à éloigner du corps le siège de l'échange calorifique. Ce qui rend encore plus efficace la protection que nous devons à nos vêtements, c'est qu'ils sont toujours ouatés d'une couche d'air tiède dont la température se maintient généralement entre 24 et 30 degrés. Chacun de nous a ainsi sa petite atmosphère particulière qui l'accompagne partout et se renouvelle sans se refroidir. L'animal, sous sa fourrure, trouve aussi un surcroît de protection dans la couche d'air qui remplit les interstices des poils. C'est grâce à l'air qu'elles renferment que les étoffes moelleuses, les fourrures, les plumes, tiennent si chaud, comme nous l'expliquerons dans la suite plus amplement.

Il y avait évidemment un grand intérêt à déterminer par des expériences directes les différences qui existent entre les diverses étoffes au point de vue de la facilité avec laquelle elles se laissent traverser par la chaleur. Le premier qui se soit livré à des expériences de ce genre, c'est, si je ne me trompe, le célèbre comte de Rumford, à qui l'on doit aussi des recherches sur la nature de la chaleur, sur les moyens d'économiser le combustible, sur le pouvoir nutritif des substances alimentaires, et qui a donné son nom à une soupe économique, à un foyer d'une construction particulière, à un thermoscope, etc. Il a été l'un de ceux qui ont senti la théorie mécanique de la chaleur. Les expériences dont il s'agit ici furent exécutées vers 1786. Rumford se servait d'une boule de verre de 0^m,04 de diamètre, surmontée d'un tube par

lequel il introduisait dans la boule un thermomètre enveloppé de la substance à examiner. La boule était plongée d'abord dans l'eau bouillante, puis dans un mélange réfrigérant, et l'on notait le temps que le thermomètre mettait à descendre de 70 degrés à 10 degrés Réaumur, en d'autres termes à perdre 60 degrés Réaumur (75 degrés centigrades). Il nous suffira de citer quelques-uns de ses résultats. Quand le thermomètre était à nu, il se refroidissait en 9 minutes $\frac{1}{2}$. Lorsqu'il était recouvert de toile, le refroidissement demandait 13 minutes. Avec des enveloppes formées d'autres substances, il fallait des temps de plus en plus longs : fil de lin ou de coton, 14 ou 15 minutes; fil de soie ou de laine, 15 ou 16 minutes; charpie de toile, bourre de coton, 17 minutes; laine de mouton, 18 minutes $\frac{1}{2}$; soie grège, 21 minutes; édredon, poil de lièvre, 22 minutes.

Ces expériences furent répétées, avec quelques modifications, par Senebier, et plus tard par Bœckmann (1812). On doit à ce dernier quelques observations sur le refroidissement, à l'air libre, de boules de bismuth ou d'argent, recouvertes tour à tour d'enveloppes de crêpe, de taffetas, de mousseline, de flanelle, de peau de daim, de duvet; les trois premiers tissus ont donné sensiblement les mêmes résultats, et la couleur des étoffes s'est montrée à peu près sans influence; la flanelle, la peau et surtout le duvet ont paru retarder le refroidissement. Une série d'expériences instituée en 1833 par James Starck, avec l'appareil de Rumford, a donné pour la laine noire des durées de refroidissement ou de réchauffement beaucoup plus courtes que pour la laine blanche; mais il est difficile de dire si ces différences sont dues à la couleur de la laine ou bien à la nature du pigment employé, au mode d'apprêt, etc. En cherchant à coordonner les résultats de ces expériences anciennes, plus nombreuses que précises, on rencontre tant de contradictions qu'on renonce à en tirer des conclusions pratiques. Il est trop clair que l'épaisseur des étoffes, et surtout leur texture, exercent ici une influence plus grande que celle qui est attribuée à la matière dont elles sont faites, ou à leur couleur. En outre, ces expériences sur la perméabilité des tissus manquent de netteté en ce qu'elles ne permettent pas de démêler ce qui est dû à la conductibilité des matières employées et ce qui dépend de leur pouvoir émissif, c'est-à-dire de la nature des surfaces.

On doit à M. Coulier (1) de nouvelles recherches sur cette matière qui ont donné quelques résultats intéressans. M. Coulier observait le refroidissement d'un vase cylindrique de laiton mince, recouvert

(1) *Expériences sur les étoffes qui servent à confectionner les vêtements militaires* (Journal de physiologie, 1^{re} 58. — A. Proust, *Traité d'hygiène*, p. 514.)

de chemises de diverses étoffes, et rempli d'eau à 50 degrés. Il a constaté que le refroidissement était plus rapide avec une enveloppe de toile de coton ou de chanvre qu'avec une enveloppe de drap. En exposant au soleil des tubes de verre garnis d'enveloppes, il a vu les tissus blancs de coton s'échauffer beaucoup moins que le drap bleu. A l'ombre, en opérant avec la chaleur obscure, la couleur des étoffes paraissait à peu près indifférente.

Les expériences les plus récentes sont celles du docteur Krieger, dont M. Pettenkofer cite quelques résultats. M. Krieger a observé la marche du refroidissement d'un cylindre de tôle rempli d'eau chaude et recouvert tour à tour de diverses étoffes. En le revêtant successivement d'une enveloppe de laine, de peau de daim, de soie, de coton, de toile, et en notant toujours l'abaissement de la température dans un temps donné, il n'a trouvé que des différences insignifiantes, ne dépassant pas 1 ou 2 pour 100. La couleur des étoffes n'a pas fait varier davantage les résultats. Il semblerait donc que, tant qu'il s'agit de chaleur obscure, le pouvoir émissif, et le pouvoir absorbant qui en est corrélatif, ne varient guère d'une étoffe à l'autre. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de chaleur lumineuse, c'est-à-dire des rayons solaires. Avec des enveloppes de toile, de coton, de flanelle, de soie, M. Krieger a vu l'absorption de chaleur s'élever dans les proportions indiquées par les nombres suivans : 90, 100, 102, 108. Beaucoup plus grande a été l'influence de la couleur ; pour des cotonnades diversement teintes, il a trouvé les nombres ci-après :

Blanc.	100	Vert foncé. . . .	168
Paille	102	Rouge turc . . .	165
Jaune	140	Bleu clair. . . .	198
Vert clair	155	Noir.	208

Ces nombres expliquent pourquoi, au grand soleil, un vêtement noir est beaucoup plus chaud qu'un vêtement blanc, tandis que la différence disparaît lorsqu'on se trouve à l'ombre. Au demeurant, l'influence des couleurs sur les pouvoirs absorbans des surfaces avait été déjà mise en lumière par les recherches de Leslie et de Melloni.

Pour avoir une idée du rôle que joue, dans ces phénomènes, la conductibilité proprement dite des diverses matières, M. Krieger a cherché dans quelle mesure la déperdition de calorique diminuait lorsque le cylindre était recouvert d'une couche double des mêmes étoffes. Il s'est trouvé qu'en doublant la couche de satin, de cotonnade, de toile fine, on ne diminuait la perte de chaleur que de 3

à 6 pour 100 ; le doublement des enveloppes de peau de daim, de flanelle, de drap plus ou moins épais, diminuait la perte de 10, de 20 et même de 30 pour 100. Le résultat le plus clair de ces expériences, c'est que la résistance que les étoffes opposent au passage de la chaleur dépend beaucoup moins de la conductibilité des fibres textiles qui en forment la substance que de l'épaisseur, du volume, de la contexture des tissus. C'est ce qu'on peut aussi mettre en évidence en observant le refroidissement du cylindre enveloppé d'une couche d'ouate ; dès que la ouate est fortement comprimée, la dépense de chaleur augmente de 40 pour 100. C'est pour cette raison qu'une robe de chambre ouatée, un gilet de flanelle épais, sont plus chauds lorsqu'on les met pour la première fois qu'après avoir été portés quelque temps. Le tassement qui rapproche les filamens rend l'étoffe plus perméable à la chaleur.

Si le doublement de l'enveloppe a peu d'influence quand les deux couches sont bien tendues et serrées contre le cylindre, il n'en est plus de même lorsque, entre la seconde et la première, on laisse un demi-centimètre ou un centimètre d'intervalle. Dans ce cas, défalcation faite de ce qui est dû à la conductibilité des deux couches réunies, on constate un retard du refroidissement qui s'élève à 30 ou 35 pour 100, et qui vient de la couche d'air interposée, puisqu'il est indépendant de la nature des enveloppes. Il s'ensuit que, dans certains cas, un vêtement nous tiendra plus chaud s'il est ample que s'il est collant ; on sait que les gants trop justes, les souliers trop étroits, protègent mal contre le froid. Mais ce raisonnement suppose que la couche d'air protectrice reste immobile ; or le plus souvent un vêtement ample et flottant favorise la circulation de l'air, et il nous paraît dès lors moins chaud ; c'est pourquoi on le préfère en été, et sous les climats tropicaux.

Nous voilà toujours ramenés à ce fait capital que l'obstacle le plus sérieux que puisse rencontrer la propagation de la chaleur dans un corps est la discontinuité de ses élémens. Cela se comprend si l'on songe que la chaleur est un mouvement : tout ce qui dérange la continuité moléculaire contrarie la transmission des vibrations. La chaleur passe difficilement lorsqu'elle est obligée de sauter d'une fibre à l'autre en traversant des intervalles occupés par un fluide mauvais conducteur ; sa marche est retardée par tous ces transbordemens. Les vibrations sonores sont aussi arrêtées par les corps très divisés, tels que les tissus épais dont on fait les rideaux et les portières. L'expérience de tous les jours nous fournit mille preuves de cette influence de l'état de division des matières. Tout le monde sait à quel point la cendre, le sable sec, le charbon pilé, la paille, sont propres à empêcher la transmission de la chaleur.

Les navires qui transportent des cargaisons de glace de Boston à Calcutta reçoivent les blocs emballés dans de la sciure de bois ; on parvient ainsi à les conserver au moins en partie. Des torrens de lave, coulant sur un lit de cendres qui recouvrait une couche de glace, ont laissé la glace intacte ; on garnit de cendre la double paroi des armoires de sûreté. Sous la neige en flocons spongieux, les plantes sont préservées de la gelée, et elles gèlent quand la neige vient à être trop tassée. Pour protéger les espaliers, on les couvre de paille. Des murs à double paroi de bois, garnis de sciure, seraient très utiles, n'était le danger d'incendie. Dans les fourrures des quadrupèdes et dans le plumage des oiseaux, nous retrouvons des corps mauvais conducteurs divisés à l'infini. Le duvet du cygne et celui de l'eider sont des merveilles d'adaptation au but.

Dans la fabrication des tissus destinés à nous vêtir, ces principes sont, d'une manière plus ou moins inconsciente, mis à profit. On obtient des vêtements très chauds avec des tissus légers, lâches et spongieux, pouvant retenir dans les interstices de leurs fibres un grand volume d'air ; j'ai dit : retenir, il serait plus juste de dire : laisser passer. En effet, l'air tiède que renferment nos habits n'est pas immobile, il circule et se renouvelle sans cesse en filtrant à travers les enveloppes que nous croyons, à tort, destinées à nous isoler du milieu ambiant. C'est même une condition essentielle pour un bon vêtement de ne pas mettre obstacle à la ventilation. Les étoffes les plus chaudes laissent passer l'air plus facilement que les tissus réputés frais. M. Pettenkofer a démontré cette vérité en mesurant les volumes d'air qui traversaient, sous la même pression et dans le même temps, une série de tubes fermés par des morceaux d'étoffes de nature diverse ; les nombres suivans donneront une idée de leur perméabilité relative :

Flanelle.	100	Drap fort	58
Toile.	58	Peau de daim. . . .	51
Soie.	40	Peau glacée.	1

La flanelle est donc cent fois plus perméable à l'air qu'un gant glacé et cependant nous savons qu'elle tient infiniment plus chaud. En mettant des couches doubles, on ne modifie que très peu les volumes d'air transmis.

Ainsi, nos vêtements sont continuellement aérés par un échange dont l'activité dépend de la température extérieure, du degré d'agitation de l'atmosphère et de la porosité des tissus ; l'essentiel est que cet échange soit assez lent pour que les nerfs du toucher n'en soient point affectés. Les vêtements sont des sortes de petits calori-

fères à circulation d'air chaud, maintenus à une température de 25 ou 30 degrés. Ce qu'il y a de plus chaud, c'est une pelisse de fourrure; mais ce n'est pas seulement la peau, ce sont surtout les poils qui gardent la chaleur, bien que leur masse soit relativement insignifiante : l'efficacité de cet appareil de chauffage est due, avant tout, à l'air interposé. M. Krieger a fait à cet égard une expérience instructive : il a noté les pertes de chaleur de son calorimètre, entouré d'abord d'une fourrure à l'état naturel, puis de la peau complètement rasée, enfin de la même peau enduite de vernis à l'huile de lin ou d'une solution de gomme arabique; dans ces quatre cas, les pertes sont représentées par les chiffres suivans : 100, 190, 258, 296. La peau débourrée laisse donc perdre deux fois plus de chaleur que la fourrure, et la perte est triplée par le vernis, qui bouche les pores.

On a fait mourir des chiens et des lapins en rasant leur peau et en la couvrant d'un vernis; la mort, dans ce cas, n'est pas due à la suppression de la transpiration, mais au froid, comme l'a déjà reconnu M. Fourcault il y a quarante ans. M. Krieger a constaté qu'un lapin, complètement rasé et enveloppé d'un linge mouillé, se refroidissait à tel point, dans une chambre où l'air était à 19 degrés, qu'au bout de cinq heures la température de son sang était descendue de 39°8 à 24°5; dans le même temps, la fréquence de la respiration allait en diminuant et tombait de 100 à 50 inspirations par minute. Introduit dans une cage chauffée à 30 degrés, l'animal ne tarda pas à se rétablir.

Les fourrures sont d'autant plus chaudes que leur poil est plus fin, sans doute parce que l'air qui circule dans les interstices est ainsi chauffé plus efficacement. Il se forme autour du corps des animaux à fourrure des couches superposées d'air dont la température décroît depuis la peau jusqu'aux extrémités des poils; en hiver, ces animaux paraissent froids au toucher, et la zone des échanges recule vers la peau à mesure que le froid devient plus vif. Le corps de l'animal se refroidit alors principalement par convection, par la ventilation qui enlève incessamment l'air échauffé. Lorsque l'atmosphère est très agitée, le froid pénètre bien plus facilement à travers les fourrures et aussi à travers nos pelisses, comme le savent bien les voyageurs qui ont visité les pays du Nord.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que les étoffes appelées imperméables sont en général antihygiéniques parce qu'elles mettent obstacle à l'aération des vêtemens de dessous. Ces sortes de guérites portatives nous protègent, à la vérité, contre la pluie, mais elles excitent la sueur et l'empêchent de se vaporiser; elles sont très gênantes par les temps doux et calmes. La préparation

des tissus imperméables paraît avoir été inventée par les Indiens: on y emploie des dissolutions de caoutchouc fixées par compression entre deux couches d'étoffe, ou bien on double une étoffe très légère de feuilles de caoutchouc excessivement minces. MM. Girardin et Bidard ont indiqué un autre moyen de rendre les tissus imperméables : il consiste à les tremper dans des solutions d'alun et de savon. On peut aussi employer le savon et le sulfate de cuivre. Un manteau de caoutchouc à capuchon, muni d'un respirateur en bourre de coton, comme on a pu en voir cet hiver à l'exposition de la *Health Society* de Londres, est un vêtement utile pour les visiteurs des hôpitaux en temps d'épidémie.

Une propriété fort importante des étoffes est enfin leur hygroscopicité. Tous les tissus sont hygroscopiques : ils condensent l'humidité atmosphérique et s'en imprègnent d'autant plus vite que l'air est plus saturé de vapeur et, par conséquent, moins capable de favoriser l'évaporation. Cette condensation, cette espèce de rosée, se produit surtout quand la température s'abaisse. Les recherches auxquelles M. Coulier s'est livré à cet égard prouvent que l'eau absorbée par une étoffe se divise en deux parties : l'une qui ne se laisse pas reconnaître au toucher et qu'on ne peut exprimer, — c'est l'eau hygrométrique proprement dite ; l'autre qui bouche les pores, qu'on peut en faire sortir par la compression et que M. Coulier appelle eau d'interposition. D'après ses expériences, la laine est plus hygroscopique que la toile de chanvre, et la toile l'est plus que le coton.

M. Pettenkofer, de son côté, a comparé sous ce rapport une pièce de toile et une pièce de flanelle de même surface et de poids à peu près égaux (12 grammes et 11 grammes respectivement). Séchées d'abord à la température de 100 degrés, les deux étoffes étaient exposées ensemble dans des locaux plus ou moins humides, et on mesurait les variations de poids qu'elles avaient subies après quelques heures d'exposition. Il s'est trouvé que la laine était beaucoup plus hygroscopique que la toile, — presque deux fois plus ; — ainsi, dans une cave où le thermomètre marquait 3 degrés, le poids de la pièce de flanelle avait augmenté, au bout de 12 heures, de 16 pour 100, celui de la pièce de toile de 8 pour 100 seulement. Dans une autre occasion, l'augmentation constatée fut de 18 et de 11 pour 100. Mais les variations se manifestaient proportionnellement plus vite pour la toile et se continuaient ensuite plus longtemps pour la laine, comme le montrent les chiffres suivants, empruntés à un des tableaux de l'auteur, et qui représentent le poids de l'eau absorbée par 1,000 grammes du tissu :

		Toile.	Flanelle.
Cave	à 4°,4 après 12 heures.	111	175
Salle	à 4°,5 » 4 heures.	93	160
—	4°,5 » 3 heures.	91	148
—	5°,5 » 15 heures.	85	146 .
Chambre à	21°,0 » 10 minutes	73	113
—	21°,0 » 10 minutes	52	96
—	21°,5 » 10 minutes	45	87
—	21°,5 » 10 minutes	43	82
—	20°,5 » 15 minutes	42	78
—	20°,0 » 15 minutes	42	77

On peut constater des différences analogues entre les diverses étoffes lorsqu'elles sont humectées directement par immersion. La toile se mouille plus vite que la laine, mais c'est la laine qui, en définitive, absorbe le plus d'eau. De même, la toile sèche plus vite. M. Pettenkofer a trouvé qu'une pièce de toile et une pièce de flanelle, trempées dans l'eau, puis tordues vigoureusement, retenaient encore des quantités de liquide qui représentaient, pour la première, 74 pour 100, pour la seconde 91 pour 100 de leur poids. Les deux pièces ayant été exposées à l'air dans une chambre où le thermomètre marquait 20 degrés, la toile, au bout d'une heure et un quart, avait perdu 51 pour 100, la laine 45 pour 100 seulement; une heure après, la toile s'était encore allégée de 17 pour 100, la flanelle de 26 pour 100; la toile ne retenait donc plus qu'environ 6 pour 100, la flanelle encore près de 20 pour 100 d'eau hygrométrique.

La quantité d'eau que les étoffes sont capables d'absorber est évidemment plus considérable qu'on ne le suppose communément. Un vêtement de laine pesant 5 ou 6 kilogrammes peut se charger de près d'un litre d'eau, qui ajoute un kilogramme à son poids, et qui, pour se vaporiser complètement, devrait emprunter au corps de 5 à 600 calories! On voit aussi que les tissus absorbent plus d'humidité quand la température est basse que lorsqu'elle approche de 20 degrés. Or, les vêtements mouillés conduisent mieux la chaleur que les vêtements secs, et par suite nous protègent beaucoup moins contre les refroidissemens; de là le danger du froid humide. Comment se fait-il cependant que la laine, bien qu'elle soit plus hygroscopique que la toile, nous garantisse mieux des effets de l'humidité? Cela tient d'abord à la lenteur avec laquelle l'eau est absorbée ou abandonnée par les étoffes de laine, puis aussi à leur indestructible porosité.

A mesure que l'eau bouche les mailles et les pores d'un tissu, ce dernier devient moins perméable à l'air; les étoffes à mailles serrées, telles que la toile, les cotonnades, la soie, éprouvent cet effet

bien plus vite que les étoffes de laine. Comme le fait remarquer M. Pettenkofer, l'élasticité des fibres est pour beaucoup dans cette persistance de la porosité : les fibres de la laine, même mouillées, ne perdent que très peu de leur élasticité et empêchent les pores de se fermer, tandis que les filamens du lin, du coton, de la soie, s'amollissent tout à fait sous l'influence de l'humidité et ne résistent pas à l'envahissement de l'eau. C'est pour cette raison que la laine mouillée nous refroidit beaucoup moins que le linge mouillé. Il est vrai qu'une chemise de toile ou de soie a pour elle d'être plus fraîche, parce qu'elle éponge plus complètement la sueur et la laisse évaporer.

Ces expériences, qu'il y aurait intérêt à reprendre et à multiplier le plus possible, nous font déjà apercevoir nettement l'influence capitale que l'écartement des fibres exerce sur les propriétés physiques des étoffes; il faut évidemment considérer une étoffe comme un tissu formé de matière textile et d'air. Les propriétés des fibres elles-mêmes ne pourraient nous renseigner que d'une manière très incomplète sur les effets physiques que procurerait leur assemblage; l'arrangement des fibres, le mode d'apprêt, voilà, le plus souvent, le point important. Il y a lieu de croire qu'en cherchant dans cette voie, encore si peu explorée, on arriverait à des résultats d'un certain intérêt qui permettraient de mieux utiliser quelques-unes des innombrables matières textiles que la nature a mises à la disposition de l'industrie (1).

Les hygiénistes, en parlant de diverses étoffes, se contentent d'ordinaire de les classer vaguement par ordre de « conductibilité, » en désignant par ce mot la facilité plus ou moins grande qu'elles paraissent offrir au passage de la chaleur. On admet que la conductibilité décroît dans l'ordre suivant : lin ou chanvre, coton, soie, laine. Les tissus fabriqués avec le lin, le chanvre et le coton sont réputés les plus frais; ils se mouillent aisément et refroidissent la peau à la fois par conductibilité et par évaporation. « La toile de chanvre et de lin est donc, dit M. Bouchardat, de toutes les matières destinées aux vêtemens, celle qui favorise le plus les affections résultant de l'impression humide sur la peau. » Mais, pour beaucoup de personnes, cette fraîcheur, cette douceur de la toile est un avantage des plus appréciés.

Le tissu de coton laisse moins échapper de chaleur, absorbe et retient une partie de la transpiration et se refroidit moins vite par évaporation; son usage est en général plus avantageux que celui de la toile. Une opinion très répandue veut que le coton soit moins sain que le chanvre ou le lin : cette opinion, ou ce préjugé, tient à

(1) Bernardin, *Nomenclature usuelle de 550 fibres textiles*. Gand, 1872.

ce que, moins bon conducteur, hérissé de plus d'aspérités, le coton irrite davantage la peau. Examinées au microscope, les fibres du coton paraissent anguleuses et raides, celles du lin sont rondes et lisses. Le coton ne convient pas dans les affections cutanées; mais, dans ce cas, la laine, plus tomenteuse et plus chaude, serait encore plus nuisible. « C'est cela seul, dit M. Bouchardat, qui doit avoir donné lieu au préjugé répandu, et c'est là aussi le seul cas où toute autre matière que le chanvre et le lin bien lavés, bien fins et bien usés, ne peut être que nuisible. Hors ce cas, le tissu de coton a sur la toile l'avantage d'être plus chaud en hiver et pendant l'été de ne point exposer le corps aux dangers d'un refroidissement trop rapide. Le coton doit être employé de préférence au chanvre et au lin par les habitans des pays froids et humides. » La laine est encore plus irritante que le coton, grâce à la raideur des poils dont elle est hérissée; mais l'excitation qu'elle produit, lorsqu'on peut la supporter, devient un moyen thérapeutique toutes les fois que la peau a besoin d'un stimulant. Malheureusement l'usage de la laine sur la peau peut devenir la source des infirmités pour la guérison desquelles il est indiqué, lorsqu'une éducation trop douillette nous en fait contracter l'habitude trop tôt et sans motifs. Il en résulte facilement une prédisposition fâcheuse aux rhumes, aux rhumatismes, aux névralgies et, l'habitude une fois prise, on ne peut sans danger y renoncer. Mais l'usage de la laine est précieux dans certains pays et dans certaines conditions de vie.

Un écrivain connu par ses recherches sur la *malaria*, le professeur Brocchi, attribue à l'habitude de porter des vêtemens de grosse laine la belle santé et la vigueur des anciens Romains: dès qu'ils commencent à les abandonner pour se vêtir d'étoffes plus légères et notamment de tissus de soie, ils deviennent moins vigoureux et ne résistent plus aussi bien à l'influence morbide du mauvais air. C'est l'époque où les femmes portent des étoffes si fines qu'on les appelle vent tissé, *ventus textilis*, nuage de lin, *nebula lineæ*. C'est aussi l'époque où l'on commence à se plaindre de l'insalubrité de l'air de Rome. M. le docteur Balestra, dans son intéressante étude sur *l'Hygiène dans la ville de Rome et la Campagne romaine*, n'est pas éloigné de reconnaître qu'il y ait dans ces vues une part de vérité, quoiqu'en somme l'insalubrité croissante du climat de Rome s'explique par l'abandon de la culture, et que le changement général de la manière de vivre rende suffisamment compte de l'affaiblissement physique des générations. En tout cas, le vêtement de laine doit être considéré comme un excellent préservatif dans les contrées infectées de *malaria*. « Dans l'armée et la marine anglaises, dit M. Balestra, on oblige les soldats qui sont en garnison dans des lieux malsains, à porter constamment de la laine sur la peau et à

se couvrir de vêtemens suffisans, afin de les protéger contre les fièvres paludéennes, la dysenterie, le choléra et d'autres maladies (1). D'après Pâtissier, des mesures semblables ont été trouvées efficaces pour protéger la santé des ouvriers occupés à élever des digues, à ouvrir des canaux et des fossés dans les terrains marécageux, tandis qu'avant l'emploi de ces précautions la mortalité par suite des fièvres était considérable parmi eux. Ce serait encore une sage mesure si nos soldats, dans la zone de la province romaine et dans les régions de *malaria*, ne cessaient de porter de la laine sur la peau pendant l'été, ou des vêtemens de drap. » En effet, le pantalon et la veste de toile s'imprègnent de sueur pendant la marche et deviennent dangereux quand le soldat se repose ensuite à l'air libre.

Les propriétés hygiéniques de la laine sont dues, d'abord à une légère rudesse de la surface, qui excite les fonctions de la peau, puis à cette porosité qui, ainsi que nous l'avons expliqué, modère la dépense de calorique et empêche le refroidissement trop brusque du corps. En excitant la sécrétion cutanée, M. Balestra pense que la flanelle contribue à éliminer du corps les miasmes paludéens absorbés par les pores en même temps qu'à le débarrasser des dépôts qui causent les affections rhumatismales. Cette hypothèse est confirmée par la singulière connexité qui semble exister, sous ces climats, entre les fièvres rhumatismales et les fièvres intermittentes. En outre, grâce à leur duvet, les étoffes de laine arrêtent au passage une partie des germes charriés par l'air, qui arrive ainsi à la peau filtré et purifié. M. Balestra a constaté ce pouvoir filtrant des tissus de laine épais et velus par des expériences directes faites dans les régions paludéennes. Inutile d'ajouter que ces vêtemens protecteurs devront être souvent mis à la lessive.

Après les tissus de laine, vient le coton, encore préférable à la toile, parce qu'il excite doucement la peau. La soie aussi est chaude à la peau. « Elle peut en hiver être substituée à la flanelle; si on voulait la porter sur la peau pendant l'été, on la supporterait difficilement, à cause de la chaleur excessive qu'elle provoque. » Enfin M. Balestra insiste sur l'utilité qu'il y a, pour les habitans des campagnes malsaines, à ne jamais sortir sans un manteau ou une couverture de laine, en prévision des changemens atmosphériques; les anciens Romains portaient bien sur la tunique les amples vêtemens de dessus, qui ne les quittaient jamais. Il n'est pas moins important de se bien couvrir pendant la nuit; c'est une précaution recommandée à tous ceux qui séjournent sur un terrain marécageux.

(1) Chez nous, le pantalon de flanelle bleu foncé a été adopté depuis peu pour les troupes de la marine, et il est question de remplacer aussi le paletot de molleton par le paletot de flanelle. (Napier et Martin, *Progrès de l'hygiène en France*, 1882.)

Nous nous étonnons parfois de voir les indigènes de quelques pays chauds surchargés de vêtemens de laine : l'Arabe toujours enveloppé dans son burnous, le paysan espagnol toujours drapé dans les plis de son manteau couleur tabac. Ces vêtemens les protègent à la fois contre les rayons du soleil et contre la fraîcheur des nuits : ce sont d'excellens régulateurs de la chaleur. C'est une dangereuse imprudence, lorsqu'on veut voyager dans les contrées méridionales, de ne pas se munir de vêtemens chauds.

Babinet, pour juger *a priori* du mérite relatif des diverses étoffes, se place à un point de vue particulier. « Les fibres textiles des végétaux, dit-il, ne sont pas, dans la nature, des vêtemens de plantes ou d'animaux ; elles font partie de la plante elle-même, elles n'avaient donc pas besoin d'être isolantes et préservatrices du froid. Passons au coton : c'est déjà le vêtement de la graine d'une plante ; cette substance doit donc être déjà un peu plus préservatrice. Elle est moins conductrice que les filamens qu'on extrait des plantes ligneuses. La soie, qui enveloppe un insecte dans une de ses transformations, habille un être vivant ; de là sa plus grande propriété vêtante. » La laine, les poils, le duvet, étant de chauds vêtemens donnés par la nature à une foule d'animaux, il s'ensuit encore qu'ils sont prédestinés à fournir la matière de nos habits. Au contraire, les fibres minérales de l'amiante, dont on a fait des toiles incombustibles, le byssus de certains coquillages, et notamment la belle soie nacrée de la pinne-marine, dont on fait en Sicile des châles, des gants et des bas, toutes ces matières, qui ne sont pas créées pour servir de vêtement, fournissent des tissus très frais. Il y a dans cette théorie une part de vérité ; mais il ne faut pas oublier que l'industrie fait subir aux matières en question des transformations qui en modifient profondément les propriétés naturelles.

La coiffure achève le vêtement, comme le toit couronne la maison. Elle préserve la tête de l'insolation ou du froid, la protège contre les accidens. Mais je ne sais s'il faut prendre au pied de la lettre la condamnation sommaire que M. Bouchardat prononce contre nos couvre-chefs lorsqu'il ajoute : « A part ces conditions, dans nos pays tempérés, la meilleure coiffure est de n'en point avoir, comme il était d'usage chez nos aïeux les Gaulois. Jusqu'à l'âge de vingt ans, je n'ai porté aucune coiffure, et je n'ai pas eu à m'en repentir. » Contentons-nous de dire que la coiffure doit être légère et bien aérée. D'après les expériences de M. Troupeau, les coiffures de forme conique et arrondie sont plus fraîches que les coiffures à fond plat, et préférables dans les pays chauds. Le chapeau de soie, de haute forme, s'il n'est guère pittoresque, est cependant une coiffure éminemment hygiénique, appropriée à nos climats d'Europe ; il recouvre la tête d'une couche d'air qui la protège efficacement. Quant à la coiffure

féminine, ce sont les cheveux qui en constituent aujourd'hui la partie essentielle.

Le lit n'est pas seulement un meuble indispensable pour assurer notre repos, — meuble insaisissable heureusement, refuge précieux où le moderne Antée retrouve des forces pour les luttes de la vie, — il est, à vrai dire, un vêtement de nuit. Comme les autres vêtements, il doit être à la fois chaud et perméable à l'air. La chaleur que le corps cède aux matelas et aux couvertures est continuellement enlevée par l'air qui les traverse. « Les couches destinées à régler l'écoulement de la chaleur, dit M. Pettenkofer, sont ici plus épaisses que dans les vêtements qui nous couvrent pendant le jour, pour deux raisons : d'abord parce que, la circulation étant moins active pendant le repos et le sommeil, il se dégage moins de chaleur ; ensuite parce que, dans la position horizontale, les courans ascendants nous refroidissent plus vite que dans la position verticale, où ils montent des pieds à la tête en parcourant tout le corps. » La chaleur du lit favorise ainsi la circulation périphérique et soulage les organes intérieurs chargés d'entretenir la calorification. Se passer de lit pendant plusieurs jours de suite constitue une grande privation, non — seulement parce que les membres se reposent mal, mais encore parce qu'il en résulte des troubles de l'économie. Mais, d'autre part, un coucher trop chaud et trop mou est mauvais, parce qu'il maintient le corps dans un état de moiteur qui affaiblit le système musculaire et alanguit toutes les fonctions. Les lits de plume sont plus souvent nuisibles qu'utiles. Ce qui les rend si chauds, c'est l'air qu'ils contiennent. Les matelas d'air, qu'on fait enfler au moyen d'un soufflet, paraissent être aussi chauds que les lits de plume. L'oiseau, lui aussi, veut s'envelopper, pour dormir, d'un peu de chaleur : il se gonfle, hérissé ses plumes, se met en boule ; son vêtement de nuit est une épaisse couche d'air.

Je me suis efforcé de mettre en lumière quelques-uns des principes qui se dégagent des récentes recherches sur la fonction des vêtements. L'importance de ces principes une fois bien reconnue, nous verrons peut-être s'introduire des modifications de la forme des vêtements, plus intéressantes que celles qu'amènent les caprices de la mode. Beaucoup de mes lecteurs, sans doute, se rangeront à l'avis de M. Proust, pour qui, sauf les détails assez variables de la coupe, nos habits sont maintenant définitifs, ayant acquis l'inamovibilité des choses utiles ; mais voilà qu'en Amérique il se manifeste une vive agitation en faveur d'un changement du costume féminin. Il faut en convenir, les raisons de goût et d'esthétique dominent encore trop la question du costume, qu'elles réduisent à une ques-

tion de parure. On ne peut s'empêcher de songer aux profondes et plaisantes considérations qu'inspire à Ch. Darwin le spectacle de riches plumages et des ornemens parfois gênans par l'étalage desquels les animaux cherchent à se faire distinguer, aidant ainsi inconsciemment les desseins de la nature en fait de sélection.

III.

La maison, elle aussi, est comme un vaste et ample vêtement, destiné à régler nos rapports avec le milieu ambiant, à nous affranchir de sa tyrannie, mais nullement à nous en isoler. Elle ne doit pas, ou plutôt, — car on l'oublie trop souvent ! — elle ne devrait pas nous priver d'air. Heureusement il n'est pas de prison volontaire si bien calfeutrée où l'air du dehors ne trouve accès à notre insu.

Le fait que l'eau pénètre facilement à travers un mur ou un plafond est connu de tout le monde : les taches qui se forment nous en avertissent suffisamment. Mais l'air qui traverse les murs ne se voit pas, et l'on se figure volontiers que rien ne passe au travers. C'est une erreur : les murs ne nous empêchent pas de rester en communication avec l'air extérieur, même en faisant abstraction des jointures des portes et des fenêtres par lesquelles s'introduisent continuellement des courans. Pourquoi d'ailleurs un gaz subtil ne passerait-il pas où l'eau trouve un chemin ? Disons-le tout de suite, cette porosité des murs n'est pas un mal, loin de là ; nous verrons qu'elle est nécessaire pour empêcher l'humidité des habitations.

Une expérience fort simple peut servir à mettre en évidence la perméabilité des matériaux de construction. M. Pettenkofer prend un cylindre de mortier sec, long de 0^m,12 et de 0^m,04 de diamètre, enduit de cire partout, sauf sur les deux bases circulaires, où sont mastiqués deux entonnoirs de verre, l'un prolongé par un tube de caoutchouc, l'autre terminé par un orifice très fin. En soufflant par le tube, on chasse l'air à travers le cylindre et l'on parvient à éteindre une bougie placée à l'autre extrémité. Dans cette expérience, l'air qui sort de la dernière tranche du cylindre est concentré dans le canal étroit de l'entonnoir, et sa vitesse s'en accroît. L'expérience peut être variée comme il suit. Sur une base inaccessible à l'air, on construit, avec des briques et du mortier un segment de mur dont les parois antérieure et postérieure sont revêtues d'une plaque de tôle percée d'une ouverture où s'insère un tube, tandis que les trois côtés étroits reçoivent un enduit imperméable ; si l'on souffle dans l'un des deux tubes, il s'échappe de l'autre un courant d'air. Le même résultat s'obtient avec du bois et diverses espèces de pierres qui se laissent traverser par l'air sans difficulté ; d'autres, au contraire, comme les calcaires compacts,

sont à peine perméables. Il est vrai que, dans les murs construits en moellons calcaires, le mortier entre pour une plus forte proportion ($\frac{1}{3}$) que dans les murs construits en briques ($\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{6}$), ce qui rétablit un peu l'équilibre. En thèse générale, il faut d'autant plus de mortier que les pierres sont moins régulières de forme, et les moins régulières sont aussi les moins poreuses.

Mouillés, tous ces matériaux deviennent imperméables à l'air. L'expérience du cylindre de mortier ne réussit plus quand le mortier a été humecté par aspiration en plongeant l'orifice de l'entonnoir libre dans l'eau. On constate aussi qu'il est beaucoup moins aisé de chasser l'eau à travers les briques et le mortier que d'y faire passer l'air; à peine réussit-on à faire apparaître à la surface libre quelques gouttes du liquide. L'eau n'est donc pas facile à déloger des pores qu'elle a envahis; elle n'en sort que très lentement, par évaporation. Or, tant qu'elle bouche les pores, elle empêche l'air d'y circuler, et cette influence fâcheuse de l'humidité sur la perméabilité des divers matériaux de construction est d'autant plus sensible que leur grain est plus serré et plus fin; c'est une remarque que nous avons déjà pu faire à propos des étoffes. Les murs humides se laissent donc difficilement traverser par l'air, et M. Mäker a trouvé qu'il suffisait d'un jour de pluie pour diminuer d'une manière frappante les coefficients de porosité.

En temps ordinaire, et lorsqu'ils sont bien secs, les murs transpirent; ils sont incessamment traversés par de faibles courans qui renouvellent l'air des chambres fermées et le débarrassent de l'humidité dont il est chargé. L'atmosphère d'une maison est saturée de vapeur par la respiration et la transpiration des habitans, par l'eau qui est journellement employée dans les ménages, sans compter la rosée qui se dépose partout lorsque un air tiède pénètre du dehors dans les chambres restées froides. Cette humidité qui renaît sans cesse, les murs doivent l'absorber pour la laisser évaporer au dehors, sous l'action du soleil et du vent. C'est pour cette raison qu'il est bon que les matériaux de construction soient poreux et perméables et qu'ils ne mettent pas obstacle à la circulation de l'air qui doit activer l'évaporation. Cette remarque s'applique surtout aux pays du Nord, où les fenêtres ne peuvent rester largement ouvertes; elle n'a peut-être pas la même importance pour les pays méridionaux, où le soleil tient lieu de bien des choses.

Pour montrer combien d'idées fausses règnent encore sur cette matière parmi les architectes, M. Pettenkofer cite l'exemple d'une grande usine autour de laquelle s'élèvent de nombreuses maisons d'ouvriers, bâties avec les scories des hauts-fourneaux. Les scories, légères et compactes, remplacent très bien la brique; mais, très irrégulières de forme, elles exigent beaucoup de mortier. On eut

l'idée de construire une maison modèle avec de gros blocs de scorie soigneusement équarris, en réduisant à un minimum le mortier, regardé comme une cause d'humidité. La bâtisse avait belle apparence, elle sécha très vite; mais, à peine installés, les habitans virent paraître des taches sur les murs, et la maison en question est restée la plus humide de toute la cité ouvrière.

Il faut aussi se défier des novateurs inconsidérés qui rêvent de substituer le fer et le zinc à la pierre et au bois employés par nos pères. On supprimerait ainsi cette transpiration insensible des murs, si importante pour nous débarrasser de l'humidité. Quelques Américains, entre autres M. Mayo, ont proposé de construire avec des plaques de fer galvanisé des habitations d'une forme spéciale, sortes de cloches à plongeur qui permettraient de séjourner au sein de la malaria : elles seraient ventilées par un courant d'air artificiel lancé par une machine et filtré à travers une toile ou une couche épaisse de coton et de charbon. — On a aussi imaginé des maisons de fer pour les pays sujets aux tremblemens de terre. En 1875, une maison de ce genre, sortie des ateliers de MM. Cocke-rill, de Seraing, a été expédiée au Chili. Elle se composait de plaques de fonte maintenues par des poutrelles de fer à coulisses, solidement boulonnées. Mais il s'est trouvé que le métal s'échauffait outre mesure sous l'action du soleil; l'air du dehors pénétrait par tous les joints; enfin « cette cage métallique, d'une sonorité fort gênante, ne semblait pouvoir convenir qu'à des sourds de naissance (1). » Je ne sais s'il a été possible de venir à bout de ces inconvéniens. En bouchant les jointures, on arrêterait évidemment d'une manière trop complète la ventilation spontanée.

L'humidité que les murs reçoivent de l'atmosphère extérieure, par les temps de brouillard et de pluie, disparaît d'ordinaire assez vite sous le souffle des vents qui lèchent incessamment la surface des habitations. Au contraire, l'humidité qui vient de l'intérieur, qui se dépose sur les murs des chambres mal aérées, s'en va difficilement quand les murs ne sont pas poreux; le chauffage même ne fait que la déplacer; elle quitte les surfaces dont la température s'est élevée pour se fixer plus loin. L'inconvénient est surtout sensible dans les maisons de construction récente, dont le mortier contient encore une forte proportion d'eau, et dans les rez-de-chaussée bâtis sur un sol humide, qui s'imprègnent d'eau par capillarité. Cette eau bouche les canaux invisibles où l'air devrait circuler, et la muraille reste humide nonobstant l'évaporation qui a lieu à la surface, et au grand détriment des habitans. On sait combien il est malsain « d'essuyer les plâtres » d'une maison fraîchement bâtie. Comme les vête-

(1) *Chili*, par le comte Eugène de Robiano. Paris, 1882.

mens mouillés, les murs humides sont froids d'abord parce que l'eau qu'ils renferment a pour effet d'augmenter leur conductibilité et, par suite, l'écoulement de calorique du dedans au dehors ; puis encore parce que l'évaporation absorbe ou détruit beaucoup de chaleur. De là le cortège de rhumatismes et de catarrhes qui attend les malheureux locataires.

M. Bouchardat, dans son *Traité d'hygiène*, déclare qu'à ses yeux la grande cause d'insalubrité des habitations, sous nos climats, c'est qu'elles défendent mal contre le froid ou même le font naître. « Quelles sont, dit-il, les habitations du pauvre dans les grandes villes ? Des mansardes exposées à tous les vents et, par conséquent, froides, des rez-de-chaussée dont les murs sont toujours imprégnés d'eau comme des alcarazas, et par conséquent froids. Grelotter l'hiver dans un grenier ; être soumis en été dans les rez-de-chaussée humides à des refroidissemens non suivis de réaction ; être exposé aux mêmes inconvéniens dans les maisons nouvellement construites, dont les intérieurs sont divisés par des cloisons en plâtre encore gorgées d'eau : voilà bien les principaux vices des habitations, si l'on ne s'arrête qu'aux choses qui peuvent déterminer des maladies. » Et c'est à tort, selon M. Bouchardat, que les commissions des logemens insalubres placent au premier rang les dangers qu'entraînent l'encombrement et la malpropreté.

La quantité d'eau que retiennent les murailles de construction récente est assez considérable. M. Pettenkofer a cherché à l'évaluer pour une maison élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, composés chacun de cinq chambres et d'une cuisine. D'après son calcul, une maison de cette dimension exige au moins 800,000 kilogrammes de briques, qui retiennent environ 40,000 kilogrammes d'eau ; le mortier, bien que sa masse soit beaucoup plus faible, pourrait bien en retenir autant ; on trouve ainsi que la maçonnerie entière renferme, dans les premiers temps, 80,000 kilogrammes (80 mètres cubes) d'eau, dont l'expulsion n'est pas chose aisée.

On s'est ingénié à chercher des moyens de sécher rapidement les murs des maisons neuves avant l'installation des habitans. Il n'y a de sérieux que les procédés qui reposent sur l'emploi de la chaleur combinée avec une aération active. Tout revient en effet à favoriser l'évaporation. Il y faut d'autant plus d'air que la température est moins élevée. A 10°, le mètre cube d'air, que nous devons supposer aux trois quarts saturé, contient déjà 7 grammes de vapeur d'eau, et ne pourra plus en recevoir qu'un peu plus de 2 grammes ; il s'ensuit que, pour absorber les 80,000 kilogrammes d'eau contenus dans la maçonnerie en question, il faudrait près de 40 millions de mètres cubes d'air à la température de 10°. Ce volume

d'air, un vent modéré pourrait, à la vérité, l'amener en vingt-quatre heures sur la superficie exposée; mais il est clair que l'humidité ne sera enlevée qu'à mesure qu'elle sortira de l'épaisseur des murailles pour arriver à la surface, et qu'ainsi le temps exigé pour la dessiccation plus ou moins complète pourra être très long. Un chauffage convenable hâtera beaucoup l'assèchement des murs, à la condition que l'air soit sans cesse renouvelé. En portant, par exemple, la température d'une chambre de 10° à 20°, on obtiendra un effet cinq ou dix fois plus grand : d'abord parce qu'on aura augmenté la capacité d'absorption de l'air (100 mètres cubes d'air, qui, à 10°, ne pouvaient recevoir que 200 ou 250 grammes de vapeur, en pourront maintenant recevoir près de 1,000 grammes); ensuite, parce que l'élévation de la température favorisera la ventilation. — A Paris, on se sert maintenant, pour le séchage des bâtimens neufs, de foyers mobiles remplis de coke et munis de réflecteurs en tôle; ils sont surmontés de tuyaux qu'on peut incliner vers les murs, et portés par des chariots qui permettent de les promener de chambre en chambre.

Dans les villes où il existe des réglemens de police concernant l'occupation des maisons nouvellement bâties, des experts sont chargés de constater l'état de siccité des murs. Mais quel est le critérium sur lequel on se fonde? L'expert regarde, tâte, frappe les murs avec un petit marteau; il faut une grande habitude pour établir ainsi un diagnostic sérieux. On arrive à des résultats un peu plus sûrs par l'analyse de fragmens de plâtre ou de mortier détachés des murs en des points convenablement choisis. MM. Putzeys, dans l'excellent traité d'hygiène appliquée à l'art des constructions qu'ils viennent de publier (1), citent plusieurs méthodes qui servent à déterminer les proportions d'eau libre et d'eau d'hydratation dans les matériaux recueillis (méthodes de Lassaigue, de Glässgen). Malheureusement l'état du mur peut être très différent suivant l'endroit qu'on examine, et l'on s'y trompera facilement. On n'est pas d'accord sur la proportion limite qui devra être tolérée. Lassaigue fixe à environ 20 pour 100 la proportion d'eau, tant libre que combinée, que le plâtre pourra contenir sans danger au moment de l'entrée dans les habitations. D'après M. Pettenkofer, il convient que l'eau libre, dans le mortier, ne dépasse pas 4 ou 5 pour 100. Le célèbre hygiéniste cite le cas d'un vieux presbytère, réputé malsain bien qu'il eût été habité depuis cent ans, et dont les murs furent examinés sur les instances du curé; le mortier contenait encore 18

(1) *L'Hygiène dans la construction des habitations privées*, par le docteur Félix Putzeys, professeur d'hygiène à l'université de Liège, et M. E. Putzeys, lieutenant du génie. Bruxelles, 1882; H. Manceaux.

pour 100 d'eau libre, sans trace d'eau d'hydratation. A son avis, le mieux serait encore de chauffer plusieurs pièces et d'y déterminer le degré hygrométrique de l'air avant et après le chauffage. La question demande à être étudiée d'une manière plus complète.

On s'étonne souvent de voir l'humidité reparaitre sous forme de taches lorsqu'une maison, en apparence complètement sèche, commence à être occupée. Quelques chimistes ont voulu expliquer ce phénomène en l'attribuant à un dégagement d'eau qui aurait lieu dans la substance même du mortier. Cette eau, disent-ils, est mise en liberté par la transformation définitive de l'hydrate de chaux du mortier en carbonate de chaux, sous l'influence de l'acide carbonique qui existe dans l'atmosphère des appartemens habités. D'après M. Pettenkofer, cette explication est inadmissible, car la quantité d'eau que peut encore retenir l'hydrate de chaux à l'état de combinaison représente à peine 5 pour 100 du poids d'eau libre que renferme la maçonnerie quand la maison vient d'être terminée, et il faudrait que tout ce liquide eût été éliminé par l'évaporation pour que l'eau de l'hydrate pût jouer un rôle dans la production de l'humidité. L'apparition des taches a une cause beaucoup plus simple : elles sont produites par la condensation de la vapeur atmosphérique, qu'un faible abaissement de température suffit à provoquer. L'eau se dépose alors en gouttelettes sur les vitres des fenêtres fermées, tandis qu'elle est absorbée par les tentures sans en altérer l'apparence, si les murs sont déjà secs dans toute leur profondeur. Mais les murs d'une maison neuve, trop souvent, ne sont encore secs qu'à la surface, et alors il suffit d'une condensation relativement faible pour remplir d'eau les pores des tentures et faire apparaitre des taches d'humidité. C'est surtout lorsqu'on commence à chauffer les chambres que cet inconvénient se produit fréquemment : l'eau s'évapore là où l'action du feu échauffe les murs, et va se condenser sur les surfaces qui sont restées froides.

Ainsi l'aération est le remède souverain pour l'humidité des maisons, et elle est favorisée par l'emploi de matériaux poreux. A ce point de vue, des déterminations directes de la porosité, de la perméabilité et de l'hygroscopicité des divers matériaux de construction offrent un grand intérêt. MM. Putzeys, dans le livre que j'ai déjà cité, ont réuni à peu près tout ce qui a été publié sur cette matière. On y verra, par exemple, que, dans les pierres les plus employées pour la bâtisse, les pores occupent une fraction importante du volume total. D'après Hunt, cette fraction qui exprime la porosité est de 0,07 à 0,20 pour certains grès, de 0,06 à 0,14 pour diverses dolomites, de 0,30 pour le calcaire tendre de Caen (la porosité du grès filtrant de Malte est aussi de 30 pour 100). Mais ces chiffres ne permettent pas de prévoir quelle sera la perméabilité

relative des maçonneries dans lesquelles entrent les matériaux en question ; cette perméabilité dépend essentiellement de la proportion de mortier employée et de la nature du revêtement ; il faut donc la déterminer par des expériences directes.

On possède déjà, à cet égard, des données assez nombreuses. Les expériences de Märker, exécutées à l'aide d'une méthode indirecte sur laquelle nous reviendrons plus loin, ont montré que des murs de briques laissaient passer plus d'air que des murs construits en grès taillé ; rangés par ordre de perméabilité croissante, les matériaux expérimentés forment la série suivante : grès, moellons, calcaires, briques, tuf calcaire, pisé. Le pisé (briques d'argile séchées à l'air) a été trouvé deux fois plus perméable que la maçonnerie de briques cuites ; ajoutons que les pores de la brique cuite occupent environ 25 pour 100 du volume total, tandis que, dans la brique crue, ils occupent 60 pour 100 du volume. — Les résultats de M. Märker ne sont pas toutefois à l'abri de toute critique. On doit à M. Lang des recherches plus complètes sur les coefficients de perméabilité des divers matériaux : en tête du tableau figure le tuf calcaire ; puis viennent, par ordre de perméabilité décroissante, les briques de laitier (scories mélangées avec de la chaux éteinte, puis séchées à l'air), le bois de sapin, le mortier, le béton, les briques à la main, le grès vert, le plâtre coulé, le bois de chêne, les briques émaillées. Le plâtre est donc extrêmement compact et peu favorable à la ventilation naturelle.

Les couleurs et les papiers de tenture diminuent la pénétrabilité des murs ; d'après Lang, on peut, sous ce rapport, les ranger comme il suit : le lait de chaux, la couleur à la colle, les papiers glacés, les papiers ordinaires, la couleur à l'huile. Si l'effet est plus marqué pour les papiers ordinaires que pour les papiers glacés, cela tient, comme le font remarquer MM. Putzeys, à ce que les premiers sont imprégnés de plus d'empois. La diminution très sensible de la ventilation naturelle par la peinture à l'huile a encore été constatée par une série d'expériences exécutées à l'hôpital militaire de Bonn. M. Lang a aussi déterminé la quantité d'eau que peuvent retenir divers matériaux, quantité qui dépasse quelquefois 20 pour 100 en poids ou 50 pour 100 en volume ; les briques surtout paraissent se mouiller facilement.

Il serait à désirer que de semblables expériences fussent instituées dans des conditions très variées. M. le docteur Layet, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Bordeaux, a imaginé, pour ces recherches, deux dispositifs aussi simples qu'ingénieux. Le premier consiste à placer le bloc de pierre qu'il s'agit d'étudier sous une cloche où l'on fait arriver du gaz d'éclairage : le gaz pénètre dans la pierre par la surface libre et en ressort par un tube de déga-

gement, fixé au cœur du bloc, qui traverse le sommet de la cloche; on peut l'allumer à l'extrémité de ce tube au bout d'un temps qui dépend de la porosité de la pierre. Le second procédé consiste à plonger le tube dans une éprouvette remplie de liquide: le liquide monte dans le tube en chassant l'air qu'il contient, et il y monte d'autant plus haut que la pierre est plus perméable. M. Poincarré, professeur d'hygiène à la faculté de Nancy, a étudié, de son côté, l'hygroscopicité de diverses espèces de pierres et de cimens, en plongeant les échantillons, ramenés tous au même volume, dans un bain d'eau d'une faible profondeur, et en déterminant l'augmentation de poids due à l'absorption du liquide. Il a constaté, à cette occasion, que les vernis hydrofuges offrent moins de sécurité qu'on n'est généralement porté à le croire.

IV.

Si le renouvellement de l'air est indispensable pour éviter l'humidité des habitations, il l'est surtout pour empêcher l'accumulation des impuretés de toute sorte qui finiraient par rendre l'air impropre à la respiration. Il s'agit donc de savoir à quel signe on reconnaît qu'une atmosphère est viciée, et quel est le volume d'air frais dont un homme a besoin pour respirer librement dans une enceinte fermée.

L'air ordinaire renferme (en volumes) 21 parties d'oxygène et 79 d'azote, avec 0,03 d'acide carbonique; l'acide carbonique ne s'y trouve donc que dans la proportion de 3 pour 10,000. C'est la moyenne des résultats obtenus depuis cinq ans à l'observatoire de Montsouris, qui varient entre 0,00024 et 0,00036. Pour l'intérieur des villes, il suffira d'adopter le chiffre encore très faible de 0,0004. La quantité d'acide carbonique que produit journellement la respiration des habitans d'une grande ville, et la quantité encore bien plus considérable qui provient du combustible employé, représentent pourtant des millions de mètres cubes; si l'air n'en est pas sensiblement vicié, c'est grâce à la mobilité de l'atmosphère, qui est continuellement brassée par les vents. Il en va de même de l'influence hygiénique de la végétation, qui détruit l'acide carbonique en y puisant son carbone, et dégage l'oxygène: elle ne modifie guère la composition chimique de l'océan aérien, qui reste partout la même. Nous pouvons donc admettre que la proportion d'acide carbonique dans l'air libre ne dépasse pas 0,0004.

Voyons maintenant ce qui se passe dans une enceinte fermée, telle qu'un dortoir, une salle d'école, un lieu de réunion publique. L'air s'altérant d'une manière progressive par la diminution de l'oxygène, par les exhalaisons pulmonaires et cutanées, si la venti-

lation est insuffisante, il arrive un moment où il devient impropre à la respiration. C'est le moment où les impuretés dont l'atmosphère est chargée deviennent perceptibles à l'odorat et provoquent le malaise caractéristique de l'air « confiné. » On admet généralement que cet état se manifeste quand la proportion d'acide carbonique approche de 0,001 (1). L'observation montre, en effet, que l'acide carbonique augmente comme le degré d'insalubrité de l'air et peut, jusqu'à un certain point, en fournir la mesure, quoiqu'à la vérité le malaise qu'on éprouve dans l'air confiné doit être plutôt attribué aux matières organiques putrescibles que renferment les produits de la respiration et de la transpiration. D'après Pécelet, l'air expulsé par des cheminées d'appel destinées à la ventilation de salles d'assemblées nombreuses exhale une odeur tellement infecte qu'on ne saurait la supporter impunément, même pendant un temps très court. L'odeur désagréable qui caractérise l'air confiné (odeur de renfermé) serait due, d'après quelques chimistes, à une substance particulière qui s'échappe des poumons, substance qui présente une réaction alcaline et dégage de l'ammoniaque (2).

Les vrais coupables, ce sont ces miasmes qui affectent l'odorat. L'acide carbonique, gaz relativement inoffensif, n'est que l'indicateur de l'altération progressive de l'air. Il résulte des expériences de MM. Regnault et Reizet qu'un animal peut vivre dans une atmosphère contenant 0,07 d'acide carbonique, pourvu que la proportion d'oxygène y soit maintenue à 0,21. On a vu, d'autre part, des animaux périr dans une enceinte close, lors même qu'on éliminait l'acide carbonique à mesure qu'il se formait, et qu'on restituait à l'air l'oxygène perdu. Enfin, Mantegazza a fait voir que, si l'on place deux oiseaux sous deux cloches de verre et qu'on absorbe par la chaux vive l'acide carbonique fourni par le premier, et par le charbon animal les matières organiques exhalées par le second, ce dernier résiste beaucoup plus longtemps que l'autre. Ajoutons que M. Pettenkofer a pu respirer pendant quelques heures, sans en être incommodé, de l'air qui contenait 0,01 d'acide carbonique développé non par la respiration, mais par une opération chimique.

Tout cela prouve bien que les quelques millièmes d'acide carbonique que renferme une atmosphère viciée par la respiration ne sont pas la cause des effets qu'elle produit. L'oxygène diminue à peu près dans la même proportion qu'apparaît l'acide carbonique ;

(1) D'après les observations que M. de Chaumont a faites dans les casernes anglaises, l'odeur commence à se manifester quand la proportion atteint 0,008, et cet hygiéniste voudrait réduire la dose admissible à 0,006; mais je crois qu'il suffira d'adopter 0,001 pour la limite qu'on sera trop heureux de ne pas dépasser dans la pratique.

(2) Elle noircit l'acide sulfurique, décolore le permanganate de potasse et communique à l'eau, en s'y dissolvant, une odeur fétide. (A. Proust, *Traité d'hygiène*, p. 341.)

mais le défaut d'oxygène n'explique pas davantage ces effets. Il est permis de se demander si une diminution de 1 pour 100 dans la proportion d'oxygène peut causer des troubles sensibles ; ne serait-elle point compensée par une respiration plus fréquente ?

L'acide carbonique a été souvent accusé à tort d'effets qui étaient, en réalité, dus à une faible dose d'oxyde de carbone, provenant de combustions incomplètes ou d'une réduction de l'acide carbonique. L'oxyde de carbone est un véritable poison qui détruit la vitalité des globules rouges du sang. M. Leblanc a constaté qu'un chien était asphyxié par un air confiné qui contenait 3 pour 100 d'acide carbonique et 1/2 pour 100 d'oxyde de carbone, tandis que l'acide carbonique seul ne produisait l'asphyxie qu'à la dose de 20 pour 100 (en volume). C'est aussi par un dégagement d'oxyde de carbone que s'expliquent les fâcheux effets des poêles de fonte, signalés il y a quinze ans par M. le docteur Carret, qui crut devoir attribuer à cette cause une épidémie de fièvre typhoïde observée au collège de Chambéry. Les expériences auxquelles s'est livré à cette occasion le général Morin ont mis hors de doute la présence de l'oxyde de carbone dans l'air d'une salle où se trouvaient des poêles de fonte chauffés au rouge et dans le sang des lapins qu'on y avait laissés plusieurs jours, tandis que les poêles en tôle de fer ne produisaient pas les mêmes effets. Que l'oxyde de carbone soit dû à la perméabilité de la fonte surchauffée, à l'oxydation du carbone de la fonte ou à une décomposition de l'acide carbonique de l'air, il est révélé par les analyses et donne lieu à des effets toxiques, qu'on a cependant un peu exagérés, d'après l'enquête contradictoire de M. Coulier. L'oxyde de carbone se rencontre aussi en doses assez fortes dans le gaz d'éclairage mal préparé, et devient alors une cause d'accidens s'il se produit des fuites.

Quoi qu'il en soit, on prend d'habitude pour mesure du degré d'insalubrité d'un milieu sa teneur en acide carbonique. C'est ce gaz, on le sait, qui donne leur saveur piquante à l'eau de Seltz et aux vins mousseux. Pour en constater la présence dans l'atmosphère, il suffit d'exposer à l'air une soucoupe remplie d'eau de chaux limpide ; au bout de quelques heures, le liquide se recouvre d'une mince pellicule blanchâtre qui est du carbonate de chaux, formé par la combinaison de la chaux avec l'acide carbonique de l'air. De même, en respirant avec une paille dans un verre d'eau de chaux, on peut voir le liquide devenir laiteux à mesure qu'il absorbe l'air expiré ; un peu de vinaigre lui rend sa limpidité en dégageant l'acide combiné. A l'eau de chaux on préfère pour les dosages l'eau de baryte, recommandée par M. Pettenkofer, on la potasse caustique : c'est ce dernier réactif qui est employé à l'observation de Montsouris.

Les résultats que l'on cite le plus souvent sont ceux que M. Félix

Leblanc a obtenu en 1842 par des dosages exécutés dans un certain nombre de lieux de réunion. Le point de départ est une serre du Jardin des Plantes, dans laquelle, après douze heures de clôture, on ne trouve plus trace d'acide carbonique, grâce à la respiration des plantes, qui s'exerce en sens inverse de la respiration animale. Dans une salle de l'hôpital de la Pitié, d'une capacité de 2,000 mètres cubes, qui contenait cinquante-quatre malades et était restée fermée pendant la nuit, on constata, le matin, une proportion de 2 millièmes (1) d'acide carbonique et une diminution correspondante de l'oxygène. Même résultat dans une salle d'asile très basse de plafond, de 230 mètres cubes, contenant cent seize enfans, après trois heures de séjour, avec les portes entr'ouvertes. Dans une salle d'école trois fois plus spacieuse, qui renfermait cent quatre-vingts enfans de sept à dix ans (4 m. c. par tête), la proportion d'acide carbonique atteint 6 millièmes après quatre heures de séjour; avec une ventilation qui introduit 6 mètres cubes d'air frais par tête et par heure, elle tombe à 1 ou 2 millièmes. Dans un dortoir mansardé de la Salpêtrière, 5 millièmes; dans la salle de l'Opéra-Comique (3,500 mètres cubes, mille spectateurs, bonne ventilation), à la fin d'une représentation, 1 millième $\frac{1}{2}$ au parterre et 3 millièmes en haut. Le résultat le plus défavorable est fourni par l'amphithéâtre de la Sorbonne, où près de mille auditeurs sont parqués dans un espace de 1,000 mètres cubes : 1 mètre par tête. A l'ouverture d'une leçon de M. Dumas, quatre cents auditeurs étant déjà présens, il y a un peu plus de 4 millièmes d'acide carbonique; après la leçon, qui a duré une heure et demie, et malgré les portes restées ouvertes, la proportion d'acide due à la présence de neuf cents auditeurs atteint 7 millièmes, et l'oxygène a diminué de près de 1 pour 100.

Dans tous ces cas, ainsi qu'il est facile de s'en assurer, la proportion d'acide carbonique est restée fort au-dessous de ce qu'elle eût été dans un espace parfaitement clos. A la Sorbonne, elle aurait dépassé le triple du chiffre réellement observé, si l'air n'avait été périodiquement renouvelé par les courans que devait provoquer l'élévation de la température. On peut faire la même remarque à propos des observations consignées dans le rapport de la commission militaire d'aération de 1849, dont M. Leblanc faisait partie. Des dosages exécutés dans trois casernes différentes ont donné la quantité d'acide carbonique et de vapeur d'eau contenue dans l'air, le matin, après dix heures de séjour. A la caserne de l'Assomption et à celle de la rue de Babylone, où l'espace cubique alloué par homme

(1) Les nombres originaux donnent les proportions en poids; je les ai réduits en volumes.

était respectivement de 13^m,6 et de 11^m,5, on a trouvé un peu plus de 3 millièmes d'acide, et de 7 à 8 grammes de vapeur d'eau. Or la respiration des soldats avait dû dégager quatre ou cinq fois plus d'acide, et leur transpiration quatre ou cinq fois plus de vapeur; l'air avait donc été renouvelé plusieurs fois, grâce à la ventilation naturelle, favorisée ici par l'ouverture fréquente des portes. En outre, une partie de la vapeur d'eau s'était sans doute condensée sur les murs (l'air n'était saturé qu'aux trois quarts). Dans une chambre de la caserne du quai d'Orsay, où les conditions étaient assez défavorables (espace cubique : 8^m,5), on a trouvé 9 millièmes d'acide carbonique et 9^{sr},6 de vapeur d'eau : la moitié de l'acide et à peine le quart de la vapeur dégagée, qui avait dû se condenser en grande partie. Enfin, dans une chambre close de 13 mètres cubes, où M. Leblanc avait séjourné pendant dix heures, après avoir collé du papier sur toutes les jointures, la proportion d'acide carbonique n'a atteint que 6 millièmes 1/2, à peu près la moitié de la dose que pouvait fournir la respiration. — Une série de déterminations entreprises plus récemment en Angleterre par le docteur F. de Chaumont dans un grand nombre de casernes, d'hôpitaux et de prisons, ont donné, au maximum, 2 millièmes pour les casernes et les hôpitaux, 3 millièmes 1/2 pour les cellules des prisons.

M. Pettenkofer a eu l'idée ingénieuse de se servir du dosage de l'acide carbonique pour mesurer la ventilation spontanée, ou la vitesse avec laquelle l'air se renouvelle peu à peu. Il suffit pour cela de développer artificiellement, dans une chambre, une quantité exactement connue de ce gaz, et de déterminer, par des dosages répétés, la quantité d'acide qui disparaît dans un temps donné (1). Ce procédé donne de bons résultats toutes les fois qu'on n'a pas à craindre l'absorption de l'acide carbonique par le mortier encore trop frais des murs. En évaluant, par ce moyen, la ventilation de divers locaux, et en observant ensuite, dans les mêmes locaux, le degré d'altération de l'atmosphère résultant de la présence d'un certain nombre de personnes, M. Pettenkofer a trouvé que l'atmosphère conservait une qualité satisfaisante quand l'air était renouvelé à raison de 60 mètres cubes par heure et par tête. La proportion d'acide carbonique restait alors inférieure à un millième. Je crois que ce résultat pourrait s'obtenir à moins de frais, avec 30 ou 40 mètres cubes par heure; mais je veux d'abord citer quelques faits curieux, constatés par le procédé qui vient d'être expliqué.

Les expériences ont été faites dans une chambre à murs de bri-

(1) Le calcul montre que l'excès d'acide diminue en progression géométrique, de telle façon qu'il se trouve réduit à moitié quand la ventilation a renouvelé 7 dixièmes de l'air confiné, au quart après un temps double, au huitième après un temps triple, et ainsi de suite.

ques, d'une capacité de 75^{mc}. Le premier jour, l'air de la pièce étant à la température de 18 degrés pendant que le thermomètre extérieur marquait 1 degré au-dessous de zéro, cette différence de 19 degrés a suffi pour évacuer 75^{mc}, et par suite pour renouveler l'air de la chambre, dans l'espace d'une heure. Un bon feu allumé dans le poêle porte la ventilation à 94^{mc} par heure. En collant du papier sur les jointures des portes et des fenêtres et sur les trous des serrures, on la réduit à 54^{mc}. — Un autre jour, le thermomètre marquant 18 degrés à l'extérieur et 22 degrés à l'intérieur, la ventilation tombe à 22^{mc}, qui représentent l'effet d'une différence de 4 degrés. En ouvrant la moitié d'une fenêtre, elle n'est augmentée que de 42^{mc}; une ouverture de 80 décimètres carrés produit donc ici moins d'effet que la seule transpiration des murs avec une différence de température de 19 degrés.

Un calcul fondé sur ces expériences a montré qu'une différence de température de 1 degré faisait passer, en une heure, environ 245 litres d'air par chaque mètre carré de la surface libre du mur. C'est par la même méthode qu'ont été faites les expériences de M. Märker sur la perméabilité des matériaux de construction dont nous avons déjà parlé. Elles nous font mieux comprendre pourquoi le degré d'altération que l'air offre dans des circonstances données est le plus souvent fort éloigné de celui que les sources d'infection connues auraient dû produire dans un espace parfaitement clos; résultat important, qu'il ne faut pas perdre de vue dans les calculs relatifs à la ventilation.

V.

Quel est le volume d'air dont un homme a besoin pour respirer librement? C'est là une question assez complexe, sur laquelle les hygiénistes ont beaucoup de peine à s'entendre. Il est clair que la réponse dépendra non-seulement des conditions extérieures qu'on aura en vue, mais encore de la limite de variation, ou tolérance, qu'on admettra pour la composition normale de l'air.

Prenons d'abord le cas le plus simple, celui du séjour dans un espace hermétiquement clos. Ici, le volume d'air disponible a pour mesure la capacité de l'enceinte; « l'espace cubique » concédé à chaque habitant représente en même temps la quantité d'air dont il peut disposer. L'air s'altérant peu à peu, la dose d'acide carbonique finira par atteindre le chiffre de 0,001, que nous avons adopté comme limite admissible. Mais il est clair que le moment critique où se fera sentir le manque d'air arrivera d'autant plus vite que l'espace accordé sera moins grand; on le retardera en augmentant la capacité de l'enceinte. Il s'ensuit que le volume d'air devra être

proportionné à la durée du séjour. Ceci posé, en prenant pour base la proportion de 1 millième d'acide carbonique en volume (1 litre par mètre cube), et en admettant, avec M. Gavarret, que la quantité d'acide exhalée par les poumons d'un homme adulte est d'environ 20 litres par heure, on trouve que le volume d'air à fournir par heure et par individu est de 33 mètres cubes. En effet, 33 mètres cubes d'air contenant déjà 13 litres d'acide (0,4 par mètre cube), en y ajoutant les 20 litres fournis par la respiration, on arrive à un total de 33 litres, et l'on voit que la proportion limite de 0,001 sera atteinte au bout d'une heure. Par conséquent, l'espace cubique à fournir par individu, pour une heure de séjour dans une enceinte hermétiquement close, est de 33 mètres cubes; de 66 mètres cubes pour deux heures, et ainsi de suite. Il en faudrait davantage, s'il y avait en même temps des bougies, des lampes ou des becs de gaz allumés, car la combustion d'une bougie, par exemple, consomme autant d'oxygène que la respiration d'un homme. Il est vrai qu'elle ne dégage pas les mêmes produits nuisibles, de sorte que l'acide carbonique a une signification moins dangereuse lorsqu'il provient de l'éclairage. On conçoit, d'autre part, que le volume d'air puisse être beaucoup réduit en acceptant comme tolérable une proportion d'acide plus élevée. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'altération a lieu peu à peu, et que le maximum n'est supporté que vers la fin du séjour. Mais il sera bon aussi de se rappeler quelquefois ces 300 prisonniers autrichiens enfermés dans une cave, dont 260 furent trouvés morts au bout de quelque temps.

Le cas d'un espace complètement clos, que nous venons de considérer, ne sera pour ainsi dire jamais réalisé, car on a beau fermer portes et fenêtres, l'air s'introduira toujours par quelque fissure; n'y aurait-il pas de fissure, il passerait par les murs. Les chambres les mieux calfeutrées ne sont pas à l'abri de la ventilation naturelle qui résulte des inégalités de température. Par un temps froid, les maisons sont de vastes foyers d'appel. Cette ventilation spontanée dépend aussi du degré d'agitation de l'atmosphère extérieure, du nombre et de la dimension des ouvertures, telles que portes et fenêtres, de l'état des cheminées, et enfin, comme on l'a déjà vu, de la perméabilité des murs. Elle pourra être augmentée par des ventouses convenablement distribuées. Elle est favorisée à un haut degré par le tirage qui se produit quand on allume le feu dans la cheminée; mais les foyers en activité pourraient déjà être compris parmi les moyens de ventilation artificiels.

Les causes assez nombreuses, comme on voit, qui concourent à entretenir la ventilation naturelle diminuent singulièrement les dangers que présente la stagnation de l'air dans l'intérieur des maisons. C'est grâce à ces échanges incessants et souvent inaperçus

que l'air n'est jamais vicié au point qu'on pourrait craindre, par l'humidité qui se développe, par l'acide carbonique provenant de la respiration, de l'éclairage et du chauffage, par les effluves et les poussières de toute sorte soulève le tourbillon de la vie. Il est indispensable de tenir compte de cette avance gratuite que nous fait la nature, lorsqu'il s'agit de fixer l'appoint qu'il y a lieu de demander à des moyens artificiels; autrement on s'expose à tomber dans de grandes exagérations.

Lorsqu'une enceinte fermée où se trouve un nombre donné de personnes est soumise à une ventilation régulière, il s'établit, au bout d'un certain temps, un régime permanent : l'altération de l'air, arrivée à une certaine limite, ne varie plus, les gaz nuisibles étant éliminés au fur et à mesure qu'ils se développent. La proportion d'acide carbonique est dès lors constante; on l'obtient simplement en supposant que l'acide dégagé se distribue dans le volume d'air introduit par la ventilation. Cette proportion limite est donc indépendante de l'espace cubique disponible (1). Une ration d'air de 40 m. c., par exemple, avec une production d'acide carbonique de 20 litres, auxquels s'ajoutent les 16 litres d'acide contenus dans les 40 m. c. d'air frais, donne une proportion de 0,0009, quel que soit d'ailleurs l'espace disponible. La capacité de l'enceinte n'a d'autre rôle que celui de retarder le moment où s'établit le régime constant : elle agit comme un réservoir qui se remplit peu à peu, jusqu'à ce qu'il renferme la même proportion d'acide que le courant d'air qui le traverse; mais, une fois saturée, elle n'intervient plus dans la marche du phénomène. L'avantage d'un espace cubique considérable consiste donc, avant tout, en ce qu'il retarde le moment où l'altération de l'air atteint sa limite, qui ne sera plus dépassée. S'il s'agit d'un local qui ne doit être occupé que pendant quelques heures, comme les dortoirs, les lieux de réunion, cette considération a son importance, car on pourra toujours s'arranger de façon que la proportion limite ne soit pas atteinte avant la fin du séjour prévu.

Supposons, par exemple, que la ventilation puisse fournir 6 mètres cubes d'air frais par individu et par heure. C'est la ration d'air qui, d'après Pécelet, pourrait à la rigueur suffire, parce que 6 mètres cubes d'air à moitié saturé à 15 degrés peuvent dissoudre les 35 ou 40 grammes de vapeur d'eau fournis par la transpiration. L'air frais contenant déjà une dose de 0,0004 d'acide carbonique, à laquelle la respiration ajoute 0,0033, on trouve que la proportion

(1) Ce résultat, qui rectifie une erreur du général Morin, peut se déduire des formules de M. Ch. Herscher. La différence entre la dose actuelle d'acide carbonique et la dose limite décroît en progression géométrique; lorsqu'elle est suffisamment réduite, on peut admettre que le régime devient constant.

limite sera de 0,0037. Cette limite sera presque atteinte et le régime deviendra constant quand l'air aura été renouvelé trois fois, car la proportion d'acide dépasse dès lors 0,0035. Si l'espace alloué n'est que de 1 m. c., comme nous savons que cela arrive parfois dans les amphithéâtres et autres lieux de réunion, il suffira d'une demi-heure pour amener cet état de choses; si l'espace cubique est porté à 10 m. c., il faudra cinq heures, et dix heures s'il est porté à 20 m. c., pour atteindre le même degré d'altération.

Tel serait donc l'effet d'une ventilation à raison de 6 m. c. par heure, suivant la capacité de l'enceinte. En élevant la ration d'air à 30 m. c., la proportion limite devient 0,0011, et on peut admettre qu'elle est atteinte quand l'air a été renouvelé deux fois (la proportion actuelle étant alors 0,0010). Cela arrive au bout de 4 minutes pour un espace de 1 m. c., après 40 minutes pour 10 m. c., etc. Mais le retard ainsi obtenu n'a plus la même importance que dans le cas précédent, puisque la limite de 0,001 caractérise l'air respirable.

La considération de l'espace cubique peut donc être reléguée au second plan lorsqu'on est assuré d'une ventilation énergique, d'au moins 30 m. c. par heure. Elle reprend son importance lorsqu'on n'a d'autre ressource que la ventilation naturelle, car il est évident que cette ventilation sera facilitée par l'étendue des surfaces libres exposées à l'air extérieur, par le nombre des portes et des croisées, etc. Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'une même quantité d'air traversera plus facilement un grand espace qu'un espace très petit, sans produire des courans incommodes; un grand espace permettra de modérer la vitesse du mouvement, et de renouveler l'air moins souvent. De l'avis de MM. Putzeys, il convient de ne pas le renouveler plus de trois fois par heure.

Il faut nous garder de confondre la ventilation, qui peut s'opérer d'une manière uniforme et presque insensible, avec les vents coulis ou « courans d'air, » dont tout le monde connaît les fâcheux effets. Les courans d'air nous incommode en refroidissant une seule partie du corps. Bien souvent d'ailleurs la sensation de froid n'est produite que par le rayonnement du corps vers des objets voisins qui sont à une température basse; ces sortes de « courans » sont arrêtés par un simple rideau de laine, qui est cependant très poreux, mais qui suffit pour intercepter les rayonnemens calorifiques. Les refroidissemens occasionnés par les courans d'air portent le trouble dans les fonctions des nerfs vasomoteurs; ils provoquent un resserrement trop brusque des capillaires de la peau et, par là, bouleversent la circulation. C'est ainsi qu'un verre d'eau froide, bu lorsqu'on est échauffé, peut troubler la circulation du dedans au dehors.

En somme, la ventilation naturelle suffira le plus souvent pour empêcher l'air d'atteindre en quelques heures le degré d'altération que révèle une proportion de 3 ou 4 millièmes d'acide carbonique. pourvu que l'espace alloué ne soit point trop exigü. Il semble pourtant que 10 m. c., pour la durée de la nuit, représentent une limite inférieure trop faible. Leblanc voulait 50 m. c. par individu dans un dortoir ou autre enceinte fermée et dépourvue de moyens de ventilation.

Les règles admises en cette matière sont encore assez incertaines. L'ordonnance de 1788 prescrit de 12 à 14 m. c. d'air par nuit et par homme dans les casernes. On en demande maintenant 16 m. c. pour les casernes de France, 17 en Angleterre, 18 en Allemagne; 20 dans un rapport du conseil de salubrité de Paris. La capacité moyenne par malade des salles d'hôpitaux est de 43 m. c. à Paris et de 42 à Londres (1). Pour les salles d'école, on demande, en France, 4 m. c. par tête (1 mètre carré, avec une hauteur de 4 mètres); dans d'autres pays, on se contente d'un cubage encore plus faible (2). Pour les garnis, l'ordonnance de 1878 exige 14 m. c. par personne; on peut espérer qu'elle sera désormais respectée.

Il est vrai que la ventilation naturelle est souvent en défaut : « L'on croit généralement, dit M. Morin, qu'il suffit toujours d'ouvrir les fenêtres d'une vaste salle pour y produire le renouvellement complet de l'air, et un grand nombre de médecins pensent que, dans les hôpitaux, l'ouverture d'un certain nombre de fenêtres placées sur les deux faces opposées conduit à ce résultat. Cela n'est pas aussi exact qu'on le suppose, et l'été, quand le temps est calme et qu'il n'y a pas de vent, il arrive souvent que l'ouverture complète de cinq à six fenêtres opposées sur chaque face d'une grande salle de réunion, d'un hangar, d'une gare, d'un manège, ne détermine qu'un renouvellement très imparfait de l'air et n'empêche nullement une élévation anormale de la température. » C'est donc surtout dans les lieux destinés à recevoir un grand nombre de personnes : salles d'assemblées, amphithéâtres, salles de spectacle, hôpitaux, casernes, que la ventilation artificielle doit intervenir d'une manière plus ou moins énergique. Le général Morin, qui s'était constitué, on peut le dire, l'apôtre de la ventilation, a rendu de très grands services par les efforts qu'il a faits pour procurer à nos palais, à nos théâtres, à nos écoles, à nos ateliers, un renouvellement d'air largement suffisant. Son *Manuel pratique du chauffage et de la ventilation* (3) contient à cet égard les indications les plus

(1) Bouchardat, *Traité d'hygiène*, pages 724, 1011, 1044.

(2) A. Riant, *Hygiène scolaire*. Paris, 1874

(3) Paris, 1874; Hachette.

précises fondées sur de nombreuses expériences et une longue pratique. Voici, d'après M. Morin, le volume d'air à extraire et à introduire, par heure et par individu, dans divers édifices publics :

Écoles d'enfans, 12 à 15 m. c. ; écoles d'adultes, 25 à 30 ; amphithéâtres, 30 m. c. Salles d'assemblées et de réunions prolongées, 60 m. c. ; salles de spectacle, 40 m. c. Casernes, de jour, 30 m. c. ; de nuit, 40 à 50 m. c. Ateliers ordinaires, 60 m. c. ; ateliers insalubres, 100 m. c. Hôpitaux : malades ordinaires, 60 à 70 m. c. ; blessés et femmes en couches, 100 m. c. ; en temps d'épidémie, 150 m. c. Prisons, 50 m. c. Écuries, étables, 180 à 200 m. c. Ces nombres représentent certainement le maximum de ce qu'on peut raisonnablement demander. M. Bouchardat en trouve quelques-uns exagérés ; la clinique, dit-il, n'a pas confirmé l'utilité des ventilations excessives.

En dehors du renouvellement de l'air, la ventilation donne encore le moyen d'obtenir une température à peu près constante, — en hiver, par l'introduction d'un air préalablement chauffé ; en été, par l'introduction d'air frais puisé dans les caves. D'après M. Morin, les températures qu'il ne faudrait pas dépasser dans les lieux de réunion sont les suivantes : salles d'asile, écoles, ateliers, casernes, 15 degrés ; salles de spectacle, amphithéâtres, salles d'assemblées, 19 à 20 degrés ; hôpitaux, 16 à 18 degrés (10 à 12 degrés dans les salles d'opérations et de blessés). Lorsqu'on peut disposer d'un souterrain salubre, exempt d'humidité, il est quelquefois facile de se procurer, pendant l'été, une température agréable sans trop de frais. « Depuis plusieurs années déjà, dit le général Morin, le cabinet de la direction du Conservatoire des arts et métiers, situé au rez-de-chaussée et exposé au midi, est, pendant les journées de grandes chaleurs, maintenu à volonté à la température de 23 à 24 degrés, quand celle de l'air extérieur est de 25 à 30 degrés. Il a suffi pour cela d'y déterminer, à l'aide de trois becs de gaz placés dans la cheminée, l'introduction de 500 à 600 m. c. d'air aspiré des caves par heure. A l'aide d'une disposition plus simple encore, le laboratoire de M. H. Deville, à l'École normale, est également maintenu à la température de 23 degrés quand celle de l'air extérieur est de 32 degrés. L'air des caves y afflue par le seul effet de l'aspiration naturelle qu'exerce la toiture vitrée, dont il suffit d'ouvrir quelques châssis. » Des résultats analogues ont été obtenus au palais du Corps législatif.

La réfrigération artificielle de l'air est une question vitale pour l'avenir des colonies que nous essayons de fonder sous des climats torrides. Si l'on parvenait à la résoudre d'une manière satisfaisante, l'art de l'acclimatation aurait fait un grand pas. Il faudrait que,

dans les contrées tropicales, la maison fût un réservoir de fraîcheur, comme, dans les pays du Nord, elle garde une provision de chaleur au cœur de l'hiver. Pour les enfans surtout, si difficiles à élever sous ces climats, il importerait de créer ainsi un milieu tonique, vivifiant. C'est la question que M. Dessoliers a tenté d'aborder de front dans le livre que j'ai déjà cité. Il y étudie avec soin les conditions de la réfrigération de l'air par des moyens très variés. Nous venons de voir comment l'air peut être rafraîchi par circulation souterraine. L'emploi de la glace et de la neige est aussi tout indiqué; mais le moyen serait peut-être assez dispendieux. M. Dessoliers a imaginé une série d'autres procédés fondés les uns sur l'évaporation, les autres sur l'utilisation du froid nocturne. Pour les climats secs, il propose des cheminées d'évaporation, où l'air se refroidit en passant sur des toiles humectées; pour les climats chauds et humides, il convient de construire des cloisons frigorifiques où circule de l'air refroidi par évaporation et desséché au moyen du chlorure de calcium. Enfin il serait possible d'emmagasiner en quelque sorte le froid nocturne pour la circulation naturelle qui s'établirait dans des murs doubles; refroidis pendant la nuit par l'air frais du dehors, ils serviraient pendant le jour à rafraîchir l'air chaud avant son entrée dans les pièces habitées. M. Dessoliers entre dans tous les détails nécessaires sur la réalisation pratique de ces idées.

Sous nos climats tempérés, le but principal de la ventilation est le renouvellement de l'air vicié. La ventilation artificielle est produite soit par aspiration, au moyen de divers systèmes de cheminées d'appel, comme ceux qui fonctionnent à Charenton, à la Madeleine, soit par insufflation, au moyen de ventilateurs mécaniques. A l'hôpital Lariboisière, on a expérimenté le système de ventilation par appel de Duvoir à côté d'un ventilateur à force centrifuge de Thomas et Laurens, qui, mû par une machine à vapeur, aspire de l'air pris sur les toits et le pousse dans un tuyau dont les ramifications aboutissent aux salles à ventiler; au moment où il entre dans les salles, cet air s'échauffe au contact des tuyaux de vapeur et des poêles à eau chauffés par la vapeur. Grâce à cette ventilation, l'atmosphère des salles est maintenue à une température toujours égale (15 degrés) et l'on n'y perçoit aucune odeur; on peut donc admettre que l'air qu'on y respire est très pur. Malgré tout, la mortalité n'est pas inférieure à celle des hôpitaux non ventilés. M. Bouchardat pense que cela tient à une influence malencontreuse de cette chaleur douce qu'on s'efforce de maintenir, et il préfère le chauffage et la ventilation par de larges cheminées.

« Dans les hôpitaux de Londres, dit le savant hygiéniste, on donne

la préférence à ce mode de ventilation. Le chauffage s'opère dans de grandes cheminées ouvertes : chaque salle en possède au moins une, quelquefois trois ou quatre; il y a des cheminées allumées jusque dans les corridors, les escaliers, les vestibules d'entrée. En été comme en hiver on y fait du feu, au moins dans la cheminée de l'office, et toujours les fenêtres sont largement ouvertes. En Angleterre, on n'use que par exception d'appareils ventilateurs mécaniques ou autres : l'air, appelé par le puissant tirage des cheminées, entre par les jointures des portes et fenêtres. Les malades jouissent ainsi de la vue du feu, de l'utile impression du rayonnement direct; ils se groupent autour des foyers et respirent un air qui n'a pas été modifié par le contact de surfaces de chauffe, de conduites brûlantes. » Peut-être même va-t-on parfois trop loin dans cette voie. « L'importance de l'air pur, dit M. Proust, a été peut-être exagérée, dans certains cas, par les médecins anglais, dont les Américains ont suivi l'exemple. Il convient, d'après eux, de laisser toutes grandes ouvertes, et par n'importe quel temps, les fenêtres des dortoirs, des casernes et des chambres à coucher pendant la nuit. Ce précepte, presque universellement suivi dans les pays que nous venons d'indiquer, présente, à notre avis, de grands inconvénients. » Il y a, en effet, quelque danger à s'exposer au froid pendant le sommeil. Je dois ajouter qu'à ma connaissance l'habitude de dormir avec les fenêtres ouvertes est loin d'être générale en Angleterre.

L'étude des questions de chauffage et de ventilation a fait de sérieux progrès en France depuis quinze ou vingt ans. La construction de nombreuses salles d'école, notamment, a été l'occasion naturelle d'une série d'améliorations qui méritent d'être louées. Malgré tout, il reste beaucoup à faire. « Les réglemens sur les constructions, disent MM. Napias et Martin (1), sont imparfaits; ils ne répondent guère aux besoins de l'hygiène, dont on s'est trop peu préoccupé jusqu'ici. » A Paris, la commission des logemens insalubres a préparé un règlement nouveau qui, remanié plusieurs fois, sera sans doute prochainement adopté. Il s'agit de modérer la hauteur des maisons, de la proportionner à la largeur des voies, de fixer l'élévation minimum des étages, la surface minimum des cours, etc. Bien des points restent à étudier et à mettre en lumière. Ainsi M. le docteur Layet, dans un intéressant travail sur *les habitations rurales*, a signalé le rapport qui existe entre le nombre d'ouvertures que vise l'impôt des portes et fenêtres et la mortalité. La moyenne générale, pour la France, du nombre d'ouvertures par habitant est 1 1/2. Or, sur 100 départemens où ce chiffre

(1) *L'Étude et les Progrès de l'hygiène en France de 1878 à 1882.*

est inférieur à la moyenne, 55 présentent une mortalité supérieure, 45 une mortalité égale à la mortalité générale; au contraire, sur 100 départemens où le chiffre d'ouvertures est supérieur à la moyenne, 69 offrent une mortalité inférieure à la mortalité générale, et 25 seulement une mortalité supérieure.

Un autre point qu'on oublie trop facilement, c'est que, comme les murs, les planchers sont perméables à l'air. L'atmosphère ne s'arrête pas au niveau du sol, elle se continue encore jusqu'à une certaine profondeur. Les terrains les plus compacts renferment un volume appréciable d'air, tout aussi bien qu'une quantité sans cesse changeante d'humidité. En versant de l'eau dans un vase rempli de gravier bien tassé, on déplace l'air qu'il contient, et l'on s'assure que cet air occupe ordinairement un tiers du volume total. La porosité de la terre atteint quelquefois 50 pour 100. N'a-t-on pas vu des mineurs ou des puisatiers, ensevelis par accident sous un éboulement de terrain, résister pendant plusieurs jours, grâce à l'air qui traversait les murs de leur prison?

Le sol poreux ne devient imperméable à l'air qu'au-dessous du niveau où s'arrête la nappe d'eau souterraine. La terre gelée ne perd pas sa porosité par la solidification de l'eau. Entre l'air souterrain et l'atmosphère libre il se fait des échanges incessans. C'est ainsi que les infiltrations du gaz de l'éclairage peuvent imprégner le sol d'une rue, pénétrer dans les maisons et causer des accidens qui seront à tort attribués à des affections typhoïdes; c'est surtout en hiver que les gaz du sol s'insinuent aisément dans un rez-de-chaussée, appelés par le tirage des cheminées. La ventilation se fait donc en partie par le plancher; l'atmosphère d'une chambre contient parfois de 10 à 15 pour 100 d'air souterrain. On doit à M. Renk d'intéressantes observations sur ces courans ascendans. De là le danger des immondices absorbées par le sol: elles remontent, revenans implacables, du fond de la terre, comme châtiment de notre incurie.

L'air confiné dans la terre végétale, et en général dans un sol riche en matières organiques, contient toujours une forte proportion d'acide carbonique. En même temps l'oxygène diminue, ce qui prouve que l'acide carbonique provient de combustions lentes, et non d'émanations souterraines. D'après les observations de Pettenkofer, de Fleck, de Fodor, la proportion d'acide augmente avec la profondeur: à quelques mètres au-dessous de la surface, elle dépasse quelquefois 10 pour 100. Cette présence de l'acide carbonique dénote l'activité de la vie dans le sol. Nous ne savons pas au juste de quelle manière le sol et le sous-sol interviennent dans l'étiologie de certaines maladies endémiques et dans l'éclosion des épidémies; c'est un sujet fort controversé. On doit toutefois approuver les hygiénistes

qui conseillent de rendre les habitations indépendantes du sol par des chambres d'aération ménagées dans les soubassemens, ou simplement par des planchers imperméables.

Les parcs et les jardins sont utiles non-seulement parce qu'ils nous procurent un peu d'ombre et de fraîcheur pendant la saison chaude, mais encore parce que la végétation absorbe les détritns et purifie le sol; elle diminue ainsi les chances d'épidémie (1). Il importe d'ailleurs de multiplier dans les villes ces oasis où l'atmosphère n'est pas directement viciée. Mais la quantité d'oxygène que les plantes dégagent est trop peu de chose pour en tenir compte. Les phénomènes de végétation s'accomplissent avec une extrême lenteur : il faut de vastes espaces et un long temps pour fournir l'herbe ou le bois qui sera ensuite consommé en quelques heures; l'oxygène est plus vite absorbé que produit. On voit qu'il faut aussi renoncer au préjugé très répandu qui veut qu'un peu de verdure puisse assainir l'atmosphère d'un appartement; l'avantage des plantes, comme le fait remarquer M. Pettenkofer, consiste ici plutôt dans une influence d'ordre moral que d'ordre physique. Les jardins publics se recommandent aussi par cette considération qu'ils égayaient la vue. A Paris surtout, on sait que le pauvre, comme le riche, a besoin de fleurs. Même au point de vue de l'hygiène, gardons-nous de méconnaître l'importance de tout ce qui agit sur l'esprit.

Nous nous étions proposé, dans cette étude, de considérer les vêtemens et les habitations au point de vue particulier de leurs rapports avec l'atmosphère; même ainsi délimité, le sujet s'est montré fort complexe, et, chemin faisant, nous avons rencontré plus d'une question encore mal élucidée. Mais peut-être n'aura-t-il pas été inutile d'attirer l'attention sur ces questions, qui demandent de nouvelles recherches. Les sociétés d'hygiène se multiplient; des bureaux d'hygiène sont créés dans un grand nombre de villes; les congrès de Paris, de Turin, de Genève, témoignent de l'intérêt toujours plus vif qui s'attache au développement d'une science dont toutes les conquêtes tournent au profit de notre bien-être physique et moral. Il importe qu'on lui permette d'agrandir son champ et d'étendre sa sphère d'action. Les maladies qui auraient pu être évitées représentent pour une ville le plus lourd de tous les impôts.

R. RADAU.

(1) Faut-il accepter comme praticable le projet de M. Autier, qui propose de servir aux citadins l'air pur des forêts à domicile, en l'amenant par une canalisation spéciale?

REVUE MUSICALE

Combien de gens, en visitant l'exposition d'horticulture, se sont exclamés d'admiration à la vue de cette infinie variété de plantes et de fleurs dans une même espèce du règne végétal ! Passons maintenant au règne animal et, par gradations toujours ascendantes, arrivons au monde intellectuel : nous éprouvons le même sentiment devant les mêmes phénomènes. La race, la nation, la famille, les individus, et, parmi ceux-là, autant de tempéramens, d'organisations et d'efflorescences diverses selon la culture. Chez ceux qui se ressemblent le plus vous saisissez le trait personnel, signature du caractère et du talent, sans quoi rien ne compte, et toujours, comme dans la nature, le mouvement progressif, le combat pour l'existence, le présent en révolte contre le passé qui n'en veut pas démordre et qui se venge, et le bon sens du public finissant par avoir raison de la critique. Car il est écrit que ce qui doit durer durera, et l'histoire en sait plus long là-dessus que toutes nos théories.

Trois noms, que l'Opéra-Comique vient de mettre en lumière, m'aideront à poursuivre ma démonstration : Bizet, Félicien David, M. Delibes, trois variétés diversement intéressantes d'une même espèce. Bizet, — toute l'Europe aujourd'hui le reconnaît et le proclame, je ne veux pas dire excepté nous ; — ce qu'il y a de certain pourtant, c'est que notre empressement envers sa gloire laisse à désirer et que cette partition de *Carmen*, qui, dans le *steeple-chase* du succès, arrive partout ailleurs toujours *première*, ne sera venue qu'en troisième au récent concours de l'Opéra-Comique. *Lakmé* l'a d'abord dépassée de *deux têtes*, puis *la Perle du Brésil* est arrivée *seconde*, et vous verrez que, cette fois

peut-être encore, un pareil chef-d'œuvre sera renvoyé du répertoire avec tous les honneurs de la guerre.

Triste inconvénient d'un poème mal choisi, ce demi-succès qui accueilliit *Carmen* à l'origine et qui vient de se reproduire à la reprise, les auteurs de la pièce l'ont sur la conscience. C'était là, pour un public qui se plaît aux sous-entendus, un sujet rebutant et dont le musicien allait encore accentuer la crudité par la vigueur d'une coloration toute moderne, d'autres diraient *naturaliste* et citeraient le dénouement avec ses violences d'oppositions, où tous les cuivres de l'orchestre rassemblés derrière la coulisse mêlent aux derniers soupirs de la jeune femme leur fanfare de cirque qui double et triple, par sa vulgarité voulue, l'effet tragique du tableau. On s'effraie à penser à ce que cette Espagne de Mérimée et de Bizet doit inspirer de scrupules et d'horreur aux honnêtes gens qui n'ont jamais connu que l'Espagne du *Domino noir*. Ces contrebandiers, ces douaniers, ces toreros aux foulards enroulés formant résille, ces cigarières et ces tireuses de cartes, cette fille qui change d'amans d'un acte à l'autre, tout ce monde jouant du couteau et ne ménageant point les apparences, c'était de quoi porter le trouble dans les esprits. A Londres, à Vienne, à Berlin, à Saint-Petersbourg, les conditions sont différentes; cette cause de défaveur inhérente au réalisme du poème n'existe pas pour l'étranger ou du moins lui échappe. Ainsi s'explique l'universel succès; on court à la musique de *Carmen* et on l'applaudit d'un cœur libre d'arrière-pensée sur l'immoralité et l'incongruité du sujet, on goûte avec ravissement ce pittoresque et ce dramatique musical que n'endommagent plus, comme chez nous, les licences d'un libretto dont personne ne s'occupe. Connaissiez-vous au répertoire beaucoup de morceaux dignes d'être comparés à ce finale que je viens de nommer, lorsque Carmen, poignardée par son premier amant, expire sur le devant de la scène, tandis qu'au dehors les toreros chantent en chœur le triomphe du nouveau? Une seule inspiration de cet ordre suffirait pour classer son homme parmi les maîtres du théâtre; et la partition de Bizet en est pleine; la scène de la cartomancie, où tant de vraie terreur intervient, le chœur des douaniers au deuxième acte, tout cela, vu, traité de haut, tragique à la fois et populaire. Citerai-je les couplets de Carmen et leur férocité câline qui vous laisse entrevoir le coup de *navaja* donné ou reçu? La musique de Bizet est faite de ces pressentimens, elle a des *dessous* que vous ne trouverez ni dans *Fra Diavolo* ni dans *Zampa*, et ce caractère ethnologique que nous signalions ici même dès le premier jour n'a pas manqué de s'imposer aux étrangers, si bien qu'à l'heure où nous sommes, *Carmen* les ayant mis en goût, ils ont voulu pénétrer plus avant dans l'œuvre du maître.

Hier, on applaudissait à Vienne *la Jolie Fille de Perth*; demain,

nous recevrons de Londres ou de Berlin la nouvelle qu'on y monte *les Pêcheurs de perles*; et peut-être alors nous aviserons-nous à notre tour d'y aller voir. Quand Herold fut mort en nous léguant ses deux chefs-d'œuvre, on s'enquit aussitôt de tout ce qu'il avait produit auparavant, et l'Opéra-Comique reprit *Marie et le Muletier*; il en sera de même pour Bizet, dont les premiers ouvrages devront tôt ou tard nous renseigner sur les débuts d'un tel artiste. En attendant, souhaitons que *Carmen* ne sorte plus du répertoire, et tâchons de profiter de la leçon que l'étranger nous a donnée là.

La meilleure manière de réparer nos torts envers cette musique serait d'en surveiller soigneusement la mise en scène. L'exécution actuelle est satisfaisante, mais rien de plus; quelques-uns ont regretté l'ancienne distribution. Il y avait à cette époque une actrice qui brûlait les planches et ne reculait devant aucune audace: M^{me} Galli-Marié fut en personne la Carmen de Mérimée, et je puis dire aussi de Bizet; car elle avait, pour triompher d'une mauvaise voix, son diable au corps et son instinct de musicienne. Auteurs, artistes et critiques, tous lui firent fête dans ce rôle, tous, hormis le public de l'endroit, qui s'émut de pudeur et de *cant* aux mines décidément trop délurées du personnage. Partout ailleurs, M^{me} Galli-Marié eût sauvé la pièce; à l'Opéra-Comique, elle en compromit le succès, et voici M^{lle} Isaac qui nous en apporte aujourd'hui une édition expurgée *ad usum delphini*; la couleur locale y perd sans doute quelque peu, mais la musique y gagne en proportion. M^{me} Galli-Marié jouait, parlait, brûlait le rôle, M^{lle} Isaac le chante; elle y va posément, sûrement, d'une voix qui ne triche ni ne bronche et dont le *medium* vous charme. Elle restitue l'accent pathétique à cette large phrase du grand duo du second acte, comme du reste à toute la partie vocale. Je me demande néanmoins si Bizet serait content et ne se plaindrait pas qu'on lui ait changé sa Carmen? Peut-être bien aussi regretterait-il son ténor des anciens jours; à mesure que les formes dramatiques se sont agrandies, il semble que la taille des ténors ait diminué, et tel artiste qui d'ailleurs suffit au répertoire, produit l'effet d'un chanteur d'opérettes quand vous le mettez dans le *Pardon de Ploermel* ou dans *Carmen*. En revanche, l'orchestre est excellent, M. Léo Delibes écrivait « incomparable, » dans une lettre qu'il adressait à son chef M. Danbé le lendemain du succès de *Lakmé*, et tout en faisant la part de ce que peut contenir d'entraînement élogieux un manifeste de victoire, il demeure impossible de contester, après *Lakmé*, après *Carmen*, après *la Perle du Brésil*, la très réelle supériorité de cet orchestre.

Le nom que je viens de prononcer me serait une transition toute naturelle pour passer à *Lakmé*; je préfère intervertir l'ordre du programme et commencer par *la Perle du Brésil*, m'appuyant sur cette

considération que Félicien David a précédé d'un bon quart de siècle M. Delibes, dont il est du reste un peu le père en orientalisme. Si l'on aimait les analogies, on en trouverait ainsi plus d'une; talens épisodiques tous les deux, moins dramatiques que lyriques et contemplatifs, celui-ci avec ses symphonies, l'autre avec ses ballets, côtoyant et contourant le théâtre au lieu d'y aborder franchement. Chez Félicien David, l'évolution fut plus interne; jamais l'ombre de théorie, aucune information de ce qui réussissait au dehors; c'était un innocent, un mystique, le saint François d'Assise de la musique : « Petits oiseaux mes frères, roses mes sœurs, idées, ma vie et ma lumière : *omnis beatitudo nostra!* » Tel nous l'avons connu, affectueux, attendri, sympathique aux choses d'art, de science et d'humanité, la plus belle âme qui se puisse voir et toute pleine de résonances divines qui, vaguement, vous rappelaient Mozart, de même que son inconscience générale vous faisait penser au saint de la légende. Méhul cultivait les tulipes; lui, c'étaient les roses. Il en avait un jardinet éblouissant, et comme je passais alors mes étés à Montmorency, je lui portais des greffes que je prenais chez mon voisin, un célèbre horticulteur de ce temps-là, qui s'appelait Duval. Nous déjeunions ensemble; après quoi, il se mettait à son piano et me jouait *les Hirondelles*, *la Réverie*, *la Mélodie-valse* pour piano, vendues jadis en bloc à un éditeur de Lyon pour la somme de 75 francs, soit 25 francs par ouvrage, ce qui naturellement l'amenait à me raconter les premières années de sa vie d'artiste.

Celui-là pouvait parler de la misère pour l'avoir connue et surmontée avec courage. Resté de bonne heure orphelin et sans fortune, il s'était mis en campagne sur la foi d'une vocation qui s'annonçait par d'heureuses facultés, courant la Provence et ses maîtrises, enfant de chœur à Aix aussi longtemps que sa jolie voix de soprano le lui permit, et bientôt, la mue étant venue, s'acheminant d'étape en étape vers le Conservatoire, où Cherubini le fait entrer. Étudier la composition et l'art du clavier sous des professeurs éminens est certes un grand avantage; mais la question du pain quotidien, comment la résoudre? « Moi! s'écriait-il plus tard, je soutiens que la misère tue l'imagination. » La misère ne tua point chez lui le don de créer, mais elle avait fini par l'induire en réflexions philosophiques sur l'état des sociétés; de telle sorte que le saint-simonisme arrivant le trouva tout préparé. « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » Cette doctrine le tenta, et, pour décider l'impulsion, il lui suffit de reconnaître quelques-uns de ses amis parmi les propagateurs de la foi nouvelle.

Quelques amis! c'était déjà un auditoire dans le présent, et, dans l'avenir, quelle gloire d'avoir inventé le type liturgique d'une reli-

gion, d'être le saint Ambroise, le saint Grégoire, le Palestrina et le Luther des psaumes du saint-simonisme! Reportez-vous aux temps, songez à cette tête de méridional en proie aux hallucinations du jeûne, aux amertumes d'un long et douloureux apprentissage, et vous comprendrez cette escapade au pays de l'idéal, même dans ce qu'elle eut de folie picaresque. Car, il n'y a pas à dire, il y eut prise d'habit : la toque, la tunique bleue, le plastron blanc, servant de gilet, et le large pantalon retenu par une ceinture. La ceinture était l'emblème de l'apôtre voyageur; le plastron, qui se boutonnait sur le dos, était l'emblème de la fraternité, parce qu'on ne pouvait le vêtir sans le secours d'une main amie. Paris, qui ricane de tout, s'amusaît de cette mascarade. Je me souviens qu'à Bourbon, au sortir de classe, dès que nous apercevions un saint-simonien, la consigne était de courir sus, ce qui ne nous empêchait pas d'aller le soir nous faire endoctriner par Buchez, qui tenait boutique de palingénésie humanitaire rue Chabonais, tandis que les autres, logés d'abord rue Monsigny, avaient construit leur temple à Ménilmontant, où pontifiait Enfantin, revêtu du titre de père suprême et costumé selon le rite, cela va sans dire. Buchez, au contraire, officiait bourgeoisement, en redingote, mais le symbolisme n'y perdait rien. C'est à son cours que j'aperçus, pour la première fois, Alfred de Vigny, que la petite église s'efforçait de racoler, et qui répondit à ses avances par l'épisode d'*André Chénier* dans sa *Consultation du docteur noir*. Plus exemplaire et plus consolante fut la conduite de Félicien David; il soutint son apostolat musical comme il eût été désirable pour Buchez et sa doctrine que l'auteur de *Stello* eût rempli sa mission poétique. On le vit, à Ménilmontant, composer des chœurs religieux pour les divers exercices de la foi, que dis-je, composer? Il fit un bien autre miracle, il enseigna ces chœurs aux frères, il fit chanter d'ensemble des mathématiciens, des ingénieurs et des économistes qui n'avaient jamais appris la musique.

Après un tel effort, qu'était-ce qu'une expédition en Orient? On quitta l'ingrate patrie, où les persécutions avaient commencé devant la police correctionnelle, et, sur l'ordre du père, on se dispersa, le sac au dos, le bâton de pèlerin à la main, pour aller porter la vie et la fécondité à l'antique terre des Pharaons: le barrage du Nil, le canal de Suez, les télégraphes, autant de projets dont la pensée remonte à cette époque (1). Félicien David fut le musicien de cette caravane, et

(1) Un volume de la collection Heugel, publié en 1863, contient de curieux détails sur la marche et les aventures de l'expédition. L'auteur, Alexis Azévedo, était un original bien connu des promeneurs du boulevard des Italiens. On l'y rencontrait tous les jours de quatre à six heures, philosophant *de omni re scibili* et quelquefois en homme ayant de certaines clartés, mais négligé, cynique, exubérant, embrouillant

Dieu sait au prix de quelles tribulations tragiques et comiques ; menacé, honni, chassé de partout, tantôt par la police des pachas, tantôt par la colère des moines, qui refusaient d'admettre dans leurs établissemens hospitaliers le missionnaire de Belzébuth. Au Caire, on lui proposa un emploi, enseigner l'art du piano aux épouses du vice-roi, et, quand il se présenta au palais, il trouva trois eunuques apostés là pour recevoir la leçon et la transmettre aux dames invisibles du harem, ses élèves par procuration ! N'importe, cette joie immense lui fut donnée de percevoir l'Orient et d'en pénétrer les secrets dans les conditions spéciales de son art. Ces perceptions immédiates de la couleur, des bruits, de l'atmosphère, ces confidences que les peintres seuls et les poètes avaient eues jusqu'alors, il les reçut à son tour en musicien. On se le figure à Smyrne, au moment de la brise du soir, faisant monter son piano de voyage sur la terrasse, et là, dans le profond silence de la ville orientale, improvisant de la voix et des doigts des préludes, des cantilènes, des fantaisies de toute sorte. Ainsi naîtra et se formera d'elle-même l'*ode-symphonie*. Cette mélodie, en célébrant les délices de la fraîcheur du soir au sein de l'oasis, après une journée de marche dans les sables brûlans du désert, combien de fois le musicien-poète n'avait-il pas dû se la répéter, et, la réflexion aidant, comment, d'un pareil germe, l'œuvre entière ne se serait-elle pas dégagée dans son étendue et sa consistance ? L'oasis implique le désert ; le désert, la caravane, la caravane avec ses alternatives d'agitation et de repos, c'est-à-dire une suite de tableaux pris sur la nature, tout un poème.

Le Désert terminé, Félicien David eut à compter avec les difficultés de l'exécution. « Les petits anicrochemens sont cachés sous le pot aux roses. » Sage sentence d'un ancien que tout moderne auteur appréciera. Trop pauvre pour subvenir aux frais de copie, il s'imposa cette aride et accablante besogne de transcrire lui-même les parties de chant et d'orchestre. Puis commencèrent les démarches, où l'on vit pourtant déjà poindre la notoire influence du saint-simonisme, qui depuis ne l'abandonna plus dans sa carrière. En attendant les bons offices que MM. Émile et Isaac Pereire lui prêtèrent, il obtint la salle du Conservatoire par l'intervention de M. Michel Chevalier. Malgré tout, cependant, les frais devaient s'élever à 2,000 francs, et en cas d'insuccès, il avait résolu de vendre son piano pour payer ses musiciens. Ici se place un détail navrant. Quelques jours avant le concert, un de ses amis le rencontre : « Prenez donc une loge pour mon concert, lui

tous les sujets. En musique, il n'avait que deux admirations, Rossini et Félicien David, deux enthousiasmes qu'il promenait partout avec le zèle aveugle d'un fakir broyant le pauvre monde sous les roues du char de son idole ; et notez que ce pauvre monde, c'était Beethoven, Schumann, Mendelssohn et Meyerbeer !

dit Félicien David. — Une loge, répond celui-ci, c'est trop cher pour ma bourse, et je suis à mon grand regret forcé de me contenter d'une stalle. — Mais il ne s'agit pas de bourse, réplique alors l'infortuné compositeur. Si je vous offre cette loge, croyez-vous donc que ce soit pour vous la faire payer ? J'ai besoin de remplir ma salle et surtout d'être écouté par des gens intelligens. » Et il se mit en devoir de fouiller dans une de ses poches dont il ne parvenait pas à tirer un énorme paquet. « Bonté divine ! que pouvez-vous avoir dans cette poche ? — Mon bureau de location, » répondit Félicien David avec un sourire triste et doux.

Affreuse période de misère, noblement traversée, sans révoltes à la Berlioz, ni cris de paon, et que la matinée du 8 décembre 1844 vint à la fois clore et venger. Tout le monde aujourd'hui connaît cette description du silence dans l'immensité qui sert d'introduction à la symphonie du *Désert*. Dès les premières mesures, on pressentit l'œuvre d'un maître ; presque aussitôt la marche de la caravane enleva les applaudissemens, qui se changèrent en acclamations pendant la danse des almées, et quand le tableau du soleil levant se déploya, l'enthousiasme devint du délire. Rien ne nous serait plus facile que de remettre en cause cette musique, sans doute un peu démodée, quoiqu'elle se défende encore et que nous la voyions chaque hiver faire assez bonne contenance chez Colonne et chez Pasdeloup ; mais ces sortes de discussions ne convertissent personne, et c'est d'ailleurs un sot métier que de vouloir prouver aux gens qu'ils ont tort d'aimer ce qu'ils aiment. A la critique de dénigrement du passé au profit de l'heure présente, mieux vaudrait en opposer une autre, plus généreuse et plus féconde, celle qui revise et qui relève.

Au *Désert* succéda l'ode-symphonie de *Christophe Colomb*, conception inclinant davantage vers le théâtre. Tout musicien a cet objectif ; Félicien David n'y faillit point : préludant par un intermède dramatique qui devait être représenté sur la scène d'un jardin public qu'on appelait le château des Fleurs, — quelque chose dans le genre de l'Éden-Théâtre d'aujourd'hui, la pièce elle-même était intitulée : *l'Éden*, — mais l'entreprise tourna mal ; le château des Fleurs s'écroula et *l'Éden* disparut sous ses ruines.

En 1850, *la Perle du Brésil* fut présentée à M. Perrin, qui la reçut et ne la joua pas, ce qui le distingue une fois de plus de M. Carvalho, qui ne l'avait jamais reçue et la joue. Le temporisateur éternel et l'homme de toutes les initiatives, quelqu'un qui s'amuserait à rapprocher ces deux types de directeurs trouverait peut-être dans cette idée le sujet d'une glose digne de former le pendant du chapitre sur l'art spagirique de la mise en scène. M. Carvalho, lui, ne sommeille pas ; sa troupe ressemble aux remparts de Bossuet qui réparent leurs brèches

ches. La porte du théâtre ne s'est pas encore refermée sur M^{lle} Isaac, que déjà sort d'une trappe M^{lle} Nevada, un vrai démon de féerie; étrange, singulier, fulgurant et même inquiétant pour la diversité de ses qualités et de ses imperfections. Demain, peut-être, ce sera du génie; en attendant, c'est du phosphore, et le public extasié la porte aux nues. Nous l'entendrons bientôt dans *Mignon*, qu'elle étudie en ce moment, avec M. Thomas, mais à n'en juger que d'après *la Perle du Brésil*, l'organisation est merveilleuse: aptitude vocale, foyer d'inspiration, plasticité instinctive du geste et du mouvement: une Malibran *in nuce*, pourvu que tout cela se fonde, s'harmonise, et qu'un tantinet de prononciation française lui soit communiqué par cette atmosphère élogieuse et glorieuse où déjà elle nage!

M^{lle} Nevada nous arrive du nouveau monde par l'Italie; ainsi la vieille Europe musicale aura désormais son école de chant américaine. Comptons un peu: la Patti d'abord, puis l'Albani, Marie Van Zandt et miss Nevada. Il est vrai que jusqu'ici nous n'avons eu que le côté des femmes; espérons qu'il nous sera fait grâce des ténors et des barytons. Tant de petits défauts peuvent ne point trop déplaire chez une très jeune personne, qui deviendraient insupportables chez un homme: de ce nombre, l'accent, dont M^{lles} Van Zandt et Nevada usent chacune à leur manière et, le dirai-je? non sans charme. Je prends comme exemple ces quatre mots de la *légende* de Lakmé « dans les grands mimosas. » Il semble que, par la profusion de ses accents circonflexes, M^{lle} Van Zandt en double l'expression, ou plutôt qu'elle donne à cette expression je ne sais quoi de vague et d'exotique qui sied à la fantaisie du tableau.

Le talent de M^{lle} Van Zandt se compose ainsi de mille riens que le public s'amuse à mettre en valeur et dont on fera bien de profiter pendant qu'ils réussissent. Chez M^{lle} Nevada, l'art tient plus de place; elle sait chanter, la voix est petite, mais sonore et bien posée, et, sur le chapitre des difficultés, les collectionneurs de points d'orgue peuvent accourir; elle a dans sa chanson « du Mysoli » un trille sur l'*ut* et le *ré* suraigus suivis d'un *contre-mi* qui réduirait au silence les fameuses notes *piquées* de M^{lle} Van Zandt dans *Lakmé*, si le public continuait d'encourager ces deux pinsons à s'entre-égosiller dans un duel à mort. Sans vouloir jouer le moins du monde le rôle barbare des parieurs hollandais, ni provoquer aucune ombre de rivalité entre ces deux voix, on aimerait à les étudier dans leurs affinités et surtout dans certains traits particuliers aux cantatrices américaines; voix blanches, voix d'enfant, d'une fraîcheur exceptionnelle, mais qui, à la première fatigue, montrent la corde. Tout leur capital est placé sur les notes hautes, et leur *medium* n'a de timbre que dans les *pianissimo*. Là, par exemple, le son devient exquis, mais presque

toujours l'ampleur manque; déjà très faciles à saisir chez la Patti et l'Albani, ces qualités et ces défauts nous apparaissent comme signes de race chez les deux charmantes jumelles de l'Opéra-Comique; le calme, le dessin, l'autorité, bref, le style est ce qui leur manque. M^{lle} Van Zandt ne chante pas; M^{lle} Nevada, je le répète, sait chanter, mais elle chante avec sentiment, avec effet plus qu'avec style; on dirait que sa voix, dès qu'elle aborde un *andante*, perd cette aisance dont elle vous donne l'impression en jonglant avec les difficultés. Il faut l'entendre dans ses couplets du Mysoli enlever sa cadence finale; c'est prestigieux. Mais que d'épisodes intéressans contient, en outre, cette partition : le duo entre Cora et Lorentz, la ballade du grand Esprit des bois, l'hymne guerrier, l'entr'acte-symphonie qui précède le troisième acte! De son vivant, on reprochait à Félicien David de n'être pas un musicien de théâtre; on le renvoyait à sa symphonie. Aujourd'hui c'est une autre histoire; sa symphonie elle-même est démodée, et les maîtres de l'heure actuelle n'en veulent plus; cela s'appelle en bon français n'avoir pas de chance.

Pauvre Félicien David! lorsqu'il naquit, à Cadenet, dans sa Provence, aucune étoile ne dansait au firmament, ce qui n'a pas empêché sa musique de vivre et ne l'empêchera pas de survivre à bien de prétendus chefs-d'œuvre; *la Perle du Brésil*, *Lalla-Roukh*, se joueront encore que telle grosse partition ne sera plus que de l'humus historique. Eh! mon Dieu! le côté faible de cette musique n'est pas un secret; il lui manque la fièvre de l'inconnu, ce *Nitimur in vetitum* qui tourmente et désespère les générations tardives. Félicien David n'a cure d'innover. La langue d'Haydn, de Mozart, de Méhul, qu'il a reçue par tradition, suffit à l'expression de ses idées, et il n'en sort pas. « Avoir des idées, c'est la grande affaire, » nous disait un jour Verdi, et il aurait pu ajouter, pour compléter sa pensée : « Si l'on savait combien le reste est peu de chose! » Dire qu'au temps où nous sommes, ce peu de chose-là doit compter pour tout! De ce que la musique de *la Perle du Brésil* est faite à coups d'idées, on aurait tort de conclure que le contrepoint en soit relâché : la mélodie y plane à chaque instant au-dessus des harmonies les plus charmantes, et d'ailleurs cette rare distinction du travail symphonique général atténuerait beaucoup, si elle ne les supprime, les critiques adressées aux accompagnemens. J'allais oublier une autre querelle d'Allemand qu'il plaît aux algébristes de l'école de Bayreuth d'intenter à cette musique. On lui reproche d'avoir conservé les anciennes formes. Un opéra-comique qui renferme des airs, des duos, des quatuors, des romances, des couplets et des chœurs, voyez-vous pas le beau scandale! Il est vrai qu'il y a moyen de se tirer d'affaire comme M. Saint-Saëns, qui naguère, dans son *Henry VIII*, rayant les mots, gardait la chose. Somme

toute, les amis de Félicien David n'ont rien à craindre pour sa gloire, sa partition de *la Perle du Brésil*, triomphant à la fois du plus absurde des poèmes et de la malveillance des théoriciens, doit nous rassurer là-dessus.

C'est un virgilien, il vivra par son religieux sentiment de la nature : les batailles d'école sont pour les charlatans et les imbéciles, l'art veut des inspirés. Ayez une note, mais qui vous soit propre; l'auteur du *Désert* a la sienne : l'Orient. « Pour lui, la nature s'était enrichie d'horizons nouveaux; à quelques sites vulgaires et voisins des villes le peintre voyageur substituait l'Océan, l'Amérique, l'Italie, la Grèce, l'Égypte, la Judée, tous les grands points de vue de la terre et de l'histoire : cette solitude, artificiellement rêvée par Rousseau, il la faisait entrer dans la poésie et l'ajoutait comme une nouvelle scène au drame inépuisable du cœur. » Ces paroles de Villemain sur Chateaubriand seraient ici presque de circonstance. Ne creusons pas davantage l'analogie, mais constatons que cette nécessité où l'on se trouve, pour définir le coloriste, d'aller chercher des termes de comparaison parmi nos écrivains et nos peintres, prouve qu'avant Félicien David, cette note absolument pittoresque n'existait pas dans la musique. Nommer Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand ne suffit pas, il me faudrait aussi nommer Delacroix, Decamps et Marilhat, et quand j'aurais ainsi fait appel à tous ces interprètes merveilleux des pays du soleil, je n'aurais pas tout dit, tant qu'il me resterait à citer cet admirable livre d'*Eothen*, résumé de l'impressionnisme moderne et dont la symphonie du *Désert*, avec son abondance et son intensité de rythmes, de mélodies, de psalmodies, de dessins d'orchestre et de couleurs, vous apparaît comme la traduction la plus exacte. Auber, qui, volontiers, éludait les questions par un mot d'esprit, répondait à quelqu'un qui, dès le lendemain du succès, l'interrogeait sur l'avenir du compositeur : « Patience! nous verrons cela plus tard, quand il descendra de son chameau. » Le malheur eût été justement qu'il en descendît; ce qu'il n'a jamais fait, grâce à Dieu, car ce chameau symbolique, c'était l'Orient, le génie même de sa musique, l'Orient, sa conquête et sa raison d'être, et dont la note inspirée se reproduit partout dans son théâtre comme dans ses symphonies.

Un autre orientaliste, mais beaucoup moins convaincu, c'est M. Léo Delibes, orientaliste d'occasion, disons plutôt excursionniste. Avec lui, nous rentrons dans la fantaisie de la muse parisienne. Vous vous souvenez du *Dieu et la Bayadère* et du *Premier Jour de bonheur*; n'en demandez guère davantage à la partition de *Lakmé* comme vérité fondamentale. C'est le même art de convention, subtil, délicat, habile, historié, émaillé selon le goût régnant. Inde anglaise ou chinoise, ne nous embarrassons point de ce détail. Tout poème qui se passe de nos

jours, « aux environs de Bénarès, » implique un personnel de *gentlemen* et de *ladies* faisant contrepoids ou repoussoir à l'orientalisme du sujet. Dans l'opéra d'Auber, c'était le *sémillant* Maillepré, représenté par Capoul qui menait la bande; cette fois, c'est le rêveur Gerald sous les traits de M. Talazac, tous militaires et petits-neveux du sous-lieutenant de *la Dame blanche*. Il faut toujours peu ou prou que le vieil opéra comique soit de la partie; quand on ne l'invite pas, il force la porte. Laissons au régisseur du théâtre le soin d'éliminer ce qui peut nuire; dès la seconde représentation, le trio des Anglaises en habits de chasse avait disparu. Lakmé, Nilakantha, la pagode, Vischnou, Brahma, Siva, les lotus, l'eau sacrée, les bambous et la cabane sous les grands mimosas, voilà le charme et l'attrait du spectacle. Sur cette civilisation européenne prosaïque, sur ce poncif d'uniformes ennuyeux, de toilettes et d'ombrelles ébourifantes, s'enlèvent poétiquement, dans une demi-teinte hiératique modérée, les figures de la jeune fille et du vieux bramine. Tout ce que Lakmé chante vous intéresse, à commencer par le joli petit duo de l'introduction : un amour de rythme; puis viennent les *strophes* dont un accompagnement de violons en sourdine souligne la mélancolique langueur : *Pourquoi dans les grands bois?* nostalgie d'une âme qui s'ignore, appel de colombe au ramier, suave idylle dont nous aurons au second acte la contre-partie dans la légende de *la Fille du paria*. Dirai-je que je préfère, et de beaucoup, la thèse à l'antithèse, décidément trop surchargée de fleurs et que l'on trouverait mieux à sa place dans un cahier d'études de *staccato*? Mais, que voulez-vous! un musicien qui veut réussir se doit aux prouesses de sa virtuose alors même que ces prouesses sont des extravagances. Rossini appelait *Roméo et Juliette* un opéra en trois actes et trois duos d'amour; l'économie du drame de *Lakmé* menaçait M. Delibes d'un pareil danger. A chaque acte, les deux amans ont un duo, et chacun de ces duos se compose de deux mélodies, et l'auteur a su n'être pas un seul instant monotone, variant et graduant toujours ses effets, passionnant son jeu : de ces trois pages maîtresses, celle que je préfère est pourtant le duo du second acte, dont les deux mélodies sont ravissantes. Je n'oserais affirmer que Schubert et Schumann n'aient point passé par là, et M. Delibes, empruntant des formes nouvelles au *lied* allemand, ne doit pas encourir plus de reproche que n'en méritait Meyerbeer lorsqu'il s'en allait au même champ moissonner ces brassées de mélodies dont est jonché le cinquième acte de *l'Africaine*. Les moindres épisodes sont ingénieux; rythmes, accompagnemens, détails d'orchestre, tout cela nuancé, fouillé, d'un style très orné, quoique procédant trop par application, mais, en somme, très homogène et très personnel en sa modernité.

On ne rencontre pas tous les jours des gens heureux dans l'histoire

de la musique ; les deux que nous venons de voir, George Bizet et Félicien David, nous l'ont prouvé. Aussi, lorsqu'il plaît aux dieux immortels de nous gratifier du spectacle d'un compositeur qui a su ne pas mourir de faim et produire à fleur de jeunesse et de talent des opéras qui réussissent, tâchons de ne pas nous montrer dédaigneux et consolons-nous avec lui des leçons du martyrologe. L'auteur de *Lakmé* est un homme heureux ; il n'eut en quelque sorte qu'à se laisser guider par la fortune. Excellamment doué, dûment approvisionné d'un stock d'études amassé au Conservatoire dans la classe d'Adolphe Adam et qu'il se réservait d'étendre, de varier selon les circonstances et le progrès des temps, il eut tout d'abord cette suprême originalité de ne pas concourir pour le prix de Rome, et, — voyez l'ironie du destin, — au lieu de porter la peine d'une pareille dérogation aux lois organiques du métier, il en aura été récompensé en arrivant au but avant les plus diplômés de ses camarades d'école. L'activité, la gaieté de sa nature aidant, c'est à force de se prodiguer sur le marché qu'il se fit connaître : chœurs d'orphéons, opérettes, rien ne lui coûta. Il battit l'estrade des alcazars, courut les petits théâtres des Champs-Élysées, devint plus tard le fournisseur attiré des Bouffes du passage Choiseul, toujours de belle humeur et se riant. Quel répertoire ! *le Serpent à plumes*, *l'Omelette à la Follembuche*, *Deux Vieilles Gardes*, *Mon Ami Pierrot*, *Malbrouck s'en va-t-en guerre*, *les Musiciens de l'orchestre*, ce dernier ouvrage en collaboration d'Hignard le shakspearien, l'homme de cette curieuse partition d'*Hamlet*, qui semble écrite en notes marginales sur le texte même du poète : il n'y a que la vie de jeunesse pour rapprocher deux esprits si divers.

Cependant un joli ballet, *Coppélia*, avait commencé d'apprendre aux connaisseurs le nom de M. Delibes, mais ce fut seulement avec *le Roi l'a dit*, son premier grand ouvrage représenté à l'Opéra-Comique (24 mai 1873), qu'il sortit vraiment des faubourgs. La partition du *Roi l'a dit* m'a laissé les meilleurs souvenirs ; le premier acte surtout pétillait de verve et d'esprit, comme si le don Magnifico de la *Cenerentola* eût secoué par-dessus l'énorme gaieté de sa perruque. Je ne saurais oublier un certain octuor « de la révérence, » où les voix s'étagaient par imitations de manière à former un groupe musical d'un style rétrospectif bien réjouissant. Que sont-elles devenues ces voix qui s'appelaient alors M^{lle} Chapuy, M^{lle} Priola, M^{lle} Révilly, MM. Lhérie, Sainte-Foy, etc., *alas, poor Yorick!* Dix ans à peine se sont écoulés, et s'il fallait reconstituer aujourd'hui cet éclat de rire gargantuesque, peut-être n'aurait-on devant soi qu'un rictus macabre. Le théâtre est en ce sens un lieu des plus mélancoliques. On n'y marche ou plutôt on n'y chante, on n'y danse que sur des tombeaux. Mais si les chanteurs ont disparu, la musique de ce premier acte est

restée et comptera, quoi qu'il adviene, dans l'œuvre du compositeur. C'est la tradition de Boeldieu, d'Herold, d'Adam, d'Auber et d'Halévy, tradition pure et simple que l'auteur a depuis modifiée suivant son tempérament et l'esprit de réforme applicable au genre. Plus près d'Halévy dans *Jean de Nivelle*, plus voisin d'Auber dans *Lakmé*, il vous le rappelle par la grâce et les élégances de son écriture, pour l'abondance du motif, que nous lui reprocherions de ne point creuser assez, — un Auber plus en surface et moins les grandes envolées de *la Muette*.

Dans une période de vulgarisation technique comme la nôtre, louer un musicien de savoir son métier serait presque faire un pléonasme; on nous permettra toutefois de signaler chez M. Delibes certaines facultés spéciales d'exécutant que les maîtres eux-mêmes ne possèdent pas toujours, et j'en veux citer un exemple pour terminer. Aussitôt après la mort de Meyerbeer, M. Émile Perrin, directeur de l'Opéra, était parti pour Berlin à sa conquête de la Toison d'or. Il s'agissait d'enlever *l'Africaine* et il l'enleva, plus heureux que d'autres à qui l'avare Achéron refusa de rendre sa proie. M. Léo Delibes remplissait alors les fonctions de chef du chant. A peine de retour, M. Perrin le fit venir dans son cabinet de la rue Drouot et, la porte hermétiquement close, plaçant sur le pupitre du piano le précieux manuscrit : « Mon cher Delibes, lui dit-il, préparez-vous à l'une des plus grandes émotions de votre vie d'artiste et lisez-moi cela. »

C'était la partition orchestre du chef-d'œuvre.

— Diable! fit le jeune musicien, interrogeant, palpant le gros volume et comme pris d'épouvante sacrée en présence d'un tel défi porté à brûle-pourpoint. — Et vous pensez que je vais pouvoir, moi, déchiffrer d'un bout à l'autre cet hiéroglyphe et, séance tenante, vous en révéler le sens caché?

— Parbleu! est-ce que je ne vous vois pas tous les jours à l'œuvre?

— A vos ordres, monsieur le directeur, reprit intrépidement Léo Delibes. — Épreuve formidable qui dura quatre heures et dont il sortit moins brisé de fatigue qu'ébloui de tout ce qu'il venait de découvrir en naviguant à travers mille écueils sur cet océan de merveilles!

Nous-même, l nous ressouvient à ce propos d'avoir été témoin d'un pareil tour de force à l'occasion d'une œuvre posthume en cinq actes d'Halévy, son *Noë*. Était-ce seulement un manuscrit? Non, pas même; c'était un brouillon, un fouillis de pattes de mouches, mais le lecteur aborda ce texte à livre ouvert et, jusqu'à la fin, ne s'arrêta plus; aujourd'hui, cela s'appellerait de l'intuition, de la « pénétration: »

ur Bizet, c'était la chose la plus simple du monde : une lecture!

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Mademoiselle du Vigean*, comédie en 1 acte, en vers,
de M^{lle} Simone Arnaud.

« Un amant et une maîtresse qui se quittent ne sont pas, sans doute, un sujet de tragédie. » Ainsi l'a décrété Voltaire, et M^{lle} Simone Arnaud s'est peut-être souvenue de ce décret lorsqu'elle a fait imprimer sous ce titre : *Mademoiselle du Vigean*, ce mot : *comédie*. Mais Voltaire, en l'espèce, n'est-il pas un peu léger ? « Un amant, une maîtresse qui se quittent,.. » c'est bientôt écrit : encore faut-il savoir quel amant, quelle maîtresse et comment ils se quittent. La qualité de l'action suit la qualité des caractères et des sentimens. Marinette et Gros-René, qui rompent la paille, ne sont point un sujet de tragédie, non plus que d'épopée : il me paraît cependant que la séparation d'Énée et de Didon fournit à Virgile un assez beau chant de poème épique, et je ne puis oublier *Bérénice*. Aussi bien c'est à propos de *Bérénice* que Voltaire s'avise de cet arrêt : or, le malin Racine avait répondu par avance : « Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie ; il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. » M^{lle} Simone Arnaud, assurément, connaît la préface de *Bérénice* ; elle a fait tous ses efforts pour que l'action de *Mademoiselle du Vigean* fût grande, pour que les acteurs en fussent héroïques, pour que les passions y fussent excitées ; ces efforts pouvaient réussir : si l'auteur, après coup, n'a réclamé pour son ouvrage que cette qualité de comédie, c'est apparemment pour en diminuer l'importance, et par une modestie plus touchante qu'elle n'est soucieuse du mot propre. Comme tout le public, l'autre soir, nous avons applaudi *Mademoiselle du Vigean*, et nous sommes heureux de donner à ce début les éloges qu'il mérite ; aucune arrière-pensée ne se serait mêlée à notre faveur, aucune réserve ne se glisserait sous notre plume, si M. Perrin nous

eût présenté cette pièce, le 19 mai, pour le deux-cent-quarantième anniversaire de la bataille de Rocroy. M^{lle} Arnaud, justement, a voulu tourner nos arrière-pensées et désarmer nos réserves : elle s'est aperçue, — le mot de comédie en témoigne et ne peut avoir ici d'autre sens, — qu'elle avait réduit un sujet de tragédie historique aux mesures d'un à-propos.

La toile, en se levant, découvre un de ces tableaux que l'administrateur de la Comédie-Française excelle à composer, un tableau que tel ou tel des personnages, s'il passait dans la salle, déclarerait « fait à souhait pour le plaisir des yeux. » La scène représente les jardins de l'hôtel de Rambouillet ; on ne sait que louer davantage de la fraîcheur du décor ou de cette belle ordonnance de dames et de cavaliers. Voici, entourée de sa cour, la majestueuse Catherine de Vivonne :

Eh bien ! quoi de nouveau, monsieur de Bassompierre ?

demande-t-elle pour commencer. « Tout ! madame, » répond le maréchal ; et, en effet, il passe en revue, dans un discours lestement tourné, les nouveautés politiques du jour. Il nous apprend ainsi à quel point de l'histoire de France nous en sommes. C'est au lendemain de la mort de Louis XIII, alors que les disgraciés de l'avant-veille accourent vers la régente : « *La reine est si bonne !* » Elle est bonne surtout pour ceux de Beaufort et de sa cabale, ceux, dit la marquise,

Qu'on appelait hier les mécontents,

Et qu'il faudra demain nommer les Importans !

— Ah ! le mot restera, marquise !

s'écrie Voiture : — en effet, le mot est resté ! — Mais on ne s'occupe pas seulement des intrigues de la cour ; on s'inquiète de l'armée qui marche contre les Espagnols et de son chef, le jeune duc d'Enghien, ou plutôt, comme on l'appelle déjà, Condé. « Il est jeune, Condé ! » dit avec une désinvolture plaisante le vieux Bassompierre ; et la marquise de répondre : « Le Cid avait vingt ans ! » La marquise, M. de Montausier, M. de Tréville, tous ceux qui sont là, hormis ce fâcheux de maréchal, forment des vœux pour le fils de M. le Prince ; une jeune fille qui ne dit mot, Élise du Vigean, prie plus ardemment que tous. Elle aime Louis de Bourbon, elle est aimée de lui ; mais il est prince du sang, elle est de petite noblesse ; leur tendresse n'a que peu d'espoir et s'est tenue secrète. C'est un amour pur et généreux ; la marquise l'encourage, et c'est la main d'Élise qu'elle saisit lorsqu'on annonce un des compagnons d'armes du prince, M. de La Moussaye.

Il arrive de Rocroy, ce La Moussaye, comme le soldat de Marathon ; mais, plus heureux, il n'expire pas. Il garde encore assez de souffle pour faire un récit de la victoire, qui se peut écouter encore après celui

de Bossuet. Il a sur l'orateur sacré cet avantage qu'il est militaire : il fait voir plus clairement que lui cette manœuvre improvisée qui décida de la journée et fut la plus glorieuse des trouvailles, ou, pour parler comme le panégyriste des « illuminations » de Condé. Nous l'attendions, cependant, au fameux morceau : « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne. » Comment ce guerrier, qui paraît sur la scène de la Comédie-Française en 1883, qui ne peut ignorer que ce morceau résonne dans toutes nos mémoires, évitera-t-il de répéter les propres paroles de l'orateur ou les remplacera-t-il par une paraphrase qui ne paraisse pas trop misérable? Eh bien ! il faut le reconnaître, La Moussaye se tire de ce mauvais pas à l'honneur de M^{lle} Arnaud. Avec la voix chaude de M. Baillet, il jette ce morceau de bravoure :

Quand on voudra, messieurs, de cette infanterie,
Raconter un exploit qui passe ses exploits,
On dira que Condé dut la charger trois fois...
On ne vit point fléchir la vivante muraille ;
Il fallut la saper à grands coups de mitraille :
Les derniers résistaient, un à un, corps à corps...
Si nous sommes vainqueurs, messieurs, c'est qu'ils sont morts !

Cependant, sur les pas de La Moussaye, voici Condé lui-même : il est tout blond, tout rose et tout frais dans son justaucorps blanc. Ce n'est pas Condé tel que nous nous attendions à le voir, tel qu'il apparut à Bussy-Rabutin, au siège de Mardick, comme échappé « d'un de ces tableaux où le peintre a fait un effort d'imagination pour bien représenter un Mars dans la chaleur du combat ; » ce n'est pas ce jeune Bourbon à tête d'aigle que nous ont fait connaître les gravures et les mémoires : maigre, noir de peau, les cheveux foisonnans et frisés, les yeux vifs, le nez arqué, la bouche grande, mais, « à tout prendre, » comme dit Mademoiselle, avec « cet air relevé » qui sied bien mieux à un homme que la « délicatesse des traits. » Celui-ci, que voulez-vous? c'est M. Delaunay qui s'est ajusté de la façon la plus aimable pour faire honneur au prince qu'il représente dans cette cérémonie d'un à-propos. Ce n'est pas l'aigle qui s'est enlevé du champ de bataille, fond vers nous à tire-d'aile et s'abat, les plumes hérissées, noir de poudre et souillé de sang ; c'est un pigeon blanc qui se ren gorge et va roucouler pour sa belle. Soit ! nous nous rappelons que, si le duc d'Enghien avait été formé par son père pour être chef d'armée, il avait été élevé par sa mère dans un petit cercle de beautés polies. D'ailleurs, c'est ici, comme dit La Moussaye en un joli vers :

Un guerrier de vingt ans, vainqueur au mois de mai !

Laissons-le s'épanouir aux premiers feux de sa gloire ; laissons-le demeurer seul avec Élise, se pencher vers elle et lui dire en souriant :

« J'ai peur ! » Elle a peur, elle aussi, mais sa peur est raisonnable, car tout la sépare de son héros ; lorsqu'il lui parle de leur amour, elle le détourne de ce cher entretien :

L'espoir s'envolerait au bruit de nos paroles !

Il la rassure : il est vainqueur, il aime, il imposera son choix ; il la presse avec tant d'ardeur qu'elle se recule, et pudiquement murmure :

Pas si près, monseigneur ! je pourrais vous entendre !

D'autres aussi pourraient l'entendre : La Moussaye, qui revient avec la marquise et rapporte cette nouvelle qu'au Louvre la cabale de Beaufort clabauda contre Condé. La victoire du jeune prince le grandit trop au gré des courtisans ; ils prétendraient pour un peu qu'elle est séditeuse. En vain Condé a envoyé son fidèle Gassion ; il faudrait que lui-même allât rendre hommage à la régente. Il s'y refuse pourtant et reste seul avec Voiture, chétivement représenté par M. Joliet, — qu'il prie d'occuper le théâtre en sa compagnie et de lui réciter un sonnet par manière d'intermède jusqu'à sa grande scène avec Gassion.

Cette façon d'ent'raire dure peu ; Gassion est tout prêt dans la coulisse. Il se précipite, le bon colonel à moustache grise, pour emporter son jeune général chez la reine. Il n'est que temps ! Si Condé ne paraît sur-le-champ au Louvre, Turenne obtient les deux commandemens de Flandre et d'Alsace. — Ah ! s'écrie Condé, c'est ainsi qu'on me paie !.. Rapidement il cite quelques précédens, quelques exemples de guerriers que l'ingratitude royale a dégoûtés du service de l'état et qui sont passés à l'étranger ; il en trouve dans sa famille, — il le dira magnifiquement tout à l'heure :

Dans mes veines je sens de terribles aïeux !

Sa résolution est prise, il mettra son épée au service de l'Espagne ; et, — comme s'il prévoyait le parallèle que Bossuet établira dans son oraison funèbre, ou celui de Saint-Evremond, — à Gassion qui se désole il répond avec ironie :

Ce sera bien plus beau : Condé contre Turenne !

« Ah ! je le sauverai ! » s'écrie Gassion, et pour commencer, il se sauve ; comme il sort par une allée, M^{lle} du Vigean rentre par l'autre.

« Élise, m'aimez-vous ? » demande vivement le prince, tout de même que don Diègue à son fils : « Rodrigue, as-tu du cœur ? » C'est qu'il s'agit, en effet, d'avoir du courage, et non plus seulement de l'amour,

pour suivre en disgrâce, en exil, — notons que, dans le feu roulant de ces nouvelles, il oublie d'annoncer sa trahison, — ce Louis de Bourbon qui ne souffre pas l'insulte, qui ne veut pas fléchir, dont on a peur,

Quand un certain frisson a passé sur son cœur.

Élise, — ai-je dit que c'était la frêle, l'ardente, la vibrante M^{lle} Bartet? — Élise chancelle à ce coup imprévu qui la rapproche de son amant. Condé n'est plus « qu'un soldat qui s'exile : » M^{lle} du Vigean peut devenir sa femme ; dès ce soir, elle accompagnera sa fuite ; que dis-je, dès ce soir ? Dans une heure ! Après un court *brindisi d'amore*, Condé ne demande qu'une heure pour aller préparer le départ ; mais avant que deux minutes de cette heure décisive s'écoulent, voici revenir Gassion.

Celui-ci, par Dieu ! sous les traits de M. Laroche, c'est bien le Gassion de l'histoire, le rude soldat que nous a peint Tallemant. Il charge sur l'amour d'Élise comme sur un parti d'Espagnols ; il la somme de retenir Condé :

— Sa destinée est aux mains d'une femme !

Le destin d'un héros ! Vous y songez, madame ?

Elle pourrait répondre qu'elle y songe, mais qu'étant femme et justement cette femme, elle trouve cette destinée fort bien où elle est. Mais d'abord elle s'oublie elle-même ; elle ne parle que de la gloire outragée du prince. — Chimère ! répond l'autre ; cette gloire n'est plus outragée : Mazarin a ramené la reine à de plus justes conseils, elle s'apprête à récompenser le vainqueur de Rocroy. Condé sera le champion du nouveau règne ; il sera demain à l'honneur comme il fut hier à la peine ; qu'il revienne à l'état seulement, mais qu'il y revienne libre de tout lien.

C'est donc le sacrifice de son amour que ce Mentor à cheval réclame de la jeune fille. Mais ce sacrifice, a-t-elle droit de le faire ? Non, non ; même victorieux de cette première intrigue, Condé a besoin, pour y reposer son cœur, de la compagne qu'il s'est choisie :

Je sens que mon amour devient tout mon devoir,

s'écrie-t-elle, et dans son discours apparaît l'espoir qu'en dépit de la raison d'état, le héros pourra la faire accepter pour sa femme. — Détrompez-vous, reprend Gassion ; le soupçon va vous mettre encore plus bas que vous n'étiez, et jamais Condé ne pourra vous relever de là. Suivez-le ce soir : pour tout le monde, vous êtes sa maîtresse, et jamais vous ne serez sa femme ! — A ces mots, la fière et chaste Elise redresse la tête : — Soit ! dit-elle ; c'est la honte où je m'engage, et sans espoir de retour ; je le savais :

... On n'en vient pas là sans deviner d'avance :
Le cœur, si pur qu'il soit, n'a pas tant d'ignorance.

Elle s'emporte et, par un beau mouvement d'éloquence amoureuse, elle renverse le dernier argument de Gassion :

Honneur ou déshonneur, qu'est-ce que tout cela?..
Je ne sais plus... Mais quand une femme en est là
De sourire à sa perte et de bénir sa honte,
On ne vient pas pour voir si le rouge lui monte,
Et la forcer à dire, en arrêtant ses pas,
Des choses qu'elle-même enfin ne se dit pas !

Mais le dernier argument de Gassion n'était pas le dernier; sans le savoir, il en gardait encore un, et celui-ci est le bon. Au moment de se retirer, il murmure :

Le vainqueur de Rocroy, de l'Autriche invincible,
Qui passe à l'ennemi? Mais non, c'est impossible !

« L'ennemi ! » Élise arrête Gassion. Au visage bouleversé de la jeune fille, le soldat devine qu'elle ignorait la trahison. Il s'incline devant elle et lui demande pardon; il achève en deux mots d'exposer la situation de l'état : Turenne battu en Alsace, Mercy qui menace Fribourg; la France perdue ou sauvée selon que le prince marche avec les Impériaux ou contre eux. C'en est fait ! Comme tout à l'heure Condé passait à l'Espagne, M^{lle} du Vigeau passe à Dieu. Gassion peut porter cette lettre au couvent du Carmel : à moins qu'il ne parte seul, Condé ne partira pas. Gassion s'éloigne, et M^{lle} du Vigeau demeure pour remplir ce deuxième entr'acte, plus court que le premier, de quelques soupirs et d'un beau vers :

Jeunesse ! amour ! désirs ! mourez au fond de moi !

On devine aisément le dernier de ces trois actes en un seul. Condé revient; Elise lui apprend que l'orage de sa disgrâce est dissipé, que la reine et Mazarin lui font justice. « A quel prix ? demande-t-il. — Au prix du sacrifice ! » Mais le sacrifice, apparemment, n'est pas pour effrayer Condé :

Admirateur du Cid, vous êtes de sa race,
Vous, prince, qui pleurez au mot du vieil Horace !
Et quand c'est notre tour, qu'ils nous ouvrent les rangs,
Nous ne trouverions pas la force d'être grands !

Condé s'inquiète peu du cardinal et de la reine. — Mais ce n'est ni de l'un ni de l'autre qu'il s'agit, répond Élise, c'est de la patrie ! La

patrie, où donc est-elle ? réplique le prince *avec une ironie froide*. — Fondez-la ! reprend Élise, — et, dans un couplet de cantate sur le devoir étroit des grands hommes envers le sol natal, elle s'efforce de l'échauffer pour cette noble idée. Il ne s'échauffe que pour elle seule, il la prend dans ses bras, elle va défaillir, quand tout à coup elle s'arrache de lui, montre le ciel et s'écrie : « J'ai Dieu pour époux ! » Alors, furieux et désespéré, parcourant la scène à grands pas, *avec une ironie non plus froide*, cette fois, mais *terrible*, Condé invoque le souvenir et l'exemple du connétable de Bourbon. Soit ! puisqu'il est maudit, il méritera sa destinée, il sera le fléau de la France, et voilà ce que la froideur d'Élise aura fait de lui ! Cependant cette grande colère se fatigue et l'attendrissement y succède, quand Élise agenouillée prend la tête du prince dans ses mains ; elle sent couler des pleurs entre ses doigts : Louis de Bourbon est sauvé ! Elle bénit ces pleurs :

Cette rosée est belle au printemps de vos armes !

Elle bénit ce front incliné ; elle murmure un dernier conseil, une dernière prière, qui sera comme une relique d'elle dans la mémoire du héros. Cependant, au fond du jardin, un pavillon s'éclaire ; la porte s'ouvre, on aperçoit trois ombres sur le seuil : la marquise, Gassion et une carmélite. Quand Louis de Bourbon relève la tête, Élise a disparu, Gassion est debout à sa place. En quatre phrases bien nettes, il communique à son chef l'ordre du jour ; Condé l'accepte et, se redressant :

Allons prendre Fribourg !

Ce cri prophétique achève l'ouvrage. Le don de prophétie n'est-il pas attribué, par une convention naturelle, aux personnages d'à-propos, et n'avais-je pas raison d'avertir, pour commencer, que *Mademoiselle du Vigean* était une tragédie réduite aux mesures d'un à-propos ?

Assurément ce pouvait être une tragédie historique : nous en retrouvons ici toute la matière. Quelques historiens se récrieront que cette matière est fautive : que le prince de Condé, en 1643, ne s'appelait pas le prince de Condé, mais le duc d'Enghien ; qu'il n'était pas célibataire, mais marié depuis deux ans à M^{lle} de Brézé ; qu'après Rocroy, il ne revint pas à Paris, mais alla mettre le siège devant Thionville ; qu'entre Rocroy et Fribourg, ces deux victoires qu'on fait jumelles, il y eut quinze mois d'intervalle ; que jamais peut-être Louis de Bourbon ne fut le héros aimable et pur, frère de Marcellus ou de Marceau, que M^{lle} Simone Arnaud nous présente, mais que, d'autre part, en 1643, il était loin de prévoir « ces choses » dont Bossuet eût voulu « pouvoir se taire éternellement ; » que M^{lle} du Vigean ne s'appelait pas Élise, mais bien Marthe ; qu'elle n'entra pas aux Carmélites

en 1643, mais en 1647, ni pour laisser le prince qu'elle aimait tout à ses devoirs envers l'état, mais parce qu'après Nordlingen, en 1645, on avait appris à la fois, selon le dire de Mademoiselle, que le prince « était guéri de sa fièvre et d'une forte passion qu'il nourrissait depuis plusieurs années pour M^{lle} du Vigean. »

Hé! qu'importent ces chicanes? Avec une page de Tallemant, une page de M^{me} de Motteville, deux pages de Mademoiselle, quelques feuillets tournés de *la Jeunesse de M^{me} de Longueville* et de *l'Histoire de la société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus*, nous en savons autant sur M^{lle} du Vigean que le plus rigoureux historien du monde. Sur le vainqueur de Rocroy, après les *Mémoires* de Lenet, de Coligny et de la duchesse de Nemours, fallait-il un surcroît d'instruction? M. Cousin regrettait que Napoléon n'eût pas étudié les guerres de Condé comme celles de Turenne et de Frédéric; les lecteurs de la *Revue* savent qu'aujourd'hui le regret de M. Cousin serait adouci: ni *la Première Campagne de Condé*, ni le caractère de Condé, à cette époque, n'ont plus de secrets pour nous. Sur l'héroïne comme sur le héros de M^{lle} Arnaud, nous sommes assez sûrs de notre science pour faire bon marché des vétilles; nous avons droit, sans être suspects d'ignorance, d'octroyer à l'auteur des libertés nécessaires. Qu'importe si M^{lle} Arnaud appelle son héros Condé trois années et demie avant qu'il ait le droit de porter ce nom? « Richelieu, écrit M. le duc d'Aumale, trouva deux hommes, Henri de La Tour d'Auvergne et Louis de Bourbon, duc d'Anguien: l'histoire a dit Turenne et Condé. » Le poète dit comme l'histoire, et le poète dit bien. Qu'importe s'il appelle son héroïne Élise au lieu de Marthe? C'est que peut-être il trouve Élise plus harmonieux; nous n'avons pas une telle habitude d'appeler M^{lle} du Vigean par son petit nom, que ce changement puisse nous gêner. Qu'importe si Condé se donne pour célibataire sur la scène? Faut-il dans la salle nous rappeler sa femme, Marie-Clémence de Maillé-Brézé, plus que lui-même ne se la rappela dans tout le cours de sa vie? Qu'importe s'il ne revint pas à Paris après Rocroy pour voir M^{lle} du Vigean? Il aurait pu revenir, et son dernier historien témoigne qu'au lendemain de la victoire, il reçut un message de félicitations précieux entre tous, sa mère et sa sœur passant la plume « aux aimables personnes qui les entourent: » à leurs signatures se joignent celles de Julie d'Angennes, de Louise de Crussol, de Marie de Loménie, de M^{lle} de Boutteville,.. et de M^{lle} du Vigean. Qu'importe si l'auteur restreint l'intervalle entre Rocroy et Fribourg? Je ne me sens pas écrasé entre les deux; je pardonne cette licence, — pourvu qu'elle serve au drame, — comme de mettre en 1643 sur la table de M^{me} de Rambouillet le *Grand Cyrus*, qui ne parut qu'en 1650, et la *Carte de Tendre*, qui ne fut connue, avec *Clélie*, qu'en 1656, — pour peu que l'un et l'autre contribuent à l'ornement de l'ouvrage.

Je fais plus que pardonner à l'auteur, je l'approuve d'avoir donné d'une entrée en religion d'autres raisons que les vraies, si les vraies étaient moins dramatiques. Pour les reproches qui touchent proprement aux caractères des personnages, ceux-là seraient plus graves s'ils étaient fondés ; je ne vois pas, en vérité, qu'ils le soient plus que le reste. Quelques-uns n'admettent pas que Louis de Bourbon ait jamais été un héros désintéressé ; dès l'époque de Rocroy, ils veulent qu'on le montre attaché atrocement à son intérêt. Ont-ils lu cette lettre adressée à Mazarin trois jours avant la bataille : « Je vous puis assurer que cette armée ira droit, et contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans, s'il y en a d'assez meschans pour l'estre ? » Au contraire, quelques fâcheux se courroucent parce que l'auteur allume chez le vainqueur de Rocroy cet esprit factieux qui n'y flambera que plus tard. Ceux-là sont, à mon sens, trop délicats sur la chronologie ; encore devraient-ils s'assurer que le personnage a toujours mené ses passions par ordre, qu'il n'a jamais senti, lorsqu'il était tout dévoué aux bonnes, les premières atteintes des mauvaises ; et cela même ne ferait pas que le poète n'eût le droit de les resserrer toutes en un même espace, de présenter en même temps que les fleurs de celles-là les germes de celles-ci et de montrer dans l'adolescence du héros « le monstre naissant. »

J'accorderais davantage à ceux qui s'étonnent de voir M^{lle} du Vigean patriote, soutiennent que le mot ni même l'idée de patrie n'étaient d'usage en ce temps, et dénoncent une contradiction entre les caractères de l'héroïne et du héros : si la patrie existe pour l'un, disent-ils, elle doit exister pour l'autre, et celui-ci perd toute excuse de sa trahison. Je reconnais du moins que l'auteur, au lieu de nommer « la patrie » ferait mieux de nommer « l'état, » et que souvent son héroïne, en poussant trop l'expression de ses sentimens pour la France, va jusqu'à ce genre d'anachronisme avantageux qui est le privilège des personnages d'à-propos dans les soirées de fêtes nationales. Cependant, j'admets que Marthe du Vigean, deux siècles après Agnès Sorel et Jeanne d'Arc, ait aimé ce pays de France et haï l'étranger ; où l'on voit une contradiction de caractères, je ne vois qu'une contrariété qui n'est pas intolérable. Il est certain qu'à diverses époques de notre histoire quelques âmes plus avancées que les autres ont conçu l'amour de la patrie à peu près tel que nous le sentons ; le reste, à ces mêmes époques, n'entendait même pas ce qu'un tel sentiment pouvait être. Condé, grand féodal, peut se rencontrer avec Marthe du Vigean, bonne Française ; il peut, sans être insupportable à voir, garder l'indépendance de la plupart des hommes de son temps à l'égard de son pays ; elle peut, comme Agnès à Charles VII, selon l'expression de Brantôme, lui mettre le « frein aux dents » et lui tourner la tête contre l'ennemi.

Ainsi même les critiques les plus graves des historiens sur cette matière de tragédie s'évanouissent ou se réduisent à peu de chose : *Mademoiselle du Vigean* pouvait être une tragédie historique.

Aussi bien l'essentiel, et sur quoi nous devons insister le plus fortement, sinon le plus longuement, est que c'était une matière de tragédie. L'histoire, en notre siècle, peut faire chaque jour une plus grande figure ; elle peut troubler de son prestige les méditations des auteurs dramatiques, les inviter à instruire leurs concitoyens en les amusant, à semer leurs ouvrages de détails authentiques et d'allusions que les bacheliers se réjouiront de comprendre. Il n'est pas moins vrai que là-dessus la théorie de Lessing reste la bonne : « L'histoire n'est pour la tragédie qu'un répertoire de noms, auxquels nous avons coutume d'attacher de certains caractères. » Assurément, le poète doit respecter les caractères, car « le moindre changement essentiel détruirait la raison pour laquelle ils portent tels noms plutôt que d'autres ; » mais l'important est que ces caractères et le jeu de l'un contre l'autre soient émouvans. Nous en revenons au jugement de Racine : l'important est que les acteurs soient héroïques, l'action grande et les passions excitées. Le sujet de *Mademoiselle du Vigean* admet-il tout cela ? Il est difficile d'y contredire.

Un grand capitaine, âgé de vingt ans, illuminé d'une des plus belles victoires, des plus originales et des plus souriantes que raconte l'histoire du monde et que puisse imaginer un poète ; animé d'un de ces généreux amours qu'applaudiraient à l'envi Corneille et Scudéry, Pascal et Descartes, d'une de ces grandes passions dont les grands esprits seuls sont capables, « parce que le mouvement, la vie tumultueuse leur est agréable » et « que leurs pensées sont toujours tournées vers le remuement et l'action (1) ; » — un guerrier dont M^{me} la duchesse de Nemours ne prévoit pas qu'elle pourra dire : « Il savait mieux gagner les batailles que les cœurs ; » — un prince qui échappe mieux qu'il ne fera plus tard à l'apostrophe de Bossuet : « Loin de nous les héros sans humanité ;.. » — avec lui, une jeune fille, dont ce mot heureux d'un contemporain nous rafraîchit l'image : « un bouton s'épanouissant.. ; » une jeune fille nourrie des mêmes pensées, des mêmes lettres, de la même philosophie ; une sorte de La Vallière, aussi avenant et plus grave, plus passionnée peut-être, qui, à vingt-cinq ans, ravie en religion par un désespoir d'amour et par les conseils de Vincent de Paul, déclarera qu'elle ne changerait pas sa condition de carmélite « à celle d'être impératrice de tout le monde (2) : » quels « acteurs » plus héroïques Racine eût-il pu souhaiter ? Ne valent-ils pas, aux

(1) Pascal, *Discours sur les passions de l'amour*.

(2) Lettre de la mère Agnès à M^{lle} d'Épernon.

regards d'un tragique, Titus et Bérénice? D'ailleurs, quelle « action » plus grande que celle-ci : une telle héroïne repousse loin d'elle ce héros qu'elle aime et qui l'aime, elle sacrifie son amour au salut de l'état et se dévoue elle-même à Dieu? Titus ne fait rien de plus « grand, » lorsqu'il renvoie Bérénice malgré lui, malgré elle, — *invitus invitam!* Quant aux « passions » qui doivent être « excitées, » combien ne faut-il pas qu'elles le soient pour que de telles péripéties aient pour fin un pareil dénouement! D'ailleurs on ne fera pas difficulté de convenir qu'à l'exaltation causée par un tel spectacle se mêle « cette tristesse majestueuse qui fait le plaisir de la tragédie. »

Pourquoi donc *Mademoiselle du Vigean* n'est-elle pas une autre *Bérénice*? On n'imagine pas que j'aie cette sottise d'opprimer M^{lle} Arnaud sous la gloire de Racine. Hélas! s'il faut que ma réponse écrase quelqu'un, ce ne sera pas seulement M^{lle} Arnaud, mais tous nos contemporains. Pour tirer d'une matière tragique une tragédie, ce n'est peut-être pas le génie de Corneille et de Racine qu'il faut avoir et leurs dons naturels, — il serait oiseux de constater que tel d'entre nous ne les a pas; — mais c'est leur connaissance de l'âme, leur discipline philosophique et religieuse, leur culture du cœur humain, leur solide malice de directeurs de conscience. Pour tirer d'une matière tragique une tragédie, ne faut-il pas savoir et montrer par quelle suite insensible de sentimens, par quels délicats mouvemens de la raison, par quelle ondoyante allure des passions et de la volonté des personnes de tel caractère, dans telles circonstances, devront commettre de tels actes? Nous avons perdu la subtile et forte psychologie des classiques; nous avons acquis le mot, ils possédaient la chose. Encore une fois, je le répète, je ne veux pas faire triompher Racine de M^{lle} Arnaud plutôt que de tel ou tel contemporain dont le nom ne vient pas aujourd'hui sous ma plume; ce serait mal récompenser un nouvel auteur de s'être exposé à notre jugement. Mais relisez, avant de lire ou d'entendre *Mademoiselle du Vigean*, un acte de *Bérénice*: combien les résolutions et les actes du héros et de l'héroïne, — j'entends de M^{lle} du Vigean et de Condé, — vous paraîtront pauvrement, grossièrement expliqués! Combien l'intérieur de ces âmes vous paraîtra vide, ou quelles brutales mécaniques y verrez-vous tourner! Dans Titus et Bérénice, au contraire, quelle richesse de substance morale n'aurez-vous pas admirée! Quelle sinieuse souplesse, quelle douceur, quelle harmonie de ressorts imitant le jeu de la vie! Cette pauvreté, cette grossièreté, ce vide, cette mécanique brutale, qui nous affligent chez M^{lle} Arnaud, ne sont pas les vices de son talent, mais de notre psychologie: les qualités, la grâce et la force de ses vers, l'éloquence de sa phrase et, dans quelques passages, la propriété de son style, sont bien à elle; ses défauts sont de notre temps.

Je m'attends bien que, pour défendre à la fois M^{lle} Arnaud et ce temps-ci, on rejettera tous les torts sur la nécessité de resserrer trois actes en un seul. On a raconté que *Mademoiselle du Vigean*, soit par l'effet de certains conseils, soit par les exigences de la Comédie-Française, avait subi cette opération : les cicatrices s'en voient encore et j'ai pris soin de les marquer. Trois actes sont pressés en un seul : de là peut-être cette indigence qui nous apitoie et ces heurts qui nous froissent. Je suis persuadé qu'une telle raison ne serait qu'une méchante défaite. La pâte de cette tragédie a pu être réduite, et de là sans doute un air de contrainte dans l'affabulation de l'ouvrage ; la qualité pour cela n'en a pas été changée ; le titre du métal n'est pas plus bas qu'il n'était. Qu'on remette *Mademoiselle du Vigean*, si l'on veut, en trois actes ou même en cinq ; je trouverai peut-être ces cinq actes, pour parler comme Racine, plus « chargés de matière » que n'est celui-ci ; j'y trouverai plus d'incidents, ou les mêmes incidents, si j'ose dire, mieux aérés ; je n'y trouverai pas plus de véritable essence de tragédie : pour citer encore Racine, je n'y trouverai pas plus d'*invention*. « L'invention, pour l'auteur de *Bérénice*, consiste à faire quelque chose de rien ; » le poète « n'invente » que s'il a dans son génie « assez d'abondance et de force pour attacher durant cinq actes les spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments, et de l'élégance de l'expression. » A qui n'aurait pas assez « d'abondance et de force » pour faire de « rien » un seul acte, comment supposer qu'il soit possible de faire de « rien » trois ou cinq ? Aujourd'hui l'on fait de « rien, » c'est-à-dire d'un sujet moral, tellement quellement, un petit ouvrage, sans tirer aucune végétation de ce « rien, » mais en y ajoutant un peu de « matière ; » pour faire, s'il le faut, du petit ouvrage un grand, on se contentera d'ajouter à cette « matière, » ou de la délayer : le « rien, » qui proprement est le germe de vie, n'y profitera pas. Supposez que *Mademoiselle du Vigean* se mette à l'aise et se développe en cinq actes : ces cinq actes ne seront pas une tragédie, pas plus que le géant Gayant, ce mannequin d'osier, n'est une personne, tandis qu'un seul discours d'Antiochus, ce personnage sacrifié de *Bérénice*, est un organisme tragique comme chaque cellule de ma chair est un exemplaire de vie.

C'est par l'abus de la « matière » qu'on supplée à l'indigence morale pour faire un semblant de tragédie ; ainsi l'on fourre sa fable de menus détails historiques, d'allusions ingénieuses, de prophéties faites après coup, au risque de donner à l'ensemble, comme nous voyons ici, l'air d'un morceau de circonstance. Une autre ressource est de souffler l'ouvrage par des bouffées de déclamation lyrique. Le romantisme offre pour cela d'incomparables recettes ; le dommage est que ce procédé de style jure étrangement avec de certains sujets. On peut blâmer

d'étranges caprices dans le vocabulaire de M^{lle} Arnaud; elle n'hésite pas à dire un « affût de mitraille » pour fournir une rime à « bataille, » — à écrire que le canon « dénombre » des soldats pour signifier qu'il diminue leur nombre, — à nous montrer dans une note Condé « marchant devant lui; » mais ces taches qu'il est facile de noter, il serait facile de les enlever; elles ne me fâchent qu'à moitié dans l'ouvrage d'une femme. Ce qui m'irrite davantage, c'est, vers la fin surtout, un débordement de phraséologie romantique; c'est le décousu, la fausse familiarité des derniers discours d'Élise et de Condé; c'est les « Oh! » les « Ah! » les « Tiens! » les « Va! » les « Dis! » les « Voilà! » les « Vois-tu! » les « Voyons! » les « Mon Dieu! » les « Je sais bien! » les « Comme si!.. » les « Allons donc! » jetés et prodigués, comme autant d'accens d'éloquence dans ce suprême entretien de Louis de Bourbon et de sa fiancée. Je consens, puisqu'un poète de génie m'y force, que ces agrémens divers entrecoupent les adieux de Marion Delorme et de Didier, ce personnage de fantaisie; je suis gêné de les retrouver sur les lèvres du grand Condé. On m'objectera qu'un auteur parle toujours la langue de son temps, et que Racine prête à l'empereur Titus le style d'un honnête prince du xv^e siècle: ainsi M^{lle} Arnaud peut prêter à Condé les interjections qu'emploie M. Meurice ou M. Vaequerie quand il est ému. J'entends bien; mais je ne me figure pas d'une façon trop présente quel était le langage ordinaire de Titus et de sa cour, de sorte que le style de Racine ne m'incommode pas; tandis que je me représente à peu près l'entretien de Condé avec ses amis, de sorte que le style de M^{lle} Arnaud, en quelques passages, m'exaspère. Je supporte sans malaise que Titus ou Bérénice ordonne trop magnifiquement ses périodes; il me déplait qu'Élise du Vigean dise à Louis de Bourbon :

Est-ce qu'on y songeait seulement?.. Vous, blâmé?
Allons donc, monseigneur! vous, bravé, diffamé?
D'autres que vous avoir la faveur de la reine?
Comme s'il en était d'autres!.. Mon Dieu, Turenne,
Il est défait là-bas!

Ces phrases désossées, hachées pour inviter à simuler l'émotion l'actrice qui doit, en les disant, faire palpiter sa gorge, tout ce pathétique des points d'exclamation, des points d'interrogation et des points de suspension me choque plus qu'un barbarisme dans la bouche de la fiancée de Condé. Que dire de cette réplique du prince :

Voyons, enfin! c'est du vertige!..

et de celle-ci, qui suit de près? :

Ah! je me moque bien de tout ceci, vraiment!..

et de la conclusion, qui passe le reste :

On est de son parti, voilà!

J'avoue que ces calembredaines tragi-comiques attribuées à Condé m'agacent prodigieusement. Dans le cours d'une longue analyse, j'ai mis assez de scrupule à citer les meilleurs vers de M^{lle} Arnaud pour avoir le droit de ne pas lui cacher ici mon sentiment : ces adieux de M^{lle} du Vigean et de son héros me paraissent détestables. D'honnêtes gens qui s'étaient aimés se séparaient au xvii^e siècle avec d'autres façons. Je n'ose citer encore le discours d'Antiochus à Bérénice, dans le premier acte de ce chef-d'œuvre, pour lequel le prince de Condé justement professait une spéciale tendresse : on accuserait sans doute l'artifice de la tragédie classique ; on protesterait que la nature n'a jamais parlé de la sorte. Je préfère recommander à M^{lle} Arnaud la fin de cette délicieuse lettre de rupture adressée au comte de Maulevrier par M^{me} de Fouquerolles et que M^{me} de Montbazou voulut prêter à M^{me} de Longueville ; au moins, si l'on calomniait la belle duchesse, ne lui supposait-on pas un vilain style : « Je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout à fait ; je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. » Que si l'on trouve cette cadence un peu précieuse et s'il faut choisir entre les grossiers et les précieux, je confesse que je me range avec ceux-ci, au moins quand il s'agit de faire parler un héros du xvii^e siècle et son amie : — « on est de son parti, voilà! » comme dit le Conlé de M^{lle} Arnaud... Mais je suis aussi du parti des personnes lettrées et des talens nouveaux ; et c'est pourquoi, malgré les réserves que j'ai dû faire, je salue avec plaisir l'auteur de *Mademoiselle du Vigean*.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Le mot du poète, *l'are perennius*, est bon pour les poètes, il ne s'applique guère aux œuvres de la politique du jour, et il ne suffit pas, pour conquérir la durée, de décréter de pompeux anniversaires comme celui qu'on célèbre aujourd'hui, ou d'ériger quelque massive statue de bronze sur une place publique avec accompagnement de harangues municipales. Ce n'est point par des discours, par des fêtes ou par des monumens de l'infatuation de parti que les régimes se fondent et durent. Mieux vaudrait, pour s'accréditer et mériter de vivre, un peu de sagesse et de prévoyance dans le gouvernement, le simple goût du bien et de l'équité dans les affaires publiques, un zèle dévoué et attentif dans l'administration des intérêts nationaux; mieux vaudrait remplacer le bruit, la jactance et les violences par quelques modestes et libérales qualités consacrées au pays. Avec cela, on ne ferait peut-être pas encore de grandes choses, on ferait dans tous les cas des choses utiles, sérieuses, et on servirait honnêtement la France aussi bien que le régime auquel on prétend donner la durée. On s'épargnerait du moins les mécomptes d'une politique qui n'est le plus souvent qu'un mélange d'imprévoyance, de confusion et d'excès de parti. On éviterait de tout compromettre, de perdre de longues sessions en débats stériles, de conduire le pays à ce point où, à la veille des vacances, il a pour toute perspective des finances incohérentes, des institutions judiciaires et militaires ébranlées, des querelles religieuses qui ne finissent pas, une situation diplomatique diminuée en Europe, une guerre peut-être imminente dans l'extrême Orient. Il y a bien de quoi se vanter et de quoi illuminer en promettant à la république ainsi conduite la durée de la statue de bronze qu'on inaugure aujourd'hui!

Malheureusement c'est ainsi; tout est engagé et enchevêtré de telle façon aujourd'hui qu'on n'a plus que le choix des difficultés, et entre tous les embarras qu'on s'est créés, qui n'avaient certes rien d'inévitable, un des plus frappans est celui des finances, du budget qui reste à faire, qu'on ne sait plus comment remettre en ordre dans la confusion universelle. C'est qu'en effet, il n'y a plus à se faire illusion sur une situation financière, si brillante il y a quelques années encore et à l'heure qu'il est si gravement compromise par une politique qui n'a su qu'épuiser les ressources nationales dans un intérêt de vaine popularité. On a cru pouvoir user et abuser de la prospérité qu'on avait reçue. Au lieu de ménager les forces du budget et de se réserver les moyens soit d'alléger les charges du pays, soit de suffire à l'imprévu, on a escompté d'avance des excédens incertains. Au lieu de retenir prudemment les dépenses, on les a déchaînées avec une sorte d'émulation de prodigalité imprévoyante. Au lieu d'éteindre les dettes, comme le font les gouvernemens sérieux, et de garder intacte la puissance du crédit dans une pensée d'avenir, on n'a pas craint d'ériger en système l'emprunt à outrance pour l'exécution de plans gigantesques qui ne cachaient, — les indiscrets l'ont avoué depuis, — qu'une préoccupation de parti et d'élection. Qu'arrive-t-il maintenant? C'est tout simple, c'était facile à prévoir: le temps de la disette et des embarras est venu. A la place des plus-values des revenus publics, des excédens dont on était si fier, il y a les moins-values, les diminutions de recettes: ces diminutions, elles sont déjà, pour les cinq premiers mois de l'année, de près de 20 millions, et comme ce chiffre ne cessera de s'accroître, comme, d'un autre côté, dépenses et crédits supplémentaires ne cessent de se multiplier, on peut compter sur un déficit de 150 à 200 millions. En même temps, le crédit, poussé à bout, a nécessairement fléchi, et il n'y a plus moyen de songer à l'emprunt continu, permanent, pour suffire aux travaux de toute sorte qu'on a entrepris, pour alimenter ce budget extraordinaire, qu'on a créé comme le déversoir de toutes les conceptions chimériques ou des dépenses qu'on tient à dissimuler. Diminution des recettes, accroissement des dépenses, fatigue du crédit éprouvé par l'abus des emprunts, difficulté de suffire au prévu et à l'imprévu, c'est donc là provisoirement le dernier mot de cette situation financière créée par la politique qui règne depuis quelques années.

Il faut cependant sortir de là; c'est toute la question aujourd'hui. On peut sans doute encore ajourner le budget ordinaire en se bornant à voter pour l'instant les contributions qui doivent être soumises aux conseils généraux et en renvoyant le reste, le règlement définitif, au mois de novembre. C'est ce qu'on va faire vraisemblablement; mais le budget extraordinaire ne peut être ajourné à la fin de l'année. Il faut bien savoir d'avance ce qu'il sera, comment on pourra l'établir; il faut

bien lui assurer des ressources qu'on ne peut plus trouver dans un système d'emprunts indéfinis, et c'est précisément dans l'intérêt de ce budget extraordinaire que le gouvernement s'est enfin décidé à négocier avec les grandes compagnies de chemins de fer une série de conventions qui sont en ce moment même soumises à la ratification des chambres. L'objet de ces conventions est d'alléger le fardeau de l'état, de dégager autant que possible la situation financière des dépenses extraordinaires qui la surchargent en associant les compagnies à la construction des lignes les plus essentielles du réseau complémentaire des chemins de fer.

Ainsi, voilà où l'on en revient! Après avoir rêvé toute sorte de projets gigantesques et chimériques, dont l'exécution serait la ruine de l'état, on est réduit à avouer qu'on avait effectivement trop entrepris, qu'il faut s'arrêter et abandonner au moins pour le moment une bonne partie de ce plan fastueux et désastreux auquel M. de Freycinet a attaché son nom. Après avoir tant déclamé depuis dix ans contre les compagnies qui ont été les grandes exécutrices du réseau français, après les avoir menacées de les déposséder de leurs concessions par un rachat aussi onéreux que périlleux, on est obligé de reconnaître que ce qu'il y a de mieux, c'est de s'entendre avec elles, de leur demander un concours qui ne peut certainement être qu'utile et efficace. Oh! sans doute, les théoriciens de la commission des chemins de fer établie au Palais-Bourbon ne se rendent pas si aisément. Ils n'ont pas renoncé à leurs utopies sur le rôle de l'état dans les chemins de fer, à leur campagne contre l'industrie privée, contre ce qu'ils appellent les monopoles, et ils ont même déployé dans ces dernières semaines une certaine habileté de tactique pour obtenir l'ajournement des conventions. C'eût été un rejet déguisé dont ils auraient évidemment triomphé; mais il y a quelque chose de plus fort que l'esprit de système, c'est la nécessité qui presse, qui s'impose, et le gouvernement lui-même, à ce qu'il paraît, n'a point hésité à déclarer qu'il avait besoin de savoir à quoi s'en tenir sur les conventions, sans lesquelles il ne pourrait préparer son budget extraordinaire, qu'il prolongerait, s'il le fallait, la session parlementaire. On s'est rendu, c'est M. Rouvier qui a fait le rapport sur l'œuvre de diplomatie financière et industrielle. On va donc discuter, on renouvellera des déclamations surannées, — puis on votera, selon toute apparence, les conventions, parce qu'on ne peut guère les rejeter, et c'est encore heureux que, sous l'influence d'une nécessité impérieuse, on en revienne à la seule combinaison qui ait réellement un caractère sérieux et pratique.

Comment, en effet, aurait-on pu agir à défaut de la combinaison qui vient d'être adoptée? Assurément mieux aurait valu, dès le début, avant de s'engager dans l'exécution d'un plan si coûteux et, en partie, peu utile, se rendre compte de ce qu'il y avait de démesuré, de chi-

mérique, de périlleux dans une telle entreprise. Maintenant les travaux sont commencés sur bien des points. On ne peut évidemment les interrompre d'une manière complète et soudaine; ce serait perdre le fruit de ce qui a été déjà fait et aggraver l'imprévoyance de la conception première, de tant de dépenses mal calculées, par l'abandon ruineux de tous ces travaux. La suspension n'est donc pas une solution; mais, pour continuer dans la mesure du possible, avec les tempéramens nécessaires, ce qui a été commencé, quel moyen reste-t-il? On ne peut certainement compter sur le crédit et se flatter de prolonger indéfiniment le régime des emprunts périodiques au moment où le déficit est dans le budget, où une crise économique et industrielle singulièrement compliquée pèse sur l'essor de toutes les ressources publiques. Ce qui est bien plus impossible encore, c'est de songer à échapper aux difficultés qu'on s'est préparées en se jetant dans une aventure bien autrement périlleuse, bien autrement compromettante pour les finances comme pour tous les intérêts, — celle du rachat, de la main-mise de l'état sur tout cet ensemble d'entreprises que l'industrie a créées. Il y a bien des raisons pour que cette combinaison caressée par les esprits chimériques ne puisse pas même se produire sérieusement aujourd'hui. La première, c'est que la France est déjà chargée d'une dette colossale, et qu'aggraver encore cette dette de 8 ou 10 milliards, ce serait enchaîner la liberté de l'avenir, paralyser d'avance le crédit national dans les crises toujours possibles où l'on pourrait avoir à s'en servir. La seconde raison, c'est le gouvernement lui-même qui la donne avec son expérience d'un réseau d'état, d'une administration d'état. Cette expérience, elle n'est point, en vérité, assez brillante pour qu'on soit tenté de désirer l'extension d'un régime qui coûte plus qu'il ne vaut.

Ce qu'on a fait était donc ce qu'il y avait de mieux à faire; on n'était pas libre d'agir autrement. Les compagnies trouvent assurément leurs avantages dans les conventions; elles y gagnent surtout de conquérir, au prix de sérieuses concessions, un peu de tranquillité, d'être pour quelque temps à l'abri de ces menaces incessantes qui pouvaient peser sur leurs entreprises, sur leur crédit. L'état, lui aussi, a ses avantages, il n'a pas laissé de profiter des circonstances pour faire ses conditions. Il y gagne d'abord d'assurer l'exécution de quelque 15,000 kilomètres de chemins de fer nouveaux, d'améliorer ses rapports avec les compagnies; mais le point essentiel et tout à fait décisif en faveur des conventions, c'est qu'évidemment les finances publiques se trouvent ainsi quelque peu libérées et allégées. Il est certain que, si ces conventions n'étaient pas votées aujourd'hui, tout redeviendrait aussitôt singulièrement difficile, puisque M. le ministre des travaux publics vient de déclarer qu'il n'aurait plus aucun moyen d'établir un budget extraordinaire et que son successeur éventuel ne serait pas plus avancé que lui. Avec le vote des conventions et un peu de bonne volonté, on

peut, du moins, sortir à demi de cette situation embarrassée, revenir à un certain ordre, et c'est la raison qui décidera sans doute le vote du parlement.

Au fond, ce qui a fait tout le mal, ce qui a contribué à développer, à aggraver cette crise où l'on se débat aujourd'hui, d'où l'on cherche à sortir, c'est que, depuis longtemps, on semble avoir perdu les notions les plus simples de l'ordre, de la régularité. Les garanties traditionnelles de légalité et de correction dans les affaires financières ne comptent plus pour rien. On gouverne les finances avec des fantaisies, avec des passions ou des calculs de parti, comme on gouverne tout le reste. On se complait dans un arbitraire commode qui se prête à tout, et rien, certes, ne le prouve mieux que cette discussion bizarre qui s'est produite, il y a quelques jours, en pleine chambre des députés, au sujet d'un chemin de fer entrepris au Sénégal. Quelle sera l'utilité, quelle est l'opportunité d'un chemin de fer conduisant sur les bords du Niger? Ce n'est pas même pour le moment la question; mais ce sont les procédés qui sont réellement étranges et surprenants. On demande des fonds, on fait voter des crédits sans savoir vraiment où l'on va, où l'on pourra être entraîné. On a déjà dépensé 16 millions pour 16 kilomètres, et même en défalquant 5 ou 6 millions, affectés à la construction de quelques ouvrages militaires, le chiffre est encore respectable. Il reste quelque 120 kilomètres à construire: que coûteront-ils? La dépense sera-t-elle de 25, de 30, de 50 millions? On serait en vérité bien embarrassé pour le dire. M. le président du conseil est le premier à convenir que « les devis primitifs n'ont pas été exactement établis. » N'importe, ce ne sont là que de petites considérations; on veut aller au Niger, on engage à tout hasard la dépense qui deviendra ce qu'elle pourra, et pour couronner le tout, un des défenseurs du projet, M. Maurice Rouvier, ne cache pas « qu'une entreprise de cette nature ne peut être menée à bonne fin sans qu'il y ait une certaine dose d'aléa, un certain coulage, même un certain gaspillage. » Voilà qui est rassurant pour nos finances! M. Rouvier a certes raison de dire qu'il est plus difficile d'ouvrir une voie ferrée dans l'Afrique centrale qu'entre Paris et Saint-Cloud; mais il y a une chose qui pourrait être facile si on le voulait: ce serait de respecter les garanties d'une administration régulière, de ne pas engager à tout propos le parlement sans qu'il le sache, de ne pas jeter le pays dans des aventures financières ou militaires qu'il apprend quelquefois par hasard, dont il n'a pas connu le commencement et dont il ne peut pas entrevoir l'issue. C'est parce qu'on a trop oublié depuis longtemps cette règle si parfaitement simple qu'on se réveille aujourd'hui au milieu de complications qui sont, après tout, l'œuvre de l'esprit d'aventure et d'arbitraire appliqué aux affaires de finances comme aux affaires de diplomatie. Qu'on remarque bien, en effet, que ce n'est pas seulement à propos du Séné-

gal, dans une question de chemin de fer, qu'il en est ainsi, qu'on vient demander un jour au parlement la sanction tardive d'une entreprise qu'il n'a pas autorisée; c'est à propos de tout et un peu partout.

Le gouvernement a sans doute ses responsabilités, son droit d'initiative et de direction. Il peut se croire obligé parfois à se taire, ou à ne parler qu'à demi, ou à mesurer ses communications aux intérêts publics, à des convenances dont il est le premier juge. Rien de plus simple, il est dans son rôle. C'est cependant, on en conviendra, un fait singulier que le parlement puisse apprendre par une interruption, au courant d'une discussion, que la France est à l'état de guerre déclarée sur un point du monde. C'est justement ce qui est arrivé encore ces jours derniers, dans un nouveau débat sur les affaires du Tonkin, et on l'eût moins remarqué peut-être si ce qui se passe aujourd'hui sur les bords du fleuve Rouge n'était à peu près la reproduction de ce qui s'est passé, il y a deux ans, à Tunis. A cette époque aussi, le ministère, dont M. Jules Ferry était déjà le chef, procédait par demi-aveux, par demi-mesures, par toute sorte de subterfuges financiers et militaires qui, en laissant les chambres dans l'incertitude, ne faisaient que lui créer à lui-même des difficultés intérieures ou extérieures et compromettre un instant la campagne. C'est encore aujourd'hui le même système au Tonkin. On a commencé par abandonner à ses propres inspirations, à ses propres forces le malheureux Rivière, qu'on finit par accuser d'impatience et de témérité. On a laissé tout s'aggraver, se compliquer, et, maintenant, il faut bien l'avouer, c'est la guerre! C'est la guerre avec l'Annam, dont les Pavillons-Noirs, ces Kroumirs du Tonkin, sont les soldats; c'est la guerre peut-être avec la Chine, qui semble refuser plus que jamais de renoncer à sa suzeraineté sur l'Annam. — S'il faut décidément agir, soit; mais qu'on le dise, qu'on associe le parlement à la responsabilité de la guerre devant le pays, qu'on prenne des mesures dignes de la France. La pire des politiques est de s'agiter stérilement dans toutes ces obscures affaires, de respecter si peu les droits du parlement et d'être soi-même un gouvernement qui, en paraissant vouloir tout faire, ne sait jamais mettre au service de ses entreprises que des idées vagues et une action décousue.

Notre siècle, qui s'est si souvent, si complaisamment flatté d'être le règne de la tolérance, de la raison libre, serait-il destiné à finir par de nouvelles luttes de religion, par des recrudescences de fanatisme et de persécution? La vérité est que, dans notre vieille Europe, remuée par toutes les révolutions, d'étranges signes se manifestent parfois. Des haines aveugles, des ardeurs d'intolérance qu'on croyait éteintes se ravivent tout à coup, et si, en France, au nom d'une prétendue libre pensée, on fait la guerre aux catholiques, à leurs croyances, à leurs emblèmes, dans d'autres régions, dans beaucoup de pays aujourd'hui,

d'hui on fait la guerre aux juifs. Voilà un singulier progrès des idées et des mœurs!

Ces guerres, dans certaines contrées, se compliquent sans doute de passions de races et naissent de ressentimens héréditaires, de toute sorte de causes locales, sociales, économiques; elles ne sont pas moins extraordinaires. Depuis longtemps, la condition des israélites n'est rien moins que sûre dans les principautés du Danube, dans les campagnes de la Moldavie, et, après la guerre qui a créé l'indépendance roumaine, la question a même paru assez grave pour que le congrès de Berlin ait cru devoir s'en occuper. Les israélites de la Roumanie ne sont peut-être pas beaucoup plus avancés. En Russie, dans ces dernières années, il y a eu une série de soulèvemens, de violences, d'actes meurtriers contre les juifs, menacés dans leur vie, dans leurs industries. Ces scènes, souvent sanglantes, ont pris le caractère d'une sorte de persécution organisée qui, sur bien des points, a réduit les juifs à s'enfuir, et le gouvernement, sans être le complice de l'agitation, est souvent fort embarrassé pour la réprimer, pour protéger des malheureux contre ces déchaînemens furieux de la multitude. En Allemagne même, le mouvement contre les juifs, sans se manifester par des scènes de meurtre comme en Russie, s'est réveillé et accentué dans ces derniers temps d'une manière au moins imprévue. Il a trouvé de bruyans adhérens, il s'est produit dans les polémiques, dans les réunions; il s'est concentré dans une sorte de ligue formée pour combattre l'invasion des influences israélites. Il y a eu, en un mot, ce qu'on appelle encore le mouvement antisémitique, et il n'est pas sûr que M. de Bismarck se soit toujours employé bien vivement à décourager cette réaction du sentiment allemand et protestant, dont il peut se servir à l'occasion comme il se sert de tout. En Hongrie, les défiances et les haines populaires contre les juifs éclatent dans un drame assez mystérieux qui se dénoue à cette heure même devant la justice et qui ressemble à quelque scène du moyen âge exhumée devant l'opinion contemporaine. Ce qui ajoute à la gravité de ce triste procès, c'est qu'il n'est qu'un épisode dans ce réveil des animosités contre les israélites, dans ce mouvement antisémitique qui éclate plus ou moins un peu partout, même dans la paisible Suisse, dans cette honnête petite ville de Saint-Gall, où tout récemment un juif, pour avoir écrit une brochure un peu gauche sur l'exposition de Zurich, s'est vu attaqué et pillé dans sa maison. Là comme ailleurs, les manifestations se sont produites avec ces mots d'ordre: « A la porte les juifs! Chassons les juifs! » De sorte que, dans bien des pays aujourd'hui, sans parler même de la Suisse et de ses petites échauffourées, en Autriche, en Allemagne, en Russie, la guerre au sémite a recommencé avec une intensité caractéristique et contagieuse.

Oui, certes, c'est un fait étrange qu'au déclin du siècle, quatre-vingt-

dix ans après la révolution française, on voit renaître ces animosités de races, ces luttes religieuses qu'on ne croyait plus possibles dans une civilisation tout imprégnée d'idées de tolérance. Voilà ce que c'est que le progrès! Au moment où l'on y pensait le moins, on s'aperçoit que, sous bien des rapports, on est revenu vers le passé! Des populations aveuglées de vieux préjugés peuvent encore croire que des juifs se servent du sang d'une jeune fille pour les rites de leur culte, et dans un des pays les plus cultivés de l'Europe, en Allemagne, il y a des croisades contre les sémites, comme il y a dans d'autres pays des croisades contre les catholiques. Ce serait le devoir des gouvernements éclairés de réagir contre ces tendances, de résister dans tous les sens à ces égarements d'opinion qui nous ramènent à d'autres temps, d'être les premiers à donner l'exemple de la tolérance, de l'équité libérale dans leurs rapports avec les croyances religieuses.

Le vrai libéralisme a de la peine à se dégager des courans contraires qui tourbillonnent aujourd'hui à la surface de l'Europe. D'un côté, il y a de ces mouvemens étranges, imprévus, qui ressemblent à un réveil des passions ou des préjugés d'autrefois; d'un autre côté, il y a un travail de radicalisme plus ou moins révolutionnaire qui se manifeste avec une intensité croissante, qui crée des conditions difficiles aux partis libéraux partout où ils règnent, même dans des pays comme l'Angleterre et la Belgique. Est-ce donc que le radicalisme menace d'envahir la société anglaise? Il a sans doute plus d'une bataille à livrer avant d'avoir la direction du gouvernement et de pouvoir toucher sérieusement à la constitution britannique. Il n'a pas moins fait de singuliers progrès; il est devenu assez puissant pour avoir des représentans dans le parlement, pour s'imposer comme un allié nécessaire aux vieux whigs dans les combinaisons ministérielles, pour entrer aux affaires avec M. Gladstone. Il a aujourd'hui son rang officiel; il est au pouvoir avec sir Charles Dilke, qui semble s'être un peu modéré, surtout avec le président du bureau de commerce, M. Chamberlain, qui, depuis la retraite de M. Bright, reste le principal *leader* du parti dans le gouvernement, et si c'est une condition de vie pour le ministère, c'est aussi visiblement pour lui une cause perpétuelle d'incohérence.

La difficulté, en effet, est de faire vivre ensemble, même sous la libérale et conciliante direction de M. Gladstone, d'anciens whigs comme lord Granville, lord Hartington, et des hommes comme M. Chamberlain, qui est toujours prêt à soutenir ses opinions radicales. L'incompatibilité éclate assez souvent; elle a éclaté une fois de plus, il y a peu de jours encore à propos du dernier banquet annuel du Cobden Club, qui a été présidé par M. Chamberlain et qui avait eu un prologue aussi significatif que bruyant. Quelques libéraux, notamment lord Amptill, M. Goschen, se sont séparés du club avec un certain éclat. Leur démission a-t-elle été motivée par l'admission de quelques membres étran-

gers comme M. Clémenceau, ou tout simplement par le choix de M. Chamberlain comme président du banquet? Peu importe, c'était une protestation très décidée contre l'envahissement croissant du radicalisme, et M. Chamberlain, relevant le défi, a lestement traité ces dissidents, qui tiennent à demeurer des libéraux sans aller jusqu'à être des révolutionnaires. Déjà, il y a quelques jours, aux fêtes de Birmingham pour le jubilé parlementaire de M. Bright, le président du « Board of trade » développait ses théories radicales avec une hardiesse qui devait quelque peu effaroucher l'esprit mesuré de son collègue lord Granville. Au banquet du Cobden-Club, il a renouvelé sa profession de foi avec une âpreté singulière; il n'a certes pas caché son drapeau, il est resté l'homme d'une politique proposant une réforme électorale qui irait jusqu'au suffrage universel, menaçant la pairie dans son existence, l'église anglicane dans ses droits, dans son influence traditionnelle. M. Chamberlain ne laisse échapper aucune occasion de déployer son programme, de sorte que, dans cette vieille Angleterre, on peut voir en toute circonstance un membre du gouvernement, un ministre de la reine en guerre avec les principes sur lesquels repose la constitution britannique. Le spectacle est certes étrange. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la manière dont M. Chamberlain explique cette anomalie et sa position dans le conseil. Comme allié des libéraux modérés dans la majorité parlementaire, dans le cabinet, il se soumet à ce que décident les libéraux, il ne se sépare pas d'eux dans les actes de gouvernement; comme homme, il se réserve la liberté de répandre ses opinions par la parole, de prononcer les discours de Birmingham ou du Cobden-Club, et, si la condition n'est pas acceptée, il ne cache pas à ses alliés qu'il est prêt à les traiter comme de simples réactionnaires, comme il a traité l'autre jour lord Ampthill et M. Goschen. En d'autres termes, M. Chamberlain est un ministre qui garde le droit de critiquer le gouvernement et de contredire dans ses discours ce qu'il a fait ou accepté dans le conseil.

C'est là, dira-t-on, une nécessité de la situation parlementaire; la prépondérance du parti libéral ne peut être maintenue qu'à ce prix, et, si l'on ne passait pas aux radicaux leurs fantaisies, la majorité ne tarderait pas à se dissoudre, le ministère tomberait bien vite. C'est possible; il est seulement bien clair que ce sont là des combinaisons singulièrement artificielles ou hasardeuses, qu'à tout instant peuvent naître des questions sur lesquelles whigs et radicaux ne seraient plus d'accord, et que les théories extrêmes de M. Chamberlain ne sont pas de nature à préparer une fusion sérieuse de tous les libéraux anglais. Tant que M. Gladstone est à la tête du ministère, il peut maintenir une certaine cohésion dans l'armée parlementaire qui, depuis les dernières élections, l'a porté et soutenu au pouvoir. Le jour où il dispa-

raitrait, on peut aisément prévoir qu'il y aurait une crise nouvelle dans les partis. La difficulté même que les libéraux éprouvent à garder leurs avantages l'atteste, et les conservateurs sentent bien que leur meilleure chance est dans les divisions que le radicalisme peut susciter en s'attaquant aux traditions qui ont fait la puissance de l'Angleterre.

La Belgique, elle aussi, comme l'Angleterre, comme bien d'autres pays plus exposés que l'Angleterre, a en ce moment affaire au radicalisme. Elle a eu récemment une certaine agitation qui a commencé par des discours, par des réunions, même par des manifestations des rues, et qui a fini par pénétrer un instant jusque dans le parlement sous la forme d'une proposition de revision de quelques articles de la constitution. Est-ce à dire que cette agitation ait un caractère sérieux, menaçant pour le repos intérieur de la Belgique? On ne peut guère s'y méprendre, ce n'est rien de bien grave; c'est une tentative pour laquelle se sont échauffées quelques imaginations radicales, qui en réalité ne répond ni à un mouvement apparent d'opinion, ni aux sentiments et aux intérêts des partis. La revision constitutionnelle! les catholiques, bien que vaincus aujourd'hui, ne la demandent pas. Les libéraux, qui sont aux affaires depuis quelques années, avec le cabinet de M. Frère-Orban, n'éprouvent naturellement aucun besoin de changer une constitution avec laquelle ils ont pu reconquérir le pouvoir. Dans la masse du pays, cette idée n'a rencontré jusqu'ici qu'une parfaite indifférence. Depuis cinquante ans qu'elle existe, la constitution belge, respectée par tous les partis, sagement pratiquée par les souverains, a suffi à tout, à la garantie de la paix intérieure, comme au développement de toutes les libertés. La monarchie qu'elle a créée ou reconnue s'est enracinée avec le temps, et rien ne serait moins populaire qu'une attaque plus ou moins déguisée contre cette institution monarchique qui a contribué à faire de la Belgique ce qu'elle est, qui, depuis un demi-siècle, a aidé le pays à traverser sans sombrer plus d'une pénible épreuve. Les revisionnistes ont bien senti le danger; aussi se sont-ils abstenus, malgré leurs opinions républicaines, de mettre directement et ostensiblement en cause la royauté. Ils se sont contentés d'insérer pour le moment dans leur programme la réforme des articles de la constitution qui consacrent le principe d'un cens électoral; ils ont commencé par demander le suffrage universel. C'était visiblement un premier pas; mais en cela même ils se trompaient encore dans leurs calculs. La Belgique n'a pas une si vive répugnance pour un cens électoral d'ailleurs fort modéré; elle n'a pas un si grand enthousiasme pour le suffrage universel, que bien des libéraux n'admettraient à la rigueur qu'avec de sérieuses restrictions, et en définitive cette campagne revisionniste, après avoir été pendant quelques jours assez

bruyante, a tourné à la confusion de ceux qui l'avaient engagée. Tout a fini dans le parlement de Bruxelles par un scrutin où les réformateurs de la constitution ont eu le modeste contingent de onze voix.

Le chef du cabinet libéral de Bruxelles n'a point hésité sans doute à se prononcer contre la revision telle qu'elle était proposée, à braver le danger d'une scission avec les radicaux, qui peuvent être pour lui en certains momens des alliés utiles. Il est vrai qu'en acceptant cette apparence de rupture, M. Frère-Orban ne laisse pas de faire d'un autre côté des concessions qui peuvent être de nature à désarmer ses pressans et embarrassans alliés du radicalisme. Avant cette dernière discussion, il a pris lui-même l'initiative d'un projet réformant ou abolissant à peu près le cens pour les élections provinciales et communales; il a proposé aussi une loi sur l'enseignement obligatoire, qui, dans sa pensée, prépare une extension du droit électoral. Ainsi, à l'heure même où il refusait la revision aux radicaux, le chef du cabinet leur donnait ample satisfaction d'un autre côté. Le secret de cette tactique est bien simple : c'est que M. Frère-Orban, en combattant la réforme constitutionnelle, tient néanmoins à ne pas diviser les forces de la majorité parlementaire, et il a plus que jamais besoin de sa majorité parce qu'en ce moment même la Belgique a, elle aussi, ses embarras financiers, ses déficits de budget. Elle aussi, elle a fait des dépenses exagérées, elle a été engagée dans des entreprises coûteuses, disproportionnées, et en pleine paix elle est arrivée à une situation embarrassée, où le ministère, pour se tirer d'affaire, pour combler les déficits qu'il a créés, est réduit à demander au parlement plus de 20 millions d'impôts nouveaux. M. Frère-Orban est obligé de déployer toute sa dextérité pour passer ce périlleux défilé où il s'est trouvé engagé en cédant, lui aussi, au goût des dépenses excessives. Il a évidemment à craindre de la part du pays un certain mécontentement que les partis peuvent exploiter contre lui, et dans le parlement la division de la majorité. Le président du conseil réussira-t-il jusqu'au bout? Il est clair que cette question des nouveaux impôts a pour sa sécurité ministérielle une autre importance que la question de la revision et qu'elle peut devenir une arme redoutable dans les mains de ses adversaires. La Belgique peut vouloir être libérale; ce n'est pas une raison pour avoir des finances gouvernées avec légèreté et pour accepter sans se plaindre des charges nouvelles, relativement assez lourdes, qu'une administration plus prudente aurait pu épargner au pays.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les impressions pessimistes dominaient au début de ce mois; depuis le 6, un revirement s'est produit et déjà une partie de la dépréciation qui avait frappé en juin le portefeuille des porteurs de titres se trouve effacée.

Nous avons dit, il y a quinze jours, comment les nouvelles d'Égypte avaient fourni aux baissiers, qui commençaient à manquer d'arguments, un excellent prétexte pour peser sur la place et régler à leur fantaisie les conditions de la liquidation à laquelle on allait procéder. Ces conditions ne pouvaient être que très dures pour les acheteurs, d'autant plus qu'ils n'avaient même pas la ressource de compter sur l'effet favorable que devait produire une discussion rapide des conventions conclues entre l'état et les compagnies de chemins de fer.

La commission chargée d'examiner les arrangements intervenus entre le ministère des travaux publics et cinq des compagnies se trouvait composée d'anciens adversaires du régime de l'exploitation des voies ferrées par l'industrie privée. Il s'y est constitué une minorité d'*obstructionnistes* qui, par tous les moyens possibles, ont cherché à retarder la solution prévue et à rendre inévitable un ajournement du grand débat après les vacances du parlement. Cette tactique a paru, au commencement du mois, assurée d'un plein succès; la commission ne se lassait pas d'entendre chaque jour de nouvelles explications des ministres des finances et des travaux publics; elle affichait même la prétention de joindre à la question des conventions celle des tarifs, que M. Raynal avait intentionnellement laissée de côté dans ses négociations avec les compagnies. D'autre part, on savait la chambre disposée à se séparer avant le 14 juillet. Donc, les conventions restant en suspens, point de budget extraordinaire; les finances de l'état se trouvaient livrées, à tous les hasards, avec un budget ordinaire mal équilibré et un déficit croissant de mois en mois.

C'est dans cette situation qu'est intervenue la liquidation, faisant perdre aux acheteurs une unité environ sur chacun des types de rente, comparaison faite avec les cours de compensation de la liquidation précédente, tandis que le Suez, le Crédit foncier, l'Unifiée d'Égypte, baissaient lourdement, entraînant le reste de la cote. Comme toutefois l'argent est toujours abondant et disposé à se prêter à bon compte, les taux des reports se sont maintenus très modérés. Le revirement qui a suivi a été déterminé à la fois par la nouvelle attitude de la

commission des chemins de fer et par une reprise vigoureuse de la campagne de hausse sur les valeurs de la compagnie de Suez.

La commission des chemins de fer a compris qu'en s'obstinant dans sa politique, elle ne serait soutenue ni par l'opinion publique ni par la majorité de la chambre. Déjà un groupe important de l'assemblée devait interpeller le gouvernement sur les causes du retard apporté au dépôt du projet de loi relatif à l'établissement du budget extraordinaire pour 1884. C'était fournir au ministère une belle occasion de dénoncer à la tribune les lenteurs calculées de la commission et de déjouer les menées de ses adversaires. Le cabinet avait, en outre, déclaré son intention de demander à la chambre de siéger jusqu'à ce que les conventions fussent votées, dût-on pour cela reculer l'époque des élections départementales et de la session des conseils généraux, ou de laisser la chambre partir à la date habituelle, mais de la rappeler en pleines vacances, dès les premiers jours de septembre. La question s'étant posée nettement dans ces termes, la commission a capitulé. En quelques séances, elle a voté, comme au pas de course, les cinq conventions, émis quelques vœux relativement aux tarifs et désigné son rapporteur, qui vient de terminer son travail et d'en saisir la chambre. Lundi prochain, 16 juillet, la discussion publique s'ouvrira. Si, comme tout le fait présumer, le gouvernement triomphe du dernier effort qui va être fait pour un ajournement du débat après les vacances, la discussion même ne sera guère qu'une formalité, et on peut tenir les conventions pour votées.

Pendant que la question des conventions prenait ainsi une tournure favorable, celle du second canal de Suez s'acheminait également vers une solution équitable pour les deux parties en cause, la Compagnie et le gouvernement anglais. L'agitation provoquée au-delà du détroit par un groupe d'armateurs en faveur de la construction d'un second canal de Suez, exclusivement dû à des capitaux anglais et exploité par des Anglais, a décidé le conseil d'administration à entreprendre, dès maintenant, une tâche qu'il avait réservée pour un avenir moins rapproché, celle de parer à l'insuffisance des moyens actuels de navigation par le canal. M. de Lesseps a présenté au gouvernement anglais des propositions positives en vue de la construction d'un second canal. Le gouvernement anglais exige l'abaissement des droits de transit par le canal et une représentation plus large des intérêts anglais dans le conseil d'administration. C'est sur ces divers points qu'une entente s'est établie entre M. Gladstone et M. de Lesseps dans le court voyage que celui-ci vient de faire au-delà du détroit. Il y aura plus d'Anglais dans le conseil que par le passé. Les droits de transit seront peu à peu réduits de 10 à 5 fr. par tonne, à mesure que les recettes nettes atteindront des niveaux déterminés; enfin, la Compagnie construira elle-même le second canal avec des capitaux fournis par le gouvernement

anglais lui-même au taux de 3 1/4 pour 100. Ce second canal devra être achevé, autant que possible, en 1888. Quoi qu'il en soit, depuis que le bruit de l'entente s'est répandu, les cours des actions se sont relevés de plus de 200 francs.

Ainsi, hausse du Suez et vote probable des conventions avant les vacances, tels sont les motifs qui ont rendu un peu de courage aux acheteurs, engagé les vendeurs à procéder prudemment à des rachats et à porter le 5 pour 100 aux environs de 109 francs.

Ce mouvement de reprise aura-t-il quelque durée? Il y a bien des raisons de répondre affirmativement. L'argent est très abondant et va l'être bientôt plus encore par la rentrée dans la circulation de centaines de millions de francs provenant de la mise en paiement des coupons de juillet. Les cours ont été suffisamment dépréciés depuis tant de temps que se prolonge la baisse ou l'atonie du marché; le reclassement de l'ancien 5 pour 100, qui va devenir effectivement en août du 4 1/2, pourrait s'effectuer aisément aux cours actuels; enfin, de tous côtés, parviennent d'excellentes nouvelles des récoltes. Il est vrai que le choléra continue à sévir en Égypte, que dans quelques jours les événemens du Tonkin vont prendre une tournure intéressante, que l'état de santé du comte de Chambord est devenu une cause de préoccupations politiques; mais l'affluence des capitaux et la bonne qualité des récoltes n'en restent pas moins des argumens très puissans pour l'amélioration des cours.

La hausse des actions des chemins de fer s'est soutenue, plus sans doute par suite des rachats du découvert que par les avantages que le vote des conventions assurera aux actionnaires des compagnies. Celles-ci verront leur situation mieux définie, plus solidement assise, garantie par les engagements pris contre les fantaisies économiques des politiciens; l'état bénéficiera par l'allègement de ses charges et par le relèvement de son crédit. Quant aux actionnaires, ils ne verront pas de longtemps les plus-values de recettes nettes commencer à grossir les dividendes.

La spéculation ne s'est pas plus occupée cette quinzaine que les précédentes des titres des établissemens de crédit, que les capitaux de leur côté négligent complètement. Parmi les chemins étrangers, il faut mettre, d'un côté, les Autrichiens et les Lombards tenus avec fermeté, et, de l'autre, le Saragosse, le Nord de l'Espagne et les Portugais, plutôt faibles. L'Italien a reculé presque subitement d'une unité à la veille du détachement de son coupon semestriel. Il s'est ensuite relevé partiellement en suivant la marche de nos fonds publics. Les valeurs orientales, l'Unifiée surtout, se sont remises de l'émoi qu'avaient provoqué les télégrammes des bords du Nil.

CINQUANTE ANNÉES

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONSIEUR THIERS.

VII¹.

LA CRISE POLITIQUE DE LA FRANCE APRÈS LA GUERRE. — M. THIERS,
L'ASSEMBLÉE DE VERSAILLES ET LA RÉPUBLIQUE. — 19 FÉVRIER 1871,
24 MAI 1873.

Lorsqu'au 19 février 1871 M. Thiers avait reçu le pouvoir d'une assemblée sortie la veille du sein meurtri et ensanglanté de la France, il avait eu entre tous le mérite de saisir la situation d'un regard ferme et de se décider avec une raison courageuse, sans illusion comme sans faiblesse. Sur-le-champ il avait abordé l'immense et douloureux problème en homme préparé à tout : pas un instant il n'avait hésité. Il avait compris d'abord qu'il fallait se résoudre à la paix, non par une défaillance indigne d'une nation virile, mais dans un intérêt d'avenir, pour disputer à la mauvaise fortune ce qui pouvait encore être sauvé de la France, et cette paix de nécessité, de raison, il en avait pris l'initiative et la responsabilité ; il l'avait signée, avec la conviction qu'il rendait au pays le plus grand des services, — « mais inconsolable, à jamais inconsolable d'avoir dû

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril, du 15 juin, du 1^{er} décembre 1880, du 15 avril et du 15 décembre 1881 et du 1^{er} octobre 1882.

la signer. » Il avait fait ce que personne n'aurait osé ou n'aurait pu faire à sa place, ce qui glaçait tous les cœurs rien que d'y penser. Il avait compris aussi que, la paix une fois signée, il fallait la réaliser jusqu'au bout, jusqu'à la libération des provinces occupées par l'ennemi, et que, si à un pareil moment on se divisait, si on entrait en conflit pour le choix d'un régime définitif, monarchie ou république, c'en était fait peut-être de ce qui restait de la France; la guerre intestine, la guerre des partis pouvait achever la ruine commencée par la guerre étrangère. De là cette politique qui avait pris dès le premier jour le nom de « pacte de Bordeaux » et qui se résumait en quelques mots : rendre la vie au grand blessé, délivrer, réorganiser le pays à la faveur d'une sorte de concordat du patriotisme, en réservant à la France pacifiée, représentée par une assemblée souveraine, le droit de décider à l'heure voulue de ses destinées. C'était le programme de la sagesse pratique, sorti, pour ainsi dire, instantanément d'une situation qui rappelait la grande crise de 1815, qui en différait aussi singulièrement, — qui en était surtout la douloureuse aggravation.

Le renouvellement des mêmes catastrophes ramenait les mêmes problèmes pour la France livrée encore une fois à la double épreuve d'une guerre désastreuse et d'une révolution intérieure; mais en 1815, le dénouement naissait en quelque sorte des circonstances plus fortes que les volontés. Tout semblait concourir à une restauration qui devait à de prodigieux événemens je ne sais quoi de mystérieux et d'irrésistible. L'empire, après s'être personnifié dans un chef de génie et s'être élevé par la victoire, périssait par la défaite. La république, après un règne sanglant et éphémère tranché par l'épée de brumaire, avait presque disparu de la mémoire des hommes ou n'avait laissé que des impressions sinistres. Les partis, réduits depuis longtemps au silence, existaient à peine. La monarchie avait pour elle la nécessité, l'impossibilité de toutes les autres combinaisons, le prestige d'une tradition renouée dans le malheur, la faveur de l'Europe, l'avantage de se confondre avec la paix désirée par la France. Elle était ramenée de l'exil par la puissance des choses bien plus que par le vote d'un sénat avili, et M. de Talleyrand, l'habile négociateur de la transition, pouvait dire qu'à défaut de l'empire désormais impossible, les Bourbons seuls étaient une solution, que tout le reste ne serait que convulsion ou intrigue. En 1871, c'était bien sans doute encore l'invasion accompagnée de la chute d'un empire; ce n'était plus la même situation dans une société vieillie de plus d'un demi-siècle d'expériences et de révolutions successives, dévorée de contradictions intimes et de divisions, partagée entre les souvenirs, les intérêts et les clientèles de quatre ou cinq régimes tour à tour vaincus ou vainqueurs. C'était comme une autre

France transformée par un mélange de mœurs parlementaires, de démocratie, de suffrage universel, de sorte que ce qui avait été possible en 1815 ne l'était plus au même degré en 1871. Là où M. de Talleyrand, ce complice de la force des choses, avait pu d'un mot trancher la question en faveur de la monarchie bourbonnienne, M. Thiers n'avait pu faire que ce qu'il avait fait en demandant aux partis de suspendre leurs querelles, en scindant le problème de la paix, de la réorganisation nationale, — et du choix d'un gouvernement définitif.

La première partie de la tâche, la paix, la réorganisation, M. Thiers l'avait entreprise, il l'accomplissait tous les jours, sans repos, avec un zèle aussi ingénieux que passionné. Quelque soin qu'il prît cependant de ramener toutes les volontés, de s'attacher lui-même à cette libération nationale qu'il mettait au-dessus de tout, il ne pouvait échapper aux difficultés d'un provisoire qui avait pu d'abord paraître nécessaire, qui ne tardait pas à devenir un objet d'incessantes disputes entre les partis. De cette trêve plus ou moins consentie à Bordeaux, laborieusement prolongée à Versailles, que sortirait-il définitivement? Serait-ce la restauration d'une monarchie ou la continuation d'une république qui n'existait encore que de nom comme un fait de révolution depuis le 4 septembre 1870? Comment se fixeraient les destinées de la France? A chaque instant, à tout propos, la question renaissait, et c'est là justement l'autre partie de cette histoire de deux ans, 1871-1873. C'est le drame des luttes intérieures qui se confond avec l'œuvre de patriotisme pour l'embarasser souvent, qui, après avoir commencé dès le premier jour, se déroule à travers les incidens et les péripéties pour se précipiter bientôt vers un dénoûment d'impatience et de passion, vers l'irréparable rupture du 24 mai.

I.

Rien certes n'était facile à ces heures troublées de 1871 où s'engageait un drame si compliqué, où les circonstances réunissaient pour faire face à une crise universelle une assemblée qui ne se connaissait pas encore elle-même et le vieux parlementaire porté au gouvernement par une sorte d'acclamation publique.

Cette assemblée qui venait d'être élue comme à tâtons, dans la tragique obscurité des événements, et qui, à partir du 12 février 1871, restait l'expression vivante, légale de la souveraineté française, elle avait sans doute la volonté du bien, la sincérité du patriotisme, des lumières, des instincts libéraux; elle avait en même temps l'ardeur inexpérimentée et l'incohérence de ces grandes réunions d'hommes formées dans un moment de détresse presque déses-

pérée. Elle représentait le pays dans ses anxiétés, elle le représentait aussi dans ses divisions. Née d'un mouvement spontané, irrésistible de réaction contre la dictature de guerre et de révolution, qui depuis cinq mois avait aggravé les désastres de la France en se flattant de les réparer, elle paraissait monarchique : elle l'était de sentimens, de vœux, d'espérances, elle l'était même de majorité. Elle comptait près de cinq cents monarchistes contre deux cent cinquante républicains et à peine quelques demeurans de l'empire ; mais ces monarchistes, que le pays avait choisis pour leurs services, pour leur dévouement pendant la guerre, et qui semblaient former une majorité, ne voulaient pas tous la même monarchie. Ils n'avaient ni les mêmes traditions, ni les mêmes idées, ni le même drapeau : de sorte qu'il n'y avait pas plus de majorité réelle dans un camp que dans l'autre, et que les partis arrivés pêle-mêle à Bordeaux, inégalement distribués, se neutralisaient par leurs divisions. Ils ne retrouvaient une certaine unité que dans l'émotion du patriotisme et dans la volonté passionnée de réparer des malheurs qui semblaient presque irréparables. M. Thiers, lui, avait l'avantage d'être, dans le tourbillon, un médiateur reconnu des partis, un grand serviteur national popularisé en Europe et dans le pays par une prévoyance cruellement justifiée aussi bien que par l'éclat d'une longue carrière. L'assemblée, en le choisissant d'un mouvement spontané, le recevait, pour ainsi dire, des circonstances, de ces vingt-six élections et de ces deux millions de voix qui venaient de désigner en lui l'homme nécessaire du jour. Qu'elle l'appelât d'abord « chef du pouvoir exécutif de la république française, » ou bientôt « président de la république, » ou simplement premier ministre ou président du conseil, peu importait d'ailleurs le titre : le gouvernement, c'était M. Thiers avec sa nature, ses idées, son expérience, sa vivacité et sa promptitude à se porter aux affaires. M. Thiers avait assurément besoin de l'assemblée, il ne pouvait rien sans elle ; l'assemblée avait aussi besoin de M. Thiers. Entre ces deux forces, — un parlement né de la veille et le plus expérimenté des politiques, — l'alliance se formait d'elle-même, sous l'irrésistible pression des choses ; elle avait pour programme ce « pacte de Bordeaux, » que M. Thiers traçait aussitôt avec une hardiesse tempérée de ménagemens infinis, qui n'était en définitive qu'un engagement mutuel d'aller au plus pressé, de songer avant tout à la patrie vaincue, mutilée et désorganisée.

Aux premiers momens, pendant ces terribles mois du commencement de 1871, l'alliance semblait complète et sincère. Elle s'était nouée dans le péril, elle persistait dans la crise qui restait ouverte. Ce que la nécessité avait fait, la nécessité le maintenait, et ce n'était pas trop d'une assemblée souveraine, ayant à sa tête un chef aussi ferme dans ses idées qu'intrépide à l'action pour ressaisir en quel-

que sorte la fortune de la France perdue au milieu des ruines accumulées depuis six mois. Ce n'était pas trop de la bonne volonté de tous, de l'habileté du plénipotentiaire élu d'une voix unanime pour retrouver la paix, une administration, des finances, une force militaire, les conditions de la vie nationale. Il ne pouvait y avoir ni hésitation, ni doute d'abord sur la paix, sur cette paix que M. Thiers allait négocier d'un cœur brisé à Versailles, que l'assemblée se voyait obligée de ratifier peu de jours après à Bordeaux. Plus elle était douloureuse, plus on devait s'entendre pour porter ensemble l'accablant fardeau, pour partager la responsabilité du courageux sacrifice devant lequel on ne pouvait plus reculer si l'on voulait retenir la France sur la dernière pente de l'abîme.

Ce n'est pas tout. A peine cette paix cruelle autant qu'inévitable venait-elle d'être signée, à peine la guerre étrangère semblait-elle terminée, on se retrouvait en face de la guerre civile, de cette insurrection qui allait remplir Paris de sang et de deuil, qui remettait le pays, son honneur, sa dignité, sa sécurité à la merci de l'ennemi extérieur. Il fallait reprendre les armes contre l'ennemi intérieur, reconquérir Paris sur la sédition, recommencer un siège; il fallait éviter de livrer ce qui restait de l'indépendance française à l'étranger prêt à profiter de nos luttes intestines, du crime des factions. Dompter l'insurrection parisienne, poursuivre les négociations inachevées avec l'Allemagne, et pendant ce temps retrouver des forces et des ressources, réorganiser une administration, préparer des emprunts, — sur tous ces points, la nécessité faisait une loi de l'union des volontés. On ne s'arrêtait pas trop à discuter les conditions de cette ligue spontanée de bien public où l'assemblée représentait l'autorité souveraine de la France, où M. Thiers pour sa part représentait l'initiative, le conseil décisif, l'action militaire, diplomatique, administrative. Le patriotisme dominait tout. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : cet accord de nécessité cache déjà de dangereux malentendus et c'est dans le feu même de ces premières crises que commence à se dessiner entre M. Thiers et l'assemblée le dissentiment qui va bientôt grandir, qui tient à des contradictions d'idées, à des incompatibilités de caractères, à d'insaisissables antagonismes, à une manière différente de voir les choses, d'interpréter ce « pacte de Bordeaux » accepté pour un instant comme un programme de politique nationale.

On s'était sans doute entendu à Bordeaux, on s'entendait à Versailles; on devait s'entendre devant l'ennemi qui s'appelait l'Allemand et devant cet autre ennemi qui s'appelait la commune de Paris. On pouvait se rencontrer encore aux momens décisifs dans le généreux dessein d'une politique réparatrice. On s'entendait infiniment moins sur la manière de mettre cette politique en action.

L'incompatibilité éclatait à la moindre occasion, et le dissentiment avait cela de grave, de redoutable, qu'il naissait du fond des choses, qu'il ne pouvait que s'envenimer en durand, en s'étendant, qu'il mettait perpétuellement en péril la paix du pays si laborieusement reconquise. On ne le voulait point ainsi, la lutte n'était pas dans les intentions ; elle était presque fatalement dans une situation où tout restait incertain, mal défini entre des pouvoirs sans limites et sans fixité.

L'assemblée avec laquelle M. Thiers avait sans cesse à traiter ne se partageait pas seulement en monarchistes et en républicains, attendant les uns et les autres des événemens ou de l'imprévu le couronnement de leurs espérances. Elle avait en elle-même le germe de bien d'autres divisions, de bien d'autres contradictions. Elle se sentait agitée de toute sorte d'idées, d'impressions, de vellétés confuses. Elle était à la fois conservatrice d'instinct et libérale jusqu'à l'illusion, incohérente et hardie jusqu'à la témérité. Elle se montrait surtout jalouse de sa souveraineté, impatiente de déployer son omnipotence dans une multitude de réformes administratives, financières, militaires, qu'elle se hâtait d'entreprendre et même dans les moindres affaires de gouvernement. Elle avait choisi ou accepté M. Thiers comme le guide naturel du moment, comptant gouverner avec lui, par lui, et elle ne lui ménageait pas à l'occasion les témoignages de déférence : elle n'avait pas tardé à s'inquiéter de son propre choix. Il y avait bientôt, du moins dans une partie de l'assemblée, un commencement de scission ou de révolte qui se traduisait en indiscretions, en mots piquans. On disait lestement, qu'après tout il n'y avait pas « d'hommes nécessaires, » que « remplacer M. Thiers n'était pas un embarras. » On se défiait en affectant la confiance, et en cela monarchistes et républicains, quoique par des raisons différentes, avaient la même arrière-pensée. Au fond, on avait subi, on continuait à subir par nécessité le chef de gouvernement qu'on s'était donné, en s'étonnant, en s'irritant presque de ne pas le trouver plus disposé à se prêter à tout, d'avoir à compter avec lui. C'est qu'en effet M. Thiers se faisait une tout autre idée du pouvoir qu'il avait reçu, de son rôle devant le parlement. Il n'avait pas caché, dès le premier jour, en prenant la direction des affaires, qu'il se réservait le droit de résister à tout ce qui lui semblerait dangereux et nuisible pour le pays. Ardent au travail, attentif à tous les intérêts publics sur lesquels il avait des idées faites, mûries par l'expérience, il avait la généreuse et légitime ambition de conduire l'action puisqu'il en était chargé, d'avoir une opinion sur tout, d'être, en un mot, un gouvernement sérieux, décidé à ne se laisser ni marchander ni affaiblir. Il ne craignait pas de tenir tête aux monarchistes comme aux républicains, d'arrêter au passage

des nouveautés qu'on appelait des réformes, qu'il appelait, lui, des témérités périlleuses et désorganisatrices. Il se croyait le droit de résister, il résistait avec sa vivacité naturelle, parfois même avec passion et ténacité, si l'on veut, au risque de susciter des résistances contraires.

De là ce long dissentiment, qui, à vrai dire, commençait au lendemain de la paix, qui avait pour prologue cette émouvante scène du 10 mai 1871, où, en pleine guerre civile, au bruit du canon qui ouvrait la brèche dans les murs de Paris, M. Thiers, assailli d'interpellations et de défiances peu déguisées, répliquait avec une impatience irritée : « Je ne puis pas gouverner dans de telles conditions... Je n'admets pas l'équivoque; en m'affaiblissant, vous vous affaiblissez vous-mêmes... Si je vous déplais, dites-le. Il faut nous compter ici et nous compter résolument... Il y a parmi vous des imprudens qui sont trop pressés; il leur faut huit jours encore. Au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. » C'était peut-être dur. Ceux qui s'exposaient à ces impétueuses réparties ne voyaient pas qu'il était dur aussi de créer des embarras à un homme qui avait déjà sur les bras une négociation désolante avec l'Allemagne et l'insurrection de Paris, dont ce jour-là même la commune, près de périr, brûlait la maison (1). — On avait, il faut l'avouer, assez mal choisi son jour à Versailles pour demander compte à M. Thiers de ses conversations avec quelques maires de province. Une fois le duel engagé, il ne cesse plus de s'aggraver, de se compliquer, remplissant de ses éclats ces deux années laborieuses, se ralentissant ou se ranimant tour à tour. C'est la fatalité de la situation qui se dégage à chaque incident nouveau, surgissant tout à coup comme une épreuve de plus pour cette union des pouvoirs à la fois si nécessaire et si fragile.

Tantôt le dissentiment éclatait ou du moins se laissait entrevoir sur un point des plus délicats, à propos de l'abrogation des lois d'exil et de l'entrée des princes d'Orléans dans l'assemblée. Déjà, dès Bordeaux, une négociation tout à fait intime avait été engagée; cette négociation n'avait pas discontinué, elle s'était ralentie et peut-être compliquée pendant la guerre contre la commune. Avec la reprise de Paris, la question renaissait. Une commission parlementaire se prononçait nettement pour l'abrogation des lois d'exil; d'autres commissions proposaient l'admission de M. le prince de Joinville, de M. le duc d'Aumale comme députés. L'immense majorité de l'assemblée, sans excepter nombre de républicains, parais-

(1) Décret du comité du salut public : « 21 floréal 79 (10 mai 1871)... La maison de Thiers, située place George, sera rasée. »

sait favorable. M. Thiers, pour lui, hésitait, partagé entre ses sentimens personnels et des préoccupations de responsabilité. S'il n'eût écouté, il le déclarait lui-même, que ses affections et ses respects pour une famille qu'il avait servie, il n'aurait sûrement pas eu un doute. « Les princes d'Orléans, disait-il, savent que je n'ai pas attendu que la fortune leur sourît pour leur être fidèle. Au lendemain de leur proscription, quand toutes les haines étaient vivantes, je n'ai jamais laissé, au sein de l'assemblée constituante, prononcer devant moi leur nom sans le défendre. Quand ils étaient malheureux, je quittais mon pays pour aller partager leurs douleurs. Ils me pardonneront de ne pas toujours partager leur satisfaction et leur joie. Ce qui leur vaut le mieux, ce sont des amis qui leur restent dans les jours de malheur. De ces amis-là, j'en ai été, j'en serai toujours... » Il ne désavouait ni ses sentimens ni son passé; mais, en même temps, il prétendait qu'on vivait dans une trêve des partis où il fallait une extrême circonspection, qu'on avait avant tout besoin d'apaisement pour se libérer de l'étranger, et il se demandait si, dans ces conditions, il y avait de l'opportunité ou de la prudence à émouvoir les esprits par un acte qui pouvait être dénaturé ou exploité par les passions. Il ne déguisait pas ses doutes; pendant quelques jours, il refusait même de céder aux pressantes sollicitations de ses plus anciens et ses plus fidèles amis. Il finissait, il est vrai, par se rendre, soit qu'il vît, avec raison, dans le patriotisme et la loyauté des princes la meilleure des garanties, soit qu'il comprît que la résistance poussée jusqu'au bout n'empêcherait rien et allait conduire à une redoutable crise. Il ne croyait pas le moment venu de jouer une si grosse partie, mais il en avait dit assez pour que le désaccord fût visible et laissât de malheureuses traces.

Tantôt, à peine délivré de la question des princes, M. Thiers avait à se débattre contre des pétitions pour le pape, en faveur de l'indépendance de Rome, occupée par l'Italie pendant la guerre. Et lui, qui était pourtant peu suspect de faiblesse pour la révolution italienne, il croyait de son devoir de résister aux excitations, aux illusions d'une politique pleine de périls. Il refusait de se prêter à des démonstrations de majorité qui ne devaient servir à rien ou qui devaient conduire à une rupture avec l'Italie. Il voulait bien offrir des vœux, des sympathies au souverain pontife, au « prisonnier du Vatican, » il ne voulait pas se laisser lier par des manifestations compromettantes pour notre politique, pour nos relations avec le nouveau royaume né au-delà des Alpes. — Un autre jour, entre toutes ces discussions, on voulait imposer au chef du pouvoir exécutif la dissolution générale, immédiate de toutes les gardes nationales de France, et M. Thiers se révoltait contre ces injonctions mêlées d'une certaine défiance : non pas qu'il se refusât à désarmer

les gardes nationales, mais il entendait agir en chef de gouvernement, choisissant son heure, chargé de la responsabilité de l'ordre. « Je ne peux pas, disait-il, me laisser imposer le jour, le moment. Si j'avais cette faiblesse, vous devriez douter de la force que j'aurais pour réprimer le désordre quand il aurait éclaté... Si j'étais un homme faible, je me ferais votre flatteur. Quand je crois que vous vous trompez, mon devoir est de vous le dire. Si vous ne voulez pas qu'on vous le dise, c'est votre droit, et, quant à moi, je cesserais bientôt de vous le dire si vous vouliez être absolus... »

Tout devenait occasion de lutte, si bien qu'avant quelques mois, on pouvait faire en plein parlement cet aveu aussi inquiétant que singulier : « Sur toutes les questions de gouvernement, un désaccord profond a éclaté entre le chef du pouvoir exécutif et la majorité de cette assemblée. » Le désaccord était, en effet, aussi vif que profond ; il était, il allait devenir particulièrement sérieux dans les questions qui touchaient à la réorganisation administrative, financière, militaire, cette première partie du programme accepté à Bordeaux, réalisé à Versailles. C'était, à vrai dire, le conflit organisé de deux politiques. Chose curieuse ! cette assemblée aux instincts profondément conservateurs avait un tempérament assez compliqué. Elle se dévouait à sa tâche laborieuse et difficile avec une évidente bonne foi. Elle se montrait disposée à toutes les réformes, à toutes les tentatives, à toutes les expériences. Par un mouvement de réaction contre les abus de l'empire, elle se serait laissée aller volontiers à désarmer le gouvernement de ses prérogatives les plus nécessaires. Elle avait le goût des libertés locales, de la décentralisation. Elle avait commencé par voter une loi municipale qui donnait aux conseils locaux le droit de nommer les maires de toutes les communes. C'est elle qui votait bientôt la loi sur les conseils généraux qui existe encore, qui a créé des garanties nouvelles contre la prépotence administrative, les commissions permanentes auprès des préfets. Un peu plus tard, elle allait jusqu'à donner au conseil d'état reconstitué une origine élective ; elle agissait ainsi, il est vrai, par une tactique de majorité jalouse, dans l'intérêt de son omnipotence et un peu aussi par un sentiment de défiance à l'égard du gouvernement. M. Thiers avait de la peine à se contenir devant ce zèle de réformation universelle qui inquiétait son expérience, qui le troublait dans ses plus anciennes et ses plus chères idées. Il n'entendait pas notamment laisser désarmer l'administration, l'état dans un moment où la commune tenait encore la puissance publique en échec, où le préfet d'une des villes les plus peuplées venait d'être massacré, où l'agitation était partout.

Le jour du mois d'avril 1871, où l'assemblée, par une sorte d'émulation de libéralisme entre les partis, votait l'élection des

maires dans toutes les communes, dans les plus grandes villes aussi bien que dans les plus petits hameaux, M. Thiers se trouvait absent. A peine arrivé et informé de ce qui venait de se passer, il se précipitait plein d'émotion à la tribune pour demander ni plus ni moins à l'assemblée de revenir sur son vote, et, comme on murmurait à ses premières paroles, il répliquait avec véhémence : « Vous pouvez murmurer si vous le voulez ; mais, pour comprendre ce que j'éprouve, il faudrait que vous voulussiez bien vous mettre dans notre position. Comment ! vous nous demandez, — et vous êtes sincères, j'en suis convaincu, — vous nous demandez de maintenir l'ordre et en même temps vous nous en ôtez les moyens ?.. J'apprécie les lumières des grandes villes et je leur rends toute justice ; mais vous n'ignorez pas que le parti démagogique y est puissant, et dans les villes où il compte un nombre suffisant d'adhérens, il finit par l'emporter, grâce à son audace... Et c'est dans de telles circonstances que l'on vient demander de remettre au hasard de l'élection le gouvernement des grandes villes ! Je dois le dire, c'est inacceptable. J'ai trop à cœur l'intérêt de mon pays et l'accomplissement de la mission accablante dont vous m'avez chargé pour hésiter à déclarer nettement que, si l'article que vous venez de voter n'était pas amendé, je ne pourrais pas conserver le fardeau du pouvoir. Je vous en supplie, pas d'inconséquences. Il ne faut pas avoir des désirs dans un sens et des votes dans un autre sens. Oui ou non, voulez-vous l'ordre ? Toute la question est là... » L'homme de gouvernement, l'homme de l'unité nationale, d'une forte centralisation perçait dans ce langage si opposé à celui des politiques qui croyaient pouvoir se laisser aller à leurs goûts de décentralisateurs. C'était la première fois que M. Thiers se servait résolument de ce moyen périlleux d'une menace de démission, et ce n'était pas la dernière fois.

II.

La lutte se compliquait singulièrement, en effet, et elle prenait même par instans plus de gravité à mesure qu'on abordait la partie pratique, positive de la réorganisation du pays : les affaires de finances et la réforme militaire. — Suffire à l'effroyable rançon de guerre, aux frais d'une lourde occupation, aux déficits accumulés de 1870-1871 aussi bien qu'à la réparation de toutes les ruines, — établir un budget dans ces conditions et, pour subvenir à tout, trouver une somme d'impôts nouveaux qui allait s'élever par degrés à près de 750 millions, c'était certes un problème hérissé de difficultés. Tout le monde avait la volonté de faire honneur aux obliga-

tions de la France, cela ne faisait aucun doute. Ce n'est pas sur ce principe de la solvabilité française qu'on pouvait se diviser; l'embaras commençait au choix des moyens d'exécution et des combinaisons, à la création des ressources destinées à élever les recettes publiques au niveau des dépenses nouvelles, et naturellement, dans l'étude de toutes ces questions, chacun portait sa passion, son tempérament, ses préoccupations ou ses fantaisies. L'assemblée, sans hésiter sur le fond, sans reculer devant les sacrifices et l'impopularité des aggravations de taxes, risquait souvent de se perdre en discussions infinies, de se laisser capter par les expédiens spécieux et les projets chimériques. M. Thiers, en chef expérimenté, se défiait de l'esprit de système, des théories décevantes et des aventures. Depuis la première heure, il avait toujours devant les yeux ce redoutable problème financier, qui représentait pour lui la libération de la France, qu'il s'efforçait sans cesse de ramener à des termes pratiques. Il s'en occupait passionnément, mettant tout son savoir et son ardeur à éclaircir une situation si compliquée, à préparer ses vastes opérations de crédit, à explorer toutes les sources de revenus où l'on pourrait puiser sans trop excéder le pays. Il y avait des points sur lesquels l'accord était aisé, il y en avait d'autres sur lesquels l'entente devenait difficile, laborieuse, et il y en avait enfin sur lesquels le dissentiment allait jusqu'au conflit déclaré, jusqu'à la scission violente. C'est ce qui arrivait précisément au sujet de cet impôt sur les matières premières que M. Thiers gardait en réserve depuis son avènement, qu'il tenait à inscrire dans ses combinaisons financières.

Serrons de plus près la question. En même temps qu'on préparait les éclatans emprunts qui allaient attester la résurrection définitive du crédit de la France, on s'était mis, d'un autre côté, énergiquement à l'œuvre. On avait commencé par ce qu'il y avait de plus facile dans la création des nouveaux impôts, par une série de surtaxes atteignant le timbre, l'enregistrement, le café, le sucre, les boissons, etc. Malheureusement, avec tout cela, on n'avait pu arriver qu'à une somme de 350 à 400 millions, et, pour achever de donner au crédit renaissant le vigoureux appui d'un budget suffisamment équilibré, il fallait trouver encore de 250 à 300 millions, peut-être plus. Comment faire? M. Thiers avait à se débattre dans un tourbillon de projets. Il avait à répondre et à ceux qui lui parlaient toujours d'économies sans se demander si ces économies étaient possibles, et à ceux qui avaient à leur disposition toute sorte de combinaisons dont il sentait l'inanité ou les inconvénients. Il avait quelquefois de la peine à se contenir.

Quand, par exemple, on lui proposait comme ressource suprême l'impôt sur le revenu, qui était le rêve des républicains et que des

conservateurs eux-mêmes se résignaient à accepter, il prenait feu. Il ne voulait à aucun prix de ce qu'il appelait une taxe de discorde et de socialisme déguisé, un moyen de tyrannie mis entre les mains des partis. « Je me donne pour tel que je suis, disait-il, pour un obstiné, si l'on veut. Relativement à l'impôt sur le revenu, je n'ai jamais varié : j'ai dit non d'une manière absolue. Et savez-vous pourquoi? A l'égard des partis je suis d'une parfaite impartialité;.. devant les principes faux il ne peut y avoir, selon moi, d'impartialité, il ne peut être question que de leur condamnation... » Pour lui, dans les circonstances où l'on se trouvait, après tout ce qu'on avait déjà voté, il n'y avait qu'un impôt simple, rationnel, éprouvé, sûrement productif, — le relèvement des tarifs de douane ou, en d'autres termes, l'impôt sur les matières premières; mais ici il rencontrait dans l'assemblée une invincible résistance. Il avait affaire à des idées et à des intérêts aussi opiniâtres que lui. Pendant dix-huit jours, c'était une vraie bataille pleine de péripéties, une mêlée de chiffres et de calculs où M. Thiers déployait autant d'habileté que de passion, disputant le terrain pied à pied, déconcertant ses adversaires par sa science et par sa merveilleuse lucidité, mettant l'assemblée dans l'alternative d'avouer son impuissance ou de lui accorder, avec l'impôt qu'il réclamait, la ressource dont il avait besoin pour le service du pays. A bout de forces, il finissait par se réduire à demander qu'on votât tout au moins le principe de l'impôt en réservant le chiffre des tarifs, et il ne cachait pas qu'il en faisait une question de gouvernement. « Si vous avez bien voulu m'accorder votre confiance, disait-il pour son dernier mot, c'est que vous avez rencontré chez moi une volonté arrêtée. J'aime mieux les choses qui se décident promptement. Si j'avais suivi mon penchant, j'aurais posé déjà la question il y a trois jours afin d'en finir. On ne gouverne que quand on est capable de prendre ses résolutions nettement... »

Tout ce qui avait pu être tenté pour un impôt qu'il croyait nécessaire, dont il s'exagérait un peu l'importance dans son ardeur de vieux protectionniste, il l'avait tenté. L'assemblée néanmoins refusait de se laisser vaincre ou convaincre; elle mettait ses répugnances et ses indécisions dans un amendement qui éconduisait les propositions du gouvernement, et, comme il l'avait laissé pressentir, M. Thiers avait envoyé dès le lendemain sa démission; mais alors l'assemblée, comme effrayée de ce qu'elle avait fait, émue d'une crise à laquelle elle n'avait pas voulu croire, se hâtait de revenir sur son propre vote, d'en appeler au patriotisme de M. Thiers, qui se rendait de bonne grâce devant une manifestation parlementaire à peu près unanime. Le conflit se trouvait heureusement apaisé après avoir été un instant très vif.

A peine apaisé dans les affaires de finances, le conflit menaçait de renaître dans les affaires militaires, qui ne touchaient pas moins le cœur du pays et n'avaient pas moins d'importance dans les délibérations des pouvoirs publics. Après les cruels désastres qu'on venait d'essuyer, une des premières pensées avait été de rechercher les causes d'une chute si soudaine, si profonde, et les moyens de reconstituer la défense nationale. C'était affaire de nécessité autant que de patriotisme. Tous les partis se confondaient dans les mêmes sentimens et se montraient également impatiens de remanier les institutions militaires réputées insuffisantes, de réformer la loi de 1868 aussi bien que la loi de 1832, de relever la puissance de la France en même temps qu'on essayait de relever son crédit ; on se laissait aller facilement surtout à prendre pour modèle l'Allemagne nouvelle, qui venait d'attester sa force contre nous, comme au dernier siècle, après Rosbach, on avait imité la Prusse victorieuse. On voulait le service obligatoire pour tous et réduit dans sa durée à trois ans, la nation tout entière passant sous le drapeau, l'organisation à l'allemande, les répartitions régionales. On avait la fièvre des réformes.

L'assemblée de Versailles, cette assemblée qui avait toutes les bonnes intentions et qui était certainement sincère, représentait avec une singulière fidélité tous ces sentimens, ces idées, ces impatiences, ces velléités plus patriotiques et plus généreuses que précises. Dès qu'elle avait pu se reconnaître, elle avait nommé une grande commission, composée des hommes les plus éminens, chargée de préparer une complète réorganisation militaire, et, après un travail de quelques mois, un premier rapport, œuvre savante de M. de Chasseloup-Laubat, traçait les conditions nouvelles de recrutement telles qu'elles ont passé dans la loi de 1872, qui existe encore. M. Thiers n'avait certes pas moins que les réformateurs de l'assemblée la passion de refaire une France militaire. Il n'avait même pas attendu les excitations de l'opinion ou du parlement pour s'occuper de rassembler les élémens dispersés de l'ancienne armée, de rallier chefs et soldats ; il en avait besoin dans sa campagne contre la commune. Il mettait son honneur et son infatigable activité à recomposer ces vieux régimens éprouvés par la défaite, à relever leur moral, à préparer les cadres d'une armée nouvelle. Il faisait ce qu'il pouvait dans la mesure où il le pouvait, au milieu de difficultés de toute sorte, et il ne négligeait rien, d'un autre côté, pour accoutumer l'Europe, l'Allemagne à voir la France tenter un grand effort de réorganisation militaire. Il ne cessait de répéter, dans ses entretiens diplomatiques comme dans ses discours, que la France ne songeait qu'à la paix, qu'elle devait songer aussi à reconstituer ses forces pour garder sa place dans le monde. Ceci,

il le voulait ardemment; mais, en même temps, il ne partageait ni les idées ni les illusions et les impatiences réformatrices du jour. Il restait l'homme de la tradition et de l'expérience.

Au fond, si M. Thiers avait pu, comme il le disait, résister au courant d'idées du moment, il aurait proposé simplement d'élargir la loi de 1832 pour arriver à avoir une armée, une véritable armée d'un peu plus de huit cent mille hommes. Il croyait qu'on se méprenait sur les causes des succès de l'Allemagne et des revers de la France, sur les conditions des deux pays, sur le caractère du système prussien, — qu'à vouloir tout transformer on allait se jeter dans une expérience dont l'issue pouvait être douteuse sinon néfaste. Il restait persuadé qu'on se payait de mots, que ce qu'on appelait « la nation armée » était tout ce qu'il y avait de plus opposé à une sérieuse constitution militaire. Il ne croyait pas du tout au nombre dont on parlait toujours, aux soldats improvisés, aux millions d'hommes jetés pêle-mêle au milieu du danger dans des cadres sans force. Il avait livré plus d'une bataille dans l'intimité de la grande commission parlementaire contre des innovations qu'il considérait comme de périlleuses témérités, et il avait fini par obtenir de la commission que la durée du service fût au moins fixée à cinq ans. Lui, il aurait préféré sept ans, huit ans, il ne le cachait pas. Il cédait pour le bien de la paix, il se contentait de cinq ans, mais sur ce point, par exemple, il n'admettait plus de transaction. Il restait jusqu'au bout l'adversaire intraitable du service de trois ans, qui semblait garder la faveur de l'assemblée, qui comptait de nombreux défenseurs, dont le plus brillant était le général Trochu, et c'est là que la lutte s'anima, que M. Thiers, une fois de plus, ne craignait pas de s'engager à fond.

Lorsque le chef du pouvoir exécutif, après avoir parlé avec un art merveilleux en historien, en administrateur, en politique, serait malgré tout la victoire près de lui échapper dans une assemblée indécise, il n'hésitait plus. Il posait la question de gouvernement, et comme on se récriait aussitôt, comme on lui disait que la France avait besoin de ses services, il répliquait vivement : « Il serait étonnant que tout le monde eût ici sa liberté de penser et de sentir; et que les hommes seuls sur qui pèse la responsabilité ne l'eussent pas... Vous avez pour un temps court, je l'espère, remis dans mes mains le dépôt du salut et de la sûreté du pays, et vous voulez, quand je ne pense pas comme vous, quand j'ai mon opinion à moi, que j'accepte la responsabilité du salut du pays avec des moyens que je crois insuffisants ! Tout le monde est libre, je le suis autant que vous et je dois l'être davantage parce que j'ai une responsabilité écrasante. Si la loi est mauvaise, dans deux ou trois ans vous auriez le droit de vous en prendre à moi comme vous avez eu le

droit de vous en prendre à ceux qui ont si légèrement déclaré la guerre. Je m'appuie là-dessus et je dis que je sortirai profondément affligé de cette enceinte si vous ne votez pas les cinq ans. J'ajoute que je ne pourrais pas accepter la responsabilité d'appliquer la loi... Vous prendrez cette déclaration comme vous voudrez; c'est mon droit et c'est mon devoir de vous la faire... » Et cette fois encore l'assemblée cédait, elle votait le service de cinq ans; elle reculait, non cependant sans éprouver un certain dépit mêlé à une vive émotion et sans tenter un dernier effort pour couvrir sa retraite par un ajournement au lendemain, — que le chef du gouvernement n'acceptait pas plus que tout le reste.

On n'était pas d'accord sur les affaires de l'armée, on n'était pas d'accord sur les finances, on n'avait pas été d'accord sur la réorganisation du conseil d'état, dont le parlement le plus conservateur, par une anomalie étrange, avait voulu se réserver l'élection. On se querellait jusqu'à toucher à la rupture, on se reconciliait au moment de rompre pour recommencer encore. L'assemblée finissait le plus souvent par se rendre devant le chef dont elle avait besoin. Elle se rendait à demi subjuguée, à demi étonnée ou irritée, et c'est ainsi qu'à travers toutes les contestations se dégageait, se caractérisait ce pouvoir singulier qui n'avait pour lui ni le prestige des traditions princières, ni même une légalité constitutionnelle bien définie, qui était tout entier dans un homme familiarisé avec tous les intérêts de la France, toujours prêt à s'engager dans des luttes où s'illustrait sa vieillesse. M. Thiers répétait souvent qu'il n'était que le délégué de l'assemblée, qu'il restait à ses ordres. Il ne voulait pas sûrement se séparer de l'assemblée, il voulait encore moins la violenter et il ajoutait avec bonhomie qu'il n'avait à cela aucun mérite, qu'il n'en avait pas le pouvoir, qu'il n'était pas un faiseur de coups d'état. Il avait en même temps la fierté de la position unique où les événements l'avaient placé, où il se sentait responsable devant le pays, qu'il avait à pacifier, devant l'Europe, avec laquelle il avait à négocier. Il n'entendait pas être au gouvernement le serviteur des partis, l'exécuteur soumis des volontés mobiles d'une assemblée livrée à toutes les influences. Au milieu de la confusion et des divisions des esprits il prétendait rester le premier gardien des intérêts publics, le modérateur des passions toujours prêtes à se déchaîner et il s'élevait par degrés à une sorte de magistrature presque souveraine, quoique perpétuellement révocable, de la raison, de l'équité, du patriotisme.

Le caractère de son pouvoir et de son rôle, il le définissait lui-même en disant : « Quant à moi, ma politique, la voici en deux mots : je n'ai pas un autre souci, je n'ai pas un autre travail du matin jusqu'à la nuit que d'empêcher les partis de se précipiter les

uns sur les autres. La paix publique est mon unique souci. Je n'appartiens à aucun de ces partis. J'ai mes convictions personnelles ; mais, à la tête du pouvoir, je dois en faire abstraction. Je dois songer que nous sommes au lendemain d'une grande victoire, remportée sur le désordre... Eh bien ! au lendemain de cette victoire, la modération me semble devoir être la vraie, l'unique politique d'un gouvernement sensé, raisonnable et, permettez-moi d'ajouter, courageux. Ce qu'il y a de plus courageux dans un pays agité de passions diverses comme le nôtre, c'est de se mettre au-dessus de toutes les passions et de résister tantôt aux unes, tantôt aux autres. Je sais très bien que par cette conduite on est exposé souvent à ces mêmes passions qu'on voudrait concilier et calmer. Je n'en suis pas à mon début en ce genre ; il y a quarante ans que je brave les passions de tous les partis... » Il disait aussi un autre jour où on voulait lui arracher des indemnités que sa raison désavouait : « Je représente ici l'intérêt de l'état et je dois représenter sa dignité. Je ne m'adresse à aucune passion ; je ne m'adresse qu'à un sentiment, celui de l'intérêt public. Tout profond qu'il soit, celui-là ne crie pas, c'est l'intérêt individuel qui crie. Je représente cet intérêt silencieux, et mon sentiment à son égard a, j'en suis convaincu, beaucoup d'écho en France. C'est ce qui me donne la confiance de résister à des réclamations très vives, bruyantes, exigeantes même. C'est mon devoir que je poursuis. » Et lorsqu'on lui reprochait d'intervenir sans cesse, d'imposer ses idées, de gêner par ses vivacités impérieuses le droit et la liberté de l'assemblée, il répliquait avec une généreuse véhémence : « Comment ! c'est devant vous, devant ce pouvoir qui, tous les jours, a la tête sous la vague, qui a la plus grande peine à lever la tête au-dessus de cette tempête, devant ce pouvoir que vous avez créé, que vous pouvez renverser en dix minutes, qui résistera pas, soyez-en sûr, qui vous en saura gré ; comment ! c'est devant vous et devant ce pouvoir qu'on vient parler de liberté comme si l'on en doutait ! Non ! ce n'est pas de la liberté qu'il faudrait douter, c'est du pouvoir. Ce dont il faudrait douter aussi, je le reconnais, c'est de cette unité d'esprit qui consiste à se rallier à une idée juste, à prendre son parti des inconvénients qu'elle peut présenter, à voter d'une manière conséquente, raisonnée : l'unité d'esprit sans laquelle nous ne serions qu'une nation de disputeurs, qui, au lieu de remplir une grande tâche, ne feraient que discuter stérilement, n'aboutissant à rien. Je ne veux pas diminuer votre liberté, mais qu'est-ce que je fais ? Je cherche, moi aussi, à user de la mienne comme vous usez de la vôtre. J'use de la mienne en m'épuisant. J'en use, je vous en donne ma parole, uniquement dans la vue du bien, dans des vues patriotiques. » Et si enfin on le poussait à bout, il était capable de dire avec une impatience mêlée de hauteur : « Vou-

lez-vous un esclave ici, un commis qui vous plaise, qui pour conserver le pouvoir quelques jours de plus, sera toujours votre courtisan? Eh! mon Dieu! choisissez-le, il n'en manque pas.» Tel était ce pouvoir toujours prêt à l'action et à la lutte pour la réorganisation financière, militaire, administrative du pays.

C'était, j'en conviens, un genre de gouvernement extraordinaire, et il pouvait bien y avoir, si l'on veut, quelque lueur de vérité dans cette piquante saillie d'un député, homme d'esprit, disant un jour : « Nous appliquons à rebours la fameuse maxime : Le roi règne et ne gouverne pas! Autrefois le roi régnait, le parlement gouvernait. Aujourd'hui la chambre est souveraine. Nul ne le conteste; elle règne; mais celui qui gouverne, c'est *le roi!* » Il y avait même ceci de particulier que le ministère s'effaçait le plus souvent; il ne restait que « le roi, » le chef personnifiant le gouvernement, prenant à peu près seul la responsabilité des résolutions ou des résistances décisives. — Oui, sans doute, c'était extraordinaire, parce tout était extraordinaire dans cette phase politique que traversait péniblement, laborieusement la France ayant à reconquérir tout à la fois et la liberté de son territoire et une forme définitive de gouvernement. Une loi à demi constitutionnelle, décorée du nom de M. Rivet, avait été votée, il est vrai, au mois d'août 1871. Cette loi avait fait de M. Thiers un président de la république en lui donnant une sorte de quasi-inamovibilité pour la durée de l'existence de l'assemblée. Elle avait été proposée évidemment pour créer une apparence de régularité et de stabilité; elle n'avait par le fait rien changé, elle n'avait fixé ni les droits, ni les rapports, ni les limites des pouvoirs. C'était toujours la même situation. L'assemblée restait souveraine, elle régnait! M. Thiers gouvernait parce qu'il était M. Thiers, — et après comme avant, la seule sanction de son autorité était dans la puissance de sa parole, dans cette dernière ressource qu'il se réservait d'invoquer à propos sa responsabilité, d'opposer aux entraînemens parlementaires une menace de démission. Quand l'assemblée s'égarait ou paraissait près de s'égarer sur les affaires de finances, sur le service militaire de trois ans, M. Thiers n'avait d'autre moyen que de se jeter dans la mêlée, d'arrêter par son éloquence impérieuse ou séduisante ce que sa raison se refusait à accepter. Il n'avait aucune attribution, selon son propre langage, il n'avait pas même le droit de demander un second examen d'une question mal résolue. « Que voulez-vous que je fasse, disait-il, devant une assemblée unique, toute-puissante? Est-ce que vous voulez méconnaître cette vérité que l'assemblée la plus honnête, la plus respectable, la plus respectée comme vous l'êtes, peut être exposée à des entraînemens? Ne faut-il pas que quelqu'un la contredise? Ne faut-il pas que quelqu'un

lui résiste? » M. Thiers n'avait pas d'autre moyen de gouvernement. Il disait un autre jour : « Dans une république organisée, il y a une seconde assemblée. Il y a un pouvoir exécutif qui ne dépend d'aucune des deux assemblées et qui quelquefois a un *veto* suspensif. Il n'y a rien ici de semblable. »

De sorte que ce qu'on appelait la dictature, « le gouvernement personnel » de M. Thiers, était le phénomène inévitable des circonstances, et que les chocs, les crises qui se succédaient de jour en jour rendaient après tout plus sensible la nécessité d'en venir à des institutions plus fixes, mieux définies. C'était la moralité ou la conséquence de cette situation extraordinaire créée par les événements; mais ici les divisions devenaient bien autrement profondes. Si on ne s'entendait pas toujours sur la réorganisation financière et militaire, on s'entendait bien moins encore sur les institutions définitives de la France, et à dire vrai, si les désaccords étaient si vifs dans des affaires où l'entente semblait facile, c'est qu'au fond de tout il y avait la grande question, le duel de la monarchie et de la république à peine suspendu ou pallié par un pacte livré lui-même à toutes les contradictions des partis.

III.

Cette terrible question de la république ou de la monarchie, elle devait en effet se reproduire sans cesse, puisqu'elle naissait de la force des choses; elle se mêlait à tout, et il y avait autant de difficulté à l'éviter qu'à la trancher entre des partis aussi impatients qu'ombrageux.

M. Thiers ne s'y était pas mépris. Il n'avait pas prétendu imposer aux partis un traité de paix perpétuelle avec ce « pacte de Bordeaux » qui, en assurant le présent, réservait l'avenir, qui, en prenant la république comme un fait, maintenait intact le droit constituant de l'assemblée. Il sentait bien qu'un jour ou l'autre éclaterait la grande bataille pour le choix d'un régime définitif. Tout ce qu'il avait voulu, c'était prévenir ou ajourner des conflits prématurés et peut-être mortels, obtenir des partis une trêve temporaire en leur laissant leurs droits et leurs espérances, créer une sorte de situation neutre dont il s'engageait à être lui-même le premier et fidèle gardien. Le « pacte de Bordeaux, » dans sa pensée, avait signifié ceci : pour les républicains, la sûreté du présent; pour les monarchistes, la liberté de l'avenir; pour le gouvernement, le devoir d'une loyale impartialité entre les deux camps. Il l'avait dit sans détour en proposant cette politique : « Quel est notre devoir à nous? Quel est mon devoir, à moi, que vous avez accablé

de votre confiance? C'est la loyauté envers tous les partis qui divisent la France, qui divisent l'assemblée... Je dirai donc : Monarchistes, républicains, non, ni les uns ni les autres, vous ne serez trompés. Nous n'avons accepté qu'une mission, déjà bien assez écrasante, celle de la réorganisation du pays... Lorsque le pays sera réorganisé, nous viendrons ici, si nous avons pu le réorganiser nous-mêmes, si nos forces y ont suffi, si, dans la route, votre confiance ne s'est pas détournée, nous viendrons, le plus tôt que nous le pourrons, bien heureux, bien fiers d'avoir contribué à cette noble tâche; nous viendrons vous dire : Le pays, vous nous l'avez confié sanglant, couvert de blessures, vivant à peine, nous vous le rendons un peu ranimé; c'est le moment de décider quelle sera la forme définitive de son gouvernement. Et, je vous en donne la parole d'un honnête homme, aucune des questions réservées n'aura été résolue, aucune solution n'aura été altérée par une infidélité de notre part... » Il était certainement sincère en tenant ce langage, en promettant aux monarchistes et aux républicains que rien ne serait entrepris contre leurs droits, en se réservant pour lui-même le devoir d'une impartiale loyauté. C'est ainsi qu'il comprenait le « pacte de Bordeaux, » expédient de concorde et de nécessité qui permettait de concentrer pour le moment tous les efforts sur l'œuvre nationale de la paix, de la libération du territoire et de la réorganisation du pays; mais au fond qu'entrevoyait M. Thiers au-delà ou en dehors de ce « pacte » momentané? Que pensait-il de la monarchie ou de la république? A quels mobiles avoués ou secrets obéissait-il dans ses actions, dans sa conduite, dans son gouvernement? C'était là, si l'on veut, le nœud de cette situation dramatique.

Ce serait une étrange méprise de croire que M. Thiers ait jamais beaucoup changé dans sa vie. Ce qu'il avait toujours été avec sa vive nature, ses idées et ses instincts, il l'était encore à Versailles comme à Bordeaux, avec ce surcroît d'autorité personnelle qu'il devait à son âge, à une longue et éclatante carrière, à l'expérience des hommes et des révolutions. Il ne désavouait sûrement rien de son passé, de ses opinions, de ses attachemens, de ses souvenirs. Il ne laissait échapper aucune occasion de se dévoiler librement, familièrement; il ne cachait pas qu'il était un vieux disciple de la monarchie. « J'ai pensé toute ma vie, disait-il devant l'assemblée, au gouvernement que mon pays pouvait souhaiter, et si j'avais eu le pouvoir qu'aucun mortel n'a jamais eu, j'aurais donné à la France ce que, dans la mesure de mes forces, j'ai travaillé quarante ans à lui assurer sans pouvoir y réussir, la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre... Oui, je trouve qu'on est libre noblement, grandement libre à Washington et qu'on y fait de très grandes choses;

mais je trouve aussi qu'on est également libre à Londres, et, qu'on me permette de le dire, plus libre peut-être qu'à Washington. C'est que, à Londres, le gouvernement a été placé dans une région qui est à une même distance et des passions d'en haut et des passions d'en bas. Jamais dans aucun pays, dans aucun temps, le gouvernement n'a été placé dans une région où la raison domine davantage, où la raison soit moins troublée. » Et complétant sa pensée, il ajoutait : « Il faut que les princes qui gouvernent subissent les conditions de cette forme de gouvernement... Il y a quarante ans que je l'ai dit, je viens de le dire dix années durant à l'empire et je ne cesserai de le répéter, car c'est une maxime célèbre, une maxime qui avait été celle de ma jeunesse, à laquelle je suis resté fidèle toute ma vie : il faut que les princes veuillent reconnaître que la monarchie est au fond une république, — on l'a définie le gouvernement du pays par le pays, — une république avec un président héréditaire. Cette vérité n'a pas été comprise, et il y a quarante ans, étant bien jeune alors, j'ai écrit ces mots : Si on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera condamné à passer l'Atlantique... » Oui sans doute, même avec ces explications et ces commentaires, M. Thiers restait un monarchiste d'instinct, d'opinion. Il ne parlait qu'avec respect de la royauté, de la maison de Bourbon, « qui a fait la France. » Il avait tous ses liens, ses amitiés, ses engagemens parmi les conservateurs français, qui l'avaient élu vingt-six fois contre des républicains, parmi les monarchistes de l'assemblée, qui d'avance croyaient trouver en lui un allié. En réalité, malgré ses attachemens monarchiques, malgré des préférences personnelles qu'il avouait, il n'avait pas même hésité un instant, à Bordeaux, sur la nécessité de maintenir, au moins provisoirement, la république telle qu'il l'avait définie dans le « pacte » offert aux partis. Il n'avait vu aucune chance sérieuse pour une restauration constitutionnelle, la seule qu'il eût, dans tous les cas, jugée acceptable, et ce qui lui avait semblé impossible à Bordeaux lui paraissait plus impossible encore à Versailles, à mesure que les événemens se développaient. Ce qui n'avait été d'abord qu'un expédient imaginé pour sortir d'une effroyable crise prenait bientôt dans son esprit le caractère d'une combinaison qui pourrait durer, qu'on pourrait du moins utiliser pour la France.

Assurément M. Thiers ne reniait rien de son passé, il le déclarait bien haut. Il subissait seulement l'empire des circonstances au milieu desquelles la France avait à se débattre. Il parlait et il agissait en politique qui consultait la marche des choses, les difficultés du temps, et qui se décidait par des raisons toutes pratiques. Il voyait le pays profondément troublé, les partis divisés, les monarchistes eux-mêmes partagés dans leurs désirs, dans leurs préfé-

rences, et s'il avait pu s'y tromper, il n'aurait plus eu aucun doute après le manifeste publié, dans l'été de 1871, à Chambord, par le prince héritier des traditions royales, qui, pour la première fois depuis cinquante ans, visitait la France. Ce premier manifeste de Chambord qui relevait le drapeau blanc, qui froissait les royalistes constitutionnels, ne faisait que confirmer M. Thiers dans son impression sur les difficultés d'une restauration monarchique. Peut-être aussi le chef du pouvoir exécutif se considérait-il déjà comme lié par les engagements qu'il s'était vu ou cru obligé de prendre avec les représentans républicains des grandes villes au moment où il avait à concentrer ses forces contre la formidable insurrection de Paris. Ces engagements ne liaient pas sans doute l'assemblée, ils ne liaient que le chef du gouvernement; ils ne pesaient pas moins sur la situation, sur toutes les résolutions. Bref, par toute sorte de raisons de circonstance ou de nécessité, M. Thiers se trouvait, dès ce moment, conduit à voir dans la république le seul régime possible; mais cette république il ne l'admettait, bien entendu, que dans les conditions les plus rassurantes pour la France, avec les plus fortes garanties, et à ceux qui lui rappelaient qu'elle n'avait jamais réussi, qu'il l'avait dit lui-même plus d'une fois, il répondait lestement : « C'est vrai, elle n'a jamais réussi... dans les mains des républicains, — j'en demande pardon à ceux qui m'écoutent... » Il mettait dans un mot piquant tout un programme. A ceux des républicains qui se défiaient de ses habiletés et de ses arrière-pensées, qui le soupçonnaient de n'adopter la république que pour la sacrifier, il répliquait vivement : « Ne la perdez pas vous-mêmes ! la république sera le prix de votre sagesse et pas d'autre chose. Toutes les fois que vous vous emporterez, que vous soulèverez des questions inopportunes, toutes les fois que vous paraîtrez, je dirai les confidens ou les complices, sans le vouloir, des hommes de désordre, dites-vous bien qu'en acceptant ces apparences de complicité vous portez à la république le coup le plus funeste qu'elle puisse recevoir. » Il ne cachait pas, du reste, tout ce qui le séparait des républicains, même des modérés, à plus forte raison de ceux qui passaient pour avancés. « Non, disait-il un jour, sur la plupart des questions sociales, politiques et économiques, je ne partage pas leurs opinions; ils le savent, je le leur ai dit toujours. Non, ni sur l'impôt, ni sur l'armée, ni sur l'organisation sociale, ni sur l'organisation politique, ni sur l'organisation de la république, je ne pense comme eux... » Il y avait bien des points sur lesquels le chef du pouvoir exécutif, fidèle aux opinions de toute sa vie, ne pensait pas comme ceux qu'il avait si souvent combattus.

Qu'est-ce à dire ? Évidemment M. Thiers se faisait une république à sa manière, selon sa pensée, selon les nécessités d'un

temps difficile. Comme il la croyait seule possible dans le moment, il s'étudiait à la faire vivre d'une vie régulière et honnête, à la concilier avec les sentimens et les intérêts traditionnels de la France, à lui inculquer un esprit tout autre que celui qui l'avait toujours perdue. Il procédait avec art. Il n'avait pas dit encore ce qu'il ne disait qu'un peu plus tard avec une précision décisive, que la république serait conservatrice ou qu'elle ne serait pas; il le pensait, il agissait en conséquence. Il répudiait surtout avec vivacité ce qui pouvait donner à la république le caractère d'un gouvernement de parti. Il la proposait comme « un effort de tous pour sauver la France, » ajoutant aussitôt : « Voilà quel républicain je suis ! » Il l'était déjà trop pour les monarchistes, il ne l'était pas assez pour les républicains. Il restait, lui, il prétendait rester l'homme d'une grande crise nationale, s'efforçant de faire entendre raison aux républicains comme aux monarchistes, essayant de ramener les uns et les autres à ce qu'il croyait possible, — et ici je voudrais aller droit au plus vif de cette situation, — au nœud même de ce drame engagé entre M. Thiers et les partis.

Assurément si, entre tous les malheurs du temps, il y en a un qui ait pesé, qui pèse encore sur la France, c'est qu'au moment voulu l'entente des conservateurs de l'assemblée avec M. Thiers n'ait pas pu s'établir, se manifester d'une manière suivie et efficace. Ce n'est là, si l'on veut, que le rêve de ce qui aurait pu être. Supposez, cependant, qu'au moment décisif, non pas au lendemain de la paix, lorsque tout était encore trop obscur, mais vers le milieu de 1872, avant que tout fût compromis, les monarchistes de Versailles eussent écouté leur raison, leur prévoyance, plutôt que leur sentiment ou leurs illusions; supposez que, frappés comme l'était le chef du pouvoir exécutif lui-même, de l'impossibilité d'une restauration sur laquelle on ne s'entendait pas, ils eussent pris leur parti de ce qu'ils ne pouvaient éviter, et que, sans engager indéfiniment l'avenir, ils eussent consenti à régulariser, à fortifier une situation qu'ils avaient été obligés d'accepter; supposez enfin que, sans plus discuter sur la république, ils eussent mis, dès ce moment, leur habileté et leur sagesse à se ménager les avantages d'un régime dont ils avaient déjà les inconvéniens : que serait-il arrivé? Une grosse difficulté aurait disparu du premier coup. Les partis monarchiques n'avaient pas à abdiquer leur principe et leurs espérances, on ne le leur demandait pas; ils se seraient prêtés à une nécessité du temps, et ils auraient certainement trouvé alors le plus puissant des alliés, le plus habile des guides en M. Thiers, qui, par ses opinions, était plus conservateur qu'eux-mêmes. Ce n'est pas M. Thiers qui eût marchandé les conditions de sécurité et de force au gouvernement qu'on aurait donné à la république; ce n'est pas lui qui

eût hésité à placer sous la sauvegarde des plus sérieuses garanties la paix sociale, la paix religieuse, l'ordre financier et administratif, la réorganisation de l'armée! D'un commun accord on pouvait créer ces institutions dont on avait besoin, voter des lois de prévoyance et de protection, préparer le renouvellement des pouvoirs par les élections et assurer, pour bien des années peut-être, le règne des influences conservatrices. C'était possible si on l'avait bien voulu. Malheureusement tout ne marchait pas ainsi, et les partis monarchiques n'étaient rien moins que disposés à suivre le chef du pouvoir exécutif dans sa politique.

Ce n'est point sans doute que, même dans ce camp monarchique, M. Thiers n'eût des amis, des alliés sentant le prix de ses services, émus comme lui des difficultés d'une restauration et tout prêts à le seconder dans ses efforts, fût-ce en sacrifiant un peu de leurs espérances premières. Ces amis, ces alliés existaient. Ils tenaient à M. Thiers par les souvenirs, par la fibre constitutionnelle; ils ne refusaient pas leur concours, et M. le duc d'Audiffret-Pasquier pouvait dire un jour avec autant de générosité libérale que de patriotisme : « Ne sortons pas de la forme actuelle, de la république,.. de la république au grand et bon sens du mot, — la chose publique gérée dans l'intérêt de tous, avec la trêve de tous les partis... Ne nous demandez ni le reniement du passé ni un acte de foi qui nous ferme l'avenir, et résolument, loyalement nous soutiendrons l'état actuel... » On paraissait parfois bien près de s'entendre; mais les conservateurs libéraux, les modérés constitutionnels avaient eux-mêmes leurs embarras dans leur propre armée, dans cette armée royaliste dont ils ne voulaient pas se séparer, qui gardait ses passions et ses illusions. D'une manière générale, on peut dire que les monarchistes de l'assemblée s'étaient rapidement aigris ou refroidis à l'égard de M. Thiers. Ils avaient trop attendu de lui, ils avaient cru en le choisissant déléguer au pouvoir un restaurateur du trône; ils n'avaient pas compris ou ils avaient trop complaisamment interprété les premiers actes, les premières paroles du chef du gouvernement, et comme la réalité ne ressemblait pas à leurs rêves, ils se sentaient déçus. Ils ne voulaient pas reconnaître que la première cause de leurs mécomptes était dans leurs divisions, dans leurs passions, dans les excès naïfs des programmes royaux, et ils attribuaient tout le mal à M. Thiers. Ils lui reprochaient de les avoir abusés, d'avoir seul empêché et d'empêcher seul encore la monarchie par ambition de pouvoir; ils l'accusaient de favoriser les républicains, de trahir les intérêts conservateurs. Toutes les fois que M. Thiers se hasardait à dire que la république était après tout un fait, qu'on lui avait confié cette forme de gouvernement, dont sa loyauté avait à rendre compte, c'était assez

pour soulever des tempêtes. On lui répliquait dans une explosion d'interruptions : « Non, non, jamais ! On ne vous a pas confié une forme de gouvernement !.. La république n'est que provisoire !.. Vous n'avez pas le droit de nous imposer la république !.. Rappelez-vous vos engagements de Bordeaux !.. » A quoi M. Thiers répondait habituellement : « Si vous pouvez faire la monarchie, faites-la, vous en avez le droit. Si on le peut, il faut me le dire. Si vous croyez que l'intérêt du pays est de faire la monarchie aujourd'hui, faites-moi descendre de la tribune, prenez le pouvoir, ce n'est pas moi qui vous le disputerai... » On se gardait bien de le prendre au mot.

Ces scènes se renouvelaient sans cesse, à l'improviste, même dans les discussions d'affaires, où l'on avait commencé par déclarer qu'on ne ferait pas de politique. Au fond, dans cet état d'esprit des monarchistes à l'égard du chef du pouvoir exécutif, il y avait bien des choses diverses : l'ardeur inconsidérée d'une foi naïve, de l'impatience, du dépit, peut-être aussi de vieux griefs inavoués, de vieilles antipathies personnelles, — tout cela dominé le plus souvent, à la vérité, par la raison patriotique, par la crainte de compromettre dans une crise prématurée de gouvernement les négociations avec l'Allemagne, les emprunts, la libération du territoire. Il n'y avait guère que les emportés du royalisme qui seraient allés jusqu'au bout de leurs colères et qui, sans plus attendre, auraient renversé M. Thiers. Les modérés, les politiques s'efforçaient encore de le ménager, de le reconquérir à leur cause ; ils allaient en procession auprès de lui dans ce palais de la préfecture de Versailles, qu'il appelait un jour spirituellement le « palais de la pénitence. » C'était une stratégie un peu étrange et, en définitive, on n'arrivait à rien, si ce n'est à agiter le pays en s'agitant, à mettre perpétuellement en doute la république sans créer plus de chances à la monarchie. Le résultat le plus clair était d'envenimer ou d'aggraver les scissions entre le gouvernement et la majorité conservatrice de l'assemblée, d'irriter souvent M. Thiers, de le séparer de plus en plus de la droite en lui offrant des occasions toujours nouvelles de se prononcer pour ce qu'il ne cessait d'appeler la république conservatrice.

Où sans doute, la position était singulière ; mais ce qu'il y avait de plus singulier encore, c'est que si M. Thiers avait des difficultés avec les monarchistes, il en avait pour le moins autant avec les républicains, dont il semblait cependant se rapprocher, à qui il offrait un appui inespéré. Quand il n'avait pas à tenir tête aux passions, aux illusions royalistes ou conservatrices, il avait à faire face aux passions républicaines ou radicales. De ce côté encore, il est vrai, dans le camp républicain comme dans le camp monarchiste,

il y avait des esprits modérés qui gardaient la vive émotion des malheurs de la France et des crimes de la commune. Ils sentaient bien que la meilleure chance de la république était dans la modération, que la fortune du régime nouveau était tout entière dans les conseils de sagesse prodigués par M. Thiers. Au besoin, ils acceptaient par calcul, par tactique, les duretés que le chef du pouvoir exécutif ne leur ménageait pas quelquefois et ils lui offraient même leur concours. Ils se gardaient bien de l'embarrasser par de trop impatientes revendications, de même qu'ils évitaient de mettre en doute l'autorité souveraine de l'assemblée de Versailles. Ils se conformaient aux circonstances; mais le parti républicain, aussi bien que le parti monarchiste, se subdivisait singulièrement, et, à côté des modérés, des tacticiens de la république, il y avait les radicaux de toute nuance, les sectaires, qui ne voyaient en M. Thiers qu'un orléaniste obstiné et dans tout ce qui se faisait à Versailles qu'une usurpation. Ceux-ci, sans tenir compte de l'occupation étrangère, n'avaient qu'une idée fixe, celle de poursuivre, de hâter la dissolution de l'assemblée, qui, selon eux, n'avait été nommée que pour faire la paix et n'avait ni le droit de toucher à la république ni le pouvoir de constituer. Ils saisissaient toutes les occasions d'agiter le pays par des banquets, par des manifestes, tantôt pour l'anniversaire du 4 septembre, tantôt en commémoration de la première république de 1792. M. Gambetta, entre tous, prenait dès ce moment le rôle de chef de parti et menait une campagne de manifestations, allant d'Angers au Havre, de La Ferté-sous-Jouarre à Chambéry, réveillant partout les passions. Il prononçait particulièrement à Grenoble, dans l'automne de 1872, un discours enflammé où il traitait brutalement l'assemblée souveraine de Versailles, représentée comme un « cadavre » qui n'attendait plus que la « dernière pelletée de terre du fossoyeur. » Il faisait appel à ce qu'il désignait, pour la première fois ce jour-là, sous le nom baroque de « nouvelles couches, » s'écriant avec emphase : « Oui, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières... »

Ces étranges républicains avaient de l'à-propos dans leurs fêtes et dans leurs pronostics ! Ils ne s'apercevaient pas que, par leurs agitations et leurs déclamations, ils justifiaient toutes les craintes des conservateurs, ils offensaient l'assemblée et ils compromettaient la république en créant au gouvernement de nouveaux embarras. Le gouvernement ne pouvait que remplir son devoir en interdisant ou en réprimant des manifestations injurieuses pour le pouvoir souverain, et M. Thiers lui-même, devant la commission de permanence de Versailles, traitait sévèrement ces turbulences qui

Irritaient, qui aggravaient sa tâche : « Nous n'avons pas autorisé les banquets, disait-il... A Grenoble, le cas était plus difficile. Je n'ai pas pu fermer la porte du propriétaire ; mais en prétendant servir la république, certains hommes travaillent à la perdre. Le discours de Grenoble a plus fait rétrograder la république qu'elle ne pouvait rétrograder par la main de tous ses ennemis... Je n'admets pas ces distinctions de classes... Distinguer dans la nation, c'est provoquer la guerre de classe à classe. Celui qui distingue entre les classes pour ne s'attacher qu'à une seule, devient factieux et dangereux : si la tribune avait été ouverte, j'aurais combattu ce discours de toute mon énergie. Je souffre plus que vous de ce qui s'est passé à Grenoble parce que cela entrave la libération... »

On en était là après dix-huit mois de luttes confuses dans lesquelles M. Thiers avait à se débattre, tantôt avec les monarchistes qui l'aiguillonnaient, tantôt avec les républicains qui le compromettaient. Il fallait cependant sortir de cette situation étrange, où tout semblait conduire à la nécessité de se décider, de trancher la question de gouvernement, et où la difficulté, sinon l'impossibilité d'une solution, naissait de toutes les divisions. Il fallait en finir avec des luttes, des équivoques, des confusions qui ne faisaient que s'aggraver, et c'est à travers les contre-coups d'incidents toujours renaissans que se préparait la crise décisive où la politique de M. Thiers allait être emportée, prise pour ainsi dire entre deux feux, victime des républicains autant que des monarchistes.

IV.

On était à l'automne de 1872. Quel chemin parcouru depuis le 19 février 1871, jour où l'assemblée nationale, à peine réunie au milieu des plus effroyables malheurs publics, s'était hâtée de refaire un gouvernement conforme aux circonstances, le gouvernement de la paix et de la réparation !

De l'œuvre de patriotisme imposée dès la première heure par les événemens, une partie, celle qui était toujours sûre de rallier toutes les bonnes volontés, se trouvait presque accomplie. La France n'était pas encore libre ; elle allait être bientôt délivrée de la présence de l'étranger. Des négociations étaient même sur le point de s'engager pour devancer les termes déjà fixés, pour hâter la fin de l'occupation allemande, et à mesure que se dessinait dans ses progrès, dans sa certitude ce généreux travail de récupération nationale, les partis s'animant par degrés, redoublant d'impatience, se demandaient ce qui arriverait au lendemain de la libération. Tout le monde avait

l'instinct qu'après le dénoûment de la crise nationale, la crise intérieure allait devenir plus vive, plus aiguë, qu'il y avait définitivement, ainsi qu'on le disait, quelque chose à faire. M. Thiers lui-même, comme tout le monde, plus que tout le monde, comprenait qu'il était impossible d'aller plus loin sans prendre une résolution, sans créer des institutions, de prolonger un provisoire toujours disputé; il le sentait au frémissement des partis, qui justement pendant ces vacances parlementaires de l'automne de 1872 s'agitaient autour de lui, les uns se répandant en manifestations, multipliant les pèlerinages de dévotion religieuse ou monarchique à Paray-le-Monial ou à Lourdes, les autres levant le drapeau du radicalisme républicain. M. Thiers, pour lui, était décidé, il avait son opinion qu'il ne déguisait guère toutes les fois qu'on le provoquait à s'expliquer; mais il savait aussi qu'il ne pouvait rien s'il ne réussissait d'abord à convaincre l'assemblée, à dégager des divisions du parlement une majorité prête à le suivre jusqu'au bout, et avec l'idée qu'il se faisait du gouvernement, il ne reculait pas devant une initiative propre à rallier cette majorité en lui offrant une occasion de se manifester, si elle existait. C'est l'origine ou le secret du message du 13 novembre 1872, de ce message que le président de la république se chargeait d'aller lire lui-même à l'assemblée au début d'une session nouvelle, qui n'était en définitive qu'une grande tentative pour obtenir des partis, avant tout de la droite, un acte de raison, de transaction devant la nécessité des choses.

Tout avait été médité et pesé dans ce message, qui allait avoir un si soudain retentissement et mettre un moment le feu à une situation, quoiqu'il n'offrit rien de nouveau. M. Thiers, en réalité, ne faisait que reproduire, préciser et accentuer ce qu'il avait toujours dit lorsque, décrivant l'état de la France, la reconstitution de ses finances et de son armée, le réveil de son crédit, les progrès de sa libération, et, approchant de ce qu'il appelait « les sujets brûlants du jour, » il ajoutait : « La république existe, elle est le gouvernement légal du pays; vouloir autre chose serait une révolution et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée parmi vous il y a quelques mois lui donnait le titre de république conservatrice : emparons-nous de ce titre et tâchons surtout qu'il soit mérité. Tout gouvernement doit être conservateur et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait pas. La république sera conservatrice ou elle ne sera pas!.. Deux années écoulées sous vos yeux, sous votre influence, sous votre contrôle, dans un calme presque complet, peuvent nous donner l'espérance de fonder cette république conservatrice, mais l'espérance seule. Et qu'on ne l'ou-

blie pas, il suffirait de la moindre faute pour faire évanouir cette espérance dans une désolante réalité... » Est-ce donc que M. Thiers, en parlant ainsi, voulût imposer ses opinions, faire violence à l'assemblée? Il restait dans son rôle, il se bornait à donner un conseil, un avertissement, sans prétendre rien engager, rien décider, et, complétant sa pensée, il se hâta d'ajouter : « La forme de cette république n'a été qu'une forme de circonstance donnée par les événemens, reposant sur votre sagesse et sur votre union avec le pouvoir que vous aviez temporairement choisi ; mais tous les esprits vous attendent, tous se demandent quel jour, quelle forme vous choisirez pour donner à la république cette force conservatrice dont elle ne peut se passer. C'est à vous à choisir l'un et l'autre. Le pays, en vous donnant ses pouvoirs, vous a donné la mission évidente de le sauver en lui procurant la paix d'abord, après la paix l'ordre, avec l'ordre le rétablissement de sa puissance et enfin un gouvernement régulier. Vous l'avez proclamé ainsi, et, dès lors, c'est à vous de fixer la succession, l'heure de ces diverses parties de l'œuvre de salut qui vous est confiée. Dieu nous garde de nous substituer à vous ! Mais à la date que vous aurez déterminée, lorsque vous aurez choisi quelques-uns d'entre vous pour méditer sur cette œuvre capitale, si vous désirez notre avis, nous vous le donnerons loyalement et résolument... » En d'autres termes, au moment même où il croyait devoir exprimer une opinion puisée dans une étude réfléchie de l'état de la France, M. Thiers n'hésitait pas à reconnaître une fois de plus et à invoquer le pouvoir souverain de l'assemblée, qui devait toujours avoir le dernier mot.

Qu'arrivait-il cependant? Les partis sont invariables dans leurs passions et dans leurs tactiques. Tandis que les républicains, à qui le message ne ménageait pas les dures vérités, affectaient de se tenir pour satisfaits et compromettaient M. Thiers par leur bruyant appui, une émotion extraordinaire éclatait au camp de la droite. Les monarchistes, surpris et irrités, s'emportaient contre le chef du gouvernement, qu'ils accusaient tout haut de trahir son mandat, de vouloir imposer subrepticement la république, de se faire l'allié ou le complice des radicaux dans leur guerre contre la majorité conservatrice du parlement. On ne parlait de rien moins que de relever les défis de M. Thiers, d'en finir sur-le-champ. A peine la lecture du message était-elle achevée au milieu des plus véhémentes protestations, un des chefs de la droite, M. de Kerdel, proposait de nommer d'urgence une commission qui serait chargée d'examiner les déclarations du gouvernement, de préparer au besoin une réponse au président de la république. Le conflit était flagrant ; il se compliquait encore, quatre jours après, d'une interpellation que le vieux général Changarnier adressait au gouvernement sur les manifesta-

tions radicales des vacances et à laquelle M. Thiers, ému dans sa dignité, dans sa susceptibilité si l'on veut, répondait avec une impétueuse hauteur. Tout semblait tendre à la guerre entre les pouvoirs, et peut-être l'irréparable rupture eût-elle éclaté dès ce moment si l'on n'avait eu fort à propos la sagesse de se dire qu'une crise pouvait compromettre la libération elle-même, que le message, après tout, ne mettait nullement en doute la souveraineté de l'assemblée, que M. Thiers était encore nécessaire. La réflexion avait fait son œuvre en quelques jours, et après des préliminaires de guerre la diplomatie reprenait ses droits. A la commission Kerdrel, qui résumait sa politique dans le mot de « gouvernement de combat, » qui proposait une loi de responsabilité ministérielle dont l'unique effet devait être d'interdire la tribune à M. Thiers, succédait une autre commission chargée, cette fois, de chercher une transaction, d'aborder les problèmes soulevés par le message, de préparer une loi sur les pouvoirs publics. C'était cette commission, un instant fameuse, qui s'est appelée la commission des « trente » et qui avec plus de modération ou d'habileté, avec des ménagemens étudiés, n'était encore malheureusement que la mandataire des ressentimens et des défiances de la majorité parlementaire à l'égard du président de la république.

Que voulait-on, que reprochait-on au chef du gouvernement dans cette commission des « trente, » qui se composait, certes, d'habiles politiques, dévoués à leur pays, et qui passait trois mois à ne rien faire ou à peu près? Il n'y avait sans doute que de bonnes intentions; on se défendait de vouloir renverser le président, on évitait de disputer avec lui sur cette république qu'il proposait d'organiser sans la proclamer. On lui reprochait d'avoir trop abusé et d'abuser encore d'une prépotence personnelle qui pesait sur la liberté de l'assemblée, d'être à lui seul tout le gouvernement, et on voulait le lier, l'envelopper, surtout l'éloigner d'abord de cette arène parlementaire où il était accoutumé à gagner ses victoires.

Assurément, il pouvait y avoir quelque vérité dans tout ce qu'on disait. Il pouvait y avoir plus d'un inconvénient, même plus d'un danger pour le chef de l'état à être toujours prêt à payer de sa personne, à se jeter avec ses ardeurs, avec ses impatiences, dans toutes les mêlées, à s'exposer à tous les accidens de discussion. Rien de plus vrai; mais quoi! telle était la situation, que le président n'avait pas créée, qu'il avait subie ou acceptée. Le pays, en le désignant par ses votes avant l'assemblée elle-même, l'avait nommé pour son passé, pour ses dons personnels, pour son éloquence, pour les services qu'il pouvait rendre. Le pays ne l'avait pas élu pour s'effacer et pour se taire, pour se retirer dans une commode irresponsabilité; il l'avait choisi pour agir, pour gouverner, pour parler, pour être un guide,

pour remplir en un mot le rôle que M. Thiers remplissait depuis deux ans le jour et la nuit avec un infatigable dévouement, avec un incomparable éclat. Imaginer qu'on pouvait frapper d'un certain ostracisme le plus bouillant des hommes, le premier des parlementaires de France et le soumettre à des réglemens minutieux, à des rôles bizarres, à tout un cérémonial fixant ses droits d'intervention, le mode de ses comparutions devant l'assemblée, ses entrées et ses sorties, c'était une puérité aussi peu digne du parlement que de celui qu'on voulait ainsi traiter. M. Thiers n'était pas homme à se laisser mettre hors du parlement. Il pouvait, pour un bien de paix, se prêter à quelques-unes de ces exigences qu'il appelait des « chinoïseries, » qui offensaient son bon sens même quand elles se déguisaient sous un hommage ; il n'admettait que celles qui respectaient son droit d'intervention dans la discussion des grandes affaires extérieures ou intérieures du pays, et, mis en présence de la commission des « trente, » il lui disait librement, familièrement : « Laissez-moi vous parler à cœur ouvert ! Je ne veux pas d'une rupture avec vous ; mais votre proposition m'humilie. Elle est dirigée contre moi, je ne puis l'accepter. Dieu m'a fait l'âme fière ! Je peux, par amour de la concorde, me soumettre à certaines exigences ; mais si vous me demandez de laisser discuter les grandes questions en dehors de moi, non, je ne le puis pas. Cherchez une autre rédaction, je suis prêt à l'accepter ; quant au principe même, je ne puis pas y renoncer, et j'irai, s'il le faut, le soutenir devant la chambre. Je ne saurais admettre qu'on pourra me priver du droit d'être entendu lorsqu'il s'agira de défendre la politique générale. Qu'en résulterait-il ? C'est qu'après deux ans on viendrait amoindrir mon pouvoir. Je ne le laisserai pas réduire. » Il refusait de se laisser ravir la plus précieuse de ses armes : la parole. Il avait raison, et à ceux qui se prévalaient encore contre lui des grandes traditions parlementaires, il pouvait rappeler qu'à toutes les heures, depuis qu'il était le chef de l'état, il avait toujours été prêt à rendre le pouvoir devant un mot net et clair de l'assemblée.

Au fond, ce qu'on reprochait surtout à M. Thiers, c'était de ne pas se servir de son ascendant personnel comme on l'aurait voulu, de n'être pas assez avec les conservateurs, de favoriser les radicaux par un semblant d'alliance sous les auspices de la république. On lui demandait de rompre solennellement avec ces radicaux qui le compromettaient par leur appui, et, au besoin, on se flattait de l'y contraindre par une loi de responsabilité qui remettrait le ministère à la discrétion de la majorité. On avait beau s'en défendre, on se défiait plus que jamais du président, on le traitait en suspect, qui n'offrait pas assez de garanties aux partis conservateurs, qui avait passé à l'ennemi ! L'accusation était certes étrange. Conservateur,

M. Thiers l'avait été toute sa vie, même dans ses campagnes les plus libérales ; il était par ses instincts, par ses traditions, par ses opinions obstinées sur toutes les questions financières, militaires, administratives. Depuis deux ans, il n'avait cessé de montrer la résolution du conservateur le plus décidé dans ses actes, dans ses répressions, dans ses choix des représentans de la diplomatie et des commandans de l'armée. Il était même, si l'on veut, quelque peu réactionnaire. M. Thiers connaissait assez les partis pour ne point s'étonner de leurs tactiques et de leurs accusations ; il avait pourtant de la peine à maîtriser son irritation quand on méconnaissait par trop ses intentions ou ses services, et justement dans cette séance d'interpellation du général Changarnier, qui ressemblait à un intermède orageux entre le message et la commission des « trente, » où l'on avait voulu un peu trop vivement l'obliger à s'expliquer, il se révoltait. Il n'admettait pas qu'on le traitât comme un homme qui aurait eu encore à faire ses preuves de conservateur, dont les opinions auraient pu être mises en doute et il refusait fièrement de répondre : « Après ma vie tout entière, disait-il d'un accent ému, et après les deux ans que je viens de passer sous vos yeux, je crois avoir droit à quelques égards. Qu'on ne vienne donc pas m'interroger sur les doctrines de toute ma vie... C'est me faire une offense que de m'appeler ici à venir professer ma foi lorsque quarante ans de vie l'ont fait connaître.. Lorsque dans une position pareille on vient m'amener là comme sur la sellette, je ne l'accepte pas. Quand on veut qu'un gouvernement soit fort, — et vous le désirez apparemment, — il faut lui faire une situation digne de lui et ne pas l'appeler comme un suspect et un coupable pour venir faire une profession de foi... Non, je le répète de nouveau, je ne répondrai pas!.. » Il laissait ses actions, — l'insurrection de Paris vaincue, l'ordre rétabli partout, l'armée rendue à son devoir, le crédit relevé avec éclat, — répondre pour lui.

Bien mieux : par son message, par l'initiative qu'il avait prise en proposant à l'assemblée de créer elle-même ce qu'il appelait les « institutions nécessaires, » M. Thiers croyait sincèrement avoir agi en prévoyant conservateur. Il croyait, et il ne le cachait pas, que pour l'œuvre constitutionnelle qu'il demandait il y avait plus de garanties dans une assemblée éprouvée que dans un parlement inconnu sorti un jour ou l'autre d'un scrutin qui s'ouvrirait dans une incertitude agitée, au milieu des passions déchaînées. « Est-ce, disait-il, une pensée qui n'ait pas les caractères frappans, indéniables de la sollicitude la plus conservatrice que de s'être posé cette question : L'assemblée se retirera-t-elle sans avoir donné au pays quelques institutions qui confèrent à la république les caractères que tous, et ceux qui l'aiment

et ceux qui ne l'aiment pas, doivent vouloir lui conférer comme bons citoyens, comme honnêtes gens?.. N'était-ce pas un souci de conservation que de vouloir demander ces quelques institutions à l'assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler, qui se connaît elle-même, qui a confiance en elle-même comme pouvoir conservateur? N'était-ce pas un souci de conservateur que de vouloir obtenir ces quelques institutions indispensables de votre main?.. » Les conservateurs ne remarquaient pas que, s'ils voulaient en finir avec les interventions incessantes du président dont ils se plaignaient et prendre des garanties contre les progrès du radicalisme qu'ils redoutaient, — qu'ils avaient raison de redouter, — ils avaient une occasion et un moyen tout simple : ils n'avaient qu'à préciser, à régulariser les pouvoirs du chef du gouvernement et à faire eux-mêmes des institutions conservatrices. M. Thiers les y conviait ; il croyait plus qu'eux à l'impossibilité de faire autre chose que la république, il voulait autant qu'eux mettre l'esprit conservateur dans les institutions nouvelles. La commission des « trente, » partagée entre le sentiment des nécessités qui la pressaient et la crainte de donner trop de gages à la république, avait de la peine à se rendre. Elle s'égarait dans des subtibilités doctrinaires, et en cédant à demi elle se retenait à demi.

Une œuvre ainsi conçue sous l'influence de bien des arrière-pensées, poursuivie à travers toute sorte de péripéties et d'alternatives, pouvait-elle réussir? Un instant, il est vrai, après trois mois passés en négociations souvent presque rompues, toujours renouées, un instant on croyait toucher le but. Entre la politique du message expliqué par le président comme par M. Dufaure et la savante diplomatie des « trente » un traité de paix semblait signé. M. Thiers avait fini par se soumettre au cérémonial imaginé à son usage ; la commission, de son côté, avait fait des concessions assez sérieuses, et on s'accordait pour soutenir ensemble une loi réglant les interventions parlementaires du président, décidant en outre que l'assemblée ne se séparerait pas sans avoir statué sur l'organisation des pouvoirs publics, confiant enfin au gouvernement le soin de préparer les projets constitutionnels. L'assemblée à son tour votait, non sans peine, ce qu'on lui présentait. La paix semblait rétablie. Malheureusement, ce n'était encore qu'une apparence, une phase nouvelle, la dernière, d'une trêve plus que jamais fragile et précaire. Les ressentimens, les défiances restaient toujours vivaces ; les animosités contre M. Thiers ne se cachaient plus au camp de la droite, et la lutte n'était visiblement qu'interrompue. Elle ne tardait pas à renaître dans trois circonstances, à la suite de trois incidens qui la ravivaient, qui en marquaient les progrès et allaient en précipiter l'explosion définitive.

V.

D'abord, la libération de la France venait de faire un pas décisif. Au moment même où il avait à se débattre avec l'assemblée, avec la commission des « trente, » M. Thiers, qui ne se détournait pas du premier et grand objet de ses efforts, poursuivait patiemment, discrètement une négociation bien autrement sérieuse avec l'Allemagne. Il venait de gagner sa cause à Berlin en signant le traité du 15 mars 1873, qui rapprochait de plus d'une année le terme de l'occupation étrangère, qui fixait au mois de septembre suivant la retraite définitive et complète de l'armée allemande.

Cette libération anticipée, en dégageant heureusement l'intérêt national, avait aussi un autre effet assez facile à prévoir. Ce qui, jusque-là, avait contenu les partis cessait d'être un frein pour leurs passions. Ils n'avaient plus ce poids de l'occupation étrangère; ils retrouvaient jusqu'à un certain point leur liberté et ils laissaient éclater leurs sentimens intimes dans les manifestations mêmes auxquelles se livrait l'assemblée à l'occasion d'un événement, prix de tant de soins habiles et persévérans. Ils ne méconnaissaient pas les services de M. Thiers, ils ne lui refusaient pas un remerciement; ils semblaient s'étudier à lui mesurer les témoignages de la reconnaissance publique, et ce n'est qu'après des explications pénibles, par une addition disputée à un ordre du jour, qu'ils consentaient à déclarer que le chef du pouvoir exécutif « avait bien mérité de la patrie. » Ils prouvaient ce jour-là assez malheureusement qu'ils n'avaient pas désarmé, qu'ils se tenaient toujours prêts à reprendre le combat, même contre celui qu'on pouvait appeler désormais le « libérateur du territoire. » — Peu après, survenait un autre incident peu important en apparence, au fond significatif, qui révélait du moins l'état des esprits, la marche des choses. M. Jules Grévy, qui depuis deux ans présidait l'assemblée, qui représentait la république dans une des deux grandes positions de l'état, croyait devoir se retirer devant quelques manifestations qui l'avaient blessé. Il avait été jusque-là l'élu de tous les partis; par une démission d'impatience et d'humeur il dégageait la droite en lui offrant l'occasion de s'emparer pour son propre compte de la présidence comme d'une place de sûreté. Les conservateurs se hâtaient de donner pour successeur à M. Jules Grévy un homme d'une droite et ferme autorité d'ailleurs, M. Buffet, dont la présence au fauteuil pouvait avoir dans des momens difficiles une influence sérieuse. Ils essayaient leurs forces, ils s'enhardissaient par ce coup de scrutin qui était pour eux

une victoire d'autant plus caractérisée que M. Buffet avait eu un concurrent appuyé par le gouvernement. On sentait l'approche de nouveaux conflits; mais ce n'étaient là encore que des préliminaires, des signes avant-coureurs, et l'incident le plus grave, le plus décisif était, assurément, une élection par laquelle Paris se donnait le passe-temps de faire la leçon à Versailles, au président comme à l'assemblée, au risque de remettre tout en question et de renverser sur le coup un gouvernement.

Chose curieuse! si entre tous les partis qui se disputaient la France, il y en avait un plus intéressé que les autres à ne rien brusquer, à éviter de créer des embarras au chef du pouvoir exécutif, à désarmer les défiances par la modération, c'était le parti républicain; C'est de lui cependant que venait le coup qui allait tout bouleverser. On était au mois d'avril 1873, presque au lendemain du traité qui en finissait avec l'occupation étrangère. L'assemblée venait de prendre congé pour quelques semaines, du 8 avril au 19 mai, et dans l'intervalle Paris avait à nommer un député. Un candidat avait été adopté spontanément par une partie de la population parisienne et il ne pouvait certes être mieux choisi. C'était M. de Rémusat, qui venait d'être comme ministre des affaires étrangères le généreux complice du président dans la libération du territoire, qui représentait depuis dix-huit mois la diplomatie française avec une dignité simple, qui alliait enfin les sentimens du patriote, la fermeté du libéral, l'indépendance du caractère aux séductions de l'esprit. M. Thiers avait reçu avec sa vivacité naturelle, avec passion cette offre de candidature pour son ministre, un ami d'un demi-siècle qui partageait toutes ses idées et dont l'élection à Paris ne pouvait qu'être une force pour lui, un succès pour sa politique. On aurait pu croire que les républicains, ne fût-ce que par tactique, se seraient hâtés d'accepter des mains du chef du gouvernement un tel candidat. Point du tout! les modérés du parti, il est vrai, sentant le danger d'une manifestation trop criante, se mettaient en campagne pour le ministre des affaires étrangères. Les violens, les radicaux trouvaient l'occasion merveilleuse pour relever leur drapeau à Paris, dans la ville toute pleine encore des ruines laissées par la commune. Ils allaient chercher un obscur candidat de démagogie, dont on ne savait rien, si ce n'est qu'il venait de passer à la faveur des événemens par la mairie de Lyon. Qu'était-ce que M. Barodet? Peu important; ce nom inconnu, choisi comme un défi, avait pour ceux qui l'adoptaient la signification vague d'une protestation contre Versailles, d'une revendication crûment révolutionnaire. La lutte électorale, aussitôt engagée, s'animait d'autant plus que le président lui-même s'y jetait avec toute son impétuosité.

Qui aurait cru que, placé entre le ministre libéral, négociateur de

la libération du territoire, et l'inconnu sans titres, sans passé, Paris choisirait le dernier ? M. Thiers, confiant jusqu'au bout, ne pouvait y croire. C'est pourtant ce qui arrivait. Dans la ville qui a si souvent passé pour la plus spirituelle du monde et qui a si souvent aussi la singulière fortune d'être représentée par des inconnus, M. Barodet l'emportait avec 40,000 voix de majorité sur M. de Rémusat ! Oh ! certes la victoire des radicaux ne pouvait être plus complète. Seulement, on le sentait dès le lendemain, cette désastreuse victoire avait tout changé et achevait de ruiner une situation. D'un côté, elle affaiblissait et désarmait M. Thiers, frappé directement dans son ministre le plus cher, dans son autorité morale, dans sa politique ; d'un autre côté, elle remplissait d'émotion les conservateurs, qui gardaient après tout la majorité dans l'assemblée ; elle donnait raison à leurs craintes, elle ajoutait à leurs griefs, et elle ravivait en eux, avec un sentiment plus net du péril, la résolution de livrer à tout prix, sans plus de retard, un dernier combat. La victoire des radicaux avait cet unique effet de pousser tout à l'extrême.

Voilà donc où en venait ce drame de deux ans tout mêlé de généreux efforts pour la libération de la France, de travaux de réorganisation et d'ardens conflits de partis. Après avoir passé par une série d'évolutions, de détours et de péripéties, il se précipitait par cette défaite de la politique de transaction que représentait le gouvernement pour se concentrer aussitôt dans une sorte de duel entre l'esprit de radicalisme et l'esprit conservateur. Il s'agissait pour M. Thiers de faire face à cette situation nouvelle, de savoir s'il persisterait dans ses idées, dans sa marche, ou s'il se replierait vers la droite pour tenir tête avec elle à l'ennemi. Il avait été d'abord sans doute vivement ému d'un scrutin qui le blessait, qui contrariait toutes ses vues, qui lui semblait, à lui aussi, fort périlleux. Il ne se laissait pas ébranler néanmoins et, tout bien pesé, il se disait qu'il ne fallait rien prendre trop au tragique, que cette élection du 27 avril tenait surtout à l'incertitude des choses, que le meilleur moyen de combattre le radicalisme était de lui opposer sans plus de retard des institutions précises, une république fortement et sagement organisée. Il pensait ainsi, et sur-le-champ il réglait son plan de conduite. Il avait cru jusque-là devoir garder un ministère composé de façon à donner des gages à toutes les grandes opinions du parlement, à la droite, successivement représentée par M. de Larcy, M. de Goulard, aussi bien qu'à la gauche, représentée par M. Jules Simon ; il le recomposait maintenant en appelant au pouvoir, à côté du premier de ses coopérateurs, M. Dufaure, des hommes comme M. Casimir Perier, M. Bérenger, M. Waddington, qui partageaient ses idées, qui remettraient l'unité dans le conseil. Il se hâtait en même temps de faire préparer les lois d'or-

ganisation constitutionnelle que la commission des « trente » lui avait laissé le soin de présenter. Par ces premiers actes, il prenait nettement position; mais ce n'était plus là ce qu'on lui demandait en présence de cette recrudescence de radicalisme qui venait d'éclater à Paris, qui éclatait au même instant ou peu de jours après à Lyon par une autre élection.

Les conservateurs, surpris dans leurs provinces par ce scrutin, revenaient exaspérés, décidés à ne plus se contenter de demi-mesures, de nouveaux compromis. Ils croyaient avoir la majorité dans l'assemblée; par l'élection de M. Buffet à la présidence ils avaient un homme sûr à leur tête pour un jour de combat. Ils trouvaient dans la double élection de Paris et de Lyon un grief plus que suffisant, une raison décisive d'agir, et ils n'avaient pas tardé à se concerter sur un mot d'ordre de bataille qui, en écartant la question délicate de la république ou de la monarchie, pouvait rallier toutes les forces conservatrices, les partisans de toutes les dynasties. Il faut se souvenir de l'état de surexcitation de ces hommes évidemment sincères à cette heure critique. Ils n'entendaient plus rien; ils témoignaient une résolution attristée, mais inébranlable. Ils ne voulaient pas tous de propos délibéré la chute de M. Thiers; ils acceptaient désormais cette chance si M. Thiers refusait de se rendre à leurs vœux, de donner satisfaction à leurs craintes, et les chefs avaient déjà choisi dans leur pensée celui qui pourrait être le successeur du président de la république. On se défiait du regard et du geste avant l'action.

Au moment où l'assemblée, séparée depuis près d'un mois, se retrouvait à Versailles le lundi 19 mai, une émotion extraordinaire régnait dans tous les camps; on sentait que quelque chose de grave allait se passer. Dès la première séance, tandis que le cabinet se hâtait de présenter ses projets d'organisation constitutionnelle, trois cent vingt membres de la droite, formant déjà presque une majorité, signaient une interpellation demandant des explications sur les dernières modifications ministérielles et sur la « nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une *politique résolument conservatrice*. » D'un commun accord, la bataille restait fixée au vendredi, 23 mai, et ce jour-là, c'est le duc de Broglie qui se chargeait de l'attaque dans un discours serré, nerveux, élégamment et habilement implacable, qui ne faisait d'ailleurs que traduire les opinions, les griefs, les passions d'une majorité impatiente de ressaisir l'ascendant.

La question pour le duc de Broglie et pour ses amis était toute entière dans les progrès d'un radicalisme qui représentait moins un parti politique qu'un péril social, dont les succès croissants menaçaient d'infliger un jour ou l'autre à la France une « revanche

légale de la commune. » Le gouvernement avait-il fait, faisait-il encore tout ce qu'il devait pour détourner cette redoutable éventualité ? Par son passé, par le nom de ses principaux chefs, par ses intentions, il était conservateur, on voulait bien le reconnaître ; par sa fausse tactique de ménagemens et de compromis, par son système d'équilibre entre toutes les influences, il faisait sans le vouloir la force du radicalisme. Il créait une situation équivoque où lui, gouvernement conservateur, élu par la majorité de l'assemblée, il paraissait souvent l'allié des partis extrêmes, des minorités révolutionnaires contre les conservateurs. Les élections de Paris et de Lyon venaient de montrer le danger, — « le précipice ouvert. » Que représenteraient dans ces conditions les nouveaux ministres ? Si honorables, si bien intentionnés qu'ils fussent, ils semblaient n'arriver au pouvoir que pour continuer, pour accentuer le système qui avait fait tout le mal, — et c'est là ce que ne pouvaient plus admettre les conservateurs, convaincus, suivant une phrase fameuse, « qu'il n'y avait plus dans ce sens ni une faiblesse ni une faute à commettre. » Le duc de Broglie ne cachait pas que, si le gouvernement hésitait à rompre avec les radicaux, qui, après l'avoir vaincu dans les élections, le menaçaient d'un appui plus compromettant encore, ses amis, les trois cent vingt, étaient décidés à la guerre, quoi qu'il dût arriver, dussent-ils s'exposer à une défaite qui atteindrait d'ailleurs le gouvernement aussi bien qu'eux-mêmes, et d'un accent résolu il ajoutait : « Périr pour sa cause en tenant son drapeau dans la main et aux pieds d'un rempart qu'on défend, c'est une mort glorieuse dont un parti se relève et qui grandit la mémoire des hommes publics. Périr, au contraire, après avoir préparé, avant de le subir, le triomphe de ses adversaires, périr en ayant ouvert la porte de la citadelle ; périr en joignant au malheur d'être victimes le ridicule d'être dupes et le regret d'être involontairement complices, c'est une humiliation qui emporte la renommée en même temps que la vie des hommes d'état. » A cette attaque véhémement M. Dufaure répliquait sur-le-champ de sa forte et sobre parole au nom du cabinet ; mais il ne s'agissait pas évidemment du ministère. L'interpellation, on le sentait bien, s'adressait au chef de l'état lui-même, et M. Thiers, toujours impatient de prononcer le *Me ! me adsum !* n'avait pas tant tardé à réclamer sa place dans le combat. Dès le premier instant, il avait prévenu le président de l'assemblée de son intention d'intervenir dans la discussion, invoquant à la fois la loi et la raison.

Tout avait été réglé selon la bizarre étiquette de la loi des « trente. » Le président de la république ne pouvait être entendu que le lendemain, dans certaines conditions, dans une séance spéciale, et le matin du lendemain, 24 mai, M. Thiers comparaisait en chef de gouvernement se déclarant seul coupable, s'il y avait un

coupable. Rien certes de plus émouvant que cette scène matinale où un vieillard chargé de services et de travaux se présentait, prêt à relever tous les défis, à donner toutes les explications devant le parlement, devant le pays, devant l'Europe, « avec la fierté d'une conscience honnête et d'un citoyen dévoué. » Rien de plus saisissant que ce discours où M. Thiers semblait réunir tout ce qu'il avait de raison et d'art, sans déguiser l'amertume qu'il avait dans le cœur, sans dissimuler non plus l'étonnement un peu hautain qu'il éprouvait à voir des hommes beaucoup plus jeunes que lui, disait-il, moins expérimentés que lui dans la vie publique, mettre en doute son esprit conservateur.

Pendant plus de deux heures, il tenait l'assemblée captive, déroulant devant elle ce vaste tableau de l'histoire des deux années depuis 1871, — et la paix reconquise, et la sédition vaincue, et la libération près d'être réalisée, et les finances reconstituées et le pays rendu au travail, à la confiance, et un ordre réparateur succédant à la confusion. Comment tout cela était-il arrivé? C'est qu'au lieu d'être un gouvernement de combat, comme on aurait voulu qu'il le fût, il s'était toujours étudié à rester un gouvernement de modération et de médiation entre les partis, un gouvernement de gens éclairés résistant à toutes les suggestions extrêmes, s'inspirant dans sa politique de la situation d'un pays dévoré de divisions, partagé entre la république et la monarchie. « Oui, disait M. Thiers, ce qu'il faut dans cette situation, ce n'est pas un gouvernement de parti; c'est un gouvernement qui soit inexorable devant le désordre, impitoyable même jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli, jusqu'à ce que la paix soit rendue au pays, et en même temps, quand le combat et le désordre sont finis, devienne calme, impartial, conciliant. Traitez avec dédain cette politique; moi je ne crains les hauteurs de personne. Par ma vie, par mes actes et peut-être par quelques qualités bien modestes d'esprit, je suis capable de supporter ces dédains... Vous pouvez dédaigner cette politique, moi je plains ceux qui ne sauraient ni la comprendre ni avoir le courage de la soutenir. Il m'a fallu bien plus de force de caractère et de volonté pour tenir cette conduite que pour me donner à un parti et lui obéir aveuglément. » C'est avec cette politique qu'on avait pu depuis deux ans pacifier, délivrer le pays, « ranimer le grand blessé, » résoudre les questions les plus urgentes. Et si, maintenant que ces questions se trouvaient à peu près résolues, une autre question avait surgi, celle du choix des institutions, c'est que les partis eux-mêmes, las de se contenir, s'acharnaient à ruiner, à rompre de toute façon une trêve momentanément acceptée. Si dans ces conditions de jour en jour plus laborieuses, plus difficiles, le gouvernement se décidait pour l'organisation de la république, c'est que la république lui

semblait seule possible. C'est là justement ce qu'on lui reprochait comme sa grande trahison, comme la grande concession au radicalisme, et à ceux qui lui en faisaient un crime il répondait : « Vous le savez bien, et c'est ce qui vous justifie de ne pas venir, au nom de votre foi, nous proposer le rétablissement de la monarchie, car enfin ce serait votre droit... Pourquoi ne le faites-vous pas ? Pourquoi, quand la polémique s'engage entre vous et nous, vous hâtez-vous de dire : Non, ce n'est pas comme monarchistes que nous parlons, c'est comme conservateurs ? C'est, convenons-en de bonne foi, que vous-mêmes sentez que pratiquement aujourd'hui la monarchie est impossible. Je n'ai pas besoin d'en dire la raison encore une fois, elle est dans votre esprit à tous : il n'y a qu'un trône et on ne peut pas l'occuper à trois !.. » M. Thiers ne voyait donc que la république possible dans la situation de la France et il proposait les lois qui pouvaient le mieux lui imprimer un caractère conservateur.

Le moyen était décevant ou insuffisant, lui disait-on ; pour lui il n'en connaissait pas d'autre, il restait ferme dans sa politique, et rendant coup pour coup, blessure pour blessure à ceux qui l'accusaient, laissant déborder son amertume, il ajoutait en finissant : « On nous a dit avec une pitié dont j'ai été très touché qu'on plaignait notre sort, que nous allions être des protégés, — des protégés de qui ? Du radicalisme. On m'a prédit à moi une triste fin. Je l'ai bravée plus d'une fois pour faire mon devoir, je ne suis pas sûr que je l'aie bravée pour la dernière fois. Et puis on nous a dit qu'il y avait une chose fâcheuse outre une fin malheureuse, c'était d'y ajouter le ridicule. On me permettra de trouver cela bien sévère. Un homme qui aurait servi son pays toute sa vie, qui aurait dans les temps les plus difficiles sacrifié sa popularité pour la vérité, qui aurait rendu des services que je ne prétends pas avoir rendus, peut-être pourrait traiter avec cette pitié des hommes comme ceux qui sont sur ces bancs. Je remercie l'orateur de ses sentimens compatissans ; qu'il me permette de lui rendre la pareille et de lui dire aussi que moi je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous ; mais il sera un protégé aussi, je vais lui dire de qui, .. il sera le protégé de l'empire ! » C'est la fatalité des luttes ainsi engagées de ne pouvoir finir que par d'irréparables ruptures. A peine M. Thiers avait-il cessé de parler, ses adversaires, sans perdre un instant, se concertaient déjà pour continuer la bataille jusqu'au bout. Ce n'était pas sans intention qu'ils avaient fixé à neuf heures du matin la séance où le président de la république devait être entendu. Ils se hâtaient de décider qu'il y aurait une séance nouvelle dans l'après-midi ; ils étaient résolus à provoquer, s'il le fallait, une troisième séance, une séance de nuit. L'affaire était évidem-

ment conduite par d'habiles tacticiens qui ne voulaient laisser ni trêve ni répit, qui avaient l'ardente impatience d'en finir. Vainement, dans la séance de l'après-midi, on essayait de ralentir, d'épuiser cette ardeur de combat par une demande d'ajournement au lendemain ou par la proposition de l'ordre du jour pur et simple. Les chefs de la campagne allaient droit à leur but sans s'arrêter. Ils mettaient leur dernier mot, la pensée même de l'interpellation dans un ordre du jour qui, en réservant la forme du gouvernement, affirmait la nécessité d'une « politique résolument conservatrice » et l'insuffisance des récentes modifications ministérielles. C'est cet ordre du jour qui l'emportait au scrutin décisif, frappant à la fois le ministère et le président de la république.

A six heures du soir, le 24 mai 1873, deux années, jour pour jour, après la rentrée de l'armée française dans Paris, M. Thiers était renversé. A la rigueur, il aurait pu se prévaloir encore, il est vrai, du premier acte constitutionnel d'août 1871 qui lui assurait une sorte d'inamovibilité en donnant à son pouvoir la même durée qu'à l'assemblée. Il n'était pas homme à se couvrir d'un subterfuge, à retenir un pouvoir disputé ou amoindri. Il l'avait dit du reste le matin : « Quand votre verdict sera rendu, c'est à moi, à moi seul qu'il sera adressé; c'est pour moi que je le prendrai. » Il le prenait ainsi, en effet, et avant neuf heures, il avait envoyé sa démission à l'assemblée réunie dans une séance du soir; avant minuit, il avait un successeur élu, reconnu et acceptant l'héritage. La campagne avait été certes vigoureusement menée. M. Thiers tombait; mais en tombant il laissait la liberté du territoire assurée, une armée raffermissée, les finances reconstituées, la France en paix avec elle-même comme avec l'étranger, l'ordre établi partout. Il avait rempli sa tâche, et le témoignage le plus sensible de l'efficacité réparatrice de son gouvernement, c'était cette révolution même qui faisait passer le pouvoir aux mains du maréchal de Mac-Mahon, qui pouvait s'accomplir sans trouble, sans violente secousse. Il disparaissait, non en vaincu d'un scrutin de hasard, mais en chef d'état emportant dans sa retraite la dignité d'une politique et demeurant pour le pays le personnage consulaire d'une des phases les plus tragiques, les plus émouvantes de l'histoire.

VI.

Ces jours sont passés, et après ceux-ci, depuis dix ans, bien d'autres jours sont passés, tout pleins d'événements qui n'ont été que le long et orageux conflit de toutes les politiques. Les vainqueurs du 24 mai ont été les vaincus des années suivantes, et ils

n'ont tenté de ressaisir la victoire, une douteuse et dangereuse victoire, en 1877, que pour retomber sous le coup d'une défaite plus accablante; les vaincus de 1873, les républicains sont redevenus les vainqueurs de 1876, de 1877, et ils n'ont retrouvé le succès que pour en abuser, pour commencer dès lors à faire de la république le règne des passions, des représailles et des excès de parti. Les uns et les autres se sont rencontrés dans d'étranges et implacables mêlées, se disputant la France à travers toutes les alternatives de réaction ou d'agitation. Éloigné du pouvoir, mais non désintéressé des affaires du pays, témoin supérieur et clairvoyant de ces violentes oscillations des partis, M. Thiers est resté jusqu'au bout, dans sa retraite, le représentant de la politique pour laquelle il avait accepté de tomber, qu'il soutenait encore à ces premiers momens de septembre 1877, où, surpris par la mort, il disparaissait de ce monde sans avoir vu le dénouement de la malheureuse crise du 16 mai. Je ne reprends pas tout ce passé, dont le présent n'est d'ailleurs que la continuation violente. Je ne veux pas refaire le compte des fautes, des aveuglemens, des illusions des partis et des hommes; mais ce qui reste frappant, c'est que, vainqueurs ou vaincus de ces luttes de dix années, monarchistes et républicains, ont eu le temps de prouver tour à tour ce qu'il y avait de clairvoyance, de justesse et de profondeur dans les vues essentielles de M. Thiers sur la politique de la France, sur la difficulté de rétablir la monarchie aussi bien que sur les conditions nécessaires d'une république tolérable et durable.

Ce n'est point évidemment à la légère que M. Thiers s'était fait son opinion tout d'abord sur cette question d'une restauration monarchique qui paraissait si simple à tant d'esprits honnêtes, qui se retrouvait dans tous les débats, dans toutes les crises du temps. Il s'était décidé en politique obligé de compter avec les circonstances, avec la réalité des choses, de se demander sans cesse ce qu'il y avait de possible; il avait pris son parti parce qu'il n'avait eu qu'à regarder autour de lui pour voir les divisions accumulées dans la situation de la France par les révolutions, par des scissions dynastiques, qui faisaient pour le moment d'une restauration de monarchie une sorte d'impossibilité. Il ne cessait de le dire à la droite de l'assemblée: « Quand je m'adresse de votre côté, je trouve des conservateurs, je le sais; mais je trouve aussi les représentans de trois dynasties... Si vous pouvez rétablir la monarchie, que ne le faites-vous à l'instant? Vous ne le faites pas; vous ne le pouvez pas parce que vous vous diviseriez aussitôt... Il n'y a qu'un trône, on ne peut pas l'occuper à trois!.. » S'il eût dit toute sa pensée, il aurait ajouté que, même en écartant une des trois dynasties, celle de l'empire, il avait, pour lui, peu d'illusions sur

le rétablissement de l'union dans la vieille maison royale de France. Il ne doutait pas des sentimens généreux des princes ; il n'avait jamais cru à ce qu'on appelait « la fusion, » à la réconciliation durable des principes, des souvenirs, des drapeaux, de la monarchie traditionnelle, à demi mystique, représentée par M. le comte de Chambord, et de la monarchie constitutionnelle de 1830. Il ne préjugait pas l'avenir, il voyait partout, pour le moment, une impossibilité de restauration. Il pensait ainsi, il l'avouait, — on ne l'écoutait pas ! Les royalistes naïfs se figuraient toujours qu'il n'y aurait eu qu'un mot à dire ; les plus éclairés, les politiques, croyaient qu'avec un peu d'habileté, on aurait pu préparer le dénouement désiré. Les uns et les autres, dans tous les cas, restaient persuadés que M. Thiers avait été, était encore le seul obstacle.

Eh bien ! M. Thiers avait subitement disparu de la scène, l'obstacle n'existait plus, et même les dernières élections radicales favorisaient un certain mouvement de réaction. A peine le 24 mai se trouvait-il accompli, le secret des arrière-pensées monarchistes de la politique « résolument conservatrice » s'échappait de toutes parts. Dès le 5 août 1873, M. le comte de Paris allait généreusement porter à Frohsdorf l'acte d'adhésion de sa famille et saluer, en M. le comte de Chambord, le chef de la maison de France ainsi reconstituée dans son unité. Aussitôt les esprits s'exaltaient au camp royaliste ; on voyait déjà la monarchie rétablie, et assurément un grand pas avait été fait par cette réconciliation des princes. Monarchistes de toutes nuances, légitimistes, constitutionnels, se mettaient à l'œuvre pleins de confiance, impatients de tracer le programme de cette restauration qui semblait désormais facile. Des commissions des divers groupes de la droite se réunissaient ; des plénipotentiaires couraient entre Versailles et Frohsdorf ou Salzbouurg. Il s'agissait de savoir ce qu'on faisait, de tout régler avant de provoquer un vote de l'assemblée. Qu'arrivait-il alors ? On avait fait un rêve ! Au moment où l'on croyait saisir la réalité, tout s'évanouissait brusquement. Une lettre de M. le comte de Chambord, — aux derniers jours d'octobre, — suffisait pour dissiper toutes les illusions, en dévoilant une fois de plus l'inconciliable malentendu entre la France nouvelle et le chef de la maison royale. Le plus digne des princes, par sa candeur, sans le savoir, avait d'un mot rendu tout impossible, brisé ou ajourné toutes les espérances. Le coup avait été si rude que les amis les plus dévoués de M. le comte de Chambord se sentaient eux-mêmes déconcertés. Il n'y avait plus, pour l'instant, rien à faire. M. Thiers n'avait pas été étonné de la tentative, il ne s'étonnait pas de l'échec, et lorsque plus tard, rappelant le passé, on lui disait qu'il avait été trop prompt à se retirer au

24 mai, qu'il avait laissé toute liberté à cette campagne monarchique, il répondait vivement qu'on se trompait, que s'il était resté au gouvernement, on l'aurait toujours accusé d'avoir été seul un obstacle, d'avoir tout empêché par sa mauvaise volonté. « Avec les hommes du 24 mai, ajoutait-il, toute fausse interprétation devenait impossible. C'était à eux à faire la lumière, et ils l'ont faite éclatante. En effet, eux présents au pouvoir et le sachant, ne l'empêchant pas, on est allé à Frohsdorf traiter de la couronne de France. Loin de blâmer mes successeurs de leur attitude en cette occasion, je trouve bon qu'ils aient ainsi laissé tout faire, tout tenter; mais alors il faut bien m'accorder que la preuve est complète sans que rien y manque. » L'expérience était en effet décisive. — Restons en 1873. Qui s'était trompé? qui avait eu raison?

Cette impossibilité de la monarchie qui éclatait dans un si grand mécompte, M. Thiers l'avait vue ou prévue. C'était le premier point de sa politique, le secret de ses résolutions; mais en même temps, s'il avait pris la république comme le seul régime possible, il avait fait son choix sans illusion, sans méconnaître ce que la république avait de difficile avec son passé, avec ses souvenirs de violence, avec un parti toujours prêt à la compromettre. Il en avait tracé d'avance les conditions nécessaires, permanentes, et la première de ces conditions, celle qui dominait toutes les autres, il l'avait inscrite dans son message du 13 novembre 1872. Il avait dit : « La France ne veut pas vivre dans de continuelles alarmes, et si on ne lui laisse pas le calme dont elle a indispensablement besoin, quel que soit le gouvernement qui lui refusera ce calme, elle ne le souffrira pas longtemps. Qu'on ne se fasse pas d'illusions! On peut croire que, grâce au suffrage universel et appuyé ainsi sur la puissance du nombre, on pourrait établir une république qui serait celle d'un parti. Ce serait là une œuvre d'un jour... La république n'est qu'un contresens si, au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti. Si, par exemple, on veut la représenter comme le triomphe d'une classe sur une autre, à l'instant on éloigne d'elle une partie du pays, une partie d'abord et le tout ensuite... Quant à moi, je ne comprends, je n'admets la république qu'en la prenant comme elle doit être, comme le gouvernement de la nation qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'y ayant pas réussi par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend le parti de se régir elle-même, elle seule, par ses élus librement, sagement désignés sans acception de partis, de classe, d'origine... » Prévoyantes paroles qui s'adressaient aux républicains, qui définissaient d'avance le caractère de la seule république acceptable pour la France et qui n'ont oertes pas perdu leur à-propos.

C'était là, dans la pensée de M. Thiers, la condition première, supérieure qui devait être réalisée. La république n'était digne de vivre qu'en restant le gouvernement de tous; elle devait savoir aussi conformer sa politique aux intérêts permanens du pays et régler prudemment sa direction, ses opinions sur deux ou trois points essentiels, — les affaires religieuses, les finances, l'armée. Toutes les fois que M. Thiers rencontrait devant lui les affaires religieuses, il les traitait avec des ménagemens infinis. Lui, qui avait accusé l'empire d'avoir soulevé par sa politique italienne les plus redoutables problèmes, il se serait bien gardé sous la république de troubler ou d'irriter les croyances : « Toucher à une question religieuse, disait-il, est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre... Pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre. Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, l'esprit humain est libre heureusement; le plus haut degré de philosophie est de respecter la conscience religieuse d'autrui sous quelque forme qu'elle se présente... Désoler les catholiques, désoler les protestans est une faute égale,.. et tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie... » Ce n'était pas un clérical qui parlait ainsi, c'était un chef d'état à l'esprit libre, sentant le prix de la paix religieuse, sachant aussi l'importance des clientèles catholiques pour l'influence française dans le monde, et préoccupé de sauvegarder ces intérêts par une libérale application du concordat, « le plus sage traité que les puissances catholiques aient jamais conclu avec le saint-siège. » La république ne pouvait vivre qu'en observant sagement ce sage traité, en s'imposant une politique de respect pour le « culte national, » pour la « paix des âmes, » et pour les traditions françaises.

Le soin que M. Thiers mettait à fixer des principes de conduite dans les affaires religieuses, il le mettait aussi patriotiquement dans la direction des finances et des affaires militaires, qu'il ne séparait jamais. Sa force avait été d'aborder ce redoutable problème de la liquidation financière avec des idées simples, avec une expérience pratique aussi ingénieuse que profonde, avec un esprit qui savait résister aux innovations chimériques. Il avait compris que, pour rétablir les finances, pour suffire aux immenses charges de la guerre, il n'y avait d'abord qu'un moyen, le crédit, et qu'on ne pouvait reconquérir le crédit qu'en lui donnant des garanties par la création de puissantes ressources qu'il fallait nécessairement demander au pays. Il y avait ajouté un gage plus visible et plus décisif; il avait toujours devant l'esprit l'exemple des États-Unis « attaquant leur

dette avec une énergie extraordinaire » par l'amortissement et retrouvant ainsi par degrés, en temps de paix, la liberté de leurs finances. Il avait voulu dès le premier moment, lui aussi, assurer au pays chargé d'un pesant fardeau cet avantage d'un amortissement énergique. « A toutes les époques, disait-il, les membres du gouvernement qui ont eu l'occasion d'exprimer leur pensée sur les finances ont déploré la négligence avec laquelle la plupart des gouvernements antérieurs marchaient vers un accroissement continu de la dette, en ne songeant en aucune façon à l'amoindrir dans le présent, pour la faire disparaître d'une manière certaine dans l'avenir... Pour ma part, j'ai été élevé à une école financière qui a toujours regardé comme une imprévoyance coupable de n'avoir pas un amortissement proportionné à la dette que l'on contracte, et je me suis dit que la France ne sortirait de la crise qu'elle traverse, honorablement, sagement, de manière à donner confiance dans son avenir, qu'en réorganisant d'abord ses finances... Réorganiser ses finances, cela veut dire créer un amortissement proportionné aux nouvelles dettes que ses malheurs lui ont fait contracter... — Oui, nous nous sommes dit que nous ne ferions pas assez si nous nous bornions à créer des ressources pour servir les intérêts des dettes que nous avons contractées et que nous allons contracter encore, mais qu'il fallait apporter à cette dette énorme un amortissement assez puissant pour être mis en parallèle avec cette dette sans être écrasé par la comparaison... » C'était, comme il le disait, la pensée qui présidait à son système financier, qui avait bientôt pour conséquence une situation où la prospérité pouvait renaître, à condition qu'on ne recommençât pas l'éternelle histoire des dettes imprévoyantes et des dépenses inutiles.

Une seule chose occupait M. Thiers autant que les finances dans cette réorganisation du pays sous la république, c'était l'armée, et là aussi il avait sa politique, ses vues nettes et précises qu'il soutenait de toute la force d'une parole puissante, d'une volonté obstinée. Il représentait l'expérience et la prévoyance dans ce travail de reconstitution militaire. Pour lui, le problème était aussi simple qu'impérieux. On voulait une armée, la France avait le droit de l'avoir pour garder la place qu'elle a toujours occupée dans le monde. Pour avoir une armée, il fallait des soldats, de vrais soldats ; pour avoir des soldats, il fallait le temps, l'habitude de la discipline, l'esprit militaire. Tout le reste, — le service obligatoire pour tous, le service de trois ans, le nombre, — n'était que chimère. Avec cela on n'aurait jamais une véritable armée, des cadres suffisants de sous-officiers, les vieux soldats nécessaires pour compléter les cadres. Il fallait savoir ce qu'on voulait ! — Les idées qu'il avait soutenues au pouvoir, il les soutenait hors du pouvoir, il s'y atta-

chait d'autant plus qu'il voyait grandir d'autres idées qui prétendaient être nouvelles, qui lui semblaient, à lui, la ruine de la puissance militaire de la France. Il les défendait avec passion et jusque dans sa retraite, en 1876, en 1877, il épuisait ses dernières forces à combattre ceux qui préparaient déjà une revision de la loi de 1872, qui voulaient en revenir au service de trois ans. Il se livrait à des travaux qui dévoraient ce qui lui restait de vie. Il tenait à lutter jusqu'au bout contre les présomptueux réformateurs. « Votre soldat de trois ans, répétait-il sans cesse, est une erreur désastreuse, parce qu'il faut non-seulement l'instruction, mais l'éducation militaire... Je suis désolé de voir qu'on n'a que des chimères en tête. Le feld-maréchal de Moltke disait à notre ambassadeur, M. de Gontaut-Biron, au moment de la discussion de la loi de 1872 : Je souhaite de voir M. Thiers battu. Et il avait raison... Je fais le métier de la vieillesse, je prêche dans le désert; mais il faut bien défendre le peu qui reste de l'esprit de gouvernement... » — Armée, finances, affaires religieuses, institutions administratives, politique générale, sur tous ces points M. Thiers avait les opinions d'un homme fait pour le gouvernement. Il traçait des principes et des règles dont il faisait les conditions d'une république sérieuse, la seule qui pût être proposée à la France.

De toutes ces opinions que M. Thiers exprimait avec sa vivacité naturelle et qui formaient tout un ensemble de politique, de ces conditions qu'il traçait avec son expérience, quelles sont celles qui ont été respectées, qui lui ont survécu? Les républicains à leur tour n'ont pas voulu l'écouter. Ils ont reçu de lui la république qu'il avait rendue possible à force de prudence et d'art. A peine ont-ils eu recueilli l'héritage et se sont-ils sentis maîtres des affaires de la France, ils se sont hâtés de secouer le joug de la sagesse modératrice qui leur pesait. Ils ont voulu avoir leur règne, leur république à eux, avec les passions exclusives de parti et les abus de domination dans le gouvernement, avec les emportemens de secte et les violences persécutrices dans les affaires religieuses, avec l'imprévoyance et la prodigalité brouillonne dans les finances, avec l'esprit de désorganisation dans les affaires militaires. Qu'est-il arrivé? — Arrêtez-vous un instant à ce double spectacle. Au moment où M. Thiers quittait le pouvoir après deux années aussi laborieuses que cruelles, il laissait le pays plus qu'à demi ranimé, la rançon de guerre payée, l'ordre régnant partout, la France relevée par ses efforts dans l'estime du monde, le budget gonflé de ressources, une situation qui pouvait passer pour le commencement d'une prospérité nouvelle; il laissait de plus la république à peu près acceptée avec le caractère qu'il lui avait imprimé. Les républicains, en cinq ans de règne, ont déjà dévoré cette prospérité renaissante si péniblement reconquise par la

sagesse; ils ont réussi avec leur politique à surcharger encore la dette en pleine paix, à mettre le déficit dans le budget, à diviser le pays par les guerres religieuses, à isoler la France en Europe, à remettre la république en doute par leurs passions et par leurs excès. Les résultats des deux politiques sont là, évidens, éclatans, et si les monarchistes donnaient raison à M. Thiers au lendemain de sa chute en échouant dans leurs tentatives pour refaire la monarchie, les républicains lui donnent encore plus raison depuis cinq ans, depuis qu'il n'est plus de ce monde. Leur règne continue la démonstration de cette vérité : « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas!.. Une république de parti ne serait qu'une œuvre d'un jour. »

Ce que M. Thiers penserait ou ferait aujourd'hui, c'est écrit dans ses actes comme dans ses discours; c'est écrit en traits bien plus significatifs encore dans toute sa carrière, dans cette carrière de plus de cinquante années qui se déroule à travers les révolutions pour finir par se confondre avec l'histoire même de la France et qui, au milieu des mobilités, des contradictions du temps, garde une singulière unité. M. Thiers, au courant de sa longue et brillante vie, n'a point été sans doute autrement que tous les autres hommes. Il a pu avoir ses passions ou ses illusions. Il a paru quelquefois prendre des rôles différens, soutenir des opinions différentes, être un peu plus libéral ou un peu plus conservateur, selon les circonstances. Au fond, ce qui a fait l'unité de sa vie, c'est que dans toutes les situations, — hardi polémiste sous la restauration, ministre de la monarchie de 1830, conseiller conservateur de la république de 1848, chef de l'opposition parlementaire sous le second empire, — il a toujours servi ou voulu servir la même cause. Le secret de son ascendant, de sa position privilégiée entre ses contemporains, c'est que par ses actions comme par les œuvres de son esprit, par ses opinions sur deux ou trois points décisifs, il a répondu à quelques-uns des instincts les plus profonds, les plus vivaces de la France.

M. Thiers, depuis la première heure jusqu'à la dernière, a toujours été un patriote. Il a aimé son pays avec passion, non pas le pays rétréci ou défiguré par les partis, mais le pays de tous les temps, de tous les régimes, le pays de Condé, de Vauban et de Turenne, aussi bien que de la révolution et de Napoléon. Il aimait la France en homme tout plein du sentiment de ses traditions et de ses intérêts. Il avait défendu la grandeur nationale avec orgueil dans les bons jours; il la défendait avec une généreuse et ardente opiniâtreté dans les mauvais jours, lorsqu'il la voyait déjà compromise par les fautes politiques de l'empire, et le souvenir de ses efforts désespérés pour préserver le pays des derniers malheurs

donnait je ne sais quelle autorité touchante et pathétique à son dévouement après les catastrophes qu'il avait prévues. Le pays sentait en lui son homme par le cœur comme par la tête : c'était sa force. Il se plaisait aussi à se dire le fils de la révolution française, de la société moderne issue de cette révolution, et il s'appelait même quelquefois familièrement « un petit bourgeois. » Il aimait la révolution, non certes dans ses crimes, mais dans ses résultats bien-faisans, régularisés et coordonnés par la main puissante de Napoléon, dans ses institutions civiles, dans son organisation administrative, dans le concordat, qui avait donné au pays tout à la fois la paix religieuse et les garanties les plus sages. Cette révolution, il ne la désavouait jamais, et s'il croyait la voir menacée par quelque apparition ou réminiscence d'ancien régime, il ne pouvait se défendre d'une certaine émotion. Par là encore il touchait la fibre du pays. Il était l'homme de certains instincts populaires, sans rechercher une banale popularité, en restant au contraire par la supériorité de son esprit le plus intrépide conservateur, en bravant parfois les entraînemens d'opinion avec ce séduisant mélange de flexibilité et de vigueur, de raison ingénieuse et de force, d'expérience et de finesse, qui était l'originalité de sa puissante et souple nature.

C'est ce qui a fait de lui, à un moment de décisives épreuves, un conseiller supérieur, le génie familier de la patrie en détresse, un personnage national qui pouvait dire un jour avec une juste fierté qu'il n'entendait pas « comparaître au tribunal des partis, qu'il faisait défaut devant eux, qu'il ne faisait pas défaut devant l'histoire et qu'il méritait de paraître devant elle. » — Ce qu'aurait fait M. Thiers, s'il avait vécu, demandera-t-on encore, ce qu'il ferait maintenant, avec son passé, avec ses sentimens et ses idées? Il se serait d'abord opposé sûrement de toute son énergie à une politique remettant en doute et en péril tout ce qu'il croyait avoir reconquis dans les heures les plus poignantes de ces cinquante dernières années de notre histoire. Il ne serait certes pas avec ceux qui, après avoir reçu la France relevée et prête à revivre, détruisent ou menacent chaque jour sa paix religieuse, ses finances, ses institutions traditionnelles, sa civilisation libérale, l'intégrité de son armée, et l'exposent à être l'objet des dédains du monde. Tout cela, il l'aurait combattu, il le combattrait de ses derniers efforts. Une fois encore, pour l'honneur de son nom et de sa mémoire, il se retrouverait le premier parmi ceux qui combattent pour la « patrie française et la liberté, » — pour tout ce qui a passionné sa vie!

MON FRÈRE YVES

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le *livret de marin* de mon frère Yves ressemble à tous les autres livrets des autres marins.

Il est recouvert d'un papier parchemin de couleur jaune, et, comme il a beaucoup voyagé sur la mer, dans différens caissons de navires, il manque absolument de fraîcheur.

En grosses lettres, il y a sur la couverture : Kermadec, 2091. P.

Kermadec, c'est son nom de famille; 2091, son numéro dans l'armée de mer, et P, la lettre initiale de Paimpol, son port d'inscription.

En ouvrant, on trouve à la première page les indications suivantes :

« Kermadec (Yves-Marie), fils d'Yves-Marie et de Jeanne Danveoch. Né le 28 août 1851, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Taille, 4^m,80. Cheveux châains, sourcils châains, yeux châains, nez moyen, menton ordinaire, front ordinaire, visage ovale.

« Marques particulières : tatoué au sein gauche d'une ancre et, au poignet droit, d'un bracelet avec un poisson. »

Ces tatouages étaient encore choses de mode, il y a une dizaine d'années, pour les vrais marins. Exécutés à bord de la *Flore* par la main d'un ami désœuvré, ils sont devenus un sujet de mortification pour Yves, qui s'est plus d'une fois martyrisé dans l'espoir de les faire disparaître. — L'idée qu'il est *marqué* d'une manière indélé-

bile et qu'on le reconnaîtra toujours et partout à ces petits dessins bleus lui est absolument insupportable.

En tournant la page, on trouve une série de feuillets imprimés relatant dans un style net et concis tous les manquemens auxquels les matelots sont sujets, avec, en regard, le tarif des peines encourues, — depuis les désordres légers qui se paient par quelques nuits à la barre de fer jusqu'aux grandes rébellions qu'on punit par la mort.

Malheureusement cette lecture quotidienne n'a jamais suffi à inspirer les terreurs salutaires qu'il faudrait, ni aux marins en général, ni à mon pauvre Yves en particulier.

Viennent ensuite plusieurs pages manuscrites portant des noms de navires, avec des cachets bleus, des chiffres et des dates. Les fourriers, gens de goût, ont orné cette partie d'élégans paraphes. C'est là que sont marquées ses campagnes et détaillés les salaires qu'il a reçus.

Premières années où il gagnait par mois quinze francs, dont il gardait dix pour sa mère ; années passées la poitrine au vent, à vivre demi-nu en haut de ces grandes tiges oscillantes qui sont des mâts de navire, à errer sans souci de rien au monde sur le désert changeant de la mer ; années plus troublées où l'amour naissait, prenait forme dans l'âme vierge et inculte, — puis se traduisait en ivresses brutales ou en rêves naïvement purs au hasard des lieux où le vent le poussait, au hasard des femmes jetées entre ses bras ; éveils terribles du cœur et des sens, grandes révoltes, et puis retour à la vie ascétique du large, à la séquestration sur le couvent flottant ; il y a tout cela sous-entendu derrière ces chiffres, ces noms et ces dates qui s'accumulent, année par année, sur un pauvre livret de marin. Tout un étrange grand poème d'aventures et de misères tient là entre les feuillets jaunis.

II.

Le 28 août 1851, il faisait, paraît-il, un beau temps d'été à Saint-Pol-de-Léon, dans le Finistère.

Le soleil pâle de la Bretagne souriait et faisait fête à ce petit nouveau-venu, qui devait plus tard tant aimer le soleil et tant aimer la Bretagne.

Yves apparut dans ce monde sous la forme d'un gros bébé tout rond et tout bronzé. Les bonnes femmes présentes à son arrivée lui donnèrent le surnom de *Bugel-Du*, qui, en français, signifie : *petit enfant noir*. C'était, du reste, de famille, cette couleur de bronze, les Kermadec, de père en fils, ayant été marins au long cours et gens fortement passés au hâle de mer.

Un beau jour d'été à Saint-Pol-de-Léon, c'est-à-dire une chose rare dans cette région des brumes : une espèce de rayonnement mélancolique répandu sur tout, la vieille ville du moyen âge comme réveillée de son morne sommeil dans le brouillard et rajeunie ; le vieux granit se chauffant au soleil ; le clocher de Creizker, le géant des clochers bretons, baignant dans le ciel bleu, en pleine lumière, ses fines découpures grises marbrées de lichens jaunes. Et tout autour la lande sauvage, aux bruyères roses, aux ajoncs couleur d'or, exhalant une senteur douce de genêts fleuris.

Au baptême, il y avait une jeune fille, la marraine ; un matelot, le parrain, et derrière, les deux petits frères, Goulven et Gildas, donnant la main aux deux petites sœurs, Yvonne et Marie, avec des bouquets.

Lorsque le cortège fit son entrée dans l'antique église des évêques de Léon, le bedeau, pendu à la corde d'une cloche, se tenait prêt à commencer le carillon joyeux que commandait la circonstance. Mais M. le curé survenant lui dit d'une voix rude :

— Reste en paix, Marie Bervrac'h, pour l'amour de Dieu ! Ces Kermadec sont des gens qui jamais ne donnent rien à l'offrande, et le père dépense au cabaret tout son avoir. Nous ne sonnerons pas, s'il te plaît, pour ce monde-là.

Et voilà comment mon frère Yves fit sur cette terre une entrée de pauvre.

Jeanne Danveoch, la pauvre accouchée, de son lit, prêtait l'oreille avec inquiétude, guettait avec un mauvais pressentiment ces vibrations de bronze qui tardaient à commencer. Elle écouta longtemps, n'entendit rien, comprit cet affront public et pleura.

Ses yeux étaient tout baignés de larmes quand le cortège rentra, penaud, au logis.

Toute la vie, cette humiliation resta sur le cœur d'Yves ; il ne sut jamais pardonner ce mauvais accueil fait à son entrée dans ce monde, ni ces larmes cruelles versées par sa mère ; il en garda au clergé romain une rancune inoubliable et ferma à notre mère l'église son cœur breton.

III.

C'était vingt-quatre ans plus tard, un soir de décembre, à Brest.

La pluie tombait fine, froide, pénétrante, continue ; elle ruisseauait sur les murs, rendant plus noirs les hauts toits d'ardoise, les hautes maisons de granit ; elle arrosait comme à plaisir cette foule bruyante du dimanche, qui grouillait tout de même, mouillée et crottée, dans les rues étroites, sous un triste crépuscule gris.

Cette foule du dimanche, c'étaient des matelots ivres qui chan-

taient, des soldats qui trébuchaient en faisant avec leur sabre un bruit d'acier, des gens du peuple allant de travers, — ouvriers de grande ville à la mine tirée et misérable, des femmes en petit châle de mérinos et en coiffe pointue de mousseline, qui marchaient le regard allumé, les pommettes rouges, avec une odeur d'eau-de-vie; — des vieux et des vieilles à l'ivresse sale, qui étaient tombés et qu'on avait ramassés, et qui s'en allaient devant eux le dos plein de boue.

La pluie tombait, tombait, mouillant tout, les chapeaux à boucle d'argent des Bretons, les bonnets sur l'oreille des matelots, les shakos galonnés et les coiffes blanches et les parapluies.

L'air avait quelque chose de tellement terne, de tellement éteint qu'on ne pouvait se figurer qu'il y eût quelque part un soleil; on en avait perdu la notion. On se sentait emprisonné sous des couches et des épaisseurs de grosses nuées humides qui vous inondaient; il ne semblait pas qu'elles pussent jamais s'ouvrir et que derrière il y eût un ciel. On respirait de l'eau. On avait perdu conscience de l'heure, ne sachant plus si c'était l'obscurité de toute cette pluie ou si c'était la vraie nuit d'hiver qui descendait.

Les matelots apportaient dans ces rues une certaine note détonnante de gaieté et de jeunesse, avec leurs figures ouvertes et leurs chansons, avec leurs grands cols clairs et leurs pompons rouges tranchant sur le bleu marine de leur habillement. Ils allaient et venaient d'un cabaret à l'autre, poussant le monde, disant des choses qui n'avaient pas de sens et qui les faisaient rire. Ou bien ils s'arrêtaient sous les gouttières, aux étalages de toutes ces boutiques où l'on vendait des choses à leur usage : des mouchoirs rouges au milieu desquels étaient imprimés de beaux navires qui s'appelaient la *Bretagne*, la *Triomphante*, ou la *Dévastation*; des rubans pour leurs bonnets avec de belles inscriptions d'or, de petits ouvrages en corde très compliqués destinés à fermer sûrement ces sacs de toile qu'ils ont à bord pour serrer leurs trousseaux, d'élégans *amarrages* en ficelle tressée pour suspendre au cou des gabiers leurs grands couteaux, des sifflets en argent pour les quartiers-mâtres, et enfin des ceintures rouges, des petits peignes et des petits miroirs.

De temps en temps, il y avait de grandes rafales qui faisaient envoler les bonnets et tituber les passans ivres, et alors la pluie tombait plus drue, plus torrentielle et fouettait comme grêle.

La foule des matelots augmentait toujours; on les voyait surgir par bandes à l'entrée de la rue de Siam; ils remontaient du port et de la ville basse par les grands escaliers de granit et se répandaient en chantant dans les rues.

Ceux qui venaient de la rade étaient plus mouillés que les autres,

plus ruisselans d'eau de pluie et d'eau de mer. Leurs canots voilés, en s'inclinant sous les *risées* froides, en sautant au milieu des lames pleines d'écume, les avaient amenés grand train dans le port. Et ils grimpaient joyeusement ces escaliers qui menaient à la ville en se secouant comme des chats qu'on vient d'arroser.

Le vent s'engouffrait dans les longues rues grises, et la nuit s'annonçait mauvaise.

En rade, — à bord d'un navire arrivé le matin même de l'Amérique du Sud, — à quatre heures sonnantes, un quartier-maître avait donné un coup de sifflet prolongé, suivi de trilles savans, qui signifiaient en langage de marine : Armez la chaloupe ! Alors on avait entendu un murmure de joie dans ce navire où les matelots étaient parqués, à cause de la pluie, dans l'obscurité du faux-pont. C'est qu'on avait eu peur un moment que la mer ne fût trop mauvaise pour communiquer avec Brest, et on attendait avec anxiété ce coup de sifflet qui décidait la question. Après trois ans de campagne, c'était la première fois qu'on allait remettre les pieds sur la terre de France, et l'impatience était grande.

Quand les hommes désignés, vêtus de petits costumes en toile cirée jaune paille, furent tous embarqués dans la chaloupe et rangés à leurs bancs d'une manière correcte et symétrique, le même quartier-maître siffla de nouveau et dit : « Les permissionnaires à l'appel ! »

Le vent et la mer faisaient grand bruit ; les lointains de la rade étaient noyés dans un brouillard blanchâtre fait d'embruns et de pluie.

Les matelots permissionnaires montaient en courant, sortaient des panneaux et venaient s'aligner, à mesure qu'on appelait leurs numéros et leurs noms, la figure illuminée par cette grande joie de revoir Brest. Ils avaient mis leurs beaux habits du dimanche ; ils achevaient, sous l'ondée torrentielle, les derniers détails de toilette, s'ajustant les uns les autres avec des airs de coquetterie.

Quand on appela : « 218 : Kermadec ! » on vit paraître Yves, un grand garçon de vingt-quatre ans, à l'air grave, portant bien son tricot rayé et son large col bleu.

Grand, maigre de la maigreur des antiques, avec les bras musculeux, le col et la carrure d'un athlète, l'ensemble du personnage donnant le sentiment de la force tranquille et légèrement dédaigneuse. Le visage incolore, sous une couche uniforme de hâle brun, je ne sais quoi de breton qui ne se peut définir, avec un teint d'Arabe. La parole brève et l'accent du Finistère ; la voix basse, vibrant d'une manière particulière, comme ces instrumens aux sons très puissans, mais qu'on touche à peine de peur de faire trop de bruit.

Les yeux gris roux, un peu rapprochés et très renfoncés sous l'arcade sourcilière, avec une expression impassible de regard en dedans ; le nez très fin et régulier ; la lèvre inférieure s'avancant un peu, comme par mépris.

Figure immobile, marmoréenne, excepté dans les momens rares où paraît le sourire ; alors tout se transforme et on voit qu'Yves est très jeune. Le sourire de ceux qui ont souffert : il a une douceur d'enfant et illumine les traits durcis, un peu comme ces rayons de soleil, qui, par hasard, passent sur les falaises bretonnes.

Quand Yves parut, les autres marins qui étaient là le regardèrent tous avec de bons sourires et une nuance inusitée de respect.

C'est qu'il portait pour la première fois, sur sa manche, le double galon rouge des quartiers-mâtres qu'on venait de lui donner. Et, à bord, c'est quelqu'un, un quartier-mâitre de manœuvre ; ces pauvres galons de laine, qui, dans l'armée, arrivent si vite au premier venu, dans la marine représentent des années de misères ; ils représentent la force et la vie des jeunes hommes, dépensées à toute heure du jour et de la nuit, là-haut, dans la mâture, ce domaine des gabiers que secouent tous les vents du ciel.

Le maître d'équipage, s'étant approché, tendit la main à Yves. Jadis il avait été, lui aussi, un gabier dur à la peine ; il s'y connaissait en hommes courageux et forts :

— Hé bien ! Kermadec, dit-il, on va les arroser, ces galons ?

— Mais oui, maître,.. répondit Yves, à voix basse, en gardant un air grave et très rêveur.

Ce n'était pas de l'eau du ciel que voulait parler ce vieux maître, car, sous ce rapport-là, l'arrosage était assuré. Non, en marine, arroser des galons neufs signifie se griser pour leur faire honneur le premier jour où on les porte.

Yves restait pensif devant la nécessité de cette cérémonie, parce qu'il venait de me faire à moi un grand serment d'être sage et qu'il avait envie de le tenir.

Et puis il en avait assez, à la fin, de ces scènes du cabaret déjà répétées dans tous les pays du monde. Traîner ses nuits dans tous les bouges, à la tête des plus indomptés et des plus ivres, et se faire ramasser le matin dans les ruisseaux, on se lasse à la longue de ces plaisirs, si bon matelot qu'on soit. D'ailleurs les lendemains sont pénibles et se ressemblent tous. Yves savait cela et n'en voulait plus.

Il était bien noir ce temps de décembre pour un jour de retour. On avait beau être insouciant et jeune, ce temps jetait sur la joie de revenir une sorte de nuit sinistre. Yves éprouvait cette impression, qui lui causait malgré lui un étonnement triste ; car tout cela, en somme, c'était sa Bretagne ; il la sentait dans l'air et la reconnaissait rien qu'à cette obscurité de rêve.

La chaloupe partit, les emportant tous vers la terre. Elle s'en allait toute penchée sous le vent d'ouest ; elle bondissait sur les lames avec un son creux de tambour, et, à chaque saut qu'elle faisait, une masse d'eau de mer venait se plaquer sur eux, comme lancée par des mains furieuses.

Ils filaient très vite dans une espèce de nuage d'eau dont les grosses gouttes salées leur fouettaient la figure. Ils se tenaient tête baissée sous ce déluge, serrés les uns contre les autres, comme font les moutons sous l'orage.

Ils ne disaient plus rien, tout concentrés qu'ils étaient dans une attente de plaisir. Il y avait là des jeunes hommes qui, depuis un an, n'avaient pas mis les pieds sur la terre ; leurs poches à tous étaient garnies d'or, et des convoitises terribles bouillonnaient dans leur sang.

Yves, lui aussi, songeait un peu à ces femmes qui les attendaient dans Brest, et parmi lesquelles tout à l'heure on pourrait choisir. Mais c'est égal, lui seul était triste. Jamais tant de pensées à la fois n'avaient troublé sa tête de pauvre abandonné.

Il avait bien eu de ces mélancolies quelquefois, pendant le silence des nuits de la mer ; mais alors le retour lui apparaissait de la-bas sous des couleurs toutes dorées. Et c'était aujourd'hui, ce retour, et au contraire son cœur se serrait maintenant plus que jamais. Alors il ne comprenait pas, ayant l'habitude, comme les simples et les enfans, de subir ses impressions sans en démêler le sens.

La tête tournée contre le vent, sans souci de l'eau qui ruisselait sur son col bleu, il était resté debout, soutenu par le groupe des marins qui se pressait contre lui.

Toutes ces côtes de Brest qui se dessinaient en contours vagues à travers les voiles de la pluie, lui renvoyaient des souvenirs de ses années de mousse, passées là sur cette grande rade brumeuse, à regretter sa mère... Ce passé était rude, et pour la première fois de sa vie il songeait à ce que pourrait bien être l'avenir...

Sa mère!.. C'était pourtant vrai que, depuis tantôt deux ans, il ne lui avait pas écrit. Mais les matelots font ainsi, et malgré tout, ils les aiment bien, leurs mères ! C'est la coutume : on disparaît pendant des années, et puis, un bienheureux jour, on revient au village sans prévenir, avec des galons sur sa manche, rapportant beaucoup d'argent gagné à la peine, ramenant la joie et l'aisance au pauvre logis abandonné.

Ils filaient toujours sous la pluie glacée, sautant sur les lames grises, poursuivis par des sifflemens de vent et de grands bruits d'eau.

Yves songeait à beaucoup de choses, et ses yeux fixes ne regardaient plus. L'image de sa mère avait pris tout à coup une douceur infinie ; il sentait qu'elle était là tout près, dans un petit village du pays breton, sous ce même crépuscule d'hiver qui l'enve-

loppait lui ; encore deux ou trois jours, et, avec une grande joie, il irait la surprendre et l'embrasser.

Les secousses de la mer, la vitesse et le vent, rendaient incohérentes ses pensées qui changeaient. Maintenant il s'inquiétait de retrouver son pays sous un jour si sombre. Là-bas, il s'était habitué à cette chaleur et à cette limpidité bleue des tropiques, et ici il semblait qu'il y eût un suaire jetant une nuit sinistre sur le monde.

Et puis aussi il se disait qu'il ne voulait plus boire, non pas que ce fût bien mal après tout, et d'ailleurs c'était la coutume pour les marins bretons ; mais il me l'avait promis d'abord, et ensuite, à vingt-quatre ans, on est un grand garçon revenu de beaucoup de plaisirs, et il semble qu'on sente le besoin de devenir un peu sage.

Alors il pensait aux airs étonnés qu'auraient les autres à bord, surtout Barrada, son grand ami, en le voyant rentrer demain matin, debout et marchant droit. A cette idée drôle, on voyait tout à coup passer sur sa figure mâle et grave un sourire d'enfant.

Ils étaient arrivés presque sous le château de Brest, et, à l'abri des énormes masses de granit, il se fit brusquement du calme. La chaloupe ne dansait plus ; elle allait tranquillement sous la pluie ; ses voiles étaient amenées, et les hommes habillés de toile cirée jaune la menaient à coups cadencés de leurs grands avirons.

Devant eux s'ouvrait cette baie profonde et noire qui est le port de guerre ; sur les quais il y avait des alignemens de canons et de choses maritimes à l'air formidable. On ne voyait partout que de hautes et interminables constructions de granit, toutes pareilles, surplombant l'eau noire et s'étageant les unes par-dessus les autres avec des rangées symétriques de petites portes et de petites fenêtres. Au-dessus encore, les premières maisons de Brest et de Recouvrance montraient leurs toits mouillés, d'où sortaient de petites fumées blanches ; elles criaient leur misère humide et froide, et le vent s'engouffrait partout avec un grand bruit triste.

La nuit tombait tout à fait et les petites flammes du gaz commençaient à piquer de brillans jaunes ces amoncellemens de choses grises. Les matelots entendaient déjà les roulemens des voitures et les bruits de la ville qui leur arrivaient d'en haut, par-dessus l'arsenal désert, avec les chants des ivrognes.

Yves, par prudence, avait confié à bord, à son ami Barrada, tout son argent qu'il destinait à sa mère, gardant seulement dans sa poche cinquante francs pour sa nuit.

IV.

— Et mon mari aussi, madame Quémeneur, quand il est soûl, tout le temps il dort.

— Vous faites votre petit tour aussi, madame Kervella?

— Et j'attends mon mari, moi aussi donc, qui est arrivé aujourd'hui sur le *Catinat*.

— Et le mien, madame Kerdoneuff, le jour qu'il était revenu de la Chine, il avait dormi pendant deux jours; et moi aussi donc, je m'étais soûlée, madame Kerdoneuff. Oh! comme j'ai eu honte aussi! Et ma fille aussi donc, elle était tombée dans les escaliers!

Avec l'accent chantant et cadencé de Brest, tout cela se croise sous de vieux parapluies retournés par le vent, entre des femmes en waterproof et en *coiffis* pointu de mousseline, qui attendent là-haut, à l'entrée des grands escaliers de granit.

Leurs maris sont revenus sur ce même bâtiment qui a ramené Yves, et elles sont là postées; soutenues déjà par quelque peu d'eau-de-vie, elles font le guet, l'œil moitié égrillard, moitié attendri.

Ces vieux marins qu'elles attendent étaient jadis peut-être de braves gabiers durs à la peine; et puis, gangrenés par les séjours dans Brest et l'ivrognerie, ils ont épousé ces créatures et sont tombés dans les bas-fonds sordides de la ville.

Derrière ces dames il y a d'autres groupes encore où la vue se repose : des jeunes femmes qui se tiennent dignes, vraies femmes de marins celles-ci, recueillies dans la joie de revoir leur fiancé ou leur mari, et regardant avec anxiété dans ce grand trou béant du port, par où les désirés vont venir. Il y a des mères, arrivées des villages, ayant mis leur beau costume breton des fêtes, la grande coiffe et la robe de drap noir à broderies de soie; la pluie les gête pourtant, ces belles *hardes* qu'on ne renouvelle pas deux fois dans la vie; mais il faut bien faire honneur à ce fils qu'on va embrasser tout à l'heure devant les autres.

— Voilà ceux du *Magicien* qui entrent dans le port, madame Kerdoneuff!

— Et voilà ceux du *Catinat* aussi donc! ils se suivent tous les deux, madame Quéménéur!

En bas, les canots accostent, tout au fond, sur les quais noirs, et ceux qui sont attendus montent les premiers.

D'abord les maris de ces *dames*, place aux anciens qui passent devant! Le goudron, le vent, le hâle, l'eau-de-vie, leur ont composé des minois chiffonnés de singes... Et on s'en va, bras dessus bras dessous, du côté de Recouvrance, dans quelques vieilles rues sombres aux hautes maisons de granit; tout à l'heure on montera dans une chambre humide qui sent l'égout et le moisi de pauvre, où sur les meubles il y a des coquillages dans de la poussière et des bouteilles pêle-mêle avec des chinoiseries. Et, grâce à l'alcool

acheté au cabaret d'en bas, on trouvera l'oubli de cette séparation cruelle avec un renouveau de ses vingt ans.

Puis viennent les autres, les jeunes hommes qu'attendent les fiancées, les femmes ou les vieilles mères, et enfin, quatre à quatre, escaladant les marches de granit, toute la bande des grands enfans sauvages qu'Yves conduit à la fête de ses galons.

Celles qui les attendent, ceux-ci, sont dans la rue des Sept-Saints, déjà sorties sur leurs portes et au guet : femmes aux cheveux à la chien peignés sur les sourcils, — à la voix avinée et au geste horrible.

Tout à l'heure ce sera pour elles, leur sève, leurs ardeurs contenues, — et leur argent. — C'est qu'ils paient bien, les matelots, le jour du retour, et en plus de ce qu'ils donnent, il y a surtout ce qu'on leur prend après, quand par bonheur ils sont ivres à point...

Ils regardaient devant eux, indécis, comme effarés, grisés déjà rien que de se trouver à terre.

Où aller? par où commencer leurs plaisirs?.. Ce vent, cette pluie froide d'hiver et cette tombée sinistre de la nuit, — pour ceux qui ont un logis, un foyer, tout cela ajoute à la joie qu'on a de rentrer. A eux, cela leur faisait bien sentir le besoin de se mettre à l'abri, d'aller se réchauffer quelque part ; mais ils étaient sans gîte, ces pauvres exilés qui revenaient...

D'abord ils errèrent, se tenant les uns les autres par le bras, riant à propos de tout, obliquant de droite ou de gauche, — ayant des allures de bêtes captives qu'on vient de lâcher.

Puis ils entrèrent *A la Descente des navires*, chez M^{me} Creachcadec.

A la Descente des navires, c'était un bouge de la rue de Siam.

L'air chaud y sentait l'alcool. Il y avait un feu de charbon dans une corbeille, et Yves s'assit devant. Depuis deux ou trois ans, c'était la première fois qu'il se trouvait dans une chaise. — Et du feu! — Comme il savourait ce bien-être tout à fait inusité, de se sécher devant un brasier rouge. — A bord, jamais ; — même dans les grands froids du cap Horn ou de l'Islande ; même dans les humidités pénétrantes, continues des hautes latitudes, jamais on ne se chauffe, jamais on ne se sèche. Pendant des jours, pendant des nuits, on reste mouillé, et on tâche de se donner du mouvement, en attendant le soleil.

C'était une vraie mère pour les matelots, cette M^{me} Creachcadec ; tous ceux qui la connaissaient pouvaient bien le dire. Et puis, elle leur comptait toujours, au plus juste prix, leurs diners et leurs fêtes.

D'ailleurs elle les reconnaissait tous. Ayant déjà de l'alcool dans sa tête grosse et rouge, elle essayait de répéter leurs noms qu'elle

les entendait se dire entre eux ; elle se souvenait bien de les avoir vus, du temps qu'ils étaient canotiers à bord de la *Bretagne* ; — et même elle croyait se rappeler leur enfance de mousses, sur *l'Inflexible*. Mais comme ils étaient devenus grands et beaux garçons depuis cette époque ! — Vraiment il fallait son œil à elle, pour les reconnaître, ainsi changés...

Et au fond du cabaret, le dîner cuisait, sur des fourneaux qui répandaient une assez bonne odeur de soupe.

Dans la rue, on entendit un grand vacarme. Une troupe de matelots arrivait, chantant, scandant à pleine voix, sur un air très gai, ces paroles d'église : *Kyrie Christe, Dominum nostrum; Kyrie eleison...*

Ils entrèrent, chavirant les chaises, en même temps qu'une rafale du vent d'ouest couchait la flamme des lampes.

Kyrie Christe, Dominum nostrum... Les Bretons n'aimaient pas ce genre de chanson, venu sans doute des barrières de quelque grande ville. Pourtant cette discordance était drôle entre les mots et la musique, et cela les fit rire.

Du reste, c'était une bande débarquée de la *Gauloise*, et ils se reconnaissaient, ceux-ci et les autres ; ils avaient été mousses ensemble. L'un d'eux vint embrasser Yves : c'était Kerhoul, son voisin de hamac à bord de *l'Inflexible*. Lui aussi était devenu grand et fort ; il était baleinier de l'amiral, et, comme il était assez sage, il portait depuis longtemps sur sa manche les galons rouges.

L'air manquait dans ce cabaret, et on y faisait grand tapage. M^{me} Creachcadec apporta le vin chaud tout fumant, premier service du dîner commandé, — et les têtes commencèrent à tourner...

Il y eut du bruit, cette nuit-là, dans Brest ; les patrouilles eurent fort à faire.

Dans la rue des Sept-Saints et dans celle de Saint-Yves, on entendit jusqu'au matin des chants et des cris, c'était comme si on y eût lâché des barbares, des bandes échappées de l'ancienne Gaule ; il y avait des scènes de joie qui rappelaient les rudesses primitives.

Les matelots chantaient. Et les femmes, qui guettaient leurs pièces d'or, — agitées, échevelées dans ce grand coup de feu des retours de navires, — mêlaient leurs voix aigres à ces voix profondes.

Les derniers arrivés de la mer, on les reconnaissait à leur teint plus bronzé, à leurs allures plus désinvoltes ; et puis ils traînaient avec eux des objets exotiques ; il y en avait qui passaient avec des perruches, mouillées, dans des cages ; d'autres avec des singes.

Ils chantaient, les matelots, à tue-tête, avec une sorte d'accent naïf, des choses à faire frémir, — ou bien des airs du midi, des

chansons basques, — surtout, de tristes mélopées bretonnes qui semblaient de vieux airs de *binou* légués par l'antiquité celtique.

Les simples, les bons, faisaient des chœurs en parties; ils restaient groupés par village, et répétaient dans leur langue les longues plaintes du pays, retrouvant encore dans leur ivresse de belles voix sonores et jeunes. D'autres bégayaient comme de petits enfans et s'embrassaient; inconscients de leur force, ils brisaient des portes ou assommaient des passans.

La nuit s'avavançait; les mauvais lieux seuls restaient ouverts, et dans les rues, la pluie tombait toujours sur l'exubérance des gaietés sauvages...

V.

... Six heures du matin, le lendemain. Une masse noire ayant forme humaine dans un ruisseau, — au bord d'une espèce de rue déserte surplombée par des remparts. — Encore l'obscurité; encore la pluie, fine et froide; et toujours ce bruit de vent d'hiver — qui avait *veillé*, comme on dit en marine, et passé la nuit à gémir.

C'était en bas, un peu au-dessous du pont de Brest, au pied des grands murs, à cet endroit où traînent d'habitude les marins sans gîte, ivres-morts, qui ont eu une intention vague de retourner vers leurs navires, et sont tombés en route.

Déjà une demi-lueur dans l'air; quelque chose de terne, de blafard, un jour d'hiver se levant sur du granit. L'eau ruisselait sur cette forme humaine qui était à terre, et, tout à côté, tombait en cascade dans le trou d'un égout.

Il commençait à faire un peu plus clair; une sorte de lumière se décidait à descendre le long de ces hautes murailles de granit. — La chose noire dans le ruisseau était bien un grand corps d'homme, un matelot, qui était couché les bras étendus en croix.

Un premier passant fit un bruit de sabots de bois sur les pavés durs, comme en titubant. Puis un autre, puis plusieurs. Ils suivaient tous la même direction, dans une rue plus basse qui aboutissait à la grille du port de guerre.

Bientôt cela devint extraordinaire, ce tapotement de sabots; c'était un bruit fatigant, continu, martelant le silence comme une musique de cauchemar.

Des centaines et des centaines de sabots, piétinant avant jour, arrivant de partout, défilant dans cette rue basse; une espèce de procession matineuse de mauvais aloi: — c'étaient les ouvriers qui rentraient dans l'arsenal, encore tout chancelans d'avoir tant bu la veille, la démarche mal assurée, et le regard abruti.

Il y avait aussi des femmes laides, hâves, mouillées, qui allaient

de droite et de gauche comme cherchant quelqu'un ; dans le demi-jour, elles regardaient sous le nez les hommes à grand chapeau breton, — guettant là, pour voir si le mari, ou le fils, était enfin sorti des tavernes et s'il irait faire sa journée de travail.

L'homme couché dans le ruisseau fut aussi examiné par elles ; deux ou trois se baissèrent pour mieux distinguer sa figure. Elles virent des traits jeunes, mais durcis, et comme figés dans une fixité cadavérique, des lèvres contractées, des dents serrées. Non, elles ne le connaissaient pas. Et puis, ce n'était pas un ouvrier, celui-là ; il portait le grand col bleu des matelots.

Cependant l'une, qui avait un fils marin, essaya, par bonté d'âme, de le retirer de l'eau. Il était trop lourd. — Quel grand cadavre ! — dit-elle, en lui laissant retomber les bras...

Ce corps sur lequel étaient tombées toutes les pluies de la nuit, c'était Yves.

Un peu plus tard, quand le jour fut tout à fait levé, ses camarades qui passaient le reconnurent et l'emportèrent.

On le coucha, tout trempé de l'eau du ruisseau, au fond de la grande chaloupe, mouillée des embruns de la mer, et bientôt on se mit en route à la voile.

La mer était mauvaise ; le vent debout. Ils louvoyèrent longtemps et ils eurent du mal pour atteindre leur navire.

VI.

... Yves s'éveilla lentement vers le soir ; c'étaient d'abord des sensations de douleur, qui revenaient une à une, comme au sortir d'une espèce de mort. Il avait froid, froid jusqu'au cœur de ses membres.

Surtout il était engourdi et meurtri, — étendu depuis des heures sur une couche dure : alors il essaya un premier effort, à peine conscient, pour se retourner. Mais son pied gauche, qui lui fit tout à coup grand mal, était pris dans une chose rigide contre laquelle on sentait bien qu'il n'y avait pas de lutte possible. — Ah ! oui, il reconnaissait cette sensation, il comprenait maintenant : les fers !..

Il connaissait bien déjà ce lendemain inévitable des grandes nuits de plaisir : être rivé à la *barre* par une boucle, pour des jours entiers ! Et ce lieu où il devait être, il le devinait sans prendre la peine d'ouvrir les yeux, ce recoin étroit comme une armoire, et sombre, et humide, avec une odeur de renfermé et un peu de jour pâle tombant d'en haut par un trou : la cale du *Magicien* !

Seulement il confondait ce lendemain de fête avec d'autres qui s'étaient passés ailleurs, — là-bas, bien loin, en Amérique ou dans les ports de la Chine... Était-ce pour avoir battu les alguazils

de Buenos-Ayres? ou bien était-ce la mêlée sanglante de Rosario qui l'avait mené là? ou encore l'affaire avec les matelots russes à Hong-Kong?.. Il ne savait plus bien, à quelques milliers de lieues près, n'ayant pas la notion du pays où il se trouvait.

Tous les vents et toutes les lames de la mer avaient bien pu promener le *Magicien* par tous les pays du monde; elles l'avaient secoué, roulé, meurtri au dehors, mais sans parvenir à défaire l'arrangement de toutes ces choses qui étaient dans cette cale, de toutes ces bobines de cordes sur des étagères, — sans déplacer cet habit de plongeur qui devait être là pendu derrière lui, avec ses gros yeux et son visage de morse; ni changer cet odeur de rat, de moisissure et de goudron.

Il sentait toujours ce froid, si profond que c'était comme une douleur jusque dans ses os; alors il comprit que ses vêtements étaient mouillés et son corps aussi. Toute cette pluie de la veille, ce vent, ce ciel sombre, lui revinrent vaguement à la mémoire... On n'était donc plus là-bas dans les pays bleus de l'Équateur!.. Non, il se rappelait maintenant : c'était la France, la Bretagne, c'était le retour tant rêvé.

Mais qu'avait-il fait pour être déjà aux fers, à peine arrivé dans son pays? Il cherchait et ne trouvait pas. Puis un souvenir lui revint tout à coup, comme d'un rêve : pendant qu'on le hissait à bord, il s'était un peu réveillé, disant qu'il monterait bien tout seul, et il avait vu justement devant lui, par fatalité, certain vieux maître qu'il avait en aversion. Il lui avait dit aussitôt de très vilaines injures; après il y avait eu bousculade, et puis il ne savait plus le reste, étant à ce moment-là retombé inerte et sans connaissance.

Mais alors,.. la permission qu'on lui avait promise pour aller dans son village de Plouherzel, on ne la lui donnerait pas!.. Toutes ces choses attendues, désirées pendant trois ans de misère, étaient perdues! Il songea à sa mère et sentit un grand coup dans le cœur; ses yeux s'ouvrirent effarés, regardant en dedans, dilatés dans une fixité étrange par un tumulte de choses intérieures. Et avec l'espoir que ce n'était qu'un mauvais rêve, il essaya de secouer dans l'anneau de fer son pied meurtri.

Alors un éclat de rire sonore, profond, partit comme une fusée dans la cale noire : un homme vêtu d'un tricot rayé collant sur le torse, était debout devant Yves et le regardait; dans son rire, il renversait en arrière une tête admirable et montrait ses dents blanches avec une expression féline.

— Alors, tu te réveilles? interrogea l'homme de sa voix mordante, qui vibrait avec l'accent bordelais.

Yves reconnut son ami Jean Barrada, le canonnier, et, levant les yeux vers lui, il lui demanda *si je le savais*.

— Tè! dit Barrada avec sa gouaillerie de Gascon, s'il le sait! Il est descendu trois fois et même il a mené le docteur ici pour te voir; tu étais raide, tu leur as fait peur. Et je suis de faction ici, moi, pour le prévenir si tu bouges.

— Et pourquoi faire? Je n'ai pas besoin qu'il revienne, ni lui, ni personne. — N'y va pas, Barrada, entends-tu bien, je te le défends!

... Ainsi c'était fait; il était retombé encore, et toujours, dans son même vice. Et toutes les rares fois qu'il touchait la terre, cela finissait ainsi, et il n'y pouvait rien! C'était donc vrai ce qu'on lui avait dit, que cette habitude était terrible et mortelle, et qu'on était bien perdu quand une fois on l'avait prise. De rage contre lui-même, il tordit ses bras musculeux qui craquèrent; il se souleva à demi, serrant ses dents, qu'on entendit crisser, et puis retomba, la tête sur les planches dures. Oh! sa pauvre mère, elle était là tout près et il ne la verrait pas, depuis trois ans qu'il en avait envie!.. c'était ça son retour en France!.. Quelle misère et quelle angoisse!

— Au moins tu devrais te changer, dit Barrada. Rester tout mouillé comme tu es, ça n'est pas sain, et tu attraperas du mal.

— Tant mieux alors, Barrada!.. A présent, laisse-moi.

Il parlait d'un ton dur, le regard sombre et méchant; et Barrada, qui le connaissait bien, comprit qu'en effet il fallait le laisser.

Yves détourna la tête et se cacha d'abord le visage sous ses deux bras relevés; puis, craignant que Barrada s'imaginât qu'il pleurait, par fierté il changea sa pose et regarda devant lui. Ses yeux, dans leur atonie fatiguée, gardaient une fixité farouche et sa lèvre, plus avancée que de coutume, exprimait ce défi de sauvage qu'en lui-même il jetait à tout. Dans sa tête il formait de mauvais projets; des idées conçues déjà autrefois, à des heures de rébellion et de ténèbres, lui étaient revenues :

Oui, il s'en irait, comme son frère Goulven, comme ses frères; cette fois c'était bien décidé et bien fini. La vie de ces forbans qu'il avait rencontrés sur les baleiniers d'Océanie, ou dans les lieux de plaisir des villes de la Plata, cette vie aux hasards de la mer sans loi et sans frein, depuis longtemps l'attirait; c'était dans son sang d'ailleurs, c'était de famille.

Déserteur pour aller naviguer au commerce à l'étranger, ou faire la grande pêche, c'est toujours le rêve qui obsède les matelots, et les meilleurs surtout, dans leurs momens de révolte.

Il y a de beaux jours en Amérique pour les déserteurs! Lui ne réussirait pas, il se le disait bien; il était trop voué à la peine et au malheur; mais, si c'est la misère, au moins là-bas on est affranchi de tout!

Sa mère!.. Eh bien! en se sauvant il passerait par Plouherzel, la nuit, pour l'embrasser. Toujours comme son frère Goulven, qui avait

fait cela, lui, jadis ; il s'en souvenait, de l'avoir vu arriver une nuit, avec l'air de se cacher ; on avait tenu tout fermé pendant la journée d'adieu qu'il avait passée à la maison. Leur pauvre mère avait beaucoup pleuré, il est vrai. Mais qu'y faire ? c'est fatal cela !.. Et ce frère Goulven, comme il avait l'air décidé et fier !

A part sa mère, Yves avait à ce moment tout le reste en haine. Il songeait à ces années de sa vie déjà dépensées au service, dans la séquestration des navires de guerre, sous le fouet de la discipline ; il se demandait au profit de qui et pourquoi. Son cœur débordait de désespoirs amers, d'envies de vengeance, de rage d'être libre... Et comme moi, j'étais cause qu'il s'était rengagé pour cinq ans à l'état, alors il m'en voulait aussi et me confondait dans son ressentiment contre tous les autres.

Barrada l'avait quitté, et la nuit de décembre était venue. Par le panneau de la cale on ne voyait plus descendre la lueur grise du jour ; ce n'était plus qu'une buée d'humidité qui tombait par là et qui était glacée.

Un homme de ronde était venu allumer un fanal, dans une cage grillée, et tous les objets de la cale s'étaient éclairés confusément. Yves entendit au-dessus de lui faire le branle-bas du soir, tous les hamacs qui s'accrochaient, et puis le premier cri des hommes de quart marquant les demi-heures de la nuit. Au dehors, il ventait toujours, et, à mesure que le silence des hommes se faisait, on percevait plus fort les grandes voix inconscientes des choses. En haut, il y avait un mugissement continu dans la mâture ; on entendait aussi la mer au milieu de laquelle on était et qui, de temps en temps, secouait tout, comme par impatience. A chaque secousse, elle faisait rouler la tête d'Yves sur le bois humide, et lui, avait mis ses mains dessous pour que cela lui fit moins de mal.

La mer, elle aussi, était cette nuit-là sombre et méchante ; tout le long des parois du navire, on l'entendait sauter et faire son bruit.

Sans doute, à cette heure, personne ne descendrait plus dans la cale. Yves était seul par terre rivé à sa boucle, l'anneau de fer au pied, et maintenant ses dents claquaient.

VII.

Pourtant, une heure après, Jean Barrada reparut encore, ayant l'air d'être venu ranger un de ces palans dont on se sert pour les canons.

Et cette fois Yves l'appela tout bas :

— Barrada, tu devrais bien me donner un peu d'eau douce pour boire.

Barrada alla vite chercher sa petite moque, qu'il portait pendue à

sa ceinture le jour et qu'il serrait la nuit dans un canon ; il y mit de l'eau, qui était couleur de rouille, ayant été rapportée de la Plata dans une caisse de fer, et un peu de vin volé à la cambuse et un peu de sucre volé à l'office du commandant.

Et puis il souleva la tête d'Yves, tout doucement, avec bonté, et le fit boire.

— Et à présent, dit-il, veux-tu te changer ?

— Oui, répondit Yves d'une toute petite voix, devenue presque enfantine, et qui était drôle par contraste avec sa manière de tout à l'heure.

A deux, ils le déshabillèrent, lui se laissant câliner comme un enfant. On essuya bien sa poitrine, ses épaules et ses bras, on lui mit des vêtemens secs et on le recoucha en plaçant sous sa tête un sac pour qu'il pût mieux dormir.

Quand il leur dit merci, un bon sourire, le premier, vint changer toute sa figure. C'était la fin ; son cœur était amolli et redevenu lui-même. Aujourd'hui, cela n'avait pas été bien long.

Il sentait un attendrissement infini en songeant à sa mère, et une envie de pleurer ; quelque chose comme une larme vint même dans ses yeux, qui étaient durs pourtant à cette faiblesse-là... Peut-être serait-on encore un peu indulgent pour lui, à cause de sa bonne conduite à bord, de son courage à la peine et de son rude travail dans les mauvais temps. — Si c'était possible, — si on ne lui donnait pas une punition trop grave, il est certain qu'il ne recommencerait plus et se ferait tout pardonner.

C'était une grande résolution, cette fois. Quand il avait bu seulement un verre d'eau-de-vie, après les longues abstinences de la mer, tout de suite sa tête partait, et alors il lui en fallait d'autres, et d'autres encore. Mais, en ne commençant pas du tout et en ne buvant jamais rien, il aurait encore un moyen sûr de rester sage.

Son repentir avait la sincérité d'un repentir d'enfant, et il croyait beaucoup que, s'il pouvait échapper pour cette fois à ce *conseil* terrible qui mène les matelots en prison, ce serait sa dernière grande faute.

Il avait aussi espoir en moi, et puis, surtout, envie de me voir. Et il pria Barrada de monter me chercher.

VIII.

Il y avait sept ans qu'Yves était mon ami quand il fit cette équipée de retour.

Nous étions entrés dans la marine par des portes différentes : lui,

deux années avant moi, bien qu'il fût de quelques mois le plus jeune.

Le jour où j'étais arrivé à Brest, en 1867, pour y prendre ce premier uniforme de marin en toile dure, que je vois encore, le hasard m'avait fait rencontrer Yves Kermadec chez un protecteur à lui, un vieux commandant qui avait connu son père. Yves était alors un enfant de seize ans. On me dit qu'il allait *passer novice* après deux années de mousse. Pour le moment, il revenait de son pays, à l'expiration d'une permission de huit jours qu'on lui avait donnée; il semblait avoir le cœur très gros des adieux qu'il venait de faire, pour longtemps, à sa mère. Cela, et notre âge, qui était à peu près le même, c'étaient entre nous deux points communs.

Un peu plus tard, étant devenu *midship*, je retrouvai sur mon premier navire ce Kermadec, qui s'était fait homme et qui était gabier.

Alors je le choisis pour être mon *gabier de hamac*.

Pour un *midship*, le gabier de hamac c'est le matelot chargé de lui accrocher tous les soirs son petit lit suspendu et de le lui décrocher tous les matins.

Avant de décrocher le hamac, il faut naturellement réveiller le dormeur qui est dedans et le prier de descendre; cela se fait, en général, en lui disant :

— Il est branle-bas, capitaine.

On répète plusieurs fois cette phrase jusqu'à ce qu'elle ait produit son effet. Après, on roule soigneusement la petite couchette suspendue et on l'emporte.

Yves s'acquittait très bien de ce service. De plus, nous nous rencontrions journellement pour la manœuvre, là haut, dans la grande hune.

Il y avait une solidarité, dans ce temps-là, entre les *midships* et les gabiers, surtout pendant les campagnes lointaines comme celles que nous faisons; cela devenait entre nous très cordial. A terre, dans les milieux étranges où, quelquefois, nous rencontrions la nuit nos gabiers, il nous arrivait de les appeler à la rescousse quand il y avait péril ou mauvaise aventure; et alors, ainsi réunis, on pouvait faire la loi.

Dans ces cas-là, Yves était notre allié le plus précieux.

Comme notes au service, les siennes n'étaient pas excellentes : « Exemple à bord; l'homme le plus capable et le plus marin; mais sa conduite à terre n'est plus possible. » Ou bien : « A montré un courage et un dévouement admirables, » et puis : « Indiscipliné, indomptable. » Ailleurs : « Zèle, honneur et fidélité, » avec : « Incorrigible » en regard, etc. Ses nuits de fers, ses jours de prison ne se comptaient plus.

Au moral comme au physique, grand, fort et beau, avec quelques irrégularités de détails.

A bord, il était le gabier infatigable, toujours à l'ouvrage, toujours vigilant, toujours leste, toujours propre.

A terre, le marin en bordée, tapageur, ivre, c'était toujours lui; le matelot qu'on ramassait le matin dans un ruisseau, à moitié nu, dépouillé de ses vêtemens comme un mort, par les nègres quelquefois, ailleurs par les Indiens ou par les Chinois, c'était encore lui. Lui aussi le matelot échappé, qui battait les gendarmes ou jouait du couteau contre les alguazils... Tous les genres de sottises lui étaient familiers.

D'abord je m'amusais des choses que faisait ce Kermadec. Quand il allait à terre avec sa bande, on se demandait au poste des midships : Quelle nouvelle histoire apprendrons-nous demain matin? dans quel état vont-ils revenir? Et moi je songeais : Mon hamac ne sera pas fait d'au moins deux jours.

Cela m'était égal pour mon hamac; seulement ce Kermadec était si dévoué, il paraissait avoir un si brave cœur, que j'avais fini par m'attacher à cette espèce de forban généralement gris. Je ne riais plus tant de ses méfaits dangereux, et j'aurais préféré les empêcher.

Cette première campagne terminée, et nous séparés, il se trouva que le hasard nous réunit encore sur un autre navire. Oh! alors, cela devint presque de l'affection.

Et puis il y eut, à ce second grand voyage, deux circonstances qui nous rapprochèrent beaucoup.

La première fois, c'était à Montevideo, un matin, avant le jour. Yves était à terre depuis la veille et moi j'arrivais au quai, dans un grand canot armé de seize hommes, avec mission de faire provision d'eau douce.

Je me rappelle cette demi-lueur fraîche du matin, ce ciel déjà lumineux et encore étoilé, ce quai désert que nous longions, en ramant doucement, cherchant l'aiguade, cette grande ville, qui avait un faux air d'Europe, avec je ne sais quoi d'encore sauvage.

En passant, nous voyions ces longues rues droites, immenses, s'ouvrir l'une après l'autre sur ce ciel qui blanchissait. A cette heure indécise où la nuit allait finir, plus une lumière, plus un bruit; de loin en loin quelque rôdeur sans gîte, à l'allure hésitante; le long de la mer, des tavernes dangereuses, grandes bâtisses en planches, sentant les épices et l'alcool, mais fermées et noires comme des tombeaux.

Nous nous arrêtâmes devant une qui s'appelait la taverne de la *Independencia*.

Une chanson espagnole venant de l'intérieur, comme étouffée;

une porte entrebâillée sur la rue ; deux hommes dehors, se donnant des coups de couteau ; une femme ivre, qu'on entendait vomir le long du mur. Sur le quai, des monceaux de peaux de bœufs des pampas fraîchement écorchés, infectant l'air pur et délicieux d'une odeur de venaison...

Un convoi singulier sortit de cette taverne : quatre hommes en emportant un autre, qui devait être très ivre, sans connaissance. Ils se hâtaient vers les navires, comme ayant peur de nous.

Nous connaissions ce jeu, qui est en usage dans les mauvais lieux de cette côte : enivrer les marins, leur faire signer quelque engagement insensé, et puis les embarquer de force quand ils ne tiennent plus debout. Ensuite on appareille, bien vite, et quand l'homme revient à lui, le navire est loin ; alors il est pris, sous un joug de fer on l'emmène, comme un esclave, pêcher la baleine, loin de toute terre habitée. Une fois là, d'ailleurs, plus de danger qu'il s'échappe, car il est *déserteur* à son pays, perdu...

Donc, ce convoi qui passait nous semblait suspect. Ils se pressaient comme des voleurs, et je dis aux matelots : « Courons-leur dessus ! »

Eux, alors, de lâcher leur fardeau, qui tomba lourdement par terre, et puis de s'enfuir à toutes jambes.

Le fardeau, c'était Kermadec. Du temps que nous étions occupés à le ramasser, à le reconnaître, nous avions laissé échapper les autres, qui s'étaient enfermés dans la taverne. Les matelots voulaient enfoncer les portes, la prendre d'assaut, mais il en serait résulté des complications diplomatiques avec l'Uruguay.

D'ailleurs Yves était sauvé, et c'était l'essentiel. Je le rapportai à bord, couché dans un manteau, sur les outres qui contenaient notre provision d'eau douce.

Cela m'attacha beaucoup à lui de lui avoir rendu ce service.

La seconde fois, c'était à Pernambuco. J'avais perdu sur parole, dans une maison de jeu, avec des Portugais. Le lendemain il fallait donner cet argent, et comme il ne m'en restait pas, ni aux amis du poste non plus, cela devenait difficile.

Yves avait pris cette situation très au tragique, et vite il était venu m'offrir son argent à lui, qui était déposé sous ma garde dans un tiroir de mon secrétaire.

— Ça me ferait tant de plaisir, capitaine, si vous vouliez le prendre ! D'abord je n'ai plus besoin d'aller à terre, moi, et même ça me rendrait service, vous le savez bien, de ne plus pouvoir y retourner.

— Eh bien ! oui, mon bon Yves, je l'accepterais pour quelques jours, ton argent, puisque tu veux me le prêter ; mais c'est que, vois-tu, il me manquerait encore cent francs. Alors, tu comprends, ça ne vaut pas la peine.

— Encore cent francs ! Je crois que je les ai en bas dans mon sac.

Et il s'en alla, me laissant très étonné. Dans son sac, encore cent francs, cela n'était pas vraisemblable.

Il fut très longtemps à revenir. Il ne trouvait pas. J'avais prévu cela.

Enfin il reparut :

— Voilà, dit-il, en me tendant son pauvre porte-monnaie de matelot avec une bonne figure heureuse.

Alors une frayeur me vint, et je lui dis, pour voir :

— Yves, prête-moi aussi ta montre, je te prie ; j'ai laissé la mienne en gage.

Il se troubla beaucoup, racontant qu'elle était cassée. J'avais deviné juste : pour avoir ces cent francs, il venait de la vendre avec la chaîne, moitié de son prix, à un quartier-maître du bord.

Aussi Yves savait-il qu'il pouvait en appeler à moi en toute circonstance. Et quand Barrada vint me chercher de sa part, je descendis le trouver dans la cale, aux fers.

Mais il s'était mis cette fois dans un cas bien grave en bousculant ce vieux maître, et j'eus beau intercéder pour lui, la punition fut dure. Quatre mois après, il lui fallut repartir sans avoir vu sa mère.

Au moment de m'embarquer avec lui sur la *Sibylle* pour un tour du monde en trois cents jours, je l'emmenai un dimanche à Saint-Pol-de-Léon, afin de le consoler.

C'était tout ce que je pouvais pour lui, car son Plouherzel était bien loin de Brest, dans les Côtes-du-Nord, au fond d'un pays perdu, et on n'avait encore construit par là aucun chemin de fer capable, en une journée, de nous y conduire.

IX.

5 mai 1875.

Il y avait des années qu'Yves rêvait de revoir ce Saint-Pol-de-Léon, le pays de sa naissance.

Du temps que nous naviguions ensemble sur la *mer brumeuse*, souvent en passant au large, balancés par la houle grise, nous avions vu le clocher légendaire de Creizker se dresser dans les lointains noirs, au-dessus de cette bande triste et monotone qui représentait là-bas la terre de Bretagne, le *pays de Léon*.

Et les nuits de quart, nous chantions la chanson bretonne :

Je suis natif du Finistère,
 A Saint-Pol j'ai reçu le jour.
 Mon clocher est l'plus beau d'la terre,
 Mon pays, l'plus beau d'alentour.

 Rendez-moi ma bruyère,
 Et mon clocher à jour.

Mais c'était comme une fatalité, comme un sort jeté sur nous : jamais nous n'avions pu réussir à y aller, à ce Saint-Pol. Au dernier moment, quand nous nous mettions en route, toujours des empêchemens nouveaux ; notre navire recevait des ordres inattendus et il fallait repartir. Et nous avons fini par attacher je ne sais quelle pensée superstitieuse à ce clocher de Creizker, entrevu seulement, et toujours de loin, en silhouette, au bout de l'horizon sombre.

Cette fois pourtant, cela semble assuré, nous y allons pour tout de bon.

Dans le coupé d'une vieille diligence de campagne, nous sommes assis tous deux à côté d'un curé breton. Les chevaux nous emportent assez bon train vers le pays de Saint-Pol, et tout cela a un air très réel.

C'est de bon matin, aux premiers jours de mai ; cependant la pluie tombe fine et grise comme une pluie d'hiver. Clopin-clopant, par la route tortueuse, montant les pentes raides, descendant dans les bas-fonds humides, nous roulons au milieu des bois et des rochers. Les hauteurs sont couvertes de sapins noirs. Dans les lieux bas, ce sont de grands chênes ou des hêtres, dont les feuilles toutes neuves, toutes mouillées, sont d'un vert très tendre. Le long du chemin, il y a des tapis de marguerites et de fleurs bretonnes ; les premiers silènes roses et les premières digitales.

Au détour d'un rocher, la pluie cesse comme le vent et, du même coup, tout change d'aspect.

Nous découvrons à perte de vue un grand pays plat, une lande aride, nue comme un désert : le vieux pays de Léon, au fond duquel, tout là-bas, le Creizker dresse sa flèche de granit.

Il a du charme pourtant, ce pays triste, et Yves sourit en apercevant son clocher qui s'approche.

Les ajoncs sont en fleur, et toute la plaine est d'une couleur d'or. Par places, il y a des zones roses, qui sont des bruyères. Un voile de vapeurs gris-perle, d'une teinte très douce, d'une teinte septentrionale, couvre le ciel tout d'une pièce, et, dans la monotonie de ce pays jaune et rose, tout au bout de l'horizon profond, rien que ces points saillans : la silhouette de Saint-Pol et des trois clochers noirs.

Des petites filles bretonnes chassent devant elles des troupeaux de moutons dans les bruyères; de jeunes gars les effarouchent en caracolant sur des chevaux nus; des carrioles passent, chargées de femmes en coiffe blanche qui s'en vont entendre la messe à la ville. Les cloches sonnent, la route s'anime joyeusement, nous arrivons.

X.

Quand nous eûmes déjeuné tous deux dans l'auberge la plus comme il faut, nous trouvâmes que la matinée d'hiver avait fait place à une belle journée de mai. Dans les petites rues solitaires, des branches de lilas, des grappes de glycines, des digitales roses que personne n'avait semées égayaient les murs gris; il y avait du vrai soleil, et tout sentait le printemps.

Et Yves regardait partout, s'étonnant qu'aucun souvenir ne lui revînt de sa petite enfance, cherchant, cherchant très loin dans sa mémoire, ne reconnaissant rien, et alors, peu à peu, se trouvant désenchanté.

Sur la grand'place de Saint-Pol, la foule du dimanche était assemblée, et c'était comme un tableau du moyen âge. La cathédrale des anciens évêques de Léon dominait cette place, l'écrasait de sa masse aux dentelures noires, y jetant une grande ombre des temps passés. Autour, il y avait des maisons antiques à pignons et à tourelles; tous les buveurs du dimanche, portant de travers leur feutre large, étaient attablés sur les portes. Cette foule en habits bretons, qui était là vivante et alerte, était encore pareille à celle des anciens jours; dans l'air, on n'entendait vibrer que les syllabes dures et le *ya* septentrional de la langue celtique.

Yves passa assez distrait dans l'église, sur les dalles funéraires et sur les vieux évêques endormis.

Mais il s'arrêta tout pensif à la porte, devant les fonts baptismaux :

— Regardez, dit-il, on m'a tenu là-dessus... Et nous devons demeurer tout près d'ici; ma pauvre mère m'a souvent dit que, le jour de mon baptême, quand on lui a fait ce vilain affront de ne pas sonner pour moi, vous savez bien, de son lit elle avait entendu chanter les prêtres.

Malheureusement Yves a négligé de prendre à Plouherzel, auprès de sa mère, les indications qu'il nous aurait fallu pour retrouver cette maison où ils demeuraient.

Il avait compté sur sa marraine, nommée Yvonne Kergaoc, qui devait habiter précisément sur cette place de l'église. Et en arrivant, nous avions demandé cette Yvonne Kergaoc; on s'en souvenait bien :

— Mais d'où revenez-vous donc, mes bons messieurs?.. Elle est morte depuis douze ans !

Quant aux Kermadec, non, personne ne se les rappelait, ceux-là. Et il n'y avait guère à s'en étonner, depuis plus de vingt ans ils avaient quitté le pays.

Nous montâmes au clocher de Creizker; naturellement, c'était haut, haut; cela n'en finissait plus, cette pointe dans l'air. Nous dérangions beaucoup les vieilles corneilles nichées dans le granit.

Une merveilleuse dentelle de pierre grise, qui montait, qui montait toujours, et qui était légère à donner le vertige. Nous nous élevions là dedans par une spirale étroite et rapide, découvrant par toutes les découpures du *clocher à jour* des échappées infinies.

En haut, isolés tous deux dans l'air vif et dans le ciel bleu, nous regardions les choses comme en planant. Sous nos pieds d'abord, il y avait les corneilles qui tournoyaient comme un nuage, nous donnant un concert de cris tristes; beaucoup plus bas, la vieille ville de Saint-Pol, tout aplatie, une foule lilliputienne s'agitant dans ses petites rues grises, comme un essaim de *bugel-noz*; à perte de vue, du côté du sud, s'étendait le pays breton jusqu'aux Montagnes-Noires; et puis au nord, c'était le port de Roscoff avec des milliers de petits rochers bizarres criblant de leurs têtes pointues le miroir de la mer, le miroir de la grande mer bleu pâle qui s'en allait se fondre là-bas très loin dans la pâleur semblable du ciel.

Cela nous amusait d'avoir enfin réussi à monter dans ce Creizker, qui nous avait tant de fois regardés passer au milieu de cette eau infinie; lui, planté tranquille, toujours là, inaccessible et immuable, quand nous, pauvres gens de la mer, nous étions malmenés par tous les mauvais vents du large.

Cette dentelle de granit qui nous soutenait en l'air était polie, rongée par les vents et les pluies de quatre cents hivers. Elle était d'un gris foncé à reflets roses; il y avait dessus, par plaques, ce lichen jaune, cette mousse du granit qui met des siècles à pousser et qui jette ses tons dorés sur toutes les vieilles églises bretonnes. Les gargouilles à laide figure, les petits monstres aux traits vagues, qui vivent là-haut dans l'air, grimaçaient à côté de nous au soleil, comme gênés d'être regardés de si près, comme s'étonnant en eux-mêmes d'être si vieux, d'avoir essuyé tant de tempêtes et de se retrouver encore en pleine lumière. C'était ce monde-là qui avait présidé de haut à la naissance d'Yves; c'était ce monde aussi qui de loin nous regardait avec bienveillance passer sur la mer, quand nous ne distinguions, nous, qu'une indécise flèche noire. Et nous faisons connaissance avec lui.

Yves était toujours très désenchanté pourtant de n'avoir retrouvé aucune trace de son ancienne demeure ni de son père; aucun sou-

venir, pas plus dans la mémoire des autres que dans la sienne. Et il regardait toujours à ses pieds les maisons grises, celles surtout qui étaient le plus près de la base du clocher, attendant quelque intuition du lieu où il était né.

Nous n'avions plus qu'une demi-heure à passer à Saint-Pol avant de prendre la diligence du soir. Le lendemain matin, nous devions être de retour à Brest, où notre navire nous attendait pour nous emmener encore une fois très loin de la Bretagne.

Nous nous étions attablés à boire du cidre dans une auberge sur la place de l'église, et là encore nous interrogions l'hôtesse, qui était une très vieille femme.

Mais celle-ci s'émut tout à coup en entendant le nom d'Yves :

— Vous êtes le fils d'Yves Kermadec ! dit-elle. Oh ! si j'ai connu vos parens, je crois bien ! Nous étions voisins dans ce temps-là, monsieur, et même quand vous êtes arrivé au monde, on est venu me chercher. Mais c'est que vous lui ressemblez, à votre père ! Aussi je vous regardais quand vous êtes entré. Vous n'êtes pas encore si beau que lui, dame ! quoique vous soyez pourtant un bien bel homme.

Yves, à ce compliment, me jette un coup d'œil, avec une envie de rire, et puis la vieille femme, très bavarde, se met à lui raconter un tas de choses sur lesquelles un peu plus de vingt années ont passé et que lui écoute, recueilli et tout ému.

Ensuite elle appelle d'autres femmes qui étaient aussi des voisines, et tout ce monde raconte. — *Jésus ma Doué !* disent-elles, comment cela se peut-il qu'on ne vous ait pas répondu plus tôt. Tout le monde s'en souvient de vos parens, mon bon monsieur, mais les gens sont bêtes dans notre pays ; et puis, quand on voit des étrangers comme ça, pas étonnant qu'on ne soit pas très causeur.

Le père d'Yves a laissé dans le pays le souvenir un peu légendaire d'une sorte de géant qui était d'une rare beauté, mais qui ne savait faire rien comme les autres.

— Quel dommage, monsieur, qu'un homme comme ça fût si souvent dérangé ! Car il s'est ruiné au cabaret, votre pauvre père ; pourtant il aimait beaucoup sa femme et ses enfans, il était très doux avec eux, et dans le pays tout le monde l'aimait, excepté M. le curé.

— Excepté M. le curé ! me répéta tout bas Yves devenu sombre. Voyez-vous, c'est bien ce que je vous avais conté, au sujet de mon baptême.

— Un jour qu'il y avait une bataille, ici sur la place, en 1848, pour la révolution, votre père avait tenu tête tout seul aux gens du marché et sauvé la vie à M. le maire.

— Il avait un grand cheval, dit l'hôtesse, qui était si méchant

que personne n'osait l'approcher. Et on se garant, allez, quand il passait monté sur cette bête.

— Ah ! dit Yves, frappé tout à coup comme d'une image qui lui serait revenue de très loin, je me souviens de ce cheval, et je me rappelle que mon père me prenait dans ses mains et m'asseyait dessus quand il était amarré à l'écurie. C'est la première fois que je me souviens de mon père, et que je revois un peu sa figure. Il devait être noir ce cheval, et il avait les pieds blancs.

— C'est cela, c'est cela, dit la vieille femme, noir avec les pieds blancs. C'était une bête terrible, et, *Jésus ma Doué!* quelle idée pour un marin d'avoir un cheval !

L'auberge est remplie de buveurs de cidre qui font un joyeux tapage de verres et de conversations bretonnes. On forme un peu cercle autour de nous.

L'hôtesse a quatre petites filles, toutes pareilles, qui sont jolies à ravir sous leurs coiffes blanches. On ne dirait pas des filles d'auberge : c'est le type accompli de la belle race bretonne du Nord, et puis elles ont l'expression tranquille et réfléchie de ces femmes d'autrefois, que les portraits anciens nous ont conservées. Elles aussi se tiennent près de nous, regardent et écoutent.

A notre tour, on nous interroge. Yves répond : — Ma mère habite toujours à Plouherzel avec mes deux sœurs. Mes deux frères, Gildas et Goulven, naviguent à la grande pêche sur des baleiniers américains. Moi seul je navigue depuis dix ans à l'état.

Il n'y a pas beaucoup de temps à perdre pour nous qui voulons aller voir avant de partir l'ancienne maison des Kermadec. Elle est là tout près, à toucher l'église; on nous l'indique de la porte, en nous recommandant de demander à entrer dans la chambre à gauche, au premier; c'est celle où Yves est né.

A côté de la maison, il y a le grand parc abandonné de l'évêché de Léon, où, paraît-il, Yves, quand il était tout petit enfant, allait chaque jour se rouler dans l'herbe avec Goulven. Elle est très haute aujourd'hui, cette herbe de mai, remplie de marguerites et de silènes. Dans ce parc, les rosiers, les lilas poussent maintenant au hasard, comme dans un bois.

Nous frappons à la porte de la maison que ces femmes nous ont indiquée, et ceux qui demeurent là s'étonnent un peu de ce que nous venons demander. Mais nous n'inspirons pas de méfiance, et on nous recommande seulement de ne pas faire de bruit en entrant dans cette chambre du premier, à cause d'une vieille grand'mère qui dort là et qui est sur le point de mourir. Et puis on nous laisse seuls, par discrétion.

Nous entrons sur la pointe du pied dans cette grande chambre,

qui est pauvre et presque vide. Les choses ont l'air de pressentir cette visiteuse sombre qui est attendue ; on se demande même si elle n'est pas déjà arrivée, et les yeux se portent avec inquiétude vers un lit dont les rideaux sont fermés. Yves regarde partout, essayant de tendre son intelligence vers le passé, s'efforçant de se souvenir. Mais non, c'est fini, et là même il ne retrouve plus rien.

Nous redescendions pour nous en aller, quand tout à coup quelque chose lui revint comme une lueur lointaine.

— Ah ! dit-il, à présent je crois que je reconnais cet escalier. Tenez, en bas, il doit y avoir une porte de ce côté-là pour entrer dans la cour, et un puits à gauche avec un grand arbre, et au fond, l'écurie où se tenait le cheval aux pieds blancs.

C'était comme si une éclaircie se fût faite tout à coup dans des nuages. Yves s'était arrêté sur ces marches et, les yeux graves, il regardait par cette trouée qui venait de s'ouvrir subitement sur le passé ; il était très saisi de se sentir aux prises avec cette chose mystérieuse qui est le *souvenir*.

En bas, dans la cour, nous trouvâmes bien tout comme il l'avait annoncé, le puits à gauche, le grand arbre et l'écurie. Et Yves me dit avec une sorte d'émotion de frayeur, en se découvrant comme sur un tombeau :

— Maintenant je revois très bien la figure de mon père !

Il était grand temps de partir, et la diligence nous attendait.

Tout le temps que nous mîmes à traverser la lande couleur d'or, pendant le long crépuscule de mai, nos yeux se fixèrent sur le *clocher à jour* qui s'éloignait, qui se perdait là-bas au fond de l'obscurité limpide. Nous lui faisons nos adieux, car nous allions partir le lendemain pour des mers très lointaines, où il ne pourrait plus nous voir passer.

— Demain matin, disait Yves, il faudra que vous me permettiez d'entrer de bonne heure dans votre chambre, à bord, pour écrire sur votre bureau. Je voudrais raconter tout cela à ma mère avant de partir de France. Et, tenez, je suis sûr que les larmes lui viendront dans les yeux quand on lui lira ma lettre.

XI.

Juin 1875.

... C'était par le vingtième parallèle de latitude, dans la région des alizés, un matin vers six heures ; sur le pont d'un navire qui était là tout seul au milieu du bleu immense, un groupe de jeunes hommes se tenait, le torse nu, au soleil levant.

C'était la bande d'Yves, les gabiers de misaine et ceux du beau-pré.

Ayant tous attaché sur leurs épaules leur mouchoir, qu'ils venaient de laver, ils restaient gravement le dos au soleil pour le faire sécher. Leur figure brune, leur rire, avaient encore une grâce jeune d'enfant; leur dandinement, la façon souple et moelleuse dont ils posaient leurs pieds nus, avaient quelque chose du chat.

Et tous les matins, à cette même heure, à ce même soleil, dans ce même costume, ce groupe se tenait sur ces mêmes planches qui les promenaient, insoucians, au milieu des infinis de la mer.

Ce matin-là, ils discutaient sur la lune, sur son visage humain, qui leur était resté de la nuit comme une obsédante image blême gravée dans leur mémoire. Pendant tout leur quart, ils l'avaient vue là-haut, suspendue toute seule, toute ronde, au milieu de l'immense vide bleuâtre; même ils avaient été obligés de se cacher le front (pendant leur sommeil, le ventre en l'air à la belle étoile) à cause des maladies et maléfices qu'elle jette sur les yeux des matelots lorsque ceux-ci s'endorment sous son regard.

Ils étaient là quelques-uns qui conservaient toujours et quand même un grand air de noblesse, je ne sais quoi de superbe dans l'expression et la tournure, et le contraste était singulier entre leur aspect et les choses naïves qu'ils faisaient.

Il y avait Jean Barrada, le sceptique de cette compagnie, qui lançait de temps à autre dans la discussion l'éclat mordant de son rire, montrant ses dents blanches toujours et renversant sa belle tête en arrière. Il y avait Clet Kerzulec, un Breton de l'île d'Ouessant, qui se préoccupait surtout de ces traits humains estompés sur ce disque pâle. Et puis le grand Barazère, qui jouait le sérieux et l'érudit, leur assurant que c'était un monde beaucoup plus grand que le nôtre et dans lequel vivaient des peuples étranges.

Eux secouaient la tête, incroyables, et Yves disait, très sonneur :

— Tout ça, c'est des choses,.. c'est des choses, vois-tu, Barazère, dans lesquelles je crois que tu ne te connais pas beaucoup.

Et puis il ajoutait, d'un air qui tranchait la discussion, que d'ailleurs il allait venir me trouver et se faire bien expliquer ce que c'était que la lune. Après il reviendrait le leur apprendre à tous.

Nul doute, en effet, que je ne fusse très au courant des choses de la lune comme de tout le reste. D'abord on m'avait souvent vu occupé à la regarder marcher à travers un instrument de cuivre en compagnie d'un timonier qui me comptait tout haut, d'une voix monotone d'horloge, les minutes et les secondes tranquilles de la nuit.

Pendant les petits mouchoirs séchaient sur les dos nus des jeunes hommes, et le soleil montait dans le grand ciel bleu.

Il y en avait, de ces petits mouchoirs, qui étaient tout uniment

blancs ; d'autres qui avaient des dessins de plusieurs couleurs, et même qui portaient de beaux navires imprimés au milieu dans des cadres rouges.

Moi, qui étais de quart, je commandais : « A larguer le ris de chasse ! » Et le maître d'équipage fit irruption au milieu des caiseurs en sifflant dans son sifflet d'argent. Alors brusquement, en un clin d'œil, comme une bande de chats sur lesquels on a lancé un dogue, ils se dispersèrent tous en courant dans la mâture.

Yves habitait là-haut, dans sa hune. En regardant en l'air, on était sûr de voir sa silhouette large et svelte sur le ciel ; mais on le rencontrait rarement en bas.

C'est moi qui montais de temps en temps lui faire visite, bien que mon service ne m'y obligeât plus depuis que j'avais franchi le grade de midship, mais j'aimais assez ce domaine d'Yves, où on était éventé par un air encore plus pur.

Dans cette hune, il avait ses petites affaires, un jeu de cartes dans une boîte, du fil et des aiguilles pour coudre, des bananes volées, des salades prises la nuit dans les réserves du commandant, tout ce qu'il pouvait ramasser de frais et de vert dans ses maraudes nocturnes (les matelots sont friands de ces choses rares qui guérissent les gencives fatiguées par le sel). Et puis il avait sa *perruche* attachée par une patte et fermant sous le soleil ses yeux clignotans.

Sa *perruche* était un hibou à grossè tête, tombé un jour à bord à la suite d'un grand vent.

Il y a de bizarres destinées sur la terre, ainsi celle de ce hibou faisant le tour du monde en haut d'un mât. Quel sort inattendu !

Il connaissait son maître et le saluait par de petits battemens d'ailes joyeux. Yves lui faisait régulièrement manger sa propre ration de viande, ce qui pourtant ne l'empêchait pas d'élargir.

Cela l'amusait beaucoup, en le regardant de tout près, de tout près, dans les yeux, de le voir se retirer, se cambrer d'un air de dignité offensée, en dodelinant de la tête avec un tic d'ours. Alors il était pris de fou rire, et il lui disait, avec son accent breton :

— Oh ! mais comme tu as l'air bête, ma pauvre perruche !

De là-haut, on dominait comme de très loin le pont de la *Sibylle*, une *Sibylle* aplatie, fuyante, très drôle à regarder de ce domaine d'Yves, ayant l'air d'une espèce de long poisson de bois, dont la couleur de sapin neuf tranchait sur les bleus profonds, infinis de la mer.

Et dans tous ces bleus transparens, au milieu du sillage, derrière, une petite chose grise, ayant la même forme longue que le navire et le suivant toujours entre deux eaux : le requin. Il y a toujours un requin qui suit, rarement deux ; seulement, quand on l'a

pêché, il en vient un autre. Il suit pendant des nuits et des jours, il suit sans se lasser pour manger tout ce qui tombe : débris quelconques, hommes vivans ou hommes morts.

De temps en temps, il y avait de toutes petites hirondelles qui venaient aussi nous faire cortège pour s'amuser, par caprice, picorant les miettes de biscuit que nous semions derrière nous dans ce désert d'eau, et puis disparaissant au loin en décrivant des courbes joyeuses. Petites bêtes d'une espèce rare, de couleur rousse à queue blanche, qui vivent on ne sait comment, perdues au milieu des grandes eaux, toujours au plus large des mers.

Yves, qui en voulait une, leur tendait des pièges ; mais elles, très fines, ne venaient pas s'y prendre.

Nous approchions de l'équateur, et le souffle régulier de l'alizé commençait à mourir. C'étaient maintenant des brises folles qui changeaient, et puis des instans de calme où tout s'immobilisait dans une sorte d'immense resplendissement bleu, et alors on voyait les vergues, les hunes, les grandes voiles blanches dessiner dans l'eau des commencemens d'images renversées qui ondulaient.

La *Sibylle* ne marchait plus, elle était lente et paresseuse, elle avait les mouvemens de quelqu'un qui s'endort. Dans la grande chaleur humide, que les nuits mêmes ne diminuaient plus, les choses comme les hommes se sentaient pris de sommeil. Peu à peu, il se faisait dans l'air des tranquillités étranges. Et maintenant des nuées lourdes, obscures, se traînaient sur la mer chaude comme de grands rideaux noirs. L'équateur était tout près.

Quelquefois des troupes d'hirondelles, de grande taille celles-ci et d'allures bizarres, surgissaient tout à coup de la mer, prenaient un vol effaré avec de longues ailes pointues d'un bleu luisant, et puis retombaient, et on ne les voyait plus ; c'étaient des bancs de poissons volans qui s'étaient heurtés à nous et que nous avions réveillés.

Les voiles, les cordages pendaient inertes, comme choses mortes ; nous flottions sans vie comme une épave.

En haut, dans le domaine d'Yves, on sentait encore des mouvemens lents qui n'étaient plus perceptibles en bas. Dans cet air immobile et saturé de rayons, la hune continuait de se balancer avec une régularité tranquille qui portait à dormir. C'étaient de longues oscillations molles qu'accompagnaient toujours les mêmes frôlemens des voiles pendantes, les mêmes crissement des bois secs.

Il faisait chaud, chaud, et la lumière avait une splendeur surprenante, et la mer morne était d'un bleu laiteux, d'une couleur de turquoise fondue.

Mais quand les grosses nuées étranges, qui voyageaient tout bas

à toucher les eaux, passaient sur nous, elles nous apportaient la nuit et nous inondaient d'une pluie de déluge.

Maintenant nous étions tout à fait sous l'équateur, et il semblait qu'il n'y eût plus un souffle dans l'air pour nous en faire partir.

Cela durait des heures, quelquefois tout un jour, ces obscurités et ces pluies lourdes. Alors Yves et ses amis prenaient une tenue qu'ils appelaient *tenue de sauvage*, et puis s'asseyaient insoucians sous l'ondée chaude, et laissaient pleuvoir.

Cela finissait toujours tout d'un coup; on voyait le rideau noir s'éloigner lentement, continuer sa marche traînante sur la mer couleur de turquoise, et la lumière splendide reparaisait plus étonnante après ces ténèbres, et le grand soleil équatorial buvait très vite toute cette eau tombée sur nous; les voiles, les bois du navire, les tentes retrouvaient leur blancheur sous ce soleil; toute la *Sibylle* reprenait sa couleur claire de chose sèche au milieu de la grande monotonie bleue qui s'étendait alentour.

De la hune où Yves habitait, en regardant en bas, on voyait que ce monde bleu était sans limite; c'étaient des profondeurs limpides qui ne finissaient plus; on sentait combien c'était loin, cet horizon, cette dernière ligne des eaux, bien que ce fût toujours la même chose que de près, toujours la même netteté, toujours la même couleur, toujours le même poli de miroir. Et on avait conscience alors de la *courbure* de la terre, qui seule empêchait de voir au-delà.

Aux heures où se couchait le soleil, il y avait en l'air des espèces de voûtes suspendues, des voûtes formées par des successions de tout petits nuages d'or; leurs perspectives fuyantes s'en allaient, s'en allaient en diminuant se perdre dans les lointains du vide; on les suivait jusqu'au vertige; c'étaient comme des nefs de temples apocalyptiques n'ayant pas de fin. Et tout était si pur qu'il fallait l'horizon de la mer pour arrêter la vue de ces profondeurs du ciel; les derniers petits nuages d'or venaient *tangenter* la ligne des eaux et semblaient, dans l'éloignement, aussi minces que des hachures.

Ou bien quelquefois c'étaient simplement de longues bandes qui traversaient l'air, or sur or : les nuages d'un or clair et comme incandescent, sur un fond byzantin d'or mat et terni. La mer prenait là-dessous une certaine nuance bleu paon avec des reflets de métal chaud. Ensuite tout cela s'éteignait très vite dans des limpidités profondes, dans des couleurs d'ombre auxquelles on ne savait plus donner de nom.

Et les nuits qui venaient après, les nuits même étaient lumineuses. Quand tout s'était endormi dans des immobilités lourdes, dans des silences morts, les étoiles apparaissaient en haut plus éclatantes que dans aucune autre région du monde.

Et la mer aussi éclairait par en dessous. Il y avait une sorte d'immense lueur diffuse dans les eaux. Les mouvemens les plus légers, le navire dans sa marche lente, le requin en se retournant derrière, dégageaient dans les remous tièdes des clartés couleur de ver-luisant. Et puis, sur le grand miroir phosphorescent de la mer, il y avait des milliers de flammes folles; c'étaient comme des petites lampes qui s'allumaient d'elles-mêmes partout, mystérieuses, brûlaient quelques secondes et puis mouraient. Ces nuits étaient pâmées de chaleur, pleines de phosphore, et toute cette immensité éteinte couvait de la lumière, et toutes ces eaux enfermaient de la vie latente à l'état rudimentaire, comme jadis les eaux mornes du monde primitif.

XII.

Il y avait quelques jours que nous avions quitté ces tranquillités de l'équateur, et nous filions doucement vers le sud, poussés par l'alizé austral. Un matin, Yves entra très affairé dans ma chambre pour préparer des lignes à prendre les oiseaux. « On avait vu, disait-il, les premiers *damiers* derrière. »

Ces *damiers* sont des oiseaux du large, proches parens des goëlands, et les plus jolis de toute cette famille de la mer : d'un blanc de neige, les plumes douces et soyeuses, avec un damier noir finement dessiné sur les ailes.

Les premiers *damiers*! c'est déjà un grand éloignement qu'indique leur seule présence, signe qu'on a laissé bien loin derrière soi notre hémisphère boréal et qu'on arrive aux régions froides qui sont sur l'autre versant du monde, là-bas vers le sud.

Ils étaient en avance pourtant, ces *damiers*-là, car nous naviguions encore dans la zone bleue des alizés. Et c'était tous les jours, tous les jours, toutes les nuits, le même souffle régulier, tiède, exquis à respirer; et la même mer transparente, et les mêmes petits nuages blancs, moutonnés, passant tranquillement sur le ciel profond; et les mêmes bandes de poissons volans s'enlevant comme des fous avec leurs longues ailes humides et brillant au soleil comme des oiseaux d'acier bleu.

Il y en avait des quantités, de ces poissons volans, et quand il s'en trouvait d'assez étourdis pour s'abattre à bord, vite les gabiers leur coupaient les ailes et les mangeaient.

L'heure qu'Yves affectionnait pour descendre de sa hune et venir rendre visite à ma chambre, c'était le soir, au moment surtout où les appels et le branle-bas venaient de finir. Il arrivait tout doucement, sans faire avec ses pieds nus plus de bruit qu'un chat. Il buvait à même un peu d'eau douce dans une gargoulette à rafraî-

chir qui était pendue à mon sabord, et puis il mettait en ordre diverses choses qui m'appartenaient ou bien lisait quelque roman. Il y en avait un surtout de George Sand qui le passionnait : *le Marquis de Villemer*. A première lecture, je l'avais surpris près de pleurer, vers la fin.

Yves savait coudre très habilement, comme tous les bons matelots, et c'était drôle de le voir se livrer à ce travail, étant donné son aspect et sa tournure. Dans ses visites du soir, il lui arrivait de passer en revue mes vêtements de bord et d'y faire des réparations qu'il jugeait mon domestique incapable d'exécuter comme il convenait.

XIII.

Nous marchions toujours, toujours avec toutes nos voiles, vers le sud.

Maintenant, c'étaient des nuées de damiers et d'autres oiseaux de mer qui voyageaient derrière nous. Ils nous suivaient étonnés et confians, depuis le matin jusqu'à la nuit, criant, se démenant, volant par courbes folles, — comme pour nous souhaiter la bienvenue à nous, autre grand oiseau aux ailes de toile, qui entrions dans leur domaine lointain et infini, l'Océan austral.

Et leur troupe grossissait toujours à mesure que nous descendions. Avec les damiers, il y avait les pétrels gris perle, le bec et les pattes légèrement teintés de bleu et de rose; — et les malamochs tout noirs; — et les gros albatros lourds, d'une teinte sale, avec leur air bête de mouton, avec leurs ailes rigides et immenses fendant l'air, piaulant après nous. Même on en voyait un que les matelots se montraient : un *amiral*, oiseau d'une espèce rare et énorme, ayant sur ses longues penes les *trois étoiles* dessinées en noir.

Le temps, changé, était devenu calme, brumeux, morne. L'alizé austral était mort à son tour, et la limpidité des tropiques était perdue. Une grande fraîcheur humide surprenait nos sens. On était en août, et c'était le froid de l'autre hémisphère qui commençait. Quand on regardait tout autour de soi l'horizon vide, il semblait que le nord, le côté du soleil et des pays vivans, fût encore bleu et clair; tandis que le sud, le côté du pôle et des déserts d'eau, était ténébreux...

Par ma grande protection, Yves avait obtenu, pour sa *perruche*, un compartiment réservé dans une des cages à poules du commandant, et il allait chaque soir la couvrir avec un vieux morceau de voile, pour qu'elle ne fût pas incommodée par l'air de la nuit.

Tous les jours les matelots pêchaient avec leurs lignes des damiers et des pétrels. On en voyait des rangées, écorchés comme des lapins, qui pendaient tout rouges dans les haubans de misaine, attendant leur tour pour être mangés. Au bout de deux ou trois jours, quand ils avaient rendu toute l'huile de leur corps, on les faisait cuire.

C'était le garde-manger des gabiers, ces haubans de misaine. A côté des damiers et des pétrels, on y voyait même des rats quelquefois, déshabillés aussi de leur peau et pendus par la queue.

Une nuit, on entendit tout à coup se lever une grande voix terrible, et tout le monde s'agiter et courir.

En même temps la *Sibylle* s'inclinait, s'inclinait toujours, toute frémissante, comme sous l'étreinte d'une ténébreuse puissance.

Alors ceux mêmes qui n'étaient pas de quart, ceux qui dormaient dans les faux-ports, comprirent : c'était le commencement des grands vents et des grandes houles; nous venions d'entrer dans les mauvais parages du sud, au milieu desquels il allait falloir se débattre et marcher quand même.

Et plus nous avançons dans cet océan sombre, plus ce grand vent devenait froid, plus cette houle était énorme.

Les tombées des nuits se faisaient sinistres. C'étaient les parages du cap Horn : désolation sur les seules terres un peu voisines, désolation sur la mer, désert partout. A cette heure des crépuscules d'hiver où on sent plus particulièrement le besoin d'avoir un gîte, de rentrer près d'un feu, de s'abriter pour dormir, — nous n'avions rien, nous, — nous veillions, toujours sur le qui-vive, perdus au milieu de toutes ces choses mouvantes qui nous faisaient danser dans l'obscurité.

On essayait bien de se faire des illusions de *chez soi*, dans les petites cabines rudement secouées, où vacillaient les lampes suspendues. Mais non, rien de sûr, rien de stable : on était dans une toute petite chose fragile, égarée, loin de toute terre, au milieu du désert immense des eaux australes. Et au dehors on entendait toujours ces grands bruits de houle et cette grande voix lugubre du vent qui serrait le cœur.

Et Yves, lui, n'avait guère que son pauvre hamac balancé, où, une nuit sur deux, on lui laissait le loisir de dormir un peu chaudement.

XIV.

Ce fut un matin, à l'entrée de la mer des Célèbes, que mourut cette chouette qui était la *perruche* d'Yves, un matin de grand vent où on prenait le second ris aux huniers. Elle se laissa écraser, par insouciance, entre le mât et la vergue.

Yves, qui entendit son triste cri rauque, vola à son secours, mais trop tard. Il redescendit de la hune, rapportant dans sa main sa pauvre perruche morte, aplatie, n'ayant plus forme d'oiseau, un mélange de sang et de plumes grises, au-dessus duquel remuait encore une pauvre patte crispée.

Yves avait du chagrin, je le voyais bien dans ses yeux. Mais il se contenta de me la montrer sans rien dire, en mordant sa lèvre dédaigneuse. Puis il la lança à la mer, et le requin qui nous suivait la croqua comme une ablette.

XV.

En Bretagne, l'hiver de 1876, la *Sibylle* était rentrée à Brest depuis deux jours, — après avoir fini son tour complet par en-dessous, — et j'étais avec Yves, un soir de février, dans une diligence de campagne qui nous emportait vers Plouherzel.

C'était un recoin bien perdu que ce pays de sa mère. Cette voiture devait nous mener en quatre heures de Guingamp à Paimpol, où nous comptions passer la nuit; et de là il nous faudrait encore marcher longtemps à pied pour arriver au village.

Nous nous en allions, cahotés sur une mauvaise petite route, nous enfonçant de plus en plus dans le silence des campagnes tristes. La nuit d'hiver tombait sur nous lentement et une pluie très fine embrouillait les choses dans des buées grises. Les arbres passaient, passaient, montrant l'un après l'autre leur silhouette morte. De loin en loin, les villages passaient aussi; — villages bretons, chaumières noires aux toits de paille moussue, vieilles églises à mince flèche de granit; — gîtes isolés, mélancoliques, qui se perdaient vite derrière nous dans la nuit.

— Voyez-vous, disait Yves, j'ai fait cette route aussi la nuit, il y a onze ans, — moi j'en avais quatorze et je pleurais bien. — C'était la fois où j'ai quitté ma mère pour m'en aller tout seul m'engager mousse à Brest...

J'accompagnais Yves un peu par désœuvrement, dans ce voyage à Plouherzel. La permission qu'on m'avait donnée était courte, et le temps me manquait cette fois pour aller voir ma mère; alors j'allais voir la sienne, et faire connaissance avec son village, qu'il aimait.

Et à présent, je regrettais de m'être mis en route. Yves, tout absorbé dans sa joie de revenir, me parlait bien toujours, par déférence, mais son esprit n'était plus avec moi. Je me sentais un étranger dans ce coin de monde où nous allions arriver, et toute cette Bretagne que je n'aimais pas encore, m'oppressait de sa tristesse...

Paimpol. — Nous roulons sur des pavés, entre de vieilles maisons noires, et la diligence s'arrête. Des gens sont là, qui attendent avec des lanternes. Les mots bretons s'entre-croisent avec les mots français.

— Y a-t-il des voyageurs pour l'hôtel Le Pendreff? demanda une voix de petit garçon.

L'hôtel Le Pendreff, — j'en ai maintenant souvenance, — c'était, il y a neuf ans, pendant ma première année de marine; je m'y étais reposé une heure, un jour de juin, mon navire étant venu par hasard mouiller dans une baie des environs. Oui, je me rappelle: une ancienne maison seigneuriale, à tourelle et à pignon, et deux dames Le Pendreff toutes pareilles, en grand bonnet blanc, faisant vignette d'autrefois. Nous descendrons à l'hôtel Le Pendreff.

Rien de changé dans la maison. — Seulement une des dames Le Pendreff est morte. — Celle qui reste était déjà si vieille il y a neuf ans, qu'elle n'a pu guère vieillir encore. Son type, son bonnet, l'honnêteté placide de sa personne, tout cela est du vieux temps.

Il fait bon souper devant le grand feu qui flambe; et la gaîté nous est revenue.

Après, dame Le Pendreff, munie d'un chandelier de cuivre, nous précède dans l'escalier de granit et nous introduit dans une chambre immense, où deux lits d'une forme très antique sont dressés sous des rideaux blancs.

Yves, cependant, se déshabille avec lenteur, sans conviction aucune.

— Ah! dit-il tout à coup, remettant son col bleu, — tenez, je m'en vais! — D'abord, vous comprenez, je ne pourrais pas dormir. Tant pis! j'arriverai bien tard, je les réveillerai là-bas passé minuit, ça leur fera un peu peur, — comme l'année où je suis revenu de la guerre. Mais j'ai trop envie de les voir, il faut que je m'en aille...

Moi aussi, j'aurais fait comme lui.

Paimpol dort quand nous sortons par un pâle clair de lune. Je l'accompagne un bout de chemin, pour raccourcir ma soirée. Nous voici dans les champs.

Yves marche vite, très agité, et repasse dans sa tête les souvenirs de ses autres retours :

— Oui, dit-il, après la guerre, je suis venu comme ça, vers deux heures du matin, les réveiller. J'avais fait la route à pied depuis Saint-Brieuc; je m'en retournais, bien fatigué, du siège de Paris. Vous pensez, j'étais tout jeune alors, je venais de passer matelot.

Et tenez, j'avais eu bien peur, cette nuit-là : contre la croix de Kergrist, que nous allons voir tout à l'heure au tournant de cette route, j'avais trouvé un vieux petit homme très laid qui me regardait en tenant les bras en l'air et qui ne bougeait pas. Et je suis sûr

que c'était un mort, car il a disparu tout d'un coup en remuant son doigt comme pour me faire signe de venir.

Justement nous arrivions à cette croix de Kergrist. Nous la voyions surgir devant nous comme quelqu'un qui se lève dans l'obscurité. — Mais il n'y avait personne de blotti contre son pied.

Ce fut là que je dis adieu à Yves et que je rebroussai chemin, moi qui n'allais pas jusqu'à Plouherzel. Quand nous eûmes chacun perdu le bruit de nos pas dans le silence de cette nuit d'hiver, le vieux petit homme mort nous revint en tête, et nous nous mîmes à regarder malgré nous dans les taillis noirs.

XVI.

Le lendemain matin, j'ouvris les yeux dans la chambre immense de dame Le Pendreff. Le soleil breton filtra discrètement par les fenêtres. Il devait faire très beau.

Après ces quelques minutes qui sont toujours employées par moi à me demander dans quel coin du monde je m'éveille, je retrouvai l'image d'Yves et j'entendis dehors le piétinement d'une foule en sabots. Il y avait grande foire à Paimpol ce jour-là, et je fis une toilette de frère de la côte pour ne pas effaroucher tous les amis nouveaux auxquels j'allais être présenté comme un marin du Midi. C'était entendu avec Yves, cette mise en scène et cette histoire.

Je descendis sur le perron de l'hôtel, où le soleil donnait. La place était pleine de monde : des marins, des paysans, des pêcheurs. Yves était là, lui aussi ; revenu au petit jour pour cette foire avec tous ses parens de Plouherzel, il m'attendait en bas pour me conduire à sa mère.

Une très vieille femme, se tenant droite et un peu fière dans son costume de paysanne, c'était la mère d'Yves. Elle avait un peu ses yeux, mais son regard était dur. Je m'étonnai aussi de la trouver si âgée : elle semblait plus que septuagénaire. Il est vrai, à la campagne on vieillit plus vite, surtout quand la fatigue s'en est mêlée, avec des chagrins.

Elle n'entendait pas un seul mot de *galleuc* (de français) et me regardait à peine.

Mais il y avait un très grand nombre de cousins et d'amis qui tous avaient l'accueil avenant et l'air de belle humeur. Ils étaient venus de loin de leurs petites chaumières moussues, éparpillées dans la campagne sauvage, pour assister à cette grande fête de la ville. Et avec ceux-là il fallait boire : du cidre, du vin ; c'était à n'en plus finir.

Le bruit allait croissant, et des marchands de complaints à la voix rauque chantaient en breton, sous des parapluies rouges, des choses à faire peur.

Arriva un personnage duquel Yves m'avait entretenu souvent, son ami d'enfance, Jean ; un voisin de chaumière, qu'il avait ensuite retrouvé au service, matelot comme lui. C'était un garçon de notre âge, avec une jolie figure ouverte et intelligente. Il embrassa Yves tendrement, et nous présenta Jeannie, qui, depuis quinze jours, était sa femme.

Yves comblait sa vieille mère d'attentions et de caresses ; ils se racontaient beaucoup de choses en breton et parlaient tous les deux à la fois. Lui, s'en excusait bien un peu, mais cela faisait du bien de les voir et de les entendre. Elle n'avait plus du tout l'air dur, quand elle le regardait...

Les bonnes gens de la campagne ont toujours des affaires à n'en plus finir chez le notaire ; je les laissai tous se rendant chez celui de Paimpol pour un très long partage.

D'ailleurs j'avais décidé de ne m'établir chez eux que demain, pour ne pas les gêner pendant cette première journée, et je m'en allai seul, me promener très loin.

XVII.

Je marchais depuis une heure. — Au hasard, j'avais pris le même chemin qu'hier avec Yves, — et j'étais repassé devant cette croix de Kergrist.

Maintenant Paimpol et la mer, et les îles, et les caps boisés de sapins sombres, tout cela venait de disparaître derrière un repli du terrain ; une campagne plus triste s'étendait devant moi.

Cette journée de février était calme, très morne ; l'air était presque doux, et le ciel restait bleu par places, un peu voilé seulement, comme toujours est le ciel breton.

Je m'en allais par des sentiers humides, bordés, suivant le vieil usage, de hauts talus en terre qui muraient tristement la vue. L'herbe rase, les mousses mouillées, les branches nues, sentaient l'hiver. A tous les coins de ces chemins, de vieux calvaires étendaient leurs bras gris ; ils portaient des sculptures naïves, retouchées bizarrement par les siècles : les instrumens de la passion, ou bien des images grimaçantes du Christ.

De loin en loin on voyait les chaumières à toit de paille, toutes verdies de mousse, à demi enfouies dans la terre et les branchages morts. Les arbres étaient rabougris, dépouillés par l'hiver, tourmentés par le vent du large. Personne nulle part, et tout cela était silencieux.

Une chapelle de granit gris, avec un enclos de hêtres et des tombes... Ah ! oui, je la reconnaissais ne l'ayant jamais vue : la chapelle de Plouherzel ! Yves m'en avait souvent parlé à bord pen-

dant les nuits de quart, pendant les nuits limpides de là-bas où on rêvait du pays : — « Quand on est rendu à la chapelle, disait-il, c'est tout près; on n'a plus qu'à tourner dans le sentier à gauche, deux cents pas, et on est chez nous. »

Je tournai à gauche, et au bord du sentier j'aperçus la chaumière.

Elle était isolée et toute basse sous de vieux hêtres.

Elle regardait un grand paysage triste dont les lointains s'estompaient dans des gris noirs. C'étaient des plaines, des plaines monotones avec des fantômes d'arbres; un lac d'eau marine à l'heure de la basse mer, un lac vide creusé dans des assises de granit, prairie profonde d'algues et de varechs, avec une île au milieu.

L'île, étrange, en granit tout d'une pièce, polie comme un dos, ayant forme d'une grande bête assise. On cherchait des yeux la mer, la vraie, qui devait revenir pourtant à ces réservoirs abandonnés, et on ne la découvrait nulle part. Une brume froide et sombre montait à l'horizon, et le soleil d'niver commençait à descendre, à s'éteindre.

Pauvre Yves! une chaumière isolée au bord du chemin, c'est la sienne; une pauvre petite chaumière bretonne, au détour d'un sentier perdu, bien basse, sous un ciel obscur, à moitié dans la terre, avec de vieux petits murs de granit où poussent les pariétaires et la mousse.

Là sont tous ses souvenirs d'enfance, à lui; là était son berceau de petit sauvage, là était son nid; foyer chéri habité par sa mère, foyer auquel, dans les pays lointains, dans les grandes villes d'Amérique ou d'Asie, son imagination toujours le ramenait. Il y songeait avec amour à ce petit coin de monde, pendant les belles nuits calmes de la mer et pendant les nuits troublées, brutalement joyeuses, de sa vie d'aventures. Une pauvre chaumière isolée, au détour d'un chemin, et c'est tout.

Dans ses rêves de marin, c'était là ce qu'il revoyait : sous le ciel pluvieux, au milieu de la campagne morne du pays de Goëlo, ces vieux petits murs humides, tout verdis de pariétaires; et les chaumières voisines où des bonnes vieilles en coiffe le gâtaient au temps de son enfance; et puis, au coin des chemins, les calvaires de granit, mangés par les siècles...

Mon Dieu! que ce pays est sombre et me serre le cœur!

Je frappai à cette porte, et une jeune fille qui ressemblait à Yves parut sur le seuil.

Je lui demandai si c'était bien la maison des Kermadec.

— Oui, dit-elle, un peu étonnée et craintive. Et puis, tout à coup :

— C'est vous, monsieur, qui êtes l'ami de mon frère et qui êtes arrivé de Brest hier au soir avec lui? — Seulement elle s'inquiétait de me voir venir seul.

J'entraî. Je vis les bahuts, les lits bretons, les vieilles assiettes rangées au vaisselier. Tout cela avait la mine propre et honnête, mais la chaumière était bien petite et bien modeste.

— Tous nos parens sont riches, m'avait souvent dit Yves ; il n'y a que nous autres qui sommes pauvres.

On me montra un de ces lits en forme d'armoire, à deux places, qui avait été préparé pour Yves et pour moi. Je devais habiter l'étagère supérieure, qui était garnie de gros draps de toile rousse bien propres et bien raides.

— Restez donc, monsieur ; ils vont bientôt revenir de la ville.

Mais non, je remerciai pour ce premier jour et je m'en allai.

A mi-chemin de Paimpol, nuit tombante, j'aperçus de loin un grand col bleu, dans une carriole qui s'en revenait bon train vers Plouherzel : la petite voiture de l'ami Jean ramenant Yves et sa mère. Je n'eus que le temps de me jeter derrière les buissons ; s'ils m'avaient reconnu, il n'y aurait plus eu moyen de les quitter, bien certainement.

Il faisait tout à fait nuit quand j'arrivai à Paimpol, et les petites lanternes des rues étaient allumées. J'essayai de me mêler à cette foule qui s'agitait sur la place : c'étaient de ces marins qu'on appelle là des *Islandais*, qui s'exilent tous les étés, six mois durant, pour aller faire la grande pêche dangereuse dans les mers froides.

Aucun de ces hommes n'était seul. Ils circulaient en chantant par les rues avec des jeunes femmes au bras, des sœurs, des fiancées, des maîtresses. Et ces images de joie et de vie me donnaient le sentiment de mon isolement profond. Je marchais seul, moi, triste et inconnu d'eux tous, sous mon costume d'emprunt pareil au leur. On me dévisageait. Qui est celui-là ? Un marin d'ailleurs, à la recherche d'un navire ? Nous ne l'avons jamais vu parmi nous.

Je me sentais froid au cœur, et brusquement je repris le chemin de Plouherzel. Après tout, je ne les gênerais peut-être pas beaucoup, mes amis simples de là-bas, en allant un peu me réchauffer près d'eux.

J'avais oublié de dîner et je marchais d'un pas rapide, craignant d'arriver bien tard, de trouver là-bas la chaumière fermée et mes amis couchés.

XVIII.

Au bout d'une heure, j'étais au milieu de la campagne absolument égaré. Autour de moi rien que l'obscurité, le silence des nuits d'hiver. J'errais dans des sentiers détremés ; personne à qui demander ma route, aucun hameau, aucune lumière. Toujours des silhouettes noires d'arbres. Et puis, de loin en loin, des cal-

vaires ; il y en avait de très grands que je n'avais jamais rencontrés dans ma promenade du jour.

Je rebroussai chemin en courant. Je courus longtemps dans toutes les directions. Une pluie glaciale commençait à tomber, chassée par le vent qui se levait. Cela m'était égal d'être égaré, seulement j'avais besoin de voir quelqu'un d'ami et je me pressais pour essayer de retrouver Yves.

Il devait être fort tard quand je reconnus devant moi la chapelle de Plouherzel et le lac d'eau marine, où tombait une lueur de lune, et la masse noire de l'île de granit sur l'eau pâle, le dos de la grande bête couchée.

Près de la chapelle j'entendis des voix. Dans le noir, deux hommes dont l'un athlétique, se tenaient par la main et se parlaient fort tendrement, à la manière des gens un peu gris, Yves et Jean, et je courus à eux.

Un grand étonnement et une joie de me voir. Et puis Jean nous prenant chacun par un bras, nous entraîna tous deux chez lui.

La chaumière de Jean, isolée aussi, était dans le voisinage de celle d'Yves, mais bien plus grande et plus cossue.

On voyait tout de suite qu'on entraît chez des gens riches : les bahuts et les lits avaient des fermoirs d'acier découpé qui reluisaient comme des armures. Tout au fond était dressée une cheminée monumentale, où flambait le tronc d'un chêne.

Deux femmes étaient assises devant ce feu, Jeannie, la jeune épouse, et puis la vieille mère en haute coiffure, filant à son rouet.

C'était une jolie vieille à peindre, la mère de Jean. Elle avait aussi un peu élevé Yves, qu'elle appelait en breton son autre enfant et qu'elle embrassa sur les deux joues bien fort.

Les femmes, depuis une heure, étaient inquiètes et veillaient pour les attendre. Elles les reçurent avec indulgence, bien qu'ils fussent gris (c'est l'usage entre amis du service qui se retrouvent), les grondèrent un peu, puis se mirent en devoir de nous faire à tous trois des crêpes et de la soupe.

Un mauvais vent qui venait de se lever de la mer gémissait dehors, dans le noir de la campagne déserte. De temps en temps, il descendait par la cheminée, chassant en avant la flamme claire ; alors de petits flocons de cendre très légers se mettaient à danser en rond devant l'âtre, bien bas, en rasant le sol, comme ces mauvaises âmes de nains qui virent toute la nuit autour des Grandes-Pierres.

Nous étions bien devant cette flamme qui séchait nos vêtements trempés de pluie, et nous attendions avec impatience la bonne soupe chaude qu'on allait nous servir.

XIX.

Ces crêpes qu'on nous faisait ressemblaient à la lune, tant elles étaient larges; on nous les passait à mesure toutes brûlantes, au bout d'une longue palette de frêne taillée en forme d'aviron de chaloupe.

Yves en laissa choir une sur une grosse poule qu'on n'avait pas vue par terre et qui se sauva dans un recoin sombre, en secouant ce manteau d'un air revêché et offensé. J'avais bonne envie de rire et Jeannie aussi, mais nous n'osions pas, sachant bien tous deux que c'était un signe de malheur.

— Encore la grosse noire! dit la vieille mère, lâchant son rouet et regardant Yves d'un air consterné. Jeannie, ma fille, rappelez-vous de l'envoyer demain matin vendre au marché; c'est toujours la même qui rôde à l'heure où toutes les autres poules sont couchées; elle finirait par nous attirer du mal.

Nous coupions nos crêpes en petits morceaux pour les mettre dans nos écuelles de soupe, et puis nous les mangions, bien trempées, avec nos cuillères de bois. Et Jeannie nous faisait boire tous trois dans une même grande moque qui était pleine d'un cidre très bon.

Après, quand nous eûmes bien mangé et bien bu, Jean commença d'une jolie voix haute une chanson de bord que connaissent tous les matelots bretons. Yves et moi nous chantions les basses, et la vieille mère marquait la mesure avec sa tête et la pédale de son rouet. On n'entendait plus les refrains tristes que le vent chantait tout seul dehors:

La chanson disait :

Nous étions trois marins de Groix,
Nous étions trois marins de Groix,
Embarqués sur le *Saint-François*.

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Pauvre homme, 'l a tombé à la mer,
Pauvre homme, 'l a tombé à la mer,
Les autres étaient bien dans la peine.

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Les autres étaient bien dans la peine,
Les autres étaient bien dans la peine.
Ils ont hissé l' pavillon *guen* (pavillon blanc).

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Ils ont hissé l' pavillon *guen*,
Ils ont hissé l' pavillon *guen*,
Ils n'ont trouvé que son chapeau.

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Ils n'ont trouvé que son chapeau,
Ils n'ont trouvé que son chapeau,
Son garde-pipe et son couteau.

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

La maman qui s'en est allée,
La maman qui s'en est allée
Prier la grande sainte Anne d'Auray.

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Bonne sainte Anne, rendez-moi mon fils,
Bonne sainte Anne, rendez-moi mon fils.
La bonne sainte Anne, elle lui a dit...

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

La bonne sainte Anne, elle lui a dit,
La bonne sainte Anne, elle lui a dit :
Tu le retrouv'ras en paradis!

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

Dans son village s'en est retournée,
Dans son village s'en est retournée.
L'endemain, pauvre femme, elle est trépassée.

Il vente!..

C'est le vent de la mer qui nous tourmente.

XX.

Quand il fallut partir, il se trouva qu'Yves était beaucoup plus gris qu'on n'aurait pu le croire. Dehors, il enfonçait jusqu'au genou dans les flaques d'eau et marchait tout de travers. Pour le ramener, je passai mon bras droit autour de sa taille, son bras gauche à lui par-dessus mes épaules le portant presque. Nous ne voyions plus rien que le noir intense de la nuit ; un grand vent nous fouettait la poitrine et, dans ces sentiers, Yves ne se reconnaissait plus.

On était inquiet dans sa chaumière, et on veillait pour l'attendre. Sa mère le gronda, de son air dur, en prenant une grosse voix, comme on fait pour gronder les petits enfans, et lui s'en alla tout penaud s'asseoir dans un coin.

Tout de même on nous obligea de souper une seconde fois ; c'est la coutume. Une omelette, encore des crêpes, et des tartines de pain bis avec du beurre. Ensuite, on procéda au coucher de la famille (les hommes d'abord, puis on éteint la lumière, et les femmes se couchent après). Il y avait sous nos matelas de hautes litières faites d'un amas de branches de chêne et de hêtre ; cela s'affaissait avec un bruit de feuilles sèches, et on se sentait descendre, enfoncer dans un creux qui vous tenait très chaud.

— *Hou ! hououou ! — Hou hououou !* faisait le vent dehors, d'une voix de hulotte avec des airs de se fâcher, de s'indigner, et puis de se plaindre et de mourir.

Quand la chandelle fut éteinte et que la chaumière fut noire, on entendit une voix douce de petite fille commencer une prière en breton (c'était une toute petite de quatre ans qu'on avait recueillie, un enfant que Gildas avait fait à une fille de Plouherzel, lors de son dernier passage au pays).

Une très longue prière, coupée de répons graves de vieille femme; tous les saints de la Bretagne : saints Corentin et Allain, saints Thénéan et Thégonec, saints Tuginal et Tugdual, saints Clet et Gildas, furent invoqués, et puis le silence se fit.

Tout près de moi, la respiration à peine perceptible d'Yves, déjà endormi d'un sommeil profond. — Au pied de notre lit, les poules couchées, rêvant tout haut sur leur perchoir. Un grillon donnant de temps à autre, dans l'âtre encore chaud, une mystérieuse petite note de cristal. Et puis dehors, autour de la chaumière isolée, toujours ce vent : un gémissement immense courant sur tout le pays breton; une poussée incessante venue de la mer avec la nuit et mettant dans la campagne un monotone remuement noir, à l'heure des apparitions et des promenades de morts.

XXI.

— Bonjour, Yves!

— Bonjour, Pierre! — Et nous ouvrons à la lumière grise du matin les auvens de notre armoire.

Ce *bonjour, Pierre!* précédé d'un petit sourire d'intelligence, m'est dit avec hésitation, d'une voix intimidée; c'est *bonjour capitaine*, qu'Yves a l'habitude de dire, et il n'en revient pas de s'éveiller si près de moi, avec la consigne de m'appeler par mon nom. Pour en faire accroire aux gens de Plouherzel et garder la vraisemblance de mon costume d'emprunt, nous avons concerté cette intimité.

C'était fini du rayon de soleil d'hier et du grand vent de la nuit. Ce matin, il faisait un vrai temps de Bretagne, et tout ce pays était enveloppé d'une même immense nuée grise. Le jour était comme un crépuscule, et il semblait que cette lueur si blême n'eût pas la force d'entrer par les lucarnes des chaumières. On ne voyait plus rien des lointains, et une petite pluie lente était répandue dans l'air comme une fine poussière d'eau.

Nous avions à faire toute la tournée promise chez les oncles, les cousins, les amis d'enfance; et ces chaumières étaient fort disséminées dans la campagne, Plouherzel n'étant pas un village, mais seulement une région alentour d'une chapelle.

Les courses étaient longues, dans les sentiers humides, entre les talus couverts de mousse, sous la voûte des vieux hêtres morts et sous le voile du ciel gris.

Et toutes ces chaumières étaient pareilles, basses, enterrées, sombres; leurs toits de paille, leurs murs de granit brut, tout verdissés par les cochléarias, les lichens, les fraîches mousses de l'hiver. Au dedans, noires, sauvages, avec des lits en forme d'armoire gardés par des images de saints ou des bonnes vierges en faïence.

Nous étions reçus à cœur ouvert partout, et toujours il fallait manger et boire. Il y avait de longues conversations en breton, auxquelles, en mon honneur, on mêlait, tant bien que mal, un peu de français. C'était surtout de l'enfance d'Yves qu'on aimait causer. Des bons vieux et des bonnes vieilles redisaient en riant ses mauvais tours d'autrefois, et ils avaient été nombreux, à ce que je vis. — O le mauvais gars, monsieur, que ça faisait! Et lui recevait ces complimens avec son grand air calme et buvait toujours.

Le forban couvait déjà, paraît-il, sous le petit sauvage breton; le petit Yves, qui sautait pieds nus dans ces sentiers de Plouherzel, était le germe inconscient du marin de plus tard, indompté et coureur de bordées.

Vers le soir, à marée basse, nous descendîmes, Yves et moi, dans le lit du lac d'eau marine, dans la prairie d'algues rousses. Nous emportions chacun une tartine de pain noir bien beurré et un grand couteau pour prendre des *berniques*. Un régal de son enfance qu'il voulait renouveler avec moi, des coquillages tout crus mangés avec du pain et du beurre.

La mer avait découvert de plusieurs kilomètres, mettant à nu les vastes champs de varech, la prairie profonde où l'herbe était brune et salée, avec d'étranges fleurs vivantes. Tout autour, des parois de granit fermaient cette fosse immense, et l'île en forme de bête couchée, dégarnie jusqu'aux pieds, montrait ses derniers soubassements noirs. Il y en avait beaucoup d'autres aussi, d'autres blocs qui s'étaient tenus cachés sous les eaux à mer haute, et qui maintenant se faisaient voir, surgissaient, avec leurs longues garnitures d'algues, pendantes comme des chevelures mouillées. Sur la plaine sombre on en apercevait de posés partout, dans d'étranges attitudes de réveil.

L'air froid était rempli de la senteur âcre du goémon. La nuit venait lentement, de son pas silencieux de loup, et tous ces grands dos de pierre commençaient à faire songer à des troupeaux de monstres. Nous prenions les *berniques* au bout de nos couteaux, et nous les mangions toutes vivantes, en mordant à même dans nos tartines, ayant faim tous deux, nous dépêchant de finir, de peur de ne plus y voir.

— Ce n'est plus si bon qu'autrefois, dit Yves quand il eut tout mangé, et puis il me semble que je me sens triste ici... Quand j'étais petit, je me rappelle que ça m'arrivait de temps en temps, la même chose, mais pas si fort que ce soir. Allons-nous-en, voulez-vous?

Alors, moi je lui répondis, étonné de l'entendre :

— Des manières de moi que tu prends là, mon pauvre Yves!

— Des manières de vous, vous dites? — Et il me regarda avec un long sourire mélancolique qui m'exprimait de sa part des choses nouvelles, indicibles. Je compris ce soir-là qu'il avait beaucoup plus que je ne l'aurais pensé des *manières de moi*, des idées, des sensations pareilles aux miennes.

— Tenez, continua-t-il, comme suivant toujours le même cours de pensées, savez-vous une chose qui m'inquiète souvent quand nous sommes si loin, en mer ou dans tous ces pays de là-bas? Je n'ose pas vous dire... C'est l'idée que je pourrais peut-être mourir et qu'on ne me mettrait pas dans notre cimetière d'ici. — Et il montrait de la main la flèche de l'église de Plouberzel, qu'on apercevait au-dessus des falaises de granit, très loin, comme une pointe grise. — Ce n'est pas pour la religion, vous comprenez bien, car moi, vous savez, je n'aime pas beaucoup les curés. Non, une idée que j'ai comme ça, je ne veux pas vous dire pourquoi. Et quand j'ai le malheur de penser à cette chose, ça m'empêche d'être brave.

XXII.

Ce fut le soir, après souper, que la mère d'Yves me recommanda solennellement son fils, et cela resta toute la vie.

Elle avait bien compris, avec son instinct de mère, que je n'étais pas ce que je paraissais être et que je pourrais avoir sur la destinée de son dernier fils une influence souveraine.

— Elle dit, traduisait la jeune fille, que vous nous trompez, monsieur, et qu'Yves aussi nous trompe pour vous faire plaisir; que vous n'êtes pas quelqu'un comme nous autres... Et elle demande, puisque vous naviguez ensemble, si vous voudrez veiller sur lui.

Alors la vieille femme me commença l'histoire du père d'Yves, histoire que, par Yves lui-même, je connaissais déjà depuis longtemps. Je l'écoutai volontiers, cependant, contée par cette vieille femme et traduite par cette jeune fille, devant la grande cheminée bretonne où la flamme dansait sur une souche de hêtre.

— ... Elle dit que notre père était un beau marin, si beau qu'on n'avait jamais vu dans le pays un plus bel homme marcher sur terre. Il est mort, nous laissant treize, treize enfants. Il est mort comme beaucoup de marins de nos pays, monsieur. Un dimanche

qu'il avait bu, il est parti en mer le soir dans sa barque, malgré un grand vent qui soufflait du nord-ouest, et on ne l'a jamais vu revenir. Comme ses fils, il avait très bon cœur, mais sa tête était bien mauvaise.

Et la pauvre mère regardait son fils Yves...

— Elle dit, continua la jeune fille, que mes parens habitaient Saint-Pol-de-Léon, dans le Finistère, qu'Yves avait un an, et que moi je n'étais pas encore venue quand notre père est mort; alors elle a quitté cette ville pour retourner à Plouherzel-en-Goëlo, son pays natal. Mon père laissait nos affaires en grand désordre; presque tout l'argent que nous avions eu autrefois était passé au cabaret, et ma mère n'avait plus de pain à nous donner. C'est alors que nos deux frères aînés, Gildas et Goulven, sont partis comme mousses sur des navires au long cours.

On ne les a pas beaucoup vus au pays depuis leur départ, et pourtant on ne peut pas dire qu'ils ne nous aimaient pas. Ils se sont longtemps privés de leur paie de matelot pour permettre à notre mère de nous élever, nous les plus petits, Yves, ma sœur qui est ici, et puis moi.

Mais Goulven a déserté, monsieur, il y a plus de quinze ans, par un mauvais coup de tête...

— Eux aussi, dit la vieille femme, sont de beaux et braves marins; leur cœur est franc comme l'or... mais ils ont la tête de leur père, et déjà ils se sont mis à boire...

— Mon frère Gildas, reprit la jeune fille, a navigué sept ans à bord d'un américain pour faire, dans le Grand-Océan, la pêche à la baleine. Cette campagne l'avait rendu très riche, mais il paraît que c'est un dur métier, n'est-ce pas, monsieur?

— Oui, un dur métier, en effet... Je les ai vus à l'œuvre, dans le Grand-Océan, ces marins-là, moitié baleiniers, moitié forbans, qui passent des années dans les grandes houles des mers australes sans aborder aucune terre habitée.

— Il était si riche, mon frère Gildas, quand il est revenu de cette pêche, qu'il avait un grand sac tout rempli de pièces d'or.

— Il les avait versées là sur mes genoux, dit la vieille femme en relevant les pans de sa robe, comme pour les retenir encore, et mon tablier en était plein. De grosses pièces d'or des autres pays, marquées de toutes sortes de figures de rois et d'oiseaux (1). Il y en avait de toutes neuves, qui représentaient le portrait d'une dame avec une couronne de plumes (2), et qui valaient seules plus de cent

(1) Les condors chiliens.

(2) Vingt piastres de Californie (les baleiniers font d'ordinaire leurs économies en cette monnaie-là).

francs, monsieur. Jamais nous n'avions vu tant d'or... Il donna mille francs à chacune de ses sœurs, mille francs à moi, sa mère, et m'acheta cette petite maison où nous demeurons. Il dépensa le reste à s'amuser à Paimpol et à faire des choses qui, certainement, n'étaient pas bien. Mais ils sont tous comme ça, monsieur, vous le savez mieux que moi. Pendant deux mois on ne parlait que de lui dans la ville...

— Depuis il est reparti et nous ne l'avons pas revu. C'est un brave marin, monsieur, que mon fils Gildas; mais il est perdu comme son père parce que lui aussi s'est mis à boire.

Et la vieille femme courba douloureusement la tête en parlant de ce fléau sans remède qui dévore les familles des marins bretons.

Il y eut un silence et elle parla de nouveau à sa fille d'une voix grave en me regardant.

— Elle demande, monsieur,.. si vous voulez lui faire cette promesse... au sujet de mon frère...

Ce regard anxieux, profond, fixé sur moi, me causait une impression étrange. C'est pourtant vrai que toutes les mères, quelles que soient les distances qui les séparent, ont à certaines heures des expressions pareilles... Maintenant il me semblait que cette mère d'Yves avait quelque chose de la mienne.

— Dites-lui que je jure de veiller sur lui *toute ma vie, comme s'il était mon frère.*

Et la jeune fille répéta, traduisant lentement en breton :

— Il jure de veiller sur lui toute sa vie, comme s'il était son frère.

Elle s'était levée, la vieille mère, toujours droite, et rude, et brusque; elle avait pris au mur une image du Christ et s'était avancée vers moi, en me parlant comme pour me prendre au mot, là, avec une naïveté, une indiscretion sauvages.

— C'est là-dessus, monsieur, qu'elle vous demande de jurer.

— Non, ma mère, non, dit Yves tout confus, qui essayait de s'incliner, de l'arrêter.

Moi, j'étendis le bras vers cette image du Christ, un peu surpris, un peu ému peut-être, et je répétau :

— Je jure de faire ce que je viens de dire.

Seulement mon bras tremblait légèrement, parce que je pressentais que l'engagement serait grave dans l'avenir.

Et puis je pris la main d'Yves, qui baissait la tête, rêveur :

— Et toi, tu m'obéiras, tu me suivras,.. *mon frère?*

Lui répondit tout bas, hésitant, détournant les yeux, avec le sourire d'un enfant :

— Mais oui,.. bien sûr...

XXIII.

Nous n'eûmes pas longtemps à dormir cette nuit-là, *mon frère* et moi, dans notre lit en armoire.

Dès que le vieux coucou de la chaumière eut dit quatre heures de sa voix fêlée, vite il fallut nous lever ; nous devons être à Paimpol avant le jour pour y prendre à six heures la diligence de Guingamp.

A quatre heures et demie, ce triste matin d'hiver, la pauvre petite porte s'ouvre pour nous laisser sortir ; elle se referme sur un dernier baiser à Yves, de sa mère qui pleure, sur une dernière pression de main à moi. Nous nous éloignons tous deux dans la pluie froide et la nuit noire, et en voilà pour cinq ans !

Dans les familles de marins, c'est ainsi.

A mi-chemin, nous entendons de loin sonner l'*Angelus* derrière nous à Plouherzel. Nous nous croyons en retard, et nous nous mettons à courir, à courir. Nous avons le front baigné de sueur en arrivant à Paimpol.

Nous nous étions trompés ; on avait avancé l'heure de l'*Angelus*.

Nous trouvons asile dans un cabaret déjà ouvert, où nous déjeunons en compagnie d'*Islandais* et d'autres frères de la côte.

Et le soir du même jour, à onze heures, nous arrivons à Brest pour reprendre la mer.

XXIV.

J'avais conscience d'avoir accepté une lourde charge en adoptant ce frère insoumis, d'autant plus que je prenais très au sérieux mon serment.

Mais le sort nous sépara le surlendemain et mit bientôt entre nous deux la moitié de la terre.

Yves prit le large dans l'Atlantique, et moi je partis pour le Levant, pour Stamboul.

Ce fut seulement quinze mois plus tard, en mai 1877, que nous nous retrouvâmes à bord d'une certaine *Médéc*, qui naviguait du côté de la Chine et des Indes.

PIERRE LOTI.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

IV¹.

L'ORPHELINAT DES APPRENTIS.

I. — L'ABBÉ ROUSSEL.

Il existe à Paris 126 maisons charitables où 10,180 enfans pauvres sont recueillis, reçoivent quelque instruction et acquièrent les premières notions d'un métier qui, plus tard, leur permettra de gagner leur vie. Parmi ces maisons, qui sont des refuges aussi bien que des écoles et des ateliers, 31 appartiennent aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et, sur les 31, il y en a 18 pour lesquelles les recettes sont inférieures aux dépenses (2). Cela n'arrête pas les saintes filles, qui, malgré l'insuffisance de leurs ressources, continuent l'œuvre d'adoption à laquelle elles se sont vouées. L'esprit

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril, du 15 mai et du 1^{er} juillet.

(2) Voir l'*Enquête sur les orphelinats et autres établissemens de charité consacrés à l'enfance*. Annexes au rapport de M. Théophile Roussel, 11^e partie (sénat); dép. de la Seine, Notes complémentaires, p. 581 et seq.

du fondateur, de leur premier maître, ne s'est pas éteint. Elles se souviennent que, par les nuits d'hiver, il s'en allait parcourant les rues, ramassant au coin des bornes les enfans abandonnés sur la neige, les réchauffant contre sa poitrine, où battait un grand cœur, les enveloppant d'un coin de sa soutane et les arrachant à la mort qui les guettait. Elles s'appellent les Filles de la Charité et ne mentent pas à leur nom. Les misères de leur pays ne leur suffisent pas, elles émigrent comme des oiseaux de bienfaisance, portant avec elles le génie du sacrifice et l'amour de ce qui souffre. Dans toutes les contrées que j'ai parcourues, au milieu des sectes les plus hostiles à la religion qu'elles professent, je les ai vues à l'œuvre, propres, actives, cachant leur visage sous la vaste coiffe qui ressemble aux ailes d'un cygne blanc, instruisant les petites filles, visitant les malades, secourant les pestiférés et bénies par nos marins, qu'elles soignent dans les hôpitaux que la France possède sur les rivages étrangers. A Paris, elles se multiplient et ne reculent devant aucun labeur : elles maintenaient la gaieté dans l'école, elles apportaient l'espérance dans l'hôpital ; on les en a chassées : elles y reviendront.

Si ample que soit leur action, elles ne peuvent suffire à toutes les infortunes qu'elles voudraient apaiser ; il faut qu'elles en laissent à d'autres, qui glanent derrière elles dans le fertile sillon des misères humaines et se baissent pieusement pour relever les rebuts d'une société que rongent les maux et les vices. J'ai déjà fait connaître le dévouement des frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu (1) ; infirmiers, sinon médecins, ils rassemblent autour de leur robe de bure les enfans que les scrofules ont détruits et rendus incapables de se prémunir contre les nécessités de l'existence ; mais il n'y a pas seulement les scrofules physiques que l'on badigeonne de teinture d'iode et que l'on cache sous des bandelettes, il y a les scrofules morales, issues comme les autres de la dépravation et du délaissement de soi-même. L'enfant qui en est frappé pourra être robuste et éviter le lit des hôpitaux publics, mais il s'assoira sur le banc des tribunaux correctionnels et des cours d'assises, il connaîtra les geôles, il dormira sur le grabat cellulaire ; il grandit pour le bagne et peut-être pour l'échafaud. — Combien en ai-je vus, lorsque j'étudiais le monde des malfaiteurs, qui ont débuté par le vagabondage, ont glissé dans l'ivrognerie, sont tombés dans le vol et ont fini par l'assassinat ! La société réprime et ne prévient pas ; elle punit le délit et ne l'empêche point de se produire. La justice condamne un enfant errant, l'administration s'en

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

saisit, l'enferme et le garde pendant un temps déterminé par la loi; si elle l'isole, elle le laisse avec lui-même, c'est-à-dire avec son propre vice; si elle le place près de ses congénères, elle le mêle aux vices d'autrui qui le pénètrent. Dans le premier cas, médication périlleuse; dans le second, émulation vers le mal: danger des deux parts; on a reçu un vaurien, on rend un criminel.

A Paris, la prison qui enclôt les enfans condamnés et la prison où l'on est momentanément déposé avant de partir pour les maisons centrales ou pour les pénitenciers d'outre-mer, se font vis-à-vis, presque sous les ombrages du cimetière de l'Est. L'une est l'anti-chambre de l'autre. Un surveillant de « la correction paternelle » me le disait dans un langage pittoresque qui m'a frappé: « Ici, à la Petite-Roquette, nous semons et nous plantons; c'est la grande Roquette qui récolte. » Ce brave homme avait raison; je lui demandai: « Si votre fils était un mauvais sujet, le feriez-vous enfermer ici? » Il me répondit brusquement, comme un homme dont l'expérience a formé la conviction: « Ici? pour en faire un galérien, jamais! J'aimerais mieux l'étrangler. » J'ai visité plusieurs fois ce bagne de l'enfance, j'ai ouvert la porte des cellules, j'ai causé avec les petits détenus, j'ai demandé la grâce de ceux que l'on ficelait dans la camisole de force parce qu'ils étaient récalcitrans, j'ai pu constater à l'infirmerie leur étrange précocité; je les ai vus bâiller dans les boxes de la chapelle pendant les offices; je les ai regardés travailler sans courage, se promener avec ennui dans leur étroit préau, et j'ai trouvé que, moralement et physiquement, cette maison était impitoyable; elle emmure l'enfant et ne fait rien pour lui. Elle m'a paru être le contraire d'un instrument de préservation sociale. Tant que la prison ne sera pas un hospice moral, la réforme pénitentiaire ne sera pas ébauchée.

Traiter un enfant vagabond, d'âge irresponsable, échappé de la maison paternelle et, le plus souvent, abandonné, sinon chassé par sa famille, comme on traite un voleur, c'est lui apprendre à voler. J'ai vu juger, je m'en souviens, un gamin d'une douzaine d'années, maigre, ébouriffé, à peine vêtu, à la fois ironique et respectueux dans ses réponses. On l'avait rencontré vaguant autour des Halles et cherchant un abri derrière les tas de légumes pour y dormir. On l'avait arrêté, mené au poste, transféré au dépôt et traduit devant le tribunal de police correctionnelle. Il raconta son histoire, qui était simple et commune à plus d'un. Son père s'en était allé on ne sait où; sa mère s'était accouplée avec un ouvrier qui, estimant que l'enfant était onéreux à nourrir, l'avait mis à la porte en lui disant qu'un « homme » doit gagner sa vie. Le pauvre petit errait depuis deux mois, attrapant par ci par là une pièce de

deux sous à ouvrir la portière des fiacres à la sortie des théâtres, mangeant on ne sait comme, couchant partout excepté dans un lit, restant probe et se défendant contre toute tentation. Manifestement, les juges avaient de la sympathie pour lui; mais le délit était moins que douteux, il était avoué; l'article 271 du code pénal est précis : « Les vagabonds âgés de moins de seize ans ne pourront être condamnés à la peine d'emprisonnement; mais, sur la preuve des faits de vagabondage, ils seront renvoyés sous la surveillance de la haute police jusqu'à l'âge de vingt ans accomplis. » Or, en l'espèce, la surveillance de la haute police s'exerce dans une des cellules de la Petite-Roquette. A quelques mots dits par le substitut, l'enfant comprit ce qui l'attendait. De cette voix grasseyante et sortie de l'arrière-gorge qui est familière aux gamins de Paris, il parla. Ce qu'il dit, je ne l'ai point oublié : « Pendant deux mois, j'ai vécu avec des trognons de choux et dormi en plein air afin de ne pas voler, et vous allez me faire enfermer comme un voleur! Est-ce là votre justice? » L'impression fut vive au tribunal; on ajourna le prononcé du jugement à huitaine en sollicitant l'attention des personnes bienfaisantes sur cet enfant qui n'avait commis d'autre délit que de n'être pas en âge de pouvoir travailler. L'appel fut entendu; ce vagabond malgré lui fut mis en apprentissage et est devenu un bon ouvrier. Celui-là, du moins, fut sauvé; mais combien ont été perdus, perdus à jamais, pour n'avoir pas rencontré au bord de l'abîme la main qui tire en arrière et remet dans le bon chemin! Si avec les 100,000 petits vagabonds qui errent en France on établissait dans nos possessions algériennes une colonie d'enfants de troupe, on formerait peut-être, sans grand-peine ni dépense, un corps de soldats dont la vigueur et la résistance ne seraient pas superflues en certains cas.

A Paris, 126 maisons, pour le département de la Seine 163, sur lesquelles 18 seulement recueillent des garçons; toutes les autres sont réservées aux petites filles et aux jeunes filles. On dirait que la charité, dédaignant le premier-né de la création humaine, ne veut s'occuper que de sa compagne, de l'être fragile, ouvert à la tentation et curieux, auquel les traditions bibliques attribuent la déchéance de notre race. La foi s'ingénie à sauver la femme; elle la prend au berceau, lui ouvre la crèche, la salle d'asile, l'école, l'atelier professionnel; elle soigne au Calvaire ses maux incurables, elle va la chercher à l'infirmerie de Saint-Lazare, dans les salles de l'hôpital de Lourcine, pour la conduire au Bon-Pasteur et l'enlever au vice. C'est la femme qui exerce la charité, où la pousse son cœur immuablement maternel; elle s'adresse de préférence à la femme, dont sa réserve n'a rien à redouter et vis-à-vis

de laquelle elle reste en confiance ; l'occasion de pécher ne naîtra point pour elle. L'œuvre de chair est une œuvre maudite ; le diable est mâle ou femelle, selon qu'il apparaît aux femmes ou aux hommes. En réalité, il n'est qu'un instinct naturel, et on le combat par l'isolement. Dans les instituts de charité, sauf de très rares exceptions, dont la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres est le plus mémorable exemple, les hommes s'occupent des garçons, les femmes ne se consacrent qu'aux petites filles, et comme l'homme n'a pas la bienfaisance active et persistante de la femme, il en résulte qu'un des sexes est presque abandonné, tandis que l'autre est incessamment secouru. C'est un tort, car l'homme est aussi faillible, aussi vicieux que la femme ; tous deux sont frappés de la tache originelle, c'est-à-dire de cette bestialité qui subsiste en nous, comme le mal héréditaire transmis par les ancêtres de la première heure. L'animal, le bipède luxurieux et féroce que nous avons été dans les temps préhistoriques, avant que Prométhée eût dérobé le feu du ciel, n'est point mort ; les civilisations, les religions, les philosophies se sont efforcées de l'humaniser et n'ont pas complètement réussi : la bête est domptée plutôt qu'appriivoisée, souvent elle échappe au belluaire ; les tribunaux le démontrent tous les jours.

On dirait qu'en ceci la question de moralité, au sens étroit du mot, domine toutes les autres. Prendre la petite fille, la pénétrer de bons conseils, la revêtir de sagesse, lui enseigner le métier qui gagne honorablement le pain, c'est enlever des auxiliaires à la débauche, je le sais ; mais saisir le petit garçon, le forger pour le combat de la vie, le détourner de l'improbité, lui mettre en main l'outil rémunérateur, c'est diminuer l'armée du crime. Qui peuple l'école dépeuple le bagne. De même que tout soldat a dans sa giberne un bâton de maréchal, de même tout enfant errant porte le bonnet vert dans son bagage. L'état a charge d'âmes, il ne paraît pas s'en douter ; devant ce danger, il reste inerte ou se perd dans des logomachies vaines. L'auteur de l'enquête que j'ai déjà citée a pu dire sans commettre d'erreur : « Les maisons d'éducation correctionnelle et la prison sont encore, pour les garçons, le grand refuge ouvert par la société. » Aussi doit-on approuver, doit-on encourager par tous moyens les hommes qui réunissent autour d'eux les pauvres petits que la précocité du vice ou l'abandon a jetés, comme des chiens perdus, dans le désert de notre grande ville. C'est la foi qui les émeut et leur enjoint de courir après les déserteurs de la vie régulière pour les ramener dans le rang. O'œuvre de charité, œuvre sociale, c'est tout un, il ne faut pas s'y tromper. Recueillir les vieillards, les abriter, les nourrir, les aider à saisir

l'espérance de la minute suprême, c'est bien; ramasser des enfans, les soustraire au mal, au méfait, aux répressions obligées, c'est mieux. Dans le premier cas, on soulage une infortune et souvent l'on répare une injustice; dans le second, on cicatrise une plaie morale, on conjure un péril qui est à la fois individuel et collectif. En neutralisant un futur malfaiteur, on lui rend service et l'on rend service à la société.

Un fait accidentel détermine le plus souvent la vocation des hommes de bienfaisance. Un jour, par hasard, ils rencontrent une brebis malade, ils l'emportent, la réchauffent et la nourrissent; puis une autre vient rejoindre la première, puis encore une autre, et bientôt le troupeau est si nombreux qu'il faut lui bâtir des bergeries. L'œuvre que dom Bosco a créée à Turin et qu'il fait rayonner sur l'Italie a maintenant des établissemens spacieux où les enfans délaissés forment de véritables corporations de métier. Avant de posséder de tels établissemens, on avait une simple maison; avant la maison, un hangar; avant le hangar, un pré: pendant le jour, on y travaillait; pendant la nuit, on y dormait sur l'herbe, à la belle étoile. Au mois de décembre 1841, dom Bosco allait dire la messe et le sacristain cherchait un enfant qui pût la servir; un vagabond âgé de seize ans, nommé Barthélemy Garelli, se promenait dans l'église, regardant les tableaux et bayant aux statues. Le sacristain le requit, l'enfant refusa: on en vint aux gros mots et aux gourmades. Dom Bosco intervint, calma l'enfant, le garda près de lui, l'interrogea et constata qu'il ne savait même pas faire le signe de la croix. De cette minute, il se promit de se vouer à la jeunesse abandonnée. Il s'est tenu parole, près de 80,000 enfans lui doivent aujourd'hui d'être des hommes probes, travailleurs et de n'avoir point trébuché.

L'orphelinat des apprentis dont je vais parler et qui me paraît appelé à un développement justifié par son utilité même est né d'une illumination pareille. Dans la nuit, il suffit d'un éclair pour découvrir les points les plus éloignés de l'horizon. Un fait isolé révèle parfois des profondeurs de misère que nul n'aurait soupçonnées. Comme dom Bosco, l'abbé Roussel s'est trouvé inopinément en face d'un enfant vagabond et il en est résulté l'orphelinat d'Auteuil, dont il est le créateur. Les documens concernant cette fondation bienfaisante sont entre mes mains; pour les consulter, je n'ai eu qu'à ouvrir les archives de l'Académie française, qui, grâce aux largesses de M. de Montyon, a le devoir de rechercher, de récompenser et de signaler les actes de vertu. Un soir, à la fin de l'hiver de 1865, l'abbé Roussel aperçut un enfant qui fouillait un tas d'ordures: « Qu'est-ce que tu fais là? Je cherche de quoi manger. » L'abbé

prit l'enfant, l'emmena, le fit dîner et le coucha. L'œuvre venait de naître. Le lendemain, l'abbé Roussel se mit en quête et rentra avec un autre vagabond; huit jours après sa première trouvaille, il hébergeait six enfans, qui encombraient sa chambre. On y campait comme à la veille d'une bataille, un peu pêle-mêle. L'abbé nourrissait son petit monde de son mieux, mais ses ressources étaient limitées; souvent on ne vivait que de pain sec trempé d'eau claire et, parfois, on se couchait sans souper.

L'abbé Roussel n'était point homme à se décourager; on doit s'attendre à d'autres difficultés lorsqu'on a sérieusement revêtu la soutane, lorsque l'on a compris que la prêtrise est une mission et non pas un métier. Il a une chaleur de générosité qui ne lui laisse guère de répit et ne lui permet pas de reculer. Saint Martin coupait son manteau en deux pour couvrir la nudité d'un mendiant, j'imagine que l'abbé trouverait que c'est perdre du temps et qu'il est plus expéditif de donner toute la soutane. Il est né en 1825, dans le département de la Sarthe, à Saint-Paterne, mince bourgade où Henri IV séjourna jadis. A portée d'horizon, verdoie la forêt de Perseigne, que fréquentent les loups, et dans laquelle j'ai vu, il y a quelque cinquante ans, des bandes de bûcherons, de charbonniers et de sabotiers vivre comme des tribus nomades, tribus sylvestres qui dormaient sur la mousse et dont les huttes me faisaient envie. La nature y a des soubresauts: là, sèche, plate et dure; ailleurs, à quelques enjambées plus loin, humide, frissonnante de feuillées et délicate. Au long de la Sarthe, à Saint-Cénéry, à Saint-Léonard-des-Bois, à Fresnay-le-Vicomte, il y a des paysages charmans « faits pour le plaisir des yeux, » comme l'on disait au siècle dernier. C'est la contrée des belles filles et des beaux gars; le soir, dans la plaine, l'odeur des chanvres monte comme un parfum enivrant. La race est forte, ergoteuse, méfiante; d'opinions profondes et parfois passionnées, elle a fourni plus d'une recrue aux chouans qui tenaient la campagne et faisaient la chasse aux bleus. La femme tisse la toile et rêve; l'homme, penché vers la terre, laboure et cache, dans le sillon, un fusil de braconnier. Là, le paysan est lent à se mouvoir, mais lorsqu'il a reçu l'impulsion et qu'il s'est mis en marche, rien ne l'arrête. Il est tenace. Cette qualité du terroir, l'abbé Roussel la possède; mais, à l'inverse de ses compatriotes, il y joint l'activité, l'éloquence et une confiance en Dieu qui ressemblerait à un défaut de prévision, s'il n'avait la foi, cette foi par laquelle les montagnes sont soulevées.

Dans sa petite chambre, avec les six gamins qu'il avait recueillis en marge du ruisseau, il se trouvait fort empêché de subvenir aux nécessités quotidiennes; il s'en ouvrit à quelques amis, qui lui

vinrent en aide : on vécut, ou du moins on ne mourut pas de faim, c'était plus que l'on ne pouvait espérer. L'abbé Roussel a l'imagination vive, son cœur l'échauffe, et il est emporté par des rêves dont son énergie fait des réalités. Tout en dégrossissant de son mieux les matériaux humains qu'il avait récoltés, il se demandait avec angoisse combien d'enfans, évadés ou chassés de la maison paternelle, échappent à l'école, échappent à la paroisse et grandissent dans la vie, incultes, sans lecture, sans religion, sans morale. Que fait-on pour eux? Rien. Ne pourrait-on, du moins, leur donner quelques notions élémentaires, clarifier leur âme, y déposer un germe de bien et leur enseigner les premiers principes d'une religion dont le Dieu a dit : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse! » Ce fut là l'idée qui poignit l'abbé Roussel, idée qui devait s'emparer de lui jusqu'à l'obsession.

Il était séduit et ne raisonnait plus. Un marinier se jette à l'eau pour sauver un homme qui se noie; un prêtre convaincu se jette dans l'impossible pour sauver une âme qui se perd : l'un et l'autre croient ne faire que leur devoir; l'un joue son existence, l'autre joue son repos. Le projet fut conçu : mais comment l'exécuter? Pas de maison pour donner asile aux enfans perdus; pas d'argent pour acheter la maison. Un homme d'affaires n'eût point hésité, il eût renoncé à un dessein dont la réalisation offrait toutes les apparences de l'insuccès; grâce au ciel, l'abbé n'était point un homme d'affaires, il n'hésita pas non plus et il se précipita tête baissée dans l'œuvre entrevue à la lueur de la charité. Il apprit qu'une « villa » abandonnée était à vendre, rue de La Fontaine, à Auteuil. Une villa! voilà bien le langage emphatique du Parisien, qui ne peut plus désigner les choses par leur nom, qui appelle les portiers des concierges, les rhumes des bronchites, et le mérinos du cachemire. La villa était une mesure, je pourrais aussi bien dire une baraque, située au bout d'une allée de vieux peupliers, au milieu d'un terrain que les chardons, les chicorées sauvages et la folle-avoine avaient envahi. A la rigueur, on pouvait loger dans la maison, à la condition d'y être mouillé les jours de pluie, de remplacer par du papier les vitres absentes et de dormir avec les portes ouvertes, parce que les portes ne fermaient pas. L'abbé marchait au milieu des hautes herbes, faisait le tour de la maison, la jaugéait du regard, la réparait, l'agrandissait, la meublait par l'imagination. « Il faut l'avoir, je l'aurai! » Alors, comme Jeanne Jugan à Saint-Servan, comme Jean de Dieu à Grenade, comme M^{me} Garnier à Lyon, comme ces illuminés frappés de la « folie de la croix, » il se constitua mendiant pour le rachat des petits vagabonds, et il alla mendier. Les frères de la Merci délivraient les chrétiens captifs

de l'islamisme; l'abbé Roussel a entrepris son pèlerinage afin de délivrer les enfans de la captivité du vice.

L'œuvre était de choix et digne d'être savourée par les raffinés de la bienfaisance. L'abbé Roussel a de la verve; il plaidait une cause sacrée, celle de l'enfance misérable et délaissée; il émut les cœurs; on lui donna, non point partout; il rencontra des accueils revêches, il subit des rebuffades; il lui fallut compter avec les révoltes de son amour-propre; il eut l'orgueil d'éteindre toute vanité en lui et de se faire humble pour secourir les petits. Il put acheter la maison et l'on s'y installa le 19 mars 1866: l'*Oeuvre de la première communion* était logée; elle était fondée. Cette dénomination détermine le but que l'abbé Roussel visait alors et qui, aujourd'hui, a été singulièrement dépassé: prendre les enfans vagabonds, leur enseigner la lecture, l'écriture, un peu de calcul, les mettre à même de comprendre le catéchisme et en état de faire leur première communion; puis s'adresser aux sociétés de patronage, aux personnes charitables et placer ces enfans en apprentissage dans des ateliers où ils pourraient acquérir la pratique d'un métier. Ainsi limitée, l'œuvre était déjà considérable et produisit de bons résultats; on la soutenait avec des quêtes, quelques loteries et l'aumône anonyme qui, en France, ne manque jamais aux entreprises de commiseration. La fonction que l'abbé Roussel s'était imposée n'était point une sinécure. Ils sont parfois récalcitrans, les voyous de Paris, et leur maître en fit l'épreuve; il fallait calmer par de bonnes paroles, et même autrement, les plus indomptés, plier à la discipline, à la vie régulière ces petits êtres malfaisans qui, dans la liberté sans limites de leur vie errante, avaient acquis une force de résistance extraordinaire. Ils avaient toutes les élasticités du corps et toutes les ankyloses de l'esprit; ils excellaient à marcher sur les mains, à grimper aux arbres, à faire le saut périlleux; mais quand on leur enseignait la règle des possessifs ou que l'on cherchait à leur faire comprendre un dogme religieux, ils tombaient en rêverie et regrettaient les heures où, vagues, morveux, affamés, ils jouaient à « la pigoche » sur les berges de la Seine. Ce n'est qu'à force de patience que l'on parvenait à fixer leur attention; bien souvent la toile de Pénélope, que l'on avait eu tant de peine à tisser, se défaisait d'elle-même, et il fallait recommencer le lendemain la besogne de la veille.

L'abbé Roussel, fort heureusement, a été doué par la nature d'une énergie rare, il a le privilège de ne se jamais lasser; un de ses amis me disait: « Il est infatigable; depuis trente ans que je le connais, je ne l'ai jamais vu en repos. » Levé le premier, couché longtemps après ses élèves, il leur donnait l'exemple d'une acti-

vité indomptable. Il ne les quittait guère, les instruisait, partageait leur repas et, retroussant bravement sa soutane, jouait avec eux ; il était à la fois leur directeur, leur professeur et leur camarade. L'expansion, qui est une de ses forces, séduisait les enfans et adoucissait les plus rebelles. L'abbé pouvait être content de son œuvre, et cependant, il n'en était point satisfait. Dès qu'il avait dégrossi ses petits vagabonds, qu'il les avait appelés à une croyance féconde et initiés au bien, ils lui échappaient, car on les plaçait, en qualité d'apprentis, dans la périlleuse promiscuité des ateliers ; plus d'un s'en est échappé, a repris la vie d'aventures et, harassé, est venu demander à l'abbé Roussel un asile qui ne lui a pas été refusé. Vers 1869, l'abbé comprit que l'œuvre de la première communion n'était, en quelque sorte, qu'une œuvre préparatoire qui devait être complétée et prolongée pour devenir matériellement et socialement utile aux enfans. Il mettait ses pupilles en état d'être apprentis, c'était beaucoup ; mais s'il réussissait à les mettre en état d'être ouvriers, il assurait leur salut et les munissait d'un gagne-pain définitif. A l'école, où les enfans apprenaient à lire et à croire, il se décida à joindre une école professionnelle, où ils apprendraient un métier ; au lieu de confier l'apprentissage de ses élèves à des patrons étrangers, il ferait faire cet apprentissage, sous ses yeux, par des contremaitres qu'il surveillerait. Pour installer des ateliers, il faut de la place et l'on n'en avait pas ; toute la maison était occupée par les dortoirs, le réfectoire et les classes ; restait un hangar extérieur qui servait de débarras ; on le déblaya et l'on y établit un atelier de cordonnerie avec un patron et deux élèves. L'âme de Henri-Michel Buch, qui, en 1664, donna les statuts de la communauté des frères cordonniers de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien, a dû en tressaillir en joie.

Au moment où l'abbé Roussel s'occupait de modifier l'œuvre de la première communion en y annexant l'Orphelinat des apprentis, il fut brusquement arrêté. La guerre venait d'éclater, temps peu propice pour les instituts de bienfaisance : lorsque les hommes s'entretuent, on ne pense pas aux vagabonds. Après la guerre, ce fut la commune, après le désastre, le crime. Les obus des batteries de Montretout n'épargnaient point Auteuil, dont les fédérés déménageaient les maisons particulières. Les orphelins, les enfans abandonnés ne manquaient point dans nos rues ; nos soldats les nourrissaient ; le matin, aux portes des casernes, on apercevait des bandes de petits affamés qui regardaient du côté des gamelles. Le cardinal Guibert, récemment nommé archevêque de Paris, poussa une clameur de détresse. Son prédécesseur arrêté, transféré au dépôt, du dépôt à Mazas, de Mazas à la Grande-Roquette,

avait été massacré et était mort en bénissant ses meurtriers. Les meurtriers, leurs complices et leurs congénères, tués en combattant, fusillés, en fuite ou déportés, avaient laissé derrière eux des enfans que la faim menaçait et que le vice allait prendre. L'archevêque s'émut et par une lettre pastorale invita la charité à venir en aide à ces orphelins rouges qu'il adoptait. Si c'est là ce que l'on nomme le « cléricanisme, » il faut reconnaître que le cléricanisme a du bon.

L'abbé Roussel, non plus, ne pouvait rester indifférent ; les événemens avaient triplé le nombre de ses élèves. Les orphelins refluaient vers lui ; on lui en amenait, il en ramassait ; quelques-uns bien avisés venaient d'eux-mêmes. La plupart des ateliers de Paris étaient en chômage ; dans beaucoup de corps d'états, il fallait avant de fabriquer de nouvelles marchandises, écouler le stock que la guerre et la rupture des relations commerciales avaient immobilisé. Le placement des apprentis devenait presque impossible ; les circonstances étaient tellement urgentes que la création d'une école professionnelle, essayée dans de très étroites proportions avant la guerre, s'imposait à la charité de l'abbé Roussel. Successivement, avec plus d'espérances que de ressources, des ateliers pour des menuisiers, des serruriers, des mouleurs, des tailleurs, des feuillagistes se groupèrent autour du premier atelier de cordonnerie, qui, lui-même, avait reçu un développement considérable. Au lieu de quitter l'œuvre à douze ou treize ans, après leur première communion, les enfans y pouvaient rester jusqu'à dix-huit, jusqu'à vingt ans et ne s'en aller que nantis du bon outil qui fait vivre. Dieu seul saura jamais ce qu'il a fallu de persistance dans le dévouement, de foi dans la charité humaine et de fatigues pour ne pas succomber à la tâche ! L'abbé Roussel sut ne point faiblir, il avait accepté, il avait recherché de subvenir aux besoins, à l'instruction, à l'apprentissage de tous les enfans qui lui demandaient asile ; pour parer à tant d'exigences, il n'avait que son bon vouloir. Là aussi on vécut au jour le jour ; plus d'une fois on fut aux expédiens ; avec une admirable imprudence, l'abbé Roussel empruntait ; sans regarder devant lui, il engageait sa signature, persuadé qu'aux jours d'échéance Dieu ne laisserait pas protester le sort des orphelins.

Un 1878, un dossier signalant la conduite de l'abbé Roussel fut adressé à l'Académie française, qui le transmit à la commission chargée d'apprécier les actes dignes de figurer sur les tables d'or de la vertu. M. de Montyon n'a pas voulu seulement que la vertu fût récompensée, il a voulu surtout qu'elle fût célébrée, et c'est pourquoi le soin de la découvrir et de la mettre en lumière a été confié à la compagnie qui parle dans des assises solennelles et dont la voix éveille les échos de la publicité. L'Académie apprécia tant d'efforts

vers le bien, tant de sacrifices humblement accomplis pour soulager des infortunes imméritées, pour préserver le corps social d'un péril futur, et elle accorda à l'abbé Roussel la plus forte récompense dont son budget lui permettait de disposer ; elle lui décerna un prix de 2,500 francs, comme jadis elle avait offert un prix analogue à Jeanne Jugan. La somme réservée aux actes de vertu n'est jamais en rapport avec ces actes mêmes, je le sais ; l'Académie française en souffre, mais elle est limitée par les legs qu'elle a acceptés. L'effet moral dépasse singulièrement la valeur matérielle ; mais hélas ! ce n'est point avec un effet moral que l'on paie des dettes ; l'abbé Roussel en fit l'expérience. A l'heure où l'Académie française le « couronnait » et désignait son œuvre à la reconnaissance publique, il devait environ 200,000 francs empruntés de toutes mains pour nourrir ses enfants et ne s'en point séparer. La situation était grave et ne se pouvait prolonger sans péril. On était arrivé au bord du fossé, il fallait y tomber ou le franchir ; on le franchit grâce à une intervention que l'on ne saurait trop louer. Il est de mode de médire de la presse périodique et de la charger des méfaits du monde ; et le bien qu'elle fait, n'en peut-on parler ?

H. de Villemessant dirigeait alors le journal *le Figaro*, qu'il avait fondé. Comme tous les hommes qui ont combattu pour une cause et qui sont de tempérament agressif, il eut bien des adversaires et plus d'un ennemi, mais aucun d'eux n'a pu lui reprocher de n'avoir pas une bienfaisance inépuisable et de ne pas mettre au service de la charité la forte publicité dont il disposait. Ce qu'il a signalé et secouru d'infortunes est considérable ; il connaissait bien le public français ; il savait l'émouvoir et l'entraînait à sa suite vers les bonnes actions qui ont sauvé des malheureux. Il apprit, je ne sais comment, la position redoutable où se trouvait l'abbé Roussel. Habitué « aux affaires, » il vit d'un coup d'œil le dilemme qui s'imposait : — ou payer les dettes d'une bienfaisance imprévoyante comme la foi qui l'avait inspirée, ou voir rejeter aux hasards de la démoralisation les enfants auxquels on avait promis du pain et de l'instruction. Il n'hésita pas. M. Bucheron, qui signe ses articles du nom de Saint-Genest, fit un article et raconta ce qu'il savait de l'œuvre de l'abbé Roussel. Au nom du dévouement d'un prêtre et de l'avenir des orphelins, il remua les âmes ; c'est presque la paraphrase de l'allocution de saint Vincent de Paul : « Ils seront tous morts demain si vous les délaissez ! » La souscription est ouverte : *le Figaro* s'inscrit pour 10,000 francs ; Villemessant pour 5,000 ; la rédaction du *Figaro* pour 1,000 ; Alexandre Dumas fils pour 500, la baronne S. de Rothschild pour 1,000. Le premier jour on récolte plus de 41,000 francs ; à la fin de la semaine, la souscription est close sur un total de

331,167 fr. 35 c. Je viens de revoir les listes, rien n'est plus touchant : de toutes parts on s'empresse, on vient du salon, de la mansarde et de l'antichambre, de pauvres gens envoient quelques sous en timbres-poste, des invalides déposent leur obole qui figure glorieusement à côté des grosses sommes versées par les banquiers; dans les écoles on a quêté; des petites filles se sont cotisées, de simples soldats ont donné leur prêt; des athées, des protestans, des israélites ont couru au prêtre catholique et ont ouvert leur bourse dans sa main. Pour sauver un homme de bien, assurer l'existence des orphelins qu'il avait recueillis, développer l'œuvre préservatrice qu'il avait créée, neutraliser le vice et féconder l'intelligence, il avait suffi qu'un écrivain fit appel dans son journal au bon cœur de notre pays. O France ! sois bénie pour ta charité !

II. — LA MAISON D'AUTEUIL.

Aller à Auteuil, c'était presque un voyage au temps de mon enfance; des coucous, stationnant à l'angle des Champs-Élysées et de la place de la Concorde, qui alors s'appelait la place Louis XV, y conduisaient; des gondoles, dont le bureau était situé au coin de la rue de Rivoli et de la rue Neuve-du-Rempart, y menaient le matin et en revenaient le soir; il y avait des parcs, des jardins, de véritables châteaux, des maisonnettes, des prairies où paissaient les bestiaux, des champs où travaillaient les moissonneurs, des chaumières de paysans, des rues non pavées, des sentiers circulant à travers les herbes et des guinguettes où, le dimanche, on dansait sous les grands arbres. Les fortifications ont englobé le village et l'ont soudé à Paris, dont il forme aujourd'hui une partie du xvi^e arrondissement et le soixante et unième quartier. Encore un peu, et ce qui reste des ombrages d'autrefois aura disparu; le moellon a pris possession des vieilles allées, l'ardoise a remplacé la cime fleurie des acacias; où le crin-crin des ménétriers a grincé, il y a des magasins de confection pour dames, et dans les clos que labourait la charrue on a élevé des établissemens hydrothérapiques qui parfois servent de prison d'état.

Au numéro 40 de la rue La Fontaine s'ouvre la maison fondée par l'abbé Roussel; une porte latérale, appuyée à la loge du portier, côtoie la grille par où l'on pénètre dans une longue allée que rétrécissent des bâtimens de construction récente. Murs légers et pans de bois; au premier aspect, ça ressemble à une usine; c'en est une, en effet: la blanchisserie de l'enfance contaminée. Là tout est simple et d'apparence, pour ainsi dire, provisoire; on sent que l'on a été à l'économie, que l'on a ménagé les matériaux et que l'on n'a demandé au plâtre, au pisé et aux lattes que d'abriter ceux

dont les arches de pont étaient le toit, dont les bancs de nos promenades étaient le lit, dont les tas d'ordures étaient le garde-manger.

Pour les petits vagabonds qui sont venus là chercher un asile contre la misère et un refuge contre eux-mêmes, c'est un palais; pour nous, pour notre espérance, ce n'est que le campement d'une étape, le baraquement transitoire que remplacera un édifice définitif. Toujours, infatigablement, je me rappelle la mansarde de Jeanne Jugan, et je me dis qu'il y aura des prodiges de charité pour les enfans, comme il y a en a pour les vieillards. La maison d'administration est des plus modestes; le parloir fait ce qu'il peut pour ressembler à un salon et n'y parvient guère; à la muraille, je vois un bon portrait de l'abbé Roussel entre deux de ses élèves; sur un socle, le buste de Villemessant, ce n'est que justice; sur des étagères, de gros albums contenant le nom des protecteurs et des bienfaiteurs de l'œuvre. L'enfant qui est entré là va-nu-pieds, décharné, dissolu, et qui sort instruit, solide, moralisé n'a qu'à feuilleter ces volumes pour savoir vers qui il doit diriger sa gratitude. Beaucoup s'en inquiètent-ils? J'en doute; la reconnaissance est une fleur qui se fane vite dans le cœur de l'homme; elle ressemble peu à la rose des quatre saisons, elle n'est pas remontante.

Lorsque j'ai visité l'Orphelinat d'Auteuil pour la première fois, les écoliers étaient en récréation après le repas de midi. Je me suis mêlé à eux et je les ai regardés. Ils n'ont rien de commun avec les « fils de famille » tirés à quatre épingles, bouclés, roses, vêtus de soie, un tantinet ridicules, servant de poupées à leur mère, sachant déjà choisir leurs relations et parlant anglais avec leur gouvernante. Ce sont des enfans rudes et dont le visage semble avoir été modelé dès l'enfance par une main brutale qui a laissé son empreinte. En pantalons de toile où j'ai vu bien des pièces, en forte chemise, les cheveux coupés ras, les pieds chaussés de souliers ferrés, ils ne se ménagent guère et se roulent sur le sable, sans souci de leur costume. A ce sujet, nulle observation ne leur est faite; il faut que l'enfant soit libre dans ses jeux; à cette seule condition, il obtiendra tout son développement physique; le costume de l'enfant aux jeux doit être un costume absolument sacrifié. Le : « Prends-garde, tu vas déchirer ta veste! » est d'une bonne ménagère, mais c'est la parole d'une mère qui ne comprend rien à l'éducation corporelle de son fils. On serait mal venu, je crois, de morigéner les élèves de l'Orphelinat d'Auteuil et de vouloir modérer leur impétuosité. L'abbé Roussel, du reste, ne le tolérerait pas; j'ai assez causé avec lui pour reconnaître que l'homme de religion et de charité se double d'un pédagogue pour qui l'enfant, cet être inconsistant et multiple, a peu de mystères. Il

sait qu'il est sage de laisser l'écolier éteindre et mater la précocité de ses instincts par l'exubérance même de ses jeux; la fatigue, sinon l'épuisement qui succède à des exercices exagérés, est une sorte de sécurité morale où le repos s'appuie sans trouble et sans lutte. Il est hygiénique de harasser l'enfant, on le sait à Auteuil, et je m'en suis aperçu. La violence des jeux de ces gamins est extraordinaire. J'assistais à la récréation de ceux qui ont déjà fait leur première communion et sont considérés comme des « anciens; » je pouvais donc constater chez eux le résultat du système d'éducation qui leur est appliqué. On est obligé de n'en admettre qu'un nombre limité dans l'enceinte de la gymnastique; le trapèze, le tremplin, la poutre fixe, la poutre mouvante, la corde à nœuds, la corde lisse, le portique, exercent sur eux une véritable fascination. Vestes bas et bras nus, s'encourageant, s'applaudissant, se huant, stimulant leur émulation de toute manière, ils développent une intrépidité et une adresse que j'ai admirées et dont plus d'un gymnaste serait fier. Ils y mettent de la passion et cette vanité innée du voyou de Paris, qui, en rien, ne consent à se laisser surpasser. La force et l'agilité sont des qualités respectées dans le peuple; comme au temps d'Homère, on est parmi les premiers lorsque l'on ne fléchit pas sous un fardeau trop lourd: dans un monde où le coup de poing est l'argument suprême, la vigueur est une vertu. Les élèves de l'abbé Roussel font ce qu'ils peuvent pour être vertueux, et ils y réussissent.

Leur divertissement le plus cher, après la gymnastique, leur fait des bras infatigables et des mains aptes aux durs labeurs. Ils soulèvent des altères de fonte, ils ramassent des poids de 20 kilogrammes, et, le corps penché en arrière, les jarrets fléchis, la face congestionnée, ils les dressent jusqu'à la hauteur des épaules. J'ai vu là des enfans de quinze à seize ans se dépiter et devenir rouges de honte parce qu'ils ne pouvaient porter une telle masse à bras tendu; les plus âgés, ceux qui ont été recueillis aux premières heures et qui d'apprentis sont devenus contremaitres, ne dédaignent point cet exercice; ils le compliquent et y déploient une force surprenante; ils saisissent les poids, se les lancent mutuellement, les attrapent au vol et restent immobiles, fermes sur les reins, malgré la pesanteur du choc augmentée par la projection. J'ai admiré la vigueur musculaire de ces petits athlètes et j'estime que l'on fait bien de la développer. Le soir, après une journée où les récréations ont été employées à de tels tours de force, l'enfant ne rêve pas, il ne songe qu'à dormir et il dort. En outre, l'abbé Roussel, qui est un sage auquel la vie et la réflexion ont enseigné l'expérience, ne cherche pas à faire de ses pupilles des bacheliers, des savantasses,

des « à-peu-près ; » il veut qu'ils soient des ouvriers vaillans, façonnés aux pénibles besognes, résistans à la fatigue et peu gênés pour manier le marteau du forgeron ou virer une pièce d'artillerie. La violence de leurs jeux est aussi une éducation professionnelle ; ils y trouvent l'énergie physique ; quant à l'énergie morale, c'est le prêtre qui la donne.

J'ai pu me convaincre par moi-même combien les enfans qui résident depuis déjà quelque temps à l'Orphelinat d'Auteuil diffèrent de ceux que l'on y a récemment recueillis. Autant les premiers sont vivaces, bruyans, élastiques, autant les autres sont mornes, silencieux et veules. A une heure et demie, un coup de cloche annonça la fin de la récréation ; on remit les vestes, on secoua la poussière, on rangea les appareils mobiles du gymnase, et deux par deux, on se rendit aux ateliers. Lorsque la cour fut libre, j'y vis entrer une cinquantaine d'enfans ; ce sont les « nouveaux, » ceux qui viennent d'être reçus dans l'asile et qui doivent vivre séparés de leurs aînés jusqu'à ce qu'ils aient fait leur première communion. Ils jouent peu ; ils s'en vont les bras ballans, ne sachant trop que faire de leur liberté, flasques, sans entrain, comme en méfiance contre le mode d'existence qu'on leur offre. Appuyés contre un mur, les mains derrière le dos, le regard perdu, ils ont l'air de bouder contre eux-mêmes et de n'oser remuer. Moment de transition qui ne durera pas ; avant quinze jours on galopera sur la poutre fixe et on fera la culbute entre les barres transversales. Parmi les nouveaux, les évasions ne sont pas rares ; la régularité de la vie les dérouté. Se lever, manger, jouer, travailler, se coucher à des heures invariables, c'est très pénible pour ces natures que le vagabondage a ballottées dans tous les hasards de l'imprévu ; ce qu'ils ont fui, la veille, avec horreur, les sollicite aujourd'hui d'un attrait irrésistible ; c'est un rêve qu'il faut ressaisir ; une porte est entre-bâillée, ils décampent. L'équipée ne se prolonge guère ; ils reviennent l'oreille basse, la mine déconfite, le ventre creux, ou ils sont ramenés par un sergent de ville qui les a découverts grelottant et pleurant sous une porte cochère. On les sermonne un peu, pas bien fort, et l'on s'empresse de leur donner à manger avant de les reconduire à la classe ou au catéchisme. « Nul n'est gardé de force dans la maison ; » c'est là le premier principe de l'abbé Roussel, principe excellent que les élèves n'ignorent pas et qui les retient près de leur maître mieux que les consignes, les portiers et les grilles. Lorsqu'un enfant a passé seulement six semaines dans l'orphelinat, il est extrêmement rare qu'il cherche à se sauver. La discipline, du reste, m'a paru fort douce. Je demandais à l'abbé Roussel de me montrer « les arrêts ; » il me rit au nez et me répondit : « Des arrêts !

A quoi bon ? Je n'en ai pas besoin, nous ne sommes pas ici à la Petite-Roquette. » — Bon abbé, je sais plus d'un collégien qui voudrait vous avoir eu pour maître !

Dans la maison d'Auteuil, les récréations sont fréquentes ; l'hygiène s'en trouve bien et l'intelligence en profite. L'abbé Roussel a remarqué ce que bien des pédagogues ignorent ou feignent d'ignorer : la puissance d'attention est très restreinte chez les enfans, surtout lorsqu'elle est retenue sur le même objet. Une heure de classe ou une heure d'étude, c'est à peu près ce que supporte avec fruit une jeune cervelle ; dépasser cette limite, c'est fatiguer l'écolier en pure perte ; l'esprit est saturé, il n'accepte plus rien et exige du repos. Or, pour l'enfant, le repos n'est autre que le jeu et le mouvement. Qui ne se souvient des longues heures du collège où, même pour les plus disciplinés, les plus ambitieux de récompenses, les plus ardens au travail, la voix du professeur n'arrivait aux oreilles que comme un bourdonnement indistinct et monotone sur lequel l'imagination brodait ses fantaisies ? Cet inconvénient me semble évité, en partie, pour les élèves de l'abbé Roussel, auxquels la gymnastique permanente et la fréquence des jeux apportent un délassement intellectuel qui leur permet de reprendre le travail avec une attention soutenue. Cette méthode qui consiste à renouveler souvent les récréations serait bonne pour tous les écoliers, mais pour les pupilles d'Auteuil, elle est indispensable ; des enfans qui ont vécu comme des chevreaux en liberté ne peuvent, du jour au lendemain, être doués de qualités de réflexion et de raisonnement que l'éducation la plus judicieuse est parfois incapable de donner. Le milieu dans lequel ils ont grandi, où ils ont développé les premiers instincts, leur a fait une nature spéciale qui exige des soins exceptionnels.

Ils arrivent de partout, les pauvres petits. Le vent a enlevé ces mauvaises graines sur des terrains en friche, il les a portées jusque dans le jardin de l'abbé Roussel ; on les y cultive. Paris est le rendez-vous des déshérités de l'univers ; ils viennent y tenter la fortune, qui se montre rétive ; ils se débarrassent de ce qui les gêne, surtout de leurs enfans. L'abbé Roussel le sait bien, lui qui les recueille et qui n'est pas difficile dans ses choix. Il y a là des Belges, des Brésiliens, des nègres, des Russes ; les provinces de France semblent avoir envoyé un spécimen de leurs marmots ; si chacun ne parlait que son patois, ce serait la tour de Babel. Au milieu de cette foule, le Parisien se distingue au premier coup d'œil ; « le pâle voyou » qu'a chanté Auguste Barbier se fait reconnaître ; la bouche est ironique, le regard est impudent, les membres sont grêles, mais agiles ; il a « du son » sur le visage et une manière de hausser les épaules qui dénonce un fond d'imperturbable philosophie. On

a essayé de le poétiser et l'on a eu tort; c'est la fleur du ruisseau et il en garde le parfum. J'ai examiné ces petites frimousses : beaucoup sont spirituelles, quelques-unes dénotent de l'intelligence; pas une n'est jolie, pas une n'est régulière, plusieurs sont absolument laides et quelques-unes ont été ravagées par la variole. La plupart de ces gamins portent des cicatrices à la tête, souvenirs de la vie errante, blessures du vagabondage qui, comme l'image tatouée sur le bras du malfaiteur, constituent une preuve d'identité dont la trace sera persistante. Sous l'influence de l'abbé Roussel, les natures abruptes ou déjà coudées s'adoucissent et se redressent; quelque chose d'inconnu jusqu'alors, — la tendresse, — les pénètre et les émeut; mais tous ne sont pas immédiatement accessibles aux bons sentimens; ce sont les sauvageons de la pépinière humaine, on a beau les greffer, la puissance agreste subsiste et parfois reste la plus forte. Impérieuse pour les animaux, la loi de l'atavisme s'impose aussi à l'homme et dans des proportions considérables dont le moraliste doit tenir compte. Il y a là des enfans issus de générations mortes au bagne, car dans le monde du méfait on est voleur de père en fils; comment exiger qu'un tel « produit » ne soit pas empoisonné, dès la conception, de toutes les maladies morales dont ses ascendans ont été infectés? L'aliéniste regarde toujours vers l'hérédité; le pédagogue doit imiter l'aliéniste.

« Où est ta mère? — Elle est en centrale. — Où est ton père? — Il est à la Nouvelle. » Le lecteur a-t-il compris? La mère a été condamnée à la réclusion, elle est à Clermont; le père est parmi les Canaques, dans nos bagnes, au-delà des océans. L'abbé Roussel se trouve en face d'une double influence; il la neutralisera tout doucement, sans sévérité inutile, avec la bonhomie patriarcale et gaie qui est une de ses forces, et, de ce pauvre petiot issu de deux criminels, il fera un ouvrier alerte, joyeux à la besogne, passant devant les cabarets sans s'y arrêter. Pour entreprendre une œuvre pareille, ne s'en point décourager et la poursuivre, il faut prodigieusement aimer les enfans. Réussit-on toujours à effacer la tache originelle et à baigner l'enfant dans une moralité si salutaire qu'il y perde les tares qui lui ont été léguées? Je voudrais l'affirmer, mais l'expérience me démentirait. Il en est parfois de ces malheureux comme des loups apprivoisés; on les croit adoucis pour toujours, on les conduit en laisse, on les mêle aux hardes de chiens; un cavalier tombe, ils se jettent dessus et l'attaquent à la gorge. Parmi quelques exemples que je pourrais citer, il en est un que je ne veux point taire. Un enfant, un Parisien, avait assisté à une scène terrible : il avait vu son père assassiner son frère à coups de couteau. Il avait été saisi de peur et s'était sauvé. Il avait alors huit ans : pendant dix mois, il vagua à travers les rues; il ne manquait

point de courage et s'efforçait de vivre : il rôdait autour des marchés, portait le panier des cuisinières, ouvrait les portières des fiacres, ramassait des bouts de cigares, qu'il vendait, et parvenait, avec toute sorte de métiers improvisés, à gagner vingt ou vingt-cinq sous par jour. Le soir, il s'en allait aux environs des petits théâtres et, au dernier entr'acte, achetait une contremarque qui lui coûtait cinq sous. Il grimpait vers ces hautes régions que le langage populaire a surnommées le paradis, se glissait sous une banquette au moment de la sortie des spectateurs et y passait la nuit. A l'aube, il décampait et courait chercher provende aux environs du carreau des halles.

Un soir de pluie, qu'il n'avait pas mis en réserve ce qu'il appelait « son spectacle, » il pénétra dans une maison en construction et se coucha sur un tas de sacs de plâtre garantis par une bâche. Malgré le soin qu'il avait pris de se bien cacher, il se déplaça en dormant et découvrit un de ses pieds. Une ronde de police l'aperçut, l'arrêta et le fit conduire au dépôt près la préfecture de police. Le juge d'instruction fut touché du sort de cet enfant qu'un crime avait chassé de la maison paternelle et auquel, en somme, on n'avait rien de grave à reprocher. Au lieu de l'envoyer à la Petite-Roquette, il le confia à l'abbé Roussel. Peut-être le changement fut-il trop brusque. L'écolier ne se pliait guère, la classe l'ennuyait, la vie vagabonde le sollicitait; cinq fois il s'évada et cinq fois il revint de lui-même. L'abbé Roussel lui disait : « Tu as bien fait de rentrer au bercail; tu verras que tu finiras par t'y accoutumer. » Il s'y accoutuma, en effet, et l'on put le croire sauvé. Il était intelligent, de vive allure et bien découplé. Un homme charitable, qui, je crois, est un des protecteurs de l'orphelinat, prit cet enfant à son service et en fit un groom. Sa conduite fut bonne et tellement régulière que toute défiance s'évanouit. Un jour que son maître lui avait donné un bijou de prix à porter chez un bijoutier, il disparut. La loi de l'hérédité a été, cette fois, plus forte que le bon vouloir de l'abbé Roussel. L'âme du père, endormie chez l'enfant, s'est réveillée chez le jeune homme et l'a poussé au vol. On ne l'a jamais revu; la police le saisira tôt ou tard et la prison se refermera sur lui. Si, dans ses courses, il a passé devant la maison de l'abbé Roussel, s'il a regardé la longue allée où il courait avec ses camarades, s'il a reconnu le clocher de la petite chapelle où il a communiqué, soyez certain que son cœur a battu et qu'il s'est sauvé en pleurant. Si criminel que soit un homme, le souvenir des heures innocentes ne le laisse jamais impassible; j'ai vu plus d'un assassin sangloter en parlant de son enfance.

Quelques enfans ont une raison extraordinaire et donnent des preuves de virilité que l'on n'aurait pas attendues de leur âge. Un

ouvrier veuf vivait avec son fils âgé de neuf ans au fond du vieux Vaugirard : chaque matin, le père, au moment de partir pour l'atelier, remettait à son enfant huit sous et lui disait : « Voilà pour ta journée. » Quarante centimes pour subvenir aux repas, c'est peu. Le pauvre petit ne savait que faire ; il se promenait dans les rues, allait contempler les pêcheurs à la ligne accroupis sur les quais de la Seine, dormait sur le talus des fortifications, faisait une partie de billes avec des camarades de rencontre, n'apprenait rien, ne savait ni A ni B et s'ennuyait. Le hasard de son vagabondage le mit en rapport avec un évadé de l'Orphelinat d'Auteuil ; il entendit parler d'un asile où l'on mangeait à sa faim, où l'on était « éduqué, » où l'on devenait apprenti. Sa résolution fut subite : il s'en alla trouver l'abbé Roussel et lui dit : « Voulez-vous me prendre ? » Tout de suite on lui fit sa place ; il l'a bien occupée et fut de bon exemple. Le père y trouva son compte ; un fils de moins et huit sous de plus, c'est tout bénéfice.

Les enfans qui se présentent d'eux-mêmes et demandent un asile que l'abbé Roussel ne refuse jamais sont rares. On ne peut s'en étonner ; il est bien difficile qu'un petit être de douze ans comprenne le danger de la vie errante, l'avantage de la vie disciplinée, la moralité de la vie laborieuse. « Singes laids et étioles, a dit Chateaubriand, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, » presque tous ces enfans, abandonnés ou perdus, sont racolés par des vauriens habiles au vol qui les initient à leurs debauches, les abrutissent d'absinthe, les dépravent et en font leurs « moucherons, » c'est-à-dire des sentinelles avancées, veillant à ce qu'ils ne soient pas surpris pendant l'exécution de leurs méfaits. Souple comme une anguille, rusé, hardi jusqu'à la témérité, le gamin de Paris est un redoutable auxiliaire pour les voleurs adultes, qui le recherchent, le choient, excitent sa vanité et le manient, à l'heure du crime, comme un instrument de précision. Quand un enfant s'est mêlé à ces bandes néfastes, quand il s'est enorgueilli de sa première mauvaise action, il fait partie de l'armée de la révolte ; il ne la quittera plus. Pour qu'il aborde au refuge de l'abbé Roussel, il faut qu'il y soit envoyé par un magistrat compatissant qui espère qu'un traitement d'orthopédie morale pourra redresser une nature déjà bossuée par le vice. Beaucoup d'enfans sont dirigés sur l'Orphelinat d'Auteuil par les juges du petit parquet qui ont à prononcer sur les délits de droit commun, tels que faits de vagabondage, de tapage nocturne ou de gaminerie ayant troublé le repos public. Les archives de l'abbé Roussel gardent les lettres des magistrats qui demandent l'admission d'un enfant. Le nombre en est considérable, et plus d'une serait à citer à l'honneur de ceux qui les ont écrites. Ai-je besoin de dire que la

porte de l'orphelinat est hospitalière et qu'en pareil cas elle est toujours ouverte? « Ce diable d'homme, me disait-on, porte préjudice à la Petite-Roquette. » Heureusement; le jour où cette sinistre prison sera détruite pour n'être pas remplacée, il y aura du soulagement au cœur de ceux qui l'ont visitée. Les enfans qui l'ont traversée sont reconnaissables; ils en ont gardé quelque chose de farouche; ils ressemblent à des loups captifs qui se blottissent au fond de leur cage : pour eux, l'abbé est le *meg* et Dieu est le *grand dab*; ils ont appris le langage des chiourmes, et il leur faut du temps pour l'oublier. Ils ne sont point nombreux à l'orphelinat; leurs parens avaient obtenu contre eux, du président du tribunal de première instance, une ordonnance de correction paternelle; ils ont séjourné dans les mornes cellules, glaciales en hiver; on les en a tirés et on les a conduits chez l'abbé Roussel, où rien ne ressemble à la geôle qu'ils ont habitée. Là, sous l'influence des bons traitemens, de la gaieté de leurs camarades, des récréations bruyantes et du travail approprié, leur esprit de révolte s'éteint, leur émulation s'éveille et l'ancien petit détenu devient parfois un excellent ouvrier. Ceux-là doivent à l'abbé Roussel une inviolable gratitude; il les a repêchés du milieu du cloaque, il les a nettoyés, purifiés, outillés, sauvés; il a fermé pour eux la porte des répressions et leur a ouvert celle de la vie honorable; c'est là un acte de paternité active qu'ils feront bien de garder en mémoire.

La préfecture de police, dont l'action est la plus sérieuse, pour ne pas dire la seule sauvegarde de Paris, surveille le vagabondage et, autant qu'il lui est permis par les lois, le refrène et cherche à le diminuer. Elle a des dépôts, — Saint-Denis et Villers-Cotterets, — pour la mendicité impotente et caduque; elle n'en a point pour l'enfance abandonnée; elle n'a même pas la maison de correction de la Petite-Roquette, qui ne reçoit que l'enfant condamné en vertu d'un jugement ou enfermé par ordre du président du tribunal. Elle n'a donc d'autres ressources que de traduire le délinquant devant les magistrats; elle hésite, car, quoi qu'on en ait dit, elle est très maternelle et, suivant la formule des lettres de grâce, « elle préfère miséricorde à rigueur de loi. » Elle sait bien qu'à moins d'un miracle, l'enfant qu'elle envoie en police correctionnelle et qui de là s'en va à la Petite-Roquette est un être à jamais perdu pour les bonnes mœurs et pour la probité; elle aussi, à sa manière, elle sauve les âmes, et plus souvent qu'on ne l'imagine. Elle écrit à l'abbé Roussel: « L'enfant a douze ans, il est errant depuis six semaines, le père est mort, la mère a disparu: des agens l'ont arrêté hier aux Halles, en voulez-vous? » L'abbé Roussel répond: « Expédiez-le-moi tout de suite; » et voilà un pensionnaire de plus à l'orphelinat, un peu ahuri et désorienté pendant les premiers

jours, mais, surpris de manger régulièrement et de dormir sans crainte d'être réveillé par un sergent de ville. Jamais un enfant, si jeune qu'il soit, qui a subi un jugement et a été frappé d'une condamnation, n'est adressé à l'abbé Roussel, car on sait qu'il refusera de le recevoir. Sous ce rapport, il est inflexible; il accueille avec empressement le vagabond, le vaurien, l'égaré; il rejette le voleur, et fait bien. Ce médecin soigne les maladies sporadiques et ne peut les guérir qu'à la condition d'éloigner les maladies contagieuses.

Des parens plus avisés que bien d'autres, ne sachant plus comment se rendre maîtres de leurs enfans « obstinés, » coureurs et brutaux, les amènent à l'abbé Roussel, qui les reçoit gratuitement lorsque la pauvreté est manifeste et qui, dans le cas contraire, exige une rétribution variant entre 10 et 30 francs par mois, rétribution singulièrement aléatoire et qu'il n'est pas rare de voir promptement cesser. Ces enfans-là sont les plus durs à manier et deviennent parfois redoutables. L'existence disciplinée leur pèse, ils regrettent la maison maternelle et cette liberté qu'ils savaient y conquérir pour en faire de la licence et du dévergondage. Quand leurs parens viennent les voir, ils pleurent, ils trépignent, ils veulent quitter l'école, qui les « embête. » L'un d'eux disait à sa mère : « Vieille vache! je te crèverai si tu ne me fais sortir de la boîte! » La mère pleurait : « Ah! monsieur l'abbé, ne le renvoyez pas, il est capable de m'assassiner. » L'abbé Roussel ne renvoie jamais ses élèves, et quand il les reconnaît atteints de bestialité, il redouble de soins, parvient à les amollir, à réveiller la vie de leurs sentimens atrophiés et les rend à l'humanité. Quand un évadé revient ou est ramené, il lui dit : « Ah! te voilà, toi! je parie que tu n'as pas déjeuné. Va à la crédence, tu demanderas un morceau de pain et du fromage. » Le lendemain, il l'envoie porter une lettre à la poste d'Auteuil; il n'est pas d'exemple que l'enfant ne soit immédiatement rentré à l'orphelinat après avoir fait la commission. Il en est fier, il dit à l'abbé : « Me voilà! » L'abbé lui tire doucement l'oreille : « Je sais bien que tu es un honnête garçon. » Parmi ses pupilles l'abbé Roussel en avait un qui avait la manie de s'enfuir : six fois il s'était sauvé, six fois il avait été repris ou, chassé par la misère, était revenu volontairement. L'abbé lui confia la garde de la grille avec consigne de s'opposer aux évasions : « Je connais ça, personne ne filera! » En effet, personne ne « fila, » lui moins que les autres. Faire appel aux instincts droits, aux sentimens chevaleresques de l'enfance, c'est bien souvent lui inspirer le respect de soi-même et le goût du devoir.

Les personnes charitables qui, moyennant un capital versé ou un revenu déterminé, ont concouru à la création de l'orphelinat et y ont « fondé des lits » ont le droit d'y faire élever les enfans qu'elles

protègent. Ces enfans sont ordinairement des fils de gens de service morts sans laisser d'économies. Ils sont, en général, bons sujets et semblent avoir reçu de leurs parens une soumission native qui se façonne aisément à la discipline. Leurs bienfaiteurs ne se croient pas quittes avec eux parce qu'ils les ont placés chez l'abbé Roussel; ils les suivent, les encouragent, les font sortir pendant les congés et interviennent souvent, lorsque l'apprentissage est terminé, pour les aider à s'établir et rendre productif l'outil qu'on leur a mis en main. Ces provenances diverses que je viens d'énumérer sont comme des sources qui coulent vers la maison d'Auteuil et la remplissent; elle est pleine, car le vagabondage et l'abandon ne chôment jamais. Cela n'arrête guère l'abbé; il y a dans son cœur place pour tous les petits qui n'ont pas d'asile. Dans ses courses, il cherche de l'œil les enfans qui peuvent avoir besoin de lui. On crie : « Mouron pour les petits oiseaux ! » L'abbé aperçoit un gamin d'une dizaine d'années qui glapit d'une voix aigrelette. « Combien gagnes-tu dans ta journée ? — Cinq ou six sous. — Où est ton père ? — Je ne sais pas. — Où est ta mère ? — Je ne sais pas. — As-tu entendu parler de Dieu ? — Dieu ! connais pas. — Veux-tu faire quatre repas tous les jours, dormir dans un lit, avoir des camarades, apprendre à lire et savoir un métier qui te fera gagner de l'argent ? — Oui. — Donne-moi la main et viens avec moi. » L'abbé rentre à l'orphelinat avec une nouvelle recrue, le pasteur apporte une brebis de plus au bercail. On est déjà bien serré; bast ! on se pressera davantage, on trouvera place à la table, place au dortoir, et voilà encore un petit qui sera sauvé ! Il sera sauvé aussi celui que j'ai vu me regardant d'un air narquois pendant qu'il jonglait avec trois balles. On l'a trouvé au milieu d'une troupe de saltimbanques qu'il avait suivie; à demi-nu, le corps peinturluré, la tête empanachée de plumes, il jouait bien son rôle, mangeait des pigeons crus, avalait des étoupes enflammées, hurlait des vocables inconnus et représentait « le jeune anthropophage des rives de l'Amazone ! »

L'œuvre de salut entreprise par l'abbé Roussel est de toutes les minutes, il n'y a jamais failli. Il a en lui quelque chose d'infatigable qui est toujours en quête de labeur. Il faut qu'il aille en avant, poussé par son amour des enfans, par sa pitié pour les jeunes souffrances qui ne sont point un châtement et dont la responsabilité n'incombe pas à ceux qu'elles atteignent. Instinctivement ces petits comprennent ou du moins devinent le dévouement qui les enveloppe, était leur nature chancelante, leur donne le pain du corps et celui de l'esprit, veille pendant qu'ils dorment, jeûne lorsqu'ils mangent et s'en va, frappant de porte en porte, pour leur assurer l'indispensable. Aussi, ils aiment leur maître; quand il paraît au milieu d'eux, dans les cours de récréation, ils quittent leur jeu, s'en appro-

chent, lui prennent la main, l'entourent, se frottent à lui comme de jeunes animaux nouvellement apprivoisés. Ils ont un mot : « Bonjour, papa Roussel ! » qui est un aveu d'affection, car l'abbé n'a rien du papa, au sens familier du mot, rien de vieux, rien de rebondi, rien de « ganache ; » tant s'en faut : il est robuste comme un chêne ; ses cheveux bruns, son regard bleu plein d'éclairs de tendresse, son sourire sans banalité, lui gardent plus de jeunesse que son âge ne le comporte ; sa carrure et ses larges épaules me font penser qu'il ne serait point en peine, si on lui lançait un poids de 20 kilos, de le saisir, lui aussi, à la volée, et de le porter à la force du poignet. J'imagine que cette apparence vigoureuse n'est pas sans influence sur le prestige qu'il exerce et que sa bonhomie a fortifié dans le cœur de ses élèves. Il les tutoie tous, vit près d'eux, avec eux, pour eux ; il les mène paternellement, gaîment et se moque de ceux qui se plaignent. Si l'un de ces marmots refuse d'avalier sa soupe, sous prétexte qu'elle est mauvaise, l'abbé la prend, la mange, fait claquer sa langue et dit : « Ma foi, je l'ai trouvée fort bonnel » Avec un tel maître il est difficile de bouder longtemps.

III. — LES ATELIERS.

La maison est grande ; elle est neuve et déjà paraît vieille, tant les matériaux dont elle est construite sont légers, et tant le petit peuple qui l'habite, mû par l'instinct destructeur de l'enfance, la détériore et la souille. Elle est, du reste, en cela semblable à bien des pensionnats de haut renom. Lorsque le seigneur d'Anglure, pèlerin champenois, visita l'Égypte au XIV^e siècle et pénétra dans la grande pyramide, il déclara que c'était « un lieu moult mal flairant. » J'en pourrais dire autant de quelques endroits de l'Orphelinat d'Auteuil, et le lecteur me comprendra sans que j'aie à m'expliquer. Le petit Français est, en général, d'une saleté révoltante, et les élèves de l'abbé Roussel n'échappent point à ce privilège de la race latine. Je connais un Anglais qui voulut faire élever son fils à Paris. Il parcourut successivement nos lycées, et mit son enfant en pension à Cantorbéry. L'aspect et l'infection de certains cloaques, qui ne manquent dans aucun collège, l'avaient à jamais dégoûté de l'éducation française. C'est là un inconvénient qui n'a rien d'impérieux et auquel il serait facile de remédier. Les pédagogues, quels qu'ils soient, devraient savoir que les soins extérieurs, que les ablutions surveillées, multipliées sont indispensables à la santé de l'enfant, et qu'il vaut mieux passer une demi-heure à se débarbouiller que d'employer cinq minutes à apprendre que *cornu* est indéclinable ; ils devraient savoir également que la propreté est l'emblème visible de la mora-

lité. Sous ce rapport, les petits vagabonds qui ne s'étaient lavés les mains que dans le ruisseau, ont besoin, dès qu'ils sont entrés à l'orphelinat, de recevoir un supplément d'instruction. Le savon est un instrument scolaire dont il est sage d'abuser.

En gravissant les escaliers étroits, en traversant la cuisine, en jetant un coup d'œil aux dortoirs et aux classes, on comprend que l'abbé Roussel, condamné à l'économie forcée, n'a pas été maître de donner à la maison l'ampleur qu'il avait rêvée. Patience ! cela viendra ; le développement d'une œuvre ne dépend pas de l'exiguïté de son berceau, elle dépend de son utilité, de son action secourable, du salut dont elle contient le germe qu'elle féconde. Or l'œuvre de l'abbé Roussel est indispensable et elle croîtra parce qu'elle s'impose comme une nécessité sociale. Qu'importe si la chapelle n'a rien de monumental ? On y prie Dieu aussi bien qu'ailleurs. Qu'importe si le réfectoire est obscur, si la classe n'est chauffée que par un poêle en fonte ? si l'infirmerie n'a pour préau qu'un toit en zinc ? La maison n'en est pas moins hospitalière et féconde : depuis qu'elle existe, elle a recueilli, abrité, nourri, moralisé, dressé au travail plus de 6,000 enfans qui, sans elle, rôderaient aux barrières, ronfleraient sous la table des cabarets et peut-être habiteraient malgré eux Melun ou Clairvaux. C'est là le résultat qu'il faut admirer, sans se soucier s'il a été obtenu dans des maisons en pierres de taille ou sous des murs en torchis.

Le recrutement pour l'orphelinat se fait, en général, parmi les enfans qui ont atteint leur douzième année, car, à cette heure de la vie, ils ne doivent plus compter que sur eux-mêmes. Ceux que l'Assistance publique avait soutenus jusque-là en sont repoussés. « Tu as douze ans, tu t'appartiens ; vis ou meurs, sois probe ou filou, cela ne me regarde plus. » Je n'exagère rien. En interprétant le décret du 19 janvier 1811 sur les « enfans trouvés, abandonnés, orphelins ou pauvres, » l'Assistance publique a inscrit l'article 19, qui est ainsi conçu : « Les enfans au-dessus de douze ans ne sont plus admis à la charge du budget départemental (1). » L'abbé Roussel se substitue aux défaillances administratives ; ceux dont la société ne veut plus, il les recherche, les trouve et les garde ; pour lui, il n'y a pas de limite d'âge, car il n'y a pas de

(1) Ceci n'est plus strictement vrai ; l'Assistance publique, que l'on ne saurait trop louer en cette circonstance, a rompu avec son ancien règlement. Depuis le 1^{er} janvier 1831, elle a installé un nouveau service au profit des enfans *morale*ment abandonnés ; elle les recueille, en re douze ou seize ans, et les place soit à Villepreux, dans une école d'agriculture, soit à Montevrain (Seine-et-Marne), dans un atelier d'ébénisterie. Les résultats obtenus dans ces deux établissemens, créés à l'aide du budget départemental de la Seine, paraissent, jusqu'à présent, épondre aux prévisions les meilleures.

limite de misère. Aux petits il ouvre l'école, aux plus grands l'atelier, à tous l'adoption.

Les enfans travaillent; dès qu'ils ont reçu une instruction élémentaire et qu'ils ont fait leur première communion, ils entrent dans les ateliers. Une vingtaine d'élèves choisis parmi les plus robustes et parmi ceux qui, jusqu'à ce jour, ont vécu à la campagne, sont employés à ce que l'on nomme un peu emphatiquement l'agriculture; il serait plus exact de dire le jardinage. Un vaste terrain vallonné, séparé des cours de récréation par une barrière en bois, appartient à la maison et a été converti en un jardin que cultivent les écoliers sous la direction d'ouvriers habiles. Là, on n'impose pas seulement à ces enfans des travaux de manœuvre, ils font autre chose que de ratisser les allées, de porter les arrosoirs, de relever une plate-bande ou creuser une rigole. On leur enseigne à greffer, à tailler les arbres; on leur apprend la différence des terres lourdes et des terres légères, à quelles plantes elles conviennent, l'époque des semailles, le choix des espèces et l'art de faire produire sans épuiser. Là, l'ancien vagabond retrouve quelque chose de sa vie en plein air et devient souvent un maître en son métier. Au bout du jardin, à l'extrémité même de la propriété, s'élève un chalet de bonne apparence, en bois bituminé, sur un massif de pierres meulières. J'y suis entré et j'y ai trouvé la charité au travail. Des religieuses de l'ordre de l'Enfant-Jésus, attachées à l'orphelinat, et quelques dames des quartiers voisins, visitent les vêtemens, cousent le linge, raccommoient les nippes des élèves et réparent autant que possible ce que la gymnastique, le saut de mouton, la culbute et les coups de poing ont endommagé. C'est le tonneau des Danaïdes; quand on a pansé les blessures d'un pantalon, il en arrive dix qui sont en loques. Parmi les dons en nature adressés à la maison d'Auteuil, les vieux vêtemens ne sont point dédaignés: on les rajeunit tant bien que mal, on les réduit à des dimensions convenables, et on en habille les enfans. Ça fait des costumes un peu bigarrés, costumes de jeu, costumes de classe, qui, le dimanche et les jours fériés, sont remplacés par un uniforme.

Vingt cordonniers tirent le fil poissé et ajustent le cuir sur la forme de bois. Ils sont adroits, et leur contremaître en remonterait à saint Crépin. Les œuvres charitables se soutiennent entre elles; les Dames du Calvaire sont les clientes de la cordonnerie des orphelins d'Auteuil, et plus d'un bienfaiteur de la maison ne se fournit pas ailleurs; c'est encore un moyen de protéger les enfans que de ne les point laisser manquer de travail. Quatorze tailleurs, les jambes croisées sur l'établi et le dé au doigt, maniant la courte

aiguille, seront peut-être plus tard des « pompiers » recherchés par les coupeurs à la mode; dix menuisiers marchent au milieu des copeaux frisés : les plus jeunes rabotent le sapin, les plus âgés ont l'honneur de raboter le chêne; douze serruriers forgent, linient, assemblent les barreaux des lits en fer et font mouvoir la machine à tarauder. Le maître forgeron avait placé une barre rouge sur l'enclume; il la martelait et lui donnait la forme; le petit compagnon, — celui que l'on appelle le souffleur ou le cachalot, — avait saisi son frappe-devant et à grands coups il battait le fer, qui lançait des étincelles; du revers de la manche il s'essuya le front, il était en sueur, et laissa glisser vers moi le regard orgueilleux d'un enfant qui a bien accompli une tâche au-dessus de ses forces. Quatre cuisiniers épluchent les carottes, pèlent les pommes de terre et surveillent les marmites. Si jamais ceux-là deviennent chefs de Brébant ou de l'hôtel du Louvre, j'en serais surpris, car l'éducation première ne les y aura pas destinés. Quatre mouleurs apprennent à modeler la terre glaise, à réparer les « coutures » et font preuve d'habileté dans la confection des statuettes de sainteté, qui, entre deux bouquets de fleurs, orneront l'autel des petites églises de village; ils sont peintres aussi et enluminent les Christs, les Vierges et les Saint Joseph, emblèmes visibles de croyances abstraites.

Le grand atelier de l'Orphelinat d'Auteuil est un établissement considérable. C'est une imprimerie, à laquelle sont annexés un atelier de fonderie de caractères et un atelier de brochure-reliure. Dans ces divers travaux, cent vingt-sept enfans sont occupés; « la composition » seule en réclame cinquante-cinq. Là tout est actif et silencieux; debout devant sa « casse, » la « copie » sous les yeux, le composteur en main, les petits typographes « lèvent la lettre; » le prote les surveille, il est à la fois leur maître et leur professeur. La besogne ne languit pas, et les presses, mises en mouvement par une machine à vapeur, sont servies avec régularité. Les enfans que j'ai regardés travailler ont déjà de l'adresse et de la rapidité dans le geste; commencé de si bonne heure, à treize ou quatorze ans, l'apprentissage sera fructueux; il initie celui qui le reçoit à toutes les finesses du métier et lui donne une agilité extraordinaire; aussi l'on peut assurer, dès à présent, que les ouvriers imprimeurs formés à l'école de l'abbé Roussel ne seront point en peine de gagner leur vie. Pour alimenter l'imprimerie et n'avoir jamais de chômage à subir, l'abbé Roussel a créé deux journaux, *la France illustrée* et *l'Ami des enfans*, qui, je n'ai pas besoin de le dire, ne font pas leurs frais, car on n'y parle que de moralité, de vertu, on n'y cite que de nobles exemples et on en écarte tout

ce qui n'est pas un appel aux sentimens généreux dont l'enfance peut être virilisée.

Si j'ai réussi à faire comprendre de quels métiers se compose l'école professionnelle de l'Orphelinat d'Auteuil, on a vu que ce ne sont que des métiers sérieux, permanens, pour ainsi dire, d'utilité constante, et par cela même assurant le travail à celui qui les possédera. J'insiste sur ce point qui est fort important et qui dénonce les intentions dont l'abbé Roussel a été animé lorsqu'il s'est décidé à parfaire des ouvriers et non pas seulement des apprentis. Les entrepreneurs de travaux faciles n'ont point manqué de lui adresser des propositions : il les a repoussées ; on a essayé de le tenter en lui montrant l'appât des bénéfices à l'aide desquels il pourrait soutenir son œuvre de charité ; il a secoué la tête et a refusé toute combinaison dont l'avenir de ses orphelins n'aurait pas à profiter d'une façon durable et même définitive. De quoi s'agissait-il ? D'assimiler en quelque sorte la maison d'Auteuil à une maison de correction et d'imposer aux enfans une besogne qui n'a point besoin d'apprentissage, dont l'utilité est illusoire et qui ne peut jamais être un gagne-pain assuré. En moins de huit jours un enfant devient habile à la fabrication des chaînettes, des éventails en papier, des boîtes en carton, à l'assemblage des cahiers d'écolier, à la reliure des calepins, à la frappe des boutons de cuivre ; on le sait bien à la Petite-Roquette, où les jeunes détenus sont employés à ces bintelots, mais les jeunes détenus savent aussi que ce n'est point là un état qui pourvoit aux nécessités de la vie, et plus d'un de ces malheureux qui a passé deux ou trois ans à coudre ensemble des feuilles de papier ou à boucler des fils de laiton en est réduit à se faire terrassier ou colporteur pour ne point mourir de faim. En recueillant le vagabond, en lui donnant de l'instruction, en le ramenant à la dignité d'homme dont il s'écartait, l'abbé Roussel acceptait charge d'âmes. Il n'a pas répudié le fardeau et le porte avec vaillance. Il négligea son intérêt, n'eut en vue que celui de ses pupilles et au risque de ce qui pourrait advenir, ne voulut introduire dans sa maison que des métiers graves dont l'apprentissage est lent, mais dont l'exercice et la rémunération n'offrent pas trop d'aléa. Le résultat était facile à prévoir et avait été prévu ; on s'est fié à la charité humaine ; la charité n'a point été sourde, elle a répondu. Les ateliers coûtent plus qu'ils ne rapportent, j'entends ceci au sens matériel du mot, car au sens moral le bénéfice est inappréciable. Les apprentis qui sont à Auteuil auront le loisir de s'en convaincre plus tard, car plus d'un en doute aujourd'hui. Ceci est douloureux et je ne dois pas le cacher.

Dans le monde où l'abbé Roussel ramasse ses élèves, la bienveil-

lance ne paraît pas être la vertu dominante; dans ces cœurs que la paresse, l'ivrognerie, ou des circonstances néfastes ont souvent fait souffrir, il y a un fond d'envie extravasée qui fermente et bouillonne. Pour certains écoliers et surtout pour certains parens, il est admis que l'abbé Roussel tire bénéfice du travail des enfans. On connaît le thème : exploitation de l'homme par l'homme, tyrannie du capital, le tout assaisonné de quelque sueur du peuple. Tel individu dont le fils a été recueilli par charité s'en va répétant ces vieilles sornettes et affirme qu'à l'Orphelinat des apprentis, les maîtres font fortune en accaparant le produit du travail des élèves. Il est puéril, je le sais, de rétorquer de telles balivernes; il est superflu, je le sais encore, de s'imaginer que l'on fera taire la calomnie; mais la vérité est toujours bonne à dire, et je la dirai. J'ai vérifié la comptabilité de la maison d'Auteuil, et j'en pourrais communiquer les chiffres au lecteur, atelier par atelier; ce serait fastidieux; un total d'ensemble suffira. En 1882, les ateliers, y compris *la France illustrée* et *l'Ami des enfans*, ont coûté 29,645 fr. 75; ils ont rapporté : 27,294 fr. 60; perte sèche : 2,351 fr. 15. C'est là le bénéfice ordinaire de la charité. Sans la bienfaisance qui l'a secouru et qui le secourt, l'Orphelinat d'Auteuil se verrait contraint par ministère d'huissier de fermer ses portes et de rendre à la rue le vagabondage qu'elle en a arraché. La proposition n'a rien d'excessif, il est aisé d'en faire la preuve. Les dépenses totales pour l'année 1882 ont été de 211,753 fr. 50 qui ont pourvu à l'habillement, à la subsistance, à l'instruction de trois cents enfans. Chacun d'eux exige une dépense quotidienne de 1 fr. 77, qui s'élève à 1 franc 9/4, si l'on y ajoute les frais d'entretien de la maison. En résumé, l'on peut dire que le produit des ateliers suffit à peine à couvrir le prix de la main-d'œuvre des ouvriers chargés de l'éducation professionnelle des apprentis.

Pour arriver à ne dépenser par jour et par élève que 1 fr. 77, il faut des prodiges d'économie; il faut, comme dans d'autres œuvres charitables, tirer parti de tout, des vieux vêtemens que la commisération envoie, des couvertures qu'elle donne, du linge « fatigué » qu'elle expédie. Tout est calculé pour ne point dépasser un budget sévèrement établi et dont l'équilibre serait rompu par la plus légère imprévoyance; une dépense de 0 fr. 05 par jour et par élève, qu'est-ce que cela? Nous en sourions; au bout de l'année, on se trouverait en présence d'un déficit de 5,475 francs et peut-être n'arriverait-on pas à le combler. En été, à l'époque des grandes chaleurs, la dépense est tout à coup augmentée dans des proportions redoutables; il faut mener les enfans aux bains froids; cet exercice est pour eux le plus apprécié et le plus salubre de tous;

on a obtenu une réduction notable, on y va à moitié prix; 0 fr. 10 par écolier trois fois par semaine; quand arrive l'automne, on s'aperçoit que le plaisir de la natation coûte cher, mais on ne le regrette pas, car on sait que la santé des enfans en a profité; on se contente de redoubler de parcimonie. Autrefois, le jeudi et le dimanche, on servait du dessert sur la table, on y a renoncé; c'était trop coûteux et pas assez nourrissant. Je crois cependant qu'en certaines circonstances solennelles on ne recule pas devant quelque confiture; du moins, j'ai vu dans la cour une voiture chargée de pots de raisiné. Malgré « les fondations de lits, » — 100,000 francs, — malgré le produit de la pension des enfans payans, — 24,600 francs, — la maison d'Auteuil a eu, en 1882, un excédent de dépenses de 87,183 fr. 50, qui a été couvert par le produit des dons, des quêtes, des sermons et des ventes de charité. Il est bien placé l'argent qui préserve les enfans et fait des hommes.

J'ai dit que l'abbé Roussel, depuis que son œuvre a pris naissance, avait recueilli, réconforté, guidé plus de 6,000 enfans; les a-t-il tous sauvés, au sens absolu du mot? Non; mais on peut affirmer, sans crainte d'être démenti par les faits, que sur 100 enfans qui ont séjourné à l'orphelinat et y ont terminé leur apprentissage, 80 resteront dans la voie de la probité. Tous, certainement, ne conserveront point intacts leurs croyances religieuses, tous n'iront pas à la messe le dimanche et ne feront point leur prière le soir avant de se coucher, mais ils ne demanderont qu'au travail le droit de vivre, ils aimeront le métier qu'on leur a enseigné, ils n'insulteront pas le prêtre qui passe dans la rue, le commissaire de police ne connaîtra pas leur nom. Les vingt autres retomberont en péril. Lorsque le grain est semé sur le roc ou dans la fange, il se dessèche ou il pourrit. Pour ceux-là, la germination ne s'est point faite; on les avait enlevés au mal, le mal les ressaisira, et ils iront grossir la tribu lamentable que les tribunaux recherchent, que les géôles réclament, qui, aux jours de paix publique, font état d'escroc et de voleur, qui, aux jours de fièvre furieuse, brûlent les villes et tuent les otages. En sortant de la douce maison où l'on a essayé de les imprégner de bien, ils reprendront la vie sans frein qu'ils ont aimée aux jours de leur enfance; ils soutiendront quelque fille qui les nourrira de ses vilénies, ils s'embaucheront dans une bande de malfaiteurs, ils dépouilleront un passant, tueront un homme et mourront au bagne, ferrés sur le grabat de chêne.

Quatre-vingts pour cent, c'est énorme; et cette proportion serait plus considérable encore, si, comme son titre l'indique, l'Orphelinat d'Auteuil ne recevait que des orphelins. Quelques-uns n'ont plus de famille, la mort a tout emporté, ils sont seuls dans la vie et n'ont

plus à s'appuyer que sur eux-mêmes; d'autres sont orphelins aussi, orphelins par la volonté du père et de la mère qui ont poussé l'enfant dehors et versent au cabaret l'argent qu'eût exigé son éducation; ces orphelins-là ont des parens que la police ramasse souvent dans le ruisseau; l'absinthe a noyé le sentiment paternel et empoisonné la maternité. Ces orphelins du fait de la nature ou de l'abandon, sont les plus flexibles, et entrent, sans exiger trop d'efforts, dans une régularité qui ne déviara pas. Il n'en est pas de même pour les enfans qui restent en relation avec leurs parens, car l'influence que la famille exerce sur eux est presque toujours mauvaise et souvent néfaste. Pour ces gens d'existence dissolue, comptant sur le hasard, — sur la rencontre, comme ils disent, — bien plus que sur le travail, l'enfant est un instrument qu'ils mettent en œuvre pour s'augmenter un peu. Ils ont un mot qui les peint et découvre les difficultés contre lesquelles l'abbé Roussel est obligé de lutter : « Il faut que le petit rapporte ! » Or, quand il est à la maison d'Auteuil, apprenant son catéchisme et faisant son apprentissage, « le petit ne rapporte pas. » Comment « rapporter ? » En exerçant un de ces métiers interlopes où le gamin de Paris excelle, en enlevant le portemonnaie des badauds, en allant voler chez l'épicier la bouteille d'eau-de-vie que son père voudrait boire sans la payer, et dont il aura sa part. Dans l'asile de la rue Lecourbe, chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, il faut parfois résister aux parens qui veulent reprendre leur enfant difforme, afin de l'envoyer mendier et de tirer parti de son infirmité. Avoir un enfant, le contraindre à quémander en pleurnichant dans les rues, lui imposer une redevance quotidienne, c'est, pour plus d'un parent, exercer une industrie. La plupart des petits mendiants qui nous harcèlent au long des trottoirs sont des « soutiens de famille, » dans la poche desquels rien ne reste de ce qu'ils ont récolté. J'ai entendu le dialogue suivant, au cours d'un interrogatoire en police correctionnelle : « Quels sont vos moyens d'existence ? — J'ai mon petit qui est bancroche ; on lui donne sur le boulevard ; il fait quelquefois de bonnes journées. »

A l'Orphelinat d'Auteuil, il est nécessaire de ne pas laisser sortir l'enfant que son père attend pour l'associer à ses méfaits, que la mère guette pour en faire un marmiton auquel elle apprendra à voler dans les cuisines, de la nourriture d'abord et bientôt après des couverts d'argenterie. Dans cette maison de si large hospitalité pour les enfans, il se passe le contraire de ce qui se produit dans les lycées et dans les pensionnats où sont élevés les fils de parens honnêtes. Là, dans ces grands instituts d'enseignement, le maître, — proviseur ou professeur, — est presque toujours certain, même lorsqu'il a tort, de trouver un appui dans la famille qui, par

les conseils et les remontrances, l'aide à accomplir sa tâche parfois difficile. Dans les établissemens de redressement moral, alors que l'on s'évertue à transmettre à l'enfant des principes de probité, l'ennemi du maître, son adversaire le plus redoutable, c'est la famille qui le plus souvent est sans foi ni loi, ne croit ni à Dieu, ni à la justice, ne redoute que le gendarme et sait l'éviter. Il suffit qu'un enfant sorte une fois pour que le travail de la moralisation entreprise, le bénéfice de résistance déjà acquis, s'écroule ou s'envole devant les exemples qu'il a sous les yeux. L'enfant arrive à la maison paternelle : « Ah ! puisque voilà le petit, — on dit le gosse ou le même, — nous allons « gouaper » un peu, et on « gouape ; » on va au cabaret, dans les plus infimes ; on y rencontre « les amis ; » quels amis ! On y retrouve même « les amies ; » ce qui est pire ; on boit, on force l'enfant à boire ; on trouve amusant de développer chez lui des précocités ordurières ; le père s'enorgueillit et dit : « Ce sera un gaillard ! » L'enfant est ivre, on le ramène à l'orphelinat, et si l'on adresse une observation au père, celui-ci répond : « De quoi se plaint-on ? N'avait-il pas congé ? Fallait-il pas rigoler un peu ? » Essayer de faire comprendre à ces gens-là l'espèce de crime qu'ils commettent, c'est peine perdue ; aussi on y a renoncé depuis longtemps, et l'on se contente, autant que possible, de parquer l'enfant loin de sa famille, c'est-à-dire loin du foyer d'infection où il désagrège ses bons instincts et développe ses mauvais penchans. J'ai vu récemment la concierge de l'orphelinat refuser l'entrée à une mère ivre, qui demandait à voir son fils.

Comprend-on maintenant la bataille que l'abbé Roussel est obligé de soutenir contre les habitudes viciées, sinon vicieuses, du petit vagabond qu'il recueille, contre les parens qui détruisent, sans paraître s'en rendre compte, les bons résultats que la discipline et la vie régulière ont obtenus ? Entre l'enfant qui ne « sort » jamais ou qui ne sort que chez ses bienfaiteurs, et l'enfant qui, de temps à autre, va passer une journée dans sa famille, la différence est éclatante. On peut parier presque à coup sûr que l'un sera un ouvrier probe et que l'autre s'en ira tôt ou tard fabriquer des chaussons de lisière à Poissy ou ailleurs. L'amour paternel est heureusement sans exigence chez les natures de cette sorte, et l'auteur de l'enquête que j'ai déjà citée, parlant de l'œuvre de l'abbé Roussel, a pu noter que les rapports avec les parens sont « très rares (1). » Il y a là une question délicate hérissée de difficultés, car elle touche à ce qu'il y a de plus sacré dans la société moderne, aux droits du père de famille.

(1) Enquête, etc., *loc. cit.*, p. 648.

Cependant, si l'on consulte les directeurs ou les directrices d'asiles ouverts aux enfans, garçons ou filles, il n'en est pas un, il n'en est pas une, qui ne sachent par expérience que leurs efforts d'amélioration sont neutralisés par l'influence des parens. Tous réclament l'action d'une loi nouvelle qui les investirait d'un droit que le père et la mère sont indignes d'exercer, car ils ne l'exercent qu'au détriment de l'enfant. Les plaintes et les désirs de ces bienfaiteurs de l'enfance abandonnée et pervertie semblent avoir été résumés par la Société des agriculteurs de France, qui, dans son assemblée générale du 5 février 1880, a émis le vœu « qu'une loi permette : 1° de dessaisir de la puissance paternelle, au moins jusqu'à la majorité des enfans, les parens qui les délaissent ou qui sont reconnus incapables de pourvoir à leur éducation intellectuelle et morale; 2° de conférer l'exercice de la puissance paternelle aux œuvres de bienfaisance qui recueilleront ces enfans physiquement ou moralement délaissés (1). » Ceci est explicite; comme dans certains cas pathologiques, la seule indication du remède dénonce la gravité du mal. Le vœu formulé par la Société des agriculteurs sera-t-il pris en considération? Je l'ignore. Doit-il être exaucé? Je ne sais. Toucher aux droits paternels, c'est bien grave, surtout à une époque où la passion antireligieuse ne recule guère. Si la loi réclamée était votée, il faudrait l'entourer de toutes restrictions, afin qu'elle ne devint pas une arme de persécution et d'immoralité entre les mains de ceux qui, sous prétexte d'être libres penseurs, s'opposent à l'expression de la pensée libre.

L'abbé Roussel a-t-il désiré d'être légalement armé de ce pouvoir paternel qu'il remplace à force de bonté et en inspirant confiance aux enfans qu'il dirige? On peut douter qu'une disposition légale accroisse la somme des résultats déjà si considérables qu'il récolte. Il n'est pas homme, du reste, à broncher devant les insolences d'un ivrogne, et je ne le crois pas embarrassé pour mettre un père récalcitrant à la porte. Ses préoccupations sont peut-être d'un autre ordre; il a beaucoup fait déjà, il voudrait faire plus encore; mieux que personne, il connaît le vagabondage de Paris, il sait qu'il se multiplie, qu'il pullule, qu'il déborde dans nos rues, qu'il envahit les promenades, qu'il constitue une sorte de réserve où le vol et l'émeute se recrutent avec prédilection; il voudrait donner un lit dans ses dortoirs à tous les petits qui couchent sous le ciel, il voudrait offrir une écuellée de soupe à tous ceux qui fouillent les tas d'ordures ou volent des pommes à l'étalage des fruitiers. Quand

(1) Enquête, *loc. cit.* Rapports, p. CLXXXVII. — Une loi sur la protection de l'enfant est actuellement en délibération.

il regarde les bâtimens déjà fatigués où il instruit ses pupilles, il se dit avec douleur que nulle place libre ne reste pour caser un nouvel orphelin et que, malgré des prodiges de parcimonie, il arrive bien péniblement à maintenir son petit budget en équilibre. Il fait œuvre de salut plus que nul autre cependant, mais il ne ressemble pas au roi de la fable, et ce qu'il touche ne se change pas en or. Il me semble que les mères de famille, celles dont les enfans propres, vigoureux et sages font la joie, devraient penser aux petits abandonnés que le vice et la misère saisiront à jamais si le bon abbé Roussel ne leur ouvre ses bras. Dans les jours des distributions de prix, au concours général, aux lycées, aux pensionnats, lorsqu'une mère ramène orgueilleusement son fils, frisé pour la circonstance, brillant de santé, rouge encore des accolades de son fournisseur, portant ses couronnes au bras, pliant sous le faix des volumes reliés en basane, proclamé au bruit de l'orchestre, aux applaudissemens de ses camarades, qu'elle songe aux pauvres petits déguenillés qui ont traversé la vie pieds nus, qui ont souffert de la faim et du froid, que leur père a battus, que leur mère a chassés et qui ont été tomber à l'Orphelinat d'Auteuil hâves, pitoyables et pleurant. Qu'elle compte les prix que son fils a mérités et dont son cœur a tremblé d'émotion; pour chacun d'eux, qu'elle envoie une offrande, — une aumône, — à la maison généreuse où l'enfance éperdue s'est réfugiée. La gloire se paie; il n'en est pas de plus douce que celle qui vibre aux âmes maternelles; celle-là est assez pure pour donner la main à la charité, pour éveiller la commisération: c'est la dîme du succès; l'enfant malheureux en profitera.

Parmi les élèves de l'abbé Roussel, il y a des ouvriers qui sont intelligens, économes, sobres et qui deviendront patrons. Lorsqu'ils auront fait fortune à l'aide des vertus qu'on leur a enseignées, qu'ils n'oublient pas l'asile où ils ont trouvé un abri, l'exemple de la probité et le souci du travail; qu'ils se souviennent des heures errantes de la première enfance, qu'ils réfléchissent que d'autres sont comme ils ont été, sans pain, sans matelas, sans souliers et qu'ils donnent à la maison où ils ont appris à devenir honnêtes une partie de l'argent que, sans elle, ils n'auraient jamais gagné. Alors, l'orphelinat que nous voyons aujourd'hui sera transformé; semblable à la mansarde de Jeanne Jugan, à la mesure de la rue Léonie, où les Dames du Calvaire ont pensé à Paris leurs premières cancerées, à la maisonnette de la rue Lecourbe, où les frères de Saint-Jean-de-Dieu ont reçu leurs premiers petits incurables, ce n'aura été qu'un germe déposé dans le terrain fertile de la charité. Alors la maison se développera et acquerra l'ampleur qui lui est indispensable pour faire face à la plus impérieuse des nécessités

sociales : à la protection et à la moralisation de l'enfance. Les pans de bois seront abattus, les légères cloisons s'en iront dans le tombereau des gravatiers ; la pierre de taille, la brique, le fer, seront les matériaux des constructions nouvelles qui pourront s'étendre sur place, car l'enclos est vaste où l'on peut les élever. La maison deviendra ce qu'elle doit être, ce qu'elle sera, un refuge où mille, deux mille petits vagabonds trouveront des classes élémentaires et une école professionnelle qui enseignera le respect de soi-même, le travail et la bienfaisance.

Est-ce un rêve? Non pas ; l'orphelinat compte aujourd'hui dix-sept années d'existence, c'est à peine s'il vient de naître, et ses preuves ne sont plus à faire ; par les services qu'il a déjà rendus il est facile de prévoir les services qu'il est appelé à rendre. Des œuvres auxquelles on ne peut contester le caractère d'utilité publique et qui ont été également inspirées par le désir d'arracher des enfans à la dépravation et à la mendicité ont eu des commencemens plus modestes. L'Institut des sourds-muets essaie ses premiers gestes dans la chambre d'une maison sise rue des Moulins, n° 14, et le premier élève de la future institution des Jeunes Aveugles, François Lesueur, est un enfant de seize ans qui mendie au porche de Saint-Germain-des-Prés. Aujourd'hui l'abbé de l'Épée et Valentin Haüy ont des statues dressées au seuil des établissemens dont leur initiative a provoqué la création. Qui oserait dire que l'œuvre de l'abbé Roussel n'est pas égale à celle de l'abbé de l'Épée, à celle de Valentin Haüy? Infirmiété physique, infirmité morale, c'est tout un, lorsque l'enfant en est atteint et perdu. Celui qui donne la parole aux muets, la vue aux aveugles, la probité aux vicieux, accomplit un de ces prodiges de bienfaisance dont l'humanité garde bonne gratitude et que la charité a le devoir d'aider de toute sa puissance.

Les œuvres qu'il me reste à faire connaître sont des *œuvres d'hiver*, c'est-à-dire qu'elles n'atteignent toute leur expansion que pendant les jours où le froid, l'humidité, l'obscurité plus longue, augmentent la misère et l'intensité des maladies. Alors, elles redoublent d'efforts et apparaissent dans le développement complet de leur action. J'attendrai donc ce moment pour continuer et terminer ces études.

MAXIME DU CAMP.

LE

PALAIS DE SCHIFANOIA

A FERRARE

C'est dans une des rues les plus désertes d'une ville où les rues solitaires abondent aujourd'hui, non loin de l'église de Santa-Maria-in-Vado et tout près du monastère des religieuses de San-Vito, que se trouve le palais de Schifanoia, jadis si animé, maintenant silencieux et délabré. Le marquis Albert d'Este, frère de Nicolas II et père de Nicolas III, le fit construire en 1391. Comptant y trouver un délassement à ses soucis, il lui donna le nom significatif de *Schifanoia* (Esquive-ennui). Ce palais ne se composait alors que d'un rez-de-chaussée. Le premier étage fut ajouté par Borso, fils et successeur de Nicolas III, un des princes de la maison d'Este qui se sont le plus heureusement employés à mettre Ferrare en état de rivaliser sans trop de désavantage, dans le domaine des lettres et des arts, avec les brillantes cités dont se glorifiait l'Italie.

C'est aussi Borso qui fit exécuter la belle porte en marbre d'Istrie par laquelle on entre dans le palais. Cette porte, que le temps a revêtue d'une chaude couleur de feuille morte, a pour ornement des piliers couverts d'arabesques, des pilastres cannelés, surmontés d'élégans chapiteaux, et une corniche décorée de palmettes. Peut-être les sculptures des piliers ont-elles été faites d'après quelque dessin de Cosimo Tura ou de Francesco Cossa. A coup sûr, elles ont pour auteur un artiste émérite, car le style en est plein de saveur et de grâce. Les dauphins, les lévriers, les cors de chasse, les vases, les feuillages,

les fruits, les guirlandes de perles, sont traités avec un goût exquis. De beaux enfans nus, groupés ou isolés, apparaissent çà et là : un d'entre eux, vu de dos, joue du luth. Notons enfin deux magnifiques chimères, d'un relief extrêmement mince, qui ont une certaine affinité avec les créations familières à l'école de Mantegna.

Que la porte du palais de Schifanoia soit contemporaine de Borso, c'est ce qu'atteste la licorne qui la surmonte, car la licorne était l'emblème particulier de ce prince. L'écusson ducal que l'on y aperçoit confirme d'ailleurs la signification qu'implique la présence de l'animal héraldique. On remarque en effet dans cet écusson, outre l'aigle blanche de la maison d'Este et les trois fleurs de lis concédées par Charles VII, roi de France, au marquis Nicolas III, l'aigle noire à deux têtes que l'empereur Frédéric III avait permis à Borso d'y introduire, en 1452, quand il lui eut conféré le titre de duc de Modène et de Reggio. Mais on n'y constate pas encore les clés pontificales, surmontées de la tiare, qui y figurèrent après que Sixte IV, en 1472, eut confirmé à Hercule I^{er}, frère et successeur de Borso, l'investiture du duché de Ferrare, accordée au précédent souverain de cette province.

Sous le règne de Nicolas III, fils du marquis Albert, à l'époque où le pape Eugène IV, dans l'espoir de mettre fin au schisme de l'église grecque, rassembla à Ferrare (1438) un concile qui fut ensuite transféré à Florence, le palais de Schifanoia commença à recevoir la consécration des souvenirs historiques en servant de demeure à Démétrius, despote de Morée, tandis que le frère de ce prince, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, était logé dans le *Palais du Paradis* (1), autre création d'Albert. Il nous rappelle aussi tout à la fois la générosité et les rigueurs du duc Hercule I^{er}. A peine Hercule avait-il succédé à son frère Borso, qu'il donna le palais de Schifanoia à Albert, un autre de ses frères (1471). Mais, dès 1474, il prenait ombrage de la popularité d'Albert, et, sous prétexte que celui-ci avait refusé d'aller à la rencontre d'un certain ambassadeur, il confisquait ses biens et l'exilait à Naples (1476). Rentré en possession de la belle résidence de Schifanoia, il s'attacha à l'embellir et y séjourna lui-même. C'est là que naquit son fils Alphonse, troisième duc de Ferrare. Il y hébergea plus d'une fois des personnages de distinction, notamment les trois oncles du petit duc Jean Galeas Sforza exilés par Bone, sa mère et sa tutrice, pour avoir excité des troubles à Milan (1477); puis l'ambassadeur

(1) C'est là que sont installées l'université et la bibliothèque. Le Palais du Paradis devait son nom aux peintures dans lesquelles Antonio Alberti, dit-on, avait représenté la gloire des bienheureux. Ces peintures n'existent plus.

chargé de demander en faveur de Jean-François Gonzague la main d'Isabelle d'Este (1) ; et, un peu plus tard, le marquis de Mantoue lui-même, ainsi que le fils de ce dernier, qui allait chercher sa propre femme, fille de Sigismond Malatesta. Dans ces diverses circonstances, des fêtes somptueuses eurent lieu à Schifanoia, où la décoration des chambres et des salons offrait tout ce qui peut charmer les yeux, où la recherche de l'exquis était poussée jusqu'à ses dernières limites. Ici s'étaient les riches étoffes, les cuirs dorés, les tapisseries de haute lice ; là brillaient d'un doux éclat, dans les fresques des maîtres illustres, les compositions historiques qui rappelaient un passé récent, ou les allégories dont on admirait la subtilité. De toute cette magnificence il n'y a plus que des débris, des reliques, mais ces débris ne sont pas sans éloquence, et ces reliques ne laissent pas d'être instructives.

Deux des salles du premier étage possèdent encore des ornements d'un goût à la fois somptueux et délicat. Dans l'une d'elles, le plafond de bois présente des caissons carrés. On y voit des rosaces or, blanc et rouge, avec des encadrements en saillie, couverts d'arabesques dorées. Le plafond de la pièce voisine a aussi des caissons, mais de formes diverses. Sur le vert foncé de ces caissons se détachent des dessins or et rouge, joints aux emblèmes de la maison d'Este. Le long des murs sont assises dans des niches les statues en stuc des Vertus théologiques et cardinales. Enfin, sur une large frise, de nombreux enfans, également modelés en stuc, jouent de divers instrumens ou supportent des armoiries. Sous la direction de l'architecte Pietro Benvenuti, surnommé Pietro dagli Ordini pour avoir pris part à la construction du campanile de la cathédrale, Domenico Pâris de Padoue, gendre de Baroncelli, surnommé Baroncelli dal Cavallo, exécuta, en 1467, les stucs et les boiseries de cette salle, tandis que Bongioanni di Geminiano Benzoni se chargeait des peintures.

Mais, si gracieuses que soient ces décorations, ce n'est pourtant pas là ce qui a valu au palais de Schifanoia sa célébrité. Il la doit aux fresques du vaste salon qui précède la salle des stucs. Ces fresques occupent une place importante dans l'histoire de l'art et ont exercé la sagacité des érudits, sans cesser d'être, sous plus d'un rapport, une énigme presque insoluble. Nous voudrions, en les interrogeant à notre tour, contribuer, s'il est possible, à élucider un peu les problèmes qu'elles soulèvent, ou tout au moins les faire connaître davantage et provoquer des travaux décisifs. Par la variété

(1) Elle n'avait alors que sept ans. Le mariage fut célébré en 1490. C'est cette princesse que Lorenzo Costa a glorifiée dans un tableau fameux qui se trouve au Louvre.

des sujets traités, elles sont d'ailleurs de nature à intéresser en même temps celui qui s'attache avant tout à scruter les documens des temps anciens, celui qui étudie dans les différentes étapes de la civilisation l'état des idées, les croyances, les aspirations de l'esprit, celui qui se plaît à étudier la marche de l'art, à constater les tendances diverses des diverses écoles, celui enfin que préoccupent spécialement les manifestations du beau ou les efforts pour le réaliser. L'annaliste, le moraliste et le philosophe, l'historien de l'art, et le simple observateur, que ne laissent indifférent ni les aspects multiples de la figure humaine ni les harmonieuses combinaisons des couleurs, peuvent donc y trouver également leur compte.

I.

Pendant près de deux siècles, ces peintures sont restées comme ensevelies sous le badigeon que leur infligea la barbarie d'une époque dont le goût pervers et exclusif ne tolérait pas les œuvres portant un caractère encore un peu primitif. En 1706, Girolamo Baruffaldi, alors qu'il écrivait la vie des artistes ferrarais, put encore les examiner et en juger, quoiqu'elles fussent très détériorées. En 1773, au temps de Scalabrini, elles n'existaient déjà plus. Entre 1830 et 1836, on en découvrit quelques fragmens, auxquels on emprunta, en 1838, des modèles de costumes pour la représentation d'une chasse à la cour de Borso. Mais c'est seulement en 1840 qu'a été rendu à la lumière, grâce au Bolonais Alessandro Compagnoni, tout ce que l'on voit aujourd'hui. A vrai dire, la décoration du grand salon de Schifanoia n'existe plus dans son entier. La muraille occidentale et la muraille méridionale menaçant ruine en 1493, il fallut les reconstruire, ce qui entraîna la perte des peintures qui les recouvraient. Sur les nouveaux murs, un artiste aujourd'hui inconnu en exécuta d'autres par des procédés peu solides, car, lorsqu'on essaya de les dégager de l'enduit sous lequel elles avaient disparu en même temps que les fresques des murailles orientale et septentrionale, la couleur tomba en grande partie avec le badigeon et l'on dut renoncer à poursuivre la tentative. Du reste, les cavaliers que l'on distingue vaguement à l'angle de la muraille méridionale auprès de la muraille orientale ne sont pas de nature à faire beaucoup regretter l'insuccès du grattage.

II.

La principale salle du palais de Schifanoia est longue de 24 mètres, large de 11, haute de 7^m,50. On y entre par une étroite porte

pratiquée, au débouché de l'escalier, dans un des petits côtés, dans la muraille occidentale.

L'ensemble des fresques était réparti jadis en douze grands compartimens. Il y en avait trois sur le mur oriental, quatre sur le mur septentrional, trois sur le mur occidental et deux sur le mur méridional aux côtés d'une énorme cheminée dont on voit encore l'emplacement. Il n'existe plus aujourd'hui que les peintures de la muraille orientale et de la muraille septentrionale. Entre les divers compartimens se trouvent des pilastres peints en grisaille. Ceux de la muraille orientale sont cannelés, ceux de la muraille septentrionale ornés d'arabesques rappelant les détails sculptés sur la porte extérieure du palais.

Représenter les douze Mois de l'année en figurant les signes du zodiaque, ainsi qu'en évoquant sur des chars de triomphe les divinités qui, dans le paganisme, présidaient à chaque mois, et retracer les actes les plus saillans de Borso, sans omettre, sur les plans secondaires, les travaux qui se font successivement dans la campagne, telle fut la tâche assignée au peintre. Il a divisé chaque compartiment en trois zones superposées. Dans la zone supérieure il a placé le dieu ou la déesse qu'il avait à glorifier et ne s'est pas interdit les scènes épisodiques, plus intéressantes pour nous que le sujet principal. La zone centrale est consacrée à un des signes du zodiaque, entouré de personnages allégoriques, le tout sur un fond bleu. A la zone inférieure est réservée l'histoire du premier duc de Ferrare, autour duquel sont groupés les hommes les plus distingués de sa cour. La dimension des figures est à peu près de demi-nature.

Nous n'entreprendrons pas de décrire en détail chacune des fresques (1). Il suffira ici d'insister sur les plus belles ou les plus curieuses.

(1) En voici l'indication sommaire, que nous ne croyons pouvoir omettre malgré sa sécheresse, car elle doit servir de base aux considérations qu'amènera la suite de cette étude :

MARS. — *Zone supérieure.* Au centre, Minerve assise sur un char traîné par deux licornes; à gauche, groupe de lettrés, de magistrats, de jurisconsultes; à droite, femmes brochant et tissant. — *Zone intermédiaire.* Au centre, le Bélier, surmonté du Printemps ou de la Sagesse; à gauche, la Paresse; à droite, l'Activité. — *Zone inférieure.* Borso rendant la justice; Borso partant pour la chasse; taille de la vigne.

AVRIL. — *Zone supérieure.* Vénus assise sur un char que traînent des cygnes et ayant devant elle Mercure à genoux et enchaîné; à gauche, groupes d'amoureux; à droite, autres groupes d'amoureux; au-dessus de ceux-ci, les trois Grâces. — *Zone intermédiaire.* Le Taureau, monté par un homme qui tient la clé du printemps; à gauche, la Félicité maternelle; à droite, la Débauche. — *Zone inférieure.* Borso tenant une pièce de monnaie au bouffon Scoccola; Borso revenant de la chasse; courses de femmes, d'hommes, d'ânes et de chevaux.

MAI. — *Zone supérieure.* Apollon debout sur un char dont l'Aurore conduit les che-

Parmi les figures allégoriques représentées auprès des signes du zodiaque, il y en a deux qui sont très supérieures aux autres et sur lesquelles nous tenons à attirer l'attention. La première, correspondant au mois d'avril, est celle d'un homme presque entièrement nu, que porte le Taureau. Une draperie blanche s'enroule autour de sa tête, flotte sur son cou, se gonfle sous le souffle du vent et retombe sur le dos de l'animal, où la retient la main gauche du cavalier. De la main droite, cet étrange personnage porte une grande clé, la clé du mois d'avril, c'est-à-dire celle du printemps. Son corps ne manque pas d'élégance et a une grâce un peu âpre que rehausse la puissance du modelé. Le relief a même quelque chose de sculptural qui rappelle la célèbre école de Padoue.

vauz; à gauche, groupe de poètes; à droite, enfans nus, groupés deux par deux; au-dessus de ceux-ci, les neuf Muses. — *Zone intermédiaire*. Les Gémeaux; au-dessus d'eux un homme à genoux écoute un homme jouant de la flûte; à gauche, un homme enseigne à un jeune homme agenouillé les règles de la poésie ou de la musique; à droite, un homme, avec un arc et trois flèches, montre des fleurs et des fruits dans un pli de son manteau. — *Zone inférieure*. Les travaux des champs au mois de mai.

JUIN. — *Zone supérieure*. Mercure debout sur un char traîné par des aigles; à gauche, groupe de commerçans s'entretenant de leurs affaires; au-dessus, trois bergers faisant de la musique; à droite, boutiques de cordonnerie et de mercerie; au-dessus, Argus décapité. — *Zone intermédiaire*. Le signe du Cancer, surmonté de la Justice jugeant une âme humaine; à gauche, le Malheur dans le commerce; à droite, le Vol. — *Zone inférieure*, Borso revenant de la chasse; Borso recevant un cadeau; travaux des champs au mois de juin dans le voisinage de Ferrare et du Pô, soldats à pied et à cheval.

JUILLET. — *Zone supérieure*. Jupiter et Cybèle assis dos à dos sur un char traîné par deux lions; à gauche, un mariage, peut-être celui de Bianca, sœur de Borso, avec Galeotto Pic de la Mirandole; au-dessus, un couvent et plusieurs moines; à droite, moines faisant une musique guerrière et précédant des cavaliers armés qui se préparent à aller combattre les Turcs en Orient; au-dessus d'eux, Atys étendu à terre. — *Zone intermédiaire*. Le Lion, surmonté d'un homme symbolisant le Pouvoir; à gauche, la Modération dans le commandement; à droite, l'Avidité des ambitieux insatiables. — *Zone inférieure*. Au centre, Borso reçoit un papier que lui présente un paysan; à gauche, Borso regarde des paysans qui travaillent dans les champs; à droite, Borso à cheval sous une arcade avec quatre autres cavaliers.

AOUT. — *Zone supérieure*. Cérès debout sur un char traîné par deux dragons; à gauche, des paysans labourent et sèment; à droite, rentrée des grains; au-dessus, Enlèvement de Proserpine. — *Zone intermédiaire*. La Vierge; au-dessus d'elle, un homme symbolisant le Calcul; à gauche, la Providence; à droite, une femme à genoux remerciant le ciel de l'abondance des récoltes. — *Zone inférieure*. Un envoyé de Bologne remet un message à Borso; Borso s'avance à cheval vers un palais, peut-être vers celui de Belriguardo; paysans faisant fouler des gerbes par des chevaux.

SEPTEMBRE. — *Zone supérieure*. La Sensualité assise sur un char traîné par quatre singes; à gauche, la forge de Vulcain; à droite, Mars et Vénus couchés dans un lit et s'embrassant; Amours sur un rocher et parmi les nuages. — *Zone intermédiaire*. La Balance, surmontée d'une femme à genoux; à gauche, la Pureté; à droite, le Libertinage. — *Zone inférieure*. Borso accueille un patricien de Venise, peut-être Paolo Morosini, envoyé pour s'entendre avec lui sur la question des confins de la Polésine de Rovigo; départ de Borso pour la chasse; les vendanges.

C'est par des qualités analogues que se recommande la seconde figure dont nous voulons parler. Elle se trouve à côté du signe de la Vierge, dans le compartiment consacré au mois d'août, et nous apparaît sous les dehors d'une vieille femme à genoux qui met toute la ferveur de son âme à remercier le ciel de l'abondance des récoltes. Un rosaire est suspendu à son poignet gauche. Elle est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau vert foncé ; un voile blanc lui sert de coiffure. Ses mains jointes sont remarquablement traitées. L'exécution de toute la figure au surplus témoigne d'une réelle habileté chez le peintre ; mais ce qui l'emporte sur les mérites techniques, c'est l'intensité de l'expression. En regardant prier cette femme, on oublie ses traits anguleux et secs pour ne songer qu'aux sentimens qui les transfigurent.

L'intérêt croît encore quand on examine les sujets dans lesquels figure Borso. Ils sont malheureusement en très mauvais état. Les deux premiers cependant, un peu moins détériorés que les autres, permettent d'apprécier le genre d'attrait qu'ils exerçaient sur les contemporains du prince et qu'ils exercent sur le spectateur d'aujourd'hui. L'exécution d'ailleurs en est plus magistrale et révèle la main d'un artiste plus distingué.

Dans le premier, Borso, vêtu d'un riche costume broché d'or, se tient devant un édifice sur lequel on lit le mot *Justitia*. Entouré de ses courtisans et de ses ministres, il reçoit une supplique d'un malheureux qui plie le genou devant lui. Une femme, précédée d'un enfant, a aussi entre les mains un papier qu'elle va bientôt remettre au souverain de Ferrare. Vers l'extrémité de la fresque, à droite, on distingue deux personnages à calottes rouges dont les têtes, très bien conservées, sont fort belles. — Tout près de là, Borso à cheval part pour la chasse. Il est suivi d'un grand nombre de cavaliers. Un chien regarde des canards dans une mare où il met ses pattes de devant. Enfin, un homme, accroupi sur des briques, fait descendre un cheval dans la même mare, tandis que, derrière lui, un cavalier entreprend de mener vers l'eau son propre cheval qui regimbe.

Dans la fresque du second compartiment, Borso, toujours entouré des personnages dont il faisait sa société habituelle, tend une pièce de monnaie à un homme, qui n'est autre probablement que le bouffon Scoccola, auquel les magistrats, le 26 mai 1466, accordèrent le titre de citoyen de Ferrare, pour complaire au souverain. — En regardant vers la gauche, on voit Borso revenant de la chasse sur un cheval blanc. Il porte un vêtement jaune à ramages noirs. Sur le devant de la composition, un homme assis, dont les jambes se trouvent en dehors de la fresque, caresse un faucon posé sur une de ses mains recouverte d'un gant.

Ce qui frappe le plus dans ces peintures, c'est la beauté des portraits, c'est l'intelligence avec laquelle sont rendus tant de types différents. La ressemblance morale semble aussi incontestable que la ressemblance physique. Aussi comme on est tenté d'interroger tous ces personnages pour savoir ce qu'ils ont été! L'un, avec sa courte barbe blanche et ses traits amaigris, a un air d'austérité qui eût convenu à quelque grave magistrat. Un autre, moins âgé et plus vigoureux, a la physionomie énergique d'un ministre capable de faire vaillamment face aux coups imprévus de la politique, tandis qu'un troisième, aux traits calmes et purs, a l'air d'être habitué à considérer les choses humaines en véritable sage. Filippo Lippi, Masaccio, Domenico Ghirlandajo, n'eussent pas désavoué de tels portraits, et Benozzo Gozzoli aurait presque reconnu sa propre manière dans l'élégant fauconnier aux chausses blanches, aux cheveux frisés, qui regarde tomber un oiseau blessé à mort. Certains profils font aussi penser à ceux que présentent les médailles du temps. Comment, par exemple, ne pas se rappeler le portrait de Lorenzo Vecchietti par le médailleur à l'Espérance, quand on considère attentivement le premier personnage du groupe de gauche dans la fresque consacrée à Borso et à son bouffon? Ce personnage, plus jeune et plus gracieux que Vecchietti, a aussi une très abondante chevelure qui frise naturellement. Il est coiffé d'un béret rouge. Son vêtement blanc, aux plis réguliers, est serré à la taille par une ceinture noir et or et laisse voir autour du cou ainsi que sur les bras un vêtement de dessous vert; la chausse de sa jambe gauche est blanche également, tandis que celle de la jambe droite est rouge. Ce riche costume fait admirablement valoir la fière prestance de celui qui le porte, et dont, malheureusement, on ignore le nom.

Même incertitude regrettable à l'égard du personnage chauve, à la physionomie sympathique, vers lequel Borso se tourne tout en recevant une supplique. Quelques érudits ont pensé à Paolo Costabili, qui fit partie du conseil secret et qui mourut dans un âge avancé, le 2 septembre 1469. D'autres ont porté leurs conjectures sur Lodovico Casella, secrétaire d'état et conseiller du prince. Casella, adonné aux lettres et renommé pour son éloquence, s'était rendu cher au peuple, dans l'exercice de diverses fonctions publiques, par sa droiture, son désintéressement, sa libéralité, sa douceur. Ce fut un deuil général quand la mort le frappa (16 avril 1469). Le jour de ses funérailles, les tribunaux ne siégèrent point et les boutiques restèrent fermées. Les recteurs de l'Université et Borso lui-même, avec les princes de la maison d'Este et avec toute la cour, accompagnèrent ses restes à l'église de Saint-Dominique, où son éloge funèbre fut prononcé par le poète Lodovico Carbone, que recommandent surtout auprès de nous les admirables médailles exécutées

en son honneur par Sperandio. Ne laissant pas d'enfant, Casella légua la plus grande partie de ses biens à l'hôpital de Sainte-Anne, que devait rendre célèbre le séjour du Tasse. Est-ce bien Casella qui revit dans la fresque du palais de Schifanoia? Rien ne le prouve, mais cette hypothèse a quelque chose de séduisant et n'a rien d'in vraisemblable, car les traits du voisin de Borso sont en parfait accord avec le noble caractère de ce personnage.

On sait au contraire à quoi s'en tenir sur celui qui, dans le premier compartiment, est placé au premier plan à la droite de Borso, et que l'on retrouve à côté du prince dans toutes les fresques suivantes. D'après la tradition, cet homme est Teofilo Calcagnini, le favori du souverain de Ferrare. Teofilo était un des quarante-quatre enfans de Francesco Calcagnini, qui, après avoir étudié avec Vittorino da Feltro, devint secrétaire du marquis de Mantoue Jean-François, et finit par se fixer à Ferrare, où Lionel et Borso lui confièrent des charges honorifiques et lucratives. La faveur du fils dépassa de beaucoup celle du père. En 1465, pendant la nuit de Noël, dans la cathédrale, Borso le fit chevalier de l'éperon d'or et maître de chambre. Aux titres s'ajoutèrent bientôt des donations considérables jusque sur les territoires d'Adria, de Ravenne, de Modène, de Reggio et dans la Romagne. Frédéric III, de son côté, le 1^{er} février 1469, lui décerna le titre de comte du sacré palais et lui accorda le droit de nommer des notaires et de légitimer les bâtards, droit transmissible à ses descendans mâles. Borso ne pouvait se passer de Calcagnini, dont le dévouement lui avait inspiré une amitié toute particulière. Celui-ci l'accompagna notamment en 1467 à Venise et en 1471 à Rome, où, à l'issue des cérémonies du jour de Pâques solennellement célébrées par Paul II, le marquis de Ferrare fut proclamé duc de Ferrare. Il eut aussi l'honneur d'être en correspondance avec Bembo. On est d'autant plus heureux de rencontrer son portrait sur les murs du palais de Schifanoia qu'il n'en existe ailleurs aucun autre.

Il n'en est pas de même pour Borso. Les portraits de ce prince furent nombreux et l'on peut vérifier sans peine l'exactitude de ceux qui se trouvent dans les fresques dont nous nous occupons. Quatre médailles signées et deux médailles anonymes reproduisent les traits du successeur de Lionel (1). Celle d'Amadio da Milano n'est point datée, mais comme elle représente un homme d'environ trente ans (2), on peut supposer qu'elle fut exécutée entre 1443 et 1445. Celles de Jacopo Lixignolo, d'Antonio Marescotti et de Petrecini,

(1) Voyez M. Heiss, *les Médailleurs travaillant à Ferrare au xv^e siècle*.

(2) Borso naquit le 24 août 1413.

portant la date de 1460, nous montrent Borso à l'âge de quarante-sept ans. Quant aux deux médailles anonymes qui ne portent aucune date, mais dont l'une (la plus grande) est probablement aussi de 1460 puisqu'il en existe une répétition du temps avec cette date, elles n'ajoutent rien de significatif aux indications fournies par les médailles signées. Il en faut dire autant des deux beaux dessins contenus dans le recueil Vallardi, au musée du Louvre, dessins qui représentent Borso encore jeune (1). Entre le profil de bronze et les figures peintes sur les murs du palais de Schifanoia, la ressemblance est frappante. Seulement, dans les fresques, Borso est plus âgé; il peut avoir de cinquante-quatre à cinquante-huit ans. Son visage s'est épaissi et son double menton s'est encore accentué. Le bonnet descend assez bas sur le front et est orné à gauche d'un bijou. De longs cheveux retombent jusque sur la nuque. Les yeux sont intelligens et dénotent une bonhomie mêlée de finesse. Quant aux lèvres, elles sont singulièrement minces. Ce qu'il y a de moins bien, c'est la bouche, trop large. De plus, entre le nez et la lèvre, la distance est trop grande. Si le type de Borso est loin d'être irréprochable, l'expression du moins n'a rien que de sympathique.

Quelque intéressantes que soient les fresques dont le premier duc de Ferrare est le héros, il en est quelques-unes de plus attrayantes encore dans la zone supérieure de plusieurs compartimens, surtout dans celle des mois de mars et d'avril.

Que de grâce et d'originalité, en effet, a la composition qui représente des femmes brochant à la main ou tissant au métier! Toutes s'occupent consciencieusement. Malgré le calme de leurs visages, on sent en elles l'ardeur au travail. Elles apportent à leur tâche d'autant plus d'attention, qu'autour d'elles se tiennent, en assez grand nombre, des spectatrices venues pour les voir à l'ouvrage ou pour admirer les broderies et les étoffes sortant de leurs mains. Grande est la différence entre l'aspect des ouvrières et celui des visiteuses. Chez les premières, qu'elles soient jeunes ou qu'elles aient déjà atteint la maturité, l'humilité de la condition se trahit non-seulement par la simplicité de l'ajustement et de la coiffure, mais par la vulgarité des traits. Chez les secondes, au contraire, l'aisance des

(1) On peut voir aussi l'effigie de Borso, toujours coiffé d'un béret, sur le ducat d'or qu'il fit frapper après être devenu duc de Modène et de Reggio. C'est la première monnaie ferraraise où l'on ait représenté un seigneur de la maison d'Este. Au revers apparaît le Christ sortant de son sépulcre et donnant sa bénédiction (M. Chabouillet, *Notice sur un ducat d'or inédit de Borso, marquis d'Este*, Paris, 1874.) — Un manuscrit des *Tavole astronomiche* de Bianchini, à la bibliothèque de Ferrare, contient une miniature où l'on voit Borso présentant l'auteur à l'empereur Frédéric III; c'est là également un précieux portrait, très authentique.

attitudes, la recherche dans l'arrangement des cheveux, le luxe des vêtemens, la distinction des types dénotent une noble extraction. Considérez, par exemple, les trois figures à gauche. Combien a d'élégance la courbe du cou de celle qui se présente de profil perdu ! Quelle exquise pureté dans le visage des autres ! Ce n'est évidemment pas pour cette classe de la société que furent promulguées les ordonnances de 1453, de 1456 et de 1460 qui interdisaient les draps rouges ou violets, les étoffes de soie, d'or et d'argent. Ne nous en plaignons pas. Quelle jolie réunion de costumes nous vaut cette indulgence ! Que de charme l'élégance de la mise ajoute à ces figures représentées dans toute l'expansion de la jeunesse ! Ce qui contribue singulièrement au plaisir que l'on éprouve à regarder cette scène à demi familière, à demi solennelle, c'est la fraîcheur du coloris. Il a conservé sa douce et pénétrante harmonie. Tout y caresse le regard comme dans un parterre où un habile jardinier aurait rassemblé une grande variété de fleurs se faisant valoir les unes les autres.

Un fait cependant doit être noté. La hauteur donnée aux fronts est un peu exagérée. C'est que la mode d'alors exigeait qu'on les découvrit le plus possible. On se relevait les cheveux jusqu'à la racine ; parfois même on n'hésitait pas à en raser une partie. La trace de ces habitudes se retrouve notamment dans le consciencieux portrait de Battista Sforza, femme de Frédéric duc d'Urbin, portrait exécuté par Piero della Francesca et conservé au musée des Offices, dans les médailles de Nicolas III d'Este, de Lionel, de Léon-Baptiste Alberti.

Les sujets représentés aux côtés de Vénus dans le compartiment voisin ont également conservé le charme de leur couleur originale et sont peut-être plus attachans encore. Ils représentent des groupes d'amoureux s'embrassant ou causant sous le regard de leurs amis, parmi les arbustes aux feuillages légers qui marient leurs nuances printanières à celles que présentent les étoffes des vêtemens. Plusieurs jeunes filles tiennent des instrumens de musique. Le groupe à droite, où un jeune homme pose ses deux mains sur les épaules de deux musiciennes est séduisant entre tous par la candeur, par la placidité, par la satisfaction intime que reflètent les visages.

Non loin de ces compositions qui semblent avoir été peintes pour le plaisir des yeux, il en est une dont les détails sont de nature à piquer la curiosité. Elle nous fait assister à des fêtes qui étaient fort en honneur à Ferrare, sous la famille d'Este, et qui passionnaient le peuple aussi bien que la cour. On y voit une course de femmes, une course d'hommes, une course d'ânes et de chevaux

montés par de jeunes garçons. Un de ceux-ci, penché en avant, indique bien par son attitude la rapidité de sa monture et sa propre ardeur. Peut-être conduit-il un cheval mantouan, car les chevaux élevés sur le territoire de Mantoue étaient renommés dans toute l'Europe pour leur vitesse (1). A ces courses assistent le duc de Ferrare et les personnages de son intimité, placés plus haut devant une ligne de monumens et de palais qui sont pourvus de portiques et auxquels fait suite, à droite, la façade d'une petite église consacrée à saint Sébastien. C'est à gauche, sous la principale arcade de ces portiques, dont l'ouverture laisse voir au loin une porte crénelée et un édifice à mâchicoulis, que Borso se tient à cheval. Quelques-uns des spectateurs sont, à son exemple, restés sur leurs chevaux. D'autres sont assis ou debout, tandis que des pages et des palefreniers, à droite, gardent et surveillent leurs montures. Quelques-uns de ces chevaux se présentent de face, à peu près comme ceux de Saint-Marc à Venise, auxquels ils font penser. Ce ne sont pas seulement les hommes qui jouissent de cette fête animée : un certain nombre de nobles dames en prennent commodément leur part derrière des balcons tendus de riches tapis ou d'étoffes précieuses.

Les courses dont on a voulu donner ici une idée et perpétuer le souvenir avaient régulièrement lieu le 23 avril, jour de la fête patronale de Saint-George, dans la Grande rue et dans la rue des Sablons, en présence du souverain et de toute la noblesse (2). Mais on en faisait également à l'occasion des événemens mémorables, en signe d'allégresse publique. Ainsi, quand Albert, marquis de Ferrare, revint de Rome, où il s'était rendu en pèlerin (3) avec une suite nombreuse pendant le jubilé de l'année 1391, et où il avait obtenu de Boniface IX, entre autres faveurs, une importante bulle relative à la transmission des immeubles séculiers soumis à des droits ecclésiastiques et l'autorisation de fonder une université jouissant des mêmes privilèges que celles de Bologne et de Paris, il y eut, parmi les réjouissances multiples que l'on organisa, deux courses d'hommes, une course de femmes, une course d'ânes et trois courses de chevaux. Le 26 mai 1471, Borso aussi, après le voyage à Rome

(1) On y élevait encore des chevaux destinés à toute espèce de service. Voulait-on faire un cadeau princier, on donnait un cheval mantouan. (Bürckhardt, *die Cultur der Renaissance*, p. 231, dans l'édition de 1869.)

(2) Il y avait aussi du temps de Borso des spectacles qui semblaient être des réminiscences de la Rome païenne. Le duc de Ferrare faisait combattre entre eux des lions, des taureaux, des ours et des sangliers.

(3) Dans une niche adossée à la façade de la cathédrale une statue exécutée en 1393 le représente dans ce costume.

qui lui valut le titre de duc de Ferrare, assista à une course de chevaux, et ce fut sa dernière distraction, car le soir même il fut pris de la maladie dont il mourut. Tous ces souvenirs reviennent à la pensée quand on regarde la fresque du palais de Schifanoia ; avec elle, on revit dans le brillant passé de Ferrare.

IV.

A quelle époque les fresques de la grande salle du palais de Schifanoia ont-elles été exécutées? Est-ce du vivant de Borso ou est-ce seulement sous le règne d'Hercule I^{er} qu'elles furent commencées?

Pour en faire honneur à Hercule I^{er} exclusivement, on a allégué plusieurs raisons qui n'étaient pas dénuées de vraisemblance. Il est impossible, disait-on, que le peintre ait pu se mettre à l'œuvre avant la fin de 1471, époque où Borso n'existait déjà plus (1), car l'état du palais ne le permettait pas. On lit, en effet, dans la chronique de frà Paolo da Legnano, à l'année 1471 : « Un repas eut lieu au rez-de-chaussée, parce que l'étage supérieur n'était pas encore terminé. » — Ce n'est même probablement pas Borso, ajoutait-on, qui a commandé les peintures consacrées en partie à sa propre glorification : son caractère n'autorise guère une pareille hypothèse. Il est tout naturel, au contraire, de supposer qu'Hercule ait voulu faire représenter les actes mémorables de Borso pour manifester sa reconnaissance envers son frère, qui, tenant à lui assurer la possession du trône, n'avait pas consenti à se marier et avait, peu avant sa mort, éloigné de Ferrare un prétendant redoutable, Nicolas, fils de Lionel.

Ces raisons, si puissantes qu'elles paraissent à première vue, n'ont rien, selon nous, de décisif. Quand frà Paolo da Legnano dit qu'en 1471 le second étage n'était pas encore terminé, il ne parle évidemment pas de la partie du palais qui attire aujourd'hui les visiteurs, ou bien il fait simplement allusion aux travaux qui avaient pour but d'orner les pièces déjà achevées. Grâce aux recherches de L.-N. Cittadella, on sait, comme nous l'avons déjà constaté, que la décoration de la salle des stucs, y compris le plafond, fut exécutée en 1467. Si l'état du palais n'a pas mis obstacle à ces travaux, pourquoi aurait-il entravé l'exécution des peintures dans le salon voisin? Quant à la nature des sujets où apparaît Borso, elle n'avait rien de compromettant pour la modestie du prince. Accueil-

(1) Borso mourut le 20 juillet, selon Maresti, le 19 août, selon Pigna et Frizzi.

lire des suppliques, recevoir des ambassadeurs, se livrer au plaisir de la chasse, assister à des courses, ce sont là des actes où il n'entre pas beaucoup d'ostentation. Comment d'ailleurs un souverain, et un souverain italien, se serait-il refusé, contrairement aux usages de son temps, à la louange, flatteuse entre toutes, des artistes en renom? Borso, du reste, n'éprouvait pas les scrupules de modestie qu'on lui attribue. N'avait-il pas souffert en 1454 qu'on lui élevât une statue devant le palais *della Ragione* (1)? — Une autre remarque, faite par Aventi, tend à contredire ceux qui nient l'intervention de Borso dans la commande des fresques dont il s'agit. Nulle part le duc Hercule ne figure à côté de son frère. Si les compositions n'avaient pas été arrêtées du vivant de Borso, nul doute que le peintre n'y eût introduit l'effigie du prince régnant, de celui par ordre duquel il travaillait. — Ajoutons que la simplicité même des scènes dans lesquelles figure Borso confirme notre opinion. Si Hercule avait été pour quelque chose dans le choix des sujets, si son but eût été de glorifier la mémoire de son frère, n'aurait-il pas préféré des épisodes plus marquans? Comment n'aurait-il pas songé aux pompeuses cérémonies, aux fêtes splendides qui eurent lieu d'abord dans sa capitale, quand Frédéric III créa Borso duc de Modène et de Reggio, ensuite à Rome lorsque Paul II ajouta à ce titre celui de duc de Ferrare? Tout concourt donc à prouver que Borso ordonna lui-même et vit commencer l'exécution des peintures que réclamaient naturellement les murs de son palais favori.

On est en droit de penser que la tâche entreprise dura longtemps. L'étendue des surfaces à peindre était considérable. Plus d'une circonstance imprévue se mit d'ailleurs à la traverse. Peut-être les travaux furent-ils suspendus dès 1471, quand Hercule, aussitôt après son avènement, eut donné le palais de Schifanoia à son frère Albert, et auront-ils été repris seulement en 1476, époque où le duc reentra en possession de ce palais par la confiscation des biens d'Albert, exilé à Naples. On peut également supposer une interruption ou tout au moins un ralentissement entre 1481 et 1484, alors que la guerre contre Venise, guerre compliquée par les inondations, la famine et la peste, menaça si gravement l'indépendance de Ferrare. Ce qui est certain, c'est que les fresques étaient terminées depuis assez longtemps quand il fallut, en 1493, démolir dans le grand

(1) Il était représenté assis entre quatre génies ailés. Ce monument était dû à Niccolò et Giovanni Baroncelli de Florence, ainsi qu'à Domenico di Paris de Padoue, gendre de Niccolò Baroncelli. En 1472, on le transporta en face de la cathédrale, auprès de l'arcade qui conduisait à la cour ducale, et, en 1796, il fut, comme la statue équestre de Nicolas III, à laquelle il faisait pendant, mis en pièce par la fureur populaire. On voit encore la colonne qui supportait les cinq figures de bronze.

salon du palais, comme nous l'avons mentionné, les parois occidentale et méridionale qui menaçaient ruine. Pour refaire les peintures sur les murs reconstruits, on dut, en effet, recourir à de nouveaux artistes, les anciens étant morts ou étant occupés ailleurs. C'est ce que prouvent ces peintures elles-mêmes, exécutées par un procédé différent. Quand on essaya de les dégager, ainsi que nous l'avons déjà dit, du badigeon qui les recouvrait, on les vit tomber avec la chaux, tandis que les fresques voisines demeuraient intactes et ressuscitaient à la lumière dans l'état où les avaient trouvées les hommes qui croyaient les avoir vouées à un éternel oubli.

V.

S'il est difficile de savoir à quoi s'en tenir sur l'origine précise des fresques peintes dans le palais de Schifanoia, il est encore plus malaisé de savoir à qui l'on doit attribuer le choix des sujets.

Que le programme à réaliser par le peintre ait été imaginé et formulé par quelque lettré de l'époque, c'est ce qui n'est pas douteux. Évidemment le souverain de Ferrare eut recours à un de ces érudits raffinés qui se passionnaient pour les réminiscences mythologiques, pour les spéculations quintessenciées de l'astronomie, pour les allégories ressemblant à des rébus. Mais à qui s'adressa-t-il? Personne ne s'est soucié de nous l'apprendre. En l'absence de tout document, on serait tenté de songer à Lilio Gregorio Giraldi, auteur d'un traité ayant pour titre : *de Annis et Mensibus*, mais la date de sa naissance (1478 ou 1479) s'y oppose absolument. Force est donc de rester dans l'ignorance sur ce point.

Sait-on du moins qui a exécuté les sujets fournis par le lettré anonyme? Sur cette question, la lumière est loin d'être complètement faite. Toutefois, en consultant la tradition et en examinant les fresques avec soin, on peut parvenir à entrevoir çà et là les indices de la vérité.

Une chose d'abord est certaine, c'est que, s'il y a unité de plan, il y a diversité de style. On ne saurait douter que plusieurs artistes aient coopéré à l'ensemble que l'on a sous les yeux. Comment croire, par exemple, que l'artiste qui a peint les tisseuses soit aussi l'auteur de la scène où Borso, au-dessous du Bélier, accueille la requête d'un de ses plus humbles sujets, que l'homme tenant la clé du printemps et que les figures placées auprès de la Balance soient l'œuvre d'une même main? Non loin de certaines têtes peintes avec talent et réellement belles, il y en a de faibles et même d'assez laides. C'est que des maîtres de mérite très inégal et de tendances très différentes ont travaillé dans le voisinage les uns des autres

et que, d'ailleurs, il leur est arrivé de céder le pinceau à des aides, à des élèves plus ou moins habiles.

Pendant longtemps, on a mis au compte de Cosimo Tura toutes les fresques du palais de Schifanoia. Justice a déjà été faite de cette assertion. Elle contenait cependant une part de vérité. Cosimo Tura, en effet, n'est certainement pas étranger à ces fresques, auxquelles ont sans aucun doute travaillé les peintres formés à son école, et il en a peut-être eu quelque temps la direction générale. Il jouissait auprès de Borso d'une faveur telle qu'il fut le peintre attiré de la cour, et son crédit se maintint sous Hercule I^{er}. Tito Strozzi, dont il fit le portrait, et Lodovico Bigo Pittorio, un autre de ses contemporains, le louèrent dans leurs vers, tandis que le père de Raphaël, Giovanni Santi, dans un poème écrit après 1468, le rangea parmi les plus grands artistes qui aient vécu hors de la Toscane. Dans une série d'actes trouvés par L.-N. Cittadella et espacés entre les années 1480 et 1491, les qualifications les plus flatteuses lui sont prodiguées : on le traite de « peintre noble et remarquable ; » on l'appelle « le peintre le plus éminent de l'époque. » Y avait-il lieu de nommer un arbitre pour estimer une peinture, c'est à lui que l'on s'adressait. Sa renommée ne se confinait pas dans sa ville natale, qu'il ne quitta pourtant jamais, et Jean Galéas, sur la recommandation de Borso, lui envoyait des élèves à former. C'est qu'il occupait une place à part dans l'école ferraraise et que, après lui avoir fait quitter l'ornière de la banalité, il lui avait imprimé un essor puissant et original, et l'avait définitivement engagée dans une voie où son caractère propre et ses aptitudes spéciales allaient désormais se développer brillamment (1). Tura est dans cette école, comme l'a remarqué M. Morelli (2), ce qu'est, toute proportion gardée entre les mérites respectifs, Mantegna dans l'école de Padoue, Bartolommeo Vivarini dans l'école vénitienne, Foppa dans l'école lombarde, Piero della Francesca dans l'école ombrienne, Andrea del Castagno et Antonio Pollaiuolo dans l'école florentine.

Ses œuvres indiquent qu'il se pénétra des traditions du Squarcione (3), vivifiées par le génie de Mantegna (4). Le voisinage de Venise ne fut probablement pas non plus sans profit pour lui, et c'est peut-être en souvenir de ses bons rapports avec les artistes vénitiens qu'il prit dans son premier testament, le 14 janvier 1471, une disposition en faveur des pauvres de cette ville. On peut lui repro-

(1) Francesco Cossa ne fut pas étranger non plus à cette transformation et à ces progrès.

(2) *Die Werke italienischer Meister in den Galerien von München, Dresden und Berlin*, p. 123.

(3) Né en 1394, mort en 1474.

(4) Né en 1431, mort en 1506.

cher souvent de la sécheresse, de la raideur, la recherche de l'expression aux dépens de la beauté et un naturalisme poussé parfois à l'excès. Mais quelle dignité et quelle profondeur de sentiment il a su donner à quelques-unes de ses figures! Comment rester indifférent en face du plus grand des Saint Jérôme conservés à la pinacothèque de Ferrare? Quelle religieuse admiration inspire l'ange de l'Annonciation dans le chœur de la cathédrale! Ici, par exception, les lignes ont même une véritable pureté; la physionomie n'est pas moins sereine qu'austère. Que de grâce aussi dans les menus détails, dans les accessoires! Que de majesté dans les monumens qui abritent les personnages! Malheureusement, les créations de Tura sont très inégales. Ainsi, à côté de l'ange si parfait que nous venons de mentionner, la Vierge a un visage anguleux et tout à fait ingrat. Les mêmes observations s'appliqueraient à la Vierge avec deux saints et deux saintes du musée de Berlin et à la Vierge avec six anges de la Galerie nationale de Londres.

Quand la grande salle du palais de Schifanoia fut prête à recevoir des peintures, il y avait longtemps que Cosimo Tura (1) était au service de Borso, car il apparaît pour la première fois sur les registres de dépense des souverains de Ferrare en 1452. Il avait déjà peint pour Vincenzo de'Lardi (1458) une crèche destinée à la cathédrale et maintenant perdue, pour la famille Sacrati, à San-Domenico, une chapelle qui a été détruite, au siècle dernier, quand on reconstruisit cette église, et il avait représenté sur les vantaux de l'orgue de la cathédrale l'Annonciation et le Saint George qui sont suspendus aujourd'hui aux parois latérales du chœur. De si brillans états de service désignaient naturellement Tura au choix du prince lorsqu'il fut question d'achever la décoration de son palais.

Quel fut son rôle dans l'exécution des fresques précédemment décrites? Quelques personnes, ne reconnaissant nulle part une empreinte assez accentuée de ses qualités et de ses défauts, l'excluent de toute participation directe. Ce qui, selon nous, rappelle le mieux sa manière, et ce que nous croyons pouvoir lui attribuer, c'est l'homme demi-nu qui tient la clé du printemps (2), c'est la femme âgée (3) qui adresse au ciel de si ferventes prières pour le remercier de l'abondance des moissons. Ces figures, que nous avons déjà signalées, semblent l'une et l'autre provenir de la même main : elles ont le relief un peu tranchant des œuvres du Squarcione

(1) L. N. Cittadella a prouvé que Cosimo Tura, appelé aussi Cosmè, naquit entre 1420 et 1430, et mourut entre le mois de décembre 1494 et le mois de mars 1498. (*Ricordi e Documenti intorno alla vita di Cosimo Tura detto Cosmè*. Ferrara, 1866.)

(2) Dans la zone intermédiaire du compartiment consacré au mois d'avril.

(3) Dans la zone intermédiaire du compartiment consacré au mois d'août.

et de Mantegna, dont Tura s'est souvent inspiré, et ne sont pas sans quelque analogie avec le Saint George de la cathédrale.

Tout autre est le style des deux premiers sujets dans lesquels apparaît Borso et où il y a de si intéressans portraits. On pense généralement qu'ils sont de Lorenzo Costa (1). Les tendances propres à l'ancienne école de Ferrare s'y combinent avec des élémens étrangers qui font songer à l'école florentine. Or, après avoir reçu à Ferrare les enseignemens soit de Cosimo Tura, soit de Francesco Cossa, Lorenzo Costa se rendit en Toscane, au dire de Vasari, et y étudia les œuvres de Filippo Lippi et de Benozzo Gozzoli. S'il ne put, étant né en 1460, connaître Lippi, mort en 1469, peut-être entra-t-il en relations directes avec Benozzo, mort seulement en 1478, et apprit-il de lui l'art de reproduire d'après nature la figure humaine avec cette élégance ingénue qui nous charme tant au Campo-Santo de Pise, dans la chapelle du palais Riccardi, dans l'église de Saint-Augustin, à San-Gimignano, et dans celle de Montefalco, près de Foligno. Revenu à Ferrare, Costa, malgré sa jeunesse, fut très apprécié de ses compatriotes. Il fit pour la cour, pour les églises, pour les palais particuliers, des tableaux et des portraits tenus en grande estime. C'est à lui qu'Hercule I^{er} confia le soin de peindre le portrait de son fils Alphonse, encore petit enfant. On peut donc admettre qu'il fut appelé à concourir à l'exécution des fresques du palais de Schifanoia et à y représenter les personnages dont on désirait conserver les traits à la postérité (2). Les dates ne s'y opposent pas, puisqu'il ne se fixa à Bologne que vers 1483. A la vérité, il n'avait que vingt-trois ans. Mais pourquoi se refuserait-on à croire que, pendant son séjour dans la capitale des Bentivoglio, il revint de temps en temps à Ferrare pour répondre à de pressantes sollicitations? C'est la seule façon d'expliquer le grand nombre de ses productions mentionnées par Vasari comme exécutées dans sa patrie.

Le nom d'un troisième peintre se présente tout naturellement à l'esprit quand on regarde la zone supérieure des trois premiers mois. C'est celui de Piero della Francesca (3). En présence des groupes qui se trouvent aux côtés de Minerve, de Vénus et d'Apollon, groupes où

(1) Né en 1460, il mourut en 1535.

(2) Selon MM. Crowe et Cavalcaselle, c'est à Cosimo Tura ou à Costa que l'on devrait attribuer la zone inférieure des mois de mai, de juillet, d'août et de septembre. Dans la zone intermédiaire, le signe du Bélier (en mars), le signe du Taureau (en avril), le signe de la Vierge (en août), et celui de la Balance (en septembre) auraient également pour auteur Tura ou Costa. Dans la même zone, le signe du Lion (en juillet) serait de Galasso ou de Tura. La zone supérieure du mois d'août (au dessus de la Vierge) et celle du mois de septembre (au dessus de la Balance), seraient de Tura.

(3) Piero naquit à Borgo San Sepolcro vers 1416 et mourut en 1492 — (Vasari, édit. Milanese, II, 301, note.)

les figures sont mieux disposées, où les attitudes sont plus naturelles et plus gracieuses, où l'exécution est plus libre que dans les autres compositions, on ne peut s'empêcher de songer à lui, ou du moins à quelque artiste pénétré de ses principes et de son style. Il est manifeste que certaines physionomies, certaines coiffures, certains ajustemens font songer aux fresques exécutées à Arezzo dans l'église de Saint-François par Piero della Francesca. Il suffit de se rappeler les deux femmes derrière la reine de Saba en prière, celles qui l'accompagnent dans son entrevue avec Salomon, l'impératrice Hélène et ses suivantes devant la croix de Jésus retrouvée. Les analogies que nous constatons n'ont rien de surprenant. Ne sait-on pas, par le témoignage de Vasari, que Piero della Francesca, appelé à Ferrare par Borso, y séjourna longtemps, qu'il exerça sur plusieurs artistes de cette ville une influence considérable et qu'il exécuta lui-même, au rez-de-chaussée du palais de Schifanoia, des peintures qui furent détruites quand Hercule I^{er} modifia l'aménagement intérieur de l'édifice? Peut-être les compositions placées au-dessus du Bélial, du Taureau et des Gémeaux ont-elles été peintes sous ses yeux. Il pouvait se trouver encore à Ferrare pendant les dernières années du règne de Borso et même pendant les premières du règne d'Hercule, car si vers la fin de sa vie il devint, pour une cause ou pour une autre, incapable de pratiquer son art, on a la preuve qu'il l'exerçait encore en 1478.

D'après MM. Crowe et Cavalcaselle, l'influence de Piero della Francesca, à Ferrare, s'exerça principalement sur Francesco Cossa. C'est à ce peintre qu'ils attribuent les trois premières compositions de la zone supérieure, lui donnant Galasso pour collaborateur dans celles qui se rapportent au mois d'avril et au mois de mai. Dans la zone intermédiaire, les Gémeaux seraient également de Cossa. Ces différens tableaux semblent, en effet, appartenir au même maître; seulement, quelques parties trahissent le concours d'une main moins habile. Quant à nous, nous avouons ne pas saisir les rapports qui rattacheraient aussi directement Cossa à Piero della Francesca. Les figures qui entourent la Madonna del Baracano (1472), la Vierge entre saint Jean et saint Petronio à la Pinacothèque de Bologne (1474), les douze apôtres dans la chapelle des Marsilii, à San-Petronio, et le vitrail rond qui, à San-Giovanni in Monte, représente au-dessus de la grande porte saint Jean écrivant l'Apocalypse, sont les seules œuvres authentiques qui subsistent de lui, et elles rappelleraient plutôt Tura que l'auteur des fresques d'Arezzo. Contemporain de Tura, il mit à profit, comme lui, les enseignemens de l'école ouverte à Padoue par le Squarcione vers 1430 et les exemples de Mantegna. La préoccupation du beau ne règne guère plus chez lui que chez Tura; mais son pinceau a plus de souplesse, la structure de

ses figures plus d'exactitude; ses draperies ont plus de naturel. S'il tira parti des progrès réalisés par Piero della Francesca sous le rapport de la perspective, il ne s'appropriâ pas sa manière et resta purement ferrarais. Dès 1470, il était fixé à Bologne, où l'avaient attiré les Bentivoglio. Avant son départ, il eût pu travailler dans le palais de Schifanoia, car nous croyons avoir démontré que les peintures de ce palais furent commencées entre 1467 et 1470. Toutefois, son style n'apparaît nulle part avec assez d'éclat pour qu'on le nomme sans hésitation devant tel ou tel sujet. En tout cas, nous croyons qu'il n'est pour rien dans les quatre tableaux que lui attribuent MM. Crowe et Cavalcaselle.

Il serait plus surprenant que Galasso Galassi fût resté étranger à l'exécution des fresques du palais fondé par le marquis Albert et agrandi par Borso, car il fut un des peintres attitrés de celui-ci. Dès 1450, on trouve son nom sur les registres de dépense de la maison d'Este. En 1453, il travaillait dans le palais de Belriguardo. Né vers 1423, il mourut en 1473, après avoir passé une partie de sa vie à Bologne. En 1455, il fit le portrait du cardinal Bessarion et peignit pour lui une *Assomption* dans l'église de Santa-Maria-in-Monte, hors de Bologne. A la Pinacothèque de Ferrare, il est représenté par un Christ attaché sur une croix que soutient le Père éternel, et par une Mise au tombeau. Dans le premier de ces tableaux, si le Père éternel est assez beau, le Christ est tout à fait grimaçant. Dans le second, la figure principale, avec ses cheveux d'un jaune roux, n'a rien d'un Dieu, et les saintes femmes qui l'entourent, laides à l'envi, ont des attitudes gauches et forcées; mais on ne peut regarder sans sympathie le moine ascétique et l'austère évêque qui s'associent de toute leur âme à la douleur des amis de Jésus. Assurément, Galasso est plus archaïque et plus âpre que Cosimo Tura. Ce qui, toutefois, rachète ses imperfections et ses tendances par trop réalistes, c'est l'intensité de l'expression et l'absence de banalité. Reconnaît-on l'auteur des deux tableaux de la Pinacothèque dans les peintures du palais de Schifanoia? MM. Crowe et Cavalcaselle pensent, comme nous l'avons déjà dit, qu'il a coopéré à l'exécution des sujets qui se trouvent dans la zone supérieure au-dessus du Taureau (avril) et des Gémeaux (mai). Ils lui attribuent aussi, toujours dans la même zone, les compositions placées au-dessus du Cancer (juin) et du Lion (juillet), dans la zone intermédiaire le signe du Cancer (juin) et peut-être le signe du Lion (juillet), et dans la zone inférieure le sujet peint au-dessous du Cancer (juin). Ces attributions ne s'imposent pas à l'observateur, mais elles ne sont pas invraisemblables.

A la liste des peintres qui travaillèrent dans la grande salle du palais de Schifanoia, peut-être conviendrait-il d'ajouter Dominique,

filz de Jacques Valerio. N'est-il pas vraisemblable que Tura ait eu recours à la collaboration de l'homme auquel il légua, par son testament de 1471, ses dessins et tous les objets contenus dans son atelier?

Dominique, au surplus, ne dut pas être le seul artiste appelé à prêter son concours aux maîtres qui avaient entrepris de décorer le palais de Schifanoia. A côté de ceux-ci auraient pu intervenir aussi, vu leur âge, Antonio Aleotti d'Argenta, Stefano de Ferrare, Benedetto Coda, Michele Ongaro, Bonaccioli, Baldassare d'Este, Ercole Grandi, fils d'Antonio Roberti. Mais on ne saurait rien affirmer à leur égard. La plupart d'entre eux ne nous sont d'ailleurs connus que de nom. Quant à Domenico Panetti, qui étudia successivement la manière de Tura et celle de Costa, on doit certainement l'éliminer, quoiqu'à l'exemple de Tura il n'ait jamais quitté Ferrare. Nulle part on ne retrouve sa manière, si facile à distinguer quand on a visité la Pinacothèque de Ferrare et l'église de la Consolation.

VI.

Si les fresques du palais de Schifanoia, malgré l'obscurité qui enveloppe les artistes qui les ont faites, jettent une vive lumière sur l'état de l'art ferrarais vers la fin du xv^e siècle, elles sont également, à divers autres points de vue, intéressantes à consulter.

Veut-on, par exemple, se faire une idée exacte de Borso, le prince le plus sympathique de la maison d'Este, les sujets contenus dans la zone inférieure de chaque compartiment fourniront quelques renseignemens précieux, car les principaux traits de son caractère s'y accusent avec netteté.

Ce qui le distingue avant tout, c'est le sentiment des devoirs du prince envers ses sujets, même les plus humbles, c'est le zèle pour la justice. En nous le montrant occupé à faire droit aux demandes ou aux réclamations de son peuple, la fresque du premier compartiment ne fait que rappeler ce que les habitans de Ferrare avaient vu maintes fois, ce que l'histoire n'a pas omis d'enregistrer. Quoiqu'il n'ait pas été beaucoup plus qu'un autre à l'abri des conspirations (il y en eut une en 1460 et une autre en 1461), Borso ne mettait aucune barrière entre lui et ses sujets, se croyant assez protégé par les services rendus à la chose publique et par la sagesse de son gouvernement (1). Après s'être levé au point du jour et avoir

(1) Il fit exécuter d'importans travaux pour l'éconlement des eaux par des ingénieurs de Florence, de Milan, de Venise, de Mantoue. En outre, il sut procurer à ses états les douceurs de la paix, tandis que le reste de l'Italie était en proie à tous les maux de la guerre.

récité avec un prêtre l'office divin, ainsi que l'office de la Vierge, il descendait de son palais, situé en face de la cathédrale, et se promenait dans la ville jusqu'à l'église de San Crispino avec ses conseillers, ses secrétaires, ses chanceliers, écoutant tous ceux qui voulaient lui parler, accueillant toutes les demandes légitimes, rendant sommairement la justice, lorsque les cas étaient simples, ou renvoyant les plaignans devant les tribunaux, auxquels il recommandait la célérité. Selon lui les lois obligeaient les grands aussi bien que les petits. Il l'apprend un jour à un de ses ministres qui avait négligé de payer certains objets livrés à sa propre maison. Le créancier ayant réclamé au prince même son paiement, Borso fait citer et condamner le débiteur devant les juges, puis reproche au ministre coupable le déshonneur auquel il a exposé son prince et lui enjoint plus d'exactitude à l'avenir. Dans une autre occasion, il montra avec éclat que les intérêts du peuple ne le laissaient pas indifférent. Giovanni Romei, à qui il avait affermé la perception des douanes, s'étant permis de criantes extorsions, il ne se contenta pas de lui enlever cette perception, il lui infligea un affront public, aux applaudissemens de tous les citoyens (1458) (1).

Ce qui frappe également lorsqu'on examine Borso dans les fresques du palais de Schifanoia, c'est son goût pour le luxe. Malgré ses édits somptuaires, il aimait les étoffes aux riches tissus, aux brillantes couleurs, non-seulement pour lui-même, mais pour les gens de son entourage, qui tous ici apparaissent avec des costumes recherchés. Il portait ordinairement, même à la campagne, des vêtemens en brocart d'or. Autour de son cou brillait presque toujours un collier qui avait coûté 70,000 ducats. On ne peut guère, sans avoir lu les chroniques du temps, se faire une idée de la magnificence qu'il déploya lorsqu'il fut solennellement proclamé duc de Modène et de Reggio et comte de Rovigo par l'empereur Frédéric III, venu à Ferrare (1452) (2). En se rendant à Rome, où il allait recevoir de Paul II le titre de duc de Ferrare (1471), il s'entoura d'un appareil encore plus éclatant. Les cent cinquante mules qui portaient ses équipages étaient couvertes de velours cramoisi brodé d'or, ou de drap blanc, rouge et vert. Ses chambellans

(1) Les peintres n'ont pas été seuls à célébrer l'amour de Borso pour l'observation des lois et pour l'équité. Sur le revers d'une médaille anonyme de Borso, on voit la Justice assise, tenant de la main gauche des balances et de la main droite un glaive menaçant. Devant elle se trouvent des oiseaux de proie, dont l'un déchire un agneau; ils symbolisent les crimes qu'elle se charge de punir. (Voyez la reproduction de cette médaille dans les *Médailleurs travaillant à la cour de Ferrare au xv^e siècle*, par M. Heiss.)

(2) *Il marchese era vestito di broccato d'oro con adornamenti di gioie di gran prezzo: tra le quali però tre erano preziosissime, due nella beretta, et una alla spalla sinistra.* (Pigna, *Historia de' principi di Este*, p. 683.)

étaient vêtus de drap d'or, ses écuyers de brocart d'argent. Si le luxe de Borso satisfaisait une inclination personnelle, il répondait aussi à un calcul politique. Il imposait au peuple, qui partout se laisse éblouir ou séduire par le faste, et donnait une haute idée de la puissance du prince à tous les états italiens, entre les chefs desquels il y avait assaut d'ostentation.

Cette ostentation se manifestait aussi par le nombre et la beauté des chevaux. Dans les écuries de Philippe-Marie Visconti, on ne comptait pas moins de cinq cents chevaux, dont quelques-uns avaient coûté jusqu'à 1,000 ducats d'or. François Gonzague possédait des jumens d'Espagne et d'Irlande. L'Afrique, la Thrace et la Cilicie lui en avaient également fourni. Pour s'en procurer, il cultivait avec soin l'amitié des grands sultans. A voir les nombreux chevaux qui marchent ou galopent dans les paysages que présentent les fresques du palais de Schifanoia, on est en droit de supposer que le duc de Ferrare et les seigneurs de sa cour n'hésitaient pas non plus à s'imposer de lourds sacrifices pour peupler leurs propres écuries. Cette supposition est confirmée par des faits. Lorsque Frédéric III vint à Ferrare, en 1452, Borso lui donna cinquante chevaux de choix. Borso, de son côté, reçut en présent douze chevaux du roi de Tunis. Or celui-ci savait évidemment que, par ce genre de cadeau, il flatte un des goûts du souverain de Ferrare, auquel il tenait à témoigner son estime et sa sympathie.

Au goût des chevaux s'associait chez Borso la passion de la chasse. Voilà probablement pourquoi les peintres du palais de Schifanoia n'ont pas craint de montrer plusieurs fois dans la même salle le duc à la poursuite des quadrupèdes et des volatiles. Du reste, la chasse n'était pas simplement son passe-temps favori; c'était aussi pour lui un moyen de fêter ses hôtes de distinction. Il mettait à leur disposition ses chevaux, ses équipages, ses chiens, ses éperviers, ses faucons, et, à la tête des gentilshommes de son entourage, il parcourait avec eux les giboyeuses campagnes de ses états. C'est ainsi qu'en 1462 il associa Lodovico, marquis de Mantoue, à une série d'expéditions contre les lièvres et les perdreaux, tout en se faisant accompagner d'une centaine de cavaliers revêtus d'élégans costumes. L'amour de la chasse était assez vif chez Borso pour que ce prince eût fait figurer, dans le pompeux cortège qu'il emmena à Rome en 1471, quatre-vingts valets conduisant chacun quatre chiens, et sa passion était si notoire que Paul II ne négligea pas de la satisfaire. Tous les historiens célèbrent la chasse à laquelle le pape convia son illustre visiteur, tant elle eut d'éclat. Pigna et Bellini prétendent même que le souverain pontife en fit perpétuer le souvenir par l'exécution d'une médaille; mais la pièce dont ils parlent, à en juger par son style, date seulement de la fin

du xvi^e siècle. Sur l'un des côtés se trouve l'effigie du pape, entourée de ces mots : *Paulus II. Venetus. Pont. Max.*, tandis qu'on voit sur l'autre le souverain pontife à cheval et un rabatteur à la lisière d'une forêt, près de laquelle courent des sangliers, des lièvres et des cerfs, avec cette inscription : *Solum in feras pius bellatur pastor*. Ces quelques détails ne suffisent-ils pas pour justifier les peintres du palais de Schifanoia d'avoir plusieurs fois montré Borso se livrant à son délassement de prédilection?

VII.

Les fresques du palais de Schifanoia nous renseignent aussi sur l'état des esprits dans le monde des savans et dans la société de ce qu'on eût appelé au xvii^e siècle les « honnêtes gens. »

Chez les érudits, les poètes, les humanistes règne un enthousiasme sans bornes pour l'antiquité. Ils en combinent les souvenirs avec les croyances chrétiennes et avec les aspirations modernes sans y apporter toujours une parfaite justesse de discernement et de goût, sans s'effaroucher non plus des fables un peu lestes (1). En évoquant dans la grande salle du palais de Borso, à côté des scènes qui ont trait aux professions manuelles ou libérales le plus en faveur à Ferrare et non loin d'une cérémonie nuptiale ou d'une procession de moines, les trois Grâces, les Muses, Pégase, Argus, Atys, l'enlèvement de Proserpine, la forge de Vulcain et les infortunes conjugales de ce dieu, le lettré qui indiqua les compositions à peindre n'a fait que suivre des tendances très générales et obéir à un engouement universel. Le voisinage de Minerve, de Vénus, de Mars, d'Apollon, de Mercure, de Jupiter, de Cérès, de Cybèle justifie jusqu'à un certain point les épisodes que nous venons de mentionner, sans empêcher qu'on trouve un peu forcée la juxtaposition de sujets si étrangers les uns aux autres et si disparates. Mais le moindre prétexte à la représentation des divinités de l'Olympe et à celle des figures nues était alors avidement saisi, tant les récits mythologiques et les monumens de l'art antique exerçaient de séduction sur les esprits. Les divinités, il est vrai, ont dans les

(1) Comme dans la zone supérieure des mois de juillet et de septembre. Que penser du choix des sujets qui y sont représentés? Dénote-t-il chez l'auteur de ces fresques et chez ses contemporains une certaine candeur de sentiment qui leur voilait le danger des compositions trop libres et les empêchait de se scandaliser aisément? Trahit-il au contraire le goût des détails scabreux et une imagination corrompue? Il y a chez les hommes du xv^e siècle un singulier mélange d'idées qui autorise à la fois les deux suppositions, une naïve inconscience du mal et une réelle corruption. Dans leur enthousiasme pour l'antiquité retrouvée, ils acceptaient sans distinction tout ce qu'elle leur offrait, ses fables plus que légères aussi bien que ses mythes spiritualistes.

fresques du palais de Schifanoia l'apparence de personnages du xv^e siècle, non-seulement par leur expression, mais par leur costume, et les figures nues laissent encore beaucoup à désirer. Il y avait là, du moins, un effort méritoire dans une voie nouvelle, et la gaucherie même ou l'invraisemblance n'est qu'un signe du temps précieux à constater.

Après les réminiscences mythologiques, ce qui charmait le plus un lettré du xv^e siècle, ce qui sollicitait partout le pinceau du peintre, c'était l'allégorie. Ce goût remonte à Dante et à Giotto. Simone di Martino, Ambrogio Lorenzetti, Sandro Botticelli, d'autres encore, n'avaient pas peu contribué à le répandre. Malheureusement, la subtilité des humanistes et des artistes dégénérait souvent en obscurité, et leurs allégories déconcertent en général les conjectures des érudits les plus perspicaces. Dans les figures qui entourent ici les signes du zodiaque, on a cru reconnaître le Printemps, l'Activité, la Paresse, la Félicité maternelle, la Débauche, l'Enseignement de la musique ou de la poésie, la Prudence, le Commerce malheureux, le Vol, le Pouvoir, la Modération dans le commandement, l'Avidité des ambitieux, le Calcul, la Pureté, le Libertinage ; mais, pour plus d'une de ces figures, le champ reste ouvert aux hypothèses. Il faut avouer que de pareilles personnifications n'étaient pas faciles à caractériser nettement. L'indécision de la main a suivi l'indécision de la pensée, et l'on peut dire que, dans les fresques du palais de Schifanoia, la partie allégorique, à quelques exceptions près, est la moins réussie, la moins conforme aux exigences esthétiques de la beauté.

Parmi les sciences à la mode au xv^e siècle, il faut ranger l'astrologie, telle que l'avait conçue Ptolémée. Elle occupait une grande place dans la pensée, dans les spéculations des hommes d'étude, et les gens même qui ne l'approfondissaient pas aimaient à en entendre parler ou à voir fixée sur les murs par le dessin et la couleur l'image des constellations auxquelles bon nombre d'entre eux attribuaient une influence sur la vie humaine. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'on a songé, pour la décoration du palais de Borso, aux signes du zodiaque et aux planètes. Leur intervention, au surplus, était toute naturelle puisqu'il s'agissait de représenter les mois, et les exemples ne manquaient pas ailleurs. Un siècle auparavant, Guariento, imitateur de Giotto, avait peint dans le chœur de l'église des Eremitani, à Padoue, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure. A Sienne, en 1414, Taddeo Bartoli avait introduit dans le palais public l'image de Mars et de Jupiter, et vers 1420 un nouveau cycle astrologique avait été figuré sur les murs du Palazzo della Ragione, à Padoue. Les artistes qui travaillèrent dans l'habitation princière de Schifanoia devaient avoir eux-mêmes des imitateurs plus illustres

et mieux inspirés. A Pérouse, en effet, dans le *Cambio*, Pérugin figura aussi les planètes, et Raphaël à Rome, dans la chapelle Chigi, à Sainte-Marie du Peuple, montra, en commentant une partie du système astronomique de Dante, comment on pouvait tirer parti des souvenirs de l'antiquité au profit du christianisme et satisfaire à toutes les exigences de la raison et du goût.

De l'examen des cieux à celui des questions qui se rattachent à Dieu et à l'âme humaine le passage était inévitable. Or c'est la religion qui donne une réponse à ces questions. Malgré le progrès des idées païennes et le relâchement des mœurs, le catholicisme occupait dans l'esprit et le cœur des individus, comme dans les rouages de la société, une place considérable, et les divers ordres religieux, en dépit de quelques abus, n'avaient perdu leur prestige ni auprès du peuple ni auprès des princes eux-mêmes. C'est à Borso que sont dues l'introduction des chartreux à Ferrare et la fondation de leur monastère, un des monumens qui excitent le plus l'admiration du voyageur. Il en posa la première pierre le 21 avril 1452, et, lorsque l'église et le couvent furent achevés (1461), il les fit offrir au prier de la Grande-Chartreuse de Grenoble. Dans les fresques du palais de Schifanoia, les moines n'ont pas été oubliés, mais ce n'est pas un monastère de chartreux qu'on a représenté, car les moines qui se dirigent vers leur couvent avec leurs besaces appartiennent à un ordre mendiant. Non loin de là, comme nous l'avons indiqué, d'autres moines s'associent aux intentions de Borso en faveur de la croisade prêchée par Pie II; ils marchent à la tête de ceux qui doivent combattre contre les infidèles et s'efforcent d'enflammer leur courage au moyen d'une musique à la fois martiale et religieuse.

VIII.

M. Bürckhard fait remarquer avec justesse qu'à l'époque de la renaissance en Italie, on commence à étudier et à décrire la vie réelle, la vie ordinaire, mais il ajoute que, si les tableaux de genre apparaissent dans la littérature, ils sont encore absents de la peinture. Cette dernière observation n'est pas d'une exactitude absolue; elle est contredite par les fresques du palais de Schifanoia, qui, à la vérité, constituent une exception dans l'ensemble des productions de l'art au xv^e siècle. Elles présentent, en effet, des scènes familiales, empruntées, les unes à la vie de chaque jour, à celle qui est commune à toutes les classes de la société, les autres à l'exercice de professions plus ou moins relevées. Ici, des jeunes gens et des jeunes femmes s'abandonnent naïvement aux effusions de leur tendresse mutuelle; là des mains féminines exécutent des broderies

à l'aiguille ou font manœuvrer des métiers à tisser. Plus loin, les regards rencontrent des boutiques où l'on vend des chaussures et d'autres objets usuels. Ailleurs des commerçans, des jurisconsultes, des poètes s'entretiennent de leurs occupations habituelles. Les soldats à pied et à cheval semblent, de leur côté, en parcourant les rues de la ville, veiller à la sécurité publique, tandis que les courses de femmes, d'hommes, d'ânes et de chevaux rappellent les divertissemens les plus goûtés. Voilà des sujets tout nouveaux dans le domaine de la peinture, des sujets qui ne sont inspirés ni par le sentiment religieux, ni par l'intérêt qui s'attache à l'histoire du passé, ni par le désir de transmettre à la postérité le souvenir des événemens récemment accomplis. Ce sont, en un mot, de vrais tableaux de genre, les premiers peut-être qui aient été peints en Italie (1). Mais on sent qu'ils sont dus à des artistes auxquels le grand style était familier, car les personnages, tout en restant très naturels et très vrais, ont dans leur physionomie et dans leurs attitudes une certaine élévation native qu'aurait difficilement rendue une main habituée à se mesurer seulement avec la réalité. Éviter ce qui est trop vulgaire ou trop puéril, sans chercher cependant à s'élever au-delà de ce que comporte le sujet, tel est le but que se sont proposé et qu'ont atteint d'emblée les auteurs de ces intéressantes compositions, frayant ainsi la route à suivre aux artistes futurs.

Les détails champêtres dans les fresques du palais de Schifanoia, détails devenus malheureusement peu distincts, révèlent en outre un sentiment qui ne s'était pas encore aussi ouvertement manifesté. Jusqu'alors les peintres, tout en montrant pour la nature une sympathie réelle, ne lui avaient accordé qu'une place sans grande importance et n'avaient vu en elle qu'un élément pittoresque, propre à charmer de loin les yeux. Ici, on l'a regardée de plus près, comme intimement associée à la vie de l'homme dont elle récompense les labeurs, et l'on n'a pas craint de demander au spectateur une notable partie de son attention en faveur des travaux rustiques et de ceux qui les accomplissent. Évidemment l'artiste était certain d'être agréable à son haut protecteur lorsqu'il représentait la taille de la vigne, la vendange, le labourage, les semailles. Il n'a pas douté non plus que chacun s'intéresserait à ces villageois qui fauchent les foins ou qui lient des gerbes, placées ensuite sur une charrette, à ces femmes

(1) Dans cette voie, les sculpteurs avaient devancé les peintres. Parmi les bas-reliefs du campanile de Giotto à Florence, on en remarque qui représentent des hommes occupés à confectionner des poteries, à tisser, à labourer. Devant la cathédrale de Pérouse, autour de la vasque inférieure de la fontaine, sont figurés les travaux qui se font dans chacun des mois de l'année, à la ville et à la campagne.

qui lavent du linge dans un ruisseau, à ces hommes qui conduisent des bœufs le long d'un champ ou qui déchargent une voiture pleine de blé, à ces bergers qui jouent de la flûte en gardant leurs troupeaux, et même à ces chevaux qui foulent le grain. C'est que les Ferrarais étaient un peuple pratique, quoiqu'ils ne fussent point inaccessibles à l'idéal. Sans doute ils savaient apprécier la parure printanière du sol et le riant aspect des moissons; mais la vue des champs ne flattait pas moins leurs regards par la promesse d'un accroissement de bien-être et de richesse. Les souverains de ce peuple n'étaient pas non plus sans calculer ce qui leur en reviendrait, soit par les impôts, soit par les dons volontaires en usage à certaines époques déterminées, soit par les monopoles qu'ils s'étaient attribués, notamment sur les fruits et sur les légumes. Ces tendances d'esprit n'avaient rien de surprenant. Aux environs de Ferrare, la campagne ne fait guère songer qu'à l'utile. Ce ne sont de toutes parts que plaines uniformes, coupées de fossés remplis d'eau, sans accidens de terrains. Pour trouver des paysages attrayans, il faut gagner les monts Euganéens, qui forment entre Ferrare et Padoue comme un vaste îlot de hauteurs pittoresques, au milieu desquelles s'élève la ville qui fut le berceau de la maison d'Este.

Après tout ce qui vient d'être dit, il serait difficile de ne pas reconnaître l'importance des fresques qui ornent la grande salle du palais de Schifanoia. Malgré le triste état où les a réduites la barbarie des hommes bien plus que l'action destructive du temps, elles ont une éloquence à part et occupent une place spéciale parmi les monumens de l'art à la fin du xv^e siècle. A côté des anciennes habitudes d'esprit, on y sent l'éveil de l'esprit moderne. Les traditions propres à l'ancienne école ferraraise s'y combinent jusqu'à un certain point avec les principes des écoles voisines : Piero della Francesca, venu de l'Ombrie, et Lorenzo Costa, pénétré de la manière des artistes florentins, s'y trouvent plus ou moins directement associés à Cosimo Tura ou à ses élèves.

Ce qu'il y a de moins attrayant dans ces peintures, ce sont les allégories morales ou astronomiques et les sujets mythologiques. L'art ferrarais d'alors était trop réaliste, trop peu épris de la beauté idéale, pour donner aux figures allégoriques le charme et la grâce qui doivent les mettre au-dessus des simples créatures, et il n'avait pu consulter assez de statues et de bas-reliefs antiques pour faire revivre à son tour les divinités de l'Olympe dans leur sereine et majestueuse beauté. Ses tentatives n'en sont pas moins curieuses à observer, car elles révèlent combien les aspirations de l'école fer-

raraise diffèrent de celles qui distinguent les autres écoles italiennes et en particulier l'école florentine.

Les causes qui expliquent son infériorité sous ce rapport assurèrent, au contraire, son succès quand elle traita des sujets conformes à ses aptitudes particulières. Tandis que l'on ne peut éprouver en général qu'une très médiocre sympathie pour ses allégories, ses dieux et ses déesses, on regarde sans se lasser les épisodes de la vie du prince, qui contiennent tant de beaux portraits, et les scènes dont la vie ordinaire à la ville et à la campagne a fourni les données. L'art s'y montre plein d'une sève généreuse. Rien n'y trahit la contrainte et l'effort. On s'aperçoit que le peintre n'a eu qu'à suivre la pente de ses inclinations et de ses habitudes. L'intérêt qu'il prenait à ses personnages s'est même étendu à leurs costumes. Les fresques du palais de Schifanoia nous montrent ceux que portaient toutes les classes de la société ferraraise, depuis le duc et ses courtisans jusqu'aux fauconniers et aux gens de la campagne, depuis les dames d'un rang élevé jusqu'aux humbles ouvrières, depuis les magistrats et les poètes jusqu'aux marchands et aux artisans. Tous ces ajustemens, soit par leur forme, soit par leurs couleurs et leurs ornemens, exercent une sorte de séduction, quoiqu'ils n'aient pas l'éclat incomparable des étoffes vénitienes. Quant aux coiffures des femmes, elles ont été traitées aussi avec un soin qui témoigne de l'importance qu'y attachait celui qui les a composées, en exécutant, sous les yeux de Borso et d'Hercule I^{er}, les premiers tableaux de genre que l'on connaisse.

Si, après avoir considéré ces fresques comme œuvre d'art, on les observe enfin comme documens historiques, on y trouve, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé, matière à des constatations qui ne sont pas sans portée sur la cour des ducs de Ferrare, sur l'état des esprits et sur l'ensemble de la civilisation du xv^e siècle. N'en est-ce point assez pour justifier les paroles par lesquelles nous avons recommandé, au début de ce travail, les fresques du palais de Schifanoia aux voyageurs, aux artistes, aux historiens et même aux moralistes?

GUSTAVE GRUYER.

LE

CRIME DE BERNARDIN

I.

Ils étaient assis tous les trois sur les bancs de la cour d'assises. Lui, le mari, Jean Morel, une tête de brute : les yeux noirs, fixes, avec ce regard concentré que la réflexion n'éclaire jamais. Ses sourcils bruns, très marqués, se détachaient nettement sur sa figure blanche. Elle, la femme, Micheline, une espèce de grisette parisienne, blonde, de ce blond fade des lymphatiques, avec un minois chiffonné. Le teint pâle se coupait çà et là de fines coupes-roses. Les lèvres minces laissaient voir, en s'ouvrant, de petites dents fines, aiguës et blanches. Elle était vêtue simplement, mais avec coquetterie. Pour la femme, un théâtre, quel qu'il soit, est toujours un théâtre. Et, pour ne pas valoir l'Opéra, la cour d'assises n'en est pas moins un endroit où l'on est vue. Puis on parlait tant de Micheline Morel dans les journaux ! Le crime de Rueil remuait tellement l'opinion !

Le troisième accusé, Bernardin Morel, était le frère de Jean, le beau-frère de Micheline. Dans le grand drame que le jury allait dénouer, le malheureux Bernardin restait le personnage sacrifié. Il jouait « une utilité, » comme on dit en style de coulisses. Aussi le public n'avait pour lui qu'une estime très inférieure. Jean et Micheline passionnaient bien autrement la foule. Un mari jaloux qui tue l'amant de sa femme à coups de barre de fer et le jette à l'eau :

voilà un assassin très intéressant, surtout quand il a bien pris ses précautions! Est-ce la faute de cet homme si le cadavre obstiné vient étaler le crime à la face d'un ciel d'hiver? Elle aussi, Micheline, on la trouvait intéressante. Est-ce qu'elle n'aidait pas son mari à tuer son propre amour? Et puis les reporters fidèles racontaient tant d'histoires curieuses! Ils citaient par le menu les moindres détails de sa vie. Le soir même du crime, ils dînaient tous les trois au restaurant du père Virgile. Et elle se montrait d'une gaité particulière. Elle buvait lestement du vin de Champagne et disait quelques mots drôles. Une héroïne de roman! Quelques femmes incomprises possédaient même la photographie de Micheline, chastement appuyée sur l'épaule de son mari. Du restaurant, tous les trois se rendaient à la gare de l'Ouest, où devait se commettre le crime désormais fameux.

Pauvre Bernardin! comme on sentait bien peser sur lui le mépris du public! Tout le monde attendait le résultat du verdict qu'allait prononcer le jury, enfermé là-bas, derrière la porte menaçante. On étudiait l'émotion peinte sur le visage décomposé de Jean, sur les joues blémies de Micheline. Mais on ne daignait pas s'occuper de Bernardin. Qu'était-il, en somme? Un vulgaire complice n'ayant agi que par amour fraternel. Il n'avait pas le privilège d'être un Othello de banlieue ou une Desdemone d'arrière-boutique, comme les deux autres! On le condamnerait, et ce serait bien fait! Cependant un psychologue eût étudié avec intérêt la tête de cet homme. Le visage glabre, maigre, creusé, semblait étrange. L'œil, gris foncé, regardait droit devant lui avec une certaine acuité. La taille, mince, ne manquait pas d'élégance. Les mains délicates remuaient de temps en temps, secouées par un rapide tremblement nerveux. Une pensée vivait au fond des yeux de ce Bernardin dédaigné. Laquelle? L'auditoire de la cour d'assises ne s'en occupait pas. Et quand la porte du fond s'ouvrit pour livrer passage aux jurés, quand tous les assistans poussèrent un soupir d'émotion, comme celui d'un parterre au cinquième acte d'un drame, on ne regarda plus que le mari et que la femme. Étaient-ils condamnés? Quelle serait la peine? La mort? ô cruauté! Non. La foule intelligente espérait encore les circonstances atténuantes. Un exil pas trop méchant qui réunirait en Nouvelle-Calédonie des époux si bien faits pour s'entendre. L'amour retrouvé dans le crime et le baigne effaçant l'adultère : une jolie famille pour servir d'exemple aux Canaques!

Après le verdict du jury, la cour prononça. Elle envoyait Jean Morel aux travaux forcés et Micheline dans une maison centrale. Infortuné mari et femme non moins malheureuse! Ils seraient

séparés pour toujours ! Quelques âmes sensibles s'émurent, de jolis yeux se mouillèrent. Une fine Parisienne dit même au jeune homme qui l'accompagnait : « Je trouve ça déchirant. » Quant au vulgaire Bernardin, on le méprisait un peu plus qu'auparavant. Il était acquitté purement et simplement. Remis en liberté, cet homme ne méritait pas de fixer une minute encore l'attention du public le plus spirituel de la terre.

II.

Quand Bernardin se trouva seul sur le quai, il chancela d'abord comme un homme ivre. Il venait de passer tant de mois en prison ! Pendant tant de jours et tant de nuits, ses yeux s'étaient heurtés aux murs toujours pareils de sa cellule impassible ! Le grand air le grisait. Le gai soleil de juin arrivait par larges flambées à travers le Pont-au-Change et le boulevard du Palais. Des gens passaient, riant ou causant de leurs affaires. Inconsciemment, Bernardin Morel les suivait. Il se mêlait à la foule, surpris qu'on ne le connût pas. Il écoutait parler ceux-ci et ceux-là, et un étonnement le prenait à la pensée qu'on pouvait s'occuper d'autre chose que du crime de Rueil.

Avant que son amour fraternel le mêlât au drame sombre qui pesait sur sa vie, c'était un très simple employé. A la suite d'un mince héritage personnel, lui apportant douze cents francs de rente, il se retirait, en 1872, dans un petit appartement de trois chambres au sixième étage, quai Voltaire. Il se levait dès l'aube et s'en allait bouquiner, flânant le long des quais, avant l'heure du bureau. Il s'asseyait parfois sur un banc et s'attardait à lire le bouquin qu'il venait d'acheter. Non qu'il choisît les livres rares. Il adorait les romans du premier empire et de la restauration : ces livres aux couvertures rougeâtres, remplis d'une sentimentalité béate, où les héros parlent un langage bizarre. Après cela, il achetait *le Petit Journal*, dont il ne lisait jamais que le feuilleton. Il le serrait précieusement dans sa poche : c'était le régal du soir, la récompense de sa journée. Il allait à son bureau, travaillait comme un nègre, déjeunait d'une flûte et d'un bol de lait, et, à cinq heures, il se trouvait libre.

Alors il s'abandonnait à ce qu'il appelait « les joies de la famille. » Il se rendait à pied chez son frère, petit commerçant de l'avenue de Neuilly. Là, dans l'arrière-boutique, il dînait avec Jean et Micheline, et achevait son honnête journée par une honnête partie de dominos. Ensuite il revenait quai Voltaire, toujours à pied, ne se permettant jamais l'omnibus, cette luxueuse dépense. Il se cou-

chait et lisait son feuilleton. Après quoi, il s'endormait paisiblement pour recommencer le lendemain. Jamais des pensées étrangères n'avaient traversé son cerveau. Il aimait son frère et sa belle-sœur ; mais il ne lui serait point venu à l'idée qu'un drame quelconque pût troubler la vie de ces deux êtres, si unis en apparence. Quand d'aventure, le soir, il ne trouvait pas Micheline au logis, il disait à Jean : « Tiens ! ta femme n'est pas là ? » Et il jouait aux dominos sans aucune inquiétude, sans voir les sourcils froncés de son frère.

Un beau jour, le drame avait éclaté, à la profonde stupeur de Bernardin. Des mots aigres s'échangeaient entre les deux époux, puis des reproches mutuels, puis des violences. Un dimanche, Bernardin vit son frère dans un état de surexcitation très grand. Le petit boutiquier lui prit le bras, et, d'une voix sourde, haletante : « Je tuerai l'amant de ma femme : elle finira mal. » Bernardin se dit le soir en s'en allant : « Ça se gâte, ça se gâte, » mais sans trop s'étonner pourtant. Il avait déjà lu cela dans les romans de M^{me} Cottin et les feuilletons de son journal. L'aventure ne lui paraissait point nouvelle. Une femme trompe son mari, le mari veut tuer l'amant de sa femme : c'est dans l'ordre naturel des choses. Tout feuilleton qui se respecte a raconté une histoire pareille. Bernardin regrettait seulement qu'elle arrivât dans sa famille.

Et quand il fallut aider Jean Morel à commettre le crime, Bernardin obéit, comme doit le faire un être peu intelligent, très affectueux, nerveux et fort doux : c'est-à-dire docilement, mais en soupirant au souvenir de sa vie paisible, qu'on troublait pour si peu de chose.

C'est qu'elle était bien finie, la vie paisible ! En prison commença pour lui une torture nouvelle. Il apprit ce que c'était que penser. Les romans ne l'amusaient plus ; les drames de feuilletons ne l'intéressaient plus. Son roman, à lui, son drame, à lui, étaient les seules choses qui l'occupassent. A chaque minute, à chaque seconde, il revivait la hideuse tragédie où on l'avait jeté brutalement ; il revivait le crime dans ses moindres détails. Et peu à peu, une pensée étrangère se glissait dans cette âme, jusque-là obscure, de même qu'un rayon de soleil s'infiltrait dans une chambre fermée. Avait-il bien eu le droit d'aider son frère ? Moralement, était-il coupable, oui ou non ? Cette pensée lancinante ne le quittait pas. Il ne dormait plus. Son système nerveux s'affinait, et quelque chose comme de l'intelligence grandissait en ce cerveau malade. Les nuits blanches s'ajoutaient aux nuits blanches ; les jours sans fin suivaient les jours. Et c'était le même supplice sans cesse renouvelé du remords naissant dans une âme qui commençait à réfléchir.

Quand approchèrent les débats du procès, ce n'était plus le même homme. Le petit employé devenait un être impressionnable et nerveux. Il répondit nettement à toutes les questions qu'on lui posa, sans chercher à mentir ou à s'excuser. Et quand il se retrouva libre après l'acquiescement, il crut sortir d'un long cauchemar. Subitement, il avait passé de la grande ombre à la pleine lumière. Le nom inconnu de Bernardin Morel était devenu célèbre du jour au lendemain. On avait télégraphié ce nom partout. On l'avait imprimé dans tous les journaux du globe. Et il semblait à Bernardin Morel que tous les gens qu'il rencontrerait auraient ce nom-là sur les lèvres, que tout le monde s'occuperait du crime de Rueil, et qu'il ne pourrait jamais se dégager de l'effroyable tragédie. Oh ! non, il n'était plus le même que six mois auparavant !

Il revint lentement, le long de la Seine, au petit appartement du quai Voltaire. Chez lui rien de changé. Aux murs, les mêmes rayons de bois blanc qui lui servaient de bibliothèque ; dans le fond, le lit de fer étroit ; çà et là, les meubles accoutumés ; le fauteuil de moleskine, la table, la boîte de dominos. Dans un coin, une collection des feuilletons du *Petit Journal*. Et cependant, il ne se retrouvait pas chez lui. C'était un autre homme qui revenait. Le corps avait maigri ; l'âme avait changé.

Il eut d'abord une impression délicieuse : celle de se coucher dans des draps frais, dans d'autres draps que ceux de la prison, puis de sentir une vague torpeur s'emparer de lui lentement. Peu à peu, le sommeil s'appesantit sur son cerveau, ses nerfs se détendirent, et pour la première fois depuis six mois, Bernardin s'endormit profondément.

III.

Aussitôt, un cauchemar épouvantable le prit. Il rêva le crime, exactement comme il s'était passé. Il dînait chez le père Virgile, avec son frère et sa belle-sœur ; puis il montait dans le train de Rueil ; puis on guettait le malheureux. On le tuait à coups de barre de fer ; on traînait le corps dans une petite voiture jusqu'à la Seine, et là, on jetait à l'eau le cadavre. Toute la nuit, ce même cauchemar chevaucha le cerveau du malheureux. Au matin, il s'éveilla baigné de sueur, les membres rompus, secoué par la fièvre. Le grand soleil le calma peu à peu. Il sortit et s'en alla du côté du bois de Boulogne. Il avait besoin de la verdure, de l'air frais, de l'odeur pénétrante des branches mouillées.

Cette promenade amena un grand apaisement. Il fut tranquille jusqu'à cinq heures du soir. A ce moment, sans qu'il se rendît

compte de rien, un trouble nerveux l'agita. Il se trouvait alors au bout de l'avenue du Bois-de-Boulogne. Il regardait sans les voir les voitures élégantes monter et descendre. Mais toutes les joies parisiennes l'enveloppaient vainement. Un travail intérieur s'opérait en lui sans qu'il s'en aperçût. Machinalement, il remonta l'avenue, gagna le boulevard des Batignolles, et arrivé à la barrière de Clichy, il entra dans le restaurant du père Virgile. Il y avait comme une impulsion mystérieuse à laquelle cet homme obéissait sans la comprendre.

Une fois dans le restaurant, il commanda les mêmes plats que le soir du crime. Après le dîner, il se rendit à la gare Saint-Lazare et prit le train. Une demi-heure plus tard, il descendait à la station de Rueil. Et toujours machinalement, inconsciemment, comme sous la pression d'une volonté inconnue, il allait rôder autour de la maison du crime. Une honnête propriété de la banlieue parisienne, petite, mesquine et ridicule, avec un bout de jardin grand comme la main. Elle semblait à Bernardin sinistre et menaçante. Ce n'était plus une maison, c'était *la* maison. Les tempes du malheureux battaient. Une fièvre ardente remuait tout son corps. Il continuait à passer, à repasser devant la grille, cherchant à voir, et craignant de voir. Cela dura une heure. Au bout d'une heure, il s'arracha à sa contemplation et marcha vers le pont de Rueil.

Une superbe nuit de juin : des langueurs délicieuses couraient dans l'air. Une de ces nuits où les amoureux enlacés vont rêver sous les feuillées épaisses. L'eau du fleuve coulait, joyeuse, reflétant un ciel exquis. Bernardin, accoudé au pont, sentait ses terreurs augmenter. Une hallucination épouvantable le hantait. Il ne voyait ni les splendeurs de la nuit ni les gaités de l'eau courante. Il lui semblait, au contraire, que la Seine s'entr'ouvrait, et qu'un cadavre en sortait, montrant sa face livide. L'infortuné ne se tenait plus debout. Ses dents claquaient; il avait peur, il avait effroyablement peur. Il lui fallut une énergie suprême pour ramasser toute sa force et s'enfuir comme un fou, sans retourner la tête.

A minuit, il rentrait chez lui, il se couchait et s'endormait lourdement comme la veille. Comme la veille, le même cauchemar venait le hanter. Il rêvait le crime pendant son sommeil, comme il l'avait revécu pendant la soirée. Ce fut la même chose le lendemain et la nuit suivante. Et tous les soirs, à quelque endroit de Paris qu'il se trouvât, il recommençait la sinistre promenade. Il allait au restaurant du père Virgile, il prenait le train, il descendait à Rueil, il rôdait autour de la maison. Quand il s'accoudait au pont, la Seine s'entr'ouvrait pour lui offrir le cadavre de sa victime. Ensuite, la nuit, il rêvait le crime, après l'avoir vécu pendant la soirée.

Les hommes avaient pu l'acquitter : sa conscience ne l'acquittait pas. C'était le remords sous sa forme la plus aiguë : le remords hantant une cervelle, sans trêve, ni repos. Une espèce de désarticulation psychologique dédoublait l'âme de ce malheureux ; pour le punir de son crime, que n'avaient point puni les hommes, elle le lui faisait recommencer tous les soirs et toutes les nuits !

Pendant le jour, il rôdait comme un fou dans Paris. Il essayait de se raisonner, de se prouver qu'il n'était pas coupable. « Mais je suis innocent, puisque le jury m'a acquitté ! » Non. Il était coupable, puisque sa conscience ne l'acquittait pas ! Un peu de lumière suffit pour éclairer beaucoup d'ombres. Un peu de remords suffit à châtier l'âme la plus obscure. Et là, le remords était immense, mais inconscient ; subi, mais irraisonné. Toutes les tortures physiques qu'il avait infligées à sa victime, il les ressentait en tortures morales. C'était comme une folie, dont il se rendait compte pendant la journée, et qui l'envahissait quand le soir tombait. Et ce martyr dura pendant un mois. Pendant un mois, il n'y eut pas une soirée où ne recommençât la hideuse promenade ; il n'y eut pas une nuit où ne recommençât le hideux cauchemar.

Un jour, à l'une de ses heures lucides, il eut une révolte insensée. Il vit clair. Il fallait qu'il usât son remords ou que son remords l'usât. Il fallait qu'ils s'étreignissent tous les deux et que l'un des deux triomphât de l'autre. Il voulait, ou que sa folie fût absolue, ou que sa raison redevint complète. Et comme il ouvrait machinalement un journal, il jeta un cri de joie. Il venait de lire les lignes suivantes, sous la rubrique *Courrier des coulisses* : « Aujourd'hui, à une heure, au théâtre des Fantaisies-Parisiennes, lecture, aux artistes, du *Crime de Rueil*, drame en quatre actes. » Bernardin sauta. Ah ! ses soirées et ses nuits étaient hantées quand ses journées demeuraient paisibles ? Eh bien ! il trouverait le moyen d'user son crime. Il en débarrasserait son cerveau, à force de le voir revivre devant ses yeux !

Une heure après, il arrivait au théâtre des Fantaisies-Parisiennes. Le directeur, le célèbre Chesnel, allait sombrer dans la faillite. Il ne savait plus où donner de la tête. Il le disait en ce moment même à son associé :

— Ma parole d'honneur ! c'est à douter de l'art français. Je joue des vaudevilles que le public a déjà applaudis vingt fois, et il se trouve qu'il n'en veut plus ! Je joue des féeries, dont je vais chercher les trucs à Londres, et il se trouve que le public n'en veut pas encore ! Eh bien ! j'essaierai du nouveau, je jouerai un drame de la vie réelle. Parfaitement. *Le Crime de Rueil*. Pas littéraire du tout : ça fera de l'argent !

Il achevait à peine sa phrase, quand le garçon d'accessoires vint lui dire que M. Bernardin Morel demandait à lui parler.

— Bernardin Morel? Qui ça, Bernardin Morel?

— Je ne sais pas, monsieur, murmura le garçon d'accessoires.

— C'est peut-être celui qui a aidé au crime, hasarda l'associé, l'accusé qu'on a acquitté.

A ces mots, le directeur resta bouche béante. Est-ce que la fortune se déciderait à lui sourire? Bernardin Morel, l'un des trois fameux assassins!.. Il s'arrêta court dans cet élan de joie. Si l'autre venait protester contre l'exhibition du crime sur les planches?

— Faites entrer, dit-il.

En pénétrant dans le cabinet du directeur, Bernardin se sentait fort gêné. Il se demandait comment on allait l'accueillir. Que venait-il proposer, en somme? De diriger lui-même les répétitions, de montrer comment les choses s'étaient exactement passées. Afin de voir tellement jouer et rejouer devant lui *le Crime de Rueil* de la fiction, que le crime de Rueil de la réalité sortit enfin de son cerveau malade. Accepterait-on son idée? Ne la repousserait-on pas? Il ne se doutait guère que le directeur des Fantaisies-Parisiennes le voyait tomber chez lui comme un sauveur.

De vrai, le célèbre Chesnel et son associé eurent un saisissement quand il apparut. Bernardin Morel n'était plus un homme, mais l'évocation d'un être spectral. On eût dit un personnage d'Edgard Poë suscité dans la vie réelle. Les vêtemens du malheureux flottaient sur lui, ainsi que les linges devenus secs d'une statue flottent sur la glaise durcie. Mais un sceptique enragé comme Chesnel ne s'émouvait pas longtemps.

— Comment! vrai? c'est vous, Bernardin Morel? Vous avez une bonne tête!.. Je sais ce que vous venez me proposer, aïlez! De surveiller les répétitions. C'est-à-dire que vous voulez voir de près les petites actrices? Farceur!

Bernardin Morel restait stupéfait, ne comprenant pas, effaré par la trivialité cynique du directeur. Celui-ci reprit, avec sa joviale allure de boulevardier bon garçon :

— C'est entendu, je vous engage. Vous dirigerez les répétitions. Vous nous indiquerez bien tous les *effets*. Le matin de la première, je vous donnerai un cachet de deux mille francs pour votre travail. Seulement, j'aurai le droit de faire, avec votre nom, une réclame énorme à la pièce. Ne me remerciez pas, ce n'est pas la peine. On vous enverra le traité à signer chez vous. Je vous préviens que je stipule un dédit. Cinquante mille francs. A demain. On répète à midi pour le quart.

Et Bernardin s'en alla, ahuri, stupéfait, tombant du haut de ses

épouvantes au milieu du sans-gêne de la vie de théâtre. L'homme qui venait de lui parler appartenait-il bien à la même race que lui? On pouvait donc l'accueillir ainsi, lui, un assassin? On pouvait donc lui parler ainsi, à lui, une créature rongée par le remords?

IV.

Les répétitions marchaient très bien. On comptait sur un succès énorme. Il est vrai que jamais on n'avait vu un metteur en scène aussi merveilleux que Bernardin Morel. Il avait écouté lire la pièce par les auteurs avec une attention soutenue. A peine fit-il quelques observations de détail. Tout d'abord même on crut qu'il ne servirait à rien. Tant que durèrent la collation des rôles et le travail au foyer, Bernardin demeura muet. Il restait dans un coin, échoué sur un banc de cuir, l'œil fixe. Les acteurs avaient commencé par le regarder curieusement. Puis, peu à peu, on s'était accoutumé à lui. On lui serrait la main, on lui parlait comme à tout le monde.

— Bonjour, mon vieux Bernardin! Ça va bien, Bernardin? — avec la familiarité polie des coulisses.

L'assassin de Rueil, l'homme usé par sa conscience, traversait tout cela comme s'il ne voyait rien, comme s'il n'entendait rien. La brusque antithèse de sa vie solitaire et de cette vie de théâtre ne le frappait pas. Il restait le même, à la fois lucide et halluciné. Déjà Chesnel croyait avoir fait une mauvaise affaire quand Bernardin se révéla subitement. On venait de mettre en scène le troisième acte. On tâonnait, on hésitait, lorsque Bernardin s'élança du fond des coulisses en s'écriant :

— Ça ne s'est point passé comme ça !

Et alors, avec une netteté merveilleuse, il recommençait tout le travail déjà fait par le régisseur. Il précisait les détails, il indiquait d'une manière saisissante les jalousies, les colères de Jean Morel jusqu'au jour où sa rage extravagquée le poussait au crime. Il donnait des conseils admirables à l'actrice chargée du rôle de Micheline. Quant à son propre personnage, il le mimait d'une façon si prodigieuse, il trouvait des intonations si frémissantes, que Chesnel se frottait les mains en disant :

— Un effet colossal! J'augmenterai le prix des places.

Un jour, l'artiste chargé du rôle de Bernardin s'enrhuma et demanda deux jours de congé. Chesnel voulait faire répéter à sa place le souffleur. Bernardin s'y opposa. Il prit le rôle et répéta lui-même. Alors ce fut effrayant de vérité. Toutes les terreurs qui hantaient le cerveau du malheureux, toutes les peurs qui l'affo-

laient, il mit tout cela dans sa mimique, dans sa voix, dans ses gestes. Les autres comédiens restaient stupéfaits. Jamais ils n'avaient vu jouer le drame avec une pareille puissance ; jamais ils n'avaient vu un acteur arriver à des effets aussi intenses. L'un d'eux même s'épouvait devant Bernardin : celui qui créait le rôle de la victime. Un tout jeune garçon, à peine sorti du Conservatoire, un peu timide, bien bâti pour tenir au théâtre le rôle vécu par l'amant de Micheline. Il s'appelait Dalbert et se faisait une joie de son début. Mais quand il vit répéter Bernardin, cette joie diminua beaucoup. Il tremblait pendant tout le temps de la répétition. L'actrice qui jouait Micheline, une petite blonde, nommée Marie Deschamps, très coquette et assez gentille, essayait de le rassurer. Cela n'allait pas durer. L'autre guérirait de son rhume, et tout rentrerait dans l'ordre. Ils ne prévoyaient pas l'un et l'autre ce qui se passerait.

Chesnel n'hésitait jamais quand il voyait le moyen de gagner de l'argent. Après une répétition, il dit un jour à Bernardin :

— Viens donc dans mon cabinet, mon vieux Morel ; j'ai à te parler.

Et quand ils furent seuls :

— Ce n'est pas tout ça. Tu es tout bonnement merveilleux. Je veux que ce soit toi qui joues. Je te donnerai cinq cents francs par cachet : cinquante représentations assurées. Cela te va-t-il ?

Si cela lui allait ! Jamais le malheureux n'aurait osé ambitionner une pareille faveur. Depuis qu'il répétait à la place de l'acteur malade, un grand apaisement se faisait en lui. Ses nerfs se détendaient. Le remords semblait se lasser, et poursuivre moins activement sa victime. Il recommençait bien tous les soirs la même promenade sinistre, mais avec des terreurs moins affolées. De même, la nuit, ses cauchemars étaient moins hideux.

Les répétitions durèrent cinquante jours. Pendant tout ce temps-là, Bernardin Morel fut heureux. Dès qu'il sut que le rôle lui appartenait, dès qu'il put le répéter tous les jours, de midi à quatre heures, sa maladie psychologique cessa tout à coup. Le matin, il se levait de bonne heure et se promenait pour prendre de l'exercice. Il déjeunait gaiement et arrivait au théâtre le premier. Alors seulement, une sorte de fièvre le brûlait. Mais elle ne s'appliquait qu'à la pièce, à la mise en scène de la pièce, aux artistes qui jouaient dans la pièce. A la répétition, il se dépensait énormément, non-seulement pour son rôle, mais encore pour les rôles des autres. Et chaque jour, il produisait le même effet sur les comédiens, sur les machinistes, sur les pompiers, qui allongeaient leur tête curieuse entre les portans, pour mieux voir et mieux entendre. Après la répétition, Bernardin redevenait doux et calme. Il descendait parfois au café

avec les autres. Tout le monde le trouvait bon camarade, excepté Dalbert, qui ne parvenait pas à se rassurer. Vainement la petite Marie Deschamps essayait de le calmer.

— Pourquoi as-tu peur ? Tu es un nigaud. Il ne te mangera pas, va !

L'autre hochait la tête, très peu convaincu.

Quand la répétition était finie, Bernardin rentrait chez lui. Il ne rôdait plus chez le père Virgile, comme autrefois ; il ne recommençait plus la hideuse promenade. Ce mauvais temps était passé. Maintenant, après son dîner, il s'en allait dans un petit café de la rue du Bac, où l'on ne connaissait pas son nom. Et là, il usait sa soirée comme un bourgeois paisible, petitement renté. Son caractère devenait de plus en plus doux. Il était poli et aimable avec tout le monde. Ainsi, une après-midi, Marie Deschamps lui dit :

— Soyez donc gentil avec Dalbert. Vous lui faites peur, à ce garçon-là.

Bernardin fut très étonné et se montra dès lors particulièrement aimable pour Dalbert. Il lui parla très affectueusement et l'invita deux ou trois fois à dîner. Si bien que le jeune comédien se rassura peu à peu et arriva même à n'avoir plus peur du tout.

Enfin, le fameux jour se leva. La pièce était admirablement lancée. Le long du boulevard, dans tous les théâtres, dans les journaux, dans les salons littéraires, on parlait beaucoup du *Crime de Rueil*. Cela s'annonçait comme un grand succès. Les débuts de Bernardin Morel surtout excitaient la curiosité au plus haut point. On discutait à l'avance. Les uns trouvaient cette exhibition scandaleuse, les autres au contraire appelaient cela une tentative originale. Par les indiscretions des coulisses, on savait que Bernardin serait merveilleux. Quant à la pièce, les artistes s'accordaient à la trouver « empoignante. » Et la curiosité montait, dans ce Paris blasé, dont on ne fixe l'attention qu'à coups de réclame. Elle montait si bien que Chesnel ne voulut personne à la répétition générale. Personne, pas même ceux des critiques célèbres qui font leur compte-rendu dès le lendemain.

C'est par une claire matinée du mois d'octobre que les passans purent lire sur d'énormes affiches semées dans tout Paris l'annonce de la première. Pendant la journée, on agiota sur les billets d'une façon insensée. A six heures du soir, le fauteuil d'orchestre était coté vingt-cinq louis. A huit heures, il montait à cinquante. Dès huit heures et quart, tout le monde arrivait. Et quelle salle ! Toutes les illustrations parisiennes se trouvaient là. Pour la première fois, on venait à une première des Fantaisies-Parisiennes avec la tenue d'une première aux Français. Tous ces gens, habitués à se ren-

contrer en pareille circonstance, se regardaient d'un air particulier comme pour se dire :

— Il paraît que ce sera étonnant !

Cependant, sur la scène tout se passait très bien. Bernardin Morel avait été fort exact, comme à son ordinaire. Il ne se faisait jamais beaucoup remarquer, et pas plus ce soir-là que les autres. Dès sept heures du soir, il entra discrètement dans sa loge, haussa les becs de gaz et s'assaya devant la glace. Sur la tablette, le rouge, le blanc, la patte de lièvre, tout ce qu'il fallait pour « faire son visage. »

— As-tu besoin de moi, mon petit Morel ? lui demanda Marie Deschamps, en passant dans le corridor.

— Je vous remercie, mademoiselle, répliqua-t-il, n'ayant jamais voulu user de la familiarité de ses camarades.

— Tu ne sauras jamais « faire ton visage, » reprit la petite blonde.

Et gentiment, elle trempait la patte de lièvre dans les pots de rouge et de blanc, la promenait ensuite sur le visage de Bernardin, qui cédait en souriant. Jamais on ne l'avait vu de meilleure humeur. Une franche gaieté luisait dans ses yeux. Il s'habillait même avec entrain. Et les gens du théâtre pensaient que l'idée de son succès le grisait un peu. Par la porte à demi ouverte entra le bruit joyeux des coulisses, cette animation spéciale aux jours de première. Des allées et des venues, la couturière qui passe, la coiffeuse qui s'inquiète, un mélange d'exclamations de toute sorte : « Je suis sûre que ma robe *du deux* n'ira pas du tout ! » ou bien : « Allons, bon ! voilà ma perruque qui est trop blonde ! » Et de temps en temps, la voix grave et indifférente de l'avertisseur qui disait au bout du couloir, en haut de l'escalier : « Messieurs et mesdames, on va commencer ! » Cependant on ne commençait toujours pas. L'intelligent Chesnel se plaisait à prolonger l'attente du public. Ce ne fut qu'à neuf heures moins un quart que le régisseur frappa les trois coups solennels.

A ce moment, le petit Dalbert entra dans la loge de Bernardin pour voir si son camarade était prêt. Il s'arrêta net sur le seuil. Le complice de Jean et de Micheline Morel sommeillait doucement. A demi renversé sur sa chaise, la tête appuyée dans sa main, un sourire de contentement aux lèvres, Bernardin s'envolait dans le pays des songes. Cet homme, si torturé pendant tant de semaines, semblait en pleine possession de son repos mental. Il dormait comme un homme heureux, sans aucun souci, sans aucune tristesse. Dalbert raconta cela à droite et à gauche. On n'en revenait pas au théâtre. Celui-là ne se préoccupait guère de ses débuts, par exemple !

Il fallut éveiller Bernardin pour lui annoncer que le moment de son entrée en scène arrivait.

C'était la fin du premier acte. Bernardin Morel n'y paraissait point. Mais, dès le commencement du second, il remplissait toute la pièce. Ce second acte débutait par une scène entre les deux frères, scène violente où Jean racontait ses colères, ses jalousies, concevait le crime et suppliait Bernardin de l'aider. Quand ce dernier parut, il y eut un long mouvement dans la salle. Des frémissemens coururent de l'orchestre au balcon et du balcon aux loges : si bien que la pièce fut arrêtée net pendant cinq minutes. Heureusement pour Bernardin, car il avait failli se trouver mal. Il éprouvait une impression extraordinaire. Cette salle bondée de monde, ces quinze cents têtes tournées vers lui, cette lumière éblouissante l'affolaient subitement. Mais il se remettait bientôt. Et, tout de suite, avec une âpreté instinctive, il jouait son rôle devant la stupeur grandissante du public. Ce n'était plus un comédien, mais un homme; ce n'étaient plus des sentimens factices, mais des passions vécues. Bernardin Morel jouait le rôle de Bernardin Morel : non pas comme un comédien l'eût fait au théâtre, mais comme il l'avait fait, lui, dans la vie réelle. Et peu à peu, un détraquement nouveau s'opérait dans la cervelle de cet homme. Il redevenait le complice et l'assassin. Il n'avait plus en face de lui de simples artistes chargés d'interpréter une pièce. Il voyait Jean Morel, il voyait Micheline Morel, il voyait des êtres humains jetés en plein drame, drame dont il avait sa part, drame qu'il rejouait tout à coup sur les planches !

Quand la toile tomba sur le second acte, toute la salle se leva, éclatant en bravos frénétiques. L'effet produit sur les comédiens aux répétitions se reproduisait à la première sur le public. Cette sobriété de jeu, cette intensité d'action, cette puissance de mimique bouleversaient les spectateurs. Sur la scène, on s'empressait autour de Bernardin pour le féliciter. Mais celui-ci, assis sur une chaise, ne voyait rien et n'entendait rien. Il murmurait très bas, ainsi qu'un enfant qui souffre :

— J'ai mal !.. j'ai mal !

Et il mettait la main sur son front pâle et brûlant, où perlaient de fines gouttes de sueur. On le crut fatigué ; on s'éloigna. Il resta à peu près seul dans l'ombre fraîche des coulisses, l'œil fixe, repris par son hallucination d'autrefois. Quand il rentra en scène pour le troisième acte, il était complètement possédé.

Le succès augmenta encore, atteignant même l'enthousiasme. C'est qu'en effet, plus la pièce marchait, plus Bernardin s'abandonnait à son exaltation irraisonnée. Il revivait réellement le crime de Rueil dans tous ses détails effrayans. Il repassait par les mêmes

phases psychologiques qu'auparavant. Il revoyait son frère et sa belle-sœur. Quant au malheureux Dalbert, il devenait pour lui l'amant de Micheline, celui qui déshonorait sa famille, l'être qu'il fallait tuer. Personne ne pouvait se rendre compte de ce qui remuait sous le crâne de Bernardin. Quelque chose comme un délire à froid, grandissant dans une cervelle de fou!

Et cependant il paraissait absolument maître de lui. Il joua le commencement du quatrième acte en comédien consommé. Il y avait là une scène entre cuir et chair filée par Dalbert et Bernardin. Celui-ci fut admirable de calme et d'ironie. Tout de suite après, le drame se renouait avec une brutalité sauvage. La censure n'ayant point permis que l'assassinat se commit à coups de barre de fer, les auteurs procédaient autrement. Pendant que Jean Morel et Micheline tenaient la victime immobile sur une table de marbre, Bernardin l'étranglait avec une mince corde en lacet. Ce fut horrible de vérité. Bernardin se précipita sur Dalbert avec une telle haine rageuse qu'il y eut quatre salves d'applaudissemens. Il mit le lacet au cou de la victime et serra violemment. On entendit un cri étouffé, un râle, puis plus rien. Bernardin restait debout au fond du théâtre, livide, secoué de tremblemens. Et ses dents claquaient, et la sueur glissait sur sa figure immobile et blanche. Il y eut une minute indescriptible. La salle affolée criait :

— Bravo! bravo!

Des femmes s'évanouissaient; des hommes même trouvaient que c'était pousser le réalisme trop loin. Brusquement la toile tomba comme on ne s'y attendait point. On entendit aller, courir sur la scène, puis des portes s'ouvrir et se refermer, puis des cris. Un malaise inconscient gagnait tout le monde. Déjà l'on se demandait de fauteuil en fauteuil :

— Qu'est-ce que cela veut dire? qu'est-il arrivé?

Le bruit se répandit qu'on cherchait le médecin du théâtre. Des groupes se formaient dans les couloirs quand le rideau se releva lentement et le régisseur parut, chancelant, tout blême. D'une voix saccadée, mâchant les mots, il fit cette annonce stupéfiante :

— Mesdames,.. messieurs,.. un grand malheur vient d'arriver... M. Bernardin Morel a étranglé notre camarade Dalbert...

COLIGNY

I.

LA PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION EN FRANCE.

Gaspard de Coligny, amiral de France, par M. le comte Jules Delaborde.
3 vol. Paris, 1882; Fischbacher.

Quand j'entends accuser le peuple français de légèreté, je pense involontairement à deux hommes, à Calvin, à Coligny. Il y a dans l'histoire de l'humanité peu de figures plus sérieuses, plus austères. Calvin et Coligny ont eu tous deux aux mêmes sources du pur évangile, ils ont eu les mêmes ambitions, les mêmes pensées, ils ont servi sous des costumes différens un maître plus puissant que tous les rois de la terre. Le théologien, sorti de l'ombre de la cathédrale de Noyon, Picard raisonneur et subtil, logicien sans merci, fut le guide spirituel de l'homme d'épée qui, par la puissance de son caractère bien plus que par la grandeur de sa maison, ou même par sa valeur guerrière, se fit bientôt reconnaître de tous comme le bras armé de la réforme française. On ne peut comparer un instant Coligny à ces membres d'une sorte de prolétariat princier qui, en Allemagne, avaient épousé les idées nouvelles pour s'en faire un instrument de domination ou de conquête, ni à ces grands qui, en France, n'aspiraient qu'à rendre les grands offices de la couronne héréditaires dans leur famille. A aucun moment de sa vie, il ne songea à se créer quelque souveraineté, comme fit plus tard le duc

de Bouillon à Sedan ; il ne se battit jamais pour des gouvernemens, ni pour des villes ; il fut le défenseur d'une cause idéale, non pas précisément de ce qui fut appelé plus tard la tolérance, — de ce qu'on nommait le libre exercice de la religion. Il réclamait pour les siens le droit de prier Dieu à leur façon, tandis que les princes allemands professaient la maxime : *Cujus religio ejus princeps*. Coligny et ses coreligionnaires voulaient seulement le prêche à côté de la messe.

M. le comte Jules Delaborde vient d'élever un véritable monument à la mémoire de Gaspard de Coligny. Tout ce que la patience la plus minutieuse a pu recueillir sur la vie du fameux amiral de France, sur sa jeunesse, sur ses guerres, sur ses négociations, sur sa vie intime, se trouve réuni dans cette histoire, enrichie d'une foule de documens encore inédits, empruntés pour la plupart à notre Bibliothèque nationale et à nos archives. L'historien a pour son héros un culte véritable ; ce sentiment l'empêche quelquefois de donner des proportions exactes aux diverses parties de son sujet ; il semble que tout grossisse sous son regard, que tout ce qui touche Coligny ait pareille importance. On peut lui reprocher aussi d'écrire sur le ton de l'hagiologie plutôt que sur le ton de l'histoire : il est impossible de ne pas être fatigué par une sorte de monotonie dans l'admiration ; le style est souvent terne, gris, sans couleur ; on n'y sent point l'éclat, l'inquiétude, l'agitation du xvi^e siècle. Coligny nous apparaît toujours le même, dans les camps, à Saint-Quentin, pendant la soirée de Dreux, pendant les marches rapides avec les reîtres, comme dans le calme pieux de Châtillon ; on ne voit pas assez bien le terrible homme de guerre, on devine plutôt qu'on n'aperçoit le négociateur, fécond en ressources, familier avec tous les ressorts des cours, enveloppé d'informations secrètes, tenant en main l'écheveau compliqué des affaires de son parti, excellent à conduire les hommes de loin comme de près, secret, actif, infatigable, très souple au besoin, mais ramenant toute chose à des desseins suivis avec une ténacité surprenante. Il y a dans les quelques pages que Brantôme a consacrées à l'amiral un je ne sais quoi qui le fait mieux revivre sous nos yeux que le long panégyrique de M. Delaborde. Sans doute, il y a une saveur particulière dans les éloges d'un ennemi, et politiquement l'on peut tenir Brantôme pour un ennemi de Coligny ; il est assez piquant de voir l'austérité jugée par la frivolité, et la plume légère de l'auteur des *Dames galantes* a de véritables caresses pour l'amiral, mais il y a dans le portrait de Brantôme autre chose que le mérite des contrastes : on y sent parler la nature même. Coligny s'y montre avec un air d'autorité et de hauteur qui véritablement en imposent : « C'est un grand cas qu'un seigneur simple, et non point souve-

rain, mais pourtant d'un très haut et ancien lignage de Coligny en Savoie, et autrefois souverain et très grand, ait fait trembler toute la chrestienté et remplie de son nom et de sa renommée; tellement que lors, de l'admiral de France, en estoit-il plus parlé que du roi de France. »

I.

Le berceau des Coligny était en Bresse; les sires de Coligny y étaient maîtres d'un petit territoire nommé le Revermont, ils étaient seigneurs d'Anselot et de Fromente. Jean III de Coligny quitta la Bresse et se fixa à Châtillon-sur-Loing, dans la seconde moitié du xv^e siècle, sans doute pour échapper à la dure domination des ducs de Savoie. Son fils Gaspard épousa à Écouen Louise de Montmorency, fille de Guillaume, baron de Montmorency; cette alliance unissait les Châtillon, car c'est désormais sous ce nom qu'on distinguait plus souvent les Coligny, à une des plus grandes maisons de France. Le maréchal de Châtillon eut quatre enfans de Louise de Montmorency, qui naquirent à deux ans d'intervalle : Pierre, qui mourut en bas âge, et Odet, Gaspard et François, plus tard bien connus sous les noms de cardinal de Châtillon, de Coligny et d'Anselot. Un dessin qui se trouve dans les galeries du duc d'Aumale et qui a été reproduit autrefois par la gravure, les montre arrivés à l'âge d'homme, debout et comme prêts à l'action, avec ces mots : *Fratres Colinaei*. Coligny est au centre, il est le vrai chef de famille, le valeureux et bouillant d'Anselot ne demande qu'à lui obéir, aussi bien que le cardinal.

Coligny n'avait que trois ans quand mourut son père, « bon et sage capitaine du conseil duquel le roy s'est fort servy tant qu'il a vescu, comme il avait raison, car il avait bonne tēte et bon bras. » (Brantôme.) Sa mère Louise se fixa à Châtillon, avec ses enfans (elle en avait trois d'un premier mariage avec Ferry de Mailly); elle ne quittait guère sa maison que pour aller faire son service de dame d'honneur auprès de la reine Éléonore, femme de François I^{er}. Son frère, Anne de Montmorency, était au comble de la faveur, il était alors maréchal, gouverneur du Languedoc, grand-maître de France; il avait épousé la nièce de Louise de Savoie, mère du roi.

Odet de Châtillon profita de cette faveur dès son plus jeune âge. Au moment où François I^{er} maria son fils à Catherine de Médicis, il obtint du pape quatre chapeaux de cardinal et en offrit un à Anne de Montmorency, qui le donna à l'ainé de ses neveux, âgé à peine de seize ans. C'est ce frère de Coligny qui fut désormais désigné sous le nom de cardinal de Châtillon, même après qu'il fut sorti de l'église. Gaspard fit des études sérieuses avec Nicolas Bérauld; il

écrivait à ce précepteur des lettres en assez mauvais latin qu'on a conservées ; il lisait à quinze ans Cicéron et étudiait les tables de Ptolémée et la cosmographie. Comme son frère François, il se destinait à la profession des armes : tous deux allèrent de bonne heure à la cour.

Coligny s'y lia très intimement avec François, alors appelé le comte d'Aumale, fils aîné de Claude de Lorraine, duc de Guise. Ils ne prévoyaient, ni l'un ni l'autre, qu'une haine mortelle les diviserait un jour. « Ils furent tous deux, dit Brantôme, en leurs jeunes ans, sur le déclin du règne de François I^{er} et assez avant dans celui du roy Henri II, si grands compagnons, amis et confédérés de cour, que j'ay ouï dire à plusieurs qui les ont veus s'habiller le plus souvent des mesmes parures, mesmes livrées, estre de mesme partie en tournois, combats de plaisir, couremens de bague, mascarades et autres passetemps et jeux de cour ; tous deux fort enjouez et faisant des folies plus extravagantes que tous les autres ; et surtout ne faisoient nulle folie qu'ils ne fissent mal, tant ils estoient rudes-joueurs et malheureux en leurs jeux. » Voilà de ces traits qu'on ne trouve que dans Brantôme et qui font mieux comprendre l'homme : toute sa vie, Coligny resta rude joueur et malheureux en ses jeux guerriers.

MM. de Châtillon étaient au nombre des favoris du dauphin avec La Châtaigneraie, Saint-André et quelques autres ; Gaspard « ayda fort à M. de Guyse à le faire aimer à M. le Dauphin ; » leur grande amitié dura bien cinq ou six ans. Les Châtillon firent leurs premières armes en 1542 dans le Luxembourg et en Flandre, sous les ordres du dauphin. Coligny fut blessé au siège de Binche d'une arquebusade à la gorge, et à peine rétabli, il prit part à la défense de Landrecies. En 1544, les deux frères partirent comme volontaires pour l'armée d'Italie et servirent, comme on disait alors, pour leur plaisir, avec le comte d'Enghien. Coligny fut grièvement blessé à Cerisoles, où il marchait sous la cornette du général en chef ; le dauphin l'appela peu après auprès de lui et lui donna un régiment pendant la campagne purement défensive, qui fut suivie de la paix conclue avec Charles-Quint, à Crépy-en-Laonnais, puis, la guerre continuant avec les Anglais, Coligny accompagna le dauphin au siège de Boulogne. Il prit part à une expédition maritime dirigée contre les côtes anglaises qui resta sans résultat. La paix fut signée à Camp le 7 juin 1546 et rendit Coligny et d'Andelot au repos.

Quand Henri II monta sur le trône, Coligny fut nommé « colonel et capitaine-général de toutes les bandes de gens de pied françois, » charge d'une grande importance, car sous François I^{er}, l'infanterie était devenue plus nombreuse que dans les temps précédens et avait commencé à jouer un rôle plus important dans les batailles.

Coligny appliqua aux gens de pied des règles de discipline extrêmement sévères connues sous le nom d'*ordonnances*. « Croy, dit Brantôme, que depuis qu'elles ont été faites, les vies d'un million de personnes ont été conservées, et autant de leurs biens et facultés, car auparavant ce n'étoit que pilleries, voleries, briganderies, rançonnement, meurtres, querelles et paillardises parmi les bandes, si bien qu'elles ressembloient plustost compagnies d'Arabes et de brigands que de nobles soldats. » Il y a une terrible monotonie dans les pénalités des ordonnances. « Le soldat qui fautra à la faction sera passé par les picques,.. le soldat qui ne se trouvera aussi promptement à une alarme, comme son enseigne, sera passé par les picques, etc. — Celui qui forcera femme ou fille sera pendu et étranglé. — Le soldat qui pipera au jeu ou dérobera les armes d'un autre, sera pendu et étranglé... » Tout est sur ce ton : le blasphème est puni de la peine du carcan « par trois divers jours, trois heures à chacune fois, » et le soldat qui aura juré le nom de Dieu en vain, « la teste nue, demandera pardon à Dieu. »

La maréchale de Châtillon mourut chez son frère le connétable, le 12 juin 1547 ; elle s'était laissée prendre aux nouvelles doctrines religieuses, comme son amie M^{me} de Soubise, « la seule femme noble, dit M. Delaborde, qui antérieurement à 1547, eût franchement adhéré aux doctrines de la religion nouvelle. » Ces doctrines, au reste, ne semblaient pas encore hérétiques ; les âmes délicates n'y voyaient qu'une purification du christianisme, une séparation plus complète du divin et du terrestre. Quelques mois après la mort de sa mère, Coligny épousa Charlotte de Laval, qui, orpheline de bonne heure, avait été élevée par les soins de son tuteur le connétable, et peu après, d'Andelot épousa Claude de Rieux, la nièce de Charlotte de Laval. Nommé lieutenant-général en Boulonnais, Coligny fut mêlé activement aux négociations qui précédèrent la reprise de Boulogne par le roi de France et fut envoyé en Angleterre pour recevoir le serment d'Édouard VI sur l'observation de la paix. Il alla recevoir peu après, à Nantes, lord Northampton, qui apportait à Henri II l'ordre de la Jarretière. Le roi le nomma gouverneur de Paris et de l'Île-de-France pour le récompenser de ses services dans le Boulonnais, et quand il prépara son expédition dans les Trois-Évêchés, il lui donna dans son armée le commandement de dix mille fantassins. L'honneur de défendre Metz contre Charles-Quint ne fut pas accordé à Coligny ; pendant le siège fameux de cette place, défendue par le duc de Guise, il dut rester en Lorraine dans l'armée d'observation du connétable. Il ne conservait plus au reste la charge de colonel-général de l'infanterie que comme un dépôt qui devait être remis à d'Andelot, dès que celui-ci, alors prisonnier de guerre au château de Milan, serait revenu de captivité ; car le roi

l'avait nommé amiral de France, le 25 novembre 1552, et à partir de ce moment il ne fut plus guère désigné que sous le nom de l'amiral. Charles-Quint brûlait du désir de se venger du désastre qu'il avait subi devant Metz ; Philibert-Emmanuel ayant pris Têrouenne et Hesdin, Henri II se mit en campagne avec une armée où Coligny commandait quinze mille hommes d'infanterie. Cette campagne de 1553 fut sans résultats, et, l'année suivante, Henri II reprit les hostilités dans le Brabant, le Hainaut et le pays de Namur. Au siège de Dinant, Coligny monta le premier à la brèche, une enseigne à la main, qu'il planta sur la muraille ; il fut blessé à la jambe, mais sa blessure ne l'empêcha pas d'être au combat de Renty, où il dut mettre pied à terre et « prenant mille à douze cents tant harquebuziers que corcellets, et des bons, et luy une picque au poing, à la teste, donna de telle furie et assurance avec ses gens, teste baissée, qu'en un rien il eust deslogé et repoussé du bord du bois cette arquebuzerie espagnolle, qui montoit à deux fois plus que la troupe de M. l'admiral. » (Brantôme.)

Brantôme raconte que, le soir de la bataille, il y eut dans la chambre du roi un différend entre Coligny et le duc de Guise, « si que M. de Guyze lui dit : « Ah ! mort Dieu ! ne me veuillez point oster mon honneur ! » M. l'admiral lui répondit : « Je ne le veux point ; » et M. de Guyze répliqua : « Aussi ne le sçauriez-vous. » Le roi leur commanda de se taire et d'être bons amis. L'ancienne amitié avait, depuis quelque temps déjà, fait place à d'autres sentimens, et la journée de Renty en déchira les derniers restes.

Le gouvernement de Picardie, le plus important à ce moment, où l'Espagnol pressait sans cesse sur notre frontière du Nord, étant devenu vacant, par suite de l'avènement d'Antoine de Bourbon au trône de Navarre, Henri II le donna à Coligny. Antoine de Bourbon avait pourtant prié le roi d'en investir son frère le prince de Condé ; mais Henri II, dans un moment d'irritation causé par une négociation relative au Béarn, donna la préférence à Coligny, bien que celui-ci eût déjà le gouvernement de l'Ile-de-France. Il est vrai qu'il ne détenait ce dernier gouvernement que comme un dépôt pour le transmettre au fils aîné du connétable, qui était alors prisonnier de guerre.

Coligny fut chargé de traiter avec l'empereur de la rançon ou de l'échange des prisonniers de guerre. Les longues conférences qui eurent lieu à ce sujet ayant amené la conclusion d'une trêve, il se rendit à Bruxelles pour recevoir le serment de Charles-Quint et de Philippe. Quand l'amiral fit sa première visite au château à Bruxelles, les Français furent mécontents d'y voir des tapisseries qui représentaient l'histoire de la prise de François 1^{er} devant Pavie

et son débarquement en Espagne. Brusquet, le fou du roi Henri II, qui était dans la nombreuse compagnie de Coligny, « sceut fort gentiment rendre le change de ce brocard. » Le lendemain, la messe fut célébrée dans la chapelle du château, et, la messe finie, au moment où le roi prêtait le serment pour l'exécution loyale de la trêve, Brusquet et son valet se mirent à crier : « Largesse ! » et vidèrent un grand sac plein d'écus du palais de Paris. « Le roi à ce cri se retourna avec admiration devant l'amiral, estimant que les Français, après leur première folie, fussent passés jusques à cette témérité de faire largesse chez luy, en sa présence ; l'amiral demeura court, ne sachant encore que dire, qu'il ne sceut la vérité ; il découvre Brusquet et son valet, jouant cette farce, qu'il monstra à ce prince. »

Charles-Quint reçut Coligny dans la modeste maison où il s'était retiré dans le parc de Bruxelles ; « son habillement estoit une petite robe citadine de serge de Florence, coupée au-dessous des genoux, ses bras passés au travers des manches, en pourpoint de treillis d'Allemagne noir, un bonnet de Mantoue entouré d'un petit cordon de soie, sa chemise à simple rabat. » L'amiral le salua au nom du roi de France et lui présenta une lettre de son souverain ; Charles-Quint ne put l'ouvrir, le tiret se trouvant un peu plus fort que pour les lettres ordinaires ; il la tendit à l'évêque d'Arras : « Vous voyez, monsieur l'amiral, comme mes mains qui ont fait et parfaict tant de grandes choses et manié si bien les armes, il ne leur reste maintenant la moindre force et puissance du monde pour ouvrir une simple lettre. Voylà les fruits que je rapporte pour avoir voulu acquérir ce grand nom, plein de vanité, de grand capitaine et très capable et puissant empereur. » Charles-Quint continua ainsi, sur le ton le plus familier ; il demanda à voir Brusquet et s'amusa de sa conversation : « Tu fais le fou, lui dit-il, et je t'assure que tu ne l'es pas. » Coligny eut encore plusieurs fois l'honneur d'être reçu par Charles-Quint ; et Brantôme raconte que, dans une de ces conversations où se plaisait l'empereur, il vint à parler un jour des grands capitaines : il n'en restait plus, disait-il, que trois : « Luy, premièrement, se donnant le premier lieu, comme de raison, M. le connestable, son oncle, pour le second, et le duc d'Albe pour le tiers ; » il ne voulait point faire tort au roi Henri, ni à M. de Guise, ni à l'amiral à qui il parlait, mais il était nécessaire que le temps leur apportât une plus longue expérience, il leur fallait vivre continuellement en guerre comme lui, « qui n'y avoit nullement épargné son corps tout royal, mol et tendre, l'y ayant abandonné comme le moindre soldat. »

Charles-Quint n'avait guère besoin de conseiller au roi de France

de vivre continuellement en guerre : Henri II était bien le fils de François I^{er}, et les Guises brûlaient toujours du désir de voir recommencer les hostilités. Le pape avait envoyé en France son neveu le capitaine Caraffa devenu cardinal, qui se concerta avec les Guises pour faire rompre la trêve de Vaucelles. Paul IV, qui, suivant le mot d'Estienne Pasquier, « étoit devenu nouveau gendarme, soudain qu'il avoit esté appelé à la papauté, » cherchait partout des alliés contre l'Espagne. Coligny, qui avait inspecté son gouvernement de Picardie et qui en connaissait toute la faiblesse, supplia le roi de ne pas rompre la trêve et rappela les promesses faites par le roi d'Espagne; le légat donna à Henri II une épée bénie par Paul IV et lui dit qu'il avait le pouvoir de le délier du serment prêté pour l'observation de la trêve. Guise se promettait déjà d'aller à la conquête de Naples avec la fleur de la noblesse française. Pour le connétable, il disait en grommelant que, si on y allait à cheval, on en reviendrait à pied. Coligny répétait « que les événemens étoient toujours funestes et Dieu vengeur indubitable, en tous siècles, des parjuremens. » Il se retira mécontent à Châtillon et médita de se démettre du gouvernement de Picardie. Son frère d'Andelot, qui avait été tenu pendant trois ans dans la plus dure captivité à Milan, était revenu en France et avait pris le commandement de l'infanterie française; le fils du connétable, François de Montmorency, revenu aussi de captivité, avait le gouvernement de l'Île-de-France. Coligny dut retourner en Picardie sur les instances du connétable et s'occuper de renforcer les garnisons des places frontières.

La trêve fut rompue de deux côtés à la fois. Le duc de Guise partit pour l'Italie et le roi donna à Coligny l'ordre de se jeter sur une des places des impériaux. « L'amiral, non sans regret et contre tout ce qu'il avait pu remonstrer, rompit aussi les tresves, au Pays-Bas. » (De La Place.) Il tenta inutilement d'entrer par surprise dans Douai, se jeta sur Lens, rasa la ville et, rentré dans son gouvernement, écrivit au roi : « Sire, il me déplait bien fort que je n'ay meilleur subject de vous faire cette despesche, mais de telles choses que celle qui m'avoit mené au lieu d'où je viens il ne peult advenir que ce qu'il plaît à Dieu en ordonner. »

Engagée avec une coupable légèreté, la guerre finit par un désastre : le duc de Savoie, après avoir fait mine de menacer Guise, se jeta précipitamment sur Saint-Quentin. L'armée française fut mise en pleine déroute et presque anéantie, le connétable fut fait prisonnier; en apprenant le résultat de la journée de Saint-Laurent (c'est le nom que lui donnent les Espagnols), Charles-Quint s'écria : « Mon fils doit être à Paris; » mais Philippe, qui n'avait point l'âme guerrière de son père, s'attarda au siège de Saint-Quentin. L'ami-

ral avait réussi à y jeter un faible secours et avec une poignée de combattans il opposa une résistance héroïque aux ennemis. Les Espagnols firent jusqu'à treize brèches, et Coligny n'avait pas huit cents hommes de guerre pour les défendre, car il n'avait pas voulu mettre les gens de la ville aux lieux les plus menacés. Le jour du dernier assaut, étant à l'une des brèches, il se vit abandonné de tous, sauf d'un gentilhomme, d'un valet de chambre et d'un page. Il fut contraint de se rendre à un Espagnol et fut conduit devant M. de Savoie ; celui-ci lui haussa la bourguignote de son casque. Il dut montrer sa chaîne de Saint-Michel pour se faire mieux reconnaître. Le duc de Savoie le mit dans la tente de son maître-de-camp et le tint, pendant le repas, au bas bout de la table sans jamais lui adresser la parole. D'Andelot avait aussi été fait prisonnier pendant l'assaut, mais il se souvenait encore trop bien du château de Milan ; au péril de la vie, il s'échappa pendant la nuit, traversa des marais où il pensa se noyer et réussit à gagner Ham. Pendant dix-sept jours, Coligny avait lutté contre une armée de quarante-cinq mille hommes ; il n'avait rendu que des ruines. Grâce à son héroïque défense, Condé avait pu reprendre la campagne ; des levées d'hommes se faisaient partout et le duc de Guise ramenait les vieilles bandes d'Italie. Philippe II n'avait tiré aucun fruit de la victoire. Le jour même où le roi d'Espagne avait fait son entrée dans Saint-Quentin, Coligny avait dû prendre le chemin de l'Écluse, petite ville située sur la mer du Nord, à l'extrémité de la Flandre. Il y fut soumis à la plus stricte captivité et y tomba malade ; une fièvre qui dura quarante jours mit un moment sa vie en péril. A peine convalescent, il fit demander la sainte Écriture ; la tristesse et la solitude lui ouvrirent des mondes nouveaux ; il n'était plus déjà, quand il était entré dans sa prison, qu'à demi catholique ; il se souvenait des leçons de sa mère Louise ; il savait que d'Andelot, au château de Milan, avait médité sur les doctrines nouvelles, il se révoltait contre des papes tels que Paul IV, contre des cardinaux tels que Caraffa et le cardinal de Lorraine ; en même temps qu'il lisait l'Écriture, il rédigeait le récit de sa défense de Saint-Quentin, qui est resté une des plus belles pages de notre histoire militaire. Après six mois de séjour à l'Écluse, Coligny fut transporté à Gand ; il y arriva encore malade, mais put recevoir les soins de Chapelain, le médecin qui traitait le connétable des suites d'une blessure qu'il avait reçue à Saint-Quentin. Il continua à y lire assidûment la Bible ; « dans sa prison, écrit de Bèze dans son *Histoire ecclésiastique*, il fut gagné au Seigneur pour estre un jour instrument d'élite en son église. » D'Andelot avait déjà sauté le fossé et avait été dénoncé au roi comme hérétique par les Guises ; on savait qu'en Bretagne

il s'était fait, au printemps de 1558, accompagner de deux ministres, Carmel et Loiseleur, qui prêchaient devant lui. Henri II lui avait adressé des reproches, et moitié par caresses et moitié par menaces, l'avait ramené un moment à la messe; mais d'Andelot était retourné bientôt au prêche et avait été dépouillé de sa charge de colonel-général de l'infanterie, qui fut donnée à Montluc.

Dans sa prison de Gand, Coligny reçut des livres de Genève et des lettres de Calvin, qui l'exhortait « à se desdier pleinement à Dieu et à espérer en la vie céleste. » Calvin écrivait aussi à la femme de Coligny pour la consoler dans son affliction. Les deux époux, « fortifiés en constance invincible, » étaient désormais acquis à la réforme. Charlotte eut beaucoup de peine à réunir les cinquante mille écus d'or au soleil que Philibert-Emmanuel exigeait pour la rançon de son prisonnier. Coligny ne sortit de prison que dans les premiers jours de février 1559; deux mois après, la paix était signée au Cateau-Cambrésis. Henri II et Philippe II s'y promettaient de ne plus faire la guerre qu'aux réformés; le roi de France donnait une de ses sœurs en mariage au duc de Savoie et une de ses filles au roi d'Espagne. Coligny ne pouvait trouver bonne cette paix « glorieuse aux Espagnols, désavantageuse aux Français, redoutable aux réformés. » (D'Aubigné.) Il offrit sa démission du gouvernement de Picardie, mais le roi la refusa. L'amiral ne parut à aucune des fêtes données pour la signature des contrats; on ne le revit que lorsqu'il vint après la mort de Henri II prendre sa place et veiller à côté du lit du roi, dans la salle des Tournelles, qui servit de chapelle ardente.

Il pouvait donner des regrets sincères à un monarque « de doux esprit, mais de fort petit sens, » dont il avait été le compagnon à la cour, à la guerre, et qui, il faut le dire, l'avait comblé de ses faveurs. Ce roi l'avait, tout jeune, fait gouverneur de deux belles provinces et amiral de France. Quand le connétable présenta ses neveux au nouveau souverain, François II, il le pria de les confirmer dans leurs charges. François II, soufflé par sa mère, donna des éloges à l'amiral et à d'Andelot. Catherine de Médicis ne se méfiait pas encore de Coligny, elle croyait n'avoir rien à craindre de son ambition, le tenant pour « homme rond, » et elle n'était point fâchée d'avoir deux cordes à son arc, les Châtillon et les Guises.

II.

Les Guises avaient, au lendemain de la mort d'Henri II, éloigné Condé en l'envoyant aux Pays-Bas recevoir le serment des Espagnols pour la paix de Cateau-Cambrésis; le prince se hâta de remplir sa

mission et alla retrouver à Vendôme son frère, le roi de Navarre, qui avait été appelé par le connétable. L'amiral se rendit aussi à Vendôme avec ses deux frères et nombre de seigneurs. On y conféra sur les moyens de délivrer le roi de la tyrannie des Lorrains. Quelques-uns demandèrent une prise d'armes; Coligny s'y opposa et fit prévaloir son avis. Il fut résolu seulement qu'Antoine de Bourbon et Condé son frère revendiqueraient leur droit, en qualité de premiers princes du sang, de participer aux affaires de l'état. Une seconde conférence eut lieu, après le sacre de François II, à La Ferté-sous-Jouarre, sur l'appel de Condé : on ne sait pas bien ce qui s'y passa; mais une chose semble certaine, c'est que l'amiral, toujours préoccupé de faire triompher la cause des réformés par les voies légales, s'opposa encore cette fois à une prise d'armes. Il se retira à Châtillon en octobre 1559, et, ayant enfin fait accepter sa démission du gouvernement de Picardie, il vécut dans une profonde retraite. C'est le moment où, se détachant entièrement de l'ancienne foi, il commença à épouser la foi nouvelle avec la ferveur d'un apôtre et on pourrait presque dire l'exaltation d'un homme qui se prépare au martyre. Coligny et sa femme disaient la prière à genoux, au milieu de leurs serviteurs, le matin. On attendait l'heure du prêche, qui se faisait de deux jours l'un; avant le dîner, on chantait un psaume et l'on disait la bénédiction; la nappe ôtée, l'amiral se levait avec tous les assistans et rendait grâces lui-même ou les faisait rendre par son ministre : même chose se faisait au souper. Le château de Châtillon avait sa règle comme un couvent; on ne s'occupait que de prières, de chants, de bonnes œuvres; ces exemples furent imités dans toutes les familles unies à l'amiral, chez les Soubise, chez les Rohan, chez La Noue, Briquemault, chez M^{me} de Rothelin, chez M^{me} de Roye. Mais Coligny fut bientôt troublé dans cette pieuse paix. Mandé à Amboise, il s'y rendit tout de suite et y arriva le 24 février; ses frères l'y suivirent de près.

Quel a été le rôle de Coligny dans la fameuse conjuration d'Amboise? M. le duc d'Aumale affirme que Condé y avait participé; pour Coligny, dit-il, « prudent et maître de lui, il n'avait pas été impliqué dans la conspiration; mais c'est lui qui, dans une réunion à La Ferté-sous-Jouarre, après le sacre du roi, avait exposé à Condé l'organisation des églises, le nombre des réformés, leurs relations avec les princes luthériens d'Allemagne, et qui, échauffant son ardeur, tout en modérant l'impatience dont le remplissaient de récents et nombreux outrages, l'avait engagé dans une voie plus lente et plus sûre. » Brantôme déclare que l'amiral ne sut jamais rien de la conjuration d'Amboise : la reine et les Guises ne parlèrent d'abord à Coligny que de mesures à prendre contre l'Angleterre. La glace

rompue, l'amiral osa faire à la reine de fortes remontrances; il lui déclara le mécontentement des sujets du roi, tant pour le fait de la religion que pour les affaires politiques; il conseilla un édit de tolérance et un « saint et libre concile. » Peu de jours après, on rendit bien un édit, mais on n'accordait pas le libre exercice de la religion; c'était un édit d'abolition pour le passé et pour l'avenir, qui enjoignait aux réformés de vivre comme bons catholiques. En vain, Coligny et d'Andelot s'efforcèrent d'arracher à la mort le baron de Castelnau, arrêté aux environs d'Amboise par le duc de Nemours; ne pouvant rien obtenir, ils demandèrent à se retirer et en obtinrent la permission; d'Andelot partit pour la Bretagne, et Coligny se rendit en Normandie; il y trouva le culte réformé célébré publiquement dans nombre de villes, et pendant trois jours qu'il resta à Dieppe, il fit célébrer le service divin dans sa maison, portes ouvertes. Il échauffa partout le zèle des églises et reçut un grand nombre de requêtes qu'on lui remit pour le roi et pour la reine mère.

Au mois d'août (1560), la reine mère réunit à Fontainebleau les princes et les membres du conseil privé avec beaucoup de prélats et de seigneurs. On discuta longuement sur les affaires qui troublaient l'état, et quand ce fut au tour de l'amiral, il présenta au roi et à la reine mère deux requêtes envoyées par les réformés de Normandie, qui demandaient la cessation des persécutions et la liberté du culte nouveau. L'amiral observa que, sans doute, des requêtes de cette importance devaient être signées, mais que cela ne se pouvait faire tant qu'on n'aurait pas permis aux réformés de s'assembler; qu'au reste, on l'avait assuré qu'en Normandie seulement, il se trouverait cinquante mille personnes pour les signer. Tous les témoins de cette scène s'émerveillèrent de tant d'audace; c'était la première fois que la réforme trouvait un avocat aussi résolu et tenant une aussi grande place dans l'état. Retourné à Châtillon, il apprit l'arrestation de Condé, celle de sa sœur, la comtesse de Roye, le triomphe complet des Lorrains et leurs sinistres projets. Il n'hésita pas : laissant sa femme enceinte, sans lui dissimuler qu'elle entendrait peut-être bientôt parler de sa prison ou de sa mort, il se rendit à Orléans. Il plaida en vain la cause de Condé; il voyait déjà dresser l'échafaud qui s'élevait pour le prince, quand la maladie et la mort imprévue du jeune roi donnèrent à toutes choses une face nouvelle. Devant le lit de mort de François II, Coligny dit ces simples mots : « Messieurs, le roi est mort; cela nous apprend à vivre. » Rentré chez lui, il se chauffait à la cheminée et se perdait dans sa rêverie. « Monsieur, c'est trop resver, lui dit un de ses gentilshommes; vos bottines en sont toutes brulées. — Ah! Fontaine, il n'y a pas huit jours que toy et moy en eussions voulu estre quittes chacun

pour une jambe, et aujourd'hui nous en sommes quittes pour une paire de bottines : c'est bon marché. »

Devenue régente et débarrassée de la tyrannie des Guises, la reine mère donna place à Coligny dans tous ses conseils et fit mine d'incliner vers la tolérance : elle accorda à Coligny et à sa femme, au prince et à la princesse de Condé, à la duchesse de Ferrare, la permission de célébrer leur culte dans leurs appartemens à Fontainebleau ; c'est le moment où le cardinal de Châtillon commença à adhérer publiquement à la nouvelle religion, où Calvin envoyait à l'amiral un aumônier nommé Merlin. On caressa quelque temps l'espoir d'une réforme catholique, d'un mariage entre la foi ancienne et les doctrines nouvelles ; et la reine mère, soit pour gagner du temps, soit pour chercher les formules d'une sorte de religion française, soit pour user les haines dans de vaines discussions théologiques, convoqua les prélats et les ministres au colloque de Poissy ; pendant cette espèce de concile, la cour resta à Saint-Germain, et le culte réformé y fut célébré tout le temps, portes ouvertes, dans les appartemens du roi de Navarre, de Condé, de Coligny, de Jeanne d'Albret. Un mariage eut lieu, en leur présence, à Argenteuil, « à la mode de Genève, » celui de Jean de Rohan et de Diane de Barbançon, et, le 17 janvier 1562, le roi signait à Saint-Germain le premier édit qui admettait la légalité des réunions pour l'exercice public du culte réformé et qui accordait aux églises réformées une organisation consistoriale et synodale.

Coligny avait trop triomphé ; les hommages qu'il avait reçus des ministres étrangers envoyés par le palatin et par le duc de Wurtemberg, l'intimité de ses rapports avec Throckmorton, l'ambassadeur d'Élisabeth, ce rôle de chef du parti réformé qu'il prenait tout naturellement, par le sérieux de sa foi, par la hauteur de son maintien, par l'autorité attachée à toute sa personne, tout le rendait suspect, non-seulement à Philippe II et à son ambassadeur, Chantonay, non-seulement à Catherine de Médicis, mais aussi à Antoine de Bourbon, jaloux d'une influence qui dominait la sienne. Qu'étaient les Châtillon auprès des Bourbons ? Ceux-ci étaient les premiers princes du sang après les enfans de France ; sans doute tous les rameaux de la branche de Valois n'étaient pas encore desséchés, les Bourbons devaient beaucoup au connétable de Montmorency, comme les Châtillon ; si l'âme haute de Louis de Bourbon était inaccessible à de bas sentimens, Antoine de Bourbon ne put se défendre de quelque jalousie contre Coligny. Il se mit d'accord avec Chantonay, et il était sur le point de demander que l'amiral fût renvoyé de la cour, quand celui-ci demanda lui-même à la reine de lui permettre de se retirer à Châtillon. Il partit, laissant le champ libre à

ses ennemis, et peut-être eût-il mieux fait de ne pas leur rendre la tâche aussi facile.

Condé restait seul en face des Guises; mais Coligny n'était pas inactif; il entretenait des rapports suivis avec l'électeur palatin et avec le duc de Wurtemberg, avec Calvin, avec les cantons évangéliques de Suisse. Il présentait qu'une crise était prochaine. Le massacre de Vassy fit sortir les épées des fourreaux. Condé voulut engager la lutte sans plus tarder; il avait dû quitter Paris, où le duc de Guise était entré en maître, et il pressait ses oncles, Coligny et d'Andelot, de le joindre. « A Chastillon-sur-Loing, dit d'Aubigné, s'estoient assemblez près l'amiral le cardinal et d'Andelot, ses frères, Genlis, Boucard, Briquemault et autres pour le presser de monter à cheval. « Ce vieil capitaine trouvoit le passage de ce Rubicon si dangereux, qu'ayant par deux jours contesté contre cette compaignie et par doctes et spécieuses raisons rembarré leur violence, il les avoit estonnés de ses craintes. » Charlotte de Laval devait triompher des derniers scrupules de l'amiral. « Ce notable seigneur, deux heures après avoir donné le bonsoir à sa femme, fut resveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jettoit; il se tourna vers elle, et, après quelques propos, il lui donna occasion de parler ainsi : « Nous sommes ici couchez en délices, et les corps de nos frères, les autres par les champs à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lit m'est un tombeau, puisqu'ils n'ont pas de tombeau; ces linceux me reprochent qu'ils ne sont point ensevelis. » Il n'y a rien dans Corneille qui dépasse en force et en grandeur cette conversation de Coligny et de sa femme dans le silence de leur château endormi. L'amiral, qui voit de loin, qui sait ce que c'est que la guerre et ce qu'elle amène après soi de misères et d'horreurs, qui pressent ce que va devenir la France, ouvrant ses propres entrailles à l'Espagnol, se débat encore; il peint à sa femme « la vanité des esmeutes populaires, la douteuse entrée dans un parti non formé, les difficiles commencemens, non contre la monarchie, mais contre les possesseurs d'un estat qui a ses racines enviellies, tant de genz intéressez à sa manutention. » Il lui demande si elle est prête à tout, « si elle pourra digérer les desroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans, les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succez, les trahisons des vostres, la fuite, l'exil en païs estranger, là les choquemens des Anglois, les querelles des Allemans, vostre honte, vostre nudité, vostre faim et, qui est plus dur, celle de vos enfans. Tasted encore si vous pouvez supporter vostre mort par un bourreau après avoir veu vostre mari traîné et exposé à l'ignominie du vulgaire et, pour

fin, vos enfans infâmes vallets de vos ennemis accreus par la guerre et triomphans de vos labeurs. Je vous donne trois semaines pour vous esprouver, et quand vous serez à bon escient, fortifiée contre tels accidens, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis. » L'amirale répliqua : « Ces trois semaines sont achevées. »

Coligny monte à cheval et, quelques jours après, il se trouve entouré d'une troupe nombreuse. Le 30 mars, il était déjà avec le prince de Condé sous les murs de Paris avec mille gentilshommes; il marcha sur Orléans avec une armée sans cesse grossissante. La reine mère et le roi ayant été ramenés de Fontainebleau à Paris par Antoine de Bourbon, par le duc de Guise et le connétable de Montmorency, les protestans firent d'Orléans leur capitale et leur grande place d'armes. La guerre commencée, Condé et Coligny furent bientôt contraints de demander du secours à l'étranger. De Bèze, raconte que lorsqu'il fut question pour la première fois, dans le conseil du prince, de faire appel aux princes allemands, « l'amiral leur rompit la délibération, disant qu'il aimoit mieux mourir que consentir que ceux de la religion fussent les premiers à faire venir les forces étrangères en France. » On se contenta d'abord d'envoyer deux gentilshommes en Allemagne pour bien faire comprendre aux princes les causes de la guerre; il fut résolu que ces ambassadeurs ne bougeraient d'Allemagne jusqu'à la paix; s'il était nécessaire d'appeler les Allemands, on leur enverrait de nouvelles instructions. On hésitait encore, on députa cependant auprès du duc de Savoie, auprès de la reine Élisabeth; d'Erlach, qui avait été longtemps auprès de Coligny, porta un message aux cantons. On voulait seulement au début exciter des sympathies, mais on se laissa glisser par degrés dans les négociations les plus dangereuses. Coligny n'épargnait pas les efforts pour détacher son oncle le connétable du triumvirat; il adressait dépêches sur dépêches à la reine mère; des deux côtés, l'on ne songeait plus en réalité qu'à gagner du temps et à augmenter ses forces. L'Espagnol offrait trente mille hommes de pied et six mille chevaux au roi de France; les triumvirs avaient levé six mille Suisses; le rhingrave leur avait donné vingt enseignes de lansquenets; Rockendorf amenait six cornettes de reîtres. La campagne commença mal pour les protestans, et il fallut enfin en venir au recours des forces étrangères. On envoya Briquemault en Angleterre; d'Andelot alla en Allemagne pour hâter les levées déjà préparées.

Coligny tenta de sauver Bourges, assiégée par les catholiques; il alla inquiéter l'armée de siège et réussit à enlever un convoi qu'on y amenait près de Châteaudun; mais il ne put empêcher Bourges de capituler, et il ne resta plus aux réformés qu'Orléans et

Rouen. Le traité d'Hampton-Court fut le prix qu'exigea Élisabeth pour donner son appui aux réformés français (il fut signé le 20 septembre 1562); la reine s'y engageait à mettre trois mille hommes dans le Havre pour le garder au nom du roi de France, et à donner trois mille hommes pour la défense de Rouen et de Dieppe; le traité ne devait point préjudicier aux droits de la reine d'Angleterre sur Calais. « Condé et Coligny, dit le duc d'Aumale, essayèrent plus tard d'effacer la tache que ce traité inflige à leur mémoire; ils prétendirent n'avoir pas connu la portée des engagements pris en leur nom envers Élisabeth et accusèrent le vidame de Chartres d'avoir outre-passé ses instructions. » Les dépêches de Throckmorton à sa souveraine prouvent qu'ils regardaient comme « une grande note d'infamie » l'accusation qui pouvait se porter contre eux si, par leur moyen, la reine d'Angleterre chassait le roi, leur souverain, de la « fleur du duché de Normandie. »

Il était plus dangereux de traiter avec la reine d'Angleterre qu'avec les princes allemands, simples marchands d'hommes, qui ne demandaient jamais que de l'argent. Les protestans se trouvaient dans la situation la plus critique; Condé, qui, seul avec Coligny, résistait encore au découragement des siens, était prêt à partir, avec quelques chevaux, à travers mille périls, pour l'Allemagne, quand on eut enfin des nouvelles de d'Andelot. Il n'était plus qu'à trente lieues; il avait, miné par la fièvre et porté dans une litière, conduit le secours allemand à travers la Lorraine, il avait passé des sources de la Seine dans la vallée de l'Yonne; enfin, le 6 novembre, il entra à Orléans.

L'amiral conseilla de marcher droit avec ce renfort en Normandie pour recevoir l'argent anglais et en contenter les reîtres et les lansquenets, et pour recueillir les troupes anglaises promises par Élisabeth. Les catholiques marchèrent parallèlement aux protestans, et le 19 décembre les deux armées se trouvèrent en face l'une de l'autre à Dreux. Le duc d'Aumale, qui a donné un récit très circonstancié de cette bataille, relève quelques erreurs commises la veille par Coligny : « L'amiral, dit-il, croyait qu'il n'y aurait pas de bataille, et imposait son opinion comme d'habitude. L'armée rentra dans ses logemens de la nuit sans occuper les villages qu'elle avait devant elle, sans même s'éclairer. » Le matin du 19 décembre, Condé, pressé d'agir, était à cheval avec la « bataille » et envoyait message sur message à Coligny; mais l'amiral, toujours convaincu qu'il n'y avait pas chance de combattre, s'inquiéta peu de ces ordres et n'arriva que longtemps après avec sa troupe « sans harnois sur le dos ny armes en tête. » Il fallut se rendre à l'évidence; Condé, Coligny et d'Andelot aperçurent bientôt devant eux toute l'armée du connétable.

Le combat engagé, l'amiral donna son infanterie à Condé. Lui-même, avec quatre cents lances et six cornettes de reîtres, chargea et rompit la gendarmerie du connétable, les enseignes de Picards et de Bretons, et la cavalerie de Sansac, qui formait l'extrême gauche de l'armée royale. Le connétable fut fait prisonnier dans cette charge terrible. On sait comment les Suisses rétablirent les affaires des catholiques par leur héroïque résistance, comment Guise donna sur les lansquenets et les reîtres, épuisés par leurs vaines attaques; en vain Condé et l'amiral allèrent-ils au secours des reîtres, ils furent entraînés dans leur déroute. Condé roula sous son cheval et fut fait prisonnier. L'amiral rallia l'armée protestante et fit un retour offensif sur les catholiques: « Ce fut, dit le duc d'Aumale, la plus furieuse rencontre de la journée. » La cavalerie de Guise ploya sous le choc; la nuit venait déjà et l'on ne pouvait plus distinguer les écharpes blanches des écharpes rouges. Ce dernier coup donné, l'amiral se retira lentement, fièrement, avec ses troupes en bon ordre.

Des deux côtés on s'attribua la victoire; le champ de bataille était resté au duc de Guise, mais, dès le lendemain, l'amiral marcha du côté de l'armée royale, et, s'étant montré comme pour l'appeler à une nouvelle lutte, il se retira en bataille et conduisit son armée à Auneau. L'infanterie protestante avait été défaite, mais la cavalerie était entière et extrêmement résolue; l'amiral conduisit ses troupes en Sologne et en Berri et puis se rapprocha d'Orléans. Il résolut ensuite d'aller avec la cavalerie, en Normandie, laissant l'infanterie pour la défense d'Orléans. Il était indispensable d'aller chercher de l'argent pour payer les reîtres. Avec cette cavalerie, qui était composée de deux mille reîtres, de cinq cents chevaux français, de mille arquebusiers à cheval et de douze cents chevaux, qui portaient le bagage sans charrettes, il fit plus de cinquante lieues en six jours. Il envoya Téligny en Angleterre, n'ayant encore rien reçu des cent mille écus promis par Élisabeth. Pendant qu'il faisait le siège du château de Caen, il reçut enfin l'argent anglais avec huit pièces d'artillerie; il put payer les reîtres et fit capituler le château le 2 mars. Quelques jours après, il apprit la mort du duc de Guise devant Orléans sans savoir encore « qui avoit fait le coup ni comment il avait été fait. » (De Bèze.)

Peu après, on reçut la déposition dans laquelle Poltrot, l'assassin du duc de Guise, incriminait Coligny. Celui-ci assembla tout de suite les seigneurs et les officiers de son armée; il protesta contre toute complicité avec le crime et lut une déclaration justificative qui a été conservée par de Bèze. Il rappela qu'il avait toujours découragé ceux qui formaient des projets contre le duc de Guise, qu'il avait averti la duchesse, en temps et lieu, de certains projets dont il avait eu

connaissance. Sur sa vie et son honneur, il nia avoir jamais « recherché, induit ni sollicité quelqu'un à tuer le duc, ni de paroles, ni d'argent, ni par promesses, ni par soy, ni par autrui, directement, ni indirectement. » Si Poltrot avait reçu quelque argent, c'était à titre d'espion ; l'amiral se souvenait bien que Poltrot, en lui faisant un rapport, s'était laissé un jour aller à dire qu'il serait aisé de tuer le duc de Guise. L'amiral n'avait point fait grande attention à ce propos, l'estimant « chose de tout frivole. » Plusieurs gentilshommes estimant que Coligny avait tort de confesser ces points si librement, il répliqua que, s'il était jamais confronté avec Poltrot et était forcé d'en dire plus qu'il ne déclarait volontairement, il donnerait occasion de penser qu'il n'avait pas dit toute la vérité. Il envoya sa déclaration écrite le même jour à la reine par un trompette, avec une lettre où il demandait à être confronté avec l'assassin. La confrontation, on le sait, n'eut jamais lieu : la postérité a complètement absous la mémoire de Coligny, et toute sa vie proteste contre l'accusation qui avait été portée contre lui ; mais les mœurs du xvi^e siècle étaient telles qu'on ne peut trop s'étonner si les Lorrains et leurs partisans poursuivirent toujours l'amiral de leur injurieux soupçon.

La mort du duc de Guise rendait la paix plus facile : Catherine de Médicis la désirait ardemment, et Condé était impatient de sortir de captivité. Le prince et le connétable réglèrent les principaux articles de l'accord. Le connétable ne voulant pas consentir au rétablissement pur et simple de l'édit de janvier, Condé consentit à signer un nouvel édit, dit « de pacification, » qui accordait l'exercice du culte réformé à la noblesse et qui laissait à la partie du peuple et de la bourgeoisie, appartenant à la nouvelle religion, la liberté de ce culte dans une ville par chaque bailliage et sénéchaussée. On a dit et répété maintes fois que Coligny avait été laissé complètement en dehors de la négociation qui aboutit à l'édit d'Amboise. L'amiral était, avec sa cavalerie, dans la plaine de Caen pendant la négociation ; mais bien certainement Condé lui envoya les articles préparés de concert avec le connétable. Coligny écrivait, en effet, au rhingrave : « Assurez-vous qu'il ne tiendra point à moi que nous n'ayons une paix. Mais si on pense la faire avec les articles que j'ay vus, l'on ne peut espérer que plus graves troubles en ce royaume que jamais ; car c'est trop grand pitié que de limiter ainsy certains lieux pour servir à Dieu, comme s'il ne vouloit estre servy en tous endroits. » (16 mars 1563.)

Voyons cependant le récit de De Bèze : il montre l'amiral arrivant à Orléans, le 23 mars, trouvant l'édit dressé, signé et scellé en son absence depuis cinq jours ; il le peint exposant le lendemain au prince, en son conseil, tous les inconvéniens du nouvel édit :

« Ayant restreintes les églises à une ville par bailliage, avec autres semblables, on avoit fait la part à Dieu, et plus ruiné d'églises par ce coup de plume que toutes les forces ennemies n'en eussent pu abattre en dix ans; et quant à la noblesse, elle devoit confesser que les villes lui avoient montré l'exemple, et les pauvres montré le chemin aux riches. » Cette protestation éloquente a longtemps donné à penser que Coligny n'avait été pour rien dans la paix d'Amboise; mais des documens publiés par M. le comte de La Ferrière démontrent le contraire; le 16 mars, Coligny envoya, en effet, deux lettres, l'une à la reine Isabelle, l'autre à Cecil, avec un messenger (le sieur Du Chastellier), chargé de les renseigner sur diverses « occurrences. » Que ces occurrences eussent trait à la paix prochaine, on va le voir; car la paix fut signée le 19 mars, et Coligny l'annonce à Élisabeth, par une lettre datée de Brou, dans les termes suivans : « J'ay ce jourd'huy receu une lettre de Monseigneur le prince de Condé, par laquelle il m'advertit comment toutes choses sont conclues ou arrestées pour la pacification des troubles du royaume, synon qu'il reste à prendre une résolution sur ce qui touche vostre fait, puyssy de l'autorité qu'il aura. Et quant au contenu aux articles de ce traité, il ne m'eschoit vous en dire autre chose, madame, synon qu'ils sont à peu près suyvant ceulx desquels je vous ay envoyé une copie par le sieur Du Chastellier. » Coligny joignait à sa lettre une longue lettre du prince de Condé adressée à la reine, où on lit : « Et combien que la principale occasion qui nous a fait prendre les armes soit maintenant levée, si est-ce que nous aurons tousjours retenu l'arrêt de tout le négoce jusques à l'arrivée de M. l'admiral, ayant supplié la reine ne trouver mauvais si, sans le consentement de luy et des seigneurs qui sont en sa compagnie, je ne pouvois rien accepter ny conclure. » Il ressort bien clairement de ces documens que Coligny avait eu connaissance des articles de la paix et qu'il les avait fait connaître à la reine d'Angleterre. Cela n'empêche point qu'arrivé à Orléans, il ait pu témoigner quelque mauvaise humeur; si les paroles que Théodore de Bèze met dans sa bouche sont irritées, l'on trouve au contraire beaucoup de calme dans les lettres que Coligny adressa aux princes protestans d'Allemagne et à la reine d'Angleterre pour leur annoncer la paix. Un article de la paix portait qu'on ferait « sortir les étrangers; » cela s'entendait-il seulement des reîtres? et cela devait-il s'appliquer aussi aux Anglais? Élisabeth était furieuse contre Condé; dans une lettre à Calvin, elle se laisse aller jusqu'à le traiter de misérable; elle rappelle à Smith son ambassadeur que Condé s'est engagé à ne rien faire à son préjudice, dans un traité signé de lui-même et de l'amiral; elle parle dans ses lettres à Condé de « l'hon-

neur de Dieu, de l'avancement de son évangile ; » mais elle pense surtout à Calais et elle n'a mis ses troupes dans Le Havre que pour ravoir cette ville. Coligny écrit en vain à M. de Beauvoir : « Quant à ce que disent les Anglais, que l'article porte qu'on fera sortir les estrangers, cela ne s'entend pas pour eulx. » Élisabeth y voit plus clair ; elle sait qu'on veut lui reprendre Le Havre et que le traité d'Amboise a été fait sans aucun souci de ses intérêts.

Condé eut conférences sur conférences avec Smith et Middlemore ; il luttait contre leur insistance et, ne sachant plus que proposer, il suggéra un mariage d'Élisabeth avec le roi de France : « L'attitude de Coligny, dit le duc d'Aumale, les surprit davantage ; de tout temps, les Anglais avaient beaucoup compté sur lui. Il était plus engagé avec eux que Condé ; il avait souvent écrit et répété qu'il n'y avait pas de paix possible sans le consentement de la reine Élisabeth... Mais il changea de langage dès qu'il eut obtenu quelques modifications verbales de l'édit. Il soutint vis-à-vis des envoyés anglais la même opinion que Condé, avec une parole moins vive et moins entraînant, mais avec autant de fermeté dans le fond et plus de raideur dans la forme. Comme il ne pouvait pas plaider l'ignorance du traité d'Hampton-Court, puisqu'il avait depuis signé un autre arrangement où ce traité était visé et confirmé, il accusait la parcimonie et les lenteurs de l'Angleterre. » Il est bien certain qu'Élisabeth en avait fait à la fois trop et trop peu, trop en signant des actes qui constituaient une agression contre le roi de France et qui par là même invalidaient toutes ses prétentions sur Calais ; trop peu en lésinant, en donnant toujours moins qu'elle n'avait promis, en ne remplissant aucun de ses engagements envers les chefs réformés. Le commandant anglais du Havre avait conduit à Portsmouth tous les vaisseaux français qu'il avait trouvés dans ce port ; Coligny, n'obtenant pas d'argent pour ses reîtres, avait dû tolérer leurs dépredations en Normandie. Les garnisons anglaises fermaient leurs portes aux réfugiés huguenots ; les secours d'Élisabeth avaient été vraiment trop onéreux, et il ne faut pas s'étonner si l'on tint finalement peu de compte de ses protestations contre une paix qu'elle n'avait rien fait pour rendre avantageuse à ses alliés.

Le 28 mars, on célébra la cène dans Sainte-Croix à Orléans. L'amiral et le prince assistèrent à cette cérémonie. Théodore de Bèze, sur le point de retourner à Genève, fit le sermon ; il rappela que douze mois auparavant, la plupart des assistans avaient fait la cène à Meaux. Ils allaient retourner dans leurs foyers, ayant conquis une liberté de conscience et de culte encore incomplète, mais qui contenait les promesses d'une liberté plus grande dans l'avenir. La reine mère fit son entrée dans Orléans le 1^{er} avril, avec le connétable,

suivie de l'amiral et de M. le prince, et peu après Coligny, avec sa femme, ses enfans et son frère d'Andelot, reprit le chemin de Châtillon. En repassant dans son esprit ce qui était arrivé depuis un an, peut-être regretta-t-il de n'avoir pas suivi son premier sentiment et de n'avoir pas résisté plus obstinément à ceux qui voulaient commencer la guerre civile. Sa conduite à Dreux avait été héroïque, mais était-il de ceux qui eussent besoin de faire admirer leur courage? Qu'avait gagné la nouvelle religion à ces luttes sanglantes? Les haines étaient-elles bien apaisées? Un soupçon affreux le suivait comme une ombre. Si les Lorrains étaient tout prêts à mettre l'Espagnol dans nos villes, n'avait-il pas dû lui-même négocier avec la dangereuse reine d'Angleterre et caresser des espérances qui étaient une menace pour la France? n'avait-il pas été contraint de montrer aux reîtres allemands le chemin de la Loire? Et cette paix, si chèrement obtenue, que valait-elle? Elle donnait moins aux églises que ne leur avait donné le premier édit, dit édit de janvier. Si celui-ci avait été indignement violé, pouvait-on se flatter que l'édit nouveau serait plus respecté? La peste avait enlevé à Coligny un de ses enfans à Orléans : il retourna chez lui, triste, assez mécontent de Condé, préoccupé des affaires du Havre : «*Pouvant obtenir des charges, j'ai toutefois mieux aimé me retirer en ma maison, et, dans toute sorte de retenue et de repos, y mener une vie privée* (1). » Sa piété avait pris un caractère plus fervent. Il exerçait la justice seigneuriale et ordonna que désormais l'exercice de cette justice commencerait par des prières. Châtillon devint un temple ; l'exercice du nouveau culte restant, en vertu de l'édit, une sorte de privilège, il était naturel que les grandes maisons seigneuriales en profitassent et qu'on y appelât tous ceux à qui l'on ne pouvait librement distribuer au dehors le pain de l'évangile. Ce n'était pas la terreur qui le tenait éloigné de la cour, il ne connaissait pas ce sentiment, mais les Guises parlaient toujours de venger le meurtre de François de Lorraine. Un moment, Coligny quitta Châtillon pour aller à Saint-Germain, afin de répondre en face à ses calomniateurs. Condé l'arrêta à Essonne et le supplia de ne pas aller plus loin et de ne donner par sa présence aucun prétexte à ceux qui voulaient fomenter de nouveaux troubles. «*Je crains, disait Condé à l'ambassadeur d'Angleterre, que parmi tant d'hommes de guerre qui sont ici, il y en ait un qui lui tire un coup de pistolet, et je prends autant de soin de son existence que de la mienne.* »

Coligny ne pouvait toutefois rester tout à fait étranger aux négociations poursuivies avec Élisabeth au sujet du Havre. D'Andelot, son

(1) Hotman, *Vie de Coligny*.

frère, qui était retourné à la cour, tenait fortement pour les droits de la couronne de France. Il était, comme Condé, aussi éloquent que brave; mais Smith tenait ferme contre eux, et Élisabeth s'indignait contre ses protégés. Middlemore vit Coligny à Essonne, quand l'amiral était en route pour la cour : il se fit l'organe des doléances de sa souveraine. A son tour, l'amiral se plaignit des procédés dont la reine avait usé à son égard : n'avait-elle pas dit de lui qu'il était le plus faux des hommes et qu'elle voulait déclarer hautement que l'intention de lui-même et de ses amis n'était pas d'établir la religion, mais de renverser le roi, et de se faire des rois et des maîtres souverains? Jamais il n'avait promis par lettre ou autrement à la reine d'Angleterre qu'elle pourrait garder Le Havre jusqu'à la restitution de Calais (aux termes du traité de Cateau-Cambrésis, Calais ne devait être restitué à l'Angleterre qu'après un délai qui expirait en 1567); il défiait qu'on lui montrât une lettre où il eût fait cette promesse; personne ne pouvait rien donner, rien promettre au détriment des droits du roi.

Toutes les négociations furent inutiles; la force seule pouvait arracher Le Havre à Élisabeth : d'Andelot, bien que la reine mère lui eût rendu sa charge de colonel-général, ne prit point de part au siège, non plus que Coligny. Cette réserve s'explique de leur part; pour Condé, il avait longtemps hésité; il avait refusé le commandement de l'armée, puis subitement il avait congédié Middlemore, l'agent d'Élisabeth; et avait rejoint l'armée. Élisabeth n'avait rien gagné par son obstination; aux termes de la paix conclue après la prise du Havre, elle perdit tous ses droits sur Calais.

III.

Pendant les quatre années qui séparent la première guerre civile de la seconde, Coligny demeura principalement à Châtillon; à la fin de l'année 1553, il dut sortir un moment de sa retraite. La duchesse de Guise avait présenté au roi et à la reine, à Chantilly, une requête dans laquelle elle demandait que le roi renvoyât à l'un des parlemens de France la connaissance des poursuites qu'elle voulait exercer contre les Châtillon. Bien que le roi eût évoqué l'affaire au grand conseil, ce qui excluait tous les parlemens du royaume du droit de connaître la cause, la requête de la duchesse de Guise fut envoyée à l'amiral. Il partit avec son train ordinaire pour Fontainebleau, où s'était portée la cour; pendant qu'il était en route, la reine lui fit dire de retourner à Châtillon, mais Coligny répondit « qu'il ne pouvoit rebrousser chemin que, premier, il n'en eût été entendu

du roy les occasions, et qu'il ne luy eût baisé la main ; ou autrement ce luy seroit un grand tort et deshonneur, et pour la seconde fois. » (*Mémoires de Condé.*) L'amiral vit le roi et la reine mère à Chailly ; il annonça l'intention de remplir sa charge près de leurs majestés, et le désir de demeurer à la cour pour répondre à toutes les accusations qui pourraient être portées contre lui. Il suivit ensuite le roi à Paris, qui était le fort des Guises. « Il faut confesser qu'il y entra avec aussi grand honneur, et notable compagnie de seigneurs et gentilshommes, dont aucuns volontairement le suivoient, les autres estant sortis au-devant de luy, que seigneur qui y soit arrivé depuis vingt ans, lesquels sieurs de Guise se montrans au contraire si estonnez, sans grande occasion, qu'aussitost qu'ils le sentirent approcher, ils broussèrent bagage en diligence et deslogèrent tous du Louvre et des environs pour s'aller retirer en l'hostel de Guise, où ils faisoient ordinairement guet et sentinelle (1). » Catherine de Médicis, qui voulait contenir les Guises et les Châtillon les uns par les autres, ne trouva rien de mieux que d'ajourner à trois ans la décision du conflit qui les séparait. Les Guises mécontents s'éloignèrent de la cour, et Coligny retourna à Châtillon dans les derniers jours de janvier 1564.

Il parut huit jours seulement à Fontainebleau au mois de mars ; il avait à remplir une ingrate besogne, qui consistait à relever les infractions commises en cent lieux contre l'édit d'Amboise ; il plaidait des causes presque toujours perdues d'avance : les parlemens, les gouverneurs, les magistrats et officiers de tout rang étaient presque partout hostiles aux églises.

Coligny quitta encore une fois Châtillon, au mois de janvier 1565, à l'appel de son cousin François de Montmorency. Le cardinal de Lorraine, revenu du concile de Trente, était entré à Paris avec une nombreuse troupe de gens portant « armes defendues, » malgré la défense de Montmorency ; celui ci avait dû faire désarmer la garde du cardinal, qui s'était retiré à son hôtel de Cluny, puis à Meudon et en Champagne. Son frère le duc d'Aumale continuait à parcourir les environs de Paris avec des gens armés. Montmorency appela Coligny, qui arriva le 22 janvier à Paris avec trois cents cavaliers. Un conseil fut convoqué, où Coligny porta la parole devant Christophe de Thou, Pierre Séguier, Harlay et quelques autres. Il protesta contre toute intention de vouloir se saisir de Paris : « Quant à moy, dit-il, je n'ay point de prétention au royaume, ny à aucune de ses parties, et, sy je l'avois, j'estime que, depuis cinq cents ans, personne de la noblesse française n'a eu tant de moyens que moy

(1) *Mémoires de Condé.*

de troubler l'état. » Il continua sur ce ton hautain : s'il était sorti de la retraite où il s'enfermait, c'est parce que l'audace de quelques-uns devenait trop grande; tous les jours on prêchait l'extermination des huguenots. Depuis la publication de la paix, on en avait tué plus de cinq cents en divers lieux; quand on se plaignait, on n'obtenait que des paroles ou du parchemin. Les catholiques ne pouvaient rien reprocher aux protestans : « Si est-ce qu'il n'y a lieu en France, nulle si forte place, citadelle ou château, où les prêtres demeurent et célèbrent leurs cérémonies et mesmes avec plus de seureté qu'en ma ville de Chastillon. » (Hotman, *Vie de Coligny*.)

L'amiral tint pareil langage, le lendemain, au prévôt des marchands et au parlement. Le président de Thou, dans sa réponse, parla de César et de Pompée, « César étant dans la ville, Pompée y entra avec ses armes... Et toutefois Pompée se contint si bien et se montra tant amateur de république qu'il ne voulut rien esmouvoir; ainsi Dieu vous veuille inspirer de faire comme ledit Pompée. » Coligny ne goûta pas trop ces comparaisons classiques : « La cour, dit-il, lui faisoit grand honneur en le comparant à Pompée; mais il luy sembloit qu'il n'y avoit nulle occasion de luy proposer cet exemple, ny de faire comparaison de luy à Pompée, vu qu'il n'y avoit point de César à Paris. » Après avoir été saluer le duc d'Anjou à Saint-Germain, l'amiral repartit le 30 janvier pour Châtillon. A la suite de ces incidens, le roi défendit l'accès de la capitale aux personnes suivantes : « Monsieur de Guise, Monsieur d'Aumale, Monsieur de Longueville, Monsieur de Nevers, Monsieur l'amiral, Monsieur d'Andelot, Monsieur de La Rochefoucauld, Monsieur le prince de Porcien, Monsieur de Soubize » et quelques autres. On essayait ainsi, en quelque sorte, de neutraliser la capitale du royaume. Catherine de Médicis n'eût pas mieux demandé que de neutraliser le royaume entier; mais les passions catholiques et protestantes ne perdaient rien de leur ardeur. L'entrevue de Bayonne, qui avait eu lieu pendant l'été de 1565, avait jeté les réformés dans les plus vives alarmes; l'amiral fut appelé quelque temps après cette entrevue à Moulins, où se rendait Catherine de Médicis. Le débat entre les Châtillon et les Guises fut soulevé de nouveau dans cette ville et, le 29 janvier 1566, l'innocence de l'amiral fut proclamée par un arrêt royal. En présence du roi et à sa demande, le cardinal de Lorraine embrassa l'amiral et ils se promirent de ne garder aucun ressentiment l'un contre l'autre. Voulait-on ainsi endormir Coligny, lui inspirer une fausse confiance et lui persuader que les bruits répandus après l'entrevue de Bayonne étaient mensongers? Qui pourrait exactement le dire? Catherine de Médicis craignait et détestait Coligny, elle songeait peut-être déjà à le mener, les yeux

bandés, au piège où il devait périr, sans bien savoir encore où, quand et comment il serait tendu. Le biographe de Soubise prétend qu'à Moulins, déjà l'on fut sur le point de massacrer les chefs des réformés; la reine avait entendu le duc d'Albe dire à Bayonne « qu'une tête de saumon valait mieux que cent grenouilles. » « Déjà le maréchal de Bourdillon et le comte de Brissac estoient entrés dans la chambre de la reine (qui cependant se devoit retirer dans un cabinet) estant armez de maille par dessous, et devoit le comte de Brissac prendre une querelle d'Allemagne contre monsieur le prince, pour avoir l'occasion de mettre la main à l'espée avec ceux qui estoient attirez pour cette exécution. Mais il prit une soudayne peur à la royne, de sorte qu'elle empescha lors que l'entreprise ne fût exécutée. » Le bruit courut dans Moulins que l'amiral allait être assassiné; « un gentilhomme, raconte Brantôme, Italien francisé, l'alla trouver pour s'excuser à lui, parce qu'on avoit dit dans la ville qu'il vouloit le tuer. Coligny ne fit qu'en rire et luy dict seulement qu'il le pensoit moins de luy que d'homme de la cour pour faire ce coup-là; le taxant froidement par ce mot, qu'il n'estoit pas assez courageux et assuré pour faire ce coup. » Le 8 mars, Coligny était de retour à Châtillon avec son oncle le connétable et son frère François.

Les années écoulées depuis la bataille de Dreux et la paix d'Amboise n'avaient été qu'une trêve : des deux côtés on se préparait à des luttes nouvelles. La réconciliation entre les Châtillon et les Guises ne pouvait être que sur les lèvres. Coligny avait été très lent, une première fois, à la guerre civile; mais désormais il ne s'appartenait plus pleinement, il était devenu le chef d'un parti à la fois religieux et politique, et ce parti voyait avec une terreur croissante que tout se liguait contre lui; les frontières de la France avaient été insultées par le duc d'Albe, qui allait punir les mécontents des Pays-Bas. La marche des Espagnols avait servi de prétexte à la cour pour faire de grandes levées en Suisse, et les protestans se demandaient si ces levées devaient bien servir contre les régimens de Philippe II. Une fois encore, ils eurent à examiner s'il fallait attendre ou donner les premiers coups. Nous allons suivre Coligny dans ces luttes nouvelles et l'accompagner jusqu'à la Saint-Barthélemy.

L'AFFAIRE DE TISZA-ESZLAR

Il arriva à Londres, en 1753, une aventure qui fit du bruit. Une jeune fille, Élisabeth Canning, avait disparu pendant un mois. A son retour, elle raconta que deux bandits l'avaient emportée et retenue de force dans une maison où elle avait failli laisser son honneur et sa vie. Miss Canning était une fort jolie personne, tout le monde s'intéressa à son malheur. Une plainte fut présentée au shérif, une enquête fut ordonnée, et peu s'en fallut que neuf innocens ne fussent condamnés à la corde. Mais on découvrit en temps utile que cette jeune aventurière avait menti, qu'elle s'était sauvée de chez ses parens pour aller accoucher quelque part. Comme le dit Voltaire, « toute la ville de Londres, qui avait pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avait été lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, et que deux mille personnes étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent et leur laissa sa bouteille. »

Dans l'affaire d'Élisabeth Canning, le shérif et les jurés entendirent facilement raison. C'est qu'il n'y avait en jeu aucune question confessionnelle. Il en fut autrement en France huit ans plus tard. Un jeune homme de Toulouse, qui avait l'humeur sombre et mélancolique, se pendit le soir du 13 octobre 1761. Aussitôt la populace environna la maison, et un fanatique déclara tout haut que ce jeune homme était un martyr, que son père, qui était protestant, l'avait étranglé pour prévenir son abjuration; d'autres affirmaient que la religion protestante ordonne aux pères et aux mères d'égorger ou d'étrangler leurs enfans quand ils veulent se faire catholiques. Le capitoul arriva sur les lieux avec ses assesseurs et il tint incontinent le crime pour prouvé. La procédure fut si vicieuse dans toutes ses formes que le parlement la cassa; mais le préjugé subsistait et le juge n'osa braver la clameur populaire. Tous les zélés voulaient déposer. Celui-ci avait vu dans l'obscurité, à travers le trou d'une serrure, des hommes qui cou-

raient; celui-là disait « que sa femme lui avait dit qu'une nommée Mandrille lui avait dit qu'une inconnue lui avait dit avoir entendu les cris de la victime à l'autre extrémité de la ville. » Quoiqu'il parût inconcevable qu'un père âgé de soixante-cinq ans eût perdu de sa main un jeune homme de vingt-huit ans beaucoup plus robuste que lui, le malheureux Calas fut condamné au supplice de la roue.

Nous avons bonne opinion de nous-mêmes et du temps où nous vivons; nous aimons à croire, que dans ce siècle de lumière, de tolérance, de liberté de la presse et d'interrogatoires à portes ouvertes, les grandes iniquités judiciaires sont devenues impossibles, que, si la justice est toujours faillible, du moins elle ne se laisse plus corrompre par le fanatisme et que, d'un bout de l'Europe à l'autre, il ne se trouverait pas un juge pour condamner Calas. Ce qui se passe aujourd'hui dans un comitat hongrois est bien propre à rabaisser notre orgueil et nos fanfaronnades. Il se trouve que dans un pays qui mérite toutes nos sympathies et qui a souvent donné au monde de nobles exemples, il y a encore de ces magistrats dont Voltaire disait « que l'erreur universelle leur est sacrée, qu'ils n'ont pas le courage de détromper les peuples, qu'ils craignent le pouvoir du préjugé, que le fanatisme étant né du sein de la religion même, ils n'osent frapper le fils de peur de blesser la mère. » Toutefois, il faut convenir à notre honneur que les grands attentats à la justice sont devenus plus difficiles à commettre, qu'on y regarde à deux fois, que la main hésite avant de frapper, qu'on a des embarras de conscience, des perplexités, des scrupules incommodes. Ce qui le prouve, c'est la lenteur de cet interminable procès qui fait tant de bruit en Hongrie et dans tout le monde. Il semble que le magistrat ait cherché à retarder le jour où il devra se décider, coûte que coûte, à encourir la réprobation de toute l'Europe civilisée ou à braver en face le préjugé populaire, qui aura peine à lui pardonner son courage. Si, par impossible, l'israélite Salomon Schwartz et ses douze coreligionnaires n'étaient pas mis hors de cour, il y aurait eu tant de perversité dans les manœuvres ourdies pour préparer leur condamnation et une si coupable faiblesse dans le juge qui l'aurait accordée que les bourreaux de Calas en seraient réhabilités. Ils pouvaient dire : « Nous n'avons pas vu clair, nous n'avons pas su ce que nous faisons, notre conscience ne nous a jugés qu'après coup. » Le tribunal de Nyiregyhaza pourrait-il en dire autant ?

On connaît les faits. Il y a dans le comitat de Szabolcs, près de la Theiss, un village nommé Tisza-Eszlar, où protestans, catholiques et juifs semblaient jusqu'à ces derniers temps vivre en assez bonne harmonie; on s'aimait peu, mais on se supportait. Une femme de ce village chargée de famille et peu fortunée, la veuve Solymosi, qui appartient à la confession réformée, avait placé en service chez une fermière dont elle est parente sa fille Esther, âgée de quatorze ans et quelques

mois. Le samedi 1^{er} avril 1882, la veille des Rameaux, vers onze heures du matin, la fermière, qui désirait repeindre sa maison, envoya Esther chercher de la couleur chez l'épicier, à trois kilomètres de la ferme. Elle part, on l'attend, e le ne revient pas. On se met à sa recherche, on ne la trouve pas. Qu'est-elle devenue? Quelques personnes qui l'ont rencontrée assurent que ce jour-là elle paraissait triste, et il est certain que sa vie n'était pas gaie, que sa maîtresse la grondait, la rudoyait. Le bruit courait aussi qu'elle avait fait une faute, qu'e le était grosse, que peut-être s'était-elle jetée dans la Theiss pour se dérober à sa honte et aux reproches de sa mère. Dans le fait, on ne sait rien. Elle seule pourrait dire ce qu'elle est devenue, et elle n'a pas reparu.

Cependant, deux mois et demi plus tard, le 18 juin, des bate-liers ou flotteurs qui accompagnaient un train de bois descendu des Carpathes découvrirent à Tisza-Dada, à 20 kilomètres en aval d'Eszlar, le cadavre d'une jeune fille. Il fut retiré de l'eau, exposé, examiné. Tout le monde s'accorda à déclarer qu'il était vêtu comme l'était la pauvre enfant le jour de sa disparition. Venait-on de la retrouver? Les uns disaient oui, les autres non. Six personnes qui l'avaient souvent vue affirmèrent que c'était elle, et l'un des t.moins signala à la jambe droite du cadavre la cicatrice d'un coup de pied qu'Esther deux ans auparavant avait reçu d'une vache. Le lendemain, d'autres témoins choisis par la mère, qui restait incrédule, et par le juge de l'endroit, refusèrent de la reconnaître. Des experts désignés à cet effet s'appliquèrent à démontrer que le cadavre était celui d'une inconnue. Le tribunal en référa à trois professeurs de l'université de Pesth, lesquels après examen s'inscrivirent en faux contre les conclusions de l'expertise et déclarèrent que rien ne s'opposait à ce que le corps trouvé à Dada fût celui d'Esther Solymosi. Mais il y a sur les bords de la Theiss beaucoup de gens qui ont trouvé que cette occasion était excellente pour pendre quelques juifs. Ils ont compté leurs victimes, il leur en faut tant, ils entendent avoir leur compte. Que voulez-vous? C'est leur fantaisie, on aurait mauvaise grâce de ne pas la leur passer.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire des religions et qui sont curieux de savoir comment naissent les légendes pourront étudier avec profit l'affaire de Tisza-Eszlar. Ils y verront comment elles se forment progressivement par l'application intrépide de cette méthode *a priori* qui décide qu'en dépit de l'évidence, telle chose est parce qu'elle doit être. Il y a dans le village d'Eszlar près de dix-neuf familles israélites. Cette petite communauté a sa synagogue, son sacristain et son *schächter*, ou boucher, qui lui sert aussi de chantre. Dès le soir même de la disparition d'Esther, les commères catholiques et réformées avaient décidé que ces dix-neuf familles devaient être pour quelque chose dans l'événement. Elles raisonnaient comme suit : « Nous avons commerce avec les juifs parce que nous avons besoin d'eux. Nous

avons des vices et de petites vanités qui nous sont chères, et ils sont les pourvoyeurs de nos vanités et de nos vices. Nous aimons à boire, et ils nous vendent de l'eau-de-vie; nous manquons souvent d'argent, ils nous en prêtent à de gros intérêts. Nous vivons au jour le jour; ils sont prévoyans, ils pensent au lendemain. Nous dépensons plus que nous ne gagnons; ils amassent, ils thésaurisent, ils sont toujours plus riches que nous, donc c'est une race maudite, et ces abominables gens sont capables de tous les crimes, même de tuer un enfant. D'autre part, quelqu'un nous a dit que quelqu'un lui avait dit que les juifs, quoique leur loi leur interdise de mêler à leurs alimens du sang, qui est l'âme des animaux, ont coutume d'arroser de sang chrétien les pains sans levain de leurs pâques. Or Esther a disparu la veille de Pâques fleuries, donc il est évident qu'ils l'ont tuée pour avoir son sang. Il se trouve de plus que, le soir même, la mère d'Esther a rencontré Joseph Scharf, sacristain de la synagogue et cordonnier de son état. Ce Joseph a tâché de la consoler, de la rassurer sur le sort de sa fille en lui disant que naguère, à Hadju-Nanas, un enfant avait disparu, qu'on accusa les juifs de l'avoir enlevé et que quelques heures plus tard il se retrouva. Donc il est absolument certain que ce Scharf est un scélérat et que, puisque Esther a été égorgée, il a tout au moins trempé dans le crime. »

Les légendes ne naissent pas d'un seul coup; elles se forment pièce à pièce; c'est une œuvre collective; chacun fournit son document, son détail. Il fallut plus d'un jour à ces cervelles échauffées, à ces esprits en travail pour reconstituer l'aventure et la scène dans leur ensemble. On imagina d'abord que Scharf avait été l'égorgeur, que tout s'était passé dans sa maison. Mais cette première version avait mauvais air; elle manquait tout à la fois de grandeur, de style et de vraisemblance. On décida que le crime avait été perpétré dans la synagogue après le culte, en présence du dieu des juifs, et bientôt il se trouva deux femmes pour assurer que, le 1^{er} avril, elles avaient cru entendre les cris d'un enfant qui appelait au secours. Seulement l'une les avait entendus le matin, l'autre dans l'après-midi. On les pria de se mettre d'accord; de concession en concession, elles en vinrent à déclarer que c'était vers midi que l'enfant avait crié. Le point important était d'avoir pour soi la mère d'Esther; on lui persuada facilement que les juifs seuls étaient capables d'avoir fait disparaître sa fille. Elle le crut, et bientôt elle en fut certaine. Quand on lui demande aujourd'hui d'où lui est veu ce soupçon, elle répond qu'elle a reçu une inspiration d'en haut, que c'est Dieu même qui lui a parlé. Qu'il est facile de le faire parler! Comme il n'est pas là pour se défendre, il faut bien qu'il prenne à son compte toutes les sottises que lui ont fait dire les imbéciles de tous les temps. C'est un fumier qui s'amoncelle de siècle en siècle; il monte, monte toujours.

Mais des syllogismes de bonnes femmes et de prétendues inspirations de Dieu ne suffisent pas dans un pays civilisé pour faire pendre juridiquement des juifs. Il faut encore un juge d'instruction qui, au lieu d'examiner le pour et le contre, de peser les témoignages, de démêler le vrai du faux, épouse aveuglément les passions des comères et tienne d'emblée les légendes pour articles de foi. Ce juge s'est rencontré, il s'appelle M. Bary, et c'est un terrible homme que M. Bary. Nous voulons croire qu'il aime la vérité, mais ses préjugés lui sont plus chers encore; nous voulons croire qu'il hait l'injustice, mais il déteste encore plus Israël et son Dieu. Il est permis à un juge d'instruction de bâtir des hypothèses et de s'en aider pour découvrir la vérité; mais, quand il a les vertus de son métier, il se réserve le bénéfice d'inventaire, et si ses faits démentent ses suppositions, il change de piste. Ce n'est pas ainsi que procède M. Bary. La conjecture qu'il a formée avant tout examen a pour lui la certitude d'un fait et l'autorité d'un dogme; il ne s'occupe plus que de se procurer de gré ou de force des témoignages qui la confirment. Tous ceux qui la contredisent sont des menteurs, il les traite d'impudens, il leur fait rentrer leur imposture dans la gorge. Il dit aux témoins : « Dites ce que je vous ordonne de dire, sinon vous passerez le reste de votre vie dans la nuit d'un cachot. » On l'en croit sans peine, il a l'humeur farouche, le geste autoritaire. Durant toute l'instruction, il a tenu le village d'Eszlar dans un véritable état de siège; il suffisait d'entendre prononcer son nom pour pâlir, d'entrevoir son visage pour trembler.

Il faut cependant lui rendre cette justice que s'il menace les témoins qui ne disent pas ce qu'il leur commande de dire, d'habitude, il ne les bat pas; il se décharge de ce soin sur deux subalternes, qui paraissent s'en acquitter avec plaisir. L'un est un commissaire de la sûreté, ou chef de pandours, nommé Andreas Recski, lequel passe auprès de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher pour posséder comme personne l'art d'extorquer des aveux aux prisonniers par des moyens peu doux; il a péché quelquefois par un excès de zèle, il s'est attiré de ce fait des peines disciplinaires. L'autre est le greffier Koloman Peczely, justicier plus étrange encore. On assure qu'en 1854, à l'âge de vingt-trois ans, il eut une liaison avec la femme d'un bourgeois de Miskolcz. Surpris par le mari, il l'étrangla avec le secours de sa maîtresse, le coupa en morceaux, l'enferma dans un sac, jeta le sac et l'homme dans la rivière. Le tribunal de Kaschau fut saisi de l'affaire. La note de police qui lui fut adressée portait que Peczely était « un homme sans mœurs, de triste réputation, poursuivi plusieurs fois pour vol. » Il fut condamné à quinze ans de détention; en 1867, on lui fit grâce. Son histoire lui a été racontée en plein tribunal, il n'a point nié et ne s'est point déconcerté. Aujourd'hui ce vase d'élection rend des oracles, il

est l'instrument choisi de Dieu et du juge d'instruction pour protéger l'innocence, pour démasquer le crime.

M. Bary suppliait le ciel de lui envoyer un témoin qui eût aperçu, au moins par le trou d'une serrure, Esther égorgée par les juifs. Il l'a trouvé. Dès le second jour de l'enquête, il cita devant lui le fils aîné du sacristain, Moritz Scharf, âgé d'un peu plus de treize ans. Moritz lui rapporta, aussi nettement qu'il le put, tout ce qui, à sa connaissance, s'était passé le 1^{er} avril soit dans sa famille, soit dans le temple; sa déposition fut conforme, de tout point, à celle de quarante personnes qui n'avaient pu se concerter. Furieux de ne pouvoir mater cette langue rebelle, M. Bary, par une décision illégale que rien ne justifiait, mit le jeune témoin en état d'arrestation et le confia aux soins du chef des pandours, qui, accompagné du recommandable Peczely, l'emmena dans sa maison particulière à Nagyfalu. Les domestiques de la maison témoignent, qu'après avoir été affamé, l'enfant fut souffleté et cravaché. Mais, selon Peczely, il faut se défier des mauvaises langues. Ce qui est certain, c'est que, à huit heures du soir, Moritz ne savait rien; à minuit, il savait tout et avait tout avoué.

Il raconta que, le matin du 1^{er} avril, son père avait attiré chez lui Esther Solymosi, puis qu'il l'avait envoyée à la synagogue sous la garde d'un mendiant. Moritz avait entendu un cri, il était sorti, il avait collé son œil à la serrure du temple, il avait vu Esther étendue à terre. Trois hommes, qu'il désigna, la tenaient par les bras, par les jambes, par la tête. Le boucher Salomon Schwartz lui fit une profonde entaille à la gorge avec un couteau un peu plus grand qu'un couteau de cuisine et recueillit son sang dans deux assiettes, qu'il vida ensuite dans un pot. Ce qu'on fit du cadavre, Moritz ne le savait pas. Dès qu'il eut achevé son récit, on lui fit signer un procès-verbal et on le pria d'ajouter : « J'ai avoué tout cela sans qu'on me fit aucune violence. » Là-dessus, craignant que l'enfant ne se ravisât, Recski et Peczely expédièrent un exprès au juge d'instruction, lui recommandant d'accourir en hâte, sans attendre jusqu'au matin, « de peur, écrivaient-ils, que d'ici là l'affaire ne prît une autre tournure. » M. Bary ne se le fit pas dire deux fois : il sauta à bas de son lit, monta en voiture, et, à deux heures de la nuit, il obligeait Moritz à lui redire sa véridique histoire. Et voilà de quelle façon on découvre la vérité dans le comitat de Szabolcs. La méthode *a priori*, aidée d'une bonne cravache, fait des miracles.

En vain la déposition arrachée par la violence à un malheureux enfant est-elle frappée de nullité. En vain le récit qu'il a fait n'a-t-il pas le sens commun. En vain est-il inconcevable que les juifs eussent commis un si horrible attentat en plein jour, à l'endroit le plus fréquenté d'un gros village, à deux pas de maisons habitées par des chré-

tiens, sans prendre aucune précaution et dans une synagogue éclairée par une grande fenêtre à hauteur d'appui qui permet de voir tout ce qui s'y passe, sans qu'il soit besoin de regarder par la serrure. En vain les médecins ont-ils déclaré que, si les choses s'étaient passées comme le dit Moritz, le sang de la victime aurait jailli avec force et éclaboussé le parvis du temple comme les vêtemens des bourreaux, qui n'offraient pas une trace de sang. En vain a-t-il été prouvé que les pains de la pâque étaient déjà pétris, cuits, distribués, et que le meurtre d'Esther n'eût servi de rien. En vain les personnes dénoncées pour y avoir pris part ont-elles démontré victorieusement leur alibi à l'aide d'irrécusables témoignages. En vain d'autres témoins qui ne sont pas juifs, ont-ils rencontré Esther vivante une heure après que les juifs l'avaient égorgée. En vain les invraisemblances s'ajoutent aux invraisemblances. Dans l'impétuosité de sa prévention, le juge Bary n'a pas eu un doute, il croit à l'histoire de Moritz comme à l'évangile. « Mettez d'un côté, a-t-on dit, une chose absurde et impossible et de l'autre cent témoins et cent raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages et les raisonnemens. » Dans l'affaire de Tisza-Eszlar, il y a une chose absurde et impossible, affirmée par un enfant qui a été livré en proie toute une nuit à deux inquisiteurs et dont la déposition est infirmée par cent présomptions et par cent témoignages. Mais M. Bary hait les juifs, et pour les convaincre d'un crime, tous les moyens lui sont bons. Dieu nous garde d'avoir rien à démêler avec ce terrible homme ! Ses deux acolytes aidant, le plus honnête d'entre nous pourrait être convaincu par lui, comme le disait cet Anglais, « d'avoir mangé son père et sa mère tout entiers à son déjeuner en un demi-quart d'heure. »

Mais que de précautions n'a-t-il pas fallu prendre pour prévenir les repentirs de Moritz, pour l'empêcher de se rétracter ! On y a pourvu ; contrairement à toutes les lois hongroises, on l'a mis sous surveillance administrative. Après être resté trois mois en prison, il en a passé huit dans la maison du comitat, confié à un gardien qui a l'ordre de ne jamais le quitter, de veiller à ce qu'il ne parle à personne, à ce que personne ne lui parle. Ce témoin séquestré ne voit que des pandours et des heiduques, et pour compléter ce bel ouvrage, un prêtre s'est chargé de le convertir, de lui faire renier le judaïsme, de lui apprendre à mépriser son père. Peut-être lui a-t-il enseigné aussi qu'un bon chrétien ne compromet pas le salut de son âme en portant un faux témoignage contre Israël. Tel on l'a vu apparaître devant le tribunal de Nyiregyhaza, où sa figure, son attitude, ont produit sur l'assistance une ineffaçable impression, à la fois plein d'assurance dans son langage, débitant sa petite histoire comme un enfant récite sa leçon, répétant sans se lasser les mêmes choses dans les mêmes termes, et cependant embarrassé de ses bras, de ses jambes, surtout de ses yeux ; agité de

mouvemens fébriles, se cramponnant à la barre qui entoure le siège du président, aussi effaré qu'un naufragé qui se noie et détournant piteusement la tête pour se dérober au supplice que lui infligeait son père en cherchant son regard. Mais, par intervalles, le sentiment de son importance prévalait sur son embarras, sur la honte et sur l'épouvante de son action, et lui faisait commettre des imprudences. On l'a entendu déclarer qu'il n'a plus besoin de ses parens, qu'il ne les connaît plus, que son avenir est assuré, que de très grands personnages s'intéressent à lui, qu'il mangera toute sa vie du pain blanc. Cet enfant terrible s'est écrié un jour : « Je ne veux plus être juif, parce qu'on m'a certifié que sous peu on chasserait tous les juifs de Hongrie. » Il faut croire que ce jeune homme était né avec d'heureuses dispositions ; mais il faut convenir aussi que ce qu'il est devenu en quelques mois fait un prodigieux honneur à l'éducation que lui ont donnée des pandours assistés d'un cafard.

Cependant la découverte d'un cadavre à Tisza-Dada fut un incident fort désagréable pour M. Bary. Ce cadavre était celui d'une jeune fille morte par submersion et ne portant la trace d'aucune entaille à la gorge. Si c'était Esther, Moritz avait menti et l'accusation croulait. Aussi procéda-t-on avec beaucoup de précaution à l'examen du corps, la défense n'y fut point convoquée. On choisit pour experts un simple étudiant en médecine, qui n'en savait pas long, et deux médecins qu'on voit souvent dans le château de M. Onody, le plus féroce des antisémites. L'avis contraire des trois professeurs de Pesth, dont le désintéressement en cette affaire égalait l'autorité, ne fit aucune impression sur M. Bary, quoique leur verdict eût été confirmé de Vienne par l'un des maîtres de la science, M. Hofmann. On entendait que ce cadavre, qui semblait déposer en faveur des juifs, servit à les confondre et à les perdre. Une nouvelle légende circula. On prétendit qu'il y avait eu substitution de corps, que pour en imposer à la justice, les juifs étaient parvenus à se procurer une morte, qu'ils avaient habillée des vêtemens d'Esther. Les bateliers ou flotteurs qui avaient trouvé le cadavre furent cités et interrogés. Ces pauvres gens, venus la plupart du comitat de Marmaros et du pied des Carpathes, n'avaient appris dans toute leur vie, comme l'a dit l'un d'eux, « qu'à manier la rame, à passer à droite ou à gauche des moulins, à aborder quand il faisait du vent, à manger, à boire et à dormir. » Juifs ou chrétiens, les quinze flotteurs répondirent ingénument aux questions qu'on leur adressait d'un ton farouche ; ils racontèrent tous de la même manière comment le cadavre avait été trouvé. Heureusement, Recski et Peczely n'étaient pas loin, ils se chargèrent de les faire parler, ils déployèrent à cet effet toute leur industrie, tout leur génie. Menaces, promesses, mauvais traitemens, tortures aimables et raffinées, ils eurent recours à toutes les rubriques de leur métier. Ils enfermèrent leurs captifs dans

des poulaillers ou dans des étables à cochons; ils contraignirent les uns à s'ingurgiter des litres d'eau, ils condamnèrent ceux qui avaient les yeux malades à regarder fixement le soleil. Le commissaire de Dada leur vint en aide avec ses verges et ses poucettes.

Quelques-uns de ces prisonniers résistèrent jusqu'au bout. L'un d'eux, israélite de débile complexion et de chétive apparence, se comporta comme un héros. Le juge d'instruction, n'en pouvant rien tirer, lui appliqua un soufflet et fit venir ses estafiers. On le menaça de le bâtonner; il répondit que ce qu'on voulait lui faire dire était faux, qu'il avait vingt-quatre témoins à citer. On lui asséna sur la mâchoire trois coups de poing qui firent jaillir le sang. Il refusa d'avouer. On lui fit avaler tant d'eau qu'il se laissa tomber à terre pour la rendre; quand il l'eut rendue, on lui administra trois verres d'eau salée. Il refusa d'avouer. On lui lia les mains derrière le dos, et le commissaire le prit par une des boucles de ses cheveux, l'un de ses assistans par une autre; ils tirèrent si fort que les deux boucles leur restèrent dans la main. Il refusa d'avouer. On le déshabilla, on le coucha sur la paille, on le menaça de le pendre par les pieds. Puis on l'obligea de courir jusqu'à Eszlar devant le cheval d'un pandour. La chaleur était étouffante, il n'en pouvait plus, il refusa d'avouer. On finit par l'enfermer dans un cabinet noir. Il y demeura trois semaines et y tomba gravement malade, demandant toujours qu'on entendit ses témoins sans que personne consentit à les entendre.

Tous n'ont pas été aussi héroïques qu'Anschel Vogel. Plusieurs ont fini par se prêter, de guerre lasse, à tout ce qu'on leur demandait. L'un d'eux, se sentant mourir, confessa que le cadavre lui avait été remis par deux juifs d'Eszlar. On rassembla aussitôt tous les juifs d'Eszlar, on les fit ranger en file dans une cour grillée par le soleil. Au bout d'un quart d'heure on dit à Jackel Smilovics : « Va-t'en chercher dans la cour les deux hommes qui t'ont remis le cadavre. » De son propre aveu, il en prit deux dans le tas, sans choisir, au hasard, les deux premiers qui lui tombèrent sous la main et qu'il n'avait jamais vus de sa vie. Parmi les floteurs du comitat de Marmaros, ceux qui s'étaient laissé arracher de mensongers aveux n'eurent pas plus tôt recouvré leur liberté et regagné leur pays natal qu'ils s'empressèrent de déclarer, devant le maire de Szeklencze, qu'ils avaient outrageusement menti parce qu'on les avait indignement torturés. Un seul a rétracté sa rétractation, et il persiste à témoigner que les juifs ont livré le cadavre à ses compagnons en leur promettant beaucoup d'argent s'ils l'attachaient à leur train de bois et le remorquaient jusqu'à Dada. Comme le jeune Moritz, il débite sa leçon avec une incomparable sûreté de mémoire. Mais les objections le déconcertent, il s'embarrasse dans ses réponses, il affirme avoir vu certaines choses à la

clarté de la lune, et le calendrier fait foi que la lune était alors dans son dernier quart, que la lune était invisible entre huit et neuf heures. Quand on le presse, il s'écrie : « Que voulez-vous? J'étais ivre. » Un enfant tourmenté par des pandours et un batelier pris de vin, qui voit la lune quand il n'y a point de lune, il n'en faut pas davantage à un juge d'instruction pour faire pendre des juifs.

Quelle que soit l'autorité dont paraît jouir M. Bary, l'acte monstrueux d'accusation qu'il a péniblement échafaudé par les moyens qu'on sait n'eût pas résisté à deux heures de discussion publique, si les passions populaires n'étaient venues en aide aux accusateurs. La ville de Nyiregyhaza, où siège le tribunal, a offert de singuliers spectacles. Quand on vit que la barque faisait eau de toutes parts, qu'elle allait sombrer, chacun s'employa à la radouber de son mieux, chacun apporta son étoupe et son goudron. Comme l'a dit en pleine audience l'un des avocats, M. Eötvös, il s'est formé à Nyiregyhaza une agence qui s'occupe activement et sans vergogne d'intimider les témoins à décharge, d'encourager et d'endoctriner les autres. Étranges témoins! ce ne sont pas eux qui déposent, c'est le teinturier. La plupart sont revenus sur leurs premières déclarations, ils affirment n'avoir pas vu ce qu'ils ont vu, avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu. Ils brouillent les lieux et les temps; ce qui était arrivé l'après-midi s'est passé le matin. Ceux qui avaient reconnu Esther dans la noyée qu'on a retirée de la Theiss se défendent de l'avoir reconnue. Ceux qui avaient certifié qu'Esther avait comme le cadavre les yeux noirs soutiennent qu'elle les avait bleus. Une jeune fille qui l'avait vue causer avec sa sœur deux heures après que les juifs avaient tous quitté la synagogue a été rouée de coups par ses parens qui l'accusent de faux témoignage. On a vu une vieille femme accourir tout éperdue pour déposer; quand on lui a demandé qui l'avait fait venir, elle a répondu : « Le bruit courait à Eszlar que les juifs gagneraient leur procès, j'ai voulu sauver mon âme de l'enfer. » Et les palinodies succèdent aux palinodies, les parjures aux parjures, les scandales aux scandales.

Voilà les ravages que peut exercer le fanatisme parmi des populations qui ne sont ni méchantes ni malhonnêtes; mais quand il s'agit du juif, tout est permis. Il ne faudrait pas croire qu'en Hongrie l'aversion pour Israël ne se rencontre que dans le peuple; ce sentiment est plus vif encore dans les classes aisées et instruites. On raconte qu'un des Hongrois venus cette année à Paris pour assister à la fête du 14 juillet éprouva en entrant à l'Élysée un étonnement mêlé de dégoût et qu'il dit à quelqu'un : « Voyez plutôt, il n'y a ici que des Juifs. » Ce Magyar, qui voyait partout Jéhovah, avait aperçu autour de lui quelques barbes taillées en pointe, et pour les Magyars, une barbe pointue est la marque du juif.

Il entre bien des élémens divers dans cette passion violente et veni-

meuse qu'on a baptisée du nom d'antisémitisme. Les israélites de Hongrie sont la plupart d'origine allemande, et jusqu'au jour où la Hongrie recouvra ses franchises, ils firent cause commune avec l'Allemand ; ils tiennent volontiers le parti du plus fort. Dans les provinces du Sud, ils font bon ménage avec les chrétiens, ils ont cessé de faire leur pot à part et on les traite avec tolérance. Mais dans les comitats du Nord, on les considère comme des étrangers ; la Galicie est proche et ils en viennent. A la question de race et à la haine de Jéhovah se mêlent des inquiétudes, des jalousies d'intérêts. Chaque nation a ses défauts ; les Magyars ont assez de nobles qualités pour qu'il leur soit permis d'avoir leurs faiblesses. On assure qu'ils ont du faste, que leur dépense n'est pas toujours proportionnée à leur revenu. De là naissent des embarras, on a besoin du juif, on se met à sa merci, et il n'est miséricordieux que pour le juif. Les grands seigneurs sont protégés contre ses convoitises par la loi des majorats, qui leur interdit d'aliéner leurs biens ; sans cette loi tutélaire, Jéhovah aurait envahi depuis longtemps leurs domaines, et beaucoup d'entre eux seraient sur la paille. Mais le bourgeois, le petit gentilhomme campagnard, qui sont en relations constantes avec le juif, ne sont point protégés contre lui, ils sont libres de lui donner hypothèque sur leurs biens, et trop souvent cette aventure finit mal. Si demain tous les israélites étaient expulsés de Hongrie, plus d'un château entrerait en joie, et nombre de débiteurs qui redoutent le jour des échéances pousseraient un long soupir de soulagement. Mais ce sont là des sentimens auxquels il est dangereux de s'abandonner. L'antisémitisme donne de tristes exemples au socialisme anarchique, et le socialisme profite de tous les exemples qu'on lui donne. Il y avait jadis un prophète nommé Isaïe, qui disait : « Malheur à vous qui ravagez et violencez ! car un jour vous serez violentés et ravagés. »

Le public qui se presse aux audiences du tribunal de Nyiregyhaza se recrute principalement dans la *gentry* des environs, et l'attitude de ce public a souvent été fâcheuse. Il parle tout haut, il s'agite, il gesticule. Le récit des tortures endurées par les prisonniers de Recsky le fait rire aux larmes. Il insulte les témoins à décharge, ses murmures et ses vociférations couvrent la voix de la défense, il crie aux accusés : « Quoi que vous disiez, vous serez pendus. » Il y a là des femmes charmantes qui se font remarquer également par l'exquise élégance de leur toilette et par l'emportement de leurs fureurs. Ces jolies femmes demandent du sang, elles en ont soif, elles comptent sur la galanterie des juges pour leur en faire boire.

Les antisémites sont fort exigeans ; ils sont mécontents de tout le monde, la justice ne sera jamais assez injuste pour les satisfaire. Ils accusent de tiédeur le président du tribunal, et Dieu sait pourtant les

peines que s'est données le comte Korniss pour leur être agréable. Il traite les défenseurs avec une sécheresse hautaine et les accusés avec tout le mépris qu'il convient d'avoir pour une impure vermine. Il est indulgent pour les témoins à charge qui se coupent, il couvre de sa paternelle protection le joli garçon qui a vu tant de choses par le trou d'une serrure. Que de fois ne l'a-t-il pas tiré d'un mauvais pas où il s'embourbait! Mais, si les antisémites reprochent sa tiédeur au président, ils n'ont pas assez de poumons pour dénoncer les trahisons du ministère public. Dès le premier jour, M. Szeyffert, substitut du procureur-général, n'a pas craint de déclarer que la façon dont M. Bary conduisait une instruction lui semblait médiocrement édifiante, et, au cours des débats, il a manifesté en toute rencontre ses insurmontables dégoûts que lui inspirait la naïve impudence de certains témoins. Avec une loyauté qui l'honore, il a déserté l'accusation. Aussi est-il en butte aux menaces, aux injures, aux outrages. Le roi de Moab avait commandé au prophète Balaam de maudire ses ennemis, et Balaam les bénit. M. Szeyffert ne bénit pas les juifs, il ne s'écrie pas : « Que tes tentes sont belles, ô Jacob! que tes demeures sont agréables, ô Israël! » mais il tient pour démontré que le corps trouvé dans la Theiss était celui d'Esther, il désire, il réclame l'acquiescement des treize accusés, et on ne saurait trop admirer son courage.

Le 11 octobre 1882, un député hongrois, interpellant le ministre de l'intérieur, lui avait demandé si Nyiregyhaza était un endroit bien choisi pour y juger les prétendus assassins d'Esther, si la justice s'y sentirait libre. Le ministre s'appliqua à le rassurer, et l'événement fait foi qu'il l'a trop rassuré. Après les violences exercées dans l'instruction, après les tentatives des antisémites pour intimider les témoins et le tribunal, après tant d'irrégularités, tant d'incidens odieux, les juges de Nyiregyhaza ne sauraient sans forfaire à l'honneur céder à l'entraînement de leurs préventions. Si l'arrêt qu'ils vont rendre était une sentence de condamnation, ils passeraient dans l'Europe entière pour avoir commis un de ces assassinats juridiques qui déshonorent une magistrature. Toute l'eau de la Theiss ne laverait pas leurs mains, la tache de sang reparaitrait toujours. Espérons que cet arrêt fera voir qu'il y a des juges dans le comitat de Szabolcs. Aussi bien, il n'y a déjà eu que trop de scandales; ce qui s'est passé n'a que trop prouvé que le fanatisme est un monstre dont il faut couper les griffes et briser les dents. La déplorable affaire de Tisza-Eszlar a contristé les âmes pieuses, elle a donné aux mécréans le droit de dire une fois de plus avec Schiller : « Si on me demande pourquoi je n'ai pas de religion, je répondrai que c'est par religion. »

REVUE LITTÉRAIRE

UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LA LITTÉRAURE ANGLAISE.

Histoire de la littérature anglaise depuis ses origines jusqu'à nos jours, par
M. Augustin Filon. Paris, 1883; Hachette.

On peut dire hardiment de ce livre qu'il nous manquait. Sans doute, nous avons bien, sur telles et telles époques de l'histoire de la littérature anglaise, d'excellentes monographies : les travaux depuis longtemps classiques des Villemain et des Rémusat, ceux de Philarète Chasles, toujours un peu superficiels, mais toujours amusans à lire, et toujours *suggestifs*; ou bien encore, plus près de nous, des livres comme celui de M. Mézières sur *Shakspeare, ses prédécesseurs, et ses successeurs*; des *Essais* comme ceux de M. Montégut, dont la suite pourrait presque former, depuis tantôt trente ou quarante ans, une véritable histoire de la littérature anglaise contemporaine; des *Études* comme celles que tout récemment encore M. Scherer consacrait à Wordsworth; combien d'autres enfin, qu'il y aurait plaisir, profit, et justice à signaler, n'était la peur trop naturelle de faire tort, sans le vouloir, à tous ceux que l'on omettrait dans cette longue énumération. Nous avons bien aussi, d'autre part, dans cette grande *Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine, — un des plus beaux livres de ce temps, quoi qu'on en puisse dire, — une histoire générale comme les Anglais eux-mêmes n'en ont pas encore une, ou du moins comme j'avoue que je ne leur en connais pas, et qui vraisemblablement aurait pour de longues années épuisé le sujet, si certaines préoccupations philosophiques et le souci d'une thèse à démontrer, y tenant presque plus de place que l'histoire et la littérature, n'avaient laissé, dans ce champ si fertile, presque aussi riche que celui de notre littérature française, beaucoup à glaner après lui, bien des noms qu'il avait négligés, et bien des œuvres qu'il avait à peine effleurées. Mais ce que nous n'avions pas, c'était une histoire porta-

tive, si je puis ainsi dire, de la littérature anglaise, une histoire complète et cependant abrégée, une histoire qui ne sentît pas le manuel de collège, bonne à lire et non pas seulement à consulter, écrite avec agrément en même temps qu'avec solidité, qui fût œuvre personnelle surtout et non pas, comme tant de prétendues *Histoires*, une compilation plus ou moins consciencieuse de jugemens tout faits et d'opinions usées, décriées, avilies par le long usage.

Rien n'est, en effet, selon la manière de s'y prendre, plus facile ou plus difficile à composer que ces sortes de livres : plus facile, quand on ne se donne pas la peine de remonter le courant de l'opinion pour aller jusqu'aux sources ; plus difficile, quand, au contraire, on s'impose d'étudier une grande littérature depuis Llywarch-Hen et Cædmon jusqu'à Tennyson et Robert Browning, de parcourir exactement tout l'entre-deux, et de ne rien dire, vieux ou neuf, que l'on n'ait pensé ou repensé par soi-même. C'est le second parti qu'a pris M. Filon. Son *Histoire de la littérature anglaise* est une série de jugemens, et de jugemens qui sont à lui, même quand il leur arrive de se rencontrer avec ceux de ses prédécesseurs. Il y parle comme il pense, chose rare ; et il y pense comme il sent, chose plus rare. Et c'est pourquoi ce livre est bien celui qui nous manquait. Dans un temps où il se publie si peu d'œuvres marquées à cette empreinte de sincérité, l'éloge n'est-il pas suffisant pour que nous ayons le droit d'y mêler quelques critiques ?

Il semble d'abord qu'à s'enfoncer ainsi dans l'étude intime de la littérature anglaise, M. Filon ait quelque peu oublié l'histoire de la littérature française. Je ne l'ai pas vu sans étonnement attribuer à Corneille ces deux vers devenus légendaires :

Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement ; il en rougit, le traître !

Je les croyais de Théophile. Dans une prochaine édition de son livre, si toutefois il a besoin d'y parler de Corneille, M. Filon pourra les remplacer par ces vers de *Cinna* :

Avec cette beauté qui t'était destinée,
Reçois le consulat pour la prochaine année.
.
Préfères-en la pourpre à celle de mon sang.

En un autre endroit, M. Filon assigne ces deux vers à Voltaire, et ce n'est pas non plus pour lui en faire honneur :

Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux
Un perfide assassin, un lâche incestueux.

Je conviens à regret qu'ils sont, et le second surtout, d'une facture critiquable. J'ajoute que Voltaire est plein de ces rimes faciles, de ces

redoublemens d'épithètes, et qu'ainsi la méprise n'a rien que de très naturel. Mais les deux vers ne sont pas moins de Racine, et, qui plus est, dans *Phèdre*. Ce sont là de pures vétilles, et tout le monde a de ces défaillances de plume. Aussi ne les aurions-nous même pas signalées si d'abord, dans un livre où les notes sont rares, et même trop rares, M. Filon n'en avait rédigé une tout exprès pour reprocher à Hallam d'avoir fait figurer Condé, mort et enterré, parmi les spectateurs de la première représentation d'*Esther*; et si ensuite l'exactitude, et l'exactitude rigoureuse, n'était et ne devait être un mérite essentiel d'une *Histoire*. Ce sera donc rendre encore service à M. Filon que de lui rappeler que le mot célèbre et proverbial : « Comment peut-on être Persan ? » n'est pas de Chamfort, mais de Montesquieu; et que ce n'est point M^{me} de Sévigné, mais M^{me} de Staël, qui, loin de Paris, regrettait son « ruisseau de la rue du Bac. »

En même temps qu'à lui, ce sera rendre service à un autre que de relever cette phrase : « *La Duchesse d'Amalfi et Vittoria Accoramboni* attendent encore des traducteurs qui nous fassent connaître leurs effrayantes beautés. » Il s'en faut du tout au tout, pour ma part, que j'accepte l'opinion de M. Filon sur ces mélodrames extravagans de Webster, une espèce de Ducange ou de Pixérécourt du commencement du xvii^e siècle, mais, chefs-d'œuvre ou non, *la Duchesse d'Amalfi et Vittoria Accoramboni* sont traduits depuis tantôt vingt ans et remplissent, avec un drame de Ford, tout un gros volume des *Contemporains de Shakespeare*, de M. Ernest Lafond. Que dirons-nous encore de cette conclusion du chapitre que M. Filon consacre à Richardson? « En reconnaissant dans *Pamèla*, mais surtout dans *Clarisse*, l'accent de la passion, en l'entendant parler pour la première fois, le monde eut comme un tressaillement. Un vieil imprimeur puritain venait, avant l'abbé Prévost, avant Jean-Jacques, de lui révéler le véritable langage de l'amour. » Ce n'est évidemment pas pour son *Histoire de Cicéron* que l'abbé Prévost vient faire ici figure, mais sans doute pour *Manon Lescaut*. M. Filon a seulement oublié que *Manon Lescaut* avait précédé *Clarisse* de vingt ans à peu près, et *Pamèla* de dix. N'a-t-il pas aussi oublié plus loin, dans le chapitre qu'il consacre à Macaulay, et où il le loue d'avoir introduit le premier dans l'histoire « la description des mœurs, » et « la peinture des lieux, » « l'émotion, » et « le pittoresque, » que l'illustre historien anglais avait eu chez nous, en France, des prédécesseurs, et que l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, ou encore l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* sont l'une et l'autre de quelque vingt ans plus ancienne que l'*Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*? Ce n'est d'ailleurs ni à Barante, ni à Augustin Thierry, ni à Macaulay qu'il faut faire honneur de cette transformation de l'histoire : les véritables ouvriers en ont été Chateaubriand en France et Walter Scott en Angleterre.

Sur la nature de ces observations, on peut juger par où pèche le livre de M. Filon. Une certaine exactitude y fait défaut, et surtout l'exactitude bibliographique, laquelle pourtant de plus en plus, à mesure que les œuvres s'accablent dans les bibliothèques, deviendra le fondement même de l'histoire des littératures. Des ouvrages comme celui de Hallam sur *la Littérature de l'Europe pendant les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, peuvent manquer, et manquent effectivement, je l'accorde à M. Filon, qui est dur pour Hallam, de bien des qualités. Mais ils n'en sont pas moins infiniment précieux. Et ce qui manque à l'ouvrage de M. Filon, à son tour, c'est justement un peu de cet ordre, et de cette méthode, et de cette rigueur de classification qui sont en excès dans celui de Hallam. Je n'hésite pas à dire qu'il y faudrait aussi plus de renseignements, et même de notes, biographiques et bibliographiques. Il est difficilement admissible, puisque nous parlions de Macaulay, que, dans une *Histoire de la littérature anglaise*, on ne nous donne la date ni de sa naissance, ni de sa mort, ni de la publication de ses principaux ouvrages. Ce sont autant de moyens de contrôle que l'on est tenu d'offrir au lecteur, et qu'il n'est pas mauvais de se donner à soi-même. Il n'y a bien souvent qu'une erreur de date au fond des généralisations téméraires d'une certaine critique. Même observation pour les indications bibliographiques : il faut absolument que nous puissions nous reporter aux œuvres, et il faut surtout que l'on nous fasse connaître où nous trouverons des renseignements plus nombreux, plus étendus, plus détaillés que n'en peut contenir un seul volume où l'on ramasse en six cents pages six cents ans d'histoire littéraire.

M. Filon, quelque part, écarte de l'œuvre de Shakspeare un certain nombre de pièces qui ne sont pas, en effet, considérées d'ordinaire comme étant l'œuvre propre du grand poète. On voudrait savoir les raisons de M. Filon, et, à défaut de ces raisons, on voudrait la mention du livre où on les trouvera. J'en serais d'autant plus curieux, pour ma part, que, parmi les pièces qu'il lui enlève ou dont il le décharge, M. Filon a classé *Timon d'Athènes*, qui passe assez communément pour être de Shakspeare. Où sont les preuves? et à défaut de preuves, s'il n'avait pas la place qu'il fallait pour les développer où pourrions-nous les aller chercher? C'est comme ailleurs, quand M. Filon nous parle de l'auteur de *Robinson Crusôé*. « Swift, nous dit-il, le traite d'ignorant, Leslie de boute-feu, Prior de libelliste, Toland d'homme vendu... Il passe à la fois pour un esclave des ministres et un démagogue, pour un esprit turbulent et pour un mercenaire, pour un fanatique et un athée... *c'était tout bonnement un honnête homme.* » Rien ne paraît aujourd'hui moins assuré que cette conclusion. Si M. Filon s'était imposé de nous indiquer en note les travaux les plus récents sur chaque auteur dont il traite, il n'aurait pu manquer de nous signaler ce livre de M. Minto et ces recherches de

M. Lee, dont M. Cherbuliez, il y a bientôt deux ans, portait les résultats à la connaissance des lecteurs de cette *Revue*. « Le plus effronté menteur que le monde ait jamais vu : » tel est le jugement des derniers biographes de Daniel de Foë. Nous voilà loin de « l'honnête homme » de M. Filon. Qui a tort? Qui a raison? M. Filon nous devait au moins de nous mettre à même d'en juger. Il ne suffit pas qu'une *Histoire de la littérature anglaise* soit agréable, il faut encore qu'elle soit constamment utile.

Enfin, les grandes lignes ne sont pas assez nettement marquées dans ce livre, et les caractères généraux de la littérature anglaise n'y ressortent pas assez vigoureusement en relief. Cette longue histoire se déroule avec trop de continuité. Les intervalles et, par conséquent, les époques ne s'y discernent pas. On n'y voit pas très bien non plus ce qu'il y a d'identique, à travers les âges, sous la diversité des œuvres : l'unité de l'esprit national, ce qui fait qu'un poème ou un roman anglais ressemble plus à un poème ou à un roman anglais qu'à un poème ou à un roman français, cet air de famille enfin et cette allure de race dont personne ne peut jamais complètement se dépouiller sans renoncer pour toujours, je ne dis pas à être compris, mais à être reconnu des siens. A la vérité, je soupçonne qu'ici le souvenir de M. Taine aura quelque peu gêné M. Filon. Esprit délicat, raffiné, dédaigneux, et d'ailleurs un peu sceptique, il aura craint de paraître marcher sur les brisées d'un tel prédécesseur. A moins encore qu'il n'ait estimé que ce qui était fait n'était pas désormais, et de longtemps, à refaire, jusqu'au jour où des événemens nouveaux et des œuvres nouvelles auront dégagé de l'indétermination quelque élément encore inaperçu de cet esprit national. Il se peut qu'il ait raison. Mais, quand nous devrions donner à rire à son scepticisme, nous n'en regrettons pas moins, dans son *Histoire*, quelques-unes de ces généralisations qui coordonnent sous quelques indications principales cette multitude presque infinie de faits, de noms propres et d'œuvres que fait nécessairement passer sous les yeux du lecteur l'histoire d'une grande littérature. Et les époques, en tout cas, auraient pu, auraient dû être distinguées par des traits plus précis. Je sais bien qu'il n'y a rien de plus difficile, dans un livre d'histoire, que de parer à une semblable critique. L'analyse d'une tragédie d'Otway tient autant de place sur le papier que celle d'un drame de Shakspeare, exactement comme dans nos histoires de la littérature française il ne faudra pas moins d'encre pour exposer l'action d'*Inès de Castro* que celle d'*Athalie*. De là résulte presque inévitablement une disproportion des parties, un manque d'équilibre dans la distribution des masses, et par suite un manque d'effet dans le tableau. Si l'on veut s'attacher à l'ensemble, on sera, comme M. Taine, accusé d'être incomplet; mais on sera, comme M. Filon, accusé de n'avoir pas suffisamment *massé* l'ensemble, si l'on a voulu être complet. Ce n'en est pas moins une obligation de la critique,

et une obligation positive, que d'avertir le lecteur et de s'efforcer à lui dire les précautions qu'il doit prendre même contre un bon livre. L'obligation ne sera-t-elle pas d'autant plus étroite que le livre lui-même sera non-seulement meilleur, mais encore, c'en est ici le cas, il faut dire plus séduisant ?

Je croirais volontiers qu'à vivre un peu assidûment dans le commerce de la littérature anglaise, on y contracte une indépendance de jugement, et, pour ainsi dire, un esprit d'individualisme qui nous fait défaut en France, et nulle part plus visiblement qu'en matière de critique littéraire. Ce mérite est à un haut degré celui du livre de M. Filon. Faute de pouvoir en produire autant d'exemples que je le voudrais, j'irai tout de suite au plus considérable, et je prendrai le chapitre très intéressant et très nourri qu'il a consacré au drame de Shakspeare.

Nul n'ignore qu'aujourd'hui c'est la mode, en France comme en Allemagne, — selon le mot de Victor Hugo, qui songeait ce jour-là sans doute à la manière dont il rêvait d'être admiré lui-même, — c'est donc la mode et l'usage de tout admirer dans Shakspeare, « comme une brute. » Il y a des taches dans Corneille et il y en a dans Racine; à chaque fois qu'on les représente, ou, pour mieux dire, qu'on les *repré-*nd, les critiques font profession d'y en découvrir de nouvelles; mais il n'y a pas de taches dans Shakspeare. En vain les Anglais nous préviennent-ils eux-mêmes, — celui-ci, et c'est Hallam, le plus judicieux de leurs historiens littéraires, — « qu'il faut apprendre Shakspeare comme on apprend une langue, *comme on lit un passage difficile en grec*, en jetant à tout moment les yeux sur le commentaire; » — celui-là, et c'est Charles Lamb, un de leurs plus délicats humoristes, — « qu'à la scène, toute la poésie et toute la profondeur psychologique de Shakspeare disparaissent, de telle sorte qu'il n'en demeure plus que *le mélodrame*, » il n'est pas moins convenu que le drame shakspearien est un bien autrement vivant spectacle que la froide tragédie française; et l'on continue d'admirer le plus dans le grand poète ce qu'il y en a de moins admirable pour tout homme de bon sens, c'est à savoir ce que l'on n'en comprend pas. Il y a les gens aussi qui croient admirer l'auteur d'*Hamlet* à travers le drame romantique dans *Ruy Blas* ou dans *le Roi s'amuse*, et qui ne se doutent pas, comme dit M. Filon avec autant de vivacité que d'esprit, que s'il y a « quelque chose de plus ridicule qu'un Allemand qui commente Shakspeare, c'est un Français qui l'imité. » M. Filon n'est pas de cette école, — ni nous non plus. Il sait combien de ces admirateurs frénétiques de Shakspeare n'en ont jamais vu représenter à la scène une tragédie seulement, et combien il serait facile d'en citer qui le louent impertinemment, je ne dis pas sans l'avoir lu, mais tout exprès pour se dispenser de le lire. Car, s'ils le connaissaient mieux, ils ne l'admiraient pas moins, à coup sûr, mais, à coup sûr aussi, ils le loueraient autrement. Sachons donc grand gré

à M. Filon d'avoir su maintenir, même en face d'un Shakspeare, l'intégrité de son droit de juger, et félicitons-le surtout d'avoir eu le courage d'en user. C'est du courage en effet qu'il y faut, presque autant de courage que pour oser parler librement du style de Molière, et trouver, avec La Bruyère, un peu de « jargon » dans *l'Avare*, ou, avec Fénelon, quelque « galimatias » dans *Tartufe* et dans *le Misanthrope* même. Demandez-le plutôt à M. Edmond Scherer !

M. Filon a résumé d'abord, dans un paragraphe rapide, ce que l'on sait aujourd'hui de la vie de Shakspeare, peu de chose au total, si les biographes n'y faisaient entrer complaisamment tout ce que l'examen, et l'interprétation plus ou moins philosophique des œuvres, leur suggère d'inventions arbitraires. Puis, ayant énuméré les principales sources où le poète avait puisé, — Pïutarque pour l'antiquité, Hollinshed pour l'histoire nationale, Chaucer, Mandeville, Boccace, Pétrarque, Arioste, les conteurs italiens, Homère et Montaigne, — il a esquissé les principaux traits du drame shakspearien. Enfin, ayant classé les pièces de Shakspeare et discuté, trop brièvement, nous l'avons dit, l'authenticité de quelques-unes d'entre elles, il a successivement étudié les drames de fantaisie et d'aventures, les scènes, les comédies proprement dites, les tragédies romaines, les drames historiques, et les drames de caractères, comme il les appelle, c'est-à-dire les chefs-d'œuvre : *Macbeth*, *le Roi Lear*, *Othello*, *Hamlet* et *Roméo*. Cette classification en vaut une autre, ou du moins je n'en sache qu'une qui lui dût être préférée, c'est la classification chronologique, si, dans l'ignorance où nous sommes de la date précise de la plupart des pièces de Shakspeare, elle n'offrirait peut-être autant de dangers possibles que d'avantages réels. N'abusons pas de la critique conjecturale. Imaginez l'embarras si vous ne saviez pas la date certaine des pièces de Corneille, — elles sont en nombre à peu près égal à celles de Shakspeare, — et qu'il fût question de les classer chronologiquement. Placeriez-vous *le menteur* dans l'année de *Polyeucte*, et croiriez-vous *Polyeucte*, à son tour, de cinq ans antérieur à cette étrange *Théodore* ?

M. Filon a heureusement caractérisé les drames de fantaisie et d'aventures : *Peines d'amour perdues*, *Beaucoup de bruit pour rien*, *le Marchand de Venise*, etc. « Il faut faire un effort, dit-il, et considérer ici comme un mérite ce que nous regardons d'ordinaire comme un défaut : l'in vraisemblance des événements. » Nul doute, en effet, que les contemporains de Shakspeare y prissent d'autant plus d'intérêt que la contexture en était plus chargée de matière, et que l'imagination du poète se dirigeait au dénouement par des chemins plus extraordinaires et des péripéties plus inattendues. Cette invraisemblance, quelquefois monstrueuse, est le prix dont il nous faut aujourd'hui payer « d'émouvans coups de théâtre, des scènes tendres ou spirituelles, d'adorables effusions de poésie ; » et, à condition que cette invraisemblance ne pré-

tende pas faire école, nous y consentons volontiers. Il nous est déjà plus difficile de sacrifier les vraisemblances morales et d'admirer, comme on voudrait nous y contraindre, ces héros du drame shakspearien pour « la prodigieuse mobilité de leurs impressions » et leurs « reviremens inexplicables, » c'est-à-dire pour ce qu'il y a en eux de moins conforme à la réalité. Le fait est qu'ils nous déroutent à chaque tournant de l'intrigue. On n'a jamais mis à la scène des personnages qui fussent moins identiques à eux-mêmes, et le décor fantastique du drame n'est pas plus changeant que le fond de leur cœur. Mais, ce qu'il nous est tout à fait impossible de supporter, c'est, dans ces pièces d'aventures, le mélange d'*euphuïsme* et de grossièreté qui caractérise le dialogue. Le comique de Shakspeare y tient malheureusement presque tout entier; dans son œuvre immortelle, c'est la partie caduque, et, si supérieur par tant d'autres points aux grands dramaturges de son siècle, c'est par là qu'il retombe au niveau des plus vulgaires d'entre eux. « Quelle différence avec Molière! dit ici M. Filon. Shakspeare, qui partageait les goûts et les plaisirs de la canaille, ne s'amuse jamais tant que quand il déroge... A travers tout son théâtre le ruisseau de Billingsgate roule son flot bourbeux... Et de cette partie comique, qui compose à peu près le cinquième de l'œuvre, à peine peut-on sauver quelques scènes. »

Sévère aux comédies, et sans même en excepter tout à fait *les Joyeuses Dames de Windsor*, qui ne manquent pas d'une grosse gaité, mais qui manquent de profondeur, M. Filon n'est guère plus indulgent aux tragédies romaines : *Coriolan*, *Jules César*, *Antoine et Cléopâtre*. Un seul caractère vrai dans *Coriolan*, celui de Coriolan lui-même; une seule grande scène dans *Jules César*, celle où Antoine lit au peuple assemblé le testament du dictateur; un admirable sujet dans *Antoine et Cléopâtre*, mais en partie manqué, c'est, avec les éclairs de génie dont Shakspeare illumine toujours même les sujets qu'il mutile ou qu'il manque, tout ce qu'il reconnaît dans les tragédies romaines. Il refuse particulièrement d'y voir cette vérité de *couleur locale* que l'on a tant vantée dans le théâtre de Shakspeare, et qui n'y existe pas plus, qui peut-être y existe moins que dans le théâtre de Corneille et de Racine. « Si Shakspeare avait eu à sa disposition toutes les ressources accumulées par l'érudition moderne, nul doute qu'il ne s'en fût pas servi. » Et il eût bien fait! Mais il ne les avait pas, et ne les ayant pas, ses Romains ne sont pas plus les Romains de l'histoire que les Grecs de Racine ne sont ceux de l'*Illiade*. Tâchons d'être justes, même envers ces grands hommes qui ont maintenu, deux siècles durant, la royauté de la langue et de la littérature françaises en Europe. Il y a moins de tumulte, moins de réalité, moins de vie dans *Horace* que dans *Coriolan*, mais il n'y a pas moins de couleur locale, et je soutiens qu'il y en a bien plus, avec bien plus d'intérêt, et bien

plus de grandeur, plus de noblesse aussi, dans *Britannicus* que dans *Jules César*.

Si maintenant les drames historiques proprement dits, depuis *Richard II* jusqu'à *Henry VIII*, sont si profondément anglais, et, en dépit des injustices ou des anachronismes, si profondément, si réellement historiques, cela tient à ce que Shakspeare est Anglais, et que l'Anglais, comme le fait justement observer M. Filon, ne change guère d'un siècle à l'autre. « Les hommes qui ont tenu tête à Philippe II ressemblent trait pour trait à ceux qui ont conquis deux fois la France avec Édouard III et Henri V. » Or, comme il a toutes les superstitions, toutes les crédulités, toutes les ignorances de son temps, Shakspeare en a toutes les passions patriotiques, tous les préjugés nationaux, et tout l'orgueil de race. De telle sorte que ce que l'on croit admirer dans ses drames historiques sous le faux nom de *couleur locale*, c'est ce qui persiste encore, dans l'Anglais lui-même du XIX^e siècle, de cet orgueil, de ces préjugés, et de ces passions. Je ne me rappelle pas avoir vu nulle part cette ingénieuse observation mieux déduite que dans le livre de M. Filon. Quant à la vraie valeur des drames nationaux de Shakspeare, elle est ailleurs. Elle est dans cette puissance d'évocation qui, des pages verbeuses et refroidies du chroniqueur, fait surgir l'être et la vie, tirant d'un surnom tout un caractère, et, de moins que cela, d'une épithète, cette sorte de « guerrier fantôme du champ de bataille de Shrewsbury, Douglas le Noir, devant lequel on tremble comme d'avant une mystérieuse et puissante incarnation de la fatalité. » Elle est encore dans cette force de l'imagination qui crée, pour ainsi dire, et fait comme entrer dans l'histoire les personnages nécessaires dont elle avait négligé de retenir les noms, ou que même la réalité avait oublié d'y faire figurer. Elle est enfin, quand on a tout dit, dans la vérité des peintures et dans la profondeur de la psychologie, ou, si l'on aime mieux, — car il en faut toujours venir là, — dans ce que ces drames historiques, *Henri V* ou *Richard III*, contiennent d'éternellement et d'universellement humain.

Enfin, dans un monde supérieur, où la liberté du génie n'est plus, comme quelquefois encore ici, bridée par les exigences de l'histoire, ce sont ces mêmes beautés, éternelles, universelles, de tous les temps et de tous les lieux, qui placent au-dessus de tout, dans l'œuvre de Shakspeare, *Roméo et Juliette*, *Macbeth*, *le Roi Lear*, *Othello* et *Hamlet*. Après tant d'analyses, et tant de commentaires, et tant de jugemens, l'analyse de M. Filon est encore à lire. Ai-je besoin d'ajouter que toutes chicanes ici s'évanouissent, et qu'il ne reste plus à M. Filon, comme à tout le monde, en abordant ces drames célèbres, qu'à diversifier les formules de l'unanime admiration? En plus d'un endroit il y a réussi. Il a aussi bien expliqué là-dessus, et quoique la concentration de l'action, dans *Othello* et *Roméo*, soit plus forte qu'elle n'est ordinairement dans le drame de Shakspeare, par où ce drame diffère essentiel-

lement, dans le principe même de sa conception, de notre tragédie française. « Comment la pensée du mal naît-elle pour la première fois dans l'esprit? De quels alimens se nourrit, dans l'œuf, l'embryon sinistre? Quelles lois président à son imperceptible croissance? Quelles circonstances, horribles ou vulgaires, précèdent, accompagnent ou suivent le crime? Comment le remords, au lieu de produire le repentir, amène-t-il d'autres crimes, d'où sort enfin le châtement, comme le fruit naît sur l'arbre dont la destinée est de le porter? Telles sont les étapes psychologiques du drame. » C'est ce que l'on pourrait résumer d'un mot en disant que, d'une manière générale, une tragédie française est le cinquième acte et la catastrophe d'un drame shakspearien. Un paragraphe sur *les Poèmes et Sonnets* de Shakspeare, et un autre sur « l'Histoire de sa gloire, » dont les premières lignes sont un peu écourtées, terminent ce chapitre.

On voit en quoi il diffère, sinon par la méthode même et la disposition générale, au moins par l'esprit, de ce que nous lisons communément sur Shakspeare. La plupart des critiques, en effet, se placent en face du poète comme d'une nature « extraordinaire » et se servent, à peu près indifféremment, de son œuvre tout entière, pour essayer de le caractériser. C'est que l'œuvre, au fond, il faut bien le dire, quand ce serait *Macbeth* ou *le Roi Lear*, les intéresse infiniment moins que l'homme; et c'est aussi que plus l'œuvre est étrange, comme *Cymbeline* ou *Peines d'amour perdues*, plus elle fournit de traits « extraordinaires » à la peinture d'une nature « extraordinaire. » Si l'on voulait déduire la nature d'esprit de notre Corneille de son *Clitandre* ou de son *Illusion comique*, on obtiendrait infailliblement bien plus d'effet et de relief qu'en se résignant à la déduire de *Polyeucte* et *Cid*! J'avoue que je préfère la manière de M. Filon. Tout en rendant un hommage « extraordinaire » au génie de Shakspeare, classer d'abord ses pièces entre elles, indiquer brièvement ce qu'elles ont de commun avec les drames ou les comédies de ses contemporains, les drames de Marlowe ou les comédies de Ben Jonson, les placer d'autant plus haut qu'elles s'en différencient et s'en distinguent davantage, montrer ainsi le poète se dégageant des influences qu'il a commencé par subir, prenant conscience de son originalité propre, et d'expérience en expérience, ou de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, se constituant à lui-même les règles et les lois de son art, nous le faire voir abordant alors l'imitation de réalités tour à tour plus hautes, l'aventure, puis la vie commune, l'histoire ensuite, l'histoire nationale, et enfin les trois ou quatre passions sur lesquelles roule éternellement l'humanité, pour couronner son œuvre avec *Hamlet*: tel est le programme que M. Filon a rempli. S'il y a des classifications plus savantes, il n'y en a pas de plus littéraire, ni qui convînt donc mieux dans une *Histoire de la littérature anglaise*. J'aurais seulement voulu qu'avant de terminer, M. Filon effleurât au moins un

dernier point. Les drames de Shakspeare sont-ils faits pour être joués? Je renvoie le lecteur aux pages brillantes où M. Montégut, ici même, reprenant un jour le paradoxe de Charles Lamb, a traité la question. L'importance n'en est pas médiocre. C'est, en effet, le nœud du débat entre le drame shakspearien et la tragédie classique, ou, en d'autres termes, c'est le vrai problème des trois unités.

En choisissant, parmi tant d'autres, et pour donner au lecteur une idée générale du livre tout entier, le chapitre sur Shakspeare, nous avons cru choisir, en effet, le plus significatif, celui qui détermine en quelque sorte implicitement tous les autres, et d'où l'on pourrait presque, avec un peu de bonheur et de perspicacité, les déduire géométriquement, par façon d'enthymème, de syllogisme et de sorite. Ce n'est pas une raison toutefois de n'en pas indiquer quelques autres, plus particulièrement heureux ou plus particulièrement discutables, dans le livre de M. Filon.

Le chapitre sur Milton n'est ni des premiers, ni des seconds; il serait plutôt des troisièmes; j'entends par là ceux dont je ne dirai rien. Pour Dryden et pour Pope, M. Filon est sévère. Il n'est peut-être pas aussi certain que M. Filon nous le veut bien dire que la « critique moderne » ait dépossédé Dryden du rang des grands poètes, ou, du moins, il faudrait convenir auparavant de ce que l'on doit appeler un grand poète. En tout cas, on admet généralement que « Dryden, en son genre, est un homme de premier ordre, » et « qu'au second rang des poètes anglais, il tient la première place, » et je ne trouve pas que cela se sente assez dans les pages que lui a consacrées M. Filon. Est-il encore bien sûr que les Anglais, de nos jours, après avoir été fiers de lui pendant plus d'un siècle, soient « presque honteux » de Pope? Puisque M. Filon le dit, je le crois, mais alors je le renvoie à ce chapitre des *Nouveaux Lundis*, où Sainte-Beuve, il y a vingt ans, plaidait contre M. Taine la même cause que nous plaiderions volontiers encore aujourd'hui. « Je conçois, disait-il, qu'on ne mette pas toute la poésie dans le métier, mais je ne conçois pas du tout que, quand il s'agit d'un art, on ne tienne nul compte de l'art lui-même, et qu'on déprécie les parfaits ouvriers qui y excellent. » Il avait cent fois raison. Ce n'est pas peu de chose, en quelque genre que ce soit, qu'un parfait ouvrier, et la preuve en est comme ils sont rares! S'il n'a pas assez loué, selon nous, Dryden et Pope, M. Filon a peut-être trop loué Byron et Walter Scott. Il a bien vieilli, Byron, et j'ai ouï dire que Walter Scott écrivait bien mal. Même en Angleterre, on est obligé de *réduire* l'auteur de *Quentin Durward* et d'*Ivanhoe* pour le faire encore lire, et quant à l'auteur de *Don Juan* et de *Childe Harold*, c'est la conception même de la vie qu'il a revêue de son magnifique et hardi langage, la conception romantique, qui est le fond même de sa poésie, qui paraît aujourd'hui définitivement jugée et condamnée. Même quand il est sincère, je ne

sais, pour employer le mot vulgaire et significatif, comment il se fait que Byron ait toujours l'air de *poser*. Ces observations n'empêchent pas que tous ces chapitres du livre de M. Filon ne soient en eux-mêmes excellents. Mais on concevra que nous ayons une préférence pour ceux où nous nous retrouvons d'accord avec lui pour le fond, comme dans les chapitres sur Swift, sur Addison, sur les grands romanciers du xviii^e siècle, sur les grands poètes du commencement du xix^e, ou encore sur Carlyle, sur Macaulay, sur Thackeray, sur Dickens.

Nous ne saurions finir, quelque dédain qu'il affecte lui-même pour les industriels artisans du style, sans louer expressément, dans le livre de M. Filon, l'élégante agilité, le bonheur fréquent, le mérite rare de la forme. On en a pu voir déjà quelques exemples. L'homme d'esprit décoche le trait avec autant de sûreté que de rapidité, et cet air de négligence qui en double le prix; l'historien excelle surtout à résumer en deux lignes tout un jugement sur les œuvres et sur les hommes. C'est Charles Lamb, qu'il appelle un peu injustement peut-être, mais à coup sûr très joliment « le plus aimable des esprits faux; » c'est Samuel Johnson, dont il caractérise ainsi un conte philosophique trop vanté: « Prenez un conte de Voltaire, ôtez-en l'impiété, ôtez-en la malice: il ne reste rien, et vous avez *Rasselas*; » c'est Sterne encore dont il dira que le *Tristram Shandy* et le *Voyage sentimental* ont créé « une sorte d'école, chère aux gens qui possèdent la timidité de la vertu sans la vertu elle-même. » Ou bien encore c'est tout un genre, et c'est toute une révolution dans la littérature, vivement caractérisés par une image ingénieuse: « On avait trouvé, avant Gutenberg, l'art de sculpter les lettres dans le bois, mais la découverte de l'imprimerie lui appartient parce qu'il a trouvé la lettre mobile. Steele et Addison sont les inventeurs du journalisme, parce qu'ils ont mobilisé l'*Essai*, comme Gutenberg avait mobilisé le caractère d'imprimerie. » J'aime encore assez, dans un temps où l'on publie tant de correspondances, — beaucoup plus que le plus déterminé lecteur n'en saurait consommer, — ce jugement dégagé sur le genre épistolaire. « Les écrivains superficiels, en général, et les femmes, en particulier, y réussissent, sans doute parce que dans une lettre, on n'est tenu ni de développer, ni de justifier sa pensée... Des caractères esquissés, de petits tableaux de genre, un grain de méchanceté, un grain de philosophie, un air de profondeur qu'on se donne par momens, en jetant une sentence écourtée au milieu d'un long bavardage descriptif, en voilà assez pour faire une réputation à un esprit frivole, et pour lui attirer le suffrage de tout ce qui lui ressemble, c'est-à-dire des cinq sixièmes du public. »

Quelquefois enfin le trait va plus loin, et, par-delà les œuvres de la littérature ou de l'art, atteint les mœurs de la race elle-même, comme lorsque, dans les *Contes de Cantorbéry*, M. Filon note au passage « la sensualité légale, cette chose essentiellement anglaise, » ou, comme

encore quand, détournant de sa grossièreté primitive un mot devenu presque célèbre, il nous fait observer, à propos du roman anglais contemporain que « tout Anglais a dans le cœur un Berquin qui sommeille et qui se réveille à l'aspect d'une *nursery*. » Ces quelques citations suffisent. Disons d'ailleurs, pour rassurer les hommes graves, que M. Filon revient aussi souvent qu'il le faut au sérieux que son sujet comporte, mais, dans une *Histoire de la littérature anglaise*, c'est-à-dire dans une longue revue d'œuvres et d'écrivains où, si l'on a souvent rencontré le génie sur sa route, on a souvent aussi coudoyé toutes les incarnations de la prétention, et même de la sottise humaine, — vu que la sottise n'empêche pas le talent, et que le génie nuit beaucoup à la modestie, — il serait dommage que l'esprit perdît ses droits. Je voudrais avoir fait entendre qu'il ne les a pas perdus dans le livre de M. Filon.

Ajoutons un dernier mot : c'est un lieu commun aux étrangers que de nous reprocher de vivre dans une ignorance, assurément fâcheuse, de leur langue et de leur littérature. Que nous ayons jadis, en des temps anciens, quelque peu mérité le reproche, il serait difficile d'en disconvenir, quoique, pour prendre un exemple, je ne vois pas l'intérêt qu'eussent eu les Français du xvii^e siècle à se soucier d'Opitz, et voire de Grimmelshausen ou d'Hoffmannswaldau. Mais, avant de nous le faire aujourd'hui, c'est-à-dire depuis tantôt plus de quatre-vingts ans, Allemands comme Anglais feraient bien eux-mêmes de se sonder les reins. Si la chose en valait vraiment la peine, il serait aisé de montrer que ni les uns ni les autres ne connaissent toujours notre langue aussi sûrement, intimement, et profondément qu'ils le croient. Et, quant à notre littérature, pour beau coup de raisons que l'on pourrait déduire, si quelques-uns la connaissent et la savent, bien peu la sentent. Les preuves encore en abonderaient. Mais, sans entreprendre ce procès, disons seulement qu'en ce qui touche l'Allemagne, et surtout l'Angleterre, les Français y mettraient bien de la mauvaise volonté s'ils persistaient encore dans cette légendaire ignorance. Il n'est pas un de leurs grands écrivains sur qui nous n'ayons des travaux dont plusieurs sont de premier ordre; il y a beaucoup de leurs écrivains secondaires qu'il ne dépend que de nous de connaître aussi bien qu'ils connaissent les nôtres; j'ose affirmer qu'ils n'ont pas d'histoire générale de la littérature française qui vaille celle de la littérature anglaise, de M. Taine, et je ne crois pas enfin, dans des proportions plus modestes, qu'ils en aient beaucoup qui se puissent comparer à celle de M. Filon.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Non, certes, le pessimisme n'est pas une politique, et ce serait une triste, une bien vaine satisfaction de se complaire sans cesse à recommencer le procès des partis et des gouvernemens, à refaire d'un ton morose le compte de leurs fautes et de leurs excès. Non, l'opposition, la fronde perpétuelle, n'est ni un système ni un plaisir, et ceux qui ont la vraie passion de leur pays, qui ont le généreux souci de ses destinées compromises par les fausses politiques, aimeraient vraisemblablement beaucoup mieux voir l'habileté dans les conseils, la prospérité et l'honneur dans les affaires de la France; mais, en vérité, il y a des momens où il n'est pas facile d'être optimiste : c'est bon pour ceux qui ne voient rien et qui ne doutent de rien. Il n'est pas toujours aisé de garder sa bonne humeur devant les fautes qui s'accroissent, qui s'enchaînent, qui, en définitive, retombent sur tout le monde, et à la longue on ne peut se défendre d'un certain dépit à voir comment une situation, qui aurait pu être encore relativement favorable ou suffisante pour vivre, se trouve chaque jour perdue ou compromise par tous les abus d'une domination vulgaire de parti.

Assurément les républicains qui, sous des noms différens, se succèdent aux affaires depuis quelques années, ont eu en arrivant au pouvoir de singuliers avantages. Ils trouvaient des institutions acceptées, une nation prompte à se soumettre, des adversaires désarmés, des finances prospères, la paix morale et civile dans le pays. Ils n'avaient qu'à gouverner, avec un peu de modération et de bon sens, dans une situation où tout était assez facile. Ils se sont figuré que ce n'était pas assez républicain, qu'il fallait changer tout cela. Ils ont tout changé effectivement. Ils ont mis l'esprit de révolution dans la politique; ils se sont fait, pour vivre, des majorités avec lesquelles la première condition était de livrer au radicalisme les garanties libérales, les institutions éprouvées, la rectitude financière, la paix religieuse, et

aujourd'hui on aurait beau se faire illusion, on aurait beau se défendre de tout sentiment d'opposition, les difficultés sont partout. Elles naissent justement de la fausse direction imprimée aux affaires publiques par des pouvoirs, par des ministères forcés de compter à chaque instant avec les partis extrêmes. On ne sort pas de là, si bien que, même lorsque le gouvernement, pressé par les circonstances et la nécessité, se décide à faire un effort sérieux pour raffermir les finances par ses conventions avec les compagnies de chemins de fer, il se croit en même temps obligé de rassurer les passions radicales, de leur donner d'autres satisfactions. C'est là, en définitive, la moralité de cette double discussion qui a rempli, qui a surchargé les derniers jours d'une session jusqu'ici assez stérile. D'un côté, le gouvernement soutient un combat énergique pour ses conventions, pour la seule mesure pratique qu'il ait proposée depuis longtemps; d'un autre côté, il poursuit jusqu'au bout une œuvre de vengeance et de représaille révolutionnaire contre la magistrature : de sorte que la victoire utile qu'il peut se promettre dans la chambre des députés est, pour ainsi dire, neutralisée par la défaite d'une institution respectée, d'un principe tutélaire, dans le sénat.

Désormais, en effet, la question est tranchée; l'inviolabilité judiciaire est livrée au Luxembourg comme au Palais-Bourbon. Ce que la chambre des députés a exigé, décidé, ce que le ministère a accepté, — la suspension temporaire de l'inamovibilité, — le sénat l'a voté il y a trois jours. C'est fait! La lutte, il est vrai, a été vive, sérieuse, et l'indépendance de la magistrature a trouvé de vigoureux défenseurs. Si elle avait pu être sauvée, elle l'aurait été, à coup sûr, par l'éloquence de M. Jules Simon, qui a montré avec autant de force que d'éclat tout ce qu'il y avait de malfaisant, de dangereux dans cette sorte d'attentat légal contre la justice; elle aurait été préservée par le discours rapide et nerveux de M. Buffet, qui a résumé en traits saisissans les caractères de cette violente mesure; elle aurait été garantie par M. Allou, par M. Grandperret, par M. Bardoux, par M. Batbie. Disons mieux : l'inviolabilité judiciaire eût été infailliblement sauvée, même à une grande majorité, si le sénat eût mis ses sentimens intimes dans le scrutin. Elle a succombé, parce que le gouvernement l'a voulu, parce que le ministère a demandé plus ou moins au sénat de payer par une concession la victoire dont il avait besoin dans la chambre des députés; mais le vote arraché à la faiblesse d'une assemblée irrésolue, craintive, ne change pas le caractère d'une loi que les juges les plus indulgens ont appelée une loi d'expédient, qui reste dans tous les cas une loi d'épuration et d'exclusion.

Sans doute, ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui. Si l'on avait voulu se donner ce soin, si on s'était préoccupé avant tout de l'intérêt public, une réforme du système judiciaire pouvait être entreprise avec profit pour le pays, pour l'administration de la justice elle-même.

Tous les esprits sérieux y ont pensé; les projets ne manquent pas dans les archives de la chancellerie, dans les archives parlementaires. Malheureusement, c'était là un travail aussi délicat que difficile. M. le garde des sceaux a été le premier à en faire l'aveu naïf, et comme les haines, les rancunes, les convoitises étaient impatientes, on est allé au plus pressé, à ce qu'on a appelé la «réforme du personnel.» Vainement la commission du sénat, par un dernier scrupule, a essayé de compléter ce que la chambre des députés avait fait et de relever son œuvre par quelques réformes de détail. La vérité n'a pas tardé à jaillir de la discussion. Le rapporteur de la commission n'a pas caché que la loi tout entière était dans l'article 15,— et l'article 15, c'est justement celui qui donne à M. le garde des sceaux le droit de choisir « indistinctement » dans le corps judiciaire six ou sept cents magistrats, dont il fera ce qu'il voudra, qu'il éliminera comme il l'entendra, qu'il remplacera comme il le jugera bon. Le reste peut attendre, voilà l'essentiel! Épuré six ou sept cents membres des cours et des tribunaux, c'est là ce qu'on veut; c'est la question dans toute sa crudité. Quelques-uns de ces magistrats, dit-on, ont manifesté de l'hostilité contre les institutions, contre la république, ils refusent même de saluer les préfets! c'est possible. La plupart de ces magistrats ont déjà disparu ou disparaissent chaque jour. La cour de cassation est là, dans tous les cas, pour réprimer les écarts sérieux, et quand il serait vrai que quelques magistrats eussent manqué à la réserve qui est un devoir pour eux, serait-ce une raison suffisante pour prononcer trois mois d'interdit sur l'indépendance de la magistrature tout entière, pour affaiblir l'idée même de la justice dans le pays? Serait-ce un motif pour s'armer de ce moyen révolutionnaire de l'épuration politique, qu'on aurait pu comprendre encore à la rigueur, il y a six ou sept ans, à l'avènement définitif de la république, qui n'est plus aujourd'hui qu'une représaille exercée à froid, menaçante, comme on l'a dit, pour « tous les magistrats qui gênent? »

Ce qu'il y a d'assez étrange dans ces débats, c'est l'appel incessant à un passé dans lequel on ne va chercher des exemples que pour prendre les plus suspects, les plus équivoques. C'est à qui invoquera les précédents. Eh! sans doute, on n'a qu'à interroger cette série de révolutions, de contre-révolutions dont se compose l'histoire de notre glorieux et malheureux pays, on y trouvera à peu près tout ce qu'on voudra. Napoléon ne se gênait pas avec cette inamovibilité de la magistrature qu'il décrétait en se réservant de la respecter quand il le voudrait. La restauration, elle aussi, a eu ses épurations dans les premières effervescences de son avènement. Et après? Au lieu de demander à des pouvoirs exorbitants, à des temps de crise ce qu'ils ont fait, pourquoi ne cherche-t-on pas des exemples plus salutaires dans d'autres époques où des gouvernements bien différents ont su

s'arrêter devant cette inamovibilité de la magistrature, qui n'est point sans doute un dogme, qui n'est pas moins restée jusqu'ici la première, la plus efficace garantie de l'indépendance de la justice? La monarchie de juillet n'a pas mis en doute l'inviolabilité judiciaire. La république de 1848 elle-même a inscrit l'inamovibilité dans la constitution. Précédens pour précédens, ceux-ci ont apparemment leur autorité; mais il y a quelque chose de plus évident encore, c'est que si les républicains d'aujourd'hui sont assez malheureux dans le choix de leurs exemples, dans leur manière d'interroger le passé, ils se montrent bien peu prévoyans pour l'avenir. Car enfin, ce qu'ils font maintenant, d'autres auront le droit de le faire contre les républicains eux-mêmes, et M. le président du conseil a beau prétendre qu'il respecte l'inamovibilité; il la respecte, — en la suspendant, — comme celui qui assurait qu'il respectait la loi, — puisqu'il la tournait! Le précédent est créé, il subsiste.

Depuis plus d'un demi-siècle, tous les esprits libéraux se sont épuisés à faire reculer l'arbitraire dans la vie publique; l'arbitraire reparait aujourd'hui de la manière la plus blessante en prenant un semblant de légalité; il est dans ce droit extraordinaire laissé à un homme seul, jugeant à huis-clos, de disposer pendant trois mois de la magistrature tout entière. La république ressuscite, à son usage, les procédés des régimes absolus. Et qu'on ne dise pas que tout sera fait avec mesure, qu'on épurera avec prudence, avec équité: M. le président du conseil et M. le garde des sceaux, en parlant ainsi, commettent une double méprise. D'abord ils promettent ce qu'ils ne peuvent pas tenir; ils savent bien qu'ils dépendent des passions qui leur ont imposé la loi nouvelle. Et puis, quelles que soient les intentions, c'est l'arbitraire par lui-même qui est corrupteur. Le mal est dans cette dictature de trois mois étendue sur tout le corps judiciaire et le réduisant à attendre la vie ou la mort d'un acte de bon plaisir. C'est là, cependant, ce qu'on a pressé le sénat d'accepter et ce que le sénat a voté ou achève de voter. Il se serait sûrement honoré en répondant avec M. Jules Simon: « Ce que vous nous demandez, nous ne pouvons pas vous l'accorder! » Il est à craindre maintenant qu'après avoir livré l'inviolabilité des autres, il ne se soit désarmé pour le jour où l'on viendra lui demander sa propre inviolabilité et que la république ne se soit créé une faiblesse de plus.

Chose curieuse! Entre les deux assemblées, si, à l'heure qu'il est, dans cette laborieuse fin de session, il en est une qui montre un certain esprit politique, ce n'est pas le sénat; c'est plutôt cette remuante chambre des députés dans le débat un peu prolix et diffus, mais instructif, qu'elle poursuit sur ces conventions avec les compagnies des chemins de fer qui font partie du système financier. Depuis quinze jours, en effet, la discussion est engagée et va au but sans trop dévier. Ce n'est point sans doute que bien des idées fausses, bien des décla-

mations surannées, bien des théories chimériques et même des incidents disgracieux, n'aient trouvé l'occasion de se produire dans cette mêlée de discours; mais la discussion reprend toujours sa marche, vigoureusement conduite par M. le ministre des travaux publics, par M. le rapporteur Rouvier, et la chambre, si souvent divisée ou incohérente, semble assez décidée à aller jusqu'au bout, sans se laisser déconcerter ou émouvoir par les diversions passionnées. Au fond de quoi s'agit-il? La question, si grosse qu'elle paraisse, est après tout assez simple. On a entrepris d'immenses travaux sur la foi d'inépuisables ressources dans le budget ou avec la dangereuse pensée qu'on pourrait recourir indéfiniment au crédit. Aujourd'hui l'heure des mécomptes ou des réflexions est venue. Le budget, au lieu des excédens qui ont éveillé tant d'illusions et fait croire à une opulence sans limites, n'a plus que des déficits inquiétans. Recourir dans ces conditions à des emprunts incessans, indéfinis, ce serait une sorte de dilapidation de la fortune nationale. Il y avait cependant un parti à prendre. Interrompre brusquement les travaux commencés, on ne le pouvait pas pour bien des raisons. Si on voulait continuer les travaux, à défaut des ressources du budget qui sont diminuées ou des emprunts indéfinis, démesurés qui ne sont plus possibles, quel moyen restait-il donc? Il n'y en avait qu'un sérieux, efficace, c'était de renoncer à beaucoup de chimères dont on s'était payé depuis quelques années, de ramener les travaux à des proportions plus pratiques et d'associer résolument les anciennes compagnies à des entreprises que l'état seul ne pouvait plus mener à bonne fin. M. le ministre des travaux publics, et c'est son mérite, n'a point hésité. Placé en face de la réalité telle qu'elle apparaissait, et dans le budget et dans l'état général du crédit, il a pris son parti; il est entré en négociation avec les compagnies et il a signé les conventions qui sont aujourd'hui soumises à la chambre. M. le ministre des travaux publics a évidemment agi en homme d'affaires sensé et pratique, reconnaissant une nécessité, s'efforçant de dégager d'une situation difficile ce qu'il y avait de possible; mais il est bien clair qu'en agissant ainsi, en revenant au système des transactions avec les compagnies, il devait rencontrer devant lui toutes les idées, les théories, les utopies qui se sont fait jour depuis quelques années, qui une fois de plus sont rentrées en lutte dans cette longue et vive discussion.

Oui, sans doute, la guerre a recommencé contre la « féodalité financière » et la « ploutocratie, » contre les compagnies qui sont suspectes de ne pas être assez républicaines, contre le monopole des transports et l'exagération des tarifs livrés à la haute banque. Le thème n'a rien de nouveau, et M. Madier de Montjau ne l'a pas rajeuni. L'avantage des conventions, est justement d'en finir, au moins pour le moment, avec les déclamations et les idées vagues, de renouer les traditions des grandes combinaisons de 1859, de raffermir l'alliance un peu ébranlée de l'état et

des compagnies en associant toutes les forces de crédit pour des entreprises nouvelles. C'est évidemment le seul système vrai, le seul qui ait produit jusqu'ici des résultats féconds et qui puisse en produire encore. En dehors des banalités et des déclamations qui ne résolvent rien, qu'a-t-on à proposer de mieux? Veut-on que l'état, qui a déjà une dette démesurée, se charge de racheter tous les chemins de fer et de poursuivre seul, jusqu'au bout, l'extension de notre réseau? On ne le peut pas sérieusement. Ceux-là mêmes qui caressent toujours cette grande chimère n'ont pas osé aller jusqu'au bout de leur pensée. Proposer, comme on l'a fait, à défaut du rachat universel, le rachat partiel du réseau d'Orléans, c'est une combinaison équivoque qui a les inconvénients de tous les systèmes sans en avoir les avantages, qui ne serait d'ailleurs que la guerre organisée entre l'état et les compagnies survivantes, qui enfin ne répondrait nullement à la situation financière. Ce qu'on a fait était donc la seule chose à faire; mais dès qu'on se décide à négocier avec les compagnies, il faut apparemment les traiter en puissances sérieuses auxquelles on a des services à demander ou à imposer, si l'on veut. On dirait que certains républicains, imbus de vieux préjugés, jaloux de domination, ne redoutent rien tant que de voir s'élever dans la société, à côté de l'état, des forces indépendantes sérieusement constituées. A la rigueur, s'il le faut, ils laisseraient vivre les compagnies; seulement ils les voudraient asservies, subordonnées, entourées de liens, surveillées dans leurs conseils, mises pour ainsi dire en régie. Bref, ils voudraient des compagnies qui ne feraient pas leurs affaires, qui ne seraient que des faiblesses; mais, en vérité, l'état n'a aucun intérêt à être entouré de ces faiblesses, à avoir des compagnies qui ne feraient pas leurs affaires. Il est, au contraire, intéressé à avoir autour de lui des forces réelles, indépendantes, qui puissent au besoin le soutenir et lui être d'efficaces auxiliaires. Lorsque les grandes crises de 1870-1871 sont survenues, l'état n'a trouvé un appui sérieux, décisif dans la Banque de France, dans les compagnies elles-mêmes, que parce que c'étaient des puissances indépendantes, fortement constituées. Il y a mieux: lorsqu'à propos de l'organisation industrielle des chemins de fer consacrée par les conventions, on parle toujours de féodalité financière, c'est un étrange abus de langage. Cette organisation est en réalité ce qu'il y a de plus démocratique, comme l'a dit M. Rouvier. Où sont donc toutes ces actions, ces obligations qui représentent un immense capital? Elles sont partout, dans les hameaux comme dans les villes, chez le pauvre comme chez le riche, — de sorte que c'est la puissance de tout le monde.

Que l'état doive toujours garder un droit de surveillance et de contrôle, qu'il puisse imposer des conditions, avoir son influence sur les tarifs, rien de mieux sans doute, ce n'est pas contesté; mais l'état n'a

pas cessé d'avoir ce droit, et il est toujours libre de l'exercer. Il n'est pas plus désarmé en cela qu'il ne l'est pour cet intérêt stratégique dont on a parlé, qu'on a cru découvrir, et, à vrai dire, il n'a jamais été désarmé. Est-ce qu'en 1870 ce sont les compagnies qui ont manqué? En dix jours, la compagnie de l'Est a trouvé le moyen de transporter à la frontière cent quatre-vingt-six mille hommes avec tout le matériel. S'il y a eu des désordres et des confusions, ils sont venus des administrateurs militaires. Depuis dix ans, il y a au ministère de la guerre une commission des chemins de fer, et elle n'a pas sans doute attendu d'être aussi solennellement avertie pour préparer les réglemens qui suffiraient à tout dans le cas d'une mobilisation nécessaire. L'état n'a pas besoin d'être propriétaire, administrateur, gérant des chemins de fer pour en disposer le jour où la défense du pays l'exigerait. On a donc pu voter sans embarras ces conventions destinées à alléger la situation financière, et si, depuis cinq ou six ans, il n'y avait eu que des mesures semblables proposées par les ministères, votées par la chambre, bien des difficultés qui existent aujourd'hui auraient été épargnées au pays.

De nos affaires intérieures, concentrées pour le moment dans ce double débat du Palais-Bourbon et du Luxembourg, il en sera ce que les chambres auront décidé avant les vacances, qui vont s'ouvrir d'une heure à l'autre. Les discussions sont maintenant épuisées, tout a été dit. Sur tous ces points de notre politique intérieure, on sait désormais à peu près à quoi s'en tenir. On n'est pas aussi bien fixé, à la veille du prochain congé parlementaire, sur d'autres questions qui n'ont pas moins de gravité puisqu'elles touchent à nos rapports extérieurs, à notre influence, à la direction de la politique française dans le monde.

Des interpellations, il est vrai, se sont produites depuis quelques jours dans les deux chambres : c'était une curiosité assez naturelle de désirer avoir avant les vacances quelques éclaircissemens sur ces entreprises lointaines où la France se trouve engagée aux bords du Fleuve-Rouge comme dans le canal de Mozambique. Le gouvernement a été interrogé, et il a répondu. A parler franchement, rien n'a été éclairci. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas laissé même de montrer quelque embarras en répondant à la question que M. le duc de Broglie lui adressait au sujet de l'état présent de nos affaires dans le Tonkin. Y a-t-il guerre ouverte? Sommes-nous encore dans la phase des négociations diplomatiques avec l'Annam et la Chine? Ce n'est pas, à ce qu'il paraît, facile à définir. Non, sans doute, ce n'est pas la guerre, si l'on veut. Elle n'a point été déclarée par le roi ou l'empereur Tu-Duc; elle ne l'a pas été non plus par la France : on n'a pas eu à demander au parlement l'autorisation nécessaire pour une déclaration de guerre.

Prenez garde seulement : ce n'est pas la guerre, et c'est pourtant la guerre puisqu'il faut agir par les armes, et pour venger la mort du malheureux Rivière, et pour maintenir une prépondérance acquise, puisqu'on a chaque jour affaire à ces bandes de Pavillons-Noirs ou de Pavillons-Jaunes, qui ne sont que des soldats déguisés de l'Annam et de la Chine. De sorte que M. le ministre des affaires étrangères n'a pas pu réellement préciser le caractère de cet état singulier qui n'est ni la guerre ni la paix. Voilà le fait simple et évident : nous restons dans l'inconnu sur les bords du Fleuve-Rouge, comme on était dans l'inconnu à la veille de la campagne de Tunis, et c'est là justement ce qu'il y a d'inquiétant dans une affaire lointaine, mal définie, où la France peut se trouver entraînée au delà de ses intentions et de ses prévisions.

Qu'en est-il, d'un autre côté, de cette expédition de Madagascar, au sujet de laquelle un jeune député aussi intelligent que modéré, M. Francis Charmes, demandait récemment quelques explications? Là aussi, il y avait une situation compromise depuis quelques années. Le gouvernement a envoyé des forces navales aux ordres de M. le contre-amiral Pierre pour relever notre influence et assurer, fût-ce par les armes, l'exécution d'anciens traités. L'amiral Pierre a rempli sa mission en vaillant soldat; il s'est emparé de quelques positions, notamment du port de Tamatave, sur la côte orientale de l'île. Il n'a pas eu de peine à disperser des bandes indigènes d'Hovas qui se croyaient de force à lui résister. Malheureusement la prise de Tamatave, où campent aujourd'hui nos marins, aurait été, au dire des Anglais, marquée par un incident imprévu et pénible. M. l'amiral Pierre, pour la sûreté de ses opérations, aurait jugé nécessaire de prendre quelques mesures contre des agens étrangers, de signifier notamment un ordre d'expulsion au consul britannique, M. Pakenham, qui était déjà gravement malade et qui est mort avant l'heure fixée pour son départ. Qu'y a-t-il de vrai en tout cela? On ne le sait pas même encore; M. le ministre des affaires étrangères n'a pu rien dire de précis à la chambre. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est le bruit qu'on a fait aussitôt dans certains pays avant même de savoir exactement ce qui s'était passé à Tamatave. C'est le signe d'une situation délicate où les moindres incidens dénaturés ou exagérés peuvent susciter à tout instant des complications, peut-être des dangers dans les rapports des peuples. Ce n'est point sans doute une raison, ainsi que le disait justement l'autre jour M. le duc de Broglie, pour renoncer à des prétentions légitimes, pour abandonner la défense de nos intérêts et de nos droits. C'est un motif pour mesurer tout ce qu'on fait, pour s'étudier à dissiper d'avance les malentendus par la netteté des actes et du langage, pour « ôter même à l'imprévu tout ce que la prudence peut lui enlever. »

Qu'est-ce que cet incident de Tamatave? Il n'a par lui-même évidemment que peu d'importance. Il n'a paru avoir pour un jour une gravité particulière que parce qu'il s'est produit dans un moment où l'Angleterre est disposée à se délier et à s'irriter de tout, où l'opinion livrée à une surexcitation factice suit avec une jalouse inquiétude toutes ces entreprises françaises représentées comme le développement méthodique d'une nouvelle politique coloniale. La vérité est que les Anglais, pour un peuple si viril, si puissant, ont d'étranges colères et d'assez ridicules ombrages. Ils sont depuis quelque temps dans une phase de violence et d'aigreur contre la France, et ils ne laissent échapper aucune occasion d'exposer leur mauvaise humeur, tantôt à propos du Tonkin et de Madagascar, tantôt à propos de l'isthme de Suez. Tout est lon aux meneurs de cette singulière et imprévoyante campagne, l'affaire de Madagascar en est la preuve significative. Un jour, on reçoit à Londres une dépêche incohérente et équivoque, racontant avec une exagération évidente la prise de Tamatave, les brutalités de l'amiral Pierre, la mort du consul Pakenham, l'expulsion du secrétaire du consulat et d'un missionnaire. Aussitôt, sans se demander si la dépêche a une autorité suffisante, les journaux prennent feu contre l'attentat français; ils réclament une réparation exemplaire, et le chef du cabinet lui-même, M. Gladstone, se laisse aller à grossir la voix dans la chambre des communes. Le cabinet de Londres se hâte de demander des explications à Paris. Le gouvernement français ne pouvait évidemment répondre qu'une chose, c'est qu'il ne savait rien, que tout ce qu'on disait était bien peu d'accord avec les instructions aussi bien qu'avec le caractère de l'amiral Pierre, et il s'offrait d'ailleurs à provoquer immédiatement des explications de l'amiral. C'était pourtant bien simple de commencer par là à Londres comme à Paris, d'attendre des informations plus exactes et plus dignes de foi, au lieu d'exposer du premier coup les rapports des deux pays par des polémiques passionnées et des déclarations presque menaçantes. Maintenant il ne s'agit plus déjà de l'incident de Tamatave, qui a quelque peu disparu depuis quelques jours, dont on ne parlera plus bientôt; mais l'isthme de Suez reste toujours le grand objectif, le thème de toutes les polémiques. Oh! sur ce point la campagne est vigoureusement menée. Les passions anglaises n'entendent pas raillerie; elles ne pardonnent même pas à ceux qui veulent respecter le bien d'autrui en Égypte.

Étrange revirement des choses! lorsque le canal de Suez a été commencé par notre intrépide compatriote, M. de Lesseps, il n'est pas de difficulté que les Anglais ne lui aient suscitée à Constantinople comme à Londres. Aujourd'hui, ils ne peuvent arriver à comprendre que ce qui s'est fait sans eux, malgré eux, n'ait pas été fait pour eux et ne soit pas leur propriété. Que les Anglais, qui ont les Indes, qui règnent

aujourd'hui en maîtres aux bords du Nil et dont le trafic sur le canal dépasse de beaucoup le trafic de toutes les autres nations réunies, tiennent à sauvegarder leurs intérêts, les prérogatives de leur commerce, on le comprend encore. Mais ce qui ne se comprend plus de la part d'une nation comme l'Angleterre, qui a le respect de toutes les garanties, c'est cette campagne inique engagée pour infirmer des droits évidens et consacrés, pour s'emparer directement ou subrepticement, par un abus de prépotence, d'une entreprise indépendante, pour essayer de mettre la main sur ce qui ne lui appartient pas. M. Gladstone, dans sa loyauté, il faut se hâter de le dire, s'est refusé à sanctionner ces âpres prétentions, à se faire le complice de ces revendications violentes. Il n'a pas cherché à ruser avec ce droit de M. de Lesseps, que les juristes de la couronne ont eux-mêmes reconnu. Il a procédé franchement, et le premier ministre d'Angleterre, croyant tout concilier, espérant apaiser une opinion surexcitée sans manquer à l'équité, est entré en arrangement avec le directeur du canal. Il a négocié, il a obtenu de la compagnie de Suez de meilleures conditions de tarifs, l'ouverture d'un nouveau canal qu'on réclamait, en promettant en échange un emprunt pour la construction de l'œuvre nouvelle; mais c'est ici que tout devient bizarre. La question, au lieu d'être simplifiée et résolue, s'est trouvée plus compliquée que jamais. A peine la convention de Suez a-t-elle été connue, elle a provoqué une nouvelle explosion de colères. Ce n'était point là du tout ce qu'on demandait au cabinet; on n'admettait pas particulièrement qu'il reconnût le « droit exclusif » de M. de Lesseps. Il y a eu une sorte de soulèvement, si bien que M. Gladstone, reculant devant ce qu'il avait fait, n'a pas osé soumettre son œuvre au parlement. Peut-être, en parlant il y a quelques jours avec une certaine rudesse de l'incident de Madagascar, s'était-il flatté de faire passer plus aisément la convention avec la compagnie de Suez; il s'est singulièrement trompé, il n'a fait qu'offrir un aliment de plus à des polémiques antifrançaises qui finissent par lui créer à lui-même une situation assez difficile.

Qu'y a-t-il donc dans cette agitation trop visiblement exagérée pour être parfaitement sincère? Il y a sans doute bien des élémens qui ne sont pas faciles à saisir. Lorsque M. Bright parlait il y a quelque temps des armateurs, des gens de négoce coalisés pour chercher une satisfaction en Égypte, fût-ce au prix d'une rupture ou d'un refroidissement des relations de l'Angleterre avec la France, il ne se trompait pas absolument. Les intérêts mercantiles et financiers ont certainement un grand rôle dans tout ce mouvement. Les uns voient dans l'isthme de Suez une question de tarifs pour le commerce anglais; les autres voient dans la construction d'un second canal une affaire lucrative qu'ils ne veulent pas laisser à l'ancienne compagnie. Ce qu'on désire

avant tout, c'est faire de l'Égypte une terre anglaise exploitée par des Anglais, fallût-il pour cela déposséder par la force tout ce qui représente une influence étrangère. Les grands commerçans de l'Angleterre se sont pris de passion pour l'isthme de Suez, qu'ils délaignaient autrefois, dont ils sentent aujourd'hui l'importance pour leurs intérêts; mais il est bien clair que ce n'est pas le seul élément de cette agitation fort extraordinaire, que ces partis à leur tour n'ont pas tardé à s'emparer de la question dans l'espoir de s'en faire une arme contre le ministère. Depuis longtemps les conservateurs en étaient à chercher le point vulnérable du cabinet libéral; ils ont cru cette fois l'avoir découvert, ils ont pu se flatter de trouver un puissant appui dans le sentiment populaire. Lord Salisbury dans la chambre des lords, sir Stafford Northcote dans la chambre des communes, se sont faits les patrons des revendications violentes. Ils se sont associés à ce mouvement aussi confus que passionné, et il est assez vraisemblable que, si la question était restée soumise au parlement, les conservateurs auraient pu retrouver pour la circonstance une majorité d'un jour. Le ministère risquait fort d'avoir un échec. C'est précisément parce qu'il a vu le danger que M. Gladstone, en tacticien habile, s'est dérobé et a retiré la convention de Suez, pour laquelle il se disposait à demander le vote du parlement. Qu'en est-il résulté? A vrai dire, ce coup de tactique de M. Gladstone a été peut-être utile à tout le monde, même aux conservateurs qui, au lendemain d'une victoire de hasard, auraient été bien embarrassés pour satisfaire des passions auxquelles ils auraient dû le succès. Aujourd'hui la situation reste à peu près intacte. Le ministère libéral a échappé à un péril imminent, la question de l'isthme de Suez n'a point été compromise dans un vote douteux. M. de Lesseps s'est montré aussi habile que M. Gladstone en dégageant aussitôt le cabinet anglais de ses obligations, en lui rendant sa liberté, et les relations de l'Angleterre avec la France se trouvent allégées du poids des complications qui auraient pu naître d'une solution violente.

On a du moins gagné du temps, et ce qu'il y aurait de mieux aujourd'hui pour des gouvernemens sensés, ce serait d'employer ce temps à dissiper les malentendus que d'imprévoyantes polémiques réveillent sans cesse entre deux nations dont l'alliance est utile au monde. A quel propos raviver aujourd'hui des haines surannées? Que peuvent gagner les polémistes anglais à démontrer puérilement que la France nourrit des desseins menaçans pour la grandeur britannique? Le ministère anglais n'est sûrement pour rien dans ces violences, M. Gladstone, au contraire, en rendant hommage, dans un de ses derniers discours, aux créateurs du canal de Suez, a saisi cette occasion de témoigner sa cordialité pour la France, de montrer l'importance de cette question égyptienne pour les rapports des deux grandes nations. Le

gouvernement français a les mêmes sentimens pour l'Angleterre, cela n'est point douteux, et la meilleure preuve qu'il ait pu en donner a été certainement d'envoyer M. Waddington comme ambassadeur à Londres. M. Waddington a été mêlé aux grandes affaires de ces dernières années. Il a participé, comme ministre des affaires étrangères de France, au congrès de Berlin; il était récemment au couronnement du tsar. Par son origine, par son éducation, il connaît mieux que tout autre l'esprit et les mœurs de l'Angleterre. Il a maintenant à se montrer bon diplomate, et, après tout, de quoi s'agit-il entre l'ambassadeur de France et le cabinet anglais? Il s'agit de mettre un terme à toutes les difficultés visibles ou invisibles d'aujourd'hui, qui ne pourraient se prolonger sans péril, de renouer autant que possible, sinon une alliance intime qui ne répondrait à rien, du moins de bonnes et cordiales relations entre deux peuples faits pour être des émules dans toutes les œuvres de la civilisation.

CH. DE MIZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les quelques jours qui précédaient la liquidation de quinzaine avaient vu se produire dans la situation du marché financier une amélioration très sensible, brusquement interrompue dès le 16 et qui n'a pas été reprise depuis. Les mouvemens de speculation restent à la merci d'un fort petit nombre d'opérateurs, et le découvert a prouvé qu'il n'était encore nullement disposé à se laisser effrayer par les tentatives de hausse que l'on voit de timides et peu solides acheteurs hasarder de temps à autre.

La cause immédiate de l'amélioration survenue entre le 10 et le 15 a été l'annonce de l'accord intervenu entre le gouvernement anglais et la compagnie de Suez.

En même temps que l'affaire du second canal paraissait définitivement résolue, la chambre allait aborder le 16 courant la discussion des conventions conclues entre l'état et les chemins de fer. De ce côté, aucune surprise à craindre. L'opinion publique imposait si impérieusement à nos chambres l'acceptation des propositions du gouvernement que le débat en se prolongeant plus ou moins ne pouvait modifier le résultat final, et que l'on devait considérer comme acquis le bénéfice depuis si longtemps attendu, pour les finances publiques, du règlement de la question des chemins de fer. La hausse des valeurs de la compagnie de Suez avait été accompagnée de celle de nos fonds publics, ce qui était de toute justice et promettait une heureuse fin de mois, au point de vue du relèvement général des affaires.

Nous avons dit que ces prévisions s'étaient trouvées déçues dès le jour même de la liquidation par un retour brusque aux anciens cours sur toutes les valeurs autres que nos fonds publics, dont l'amélioration s'est au contraire maintenue et accentuée pendant la seconde quinzaine du mois. Dès lors, en effet, on voit les rentes françaises suivre un autre courant que celui des valeurs propres de spéculation, telles que les actions et Parts civiles de Suez, l'Unifiée d'Égypte, la Banque ottomane, etc. Au reste, les transactions deviennent encore moins actives qu'au commencement du mois, et le marché retombe dans l'atonie d'où un mouvement éphémère venait de le tirer pour quelques jours.

L'extension des ravages du choléra dans toute la Basse-Égypte et surtout au Caire, des nouvelles inquiétantes de Madagascar, ont servi de prétexte aux vendeurs pour peser de nouveau sur les cours, mais ce qui leur a surtout permis de déjouer sans peine les efforts des hausiers, c'est l'attitude absolument hostile prise par une partie de la presse anglaise et par un grand nombre de membres de la chambre des communes à l'égard de l'arrangement conclu entre lord Granville et M. de Lesseps. Il semblait maintenant que le commerce anglais n'eût obtenu aucune concession, et qu'en signant le contrat, les ministres de la reine eussent trahi les intérêts britanniques. Le but de la campagne engagée contre la compagnie commençait d'ailleurs à se dévoiler clairement; il ne s'agissait plus d'obtenir pour le transit de nouvelles facilités au triple point de vue de la durée, de la sécurité et du prix du passage, mais bien de contester à la compagnie l'existence du monopole qu'elle tient de ses actes de concession, et de revendiquer pour une compagnie anglaise le droit de construire un second canal absolument indépendant et concurrent du premier.

L'opposition à l'arrangement a pris en si peu de temps au-delà du détroit une telle vivacité et les passions politiques se sont déchainées à cette occasion avec une telle violence que l'adoption par le parlement, de certaine qu'elle avait paru d'abord, devenait fort douteuse. On

découvrit bientôt qu'il y allait du sort du cabinet anglais, et que, si M. Gladstone s'obstinait à demander l'assentiment de la chambre des communes, il risquait fort sa position de premier ministre. C'est ainsi que le 23 courant, on a vu ce singulier spectacle d'un chef du cabinet britannique retirant avec une hâte significative une proposition qu'il venait de déposer. M. de Lesseps avait d'ailleurs rendu sa parole à M. Gladstone par une lettre datée du 20 juillet, où les raisons de ne pas maintenir l'accord intervenu se trouvent exposées comme suit : « En France, l'opinion publique, oubliant le passé, a unanimement applaudi à cet accord; en Angleterre, il me semble qu'une partie de l'opinion publique, qui s'est peut-être prononcée hâtivement, n'a pas compris toute la portée de l'arrangement équitable intervenu, et il en est résulté entre les deux nations amies des discussions fâcheuses, susceptibles, je le crains, de nuire profondément et pour longtemps, aux sentimens nécessaires de forte amitié qui unissaient les deux peuples. »

Les armateurs anglais hostiles à la compagnie ont donc obtenu le succès espéré. Après avoir empêché le gouvernement anglais de donner son appui à l'entreprise existante, ils vont s'efforcer, avec plus d'ardeur que jamais, de dépouiller la Société française de son monopole et d'assurer la constitution d'une société rivale. D'autre part, M. de Lesseps, qui a recouvré toute liberté d'action, annonce l'intention de convoquer avant peu les actionnaires pour leur proposer la construction immédiate du second canal, aux frais de la compagnie, et le système de réduction des tarifs tel qu'il était exposé dans le contrat désormais abandonné.

L'action Suez a baissé naturellement de plus de 100 fr., sur ses plus hauts cours, à la suite des déclarations faites, le 23, par M. Gladstone à la chambre des communes, et celles qu'il a été amené à faire encore depuis, en réponse aux innombrables questions qui lui sont posées sur son opinion touchant le monopole exclusif de la compagnie, ne sont pas de nature à relever l'enthousiasme des acheteurs.

Le débat sur les conventions se prolonge à notre chambre des députés plus qu'on ne l'avait supposé. Le vote, en tout cas, est assuré, aussi bien pour les cinq conventions déjà proposées par le ministre des travaux publics que pour celle de l'Ouest, déposée plus tard, et dont la clause principale, en dehors de celles qui sont communes à toutes les conventions, porte que, sur les 241 millions dont se compose la dette de la compagnie envers l'état (190 millions en capital et 51 millions en intérêts), la compagnie devra employer 160 millions à des travaux nouveaux, l'état abandonnant les 81 millions restant.

C'est la conviction du vote prochain des chambres sur les conventions qui explique la fermeté des rentes françaises et la hausse du 5

pour 100 au-dessus de 109 francs, pendant que les valeurs se trouvent si délaissées et que la spéculation se prépare à payer les frais d'une nouvelle déception. Avec les rentes, les titres les plus solidement tenus, et pour le même motif, ont été les actions des compagnies de chemins de fer.

Nous retrouvons le Crédit foncier de France se maintenant aux environs de 1.300 francs. A ce prix, cette valeur, d'une sécurité si grande, constitue un placement exceptionnellement avantageux, contre lequel la spéculation proprement dite ne saurait guère avoir prise, en raison même de la prospérité du Crédit foncier. On peut voir de semaine en semaine s'accroître le chiffre de ses opérations, et le caractère spécial de la surveillance de l'état à laquelle il est soumis assure à ces opérations un développement considérable, non moins que les nécessités sociales et économiques auquel il répond. Le compte des bénéfices qui vient d'être établi pour le premier semestre de l'année courante présente sur la période correspondante de l'année dernière une augmentation de 1,900,000 francs en chiffres ronds. C'est donc une élévation assurée du dividende annuel. D'autre part, les obligations de diverses catégories continuent à être recherchées par l'épargne au même titre que la rente ou les obligations de chemins de fer. Ce sont là autant de traits révélateurs de la prospérité que nous venons de signaler et qui font des obligations comme des actions du Crédit foncier des valeurs de premier ordre.

L'affaire de la Compagnie du Gaz contre la ville de Paris était venue devant le conseil de préfecture le 11 juillet; le conseil a rendu le 16 un arrêté aux termes duquel, les fins de non-recevoir invoquées par la Compagnie parisienne du Gaz étant rejetées, il sera fait une expertise ayant pour objet de rechercher si, depuis 1856, la compagnie aurait pris l'initiative de procédés nouveaux de fabrication du gaz, ou d'exploitation de ses sous-produits, constituant des améliorations de nature à amener un abaissement notable dans le prix de revient du gaz. L'expertise ordonnée ne préjuge naturellement pas l'arrêté définitif; l'effet produit sur les cours n'en a pas moins été d'abord assez vif. L'action a fléchi de 30 francs environ et se maintient depuis aux environs de 1,365 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

MON FRÈRE YVES

DEUXIÈME PARTIE (1).

XXV.

A bord de la *Médée*, avril 1877.

— Ça me va comme des guêtres à un lapin, disait Yves d'un air d'enfant, en contemplant ses manches pagodes et sa robe en soie bleue de Birmanie.

C'était à Yé, ville de Siam, au bord du golfe de Bengale. Il était assis au fond d'une taverne de marinière, sur un escabeau d'une forme chinoise.

Il était très ivre, et quand il eut ainsi souri de se voir vêtu comme un riche d'Asie, ses yeux redevinrent sombres et éteints, sa lèvre contractée et dédaigneuse. A ces momens-là, il était capable de tout, comme dans ses anciens jours.

A côté de lui, il y avait le grand Kerboul, aussi gabier de misaine, qui venait de se faire apporter quinze verres d'une eau-de-vie très coûteuse de Singapoore, et les avait successivement vidés, puis brisés à coups de poing, avec le terrible sérieux de l'ivresse bretonne. Et les débris de ces quinze verres couvraient la table sur laquelle il venait de poser ses deux pieds.

Il y avait encore Barrada, le canonnière, toujours beau et tranquille, avec son sourire félin. Les gabiers l'avaient, par exception,

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août.

invité à leur fête. Et puis Le Hello, Barazère, six autres du grand mâât et quatre du beaupré, — tous se carrant, avec des airs superbes, dans des robes asiatiques.

Il y avait même Le Hir l'idiot, un de l'île de Sein, qu'ils avaient amené pour rire et qui buvait des ordures délayées dans son bol de rhum. Enfin deux forbans, deux *blackboules*, déserteurs de tous les pavillons, anciennes connaissances d'Yves, qui les avait ce soir-là ramassés tendrement sur la plage.

... C'était pour fêter sainte Épissuire, patronne des gabiers, qu'ils s'étaient rassemblés là, et l'usage me commandait d'y paraître avec eux, comme officier de manœuvre.

Depuis un an, ils n'avaient pas mis le pied à terre. Et le commandant, qui était content de son équipage, leur avait permis, à eux, les meilleurs, de célébrer comme en France l'anniversaire de cette grande sainte; il avait choisi cette ville de Yé, parce qu'elle lui semblait pour nous la moins dangereuse, le peuple y étant plus inoffensif qu'ailleurs et plus *maniable*.

Dans cette salle, qui était vaste et basse, avec des murailles en papier, il y avait en même temps que nous une bande de matelots de commerce américains, qui buvaient avec des filles rousses à longues dents, échappées des lupanars de l'Inde anglaise.

Et ces intrus gênaient les gabiers, qui voulaient être seuls et le leur donnaient à entendre.

Onze heures. — Les bougies venaient d'être renouvelées dans les girandoles de couleur, tandis qu'au dehors la ville siamoise s'endormait dans la nuit chaude. Ici on sentait qu'il y avait des coups de poing dans l'air, que les bras avaient besoin de se détendre et de frapper.

— Qu'est-ce que c'est? dit un des Américains qui avait l'accent de Marseille, qu'est-ce que c'est que ces Français qui viennent ici faire la loi? Et celui-là qui est avec eux (*moi*), le plus jeune de tous, qui a l'air de poser et de les commander?

— Celui-là, dit Yves, faisant mine de ne pas seulement daigner tourner la tête, celui-là, faudrait qu'il aurait des moustaches celui qui y toucherait!

— Celui-là, dit Barrada, qui il est? Attendez donc, nous allons vous l'apprendre, sans qu'il ait besoin de se déranger, et vous allez voir, enfans, *si ça va reluire!*

...Yves leur avait déjà lancé son escabeau de forme chinoise, qu venait de crever le mur à toucher leurs têtes, et Barrada, d'un premier coup de poing, en avait chaviré deux. Les autres renversés sur les premiers, tous par terre, Kerboul assommaît dans le tas, à grands coups de table, éparpillant sur les ennemis les débris de ses quinze verres.

Alors on entendit au dehors des gongs et des sonnettes, des frôlemens de soie, des petits rires aigres de femmes.

Et les danseuses entrèrent. (Les gabiers s'étaient commandé des danseuses.)

... Ils s'arrêtèrent en les voyant paraître, car elles étaient étranges.

Peintes comme des images chinoises, couvertes d'or et de pierres brillantes, des yeux à demi fermés, pareils à de petites fentes blanches, elles s'avançaient au milieu de nous avec des sourires de femmes mortes, tenant leurs bras en l'air et écartant leurs doigts grêles dont les grands ongles étaient enfermés dans des étuis d'or.

En même temps, des odeurs de baume et d'encens ; on brûlait des baguettes dans un réchaud, et une fumée alanguissante se répandait comme un nuage bleu.

Les gongs sonnaient plus fort et ces fantômes dansaient, gardant leurs pieds immobiles, exécutant une espèce de mouvement rythmé du ventre avec des torsions de poignets. Toujours le sourire figé, le regard blanc des cadavres ; il semblait que cela seul avait vie en elles ; ces gros reins cambrés de goule qu'agitaient des trémousse-mens lascifs, et puis, au bout des bras raidis, ces mains écartées, inquiétantes, qui se tordaient.

... Le Hello, qui depuis longtemps dormait par terre, entendant les gongs sonner si fort, se réveilla et eut peur.

— Tè, pardi, les danseuses ! lui expliqua Barrada, gouailleur, riant de lui.

— Ah ! oui, les danseuses ! — Il s'était levé et de sa large patte qui cherchait en l'air, incertaine, il essayait de rabattre ces bras tendus et ces griffes dorées, balbutiant, la langue épaisse : « Faut pas, figure de paravent, faut pas montrer les mains comme ça, c'est vilain... Je croyais que c'était,.. que c'était... le diable ! » Et il retomba par terre, endormi.

Barrada, lui, qui avait dépassé ce soir sa dose habituelle, leur reprochait d'avoir la peau jaune et leur parlait de la sienne qui était blanche. Blanche, blanche, — il en rabâchait de cette blancheur, qu'il s'exagérait beaucoup du reste, et voulait maintenant la leur faire voir. D'abord son bras, puis sa poitrine ; il disait : « Tiens, regarde si c'est vrai ! »

Elles, les poupées jaunes d'Asie, continuaient leurs lents et lugubres trémousse-mens de bêtes, gardant le mystère de leur rictus et de leurs yeux blancs tirés vers les tempes. Et à présent, lui, Barrada, complètement nu, dansait devant elles, ayant l'air d'un marbre grec qui aurait pris vie tout à coup pour quelque bacchanale antique.

... Mais les Birmanes, montées comme des automates, dansèrent longtemps, longtemps, plus longtemps que lui. Et après, à la fin

de la nuit, quand les gongs eurent fait silence, les matelots furent pris de frayeur à l'idée que ces femmes, payées pour leur plaisir, les attendaient. Les uns après les autres, ils s'en allèrent du côté de la plage, n'osant pas les approcher.

XXVI.

C'était le grand ami d'Yves, ce Barrada, qui s'était *débrouillé* pour repartir une troisième fois sur le même navire que nous.

Enfant naturel, poussé à la belle étoile sur les quais de Bordeaux. Très vicieux, avec un bon cœur; plein de contrastes, certaines notions premières de respect humain lui manquaient absolument; son honneur à lui, c'était d'être plus beau que les autres, plus lesté et plus fort, plus *débrouillard* aussi. (*Débrouillard* et *débrouillage* sont deux mots qui résument presque à eux seuls toute la marine; ils n'ont pas d'équivalens académiques.)

Moyennant salaire, ce Barrada professait à bord tous les genres d'exercices en usage parmi les matelots : boxe, canne, chausson, avec la gymnastique par-dessus le marché, et le chant, et la danse. Souple comme un clown; l'ami de tous les hercules de foire, posant chez des sculpteurs; luttant pour de l'argent chez des saltimbanques.

Au premier rang dans les fêtes de matelots, mais toujours en invité : buvant beaucoup, mais ne payant pas; buvant beaucoup, mais jamais trop, et passant au milieu de toutes les bacchanales, aussi droit, aussi souriant, aussi frais.

Il avait à tout des reparties gouailleuses que d'autres n'auraient pas trouvées; l'accent gascon les rendait plus drôles, et puis il terminait ses phrases par une espèce de son à lui : un demi-rire qui résonnait dans sa poitrine profonde comme ce rauquement des lions qui bâillent.

D'ailleurs, bon, reconnaissant, serviable pour tous et fidèle à ses amis; n'ayant jamais qu'une parole et répondant toujours avec la franchise renversante des enfans terribles.

Faisant argent de tout, par exemple, même de sa beauté à l'occasion. Et cela, naïvement, avec sa bonhomie de sauvage, tellement que les autres, qui le savaient, lui pardonnaient comme à un plus enfant qu'eux. Yves se bornait à dire : « Oh! ça n'est pas joli, Barrada, je t'assure,.. » et ne lui en voulait pas non plus.

Tout cela s'amassait, s'amassait, se condensait en grosses pièces d'or cousues contre ses reins dans une ceinture de cuir. Et c'était pour en arriver, après son rengagement de cinq ans, à épouser une petite Espagnole, qui faisait des modes, à Bordeaux, dans un beau magasin du passage Sainte-Catherine; petite ouvrière très raffinée,

dont il portait toujours sur lui une photographie de profil, avec des cheveux coupés sur le front et une élégante toque en fourrure, ornée d'une aile d'oiseau.

— Que voulez-vous? c'est une *amitié* d'enfance! disait-il, comme s'il eût été nécessaire de s'en excuser.

Et, en attendant cette petite fiancée, il s'abandonnait à beaucoup d'autres, par intérêt souvent, quelquefois aussi par vraie bonté d'âme, à la manière d'Yves, pour ne pas faire de la peine.

XXVII.

En mer, mai 1877.

Depuis deux jours, la grande voix sinistre gémissait autour de nous. Le ciel était très noir; il était comme dans ce tableau où le Poussin a voulu peindre le déluge; seulement toutes les nuées remuaient, tourmentées par un vent qui faisait peur.

Et cette grande voix s'enflait toujours, se faisait profonde, incessante; c'était comme une fureur qui s'exaspérait. Nous nous heurtions dans notre marche à d'énormes masses d'eau, qui s'enroulaient en volutes à crêtes blanches et qui passaient avec des airs de se poursuivre; elles se ruaient sur nous de toutes leurs forces, alors c'étaient des secousses terribles et de grands bruits sourds.

Quelquefois la *Médée* se cabrait, leur montait dessus, comme prise, elle aussi, de fureur contre elles. Et puis elle retombait toujours, la tête en avant, dans des creux traîtres qui étaient derrière; elle touchait le fond de ces espèces de vallées qu'on voyait s'ouvrir, rapides, entre de hautes parois d'eau; et on avait hâte de remonter encore, de sortir d'entre ces parois courbes, luisantes, verdâtres, prêtes à se refermer.

Une pluie glacée rayait l'air en longues flèches blanches, fouettait, cuisait comme des coups de lanières. Nous nous étions rapprochés du nord, en nous élevant le long de la côte chinoise, et ce froid inattendu nous saisissait.

En haut, dans la mâture, on essayait de serrer les huniers, déjà au bas ris; la *cape* était déjà dure à tenir, et maintenant il fallait, coûte que coûte, marcher droit contre le vent.

Il y avait deux heures que les gabiers étaient à ce travail, aveuglés, cinglés, brûlés par tout ce qui leur tombait dessus, gerbes d'écume lancées de la mer, pluie et grêle lancées du ciel; essayant, avec leurs mains crispées de froid qui saignaient, de crocher dans cette toile raide et mouillée qui ballonnait sous le vent furieux.

Mais on ne se voyait plus, on ne s'entendait plus.

On en aurait eu assez rien que de se tenir pour n'être pas emporté,

rien que de se cramponner à toutes ces choses remuantes, mouillées, glissantes d'eau ; — et il fallait encore travailler en l'air, sur ces vergues qui se secouaient, qui avaient des mouvemens brusques, désordonnés, comme les derniers battemens d'ailes d'un grand oiseau blessé qui râle.

Des cris d'angoisse venaient de là-haut, de cette espèce de grappe humaine suspendue. Cris d'hommes, cris rauques, plus sinistres que ceux des femmes, parce qu'on est moins habitué à les entendre ; cris d'horrible douleur : — une main prise quelque part, des doigts accrochés, qui se dépouillaient de leur chair ou s'arrachaient ; — ou bien un malheureux, moins fort que les autres, crispé de froid, qui sentait qu'il ne se tenait plus, que le vertige venait, qu'il allait lâcher et tomber. Et les autres, par pitié, l'attachaient, pour essayer de l'affaler jusqu'en bas.

... Il y avait deux heures que cela durait ; ils étaient épuisés ; ils ne pouvaient plus.

Alors on les fit descendre, pour envoyer à leur place ceux de bâbord qui étaient plus reposés et qui avaient moins froid.

... Ils descendirent, blêmes, mouillés, l'eau glacée leur ruisselant dans la poitrine et dans le dos, les mains saignantes, les ongles décollés, les dents qui claquaient. Depuis deux jours on vivait dans l'eau, on avait à peine mangé, à peine dormi, et la force des hommes diminuait.

C'est cette longue attente, cette longue fatigue dans le froid humide, qui sont les vraies horreurs de la mer. Souvent les pauvres mourans, avant de rendre leur dernier cri, leur dernier hoquet d'agonie, sont restés des jours et des nuits, trempés, salis, couverts d'une couche boueuse de sueur froide et de sel, d'un magma de mort.

... Le grand bruit augmentait toujours. Il y avait des momens où ça sifflait aigre et strident, comme dans un paroxysme d'exaspération méchante ; et puis d'autres où cela devenait grave, caverneux, puissant comme des sons immenses de cataclysme. Et on sautait toujours d'une lame à l'autre, et, à part la mer qui gardait encore sa mauvaise blancheur de bave et d'écume, tout devenait plus noir. Un crépuscule glacial tombait sur nous ; derrière ces rideaux sombres, derrière toutes ces masses d'eau qui étaient dans le ciel, le soleil venait de disparaître, parce que c'était l'heure ; il nous abandonnait, et il allait falloir se débrouiller dans cette nuit...

... Yves était monté avec les bâbordais dans ce désarroi de la mâturation, et alors je regardais en haut, aveuglé moi aussi, ne percevant plus que par instans la grappe humaine en l'air.

Et tout à coup, dans une plus grande secousse, la silhouette de cette grappe se rompit brusquement, changea de forme ; deux corps

s'en détachèrent, et tombèrent les bras écartés dans les volutes mugissantes de la mer, tandis qu'un autre s'aplatit sur le pont, sans un cri, comme serait tombé un homme déjà mort.

— Encore le *marchepied* cassé ! dit le maître de quart, en frappant du pied avec rage. Du filin pourri, qu'ils nous ont donné dans ce sale port de Brest ! Le grand Kerboul, à la mer. Le second, qui est-ce ?

D'autres, raccrochés par les mains à des cordages, un instant balancés dans le vide, remontaient maintenant, à la force des poignets, en se dépêchant, — très vite, comme des singes.

Je reconnus Yves, un de ceux qui grimpaient, — et alors, je repris ma respiration, que l'angoisse avait coupée.

Ceux qui étaient à la mer, on jeta bien des bouées pour eux, — mais à quoi bon ? — On aimait encore mieux ne plus les voir repaître, car alors, à cause de ce danger de *tomber en travers à la lame*, on n'aurait pas pu s'arrêter pour les reprendre, et il aurait fallu avoir ce courage horrible de les abandonner. Seulement on fit l'appel de ceux qui restaient, pour savoir le nom du second qu'on avait perdu : c'était un petit novice très sage, que sa mère, une veuve déjà âgée, était venue recommander au maître avant le départ de France.

L'autre, celui qui s'était écrasé sur le pont, on le descendit tant bien que mal, à quatre, en le faisant encore tomber en route ; on le porta dans l'infirmerie, qui était devenue un cloaque immonde, où bouillonnaient deux pieds d'eau boueuse et noire, avec des fioles brisées, des odeurs de tous les remèdes répandus. Pas même un endroit où le laisser finir en paix ; la mer n'avait seulement pas de pitié pour ce mourant, elle continuait de le faire danser, de le *sauter* de plus belle. Il avait retrouvé une espèce de son de la gorge, un râlement qui sortait encore, perdu dans tous les grands bruits des choses. On aurait peut-être pu le secourir, prolonger son agonie, avec un peu de calme. Mais il mourut là assez vite, entre les mains d'infirmiers devenus stupides de peur, qui voulaient le faire manger.

Huit heures du soir. — A ce moment, la charge du quart était lourde et c'était à mon tour de la prendre.

On se tenait comme on pouvait. On ne voyait plus rien. On était au milieu de tant de bruit, que la voix des hommes semblait n'avoir plus aucun son ; les sifflets d'argent, forcés à pleine poitrine, perçaient mieux, comme des chants flûtés de tout petits oiseaux.

On entendait des coups terribles frapper contre les murailles du navire comme par des béliers énormes. Toujours les grands trous d'eau qui se creusaient, tout béans, partout ; on s'y sentait jeté, tête baissée, dans la nuit profonde. Et puis une force vous heurtait

d'une poussée brutale, vous relançait très haut en l'air, et toute la *Médée* vibrait, en ressautant, comme un monstrueux tambour. Alors, on avait beau se cramponner, on se sentait rebondir, et vite on se recramponnait plus fort, en fermant bien la bouche et les yeux, parce qu'on devinait d'instinct, sans voir, que c'était le moment où une épaisse masse d'eau allait balayer l'air, et peut-être vous balayer aussi.

Toujours cela recommençait, ces chutes en avant, et puis ces sauts avec l'affreux bruit de tambour.

Et, après chacun de ces chocs, il y avait encore des ruissellements de l'eau qui retombait de partout, et mille objets qui se brisaient, mille cassons qui roulaient dans l'obscurité, tout cela prolongeant en queue sinistre l'effroi du premier grand bruit.

... Et les gabiers, et mon pauvre Yves, que faisaient-ils là-haut? Les mâts, les vergues, on les apercevait par instans, dans le noir, en silhouettes, quand on pouvait encore regarder à travers cette douleur cuisante que causait la grêle; on apercevait ces formes de grandes croix, à deux étages comme les croix russes, agitées dans l'ombre avec des mouvemens de détresse, des gestes fous.

— Faites-les descendre, me dit le commandant, qui jugeait leur travail impossible, qui préférait le danger de ce hunier non serré à la peur de perdre encore des hommes.

Je le donnai vite, avec joie, cet ordre-là. Mais Yves, d'en haut, me répondit à l'aide de son sifflet, que c'était presque fini; plus que la *jarretière du point*, qui était cassée, à remplacer par un *bout* quelconque, et puis ils allaient tous descendre, ayant serré leur voile, achevé leur ouvrage.

... Après, quand ils furent tous en bas et au complet, je respirai mieux. Plus d'hommes en l'air, plus rien à faire là-haut, plus qu'à attendre. Oh! alors, je trouvai qu'il faisait presque beau, qu'on était presque bien sur cette passerelle, à présent qu'on m'avait enlevé le poids si lourd de cette inquiétude.

XXVIII.

... *Minuit*, — la fin du quart, — l'heure d'aller se chercher un abri.

— En bas, dans la batterie calefutrée, c'était la tempête avec ses dessous de misère, avec ses réalités pitoyables.

D'un bout à l'autre, on voyait cette sorte de longue halle sombre, à demi éclairée par des fanaux qui vacillaient. Les gros canons, appuyés sur leurs *jambes de force*, se tenaient tant bien que mal, cordés par des câbles de fer. Et tout ce lieu remuait; il avait les mouvemens d'une chose qu'on secouerait dans un crible, qu'o

secouerait sans trêve, sans merci, perpétuellement, avec une rage aveugle; il craquait de partout, il avait des tressaillemens de chose animée qui souffre, tirailé, exténué, comme prêt à s'éventrer et à mourir.

Et les grandes eaux du dehors, qui voulaient entrer, filtraient çà et là en filets, en gerbes sinistres.

On se sentait soulevé si vite que les jambes pliaient, — et puis, les choses se dérobaient, les choses s'enfonçaient sous les pas, — et on descendait avec tout, en se raidissant malgré soi comme pour une espèce de résistance.

Il y avait des sons aigres, faux, étonnans, qui sortaient de partout; toute cette membrure en forme d'oiseau de mer qui était la *Médée* se disjoignait peu à peu, en gémissant sous l'effort terrible. Et dehors, derrière le mur de bois, toujours le même grand bruit sourd, la même grande voix d'épouvante.

Mais tout tenait bon quand même: la longue batterie demeurait intacte, on la voyait toujours, d'un bout à l'autre, par moment toute penchée, à demi retournée, ou bien se redressant toute droite avec une secousse, ayant l'air plus longue encore dans cette obscurité où les fanaux étaient perdus, paraissant se déformer et grandir, dans tout ce bruit, comme un lieu vague de rêve...

Au plafond très bas étaient pendues d'interminables rangées de poches en toile gonflées toutes par un contenu lourd, ayant l'air de ces nids que les araignées accrochent aux murailles, — des poches grises enfermant chacune un être humain, des hamacs de matelots.

Çà et là on voyait pendre un bras, ou une jambe nue. Les uns dormaient bien, épuisés par les fatigues; d'autres s'agitaient et parlaient tout haut dans de mauvais songes. Et tous ces hamacs gris se balançaient, se frôlaient dans un mouvement perpétuel; ou bien se heurtaient durement, et les têtes se blessaient.

Sur le plancher, au-dessous des pauvres dormeurs, c'était un lac d'eau noire qui roulait de droite et de gauche, entraînant des vêtemens souillés, des morceaux de pain ou de biscuit, des soupes chavirées, toutes sortes de détritrus et de déjections immondes. Et de temps en temps on voyait des hommes hâves, défaits, demi-nus, grelottans avec leurs chemises mouillées, qui erraient sous ces rangées de hamacs gris, cherchant le leur, eux aussi, cherchant leur pauvre couchette suspendue, leur seul gîte un peu chaud, un peu sec, où ils allaient trouver une espèce de repos. Ils passaient en titubant, s'accrochant pour ne pas tomber, et heurtant de la tête ceux qui dormaient: chacun pour soi en pareil cas, on ne prend plus garde à personne. Leurs pieds glissaient dans les flaques d'eau et d'immondices; ils étaient insoucians de leur malpropreté comme des animaux en détresse.

Une buée lourde à respirer emplissait cette batterie; toutes ces ordures qui roulaient par terre donnaient l'impression d'un repaire de bêtes malades, et on sentait cette puanteur âcre qui est particulière aux bas-fonds des navires pendant les mauvais jours de la mer.

A minuit, Yves, lui aussi, descendit dans la batterie avec les autres gabiers de bâbord; ils avaient fait un supplément de quart d'une heure, à cause des embarcations qu'il avait fallu *ressaisir*. Ils se coulèrent par le panneau entre-bâillé qui se referma sur eux et vinrent se mêler à cette misère flottante.

Ils avaient passé cinq heures à leur rude travail, balancés dans le vide, éventés par les grands souffles furieux de là-haut, et tout trempés par cette pluie fouettante qui leur avait brûlé le visage. Ils firent une grimace de dégoût en pénétrant dans ce lieu fermé où l'air sentait la mort.

Yves disait, avec son grand air dédaigneux : — Pour sûr, c'est encore ces *Parisiens* (1) qui nous ont apporté la peste ici.

Ils n'étaient pas malades, eux qui étaient de vrais matelots; ils avaient encore la poitrine dilatée par tout ce vent de la hune, et la fatigue saine qu'ils venaient d'endurer allait leur donner un peu de bon sommeil.

Ils marchaient sur les boucles, sur les taquets, sur les bouts des affûts, avec précaution, pour éviter l'eau boueuse et les ordures, — posant leurs pieds nus sur toutes les saillies, se perchant avec des frayeurs de chatte. Près de leurs hamacs, ils se déshabillèrent, suspendant leurs bonnets, suspendant leurs grands couteaux à chaîne de cuir, leurs vêtements trempés, suspendant tout, et se suspendant eux-mêmes; et quand ils furent nus, ils époussetèrent de la main un peu d'eau qui ruisselait encore sur leur poitrine dure.

Après quoi ils s'enlevèrent au plafond avec une légèreté de clown, et s'étendirent, tout contre les poutres blanches, dans leur étroite couchette de toile. En haut, au-dessus d'eux, après chaque grande secousse, on entendait comme le passage d'une cataracte : c'étaient les lames, les grandes masses d'eau qui balayaient le pont. Mais la rangée de leurs hamacs prit quand même le balancement lourd des rangées voisines en grinçant sur les crocs de fer, et eux s'endormirent profondément au milieu du grand bruit terrible.

... Bientôt, autour du hamac d'Yves, les femmes birmanes vinrent danser. Au milieu du nuage d'encens, rendu plus ténébreux par le rêve, elles arrivèrent l'une après l'autre avec leur sourire mort, en d'étranges costumes de soie, toutes couvertes de pierreries.

(1) *Parisien*, une injure qu'emploient les matelots; cela signifie : pas marin, pas solide, malade.

Elles balançaient leurs hanches mollement, au son du gong, tenant leurs mains en l'air et leurs doigts écartés comme les fantômes. Elles avaient des contournemens épileptiques des poignets, qui faisaient s'enchevêtrer leurs longues griffes enfermées dans des étuis d'or.

Le gong, c'était la tempête qui en jouait, dehors, contre les murailles...

XXIX.

Moi aussi, à minuit, quand j'eus fini mon quart et vu descendre Yves, je rentrai dans ma chambre pour essayer de dormir. Après tout, cela ne nous regardait plus ni l'un ni l'autre, le sort du navire; nous avons fourni notre temps de veille et de travail. Nous pouvions nous coucher maintenant avec cette insouciance absolue qu'on a sur mer lorsque les heures de service sont finies.

Dans ma chambre à moi, qui était sur le pont, l'air ne manquait pas, — au contraire. Par les vitres brisées, toutes les rafales et la pluie furieuse pouvaient entrer; les rideaux se tordaient en spirales et montaient au plafond avec des bruits d'ailes.

Comme Yves, je suspendis mes vêtemens mouillés. L'eau ruisseauait sur ma poitrine.

On n'était guère bien dans ma couchette. J'y fus vite endormi pourtant, par excès de fatigue. Roulé, secoué, à demi chaviré, je me sentais m'en aller de droite et de gauche, et ma tête se heurtait sur le bois, douloureusement. J'avais conscience de tout cela dans mon sommeil, mais je dormais. Je dormais et je rêvais d'Yves. — De l'avoir vu tomber, dans le jour, cela m'avait laissé une espèce d'inquiétude et comme la notion vague d'avoir été frôlé de près par une chose sinistre.

Je rêvais que j'étais couché dans un hamac, comme autrefois au temps de mes premières années de mer. Le hamac d'Yves était près du mien. Nous étions balancés terriblement, et le sien se décrochait. Au-dessous de nous, il y avait une agitation confuse de quelque chose de noir qui devait être l'eau profonde, — et lui, allait tomber là-dedans. Alors je cherchais à le retenir avec mes mains, qui n'avaient plus de force, qui étaient molles comme dans les rêves. J'essayais de le prendre à bras-le-corps, de nouer mes mains autour de sa poitrine, me rappelant que sa mère me l'avait confié; et je comprenais avec angoisse que je ne pouvais pas, que je n'en étais plus capable; il allait m'échapper et disparaître dans tout ce noir mouvant qui bruissait au-dessous de nous... Et puis, ce qui me faisait peur, c'est qu'il ne se réveillait pas et qu'il était glacé, d'un froid qui me pénétrait moi aussi jusqu'à la moelle de mes os;

même, la toile de son hamac était devenue rigide comme la gaine d'une momie...

Et je sentais dans ma tête les vraies secousses, la vraie douleur de tous ces chocs, je mêlais ce réel avec l'imaginaire de mon rêve, comme il arrive dans les états d'extrême fatigue, et alors la vision sinistre en prenait d'autant plus d'intensité et de vie...

Ensuite, je perdis conscience de tout, même du mouvement et du bruit, et ce fut alors seulement que le repos commença...

... Quand je me réveillai, c'était le matin. La première lumière était de cette couleur jaune qui est particulière aux levers du soleil les jours de tempête et on entendait toujours le même grand bruit.

Yves venait d'entr'ouvrir ma porte et me regardait. Il était arc-bouté dans l'ouverture, se tenant d'une main, penchant son torse en avant et en arrière, suivant les besoins de l'instant, pour conserver son équilibre. Il avait repris ses pauvres vêtemens mouillés, et il était tout couvert du sel de la mer, qui s'était déposé dans ses cheveux, dans sa barbe comme une poussière blanche.

Il souriait, l'air tranquille et très doux :

— J'avais envie de vous voir, dit-il ; c'est que j'ai beaucoup rêvé sur vous cette nuit. Tout le temps, j'ai vu ces bonnes femmes de Birmanie avec leurs grands ongles en or, vous savez ? Elles vous entouraient avec leurs mauvaises singeries, et je ne pouvais pas réussir à les renvoyer. Après cela, elles voulaient vous manger. Heureusement qu'on a sonné le branle-bas ; j'en étais tout en sueur de la peur que ça me faisait...

— Ma foi, moi aussi, je suis content de te voir, mon pauvre Yves, car, de mon côté, *j'ai beaucoup rêvé sur toi*... Est-ce qu'il fait toujours aussi mauvais qu'hier ?

— Peut-être un peu plus *maniable*. Et puis, voilà le jour. Tant qu'il fait clair, vous savez ? c'est toujours mieux pour travailler dans la mâture. Mais quand il fait si noir que dans le trou du diable, comme cette nuit, ça ne me va pas du tout.

Yves promena un regard de satisfaction tout autour de ma chambre, installée par lui en prévision du gros temps. Rien n'avait bougé, grâce à son arrangement. Par terre, c'était bien un lac d'eau salée sur lequel diverses choses flottaient ; mais les objets auxquels je tenais un peu étaient restés suspendus ou fixés, comme les meubles, aux panneaux des murs par des clous et des cornières de fer. Tout était cordé, ficelé, attaché avec un soin extrême au moyen de cordes goudronnées de toutes les grosseurs. On voyait des armes, des bronzes noués avec des vêtemens dans un pêle-mêle bizarre. Des masques japonais à longue chevelure humaine nous regardaient à travers des treillis de ficelle au goudron ; ils avaient le

même rire lointain, le même tirement d'yeux que ces femmes birmanes aux ongles d'or qui avaient voulu me manger dans le rêve d'Yves...

... Une sonnerie de clairon tout à coup, alerte et joyeuse : *le rappel au lavage!*

Ce clairon avait des vibrations grêles, un peu argentines, dans ce beuglement formidable du vent.

Laver le pont quand les lames déferlent dessus, cela semblerait une opération très insensée à des gens de terre. Nous, nous ne trouvions pas cela trop extraordinaire; cela se fait tous les matins, ce lavage, toujours et quand même; c'est une des règles primordiales de la vie maritime. Et Yves me quitta en disant, comme s'il se fût agi de la chose du monde la plus naturelle : « Ah!.. je m'en vais à *mon poste de propreté*, alors... »

Pendant ce clairon avait péché par excès de zèle et sonné sans ordre, à son heure habituelle, car on ne lava pas le pont ce matin-là.

... On sentait bien que c'était plus *maniable*, comme disait Yves : les mouvemens étaient plus allongés, plus réguliers, plus semblables à des balancemens de houle. La mer était moins dure, et on n'entendait plus tant de ces grands chocs au bruit profond et sourd.

Et puis le jour arrivait, — un vilain jour, il est vrai, une étrange lividité jaune, mais enfin c'était le jour, moins sinistre que la nuit.

... Notre heure n'était pas venue sans doute, car le surlendemain nous retrouvâmes le calme dans un port, en Chine, à Hong-Kong.

XXX.

Septembre 1877.

La *Médée* a rebroussé chemin depuis longtemps.

Tous les vents, tous les courans l'ont favorisée. Elle a marché, marché si vite, pendant des jours et des nuits, qu'on en a perdu la notion des lieux et des distances. Vaguement on a vu passer le détroit de Malacca, franchi à la course; la Mer-Rouge, remontée à la vapeur dans un éblouissement de soleil; puis la pointe de Sicile, et enfin le grand lion couché de Gibraltar. Maintenant on veille l'horizon, et la première terre qui paraîtra tout à l'heure sera une terre bretonne.

Je suis arrivé, moi, sur cette *Médée*, juste pour finir la campagne, et, cette fois, ma promenade avec Yves n'aura pas duré cinq mois.

Au milieu de l'étendue grise, il y a maintenant des trainées blanches; puis une tour avec de petits îlots sombres, éparpillés; tout cela encore très lointain et à peine visible, sous le mauvais jour terne qui nous enveloppe.

Nous nous figurerions sans peine être encore là-bas, dans cette extrême Asie, que nous avons quittée hier, car les choses à bord n'ont pas changé de place, ni les visages non plus. Nous sommes toujours encombrés de chinoiseries; nous continuons à manger des fruits cueillis là-bas et encore verts; nous traînons avec nous des odeurs chinoises.

Mais pas du tout; notre maison s'est déplacée singulièrement vite; cette tour et ces flots, ce sont les Pierres-Noires; Brest est là tout près, et, avant la nuit, nous y serons entrés.

... Toujours une émotion de souvenir quand reparaît cette grande rade de Brest, imposante et solennelle, et ces grands navires de la marine à voiles qu'on est déshabitué de voir ailleurs. Toutes mes premières impressions de marine, toutes mes premières impressions de Bretagne, et puis enfin, c'est la France.

Le *Bordu*, là-bas; je le regarde et je retrouve dans ma mémoire le bureau sur lequel j'ai passé, accoudé, de longues heures d'étude; et le tableau noir sur lequel j'écrivais fiévreusement, avant l'examen, les formules compliquées de la mécanique et de l'astronomie.

Yves, à cette époque, était un petit garçon qu'on eût dit sérieux et sage, un petit novice breton à la figure très douce, qui habitait le vaisseau d'à côté, la *Bretagne*, le voisin et le compagnon du *Borda*. Nous étions des enfans alors, — aujourd'hui des hommes faits, — demain, la vieillesse, — après demain, mourir.

XXXI.

Dimanche, jour de grande *saoûlerie* dans Brest.

Dix heures du soir. — Nuit calme, clair de lune sur la mer tranquille; à bord de la *Médée*, les matelots ont fini de chanter leurs longues chansons, et le silence vient de se faire.

Depuis la tombée de la nuit, mes yeux sont tournés vers les lumières de la ville. J'attends avec inquiétude cette chaloupe dont Yves est le patron: elle est allée à terre et ne revient pas.

Enfin, voici son feu rouge qui s'avance, en retard de deux heures!

La mer est sonore la nuit; déjà on entend des cris qui se mêlent au bruit des avirons; il doit se passer dans cette chaloupe d'étranges choses.

... Elle est à peine accostée; trois maîtres ivres, furieux, se précipitent à bord et me demandent la tête d'Yves:

— Qu'on le mette aux fers pour commencer; qu'on le juge et qu'on le fusille après, car il a frappé ses supérieurs en service.

Yves est là debout, tremblant de la lutte qu'il vient de soutenir. Ces trois maîtres l'ont battu, ou du moins ont essayé de le battre.

— Ils croyaient me faire du mal! dit-il avec mépris; et il jure qu'il

n'a pas rendu les coups de ces trois vieux ; d'ailleurs, il les eût charriés ensemble du revers de sa main. Non, il les a laissés s'accrocher à lui et le déchirer ; ils lui ont égratigné le visage et mis ses vêtements en lambeaux, parce qu'il refusait de leur laisser conduire la chaloupe, à eux qui étaient ivres.

Tous les chaloupiers aussi sont gris, par la faute d'Yves, qui les a laissés boire.

... Et les trois maîtres se tiennent toujours là, tout près de lui, continuant de crier, de l'injurier, de le menacer, trois vieux ivrognes, grotesques dans leur bégaiement de fureur, et qui seraient très risibles si la discipline, implacable, n'était pas derrière eux pour rendre cette scène affreusement grave.

Yves, debout, les poings serrés, les cheveux tombés sur le front, la chemise déchirée, la poitrine toute nue, à bout de courage pour endurer ces injures, prêt à frapper, en appelle à moi du regard, dans sa détresse.

O la discipline militaire ! à certaines heures, elle est bien lourde. Je suis l'officier de quart, moi, et il est contre toutes les règles que je m'en mêle autrement que par des paroles calmes, et en les remettant tous à la justice du capitaine d'armes.

Contre toutes les règles, aussi, je saute en bas de la passerelle et je me jette sur Yves : — il était temps ! — Je passe mes bras autour de ses bras à lui, que j'arrête ainsi dans les miens au moment terrible où ils allaient frapper.

Et je les regarde, les autres, qui alors, en présence de ce renversement de la situation, battent en retraite comme des chiens devant leur maître.

Heureusement c'est la nuit, et il n'y a pas de témoins. Les chaloupiers, seuls, — et ils sont ivres. — Puis, d'ailleurs, je suis sûr d'eux, ce sont de braves enfans, et, s'il faut aller devant un conseil, ils ne nous chargeront pas.

... Alors je prends Yves par les épaules, et, passant devant ses trois ennemis, qui se rangent pour nous faire place, je l'emmène dans ma chambre et l'y enferme à double tour. Là, pour le moment, il est en sûreté.

... On m'appelle chez le commandant, que tout ce bruit a réveillé. Hélas ! il faut le lui expliquer.

Et j'explique, en atténuant le plus possible, la faute de mon pauvre Yves. J'explique ; après, pendant quelques mortelles minutes, je supplie : je crois que je n'avais supplié de ma vie, il me semble que ce n'est plus moi qui parle. Et tout ce que je puis dire ou faire vient se briser contre le raisonnement glacial de cet homme, qui tient entre ses mains cette existence d'Yves, qu'on m'a confiée.

J'ai bien réussi là-haut à écarter le plus grave, la question de

coups donnés à des supérieurs, mais restent les outrages et le refus d'obéissance. Yves a fait tout cela : dans le fond, c'est peut-être inique et révoltant ; dans la lettre, c'est vrai.

Ordre de le mettre aux fers tout de suite, pour commencer, et de l'y envoyer conduire par la garde, à cause de ce bruit et de ce scandale.

Pauvre Yves ! c'était la fatalité acharnée contre lui, car cette fois il n'était pas bien coupable. Et tout cela arrivait maintenant qu'il était plus sage, maintenant qu'il faisait de grands efforts pour ne plus boire et se bien conduire !

XXXII.

Quand je revins dans ma chambre lui dire qu'on allait le mettre aux fers, je le trouvai assis sur mon lit, les poings fermés, les dents serrées de rage. Sa mauvaise tête de Breton avait pris le dessus.

En frappant du pied, il déclara qu'il n'irait pas, — c'était trop injuste ! — à moins qu'on ne l'y portât de force, et encore il démontrerait les premiers qui viendraient pour le prendre.

Alors, pour tout de bon, je le vis perdu, et l'angoisse commença à m'étreindre le cœur. Que faire ? Les hommes de garde étaient là, derrière ma porte, attendant pour l'emmener, et je n'osais pas ouvrir ; les secondes et les instans s'envolaient, et ce que je faisais n'avait plus de nom.

Une idée me vint ; tout à coup je le priai très doucement, au nom de sa mère, lui rappelant mon serment, et, pour la seconde fois de ma vie, l'appelant mon frère.

Yves pleura. C'était fini ; il était vaincu et docile.

Je jetai de l'eau sur son front, je rajustai un peu sa chemise et j'ouvris ma porte. Tout cela n'avait pas duré trois minutes.

Les hommes de garde parurent. Lui se leva et les suivit, doux comme un enfant. Il se retourna pour me sourire, alla répondre avec calme à l'interrogatoire du commandant, et se rendit tranquillement à la cale pour se faire mettre aux fers.

... Vers minuit, quand ce quart pénible fut terminé, j'allai me coucher, envoyant à Yves une couverture et mon manteau. (Il faisait déjà très froid cette nuit-là.) C'était, dans mon impuissance, tout ce que je pouvais encore pour lui.

XXXIII.

Le lendemain, un lundi, le commandant me fit appeler dès le matin, et j'entrai chez lui avec un sentiment de rancune dans le cœur, avec des paroles âpres toutes prêtes, que je lui aurais lan-

cées dès l'abord pour me venger de mes supplications d'hier, si je n'avais craint d'aggraver le sort d'Yves.

Je m'étais trompé cependant; il avait été touché la veille et m'avait compris.

— Vous pouvez aller trouver votre ami. Sermonnez-le un peu tout de même, mais dites-lui que je lui pardonne. L'affaire ne sortira pas du bord et se réglera par une simple punition disciplinaire. Huit jours de fers, et ce sera tout. J'inflige aux trois maîtres, sur votre demande, une punition équivalente, huit jours d'arrêts forcés. Je fais cela pour vous, qui le traitez en frère, et pour lui aussi qui est, après tout, le meilleur homme du bord.

Et je m'en allai autrement que je n'étais venu, emportant pour lui de la reconnaissance et de l'affection.

XXXIV.

Un coin de la cale de la *Médée*, en plein désarmement, dans le plus grand désarroi. Un fanal éclaire un vaste fouillis d'objets hétérogènes plus ou moins grignotés par les rats.

Une douzaine de matelots, — Barrada, Guiaberry, Barazère, Le Hello, toute la bande des amis, — entourent un homme couché par terre. C'est Yves qui est aux fers, étendu sur les planches humides, la tête appuyée sur son coude, le pied pris dans l'anneau à cadenas de la *barre de justice*.

Son ennemi le plus acharné des trois, maître Lagatut, est devant lui, qui le menace avec sa vieille voix d'ivrogne. Il le menace d'une revanche de cette histoire de chaloupe, dans laquelle, à son gré, j'ai trop mis la main.

Il a quitté ses arrêts pour venir l'injurier; — et moi qui suis de quart et qui fais une ronde, j'arrive par derrière et je le trouve là. — Comme il est de bonne prise, les matelots, qui me voient venir, rient tout doucement, dans leur barbe, en songeant à ce qui va se passer. Yves, lui, ne répond rien, se contentant de se coucher sur l'autre côté et de lui tourner le dos avec une suprême insolence; lui aussi m'a vu venir.

— Nous avons commencé une partie d'écarté ensemble, dit maître Lagatut: — vous, Kermadec, quartier-maître de manœuvre; moi, Lagatut, premier maître canonnier, décoré de la Légion d'honneur. — Grâce à des officiers qui vous protègent, vous avez fait les deux premières levées, reste à savoir qui va faire les trois autres.

— Maître Lagatut, dis-je par derrière, nous jouerons cela à trois, si vous voulez bien; un *rams*, ce sera plus gai. Et toi, mon bon Yves, marque encore une levée.

Une poêle qui trouve un couteau, un voleur qui trébuche sur un gendarme, une souris qui, par mégarde, pose la patte sur un chat, n'ont pas la mine plus longue que maître Lagatut.

Ce n'était peut-être pas très correct, cette plaisanterie que je venais de faire. Mais la galerie, qui nous était très sympathique, jouissait beaucoup de ce triomphe d'Yves.

XXXV.

Huit jours après, c'était fini de notre frégate : désarmée au fond de l'arsenal, son équipage dispersé, autant dire un navire mort.

Je m'en allais, et Yves venait m'accompagner au chemin de fer. La gare était encombrée de matelots : tous ceux de *la Médée*, qui parlaient aussi ; d'autres encore, en bordée, venus pour les reconduire.

Parmi eux, beaucoup d'anciennes connaissances à nous, des protégés, des amis d'Yves. Et tous ces braves gens, un peu gris, mettaient bas leurs bonnets, nous faisant leurs adieux avec effusion. C'étaient les scènes habituelles de tous les désarmemens : un bateau qui finit, c'est quelque chose à part ; c'est l'explosion de toutes les reconnaissances et de toutes les rancunes, de toutes les haines et de toutes les sympathies.

... A l'entrée des salles d'attente, en serrant les mains d'Yves, je lui disais : — M'écritas-tu au moins ?

Et lui répondait : — Je vais vous expliquer (et il hésitait toujours, avec un sourire doux et intimidé). Eh bien ! voilà, je vais vous expliquer, c'est que je ne sais pas comment vous mettre au commencement.

En effet, les appellations de *capitaine*, *cher capitaine*, et autres du même genre, ne pouvaient plus nous aller. Alors, quoi ?

Je répondis :

— Eh bien ! mais, c'est très simple... (Et je cherchai longtemps cette chose simple, ne trouvant pas du tout.) C'est très simple, tu mettras..., tu mettras : *Mon frère* ; ce sera vrai d'abord, et en style épistolaire ce sera très convenable.

XXXVI.

Il y avait environ six semaines que *la Médée* avait été désarmée à Brest et que j'étais séparé d'Yves, quand un jour, — à Athènes, je crois, — je reçus cette surprenante lettre :

« Brest, 15 septembre 1877.

« Mon bon frère,

« Je vous écris ces quelques mots, bien à courir, pour vous faire savoir que je me suis marié hier. Et, ma foi ! j'aurais bien pu vous

demander conseil auparavant, mais vous comprenez, je n'avais pas du tout de temps à perdre, étant désigné pour faire la campagne de la *Cornélie* et n'ayant que huit jours devant moi à passer avec ma femme.

« Je pense que vous trouverez, vous aussi, mon bon frère, que cela vaut bien mieux que d'être toujours à courir, comme vous savez, d'un bord et de l'autre. Ma femme s'appelle Marie Keremenen; je vous dirai qu'elle me plaît beaucoup, et je crois que nous irions très bien ensemble si seulement je pouvais rester.

« Je vous écrirai un peu plus long avant de partir, mon bon frère, et je vous promets que je suis bien triste de m'embarquer cette fois sans vous.

« Je termine en vous embrassant de tout mon cœur.

« Votre frère qui vous aime.

« A VOUS,

« YVES KERMADEC. »

« P. S. — Je viens d'apprendre que ma destination est changée; j'embarque sur l'*Ariane*, qui ne part qu'à la mi-novembre. Cela me donne près de deux mois à passer avec ma femme; nous aurons tout à fait le temps de faire connaissance, et vous peusez que je suis bien content. »

... Au retour de leurs campagnes, les matelots font mille extravagances avec leur argent; c'est de règle. Les villes maritimes connaissent leurs excentricités un peu sauvages.

Quelquefois même ils épousent, en manière de passe-temps, des femmes quelconques pour avoir une occasion de mettre une redingote noire.

Et Yves, lui, qui avait déjà épuisé autrefois tous les genres de sottises, pour changer, avait fini par un mariage.

Yves marié!.. Et avec qui, mon Dieu?.. Peut-être quelque effrontée de la ville, ramassée au hasard dans un moment où il était gris!

J'avais sujet d'être très inquiet, me rappelant certaine créature en chapeau à plumes qu'il avait failli épouser par distraction, — à vingt ans, — dans cette même ville de Brest.

XXXVII.

Deux mois plus tard, quand cette *Ariane* fut prête à partir, le sort voulut que je fusse désigné, moi aussi, à la dernière heure, pour faire partie de son état-major.

XXXVIII.

Au moment du départ, je vis cette Marie Keremenen, que j'appréhendais de connaître : c'était une jeune femme d'environ vingt ans, qui portait le costume du village de Toulven, en Basse-Bretagne.

Ses beaux yeux noirs regardaient clair et franc. Sans être absolument jolie, elle était presque charmante avec son corsage de drap brodé, sa coiffe blanche à grandes ailes, et sa large collerette rappelant les fraises à la Médicis.

Il y avait en elle quelque chose de candide et d'honnête qu'on aimait à regarder. Il me parut que je l'aurais précisément désirée ainsi si j'avais été chargé de la choisir moi-même pour mon frère Yves.

XXXIX.

Le hasard les avait rapprochés tous deux un jour qu'elle était venue voir sa marraine à Brest.

Le galant avait été vite en besogne, et elle, séduite par le grand air d'Yves, par son bon sourire doux, s'était laissée aller, — avec une certaine inquiétude cependant, — à ce mariage précipité qui allait, pour commencer, la faire veuve pendant sept ou huit mois.

Elle avait un peu de bien, comme on dit à la campagne, et devait s'en retourner, aussitôt après notre départ, chez ses parens, dans son village de Toulven.

Yves me confia qu'on prévoyait déjà l'arrivée d'un petit enfant.

— Vous verrez, dit-il, je parierais qu'il arrivera juste pour notre retour !

Et il embrassa sa femme, qui pleurait. Nous partîmes. Encore une fois, nous nous en allions ensemble nous promener là-bas dans le domaine bleu des poissons volans et des dorades.

XL.

15 novembre 1877.

La veille de ce départ, Yves avait obtenu par faveur d'aller à terre dans le jour pour voir à l'hôpital maritime son grand frère Gildas, le pêcheur de baleines, qui venait d'arriver à moitié perdu et qu'il n'avait pas vu depuis dix ans.

Gildas Kermadec était un homme de quarante ans, de haute

taille, la figure plus régulière que celle d'Yves. On voyait encore dans ses grands yeux comme une flamme éteinte; il avait dû être très beau.

Il était paralysé et mourant, perdu par l'eau-de-vie et les excès de tout genre; il avait usé sa vie à plaisir, semé sa sève et ses forces sur tous les grands chemins du monde.

Il s'avança lentement, appuyé sur un bâton, encore droit et cambré, mais traînant la jambe et le regard égaré.

— O Yves!.. dit-il par trois fois, ô Yves! ô Yves!

C'était à peine articulé; la parole aussi était paralysée chez lui. Il ouvrit les bras à Yves pour l'embrasser, et des larmes coulèrent sur ses joues brunes.

Yves aussi pleura... Et puis, vite, il fallut partir. La permission qu'on lui avait donnée n'était que d'une heure.

Du reste, Gildas ne parlait plus; il avait fait asseoir Yves près de lui sur un banc d'hôpital, et, en lui tenant la main, il le regardait avec ses yeux de fou près de mourir. D'abord il avait bien essayé de lui dire plusieurs choses qui semblaient se presser dans sa tête; mais il ne sortait de ses lèvres que des sons inarticulés, rauques, profonds, qui faisaient mal à entendre. Non, il ne pouvait plus; alors il se contentait de lui tenir la main et de le regarder avec une tristesse infinie.

Yves emporta une impression profonde de cette entrevue dernière avec son frère Gildas. Ils ne s'étaient revus que deux fois depuis dix-huit ans que Gildas était parti pour la mer. Mais ils étaient frères, frères de la même chaumière et du même sang, et c'est là quelque chose de mystérieux, un lien qui résiste à tout.

... Un mois plus tard, à notre première relâche, nous apprîmes que Gildas était mort. Alors Yves mit un crêpe à sa manche de laine.

XLI.

A bord de l'*Aviane*, mai 1878.

... L'île de Ténériffe se dessinait devant nous comme une sorte de grand édifice pyramidal posé sur une immense glace réfléchissante qui était la mer. Les côtes tourmentées, les arêtes gigantesques des montagnes étaient rapprochées, rapetissées par la limpidité extrême, invraisemblable de l'air. On distinguait tout, les angles vifs un peu rosés, les creux un peu bleus. Et tout cela posait sur la mer comme une grande découpeure légère, sans poids. Une bande très nette de nuages d'un gris nacré coupait Ténériffe

horizontalement par le milieu, et, au-dessus, le pic dressait son grand cône baigné de soleil.

Les goëlands faisaient un tapage extraordinaire autour de nous; ils étaient une bande qui criaient et battaient l'air de leurs ailes blanches dans un de ces accès de frénésie qui les prend quelquefois on se sait à quel propos.

Midi. — Le dîner de l'équipage venait de finir; on avait sifflé : *Les tribordais à ramasser les plats!* Et Yves, qui était tribordais à bord de l'*Ariane*, remontait sur le pont et venait à moi, essayant tout doucement son sifflet, pour s'assurer s'il marchait toujours bien :

— Oh! mais qu'est-ce qu'ils ont aujourd'hui, les goëlands? Piauler, piauler... Tout le temps du dîner, avez-vous entendu?

Vraiment non, je ne savais pas ce qu'ils pouvaient bien avoir, les goëlands. Cependant, comme il fallait, par politesse, répondre quelque chose à Yves, je lui racontai à peu près ceci :

— Ils ont demandé à parler à l'officier de quart, qui était précisément moi. C'était pour s'informer de leur petit cousin Pierre Kermadec; alors je leur ai répondu : « Messieurs, le petit Pierre Kermadec, mon filleul, n'est pas encore né; c'est trop tôt, repassez dans quelques jours, quand nous serons à Brest. » Aussi, tu vois, ils sont partis. Regarde-les tous qui s'en vont là-bas.

— Vous leur avez répondu tout à fait comme il faut, dit Yves, qui riait assez rarement. Mais je vais vous dire, moi, j'ai beaucoup rêvé là-dessus, encore cette nuit, et savez-vous une peur qui me vient? C'est que ce soit une petite fille.

En effet, quelle contrariété si ce filleul attendu allait être une petite fille! il n'y aurait plus moyen de l'appeler Pierre.

... Cette parenté du petit enfant d'Yves avec les goëlands n'était pas de mon invention : *goëland* était le nom qu'on donnait aux gabiers à bord de cette *Ariane*, et le nom qu'ils se donnaient entre eux. Il n'y avait donc pas à s'étonner que mon petit filleul à venir dût avoir dans les veines un peu de ce sang d'oiseau.

Aussi, en parlant de lui dans nos conversations du soir, nous disions toujours :

— Quand le *petit goëland* sera arrivé.

Jamais nous ne l'appelions d'une autre manière.

XLII.

Brest, 12 juin 1878.

Nous habitons pour aujourd'hui un logis de hasard, rue de Siam, à Brest, où l'*Ariane* est revenue mouiller ce matin.

En réponse à l'avis de son arrivée, Yves a reçu de Toulven, du vieux Keremenen, la dépêche suivante : « Petit garçon né cette nuit. Se porte très bien, Marie aussi. — CORENTIN KEREMENEN. »

La nuit venue et nous couchés, impossible de dormir. J'entends Yves dans son lit qui se tourne, se *vire*, comme il dit avec son accent breton. A l'idée qu'il ira demain à Toulven voir ce petit nouveau-né, son bon et brave cœur déborde de toute sorte de sentimens dans lesquels il ne se reconnaît plus.

... Deux jours après lui, je dois, moi aussi, me rendre à Toulven pour le baptême.

Et il fait mille projets pour cette cérémonie :

— Je n'ose pas vous dire, mais si vous vouliez, à Toulven, manger chez nous ? Dame, vous savez, chez mon beau-père, ça n'est pas comme à la ville, bien sûr.

XLIII.

Brest, 15 juin 1878.

Dès le matin, je pars pour Toulven, où Yves m'attend depuis hier.

Temps splendide. La vieille Bretagne est verte et fleurie. Tout le long du chemin, de grands bois, des rochers.

Yves est là à l'arrivée de la diligence que j'ai prise à Bannalec. Près de lui se tient une jeune fille de dix-huit ou vingt ans qui rougit, bien jolie sous sa grande coiffe.

— Voici Anne, me dit Yves, ma belle-sœur, la marraine.

Il y a encore une petite distance entre le bourg et la chaumière qu'ils habitent à Trémeulé-en-Toulven.

Des gars du village chargent mes malles sur leurs épaules, et me voilà en route pour faire ma visite au petit goëland qui vient de naître ; pour faire connaissance aussi avec cette famille de Bas-Bretons, dans laquelle mon pauvre Yves est entré par coup de tête, sans trop savoir pourquoi.

Comment seront-ils, ces nouveaux parens de mon frère Yves, — et ce pays qui va devenir le sien ?

XLIV.

Nous nous acheminons tous trois par des sentiers creux, très profonds, qui fuient devant nous sous le couvert des hêtres et qui sont tout pleins de fougères.

C'est le soir ; le ciel est couvert, et il fait dans ces chemins une espèce de nuit qui sent le chevrefeuille.

Çà et là sont rangées au bord des chaumières grises, très antiques, tapissées de mousses.

.. Il y en a une d'où part une chanson à dormir, chantée en cadence lente par une voix très vieille aussi :

Boudoul, Boudoul, galaïchen (1)!

Boudoul, Boudoul, galaïch du l..

— C'est *lui* qu'on berce, dit Yves en souriant. Voici chez nous.

Elle est à moitié enfouie et toute moussue, cette chaumière des vieux Keremenen. Les chênes et les hêtres étendent au-dessus leur voûte verte; elle semble aussi ancienne que la terre des chemins.

Au dedans il fait sombre; on voit les lits en forme d'armoire alignés avec les bahuts le long du granit brut des murs.

Une grand'mère en large collerette blanche est là qui chante auprès du nouveau-né, qui chante un air du temps de son enfance.

Dans un berceau d'une mode bretonne d'autrefois, qui, avant lui, avait bercé ses ancêtres, est couché le petit goëland : un gros bébé de trois jours, tout rond, tout noir, déjà basané comme un marin, et qui dort, les poings fermés sous son menton. Il a de tout petits cheveux qui sortent de son bonnet sur son front comme des petits poils de souris. Je l'embrasse, et de tout mon cœur, parce que c'est le bébé d'Yves.

— Pauvre petit goëland! dis-je en touchant le plus doucement possible ses petits cheveux de souris, il n'a pas encore beaucoup de plumes.

— C'est vrai, dit Yves en riant. Et puis, regardez, ajouta-t-il en étendant avec des précautions infinies la petite patte fermée dans sa main rude, je ne l'ai pas très bien réussi : il n'a pas du tout la *peau d'entre-doigts* (2).

On nous dit que Marie Kermadec est couchée dans un de ces lits dont on a refermé sur elle la petite porte de bois à jour parce qu'elle vient de s'endormir; nous baissons la voix de peur de l'éveiller, et nous sortons, Yves et moi, pour aller faire dans le village plusieurs démarches que nécessite la solennité de demain.

XLV.

Nous trouvons drôle de nous voir tous deux faisant acte de citoyens comme tout le monde. Chez M. le maire, chez M. le curé,

(1) Ces paroles n'ont aucun sens en breton, pas plus que, dans d'anciennes chansons de France, *miron-ton, miron-taine*. Elles étaient probablement imaginées par la vieille femme qui les chantait.

(2) Il n'a pas les doigts palmés comme un bon goëland doit les avoir.

nous nous sentons très empruntés, ayant même par instans des envies de rire.

Petit goëland est définitivement inscrit au registre de Toulven sous les prénoms de Yves-Pierre, — celui de son père et le mien, comme c'est l'usage dans le pays. Quant à M. le curé, il est convenu avec lui qu'il nous attendra demain matin, à neuf heures, à l'église et qu'il y aura un *Te Deum*.

— Maintenant rentrons tout droit, dit Yves; le père doit être déjà de retour, et nous les retarderions pour souper.

XLVI.

La nuit de juin descendait doucement, avec beaucoup de calme et de silence, sur le pays breton. Dans le chemin creux, on commençait à ne plus y voir.

Le vieux Corentin Keremenen était de retour, en effet, de son travail aux champs et nous attendait sur sa porte. Même il avait eu le temps de faire sa toilette : il avait mis son grand chapeau à boucle d'argent et sa veste des fêtes en drap bleu, ornée de paillettes de métal et d'une broderie dans le dos, représentant le saint sacrement.

... Il y a une agitation joyeuse dans cette chaumière, un air des grands jours. Les chandeliers de cuivre sont allumés sur la table, qui est recouverte d'une belle nappe. Les bahuts, les escabeaux, les vieilles boiseries de chêne reluisent comme des miroirs; on sent qu'Yves a passé par là.

Ces chandeliers n'éclairent pas loin et il y a dans cette chaumière des recoins noirs; on voit se mouvoir de grandes choses bien blanches, qui sont les coiffes à larges ailes et les collerettes plissées des femmes; autrement les fonds sont très obscurs; la lumière vient mourir en tremblotant sur le granit des murailles, sur les solives irrégulières et noircies par le temps qui portent le chaume de toit. Toujours ce chaume et ce granit brut, qui jettent encore dans les villages bretons une note de l'époque primitive.

... On apporte sur la table la bonne soupe qui fume et nous nous asseyons tout autour, Yves à ma gauche, Anne à ma droite.

C'est un grand repas : plusieurs poulets à diverses sauces, des crêpes de sarrasin, des omelettes au lard et au sucre; du vin et du cidre doré qui mousse dans nos verres.

Yves me dit à part, tout bas :

— C'est un très bon homme, mon beau-père, et ma belle-mère Marianne, vous ne pouvez pas vous figurer quelle bonne femme elle est ! J'aime beaucoup mon beau-père et ma belle-mère.

Dans la soirée, une jeune fille apporte du village des choses

empesées de frais, très encombrantes. Anne se dépêche de serrer tout cela dans un bahut pendant qu'Yves m'envoie un coup d'œil d'intelligence, disant :

— Vous voyez, tous ces préparatifs en votre honneur !

J'avais bien deviné ce que c'était : la coiffe de cérémonie et l'im-mense collerette brodée de mille plis, qui doivent la parer pour la fête de demain matin.

De mon côté, j'ai différens petits paquets que je désire faire sortir inaperçus de ma malle avec l'aide d'Yves : des boubons, des dragées, une croix d'or pour la marraine. Mais Anne aussi a vu tout cela du coin de son œil, et se met à rire. Tant pis ! et on ne peut pas réussir à se faire des mystères dans un logis où il n'y a qu'une seule porte et qu'un seul appartement pour tout le monde.

Petit Pierre, lui, toujours tout rond comme un bébé de bronze, continue de dormir dans la même pose, les poings fermés sous le menton ; jamais bébé naissant ne fut si beau ni si sage.

... Quand je prends congé d'eux tous, Yves se lève aussi pour venir me reconduire jusqu'au village, où je dois coucher à l'auberge.

... Dehors, dans le sentier creux, sous les branches, il fait absolument noir ; on y est enveloppé d'une obscurité double, celle des grands arbres et celle de la nuit.

C'est un genre de calme auquel nous ne sommes plus habitués, celui des bois. Et puis la mer n'est pas là ; ce pays de Toulven en est très éloigné. Nous écoutons ; il nous semble toujours que nous devons entendre dans le lointain son bruit familier ; mais non, c'est partout le silence. Rien que des frôlemens à peine perceptibles dans l'épaisseur verte, faibles bruits d'ailes qui s'ouvrent, trémousse-mens légers d'oiseaux qui ont de petits rêves dans leur sommeil.

On sent toujours les chèvrefeuilles ; mais, avec la nuit, il est venu une fraîcheur pénétrante et des odeurs de mousse, de terre, d'humidité bretonne.

Toutes ces campagnes qui dorment, toutes ces collines boisées qui nous entourent, tous ces sommeils d'arbres, toutes ces tranquillités nous oppressent. Nous nous sentons un peu des étrangers au milieu de tout cela et la mer nous manque, la mer, qui est en somme le grand espace ouvert, le grand champ libre sur lequel nous nous sommes accoutumés à courir.

Yves subit ces impressions et me les exprime d'une manière naïve, d'une manière à lui, qui n'est guère intelligible que pour moi. Au milieu de son bonheur, une inquiétude le trouble ce soir, presque un regret d'être venu étourdiment fixer sa destinée dans cette chaumière perdue.

Et puis nous rencontrons un calvaire, qui tend dans l'obscurité ses deux bras gris, et nous songeons à toutes ces vieilles chapelles de granit, qui sont posées çà et là autour de nous, isolées au milieu des bois de hêtres et dans lesquelles veillent des esprits de morts.

XLVII.

Le lendemain jeudi, 16 du mois de juin 1878, par un temps radieux, le cortège de baptême s'organise dans la chaumière des vieux Keremenen.

Anne, le dos tourné dans un coin, ajuste sa grande coiffe devant un miroir, un peu embarrassée d'être obligée de faire cela devant moi; mais les chaumières de Bretagne ne sont pas grandes, et elles n'ont pas d'autres séparations au dedans que les petites armoires où l'on dort.

Anne est vêtue d'un costume de drap noir dont le corsage ouvert est brodé de soies de toutes couleurs et de paillettes d'argent; elle porte un devantier de moire bleue, et, débordant sur ses épaules, une collerette blanche à mille plis qui se tient rigide comme une fraise du xvi^e siècle. Moi, j'ai pris un uniforme aux dorures toutes fraîches, et nous produirons certainement un bon effet tout à l'heure, nous donnant le bras, dans le sentier vert.

Auprès du petit enfant, il y a ce matin un nouveau personnage, une vieille très laide et très extraordinaire, qui fait son entendue et à qui on obéit : — c'est la sage-femme, à ce qu'il paraît.

— Elle a l'air un peu sorcière, me dit Anne, qui devine mon impression; mais c'est une très bonne femme.

— Oh! oui, une très bonne femme, appuie le vieux Corentin; c'est un air qu'elle a comme cela, monsieur, mais elle ne manque pas de religion, et même elle a obtenu de grandes bénédictions, l'an passé, au pèlerinage de sainte Anne.

Cassée en deux comme Carabosse, un nez crochu en bec de chouette et des petits yeux gris bordés de rouge, qui clignent très vite comme ceux des poules, elle va de droite et de gauche, affairée, avec sa grande collerette de cérémonie toute raide; quand elle parle, sa voix surprend comme un son de la nuit; on croirait entendre la hulotte des sépulcres.

Yves et moi, nous n'aimions pas d'abord cette vieille auprès du nouveau-né; mais nous songeons ensuite que, depuis cinquante ans, elle préside aux naissances des petits enfans du pays de Toulven, sans avoir jamais porté malheur à aucun, bien au contraire. D'ailleurs elle observe en conscience tous les rites anciens, tels que faire boire au petit avant le baptême un certain vin dans lequel on

a trempé l'anneau de mariage de sa mère, et plusieurs autres qui ne devraient jamais être négligés.

On y voit juste autant qu'il faut, dans cette chaumière, très entermée et très à l'ombre. Le jour entre un peu par la porte; au fond, il y a aussi une lucarne ménagée dans l'épaisseur du granit, mais les fougères l'ont envahie : on les voit par transparence, comme les fines découpures d'un rideau vert.

... Enfin petit Pierre a terminé sa toilette, et sans pousser un cri. Je l'aurais mieux aimé en petit Breton; mais non, il est tout en blanc, le fils d'Yves, avec une longue robe brodée et des nœuds de ruban, comme un petit monsieur de la ville. Il a l'air encore plus vigoureux et plus brun dans ce costume de poupée; les pauvres petits bébés des villes, qui vont au baptême dans des toilettes pareilles, n'ont pas en général un sang si vivace et si fort.

Par exemple, je suis forcé de reconnaître qu'il n'est pas encore bien joli; il est probable que cela viendra plus tard; mais, pour le moment, il a un minois bouffi de petit chat naissant.

... Dehors, dans le sentier plein de fougères, sous la voûte verte, s'agitent déjà quelques grandes coiffes blanches de jeunes filles et des corsages de drap à broderies, comme celui d'Anne. Elles sont sorties des chaumières voisines et attendent pour nous voir passer.

Bras dessus bras dessous, Anne et moi, nous nous mettons en route. Petit Pierre prend les devans, sur les bras de la vieille au nez d'oiseau, qui trotte vite et menu, avec un déhanchement bizarre comme les vieilles fées. Et le grand Yves marche derrière nous, dans ses habits de mariage, très grave, un peu étonné d'être à pareille fête, un peu intimidé aussi de défilér tout seul, mais c'est la coutume.

Par le beau matin de juin, nous descendons gaîment le sentier breton; au-dessus de nos têtes, le couvert des chênes et des hêtres tamise des petits ronds de lumière qui tombent par milliers à travers la verdure comme une pluie blanche. Les clématites pendent, mêlées aux chèvrefeuilles, et les oiseaux chantent tous la bienvenue au petit goëland, qui fait sa première apparition au soleil.

... Nous voici dans Toulven, qui est presque une petite ville. Les bonnes gens sont sur leurs portes, et nous défilons tout le long de la grand'rue pour aller à l'église.

Elle est très ancienne, cette église de Toulven; elle s'élève toute grise dans le ciel bleu, avec sa haute flèche de granit à jours, que par place les lichens ont dorée. Elle domine un grand étang immobile avec des nénufars, et une série de collines uniformément boisées qui font par derrière un horizon sans âge.

Tout autour un antique enclos; c'est le cimetière. Des croix bordent la sainte allée; elles sortent d'un tapis de fleurs, d'œillets, de

giroflées, de blanches marguerites. Et dans les recoins plus abandonnés où le temps a nivelé les bosses du gazon, il y a des fleurs encore pour les morts : les silènes et les digitales des champs de Bretagne ; la terre en est toute rose. Les tombes se pressent là aux portes de l'église séculaire, comme à un seuil mystérieux de l'éternité ; cette grande chose grise qui s'élève, cette flèche qui essaie de monter, il semble, en effet, que tout cela protège un peu contre le néant ; en se dressant vers le ciel, cela appelle et cela supplie ; et c'est comme une éternelle prière immobilisée dans du granit. Et les pauvres tombes enfouies sous l'herbe attendent là, plus confiantes, à ce seuil d'église, le son de la dernière trompette et des grandes voix de l'Apocalypse.

Là aussi sans doute, quand moi je serai mort ou cassé par la vieillesse, là on couchera mon frère Yves ; il rendra à la terre bretonne sa tête incrédule, et son corps qu'il lui avait pris. Plus tard encore y viendra dormir le petit Pierre, — si la grande mer ne nous l'a pas gardé, — et sur leurs tombes, les fleurs roses des champs de Bretagne, les digitales sauvages, l'herbe haute de juin, pousseront comme aujourd'hui, au beau soleil des étés.

... Sous le porche de l'église, il y avait tous les enfans du village qui semblaient très recueillis. M. le curé était là aussi qui nous attendait dans ses habits de cérémonie.

C'était un porche d'une architecture très primitive, et dont bien des générations bretonnes avaient usé les pierres ; il y avait des saints difformes, taillés dans le granit, qui étaient alignés comme des gnomes.

La cérémonie fut longue à cette porte. La vieille à tête de chouette avait posé le petit Pierre dans nos mains, et nous le tenions à deux avec la marraine, comme le veut l'usage, elle du côté des pieds et moi du côté de la tête. Yves, adossé aux piliers de granit, nous regardait faire d'un air très rêveur, et Anne était bien jolie, sous ce porche gris, avec son beau costume et sa grande fraise, tout en lumière, dans un rayon de soleil.

Petit Pierre marqua une légère grimace et passa sur sa lèvre le bout de sa toute petite langue, d'un air mécontent, quand on lui fit goûter le sel, emblème des amertumes de la vie.

M. le curé récita de longs *Oremus* en latin, après quoi il dit dans la même langue au petit goëland : *Ingrederere, Petre, in domum Domini*. Et alors nous entrâmes dans l'église.

Des saintes qui étaient là, dans des niches, en costume du xvi^e siècle, regardaient petit Pierre faire son entrée, de ce même air placide et mystique avec lequel elles ont vu naître et mourir dix générations d'hommes.

Sur les fonts baptismaux ce fut encore fort long, et puis il nous

fallut faire station, Anne et moi, devant la grille du chœur, agenouillés comme deux nouveaux époux.

Enfin, je dus prendre à moi tout seul le fils d'Yves, que je tremblais de briser dans mes mains inhabiles, monter les marches de l'autel avec ce précieux petit fardeau, et lui faire embrasser la nappe blanche sur laquelle pose le saint sacrement. Je me sentais très gauche en uniforme, j'avais l'air de porter un poids des plus lourds. Je ne m'imaginai pas que ce fût une chose si difficile de tenir un nouveau-né; encore il était endormi : s'il eût été en mouvement, jamais je n'aurais pu réussir.

... Tous les enfans du village nous guettaient au départ, de petits gars bretons avec des mines effarouchées, des joues bien rondes et de longs cheveux.

Les cloches sonnaient joyeusement en haut de l'antique flèche grise et le *Te Deum* venait d'éclater derrière nous, entonné à pleine voix par des petits enfans de chœur en robe rouge et surplis blanc.

On nous laissa passer, encore tranquilles et recueillis, dans l'allée fleurie que bordaient les tombes, mais après, quand nous fîmes dehors!

Petit Pierre, cause de tout ce tapage, était parti devant, emporté de plus en plus vite par la vieille au nez crochu, et dormant toujours de son sommeil innocent. Anne et moi, nous étions assaillis; petits garçons et petites filles nous entouraient avec des cris et des gambades; il y en avait de ces petites qui avaient bien cinq ans, et qui portaient déjà de grandes collerettes et de grandes coiffes pareilles à celles de leurs mères; et elles sautaient autour de nous, comme des petites poupées très comiques.

C'était singulier, la joie de ce petit monde breton, rose avec de longs cheveux de soie jaune; à peine éclos à la vie, et déjà dans des costumes et des modes du vieux temps; — exubérans d'une joie inconsciente, — comme autrefois leurs ancêtres, et ils sont morts! Joie de la vie toute neuve, joie comme en ont les petits chats, les cabris, et, après dix ans, ils meurent; les petits chiens, les petits moutons ont de ces joies et font de ces sauts d'enfant, et cela passe et on les tue!

Nous leur jetions des poignées de sous, des poignées de dragées, et toute notre route était semée de bonbons. On se souviendra longtemps dans Toulven de ce baptême du petit goëland.

... Après, nous retrouvâmes le calme du sentier breton, la longue allée verte, et, au bout, le hameau sauvage.

Il était maintenant près de midi; les papillons et les mouches volaient par bandes le long du chemin. Il faisait très chaud pour un temps de Bretagne.

En plein jour, c'était un vrai jardin que ce toit de chaume des

vieux Keremenen ; une quantité de petites fleurs, blanches, jaunes, roses, s'y étaient installées en compagnie d'une grande variété de fougères, et le soleil s'éparpillait dessus, toujours tamisé par les chênes.

Au dedans, il faisait encore frais, dans le demi-jour un peu vert, sous la voûte basse et noire des vieilles solives.

Le dîner était prêt sur la table, et la femme d'Yves, qui s'était levée pour la première fois, nous attendait, assise à sa place, dans ses beaux habits de fête. En quelques jours, sa jeunesse s'était envolée, elle était pâle et maigrie. Yves la regarda avec un air de surprise déçue qu'elle put voir ; puis, comprenant que c'était mal, il alla l'embrasser avec affection, un peu en grand seigneur. Et moi j'augurai de tristes choses de cette entrevue de désenchantement.

Toutefois ce dîner de baptême fut gai. Il se composait d'un grand nombre de plats bretons et dura fort longtemps.

Au dessert, on entendit dehors marmotter très vite, à deux voix, en langue de Basse-Bretagne, des espèces de litanies. C'étaient deux vieilles, deux pauvresses, qui se donnaient le bras, appuyées sur des bâtons, comme font les fées quand elles prennent forme caduque pour n'être pas reconnues.

Elles demandèrent à entrer, étant venues pour dire la bonne aventure au petit Pierre. Sur son berceau de chêne où on le balançait doucement, elles firent des prédictions très heureuses, et puis se retirèrent en bénissant tout le monde.

Alors on leur remit de grosses aumônes, et Anne leur fit des tartines beurrées.

XLVIII.

Dans l'après-midi, il y eut une belle scène : mon pauvre Yves était gris et voulait aller à Bannalec prendre le chemin de fer pour s'en retourner à bord.

Nous étions fort loin à nous promener dans un bois, Anne, lui et moi, quand tout à coup cela le prit à propos d'un rien. Il nous avait quittés, nous tournant le dos, disant qu'il ne reviendrait plus, et nous l'avions suivi par inquiétude de ce qu'il allait faire.

Quand nous arrivâmes après lui à la chaumière des vieux Keremenen, nous le vîmes qui avait jeté à terre sa belle chemise blanche et ses beaux habits de mariage ; le torse nu, comme se mettent les matelots à bord pour la tenue du matin, il cherchait partout son tricot de marin qu'on lui avait caché.

— Seigneur Jésus, mon Dieu ! ayez pitié de nous, disait Marie, sa femme, en joignant ses pauvres mains pâles de convalescente. Comment cela s'est-il fait, Seigneur ! car enfin il n'a pas bu ! O

monsieur, empêchez-le, suppliait-elle, en s'adressant à moi. Et qu'est-ce qu'on va dire dans Toulven quand il passera, de voir que mon mari a voulu me quitter !

En effet, Yves avait très peu bu ; le contentement, sans doute, lui avait tourné la tête à ce dîner, et de plus nous lui avions fait faire une course au grand soleil ; il n'y avait pas tout à fait de sa faute.

Quelquefois, — rarement il est vrai, — avec beaucoup de douceur, on pouvait l'arrêter encore ; je savais cela, mais je ne me sentais pas capable aujourd'hui d'employer ce moyen. Non, c'était trop, à la fin ! même ici, dans cette paix et ce bon jour de fête, apporter encore ces scènes-là !

Je dis simplement : — Yves ne sortira pas ; et, pour lui couper la route, je me mis en travers de la porte, arc-bouté aux vieux montans de chêne, qui étaient massifs et solides.

Lui n'osait rien me répondre à moi-même, ni lever sur moi ses yeux sombres et troubles. Il allait et venait, cherchant toujours ses habits de bord, tournant comme une bête fauve que l'on tient captive. Il avait dit à voix basse que rien ne l'empêcherait de sortir dès qu'il aurait trouvé son bonnet pour se coiffer. Mais c'est égal, l'idée qu'il faudrait me toucher pour essayer de sortir le retenait encore.

Moi aussi j'étais dans un mauvais jour et je ne sentais plus rien de cette affection qui avait duré tant d'années, pardonné tant de choses. Je voyais devant moi le forban ivre, ingrat, révolté, et c'était tout.

Au fond de chaque homme il y a toujours un sauvage caché qui veille, — chez nous surtout qui avons roulé la mer. — C'étaient nos deux sauvages qui étaient en présence et qui se regardaient ; ils venaient de se heurter l'un à l'autre, comme dans nos plus mauvais jours passés.

Et dehors, autour de nous, c'était toujours le calme de la campagne, l'ombre des chênes, la tranquille *nuit verte*.

Le pauvre vieux Keremenen, lui, ne pouvait rien, et cela risquait de devenir tout à fait odieux et pitoyable, quand on entendit Marie qui pleurait ; c'étaient ses premières larmes de femme, des larmes pressées, amères, présage sans doute de beaucoup d'autres ; des sanglots qui étaient lugubres, au milieu de ce silence lourd que nous gardions tous.

Alors Yves fut vaincu et s'approcha lentement pour l'embrasser :

— Allons, j'ai tort, dit-il, et je demande pardon.

Et puis il vint à moi et se servit d'un nom qu'il avait quelquefois écrit, mais qu'il n'avait jamais osé prononcer :

— Il faut encore me pardonner, *frère!*.. Et il m'embrassa aussi.

Après, il demanda pardon aux deux vieux Keremenen, qui lui

donnèrent de bons baisers de père et de mère ; et pardon à son fils, le petit goëland, en appuyant sa bouche sur les petites mains fermées qui débordaient du berceau.

Il était tout à fait dégrisé et c'était fini ; le vrai Yves, mon frère, était revenu ; il y avait comme toujours dans son repentir quelque chose de simple et d'enfantin qui faisait qu'on lui pardonnait sans arrière-pensée et qu'on oubliait tout.

Maintenant il ramassait ses effets par terre, les époussetait et se rhabillait sans rien dire, triste, épuisé, essuyant son front, où une mauvaise sueur froide était venue perler.

... Une heure après, je regardais Yves, qui était posé, avec sa tournure d'athlète, auprès du berceau de son fils ; il venait de l'endormir, en le berçant lui-même, et, peu à peu, progressivement, avec beaucoup de précautions, il arrêta les balancemens de la petite corbeille de chêne, pour la laisser immobile, voyant que le sommeil était bien venu. Ensuite il se pencha davantage pour le regarder de tout près, l'examinant avec beaucoup de curiosité, comme ne l'ayant encore jamais vu, touchant les petits poings fermés, les petits cheveux de souris qui sortaient toujours du petit bonnet blanc.

A mesure qu'il le contemplait, sa figure prenait une expression d'une tendresse infinie ; alors l'espoir me vint que ce serait peut-être un jour sa sauvegarde et son salut, ce petit enfant...

XLIX.

Le soir, après souper, nous fîmes une promenade beaucoup plus calme que celle du jour, Anne, Yves et moi.

Et, à neuf heures, nous étions assis au bord d'un grand chemin qui traversait les bois.

Ce n'était pas encore la nuit, tant sont longues en Bretagne les soirées du beau mois de juin, mais nous commencions tout de même à causer des fantômes et des morts.

Anne disait :

— L'hiver, quand les loups viennent, nous les entendons de chez nous ; mais quelquefois les revenans aussi, monsieur, se mettent à crier comme eux.

Ce soir-là, on entendait seulement passer les hannetons et les cerfs-volans qui traversaient l'air tiède en décrivant des courbes, avec de petits bourdonnemens d'été. Et puis, dans le lointain du bois : Hou!.. hou!.. un appel triste, chanté tout doucement d'une voix de hibou.

Et Yves disait :

— Écoutez, frère, les perruches de France qui chantent (c'était un souvenir de sa perruche de la *Sibylle*).

Les graminées légères, avec leurs fleurs de poussière grise, étendaient sur la terre une couche très haute, à peine palpable, où on enfonçait ; et les dernières phalènes, qui avaient fini de courir, plongeaient l'une après l'autre dans ces épaisseurs d'herbes, pour prendre leur poste de sommeil le long des tiges.

Et l'obscurité venait, lente et calme, avec un air de mystère.

... Passa un jeune gars breton qui portait un bissac sur l'épaule, et s'en revenait gris du pardon de Lannildu, la plume de paon au chapeau. (Je ne sais pas bien ce que vient faire ceci dans l'histoire d'Yves : je raconte au hasard des choses qui sont restées dans ma mémoire.) Il s'arrêta pour nous faire un discours. Après quoi, en manière de péroraison, et montrant son bissac :

— Tenez, dit-il, j'ai deux chats là dedans. (Cela n'avait aucun rapport avec ce qu'il venait de nous dire.)

Il posa son fardeau par terre et jeta son grand chapeau dessus. Alors ce bissac se mit à *jur*er, avec de grosses voix de matous en colère, et à circuler par soubresauts sur le chemin.

Quand nous fûmes bien convaincus que c'étaient des chats, il remit le tout sur son épaule, salua, et continua sa route.

L.

17 juin 1878.

De bonne heure, nous sommes debout pour aller dans les bois ramasser des *luzes* (petits fruits d'un noir bleu que l'on trouve dans les plus épais fourrés, sur des plantes qui ressemblent au gui de chêne).

Anne ne portait plus son beau costume de fête, elle avait mis une grande collerette unie et une coiffe plus simple. Sa robe bretonne en drap bleu était ornée de broderies jaunes : sur chaque côté de son corsage c'étaient des dessins imitant de ces rangées d'yeux comme en ont les papillons sur leurs ailes.

Le long des sentiers creux, dans la nuit verte, nous rencontrions des femmes qui allaient à Toulven entendre la première messe du matin. Du fond de ces longs couloirs de verdure, on les voyait venir avec leurs collerettes, avec leurs hautes coiffes blanches, dont les pans retombaient symétriques sur leurs oreilles, comme des bonnets d'Égyptiens. Leur taille était très serrée dans des doubles corsages de drap bleu qui ressemblaient à des corselets d'insectes et sur les-

quels étaient brodées toujours les mêmes bigarrures, les mêmes rangées d'yeux de papillons. Au passage, elles nous disaient bonjour en langue bretonne, et leurs figures tranquilles avaient des expressions primitives.

Et puis, sur les portes des chaumières antiques en granit gris qui étaient enfouies dans les arbres, nous trouvions des vieilles assises et gardant des petits enfans; des vieilles aux longs cheveux blancs dépeignés, aux haillons de drap bleu coupés à la mode d'autrefois, avec des restes de broderies bretonnes et de rangées d'yeux : la misère et la sauvagerie du vieux temps.

Des fougères, des fougères, tout le long de ces chemins, — les espèces les plus découpées, les plus fines, les plus rares, agrandies là dans l'ombre humide, formant des gerbes et des tapis; — et puis des digitales pourprées s'élançant comme des fusées roses, et, plus roses encore que les digitales, les silènes de Bretagne, semant sur toute cette verdure fraîche leurs petites étoiles d'une couleur de carmin.

... A nous peut-être la verdure semble plus verte, les bois plus silencieux, les senteurs plus pénétrantes, à nous qui habitons les maisons de planches au milieu du bruit de la mer.

— Moi, je trouve qu'on est très bien ici, disait Yves. Un peu plus tard, quand le petit Pierre sera seulement assez grand pour que je l'emmène par la main, nous nous en irons tous deux ramasser toute sorte de choses dans les bois, et puis chasser. C'est cela, j'achèterai un fusil, dès que je serai un peu riche, pour tuer les loups. Il me semble à moi que je ne m'ennuierai jamais dans ce pays...

Je savais bien, hélas! qu'il s'y ennuerait à la longue; mais c'était inutile de le lui dire et il fallait bien lui laisser sa joie, comme aux enfans.

D'ailleurs, lui aussi allait partir; deux jours après moi, il devait rejoindre Brest pour s'embarquer de nouveau. Ce n'était qu'un tout petit repos dans notre vie, ce séjour en Toulven, qu'un petit entr'acte de Bretagne après lequel notre métier de mer nous attendait.

... Nous fûmes bientôt au milieu des bois; plus de sentiers ni de chaumières; rien que des collines se succédant au loin, couvertes de hêtres, de broussailles de chênes et de bruyères. Et des fleurs, une profusion de fleurs; tout ce pays était fleuri comme un éden : des chèvrefeuilles, de grandes asphodèles en quenouilles blanches et des digitales en quenouilles roses.

Dans le lointain, le chant des coucous dans les arbres, et autour de nous, des bruits d'abeilles.

Les luzes croissaient çà et là, sur le sol pierreux, mêlées aux

bruyères fleuries. Anne trouvait toujours les plus belles, et m'en donnait à pleine main. Et le grand Yves nous regardait faire avec un sourire très grave, ayant conscience de jouer, pour la première fois, une espèce de rôle de mentor et s'en trouvant très surpris.

Le lieu était sauvage. Ces collines boisées, ces tapis de lichen, cela ressemblait à des paysages des temps passés, tout en ne portant la marque d'aucune époque précise. Mais le costume d'Anne était du plein moyen âge et alors on avait l'impression de cette période-là.

Non pas le moyen âge sombre et crépusculaire compris par Gustave Doré, mais le moyen âge au soleil et plein de fleurs, de ces mêmes éternelles fleurs des champs de la Gaule qui s'épanouissaient aussi pour nos ancêtres.

... Onze heures quand nous revînmes à la chaumière des vieux Keremenen pour dîner; il faisait très chaud cet été-là, en Bretagne; toutes ces fougères, toutes ces fleurettes roses des chemins se courbaient sous ce soleil inusité qui les faiguait même à travers les branchages verts.

... *Une heure.* — Pour moi, temps de partir. — J'allai embrasser d'abord petit Pierre, qui dormait toujours dans sa corbeille de chêne antique, comme si ses quatre jours ne lui avaient pas suffi pour se remettre de toute la faigue qu'il avait prise pour venir au monde.

Je fis mes adieux à tous. Yves, pensif, debout contre la porte, m'attendait pour m'accompagner jusqu'à Toulven, où la diligence devait me prendre et me mener à la station de Bannalec. Anne et le vieux Corentin voulurent aussi me reconduire.

... Et quand je vis s'éloigner Toulven, le clocher gris et l'étang triste, mon cœur se serra. Dans combien d'années reviendrais-je en Bretagne? Encore une fois nous étions séparés, mon frère et moi, et tous deux nous nous en allions à l'inconnu. Je m'inquiétais de son avenir, sur lequel je voyais peser des nuages très sombres... Et puis je songeais aussi à ces Keremenen, dont l'accueil m'avait touché; je me demandais si mon pauvre cher Yves, avec ses défauts terribles et son caractère indomptable, n'allait pas leur apporter le malheur, sous leur toit de chaume couvert de petites fleurs roses.

PIERRE LOTI.

(La troisième partie au prochain n°.)

L'INSURRECTION MILITAIRE

EN ÉGYPTÉ

I.

LE TRIOMPHE DU PARTI MILITAIRE.

L'insurrection militaire qui a troublé l'Égypte durant plusieurs mois et qui, finalement, a amené l'occupation de ce pays par l'Angleterre, a eu le plus étrange et le plus imprévu des épilogues. Les chefs de la rébellion, dont aucun n'avait reçu l'ombre d'une blessure sur les champs de bataille, ont passé devant une cour martiale où, sous la protection de leurs vainqueurs, ils ont subi un jugement dérisoire et ont été condamnés aux peines les plus légères. Ils sont sortis sains et saufs de cette dernière épreuve, aussi anodine pour eux que le combat de Tel-el-Kébir. Mais l'étonnante sentence qui les a en quelque sorte déclarés innocens des crimes d'incendie et d'assassinat avait été précédée d'une longue enquête, conduite avec une entière impartialité, et d'où il résultait, au contraire, que, depuis le premier jour de leur révolte contre le khédive, leur conduite n'avait été inspirée que par les motifs les plus coupables et par les desseins les plus violens. C'est à l'aide de cette enquête, c'est à l'aide de leurs propres dépositions, que je

voudrais esquisser le récit des événemens qui ont déterminé en Égypte et en Orient une crise dont malheureusement il n'est pas encore possible de prévoir les dernières conséquences.

Comme ce sujet serait trop vaste si je voulais en aborder toutes les parties, je laisserai volontairement de côté les questions diplomatiques et internationales qui s'y rattachent ; je ne parlerai pas de l'effet que l'insurrection militaire du Caire a produit en Europe, des résolutions qu'elle a inspirées aux divers gouvernemens, du contre-coup qu'elle a exercé sur la politique générale. Je me bornerai à décrire cette insurrection, à en exposer les causes et les péripéties. Peut-être cela suffira-t-il pour faire comprendre devant quel misérable fantôme, devant quel ridicule épouvantail la France a reculé, abandonnant l'Égypte, abandonnant notre influence en Orient et dans le monde, rompant avec nos traditions les plus anciennes, compromettant nos intérêts les plus clairs ; et pourquoi ? Pour éviter de se heurter à une bande de soldats d'opéra comique, qu'un assaut de vingt minutes a délogée des plus solides fortifications et anéantie pour toujours. Ceux qui ont pris Arabi pour un grand patriote et pour un grand guerrier, ceux qui se sont imaginé que nous courions je ne sais quel péril chimérique sur nos frontières si nous faisons respecter sur les bords du Nil nos droits les plus évidens ; ceux qui ont abandonné l'alliance anglaise, dont nous avons retiré tant de profits, pour nous jeter dans tous les hasards de l'isolement et de la malveillance ; ceux dont l'ignorance et la pusillanimité ont causé ces grands malheurs, ceux-là ont infligé à la France dans la Méditerranée une défaite presque aussi désastreuse et plus humiliante que celle que nous avons subie sur le continent.

Si le moment n'est pas encore venu d'écrire l'histoire diplomatique de l'insurrection égyptienne, il en est tout autrement de son histoire politique, morale et anecdotique. Les documens abondent. Les pièces de l'enquête judiciaire qui a précédé le procès d'Arabi et de ses complices n'ont point été portées à l'audience, mais elles ont été publiées dans les journaux égyptiens ; tout le monde en a eu connaissance au Caire, et si elles ne sont arrivées en Europe que travesties par la presse anglaise, si on n'en a reçu que des lambeaux et des fragmens défigurés avec soin, en Égypte, au contraire, sur le théâtre même des exploits des insurgés militaires, on a pu les lire et les méditer dans leur intégralité. L'impression qui s'en dégage est celle de l'étonnante lâcheté, de la prodigieuse défaillance morale de tous les chefs de la révolution, de tous ces hommes qui, pendant quelques mois, ont passé pour des héros et qui passent encore, aux yeux des philanthropes anglais et des radicaux français, pour des martyrs. Aucun d'eux n'a eu l'au-

dace de son crime ; aucun n'a eu le courage d'avouer à quel sentiment il avait obéi en se soulevant contre le khédive et les Européens. Tous, sans exception, ont affirmé, au contraire, qu'ils avaient été des sujets fidèles de leur souverain, des amis dévoués de l'Europe. Si leur conduite n'a pas répondu à l'excellence de leurs intentions, c'est qu'ils ont eu peur, c'est qu'ils ont cédé à la violence. Arabi tremblait devant ses officiers, ceux-ci tremblaient devant lui ; les ministres du gouvernement national obéissaient avec terreur à l'armée, l'armée n'aurait jamais eu le courage de résister aux ministres du gouvernement national. A lire les dépositions de l'enquête judiciaire, il semble que, pendant plusieurs mois, personne en Égypte n'ait joui de sa liberté, que personne n'ait osé en user, que tout le monde ait obéi à une force supérieure, insaisissable, qui conduisait les hommes et les événements. La crainte a été le mobile universel des actions ; mais les intentions sont restées bonnes. C'est sans doute à cause de cela que les Anglais ont montré tant de mansuétude. Comme Dieu, ils ont sondé les cœurs et les reins, et ils se sont aperçus que si les mains des insurgés étaient ensanglantées, leurs âmes timides avaient conservé une parfaite pureté. L'insurrection égyptienne a mal fini : sa fuite honteuse à Tel-el-Kébir n'était rien comparée au désaveu qu'elle a fait d'elle-même devant la commission d'enquête et devant la cour martiale.

I.

On sait dans quelles circonstances s'est produit au Caire le premier mouvement militaire. L'Égypte, après la chute d'Ismaïl-Pacha et l'établissement du contrôle anglais-français, était entrée dans une ère de liberté et de prospérité qui semblait lui promettre le plus heureux avenir. La dette écrasante qui pesait sur elle avait été allégée, par la suppression de près de la moitié de l'intérêt, dans des proportions telles que des excédens inattendus venaient enrichir chaque année le budget égyptien. Cependant le joug odieux qui écrasait la population rurale avait été détruit. Les taxes vexatoires avaient été supprimées ; l'octroi qui, dans chaque village, imposait au fellah des charges incessantes, avait disparu de partout, sauf de quelques grandes villes, où il n'avait presque pas d'inconvénients ; des échéances fixes, correspondant aux époques de la moisson, avaient été établies pour la perception de l'impôt foncier ; l'emploi du courbache, comme moyen de perception, avait été interdit ; enfin des études sérieuses préparaient l'organisation d'une justice indigène et d'une justice administrative.

Ces grandes réformes, qui assuraient le bien-être général, ne

s'étaient point faites, on le comprend aisément, sans blesser beaucoup d'intérêts particuliers ; elles ne s'étaient point faites non plus sans soulever de nombreuses convoitises personnelles. La richesse nouvelle du pays avait éveillé bien des appétits. Lorsque l'Égypte était ruinée, lorsque tous les fonctionnaires, et principalement les officiers de l'armée, restaient des années entières sans toucher une piastre de leurs appointemens, chacun se résignait à un sort qu'il croyait inévitable ; mais le nouveau régime ayant amené un développement de prospérité inouï, et les caisses du trésor, jadis toujours à sec, regorgeant de revenus, les convoitises devinrent universelles. La chasse aux émolumens était effrayante. Sous prétexte de combattre les gros traitemens des Européens, il n'y avait pas un employé de bas étage, un Syrien sachant à peine le français, un Copte ou un Juif instruit seulement dans l'art d'embrouiller, sous la masse des écritures, une comptabilité douteuse, un Arabe profondément ignorant de toutes choses, un Turc non moins incapable, mais doué de la prodigieuse vanité de sa race, qui ne rêvât d'arriver aux premières charges de l'état et d'en accaparer pour lui toutes les richesses. Dans les provinces, la défense des abus remplaçait la chasse aux emplois. Les gros propriétaires, qui jadis payaient fort peu d'impôts et qui obligeaient les fellahs à travailler gratuitement sur leurs terres, ne pouvaient se consoler qu'on eût porté atteinte à leurs privilèges. Il en était de même des cheiks des villages. Ces cheiks, les plus grands, les plus terribles oppresseurs du paysan, ne sont pas payés ; aussi, peu leur importait que le nouveau régime eût amené le paiement régulier des appointemens ! En revanche, ils ne pouvaient se consoler qu'il eût supprimé la corvée dans les propriétés privées, et qu'il menaçât de tarir toutes les sources de profits illicites au moyen desquels ils suppléaient à la gratuité de leurs fonctions. Enfin, — puisqu'il faut tout dire, — les colonies européennes faisaient en majorité cause commune avec ces divers ennemis des réformes. Elles aussi, elles perdaient beaucoup à l'ordre administratif, à la régularité financière. Habitues jadis à jouir, sous la protection des capitulations, d'immenses avantages ; à traiter avec le gouvernement de puissance civilisée à puissance barbare ; à lui arracher mille concessions dont il ne comprenait pas la portée et qui, plus tard, devenaient ruineuses pour lui ; à ne payer l'impôt que dans la limite de leurs convenances et suivant leur bon plaisir, elles poursuivaient avec un acharnement aussi aveugle que violent d'abord le ministère, puis le contrôle qui avaient successivement essayé de renverser tous ces abus. Ainsi s'était formée autour du gouvernement égyptien, malgré les immenses progrès qu'il avait accomplis, malgré l'essor nouveau qu'il avait donné à la

richesse publique, malgré la transformation radicale qu'il avait commencée dans les mœurs du pays, une atmosphère agitée et troublante où pouvaient naître et grossir bien des orages.

L'armée, par malheur, n'échappait pas à l'épidémie générale. Dans les derniers mois de son règne, Ismaïl-Pacha avait eu l'imprudence de lui faire exécuter une émeute militaire qu'il ne prenait pas beaucoup plus au sérieux que les parades guerrières d'*Aida*, auxquelles il l'avait également employée. Mais le souvenir en était resté dans bien des esprits. La chute du khédivé, l'introduction d'un régime libéral en Égypte, les idées de progrès et de civilisation qui en étaient la suite, produisaient dans les cervelles arabes ce que Montaigne eût appelé un véritable « tintamarre. » Les Arabes ont une facilité prodigieuse à s'assimiler non les choses, mais les mots; leur intelligence est presque tout entière dans leur mémoire. A force d'entendre répéter que le pouvoir absolu du khédivé était un mal, qu'il fallait le tempérer par des institutions libres, que le salut de l'Égypte était à ce prix, quelques officiers de l'armée égyptienne en étaient venus à se demander s'il ne leur appartiendrait pas d'accomplir eux-mêmes cette révolution. En outre, on leur avait appris que le grand principe de l'Europe était en ce moment le principe des nationalités. C'est ce qu'ils avaient le plus de peine à comprendre, car en Orient il n'y a jamais eu réellement de nation; la famille, la tribu, la religion constituent les seuls liens sociaux et politiques. Néanmoins, le mot de nation avait été prononcé en Égypte, le plus cosmopolite des pays orientaux, et il devait y avoir une surprenante fortune. Ismaïl-Pacha également s'en était servi le premier, à la fin de son règne, pour couvrir une sorte de conspiration anti-européenne qui avait misérablement avorté. Après lui, il fut repris par un certain nombre de jeunes gens d'Alexandrie, tous juifs, syriens, grecs, chrétiens, etc., qui imaginèrent de dresser le programme d'un gouvernement parlementaire, de l'expédier aux cabinets européens, — lesquels, bien entendu, ne se donnèrent même pas la peine d'y jeter un coup d'œil, — de le défendre dans des journaux et dans des brochures répandues à profusion. Ces étranges nationaux, pour la plupart protégés européens, et échappant par là aux charges de la nation, seraient tombés rapidement dans le ridicule si Chérif-Pacha, alors éloigné des affaires, ne leur avait laissé exploiter son nom et sa popularité, ignorant ou plutôt ne prévoyant pas ce qu'on allait en faire et ce qui en résulterait.

Sans partager en rien les illusions prétendues nationales, le jeune khédivé, Tewfik-Pacha, avait eu l'imprudence, à son avènement au trône, de vouloir se rendre populaire auprès des Arabes en pla-

çant quelques-uns d'entre eux à la tête des régimens, ce qui était contraire aux usages et aux traditions de ses ancêtres. C'est lui qui avait donné leurs grades à Arabi et à Abdel-Al, le colonel du régiment nègre, dont la conduite a décidé du succès des insurrections militaires. Pendant quelque temps même, il avait accordé toute sa confiance au troisième des colonels, Ali-Fhemy, lequel l'a indignement trahie. Les Arabes n'avaient donc pas à se plaindre; pour la première fois depuis la conquête turque, malgré leur incapacité notoire et leur infériorité à l'égard des Turcs et des Circassiens, ils arrivaient aux grades les plus élevés de l'armée. De plus, leurs traitemens étaient payés avec la plus stricte régularité. Sous l'ancien khédivé, la solde des officiers et des soldats était sans cesse en retard; à la fin même, on ne la payait plus du tout. C'était en vendant les rations de leurs chevaux, parfois même, par un procédé tout oriental, en faisant trafic de leurs femmes, qu'ils arrivaient à soutenir leur misérable existence. Sous le nouveau khédivé, rien ne leur manquait. Néanmoins, comme le désir arabe est sans bornes, ils n'étaient pas encore satisfaits de leur sort. Ils se plaignaient surtout que le ministère de la guerre fût entre les mains d'un Circassien, Osman-Pacha-Refki, qui, d'après eux, montrait pour ses compatriotes une trop grande partialité. Forts de la faveur que le khédivé leur avait accordée, poussés par des incitations malsaines venues u dehors, trois d'entre eux, Arabi, Ali-Fhemy et Abdel-Al, se décidèrent à porter à Riaz-Pacha, le président du conseil, une pétition dans laquelle ils réclamaient la destitution d'Osman-Pacha-Refki, et faisaient en outre connaître leurs vues sur le gouvernement de l'Égypte. Riaz les reçut amicalement, mais il leur reprocha avec sévérité de violer la discipline militaire, de commettre un acte d'insubordination inexcusable. Les trois colonels acceptèrent ses observations; ils déclarèrent se soumettre et promirent l'obéissance. Malheureusement, les promesses ne furent pas tenues; tout au contraire, les trois colonels entreprirent une propagande active dans les casernes, y semèrent l'agitation et tâchèrent d'entraîner avec eux tous les officiers arabes pour demander l'expulsion des Circassiens de l'armée.

La première faute n'avait pas été punie; mais, en présence de cette attitude coupable, des mesures de rigueur devenaient nécessaires. Jadis on se fût borné à appeler un à un les colonels au ministère de la guerre, sous un prétexte quelconque, à les embarquer immédiatement sur le Nil, et à leur faire faire un voyage dont personne n'est encore revenu. Mais ni le khédivé, ni Riaz-Pacha n'étaient hommes à suivre pareille tradition. Le conseil des ministres, convoqué spécialement dans une séance à laquelle n'assis-

taient pas les contrôleurs anglo-français, décida l'arrestation des trois colonels et leur renvoi d'urgence devant un conseil de guerre extraordinaire présidé par le général Stone, officier américain, chargé de la direction de l'état-major de l'armée égyptienne, et où devaient également siéger un général français et un général prussien. Il ne s'agissait pas, on le voit, d'un de ces actes de justice sommaire en usage en Orient. La présence d'officiers européens était une garantie que tout se passerait dans les règles. Néanmoins on crut devoir procéder avec un certain mystère, de peur d'une résistance ouverte des colonels. Comment ce mystère fut-il divulgué ? Il n'est pas difficile de le savoir. Mahmoud-Samy, qui allait devenir le plus utile agent de la révolte militaire, faisait partie du cabinet comme ministre des waïks. Il prévint les colonels, inaugurant ainsi avec eux cette intimité fatale qui a été la véritable cause du succès de l'insurrection égyptienne. Le 1^{er} février 1881, Arabi, Abdel-Al et Ali-Fhemy étaient arrêtés : quelques instans après, et au moment même où le conseil de guerre se réunissait, les officiers et soldats du 1^{er} régiment de la garde commandé par Ali-Fhemy, envahissaient la caserne où ils étaient internés, forçaient les gardes et délivraient les officiers insoumis. Ainsi, le gouvernement se trouvait subitement en présence d'une révolte qu'il avait eu le tort de ne pas prévoir. On apprit bientôt qu'elle avait été préparée dans des conciliabules clandestins tenus chez Ali-Fhemy et chez Arabi, et que le premier, qui avait assez longtemps vécu à côté du khédivé pour connaître la douceur de son caractère, avait assuré ses collègues qu'on pouvait sans danger braver son autorité.

A peine sortis de prison, les trois colonels marchèrent avec les troupes qui les avaient délivrés sur le palais d'Abdin. C'était le régiment d'Ali-Fhemy qui formait le gros de la manifestation, celui d'Arabi ayant refusé d'en faire partie. A cette époque, Arabi n'avait aucune autorité ; ses soldats mêmes bravaient ses ordres. Au premier moment, l'insurrection ne paraissait pas très dangereuse, et l'on comptait en venir assez aisément à bout, au moyen du régiment nègre d'Abdel-Al, qui résidait à Tourah, à quelque distance du Caire, et vers lequel, au premier bruit de ce qui se passait, le khédivé avait envoyé des aides-de-camp. Mais, tout à coup, on vit ce régiment, sur lequel on fondait tant d'espérances, déboucher, armes au bras, sur la place d'Abdin, et venir se ranger parmi les insurgés. Abdel-Al lui avait donné d'avance des ordres qui furent exécutés avec une ponctualité extraordinaire : après avoir emprisonné les aides-de-camp du khédivé, le régiment nègre avait pris la route du Caire, accourant auprès de son colonel dans une marche d'une rapidité vertigineuse. La partie était perdue. Environné de tous côtés de sol-

dats, n'ayant sous la main aucun élément de résistance, que pouvait faire le khédive? Les consuls anglais et français, appelés par lui, l'engagèrent à se soumettre à la nécessité. Il accepta donc la démission du ministre de la guerre, pardonna aux colonels et les laissa à la tête de leurs régimens. Alors se passa pour la première fois une scène qui devait se renouveler sans cesse jusqu'à la bataille de Tel-el-Kébir. Arabi, Ali-Fhemy et Abdel-Al demandèrent à être introduits auprès du khédive, à le remercier avec effusion de sa clémence; ils baisèrent ses pieds, lui firent les sermens de fidélité les plus sacrés, s'agenouillèrent devant lui, traînèrent leur front sur le parquet, puis se relevèrent pour aller préparer de nouvelles émeutes.

Ces événemens s'étaient passés avec une telle rapidité et dans un secret si profond, que personne au Caire ne s'en était aperçu. Sauf les passans qui se trouvaient par hasard sur la place d'Abdin, aucun témoin n'avait assisté à ces scènes étranges, qui ne durèrent pas plus de deux heures. J'étais alors au Caire, et je me souviens avec quelle stupéfaction j'appris, dans l'après-midi du 1^{er} février, qu'il y avait eu le matin une insurrection. Les contrôleurs anglo-français n'en étaient pas mieux informés que moi. Sous prétexte qu'il s'agissait d'une question purement intérieure, le ministère avait eu le tort de leur laisser ignorer ce qui se tramait dans l'armée et quelle mesure on avait jugé à propos de prendre pour y parer. Il existe en Europe une légende sur le contrôle. L'opinion universelle est que les contrôleurs sont sans cesse sortis de leur rôle administratif et financier pour imposer une direction impérieuse à la politique égyptienne. Rien n'est plus faux. En réalité, il serait plus juste de leur reprocher d'avoir poussé trop loin les ménagemens envers le gouvernement du khédive et envers les consuls. Ils auraient certainement eu le droit, et peut-être auraient-ils eu le devoir d'arrêter de leurs propres mains l'agitation militaire qui allait peu à peu détruire leur œuvre réformatrice. Mais ils ont cru que, puisque le khédive avait agi sans eux et que les consuls avaient été appelés à donner leur avis, il ne leur appartenait pas d'opposer les conseils de résistance aux conseils de résignation que ces derniers avaient portés au palais d'Abdin. Ils ont laissé aux ministres égyptiens et aux représentans politiques de la France et de l'Angleterre la responsabilité de ce qui venait de se passer sans qu'ils en fussent avertis.

Je ne veux point parler ici de l'action consulaire et des conséquences qu'elle a produites en Égypte; ce serait pourtant manquer à la vérité que de ne pas signaler en deux mots une des causes qui ont puissamment contribué à exciter l'audace insurrectionnelle des colonels. Tant que la France et l'Angleterre paraissaient sincèrement et profondément unies en Égypte, personne

n'avait songé, même une seconde, qu'une révolte fût possible ; mais, par malheur, quelques semaines avant l'émeute de février, une querelle éclatante avait surgi entre le consul de France, d'une part, et, d'autre part, le consul d'Angleterre et Riaz-Pacha. Il faut reconnaître que tous les torts étaient du côté du consul de France. A propos d'une question sans importance, il avait déclaré violemment la guerre à son collègue anglais et au ministre égyptien, ameutant contre eux tout le corps consulaire et toute la colonie française. Aussitôt le bruit s'était répandu au Caire que la France rompait avec l'Angleterre, car, en Égypte, c'est par la conduite des agens qu'on juge celle des cabinets. On s'en était réjoui dans les casernes, on avait puisé dans un fait aussi inattendu le courage de la révolte. Du moment que la France attaquait le ministère, du moment que l'Angleterre était abandonnée par son alliée, on pouvait marcher sans danger à l'assaut du pouvoir. Aussi, en quittant Abdin, les colonels insurgés se rendirent-ils immédiatement auprès du consul de France pour solliciter son appui. Celui-ci leur promit au moins sa sympathie. Pendant plusieurs semaines, il les reçut chez lui, il discuta avec eux leurs idées constitutionnelles, il leur distribua des cigares et des tasses de café. Il aurait continué sans doute si le ministre des affaires étrangères ne l'avait enfin rappelé. Mais le mal était fait ; et, depuis lors, jamais les colonels n'ont perdu absolument l'espérance d'avoir la France avec eux.

Lorsqu'on a interrogé Arabi, Abdel-Al et Ali-Fhemy, dans l'instruction judiciaire, sur la révolte de février 1881, ils l'ont expliquée de la manière la plus simple. Voici de quelle façon sommaire Ali-Fhemy en a résumé le récit : « J'ai conduit mon régiment à Abdin pour faire les honneurs au khédive ; nous avons crié : « Vive le khédive ! Khaïry-Pacha (le garde des sceaux) le sait, car le khédive l'a envoyé demander quelles étaient nos prétentions, et nous, comme des esclaves de Son Altesse, nous avons demandé la destitution du ministre de la guerre, qui nous a été accordée. » Rien de plus innocent, on en conviendra. Touché des honneurs qu'on lui rendait et de la soumission de ses esclaves, le khédive eut, en effet, la générosité d'accorder la destitution d'Osman-Refki. La faute était grave ; mais ce qui fut plus grave encore, ce fut de choisir pour remplacer le ministre disgracié Mahmoud-Samy, le ministre des waïks.

Mahmoud-Samy avait une réputation d'intelligence et de fermeté qui fit illusion à ses confrères dans un moment où l'on cherchait, pour faire tête à l'armée, un homme doué d'une grande énergie. On avait oublié qu'il portait à Ismail-Pacha et à toute sa famille une haine invétérée ; on ignorait l'ambition démesurée qui couvait en lui ; et tout en le sachant d'une vanité prodigieuse, on ne se doutait

pas que cette vanité visait à se satisfaire au sommet même de l'état. Sa jeunesse avait été singulière. Fils d'un mameluk de Méhémet-Ali, dont la conduite avait été si immorale, même pour l'Égypte, qu'on s'était vu forcé de l'envoyer mourir au Soudan, il avait gagné peu à peu par sa souplesse et par son habileté la faveur d'Ismaïl-Pacha. Celui-ci, voulant lui marquer ses bonnes grâces, l'avait marié à une des plus jolies femmes de son harem, à laquelle il avait donné une dot considérable. Bientôt cette femme le trompa. Blessé dans son orgueil encore plus que dans son amour, Mahmoud-Samy massacra, par esprit de vengeance, la mère et l'amant de sa femme. Ismaïl irrité prononça le divorce, et décida d'envoyer Mahmoud-Samy au lieu où son père était mort. Cependant il se laissa adoucir et se borna à l'expédier en Crète, avec ordre de le mettre toujours au premier rang des troupes qui y combattaient alors une insurrection. Mahmoud-Samy échappa à tous les dangers; il revint sain et sauf en Égypte; le khédivé lui rendit son amitié et lui permit d'épouser une nouvelle femme d'une très grande fortune et parente du mari de sa propre fille. Mahmoud-Samy ne se souvint pas du pardon, mais il garda l'injure gravée au cœur. Seulement, comme la dissimulation est le fond même de son caractère, il n'en laissa rien paraître tant qu'il ne crut pas pouvoir le faire sans danger. De tous les hommes qui ont joué un rôle dans l'insurrection égyptienne, c'est sans comparaison le plus méprisable. Grand, d'un visage assez agréable, il est étonnamment hautain et suffisant, ce qui lui donne l'air, non d'un gentilhomme, mais d'un Turc prétentieux. Ses mœurs privées sont celles des Orientaux les plus dépravés. Sa conduite publique a été empreinte de la plus insigne fausseté. Il a trahi tour à tour le khédivé, Riaz-Pacha et Chérif-Pacha, en les accablant de telles protestations de dévouement que ceux-ci ne pouvaient douter de sa sincérité. Il jurait sans cesse sur la religion, sur l'honneur, sur sa propre tête, sur celle de sa femme, qu'il travaillait contre les colonels, alors qu'il était leur ami et leur espion. « Il est flatteur, rusé, hypocrite, menteur et ingrat, » a dit Chérif-Pacha dans sa déposition. Ce qui le prouve c'est que, quelque temps avant que le bruit courût que le ministère allait tomber et que Mahmoud allait être porté à la présidence, il s'est présenté chez moi et m'a dit que MM. Colvin et de Blignières, poussés par leur inimitié envers lui, avaient fait circuler ce bruit sans fondement; puis il m'a assuré sous plusieurs sermens que si je donnais ma démission, non-seulement il n'accepterait pas la présidence, mais qu'il repousserait absolument tout service et quitterait l'Égypte. Un jour, avant la démission du cabinet, il a répété la même histoire et fait les mêmes sermens à Boutros-Pacha pour qu'il m'en fit part. Si je voulais exposer

tous les mensonges en paroles et en actions de Mahmoud-Samy, il me faudrait plusieurs volumes. » Interrogé sur l'accusation portée contre lui par Chérif-Pacha, Mahmoud-Samy s'est borné à répondre dans son interrogatoire que, si Chérif-Pacha affirmait ce qu'il disait, c'est que cela devait être vrai. Quant à sa conduite en général, il l'a expliquée par la peur. A l'en croire, il a été jusqu'au bout l'esclave des colonels. S'il leur a cédé sur tout, jusqu'aux massacres et à l'incendie d'Alexandrie inclusivement, c'est qu'il était menacé par eux, c'est qu'il craignait pour sa vie. Excuse misérable de la part d'un homme qui s'était bien battu en Crète et qui a montré quelque courage militaire jusque dans la dernière insurrection.

Quoi qu'il en soit, mis à la tête de l'armée par la plus fatale inspiration, à la suite d'une émotion de caserne qu'on le croyait capable de calmer en quelques jours, Mahmoud-Samy n'a rien épargné au contraire pour la faire dégénérer en révolution. Le procédé qu'il a employé à cet effet était des plus simples. Sachant parfaitement que, dans un pays comme l'Égypte, les places et l'argent sont le mobile de tout, il a déclaré qu'il ne pouvait maintenir l'armée qu'en augmentant la solde des officiers et des soldats. On a eu la sottise de le croire, et c'est la cause de tous les malheurs qui ont suivi. Dans la première émeute, deux régimens seuls avaient donné. Mais l'armée tout entière ayant reçu le prix de la révolte, il n'y a plus eu parmi elle un seul homme que l'esprit d'insubordination n'ait gagné. Du moment qu'il y avait un profit dans l'insurrection, chacun a prétendu être insurgé. Le régiment d'Arabi, qui avait refusé de marcher contre Abdin, les régimens d'Alexandrie qui étaient restés en dehors des événemens se sont ralliés aux meneurs. Pour ceux-ci, à ce qu'il semble au premier abord, le calme, la soumission auraient été la conduite la plus sage, car, ayant obtenu le pardon du khédive, ils avaient tout intérêt à faire oublier leur faute. Mais, défiants comme des fellahs, ils craignaient l'avenir; ils ne pouvaient croire que la clémence de leur souverain fût sans pensée de derrière; ils s'attendaient à ce que le châtiement, évité une première fois, vînt les atteindre tôt ou tard; ils ne voyaient de sauvegarde que dans de nouvelles entreprises leur assurant la domination de l'armée et par elle la possession du pouvoir. De là leurs efforts pour compromettre tous les officiers dans leur cause. Le lendemain de l'insurrection de février, une conspiration permanente commençait dans les casernes; on se réunissait chaque soir; des conciliabules clandestins servaient aux préparatifs de la lutte; on se jurait sur le Coran, sur tout ce qu'il y a de sacré au ciel et sur la terre, de ne jamais se diviser, de marcher tous ensemble à l'assaut du gouvernement. Mahmoud-Samy était le pro-

tecteur caché de ce complot criminel. Au sein du ministère, il servait d'espion aux rebelles, il les tenait au courant de ce qui s'y faisait; d'ailleurs il y réclamait sans cesse de nouvelles mesures de faveur envers l'armée et il s'y opposait énergiquement à toute tentative de réorganisation, de rétablissement de la discipline. A quoi bon? La soumission, selon lui, était complète; il donnait sa parole d'honneur qu'il n'y avait plus rien à craindre du côté des troupes, tandis qu'un reste de méfiance risquait de les relancer dans la révolte.

Cependant la situation devenait intolérable. Il était évident pour tout le monde que Mahmoud-Samy trahissait. L'écho des réunions des officiers retentissait dans le public; une instabilité redoutable régnait en Égypte. Le khédive et Riaz-Pacha crurent bien faire en remplaçant Mahmoud-Samy par un nouveau ministre de la guerre, Daoud-Pacha, beau-frère du khédive. C'était un acte énergique, mais on n'avait plus le moyen de le soutenir. Le bruit courut immédiatement qu'une nouvelle émeute allait éclater. Il fut démenti par une proclamation officielle émanée d'une grande commission militaire qui avait été réunie au Caire pour faire un règlement sur les grades et pour mettre un terme à tous les abus et passe-droits dont s'étaient plaints les colonels. Arabi faisait partie de cette commission. Il mit sans hésiter sa signature au bas d'un document qui affirmait que l'armée n'avait plus aucune réclamation à faire, qu'elle avait obtenu toutes les satisfactions légitimes, et que d'indignes calomniateurs pouvaient seuls l'accuser de songer à se soulever contre le souverain libéral auquel elle devait une éternelle reconnaissance. Quelques jours après, le même Arabi adressait une circulaire aux consuls pour leur annoncer qu'il avait résolu d'occuper la place d'Abdin, de cerner le palais du khédive, d'exiger la chute du ministère Riaz-Pacha, la constitution d'un ministère nouveau, la création d'une chambre des notables, et pour les prier de ne s'émouvoir en rien d'une entreprise qui n'était aucunement dirigée contre les Européens. Ce n'était point une vaine menace. Le 3^e régiment, en garnison à la citadelle du Caire, avait reçu l'ordre de se rendre à Alexandrie. Ce départ diminuait les forces du parti militaire; or les troupes qui avaient pris part à l'échauffourée de février étaient solidaires dans la révolte; unies, elles espéraient pouvoir toujours résister; séparées, elles redoutaient la juste punition des fautes commises. Les chefs du mouvement décidèrent donc de ne pas permettre le départ du 3^e régiment, et voici comment ils s'y prirent pour l'empêcher. Arabi qui était devenu, comme je le dirai tout à l'heure, le maître de l'armée, lança des ordres à tous les régimens; c'est lui qui les convoqua à venir, suivant l'expression

d'Ali-Fhemy, sur la place d'Abdin « faire les honneurs au khédive » et se montrer « ses esclaves. » Mais, cette fois, les honneurs allaient être complets. Aux simples fantassins se joignirent la cavalerie et l'artillerie; on braqua des canons sur le palais; on fit tous les simulacres d'une préparation de siège. Arabi, le sabre en main, marchait escorté d'un peloton de cavaliers. Les soldats ignoraient parfaitement d'ailleurs ce qu'on leur faisait faire. Pour les disposer à l'émeute, les officiers leur avaient affirmé qu'on allait leur enlever la moitié de leurs costumes et de leurs rations; ils les avaient en outre suppliés de les suivre au moyen de toutes les démonstrations de familiarité en usage dans le pays d'Orient; ils leur avaient baisé les mains, ils les avaient pressés sur leur cœur. Le khédive, n'ayant pas eu l'idée d'employer les mêmes procédés de séduction, se trouvait seul en face de son armée en révolte. Autour de lui, fort peu de pachas, quelques Européens, un contrôleur, un consul, voilà tout. Il descendit néanmoins sur la place, s'avança vers Arabi, lui ordonna de remettre son sabre dans le fourreau, ce que celui-ci fit aussitôt assez humblement. Mais lorsqu'il lui demanda ensuite ce qu'il voulait et quel était le motif de ce rassemblement militaire, Arabi, retrouvant son aplomb, répondit que les chefs de l'armée, interprètes du peuple et des soldats, réclamaient le renvoi du ministre, la constitution d'une chambre, l'élevation de l'effectif de l'armée à 18,000 hommes, et le maintien du 3^e régiment à la citadelle. Il ajouta que les troupes n'évacueraient pas la place d'Abdin avant que leurs demandes fussent acceptées. L'ultimatum était en règle, il fallait l'accepter. Le khédive remonta dans son palais pour rédiger et signer une promesse à l'armée. Quand on la descendit sur la place, un des colonels, Abdel-Al, soudard pointilleux, fit observer que la lettre qui la contenait n'avait pas de numéro et que, toutes les lettres officielles en Égypte ayant un numéro, c'était peut-être un document sans valeur. Il fallut rentrer à Abdin pour satisfaire les scrupules administratifs de cet homme difficile. Cela fait, les colonels demandèrent de nouveau à être introduits auprès du khédive pour lui exprimer leur reconnaissance, baiser ses pieds et traîner leurs fronts sur le parquet à défaut de poussière. Seulement, ils montèrent cette fois l'un après l'autre : ceux qui restaient, appuyés sur leurs canons, attendaient d'être bien sûrs du retour de leur confrère pour aller à sa place témoigner au khédive une confiance absolue. La comédie commençait à prendre un caractère tragique qu'elle n'a pas perdu depuis.

II.

J'ai peu parlé jusqu'ici d'Arabi. Son rôle public ne commence, en effet, qu'à partir de l'émeute de septembre. On a vu que, lors de l'émeute de février, son régiment avait refusé de marcher, et que c'était Ali-Fhemy et Abdel-Al qui avaient conduit la manifestation. Mais, dans les conciliabules secrets tenus à la suite de la première révolte, Arabi avait pris peu à peu sur ses confrères un grand ascendant. Ce n'est point, à coup sûr, qu'il leur fût supérieur par l'intelligence ou par le caractère : très borné d'esprit, d'une ignorance profonde, d'un courage moins qu'ordinaire, il a dû tous ses succès à une fascination de parole à laquelle bien peu d'Arabes savent résister. Quoique le fond de ses discours fût toujours médiocre et parfois ridicule, la forme en était pleine de mouvement et de cette onction particulière qui, produite par le mysticisme, exerce sur les masses superstitieuses de l'Orient une influence décisive. Simple fellah, ayant fait sa carrière militaire dans l'intendance plutôt que dans l'armée active, n'ayant donné aucune preuve de cœur et d'énergie, Arabi n'avait pas de raison pour dominer ses collègues, et ceux-ci ne lui ont laissé prendre le premier rang que parce qu'ils en sentaient les dangers et qu'ils préféraient qu'un autre qu'eux les bravât. Les vrais meneurs du mouvement n'étaient pas dans l'armée active : c'étaient d'abord Mahmoud-Samy, puis un certain Ali-Roubi, qui après avoir été officier, était devenu président du tribunal de Mansourah, en vertu de cette confusion des carrières civiles et des carrières militaires qui est de règle en Égypte, enfin plusieurs cheiks et intrigans, à demi fanatiques, mais que l'intérêt personnel dirigeait surtout. Arabi était l'instrument de ces conspirateurs de bas étage, dont il se croyait le chef. Il traduisait leurs idées, il exposait leurs projets avec une incontestable éloquence. Grand lecteur du Coran, qu'il possédait d'un bout à l'autre, il avait toujours à la bouche des citations du livre saint, sur lesquelles il faisait les commentaires les plus brillans. Au reste, en dehors du Coran, il ne connaissait rien qu'une Histoire arabe de Napoléon I^{er}, dont l'influence sur son esprit a été des plus funestes. Puisqu'un officier sorti des rangs de la bourgeoisie française avait pu gouverner la France et dominer l'Europe, pourquoi lui, Arabi, simple fellah, il est vrai, fils d'une race esclave, mais à laquelle l'avenir devait appartenir, ne se proposerait-il pas un but semblable et n'atteindrait-il pas des destinées du même genre ? L'imitation de Napoléon I^{er} a été le rêve d'Arabi, rêve, hélas ! qu'il a poursuivi par les moyens les plus criminels.

En se présentant sur la place d'Abdin, le 9 septembre 1881, le

Napoléon I^{er} de l'Égypte était escorté d'une escouade de cavaliers qui veillaient directement à sa sûreté personnelle, tandis que l'armée, rangée à quelque distance, l'arme au bras, était prête à le soutenir et à voler à son secours. Le khédive, comme je l'ai dit, était seul avec quelques Européens. Le matin, dans la lettre qu'il avait adressée aux consuls, Arabi s'était donné le titre de « représentant de l'armée. » L'armée devenait donc un pouvoir public. Mais, comme Arabi et ses confrères avaient attrapé au vol, sans les comprendre en rien, les idées parlementaires et nationales qui flottaient dans l'atmosphère depuis la chute d'Ismail-Pacha, leur prétention était de représenter non-seulement l'armée, mais le pays tout entier. Ils n'ont jamais pu dire, dans leur interrogatoire, d'où leur venait la double délégation qu'ils croyaient exercer. Arabi seul a donné à ce sujet quelques explications. Lorsqu'on lui a fait observer que la nation ne l'avait pas chargé du moindre mandat, il a répliqué qu'il fallait s'entendre sur la signification du mot nation : « Quel que soit le nombre d'une nation, a-t-il dit, elle est toujours dirigée par des chefs que l'on nomme cheiks ou notables. Ces chefs, qui sont une partie de la nation, on les comprend dans le mot *tous*, qui veut dire *nation*. Les chefs du pays formant la nation étaient ceux qui ont formulé les demandes que j'ai portées à Abdin et qui s'étaient réunis chez moi à cet effet. » Voilà donc l'essence du parti national auquel presque toute l'Europe a cru un instant. Quelques conspirateurs, quelques cheiks désireux de maintenir les abus, quelques officiers en insurrection ont renversé Riaz-Pacha et réclamé un ministère nouveau. En cédant à leurs prétentions, le khédive conservait néanmoins un espoir de salut. Il y avait alors une expérience à tenter en Égypte. Un fort honnête homme, aimé et respecté de tous, Chérif-Pacha, était depuis longtemps éloigné des affaires. Beaucoup de personnes pensaient qu'il pourrait maîtriser le parti militaire en lui donnant quelques satisfactions. Trop confiant dans sa popularité, qui était, il est vrai, très grande, et dans ses intentions, qui étaient des meilleures, pressé d'ailleurs par les consuls, pour lesquels gagner quelques mois était un grand avantage, Chérif-Pacha accepta le pouvoir, non sans de longues et sages hésitations. Il crut, ou plutôt il espéra qu'il pourrait dominer la situation. Il l'aurait pu, en effet, mais à la condition de trouver un appui en dehors de l'Égypte, car en Égypte même il n'en trouvait aucun, sauf parmi les Bédouins, auxquels il était impossible de faire appel sans risquer de mettre le pays au pillage.

Dès la première heure, ce nouveau ministère porta en lui-même son germe de mort, car Chérif-Pacha dut accepter, sur les sollicitations impérieuses des chefs de l'armée, la collaboration de Mahmoud-Samy comme ministre de la guerre. L'ennemi était donc

installé dans la place; Chérif n'avait qu'une puissance fictive; la véritable autorité restait entre les mains des colonels. L'appui extérieur, qui était indispensable pour sauver le ministère et l'Égypte, ne pouvait venir que de la Turquie, ou de la France et de l'Angleterre. Il faillit un instant venir de la Turquie. Au moment où l'émeute avait éclaté au Caire, le sultan s'était décidé à y envoyer une mission composée de Fuad-Pacha et de Nizami-Pacha. Cette mission avait des chances de succès; elle aurait même réussi à coup sûr si les intentions du sultan avaient été loyales et si la France et l'Angleterre les avaient secondées. L'annonce seule des commissaires turcs avait causé une frayeur profonde. Les colonels révoltés avaient promis à Chérif, s'il acceptait le pouvoir, de quitter aussitôt le Caire avec leurs troupes. Au lieu de cela, manquant du premier coup à leurs promesses, ils affirmaient la prétention de rester dans la capitale jusqu'à la réunion de la chambre des notables, et Mahmoud-Samy n'épargnait aucun subterfuge pour les seconder dans leur projet. Ils l'auraient exécuté si la résolution du sultan ne leur avait donné à réfléchir. La veille même du jour où Fuad-Pacha et Nizami-Pacha débarquèrent à Alexandrie, Arabi, changeant de dessein, partit au plus vite pour la province. Parvenus au Caire, les commissaires turcs n'y trouvèrent que le khédive, Chérif et les consuls, qui leur dirent que tout allait pour le mieux dans la meilleure des Égyptes possible, que leur présence était inutile et même dangereuse, et qu'ils feraient bien de s'en retourner. La France et l'Angleterre avaient envoyé chacune un cuirassé à Alexandrie, afin d'appuyer ces discours rassurans. Que pouvaient faire les commissaires? Reprendre la route de Constantinople et aller annoncer au sultan l'échec de leur entreprise.

Je n'hésite pas à dire que, puisque les deux puissances protectrices de l'Égypte étaient alors décidées à ne rien faire pour arrêter la révolution égyptienne, il est regrettable qu'elles aient rendu vaine l'action de la Porte. Au moment où Fuad-Pacha et Nizami-Pacha ont été envoyés au Caire, les colonels révoltés n'étaient pas encore en relations avec Abdul-Hamid; celui-ci se serait peut-être décidé à les traiter en rebelles. Ne pouvant agir en sultan, il a essayé d'agir en calife, de faire entrer les colonels dans la grande ligue du panislamisme, de les transformer en instrumens plus ou moins volontaires de l'union musulmane, qu'il a inaugurée à Constantinople. Fuad-Pacha et Nizami-Pacha n'avaient eu aucun rapport avec Arabi; mais, à leur départ, Kadri-Bey, qui faisait partie de leur mission, resta en Égypte pour s'entendre avec lui. C'est alors que des communications suivies et régulières s'établirent entre le chef de la révolte d'Égypte, Arabi, et le sultan de Stamboul. Arabi, qui s'attendait à être traité en insurgé, peut-être même à

être sévèrement châtié, se vit flatté, adulé, encouragé par le calife des musulmans, par le représentant de Dieu sur la terre, par l'ombre du Prophète. Il n'en fallait pas tant pour lui tourner la tête. Lui, simple fellah, lui qui, peu de mois auparavant, rampait dans la fange et tremblait sous le courbache, se trouvait tout d'un coup assez puissant pour qu'Abdul-Hamid comptât avec lui. On peut dire que c'est ce premier éclat de fortune qui l'a grisé et qui, d'un simple révolté, a fait de lui le chef d'une révolution.

Pour comprendre de quelle manière l'action turque s'est exercée en Égypte et dans quelle mesure elle a contribué à la crise qui l'a bouleversée, il est bon de rappeler à quelles influences obéit Abdul-Hamid et quels sont les hommes qui inspirèrent sa politique religieuse. Un marabout tripolitain, Si-Mohamed-Daffer (à la turque Zaffer), s'est complètement emparé de l'esprit du sultan, auquel il avait annoncé, du vivant d'Abdul-Aziz, qu'il monterait un jour sur le trône. A côté de Daffer se trouve, dans les conseils d'Ildiz-Kiosk, son cousin germain, le cheik Essad et un troisième cheik, Habou-Houda effendi, parent, ou du moins, ami des deux autres. Cette trinité de cheiks de bas étage conduit l'empire ottoman. Le hasard d'une prophétie réalisée a placé ces trois hommes, jusque-là aventuriers vulgaires, marabouts et derviches de la dernière catégorie, à la tête du monde musulman. Ce sont eux qui ont persuadé à Abdul-Hamid que ses prédécesseurs s'étaient perdus par leurs complaisances pour l'Europe et pour les idées européennes; ce sont eux qui ont fait entrer dans sa tête l'illusion frivole d'un réveil général et prochain de l'islamisme, illusion qui a fait tant de mal à l'Orient, qui lui en fera tant encore à l'avenir. Ils lui ont affirmé que, s'il suivait leurs avis, il présiderait bientôt au triomphe de sa religion et dominerait le monde. Sans les croire absolument, Abdul-Hamid suit presque tous leurs avis. Sa politique oscille entre le bon sens de ses ministres qui, attachés aux anciennes traditions, prêchent l'accord avec les alliés européens, et la folie de ses marabouts, qui voudraient briser avec l'Europe pour soulever l'Asie et l'Afrique musulmane contre le christianisme. La mission de Fuad-Pacha et de Nizami-Pacha était inspirée par les ministres; quand elle a eu échoué, les marabouts l'ont emporté; l'Égypte est devenue un des centres principaux de l'agitation panislamique. Quatre fois de suite le cheik Essad s'y est rendu pour négocier avec Arabi. S'il n'est resté aucune trace écrite de leurs conciliabules, les événements ont montré combien ils avaient été productifs. Lorsque le cheik Essad n'était pas en Égypte, Arabi correspondait avec le sultan au moyen d'un de ses aides-de-camp dont quelques lettres ont été découvertes au procès. Dans l'une d'elles, il était rendu compte à Arabi des efforts d'un

envoyé du khédive pour persuader à Abdul-Hamid que les projets des colonels étaient contraires aux intérêts de l'empire ; mais on ajoutait que ses efforts avaient été vains. C'était au moment où Mahmoud-Samy était à la tête du ministère et où se préparaient les événemens qui ont précipité la crise : « Le cheik Essad, dit le secrétaire, a assuré au sultan que le ministère se conduisait conformément aux règles, qu'il était fidèle et soumis, que les préceptes de la religion servaient de base à sa conduite, et qu'il reconnaissait la suprématie de la Sublime Porte. En conséquence, Sa Majesté n'a pas voulu prêter foi aux affirmations de l'envoyé du khédive, et elle ne le voit pas maintenant d'un bon œil. » Le correspondant ajoutait qu'Abdul-Hamid se proposait de remplacer le khédive par le prince Halim, que l'Angleterre s'y opposait, mais qu'on parviendrait à vaincre ses résistances, qu'il fallait donc attendre avec confiance et compter sur les agitations qui allaient favoriser la révolution égyptienne : « Sa Majesté le sultan, disait-il encore, a donné ordre au cheik Daffer d'écrire en Tripolitaine au sujet de Tunis. » Pourvu que le cheik Daffer travaillât aussi bien en Tripolitaine que le cheik Essad l'avait fait en Égypte, le panislamisme, on le voit, était sûr de triompher sur tous les points.

On ne saurait croire combien cette illusion d'une prise d'armes générale des musulmans a contribué au progrès de la révolte égyptienne. Les événemens de Tunisie et d'Algérie avaient produit au loin une immense impression. Toute la presse arabe d'Égypte était remplie des hauts faits de Bou-Amama, de ses triomphes sur les Français, des sanglans échecs qu'il infligeait à nos soldats. Les légendes les plus folles couraient à ce sujet, colportées par vingt journaux et commentées à satiété par les étudiants et les cheiks de la mosquée d'El-Azar. De même qu'à Tripoli, à Tunis, et dans le sud oranais, on avait sans cesse les yeux tournés vers le Caire, de même, au Caire, on rêvait constamment à ce qui se passait à Tripoli, à Tunis et dans le sud oranais. Arabi était jaloux des prétendus succès de Bou-Amama. Il voulait rivaliser de gloire avec lui, montrer qu'il était plutôt que lui le mehdi, le sauveur promis à l'islam à la fin de chaque siècle de l'hégire. Arrivé au sommet de la puissance par un concours de circonstances tellement étranges, tellement heureuses, tellement inespérées qu'elles eussent paru peu de mois auparavant tout à fait fantastiques, il avait fini par se persuader à lui-même qu'il était réellement prédestiné. De la meilleure foi du monde, il croyait à sa mission divine. A chaque instant, au milieu de ses discours les plus éloquens, il s'arrêtait pour murmurer des prières, et pour écouter la voix du Prophète, qui lui parlait à l'oreille. Absolument dépourvu d'instruction, ne connaissant que

le Koran, sorti de la plus basse classe de la société, il avait tous les préjugés, toutes les superstitions du peuple. Or, le jour vint où, comme Abdul-Hamid, il rencontra un marabout pour lui prédire le pouvoir suprême. Ce marabout était d'un degré inférieur à celui qu'occupe Daffer. C'était un simple derviche, profondément corrompu, méprisé de tous les ulémas et de tous les softas de la mosquée d'El-Azar, le cheik Ouleich, mais qui exerce sur la lie de la population le genre d'influence que les plus vils imposteurs obtiennent aisément dans le monde musulman. Les premiers succès d'Arabi lui avaient inspiré l'idée de se servir du nouveau maître de l'Égypte en flattant ses ambitions; aussi ne cessait-il de parler de lui avec enthousiasme. Peu à peu Arabi apprit le langage qu'il tenait, et, naturellement, il en fut flatté. Il se rendit donc auprès d'Ouleich pour le consulter sur l'avenir. Celui-ci ferma les yeux à son approche, feignit d'être aveugle et de ne pas le reconnaître. Mais, après avoir fait des signes cabalistiques sur le sable, suivant le rituel, il lui passa la main sur le front et s'écria : « Le voilà donc l'homme que j'attends depuis un si grand nombre d'années! le sauveur de l'islam! le chef des Arabes! Va, tu es marqué de la lettre G. Je t'ai reconnu. Tu es le mehdi annoncé! »

Il faut dire, pour comprendre ces paroles, que les prophéties répandues dans les confréries musulmanes, parmi les cheiks et les derviches, annonçaient pour la fin du XIII^e siècle de l'hégire, c'est-à-dire pour le mois de novembre dernier, l'apparition d'un sauveur qui devait délivrer l'islamisme et écraser les chrétiens. Le sauveur devait être marqué de signes dans le genre de ceux du bœuf Apis, auxquels on pourrait le reconnaître d'avance. Il paraît que la lettre G faisait partie de ces signes. Il paraît aussi qu'en tâtant bien le front d'Arabi, qu'en y mettant d'ailleurs beaucoup de bonne volonté, on pouvait y reconnaître cette lettre. Quoi qu'il en soit, ni Arabi, ni ses amis n'ont douté de la prédiction. Ignorans comme ils l'étaient, ils ont été dupes d'eux-mêmes. Les prédications d'une nuée de cheiks venus de Constantinople pour parcourir toute les provinces de l'Égypte ont entretenu leur fanatisme naissant. Des intrigues d'un tout autre genre ont encouragé leurs ambitions. On a vu tout à l'heure que leur correspondant à Constantinople parlait du remplacement de Tewfik-Pacha comme khédivé par le prince Halim. Le prince avait en Égypte beaucoup d'agens et d'agens très actifs qui n'épargnaient ni argent, ni promesses pour gagner les colonels à sa cause. Ils avaient distribué aux colonels, ainsi que l'a révélé l'enquête judiciaire, un certain nombre de photographies du prince avec quelques lignes aimables signées de sa main. Les colonels se sentaient donc doublement poussés du côté de Constantinople. D'autres instigations,

mais celles-là moins écoutées, leur venaient d'Ismail-Pacha, l'ancien khédivé. Cependant l'un d'eux, Toulba-Pacha, acceptait toutes les propositions d'où qu'elles vissent, pourvu qu'elles fussent accompagnées d'espèces sonnantes. Il prenait de toutes parts, se vendant à tout le monde, et trahissant tous ceux auxquels il s'était vendu. Arabi et ses amis n'étaient pas seulement des illuminés. Doués d'une rapacité rare, ils profitaient de leur puissance pour arrondir leur fortune. S'ils n'ont pas acquis beaucoup de propriétés, c'est qu'ils se sont aperçus bien vite qu'en le faisant ils s'exposeraient au danger de soulever contre eux de redoutables ennemis. Mais ils se sont enrichis de beaucoup d'autres manières. Sous le règne des soldats, l'Égypte a été mise au pillage et exploitée plus durement que sous celui d'Ismail-Pacha.

Ce règne a commencé le lendemain même du départ de la mission turque. D'El-Ouadi où il avait été envoyé en campement, Arabi adressait des ordres aux ministres et leur signifiait ses volontés sur un ton qui ne souffrait pas de réplique. Un jour, c'était un de ses amis, emprisonné à la suite d'un jugement des tribunaux mixtes, dont il exigeait l'élargissement. Un autre jour, il demandait la destitution d'un certain nombre de moudirs. Tantôt il informait Chérif-Pacha que le temps des jeux de mots et des railleries (*Tankit*) étant passé, il avait décidé « d'accord en cela avec l'éminent Abdallah-Effendi-Neddim, directeur et rédacteur du journal littéraire et instructif *El Tankit wil Tabket* (Jeux de mots et Traits satiriques), de transformer le titre de ce journal en *Lissan el Omma* (Organe de la nation) » et d'en faire, en effet, l'organe attitré et subventionné de la nation. Tantôt il expédiait aux ministères une liasse de dossiers sur des questions dont il avait indiqué la solution. Que pouvait faire Chérif-Pacha? La résistance eût été vaine. Il appela un jour un des familiers d'Arabi et lui expliqua qu'il serait obligé d'abandonner le pouvoir si celui-ci continuait à trancher du maître, à le réduire au rôle de simple instrument. Arabi répondit aussitôt qu'il était au désespoir d'avoir commis, par pure ignorance, une faute dont il comprenait enfin la gravité; qu'il n'avait attaché aucune importance aux communications adressées par lui au ministère, mais que du moment qu'on y voyait l'ingérence d'un soldat dans la politique et dans l'administration, jamais plus il n'en ferait de pareilles. Le lendemain de cette déclaration, il envoyait à Chérif trois nouvelles affaires dont il avait arrêté le règlement, et les jours qui suivirent ressemblèrent à ce lendemain. Comme il arrive souvent chez les illuminés, au fond du caractère d'Arabi perçait une hypocrisie profonde. Le séjour d'El-Ouadi lui était fort désagréable, parce qu'il avait eu l'imprudence d'enlever, pour se les attribuer,

des terres aux Bédouins des environs, qui étaient depuis lors ses mortels ennemis. Il revenait donc sans cesse au Caire, où sa maison était le centre d'un gouvernement occulte et d'une conspiration permanente. On la reconnaissait de loin au nombre considérable de voitures, de chevaux et de baudets qui l'entouraient, tandis que les abords des ministères et du palais du khédive étaient déserts. Arabi ne marchait jamais seul. Il avait une dizaine d'officiers à ses côtés. Chez lui la foule des visiteurs était immense. Tous les solliciteurs s'y rendaient; Arabi recevait avec bienveillance les pétitions qu'on lui présentait, y jetait un coup d'œil, écrivait un mot en marge pour indiquer s'il fallait y faire droit ou non; après quoi il les expédiait dans les ministères, où personne n'osait résister à ses ordres. Cette manière expéditive de traiter les affaires, si contraire aux lenteurs de la bureaucratie égyptienne, lui a valu la plupart de ses partisans. Il va sans dire que ses décisions étaient tout à fait arbitraires; Arabi n'avait même pas l'idée qu'on pût lui opposer des lois et des jugemens. Lorsqu'on lui signalait les sentences des tribunaux de la réforme comme un obstacle possible à ses projets, il disait : « Qu'importent les sentences des tribunaux de la réforme? Nous les exécuterons si elles sont justes, mais si elles ne le sont pas, nous ne les exécuterons pas. » L'idéal d'Arabi était la justice sommaire de saint Louis sous les arbres de Vincennes, à la condition bien entendu qu'il fût saint Louis. Son infatuation était extraordinaire. Une photographie répandue à profusion dans le Caire représentait le trio des colonels. Arabi était assis au milieu, le regard perdu vers le ciel. A droite, Abdel-Al frisait d'une main sa grosse moustache, appuyant l'autre sur la garde de son épée avec un geste de soudard. A gauche, Ali-Fhemy, portant un grand rouleau de papier, semblait méditer une constitution. En se rendant le soir chez Arabi, on pouvait se donner le plaisir de voir le tableau vivant représenté par cette photographie. Les trois colonels tenaient salon, mais Arabi parlait seul. Il exposait ses vues politiques. Il annonçait l'émancipation de l'Égypte sous le règne des soldats et de la future chambre des notables. Le succès était certain, car personne ne pouvait s'y opposer. La France et l'Angleterre ne s'entendraient jamais pour une guerre. Tout au plus feraient-elles une démonstration navale. Mais une démonstration navale ne saurait aboutir qu'à un bombardement d'Alexandrie; or Arabi répétait sans cesse que la destruction d'Alexandrie serait un bonheur pour l'Égypte. Cette ville n'est-elle pas tout européenne? N'est-elle pas la capitale des banques et des comptoirs européens qui ont fait tant de mal à la nation égyptienne? Il célébrait donc par avance la destruction d'Alexandrie comme un succès national égyptien. Après ces discours

politiques, il passait à des sujets de science et de religion. Il racontait, par exemple, que le Nil était un fleuve étrange qui, loin de se perdre dans la mer, s'écoulait au-dessous d'elle dans une sorte de tunnel et venait ressortir en Amérique, où il formait le Mississipi. D'autres fois, il exposait la formation des îles. O mon Dieu ! rien n'est plus simple : ne voit-on pas le Nil charrier de la terre, des arbres, d'énormes débris végétaux ? Tout cela s'arrête, on ne sait comment, sur un point de la Méditerranée, et forme un premier noyau ; d'autres détritiques se joignent à ceux-ci, et peu à peu voilà une île qui surgit des flots. Des textes du Coran corroboraient ces étonnantes expositions scientifiques, qu'un auditoire émerveillé écoutait avec une attention passionnée. Malheur à celui qui eût fait une objection, qui eût émis un doute ! En sortant de chez Arabi, il eût été suivi par un officier qui l'eût menacé des plus terribles traitemens pour avoir osé contredire le mehdi, l'homme inspiré de Dieu, le nouveau prophète illuminé de la lumière divine. C'est ce qui est arrivé à quelques téméraires, qui n'ont plus recommencé. Une véritable éloquence couvrait d'ailleurs toutes les sottises d'Arabi. Pour lui la parole était tout ; quant à ses idées, elles avaient l'incohérence et la naïveté de celles des fellahs ses compatriotes. Discutant un jour au conseil des ministres la question de la baie d'Assab : « Les Italiens n'ont assurément aucun droit, dit-il ; mais nous sommes assez puissans pour montrer envers eux quelque générosité et, sans accepter toutes leurs prétentions, pour leur céder un lambeau de terrain. » Et il proposa aussitôt de leur donner un nombre de kilomètres de terrain dont l'étendue aurait fait quatre fois le tour du monde. Quand un des contrôleurs lui fit remarquer qu'il allait peut-être un peu loin, il parut tout surpris : « Comment pouvez-vous savoir, demanda-t-il, l'étendue du tour du monde ? »

Tel était l'homme qui dominait déjà l'Égypte et qui allait, quelques semaines plus tard, y exercer une tyrannie sans contrepoids. Il eût été bien facile de l'arrêter si la France et l'Angleterre, après avoir fait échouer la mission turque, avaient offert et, au besoin, imposé à Chérif-Pacha l'appui que la Turquie ne pouvait plus lui donner. Toute l'audace d'Arabi venait de la conviction que les deux puissances alliées ne marcheraient jamais contre lui. Il comptait surtout, et en cela il n'avait, hélas ! que trop raison, sur l'inertie de la France, et, dans son ignorance profonde, il s'imaginait que l'Angleterre n'avait pas d'armée, qu'elle ne possédait que des flottes, que jamais, par conséquent, elle ne pourrait atteindre avec ses canons de ses vaisseaux autre chose que les maisons européennes d'Alexandrie.

Un instant toutefois sa confiance dans les dissentimens de la

France et de l'Angleterre a été ébranlée. Une note menaçante, signée par les deux puissances, était venue promettre au khédive qu'on ne le laisserait pas toujours à la merci de la révolte d'une soldatesque. M. Gambetta était au pouvoir, et sa fougue avait entraîné la patiente lenteur de lord Granville. Les gouvernemens alliés semblaient résolus à agir vigoureusement pour réprimer l'émeute, pour rendre au khédive son autorité, pour soutenir Chérif-Pacha et les élémens de résistance qui s'étaient groupés autour de lui. Déjà l'armée commençait à rentrer dans l'ordre, comme elle l'avait fait à l'arrivée des commissaires turcs. Mais à peine la note était-elle au Caire que M. Gambetta tombait du pouvoir. Abandonnée par M. de Freycinet, reniée par l'Angleterre, la note n'a pas eu un succès plus durable que la mission de Fuad-Pacha et de Nizami-Pacha. Dès lors, Arabi a pensé qu'il ne lui serait pas plus difficile de faire capituler les deux puissances que le sultan, et son orgueil n'a plus connu de bornes. Quelle force pouvait lui être opposée en Égypte? Une seule : celle des Bédouins. J'ai déjà dit que les Bédouins s'étaient brouillés avec lui parce qu'il avait voulu leur enlever leurs terres pour s'en constituer un domaine personnel. De plus, il avait tenté de leur imposer le service militaire et des taxes dont ils sont exonérés depuis Méhémet-Ali. Aussi étaient-ils devenus ses plus grands ennemis et ne cessaient-ils d'offrir au khédive et à Chérif de venir le combattre. Le souverain et son ministre auraient pu accepter; mais, dans ce cas, ils risquaient un pillage du Caire. Ils ont reculé devant ce danger. Ils persistaient d'ailleurs à espérer qu'un jour ou l'autre la France et l'Angleterre tiendraient leur promesse et marcheraient au secours de l'Égypte. Arabi, au contraire, était convaincu, comme je l'ai dit, que la France et l'Angleterre ne bougeraient pas et qu'elles empêcheraient la Turquie de bouger, ce qui lui assurerait l'impunité, ainsi qu'à ses complices. Tout son système politique reposait sur une idée, que des conseillers habiles lui avaient insinuée et qui paraissait alors fort juste, bien que l'événement en ait prouvé la fausseté. Cette idée était que, si l'on parvenait à rompre l'accord de la France et de l'Angleterre, on n'aurait rien à craindre, attendu que l'Europe ne s'entendrait jamais pour une action commune en Égypte, de même qu'elle ne s'était jamais entendue pour une action commune en Turquie. Aussi travaillait-il de son mieux à brouiller la France avec l'Angleterre, en se disant anti-Français avec les Anglais et anti-Anglais avec les Français, en offrant tour à tour aux uns et aux autres son alliance et son amitié exclusive. Il avait commencé par les Français, et j'ai avoué en toute franchise combien la conduite d'un de nos consuls avait servi ses desseins. Mais les Anglais ne lui ont pas

été moins utiles. Pendant le ministère de Chérif-Pacha, une sorte de mission anglaise, à la tête de laquelle se trouvait un célèbre arabophile, M. Blunt, était venue s'établir au Caire. Elle se composait d'un nombreux personnel anglais et arabe et se disait officiellement envoyée en Égypte par le *foreign office* et par l'ambassade anglaise à Constantinople. Ce qu'il y a de sûr, ce qui résulte même des *livres bleus* anglais, c'est que les agens britanniques ont favorisé les rapports d'Arabi et de M. Blunt. Or ces rapports étaient des plus compromettans. M. Blunt n'épargnait rien pour persuader à Arabi que l'Angleterre le soutiendrait dans ses projets d'émancipation arabe; des journalistes syriens venus à sa suite s'étaient mis en relation avec les cheiks qui rédigeaient au Caire les journaux les plus avancés du parti arabe; une feuille arabe publiée par eux à Londres et qui contenait les plus vives excitations à l'indépendance était répandue à profusion dans l'armée (1). En même temps, un ancien membre du parlement anglais, M. William Gregory, inondait le *Times* d'éloges d'Arabi, de récits de sa vie privée et publique, de détails sur son harem, sur sa femme, sur ses enfans. La presse anglaise commençait déjà cette étonnante campagne en faveur d'Arabi, qu'elle a poursuivie sans relâche depuis quelques mois, et qui ne permet plus de croire que l'Angleterre n'ait pas voulu et préparé d'avance son expédition en Égypte.

L'heure de la crise approchait. Comme je tiens à ne pas sortir du cadre de la révolte militaire, je ne raconterai pas les péripéties de la lutte entre la chambre des notables et Chérif-Pacha. Chérif avait cru trouver dans cette chambre une force morale à opposer à la force matérielle d'Arabi, oubliant qu'en Égypte les forces morales se mettent toujours du côté des forces matérielles. Dès que les notables furent réunis, ses illusions tombèrent. Il devint évident qu'ils voteraient tous et toujours dans le sens que leur indiquerait Arabi. Habités à la servitude, ce dernier leur paraissait le maître; c'est donc devant lui qu'ils s'inclinaient. La question débattue entre la chambre et le ministère était celle du vote du budget; il s'agissait de savoir si on livrerait le budget tout entier, même le budget

(1) Le jour n'est pas fait, et probablement ne se fera jamais sur les manœuvres de M. Blunt en Égypte; mais l'enquête judiciaire a révélé ce fait, assurément bien curieux, que M. Blunt avait acheté un jardin aux environs du Caire et l'avait converti en véritable arsenal au service d'Arabi. Au plus fort de la guerre, celui-ci télégraphiait à son sous-ministre : « Envoyez cinq paires de pistolets du jardin de M. Blunt, ainsi que leurs munitions. S'il n'y a pas de munitions, faites-en faire, mais envoyez d'abord les pistolets. » Il y avait, paraît-il, dans le jardin de M. Blunt des caisses remplies d'armes. Arabi était excusable de croire que l'Angleterre était pour lui, car comment aurait-il cru qu'un Anglais lui fournissait gratuitement des armes pour combattre ses compatriotes ?

de la dette publique, à une assemblée révolutionnaire ne songeant qu'à faire cesser la réforme financière pour rétablir les abus dont ses membres profitaient. Il s'agissait aussi d'échapper par ce moyen à la surveillance du contrôle. Arabi, qui venait d'être appelé au ministère de la guerre en qualité de sous-ministre, s'était spontanément débarrassé, pour son compte, de cette surveillance. Il gérait son budget comme il l'entendait, ne souffrant pas que personne s'informât de ce qu'il en faisait. Un tel exemple était bon à suivre. Sur l'ordre de l'armée, la chambre des notables fit un règlement dans lequel elle s'arrogeait des droits financiers sans limites. Chérif-Pacha donna sa démission, prouvant encore une fois sa parfaite loyauté. Il s'agissait de le remplacer. Le khédive refusa de s'en charger, déclarant que, puisqu'on ne lui laissait aucun pouvoir, il ne voulait aucune responsabilité. Ce fut une commission de la chambre qui désigna les ministres. Elle choisit pour la présidence Mahmoud-Samy. Celui-ci, qui, la veille encore, jurait à Chérif, sur tout ce qu'il y a de sacré au ciel et sur la terre, de ne jamais séparer son sort du sien, accepta sans hésiter son héritage. Arabi eut le ministère de la guerre et un ingénieur, Mahmoud-Fhemy, celui des travaux publics. C'était le règne de la soldatesque qui commençait. Les contrôleurs rédigèrent une protestation officielle et offrirent leur démission à leurs gouvernemens respectifs. L'Angleterre refusa immédiatement celle de M. Colvin. Quant à la France, elle porta un premier coup au contrôle en rappelant, dans des circonstances aussi critiques, M. de Blignières. C'était le seul homme qui inspirât quelque crainte à l'armée. Le jour de son départ, les casernes et les mosquées furent en fête. « Nous avons la France pour nous ! » répétaient tous les officiers. La dernière digue qui arrêtait le flot de l'émeute était brisée, et M. de Freycinet inaugurait cette politique fatale qui a porté à notre influence dans la Méditerranée le coup le plus terrible et le plus irrémédiable qu'elle ait jamais subi.

Mais la période des difficultés commençait pour les colonels. Il fallait satisfaire tous les appétits, et ces appétits étaient sans mesure. L'armée échappait à ses chefs. Les officiers subalternes réclamaient le prix de leurs services. Abdel-Al, Ali-Fhemy et Arabi s'étaient créés généraux et pachas. Leur principal auxiliaire, Toulba, avait reçu la même faveur. C'est à peine s'il était colonel depuis six mois. Sorti de bonne heure de l'armée, il avait acquis ses grades dans l'administration de la Daïra Sanieh, en vertu d'une coutume égyptienne qui permet, ainsi que je l'ai déjà dit, de poursuivre dans une fonction civile la carrière militaire. Un simple lieutenant peut devenir en Égypte colonel en restant toute sa vie dans un tribunal ou dans une exploitation agricole. De là l'irrémédiable faiblesse d'une

armée commandée par des chefs qui n'ont jamais vécu de la vie du soldat. De simple inspecteur de culture, Toulba avait donc été promu au grade de colonel, puis, sans transition, à celui de général. L'armée tout entière reçut de l'avancement. Les lieutenants-colonels passèrent colonels, les commandans lieutenants-colonels et ainsi de suite. En quelques jours, huit cents promotions furent faites. Arabi sentait bien tout ce qu'elles avaient d'irrégulier. On s'était révolté, moins d'un an auparavant, sous prétexte de réclamer des réglemens sur les grades, d'exiger qu'on ne pût avancer que d'une manière régulière et, après examens, ces réglemens avaient été rédigés par une grande commission militaire dont Arabi faisait partie, et déjà ils étaient lettre morte, et déjà on les foulait impitoyablement aux pieds! Mais comment agir autrement? Quand on hésitait à donner à un officier le grade qu'il demandait, il avait toujours un argument sans réplique pour faire tomber ces hésitations. « Eh! quoi, vous ne vous souvenez donc pas, disait l'un, que c'est moi qui ai tiré la barbe à M. Wilson lors de l'émeute sous Ismaïl? — Ah! c'est vrai, répondait-on, vous serez colonel. — Et moi donc, disait l'autre, n'ai-je pas abandonné mon poste autour du palais d'Abdin le jour de la révolte de février et livré le khédive sans défense à vos entreprises? — C'est juste; vous serez lieutenant-colonel. — Avez-vous oublié, répliquait un troisième, que j'ai trahi le serment de fidélité que j'avais fait à Osman-Refki et que j'ai laissé entrer vos troupes au ministère de la guerre quand vous avez été délivrés? — Oh! pardon de ce défaut de mémoire, vous serez tout ce que vous voudrez. » Les officiers repus, les soldats élevaient à leur tour des prétentions. Il avait fallu leur faire les plus grandes promesses pour les soulever contre leur souverain. A la vérité, depuis le triomphe de l'armée, leur sort était assez heureux. Ils s'établissaient par groupes autour des ministères pour attendre les solliciteurs. Chaque personne ayant à remettre une pétition s'adressait à eux, leur donnait quelques piastres et les chargeait de la porter dans les bureaux. Ils jouaient en petit le rôle qu'Arabi jouait en grand, imposant leurs volontés, moyennant finances, à toutes les administrations. Ces habitudes d'indiscipline transformaient l'armée en une cohue sans consistance. Arabi le sentait. Toulba en frémissait chaque jour. On songeait sérieusement à renvoyer tous les soldats chez eux pour les remplacer par des recrues plus faciles à conduire. Mais se laisseraient-ils faire? La question était douteuse. Il n'y avait donc plus qu'une ressource : passer de la simple émeute à la révolution ouverte; à défaut de discipline, éveiller le fanatisme dans l'armée, en lui donnant pour mission d'expulser du pays d'abord les Circassiens, les

premiers ennemis des Arabes, puis les chrétiens et les Européens, et de préparer l'avènement du fameux royaume arabe, qui était le rêve de toutes les imaginations.

Le prétexte choisi pour entreprendre cette guerre civile fut des plus simples. Arabi imagina un prétendu complot de Circassiens contre sa vie. Jamais invention ne fut plus grossière. On ne cessait de répéter, depuis l'émeute de février, que les Circassiens, en Égypte, étaient un danger pour la paix publique, qu'ils ne se laisseraient point chasser du pouvoir sans résistance, et que cette résistance amènerait une crise fatale. On le disait, on l'écrivait même en Europe, et des publicistes soi-disant compétens signalaient dans les journaux cette cause de perturbation qui menaçait l'Égypte. « Quand on veut noyer son chien, dit le proverbe, on le déclare enragé. » On déclarait donc les Circassiens enragés. Le fait est que le seul reproche qu'on eût dû leur faire était leur excessive faiblesse. Amollis par les mœurs et le climat égyptiens, ils n'avaient su s'opposer à aucune des entreprises de l'armée. Jadis un seul d'entre eux eût suffi pour faire trembler tout un régiment égyptien. Mais l'Égypte avait produit sur leurs courages son effet débilisant. Ils avaient perdu, sans l'ombre d'une protestation, tous les postes qu'ils occupaient. Enhardis par tant d'impuissance, les officiers avaient résolu de se débarrasser d'eux pour toujours. Le prétendu complot servit d'occasion à cet acte d'odieuse vengeance. L'instruction en fut conduite avec une rapidité et une violence scandaleuses. Aucune torture matérielle ne fut épargnée à ces malheureuses victimes; chaque jour, on leur crachait au visage, on les frappait, on les accablait de coups et d'outrages. L'Arabe se vengeait ainsi sur le Circassien de sa longue infériorité. C'était la revanche brutale ou plutôt bestiale de l'être longtemps humilié contre son chef et son maître. Il y eut là des scènes tellement révoltantes, tellement criminelles, que la France et l'Angleterre s'émurent enfin et préparèrent l'envoi d'une escadre à Alexandrie pour mettre un terme à un état de choses qui menaçait de compromettre, non-seulement leur influence en Égypte, mais les personnes et les biens de leurs nationaux.

Une vive alerte s'empara alors des officiers. Ils avaient pris l'habitude de se réunir souvent, de se donner des banquets les uns aux autres, de discuter en commun leurs intérêts. Généralement ces réunions étaient remplies par d'interminables discours. Abdallah-Neddim, le journaliste qu'Arabi avait déclaré l'organe de la patrie et auquel il avait octroyé depuis le titre « d'orateur de l'armée, » prenait le plus souvent la parole. Le thème de ses allocutions était le panégyrique d'Arabi, assaisonné d'injures grossières

contre les Circassiens et de menaces terribles contre les chrétiens. Un colonel qui devait bientôt incendier Alexandrie, Soliman-Samy, s'exprimait dans les mêmes termes que lui, avec plus d'énergie encore. Un Suisse, M. Ninet, agent du prince Halim, excitait les passions de l'armée, qu'il partageait d'ailleurs en toute sincérité. « Les choses allaient si loin, dit un témoin oculaire, Mohamed Choukry, que les petits enfans se mettaient, eux aussi, à faire des discours en style fleuri ayant pour objet les louanges d'Arabi et l'exhortation à l'union pour défendre la liberté. » Mais on ne se bornait pas à louer Arabi et à célébrer la liberté. On outrageait le khédive, on affirmait publiquement sa destitution; des ministres eux-mêmes déclaraient qu'il ne serait bientôt plus sur le trône. A l'annonce des projets de la France et de l'Angleterre, ces réunions prirent un caractère plus sérieux. Un soir, en présence d'Arabi, les chefs civils et militaires du complot, en même temps que tous les officiers de l'armée, jusques et y compris le grade de commandant, se réunirent à la caserne d'Abdin pour se lier les uns aux autres dans une alliance indissoluble par un serment solennel et tragique. Ce fut une scène assurément fort pittoresque et qui aurait mérité d'être mise en musique par Meyerbeer ou mieux par Offenbach. Un cheik fanatique, le cheik Abdou, l'un des principaux inspirateurs de l'insurrection, présida la cérémonie. Les conjurés malheureusement ne nous en ont donné qu'un récit peu fidèle. Je citerai parmi tous ceux que l'enquête judiciaire a relevés celui du cheik Abdou lui-même. « Le livre saint fut mis sur une table, et les officiers vinrent un à un poser leurs mains sur les pages saintes en faisant le serment que voici : « Je jure, au nom de Dieu le tout-puissant, au nom des vérités contenues dans son livre saint, que je ne trahirai pas mon pays, que je ne tromperai aucun de mes compatriotes, que je défendrai par tous les moyens mon honneur et ma religion, l'honneur et la religion de mes concitoyens, que je ne permettrai à personne d'empiéter sur les droits de ma patrie tant que j'aurai le pouvoir de l'empêcher, que je protégerai les réglemens militaires, que je soutiendrai de tout mon pouvoir les conquêtes de l'armée. Si je viole mon serment, je consens à ce que ma tête soit coupée, ma poitrine ouverte, mon cœur déchiré et jeté au loin. Je serai dépouillé de toutes les vertus humaines, de tout ce qui constitue l'humanité. » Il est fort probable que le serment contenait aussi des menaces contre le khédive et les chrétiens; mais, bien entendu, les conjurés ont refusé de l'avouer. Chacun jura avec solennité, à commencer par Arabi et Mahmoud-Samy. Mais ce qui m'a fait dire que ce défilé imposant aurait pu être accompagné par la musique d'Offenbach, aussi bien et mieux que par celle

de Meyerbeer, c'est la déposition d'un des acteurs, Mohamed Riaz-Pacha, qui, trouvant le serment quelque peu dangereux, s'est vanté de l'avoir esquivé avec beaucoup d'habileté. D'après lui, il s'agissait de déclarer que toutes les personnes présentes seraient toujours unies en un même faisceau et ne cesseraient pas de se donner la main, aucune d'elles ne devant en contredire une autre, et celle qui divulguerait le secret consentant d'avance à avoir la langue coupée en deux et à être jetée à la mer. « Mais je me suis tiré d'affaire, ajoutait-il; je les ai trompés : j'ai posé la main sur la table et non sur le Coran. Ils ont cru que je jurais, et je n'ai pas juré. » Il est probable que cet Escobar musulman n'a pas été seul de son espèce.

Quoi qu'il en soit, et si comiques que fussent certains incidens de ces réunions d'officiers, il n'en était pas moins vrai qu'elles avaient amené entre toute l'armée une solidarité que rien ne devait détruire. On entra dans la voie des violences et des crimes. Ceux qui auraient voulu s'arrêter ne le pouvaient plus. Arabi lui-même était à la merci de ses soldats. « Arabi est décidé à résister à l'Europe, disait un colonel à un ingénieur français, et quand bien même il le voudrait, il ne pourrait plus désormais se séparer de ses frères d'armes. Du reste, ajoutait-il, si la fortune des combats nous est contraire, ce que nous ne croyons pas, ce qui est même impossible, nous nous retirerons, nous ne laisserons aux vainqueurs qu'un pays ravagé, où il ne restera pas pierre sur pierre; nous sommes tous solidaires les uns des autres par les sermens les plus solennels, et si nous succombons, nous aurons au moins la satisfaction de ne laisser à l'ennemi que des ruines. C'est d'un pays désolé, dévasté et désert qu'il s'emparera. » Ali-Roubi disait de même : « Nous allons commencer la lutte. Si elle tourne contre nous, nous mourrons en braves et nous ne livrerons la patrie islamique aux chrétiens que dans un état tel qu'il ne sera plus possible de la reconnaître. Nous brûlerons les maisons, nous ferons sauter les mosquées, nous étoufferons nos familles et nous ne périrons qu'au milieu des ruines. Quant à moi, mon parti est bien pris, je déchirerai mes enfans en lambeaux et j'en jetterai les morceaux sanglans au visage du vainqueur. L'Égypte que nous laisserons aux Européens n'aura ni villes ni habitans. Il faudra qu'ils la rebâtissent et qu'ils la repeuplent tout entière. » Dès la chute du ministère de Chérif-Pacha, c'est-à-dire dès le mois de février, Arabi avait manifesté les mêmes fureurs. Un haut fonctionnaire lui représentant que des complications graves résulteraient de la promulgation du projet de loi organique voté par la chambre des notables, il mit la main sur la garde de son épée et s'écria : « Si quelqu'un s'immiscit dans nos affaires, tous devraient se préparer à la mort, tous seraient anéantis... »

C'est dans ces sentimens que s'ouvrit la lutte entre les officiers et l'Europe. Une sentence inique ayant clôturé le procès fait, à huis-clos et dans d'odieuses conditions, aux Circassiens, la Porte crut devoir intervenir pour demander des explications. De son côté, le khédivé vit dans cette intervention le moyen de sauver des malheureux condamnés sans justice et sans pitié. Peu après, sous la pression des consuls, il commua lui-même la sentence prononcée contre les Circassiens. Le conseil des ministres s'insurgea ; il prit une délibération pour déclarer que la Porte avait outre-passé ses droits, le khédivé trahi l'Égypte et manqué à ses devoirs. Mahmoud-Samy se précipita chez Tewfik-Pacha, jeta le décret de commutation sur une chaise, jurant que, s'il n'était point modifié, il ne serait pas exécuté. Le khédivé répondit que sa décision, conforme à l'équité, était irrévocable. Mahmoud-Samy répliqua que, puisqu'il en était ainsi, « Tewfik ne pouvait plus être sûr de sa vie ni de sa couronne, ni même de la vie des Européens habitant l'Égypte. Un massacre horrible aurait lieu, et le khédivé ne devait compter pour sa sécurité ni sur l'appui des consuls généraux ni sur celui des puissances elles-mêmes. » Au même moment, le conseil des ministres refusait d'admettre la décision prise par le khédivé. La situation devenait menaçante. Les consuls de France et d'Angleterre se rendirent auprès d'Arabi afin de l'informer que les deux puissances le rendaient responsable de la sécurité des étrangers. Arabi en profita pour faire décider par le ministère la convocation de la chambre des notables. Cette convocation était arbitraire et constituait une usurpation de pouvoirs, une violation de la loi organique aux termes de laquelle la chambre ne pouvait se réunir que sur l'ordre du chef de l'état. Mais les officiers ne respectaient pas plus la loi organique, qui leur avait servi de prétexte pour renverser Chérif, qu'ils n'avaient respecté jadis les règlemens militaires, à propos desquels ils avaient renversé Riaz. Des avis de convocation furent envoyés, séance tenante, par télégraphe, dans toutes les moudiriehs, et Arabi, qui avait tout à fait jeté le masque, dédaigna de faire connaître lui-même sa résolution au khédivé ; les ministres déléguèrent à cet effet auprès du souverain un simple sous-secrétaire d'état. Quant à eux, ils étaient absorbés par le complot décisif qu'ils tramaient. L'objet de la réunion des notables était, en effet, des plus graves. Il ne s'agissait de rien moins que de déposer le khédivé et de recourir, s'il le fallait aux violences et aux massacres.

Le ministère était ainsi en pleine révolte, quand, le 25 mai, les consuls de France et d'Angleterre remirent à Mahmoud-Samy une note en forme d'ultimatum demandant la retraite du cabinet, le renvoi d'Arabi de l'Égypte, l'éloignement d'Abdel-Al et d'Ali-Fhemy.

D'ailleurs, les exilés devaient conserver leurs grades, décorations et traitemens. Au premier moment, le coup porta. La confiance d'Arabi dans l'inertie de la France et de l'Angleterre commençait à être ébranlée. On savait que deux escadres venaient d'entrer dans le port d'Alexandrie. Le ministère effrayé consentit à donner sa démission. Par malheur, à peine l'avait-il donnée qu'il recevait d'Alexandrie des nouvelles rassurantes, et que des conseils néfastes exerçaient sur lui la plus funeste action. A première vue, les escadres n'avaient pas paru très formidables. Sans doute, elles contenaient de fort beaux cuirassés, comme l'*Invincible* et le *La Galissonnière*; mais il n'y avait à côté d'eux que des canonnières, et les Égyptiens, qui jugent les choses par l'extérieur, ne pouvaient imaginer que des bateaux aussi petits que les canonnières fussent de terribles engins de guerre. Et puis, après avoir regardé du port les escadres rangées dans les bassins, on s'était présenté à bord sous prétexte de visites officielles, mais, en réalité, pour se rendre compte du nombre d'hommes qui allaient descendre à terre. Beaucoup d'officiers étaient allés voir les marins, qui avaient eu le tort de les recevoir et de les laisser circuler sur leurs navires. Depuis longtemps déjà, Arabi était préoccupé de savoir si une démonstration navale pouvait se terminer par un débarquement. Il demandait sans cesse combien il y avait de troupes sur un cuirassé. On lui disait qu'il y en avait bien peu, mais il lui restait des doutes. Les rapports de ses officiers le rassurèrent. Il était donc bien sûr que ces bateaux, gros et petits, ne portaient pas des régimens. Dès lors pourquoi craindre? Il y avait autour de lui des Européens, et, j'ai honte de le dire, des Français à sa solde, d'anciens suppôts de la commune, trahissant leur pays, qui lui affirmaient que tout ce bruit maritime était sans portée, que la France pour son compte était bien résolue à ne jamais envoyer en Égypte autre chose que des vaisseaux. Il le crut et cessa de craindre. En sortant du ministère, il fit parvenir immédiatement aux principaux notables du pays l'assurance que, ministre ou non, il resterait à la tête de l'armée et du peuple; il ajouta que la cause dont il était le chef n'aurait qu'à gagner à la chute du cabinet, et que personne ne devait faire un pas sans son ordre formel. Il signa cette lettre audacieuse : « AHMED-ARABI, chef du parti national. »

Le khédivé avait résolu de tenter un dernier effort de résistance. Il avait immédiatement écrit aux moudirs pour leur enjoindre de suspendre tout préparatif militaire et de n'attendre désormais d'instructions que de lui. Le 27 mai, il convoqua dans son palais d'Ismaïlieh les notables et les officiers pour les exhorter à la conciliation, à l'obéissance, à la soumission. Il leur fit part de sa volonté de

prendre personnellement le commandement de l'armée. Aussitôt Toulba interrompit avec insolence les paroles du prince; il déclara que l'armée n'acceptait pas la note des puissances, qu'elle n'acceptait pas la démission donnée par Arabi de ses fonctions de ministre de la guerre, qu'elle prétendait rester unie à son chef, et que ce chef n'était pas le khédivé. Ceci dit, il se retira brusquement avec les autres officiers sans prendre la peine de saluer le souverain. Cet incident porta à son comble l'émotion des notables. Dans l'espoir de trouver un compromis, le président de la chambre, Sultan-Pacha, les convoqua le soir même dans sa maison, ainsi que les officiers. Ces derniers déclarèrent qu'aucune délibération n'était possible sans la présence d'Arabi, à qui seul ils reconnaissaient le droit de les commander. Accédant à cette demande, Sultan-Pacha fit prier Arabi de venir chez lui. Il vint, en effet, escorté d'une horde d'officiers et de soldats, qui cernèrent la maison, remplirent le jardin dont elle était entourée, tandis que les principaux d'entre eux pénétraient dans la salle même où se tenait la réunion. Arabi prit aussitôt la parole. Dans une déclamation véhémement, il outragea la dynastie de Méhémet-Ali depuis son fondateur jusqu'au prince Tewfik. Usant de toutes les brutalités du langage arabe, il traita chacun des membres de la famille régnante avec le dernier mépris. Pour conclusion il prononça la déchéance du khédivé. Officiers et soldats applaudissaient sans cesse, et quand Arabi acheva, la maison et le jardin retentirent plusieurs minutes des cris : « Le khédivé est déposé ! » Arabi reprit alors : « Que tous ceux qui sont avec moi se lèvent, » et l'un des officiers de son escorte, Mohamed-Ebeid, complétant l'action et la parole de son maître, tira son sabre du fourreau pour menacer l'assemblée en s'écriant : « Je jure par le divorce de ma femme de trancher la tête à celui qui ne se lèvera pas ! » La fureur d'Arabi était alors sans bornes. Il donna immédiatement l'ordre à un colonel de cerner le palais d'Ismailieh avec son régiment et de retenir le khédivé prisonnier. C'est en vain que Sultan-Pacha et les notables s'efforçaient de calmer ses transports. Le sous-ministre de la guerre Yacoub-Samy et Toulba parcouraient leurs rangs et leur répétaient la menace de Mohamed-Ebeid s'ils refusaient de se rendre le lendemain auprès du khédivé pour exiger la réintégration d'Arabi au ministère de la guerre. Les officiers et les soldats répandus autour de la maison proféraient des cris forcenés. L'assemblée se sépara au milieu d'un indescriptible désordre.

Toute cette comédie dramatique avait été arrangée d'avance par les chefs de la révolution, résolus désormais à ne plus s'arrêter. Des émissaires envoyés par Arabi sur tous les points de l'Égypte où se trouvaient des garnisons, enjoignaient aux commandans d'écrire

au khédivé qu'ils ne répondaient plus de l'ordre si Arabi n'était pas officiellement réintégré dans ses fonctions. Les commandans conjurés obéirent; les notables obéirent à leur tour et firent la démarche qu'on avait exigée d'eux; ils se transportèrent en masse à Ismailieh et supplièrent le khédivé, pour maintenir la paix, de rendre son portefeuille à Arabi. Comme toujours, Tewfik-Pacha céda, et, comme toujours aussi, Arabi lui fit immédiatement la plus humble et la plus servile des soumissions. Mais, à peine hors de la présence de son souverain, il invita les notables à se rendre chez lui, et là, assisté de Mahmoud-Samy et de Toulba, il les contraignit, sous peine de mort d'apposer leurs cachets au bas de pétitions adressées au sultan pour demander la déchéance du khédivé. Ces pétitions furent colportées partout. On poursuivait jusque dans leurs maisons les fonctionnaires civils et militaires, afin de les forcer à les signer. Ceux qui refusaient subissaient les menaces les plus atroces. Finalement, la terreur qu'inspirait Arabi était telle que tout le monde se soumettait en tremblant. C'est à Alexandrie que l'émotion était la plus vive. Les colonels qui y résidaient s'étaient empressés de s'associer aux violences de leurs compagnons d'armes du Caire. Ils avaient adressé au khédivé une dépêche comminatoire pour lui déclarer, suivant la formule indiquée par Arabi, qu'ils ne garantissaient plus l'ordre et la sécurité publique si on ne leur rendait pas le ministre de leur choix. L'agitation était, en effet, fort grande. Des réunions publiques avaient lieu fréquemment sous le patronage des officiers. Des discours incendiaires y étaient prononcés. L'ami d'Arabi, l'orateur de l'armée, Neddîm, qui jouissait d'un libre parcours sur les chemins de fer pour pouvoir se rendre plus aisément partout où sa prédication fanatique semblait nécessaire, y soufflait l'assassinat et la guerre civile. De son côté, le colonel Soliman-Samy annonçait le massacre de toute la population européenne. La crise allait éclater lorsque l'arrivée de Dervich-Pacha, envoyé du sultan, la retarda de quelques jours encore. Arabi s'efforça de le circonvenir; il organisa des manifestations payées en sa faveur et contre le khédivé; il tâcha de lui donner le change sur l'état du pays. Mais Dervich-Pacha semblant peu convaincu, il fallut employer des moyens plus décisifs et se lancer à corps perdu dans le crime.

III.

Aux yeux des chefs de la rébellion, le moment était venu de tenter un grand coup. Les consuls, effrayés pour leurs nationaux,

avaient dit : « La sécurité publique nous intéresse seule. Nous soutiendrons celui qui saura la maintenir. » Ils avaient mieux fait, ils en avaient rendu Arabi responsable. Celui-ci s'était récusé, disant qu'on lui enlevait le pouvoir ou qu'on ne le lui rendait pas complètement. Il était donc utile de faire voir que le khédivé était incapable de maintenir la sécurité publique, tandis que l'armée n'avait qu'à se montrer pour la rétablir. De plus, la France et l'Angleterre semblaient parfaitement unies et décidées à agir seules sans se tourmenter du reste de l'Europe. Il était donc également utile de créer une situation d'anarchie telle que toutes les puissances ne pussent se dispenser d'intervenir et arrivassent par là à se neutraliser les unes les autres. On verra tout à l'heure que ce dernier calcul n'était pas vain et que les massacres d'Alexandrie firent sortir, pour un instant, l'Autriche et l'Allemagne de leur neutralité. Arabi entretenait des relations très suivies avec le consul autrichien, qui, durant tout l'hiver, avait favorisé de son mieux les progrès du parti national. Pour l'obliger à suivre ce parti jusqu'au bout, il fallait le mettre en présence d'une révolution où la vie de ses nationaux fût en péril. C'est pourquoi on prit un parti décisif, et l'on prépara le massacre du 11 juin. Il ne peut pas y avoir l'ombre d'un doute sur les auteurs et sur les origines de ce massacre. L'instruction judiciaire a démontré de la manière la plus éclatante qu'il a été l'œuvre d'Arabi. Personne d'ailleurs parmi ceux qui connaissaient l'Égypte n'avait à ce sujet d'hésitation. Jamais une population aussi molle, aussi naturellement craintive, aussi obéissante que la population égyptienne, ne se fût livrée à de pareilles horreurs sans l'instigation de celui qui tenait le pouvoir. Or, le 11 juin, Arabi était le maître, le maître absolu ; tous tremblaient devant lui ; rien ne se faisait sans son ordre ; toute la force était entre ses mains ; ses amis seuls détenaient l'autorité. Interrogé par une commission d'enquête judiciaire, il n'a pu échapper à la responsabilité de son crime qu'en accumulant mensonges sur mensonges, qu'en niant les faits les plus évidens, qu'en repoussant les témoignages les plus irrécusables. Chaque fois qu'on le mettait en présence d'une pièce écrite de sa main, il contrefaisait l'étonnement et affirmait qu'il n'en avait conservé aucun souvenir ; chaque fois qu'on lui rappelait un fait écrasant pour lui, il en donnait quatre ou cinq explications contradictoires. En un mot, accablé par l'évidence des preuves, il n'a eu d'autre ressource que la négation absolue, laquelle équivalait toujours à un aveu.

Que le massacre fût organisé d'avance, c'est ce qui n'est pas contestable. Arabi et ses amis ont essayé de soutenir qu'il avait éclaté fortuitement à la suite d'une rixe entre un Maltais et un

conducteur de baudets; mais comme il s'est produit à la fois et à la même heure sur trois ou quatre points de la ville, cette version officielle ne supporte même pas l'examen. Le fait est qu'il était annoncé depuis quelques jours, que plusieurs personnes en avaient été prévenues et qu'un certain nombre d'Arabes avaient engagé leurs amis européens à prendre des précautions pour y échapper. L'opinion publique à Alexandrie était profondément surexcitée. Soliman-Samy ne cessait d'exhaler ses fureurs en plein jour; chaque soir, Neddîm exhortait ses auditeurs à la haine du khédive, des Européens et des chrétiens; son journal prêchait l'assassinat et l'incendie. C'est en vain que le gouverneur de la ville, Omar-Loutfi-Pacha, tâchait d'arrêter cet apostolat criminel. Il trouvait une résistance absolue auprès du préfet de police, Saïd-Kandil, ami intime d'Arabi. Saïd-Kandil était l'homme d'affaires du dictateur égyptien, qui le traitait dans des lettres dont on a retrouvé l'original avec une tendresse tout orientale. Le 11 février 1882, il lui écrivait : « O mon bien-aimé et très cher frère! si je voulais exprimer la joie et le plaisir que me causent vos lettres, j'écrirais longuement sans pouvoir jamais parvenir à exprimer mes sentimens... Ce qui me remplit d'admiration et d'extase, c'est surtout le zèle ardent que vous avez implanté dans le cœur de la population d'Alexandrie. » Ce zèle allait éclater d'une manière sinistre. Quelques jours avant le 11 juin, Saïd-Kandil était allé au Caire, où il avait eu une longue entrevue avec Arabi. A son retour, il était sombre, préoccupé. Au moment du massacre, il feignit d'être malade pour laisser une entière liberté aux soldats de la police et pour dégager sa responsabilité.

Je ne m'attarderai pas aux scènes sanglantes dont personne encore n'a perdu le souvenir. Ce qui a caractérisé les tristes événemens d'Alexandrie, c'est le mélange d'atrocité et de lâcheté avec lesquelles ils se sont produits. La populace avait été munie d'avance de nabouts, gros bâtons de palmiers qui se terminent en forme de massue, et qui sont presque aussi durs qu'une barre de fer. C'est avec ces armes qu'elle s'est ruée à un signal donné sur de malheureux passans, hommes, femmes, enfans. Mais jamais elle n'a attaqué ceux qui se trouvaient en groupe. Il suffisait que quatre ou cinq personnes fussent réunies pour que les assassins prissent la fuite. En revanche, les individus isolés tombaient sous des milliers de coups. Les soldats de la police, les moustafazzins, semblaient conduire l'opération. Chaque fois qu'un malheureux se réfugiait dans un corps-de-garde, il était immédiatement égorgé. Les moustafazzins arrêtaient les voitures sous prétexte de préserver les promeneurs, mais, dès qu'ils les en avaient fait descendre, ils appelaient les massacreurs et les leur livraient sans défense. Le

vol s'ajoutait à l'assassinat. Toute personne escortée par les agens et qui, par hasard, échappait de leurs mains, se trouvait entièrement dépouillée. Partout le meurtre et le pillage. Mais c'est devant la préfecture de police que les scènes les plus affreuses, que les assassinats les plus monstrueux se produisaient. Saïd-Kandil, enfermé dans sa chambre, pâle, prétextant qu'il avait pris le matin une médecine pour expliquer son état et excuser son immobilité, refusait de s'occuper de ce qui se passait au dehors. Il laissait couler le sang ; n'était-ce pas l'ordre d'Arabi ? Quant à l'armée, appelée au secours par Omar-Pacha-Loutfi, elle ne bougeait pas, attendant son heure. Enfin le massacre ayant assez duré, les régimens arrivèrent. Il leur suffit de paraître pour que tout se calmât. En une minute, l'ordre fut rétabli. N'était-il pas évident que l'armée seule était capable de maintenir la sécurité publique ?

Pendant les conséquences des massacres pouvaient être graves. Des consuls avaient été blessés ; les amiraux français et anglais avaient failli être pris dans la bagarre. Ils étaient rentrés à bord avec bien des difficultés, et les flottes, hélas ! n'avaient point bougé, donnant pour la première fois à l'Orient l'incroyable spectacle de vaisseaux européens assistant à l'égorgeement d'Européens, au pillage et au meurtre de chrétiens sans tirer un seul coup de canon. Mais qui sait si l'Europe n'allait pas s'émouvoir ? La grande préoccupation d'Arabi était de laver d'avance l'armée du reproche de connivence dans des massacres qu'elle devait être censée avoir apaisés. La tâche n'était pas facile. Comment expliquer la conduite des agens de police ? Elle s'était manifestée au grand jour. « Quand le trouble eut augmenté dans la cour de la préfecture de police, dit un des témoins, j'aperçus quelques individus de la basse classe et quelques soldats frappant à coups de couteau les blessés étrangers qui y étaient transportés ; .. j'ai remarqué, en outre, que les étrangers qui entraient à la préfecture de police en sortaient immédiatement, ils fuyaient ; .. à leur sortie, ils étaient accueillis par la populace, qui les assassinait. Ensuite on les traîna à la mer, où on les jetait après les avoir dépouillés... » Malgré le soin pris pour se débarrasser des cadavres en les livrant à la mer, le sang versé criait contre la police. L'armée régulière n'était pas moins compromise. Pendant plusieurs heures, elle avait refusé d'obéir aux réquisitions qui lui étaient adressées, et ce ne fut qu'à la nuit qu'elle consentit à intervenir. Pourquoi, sinon parce qu'il fallait que le massacre eût de l'ampleur et de l'importance ? Un bataillon de police mis au service du gouverneur de la ville avait montré une incroyable indiscipline. « Quand je chargeais les soldats, dit Omar-Loutfi, d'appuyer mes ordres sur un point, je m'apercevais que, dès que j'étais sur un

autre point, ils cessaient d'être exécutés, et que peut-être même les soldats excitaient les malfaiteurs. » Il fallait créer une légende pour faire oublier ces faits bien constatés. Arabi s'en chargea. Il rédigea, à l'usage du président de la commission d'enquête nommée pour rechercher les causes du massacre, les instructions que voici : « Prenez les plus grandes précautions afin de découvrir l'auteur du mouvement. Ici tout le monde croit que c'est un Maltais, sujet anglais, qui se serait querellé avec un Égyptien et l'aurait frappé d'un couteau ; que des Grecs sont intervenus pour prendre la défense de l'Égyptien, mais que d'autres Maltais et Européens sont accourus au secours du premier ; qu'alors des coups de feu ont été tirés par les fenêtres ; que la catastrophe a pris de grandes proportions par le fait des Européens, mais que les Égyptiens qui se sont trouvés mêlés à la bagarre n'ont fait que défendre leur vie avec des bâtons. On croit que plusieurs Européens ont pillé quelques magasins, mais que les Égyptiens n'ont pas pris part au pillage. Vous devez donc prendre la défense du gouvernement, de la nation, et découvrir le premier coupable européen. On dit que ce Maltais était employé au consulat d'Angleterre... » Arabi, qui n'était pas encore l'ami des Anglais, faisait donc retomber sur eux la responsabilité officielle du massacre. Mais, en particulier, il ne cachait pas sa satisfaction au sujet de ce qui venait de se passer. Il faisait relâcher les assassins emprisonnés ; il disait que l'Europe devait commencer à s'apercevoir que l'Égypte savait se défendre ; il devenait plus amical encore envers Soliman-Samy, Neddîm et Saïd-Kandil. Le sous-ministre de la guerre, Yacoub-Samy, écrivait de son côté à ses frères d'Alexandrie pour leur recommander la prévoyance, mais quelle prévoyance ! « Le sage, leur disait-il, est celui qui sabre son ennemi et qui se réjouit du spectacle de sa mort. » Le fait est que l'armée seule était responsable des horreurs d'Alexandrie. C'est elle qui avait massacré les Européens, en collaboration avec quelques buveurs de haschich, quelques bandits qu'on avait soigneusement préparés pour cette œuvre criminelle. Saïd-Kandil les emprisonnait, la police leur faisait subir les plus durs traitemens sous prétexte que c'étaient les Européens qui l'exigeaient ; puis on les relâchait dans un état d'exaltation extraordinaire, en leur disant de se venger.

Si absurde qu'elle fût, la légende d'Arabi a paru réussir quelques jours. La flotte franco-anglaise restait toujours immobile ; la conférence diplomatique réunie à Constantinople ne disait mot. Se sentant abandonnés, les Européens d'Égypte prenaient la fuite ou s'attachaient au moindre espoir de salut. C'est alors que le consul autrichien, qui avait été l'ami et la dupe d'Arabi, crut devoir faire une tentative pour sauver à la fois le parti national, qui

lui était cher, et les Européens, dont le sort commençait à devenir trop périlleux. Entraînant à sa suite son collègue d'Allemagne, il se présenta chez le khédive et, prenant un ton impérieux qu'on ne lui connaissait pas, exigea la formation d'un ministère où Arabi conserverait le ministère de la guerre et dont le président serait Ragheb-Pacha. Ragheb-Pacha avait été un des derniers serviteurs de l'ancien khédive, mais à la chute de son maître, il était déjà tombé en enfance. Vieux et malade, d'une intelligence affaiblie par l'âge et par la souffrance, ce n'était plus qu'un fantoche auquel personne ne croyait. Qu'il pût sauver l'Égypte dans une circonstance aussi critique que celle où on se trouvait, il fallait avoir toute l'ignorance et toute la présomption de certains consuls pour le croire. Le khédive céda. Ragheb fut déclaré ministre. Le lendemain, quelques personnes se rendant chez lui pour connaître ses projets, il leur dit gravement : « Je songe au salut de l'Égypte et je crois l'avoir trouvé. Le pays a besoin d'une constitution. Ne pensez-vous pas que la constitution suisse ferait tout à fait son affaire ? » En attendant la promulgation de la constitution suisse, Ragheb s'endormit au pouvoir d'où il allait si vite tomber. Mais la Turquie, craignant toujours la conférence dont les délibérations paraissaient cependant bien peu menaçantes, et s'imaginant que l'Allemagne et l'Autriche étaient solidaires des maladresses de leurs agens, crut bien faire en déclarant aussi que l'ordre était rétabli en Égypte, que tout désormais y était dans un état parfait, que Ragheb était le plus grand des ministres et Arabi le plus fidèle des généraux. Sur quoi elle envoya au chef des rebelles égyptiens les plus importantes décorations et le félicita hautement de ses services. Le sultan et Arabi se donnaient le baiser Lamourette entre les bras sévilles de Ragheb. Cet intermède ridicule jeta un peu de gaité entre le massacre d'Alexandrie et le bombardement qui allait amener la ruine de cette malheureuse ville.

Je n'ai ni à raconter ni à juger ici ce bombardement. On sait à la suite de quelles circonstances l'Angleterre, se dégageant du prétendu concert européen qui risquait de laisser le monde musulman tout entier s'enflammer au foyer brûlant de l'Égypte, couvrir de ses boulets les forts impuissans d'Alexandrie. L'amiral Seymour avait envoyé un ultimatum à Arabi pour lui défendre de travailler à barrer les passes du port et à relever les fortifications. Toulba répondit, comme gouverneur de la place, qu'on ne faisait aucun préparatif militaire et que les ordres de l'Angleterre étaient suivis. La Porte s'étant prononcée dans le même sens que l'Angleterre, la réponse fut plus catégorique encore. Cependant, en dépit de ces assurances mensongères, les apprêts belliqueux continuaient de

plus belle. Le 11 juillet, à sept heures du matin, le bombardement commença. Arabi se rendit, par précaution, dans un des forts les plus éloignés de la plage avec ses principaux lieutenans. A dix heures, les fortifications étaient en ruines. Les dépêches anglaises ont affirmé que les soldats égyptiens avaient supporté avec courage cette première épreuve. Rien n'est moins exact. De l'aveu de Mahmoud-Fhemy, chef de l'état-major, ils n'ont pas résisté un instant. Le tir de l'armée égyptienne a été déplorable; celui des frégates anglaises, sans être bien remarquable, a porté immédiatement la panique dans les rangs des soldats d'Arabi, qui ont pris la fuite. Néanmoins, au milieu de la lutte, Arabi envoyait au Caire une dépêche ainsi conçue : « Les bateaux anglais ont bombardé; les forts ont répondu habilement; le bombardement a cessé. » Une autre dépêche annonçait que toute l'escadre anglaise avait péri. « Pour donner une idée de la portée de nos canons, ajoutait-elle, nous dirons que le seul boulet qui n'ait pas atteint un navire anglais a été tomber en Chypre. » Un troisième bulletin de victoire apportait la nouvelle de la capture de l'amiral Seymour, si bien que, chaque jour, la population du Caire se rendait à la gare pour voir passer l'amiral anglais, et que, chaque jour aussi, un faux Seymour quelconque était appréhendé par les plus crédules, promené dans la ville, et accablé d'outrages. Cependant le vrai Seymour montrait peu de décision; les forts ruinés, il aurait fallu descendre à Alexandrie, ne fût-ce qu'avec quelques centaines d'hommes; on n'y aurait pas trouvé l'ombre d'une résistance. A la seule vue des frégates rentrant dans les bassins, l'armée égyptienne se serait dispersée dans tous les sens. L'incertitude des Anglais lui a donné le temps de se raviser. Les lieutenans d'Arabi, réunis autour de lui au fort de Dinar, disaient qu'il fallait brûler et saccager la ville afin de ne laisser aux Anglais que des débris fumans et ensanglantés. Pour commencer, Arabi donna l'ordre de relâcher les cinq cents misérables qui avaient été arrêtés comme impliqués dans le massacre du 11 juin; les huit cent soixante-trois forçats de l'arsenal s'évadèrent à leur tour. Les instrumens de l'horrible tragédie qui allait se jouer étaient prêts.

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, Arabi, Mahmoud-Samy et les autres chefs de la révolte se réunirent à la porte de Rosette, dans la chambre de Soliman-Samy. Le lendemain, de bonne heure, le drapeau blanc fut hissé sur les murs de la ville pour que l'ennemi ne songeât pas à troubler la sinistre besogne qui allait s'effectuer. En même temps, Soliman-Samy sortait de la chambre où il était resté toute la nuit en conciliabule avec Arabi et Mahmoud-Samy; il réunit ses soldats et les conduisit sur la place des Consuls afin de commencer l'œuvre de destruction; des voitures chargées de pétrole

l'y avaient précédé; mais, comme il s'agissait de détruire la ville européenne sans toucher aux propriétés et aux personnes des Arabes, les soldats et les cavaliers au service d'Arabi furent chargés de parcourir les rues et les places publiques pour en expulser les indigènes. Ici je laisse la parole à un témoin oculaire, au préfet de police d'Alexandrie lui-même, qui avait remplacé Saïd-Kandil :

Mercredi matin, 12 juillet, plusieurs bandits, sortis de l'arsenal, se rassemblèrent avec d'autres gens de la populace et s'unirent à quelques soldats; ils commencèrent à enfoncer les portes des maisons sous prétexte que des signaux étaient donnés de là aux navires; ils frappèrent les propriétaires, en tuèrent quelques-uns et pillèrent les meubles. J'envoyai des soldats et des agens pour arrêter ces misérables; mais ce fut en vain. Hassan-Bey-Saddik, sous-préfet de police, se rendit sur les lieux, arrêta quelques coupables, leur arracha les objets pillés. Au moment où nous allions les soumettre à un interrogatoire, nous entendîmes une grande rumeur; c'étaient les soldats à pied et à cheval qui engageaient les habitans à quitter la ville parce qu'elle allait être brûlée et saccagée dans deux heures. Je fis mander les commandans des moustafazzins et le commandant de la police pour empêcher les gens de sortir de leurs maisons avant que nous ayons su les motifs de cette alarme. On constata alors qu'ils étaient d'accord avec les chefs de l'armée dans tous leurs desseins, qu'ils avaient pris leurs soldats et les avaient ralliés aux troupes régulières, laissant la ville sans garde et sans poste. Ils avaient pris aussi les estafettes et les pompiers... Les soldats poussaient la foule à coups de crosses de fusil pour la forcer à quitter la ville; beaucoup de personnes fermaient leurs boutiques et voulaient aller prendre leurs familles; les soldats les en empêchaient, de sorte que ces familles se sont séparées et les enfans égarés et perdus. Soliman-Samy était chargé du pillage et de l'incendie d'Alexandrie. Il fit venir son régiment sur la place des Consuls, il commença lui-même à enfoncer les boutiques des épiciers, à y prendre du pétrole qu'il passait aux soldats pour servir à brûler les magasins, et les maisons déjà saccagées. Les soldats pillaient ce qu'ils pouvaient emporter, puis mettaient le feu partout. Ils s'emparaient des chevaux et des voitures des Européens, ils les remplissaient d'objets volés qu'ils transportaient jusqu'à la gare; de là ils les rechargeaient avec les chevaux dans le train et jetaient les voitures dans le canal Mahmoudieh. L'armée livra aussi la ville au pillage des Bédouins et de la populace. Ce qu'il s'est commis dans cette journée de vols, d'incendies, de viols et de massacres est indescriptible. La population chassée par l'armée est évaluée à environ cent cinquante mille âmes; elle débouchait par les portes de la ville

sans savoir où aller. Chacun partait à l'aventure. Les femmes enceintes et les malades furent abandonnés dans les maisons, où ils moururent faute de soins. Des rixes sanglantes s'engageaient entre les Bédouins et les soldats ; les Bédouins arrivaient avec des voitures chargées de marchandises pillées ; les soldats, voulant les leur enlever de force, tiraient sur eux ; les Bédouins ripostaient. Des balles atteignaient les émigrés qui passaient à côté. A Ramleh, à Mahalla, etc., des soldats enlevaient aux émigrés leurs effets, se livraient sur eux à des actes d'épouvantable libertinage, en tuaient un certain nombre. Enfin, le spectacle que j'ai vu dans cette fatale journée est si indescriptible que la vengeance de Dieu seule pourrait le concevoir.

Un autre témoin oculaire, Mohamed-Choukry, sous-chef d'état-major de l'armée, raconta les mêmes incidens en ces termes :

Toutes les voies étaient entourées de personnes courant et poussées par une force effrayante. Les femmes quittaient les maisons malgré la volonté de leurs maris, sans chaussure, sans vêtemens, ivres de peur, — et chacune ne cherchant qu'à se sauver. Nous dûmes sortir et nous nous rendîmes jusqu'au jardin public. Là nous restâmes au pied du mur d'enceinte, ainsi que beaucoup de personnes le faisaient. Nous nous aperçûmes qu'une voiture venait de passer avec une très grande rapidité, escortée d'un petit nombre de cavaliers, dans laquelle se trouvaient Arabi et Toulba. Les fuyards s'accumulaient les uns sur les autres, le fort foulant au pied le faible, et les soldats poussaient tout le monde à marcher plus vite encore, disant que les Anglais étaient descendus dans la ville et tuaient tous ceux qu'ils y rencontraient. Il est impossible de dépeindre le spectacle affreux qui se déroulait alors sous les yeux ; il serait de nature à faire blanchir les cheveux des petits enfans. Il me suffira de dire que bon nombre d'enfans, de femmes, de vieillards ont péri écrasés sous les pieds de la foule. Ce ne fut qu'une heure après le coucher du soleil que nous arrivâmes à Hayar-el-Maouatia, où nous passâmes la nuit sous le ciel, sans couverture. Et pendant toute cette nuit, nous vîmes les flammes de l'incendie, et nous entendîmes des cris de détresse de toutes parts.

Qu'ajouterai-je à de pareilles descriptions ? Les ruines encore intactes d'Alexandrie en attestent la parfaite authenticité. Seulement, quand on se promène dans cette ville éventrée, on est frappé de trouver, au milieu des plus grandes décombres, quelques maisons intactes. C'est qu'il y avait là un petit nombre d'Européens et d'Albanais, qui ont suffi à effrayer la lâcheté des soldats de Soliman-Samy. L'ombre d'une résistance les arrêtait. Le palais des tribu-

naux mixtes a également échappé à la destruction. L'officier qu'Arabi avait chargé d'y mettre le feu n'a pas osé le faire; seulement, en rentrant auprès de son chef, il lui fit croire qu'il avait suivi ses ordres et qu'il ne restait pas pierre sur pierre du palais de la loi : « Dieu soit loué ! répliqua Arabi ; l'Égypte est sauvée ! » Pendant toute la journée, Arabi ne quitta pas la porte de Rosette; d'heure en heure, il était au courant des événemens; les uns lui en portaient l'heureuse nouvelle, et il les recevait avec bienveillance; les autres le suppliaient de mettre un terme au pillage, et il penchait la tête sans leur répondre. Le matin, Soliman-Samy était parti d'auprès de lui la torche à la main; plus tard, Mahmoud-Samy avait été expédié par son ordre pour presser l'incendie; Mahmoud-Samy ne revenant pas assez vite, il envoya le fidèle Omar-Rahmy, qui, parvenu sur la place des Consuls, s'écria : « Enfans, incendiez ! c'est l'ordre d'Arabi. » Vers le soir, le khédive, enfermé dans le palais de Ramleh, où il était gardé à vue comme un prisonnier par des troupes chargées de le surveiller et au besoin de l'assassiner, lui faisant demander compte de ce qui se passait, Arabi répondit : « Les musulmans ne possèdent rien dans cette ville; ils n'y ont que des cabanes; tout ce que vous voyez d'objets mobiliers appartient aux Européens; nous devons donc piller et incendier tout ce qui se trouve à Alexandrie, afin qu'en y entrant, les Anglais qui l'ont bombardée n'y trouvent que des ruines. » Et, sans plus faire attention à l'envoyé du khédive, Arabi se mit à passer ses troupes en revue. Tous les soldats avaient leur butin devant eux. Arabi, loin de les blâmer, leur adressait à chacun de vives félicitations. Quant à Mahmoud-Samy, à Toulba, à Mahmoud-Fhemy, ils avaient erré toute la journée dans la ville, autorisant par leur présence les horreurs qui s'y commettaient. Toulba traversa plusieurs fois la place des Consuls au moment où Soliman-Samy y commettait le plus de crimes; diverses personnes le supplièrent d'interposer son autorité : il répondit par un haussement d'épaules et un mouvement de main indiquant qu'il était indifférent au spectacle auquel il assistait. A la nuit, la plupart des chefs de rebelles se rendirent dans un palais du khédive, dont ils firent enfoncer les portes, et là, à la lueur des flammes qui dissipaient les ténèbres et rendaient le sommeil impossible, ils se racontèrent les uns les autres les exploits qu'ils venaient d'accomplir et sans doute préparèrent ceux qu'ils allaient accomplir encore.

Dès le lendemain, l'armée se retira sur Kafr-el-Dawar, et Alexandrie fut livrée aux Anglais, qui se décidèrent enfin à y entrer lorsqu'il ne restait plus rien à y sauver. Mais ce n'était pas tout. La dévastation d'Alexandrie fut le signal d'une orgie de massacre et de pillage qui, en un instant, se répandit dans toute la Basse-Égypte.

Loin de blâmer les premiers incendies, Arabi, on l'a vu, en avait loué Dieu. Au camp de Kafr-el-Dawar, Soliman-Samy devint son ami le plus cher. « De très fortes relations jointes à une très grande intimité, dit Mohamed-Choukry, sous-chef d'état-major de l'armée, l'un des auteurs des fortifications de Kafr-el-Dawar, de très fortes relations régnaient entre Arabi et Soliman-Samy. Arabi connaissait beaucoup ce dernier, lui faisait de fréquentes visites et se rendait spécialement à sa tente, qui était derrière la ligne de défense. Il l'embrassait à chaque rencontre ; il restait quelquefois avec lui jusqu'à l'heure de la prière de El-Eicha (deux heures après le coucher du soleil), et ne rentrait qu'après deux heures de la nuit, et cela arrivait chaque fois qu'Arabi faisait des tournées pour inspecter les lignes de défense. » Arabi ne repoussait donc pas la responsabilité du crime d'Alexandrie : au contraire, il s'en glorifiait. N'avait-il pas tenu à acquérir un ascendant extraordinaire sur toute l'Égypte ? N'avait-il pas passé de longs mois à la fanatiser ? Ne personnifiait-il pas la révolte avec toutes ses conséquences ? Aujourd'hui encore le nom d'Arabi subsiste seul ; celui de ses complices est oublié. Qu'on juge donc de l'effet que produisit tout à coup le cri de fureur qui retentit dans le Delta : « Musulmans, massacrez les chrétiens ! c'est l'ordre d'Arabi. » Oh ! sans doute, le fanatisme, inconnu aux Égyptiens, ne naquit pas en un jour ; mais Arabi s'adressait à des sentimens autrement vifs dans l'âme du fellah que les sentimens religieux : c'est par l'intérêt qu'il le prenait. Ses émissaires répétaient partout qu'Alexandrie était anéantie, que la flotte anglaise était détruite, qu'il n'y avait plus de banques européennes, plus d'établissmens financiers, plus de tribunaux. La dette générale allait donc disparaître et avec elle des milliers de dettes particulières, qui, dans chaque village, faisaient des paysans les esclaves des prêteurs européens. Ceux-ci fuyaient partout sans oser réclamer la moindre créance ; eux, si arrogans jadis, s'évadaient en tremblant. On allait donc être débarrassé à tout jamais de leur présence, s'emparer des terres des domaines et de la Daïra-Sanieh, faire main basse sur tous les biens des chrétiens, comme on l'avait fait sur ceux des habitans d'Alexandrie ! Voilà l'illusion, voilà le mirage, qui, pendant quelques semaines, a troublé l'esprit des fellahs, qui a fait de ces pauvres gens si faibles et si doux de vraies bêtes féroces, qui a donné à Arabi une popularité immense. Le mehdi islamique accomplissait avant tout une révolution sociale et agraire. Peu importait le reste. Tout le monde était avec lui pour le meurtre et la spoliation. L'Égypte, épuisée, affolée, était prise d'une ivresse de sang et de richesse. Elle allait se livrer, sur l'ordre d'Arabi, à des excès tels que jamais, dans son histoire, on ne trouverait la trace des pareils.

En arrivant à Kafr-el-Dawar, le 12 juillet, dans la soirée, dit M. Gustave Lichtenstein, attaché au cabinet du ministère des finances, j'entendis un individu qui criait à haute voix : « Arabi a donné l'ordre de massacrer tous les chrétiens, les israélites et les Barbarins. » Cet individu se trouvait au milieu des soldats, sur le trottoir de la station. Dans notre wagon, il y avait des femmes qui, apprenant que nous étions chrétiens, nous dirent de descendre, ce que nous nous empressâmes de faire pour éviter leurs cris. Arrivés à un autre wagon, nous demandâmes qu'on nous permit d'entrer; un individu, que je ne vis point, me demanda si j'étais Grec; je répondis que j'étais Autrichien; aussitôt il s'écria : « O chaouilch (garde), prenez ceux-ci ! » Nous avons voulu fuir. J'ai alors perdu mon camarade; je n'en ai plus entendu parler; il a été massacré. Quant à moi, je réussis à me sauver dans les champs; je passai la nuit dans un fossé; le lendemain matin, je fus découvert par un soldat, dépouillé de tout ce que je possédais et conduit devant Arabi, qui se trouvait avec Mahmoud-Samy, Ibrahim-Fanzy et un Suisse, M. Ninet. Arabi donna l'ordre de me fouiller. Mahmoud-Samy prit un couteau et déchira mes poches; je fus ensuite autorisé à rentrer au Caire. M. Ninet me demanda d'un air railleur si j'avais vu l'incendie. A la gare, j'ai aperçu douze malheureux coptes traînés sur le quai; ils furent dépouillés de leurs vêtements jusqu'à la ceinture, frappés à coups de bâton ou à coups de crosses de fusil; leurs têtes et leurs corps étaient tout en sang; Mahmoud-Samy était là; je l'ai prié d'intervenir; il m'a répondu : « Pensez à votre tête et non à celle des autres. » Arabi était grave, Mahmoud-Samy frisait sa moustache d'un air narquois et suffisant; Ibrahim-Fanzy paraissait enchanté.

Le 14 juillet, ces mêmes atrocités se reproduisent. Je cite le récit de Mohamed-Choukry :

Avant de descendre de la digue du canal Mahmoudieh, j'entendis plusieurs personnes dire que les soldats massacraient les chrétiens dans la gare. J'accourus. Près des tentes, une femme s'écriait en français : *Mon Dieu! mon Dieu!* J'arrive à elle et je trouvai Ahmed-Essa, lieutenant-colonel, debout et ayant devant lui une femme et une jeune fille de dix ans environ qu'elle serrait dans ses bras; toutes deux pleuraient et gémissaient. A quelques pas de distance, une autre femme, une Italienne, portait sur les bras un enfant. Elle criait de folie; leurs vêtements étaient en lambeaux et leurs têtes découvertes; elles étaient entourées de soldats, dans un état de rage et de fureur indescriptible. Aidé d'Ahmed-Essa, je parvins à les faire entrer dans une tente et j'essayai de les rassurer. Cependant, la dame française était dans un état de trouble complet, ses yeux étaient éparés (*sic*); elle me conjurait

au nom de Dieu de ne pas m'éloigner. Elle me raconta qu'elle voulait émigrer, qu'on l'avait fait descendre de wagon à la gare, que des soldats l'avaient assaillie et avaient arraché sa fille d'entre ses mains; qu'un soldat l'avait prise à la gorge et avait tiré son sabre pour la tuer. La mère se jeta sur sa fille pour recevoir à sa place le coup mortel. Les soldats s'occupèrent alors à déchirer ses poches, à voler l'argent qu'elle avait sur elle, qui s'élevait à 10 livres, et ensuite ils se querellèrent pour se le partager. Profitant de cette circonstance, la pauvre dame courut au hasard vers le camp; elle y trouva des soldats qui venaient de tuer un Européen et qui en entraînaient un autre pour le tuer. L'un d'eux était le mari de la dame italienne. Voilà pourquoi cette dernière, devenue folle, pressait son enfant dans ses bras en criant : *Tu n'as plus de père! tu n'as plus de père!*

Tandis qu'on massacrait trois jours de suite à Kafr-el-Dawar, sous les yeux d'Arabi et dans son propre camp, on se préparait à Tantah aux mêmes atrocités. Un certain Youssef-Abou-Dia, capitaine dans le régiment d'Abdel-Al et qui servait d'intermédiaire entre son colonel et Arabi, arriva le 14 juillet. A peine à la gare, il s'écria : « Massacrez les chrétiens, fils de chiens! Par Dieu! nous n'en épargnerons aucun, ainsi que nous l'a prescrit notre effendina Arabi. » A ce signal, les désordres commencèrent. A quoi bon les raconter? Les scènes de Tantah furent particulièrement odieuses. De malheureuses femmes, dépouillées de leurs vêtements, après avoir été violées, durent parcourir toute la ville sous un soleil de feu; enfin, on les couvrit de pétrole et on les fit brûler. Ailleurs, des chrétiens furent étendus sur les rails du chemins de fer; un train lancé à toute vapeur les broya et les écrasa. D'autres furent donnés en pâture aux chiens. Seuls les habitans du Caire échappèrent à l'assassinat, d'abord parce que la plupart d'entre eux eurent le temps de fuir et de se réfugier à Port-Saïd et à Ismaïlia, et secondement parce que le préfet de police de cette ville montra dans ces tristes circonstances un courage et une fermeté admirables. Partout ailleurs le sang chrétien a été versé. Les Coptes, les Syriens n'ont pas moins souffert que les Européens. Ne fallait-il pas, pour que l'Égypte restât aux Égyptiens, suivant la formule qui n'a pas péri, hélas! dans ces sanglantes tragédies, y massacrer tout ce qui n'était pas strictement arabe et musulman? Les chefs de la révolte en étaient tellement convaincus qu'ils montraient la plus grande sévérité contre ceux dont la charité inopportune sauvait une victime. Ainsi, un certain Menchaoui-Bey avait protégé plusieurs chrétiens des fureurs des égorgeurs de Tantah : « A peine fus-je rentré dans mon village, dit-il, que Toulba me fit appeler à Kafr-el-

Dawar et me reprocha ma conduite à l'occasion des massacres de Tantah. Il me dit qu'Arabi était courroucé contre moi à cause de cette conduite ; il me fit même à ce sujet d'assez fortes menaces. » Voilà où en était arrivé le parti national ; voilà quelles étaient les conséquences nécessaires, inévitables, de ce mouvement militaire, qui, né dans des casernes, développé dans des émeutes, mûri dans des conspirations, ne pouvait finir que dans des crimes. Il ne s'agissait ici ni de liberté, ni de patrie. C'est le simple intérêt personnel qui avait armé les colonels contre leur souverain et plus tard c'est la peur d'un châtement mérité qui les avait poussés à ne reculer devant aucune violence. Grâce à la pusillanimité de l'Europe, ces hommes sans intelligence et sans cœur étaient parvenus peu à peu au sommet de la fortune. Pris de vertige, leur pied avait glissé dans le sang. Les phrases creuses dont ils s'étaient nourris, les souvenirs incompris de Moscou et de la commune les avaient entretenus dans l'idée d'opposer des massacres et des incendies comme barrière à leur ennemi vainqueur. Au jour de la première défaite, des souvenirs révolutionnaires leur montèrent à la tête et grisèrent leur cerveau. Mais ces médiocres plagiaires n'ont jamais eu le courage de faire crouler sur eux-mêmes les ruines qu'ils accumulaient autour d'eux. Agissant avec la lâcheté orientale, c'est l'adversaire désarmé seul qu'ils ont atteint, assassiné et volé. Pour brûler Alexandrie, ils se sont couverts du drapeau blanc. Pour tuer les chrétiens, ils les ont pris par derrière ou dans l'isolement. Tout cela s'est passé aux cris : « Arabi le veut ! » C'est à ce cri que plusieurs de nos compatriotes ont péri, que des centaines d'Européens et de chrétiens sont tombés sous les coups des soldats, des voleurs et des forçats. Arabi n'avait cessé de dire à tout le monde : « N'agissez que par mon ordre. » Il était devenu le maître, l'effendia ; chacun tremblait devant lui, son autorité était sans bornes ; dans le pays le plus docile du monde, le commandement absolu était entre ses mains. La dictature de la terreur et du fanatisme qu'il avait rêvée, il l'exerçait pleinement. Les flammes mêmes d'Alexandrie semblaient être pour lui une apothéose. Et l'on est venu nous dire depuis qu'il était innocent des massacres et des incendies qui ont dévasté l'Égypte ! Et c'est au nom de la justice et du droit qu'on a rendu, sans preuves et sans débats, un semblable arrêt ! Nous ne discutons pas la politique au nom de laquelle on a pu le faire ; mais la conscience et le bon sens de l'Europe protesteront toujours contre une pareille dérision de la vérité.

LA

SOLIDARITÉ HUMAINE

ET LES

DROITS DE L'INDIVIDU

I. Charles Secrétan, *Philosophie de la liberté*, 2^e édition; *Discours laïques*. — II. Henri Marion, *la Solidarité morale*, 2^e édition. — III. De Pressensé, *les Origines*. — IV. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation?*

Il se produit actuellement en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, un mouvement de philosophie religieuse auquel notre pays aurait tort de demeurer indifférent. La philosophie de la religion a toujours sa terre classique en Allemagne; en Angleterre, elle paraît être l'objet principal auquel tendent et l'école néokantienne et la nouvelle école hégélienne; celle-ci, par un phénomène curieux outre Manche, s'efforce de rendre quelque éclat à un système presque abandonné en Allemagne: on peut comparer cette école à une fusée retardataire qui part après le feu d'artifice. En Suisse, un métaphysicien fidèle à la plus haute et à la plus pure tradition du christianisme, M. Secrétan, s'est efforcé récemment de tourner les principes de la philosophie et de la science moderne au profit des dogmes religieux. Parmi ces principes de la science, il en est un qui n'est qu'un nom particulier du déterminisme universel: la solidarité humaine, par laquelle la chute ou le progrès de l'un retombe plus ou moins sur tous les autres: *delicta majorum immeritus lues*. Cette solidarité, qui s'exerce dans l'ordre moral ou social comme dans l'ordre naturel, et dont le socialisme a tant

abusé, avait déjà été mise en lumière par M. Renouvier dans sa *Science de la morale*. Plus récemment, elle fit l'objet d'une très intéressante étude publiée par M. Marion en dehors de toute préoccupation théologique. M. Renan, lui aussi, fondait naguère la nationalité vraie sur une *solidarité* jointe au *consentement*, sur un « plébiscite de tous les jours. » D'accord avec MM. Renouvier et Marion sur ce principe de la solidarité humaine, M. Secrétan va plus loin : il entreprend de fonder sur la même base non-seulement la morale entière, mais encore la foi religieuse. Solidarité dans le péché originel, solidarité dans la rédemption et par conséquent charité, puis, comme principe même de la charité, la grâce divine, don d'une liberté absolument gratuite qui non-seulement se crée elle-même, mais encore crée la vérité et le bien, — voilà en quelques mots la haute doctrine de M. Secrétan. Il s'est inspiré tout ensemble du christianisme de Scot, de Schelling, et des conclusions générales de la physiologie contemporaine. Cette doctrine mérite d'autant plus l'attention qu'elle a exercé chez nous une certaine influence sur les jeunes esprits philosophiques. En même temps, elle a été accueillie avec une juste faveur par la théologie protestante, qui n'a pas eu de peine à y reconnaître l'expression la plus élevée de la morale chrétienne. M. de Pressensé, dans son livre des *Origines*, paraît en avoir adopté les principales conclusions. Nous ne pouvons ici approfondir, au point de vue purement métaphysique, la philosophie de la « liberté absolue » et de la grâce, ce qui nous entraînerait trop loin, et parfois, hors de la morale. La métaphysique se comprend mieux appliquée à la morale, comme la parole jointe aux gestes et à l'action : les métaphysiciens ont une langue encore trop rudimentaire, semblable à celle de certains Indiens qui, ne pouvant se comprendre entre eux sans la mimique, sont obligés la nuit d'allumer un feu pour converser par un langage d'action. Examinons donc ce que deviendra, dans la science des mœurs, la conception de la solidarité universelle fondée sur l'unité de tous les êtres en Dieu, et de tous les hommes dans le premier homme. Sous la forme théologique qu'on lui donne, cette sorte de socialisme moral fournit-il un sûr fondement au devoir et au droit de l'individu, à la liberté civile, religieuse et politique? La question est assez importante pour mériter un examen attentif. « Il est facile de prêcher la morale, dit Schopenhauer, difficile de la fonder. » La crise actuelle de la morale en est la preuve. On a écrit des pages émouvantes pour montrer comment les dogmes religieux finissent, on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question plus vitale : Comment les dogmes moraux finissent.

I.

M. Secrétan sent la nécessité de concilier la morale avec l'expérience et la science : il croit trouver le fondement du devoir dans ce qu'il appelle un double fait « expérimental. » Nous sommes libres et en même temps nous faisons partie d'un tout. « *Liberté, solidarité*, c'est à ces deux termes, contradictoires en apparence, que nous réduisons l'ensemble des notions de *fait* nécessaires pour donner un objet au devoir. » En conséquence, la formule finale du *devoir* est la suivante : « Agis comme partie libre d'un tout solidaire. » M. Secrétan croit ainsi opérer la conciliation scientifique de l'intérêt bien entendu avec la charité et la justice. Quelle que soit la valeur intrinsèque de cette belle formule, il s'agit de savoir si on en donne une démonstration suffisante.

En ce qui concerne la dernière partie de la formule, *solidarité*, on n'a pas de peine à la confirmer par l'expérience. M. Renouvier, M. Marion, M. Secrétan montrent excellemment que nous sommes solidaires des autres hommes, solidaires de nous-mêmes, solidaires du monde entier. « Le caractère le plus général de la somme des phénomènes nous paraît consister dans leur enchaînement. Le monde forme un tout... Je ne subsiste que par le tout. Je suis déterminé par le tout dans l'exercice même de la liberté que je m'attribue (1). » Les hommes sont bien plus étroitement unis que ne le sont « les feuilles d'un arbre. » L'individu humain n'est qu'un fragment détaché de l'organisme du père et de la mère ; son caractère n'est qu'un résultat de l'hérédité ; ses sentimens et ses idées lui viennent du milieu social ; en dehors de ce milieu, il ne peut même pas devenir un être moral. Comme l'avait déjà dit Jean Muiron dans ses *Transactions sociales*, si un son isolé est sans valeur harmonique, l'homme individuel, également sans valeur hors de la société, n'est même pas l'égal de la brute. Ce que vaut l'individu est en raison des combinaisons qu'il forme avec d'autres individus, de même qu'en musique la valeur d'un son musical est en raison de sa combinaison avec d'autres sons. L'homme vivant aujourd'hui porte le poids de toute l'histoire et pèse sur tout l'avenir. De cette solidarité M. Secrétan croit même pouvoir conclure l'unité substantielle de l'individu et de l'espèce, bien plus, de l'individu et du monde, en un mot « l'unité de l'être. » — « Les responsabilités, qui semblent *individuelles*, sont toujours et nécessairement *collectives*, et l'unité substantielle du genre humain se déclare dans sa vie mo-

(1) M. Secrétan, *Revue philosophique*, 1882, II, pages 277, 291 et 377.

rale aussi bien que dans sa condition physiologique... » — « L'unité substantielle de l'humanité ne peut pas seulement être mise en question par la biologie, où l'on enseigne que l'espèce comprend les descendants d'un commun ancêtre, et où l'on démontre de la façon la plus palpable que la reproduction est une simple croissance sous la forme d'un fractionnement. » Si on oppose à M. Secrétan la conscience individuelle, il répond que cette conscience « n'est après tout qu'une sensation, pour ne pas dire la *borne* d'une sensation. » — « La conscience, dit-il encore, n'est qu'une *forme* identique en chacun de nous; la forme n'importe pas seule; » or, la *matière*, le contenu de la conscience, nous vient du tout. Nos sentimens et nos pensées « ne sont point à nous; » nos inventions mêmes « sont des réminiscences; » toutes les consciences sont « des instrumens plus ou moins d'accord où le même air se répète. » Malgré ces déclarations formelles, l'auteur se défend du panthéisme autant que de l'atomisme; il croit avoir trouvé un milieu entre ces deux extrêmes parce qu'il déclare conserver le libre arbitre de l'individu, tout en affirmant sa détermination par le tout dont il est solidaire. Encore faudrait-il, pourtant, une conciliation quelconque entre deux thèses qui présentent plus que « l'apparence » d'une contradiction : une *partie libre* qui doit être un *tout*, et cependant n'est rien en dehors du tout. Nous ne trouvons pas cette conciliation chez M. Secrétan; nous ne la trouvons pas davantage chez M. Marion. Ni l'un ni l'autre n'a levé la contradiction qui existe entre le libre arbitre, pouvoir contingent des contraires, et cette solidarité qui, comme ils l'entendent, n'est qu'un autre nom de la nécessité universelle. Comment l'homme, simple feuille périssable « d'un laurier toujours vert, » peut-il être vraiment libre? Si la première partie de la formule morale, solidarité, est au-dessus de toute contestation, la seconde partie, liberté, demeure problématique.

La solidarité même n'est incontestable qu'au sens expérimental et scientifique, nullement au sens métaphysique et théologique de M. Secrétan, qui veut en déduire l'unité de tous les hommes en Adam, l'unité de tous les êtres en Dieu. C'est ce que vont rendre manifeste les deux applications principales de sa doctrine : 1° la théorie de la chute ou de la solidarité dans le péché; 2° le retour à Dieu par la charité ou par la solidarité de l'amour. La morale philosophique de M. Secrétan est la morale théologique mise en formules, avec ses profondeurs et aussi, il faut le reconnaître, avec ses obscurités. Il y a toujours quelque péril à raisonner les mystères; le philosophe est cependant obligé de le faire à la suite de M. Secrétan lui-même, qui, sacrifiant à l'esprit du siècle, s'efforce

de présenter la foi comme la conclusion de la science. Si de nos jours on nous invitait à voir se reproduire le miracle de la transfiguration, quelque savant s'empresserait de soumettre à l'analyse spectrale l'auréole surnaturelle pour voir si sa clarté ne se ramène à aucun élément naturel ; pareillement, en proposant les mystères à la raison des philosophes, on les invite à y appliquer les procédés humains de l'analyse philosophique.

Le fait d'expérience qui sert de point de départ à M. Secrétan pour édifier sa théorie de la solidarité dans la chute, c'est le visible contraste entre l'idéal moral de l'homme et sa conduite réelle. « Nous constatons, a dit M. Taine, que l'individu agit le plus souvent en vue de son bien personnel, c'est-à-dire par intérêt, *très rarement* en vue du bien général : » c'est seulement « à l'occasion, de bien loin » que nous accommodons notre caractère effectif à notre modèle idéal. M. de Hartmann, à son tour, est allé jusqu'à dire que nous devons *a priori* supposer tout homme pervers, et qu'en particulier nous devons tenir tout Allemand « pour un fripon, jusqu'à preuve du contraire. » Partant de là, M. Secrétan se pose ce problème : « Comment expliquer que personne ou presque personne ne mène une vie conforme à la règle du bien telle qu'il la conçoit (1)? » — Il semblerait assez simple de répondre : Parce que le bien est pénible à réaliser et que la subordination de l'intérêt particulier à l'intérêt général exige un sacrifice. Mais M. Secrétan, au lieu d'accuser les circonstances et le milieu où la volonté humaine s'exerce, préfère accuser cette volonté en elle-même et répond : « Notre *arbitre* n'est point intègre. Nous sommes *prédestinés*, prédestinés au péché. C'est absurde, c'est odieux ; mais c'est ainsi (2). » Au lieu de s'en prendre aux nécessités extérieures, M. Secrétan s'en prend ainsi, sans aucune preuve, à la *perversité* intérieure et naturelle de la liberté. C'est qu'en effet, pour le théologien, expliquer le mal par les nécessités extérieures, ce serait le faire retomber sur celui qui a créé ces nécessités en créant le monde même. Pour « absoudre Dieu, » comme disait Claudien, il faut donc soutenir que le mal physique lui-même, que l'imperfection du milieu physique et social est l'œuvre de la volonté humaine. Si nous habitons une terre au lieu d'un ciel, si nous sommes obligés de nous nourrir pour subsister, de « lutter pour la vie » contre la nature ou contre les autres hommes, ce doit être notre faute ; l'état *naturel* doit être une œuvre de la *liberté* morale, et comme il ne

(1) *Le Droit et le Fait* (Revue philosophique, p. 587. 1882).

(2) *Ibid.*, p. 256.

peut être l'œuvre de Dieu, il est la nôtre : tel est le cercle qui fait que toute théologie aboutit logiquement à la théorie de la chute.

L'idée de *progrès*, qu'on a opposée à la chute, ne serait pas encore la justification de Dieu. « Rien n'est moins établi qu'un tel progrès, dit M. Secrétan, » et il ajoute avec raison : « Fût-il établi, le mieux futur délivre-t-il l'ordre actuel de son injustice? L'état satisfaisant d'aujourd'hui supprime-t-il les misères qui ont accablé les générations précédentes, et l'horreur des crimes commis? » Dans l'hypothèse du progrès, « l'état présent de l'humanité peut être un état naturel inévitable, mais il reste encore profondément *injuste*. Rien ne saurait excuser Dieu de l'avoir fait naître, de l'avoir *permis*, et, comme Dieu ne saurait être coupable, Dieu n'existe pas, rien de plus clair (1). » Ces paroles éloquentes rappellent le cri sorti, au siècle dernier, d'un cœur de femme : « Dieu, lui disait-on, séchera un jour vos larmes. — Dieu fera-t-il que je n'aie point pleuré? » La sincère reconnaissance du mal et de l'imperfection du monde nous paraît supérieure, chez M. Secrétan, à l'optimisme admiratif des leibnitziens tels que M. Ravaisson, dont M. Secrétan appelle la doctrine « un naturalisme éthéré (2)? » Si donc Dieu existe, il faut qu'aucun mal ne soit son œuvre, et l'idée même du progrès ne le justifierait pas sans l'idée préalable d'une chute volontaire. Le mal *naturel* présuppose un mal *moral*. « Le mal ne saurait devenir *naturel*, suivant la justice, que s'il est produit par une détermination de la *liberté*. Vous trouvez le mal en vous sans pouvoir vous en débarrasser? Infailliblement c'est votre faute, car Dieu n'est point injuste. » La seule solution du problème, ainsi posé, c'est que j'ai produit le mal naturel par mon péché volontaire. Donc j'ai dû pécher autrefois; et puisque je n'existais pas autrefois comme individu, j'ai dû pécher dans Adam. Mais, si Adam n'était lui-même qu'un individu, la difficulté serait simplement reculée; il faut donc qu'il soit l'humanité et non un individu ordinaire. Nous voici amenés à soutenir, avec les réalistes du moyen âge, que c'est l'espèce humaine et non l'individu qui est la vraie substance. « Ainsi l'espèce est l'être, l'espèce est le sujet moral par excellence... Les fautes de mes parens, de mes premiers parens, si vous voulez, sont mes propres fautes... Le poids sous lequel nous fléchissons, la faiblesse, la perversité de la volonté que nous déplorons sont la faute

(1) *Le Droit et le Fait* (Revue philosophique, p. 262).

(2) « Il faut, ajoute M. Secrétan, que notre principe explique l'homme. Pour serrer de près la réalité, pour en saisir les grands antagonismes, pour atteindre au terrible sérieux de la vie, pour arriver à l'histoire, il ne suffit pas de l'amour, il faut aussi comprendre la haine et pour cet effet, dès l'origine et partout, il faut déduire l'amour de la liberté, et non pas l'inverse. »

même des parens que nous continuons, de nos premiers parens peut-être; faute qui ne diffère pas essentiellement dans ses effets des péchés commis par les générations suivantes, sinon dans ce sens que le premier rend le second plus facile, et ainsi de suite, par une véritable accumulation. Ce qui semble un contre-coup fatal de l'un sur l'autre n'est au fond *qu'une même action* se continuant *dans le même sujet* (1). »

Il nous semble d'abord que, dans cette théorie, l'éminent théologien invoque à tort la biologie moderne : pour cette science, il y a encore moins d'espèce *réelle* que d'individu absolument réel comme substance. Dire avec les biologistes que la naissance de l'individu est un simple « fractionnement, » ce n'est pas réaliser l'espèce; c'est simplement admettre une série continue de phénomènes qui se propagent d'un individu à l'autre, et si aucun de ces individus n'est un tout substantiel, encore moins l'espèce est-elle un tout de ce genre pour les biologistes. En outre, comment Adam pouvait-il être à la fois une espèce et un individu? S'il est individu, la difficulté reparait tout entière à son sujet; s'il est espèce, il faut dire alors avec le moyen âge, et nullement avec la biologie moderne, que l'espèce est un être réel, qu'elle est même la seule réalité. Mais alors nous aboutissons de nouveau à la négation de la liberté individuelle comme de la réalité individuelle : l'espèce seule est libre, l'humanité seule est libre, et sur elle seule s'exerce la justice divine. « C'est relativement à l'unité supérieure, à l'espèce, que la question de la justice providentielle peut se poser et doit se poser. » S'il en est ainsi, M. Secrétan aurait dû dire, non que nous sommes « partie libre d'un tout solidaire, » mais bien que nous sommes partie solidaire et déterminée d'un tout qui seul est libre. La théorie du théologien philosophe nous semble donc contradictoire et aboutit, par cette voie, à nier la liberté morale qu'elle voulait fonder.

Ce n'est pas tout. M. Secrétan s'arrête trop tôt en chemin. L'humanité elle-même n'est qu'un fragment : la science moderne rattache ce fragment au tronc plus large de l'animalité. M. Secrétan lui-même reconnaît que l'espèce humaine a pu prendre naissance dans le sein de la femelle d'un singe. Quoi qu'il en soit, il y a solidarité entre l'espèce humaine et les espèces animales, fût-ce seulement sous ce rapport que les animaux, eux aussi, souffrent, luttent pour la vie, meurent. Il faut donc que l'*animalité* ait péché et que sa condition *naturelle* soit une œuvre de *liberté morale*. Alors revient la question aussi profonde que plaisante : Les animaux ont-ils mangé du foin défendu? — Allons plus loin encore : l'animalité n'est à

(1) *Le Droit et le Fait* (Revue philosophique), p. 267.

son tour qu'un fragment de la nature, pour la biologie moderne comme pour le réalisme du moyen âge. La solidarité existe entre l'animalité et la terre, entre la terre et les étoiles. S'il y a des habitans dans les planètes, tout porte à croire qu'ils se trouvent en présence des mêmes métaux et métalloïdes que nous, des mêmes nécessités matérielles, de la même lutte pour la vie. Le mal doit exister jusque dans Arcturus ou Aldébaran. Il faut donc dire que le monde entier a péché. Enfin, selon M. Secrétan, le monde entier doit avoir sa vraie unité, sa vraie réalité, sa vraie substance en Dieu : ne faudrait-il donc pas dire, avec Schopenhauer, que c'est la volonté universelle et absolue qui a commis la folie de « vouloir vivre, » de vouloir se développer dans le monde, et que la seule rédemption possible est l'anéantissement du monde même?

Au lieu de cette volonté unique qui se diviserait contre elle-même, admettons-nous deux volontés, l'une créatrice, l'autre créée? le problème, qu'on avait tâché de nous faire perdre de vue en le faisant reculer le long d'une perspective indéfinie, va reparaître amplifié lui-même indéfiniment, poussé à l'extrême et embrassant l'immensité : — Pourquoi la volonté de la création, du *Tout-un*, n'a-t-elle pas répondu immédiatement à l'amour du créateur par un amour semblable au sien? — « Ignorance, » répond M. Secrétan; voilà ce qui a rendu le mal possible. « Rien de plus naturel que de supposer qu'un esprit créé, c'est-à-dire posé comme un germe et appelé à se réaliser, à se constituer lui-même, à se donner sa propre nature, ait pu, dans l'*aveuglement de son ignorance, s'égarer dès les premiers pas*, que les enfans aient marché dans la direction où s'étaient engagés les pères. » — Ainsi, nous portons tous la peine de ce qu'un aveugle n'a pas su du premier coup trouver le droit chemin ou s'ouvrir lui-même les yeux. Mais l'*ignorance* et l'*aveuglement* qui ont causé le mal dans l'univers étaient déjà par eux-mêmes, sinon un mal, tout au moins la condition du mal, une nécessité subie par la volonté de la créature, et sans laquelle elle n'eût point eu la tentation de goûter aux fruits de l'arbre de la science; or M. Secrétan nous a dit : « Rien n'est s'il n'est voulu; le mal qui n'est pas voulu n'existe pas. » Qui donc, demanderons-nous, a voulu ce mal de l'ignorance? — Ce ne peut être que Dieu, dans l'hypothèse de M. Secrétan. Dès lors, qui est vraiment responsable? — De même, si on suppose que la chute de la volonté créée a pour cause la nécessité d'un effort pénible, par conséquent, la nécessité d'une *souffrance*, qui donc a créé le mal de la souffrance ou de l'effort? M. Secrétan, après avoir dit que tout mal naturel résulte de la volonté, que l'ignorance et la souffrance doivent conséquemment résulter de *notre* volonté, est forcé de reconnaître qu'ils résultent de la volonté

créatrice. C'est donc ou la *liberté* créatrice qui n'a pas été absolument libre, mais obligée d'imposer à sa créature des nécessités d'où elle savait que sortirait la volonté du mal; ou l'*amour* créateur qui n'a pas été assez aimant pour placer la volonté créée dans des conditions de connaissance et de sensibilité qui eussent rendu la faute moralement impossible, sinon métaphysiquement, aux yeux de l'éternelle prescience.

M. Secrétan vient ainsi échouer devant le même écueil que tous ses devanciers; mais, pour lui, la réponse est plus difficile que pour les Platon ou les Leibnitz, car ces derniers n'ont pas représenté le premier principe comme une « liberté absolument absolue, » dont l'intelligence ne serait qu'une sorte de produit contingent: ils soumettaient donc leur absolu à des lois éternelles de vérité, par exemple au principe de contradiction, au principe des « indiscernables, » à la nécessité intellectuelle de limiter la créature pour la distinguer du créateur. Mais dès qu'on s'est élevé, avec M. Secrétan, au-dessus des principes intellectuels en admettant la triplicité dans l'unité, pourquoi s'arrêter au nombre trois? S'il est irrationnel de soumettre l'absolue perfection au nombre un, il est aussi irrationnel pour un philosophe de la soumettre au nombre trois: ce chiffre ne peut avoir une vertu cabalistique qui épuise la fécondité et la liberté de l'absolu. Pourquoi n'y aurait-il pas une infinité de personnes infiniment parfaites? Le polythéisme, au point de vue de l'amour et de la fécondité, pourrait se prétendre supérieur au monothéisme et aux doctrines trinitaires: si le polythéisme existait encore chez les nations modernes, nul doute qu'il se rencontrerait des métaphysiciens pour dire: — Un amour vraiment infini et absolu doit aboutir à un empyrée de dieux infiniment bons et heureux; sinon cet amour est stérile, il trouve une limite dans un nombre déterminé, dans une loi mathématique ou logique de l'entendement contre laquelle il se brise; il n'est pas libre, il n'est pas l'amour d'un être absolu. Tout au moins, selon vos principes mêmes, les volontés créées par la volonté suprême ne peuvent être nécessairement soumises à des limitations qui constitueraient un mal métaphysique et naturel, antérieur au mal moral; mais alors, en dehors de ces limitations, le mal moral devient absolument inexplicable. Nous tournons donc dans un cercle.

Admettons cependant que la volonté créée eût commis cette faute qui, nous dit M. Secrétan, est un *accident*; cet accident, cette sorte de hasard du libre arbitre, devait-il nécessairement entraîner toutes les conséquences fatales dont nous sommes les victimes solidaires? Si la volonté du *tout* a failli, Dieu, tel que M. Secrétan le représente, montre-t-il envers les *parties* la charité ou simplement la justice qui

conviennent à une bonté infinie? — Oui, répond M. Secrétan, « la justice du Créateur est pleinement manifestée par son ouvrage, pour qui comprend à quel *sujet*, à quel être une telle justice peut s'appliquer. » Ce sujet auquel s'applique la justice divine ne peut être l'individu, ajoute M. Secrétan, parce que l'individu n'est pas « un but pour lui-même. » Le seul être compris dans le champ de l'expérience qui soit un but en lui-même et conséquemment pour Dieu, c'est l'*humanité*. « Eh bien ! la condition de l'humanité est parfaitement conforme à la justice, attendu qu'elle est son propre ouvrage. La notion de justice s'obscurcit, en revanche, et s'évanouit à nos regards lorsqu'on essaie de l'appliquer aux destinées *individuelles*; mais, dans l'ordre général du monde, l'individu n'est pas un but. Il a droit à la justice de ses semblables, mais il n'a pas de *compte à demander à Dieu*. Dieu ne compte pas avec l'individu (1). » Voilà donc l'individu sacrifié, bien qu'il fût tout à l'heure représenté comme partie *libre* d'un tout solidaire. Cette justice divine que M. Secrétan élève au-dessus de la nôtre ressemble trop à celle de la nature brutale, qui, elle aussi, ne paraît pas se préoccuper des individus et les écrase sans pitié. Il est vrai qu'au fond, elle ne se préoccupe pas davantage des espèces, qui ne sont pour elle que des séries d'individus à forme analogue, destinées à disparaître devant des formes supérieures. En lisant dans M. Secrétan cette divinisation de la nature sous le nom de liberté absolue, on se rappelle involontairement le mot de Pascal : « Sa justice se moque de notre justice. » Ajoutons que sa bonté se moque de notre bonté et sa morale de notre morale; mais alors comment asseoir sur ce fondement notre moralité même?

En somme, la tactique générale de l'éminent théologien consiste à invoquer successivement, pour les besoins de sa cause, deux principes inconciliables et dont l'emploi forme un cercle vicieux : tantôt il accuse la nécessité de la nature et la loi de la solidarité pour expliquer les défaillances de la liberté humaine, qui cesse d'être responsable; tantôt il accuse la liberté humaine pour expliquer la nécessité et la solidarité. Le mal métaphysique et naturel s'explique ainsi par le mal moral, et le mal moral, à son tour, ne peut s'expliquer que par le mal naturel.

Au moins les religions présentent-elles leurs doctrines comme d'insondables mystères; les théologiens philosophes, surtout en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, essaient aujourd'hui de nous persuader que la raison elle-même aboutit à ces mystères et en renferme la justification. Ils altèrent les vérités scientifiques pour les

(1) Page 267.

accommoder à leurs conceptions symboliques; nous craignons qu'ils ne finissent par altérer aussi les sentimens moraux. Quant à l'ontologie, elle se prête à tout, n'étant elle-même qu'une sorte de mythologie plus abstraite. Il y a des tribus indiennes qui sont convaincues que l'âme de ceux qui dorment va réellement dans tous les lieux où le dormeur se croit transporté, et qu'il ne faut pas le réveiller trop brusquement, mais laisser à son âme le temps de revenir dans le corps, sous peine de mort subite. Ainsi il ne faut pas trop tôt réveiller les peuples qui dorment du sommeil mythologique : c'est l'ontologie qui laisse à leur raison le temps de revenir sur la terre. Grâce à elle, tous les mythes deviennent susceptibles d'une interprétation profonde, qu'ils soient empruntés au bouddhisme, au mahométisme, au polythéisme. Sur la fin de la civilisation grecque, les philosophes d'Alexandrie retrouvaient leurs idées les plus élevées jusque dans les dogmes les plus immoraux du paganisme : qu'on se rappelle les interprétations de Porphyre, de Jamblique, d'Olympiodore, de l'empereur Julien. Saturne dévorant ses enfans, Jupiter détronant son père ou enlevant Ganymède, Vénus désarçonnant Mars, Prométhée dérobant le feu du ciel; Pandore répandant sur la terre les biens et les maux : autant de symboles susceptibles d'un sens profond. Et, dans le fait, plusieurs de ces mythes renfermaient des doctrines à haute portée. Si nous nous faisons polythéistes?.. Par malheur, un mythe dépouillé de sa jeune sève, c'est ce bois mort que les solitaires de la Thébàide s'épuisaient à arroser : la plus subtile métaphysique ne saurait le faire reverdir.

II.

Après la théorie philosophique de la chute, nous devons étudier celle du relèvement. Le moyen de ce relèvement, auquel doivent encore concourir la liberté de chacun et la solidarité de tous, c'est, en un seul mot, la charité. On connaît ce tableau de Dresde illuminé tout entier par un petit enfant; selon M. Secrétan, cet enfant est l'amour : du cœur jaillit la lumière qui rendra claire la destinée du monde. C'est sur la charité divine que M. Secrétan, avec tous les théologiens, fait reposer l'amour même de l'homme pour l'homme et, comme conséquence de cet amour, la justice humaine, le droit humain. La doctrine de ce noble esprit est encore ici la forme la plus plausible, sinon la plus orthodoxe, de la doctrine chrétienne. Pour l'établir, il s'est efforcé de démontrer les trois points suivans : 1° la charité implique la justice; 2° elle a pour principe nécessaire Dieu; 3° la charité n'est réalisable que dans

« l'église, » et ses conséquences civiles ou politiques, c'est-à-dire la justice et la liberté, ne sauraient s'établir que chez un peuple religieux, comme l'a dit Tocqueville. — Cette théorie, à côté des hautes vérités qu'elle renferme, nous semble offrir plus d'un danger au point de vue du droit moderne; aussi, mettant hors de cause et au-dessus de toute discussion le libéralisme généreux de l'auteur, nous croyons nécessaire de soumettre à l'examen les principes métaphysiques et les conséquences sociales de sa doctrine.

Le premier point est de savoir si la charité, ainsi fondée sur notre « solidarité substantielle » et posée seule en principe, implique véritablement la justice. M. Secrétan a beau superposer la théorie stoïque de Kant et la doctrine théologique, il nous semble que son principe d'amour reste susceptible d'interprétations contraires au droit, parce qu'il renferme des élémens non définis ou mal définis. — Vouloir le bien des autres, nous dit-il d'abord, c'est vouloir leur *essence*. — Soit; mais l'important est de savoir ce qu'on entendra par notre essence. Selon M. Secrétan, comme selon la théologie et le platonisme, l'essence de l'homme est une idée divine, laquelle est elle-même un acte de volonté divine. Il en résulte que l'homme n'a pas de valeur essentielle par soi, n'est pas aimable par soi et pour soi. « On ne peut et doit aimer, dit M. Secrétan, que ce qui est aimable; or l'humanité dans son état de fait n'est rien moins qu'aimable, elle ne l'est que dans son essence, dans son idée, c'est-à-dire en Dieu; ces expressions sont équivalentes (1). » M. Secrétan fait ainsi de l'idée une substance, de l'idéal suprême une personne, et il semble nous dépouiller à son profit du caractère d'amabilité. Seule la grâce divine, la volonté divine, l'amour « contingent » de Dieu, « qui pourrait se refuser, » nous confère notre valeur: nous ne faisons que coopérer à la grâce par la soumission à la loi. L'humanité, au fond, n'est aimable que là où elle n'existe plus comme telle, dans l'absolu. D'autre part, M. Secrétan reconnaît que l'absolu en soi, comme « volonté vide ou indéterminée, » n'a rien d'aimable: l'absolu ne peut devenir aimable que par ce qu'il produit; si donc il produit des êtres qui ne sont pas aimables, comment peut-il l'être lui-même? Il nous semble que, dans cette métaphysique, l'amour ne sait trop à qui se prendre.

De plus, la question d'essence y devient nécessairement une question d'*origine*, puisque notre essence est placée dans notre cause créatrice. La charité repose donc sur l'origine des êtres, sur des questions de paternité et pour ainsi dire de famille; ce qui semble

(1) Voir la lettre très intéressante publiée, en réponse à nos précédentes critiques, d'abord dans la *Revue chrétienne*, puis dans la *Critique philosophique* (8 juillet 1880).

enlever encore à l'homme sa valeur propre pour la reporter à sa cause créatrice et au principe commun d'où découle la solidarité entre tous les êtres.

Enfin la théologie dogmatique subordonne également notre valeur à notre *fin*, et cette fin, ce n'est pas en nous qu'elle la place ; notre fin est Dieu même, elle est l'empire de Dieu, dont nous sommes les membres solidaires ; elle nous est donc supérieure. Dieu nous a faits, comme il a fait toutes choses, en vue d'un but. La vraie charité devient l'amour des autres non pour eux-mêmes, mais pour leur but ; c'est l'amour de la fin d'autrui. Comment ce but, étant ainsi supérieur à nous et aux autres, supérieur à tous les individus, en un mot *transcendant*, ne justifierait-il pas les moyens ? La justification des moyens par la fin est l'écueil de toutes les théologies, parce que chacune se croit en possession de la fin absolue, devant laquelle il est clair que tous les moyens deviennent purement relatifs. Quand on croit connaître Dieu et la volonté de Dieu, c'est-à-dire le bien absolu et la fin absolue, le reste n'a plus de prix qu'en tant que moyen pour l'exécution de cette volonté et pour l'accomplissement de ce bien. « Pour comprendre ce qui est juste ou injuste, dit M. Secrétan, il est essentiel avant tout de savoir ce qu'est l'individu même. Est-il un être *total* ? est-il un *organe* ? Est-il *but*, est-il *moyen* ? Voilà la question. » Or, selon M. Secrétan, l'individu n'est que moyen, si on le considère au point de vue philosophique et religieux. L'état même, dit-il, « cette unité provisoire et bâtarde, traite bel et bien les individus comme des moyens ; il leur prend le plus clair de leurs revenus, il les envoie à la guerre sans leur congé et ne les ménage pas toujours autant que les chevaux, qu'il faut payer. » — L'argument, remarquons-le, est des plus contestables ; si l'état traite les individus comme moyens, il a tort, et le libéralisme moderne soutient précisément que le but de l'état est la protection intégrale du droit individuel ; les impôts consentis par les individus mêmes n'ont rien de contraire à ce droit ; la guerre, cette défense en commun substituée à la défense individuelle, est ou doit être elle-même acceptée par la nation ; enfin, s'il est des généraux qui ménagent moins les hommes que les chevaux, leur odieuse conduite n'est pas un argument pour un philosophe. « Et la nature, ajoute M. Secrétan, elle en fait bien d'autres !.. Pour elle, évidemment, l'individu n'est qu'un simple *moyen*, pas autre chose. » Mais, d'abord, la question est précisément de savoir si la morale de la nature, qui consiste dans l'absence de toute morale, peut être adoptée pour type et « divinisée, » comme étant « le visage » que l'absolu a pris. En outre, il est inexact que l'individu soit pour la nature un *moyen* : il n'est ni moyen ni fin ; et de même pour l'es-

pèce, car nous ne voyons pas que la nature poursuive un but ; si l'espèce subsiste plus longtemps que l'individu, et si certaines espèces l'emportent sur de moins fortes ou de moins intelligentes dans la lutte pour la vie, c'est le résultat d'un pur mécanisme. La vague de l'océan n'est pas un but pour la nature, qui la fait tour à tour s'élever et s'abaisser, mais l'océan lui-même n'est pas davantage un but et n'est à son tour qu'une vague dans le flux éternel des choses. Convient-il à la philosophie et à la théologie de concevoir la justice idéale sur le modèle de la nature brutale et de dire, comme on nous l'a dit tout à l'heure, que cette justice « ne compte pas avec les individus ? »

M. Secrétan est obligé de convenir que, dans la société humaine, l'individu doit cependant « devenir » un but ; mais ce but apparent n'est encore pour lui que le moyen provisoire d'une unité supérieure : « l'unité spirituelle, l'unité de la volonté, l'unité par la charité. » Entendue ainsi d'une manière toute théologique, la charité suffira-t-elle à fonder autre chose qu'un droit apparent et provisoire ? Nous ne le pensons pas. M. Secrétan reconnaît lui-même que la charité chrétienne, « dans la pure abstraction de son idée, conduit à ces deux extrémités contradictoires : l'anéantissement du sujet aimant, qui s'absorbe tout entier dans les autres, et l'usurpation d'un pouvoir absolu de ce même sujet sur tous les autres : par une amère ironie, le serviteur des serviteurs de Dieu devient lui-même un Dieu sur la terre. » Pour échapper à cette conséquence qu'aucun théologien n'a évitée, M. Secrétan a de nouveau recours aux idées de solidarité et de liberté qui résument toute sa doctrine du droit. « L'égalité de droit, dit-il d'abord, ne se fonde point sur l'idée abstraite de la *personnalité*, si voisine de la fiction légale, » et que les purs kantien ont seule considérée. Elle ne se fonde pas davantage « sur la perception empirique de *ressemblances* entre les hommes » qu'on supposerait assez grandes pour en faire des égaux ; car ces ressemblances, en réalité, ne sont qu'extérieures « et leur importance varie étrangement selon les cas. » Sur quoi donc se fonde l'égalité de droit ? — Sur la « *solidarité* » même. « Les sujets les plus divers, les plus inégaux par leur développement et par leurs fonctions, se trouvent *égaux* dans ce trait, le plus essentiel de tous, qu'ils sont nécessaires les uns aux autres, en raison même de leurs différences, et forment les membres du même tout. » — Mais, peut-on objecter, c'est précisément de cette conception que d'autres philosophes, comme MM. Renan et Ravaisson, ont déduit l'inégalité. Et en effet, pour rendre la tête et la main égales, suffit-il de dire : — Dans le corps, la main offre ce *trait* commun avec la tête, que les deux sont nécessaires l'une à l'autre en raison

même de leurs différences et forment les membres du même tout? — On en conclura, au contraire, la suprématie de la tête et l'obéissance de la main : l'égalité *abstraite* des membres comme parties du même tout n'empêche point l'inégalité concrète produite par la réelle différence « de leur développement et de leurs fonctions. » Le raisonnement tiré de la solidarité organique va donc ici contre son but.

Aussi M. Secrétan est-il obligé d'en revenir finalement à l'idée kantienne de la liberté et de la personnalité, où il voyait tout à l'heure une fiction légale. — Le vrai bien, dit-il, pour une personne libre, c'est la bonne volonté, qui suppose la liberté; donc, vouloir le vrai bien d'autrui, c'est vouloir la liberté d'autrui. — Rien de plus vrai; mais le problème se reporte alors sur la question de la liberté et de son rapport avec le bien. Comme il y a plusieurs sens du mot de liberté, nous devons examiner quel genre de liberté la charité théologique veut réaliser chez les autres. Là se trouvera, croyons-nous, le vrai nœud de la question.

III.

On peut reconnaître, avec la plupart des philosophes, trois sortes de liberté : 1° le libre arbitre au sens métaphysique et traditionnel; 2° la liberté extérieure, juridique et politique; 3° la liberté au sens moral et stoïque, qui est la domination de la raison sur la passion, la sagesse. En ce qui concerne d'abord le libre arbitre individuel, M. Secrétan considère la charité religieuse comme une garantie suffisante pour le respect de ce libre arbitre. C'est là une opinion difficile à soutenir. En effet, aux yeux de la théologie, le libre arbitre est un simple moyen, ayant sa fin dans une liberté supérieure. Comment d'ailleurs pourrait-il être autre chose qu'un moyen, une arme à deux tranchans, bonne pour le bien et pour le mal? Il est même quelquefois moins; il est un obstacle. La charité théologique agit sur des masses et veut sauver le plus d'âmes possible : « Il n'y a, dit M. Secrétan lui-même, qu'une *fin véritable*, le salut de l'humanité dans son ensemble, et le salut de l'individu consiste à se rendre *utile* au salut de l'ensemble, comme la perte de l'individu consiste à devenir nuisible à l'ensemble... » *Salus ecclesie suprema lex esto* : la raison d'état et la raison d'église se touchent ici de bien près. Au reste, le libre arbitre humain, nous a dit M. Secrétan, est une liberté viciée à sa racine, portée naturellement au mal ou, comme disait Kant, en état de *péché radical*. Comment donc le libre arbitre serait-il respectable? En employant la contrainte à votre égard, je ne fais qu'opposer une contrainte à une autre et

par là je vous rends libre. Vous étiez incliné au mal par la « solidarité » nécessaire d'un premier mal, je vous incline en sens contraire par la menace et par la « solidarité » de la contrainte. Je me fais ainsi le coopérateur de ce que M. Secrétan appelle l'amour suprême. La solidarité du mal, en effet, ne peut être compensée, selon lui, que par la « grâce ; » si l'amour divin ne vient pas à notre secours, le mal l'emportera. Or l'amour divin n'agit pas toujours, ou ne réussit pas toujours. Les tentations extérieures sont trop fortes. En affaiblissant ces tentations, j'assure le triomphe du bien. Tolérer le mal, la contagion du mal, l'éternité du mal, serait-ce, dans le système de M. Secrétan, une véritable charité? — « L'église, dit M. Secrétan, aime ses membres ; » elle est leur « tout ; » — mais qui aime bien châtie bien : le tout doit donc au besoin châtier et contraindre la partie. Ainsi, d'après les principes mêmes de M. Secrétan, le libre arbitre individuel, respectable quand il ne gêne pas, doit cesser de devenir respectable quand il gêne. On ne peut, disait saint Augustin, compromettre tout le troupeau pour respecter la liberté de quelques brebis égarées ; on ne peut laisser une âme se perdre, sous prétexte de respecter sa liberté d'option, pas plus qu'on ne laisse un homme se tuer dans un moment de folie ou de désespoir.

C'est donc, en réalité, la liberté *finale*, — sagesse pour les stoïques et pour les chrétiens sainteté, — que la charité théologique doit vouloir : toute autre liberté doit être favorisée ou entravée selon qu'elle aide ou nuit à la liberté finale, au « salut final, » qui, nous dit M. Secrétan, « est seul un but pour lui-même. » Quand on peut obtenir le plus grand salut possible avec le plus de libre arbitre possible, il faut sauvegarder le libre arbitre ; mais là où le libre arbitre devient réellement dangereux, ce serait une injustice envers tous de le respecter chez l'individu qui en fait un mauvais usage. Il y a en effet, selon M. Secrétan, deux justices : l'une supérieure et générale, qui considère le rapport de l'individu à l'*humanité entière*, où il a sa substance ; l'autre inférieure et particulière, qui considère les rapports d'un individu avec un autre *individu* ; la seconde est la justice vulgaire des tribunaux et des « jurys, » qui n'est « qu'une espèce » d'une justice plus générale ; aussi ce qui est injuste au point de vue de cette « espèce, » par exemple, la solidarité du mal et la réversibilité de la peine, peut-il redevenir juste au point de vue de la justice générale. Certaines langues de l'Afrique ont un *oui* pour les hommes et un autre pour les femmes : ainsi, dans cette doctrine, la justice semble avoir un *oui* pour les théologiens et un autre pour les simples jurés. Dès lors, la solidarité de la contrainte imposée aux individus en vue du bien

de l'humanité, qui serait blâmable pour un jury, ne peut-elle redevenir juste au point de vue théologique? De même que, selon M. Secrétan, l'homme n'est aimable qu'en son « idée » et en Dieu, de même il n'est vraiment *respectable* qu'en sa liberté finale en tant qu'il veut le bien suprême.

De cette doctrine dériveront, relativement à la conception de la morale et de la société morale entre les hommes, des conséquences importantes. D'abord, M. Secrétan ne conçoit la société morale que sous la forme théologique et religieuse. « L'obéissance à Dieu, dit-il, est l'idée même de la morale; toute morale est religieuse; pour nous, c'est un point démontré (1). » C'est ce qu'admet aussi M. de Pressensé. « Toute obligation, continue M. Secrétan, implique un sujet envers lequel l'agent moral est obligé; ce sujet de l'obligation ne saurait se confondre avec l'agent obligé lui-même, » autrement le devoir serait abandonné au « bon plaisir. » — « Pour être légitimement affranchi du devoir, il suffirait de le mépriser. » — Mais, peut-on répondre, en quoi la question est-elle changée parce qu'on place le bon plaisir dans une volonté supérieure au lieu de le placer chez l'homme? N'est-il pas possible de retourner les paroles précédentes et de dire : « L'agent moral ne peut être obligé que par lui-même : autrement le devoir serait le simple bon plaisir d'une autre volonté; pour en être légitimement affranchi, il suffirait de mépriser cette autre volonté. » Dans le système de M. Secrétan, la volonté divine est d'autant moins morale en elle-même qu'elle est absolument indéterminée et indéterminable. C'est seulement en se fondant sur le « fait » de la création, — *fait* que personne n'a constaté, œuvre susceptible d'interprétations contraires, — que M. Secrétan croit pouvoir donner à son absolu le nom de Dieu. L'absolu, selon lui, « se fait Dieu » en créant le monde. Dieu est la forme sous laquelle, *en fait*, s'est révélé l'insondable; c'est le visage qu'il a pris; il a voulu être Dieu quand il aurait pu, à la rigueur, vouloir être Satan : Adorons et obéissons. « L'absolu est la nuée; Dieu est l'éclair. » — Nous ne savons si cette décision arbitraire de l'absolu serait aussi adorable que le croit M. Secrétan. « Je suis ce que je veux : » ainsi se formule, selon lui, la volonté absolue, et elle ajoute : « Soyez ce que je veux; » mais, à mon tour, tant qu'elle m'apparaît comme simple puissance absolue, je puis répondre : « Je suis ce que je veux et je ne serai pas ce que vous voulez. » Au reste, à cette hauteur de l'abstraction, les termes psychologiques n'ont plus de sens et constituent de l'anthropomorphisme; les mots de *volonté* et de *liberté* n'ont pas le privilège d'être moins anthropomorphiques que ceux

(1) *Discours laïques*, p. 380.

d'*intelligence* et d'*amour*. Bien plus, ils impliquent l'intelligence; car on ne peut dire : « Je suis ce que je veux, » si on ne sait pas ce qu'on veut être. L'absolu pur supposé par M. Secrétan ne peut donc dire que : « Je suis ce que je suis ou ce que je peux être. » Le seul mot qui convienne pour désigner un tel principe, c'est l'Inconnu ou X. L'appeler esprit est peut-être encore plus hasardeux que de l'appeler matière, car l'esprit suppose plus de déterminations et de facultés définies que la matière la plus pauvre et la plus voisine de la pure possibilité, de l'être pur identique au non-être. Pour atteindre ce principe transcendant, la pensée doit accomplir le prodige décrit par le père Gratry en son style mathématique : s'épanouir comme le calice d'une fleur, d'abord elliptique, qui, en s'ouvrant, devient parabole et envoie un de ses foyers se perdre dans l'infini.

Si nous revenons sur terre, nous voyons se développer une seconde conséquence de la doctrine soutenue par M. Secrétan : de même qu'il ne conçoit l'obligation morale que comme théologique, de même il ne conçoit et ne pouvait concevoir la société morale entre les hommes que comme une église. Seulement, avec cette générosité de sentimens qui le distingue et qui le retient au besoin sur la pente même de la logique, il croit que la notion d'église exclut par définition celle de contrainte. Puisque le bien positif, dit-il, est la bonne volonté, sa réalisation exclut la contrainte, et quiconque poursuit le bien positif doit s'en interdire l'emploi. « Comme les sociétés religieuses les plus considérables prétendent se proposer ce but, nous rattacherons au nom d'église tout effort tenté dans ce sens; nous dirons donc que l'amour est le principe de l'église et que dès lors toute société qui s'attribue un droit de contrainte n'est plus une église. » — N'y a-t-il pas point ici, d'abord, une confusion involontaire, consistant à appeler église toute société morale et libre, toute association, toute république? N'est-ce point abuser du sens étymologique de ce mot *église* : assemblée, réunion, société? Une union de philosophes, de libres penseurs, d'athées même, si l'on veut, est encore une société libre et morale sans être une église. « Au vrai, répète M. Secrétan, l'association de franche volonté, qui restera toujours l'idéal suprême, ne saurait être qu'une église véritable, une société religieuse, attendu qu'on ne peut et doit aimer que ce qui est aimable; or, l'humanité (nous l'avons vu plus haut) « n'est aimable qu'en Dieu. » — Que l'amour des hommes suppose l'amour de l'humanité *idéale*, concédons-le; que l'humanité idéale, si elle était réalisée, fût le seul état de chose vraiment divin, le seul ciel, concédons-le encore; mais que l'humanité idéale soit déjà actuellement réalisée dans un monde surnaturel, que le suprême

idéal soit éternellement réel en soi et que l'humanité présente soit sa créature, son image, voilà ce qu'il n'est nullement nécessaire d'admettre pour former une société de bonnes volontés; c'est au contraire parce que l'on comprend d'abord la valeur d'une telle société qu'on la divinise ensuite. Donc le théologique n'est pas nécessaire au moral, ni surtout la théologie révélée et le miracle, en un mot, les religions positives. Donc encore la vraie république entre les hommes, quoi qu'en disent les théologiens, n'est pas nécessairement une église : c'est là un principe que nous croyons indispensable de maintenir, parce qu'il est à nos yeux la sauvegarde de la liberté philosophique dans la société moderne.

Bien plus, l'élément théologique, — emprunté aux théologies révélées ou même à la théologie rationnelle, — risque le plus souvent de compromettre l'élément moral, la vraie fraternité. Loin de dire avec M. Secrétan que toute église exclut la contrainte, nous demanderons à ce penseur sincère et tolérant, en nous appuyant tout ensemble sur l'histoire et sur la psychologie, si une foi exclusive et enthousiaste a jamais reculé, pour sauver le plus d'hommes possible, devant l'emploi de la contrainte morale ou physique des promesses, des menaces, des corrections, de tout ce qu'emploierait un père à l'égard de ses enfans, un tuteur à l'égard de ses mineurs. Dans un naufrage, hésite-t-on devant le respect du libre arbitre et de ses caprices, quand il s'agit d'assurer le salut de tous? Que serait-ce s'il s'agissait d'un naufrage pour l'éternité? Qu'est-ce qu'une compression de quelques instans en face de l'infinité des siècles?

M. Secrétan nous répondra que les hommes ne sont ni des enfans, ni des mineurs. — Dans leur *idéal*, oui; mais *en fait*, comme il le dit lui-même, non. Si les hommes sont civilement et politiquement majeurs quand il s'agit de leurs intérêts temporels, il faut bien avouer qu'ils sont tous mineurs quand il s'agit des intérêts éternels. Tout être qui n'est pas sage et saint, qui a des passions, des défaillances, des tentations, est un enfant. Dès lors, ceux qui ont la *certitude*, qui savent ou croient *absolument* qu'il s'agit d'un malheur sans remède, ceux-là, en se réunissant, doivent entreprendre par charité la correction et l'éducation de ces éternels mineurs qu'on appelle des hommes. — Mais, réplique M. Secrétan, « la charité du prophète ou du héros ne lui fournit un motif logique d'entreprendre sur la liberté des foules que dans la mesure fort étroite où la liberté positive, c'est-à-dire la moralité véritable, peut être développée dans les cœurs par des procédés de contrainte. Pour pouvoir ériger en théorie une conduite *qu'il serait assez difficile de condamner absolument sans exception dans la pratique*, il faudrait donc que les éducateurs produisissent les titres irrécusables d'une supériorité

pratiquement illimitée. L'autorité des parens peut errer sans cesser d'être légitime, parce qu'elle est un fait de nature et que la nécessité l'impose, mais tout autre est la condition d'une autorité qui *s'institue elle-même* (1). » — Nous répondrons à notre tour que cette autorité pourrait fort bien être *instituée* par la volonté générale. Suffira-t-il donc que le consentement de la nation soit acquis à l'autorité religieuse et politique, pour que la charité par voie de contrainte devienne légitime? — Non, dit M. Secrétan; car il faudrait encore pour cela que l'autorité eût une supériorité pratiquement *illimitée*. — Mais cette condition n'est pas nécessaire à l'autorité civile pour faire et appliquer les lois de justice; pourquoi lui serait-elle plus nécessaire quand il s'agit des lois de charité? Le raisonnement de M. Secrétan, malgré ce qu'il peut renfermer de vrai, prouve trop et irait à supprimer toute autorité.

On aura beau répondre que la contrainte, admissible quand il s'agit d'empêcher l'injustice et la pratique du mal, est impuissante sur la volonté du bien, sur l'amour du bien et sur la foi volontaire; — elle est impuissante directement et immédiatement, sans doute; mais indirectement et médiatement elle est toute-puissante, surtout si elle s'exerce sur des masses selon la loi des moyennes. Comment un ensemble de volontés résisterait-il à une action de chaque instant, persévérante, obstinée? Si l'on ne prend pas la place d'assaut, on la prend par ruse, par famine, par une infinité de petits assauts qui usent la résistance. Il y aura sans doute quelques rebelles; mais la masse se rendra. On réussit même de la sorte, si on est habile, à se faire aimer. Est-ce qu'un amant d'abord repoussé ne finit pas souvent par faire partager son amour? Les petits soins, la patience, au besoin quelques douces violences, à la fin une violence plus forte, mais affectueuse: c'est l'histoire de plus d'un amour (2).

(1) *Revue philosophique*, p. 394.

(2) De même, le caractère essentiellement volontaire de la foi individuelle caractérisé sur lequel M. Secrétan insiste avec raison, n'est cependant pas logiquement incompatible avec l'emploi de la contrainte sur l'ensemble. Aussi trouvons-nous fort logique un argument qui nous a été opposé à nous-même par un savant professeur de théologie morale à la Sorbonne, dans une étude sur notre *Idée moderne du droit*: « Tous les grands théologiens, dit-il, ont enseigné que l'acte de foi est un acte volontaire qui pré-
pose une illumination de l'esprit; mais ils ont enseigné aussi que la *contrainte* peut favoriser cette illumination, et surtout préserver les autres du mauvais exemple et de la contagion des ténèbres... Voilà trente millions d'hommes qui se réunissent sur une terre libre. Ils sont chrétiens, et ils considèrent comme un trésor plus précieux que tous les trésors de la terre la foi qu'ils professent, et qui maintient entre eux l'unité sociale et l'unité religieuse; il plaît à ces trente millions d'hommes de se lever comme un seul homme et de dire à leur souverain: « Vous avez fait des lois qui protègent mon champ, mes bœufs, ma maison contre la rapacité des voleurs; faisons des lois qui protègent ma foi, mon âme, et l'idée religieuse de votre peuple, contre la pro-

La psychologie ne donnerait donc pas tort à l'intolérance, comme M. Secrétan semble le croire; et, d'autre part, la morale telle qu'il la représente nous semble offrir ce danger d'une justification possible pour ceux qui auraient l'âme moins élevée que lui ou l'esprit moins éclairé. Le sentiment de l'irréparable excuse tout, justifie tout. L'immensité de la fin réduit à néant tout le reste; il n'y a plus de commune mesure entre la contrainte d'aujourd'hui et l'éternité. Il faut le reconnaître impartialement: partout où se glissent les idées d'absolu, d'éternel, d'irréparable, en même temps se glisse le péril de l'intolérance. Le fait est vrai aussi, avec les atténuations nécessaires, pour la théologie rationnelle, pour toute métaphysique et toute morale qui prétend à l'absolu. Le dogmatisme, quel qu'il soit, est le commencement de l'intolérance. Quiconque se croit en possession de l'absolu sera toujours tenté d'agir conformément à cette idée, et la seule conduite qui soit vraiment en harmonie avec l'absolu, c'est l'absolutisme pratique. Si un philosophe a une absolue conviction sur le bien *absolu*, sur le souverain bien, sur le bien final et éternel, comment ne serait-il pas tenté de protéger tous ceux sur lesquels il a une action contre ce qui pourrait leur enlever la possession de ce bien? Aussi les Socrate et les Platon n'ont-ils jamais penché pour la tolérance. Si donc nous revenons à la définition de l'église véritable telle que M. Secrétan la donne, c'est-à-dire à l'amour sans aucun principe de contrainte, M. Secrétan devrait dire, pour maintenir cette définition, que toute société théologique admettant un absolu, un mal absolu, un *dam* et une séparation complète d'avec l'être infini, une expiation ou sanction absolue, etc., n'est pas une véritable église. Il n'y aurait de véritable église, d'après la définition de M. Secrétan, que l'association philosophique et scientifique, à la condition expresse que toute prétention à l'absolu en fût écartée.

Passons maintenant avec M. Secrétan de la société morale à la société politique; nous verrons la morale de la charité et de la soli-

pagande ennemie des étrangers qui ont une religion dont nous ne voulons pas! — Que répondrez-vous à cette libre et puissante manifestation de la volonté d'un peuple? » Il y a, en effet, une chose qui dépend toujours de la volonté générale: c'est de mettre la foi à l'abri des doutes venus de la libre pensée. Si donc nous sommes conséquents avec les principes de M. Secrétan lui-même, nous proscrivons les livres contraires à la foi, comme nous proscrivons les livres où l'on excite aux crimes contre les personnes ou contre les biens, à la débauche, au vol, etc. L'esprit le plus sceptique du monde ne parviendrait plus à douter de ce qu'on lui enseigne si toute opinion contraire était réduite au silence. Quand on n'a devant soi qu'une voie ouverte, on ne peut s'égarer dans une autre route. De même, quoique l'amour pour Dieu, en son essence, échappe à notre action, nous pouvons du moins supprimer les occasions et les tentations de haine pour Dieu. Non-seulement nous le pouvons, mais nous le devons, si nous sommes animés nous-mêmes de cet esprit de « solidarité » qui, selon M. Secrétan, est la véritable charité. « Il y a, disait Théodore de Bèze avec saint Augustin, une charité de mansuétude et une charité de sévérité. »

darité, telle qu'il la propose, aboutir logiquement ou bien à l'omnipotence de l'état, ou bien à une notion insuffisante de sa puissance et de sa compétence. Veut-on identifier l'état avec l'association d'amour mystique, c'est-à-dire avec l'église, on aboutit à l'absolutisme théocratique. C'est, nous l'avons vu, l'opinion la plus conséquente pour quiconque se croit en communion avec la vérité absolue : la subordination de l'état à l'église en est la conclusion naturelle. — Telle n'est pas, on le pense bien, l'opinion de M. Secrétan. Ce dernier, au contraire, sépare entièrement l'état et l'église. Avec Kant, il fait de la contrainte le domaine propre de l'état. « La liberté des individus, dit-il, n'est point dans son abstraction le bien positif, mais, comme elle en forme une *condition* indispensable, comme elle ne saurait d'ailleurs se déployer au dehors dans sa plénitude, et que celle de chacun peut être détruite ou gênée par l'emploi de celle d'un autre, le bien positif exige (comme condition) une organisation collective destinée à garantir par la contrainte la liberté des individus, en la réduisant à la mesure compatible avec la même liberté chez les autres. Telle est la *justice*, principe de l'état, sa raison d'être, et par conséquent la borne légitime de sa compétence. » M. Secrétan ajoute, on s'en souvient, que : « le bien positif ne pouvant se réaliser que dans l'église, » et, d'autre part, l'humanité ne pouvant renoncer à réaliser son bien positif, « la liberté politique ne saurait s'établir que chez un peuple religieux. » — Ici encore, en reconnaissant le libéralisme de M. Secrétan, nous ne pouvons voir dans ce qui précède une expression exacte des rapports de l'état avec l'association libre. En premier lieu, il n'est pas exact que l'état ne puisse réaliser la liberté et la justice politique en dehors de l'église ; nous venons de voir, au contraire, que toute église qui déduirait rigoureusement les conséquences pratiques des dogmes admis par M. Secrétan subordonnerait la liberté politique, et même la liberté civile, à l'intérêt souverain de la vie éternelle. Nous dirons donc, à l'opposé de Tocqueville : — La liberté civile et politique n'existe dans un état qu'en raison inverse de son dogmatisme théologique. En d'autres termes, *toutes choses égales d'ailleurs*, un état est d'autant plus libéral qu'il est plus indépendant de toute église. Inutile d'ajouter que l'indépendance n'est pas l'hostilité.

En second lieu, nous ne pouvons admettre avec M. Secrétan que la réalisation du bien *positif* soit l'apanage exclusif des églises et que l'état doive toujours se borner à la réalisation du bien *négalif*, de la justice inférieure précédemment décrite comme simple *espèce* de la justice générale. D'abord, M. Secrétan oublie qu'en dehors des églises et de l'état il peut exister des associations volontaires. Leur donner le nom d'églises, c'est supposer ce qui est en question, à

savoir que les dogmes religieux, et en particulier les dogmes chrétiens, sont nécessaires à toute association ayant un but intellectuel, moral, social. M. Secrétan soutiendra-t-il donc que, pour s'associer fraternellement et poursuivre un but commun, il soit indispensable de croire aux dogmes profonds, mais essentiellement incompréhensibles, de la trinité, de l'incarnation, du baptême, de la prédestination, de la grâce et de la damnation? De plus, M. Secrétan nous semble oublier que l'état lui-même n'est pas simplement juge et gendarme. La justice, dans les sociétés modernes, enveloppe de plus en plus ce qu'on appelle la fraternité, elle doit être réparative en même temps que répressive, elle peut en conséquence se proposer des biens positifs et non pas seulement négatifs. Le *droit* même embrasse des intérêts communs, intellectuels, moraux, matériels, et non pas seulement des fonctions de simple police. Ajoutons que l'association volontaire peut tendre progressivement à coïncider avec l'état. Qui empêche l'état de se charger des fonctions d'intérêt général, si les citoyens s'accordent librement à les lui confier, réservant pour l'action des individus ou des associations particulières les intérêts sur lesquels on n'est point d'accord? Le *moral* et le *social* n'excluent pas le *politique*, ni réciproquement : tout étant de l'ordre humain, tout peut se réaliser par des moyens humains à mesure que l'accord se fait entre les esprits, et ces moyens humains peuvent devenir fonctions de l'état à mesure que la confiance accordée à l'état par ses membres approche de l'unanimité. Au contraire, le théologique et le religieux ne peuvent jamais se confondre avec le politique, l'église ne peut jamais coïncider avec l'état, parce que des deux domaines l'un est divin, l'autre humain ; l'un est transcendant, l'autre immanent. L'état-église deviendrait nécessairement une oppression de consciences, en vertu même des dogmes dont M. Secrétan nous a donné une si haute interprétation ; la charité de l'état-église prendrait nécessairement les formes de la violence, dès qu'il y aurait quelque dissentiment ; et s'il n'y en avait pas, l'esprit humain réduit à l'immobilité deviendrait incapable de progrès.

IV.

Ainsi, de toutes parts, nous arrivons à la même conclusion : le véritable amour des hommes doit être en soi un amour humain et social. M. Secrétan compare ingénieusement le moraliste qui veut diriger la volonté au marin qui fait marcher une barque vers le but par un vent quelconque, en opposant la voile au vent sous l'angle voulu ; mais il faut du vent et un gouvernail. De même, le moraliste a besoin d'un mobile et d'un motif directeur ; le motif est l'idée, le mobile indispensable est l'amour : voilà le souffle qui entraîne

la barque. Nous ajouterons que ce souffle, qui semble à M. Secrétan venir du ciel, doit d'abord venir de la terre : c'est l'humanité que nous devons aimer dans l'homme, non un principe supérieur à la nature. Au lieu de dire, avec M. Secrétan, que l'humanité de fait n'est rien moins qu'aimable, nous dirons : elle est aimable par soi jusqu'en ses misères et ses faiblesses, que la sympathie nous fait partager, que la pitié nous fait soulager : « Tout être qui souffre, disait Schopenhauer, est également près de mon cœur. » L'humanité est plus aimable en son imperfection même qu'une perfection absolue comme celle dont parle M. Secrétan, qui ne serait toute-puissante qu'à la condition de ne pas être parfaitement bonne, ou qui ne serait parfaitement bonne qu'à la condition de ne pas être toute-puissante. Sans doute le moraliste a besoin d'un idéal comme le navigateur a besoin de la polaire ; mais la polaire est aussi dans la nature. L'idéal est la nature même modifiée au moyen d'un de ses propres élémens, à savoir la pensée et le cœur de l'homme. C'est une nature plus intelligente, plus puissante, plus aimante et plus heureuse, que nous opposons à la nature trop souvent inintelligente, impuissante, divisée contre elle-même, malheureuse. Ce n'est pas un principe vraiment différent que nous concevons alors : c'est simplement une nature plus *humaine*.

C'est aussi sur un fondement humain que se constituent la justice, le droit, la liberté de conscience, sans lesquels la charité devient, selon le mot de M. Secrétan, contradiction, mensonge et violence. Bien différente de la simple « tolérance, » la liberté de conscience moderne a son vrai principe dans deux considérations psychologiques et humaines, non dans des spéculations métaphysiques ou théologiques qui risqueraient plutôt de la compromettre. Le premier fondement de la liberté des opinions, que M. Secrétan admet lui-même, est un fait d'expérience : le caractère essentiellement *spontané* de l'amour et du bonheur. Qu'on accepte ou rejette le libre arbitre au sens où l'entend M. Secrétan, il demeure toujours vrai que l'amour véritable provient de l'intérieur de l'être, soit qu'il vienne d'un déterminisme profond et d'une solidarité naturelle dont il est l'expression sensible, soit qu'il vienne d'une détermination volontaire et d'une solidarité volontaire ; dans tous les cas, l'amour ne commence qu'avec la spontanéité. Mais cette première considération ne suffirait pas pour exclure tout emploi de la contrainte si on n'y ajoutait un autre fait d'expérience, qui est en même temps la conclusion rationnelle de toute critique des facultés de connaître : à savoir, la *relativité* des connaissances humaines. Les moyens de bonheur et d'amour, les moyens de réaliser la société la plus parfaite sont relatifs et objets de connaissance relative. Quant au monde transcendant, nous ne savons de science certaine, comme dit Pascal, « ni s'il

est, ni ce qu'il est ; » nous ne pouvons donc le faire entrer par contrainte comme élément dans la conduite des autres, ni le leur faire aimer ; nous ne pouvons le faire entrer que dans notre propre conduite, à titre de foi personnelle, et en faire l'objet de notre amour. En un mot, c'est le *doute* par rapport aux choses « transcendantes » et la relativité de la connaissance pour les choses « immanentes, » qui, par opposition au *dogmatisme théologique*, fonde la liberté de conscience, le droit individuel et la vraie solidarité morale entre les hommes : quant à la fraternité, elle est l'extension et l'achèvement de la justice même.

Ce principe de la relativité des connaissances, qui semblait devoir engendrer un pur scepticisme moral en même temps que le scepticisme métaphysique, doit être, au contraire, regardé comme l'intérêt vital de la moralité autant que de la science. Il fonde et limite notre liberté d'agir, comme notre liberté de penser. Un tel principe ne peut inspirer d'inquiétude qu'aux esprits pusillanimes. Un voyageur raconte qu'un paysan naïf, voyant un arc-en-ciel sur ses arbres à fruits, s'imaginait que cette lumière y allait mettre le feu ; il en est de même de certaines doctrines dans l'ordre scientifique et philosophique : on s' imagine à tort qu'elles vont incendier et détruire tous les fruits dont se nourrit l'humanité.

Aussi croyons-nous utile d'insister ici sur les conclusions morales et juridiques qui résultent de ce principe directeur de la science moderne : *relativité de la science*. La conséquence immédiate, c'est l'existence certaine de l'inconnu et l'existence possible de l'*inconnaissable*, admis par M. Spencer comme par Platon et Kant, mais sous une forme contestable. A première vue, cette conséquence semble bien éloignée de l'idée du droit individuel ; qu'on y réfléchisse davantage, on reconnaîtra la fécondité morale ou juridique d'une vérité qui paraissait toute négative. Mais d'abord quel est le vrai sens de l'*inconnaissable*, qu'il vaudrait mieux appeler l'*irréductible* ? est-ce là une pure chimère et tout peut-il être objet de science positive ? — Selon nous, la connaissance positive a au moins deux *limites* qui lui sont intérieures : d'une part, l'idée de la matière, du mouvement, de la force et de la vie ; d'autre part, l'idée de la pensée et de la conscience. Au point de vue même du positivisme le plus radical, la pensée *peut* ne pas être de nature à pénétrer le fond de tout ; le cerveau peut ne pas être capable d'exprimer le dernier mot des choses, s'il y a un dernier mot, encore moins la totalité de leur discours éternel, si ce discours est sans mot premier ou dernier. Le cerveau peut ne pas être apte à saisir le sens intime de l'être ou du phénomène, la *réalité objective*. Un vrai positiviste, comme un vrai criticiste et un vrai sceptique, doit donc garder au fond de sa pensée un *que sais-je ?* Il doit dire tout

au moins : « Les choses ont *peut-être* un fond inconnu, puisque la science proprement dite ne saisit que des relations et des surfaces. » Il ne doit pas affirmer l'équation du cerveau à la réalité, mais seulement à la réalité pour nous connaissable. L'expérience même ne nous apprend-elle pas que notre cerveau n'est pas fait de manière à représenter toujours toutes choses comme elles sont indépendamment de lui? En concevant la borne qui peut se trouver profondément attachée à notre esprit et à notre cerveau, *alte terminus hærens*, nous concevons par projection et induction un *au-delà* obscur. L'*objet* senti ou pensé n'est donc pas conçu comme étant certainement tout entier pénétrable à la science, pénétrable au *sujet* sentant et pensant.

D'autre part, le sujet pensant n'est peut-être pas à son tour tout entier pénétrable pour lui-même. Qu'est-elle en réalité, cette conscience qui se pense en pensant le reste, cette conscience sur laquelle on a fait tant d'hypothèses, indivisible pour ceux-ci, divisible et composée pour ceux-là, fermée selon les uns, ouverte et pénétrable selon les autres, individuelle selon les uns, capable selon les autres de s'étendre à des sociétés entières, à des groupes de plus en plus vastes, et de se fondre ainsi avec d'autres consciences élémentaires dans une conscience commune et sociale? C'est là un problème dont la solution n'est pas trouvée et ne le sera peut-être jamais, car la conscience est *sui generis*, incomparable. On ne peut pas la faire rentrer dans un genre supérieur, car elle enveloppe tout autre connaissance; on ne peut pas non plus en marquer la différence propre avec d'autres choses du même genre : elle échappe aux fonctions essentielles de la compréhensibilité. Donc, la science de nous-mêmes vient se heurter à un mur, à un je ne sais quoi d'impénétrable à l'analyse, qui est sans doute le même que l'impénétrable de la matière. Le fond commun de l'objet et du sujet se cache dans la nuit. Les autres êtres eux-mêmes, nous ne les concevons que comme plus ou moins analogues à notre conscience; nous concevons *d'autres* consciences : c'est là pour ainsi dire « l'altruisme intellectuel, » fondement de tout autre altruisme (1).

Ceci posé, de quoi avons-nous besoin pour fonder la morale? D'un principe qui puisse marquer une limite, un *non plus ultra*, à notre égoïsme, à notre volonté en tant qu'elle poursuit des biens sensibles, des intérêts quelconques, des objets dont le fond métaphysique lui demeure inconnaisable. Or, puisque nous ne *savons* pas le fond de tout, ni par conséquent le fond du bien même, nous

(1) M. Spencer, ainsi que Kant, nous semble avoir eu le tort de représenter l'inconnaisable comme quelque chose de transcendant. La limite de la connaissance, selon nous, est intérieure à la connaissance : le vrai inconnaisable, ou plutôt l'irréductible, c'est le fait même de connaître et d'avoir conscience.

ne devons pas agir comme si nous avions pénétré ce fond, comme si nous étions certains, par exemple, que le plaisir, l'intérêt, la puissance, sont quelque chose d'absolu, la réalité fondamentale et essentielle, le dernier mot et le secret de l'existence. La limitation de l'égoïsme sensible doit sortir de la limitation même de la connaissance sensible. Tel est le fondement de la moralité en général.

Maintenant, quel est le fondement du droit, en particulier? quelle est sa justification rationnelle et suprême? C'est encore ce principe que notre connaissance *de l'homme* n'est pas *absolue*. En limitant notre pensée, un tel principe limite aussi rationnellement notre activité dans ses rapports avec autrui : il la refrène et lui impose des restrictions dont la règle est la justice. Vous traiter comme un pur mécanisme, ce serait vous traiter comme une chose dont je posséderais la science absolue, la formule définitive, la définition adéquate. Quand je suis en face d'une locomotive, je sais parfaitement et absolument ce qui la constitue *comme telle*, et je puis en développer d'un bout à l'autre la formule génératrice; je puis faire mieux, je puis la fabriquer tout entière en tant que locomotive : savoir, c'est pouvoir. Ici, il n'y a pas de restriction essentielle à ma connaissance, ni, par conséquent, à mon activité; je pourrai traiter une machine absolument à mon gré et en faire un simple instrument de ma pensée, de ma volonté. Dans les objets de la nature, dont je ne possède pas la formule complète, il y a déjà quelque chose qui, d'une façon très générale et très vague, peut restreindre mon activité : je ne me reconnais pas le droit de tout détruire, de tout briser autour de moi, de bouleverser sans but la nature. Seulement, ici, le fond de l'être ne se révèle encore d'aucune manière déterminée et spécifique : en tant que minéraux, les objets sont de simples composés, de simples agrégats, des mécanismes; la preuve en est qu'un chimiste, M. Berthelot, par exemple, pourra les fabriquer selon ses formules et en faire la « synthèse; » les éléments seuls m'échappent donc, et comme mon activité ne peut pas plus les atteindre que ma pensée, il en résulte que les objets matériels sont devant moi sans droit, c'est-à-dire n'imposent aucune *restriction* à ma volonté; quant à l'atome, il est inviolable de fait.

Avec les traces visibles de la vie dans le végétal, quelque chose restreint plus visiblement mon pouvoir. Là encore, je ne me sens plus le droit de tout détruire sans utilité, le droit de ravager le règne végétal, de couper l'arbre sans raison, de fouler aux pieds la fleur, d'arrêter, autant qu'il est en moi, l'aspiration et l'épanouissement de la vie. La vie, c'est déjà la *volonté* plus ou moins consciente, avec une direction saisissable. Évidemment, l'objet qui m'impose une limite est encore ici très indéterminé : on n'en peut donc déduire aucune règle précise, conséquemment aucune règle

de *justice* stricte ; mais, à côté de la justice, n'y a-t-il pas en nous la pitié et la sympathie, l'amour, la charité, la bonté ? D'un homme qui détruirait aveuglément la vie de la plante ou de la fleur, on dirait avec raison qu'il n'est ni raisonnable, ni bon. Nous sentons un lien profond de nous-mêmes avec tout être vivant, ou, pour parler comme M. Secrétan, une solidarité ; mais ce n'est encore ici que celle de la vie, non de la sensibilité, de la pensée, de la volonté réfléchie.

Avec l'animal, la vie individuelle s'accuse ; se croire tout permis envers les êtres que nous appelons des brutes, c'est faire preuve soi-même de brutalité. La *volonté* se fait sentante et sensible dans l'animal ; or, de la volonté notre science ignore le fond, comme elle ignore le fond de la sensibilité même, et de la pensée, et de la vie, et de l'être. Ici donc, la limite qui arrête notre connaissance commence à se poser aussi avec clarté devant notre action. Toutefois, cette limite restant variable et relative, le droit de l'animal est lui-même relatif et subordonné. De plus, nous ne pouvons compter, en général, sur la *réciprocité* de l'animal à notre égard, par exemple, sur celle du serpent, du lion, du tigre. Il en résulte que, la limite n'étant pas réciproque, nous nous trouvons dans l'état de légitime défense. Enfin, l'impossibilité pour l'homme de subsister en même temps que toutes les espèces animales intéresse son droit de conservation. Il faut ces nécessités naturelles et inévitables, il faut ces raisons de légitime conservation et de légitime défense, pour nous faire franchir la borne devant laquelle nous nous arrêterions si tous les êtres vivans pouvaient subsister à la fois ; il faut des raisons de guerre, en un mot, et de « guerre pour la vie. » Encore, tout en franchissant ces frontières, protestons-nous contre la nécessité de la nature ; nous nous indignons contre la loi immorale d'où dérive la lutte. Cette loi, qui fait que la vie de l'un s'emprunte à la vie de l'autre, est la forme inférieure de la solidarité vivante, ma' à propos érigée par M. Secrétan en type de justice. Nous concevons, nous rêvons un idéal supérieur, un état de choses où la vie des uns ne serait pas la mort des autres, où le plaisir d'un être ne serait pas la souffrance d'un autre être. Ainsi, à la *bonté* envers les animaux s'ajoute déjà une certaine règle de justice, mais que le manque de *réciprocité* rend relative et variable. Où la *réciprocité* apparaît, comme entre le chien et le maître, la cruauté devient un manque formel de justice, non plus seulement de bonté. Malgré le préjugé des philosophes, l'animal domestique a un *droit* moral, encore indéterminé en grande partie, mais qui se détermine dès que nous ne pouvons plus invoquer de nécessité supérieure, de droit supérieur pour faire souffrir ou mourir l'animal. La profonde douleur que nous éprouvons à la mort de tout être ami, dit Schopenhauer, naît de ce sentiment que dans tout

individu il y a quelque chose d'inexprimable qui n'est qu'à lui, quelque chose d'irréparable. *Omne individuum ineffabile*. C'est même le cas pour la personnalité des bêtes. « On le sentira si on a blessé à mort sans le vouloir une bête que l'on aime, et reçu le regard d'adieu qu'elle nous adresse; c'est une douleur déchirante. » Tourguénéf exprime la même idée quand il dit que, regardant son chien les yeux dans les yeux, pendant qu'au dehors hurle la tempête, il sent un même principe animant les deux êtres : en chacun d'eux vacille la même petite flamme tremblotante. Ce n'est plus un homme et un animal qui échangent leurs regards; ce sont deux paires d'yeux identiques qui sont fixées l'une sur l'autre. Et dans chacune de ces paires d'yeux, dans l'animal comme dans l'homme, la même vie se serre, terrifiée, contre l'autre. Que sera-ce, si l'homme est en présence de l'homme? L'identité fondamentale des êtres arrive en nous à la pleine conscience de soi et, par là, l'homme conçoit l'univers. Enfin, dans la société plus qu'ailleurs, en nous faisant comprendre la nécessaire délimitation de la zone empirique, la philosophie produit la délimitation parallèle des motifs et mobiles empiriques.

Remarquons-le, ce dont le droit pur a besoin, comme la justice avec laquelle il s'identifie, c'est une *limitation* de la liberté individuelle qui puisse devenir *réciproque* et *égale* pour tous. Pour fonder scientifiquement le droit comme tel, c'est-à-dire comme règle commune et borne mutuelle des libertés, nous n'avons donc besoin que d'un principe limitatif : *Abstiens-toi, abstine*. Voilà la formule propre du droit pur, qui est comme tel une *discipline*, une idée *régulatrice*, et qui enveloppe en soi le *Sustine* des stoïciens. Or, la limitation de notre volonté pratique par la volonté d'autrui, encore une fois, est l'expression légitime et la figure extérieure de notre limitation scientifique. — N'agis pas envers les autres hommes comme si tu savais le fond des choses et le fond de l'homme, comme si tu savais que ce dernier fond de tout, c'est ton plaisir, ton intérêt, ton égoïsme; ne t'érige pas en *absolu*, c'est-à-dire en dieu. Être qui n'as point la science absolue, ne pratique pas l'absolutisme envers tes semblables; ne dogmatise pas en pensées et en actes. — La violation du droit idéal au nom de la force, au nom de l'intérêt, matériel ou spirituel, c'est du dogmatisme en action qui peut prendre trois formes, soit matérialiste, soit panthéiste, soit théologique. Ce peut être, en premier lieu, la traduction intérieure de cette affirmation systématique : — Le mécanisme est *tout* : il n'y a rien au-delà ni au-dessus; le parallélogramme des forces est la formule de l'univers; je tiens, avec cette formule, le monde entier dans le creux de ma main : l'homme violent ou égoïste ne fait que tourner à son profit « l'axiome universel, » dont parle M. Taine. — Mais

au-delà? — Au-delà, il n'y a pas seulement x , il y a *zéro*. S'il subsistait en dehors des formules mécaniques un x irréductible, cela suffirait pour me faire m'arrêter avec inquiétude, comme au bord d'un abîme, devant toutes les actions qui impliquent une solution *pratique* du problème, une traduction de l' x en symboles vivans. Violer votre liberté, cela peut donc d'abord signifier : « Le fond absolu est force et matière, rien autre chose ; » c'est la solution du matérialisme dogmatique. Cela peut signifier aussi, selon un autre système : « Le fond absolu est une substance unique, dont les individus sont des modes sans valeur propre, c'est la solution panthéiste. » Enfin cela peut signifier encore : « Le principe absolu des choses est un dieu dont je connais par révélation la volonté précise, la loi absolue, à laquelle la volonté de l'individu est subordonnée ; » c'est la solution théologique. Au contraire, m'abstenir de violer la volonté d'autrui, tant qu'elle ne viole pas la mienne, voilà l'attitude qui convient à celui qui ne prétend résoudre l' x ni en pure matière, ni en substance unique et nécessaire, ni en volonté absolue et transcendante, à celui qui ne veut point du dogmatisme matérialiste, panthéiste ou spiritualiste, à celui qui, en général, refuse de dogmatiser et s'abstient. Le *droit* est donc le pendant du doute méthodique et de la « suspension de jugement » des anciens.

La *modestie* métaphysique est le principe de la *dignité* morale et du *respect* moral. Socrate avait raison de le croire : nous sommes grands par l'idée de ce que nous ne savons pas, autant et plus que par l'idée de ce que nous savons. Concevoir une limite, c'est aussi concevoir un au-delà ; c'est pouvoir se le représenter, sinon le connaître.

Peut-être, en effet, de ce fond même, qui serait la réalité, pouvons-nous nous faire une conception symbolique, lointaine, détournée, comme le ciel astronomique symbolise le ciel réel et inconnu. L'apparence, après tout, doit être liée à la réalité, comme les mouvemens apparens des astres sont liés à leurs mouvemens réels. Il y a une vérité *relative* jusque dans le système de Ptolémée, quoiqu'il soit moins proche de la vérité que le système également relatif de Copernic. La métaphysique est à nos yeux une spéculation hypothétique, un prolongement idéal des lignes que la science même a antérieurement tracées, une recherche de leur direction convergente et du foyer où elles viendraient coïncider. Ce foyer serait le fond même de la nature, le naturel par excellence, nullement le supra-naturel, qui en est l'ombre projetée dans les nuages. L'indestructibilité de l'instinct métaphysique prouve qu'il y a là quelque chose d'essentiel à notre organisation mentale : *l'homme est un animal métaphysique*. Si c'est là une illusion cérébrale, encore faudrait-il faire voir que c'est en effet une pure illusion et d'où elle vient. ☞ a

preuve n'est pas faite ; il n'est pas démontré qu'au-delà ou plutôt au dedans de ce que nous pouvons sentir et connaître, il n'y ait absolument rien. Tout au moins avons-nous l'idée de cet *au-dedans*, idée indestructible et fascinante qui nous entraîne toujours à chercher de nouveaux symboles plus ou moins transitoires pour exprimer l'éternel mystère. La science a son terme dans le doute, et ce même doute est le commencement de l'hypothèse métaphysique sur l'univers, — hypothèse qui n'est du reste qu'une induction fondée sur la science même et sur les données de la conscience. Dès lors, au-delà du droit, il peut et doit exister une autre attitude, plus haute sans doute et plus semblable à une spéculation dans tous les sens du mot : c'est de préférer le bonheur d'autrui au sien, c'est non plus de *s'abstenir*, mais d'*agir* positivement en vue du bonheur universel : alors naît l'amour d'autrui, la fraternité. L'homme aimant et bon propose à tous l'universelle bonté, comme étant la valeur la plus rapprochée de la suprême *inconnue*. Il traite les autres hommes comme ne faisant qu'un avec soi, il réalise pratiquement cette identité que Victor Hugo, s'adressant au lecteur de ses poèmes, exprimait avec une concision admirable : « Insensé, qui crois que je ne suis pas toi ! » Le désintéressement actif et aimant est, comme l'égoïsme actif, une spéculation sur le sens du mystère universel et éternel. Il a le caractère de sublimité qui lui vient de son incertitude même. Entre les deux extrêmes est la justice, qui laisse à chacun une sphère d'action égale à celle des autres, sous le nom de droit : elle pose ainsi, égale pour tous, la limite spéculative et pratique que franchissent en sens opposé l'égoïsme et le dévouement. Égoïsme, c'est concentration ; dévouement, c'est expansion ; justice et droit, c'est limitation réciproque et égale, ayant pour but de réserver à chacun le maximum de liberté compatible avec la liberté de tous. L'idéal suprême est donc à la fois *restrictif* et *persuasif*. Il restreint notre volonté égoïste ou charitable, puis il nous persuade de chercher ce qu'il y a de meilleur pour nous et pour les autres, sous cette condition expresse que les autres seront d'accord avec nous pour l'accepter. Les bornes de deux propriétés sont sacrées : si l'un des propriétaires va chez l'autre et s'associe à l'autre, ce doit être avec son consentement. Mais il n'est pas nécessaire de se figurer l'idéal comme un *impératif catégorique*. Cette notion de Kant nous semble une formule exagérée et encore absolutiste d'une règle qui est précisément fondée sur la relativité de la connaissance. Il n'y a de *catégorique* que la certitude où nous sommes de ne pouvoir nous ériger en absolu sans nous mettre en contradiction avec la relativité de notre connaissance. La seule loi absolue, c'est donc de ne jamais agir comme

si l'on possédait certainement l'absolu. L'empiétement de la charité est aussi injuste que l'empiétement de l'égoïsme. Au fond de l'*injustice* il y a un *orgueil* intéressé. En ce cas, nous concédons volontiers à M. Secrétan et aux théologiens que l'orgueil intellectuel est le premier des péchés capitaux. C'est ce qui fait que la prétention d'un individu à l'infailibilité est immorale. Si le péché capital symboliquement attribué à Satan est l'orgueil, qui s'égale à l'absolu en méconnaissant les limites de l'intelligence, on peut dire que, sur terre, tout despote politique ou religieux est la plus fidèle image de Satan.

Par bonheur, si notre intelligence est naturellement portée à un certain orgueil, notre volonté est naturellement portée à l'amour. Au lieu de placer chez l'homme cette sorte de mauvaise volonté radicale, cette liberté viciée dont parle M. Secrétan, il serait plus plausible d'y placer, et aussi dans tous les autres êtres, une bonne volonté radicale. Le mal viendrait alors des nécessités extérieures et non du dedans. L'intérêt égoïste ne serait que le premier degré ou la défaillance d'une volonté qui, de sa nature essentielle, est désintéressée et aimante. « La haine, a dit Fichte, est un amour trahi ; » l'intérêt n'est peut-être qu'un pouvoir de désintéressement qui, par manque de courage, s'affaisse sur soi et se trahit soi-même. L'amour d'autrui doit renfermer plus de vérité que l'égoïsme, car le vrai est l'être en sa plénitude, tendant au bien universel. L'égoïsme proprement dit, en ce qu'il a d'exclusif, est sans doute illusoire : il repose sur l'affirmation dogmatique d'un moi *isolé*, fermé à autrui, impénétrable et incommunicable, d'une partie qui serait indépendante du tout, d'un individu qui serait le monde et n'aurait avec autrui aucune solidarité. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec M. Secrétan, qui, lui aussi, dogmatise, que le *moi* est simplement « la borne d'une sensation ; » mais il est probable que les sensations élémentaires, venues de nos organes, se fondent en une seule conscience, et que les consciences elles-mêmes ne sont pas aussi impénétrables, aussi fermées qu'il plaît à la philosophie traditionnelle de le prétendre. Que deux ou plusieurs gouttes de rosée sur une même feuille, d'abord séparées, viennent à se toucher par le bord, elles se fondent en une plus grande, mais de même forme et reflétant le même ciel ; ainsi peut-être les pensées et les volontés pourraient se fondre en une seule, reflétant le même idéal : tel est du moins le rêve de l'amour. Mais ce n'est pas sur cette hypothèse métaphysique ou religieuse que reposent la justice et les droits de l'individu, c'est sur le doute même qui est commun à toutes les intelligences, et qui leur pose à toutes une même limite infranchissable.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

III¹.

LA COMTESSE PAULINE DE BEAUMONT ET SA FAMILLE
PENDANT LA TERREUR.

Le parti constitutionnel, successivement affaibli par ses fautes, n'était représenté à l'assemblée législative que par un petit groupe d'hommes non sans talent, mais sans influence. Si Montmorin avait perdu tout espoir dans une action politique, l'habitude du danger l'avait rendu plus fort et plus décidé, en même temps qu'elle lui avait donné le dédain des injures et presque l'insouciance des précautions nécessaires. En avril 1791, son ami Bertrand de Molleville lui avait, sur ce point, un jour cherché querelle : Fréteau avait assuré au comité diplomatique que Montmorin avait avoué que le prince de Condé et le cardinal de Rohan étaient sortis de France pour soulever les puissances étrangères. Aux reproches que lui faisait sur cette intempérance de langage Bertrand de Molleville, Montmorin répondit : — « Comment ! vous qui me connaissez, avez-vous pu me croire capable de tenir un propos pareil ? Ce que j'ai dit est précisément inverse, car, en parlant de la nécessité de réprimer enfin les excès qui avaient forcé le prince de Condé à abandonner

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 juillet.

le royaume, je me suis efforcé de montrer combien il était important d'employer tous les moyens possibles pour engager ce prince à revenir, parce qu'il était si profondément respecté, que l'idée de son émigration forcée indisposerait les puissances et finirait par soulever tous les alliés de la maison de Bourbon ; j'ai ajouté que si nous désirions terminer favorablement nos négociations avec les princes de l'empire possessionnés en Alsace, nous devons employer tous nos efforts afin de nous concilier le cardinal de Rohan, qui aura certainement la plus grande influence sur leur détermination. » Bertrand de Molleville répliqua qu'il fallait, sans perdre de temps, opposer un démenti formel et public au rapport de Fréteau : « J'y ai pensé, dit Montmorin, mais si Fréteau a concerté son rapport avec les autres membres du comité, ils sont capables pour soutenir leurs manœuvres d'opposer leur témoignage à mon assertion, qui, quoique vraie, n'en passera pas moins pour fausse. » — « Écrivez du moins à Fréteau, reprit Bertrand de Molleville, pour qu'il ait à se rétracter ou à rectifier son rapport, et menacez-le, s'il ne le fait pas, de faire imprimer votre lettre dans tous les journaux. » Montmorin approuva cet avis comme le plus modéré, et il écrivit le même jour à Fréteau, qui, dans sa réponse, convint de l'inexactitude. Il promit même de faire corriger l'erreur sur le procès-verbal et d'en instruire les membres les plus marquans de l'assemblée. Montmorin eut la condescendance de ne pas en exiger davantage. Il se refusa à publier les lettres échangées. La lassitude des choses et des hommes amène cette insouciance.

Les temps étaient proches cependant où la vie allait être menacée. La législative n'était qu'une courte préface avant la convention. Dès la première semaine de son existence, le comité diplomatique fut mené par les violens. Le ministre des affaires étrangères n'était plus qu'un chef de bureau. Montmorin avait de nouveau pris le parti de se retirer. Les dénonciations pleuvaient sur lui ; Condorcet lui-même, Condorcet son ami, l'accusait, dans la séance du 18 octobre, à propos du projet de loi contre les émigrans (1).

Le comte de La Marck, dans une lettre à Mercy-Argenteau, était d'avis que Montmorin conservât encore son poste. Dans une quantité d'affaires, il pouvait surveiller le roi lorsque, comme le redoutaient les courtisans, il échapperait à la reine. Le grand seigneur brabançon la considérait comme seule capable de régner, et ses opinions sur Montmorin varièrent jusqu'au moment où le ministre conquit l'amitié de Marie-Antoinette.

L'insistance de Mallet du Pan et de Malouet fut plus efficace (2).

(1) *Correspondance de Mirabeau et de M. de La Marck*, t. III.

(2) Voir *Mémoires de Mallet du Pan*, t. 1, p. 248.

Ils décidèrent Montmorin, avant sa retraite, à présenter encore à Louis XVI un plan de conduite. Il consistait à se rendre à l'assemblée législative, et à déclarer que, les puissances étrangères ne croyant plus le roi libre, sa liberté devait être constatée; le roi demanderait, en conséquence, à aller à Fontainebleau, ou à Compiègne, avec les gardes du corps, et à choisir un nouveau ministère n'ayant pas coopéré à la constitution. Ou l'assemblée eût refusé, et elle constatait ainsi la servitude du roi; ou elle eût accepté, et alors un cabinet dévoué était constitué. Montmorin revint à trois reprises sur les avantages de cette conduite; il se jeta aux genoux de la reine; les supplications furent inutiles. L'insuccès avait amené la résignation, et Montmorin fut suspecté de trop de finesse. Cette suspicion explique sa lettre du 26 octobre au comte de La Marck : « J'avoue que, malgré mon extrême répugnance, je me serais déterminé à rester si l'on m'en avait montré un désir positif; mais on ne l'a pas fait, et, en vérité, la chose en valait la peine. Je m'occupe en ce moment du compte que je dois rendre à l'assemblée; j'espère qu'il sera tel qu'il pourra être utile au roi et que les cours étrangères en seront contentes. Il me fera peut-être quelques querelles ici avec les journalistes Brissot et compagnie. Mais, en général, je crois qu'il ne me fera pas de tort devant l'opinion. » Il ne connaissait pas encore la nouvelle assemblée devant laquelle il se trouvait.

Gouverneur-Morris, en relations constantes avec M^{me} de Beaumont et son père, prévoyait l'avènement de la république sans croire à sa durée, et il suivait avec sympathie les efforts tentés pour sauver les jours de la famille royale; il avait aussi préparé un plan pour être soumis à Louis XVI. Le 22 octobre, il alla le communiquer (1) à Montmorin et l'engagea à rester quelque temps encore en fonctions; il voulait ne le voir sortir du conseil qu'après en avoir été président. Montmorin ne se rendit pas à ses raisons et lui fit une confidence grave. Il quittait le ministère parce qu'il ne jouissait pas complètement de la confiance de leurs majestés; le roi et la reine, ajoutait-il, étaient gouvernés par des avis venant tantôt de Bruxelles, tantôt de Coblenz. Montmorin s'était vainement efforcé de les convaincre de la nécessité d'arrêter une ligne fixe de conduite. Rien ne leur ouvrait les yeux. Le roi, extrêmement choqué qu'un homme avec lequel il vivait dans la familiarité depuis son enfance persistât à donner sa démission, ne fit rien pour l'encourager à la retirer. Les instances de Bertrand de Molleville ne furent pas mieux accueillies.

Ce fut le 31 octobre 1791 que Montmorin donna lecture à la légis-

(1) *Mémoria!* de Gouverneur-Morris.

lative de son rapport sur la situation de la France vis-à-vis des puissances étrangères. Résumé fidèle des événemens extérieurs depuis le jour où Louis XVI, revenu de Varennes, avait été suspendu, le rapport exposait avec impartialité la situation, blâmait l'émigration, en indiquait les lieux de rassemblement, ne dissimulait pas la défiance des cours européennes vis-à-vis la révolution, tout en s'enfermant dans les bornes d'une discrétion exigée par l'intérêt public. Cet important document se terminait par ces lignes : « Je présente ces réflexions sur les inconvéniens de demander trop de détails au ministre des affaires étrangères avec d'autant plus de confiance qu'elles ne peuvent avoir pour objet de rendre plus facile l'exercice d'une place que je vais cesser d'occuper. Dès le mois d'avril dernier, j'avais donné ma démission à Sa Majesté; mais la distance qui me séparait de celui qu'elle me destinait pour successeur me força de continuer mon travail jusqu'à la réception de sa réponse, qui fut un refus. Depuis, je ne trouvai plus où placer ma démission, et l'espérance d'être encore de quelque utilité à la chose publique et au roi put seule me consoler de la nécessité de rester dans le ministère, au milieu des circonstances qui en rendaient les fonctions pénibles pour moi. Aujourd'hui, Sa Majesté a daigné agréer ma démission; le rapport qu'elle m'a ordonné de vous faire est le dernier devoir que j'aie à remplir envers les représentans de la nation comme ministre des affaires étrangères; et je me félicite, en terminant ma carrière ministérielle, de pouvoir vous donner l'espoir d'une paix que vous aiderez le roi à maintenir et à consolider par la sagesse de vos décrets. »

Le comte de Montmorin, en se retirant, avait espéré conserver la place de ministre d'état; on fit observer au roi que ce titre était contraire à la constitution et que l'assemblée ne manquerait pas de s'y opposer. Il eût aussi accepté la charge de gouverneur du dauphin, dont on avait autrefois parlé. Les circonstances ne permettaient pas de la lui confier. Montmorin se trouvait dès lors presque sans ressources; ses affaires privées étaient dans un tel désordre que ses dettes surpassaient de beaucoup son actif. La générosité l'avait toujours entraîné. Le roi, informé, lui assura la somme de 50,000 livres par an sur les fonds secrets et lui envoya, comme souvenir, son portrait en pied, pareil à celui qu'il avait donné à M. de Vergennes en 1786.

Montmorin s'enferma pendant quelques semaines dans sa campagne de Theil, près de Sens, avec ses enfans. Ce furent ses dernières heures de joie domestique; il s'occupait de réparations; il revit, comme pour échanger les suprêmes paroles, les amis fidèles, les Trudaine, et François de Pange. Il ne put séjourner longtemps

en Bourgogne. Il dut rentrer à Paris, se présenter à la section de la Croix-Rouge (1). Un extrait des registres du comité révolutionnaire constate que Montmorin envoya 300 livres pour les pauvres de son quartier et 300 pour ceux de Fontaine-Grenelle. Le 23 janvier 1792, il est obligé de se faire délivrer un certificat déclarant qu'il continue à demeurer rue Plumet.

Dans ce sombre hiver de 1792, pendant que le ministère Narbonne, de Lessart, se débattait entre les folles manœuvres de l'émigration et les irritations croissantes de la révolution, pendant que Bertrand de Molleville, devenu ministre de la marine, essayait de renouer à chers deniers les intrigues subalternes qui, jusqu'alors, avaient été si peu utiles, Montmorin était frappé au cœur dans ses affections.

Son fils le plus jeune, Auguste, partait pour l'île de France comme enseigne de vaisseau. Ils ne devaient plus se revoir. Un coup de vent, à quelques mois de là, faisait sombrer la barque qui portait Auguste de Montmorin prêt à s'embarquer pour revenir à Brest. Il se noyait avant la fin tragique de sa famille. Il légua à sa sœur Pauline une étoffe de soie pour une robe de bal, et cette étoffe devait lui servir de linceul. Nous avons la lettre d'adieu du jeune officier de dix-sept ans; elle est datée de décembre 1791 (2) : « Vous me dites, mon cher papa, que je suis heureux d'aller dans un pays tranquille; mais quel bonheur puis-je trouver, lorsque je ne sais pas si vous êtes en sûreté!.. J'avais déjà écrit à maman et à mes sœurs. On m'avait appris la plupart des nouvelles que j'ai eues dans vos lettres; mais on m'avait dit que M. Bertrand était déjà remplacé, et j'ai vu avec plaisir qu'il était encore ministre... Adieu, mon cher papa, n'oubliez jamais votre fils et croyez qu'il ne cessera jamais de vous respecter et de vous aimer tendrement. — AUGUSTE DE MONTMORIN. » En entrant dans la région que Dante appelle incosolée, la première ombre devant laquelle nous nous inclinons est celle de ce pauvre enfant dont Pauline, sa sœur, écrivait : « Il était aussi courageux que doux, et comme il avait de beaux cheveux blonds ! »

Le 15 mars arrive : de Lessart, le successeur de Montmorin, est mis en accusation et conduit à Orléans. Dumouriez, Clavière et Roland sont ministres. Le roi appelle Montmorin; il lui dit qu'il ne peut considérer comme ses conseillers des hommes qui sont ouvertement ses ennemis (3). Il se décidait à nommer un conseil secret auquel il abandonnerait la direction des affaires; il en désignait, comme membres, avec Montmorin, l'archevêque d'Aix, M. de Boisge-

(1) Archives nationales, papiers séquestrés.

(2) *Ibid.*

(3) *Mémoires de Malouet*, chap. xviii.

lin, l'abbé de Montesquiou et Malouet, et il fixait au lendemain minuit la première réunion. Montmorin répondit au roi que certainement les personnes choisies étaient pleines de dévouement, mais qu'un comité secret était un danger de plus et ne présentait aucune ressource; qu'il n'y avait pas de moyens de faire exécuter ses décisions; qu'on ne tarderait pas à s'apercevoir des réunions fréquentes et de leur influence sur les déterminations du roi; que les clubs mettraient alors infailliblement le peuple en insurrection contre le château; qu'il fallait commencer par s'assurer les moyens de se défendre. Après avoir présenté ces observations, Montmorin se rendit successivement chez l'archevêque d'Aix, chez l'abbé de Montesquiou et chez Malouet. Sans qu'ils eussent pu se concerter, ils firent tous séparément la même réponse que Montmorin. Malouet la lui remit même par écrit; il revenait à son projet de confédération des départemens et des gardes nationales, en s'appuyant sur la constitution et sur l'autorité défaillante de La Fayette. Il oubliait que les constitutionnels étaient un épouvantail, surtout pour la reine.

Montmorin, en devenant l'ami de Marie-Antoinette, ne devint jamais son vrai confident. Il avait été écarté de ce rôle par son acceptation sincère de la constitution. On se servait de lui vis-à-vis de la révolution; on le tenait à distance quand on s'entendait avec l'étranger. La prédiction de Mirabeau lui traversait alors la mémoire. Il relisait ces lignes que le grand homme d'état avait écrites, dans son désespoir de ne pas être compris: « Le roi et la reine y périront; la populace battra leurs cadavres. Oui, oui, on battra leurs cadavres! »

A partir d'avril, ni Bertrand de Molleville, ni Malouet, ni Montmorin, ne purent ostensiblement se rendre aux Tuileries. Le château était garni d'espions, et les journaux dénonçaient chaque matin ce qu'on commençait à appeler le comité autrichien. La déclaration de guerre était inévitable; les généraux étaient désignés; les emplacements des armées fixés. Le 20 avril 1792, date mémorable, les ministres obligèrent le roi à faire usage de son initiative pour aller lui-même à l'assemblée proposer la guerre contre l'Autriche; elle fut votée par acclamation. Montmorin put, à la suite de cette séance, voir Louis XVI. Il lui développa les considérations les plus sages sur l'émigration. Le premier des devoirs était de ne jamais livrer son pays à l'ennemi. La guerre civile, quelque cruelle qu'elle fût, était plus excusable. Mais, en se présentant sous les drapeaux de l'Autriche et de la Prusse, la noblesse devenait étrangère à la France. C'est ce qu'elle ne sentait pas. Montmorin eût compris la Vendée; mais il ne pardonnait pas Coblenz. Cette opinion nettement exprimée à Louis XVI achève de déterminer le véritable esprit politique de Montmorin. Ses paroles laissèrent-elles,

comme on l'assure, une impression dans l'esprit du roi? Conçut-il pour la première fois la nécessité d'une défense à l'intérieur, en se séparant de toute alliance étrangère? En tous cas, il était trop tard. Les avis de quelques hommes d'intelligence et de cœur, se réunissant pour essayer d'endiguer l'impétueux torrent, pouvaient-ils désormais être autre chose qu'une désignation pour l'échafaud?

Montmorin va chercher sa famille à Theil; elle ne veut plus le quitter. Accusé de prévarication, lui l'intégrité et la générosité mêmes, il avait envoyé à la législative (17 avril 1792) les états de dépenses de son ministère. La lumière fut bientôt faite; nous la ferions au besoin après lui. Ses réparations à Theil sont connues; les mémoires ont passé sous les yeux de ses implacables adversaires (1). Le prix de son hôtel de la rue Plumet, acheté de la succession Beaumanoir le 28 mai 1784, moyennant 220,000 livres, n'avait été soldé qu'au moyen d'un emprunt. Néanmoins les soupçons de concussion étaient répandus. Une visite avait été pratiquée au château par la municipalité de Sens. L'homme d'affaires, le fidèle Peyron, dont il est parlé dans la correspondance de Joubert, avait pris le parti d'ouvrir désormais devant les délégués de l'autorité municipale toutes les caisses qui venaient de Paris. Une note indique que le papier peint destiné à la chambre à coucher de M^{me} de Beaumont était l'objet d'observations et avait paru suspect.

Montmorin prévoyait le sort qui l'attendait; sollicité de passer en Suisse, il s'y refusa avec obstination. Il disait au comte de La Marck, le 19 avril : « Dès que la guerre sera commencée, il faut s'attendre à toutes les inquisitions imaginables. Les accusations se multiplieront contre tous ceux dont on voudra se défaire. Les premiers momens seront durs pour les honnêtes gens. Dieu veuille que le roi et la reine n'en soient pas les victimes! »

La guerre était commencée. Dumouriez avait quitté le portefeuille des affaires étrangères pour commander l'armée du Nord. Le dernier effort de La Fayette lui-même ne devait pas réussir. La garde nationale l'abandonnait et sa mise en accusation était à la veille d'être demandée. Les ministres se succédaient les uns aux autres, tous plus faibles devant l'assemblée. C'était sous le ministère de M. de Narbonne que le dernier acte politique de Montmorin s'était accompli. Il avait obtenu de Louis XVI le désaveu officiel des armemens faits en son nom par les princes ses frères; mais ni ses proclamations, ni ses lettres, n'avaient produit d'effet. La mission secrète du baron de Vioménil et du chevalier de Coigny, envoyés à Coblenz pour témoigner aux émigrés la désapprobation royale, avait excité au plus haut degré leurs colères contre Montmorin. Considéré par

(1) Archives nationales. Inventaire de M. de Montmorin.

eux comme jacobin, et sur les bancs de la législative comme aristocrate, il put, sans se tromper, répondre à Bertrand de Molleville, qui l'engageait à se pourvoir de papiers pour sa sûreté : « C'est un passeport pour l'autre monde qu'il me faudrait. Toutes ces précautions sont inutiles ; quoi que je fasse, je n'échapperai pas aux gens qui m'en veulent. Je suis sûr d'être assassiné dans moins de trois mois. »

II.

Montmorin s'obstinait à ne pas abandonner Louis XVI, et il restait à son poste d'honneur, comme une sentinelle perdue. Malouet, Bertrand de Molleville et lui formaient, sans qualité, une sorte de conseil affectueux et résolument dévoué. Ils ne pouvaient pas être longtemps à l'abri des délations.

On répandait partout le bruit de l'existence d'un comité autrichien. Tous les pièges étaient tendus pour donner de la consistance aux méfiances surexcitées. Au commencement de mai 1792, Richer de Serizy se rendit chez Regnault de Saint-Jean-d'Angély, son collègue à la législative, et le pria, au nom de la princesse de Lamballe, d'assister à un comité chez elle le vendredi, à six heures du soir. Il ajouta que Malouet, Bertrand et Montmorin s'y trouveraient. Regnault était dupe d'une perfidie (1). Il ne s'en aperçut pas ; ses doutes sur l'existence du comité autrichien disparurent ; et sa dose de vanité fut suffisante pour lui faire considérer l'invitation comme la chose la plus naturelle. Il courut chez Malouet, qui lui répondit : « Je ne connais pas M^{me} de Lamballe et je ne suis d'aucun comité. — Ce n'est pas un comité public, reprit Regnault, mais un comité qui se tient secrètement chez la princesse ; elle m'a fait l'honneur de m'y inviter. — Je vous proteste, répliqua Malouet, que tout ce que vous me dites est absolument nouveau pour moi : je n'ai jamais mis le pied chez la princesse de Lamballe ; à peine la connais-je de vue, et je ne suis d'aucun comité. — Que dois-je donc penser, repartit Regnault, du message que j'ai reçu de Richer de Serizy ? — Je présume, répondit Malouet, que c'est une plaisanterie, ou qu'on a voulu vous tendre un piège, et je vous conseille de vous tenir sur vos gardes. » Ils se quittèrent : Malouet alla raconter à Bertrand de Molleville cette aventure ; ce dernier fit partir un courrier pour Anet, où se trouvait la princesse de Lamballe, et l'informa de ce qui se passait. Elle lui répondit qu'elle ne connaissait même pas Richer de Serizy et Regnault de Saint-Jean-d'Angély. De quel comité politique pouvait être cette insouciant jeune femme ?

(1) *Mémoires secrets de Bertrand de Molleville*, chap. xxiii.

Montmorin avait cru sage de mépriser jusqu'alors les clameurs et les faiseurs de motions. Mais une accusation formelle le fit sortir de son flegme habituel. Cette accusation émanait d'un journaliste, Carra, rédacteur des *Annales patriotiques*. Il articulait nettement le crime de trahison contre Bertrand de Molleville et Montmorin, et il invoquait à l'appui les témoignages de Merlin, de Bazire et de Chabot. Montmorin et Bertrand déposèrent une plainte en diffamation entre les mains du juge de paix de la section Henri IV. Cet honnête et courageux magistrat a mérité de ne pas être oublié. Il se nommait La Rivière. Il ouvrit une enquête. Les trois députés désignés reconnurent l'exactitude de la déclaration de Carra. Le juge de paix se présenta alors à la barre de l'assemblée (18 mai 1792). Il demandait que le comité de surveillance lui remit tous les titres, notes et renseignements qu'il pouvait avoir. Une discussion s'engagea. Bazire attaque la plainte comme étant nulle en sa forme, parce que les plaignans s'étaient qualifiés ministres d'état. La législative passe à l'ordre du jour, sur une observation de Dumolard, réclamant justice pour tous. Le lendemain, 19 mai, Romme dénonce le juge de paix, qui venait de décerner un mandat d'amener contre Bazire, Chabot et Merlin. Tous les trois protestaient contre l'atteinte portée à l'inviolabilité parlementaire. La Rivière se rend de nouveau à l'assemblée, et déclare qu'aux termes de l'article 8, section v de la constitution, tout citoyen devait répondre quand il était interrogé, au nom de la loi et que le mandat d'amener n'était qu'une mesure de procédure et de police. Louis XVI, prévenu par Montmorin, intervient alors dans une lettre lue à la tribune par Duranthon, garde des sceaux, lettre qui sollicita les députés à accomplir leur devoir avec impartialité. La colère de l'assemblée est à son comble. Guadet, appuyé par Lasource, n'hésite plus et propose la mise en accusation du juge de paix. Genty proteste vaillamment, mais est accueilli par les cris : « A l'Abbaye ! à l'Abbaye. » La motion, malgré lui, est adoptée au milieu des applaudissemens. Le malheureux La Rivière est transféré à Orléans ; il devait, le même jour que de Lessart et Brissac, être égorgé par la bande de Fournier l'Américain. « Encore, comme disait Malesherbes, après sa condamnation, encore si cela avait le sens commun (1) ! »

A voir l'acharnement de cette éloquente et idéaliste Gironde contre un magistrat intègre, à lire ces discours enflammés contre Montmorin, on reconnaît que les imaginations troublées par une méfiance absolue, au moment où la guerre mettait en jeu l'existence de la nation, ne voyaient dans les constitutionnels, parce qu'ils étaient attachés au roi, que des ennemis irréconciliables. L'issue de ces

(1) *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

accusations acceptées sans contrôle et qui étaient dans l'air n'étaient plus douteuse. Montmorin courait avec intrépidité à la mort.

Dans la séance du 20 mai, Gensonné et Brissot avaient dénoncé encore le comité autrichien. Deux jours après, les débats solennels commencent; c'est Gensonné qui parle le premier. « J'ai demandé la parole sur la lettre du roi, dit-il, parce que l'ordre donné au ministre de la justice et transmis par lui au commissaire près le tribunal de Paris m'a paru violer la constitution et la loi, et qu'il est de votre devoir de rappeler à leur exacte observation tous les fonctionnaires publics qui tenteraient de s'en écarter. Cette démarche qu'on a fait faire au roi, l'ordre donné au ministre de la justice, l'invitation au corps législatif de se dessaisir des pièces relatives aux conspirations, les rapports de cette démarche avec l'accusation intentée par les ex-ministres Bertrand et Montmorin, avec la conduite du juge de paix La Rivière, ne peuvent laisser aucun doute sur l'obsession qu'exercent encore sur l'esprit du roi les agens de cette conspiration que depuis longtemps l'opinion publique a désignée sous le nom de *comité autrichien*. » Malgré le talent puissant de Gensonné, l'assemblée était en majorité indécise, lorsque Brissot, l'ennemi personnel de Montmorin, prit la parole pour préciser les faits. Il faut lire son discours tout entier dans *le Moniteur*. L'accusation y est développée avec art et perfidie : il cite la correspondance diplomatique avec M. de Noailles, ambassadeur à Vienne; il isole les phrases, il isole même les mots; dans la lettre du 3 août 1791, il extrait un fragment; il ne le réunit pas à la lettre entière pour en juger l'esprit; il le subdivise au contraire en petites parties, qu'il détache pour les commenter séparément. Sans hésiter, il transforme en ennemis de la révolution ses premiers chefs, en ennemis de la constitution de 91 ses principaux auteurs. Il se souvient des tablettes de Zadig, dont les fragmens mal rapprochés pouvaient offrir un sens coupable. Il essaie de cet artifice sur la correspondance de Montmorin; il prend une ligne dans sa lettre du 3 août, une autre ligne dans sa lettre du 19 septembre, et il compose ainsi une phrase qu'il récite sans interruption, invitant bien à en peser les mots; il en altère même la signification; et Montmorin ayant écrit qu'il ne voulait faire ni l'apologie, ni la censure des nouveaux *principes* dont l'empereur d'Autriche redoutait l'expansion (lettre du 3 août, pages 31 et 32), Brissot lit : « Je ne ferai ni l'apologie ni la censure des *pouvoirs* nouvellement créés. » En avançant dans l'examen de cette dénonciation, on frémit de voir sur quelle légèreté est fondé un décret d'accusation. Brissot dit-il, par exemple, que Montmorin s'opiniâtrait à conserver dans leurs places des personnages hostiles, tels que M. de Castelnaud, résident de France à Genève; on fouille les pièces et l'on voit que

ce poste a été supprimé en 1791. Brissot reproche-t-il à Montmorin d'avoir laissé dans l'oubli le patriote Genêt, chargé d'affaires à Saint-Petersbourg ; on apprend que le ministre lui a au contraire accordé une gratification et qu'il a été ensuite envoyé en Hollande.

L'assemblée, au surplus, ne fut pas convaincue. Kersaint, ayant demandé qu'on mît aux voix le décret d'accusation, la motion fut rejetée ; l'impression des discours de Gensonné et de Brissot, avec les pièces certifiées conformes, fut ordonnée ; et l'affaire fut renvoyée aux comités réunis de diplomatie, de surveillance et des douze.

Dans la séance du 28 mai, Chabot annonce que Montmorin s'est embarqué à Boulogne-sur-Mer avec la princesse de Lamballe et M. de Caraman. Gensonné aussitôt s'écrie de son banc : « La fuite de Montmorin doit prouver pour quels motifs les personnes qui ont voté l'ajournement semblent en ce moment si empressées d'entendre le citoyen Chabot. » La nouvelle était fausse : Montmorin publie une lettre dans laquelle il déclare courageusement qu'il n'a point et n'aura jamais le dessein de quitter la France, et qu'il ne quittera même point Paris avant que l'assemblée ait approfondi la dénonciation lancée contre lui. Chabot fait alors des excuses, mais promet de prendre sa revanche. Cependant les discours et les annexes, dont l'impression avait été ordonnée, sont distribués. Dans la séance du 2 juin 1792, le représentant Mayern se plaint de ne trouver dans les pièces justificatives que des fragmens de lettres, fragmens façonnés avec art, ajoute-t-il, et accommodés à la dénonciation. Le même jour, Montmorin fait remettre à la législative un mémoire en réponse à ses accusateurs. Il avait fait imprimer lui-même, en totalité, les pièces dont les extraits avaient servi de fondement au réquisitoire de Brissot. Citées pour prouver des crimes, elles n'attestent que des services. Partout, dans cette correspondance, le ministre justifie les mesures prises par l'assemblée nationale, proteste au nom de son énergie et de sa prudence, ne parle des princes émigrés que pour désavouer, au nom du roi, toutes leurs démarches, dissuade l'empereur de faire des tentatives pour rendre au monarque son ancienne autorité, annonce qu'elles seraient sans objet, prévient qu'elles seraient d'ailleurs sans succès et qu'on augmenterait la fermentation générale. Il représente qu'aucune puissance étrangère à la France ne peut y changer l'ordre de choses établi, qu'on peut dompter facilement un parti, mais non pas une nation nombreuse, exaltée et puissante. Montmorin voulait conserver la paix et l'alliance de l'Autriche ; il voulait maintenir le traité de 1756 conclu contre la Prusse. Brissot et ses amis désapprouvaient passionnément cette politique. Ils en avaient le droit, mais, comme répondait Montmorin : « Tout ce que cela prouve, c'est que M. Bris-

sot regarde comme criminels de haute trahison ceux qui ne pensent pas comme lui. » Le mémoire se terminait ainsi : « La seule faveur qui me reste à demander à mes lecteurs, c'est de vouloir bien lire les pièces entières de ma correspondance, et de me juger d'après l'impression qu'ils recevront de cette lecture. »

L'impression fut, en effet, profonde; lorsque le surlendemain, Chabot, au nom des comités, donna communication de son rapport, lorsqu'il essaya de répandre des doutes, même sur la fidélité de Rochambeau, de Dillon, de La Fayette, les murmures d'indignation le forcèrent à supprimer des pages entières. Comme conclusion à ce long débat sur le comité autrichien, l'assemblée se contenta de renvoyer les nouvelles pièces énoncées dans le rapport, à l'examen des comités compétens.

Montmorin pouvait se croire sauvé. Pour assurer son repos à la campagne, il avait fait distribuer dans l'Yonne par l'intermédiaire de Peyron de nombreux exemplaires de sa défense. A Paris, un homme de cœur, l'ami de sa fille Pauline, François de Pange, s'était hardiment jeté dans la mêlée. Après une vive polémique avec Brissot, le jour même où il montait à la tribune pour accuser Montmorin, François de Pange, dans le soixante-quinzième supplément du *Journal de Paris*, lui adressait cette philippique : « Vous allez prouver à l'assemblée, dites-vous, l'existence du comité autrichien? Au moment où l'Autriche est en guerre avec la France, ce mot ne peut désigner qu'une société d'ennemis publics. Le comité de surveillance a déclaré n'avoir pas les preuves de l'existence d'une telle société; mais vous vous êtes engagé à les fournir. Vos espions sont-ils donc meilleurs que les siens? » Et le vaillant journaliste continue de flétrir, en citant ses phrases, l'ancien adulateur du roi. L'article finit par ces mots : « Je ne vous retiens plus, homme du 10 mars; paraissez à la tribune! »

Dès que le mémoire de Montmorin paraît, François de Pange prend la plume et signe à la fois, dans le numéro trente-six de *l'Ami des patriotes* et dans le quatre-vingt-cinquième supplément du *Journal de Paris*, une éloquente apologie de l'ancien ministre.

« Attaqué de la sorte (nous citons les dernières lignes), M. de Montmorin n'a pas eu de peine à se justifier; toutes ses réponses sont simples, parce qu'on n'a pas besoin d'emphase quand on dit la vérité; elles sont claires et courtes, et c'est dans cette discussion qu'on a vu, pour la première fois peut-être, la réplique de l'accusé être plus brève que l'écrit accusateur. — Brissot s'est présenté au combat avec de faibles moyens, mais il avait pour auxiliaire l'art d'interpréter et de noircir les plus secrètes pensées, celui de transposer les phrases, celui d'altérer les termes et surtout le courage cynique de mentir imperturbablement... Quand Brissot emploie tous

les prestiges de la charlatanerie et toutes les ressources de l'imposture pour tromper et avilir l'assemblée nationale, pour faire jeter dans les fers et livrer peut-être à des bourreaux un citoyen irréprochable, je demande comment je dois qualifier ce J.-P. Brissot et quel délit il dénoncera jamais qui soit plus grave que le sien. — Je sais que, puisqu'il est député, la constitution le déclare inviolable et je n'appelle pas sur lui la vengeance des lois. Mais puisse au moins le mépris de toutes les âmes généreuses faire de ce vil tyran une éclatante justice ! Ce mépris vengeur est un sentiment libre qu'aucune loi ne saurait contraindre. Il est doux de l'exhaler sur les plus puissans coupables et de ternir ainsi leurs scandaleux triomphes. Il est juste d'en atteindre jusqu'à la tribune nationale l'orateur effronté qui la profane par des calomnies. »

Pour n'oublier aucun nom, parmi les amis de Montmorin qui le défendirent publiquement à cette heure difficile, rappelons aussi que Suard fit paraître dans les soixante-dix-septième et soixante-dix-huitième numéros du *Journal de Paris* un long article signé seulement de ses initiales, sur le prétendu comité autrichien et ses dénonciateurs.

M. de Toulangeon, dont l'ouvrage n'est que le témoignage d'un esprit modéré et honnête, mêlé aux premières scènes de ce drame, s'est trouvé à portée de recueillir des renseignemens précis. Il affirme qu'on a calomnié les intentions et les démarches de ces derniers conseillers de Louis XVI, Malouet, Malesherbes, Bertrand de Molleville, Montmorin. « Ils n'avaient, dit Toulangeon, d'autres mobiles que la constitution anglaise (1). » Sans doute, son adaptation à l'état social de la France était devenue impossible ; mais est-ce un crime de l'avoir tentée, et cet essai mérite-t-il les sévérités de l'histoire ? Il en est plus d'un, dans cette rupture irrévocable entre le monde ancien et le monde nouveau, il en est plus d'un qui, resté sur l'autre rive, avait essayé de jeter un pont entre les deux sociétés séparées désormais par un abîme ; ne leur lançons pas d'outrages, car ils avaient gardé de la vieille France les qualités supérieures, délicates et chevaleresques. Pourquoi donc, sur l'interprétation isolée de deux lettres publiées dans la correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck, accuse-t-on encore Montmorin de trahison ? L'une de ces lettres, écrite de la main de M^{me} de Beaumont, est du 22 mai 1792 ; l'autre, dictée à un ami, est du 19 juin suivant. Depuis six mois, Montmorin n'était plus aux affaires étrangères ; c'est au milieu des dénonciations les plus violentes qu'il continue d'instruire des faits quotidiens le comte de La Marck, suivant son habitude depuis plus d'une année.

(1) *Histoire de France depuis 89*, par M. de Toulangeon. Voir Pièces justificatives.

Les importantes correspondances publiées dans ces derniers temps n'ont apporté aucun argument à l'appui de ces jugemens de parti-pris ou insuffisamment fondés (1). S'il est aujourd'hui démontré que, pendant toute la durée de son règne, Marie-Antoinette avait regardé le comte de Mercy comme son propre ministre, s'il est avéré qu'elle n'avait jamais oublié cette recommandation de Marie-Thérèse, au moment de leur séparation, de rester bonne Allemande ; il est non moins certain que Montmorin n'était pas instruit de cette double politique que représentait, notamment à Vienne, le baron de Breteuil, de cette politique qui fit directement appel à l'intervention armée des souverains, et qui avait pour mission confidentielle de démentir l'acceptation officielle de la constitution. Sans doute, quand la révolution eut elle-même engagé la guerre, quand la reine eut adressé à Mercy le billet du 26 mars 1792, qui contient le plan de campagne de nos armées, Montmorin ne croit pas le comte de La Marck un ennemi de la France et ne suspend pas des relations qui auraient dû, dès cette heure, prendre fin ; sans doute il donne à son confident les impressions de la cour, partageant avec elle cette courte vue qu'il suffira d'une promenade militaire pour sauver Louis XVI, et surtout Marie-Antoinette ; sans doute il ne croit plus qu'il y ait un autre moyen de relever la nation, et que « ce n'est pas en elle-même qu'elle peut trouver les ressources nécessaires pour sortir du précipice où l'ont jetée les fous et les enfans (2). » Mais avoir la préméditation de trahir La Fayette, son ancien ami ! Une phrase, dans une lettre intime, ne suffit pas pour convaincre d'infamie : « Les nouvelles que nous avons ici de Coblenz sont que les émigrés seront employés. Si cela est, j'en serai très fâché. On ne saurait, selon moi, les mettre trop à l'écart pour agir. » Telle est sa pensée politique dominante. Le surplus, inspiré par la passion de voir la famille royale échapper à l'échafaud, peut être critiqué, blâmé, mais ne peut servir de fondement à la condamnation de l'histoire pour connivence directe avec les généraux autrichiens. Le comte de Montmorin, héritier d'un des noms les plus fiers de l'aristocratie, ne voulait ni sa disparition, ni son effacement dans le gouvernement. Il n'est certainement pas un des ancêtres de la démocratie moderne ; mais c'est un honnête homme, et l'un des esprits qui comprirent le mieux, aux débuts de la constituante, les nécessités d'une monarchie contrôlée et libérale. Nous subissons trop encore aujourd'hui, dès qu'il s'agit de la révolution, les défiances aveugles que le danger de la patrie expliquait alors, mais ne justifiait pas toujours.

(1) *Correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, par MM. Geoffroy et d'Arneht.

(2) *Correspondance avec M. le comte de La Marck*, t. III.

III.

Deux mois nous séparent des massacres de septembre. La France entraînait visiblement dans la république : c'était la conséquence de la guerre. Barnave, découragé et triste, avait pris congé de Marie-Antoinette ; il avait dit adieu à Montmorin avec les plus funestes pressentimens. Il se retirait dans le Dauphiné, attendant que le bourreau vînt l'y chercher.

La journée du 20 juin faisait prévoir celle du 10 août. Montmorin s'était mis en évidence ; il était signalé comme ayant eu la main sur le pommeau de son épée, à côté du roi, pendant qu'on le coiffait du bonnet rouge. Les journaux l'attaquent, dès lors, avec une rage nouvelle. Il n'avait plus d'autre ambition, dans ces dernières semaines de la monarchie, que d'être un serviteur fidèle ; cependant il rencontre La Fayette et échange avec lui quelques paroles désespérées. Après avoir expédié de son camp à l'assemblée une lettre où il attaquait à la fois le ministère Dumouriez et la société des Jacobins, le général était allé à Paris. Il avait paru à la barre, avait parlé de l'indignation de l'armée. Puis il avait rendu un dernier hommage au roi et à la reine, qui continuaient à ne voir en lui qu'un démagogue. La Fayette, méditant déjà son volontaire exil, était reparti pour la frontière.

La vie de la famille royale étant l'unique préoccupation de Montmorin, il s'était assuré le dévoûment de M. de Liancourt, commandant à Rouen quatre régimens, et, de concert avec Malouet, il avait arrangé avec l'ordonnateur de la marine au Havre, M. de Mistral, l'armement d'un yacht destiné à porter en Angleterre Louis XVI, Marie-Antoinette et leurs enfans. L'intendant de la liste civile, Laporte, avait remis au roi une lettre explicative de Malouet. On ne put en tirer toujours que ce mot : « L'affaire de Varennes est une leçon ; nous verrons. » Lorsque Laporte transmit ce dernier refus : « Allons, s'écria Montmorin, il faut en prendre notre parti ; nous serons tous massacrés, et ce ne sera pas long. »

Paris était tout entier debout depuis les premiers échecs de nos armées : les enrôlemens volontaires commençaient, les défilés des sections se succédaient avec enthousiasme. Le manifeste du duc de Brunswick, bien loin d'affaiblir l'esprit public, l'excitait. De quelle utilité pouvaient être désormais les réunions à l'hôtel de la rue Plumet ? Lally, Clermont-Tonnerre, La Tour du Pin, Bertrand de Molleville y venaient, et aussi Malesherbes, et enfin Gouverneur-Morris. Ils étaient instruits en détail de tous les préparatifs du

10 août. Montmorin, infatigable de cœur, avait écrit au roi pour lui en faire part; il lui disait qu'il n'y avait plus à reculer, que soixante-dix amis résolus se trouveraient, avec des chevaux, aux Grandes-Écuries. Ne recevant pas de réponse, Montmorin s'était une dernière fois glissé au château. Madame Élisabeth, trompée, lui assurait que l'insurrection n'aurait pas lieu, que Santerre et Pétion s'y étaient engagés. La résignation était de plus en plus la forme du courage de Louis XVI.

Le même soir, après le souper, ce groupe d'hommes distingués et sans force était réuni dans le jardin de M. de Montmorin, discutant tristement toutes les chances de la situation. Malesherbes s'écria : « Je ne vois plus qu'une mesure de désespoir. Le roi s'étant interdit tout autre moyen de défense, il ne peut plus être question que de le préserver des assassins. Le parti révolutionnaire est armé contre lui, parce qu'il le suppose armé contre eux, et vous voyez quelles sont nos armes, puisque Sa Majesté se refuse à tout. » Malesherbes en était là, raconte Malouet, lorsqu'on vit arriver un domestique des Tuileries avec un paquet pour Montmorin. Le roi lui envoyait une lettre de Guadet et de Vergniaud, et une autre du premier valet de chambre Thierry.

La généreuse Gironde, républicaine pourtant, faisait une tentative pour sauver la tête de Louis XVI en amenant son abdication. Elle proposait la régence de Louis XVII, avec un conseil nommé par l'assemblée. Le projet était irréalisable; il était d'ailleurs repoussé par Marie-Antoinette. Montmorin pensait que si Louis XVI persistait à se refuser à tout projet d'évasion, l'acceptation de la proposition des Girondins, malgré l'humiliation personnelle qui suivrait son exécution, était peut-être la seule ressource.

On possède le procès-verbal, écrit de la main de Lally-Tollendal, d'une autre séance tenue le 4 août dans ce même jardin, entre les mêmes amis (1). Chacun rendait compte de ce qu'il avait découvert; Lally avait reçu une lettre anonyme, dans laquelle on lui racontait une conversation chez Santerre; on y annonçait le projet de marcher sur les Tuileries, de tuer le roi dans la mêlée, de s'emparer du prince royal. Au moment où les confidences touchaient à leur fin, accourut Malesherbes. Il venait presser M^{me} de Montmorin et Pauline de Beaumont de se retirer à la campagne. La crise approchait et Paris n'était plus la place des femmes. Elles ne voulurent pas partir. Elles songèrent à demander asile à M^{me} de Nanteuil, rue Neuve-des-Mathurins. Seule, M^{me} de La Luzerne se rendit pour quelques semaines à Luciennes. Calixte avait donné

(1) Voir les notes du tome II de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers.

sa démission d'officier de l'armée active et entraît, comme garde national, dans le bataillon royaliste des Filles-Saint-Thomas. Ce même jour, 4 août, le *Mémorial* de Gouverneur-Morris indique qu'il se rendit chez Montmorin et qu'il le trouva profondément abattu (1). Montmorin tenta encore de causer avec le roi; on le renvoya à M. de Montciel, qui s'occupait aussi d'une sortie. Montmorin lassait Louis XVI de son attachement.

Le 10 août arriva. La veille, il y avait eu un dernier lever à la cour pour les derniers fidèles. Lorsque l'attaque commença, averti par le canon et le tocsin, Montmorin sortit à pied de son hôtel avec sa femme et Pauline. Il se réfugia d'abord rue de Grenelle, chez la marquise de Nesle. Ne se jugeant pas en sûreté, il chercha un autre refuge, le lendemain, chez M^{me} de Nanteuil. Elle le confia à sa nourrice, Hélène Leclerc, femme de Pierre-Louis-Mary Gazier, rue Faubourg-Saint-Antoine, n° 128.

Des pièces signées Montmorin avaient été trouvées dans le sac des Tuileries. Le 16 août, une visite domiciliaire fut opérée rue Plumet; les scellés furent apposés. Fauchet avait déjà proposé sa mise en accusation. Blotti tout le jour au fond d'une chambre, Montmorin ne sortait que la nuit pour acheter des journaux, ou pour remettre dans un endroit convenu d'avance des lettres émouvantes qu'il écrivait à sa femme, à sa fille. Quelques fragmens en sont conservés aux Archives, reliques précieuses et qu'on ne touche qu'avec émotion. On voit que, sous l'adresse de M. Barruel, ancien précepteur des enfans, les billets pouvaient quelquefois s'échanger (2).

On nous permettra de citer quelques lignes de M^{me} de Beaumont, datées du 15 août. Les noms sont dissimulés de peur d'une surprise ou d'une trahison. « Mille et mille remerciemens du petit mot que vous m'écrivez, veuillez le renouveler tous les jours. Les nouvelles des gens qui me sont chers sont plus nécessaires à mon existence que l'air que je respire. Parlez de moi à ceux qui m'intéressent. Sans mes deux acolytes (sa mère et son frère) je serais auprès d'eux. (Elle n'ose nommer son père.) Je les aime bien tendrement. Adieu, je ne puis vous en dire davantage. Je vous demande, à mains jointes, un mot tous les jours. » « O ma charmante souveraine, répond le pauvre père du fond de sa cachette, combien il me tardait de vous écrire! Votre joli petit billet m'a tant fait de plaisir! Ne nous laissons pas abattre, ne parlez pas de moi à l'étourdy. » Un autre billet est à l'adresse de son secrétaire, M. Lemoine. Enfin, dans un autre, le dernier, on lit ces mots : « De vos nouvelles, je vous

(1) *Mémorial* de Gouverneur-Morris.

(2) Archives nationales, papiers séquestrés.

en prie, et de celles de nos amis Trudaine. » Souvenir des temps fortunés et des soirées de la place Royale ! On savait Montmorin traqué comme une bête fauve et le comte de Mercy-Argenteau écrivait de Spa au prince d'Arenberg : « Je suis en peine de M. de Montmorin ; mais, à en juger par l'énoncé des derniers journaux, il pourrait encore échapper à ses assassins (1). »

Il ne put leur échapper. On le découvrit par l'imprudence de son hôtesse. Dans ce temps de disette et de pauvreté, elle achetait les plus belles volailles, les meilleurs fruits et les portait chez elle sans précaution. On soupçonna bientôt qu'elle recélait un aristocrate. Cette conjecture se répandit parmi la populace du quartier, presque toute composée d'agens des jacobins. Peltier prétend que l'indiscrete affection de M^{me} de Nanteuil éveilla aussi les soupçons : elle allait le voir et laissait sa voiture à une certaine distance (2). Montmorin fut arrêté, au moment où il s'y attendait le moins, le 21 août 1792. On trouva sur la table quelques journaux, *le Logographe*, journal du soir, les *Débats*, le *Patriote français*, deux assignats de 50 livres et soixante-cinq de 5 livres. En le fouillant, on saisit une fiole d'opium, suprême recours dans un moment de désespoir.

IV.

Il ne se fit pas illusion sur l'issue du combat, et voulut néanmoins se défendre pied à pied. Interrogé d'abord par le comité de sûreté générale sur le point de savoir s'il n'avait pas tenu un conseil secret sur les affaires publiques avec des membres de l'assemblée constituante, il s'expliqua avec une rare présence d'esprit. L'interrogatoire porta ensuite sur la politique étrangère depuis la revision de l'acte constitutionnel. Le mémoire publié à la suite des accusations de Brissot renfermait les principales justifications ; Montmorin s'y référa. Sur la coalition des puissances étrangères et sur les mesures à prendre pour en prévenir l'effet, il répondit avec sa correspondance officielle ; chacune de ses réponses fut nette, précise, et ne pouvait donner prétexte à accusation. Néanmoins l'assemblée l'appelle à sa barre ; une confusion s'était faite entre l'ancien ministre et son cousin le marquis de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau, et qui avait son appartement aux Tuileries. On allait jusqu'à attribuer au premier les ordres donnés aux Suisses

(1) Archives nationales, FJ, 4,625.

(2) Peltier, *Dernier Tableau de Paris*.

dans la journée du 10 août; il n'eut pas de peine à expliquer cette confusion de noms. L'interrogatoire ne prit d'intérêt que lorsqu'il fut dirigé par Brissot et Gensonné. On comprend aux premières paroles qu'un duel à mort est engagé (1).

Nous ne citerons que les questions essentielles :

« BRISSOT. — J'observe à M. de Montmorin que la correspondance de Vienne des mois de septembre et octobre de 1791 annonce que l'empereur et le roi de Prusse s'étaient ligués contre la France; que l'un et l'autre auraient prêté des sommes considérables aux frères du roi, qui les empruntait en son nom et pour se rétablir dans ses anciens droits; que cependant M. de Montmorin, dans son discours du 31 octobre, a caché tous ces faits à l'assemblée nationale. Je demande pourquoi.

« MONTMORIN. — La correspondance annonçait une convention entre les cours de Vienne et de Berlin; le motif en était la détention du roi. Je prévins à plusieurs reprises le comité diplomatique de l'assemblée constituante. Sur mes provocations, l'on hâta les armemens. Lorsque j'eus l'honneur de parler à l'assemblée constituante, le 31 octobre, à l'occasion de ma démission, les choses avaient changé de face. L'empereur, qui avait provoqué la coalition par une circulaire dont je n'ai eu connaissance que par les papiers publics, l'empereur avait, par une autre circulaire, écrit aux mêmes puissances de suspendre l'effet de la première. Il avait même répondu à la lettre par laquelle le roi lui annonçait l'acceptation de la constitution, qu'il n'existait à cette époque aucun mouvement extraordinaire de troupes. J'ai donc dit la vérité lorsqu'en quittant le ministère, au mois d'octobre, j'ai annoncé à l'assemblée que nous avions des espérances de paix fondées. »

Gensonné, voyant que Montmorin peut être sauvé, intervient alors et lui demande comment, ayant été ministre des affaires étrangères jusqu'au 31 octobre, il a pu ignorer que les sollicitations des princes français auprès des puissances étrangères se faisaient au nom du roi et de concert avec lui.

« MONTMORIN. — Les sollicitations des princes français n'ont commencé à être réellement très vives qu'en juillet et août 1791. Je savais bien que c'était pour le roi qu'ils sollicitaient; je n'ai jamais su qu'ils aient pris son nom et je me plaignis amèrement, dans une dépêche à la cour de Vienne, de ce que l'on avait accueilli une intervention de leur part pour laquelle ils étaient absolument sans titre.

« GENSONNÉ, s'adressant au président de l'assemblée, Lacroix. —

(1) *Moniteur*, séance du 22 août 1792.

Je vous prie, monsieur le président, d'observer à Montmorin qu'il est convenu dans une de ses réponses qu'en juillet et août derniers, les sollicitations auprès des puissances étrangères étaient très vives. Montmorin, dans son dernier compte-rendu, a bercé la nation par de fausses espérances de paix rejetées sur la prétendue exagération des journaux et des sociétés populaires. La mauvaise humeur des puissances ennemies jette encore les fondemens d'un système de trahison que la cour a ouvertement suivi depuis cette époque et que les papiers trouvés dans le secrétaire du roi ont complètement dévoilé. »

Ces papiers, que l'on connaît aujourd'hui, absolvent Montmorin en prouvant sa bonne foi; il n'était pour rien dans les intrigues secrètes des Tuileries; aussi sa réponse à la question posée par Gensonné est-elle concluante: « Je dirai d'abord qu'à l'époque du mois de juillet, les sollicitations des princes français devinrent vives, et que la position dans laquelle se trouvait le roi paraissait faire accueillir ces sollicitations avec quelque succès: après l'acceptation de la constitution, j'ai dû croire qu'il allait en résulter un nouvel ordre de choses. Nos agens, qui avaient été repoussés jusqu'alors, furent écoutés comme ils l'avaient été précédemment. Ils annonçaient les dispositions des cours où ils étaient envoyés comme pacifiques; ils peignaient même les cours comme soulagées de n'avoir plus à se livrer à une guerre. L'on ne saurait taxer de pusillanimité les dernières dépêches que j'ai écrites à Vienne. Elles étaient de nature à forcer cette cour à s'expliquer. J'ai dit ce qui existait alors. Je pourrais alléguer une preuve bien positive, c'est qu'aujourd'hui même que la guerre existe depuis le mois d'avril, à peine les préparatifs des puissances étrangères sont-ils achevés. »

L'interrogatoire terminé, Lasource, chargé de dresser le rapport au nom des comités, propose que le marquis de Montmorin, le gouverneur de Fontainebleau, soit mandé sur-le-champ afin que les deux cousins n'aient pas le temps de se concerter. « Il y a encore un Montmorin, vieillard de quatre-vingt-sept ans, qui habite Le Havre, » reprend ironiquement l'ancien ministre des affaires étrangères. Lasource baissa la tête. A la séance du soir, 23 août, le marquis de Montmorin est, en effet, introduit; on avait trouvé dans son appartement au château, après le pillage du 10 août, le manuscrit du compte-rendu d'une conversation entre cinq ou six députés dont les noms étaient inconnus; on avait de plus saisi les quittances de diverses sommes touchées de la liste civile pour des dépenses relatives aux faisanderies. On l'interrogea sur ces deux points; ses explications furent catégoriques et devaient écarter tous

soupçons. Néanmoins, sur la proposition de Bazire, il fut conduit à l'abbaye pour être traduit devant le tribunal criminel. Le marquis devait subir, à un jour d'intervalle, le même sort que son infortuné parent.

Les *Mémoires* de Soulavie nous apprennent un détail curieux (1). Après avoir passé devant le comité de surveillance, l'ancien ministre était resté dans la chambre d'instruction sous la garde de deux gendarmes. Il aurait pu s'évader. Soulavie, occupé de recherches historiques, travaillait dans cette pièce; ils furent quelques instans seuls et leur conversation a été recueillie. Montmorin s'était tenu constamment debout; Soulavie lui offrit sa chaise.

« C'est la première marque de bonté que je reçois depuis mes malheurs, dit Montmorin.

« SOULAVIE, *après quelques paroles de politesse.* — Je n'aimais pas l'excès de la puissance royale sous l'ancien régime, ni la faiblesse du gouvernement avant la révolution.

« MONTMORIN. — Nos opinions se trouvent analogues. N'ai-je pas contribué à la liberté? N'ai-je pas, par un tendre attachement à Louis XVI, demeuré constamment à côté de lui? On ne connaît pas le roi; il est aussi innocent que je le suis. Je n'ai voulu la guerre de la France contre aucune puissance. Je la regarde comme la cause de tous nos maux. Cependant me voilà détenu. M. Brissot m'a attaqué hier bien injustement dans l'assemblée. M. Lasource, membre du comité, est chargé de faire un rapport. Ah! monsieur, si l'humanité a toujours sur votre cœur de l'influence, rendez-moi service de me faire connaître ici les griefs secrets de ces messieurs; je ne crains pas la mort, mais le sort de M^{me} de Montmorin,

« SOULAVIE. — Je suis étranger à toutes les opérations de ce comité.

« MONTMORIN. — Que me conseillez-vous et quel mal pensez-vous que Brissot puisse me faire?

« SOULAVIE. — Tous les maux qu'il pourra. Il sait ce que vous avez fait : ennemi de tous les ministres des affaires étrangères, de Vergennes, de Montmorin, de Lessart, de Chambonas, de Dumouriez, il les croit tous instruits de ses aventures; il ne s'est cru en repos que lorsqu'il a eu placé un ministre des affaires étrangères de son bord. Vous êtes mal gardé; vous n'avez en ce moment-ci qu'un seul militaire, je vous exhorte de vous évader.

« MONTMORIN. — M'évader après la séance de l'assemblée c'est m'exposer à être massacré. La prison est pour moi un asile que je préfère. Que pensez-vous que tout ceci pourra devenir?

(1) Soulavie, *Mémoires historiques*, t. vi.

« SOULAVIE. — L'ennemi approche; je ne crois pas le roi en sûreté.

« MONTMORIN. — L'infortuné monarque est perdu; je ne vois qu'un moyen de le rétablir un jour : c'est une déclaration de la république; cette déclaration seule peut sauver le roi. Cette république sera terrible contre l'ennemi; elle sauvera le territoire intact; elle sera déchirée par les factions intestines. La révolution se purgera ainsi de ses immondices. Vous avez vu au 14 juillet La Fayette et d'Orléans se brouiller. Peu de jours après, vous avez vu le parti de Mirabeau et de Lameth se diviser. Les jacobins et les feuillans étaient frères avant la revision. Les jacobins, à l'époque de la déclaration de guerre, se sont encore divisés en parti de Robespierre et en parti de Brissot. C'est l'âme de la révolution que la scission et le trouble... Terminons la conférence par un service signalé que vous pouvez me rendre. Je suis dans des peines cruelles sur M^{me} de Montmorin. Dans quelles souffrances l'interrogatoire de l'assemblée nationale ne l'aura-t-il pas jetée? Faites-moi la grâce de passer chez elle. Elle demeure au milieu de la rue Neuve-des-Mathurins. Elle sera glacée d'effroi en voyant arriver du comité quelqu'un de ma part; mais dites-lui un mot qui la rassurera, c'est que je me porte bien.

« SOULAVIE. — Je vous demanderai, de mon côté, une autre grâce. Vous n'avez rien pris depuis vingt-quatre heures; je sors et je vais vous faire servir à dîner.

« MONTMORIN. — Je resterai encore dans cet état, n'ayant aucun besoin.

« SOULAVIE. — Afin que vous mangiez sans crainte, j'irai chercher le dîner moi-même.

« MONTMORIN. — Vous ne pourriez plus me rendre aucun service, car votre pitié vous rendrait très suspect, et je désire de vous que les pièces de mon ministère soient par vous remises au comité. Convaincu de mon patriotisme, je ne balance pas à faire cette proposition.

« SOULAVIE. — Je ne puis toucher aux papiers du comité, mais les voilà dans ce coin. Qui vous empêche de les mêler comme un jeu de cartes? Les députés s'occupent bien de papiers! Ils sont ici pendant deux ou trois heures occupés à se quereller; après quoi, ils paraissent à l'assemblée et coulent la journée avec des femmes ou dans les plaisirs. Dans le moment actuel, il s'élève une rivalité entre eux et la municipalité. C'est ce qui pourrait vous arriver de plus heureux.

« MONTMORIN. — Soyez patriote, monsieur; vous serez pour moi un défenseur officieux bien précieux. Abandonné de toute la terre,

égaré et fugitif dans Paris, arrêté et conduit à ce comité, la Providence vous a envoyé pour me sauver, et vous le pouvez en calmant les esprits du comité. »

Ainsi se termina ce colloque, curieux à consulter pour qui veut juger équitablement Montmorin. Le soir même, Soulavie rendit visite à la comtesse; il la trouva mourante de désolation et de terreur dans son lit. « Je ne suis pas M^{me} de Montmorin, lui dit-elle, craignant une embûche, mais je lui ferai porter les nouvelles que vous me donnez de son mari. » Soulavie, ému par tant de douleur, se retira sans insister pour la convaincre de son identité.

Le 31 août, Lasource lisait son rapport à la législative; il concluait, au nom des comités réunis, à la mise en accusation. Le seul grief retenu était le silence gardé par le ministre vis-à-vis des mouvemens et des desseins des princes rebelles. Tous les prétextes n'étaient-ils pas bons pour se débarrasser de l'ami du roi? Ce n'était pas impunément que Montmorin avait répondu un jour à Brissot que sa méchanceté et sa générosité lui étaient également indifférentes. Brissot ne lui pardonnait pas. En attendant le jugement, on conduisit Montmorin dans les cachots de l'Abbaye. Est-il vrai qu'il obtint que son fils Calixte vint partager sa captivité? Est-il vrai qu'il écrivit une lettre suppliante à Danton? M. de Lamartine énonce ces faits, mais nous n'en avons pas trouvé de preuve. Est-il vrai enfin que, désespéré de la justice des hommes et n'ayant plus sur lui le poison qu'il avait emporté dans sa retraite de la rue Saint-Antoine, Montmorin brisa à coups de poing une table de bois de chêne? N'y a-t-il pas eu une confusion avec son cousin? L'éditeur des Mémoires sur les journées de septembre donne cet acte de colère comme certain, et l'attribue au père de Pauline de Beaumont.

Nous sommes arrivés au jour néfaste. C'est le 2 septembre (1). Les nouvelles des armées françaises étaient mauvaises. L'ennemi était à quarante lieues de Paris. Verdun venait de capituler, Longwy était pris; on entendait de nouveau de toutes parts cet effrayant tocsin dont le souvenir était resté gravé dans les âmes depuis la nuit du 10 août. Les officiers et les soldats qui s'étaient rendus ce jour-là au peuple et qui avaient été mis sous la protection de la nation sont d'abord massacrés. On vient prendre Montmorin dans sa prison et on le met en face de ce tribunal qui s'était installé sur le lieu du crime. Maillard présidait. Montmorin déclare aussitôt qu'il ne reconnaît pas de pareils commissaires pour ses

(1) Procès-verbaux de la commune de Paris. Journées de septembre. Journiac de Saint-Méard, *Mon Agonie de trente-huit heures*.

juges, qu'ils n'avaient été nommés par aucune loi, que l'affaire pour laquelle il était détenu était soumise à la décision d'un tribunal régulièrement constitué, et qu'il espérait bien que sa décision changerait l'opinion que le peuple avait de lui. Jusqu'à la dernière minute de sa vie, sa conscience s'élevait ainsi contre ses dénonciateurs. Un des acolytes de Maillard interrompt brusquement le prisonnier et dit : « Monsieur le président, les crimes de Montmorin sont connus; mais, puisqu'il prétend que son affaire ne nous regarde pas, je demande qu'il soit envoyé à la Force. — Oui, oui, à la Force! » crient à la fois tous les juges. Est-il bien sûr qu'un éclair de joie ait alors illuminé le visage de la victime et qu'elle ait espéré échapper aux mains des bandits? « A la Force! » était à la fois l'arrêt et le signal de mort. Le grand seigneur sardonique et dédaigneux se réveilla : « Monsieur le président, dit-il, puisqu'on vous appelle ainsi, je vous prie de me faire avancer une voiture. — Vous allez l'avoir, » lui répond froidement Maillard. Il fit un signe à l'un des assistans, qui sortit aussitôt pour avertir les assassins qu'ils allaient avoir un aristocrate de choix. Le misérable rentra dans la salle et dit à Montmorin : « La voiture est à la porte. » Montmorin réclame divers objets et des souvenirs qui étaient restés dans son cachot. Il veut les emporter. On lui répond qu'ils lui seront envoyés. Il sort, et Maillard écrit aussitôt en marge du registre d'érou : *Mort*. Montmorin tombe à la porte au milieu d'une meute de forcenés. Ils se jettent sur lui, le renversent et le frappent à coups de sabre ou de pique. M. Ignace de Barante, dans ses notes inédites, raconte qu'au moment où on l'égorgeait, il mordit la main d'un des bourreaux, un nommé Cumont; un autre septembriseur, Boinnet, lui abattit les doigts à coups de hache et les mit dans sa poche pour les montrer dans tous les cafés du voisinage. Percé de coups en plein corps, tailladé et labouré de plaies, Montmorin respirait encore; les assassins alors l'empalèrent et le portèrent ainsi comme un trophée jusqu'aux portes de l'assemblée.

Telle fut la fin, nous pouvons dire tel fut le martyre du comte Marc de Montmorin Saint-Hérem, qui, le premier, fut ministre des affaires étrangères de la révolution.

V.

M^{me} de Montmorin avait tout appris. Les horribles détails de ce long supplice lui avaient été racontés; Pauline de Beaumont ne les ignore pas davantage. Elle partit avec sa mère, sa sœur et son frère pour Rouen, où M. de Liancourt les recueillit. Mais y séjourner fut

impossible. La peur, l'image encore saisissante de la journée de septembre, et ce sentiment naturel qui porte dans ces heures d'infinie détresse ceux qui s'aiment à se réunir, déterminèrent la famille Montmorin à demander l'hospitalité en Bourgogne à leur voisin, à leur parent, le comte Mégret de Sérilly, ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, propriétaire du château de Passy-sur-Yonne.

L'hiver de 1793 se passa dans cette solitude (1). François de Pange la traversa en fuyant la terreur. Quelques amis venaient la nuit, de Villeneuve ou de Sens, apporter des nouvelles ou des livres. Lombard de Langres ayant donné à lire à M^{me} de Montmorin les *Contes moraux* de Marmontel, aperçut, quand elle les lui renvoya, une note marginale écrite de sa main, dans laquelle elle priait Dieu de la faire mourir. Ses vœux allaient être exaucés, et de quelle façon ! L'infidélité d'un domestique attira sur Passy et ses hôtes l'attention du comité de sûreté générale institué par la convention.

M. de Sérilly avait un frère, Mégret d'Étigny, officier supérieur aux gardes françaises, qui se trouvait à Paris le 10 août. Un de ses amis, un de ses frères d'armes, le baron de Viomesnil, était de ceux qui avaient défendu l'épée à la main aux Tuileries la personne du roi. Blessé à la jambe d'un coup de feu, Viomesnil s'était trainé chez M. d'Étigny, rue Coq-Héron, n° 65; il y avait succombé à ses blessures quelques jours après. Lorsque le conventionnel Maure fut envoyé en mission dans le département de l'Yonne, une lettre d'un valet de chambre lui dénonça M. d'Étigny pour avoir donné asile au baron de Viomesnil. En même temps que cette dénonciation appelait sur le château de Passy les fureurs des terroristes, un autre incident analogue les attirait aussi sur une illustre famille de la même province.

Le comte de Brienne, frère du cardinal, était à Sens avec ses neveux. Maure apprend qu'un ancien officier des gardes du corps s'y trouvait. MM. de Loménie le connaissaient, et se crurent obligés d'aller lui rendre visite. L'entrevue fut amicale. La pitié était alors un crime. Ordre vint de Paris d'arrêter à la fois la famille Mégret et la famille de Loménie (2). Le cardinal, l'ancien ministre, vivait encore. Seul des archevêques de France il avait prêté serment à la constitution civile du clergé. Le souverain pontife lui ayant enjoint par un bref de se rétracter, M. de Brienne s'était tenu pour insulté et avait renvoyé au pape son chapeau de cardinal. Il était descendu

(1) Archives nationales W 363, n° 787. — *Mémoires de Lombard de Langres*, t. 1^{er}, chap. ix.

(2) *Mémoires du comte Beugnot*, t. 1^{er}, p. 313.

à présider le club des jacobins de Sens, le bonnet rouge sur la tête. Instruit du mandat d'arrêt qui ne faisait pas d'exception pour lui, il avala en se couchant une pastille de Cabanis dont il avait eu la précaution de se munir depuis le commencement de la révolution. Le lendemain on le trouva mort dans son lit. Le reste de la famille fut conduit à Paris et enfermé à la prison des Madelonnettes.

Les commissaires du comité révolutionnaire se transportèrent le lendemain au château de Passy. Ils y trouvèrent M^{me} et M. de Sérilly, M^{me} de Montmorin, ses deux filles, M^{me} de Beaumont et M^{me} de La Luzerne, et Hugues Calixte de Montmorin, son fils. Folle de frayeur, la vicomtesse de La Luzerne s'était précipitée dans sa chambre (1). On ne put tirer d'elle aucune parole. Sa mère et son frère, à qui les commissaires demandèrent si elle était habituellement dans cet état, répondirent que, depuis un an, elle avait la tête égarée. Le chirurgien du bourg voisin, Edme Garnier, fut appelé et certifia que, depuis cinq semaines, elle avait le pouls faible et l'œil hagard (2). On confisqua sur la jeune femme quelques lettres écrites en anglais par son mari, attaché à l'ambassade française à Londres, et qui n'avait pu rentrer. On trouva enfin dans le coffre de son secrétaire une casserole de cuivre où il y avait des clous de fauteuil et des anneaux de lit qui étaient tout rouillés. Quand on l'interrogea sur ses intentions, elle prononça d'une voix éteinte ces paroles : « J'ai voulu faire du vert-de-gris pour m'empoisonner, si je suis toujours malheureuse. » Les forcenés la laissèrent sous la garde de sa sœur, M^{me} de Beaumont, qui dut signer le procès-verbal.

Quand, le lendemain, les recruteurs de la guillotine voulurent transporter à Paris tous les hôtes du château, M^{me} de Beaumont se présenta : on ne voulut pas d'elle. Elle insista et monta dans la voiture ; sa pâleur, sa maigreur frappèrent les regards. Les agens de la convention, après une demi-heure de marche, jugèrent que cette ombre serait un embarras. Ils l'abandonnèrent sur la route à peu de distance de Passy.

Sa mère, sa sœur, son frère furent compris avec les Loménie de Brienne, dans l'affaire de la princesse Élisabeth. Le réquisitoire de Fouquier-Tinville commet les plus grossières erreurs. Il ne prenait même plus la peine de vérifier le nom et le domicile : ainsi Calixte Montmorin est indiqué comme domicilié à Passy, près Paris ; sa mère qui était une *Tanne* est appelée Tanesse ; elle est inculpée textuellement : « d'avoir été la femme du scélérat qui a trahi la France pendant toute la révolution et qui a subi la terrible vengeance du

(1) Archives nationales. — Procès-verbal.

(2) Archives nationales, affaire Élisabeth Capet.

peuple; d'avoir été ainsi la complice de tous les crimes de son infâme mari. Enfin elle paraît (*sic*) avoir entretenu des correspondances avec le traître La Luzerne, son gendre. » Calixte Montmorin était, dit-on, au château le 10 août : « La preuve en résulte d'une arme qu'on a trouvée chez lui et qui servit ce jour-là à poignarder plusieurs citoyens; c'est une arme à deux dards, dont il avait été fabriqué alors une si grande quantité, et qui en même temps qu'elle était instrument de l'assassinat médité contre le peuple était aussi un signe de ralliement parmi les conjurés. Quant à la femme La Luzerne, elle a entretenu la correspondance la plus active et la plus suivie avec son mari. Les lettres existent, et la femme La Luzerne, convaincue de ce délit, a cherché à prévenir le jugement que la loi a porté contre elle. »

La malheureuse ne s'était pas empoisonnée; mais, atteinte d'une fièvre chaude, elle avait été transportée dans un hôpital de la prison Saint-Lazare; elle y mourait la veille de l'exécution. Les lettres de son mari, écrites en anglais, n'avaient pas même été traduites, et néanmoins avaient paru suspectes.

Tout est odieux et déchirant dans cet horrible procès. Mais l'héroïsme reparait chez la mère et chez le fils. De même que le père avait été sardonique et hautain avec Maillard, la mère est sublime dans un mensonge devant le tribunal révolutionnaire; elle avait entendu avec bonheur prononcer son arrêt de mort. Dans ce moment terrible, elle trouva l'occasion d'acquitter envers M^{me} de Sérilly la dette de la reconnaissance. M^{me} de Sérilly s'était évanouie au prononcé de sa condamnation. M^{me} de Montmorin, voyant sa cousine tomber sans connaissance, dit au tribunal : « Messieurs, M^{me} de Sérilly vient de perdre la parole, elle ne peut vous dire son état; moi, je vous déclare qu'elle est enceinte. » Et M^{me} de Sérilly fut transférée de la Conciergerie à la maison de l'hospice de l'Évêché. Elle n'en fut pas moins inscrite sur la liste des suppliciés. Son extrait mortuaire fut dressé. Lorsqu'après thermidor elle fut appelée en témoignage dans le procès de Fouquier-Tinville, elle apparut comme un fantôme, son acte de décès à la main (1).

Le soir même (21 floréal) à six heures du soir, l'exécution des condamnés eut lieu. Le bruit s'étant répandu dans Paris que Madame Élisabeth allait être conduite à l'échafaud, M^{me} Beugnot voulut se placer sur son passage afin de prier pour elle et de recevoir son dernier regard. Elle se rendit dans ce dessein au coin de la rue Saint-Honoré. Le sinistre cortège s'avavançait. Il était ce jour-là composé de six charrettes. M^{me} Beugnot jette un coup d'œil sur la pre-

(1) *Mémoires de Lombard de Langres. — Mémoires du comte Beugnot, t. 1^{er}.*

mière. Qui voit-elle? Le comte de Brienne qu'elle connaissait et dont elle se sent reconnue. Elle s'évanouit. Pour raconter ces détails, un ami des Montmorin était là aussi dans la foule. C'était M. Lemoine, l'ancien secrétaire du ministre. Il suivit les voitures jusqu'à la place de la Révolution. Dans la dernière étaient M^{me} de Montmorin et son fils. Quoique âgée de quarante-neuf ans à peine, M^{me} de Montmorin paraissait en avoir soixante. Ses cheveux avaient blanchi. Elle était calme et satisfaite de quitter ce monde. Calixte de Montmorin, debout, tête nue, tenait dans sa main un objet qu'il portait fréquemment à ses lèvres. Sa sœur Pauline, la confidente des premiers troubles de l'amour, lui avait vu emporter, au moment de l'arrestation à Passy, le petit ruban bleu que M^{me} Hocquart lui avait laissé dérober un soir à Luciennes. Il avait vingt-deux ans. Sa dernière pensée allait où il avait laissé son cœur. Quand les charrettes s'arrêtèrent, respectueux envers Madame Élisabeth, Calixte s'inclina devant elle. A chaque fois que le couperet de la guillotine descendait, il criait : « Vive le roi ! » avec un courageux domestique de la maison de Brienne, compris lui aussi dans la fournée. Dix-neuf fois il poussa le cri de : « Vive le roi ! » Lorsque la vingtième victime monta les marches, il essaya bien de crier, mais, cette fois, le cri s'arrêta dans sa poitrine : c'était sa mère ! Calixte fut guillotiné après elle. Leurs corps furent enterrés à Mousseaux le même soir (1).

Le procès-verbal est conçu en ces termes : « Ils ont, en notre présence, subi la peine de mort à l'heure de six de relevée. *Signé* : Château. Enregistré gratis le 23 floréal an II. *Signé* : Judée. » Toute réflexion, tout commentaire affaibliraient la grandeur de ce drame. On s'explique maintenant comment Pauline de Beaumont répétait fréquemment ce verset de Job : « Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ? »

A. BARDOUX.

(1) Archives nationales. — Procès de Madame Élisabeth.

POÈTES ET HUMORISTES

DE

L'ALLEMAGNE

JOSEPH-VICTOR VON SCHEFFEL.

Oeuvres complètes : I. *Der Trompeter von Säckingen*, 101^e édition, 1883. — II. *Gaudamus*, 34^e édition, 1880. — III. *Frau Aventure*, 6^e édition, 1873. — IV. *Juniperus*, 3^e édition, 1876. — V. *Ekkehard*, 61^e édition, 1882. — VI. *Die Bergpsalmen*, 1878. — VII. *Waldeinsamkeit*, 3^e édition, 1881.

Lorsqu'en 1876 on célébra en Allemagne le cinquantenaire de M. Scheffel, le plus chanté et l'un des plus admirés parmi les poètes allemands contemporains, ce fut une démonstration nationale : de toutes les classes et de toutes les contrées germaniques, de Vienne et de Königsberg, de Munich et de Berlin, de partout où résonne la langue allemande, congratulations, adresses, distinctions honorifiques, cadeaux commémoratifs, objets d'art, albums, diplômes, décorations arrivèrent en foule à la demeure du poète, à Karlsruhe, où une vaste chambre suffit à peine à les contenir. Le chancelier de l'empire d'Allemagne envoya une dépêche à M. Scheffel pour le féliciter ; le grand-duc de Bade prit place au banquet dressé en l'honneur du plus célèbre de ses sujets et lui conféra, en cette circonstance solennelle, la noblesse héréditaire. Mais ce fut surtout le jeune monde des étudiants, dont M. Scheffel est l'idole, qui donna

le branle à la fête. Ainsi que le remarque M. Karl Bartsch (1), à qui nous empruntons ces détails, le centenaire de Goethe fut loin d'exciter le même enthousiasme; quant au centenaire de Schiller, la politique ne resta pas étrangère au zèle que l'on mit à l'organiser : c'était l'apôtre de la liberté qu'on exaltait dans la personne de Schiller, c'était l'homme qui avait crié à son peuple par la bouche de Guillaume Tell :

Soyez unis, unis, unis !

Mais, dans l'ovation faite à M. Scheffel, il n'y avait en jeu aucune passion de circonstance; l'Allemagne unanime lui décernait la couronne du poète.

Faveur du prince et du peuple, honneurs, éditions innombrables, ne préjugent pas toujours le mérite hors de pair, exquis et singulier. Il ne faut pas moins constater, dans cet accord de louanges, la preuve d'une harmonie intime, d'une communion parfaite entre le poète et son public. Nous n'admirons sincèrement, chez nos auteurs préférés, que les formes et les idées qui répondent en nous à des idées confuses, à des aspirations instinctives; or, M. Scheffel a fait vibrer plus fortement qu'aucun autre certaines fibres de l'âme allemande, et c'est par là qu'il a charmé. S'il n'a pas révélé à l'Allemagne un idéal nouveau, du moins son œuvre est le fidèle écho du pur esprit germanique, sans trace d'imitation ni de goût étranger.

Ce caractère de particularisme national, si l'on peut dire, explique pourquoi un écrivain si répandu en Allemagne et dans les pays d'affinités germaniques, tels que le Danemark, l'Angleterre, la Hollande, où des traductions l'ont fait connaître, demeure encore à peu près ignoré de la France (2). Son œuvre nous a pourtant semblé demander une étude particulière, s'il est vrai que l'essence de la critique soit de savoir comprendre des états très différens de celui où nous vivons. Nous n'ignorons point les formes de pensée propres aux Allemands; leurs systèmes de philosophie nous sont devenus familiers; nous connaissons par leurs poètes lyriques le tour sentimental de leur fantaisie amoureuse; nous avons plus de peine à nous figurer comment ils rient et s'amuse. Type indigène de bonne humeur et de jovialité, chantre original et populaire de la

(1) M. Karl Bartsch, professeur à Heidelberg, le philologue et l'érudit bien connu en France par ses savans travaux sur la littérature provençale, a consacré à l'œuvre de M. Scheffel, dans la revue *Nord und Süd* (juillet 1878), une étude très utile à consulter, comme opinion d'un lettré allemand sur le poète qui nous occupe.

(2) Une exacte et élégante traduction française d'*Ekkehard*, par M. A. Vendel, vient de paraître chez l'éditeur Bonz, à Stuttgart.

vie d'étudiant, M. Scheffel va nous montrer comment les Allemands « s'esbaudissent, » comment ils savent « soy rigouler. »

I.

Joseph-Victor Scheffel est né à Karlsruhe en 1826. Son père, ingénieur de mérite, avait servi dans l'armée badoise, qu'il quitta avec le grade de major, pour occuper d'importantes fonctions dans les ponts et chaussées du duché de Bade. Il mourut en 1869, officier de la Légion d'honneur, à un âge très avancé.

Son fils tenait de lui un goût marqué pour les beaux-arts : mais on le destinait à la magistrature, et le jeune étudiant fréquenta les universités de Munich, d'Heidelberg et de Berlin. Le héros d'un de ses poèmes, auquel il prête selon toute vraisemblance ses propres sentiments, s'exprime en ces termes sur le droit romain :

Droit romain, quand je pense à toi, — Tu me pèses sur le cœur comme un cauchemar, — Sur l'estomac comme une meule, — Ma tête est comme assommée... — Serons-nous donc toujours condamnés — A ronger l'os énorme — Que les Romains nous ont jeté — Comme relief de leur festin? — La fleur du droit national ne doit-elle pas — Fleurir un jour sur la terre allemande?.. — Triste lot des Épigones, — Il faut s'asseoir, il faut suer, — Tirailleur de tous côtés les fils — D'un écheveau archi-embrouillé. — N'y a-t-il donc pas une épée et d'autres solutions (1)?

C'est parler en vrai Teuton, partisan du vieux droit allemand, du *Faustrecht*, ou droit de la poigne. Le temps qu'il pouvait dérober à l'étude des lois, il l'employait à suivre des cours d'archéologie et d'histoire littéraire. Les leçons du professeur Ruth à Heidelberg l'initièrent à la poésie de Dante; encore étudiant, il fit à Berlin une conférence sur les écrits politiques du Florentin : admiration digne de remarque chez un poète d'une gaité épanouie pour l'une des plus sévères figures du moyen âge.

Ses grades une fois obtenus, M. Scheffel remplit un emploi juridique, de 1847 à 1852, dans la petite ville de Säckingen, puis à Bruchsal. Déjà, nous dit M. Bartsch, les premiers essais de sa muse étaient goûtés par les sociétés qu'il fréquentait. C'était en versifiant qu'il se consolait de vivre au milieu des paperasses et de la chicane. « Selon mes inclinations et dispositions naturelles, écrivait-il, j'aurais dû devenir peintre ; l'aspiration vers l'art non satisfaite et le

(1) *Der Trompeter von Säckingen*, p. 41.

vide d'une occupation machinale éveillèrent en moi la poésie. » Tout en compulsant des dossiers, il roulait dans sa tête le plan d'un poème, des projets d'études et de voyages.

Bientôt il abandonna sans retour des fonctions qui convenaient peu à son esprit, tout de fantaisie et d'indépendance, et commença une existence nouvelle de poète nomade, de littérateur errant. Il visita le Sud de la France, l'Italie à plusieurs reprises. En 1857, il vécut quelque temps à Munich, en compagnie des poètes Heyse, Bodenstedt, Geibel, Lingg, que le roi de Bavière Maximilien II avait réunis autour de lui. Puis il séjourna une année à Donaueschingen en qualité de bibliothécaire du prince Egon de Furstenberg, et entreprit de nouveaux voyages avant de se fixer, dix ans après, dans sa ville natale. La passion des lettres faisait l'unité de cette vie si dispersée au dehors.

Ses débuts ne furent ni lents ni pénibles. Son premier ouvrage, *le Trompette de Säkkingen*, épopée héroï-comique, publiée en 1854, ne tarda pas à acquérir une vogue qui depuis n'a cessé de se soutenir. Peu de livres en Allemagne ont eu autant de débit, succès rare pour un poème de huit mille vers environ, et dans un pays où la réclame n'est encore que médiocrement organisée. Si elle ne donne pas la mesure complète du talent de l'auteur, cette œuvre en marque au moins le ton dominant. L'inspiration, dit-il dans sa dédicace, lui en vint à Rome, où il se trouvait durant un hiver pluvieux. Les poétiques fantômes qui commençaient à le hanter l'obsédèrent à Naples et à Pompéi, et c'est à Caprée seulement qu'il s'en est délivré en donnant un corps à ces âmes en peine, en les emprisonnant dans ses vers. Comme le marin perdu dans les mers lointaines, lorsqu'il se penche sur le bord du navire par une mer calme, croit apercevoir au fond de l'abîme la patrie qu'il a quittée, il semble que le poète, dans le ciel clair d'Italie, ait vu comme en un mirage sa paisible petite cité d'Allemagne par une après-midi de dimanche, avec ses hauts pignons, ses étroites fenêtres encadrées de vigne et de lierre, ses places ornées de fontaines sous l'ombre parfumée des tilleuls séculaires, sa cathédrale dont les tours se reflètent dans les vagues bleues du Rhin. Grâce au prestige et à l'émotion de l'éloignement, ce coin perdu de Säkkingen, où il languissait d'ennui, lui suggère les scènes les plus riantes des mœurs provinciales. Pour les peindre, il invoque une Muse aux joues fraîches, aux lèvres vermeilles :

Mon poème a plus d'un défaut, hélas! — Il lui manque les hautes échasses tragiques, — Il lui manque le sel piquant de l'esprit de parti, — Il lui manque aussi l'empourprée et suave vapeur d'encens de l'âme

dévot, — Et une pâleur pleine de prétention. — Prenez-le tel qu'il est, avec les joues rouges, — Jeune et rustique fils de la montagne, — Une branche de sapin sur le simple chapeau de paille.

Le récit court sur un rythme bref et moqueur, avec cet accent d'impertinente bonhomie.

L'action se passe pendant les années qui suivirent la guerre de trente ans; le cadre, c'est d'abord la Forêt-Noire, le Rhin dans les environs de Säckingen, le héros, un de ces étudiants voyageurs, si nombreux durant le moyen âge, et dont la race ne s'est pas encore tout à fait perdue. — Un cavalier de bonne mine, jeune et blond, l'épée au côté, une trompette dorée en bandoulière sur un long manteau gris, chevauchait à travers la forêt. Assailli par une bourrasque de neige, il perd sa route; puis le vent s'apaise, la nuée se déchire, il aperçoit dans un magnifique horizon le Rhin, les Alpes helvétiques, il oublie toute inquiétude, attache son cheval à un arbre, fait sauter son chapeau en l'air, embouche sa trompette, et salue le fleuve par une joyeuse fanfare retentissante qui roule d'échos en échos le long de la vallée. Tandis qu'il sonnait sa fanfare, le digne curé d'un village voisin vint à passer et offrit au jeune étranger l'hospitalité de son presbytère. Tout bon luthérien qu'il soit, M. Schefel fait ici l'éloge du curé de campagne, — une manière d'abbé Constantin. Les toiles d'araignée recouvraient ses livres de polémique, mais partout où il était besoin d'un secours, d'une consolation, il accourait, avec un message authentique de paix et de pardon, ne souhaitant pour lui d'autre récompense que la vénération des enfans et le dernier sourire des moribonds. Arrivés au presbytère, le curé régala son hôte d'une truite, d'un jambon frais et d'un poulet rôti, et dès que celui-ci eut apaisé sa faim gloutonne, il le fit asseoir sur le petit banc derrière le poêle, l'engageant à étendre les jambes, à se mettre tout à fait à l'aise, et le priant, par une citation d'Homère, — car l'abbé était bon humaniste, — de lui dire quelle personne il est, de quelle famille, d'où il vient, où il va.

Werner Kirchhof, c'est le nom du jeune homme, raconte qu'il étudiait le droit à Heidelberg, sa patrie, et cultivait de préférence l'art de la trompette, en même temps que la poésie, voire la métaphysique, en compagnie du bouffon du landgrave, le nain Perkeo, dans la grande cave du château, près du tonneau gigantesque. Un jour qu'il était sorti de cette conférence, l'esprit plus troublé que d'habitude par les fumées du vin, il aperçut accoudée à un balcon la belle comtesse palatine Léonore, et osa lui faire une déclaration d'amour dans un sonnet improvisé. L'improvisé ne fâcha point la comtesse; mais l'audacieux poète fut chassé de l'Université et dut

quitter la ville, « ayant auparavant payé toutes ses dettes, ce qui est rare en pareil cas. » Le voilà donc errant par monts et par vaux, sans but et sans fortune. Il demande conseil au curé, qui choque son verre contre le sien et lui dit en souriant : « C'est demain la fête de saint Fridolin, à Säkkingen, la ville voisine. Allez prier saint Fridolin, patron des jeunes gens dans l'embarras; nul ne l'a jamais imploré en vain. » Et Werner partit, emportant les vœux et les bénédictions du bon prêtre.

C'est la fête de saint Fridolin, le saint venu des contrées lointaines de l'Irlande, le patron vénéré de la vallée du Rhin. Le soleil de mars s'est mis de la partie, tout Säkkingen est en habits de fête, les cloches tintent à plein carillon, on entend le doux et solennel grondement de l'orgue retentir autour de la cathédrale. Chapeau bas, Werner s'avança jusque sous le porche : la procession défilait, douze enfans portaient les reliques du saint enfermées dans un cercueil orné d'or et d'argent, et chantaient un cantique : « Fridolin! Fridolin! » Suivaient les notables de la ville, après eux les dames du grand chapitre, à leur tête, l'abbesse princièrre, qui fut jeune et belle il y a bien des années, et grommelait entre ses dents : « Fridolin, excellent saint, que ne peux-tu me rendre ma jeunesse! » Paraît ensuite une théorie de jeunes vierges chrétiennes vêtues de blanc qui portent la bannière de Marie, mère de Dieu. Une seule entre toutes attire comme l'aimant les regards du jeune trompette; elle est blonde et svelte, un bouquet de violettes lui sert de coiffure, l'éclat de son visage transparait sous la blancheur du voile : Werner se sent blessé d'amour. Le soir venu, jeunes gars et jeunes filles dansaient en l'honneur de saint Fridolin, les cabarets fourmillaient de buveurs. Werner, tout pensif, errait sur la rive du Rhin à la clarté des étoiles : soulevant au-dessus des eaux sa tête humide, le fleuve lui apparut : « Celle que tu aimes, lui dit-il, se nomme Marguerite; elle est la fille du baron dont le château se dresse sur mes bords et dont tu vois d'ici une fenêtre, éclairée de l'intérieur, briller dans la nuit comme une étoile conductrice. »

Tandis que Werner écoutait le vieux Rhin, le baron châtelain était étendu près d'un feu clair et, dans une chambre haute, lambrissée de chêne sculpté, au milieu des portraits de ses poudreux ancêtres. Ancien colonel de la guerre de Trente ans, ce vieux guerrier à la moustache grise, le front sillonné d'une balafre, jurait comme un reître à chaque élancement de la goutte qui tourmentait son pied gauche. Assise près de lui, les yeux baissés sur son ouvrage, sa fille Marguerite écoutait ses longs récits de bataille, puis l'aventure de son mariage; comment, prisonnier des Français au fort de Vincennes, il fit la conquête de sa défunte femme,

M^{lle} Montfort du Plessys, qui était venue avec tout le beau monde de Paris voir les Allemands fumer des pipes, — car le tabac était alors une nouveauté. Grâce à son talent de fumeur, l'ours allemand fut préféré à tous les lions parisiens... Il en était à cet endroit de son récit, quand le bruit éclatant d'une trompette qui sonnait la charge et l'hallali vint interrompre le baron. Il dressa l'oreille comme un vieux cheval de bataille... Marguerite se pencha en vain à la fenêtre et ne put distinguer Werner, caché par l'ombre de la grosse tour.

Le lendemain, dès l'aurore, Antoine, le fidèle cocher, reçut l'ordre de rechercher le trompette inconnu dans toutes les auberges de la ville. Le baron n'eut pas de cesse qu'on ne lui eût amené l'étranger, qu'il créa son secrétaire et son trompette en titre, car il était mélomane passionné, ainsi qu'il l'expliquait à son nouvel hôte :

Voyez-vous, mon jeune ami, tant — Que le monde durera, il y aura aussi des hommes — Qui chevaucheront leurs dadas. — L'un aime le mysticisme et l'ascétisme, — L'autre préfère le vieux kirsch ; — Quelques uns cherchent les antiquités, — Quelques autres se nourrissent de hannetons, — Un troisième fait de mauvais vers. — C'est une plaisanterie singulière que chacun — Entreprend de préférence ce — Pourquoi justement il a le moins de vocation. — Moi aussi je chevauche ma manie, — Et cette manie, c'est la noble — Musique : elle me reconforte et me rafraîchit.

Werner jouait donc au baron ses airs favoris. Dans la petite chambre qu'il occupait au sommet du donjon, il se trouvait le plus heureux des hommes et des trompettes. Marguerite, en mainte occasion, lui témoignait sa bienveillance : dans une partie de campagne que les habitans de Säkkingen entreprirent par une belle matinée de mai sous la conduite du baron, elle couronna le musicien aux applaudissemens de l'assemblée, et lui serra la main un jour qu'il avait secrètement organisé un concert pour la fête de son père. Elle-même devint l'élève du trompette ; et le baron, d'abord contrarié, finit par se réjouir d'entendre Marguerite lui corner la charge aux oreilles.

Pendant les paysans de la Forêt-Noire, accablés d'impôts et de misère, préparaient une jacquerie, à la grande joie de maître corbeau, qui se délectait dans l'espérance d'un régal de chair fraîche. La guerre civile ayant éclaté fournit à Werner l'occasion de déployer un courage téméraire : une blessure qu'il reçut en repoussant l'attaque du château mit ses jours en danger, et cette circonstance exalta les sentimens de la jeune fille. Bientôt ils échangèrent le premier baiser, en présence du chat de la maison, nommé Hiddi-

geigei, qui, se grattant le front avec sa patte, se posait à ce propos des questions embarrassantes :

Pourquoi les hommes échangent-ils des baisers? — Pourquoi sont-ce la plupart du temps les jeunes? — Pourquoi ceux-ci principalement au printemps? — Sur tous ces points, je veux — Demain sur la gouttière — Méditer d'un peu plus près.

Ce premier baiser des amans évoque dans l'imagination du poète une vision paradisiaque :

Je voyais le vieux jardin de la création, — Le jeune monde exhalait — La douce haleine de ce qui vient de naître, — Et ne comptait son âge que d'après les jours. — C'était le soir : une légère vapeur em-pourprée — Brillait au ciel; dans les ondes, — Le soleil déclinant plongeait; — Sur le rivage, les animaux jouaient, folâtraient, — Pre-naient leurs ébats. — A travers les avenues ombreuses des palmiers — S'avavançait le premier couple humain. — Silencieux, ils laissaient au loin errer leurs regards. — Dans la paix nocturne de la jeune créa-tion, — En silence ils se regardèrent dans les yeux — Et échangèrent un baiser. — Une autre vision succède à celle-ci, un sombre paysage — Se dessine peu à peu : — Nuit au ciel, tempête, ouragan; — Les monts se fendent; du sein des abîmes — Les eaux surgissent écu-mantes. — La vieille terre est inondée. — Elle va périr. — La monstrueuse vague siffle contre le rocher, — Contre le vieil homme et la vieille femme, — Les deux derniers humains. — A la lueur d'un éclair, je les vois, sourians, — S'embrasser, échanger un baiser, — Un baiser muet; la nuit maintenant. — La vague se retire et, mugis-sante, — Les entraîne à l'abîme.

Le premier baiser une fois pris et rendu, M. Scheffel renonce à compter, « l'amour et la statistique ayant par malheur, dit-il, des rapports tendus. »

Encouragé par de tels gages, le jeune trompette s'enhardit jus-qu'à demander au noble baron la main de sa fille. Mais, dès les pre-mières ouvertures, le vieux colonel féodal se hâte d'expliquer à l'humble secrétaire que la fusion des classes et le croisement des races ne donnent comme résultat que des générations abâtardies, qu'une fille de si haut parage ne peut épouser un simple trompette. Le cœur gros, l'amoureux éconduit plia sa légère valise, sella son cheval, sonna une triste fanfare d'adieu et disparut au tournant de la forêt. Déception de la belle et généreuse Marguerite, qui se disait

en soupirant : « Eût-il terre, castel, et soixante-douze quartiers, serait-il donc plus joli garçon? »

Au bout de quelques années, nous retrouvons le trompette de Säk-kingen fixé à Rome. Fidèle à un amour sans espoir, il résiste aux beaux yeux des Romaines et au stilet des *bravi*, et fait éprouver à l'un d'eux « comme une lame allemande résonne sur un crâne welche. »

Un intermezzo lyrique interrompt en cet endroit la suite du récit épique. Chacun des personnages exprime, dans de courtes pièces, les sentimens secrets de son âme. Plein de mélancolie, Werner rêve à la patrie, à la bien-aimée :

Le soleil plonge dans le Tibre, — Le ciel se couvre d'une dernière rougeur, — Le jour disparaît lentement. — Au loine tintent les cloches du soir : — Je pense à toi, Marguerite.

La tête appuyée sur l'arête du rocher, — Étranger en terre étrangère, — Les vagues écumant à mes pieds; — Un rêve traverse mon âme : — Je pense à toi, Marguerite.

Quelques-uns de ces *lieder*, pleins de sentiment, sont d'exquises petites fleurs de la poésie allemande. M. Scheffel use d'ailleurs sobriement de cette veine de sentimentalisme si familier à l'école de Souabe et parfois si affadi. La trompette de Werner sonne un air martial et fanfaron à travers toute l'épopée.

Bientôt, à bout de ressources, notre héros entre au service du pape Innocent XI et devient maître de chapelle des chanteurs de la Sixtine. C'est en cette qualité que, le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul, il traverse Saint-Pierre, conduisant son troupeau languissant d'enfans de chœur efféminés. Au dehors, jaillissent les belles fontaines; sur les degrés de l'église se pressent tous les grands personnages de Rome. Cette grasse éminence au visage en pleine lune et au double menton, appuyée sur un domestique galonné, c'est le cardinal Borghèse, « ami du classique et du bucolique. » Cet autre, orné d'une chaîne d'or, qui secoue sa perruque comme un Jupiter olympien, c'est le cavalier Bernini. Voici venir Salvator Rosa et près de lui la reine Christine de Suède : tous se pressent sur le passage du cortège papal. Hallebardiers, suisses, capucins, franciscains, cardinaux dont les queues écarlates traînent sur le pavé de marbre, gardes nobles, l'épée nue, précèdent le pape porté sur sa chaise, au milieu des pages qui balancent les longs éventails de plume de paon. Le maître de chapelle bat les premières mesures, le chant de Palestrina retentit; tout à coup, une émotion se produit dans la foule : c'est une femme qui se trouve mal, et cette femme n'est

autre que Marguerite, venue à Rome pour se distraire, sur le conseil des médecins, en compagnie de l'abbesse princière de Säkkingen. Dans la tribune des chanteurs de la Sixtine, elle venait de reconnaître son cher trompette d'autrefois.

L'évanouissement d'une si belle personne attira les yeux du saint-père. Mis au courant de l'aventure, édifié par les bonnes mœurs de son maître de chapelle, il leva le seul obstacle qui s'opposait à l'union des amans en créant Werner Kirchhof chevalier et marquis de Campo-Santo. Les deux fiancés, agenouillés aux pieds du saint-père, dans les jardins du Vatican, reçurent sa bénédiction. La vieille abbesse pleurait si fort « que le gazon, étonné, regardait le ciel pour voir s'il ne pleuvait pas. » Bientôt le fidèle cocher Antoine fit claquer joyeusement son fouet et ramena ses maîtres à petites journées sur les bords du Rhin, vers le manoir patrimonial. Et voici la morale de cette histoire :

L'amour et l'art de la trompette — Servent à de très bonnes choses. — L'amour et l'art de la trompette, — Conquirent même une épouse de la noblesse. — L'amour et l'art de la trompette, — Puissent-ils réussir à chacun, — Comme au seigneur trompette Werner — Sur le Rhin à Säkkingen !

La fable est, on le voit, des plus simples. Ces courtes citations suffisent à donner le ton général du poème. Mais les épisodes qui s'y mêlent tiennent autant de place que le récit principal et montrent à quel point M. Scheffel est imprégné du souvenir des mœurs et des légendes des bords du Rhin : de là cette saveur particulière de son œuvre pour les lecteurs allemands. Le poète met sous leurs yeux une suite de tableaux variés, repas champêtres, pêche, intérieurs de cabarets, concert, scènes d'amour et de bataille, où la grâce du récit alterne avec le burlesque et où défilent les personnages les plus divers : un instituteur, un aubergiste allemand, des êtres fantastiques, nains et cobolds, un philosophe solitaire qui s'abîme en des méditations sur le *phénomène* et le *noumène*... Il y en a pour tous les goûts.

Une autre source encore de l'intérêt que le public de M. Scheffel trouve à cette lecture, c'est le nombre des parodies et réminiscences d'une foule de situations, de scènes et de mots célèbres chez les classiques allemands : l'Atta Troll d'Henri Heine a fourni le mètre du vers ; le chat Murr, d'Hoffmann, baptisé du nom d'Hidegeigei, joue dans le récit le rôle du chœur antique ; la Marguerite du poème est une cousine germaine de la blonde Gretchen, comme l'amante de Faust, elle nous apparaît au sortir de l'église et, dans

son angoisse, agenouillée devant la madone, elle lui adresse une prière qui, par la consonnance harmonieuse du premier vers, rappelle les stances de Goethe :

Ach neige, — Du Schmerzen reiche — Dein Antlitz gnädig meiner Noth!

Toutes ces scènes et tous ces traits se fondent dans une même teinte joviale : c'est la belle humeur du poète qui en fait le lien et l'unité.

II.

Dans le poème que nous venons d'exposer, M. Scheffel surveille encore et contient sa verve : c'est dans ses *lieder* ou chansons qu'il lui laisse tout son essor. Elles sont montées à un diapason de gaité plus élevé, car elles s'adressent à la classe spéciale des étudiants, qui salue en M. Scheffel son poète favori, qui acclame en lui le vétéran d'université, *la tête moussue (bemoostes Haupt)*, le vieux camarade, le *bursch* accompli, en un mot l'antithèse absolue du *philistin*. Une certaine médiocrité de fortune, jointe au sérieux habituel de l'esprit, fait qu'en Allemagne, plus encore qu'en France, les années passées à l'université sont, par contraste, un temps de plaisir, d'indépendance et de folle humeur. Le souvenir de ces fraîches années reste toujours vif et présent, et le vieillard ne peut chanter sans émotion les refrains bachiques de sa jeunesse. Or quiconque s'est assis sur les bancs académiques sait par cœur les chansons de M. Scheffel, et chaque génération les apprend à la suivante. Avant d'être réunies en volume, elles ont circulé longtemps sans nom d'auteur, et comme le remarque M. Karl Bartsch, elles présentaient ainsi les vrais caractères de toute poésie populaire, la tradition orale et la composition anonyme. Afin de rendre intelligibles à un public français ces poésies privées de chant et, de plus, refroidies et éteintes par une traduction, il semble utile d'indiquer les circonstances où elles ont été composées et à quelles coutumes elles correspondent : sur ce sujet, mœurs et littérature se trouvent mêlées et confondues.

À son retour d'Italie, d'où il rapportait le manuscrit du *Trompette de Säkkingen*, M. Scheffel, alors dans sa vingt-septième année, se fixa pour quelque temps à Heidelberg. Il s'adonnait avec passion à des études sur le moyen âge et assemblait les notes d'un roman historique. Là il vivait dans une société de gais compagnons qui pourrait rappeler, à certains égards, notre Caveau français. L'historien doctrinaire, Louis Häusser, professeur en vogue, orateur

politique très applaudi, qui rêva de fonder l'unité allemande, non par le fer et le sang, mais par la liberté parlementaire, était l'âme de ce cercle joyeux où se rencontraient des hommes de lettres, des érudits, des professeurs, un philologue, un conseiller, un éditeur d'œuvres d'art, un capitaine, un pasteur protestant, tous amis de la dive bouteille. A ces assemblées du mercredi, M. Scheffel avait mission de fournir des chants à la bande; le pasteur Schmetzer choisissait pour chaque pièce des mélodies appropriées, et les chantait avec un art peu commun, du moins en France, parmi les théologiens. C'est dans ce milieu que sont nées la plupart de ces chansons, toutes chaudes encore des fumées du vin. Le poète les a placées sous l'invocation de « l'humide génie d'Heidelberg. » Il célèbre les souvenirs de ces réunions et les tavernes préférées, mais ses chants ont eu bientôt franchi ce cercle étroit et tout local pour se répandre dans les universités d'Allemagne. L'auteur les a réunies plus tard sous le titre de *Gaudeamus!* emprunté à une chanson latine des étudiants allemands, parodie d'un chant d'église du xvi^e siècle :

Gaudeamus igitur, juvenes dum sumus.
 Post jucundam juventutem,
 Post molestam senectutem,
 Nos habebit humus, nos habebit humus!

Cette évocation d'idées funèbres pour s'exciter au plaisir, ces chansons à boire qui ont un faux air de *De profundis*, semblent caractériser un peuple qui n'est pas naturellement gai et qui a besoin d'un coup de fouet pour se mettre en joie. Cette méthode n'est pas particulière aux Allemands. On sait que les Égyptiens plaçaient des simulacres de mort sur la table des festins, et, dans le *Satyricon* de Pétrone, Trimalcion se fait apporter au milieu du repas un squelette en argent dont les articulations jouaient. Il régale les convives du spectacle de ses diverses attitudes, puis ajoute, dans l'esprit du *Gaudeamus* :

Heu! heu! nos miseros, quam totus homuncio nil est!
 Quam fragilis tenero stamine vita cadit!
 Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.
 Ergo vivamus, dum licet esse bene.

Ce que l'on a traduit :

O misère! ô pitié! que tout l'homme n'est rien!
 Qu'elle est fragile, hélas! la trame de sa vie!
 Tel sera chez Pluton votre état et le mien.
 Vivons donc tant que l'âge à jouir nous convie (1).

(1) *Satyricon*, ch. xxxiv.

C'est là une gaité de fossoyeurs. Des convives français, du moins ceux de jadis, disposés à rire sans excitans de ce genre, glissaient plus volontiers sur cette idée de la mort prochaine :

Aime, ris, chante et bois :
Tu ne vivras qu'une fois.

Telle est la devise de Désaugiers, qui ne fait que rappeler en passant la brièveté de la vie sans appuyer sur les pelletées de terre qui bientôt couvriront nos cercueils : *Nos habebit humus! nos habebit humus!* Dans *le Trompette de Säkkingen*, M. Scheffel emploie ce procédé du comique par le contraste; son héros, qui personnifie la fougue de la jeunesse et l'esprit d'aventure, il l'affuble du nom lugubre de *Kirchhof*, en allemand : *cimetière*. On trouve aussi dans ses chansons plus d'une veine de mélancolie :

Force de la jeunesse, comme tu t'épuises!.. Bientôt les ossemens fatigués du voyageur blanchiront oubliés dans le sein de la terre... et la mousse couvrira son tombeau!

Cette association de jovialité et d'images funèbres est un des caractères de l'humour.

Outre le petit livre de *Gaudeamus*, les chansons de M. Scheffel se trouvent en grande partie insérées dans le *Commers-Buch* (1), sorte de bréviaire profane, de livre canonique pour tous les rites et solennités bizarres en usage parmi les corporations d'étudiants, dont il reflète la tournure d'esprit et les habitudes sociales. C'est une branche toute spéciale de la littérature allemande que cette poésie de corporation, ces chants de société (*gesellige Lieder*), à peu près inconnus en France. M. Scheffel y a excellé, effaçant parfois le souvenir de ses prédécesseurs, si bien qu'il est aujourd'hui de tous ces poètes le plus chanté et le plus applaudi. Voyons en quoi il a innové.

En Allemagne, au début de toute assemblée chantante et buvante, on entonne, en guise de *Benedicite*, quelque hymne patriotique. Ces poésies ont été composées pour la plupart lors de la guerre de délivrance, où le lyrisme allemand joua un rôle si glorieux. Comme les vieux Germains, les soldats de 1813 chantaient en allant au combat et à la mort. Le courage des Allemands se réchauffe et s'enflamme à l'excitante harmonie de leurs marches, de leurs chants qui retentissent comme des appels de clairon à travers la mitraille.

(1) *Commers-Buch für den deutschen Studenten*, 15^e édition. Leipzig, 1862.

Aussi ces chants font-ils partie de l'éducation nationale et de la discipline militaire : l'écolier les épelle et les psalmodie en même temps que sa Bible et son alphabet. On y sent vibrer l'expression d'un patriotisme sacré.

Les chantres du nouvel empire germanique, que M. Cherbuliez présentait naguère aux lecteurs de la *Revue* (1), avec la connaissance et l'intuition des hommes et des choses de l'Allemagne que nul ne possède autant que lui, semblent peu dignes de figurer à côté de leurs illustres ancêtres. M. Scheffel, sur ce sujet, n'a pas été mieux inspiré. Chargé, lors de l'ouverture de l'université de Strasbourg, de composer une pièce de circonstance, il s'est vu déserté par la muse, de son aveu même, car il n'a pas jugé ces vers dignes de figurer dans toutes les éditions du *Gaudeamus* :

Aujourd'hui notre désir amoureux
N'est plus séparé par un Rhin allemand, par un Rhin gaulois.
Nous glissons, semblables aux cygnes de Lohengrin,
Joyeux comme une matinée de mai dans Strasbourg.

Le poète toutefois ne se fait pas illusion sur les sympathies des Alsaciens pour les oiseaux de proie métamorphosés en cygnes légendaires au doux et blanc plumage :

Pourquoi tourner vers l'Ouest tes regards pleins de tristesse,
Compatriote et frère d'Alsace?

Un jeu de mots assez pauvre sur les deux syllabes de Strasbourg termine la chanson ; cette cité va devenir une route (*Strasse*) pour l'activité des jeunes, une citadelle (*Burg*) pour les sages.

La difficulté tenait sans doute au sujet, et Pindare lui-même eût été dans l'embarras si, au lieu de glorifier les vainqueurs des jeux Olympiques, il lui avait fallu célébrer l'habile gagnant d'un lot inespéré à la loterie des dés de fer.

Mais voici une autre pièce de M. Scheffel, bien antérieure à 1870 et fameuse entre toutes, la *Bataille de Teutobourg*, destinée à exalter, sous forme de parodie et de sinistre bouffonnerie, le sentiment national :

Lorsque les Romains crurent en insolence, — Ils pénétrèrent dans le nord de l'Allemagne. — A leur tête, au bruit des fanfares, — Chevauchait le général feld-maréchal — Son Excellence Quintilius Varus. — Mais dans la forêt de Teutobourg, — Aïe ! que le vent froid sifflait, —

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1872.

Des corbeaux fendaient l'air — Et on sentait comme une émanation putride — De sang et de cadavres. — Tout à coup, des profondeurs de la forêt, — Bondirent les Chérusques. — Avec Dieu, pour le prince et la patrie — Ils se ruent pleins de rage — Sur les légions. — Las! ce fut un grand carnage. — Ils assommèrent les cohortes; — Il n'y eut que la cavalerie romaine — Qui réussit à s'échapper, — Car elle était à cheval. — O Quintilius, malheureux capitaine! — Pensais-tu que le monde fût ainsi fait? — Quintilius s'égara dans un marais, — Perdit deux bottes et une chausse, — Et le pauvre diable resta là planté. — Alors il dit, plein de douleur, — Au centurion Titius : — Camarade, tire ton épée — Et me transperce d'outre en outre — Puisque tout est f.... — Dans la malheureuse armée romaine — Servait aussi comme volontaire — Scævola, étudiant en droit; — On lui avait fait l'injure de le retenir prisonnier — Comme tous les autres. — A celui-là mal lui en prit; — Avant de le pendre — On lui perça la langue et le cœur, — On lui cloua le gras du dos — Sur son *Corpus juris*.

Lorsque le carnage eut cessé, — Le prince Hermann se frotta les mains, — Et, pour consacrer sa victoire, — Il invita les Chérusques — A un grand déjeuner. — Ah! il y eut du jambon de Westphalie, — De la bière tant qu'ils en voulaient boire. — Même en buvant, Hermann fut héroïque; — Et sa femme Thusnelda aussi — Se soûla comme un palefrenier (1). — A Rome, on n'était pas gai, — On achetait des habits de deuil. — Auguste était en train de dîner — Dans le salon impérial, — Quand vint le funèbre message. — Il fut saisi d'effroi; — Une bouchée de paon faillit l'étrangler, — Et, rouge de colère, il se mit à crier : — Varus, malédiction sur toi! — *Redde legiones*. — Son esclave teuton, nommé Schmidt, — Pensait à part lui : « Qu'il y compte — Qu'on les lui rende jamais, — Car ceux qui sont étendus morts — Ne reviennent pas à la vie. » — Et, en l'honneur de cette histoire, — On veut élever un monument. — Déjà le piédestal est dressé, — Mais qui paiera la statue? — C'est le secret de Dieu dans le ciel...

Henri Heine, dans *Germania*, s'était autrefois demandé ce qu'il serait advenu de l'Allemagne si Varus avait vaincu : « Dans notre patrie régneraient les coutumes de Rome; il y aurait des vestales même à Munich!.. Mais nous sommes restés Allemands, et nous parlons allemand; l'âne s'appelle âne et non *asinus*... O Hermann! voilà ce que nous te devons; c'est pourquoi, comme bien tu le mérites, on t'élève un monument à Detmoldt; j'ai souscrit moi-même pour cinq

(1) Dans son recueil de *Gaudeamus*, M. Scheffel a supprimé cette strophe, qui se trouve imprimée dans le *Commers-Buch*. Aujourd'hui que le farouche Arminius et la blonde Thusnelda sont devenus les divinités tutélaires et providentielles de l'empire d'Allemagne, il ne convient plus, en effet, d'en parler sur ce ton d'irrévérence.

centimes. » L'imitation des derniers vers est flagrante. Même ironie, moins légère, il est vrai, et sans ailes, dans le morceau de M. Scheffel.

Après les chants patriotiques, les gaudrioles et les fariboles tiennent une large place dans le *Commers-Buch*. M. Scheffel est sans rival en ce genre drôlatique et goguenard. Il y a cherché un filon d'originalité qu'il a fini par rencontrer. Des leçons populaires sur la théorie de l'évolution, faites à Heidelberg par son ami le plus intime et confrère en Bacchus, le pasteur Schmetzer, lui suggérèrent l'idée burlesque de mettre cette théorie en chansons et de tourner en ridicule nos ancêtres les fossiles, que M. Louis Bouilhet a chantés en France avec sérieux et respect. De là une suite de chansons cosmogoniques et paléontologiques, où nous voyons le *megatherium* se vautrer dans sa monstrueuse paresse, l'*ichtyosaure*, conservateur antédiluvien, se lamenter sur la décadence prochaine, sur la dégénérescence des mâles et des femelles :

Il se fait un bruissement dans les prèles, la mer a des lueurs douteuses; les larmes dans les yeux, un ichtyosaure s'avance à la nage.

Il gémit sur la corruption des temps, car une tendance fort dangereuse s'était depuis peu manifestée dans le terrain du lias.

« Le plésiosaure, le vieux drôle, fait force ripaille, le ptérodactyle lui-même est rentré soûl chez lui.

« Cette brute d'iguanodon, dont l'impudence n'a plus de bornes, a déjà osé en plein jour baiser l'ichtyosauresse.

« Je pressens un cataclysme, les choses ne peuvent durer ainsi. Que deviendra le lias si pareils faits se produisent? »

Ainsi gémissait l'ichtyosaure, et il avait l'humeur crayeuse. Il rendit le dernier soupir au milieu des vapeurs et des bouillonnemens de l'onde.

A la même heure, périt toute la famille des sauriens; ils s'enfoncèrent trop dans la craie, et naturellement ce fut la fin.

Et celui qui nous a chanté cette chanson pétrifiée l'a trouvée comme une feuille d'album fossile sur un coprolithe.

Plaisanterie toute allemande que ce dernier vers: le coprolithe est un excrément fossile. Une autre pièce, intitulée *Guano*, dont il suffira d'indiquer le titre, car elle n'est pas de bonne compagnie, chante les digestions heureuses de l'âge préhistorique. Elle rappelle la fameuse lettre qu'écrivait la princesse palatine, Madame, mère du régent, sur le même sujet. Dans la pièce érotique intitulée *Asphalte*, notre poète, dès la première strophe, invite le lecteur à se boucher le nez; il raconte qu'un derviche en bonne fortune se promenait un jour sur les bords empestés de la Mer-

Morte, une belle à son bras. Impatient de la caresser, il la fait asseoir par mégarde sur un bloc de bitume, où ils demeurent l'un et l'autre à jamais collés. La moralité de cette fable, c'est qu'il y a de ces liaisons dont les jeunes gens ont bien de la peine à se dépêtrer, et qu'un derviche, avant de se livrer à l'amour, doit soigneusement reconnaître le terrain. — Est-il besoin d'insister sur l'épaisseur de ces facéties poissardes? L'auteur veut être badin; il réussit souvent à être balourd. Serait-ce que l'élégance et la légèreté restent étrangères au génie allemand? Nous ne saurions généraliser à ce point. Que de grâce, par exemple, en ces vers de Goethe, que nous trouvons aussi dans le *Commers-Buch*, sous le titre de *Confession générale* : « Oui, nous le confessons, nous avons souvent rêvé éveillés, négligé de vider le verre où le vin frais écumait; nous avons laissé passer plus d'une rapide heure du berger, nous avons négligé de cueillir plus d'un baiser furtif sur des lèvres chères. » Mais M. Schefel nous donne mieux que personne le ton des réunions d'étudiants (*burschikoser Kneipeton*), où des délicatesses de salon ne seraient guère de mise. Ce n'est point trop de ces chansons cosmogoniques, nous dit un professeur allemand, pour dérider les fronts de nos pédans bourrus. Et de même que l'engloutissement de quantités prodigieuses de vin et de bière suffit à peine à secouer ces grands corps lymphatiques, de même il faut de ces plaisanteries colossales pour mettre en train des esprits lents.

Les chansons purement bachiques tiennent autant de place dans le bréviaire des étudiants allemands que l'ivrognerie dans les mœurs nationales, et en particulier dans les coutumes académiques. « L'ivrognerie, dit le docteur Rodolphe Schultze, auteur d'un traité sur la matière, est le vice national de l'Allemagne, comme la perfidie est le vice italien et la vanité le vice français par excellence. » Les Français, ajoute le même auteur, qui nous ont emprunté le verbe *trinken*, boire en allemand (trinquer, dans notre langue), ne connaissent que l'ivresse légère, ils se montrent plus fidèles à Vénus qu'à Bacchus; leur façon de boire, comme celle des autres nations romanes, n'a rien de *caractéristique*; les Anglais s'adonnent à l'ivresse brutale et solitaire; les seuls Allemands s'enivrent avec *méthode* au milieu de la cordialité des banquets (1). Ce vice, ou plutôt cette fatalité nationale, est née dès la plus haute antiquité dans les âpres forêts et les vallées humides de la Germanie. Les vieux Germains étaient déjà célèbres par leur courage, leur chasteté, leur ébriété habituelle. Boire des journées et des nuits entières, a dit

(1) *Geschichte des Weins und der Trinkgelage. Ein Beitrag zur allgemeinen Kultur und Sittengeschichte*, von D^r Rudolf Schultze. Berlin, 1867, *passim*.

d'eux Tacite, n'est une honte pour personne. Saint Boniface, l'apôtre de ces contrées, constate avec douleur que c'est là le principal obstacle à leur conversion. Ils buvaient en l'honneur d'Odin, ils burent en l'honneur des nouveaux saints du paradis, l'essentiel pour eux étant de toujours boire. Toute cérémonie, toute circonstance, — mariage, naissance, enterrement, achat ou vente, élection d'un bourgmestre, fête d'église, changement de saison, soirée ou matinée, — offre une occasion propice de vider les verres. « Les Allemands boivent quasi également de tout vin avecques plaisir, écrit Montaigne; leur fin, c'est l'avaller plus que le goûter. » Les femmes participaient à cette débauche, et notre bon roi Henri, quatrième du nom, disait qu'il se garderait bien d'épouser une Allemande, parce qu'autant vaudrait prendre avec soi un pot à vin. L'immense capacité de leurs tonneaux et de leurs hanaps, le cérémonial de leurs banquets, la richesse de leur langue en termes bachiques, témoignent de cette passion commune à toutes les classes, surtout aux étudiants, pour qui l'université n'est souvent qu'une école supérieure d'ivrognerie. Les amoureux même n'en sont point exempts. Charlotte grondait Werther, parce qu'il cherchait à noyer dans l'ivresse ses peines de cœur. « Elle m'a reproché mes excès, mais d'un ton si aimable! mes excès de ce que d'un verre je me laisse quelquefois entraîner à boire la bouteille! Évitez cela, me disait-elle, pensez à Charlotte. » Le chancelier de l'empire, qu'il faut toujours prendre comme le type achevé du grand Allemand, racontait que l'art de supporter les vins généreux, afin de tirer à ses adversaires les vers du nez, était un procédé de l'ancienne diplomatie: lui-même, digne héritier des Bismarck, race de chasseurs et de buveurs, ne le cédait à personne sur le chapitre du boire, surtout en sa jeunesse. Écoutons-le parler lui-même: « Un jour j'allai à Brandenbourg faire une visite aux cuirassiers qui avaient reçu une nouvelle coupe. Je devais être le premier à y boire et la consacrer par là. Sa capacité était à peu près celle d'une bouteille entière. Je fis mon allocution et posai la coupe après l'avoir vidée d'un trait, ce qui les étonna fort, car les hommes de cabinet n'inspirent guère confiance. Mais c'était un souvenir de mes exercices d'étudiant à Gættingue. Je me rappelle encore qu'à une chasse sous Frédéric-Guillaume IV, il s'agissait de vider un vase à boire du temps de Frédéric-Guillaume I^{er}. Il était fait de telle sorte qu'on ne pouvait approcher les lèvres du bord de cette coupe, qui contenait environ trois quarts de bouteille, et cependant il ne fallait pas répandre de liquide. Je la saisis, je la vidai, bien que ce fût du champagne frappé, et ma jaquette blanche ne portait trace d'aucune goutte répandue. La société ouvrait de gros yeux, moi je dis: « Encore

une autre! » mais le roi s'écria : « Non! cela suffit. » Et les choses durent en rester là (1). »

Les chansons bachiques sont un accompagnement obligé de ces sortes de prouesses fréquentes parmi les étudiants. La littérature nationale en offre une grande variété. Sans remonter jusqu'à Hagedorn, l'Anacréon allemand, nous citerons une des pièces les plus célèbres du répertoire : *Grad' aus dem Wirthshaus*, œuvre d'un ancien ministre des cultes prussien, M. de Mühlner, réactionnaire, protestant « clérical, » et poète à ses heures :

Je sors du cabaret. Rue, que tu me sembles étonnante; le côté droit, le côté gauche, tout est brouillé. Rue, je le vois bien, tu es ivre.

Quel visage de travers, lune, me fais-tu donc? — Elle tient un œil ouvert, l'autre fermé; tu as bu, cela est clair. Honte à toi, honte à toi, vieille lune!

Les réverbères maintenant, que vois-je? ne peuvent rester fixes; ils branlent et vacillent en tous sens. Ils me semblent tous ivres morts.

Autour de moi, en grand, en petit, c'est un tourbillon; m'y hasarder, moi qui suis seul à n'avoir pas bu, hum! cela me paraît mériter réflexion; ce serait un coup de tête. Rentrons au cabaret.

Voilà l'ancienne chanson classique par excellence et le chef-d'œuvre du genre. M. Scheffel y a introduit le goût romantique, l'appareil moyen âge, ne faisant en cela que suivre la mode qui s'est répandue dans l'ornementation des cabarets. De savans architectes ont reconstitué dans certaines villes d'Allemagne l'antique taverne germanique, *die altdeutsche Weinstube*, et les Parisiens ont imité les Allemands, car ils se plaisent à boire les breuvages les plus modernes sur des tables en style renaissance dans des salles ornées de tapisseries où trône l'image du Teuton Gambrinus. Le poète allemand s'est mis en quête de sujets appropriés à cette architecture, et il a célébré l'ivresse gothique et ogivale avec force vieilles formes et vieux mots hors d'usage, revernissés et repolis, à l'usage d'un public d'érudits, portant lunettes. C'est ainsi qu'à l'occasion de la xxvi^e assemblée générale des philologues allemands réunis à Heidelberg en septembre 1865, dans une pièce de vers farcie de notes savantes et de renvois, il fait la nomenclature de tous les vases, amphores, outres et tonnes où les divers peuples ont enfermé la liqueur précieuse; mais le grand tonneau d'Heidelberg l'emporte sur les autres tonneaux, comme l'ivrognerie

(1) *Graf Bismarck und seine Leute*, von D^r Moritz Busch, vol. 1, p. 347-348, 1878. Leipzig.

allemande sur celle des autres nations. Dans une seconde chanson de circonstance, lors d'une solennelle ripaille organisée au vieux château pour fêter l'oisie de la Saint-Martin, il imite avec art les chants populaires où le sujet est souvent traité (1). Ailleurs il parodie le plus ancien monument de la langue et de la poésie allemandes, le *Chant d'Hildebrand* et nous présente ce chef légendaire et son fils Hadubrand sous les traits de deux ivrognes fieffés. Enfin il a créé dans le chevalier de Rodenstein un type d'ivrognerie allemande, que les belles illustrations de M. de Werner ont achevé de rendre populaire. Ce *junker* assoiffé, après avoir bu les trois villages qu'il possédait, achève de boire son patrimoine, son pourpoint, ses bottes, son chapeau, et il boira jusqu'à ce qu'on lui prenne son gosier en gage. Dévoré d'une soif immortelle, au fond du tombeau, il en sort sur l'heure de minuit, enfourche son grand cheval et, le fouet à la main, suivi par la troupe maudite de tous les buveurs trépassés, il ébranle la porte des cabarets et prend d'assaut les presbytères :

Et Rodenstein dit encore : « Allons, ma troupe maudite, je vais surprendre Tiefschluckhausen (2) et mettre le pasteur à sec. Hors, hors de la maison, seigneur curé, que Dieu vous aide ! N'y a-t-il plus nulle part une goutte de vin, la nuit, vers l'heure de minuit ? »

Le curé, brave et saint homme, parut devant sa porte armé en guerre, avec le bénitier, le scapulaire et l'anathème ; il conjura les esprits : « Loin, loin de la maison ! Que Satan vous protège si vous obtenez une seule goutte de vin, la nuit, vers l'heure de minuit ! »

Mais, tout joyeux, le *junker* Rodenstein grommelle : « O curé, je te prendrai pourtant. Fermez la porte aux esprits, ils passent par la serrure ! Entrez là, entrez là, le vin est là ! Hurrah !.. nous y voici, sa cave est bien garnie ! Hurrah ! nous allons boire ! »

Et quand l'horloge sonna une heure, la troupe des esprits chantait d'une voix creuse et sourde : « Curé, curé, nous en avons assez. Curé, adieu maintenant, sortons ! sortons de la maison ! Curé, portez-vous bien, il ne coule plus une goutte de vin des cruches, robinets et boudons. »

Alors le curé jura : « Grand merci, le diable vous emporte ! Puisque tout est bu, je veux moi-même suivre la troupe maudite comme aumônier de campagne ! Hors maintenant ! hors de la maison ! Seigneur chevalier, touchez là, l'affaire est faite ! Puisque tout mon vin est au diable

(1) Voir la courte et excellente anthologie intitulée : *Handbüchlein für Freunde des deutschen Volksliedes*, von A. F. B. Vilmar. Marburg, 1879. 2^e édition.

(2) Mot à mot, le village de la gorgée profonde.

qu'un autre soit curé! Hurrah! Halloh! Jo, hihaho! Rumdiridi!.. Chœur infernal, je marche en tête. Partons, allons, marchons! »

Une traduction, si fidèle qu'on l'imagine, ne saurait rendre la verve endiablée de ces vers faits pour être hurlés en chœur. Si d'ailleurs on voulait goûter le sel de ses chansons, il faudrait oublier nos habitudes françaises, se transporter sous le ciel brumeux d'Allemagne, se gorger à des banquets copieux de jambons de Mayence et de langues fumées, arrosés de bières lourdes et de vins aigrets, s'introduire dans une de ces *Kneipen*, qui sont le *home* des corporations d'étudiants, assister à une de leurs diètes d'ivrognerie officielle. La salle est ornée de devises patriotiques, d'écussons peints, de rapières entre-croisées : un tonneau est placé au milieu, où chacun va puiser ; la chaude atmosphère du poêle, l'âcre et suffocante fumée des pipes enveloppe des faces épanouies, aux yeux injectés, aux teints d'écrevisse, des trognes luisantes de buveurs « humant le piolet, » vidant d'un trait des brocs d'une capacité profonde. Bons chantres autant que bons ivrognes, en liesse et jocondité, d'une hilarité expansive et contagieuse, ils attaquent chaque couplet à plein gosier et à pleins poumons. Tel est le cadre et tel est le public des chansons de M. Scheffel. Tout le plaisir que des Français, légèrement animés par l'élégance et l'urbanité d'un festin, cherchent dans une causerie à demi-voix, sur un ton décent, avec des dames parées, les Allemands le goûtent dans le vacarme et la cordialité de ces réunions (*gemüthliche Kneiperei*), non pas seulement la jeunesse oisive, batailleuse et tapageuse, mais aussi les jeunes érudits, historiens, théologiens ; c'est là qu'ils se reposent du labeur de chaque jour et de la paisible monotonie des petites villes universitaires. Ils retrouvent dans ces *Lieder*, sous des figures burlesques, le sujet de leurs préoccupations familiares ; *Hildebrand et Hadubrand* réjouissent le cœur des médiévistes ; le *megatherium* et l'*ichtyosaure* font pâmer de rire les disciples de M. Hæckel. La nuit se passe en joyeux devis, en longues beuveries, en clameurs assourdissantes. Déjà l'aube commence à poindre : troublant le silence matinal de la rue déserte et le sommeil des philistins, maint philologue en goguette, maint naturaliste titubant chante encore à tue-tête ces refrains baroques, d'une voix entrecoupée de hoquets, et dans l'égarément de ses esprits, il a peine à gagner sa modeste demeure, où il va cuver, sur un lit étroit, son vin et ses chansons.

C'est là sans doute une grosse joie, une gaité de calibre énorme, plus proche de la farce que de l'esprit, mais c'est une gaité saine et robuste. Le rire de M. Scheffel est un large rire, sans subtilité ni replis, sans aucune de ces arrière-pensées pleines de malice et d'es-

prit de parti, que l'on retrouve par exemple sous l'apparente bonhomie du sourire de Béranger : nous le rapprocherions plutôt de notre Désaugiers pour la franchise d'inspiration, la belle humeur à fleur de lèvres ; sauf qu'il n'a composé ni musique, ni vaudevilles, on pourrait définir M. Scheffel un Désaugiers allemand, romantique et érudit.

Dans l'étude qu'il a consacrée à ce dernier de nos chansonniers, Sainte-Beuve, citant ces vers de l'*Appel aux Français* :

Peuple français, la politique
T'a jusqu'ici fort attristé.
Rappelle ta légèreté,
Ton antique
Joyeuseté!

considère cette gracieuse chanson comme le chant du cygne de la gaieté en France. Il constate que la politique gagne de plus en plus, que si l'on rit encore avec Désaugiers, ce n'est qu'une trêve, que la France a subi des affronts, vu de près d'affreux désastres, que l'inquiétude est partout, se répand à l'intérieur, se prolonge dans l'avenir, que la gaieté enfin, outre les circonstances propices, exige un tempérament non compliqué ou qui, du moins, ne soit pas altéré de bonne heure par des habitudes sociales trop factices et trop contraires (1). Plus récemment, M. Jules Simon, parlant dans un discours d'académie de M. de Rémusat, rappelait qu'il avait fait des chansons dans sa jeunesse, et regrettait qu'on n'en fit plus aujourd'hui. C'est qu'en effet, la morgue doctrinaire, la dignité d'emprunt, la Bourse surtout et le fanatisme politique ont tué la gaieté en France. Nous ne rencontrons plus que des fronts soucieux. Si nous éprouvons le besoin de rire, d'exercer les muscles zygomatiques que la Providence nous a octroyés évidemment pour nous en servir, c'est aux petits théâtres que nous allons entendre des acteurs dont les gestes et les contorsions ont peine à nous arracher un sourire nerveux. Nous ne puisons plus en nous-même la joie innocente. C'est moins l'amitié qui nous assemble à nos banquets que la sympathie des haines communes. Il semble que le peuple d'Athènes soit devenu sombre et morose et que ce soit chez les Thraces qu'il faille aller pour trouver encore des gens gais.

III.

Les chansons de M. Scheffel n'ont été, comme nous l'avons vu, que l'œuvre de délassement et de loisir d'un jeune érudit absorbé

(1) *Portraits contemporains*, tome v.

dans des études d'archéologie et d'histoire; l'auteur conciliait le goût de la bouteille et le goût de l'érudition, deux passions chères à l'Allemagne et qui s'y trouvent réunies comme dans le singulier livre de Rabelais. Durant ce séjour d'Heidelberg, très fructueux pour ses ouvrages futurs, on le voyait passer avec un égal attrait de la taverne à la bibliothèque, aussi joyeux de boire du vin doré dans des coupes verdâtres que de tenir entre ses doigts de vieux parchemins jaunis, avec un cachet de cire rouge au bas. Chez les Allemands, l'érudition se mêle à tout, même aux chansons à boire; en parcourant le *Commers-Buch*, on y rencontre des chants latins et jusqu'à une traduction grecque du roi de Thulé; on trouve également dans le *Gaudeamus* de M. Scheffel de savans morceaux où éclate la passion de l'humaniste et du philologue.

Notre auteur estime, en effet, que la poésie doit se rajeunir et se rafraîchir aux sources de l'érudition et de l'histoire. Ce que nous appelons *actualité*, *modernité*, offre aux Allemands de l'école de M. Scheffel peu d'intérêt poétique. Stendhal constate chez ce peuple l'aversion de *la sensation présente*. Tandis que l'homme de lettres parisien cherche l'excitation et l'inspiration dans le souffle léger de la vie mondaine et tire les sujets qu'il traite de la réalité immédiate qu'il a sous les yeux, l'Allemand considère que notre vie moderne, sous son jour terne et cru, notre civilisation positive et rationaliste, notre langue, faite d'idées et de mots abstraits, fournissent moins à l'imagination désenchantée que le tableau coloré des vieux âges. Aussi se plaît-il à errer dans le vaste champ du passé fouillé jusque dans les moindres recoins. C'est le rôle du poète, selon M. Scheffel, que de compléter celui du chercheur exact et scrupuleux, de l'asseur sagace de matériaux et de documens historiques. Il est donc nécessaire que le poète se double d'un érudit.

Mais, par érudition il ne faut pas entendre cette étude pédante et casanière qui consiste à s'enfouir dans les livres pour devenir savant. L'historien doit, au contraire, courir le monde, en posséder une connaissance directe, s'inspirer de l'aspect des lieux et des monumens, de l'influence des climats. Aussi M. Scheffel a-t-il pris pour devise et pour règle ces préceptes d'un vieil auteur allemand qui reslètent le fanatisme de la curiosité historique : « Un historiographe consciencieux doit non-seulement étudier avec soin dans les bibliothèques, les manuscrits, les chartes, les chroniques, les chansons populaires, les livres de messe et de prières, les calendriers, les nécrologes, les registres de la vie des saints,.. mais il doit payer de sa personne, supporter le froid et la chaleur, la sueur et la poussière, la pluie et la neige, découvrir et fouiller les ruines, examiner les monumens funéraires, les colonnes, les images,

les croix, les vieilles pierres, les anciennes médailles, les sépultures, les peintures, les églises, relever soigneusement les inscriptions, etc... » « Et surtout, ajoute M. Scheffel, ruminer en voyageant ses meilleures pensées (1). » Fidèle à ce programme, après les préparations nécessaires et les études préalables, le docte antiquaire a fermé ses livres, bouclé son havresac, saisi le bâton du pèlerin fervent et infatigable. C'est de cette méthode que sont sortis les poésies et le roman historique, qu'il nous reste à faire connaître au lecteur.

Les sujets en sont empruntés au moyen âge, dont M. Scheffel, comme beaucoup de lettrés et d'artistes de son pays, est un amateur ardent, un dévot. Le mouvement romantique, bientôt épuisé chez nous, où il a été surtout affaire de costumes et de décor, a beaucoup poussé en Allemagne à une étude approfondie des œuvres littéraires et de l'esprit de cette époque. En France, cette étude n'est guère sortie d'un monde restreint d'érudits dont la science et le zèle désintéressés ont été surtout appréciés dans les universités d'outre-Rhin. Au contraire, en Allemagne, cette langue et cette littérature sont demeurées pour les poètes un objet constant de recherche et d'imitation. Goethe, Uhland, Henri Heine ont dérobé aux légendes, aux chants populaires leur exquise et pénétrante simplicité de forme, leur inaltérable fraîcheur. Puis le patriotisme s'en est mêlé. Possédés d'aspirations unitaires au milieu du morcellement de leur patrie, après des déceptions si souvent éprouvées, les écrivains allemands demandaient au passé l'oubli, la consolation du présent, le pressentiment d'un meilleur avenir, l'espoir de ranimer un jour la splendeur éteinte et de relever la nationalité presque anéantie. Ainsi s'explique comment ils apportaient à ces études d'archéologues et de lettrés l'ardeur des luttes politiques. En pénétrant dans l'histoire de leur vieil empire, en publiant des éditions et des commentaires multiples des anciens poèmes, en recueillant pieusement dans des livres innombrables les chants populaires qui ont jailli des profondeurs mêmes du génie national et qui correspondent pour les peuples aux phases de leur développement, le but était de glorifier l'antique éclat de l'esprit germanique, — *die alt-deutsche Herrlichkeit*.

Lorsque M. Scheffel a choisi pour thème des poésies lyriques qu'il a réunies sous le titre de *Dame Aventure*, — nom de la muse ou de la fée si souvent invoquée par les poètes du moyen âge, — la glorieuse époque du XIII^e siècle, le siècle des Hohenstaufen et des chevaliers poètes, le siècle qui a produit les *Nibelungen* et le

(1) Préface de *Juniperus*, page ix.

Parsifal, lorsqu'il a pris pour canevas le petit poème du tournoi poétique de la Wartbourg, il ne faisait que traiter un lieu-commun romantique cher aux littérateurs, aux peintres, aux musiciens, qui a inspiré un roman à Novalis, un drame à Lamotte-Fouqué, un conte nocturne à Hoffmann, des pièces lyriques à la comtesse Ida de Hahn-Hahn, à Richard Wagner le second acte du *Tannhäuser*, à Moritz de Schwind une fresque qui orne la salle des ménestrels dans le château de la Wartbourg. C'est la vue de cette peinture qui a suggéré à M. Scheffel l'idée première de ses poésies, et il s'est mis à parcourir jusqu'au Danube tous les sites et toutes les ruines d'Allemagne sur les traces des *Minnesinger*. Enfin d'autres poètes de son école, notamment M. Julius Wolf, ont après lui traité en vers la même légende que nous allons rappeler brièvement.

D'après une chronique conservée dans un ancien poème, plusieurs chevaliers poètes, qui vivaient à la cour du landgrave Hermann de Thuringe, ou s'y trouvaient réunis, décidèrent en 1207 de rivaliser dans un tournoi de chant, à condition que celui qui serait vaincu mourrait de la main du bourreau, recette infaillible, mais violente pour purger le monde des mauvais poètes. Deux écoles se trouvaient en présence : l'école purement germanique, qui ne traitait que les sujets nationaux, représentée par le poète légendaire Henri d'Ofterdingen, l'auteur prétendu des *Nibelungen*, et l'école d'imitation française, représentée par le chevalier Wolfram d'Eschenbach, auteur très réel du *Parsifal*, imité, comme on sait, du *Perceval* de maître Chrétien de Troyes. Dans cette lutte, Henri d'Ofterdingen fut déclaré vaincu, mais, comme bien on pense, il protesta contre le jugement, et refusa de se livrer au bourreau. Sophie, femme du landgrave Hermann, dont il avait invoqué la protection, lui permit d'en appeler de cette sentence au sorcier et poète Klingsor en Hongrie, qui termina paisiblement le conflit. — Dans ses poésies lyriques, M. Scheffel a voulu retracer cet âge d'or de la poésie chevaleresque. En tête de chaque morceau, il cite quelques vers des poètes plus ou moins connus, plus ou moins réels de l'époque, quelques passages des poèmes qui leur sont attribués, et il les développe : ce sont autant de variations brillantes d'un compositeur moderne sur de vieux airs. Comme ces poésies sont remplies d'allusions aux caractères supposés de ces poètes, et aux événemens de leur vie que leur prête la légende ou l'histoire, elles exigent tout un commentaire. Une foule d'annotations remplit la fin du volume.

Un autre thème de *Frau Aventiure*, ce sont les chants d'étudiants voyageurs, empruntés au recueil des *Carmina burana*, ou chants latins des étudiants du moyen âge, qui forment avec les deux grandes épopées des *Nibelungen* et du *Parsifal*, un des monumens de l'esprit

germanique au XIII^e siècle. Ces étudiants allemands, — *fahrende Schüler, scholastici vagantes*, — étaient pour la plupart de jeunes ecclésiastiques séculiers, parcourant le monde pour gagner leur vie, se louant pour un temps comme maîtres d'écoles, chantres ou vicaires. Ils voyageaient en compagnie des devins, des trompettes, des chercheurs de trésors qui étonnaient et abusaient le peuple par leurs expériences physiques. A un esprit juvénile, plein d'insouciance et de malice, ils joignaient une haute culture sans pédantisme, que nous révèle la bonne latinité de leurs chants. Ce contraste a fait d'eux les héros préférés de M. Scheffel : « Comme un écolier errant je voyageais en pays étrangers, » dit-il au début du *Trompette de Säkkingen* ; et Werner Kirchhof n'est aussi lui qu'un *scholasticus vagans*. Dans toutes ses excursions pédestres, notre auteur emportait les *Carmina burana*, Assis sur l'herbe poudreuse de la route, il sentait, en lisant ces chansons latines, son âme vibrer à l'unisson de ces poètes de grand chemin. Aussi les a-t-il imités avec une virtuosité toute scolaire. Mais ce sont là des sujets qui intéressent moins le public étranger.

L'auteur qui vient de nous peindre dans son animation le monde des chevaliers poètes et des étudiants voyageurs du XIII^e siècle nous introduit par une de ses œuvres les plus répandues, le roman d'*Ekkehard*, au milieu des moines allemands du X^e siècle. Sous l'uniformité de la règle et du froc, M. Scheffel dessine avec beaucoup de relief une foule de figures très variées, prises dans ces cloîtres qui ont renfermé pendant des siècles ce qu'il y a eu de meilleur dans la société humaine. Comme la préface nous l'explique, l'époque choisie par le romancier fut un temps de transition et de renouvellement, de civilisation naissante sur un fond de simplicité primitive. L'esprit de féodalité n'était pas encore développé, les dieux du paganisme continuaient à vivre dans la foi nouvelle sous forme de démons ; la classe la plus éclairée, le clergé, était composée de grossiers personnages, presque tous honorables, qui échangeaient des injures et parfois des coups, mais qui sous cette épaisse enveloppe n'étaient pas moins accessibles à toute noble aspiration. Cette société nous frappe par sa naïveté, sa force, son courage viril. Le moine qui le matin traduisait Aristote dans sa cellule se délassait l'après-midi dans la forêt, en chassant avec la lance l'ours et le loup ; il quittait son livre de prières pour ceindre l'épée et défendre son pays contre les incursions des Hongrois. Il y avait dans la vie d'alors une joie d'action et de travail inépuisable. Les cloîtres allemands étaient enflammés de cet enthousiasme pour les anciens que l'on verra renaître au XVI^e siècle ; l'art entraînait dans une première et légère floraison. — Ces traits généraux se révélaient au romancier à mesure qu'il s'en-

fonçait dans les grands in-folio des *Monumenta Germaniæ*. Les épisodes du roman disposés de manière à faire contraste, ici un intérieur de couvent, là une scène de sorcellerie, une petite cour féodale, un combat de Huns, etc., sont destinés à refléter les différents aspects de l'époque, et ne se rattachent que par un faible lien à l'action principale. Celle-ci est empruntée à la chronique latine du cloître de Saint-Gall, « véritable collier de perles littéraires. » Voici les principaux passages de cette chronique, dont M. Scheffel ne nous donne dans ses notes que des fragmens : le texte complet se trouve dans l'étude de M. Bartsch :

Hadwige, duchesse de Souabe, habitait sur le Hohentwiel (1). C'était une très belle femme, mais d'une grande sévérité envers les siens, ce pourquoi on la redoutait dans le pays au loin et au large. Le duc Burchard l'épousa étant déjà vieux, et, à ce qu'on dit, il n'accomplit pas son devoir d'époux. Burchard étant mort, Hadwige alla faire un pèlerinage au cloître de Saint-Gall : « Mais de tous les présens que lui offrit l'abbé, elle ne voulut que le moine Ekkehard pour lui enseigner le latin. » De retour dans son château, « elle fit donner à son professeur, comme elle l'appelait, une chambre à côté de la sienne. Elle y entra nuit et jour, avec une suivante, laissant toujours les portes ouvertes, afin que nul ne pût répandre, à ce sujet, de mauvais propos... Par sa dureté et son humeur emportée, elle mit quelquefois le moine hors de lui, si bien qu'il préférerait souvent être seul plutôt qu'avec elle. On avait dressé sur son ordre, dans la chambre du moine, un lit précieux, orné de draperies, mais celui-ci le fit enlever, dans son humilité; pour ce motif, elle voulut qu'on lui administrât la bastonnade, et ce n'est qu'à force de supplications qu'Ekkehard obtint de n'avoir pas les cheveux coupés (ce qui était une flétrissure pour un homme libre.) Lorsqu'il allait à son monastère, elle le chargeait de présens. » Un jour que le moine était allé faire une visite dans un cloître du voisinage, comme il prenait congé de l'abbé, ce dernier, en l'embrassant lui murmura dans l'oreille : « Heureux homme, qui as une si belle écolière à instruire dans la grammaire ! » sur quoi Ekkehard lui répondit, à l'oreille, également en plaisantant : « Comme toi, bon apôtre, qui as instruit dans la dialectique la belle nonne Gotelinde, ta chère élève. »

Sur ce canevas M. Scheffel a brodé son roman, qui n'est pas moins remarquable par l'ampleur de l'érudition que par la description des paysages. Il semble que son ambition ait été d'unir l'exactitude d'un Augustin Thierry à l'imagination d'un Walter Scott. Si péné-

(1) Montagne près du lac de Constance.

trante pourtant que puisse être la sagacité de l'érudit, et si scrupuleuse, du moment que la vive imagination du poète s'y mêle, qu'il ne se contente plus de suivre pas à pas des traces à demi effacées, qu'il prend son vol vers les vagues régions de la fantaisie, bien des traits modernes se glissent inévitablement sous sa plume. Il serait aisé de signaler dans ce roman plus d'un anachronisme, ils sont même parfois voulus; d'après une pratique assez fréquente chez les écrivains romantiques, M. Scheffel se joue volontiers de son sujet, il y introduit des scènes bouffonnes, il se plaît à détruire par l'ironie gaie ce qu'il vient d'édifier à grand renfort de notes, de citations, et de documens précis. Il nous donne bien le détail exact du paysage, de l'habitation, des mœurs et des costumes, mais il réussit peut-être moins à éclairer le monde obscur de ces âmes qui ne pensaient que par visions et que notre intelligence abstraite et notre langage analytique ont tant de peine à concevoir et à exprimer. J'imagine que Gustave Flaubert, s'emparant de la chronique de Saint-Gall, nous eût laissé quelque vive et étrange peinture de femme à demi barbare, dans le goût d'*Hérodiade* ou de *Salambo*. M. Scheffel, au contraire, a singulièrement adouci les traits fournis par la chronique monacale; tout en les amplifiant et en les développant, il a supprimé les plus saillans, il a *sensibilisé* avec esprit, mais selon le goût moderne, les amours de la duchesse. On en jugera par l'analyse suivante.

Hadwige est devenue veuve du duc Burchard. Il lui a pris un jour fantaisie de faire une excursion au cloître de Saint-Gall, la plus célèbre des écoles de toute l'Europe. Elle arrive avec sa suite à la porte du cloître. Mais la règle de Saint-Benoît ferme expressément aux femmes l'entrée de ces pieux asiles. Perplexité de l'abbé, qui craint de mécontenter une si puissante voisine. Le chapitre assemblé partage l'embarras de son supérieur, lorsqu'un jeune moine du nom d'Ekkehard, à qui sa précoce sagesse avait valu la dignité importante de portier du couvent, exprime une opinion qui rallie tous les suffrages. « Notre règle, dit-il, interdit assurément à une femme de poser le pied sur le seuil du cloître, mais elle n'interdit pas qu'on lui fasse franchir le seuil en la portant. » Cette ingénieuse solution tire l'abbé d'embarras, et satisfait à la fois sa conscience et les règles de l'ordre. On décide que l'auteur du projet sera chargé de l'exécuter. Séduite par la belle figure du jeune moine, la duchesse consentit à cette transaction. A peine eut-elle sauté à bas de son cheval, il l'enleva dans ses bras nerveux; et l'auteur voit là le symbole des rapports de l'église et de l'état au bon vieux temps.

Pendant qu'elle se sentait comme bercée dans les bras du portier, la duchesse pensait : « En vérité, jamais le froc de Saint-Benoît n'a mieux habillé personne ; » et tandis qu'Ekkehard déposait son fardeau avec une dignité timide à l'intérieur du cloître, il ne lui vint rien autre chose à l'esprit si ce n'est que jamais l'intervalle qui séparait la porte et le seuil ne lui avait paru si court.

— Vous m'avez sans doute trouvée lourde ? dit doucement la duchesse.

— Noble dame, vous pouvez dire sans crainte, comme il est écrit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger, » répondit-il (1),

avec un audacieux à-propos tiré des textes sacrés.

Introduite dans ce sanctuaire d'études savantes et de bonne latinité, la duchesse se mit en tête de lire Virgile dans l'original, et demanda à l'abbé de lui donner le portier blond comme professeur. L'abbé céda, bien à regret, toujours par crainte d'une redoutable inimitié. Ekkehard obéit, non sans un secret plaisir, mais avec un pressentiment du danger de cette mission pour le salut de son âme. Le fracas de la petite cour de Hohentwiel, où il ne retrouvait plus le recueillement de sa cellule, l'étourdit tout d'abord. La chambre qu'il occupait confinait aux appartemens de la duchesse ; le bruit des éperons, le caquetage des filles de service troublait profondément sa prière. Il s'enhardit jusqu'à demander une petite retraite silencieuse au sommet de la tour carrée du Burg. La duchesse fronça le sourcil, et ce fut un premier nuage que le moine ne sut pas discerner. Hadwige était, en effet, bien moins éprise de latinité que du professeur de latin ; à sa vue, elle avait été tentée comme une fille d'Ève et courait d'instinct à l'obstacle et au péché. Lui, remplissait ses fonctions avec conscience, faisait conjuguer innocemment à son élève le verbe *amare*, expliquait et commentait d'une voix chaude et sonore le IV^e livre de l'*Énéide*, sans avoir l'idée, tant son cœur restait pur, de tirer profit des exemples de Didon. Il était tout à son affaire, et en récitant les vers classiques, il se délectait à la façon d'un érudit allemand, « non comme le papillon qui voltige autour de la fleur, mais comme un ours savant qui fourre ses pattes dans la ruche à miel et les lèche. »

Ce n'est pas qu'Ekkehard fût de tous points un lourdaud insensible, invulnérable à l'amour. La rougeur lui était montée au front la première fois qu'il avait vu la duchesse de Souabe ; la présence de cette femme le troublait et il lui arrivait de contempler le lac, le ciel nocturne avec un vague sentiment de tristesse qu'il n'avait jamais connu. Un jour qu'ils étaient montés ensemble au sommet

(1) *Ekkehard*, page 22.

d'une montagne, Hadwige, émue aussi devant le vaste horizon, s'appuya fortement sur le bras du moine, et d'une voix attendrie : « Que pense mon ami ? » dit-elle. La Bible lui fournit encore sa réponse : « Puis le diable le conduisit sur une haute montagne... » Cette fois, Hadwige en colère se détourna de lui.

A quelque temps de là, les hordes hongroises envahirent le pays. Une petite armée, composée de tous les hommes valides, moines et paysans de la contrée, se réunit autour du château fort de Hohentwiel afin de résister à l'assaut des Huns. Au matin du combat, la duchesse de Souabe pénétra seule dans la chambre d'Ekkehard ; elle lui apportait l'épée ornée de pierres précieuses du duc Burchard, son défunt mari. Le cœur du pauvre moine battait à tout rompre, et il fut sur le point de serrer sa maîtresse dans ses bras, mais le souvenir du vœu monacal triompha de sa passion, et ce scrupule acheva de le perdre dans l'esprit de cette femme altière. Il eut beau se signaler entre tous, courir au devant de la mort, tremper l'épée de Burchard dans le sang des Huns, il avait laissé fuir l'heure propice.

L'amour s'était emparé de son âme. Dès lors plus de paix dans sa cellule, plus de joie au travail, plus d'application à ses manuscrits, à ses miniatures. La volupté s'éveillait tard dans ses veines, mais avec d'autant plus de véhémence. Une tentation sourde l'envahissait peu à peu, à mesure que la duchesse se déprenait de lui. Pour comble d'infortune, le moine Gunzo, dont il avait humilié par ses critiques la vanité littéraire, écrivit contre Ekkehard un venimeux pamphlet, qui ternit le renom qu'il avait de bon latiniste et le couvrit de ridicule aux yeux de la duchesse : maintenant « c'était la pitié que ses regards apportaient à Ekkehard, mais non cette douce pitié d'où jaillit l'amour, comme le lis surgit de la terre humide ; ce sentiment cachait un mauvais germe de mésestime. » Qu'importaient désormais à Hadwige les amours de Didon ? Le commentaire l'assommait, depuis que le commentateur avait, à ses yeux, perdu tout prestige.

En vain Ekkehard voulait prier, en vain il mouillait ses yeux avec l'eau du Jourdain, remède contre la tentation. Un jour, plus troublé que d'habitude, il descendit dans la sombre et silencieuse chapelle du château et posa son front brûlant sur les marches de pierre de l'autel. Une ombre glissa sur le seuil de la chapelle, c'était la duchesse Hadwige. Depuis qu'elle se sentait de l'éloignement pour le moine, l'image de son vieux mari défunt flottait plus souvent qu'autrefois devant ses yeux ; « à mesure que le vivant baissait, le mort montait. » L'ayant aperçue, Ekkehard s'approcha d'elle ; dans ses yeux profonds brûlait une flamme d'enfer :

Des ténèbres s'agitaient devant son regard, il fit un pas en avant; ses bras enveloppèrent l'orgueilleuse femme, il la pressa contre lui avec fureur, son baiser flamboya sur ses lèvres, il n'entendit plus ce qu'elle disait... La duchesse était épouvantée comme un faon blessé; sa dignité offensée se cabrait... elle repoussa la tête du furieux d'une main puissante... Il tenait encore sa taille embrassée lorsque la porte de l'église s'ouvrit; un rayon de grand jour traversa cette demi-obscurité... ils n'étaient plus seuls (1).

Il faut de la diplomatie même en amour; « il n'y faut rien de forcé et cependant il n'y faut rien de lenteur, » a dit Pascal. Ce roman pourrait s'intituler: *Ekkhard, ou l'Occasion perdue*, et comme dans la confession générale que nous citons plus haut, le moine aurait pu faire son *mea culpa*: « Je m'accuse d'avoir manqué la rapide heure du berger, d'avoir négligé de cueillir maint baiser furtif sur des lèvres chères. »

Cette brutale agression entraînait pour le coupable les conséquences les plus funestes. On l'avait surpris en flagrant délit d'amour illicite, de violence, d'insolence, de désobéissance, de profanation. Son cas était clair; il fut enfermé, en attendant d'être soumis au jugement de Dieu, obligé de retirer l'anneau abbatial d'une chaudière bouillante, et fustigé. Mais il parvint à s'échapper, grâce à la compassion et à la dextérité d'une suivante de la duchesse. Il se réfugia dans les Alpes helvétiques, sur le Saentis, d'où le regard plane sur les vertes vallées d'Appenzell. Il devint le pasteur des habitants de la montagne. Au milieu de cette nature grandiose, après tant d'épreuves et de souffrances, la solitude fut un baume à ses blessures; la paix du renoncement le visita de nouveau :

La vapeur du matin flottait sur les vallées, lourde, immobile, attoncelée comme si une mer, roulant partout ses vastes flots, avait été pétrifiée au moment même où les vagues se couvraient d'écume : les crêtes des montagnes découpaient leur dentelure claire et aiguë dans le bleu profond du ciel, et émergeaient comme des îles géantes du sein de la mer vaporeuse. Le lac aussi était enveloppé de vapeurs, dans une brume légère s'étagaient les horizons des chaînes éloignées; la tranquille clochette des troupeaux paissans retentissait. Dans l'âme d'Ekkhard murmurait comme une prière du matin d'une humilité fière (2).

Tant d'émotions et de combats avaient fini par dégager sa nature

(1) *Ekkhard*, page 345.

(2) *Ekkhard*, page 364.

un peu lourde, mais pleine de ressources en ses profondeurs. Il devint poète, écrivit une épopée et fut consolé.

La description de la retraite du moine sur le Saentis révèle chez l'auteur un vif sentiment de la nature. Ce sentiment lui a inspiré ses deux derniers ouvrages, deux opuscules : *les Psaumes de la montagne* (1), écrits en forme d'odes, et qui ont pour sujet, comme les derniers chapitres d'*Ekkehard*, l'influence bienfaisante de la saine vie naturelle sur l'homme fatigué du monde.

Saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne au ix^e siècle, las des tracasseries et des agitations de la cour, quitte pour quelque temps sa cathédrale, dépose sa crosse d'ivoire, sa mitre chargée d'or, et va faire une retraite dans les alpes de Salzbourg, près de l'Abersee, où l'on voit encore sa petite église. Ces psaumes nous peignent la nature telle qu'elle devait apparaître à un pieux évêque du moyen âge, vue comme à travers des vitraux diaphanes sur lesquels les apôtres émaciés, les martyrs douloureux et les vierges fluettes profilent leurs ombres pâles, illuminant le monde extérieur de lueurs mystérieuses et le peuplant d'apparitions fantastiques. Dans un dernier poème : *la Solitude au milieu des bois*, le poète décrit le paysage vu à travers l'œil contemporain d'un garde des eaux et forêts. Ce que cet Allemand moderne admire dans la nature, c'est l'évolution qu'accomplissent sans hâte ni repos les forces sourdes qui font fermenter la sève du monde, et quand il quitte ces hautes pensées, c'est pour songer avec attendrissement au ménage tranquille, à l'intérieur bourgeois et plantureux, à la soupe fumante qui l'attendent au milieu de l'encadrement sauvage des bois et des bruyères.

Après les chansons bachiques de M. Scheffel, ces idylles donnent la sensation d'un souffle frais et pur au sortir d'une tabagie : c'est une entrée en forêt d'Hobbema, à côté des intérieurs d'auberge de Jean Steen ou de Brauwer. En des genres si différents se retrouve la même sincérité d'inspiration. Au goût de la saine et joyeuse convivialité de l'étudiant nomade a succédé chez notre auteur le goût dominant de la solitude champêtre. Depuis 1872, M. Scheffel vit une grande partie de l'année retiré sur les bords du lac de Constance, au milieu de ces contrées qu'il a décrites dans *Ekkehard* avec une largeur magistrale. Il considère en quelque sorte son œuvre comme terminée, ou du moins comme suspendue : « Le cerveau humain, écrivait-il à un ami, ressemble à un instrument à cordes ; quand on en joue trop, les cordes cassent et celles-là on ne peut les réparer : il n'y a pas d'activité plus assujettissante et qui use plus que celle du poète. Pour produire, il met en action

(1) Traduits en anglais, par Ch. Leland. Londres, 1872.

toute l'énergie de son âme, tend toutes les forces de son esprit; pour lui les intervalles de repos sont plus nécessaires que pour tout autre. » Ces lignes laissent entrevoir ce que son œuvre lui a coûté d'efforts laborieux.

Il nous resterait à parler du mérite de l'exécution; les traductions, les analyses permettent de juger du pouvoir créateur, mais non de la mise en œuvre et de la valeur d'expression. Or la forme surtout révèle l'artiste. C'est par cette lacune inévitable que toute étude sur les écrivains, principalement sur les poètes étrangers, reste bornée, insuffisante. Comment, en effet, goûter une poésie privée de l'harmonie et de la facture du vers? On ne perçoit finement les nuances de versification que dans sa propre langue. Toutefois le style de M. Scheffel a des caractères assez marqués, même pour les lecteurs étrangers, un souci de tournures archaïques, de formes vieillies, d'expressions surannées, qui intro-duisent dans sa prose des obscurités et des disparates, et nuisent à la clarté et au coulant du vers. *Le Trompette de Säckingen* est exempt de ce défaut, surtout sensible dans la seconde manière de l'auteur. L'abus de la philologie, le *médiévisme* dans la matière ou dans le langage, c'est là l'excès vers lequel penchent M. Scheffel et son école.

Cette œuvre, dans son ensemble, ne manque, comme on voit, ni de saveur, ni d'étrangeté: elle ne satisfait peut-être pas toujours notre goût français, qui a les avantages comme les inconvénients de la correction, et se caractérise surtout par le sens des beautés d'ordre général. Aussi l'intérêt que nous avons trouvé à lire l'œuvre de M. Scheffel est-il peut-être moins littéraire que psychologique. Le chantre des légendes du Rhin, de la vie d'étudiant, des gloires allemandes du moyen âge et de la solitude alpestre, nous a fourni certains traits essentiels du pur caractère allemand, l'humour, l'ivrognerie, le fanatisme de l'érudition, l'enthousiasme de la nature. Mais il y a Allemands et Allemands. Ce qui distingue notre auteur et lui donne sa valeur d'originalité, c'est l'humeur ouverte du Souabe, aussi opposée à la raideur prussienne que le duché de Bade et la vallée du Rhin, pays de vigne et de soleil, où l'homme chante comme l'oiseau dans la saison clémente, différent du ciel bas, des tristes plaines sablonneuses de la Prusse. Par sa verdeur native, par sa gaité salubre, M. Scheffel nous représente en perfection l'Allemand du Sud.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

LES BANQUIERS ET LES BANQUES.

I.

Le temps où nous sommes se signale par d'étranges contradictions. Jamais les faits n'ont parlé avec plus de clarté ni les leçons que donne l'expérience ne se sont révélées avec plus d'évidence; faiblement contestées d'abord, on a dû promptement en reconnaître la justesse, confesser la nécessité de s'y conformer. Le jour de l'application est-il donc enfin venu? Pas encore; on hésite et on attend, ou bien on ne se résigne que de mauvaise grâce, et quand des remèdes énergiques seuls pourraient amener la guérison, les palliatifs et les demi-mesures continuent toujours d'être employés de préférence.

Qui conteste l'urgence de mettre un frein aux dépenses ministérielles, de faire cesser le déficit des budgets, d'introduire de l'ordre dans les travaux publics, d'arrêter l'accroissement de la dette flottante? Assurément personne. Nous ne voulons d'autre preuve de l'entente générale sur tous ces points que l'accord entre nos grandes compagnies de chemins de fer et l'état, accord qui, repoussé par des adversaires si passionnés et soulevant tant d'irritantes ques-

tions, vient cependant, après une longue discussion, d'être accepté par la chambre des députés et le sera sans nul doute au sénat. D'où vient donc que, nonobstant, le malaise persiste encore, que la défiance ne cesse pas, et si l'on veut caractériser, en deux mots, l'état actuel, que le gouvernement semble hésiter toujours à faire de l'ordre et de l'économie son principal objectif? C'est, il faut bien l'avouer, qu'à côté de l'œuvre financière qu'il s'agit d'accomplir, dont les élémens ne peuvent laisser place à l'incertitude et au doute, les calculs ne se prêtant ni à des complaisances ni à des atermoiemens, il y a, comme par le passé, l'œuvre politique à poursuivre, les passions à envenimer, les cupidités à entretenir, parce que le suffrage universel, sauf en des circonstances exceptionnelles, ne se laisse pas persuader par des chiffres, mais obéit à des préjugés, et que l'existence des députés dépend de ce suffrage comme, à son tour, l'existence des ministres est subordonnée aux caprices parlementaires.

Il est plus facile, en effet, de rester dans le vague des théories, dans les amplifications philosophiques, que d'aborder sérieusement les questions d'affaires, et c'est ainsi que, pour ne pas perdre crédit auprès des masses ignorantes, on donne toujours le pas aux discussions irritantes, et l'on se borne à quelques essais timides de réorganisation budgétaire. Cet état de choses ne saurait pourtant se prolonger davantage; le temps presse, car le déficit, sous toutes les formes, est à nos portes. La *Revue* n'a pas failli à sa mission en faisant éclater sur ce péril la lumière en temps utile. Pour les questions de chemins de fer, d'amortissement, d'équilibre budgétaire, MM. Paul Leroy-Beaulieu, Victor Bonnet, Lavollée, ont fourni des renseignemens sans réplique; dans les chambres, il n'a rien été répondu à l'argumentation toute-puissante de MM. Bocher, Buffet, Léon Say.

Les aveux du ministre des finances et du ministre des travaux publics ont prouvé que le coup avait porté, et quelques mesures ont dû être prises pour augmenter les ressources du budget, comme l'emprunt de 120 millions à la Banque de France, l'émission de nouveaux bons du trésor à un taux plus élevé; enfin à ces faibles ressources est venue s'ajouter la conversion du 5 pour 100, qu'on pourrait appeler simplement la réduction de l'intérêt de la rente. La situation du budget reste néanmoins, même les traités avec les compagnies étant approuvés, pleine d'incertitudes et de périls. Ce n'est pas toutefois sur cet objet que nous voudrions arrêter un instant l'attention, mais seulement sur des intérêts particuliers qu'a frappés d'un contre-coup facile à prévoir la mauvaise gestion de la fortune publique et dont les souffrances préoccupent à

leur tour les esprits. Non-seulement on doit les imputer à la cause générale que nous venons d'indiquer, mais des fautes particulières y ont contribué pour leur part. Si, comme cela est inévitable, la sagesse, dans le maniement des deniers publics, finit par prévaloir, espérons que la gestion de ces intérêts particuliers obéira aussi aux lois strictes d'une prudence nécessaire, et qu'elle aidera, pour sa part, au relèvement général qui effacerait les traces de cette grande crise publique et privée dont nous souffrons encore en ce moment.

L'industrie de la banque occupe dans tous les états une place prépondérante. Nous ne voulons pas dire par là que le commerce en général, que l'agriculture, que l'industrie lui soient inférieurs, mais elle se mêle à tous leurs actes, elle les facilite, elle en accélère le mouvement, et on peut prétendre qu'elle est le principal élément de leur vie. La banque donne le crédit et la circulation; par l'un, elle devance le temps; par l'autre, elle supprime les distances. L'es-compte qui permet de clore les opérations commerciales avant leur fin, d'en entreprendre de nouvelles quand les premières sont en cours; le virement qui, sans transport d'espèces, met par la poste et par le télégraphe dans les lieux les plus éloignés les ressources les plus considérables à la disposition immédiate de quiconque mérite du crédit, donnent à l'industrie de la banque une telle importance qu'on est disposé à lui concéder sur toutes les autres une véritable supériorité de fait. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, elle a pris de notre temps une telle extension, elle occupe dans nos besoins journaliers, dans nos habitudes financières une telle place qu'il ne peut sembler inopportun d'en constater l'état actuel et d'en étudier un moment le mécanisme.

La banque s'exerce par des maisons particulières par des hommes qui ont su donner au nom de leur famille un relief privilégié, ou par des agglomérations de capitaux réunis en sociétés anonymes soumises à une législation spéciale. Le rôle des uns et des autres est-il le même? Existe-t-il entre eux une similitude qui les condamne à une concurrence défavorable? Sont-ils destinés à pourvoir aux mêmes besoins, à rechercher la même clientèle? Ou bien au contraire, ne sont-ils pas appelés à rendre des services différents, à tenir une conduite qui varie, partant à s'adresser à des intérêts divers et à concourir ainsi en commun au bien général? C'est ce que nous voudrions examiner d'un peu près pour combattre une opinion assez répandue et remédier à un état de choses dangereux dont les inconvénients se sont récemment révélés chez nous plus que partout ailleurs.

Il serait difficile de préciser toutes les causes du brusque mou-

vement qui arrête depuis plus d'un an, en France, la prodigieuse ascension de toutes les valeurs mobilières. L'excès de la spéculation y a eu la plus grande part, puisque c'est à elle qu'est due la création de tant d'entreprises nouvelles plus ou moins sérieuses, fondées sur des bases plus ou moins fragiles, dont le moindre accident a précipité l'effondrement. On n'a pas manqué d'attribuer l'origine de la crise à la ruine d'une société mi-française, mi-autrichienne, l'Union générale, déclarée en janvier 1882 : ce serait une petite cause pour un grand effet. Tous les esprits étaient envahis par l'amour du jeu, hommes et femmes, tous rêvaient des bénéfices illimités et se précipitaient aux guichets ouverts pour la négociation des titres de sociétés : bientôt la chute de l'une amena la dépréciation des autres, et la déroute devint générale. On put craindre une répétition du fameux krach de Vienne, dont l'histoire a été tant de fois racontée ; mais il y avait cette différence qu'en Autriche le capital était absent, que les souscripteurs d'actions n'avaient mis que leur propre crédit au jeu et qu'ils ne purent payer leurs dettes, tandis qu'en France, c'était du bon argent versé pour la plus grande partie contre des titres sans valeur. Le papier qui le représentait devenu lettre morte, les épargnes furent englouties, chacun enregistra sa perte ; il y eut une grande diminution de richesse, mais le public ne fit point faillite ; les mauvais établissemens seuls disparurent ou disparaîtront, — car tout n'est point liquidé encore, — et, la sagesse revenue, la marche en avant pourra reprendre. Au moment où éclatèrent les premiers sinistres, par une coïncidence fâcheuse, l'état de nos finances publiques devenait l'objet de révélations soudaines accusant un défaut inattendu d'équilibre dans nos budgets, un accroissement considérable de la dette flottante, une diminution des recettes avec des exigences de dépenses toujours accrues. Ces découvertes n'ont pas manqué d'impressionner défavorablement tous ceux qui vivent du mouvement de l'argent et des valeurs financières, ainsi que de jour en jour les cours de la Bourse en ont fait foi. Nous ne voulons pas suivre pas à pas le recul de tous les titres dont la richesse mobilière se compose ; la *Revue* remplit cette tâche en donnant toutes les quinzaines des renseignemens sur le mouvement financier puisés aux meilleures sources. Mais aujourd'hui qu'un peu de calme semble avoir succédé aux orages, que le gouvernement paraît revenu à des procédés financiers plus sages, et que le fonctionnement des affaires privées obéit à des règles plus généralement saines, c'est en théoricien, pour ainsi dire, que nous voudrions examiner le rôle des banquiers et des banques et, sans faire de personnalités ni de réclames, assigner à chacun son but et son rôle, dans son propre intérêt comme dans celui du

public, pour le plus grand bien de cette richesse mobilière que nos mœurs financières poursuivent et développent avec une si persévérante énergie.

II.

Un homme est en possession de certains capitaux : il sait que tous ceux qui vivent du commerce et de l'industrie sont en quête d'argent comptant pour développer leurs affaires, en préparer de nouvelles, liquider le plus promptement les anciennes, et paient par avance avec un certain intérêt les sommes qui leur sont prêtées ou promises. Il trouve que c'est là un très bon emploi de son temps et de sa fortune; il se fait banquier. Mais, à ce métier, le bénéfice est minime et la concurrence très grande. De plus, il importe de ne pas commettre d'erreur et d'être bien sûr de ceux à qui l'on fait des avances, car, en cas de non-paiement de leur part au jour du remboursement, on perd ce que l'on a prêté, ou, si l'on a soi-même négocié sa signature en garantissant seulement le papier de l'emprunteur, il faut, à l'échéance, payer pour lui; et tant pis si l'événement vient vous surprendre à un moment inopportun! Richesse et bon crédit, habileté et renom, voilà les premiers mérites de quiconque entre dans la banque.

Les petites localités où chacun connaît ce que possède son voisin ne présentent pas de difficultés dans le choix des prêts à faire ou des cliens à aider; mais le nombre de ceux-ci est très restreint, et il y a peu de bénéfices à espérer. Depuis que la facilité des communications a multiplié les opérations de place à place, le cercle, il est vrai, s'est élargi; en revanche, la concurrence a augmenté, et, comme son arme principale consiste dans le bas prix des crédits à ouvrir, le travail est devenu à la fois moins facile et moins rémunérateur.

Bien heureux dans cette lutte sont les fils de banquiers déjà connus pour leur richesse, honorés pour leur probité et pourvus de la science acquise du prix des signatures! Si l'hérédité produit de bons résultats, si le mérite des pères procure certains droits et certains profits à leurs enfans, assurément c'est en banque que s'exerce cette vertu de la tradition et ce privilège de la naissance. Le lieu où la *maison* est établie importe au moins autant; les premières *places*, c'est-à-dire les grandes villes et principalement les capitales, sont seules susceptibles de procurer aux banquiers une clientèle assez nombreuse, des opérations assez multipliées pour qu'ils aient des chances sérieuses de bénéfices en raison de la quantité et de la qualité des affaires, malgré le faible prix de chacune.

Il s'est produit en cette matière ce que nous avons vu depuis peu d'années se réaliser par l'ouverture de ces grands magasins où s'accumulent les denrées de toute nature vendues au comptant. Les gros ont mangé les petits. Le petit magasin de détail a disparu devant les grands ; le marchand en détail, ayant toute sa famille à nourrir, un loyer relativement élevé à payer, ne pouvait que vendre cher sa marchandise ; il a fermé sa boutique devant ces immenses bazars, qui coûtent relativement un moindre prix malgré leur étendue, occupent, en somme, moins de bras, malgré leurs légions d'employés, et, par conséquent, donnent leurs marchandises à meilleur compte, quand encore les besoins de la réclame ne les amènent pas à en vendre quelques-unes à perte.

Ainsi en est-il pour la banque. Nous ne parlons pas encore de la place qu'ont prise les sociétés anonymes de banques dans cette recherche des emprunteurs sur toutes les places de l'Europe et de la France ; nous voulons seulement établir qu'il est bien difficile de réussir dans cette industrie sans y avoir des ancêtres, sans être à la tête d'une maison de premier ordre, et sans l'avoir établie dans un siège favorisé.

Mais le prêt aux particuliers, l'escompte du papier, pour parler le langage technique, ne restent pas l'unique soin de quiconque aspire au titre de banquier. Il y a particuliers et particuliers : c'est-à-dire simples commerçans ou hauts et puissans seigneurs de toute sorte, qui ouvrent des comptes et entretiennent avec leurs correspondans d'utiles relations ; il y a aussi de vastes entreprises industrielles à favoriser, de grands travaux à soutenir, en un mot, des sommes importantes à recevoir ou à verser ; les rois et les peuples se présentent comme prêteurs ou emprunteurs, le plus souvent en cette dernière qualité ; privilégiés se diront les banquiers appelés par eux. Prenons comme types de ces banquiers hors ligne des hommes dont les noms sont dans toutes les bouches : MM. de Rothschild peuvent s'appeler les grands banquiers des grands états, MM. Mallet ont pour clients l'aristocratie en tous genres en France et en Europe ; dans une sphère d'activité plus spéciale et dans des limites plus étroites, en se bornant aux murs de notre capitale et au commerce parisien, MM. Lehieux et Claude Lafontaine méritent aussi une mention spéciale.

Qu'on nous permette de donner quelques détails sur chacun de ces banquiers. La maison de Rothschild ne remonte pas à une date ancienne. Son véritable fondateur, Meyer Anselme, était né en 1743 à Francfort, de parens peu riches. Il se trouva en relations avec le landgrave de Hesse, dont il gagna la confiance et dont il sauva la fortune au péril de la sienne, quand ce prince, obligé de quitter ses

états en 1801, lui laissa tous ses biens à gérer. Cette honorable conduite fut récompensée par la sympathie de toutes les têtes couronnées; toutes les cours de l'Europe se mirent en rapport avec lui; en peu d'années, on vit la maison prendre le plus grand essor; et dans plusieurs pays elle établit des succursales, donnant la première l'exemple d'une ubiquité dont rien ne remplace les avantages. Meyer Anselme laissa dix enfans, et ses cinq fils adoptèrent chacun une résidence particulière, mais demeurèrent réunis en une seule maison. L'aîné, Anselme, resta le chef de la maison de Francfort, berceau de sa famille; Salomon devint le chef de la maison de Vienne; Nathan s'établit à Manchester, puis à Londres; Charles à Naples et James à Paris. C'est à leur union et à leur réputation de loyauté qu'ils durent leur prospérité extraordinaire, laquelle n'a fait que croître sous leurs successeurs. Ils ont pris pour devise : *Concordia, Industria, Integritas*, et n'ont cessé d'y demeurer fidèles. Dès 1815, l'empereur d'Autriche avait anobli tous les membres de cette famille; en 1822, il leur conféra le titre de baron. Quelle est la force de cette union? Bien des curiosités se sont éveillées à ce sujet. Comme la maison ne publie pas de bilan, toutes les suppositions sont permises, et aucun calcul sérieux ne peut être établi sur l'actif de cette grande famille. Cela importe peu d'ailleurs : ce qu'il suffit de dire, c'est qu'aucune comparaison ne peut être établie entre l'influence exercée par les Rothschild et celle de tout autre banquier d'Europe ou d'Amérique. Ils peuvent à eux seuls émettre ou garantir les plus gros emprunts tant par leurs propres ressources que par le crédit dont ils jouissent; ils sont véritablement les banquiers des rois et des peuples; et c'est en moins d'un siècle qu'ils ont conquis cette situation et se sont assuré un tel rang. Quelle récompense de leur travail et quelle puissance léguée à leurs enfans, alors qu'avec tant d'avantages personnels, ils jouissent du plus grand de tous, celui de faire le bien sur la plus vaste échelle et de distribuer les trésors d'une inépuisable charité, non seulement à quelques individus, mais en quelque sorte à une race entière qu'ils protègent et secourent partout !

Le nom de Mallet est plus anciennement connu que celui de Rothschild et figure à une date reculée dans les archives de Genève. M. Geliffe, auteur de notices généalogiques sur les familles de cette ville, cite une famille noble de ce nom résidant en Savoie; mais celle de Genève vient de Normandie; probablement après la Saint-Barthélemy, elle se réfugia en Suisse. En 1723, on retrouve un Mallet établi à Paris, rue Michel-Lecomte. La maison de banque Mallet père et fils, devenue maison Mallet frères, quitta la rue Montmartre, où elle était établie, pour s'installer au bruit du canon, le 10 août 1792,

dans la rue de la Chaussée-d'Antin. A la création de la Banque de France, en 1800, le nom de M. Guillaume Mallet figure parmi les premiers régens de cet établissement. En 1813, il reçut de l'empereur le titre de baron. Ses deux fils, MM. James et Jules Mallet avaient épousé M^{lles} Émilie et Laure Oberkampf, filles du célèbre industriel qui, en 1760, avait fondé les établissemens et manufactures de toiles peintes de Jouy et la filature d'Essonne. Le fils aîné de Guillaume Mallet succéda à son père comme régent de la Banque de France et fut de même remplacé dans ces fonctions électives par son fils Alphonse Mallet, l'aîné de ceux qui portent aujourd'hui ce nom honorable et honoré. Nous avons choisi la maison Mallet comme un exemple des aptitudes de la haute banque parisienne, nous aurions pu en citer d'autres qui se partagent la même faveur et jouissent comme elle d'une grande notoriété, les Hottinguer, les Seillière, Pillet-Will, Perier, etc., et surtout celles dont les chefs font partie du conseil des régens de la Banque de France; nous n'avons point voulu chercher des modèles à l'étranger, où bien de hautes situations se présentaient aussi à notre esprit; les noms de MM. Rothschild et de MM. Mallet suffisent à faire aisément comprendre le rôle que les banquiers sont appelés à jouer dans les rapports de peuple à peuple, et dans toutes les grandes affaires du commerce et de l'industrie.

C'est au commerce parisien par excellence et pour chaque spécialité d'affaires que prêtent leur concours des maisons, dites banques de recouvrement et d'escompte, dont la notoriété n'est pas aussi grande dans le public en général, mais qui, dans un monde spécial, jouissent d'une excellente réputation, et nous avons cité comme exemples MM. Lehideux et Claude Lafontaine. Ces banquiers forment ensemble une sorte de corporation qui, sans atteindre le haut rang des maisons cotées numéro 1 dans les classifications de la Banque de France, se confondent presque avec elles et possèdent un crédit indiscutable. Ils se distinguent surtout par la spécialité de leur clientèle et de leurs transactions, s'occupant chacun des intérêts d'une branche d'industrie : articles de Paris, fonderies, cristaux, etc... Les banquiers de cet ordre sont aussi répandus dans les principales villes de province et y tiennent le rang le plus honorable, de même qu'ils y rendent les plus signalés services. Les Galline, les Morin-Pons, à Lyon; les Samazeuilh et Piganeau fils, à Bordeaux, peuvent servir d'exemples. Le commerce de la soie ou du vin y est exercé par de très riches négocians : leurs banquiers sont en quelque sorte leurs commanditaires ou leurs associés. Ce qui importe surtout à ces commerçans, c'est la discrétion dans les achats, et dans les opérations la promptitude.

Qu'un commerçant soit assuré de toujours trouver la ressource nécessaire et puisse non-seulement négocier son papier, mais obtenir toutes les avances utiles, il ne reculera pas devant une *commission* plus ou moins large; que, d'un autre côté, le banquier, par d'anciennes et fructueuses relations, reste convaincu que nul retard n'est à craindre dans les échéances, il donnera tous les capitaux et tout le crédit demandés, et ainsi se noueront au profit des uns et des autres ces transactions faciles et d'autant plus profitables qu'elles auront pour base des traditions de famille et un passé irréprochable. Malheureusement, les rangs de cette aristocratie provinciale tendent à s'éclaircir, le nombre des fils qui continuent le travail paternel diminue de jour en jour, et il faut le regretter, parce que ni les banquiers que nous appellerons cosmopolites, ni les banques, ainsi que nous le verrons plus tard, ne peuvent remplacer ces correspondans, qu'inspirait non-seulement l'amour du profit légitime, mais qu'animaient aussi des sentimens de confiance mutuelle et d'affection.

En tirant des exemples qui précèdent l'enseignement qu'ils comportent, on peut dire que les banquiers comme MM. de Rothschild servent à unir les peuples dans des opérations communes, à placer les grands emprunts d'états, à créer ces courans de capitaux, élémens de civilisation et de progrès, grâce auxquels les pays se transforment, se renouvellent ou se raffermissent. Les grands banquiers parisiens comme MM. Mallet, moins puissans individuellement, mais presque aussi forts quand ils s'unissent, s'associent à l'œuvre générale, dont ils deviennent les premiers ouvriers, et dont, par leurs correspondans en France et à l'étranger, ils assurent le succès. Doués d'un vaste esprit d'initiative, ils devinent et créent les affaires; leur participation est une garantie de réussite; et quand le public est appelé à y souscrire il le fait avec ardeur, parce que la gestion en sera intègre et l'exécution habile. Après eux viennent enfin, dans les villes importantes, les banquiers dont le rôle consiste à aider le commerce et l'industrie de la localité soit en fournissant les moyens d'action par des avances qui ne sont pas refusées même aux jours de resserrement du crédit, soit en recouvrant le papier avec lequel les acheteurs soldent leurs comptes, intervenant ainsi utilement au début et à la fin des opérations.

Le rôle des banquiers ainsi compris et rempli avec un succès de plus en plus grandissant, ainsi que cela a lieu en France et sans que les crises récentes l'aient le moins du monde compromis, quel peut être celui qui est réservé aux banques proprement dites, à ces sociétés anonymes par actions dont nous avons vu la création toute récente et que des malheurs subits sont bientôt venus frapper?

Quoi qu'on puisse penser de la concurrence que ces sociétés font aux banquiers proprement dits, de la lutte qui paraît se poursuivre entre eux, au détriment des uns et des autres, nous pensons que c'est le résultat d'une mauvaise appréciation du but à poursuivre et qu'il n'existe pas, au fond, de motif d'antagonisme réel. Chacun a sa sphère d'action particulière, ses opérations propres et sa clientèle.

III.

Les banques par actions se divisent en deux espèces fort différentes l'une de l'autre : les *sociétés financières* et les *sociétés de crédit*. Les premières appliquent les ressources spéciales de leurs participans et de leurs correspondans particuliers aux émissions d'affaires nouvelles, aux emprunts publics d'états ou de villes, aux souscriptions de tout genre, aux spéculations sur les affaires en cours. Elles constituent entre leurs membres, administrateurs ou associés, des *syndicats*, comme l'on dit, c'est-à-dire des groupemens de forces momentanés, ayant pour but, par la levée des titres, de protéger telle valeur contre les spéculateurs à la baisse qui lui sont hostiles avec plus ou moins de raison. Le type par excellence de cette société est chez nous la Banque de Paris et des Pays-Bas, dont nous retracions ici même, en 1872, les premières opérations et le développement très significatif, et à qui nous prédisions un grand succès. Grâce aux efforts incessans de ses administrateurs anciens et nouveaux, son rôle n'a cessé de s'accroître en France et à l'étranger.

Les sociétés financières comptent parmi ceux qui les dirigent plusieurs banquiers de premier ordre, et l'on conçoit l'utilité de cette collaboration. Il n'y a, en effet, aucune contradiction pour eux à s'intéresser eux-mêmes dans les affaires que négocient ces sociétés, pour qui leur participation est un gage de sécurité et de succès. Les sociétés financières conquièrent leur rang par l'honorabilité de l'initiative et de la gestion. Dans l'année qui vient de s'écouler, celles-là seules ont succombé qui étaient mal patronnées et mal conduites ; leurs propres fautes ont entraîné leur ruine. Il est certain que beaucoup d'entre elles avaient obéi à la contagion générale, à la fièvre du jeu qui s'était emparée de toutes les classes de la société, en bas comme en haut ; que les créations industrielles les moins sérieuses trouvaient des adhérens empressés ; et que souvent la hausse de tant de valeurs fictives n'avait d'autre raison que cette hausse elle-même. Bien des mensonges se cachaient sous cette apparence sédui-

sante. Aussi bien la prospérité financière de l'état, l'équilibre du budget n'étaient pas plus sincères que les nécessités d'une production industrielle trop hâtive et les besoins d'une consommation sans limites. Au premier choc, tout s'est arrêté, l'erreur est apparue, et les sociétés financières, instrumens d'opérations mal conçues, ont fermé leurs caisses, volontairement ou non.

Les sociétés de crédit ont un caractère tout autre : leur but principal est de servir aux dépôts d'argent et de titres, de jouer le rôle de caissier du public, et de lui payer pour cela un intérêt : ainsi lui rendre *service* et le *récompenser*, tel est le résultat.

Sans remonter aux temps héroïques des lombards et des changeurs juifs, sans même rappeler plus près de nous, les essais de la Banque royale de Law, de la Caisse d'escompte de M. de Calonne, qui, après avoir eu pour ambition de substituer la monnaie de papier à l'argent, aboutirent au régime des assignats, si nous nous attachons seulement au système de la Banque de France, formée des débris de la Caisse des comptes-courans qui eut pour directeur Garat, et de la Caisse d'escompte du commerce, dont on peut dire que notre Comptoir d'escompte est l'héritier, quels énormes progrès n'avons-nous pas à constater dans l'industrie de la banque, depuis qu'au régime d'émission de billets d'état, maintenu par privilège à notre grand établissement de la Banque de France (qui reçoit les dépôts du public, mais ne lui paie rien pour ce service), sont venus s'ajouter tant d'établissements privés se prêtant à des opérations de tout genre, ne limitant pas leur concours aux besoins du commerce et de l'industrie, mais s'adressant à toutes les classes de la société, particulièrement aux dernières, c'est-à-dire au plus grand nombre, et lui offrant pour n'importe quelle opération financière un intermédiaire, non-seulement utile, mais encore le plus souvent profitable? On a de l'argent chez soi, il court des risques, on a peur de le perdre : une *caisse* le prend, le garde, il y est en sûreté et elle vous paie pour ce dépôt. Vous avez des valeurs mobilières, elle les reçoit gratuitement; il vous en coûterait soit du temps, soit de l'argent pour en toucher les revenus; cette même caisse se charge de le faire et, dès qu'elle les a encaissés, vous paie un intérêt. A ce compte et sans parler de toutes sortes d'opérations, — renouvellemens de feuilles de coupons, versemens, transferts, paiement de chèques, etc. — dont ils se chargent pour leurs cliens, comment de pareils établissemens peuvent-ils vivre, car il faut bien que leur intérêt à eux-mêmes trouve sa rémunération? Moyennant quelques faibles droits de garde et des commissions, moyennant l'escompte fait au commerce et surtout les avances au public sur titres; en un mot, grâce à des placemens opérés à un taux supérieur à

l'intérêt qu'elle paie aux déposans, toute société de crédit bien conduite trouve à suffire à ses dépenses et à s'assurer un revenu pour ses propres actionnaires, c'est-à-dire pour le capital social qui est la garantie des dépôts eux-mêmes, et le premier instrument de toute opération.

On voit donc quelle est la règle absolue de la gestion des sociétés de crédit. Elles ne vivent principalement que de la confiance qu'elles inspirent, elles dépendent absolument du public, qui leur apporte pour ainsi dire le pain de chaque jour. Rien dans leur conduite ne doit donc alarmer le client, car s'il prenait peur, il viendrait, en réclamant ses dépôts, enlever à la société son moyen principal d'action, et peut-être tous, les établissemens ne seraient-ils pas en mesure de les rendre sur l'heure. Il faut en effet distinguer entre les dépôts remboursables à vue et ceux à terme plus ou moins long. L'idéal, pour une société de crédit, est d'avoir presque toujours en valeurs disponibles en caisse ou en un portefeuille, composé surtout de billets escomptables à la Banque de France, à peu près la totalité des dépôts à vue et des comptes-courans créditeurs; quelques sociétés se font gloire d'en agir ainsi; quant aux dépôts à long terme, on peut s'en servir pour des opérations de quelque durée, avances sur titres, achats de valeurs, mais, dans les temps difficiles, ces dépôts, représentés par des bons de la société, ne se renouvellent pas; il faut donc, crainte de remboursemens inopportuns, limiter l'émission de ces bons eux-mêmes et n'avoir pour contre-partie que des valeurs négociables à tout moment et ne présentant elles-mêmes aucun *alea*. Encore est-il de règle de limiter cette émission à un chiffre en rapport avec le capital social.

Les sociétés de crédit présentent ainsi à la fois des difficultés de gestion que n'éprouvent pas les sociétés financières et donnent normalement moins de bénéfices. Aussi nombre de banquiers dédaignent-ils de s'y associer et de s'engager dans des entreprises qui dépendent trop du public et présentent des *alea* sans compensation suffisante. Il est vrai qu'il n'est pas défendu aux sociétés de crédit de participer aux opérations que se réservent plus spécialement les sociétés financières, telles que les émissions d'actions, les souscriptions d'emprunts d'états et de villes, le placement des obligations des grandes compagnies industrielles. Elles sont souvent même sollicitées de le faire en raison de leur nombreuse clientèle, des succursales multiples qu'elles peuvent avoir, et, comme on dit, des « guichets » qu'elles ouvrent sur tant de points. Ces émissions qu'elles patronnent de leur crédit propre leur procurent des commissions importantes et, si elles y participent pour leur compte, il en résulte des bénéfices qui apportent un contingent utile à leurs dividendes. Mais

elles doivent user d'une grande prudence et d'un discernement habile dans le choix des affaires à recommander, puisque la confiance de leur clientèle en dépend et que l'accessoire pourrait dans bien des cas nuire au principal. Leur premier rôle, en effet, consiste à rester le caissier, le dépositaire, l'emprunteur et à la fois le prêteur du public, non-seulement d'un public spécial et restreint, mais du grand public, c'est-à-dire de tous, grands et petits, et surtout de ces derniers, qui forment le très grand nombre. C'est une œuvre démocratique par excellence, une œuvre plus vaste et plus utile en France qu'en tout autre pays, puisque la fortune mobilière y est plus répandue que partout ailleurs, qu'elle circule dans toutes les mains, qu'elle dépasse en quantité celles des autres peuples, et il faut applaudir par conséquent ces sociétés qui se sont mises au service de celui qui a plus d'esprit que Voltaire, plus de fortune que Rothschild et plus d'autorité que le roi.

Pour gérer de si grands intérêts, les sociétés de crédit exigent une vigilance constante et une prudence extrême; l'administration n'en est rien moins que facile, et il faut reconnaître que, dans les derniers évènements, plusieurs de ces établissemens ont été victimes de leurs propres fautes. Quelques-uns ont succombé et se sont liquidés avec de grandes pertes; d'autres végètent encore et ne reviendront peut-être jamais à la santé; tous ont plus ou moins souffert. Mais il ne faut pas oublier qu'ils ont subi le contre-coup de la politique générale, de la mauvaise gestion de nos finances, des brusques révélations d'une dette flottante énorme, d'un déficit considérable et des périls dont l'exagération de certaines dépenses menace dans un avenir prochain le budget de l'état. Si la négociation des titres mobiliers est moins active, si les pertes de la spéculation exigent des retraits de fonds, si les achats de valeurs étrangères font sortir de France les capitaux de l'épargne, les sociétés de crédit en portent la peine, elles ont dû toutes passer par de mauvais jours, mais le calme qui a déjà repris se fera sans doute dans les esprits, et celles qui auront le mieux résisté à la tempête n'auront qu'à se louer du retour de confiance revenu après l'orage. Elles reprendront alors vis-à-vis du public leur rôle spécial, rôle si différent de celui des banquiers proprement dits, auquel aucun d'eux ne pourrait suffire, auquel aucun ne s'est substitué, pas plus que les sociétés de crédit ne peuvent jamais aspirer à remplacer la personnalité éminente de nos hauts barons de la Banque de France? Est-ce que les correspondans de ceux-ci obtiendraient ailleurs les conseils, les renseignemens, les confidences qui font du banquier le conseil, le guide, l'associé pour ainsi dire de son client? Mais, d'autre part, est-ce que le public en masse pourrait

trouver, même chez les plus puissans d'entre les banquiers, les caisses multipliées, les caves immenses, le personnel si nombreux, qui reçoivent tant de titres déposés un à un, tant d'argent composé de si petites sommes, et se prêtent à tant d'opérations minutieuses et variées ? Il faut pour cela des locaux immenses, des succursales établies dans toutes les villes principales, il faut avoir le don d'ubiquité, le soin du détail et les avantages du bon marché.

Nous avons cité les noms de quelques banquiers célèbres et influens ; parmi les sociétés financières, nous avons rappelé la prospérité soutenue de la Banque de Paris et des Pays-Bas, établissement surtout parisien malgré son titre, que dirige avec tant d'autorité son conseil d'administration, et qui étend ses relations bien au-delà de nos frontières ; nous pourrions corroborer cet exemple de celui de la Banque Ottomane, qui semble principalement une société étrangère, mais qui compte à sa tête des noms se rattachant étroitement à notre haute banque, et qui exerce une action prépondérante sur notre propre marché. En fait des sociétés de crédit, nous reviendrons à deux établissemens dont nous avons fait ici même, dès 1872, une étude spéciale, et qui nous semblent encore aujourd'hui les plus capables de fixer l'attention, en ce qu'ils reproduisent le plus fidèlement le type que nous venons d'indiquer, à savoir : la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, présidée par M. Denière, régent de la Banque de France, et le Crédit Lyonnais, fondé et présidé par M. Henri Germain, député de l'Ain.

Une autre société qui jouit d'un renom très justifié, le Comptoir d'escompte, remplirait, si nous voulions pousser plus loin les assimilations, le rôle des banquiers spéciaux, à clientèle assurée et fidèle, dont nous constatons l'importance à la suite des hautes maisons de banque proprement dites. Il est dévoué principalement aux intérêts du commerce parisien. Ce n'est pas qu'il ne se mêle activement aux grandes affaires de la France et de l'étranger, qu'il ne prenne une part dans toutes les émissions d'emprunt, et qu'il ne soit ainsi presque autant une société financière qu'une société de crédit, mais il réserve sa sollicitude principale pour les opérations dont le commerce et l'industrie de la capitale sont le siège. Il y trouve un avantage particulier qu'il est bon de noter. Les exigibilités de toute société de crédit se composent de trois élémens : les dettes à vue, les comptes courans créditeurs, et enfin les dettes à échéance représentées par des bons. Or c'est précisément avec des commerçans, des hommes d'affaires en général que se contractent les comptes courans ; une relation plus étroite naît de ces rapports, et les créanciers par compte courant connaissent plus à fond la

société avec laquelle ils traitent; ils échappent ainsi à l'influence des faux bruits, des médisances auxquels tout établissement est exposé, ils lui sont plus fidèles et lui laissent plus aisément leur argent que le public étranger aux affaires et si facilement impressionnable. En cas de panique irréflectie, les porteurs de comptes courans sont plus fermes que les porteurs de bons à vue. Dans les dernières crises, le Comptoir d'escompte a profité de sa spécialité en ce genre.

La Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ne semble pas justifier tout d'abord le nom qu'elle porte. Bien qu'en dernière analyse, le commerce et l'industrie de la France tirent de grands avantages de l'activité qu'elle déploie, c'est principalement comme société de dépôts, collecteur de l'épargne, et administrateur de la fortune mobilière du public, que ce grand établissement a conquis la réputation dont il jouit. Avant tout il a tenu à ouvrir : 1° des comptes de chèques, c'est-à-dire des comptes de dépôts remboursables à vue, qui permettent au public de payer avec un simple papier tout achat, toute dépense, et de substituer cette monnaie à l'argent; 2° d'émettre des bons à échéance, c'est-à-dire de donner aux capitaux sans emploi immédiat un mode de placement plus ou moins rémunérateur selon le délai de l'emprunt; 3° de recevoir des titres de valeurs mobilières plus en sûreté dans des caisses *ad hoc* que dans les maisons particulières, dans les cachettes du laboureur et de l'ouvrier, et enfin de faire sur ces titres toutes les opérations qu'ils comportent. A cet effet, la Société générale a multiplié dans Paris ses bureaux de quartier, dans nos départemens ses agences, et a ouvert même une succursale à Londres. Elle n'a pas échappé à d'injustes attaques d'abord, et au contre-coup des dernières crises qui atteignaient tous les établissemens financiers, mais elle a résisté victorieusement, elle n'a cessé d'étendre ses opérations qui, conduites dans un grand esprit de sagesse, lui ont conservé aux yeux du public une popularité de plus en plus justifiée. En 1872, dans notre travail sur les diverses sociétés parisiennes, le chiffre de ses dépôts n'était inscrit que pour 122 millions; dès le premier trimestre de 1883, il en atteignait 261. La Société générale a donc passé sans dommage les jours difficiles. Le passé lui donne raison, et l'avenir justifiera de plus en plus sa conduite.

Le Crédit lyonnais a marché dans ces dernières années à pas plus rapides qu'au début. Il avait longtemps restreint ses opérations à l'agglomération lyonnaise et aux départemens qui l'avoisinent, puis il s'est établi à Paris, et bientôt son action ne s'est pas bornée à nos deux grandes villes françaises, ni même à nos départemens. Elle s'est

portée à l'étranger, et il a créé les succursales du Caire, d'Alexandrie, de Constantinople, de Saint-Petersbourg, de Madrid et de Londres. La première a joué un rôle très important et des plus utiles dans tous les événemens de l'Égypte; les deux dernières ont conquis une très grande influence dans les affaires de ces deux pays d'Angleterre et d'Espagne, où les intérêts français sont si nombreux. Le Crédit lyonnais a 111 domiciles ouverts, dont 34 bureaux de quartier à Paris, 64 agences dans les départemens, 8 agences et 3 sous-agences à l'étranger, plus les sièges de Lyon et de Paris. En 1872, lorsque nous parlions de nos établissemens de crédit, les dépôts ne s'élevaient au Crédit lyonnais qu'à 55 millions, ils étaient en juin 1883 de 209 millions; en y ajoutant les comptes courans créditeurs, c'est un découvert de 322 millions que le public lui confie.

Cette marche du Crédit lyonnais justifie la légitime ambition de ceux qui le dirigent. Leur principal souci, comme leur premier mérite, est de toujours tenir les ressources disponibles à la hauteur des engagemens pris. N'être jamais menacé de retarder un remboursement quoi qu'il arrive, pouvoir satisfaire à bureau ouvert à toutes les exigences du public, que ce soit par suite d'un mouvement général dans les esprits ou par une crainte spéciale et particulière; telle est la règle que le Crédit lyonnais s'impose et à laquelle il n'a jamais failli. Plus que tout autre établissement du même genre, il tient ses caisses si bien garnies et si ouvertes que chacun est sûr de ne pas les quitter les mains vides. Dans un tableau comparatif des encaisses et des portefeuilles de quelques grandes sociétés de crédit qui reçoivent les dépôts du public, dressé dans les derniers mois de 1882, le Crédit lyonnais avait comme disponibilité contre le passif immédiatement exigible 21 pour 100 d'encaisse et 90 pour 100 de portefeuille; il occupait sous ce rapport le premier rang. Le soin de la solvabilité vis-à-vis de ses créanciers est donc le premier pour le Crédit lyonnais; celui du profit, c'est-à-dire de l'intérêt des actionnaires, n'est que le second; et cependant le chiffre des réserves faites et des dividendes distribués montre que le succès en définitive a récompensé la bonne conduite d'un établissement qui offre au public des facilités extrêmes pour toutes les opérations, et joint au bon marché les avantages inappréciables de la rapidité dans l'exécution.

IV.

Nous n'avons pas l'intention d'exposer en détail tous les services que peuvent rendre les sociétés de crédit, ni de faire une mono-

graphie de celles qui paraissent appelées à un succès de plus en plus assuré, nous avons voulu exposer en termes généraux les services qu'elles rendent et nous servir de l'état dans lequel les derniers événemens les ont laissées pour indiquer aussi d'une manière sommaire les fautes qu'il convient d'éviter et les périls qu'il faut toujours craindre. Ces périls, en effet, tiennent souvent à des causes générales contre lesquelles on ne peut rien, mais qui deviennent plus ou moins redoutables selon la prudence avec laquelle ont été gérées les affaires particulières de la société; à cet égard, on ne doit jamais se reprocher d'être trop pusillanime. Les crises peuvent, d'autre part être imputables seulement aux sociétés elles-mêmes, ce sont celles que provoquent les entreprises mal conduites, à savoir l'immobilisation du capital social, l'insuffisance des réserves, l'exagération dans la répartition des dividendes, etc.

Nous ne partageons point, en effet, l'opinion de ceux qui se préoccupent, dans des sociétés à revenu variable, de préparer à leurs actionnaires un revenu qui ne varie point, et, comme on dit en langage usuel, qui veulent autant que possible faire ressembler les actions à des obligations. Outre que l'événement vient démentir parfois les espérances souvent les plus justifiées et rendre ainsi inutiles les précautions prises, il nous semble plus conforme à la nature des choses, sans l'exagérer toutefois et sans méconnaître la nécessité d'économies suffisantes, de rendre variable le revenu des années suivant les variations mêmes des bénéfices, et de se conformer ainsi aux dispositions d'esprit des acheteurs de ces titres mêmes. Les possesseurs d'actions sont de tout autre ordre que les possesseurs d'obligations, dont le revenu est immuable; ceux-ci ont en vue les chances d'un remboursement plus élevé, qu'ils attendent à date incertaine, avec la chance d'une sorte de loterie; les premiers, pour obtenir des bénéfices immédiats et plus considérables, veulent que les entreprises auxquelles ils s'intéressent soient conduites avec une habileté de plus en plus grande; de là naissent les améliorations et tous les progrès.

Mais, si la variabilité dans le rendement des sociétés dont nous nous occupons veut être maintenue, il importe de ne pas distribuer de trop larges bénéfices, surtout lorsqu'ils sont dus à des causes exceptionnelles et ne naissent pas en quelque sorte de l'industrie proprement dite et spéciale. Pour des établissemens de ce genre, une sorte de modestie est de rigueur. Moins ils auront de variations dans le prix de leurs titres, ce qui est le résultat des variations trop brusques des dividendes eux-mêmes, plus ils offriront de gages de sécurité et obtiendront la confiance du public. Comme les peuples les plus heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire, les sociétés de

crédit qui ne font point parler d'elles, c'est-à-dire que la spéculation semble délaïsser le plus, jouissent d'un renom solide et indiscutable. Dans leur sphère d'action spéciale, le Comptoir d'escompte, la Société de crédit industriel et commercial, dont les cours varient peu, peuvent être citées avantageusement.

Une dernière observation reste à faire, et nous ne croyons pas dépasser les bornes de ce travail en la présentant à ceux qui veulent bien nous suivre sur ce terrain particulier. Les établissemens de crédit ne présentent-ils pas tous un vice originel qui les condamne à des vicissitudes de fortune et qui, après des succès momentanés, aboutit souvent à des désastres, au moins à des déchéances forcées, en un mot, à leur disparition du monde des affaires? Ce vice, c'est la concurrence qu'ils se font entre eux. Rechercher la clientèle, la disputer à ceux qui la possèdent, et alors que les profits sont si faibles, l'obtenir en offrant des conditions meilleures, n'est-ce pas une tendance irrésistible qui peut réussir d'abord, mais qui mène finalement à travailler à perte? La concurrence, ce bien et ce mal dont toute industrie et tout commerce doivent tenir compte, qui est la source de tout progrès, mais aussi qui condamne tant d'essais à demeurer stériles, n'est-elle pas d'autant plus à redouter entre les sociétés de crédit que leurs conditions d'existence sont plus difficiles, moins rémunératrices, et que le renom d'un établissement tient à des causes multiples et mal définies? Et, en cette matière, ne peut-on pas se demander si la concurrence est nécessaire et si elle répond aux vrais besoins du public?

Nous n'hésitons pas à dire qu'une telle concurrence ne saurait exister, et qu'au fond même, elle n'existe jamais. En réalité, la clientèle de tous ces établissemens est la même; ils se la partagent avec quelque préférence momentanée; mais, entre ceux qui la méritent, le niveau ne tarde pas à se rétablir. Sans aucun doute, quelques intérêts particuliers doivent s'attacher à des maisons spéciales; un commerçant, pour établir solidement son crédit, reste fidèle à une maison de banque, plus il fait d'affaires avec cette maison et plus la surface de son propre crédit s'étend; mais pour le public proprement dit, il n'en est pas de même, chacun a, selon les lieux, le temps et les nécessités différentes de tous les jours, besoin de recevoir de plusieurs côtés des sommes variables ou d'en transporter en des lieux multiples; de là utilité à correspondre non-seulement avec plusieurs sièges d'une même société, mais aussi avec des sociétés distinctes, et à se partager entre elles. La matière est si vaste, nous avons tant de progrès à faire à cet égard, que, dans l'état présent, nos banques de dépôt ont encore un champ bien large à exploiter, et que celles qui existent n'y suffiront point.

Si nous comparons notre situation à celle de l'Angleterre, quelle différence entre le montant des dépôts, et quelle différence entre la proportion des ressources disponibles pour en opérer le remboursement ! Dans les statistiques financières publiées à la fin de l'année dernière sur le mouvement des banques en France et en Angleterre, on trouvait des renseignements très instructifs à cet égard. Sans parler de la Banque royale d'Angleterre, ni des banques d'Écosse, ni de celles d'Irlande, ni des banques coloniales, etc., il existait à cette date, en Angleterre et dans le pays de Galles, cent dix-sept banques de dépôt dont le capital versé était de 1 milliard 175 millions, avec des réserves de 500 millions ; et dans quatre-vingt-quatorze d'entre elles, les dépôts et comptes courans dépassaient 6 milliards, soit cinq fois plus que le chiffre fourni par l'ensemble de toutes nos banques de dépôt, y compris la Banque de France, laquelle ne donne aucun intérêt aux déposans.

Nous avons donc un grand terrain à parcourir avant d'arriver au même résultat, et ce n'est pas la concurrence entre les établissemens de crédit qui nous en éloigne. Non-seulement, en effet, chacun d'eux a pour se développer un large espace, mais les gens avisés trouvent bon de s'adresser à plusieurs et, selon leurs besoins particuliers, partagent leurs faveurs, c'est-à-dire leur argent et leurs titres. Il serait désirable que cette habitude se propageât, que les banques d'abord, et leurs cliens ensuite, en comprissent l'utilité : chacun y trouverait son compte, et le bien général en serait la conséquence. Ce n'est pas, en effet, à la prospérité des sociétés financières ou des sociétés de crédit qu'il faut songer principalement, mais au développement de la richesse mobilière lui-même, cette victoire de la démocratie moderne, cette forme de propriété si merveilleusement appropriée à notre état social. Tout ce qui la favorise mérite des encouragemens, tout ce qui peut lui nuire doit être blâmé. L'extension et la solidité des sociétés de crédit exercent à cet égard une influence considérable, et les revers qui en ont frappé quelques-unes dans ces derniers mois semblent déjà avoir un peu ébranlé la faveur dont la propriété mobilière jouissait auprès de nos populations. Il convient donc de porter remède au mal le plus promptement possible.

V.

D'où vient en définitive ce brusque arrêt de notre prospérité financière, et cette crise des affaires qui contraste avec l'activité fébrile qui les multipliait, il y a quelques années, au-delà de toute prudence ? N'y a-t-il pas là l'indice d'un de ces changemens dans

les mœurs financières de notre pays que nous nous sommes toujours attaché à signaler? A un moment donné, les progrès de la richesse mobilière et la substitution de la propriété *collective* à la propriété individuelle nous ont paru devoir être mis en pleine lumière. Aujourd'hui il nous faut jeter un cri d'alarme parce que la forme adoptée pour la constitution de la propriété collective, — c'est-à-dire la société anonyme par actions, — a paru perdre de sa popularité et que la défaveur de la forme pourrait s'étendre au fond lui-même. Comme les erreurs particulières commises dans la gestion de ces sociétés n'ont pas seules précipité tout d'abord les esprits vers une spéculation désordonnée et amené ensuite la réaction actuelle, il importait de rechercher et de signaler les causes plus générales de ce double mouvement, pour faire remonter la responsabilité à qui de droit, et indiquer les motifs d'espérances ou de craintes qu'il nous est permis d'avoir sur la guérison ou la prolongation du mal.

Assurément, si le rôle du gouvernement doit se borner à assister passivement au mouvement des esprits et des affaires et qu'il n'ait ni direction à donner, ni conseil à faire prévaloir, on ne saurait lui imputer la crise actuelle. Nous avons cru jusqu'ici, et bien des exemples nous avaient confirmé dans cette pensée, que ce rôle effacé et muet ne convenait point aux hommes qui conduisent nos destinées; nous avons connu d'autres ambitions, nous avons plus d'une fois rappelé le souvenir du temps où de grands serviteurs de l'état rédigeaient, en fait de travaux publics par exemple, non des programmes hâtifs et mal définis, tracés au hasard et abandonnés aux caprices électoraux, mais, après avoir arrêté un plan général, en déterminaient l'exécution point par point et, après avoir devancé l'esprit public, le dirigeaient minutieusement dans la voie qu'il avait à suivre. Le système du gouvernement permettait aux hommes les plus compétens de se maintenir dans leur poste, d'y créer des traditions, d'y suivre longtemps une conduite dont les hasards de la politique ne venaient pas brusquement modifier la ligne et interrompre le cours. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui.

Mais, à défaut d'impulsion à donner et de rôle actif à poursuivre, encore faudrait-il que, par des réticences calculées ou par des assertions inexactes, le gouvernement lui-même ne vînt pas aggraver le mal en trompant le public sur la situation financière qui nous est faite. On a suffisamment parlé des déficits du budget général; mais le déficit est partout, s'étend à tout, aux départemens, aux communes, et l'on ne peut s'empêcher de redire que, loin de mettre un frein aux dépenses, on s'engage dans une voie qui tend à les multiplier. Il n'y a certes rien à répondre aux exigences du nombre, notre

souverain, lorsqu'il demande des satisfactions pour tous ses besoins moraux et matériels, et cela, non pas dans un long délai et à une date reculée, mais dans les limites de la vie quotidienne, et pour ainsi dire, dans l'année qui s'écoule. L'eau salubre qui nous manque, les déjections par lesquelles elle est empoisonnée, la lumière qu'il nous faut, la circulation universelle à établir, les infirmités humaines à soulager partout, les hôpitaux à assainir ou à fonder, non moins que les mairies ou les écoles à bâtir, voilà bien des points principaux de l'œuvre actuelle que la démocratie veut voir s'accomplir dans le plus bref délai possible, et il n'y a aucun motif à lui alléguer pour en différer l'exécution. Depuis qu'on a exclu de partout l'action des individus et mis tant d'obstacles au service de la charité privée en même temps qu'à l'enseignement religieux, c'est sur la communauté entière que le poids tout entier retombe, et Dieu sait qu'il est lourd ! Ce qui se passe à Paris doit en donner une idée ; il ne s'agit rien moins, en effet, que d'y doubler l'approvisionnement des eaux, d'en écarter tous les élémens impurs, d'y établir un chemin de fer métropolitain, de reculer les limites des fortifications, de subventionner la construction de nouveaux quartiers, d'établir partout des écoles communales et enfin de créer de nouveaux hôpitaux dont l'assistance à l'enfance réclame le premier. Sur tous les points du territoire les mêmes besoins existent, les mêmes exigences se produisent, et l'électeur déclare ne vouloir point attendre. Une seule réponse reste à lui faire, c'est que l'argent manque, et que là où il n'y en a pas, le peuple perd ses droits. Comment lui persuader cependant cette absence de ressources ? On lui avait fait tant de promesses on l'avait leurré de tant d'espérances ! il avait cru sur les affirmations les plus positives à des recettes toujours en augmentation et il s'était lancé dans une production à outrance, comme dans une consommation sans cesse accrue.

Le réveil a été dur, nous l'avons vu, en ce qui concerne les affaires privées, les sociétés de banque, les transactions sur les valeurs mobilières, etc. Mais on revient déjà au calme, quoiqu'on s'abstienne encore parce qu'on se méfie toujours ; s'il se produisait dans les affaires publiques une véritable accalmie, les choses reprendraient leur cours normal. Souhaitons qu'elles ne le reprennent que lentement et sagement.

En attendant que va-t-il advenir des affaires publiques ? et, ce qui est le point essentiel, à quelles recettes pourra-t-on recourir pour couvrir ces dépenses exigées par le suffrage universel et qui ne peuvent s'arrêter ? Les palliatifs dont on persiste à se contenter suffiront-ils, c'est-à-dire les emprunts temporaires sous tant de formes : emprunts

à la Caisse des consignations, à la dette flottante ou à la Banque de France, émission de bons du trésor, etc. ? Les traités même avec les grandes compagnies permettront-ils au gouvernement de reculer longtemps l'émission d'un grand emprunt ? Aujourd'hui impraticable à moins de provoquer un effondrement général, pourra-t-on le tenter dans un délai suffisant ? et encore, comment en couvrir les annuités ? Sera-t-on forcé de recourir à l'impôt ? Sans aucun doute, car l'impôt est le corollaire de tout emprunt ; mais à quel impôt s'adresser ? A l'impôt direct ? On avait promis de dégrever l'impôt foncier, puis on a singulièrement faussé cette promesse, car sous forme de centimes additionnels on double les impôts directs, dont le foncier est le principal dans plus de quatre mille de nos communes, et on y ajoute un tiers ou un quart dans près de dix mille autres. S'adressera-t-on aux impôts indirects ? Mais la vie à bon marché est l'idéal auquel chacun aspire, et le dégrèvement des droits avec l'abolition des octrois en constituerait le principal élément : aussi est-ce déjà une question soulevée et dont le suffrage universel s'occupera. Verons-nous revenir les propositions d'impôt sur le revenu, d'impôt progressif ? Hélas ! ce n'est pas dans ces systèmes tant de fois discutés et toujours réfutés que gît le remède.

Le remède se trouverait dans une meilleure conduite gouvernementale, et les ressources de notre pays sont telles que la confiance renaîtrait bien vite et rendrait toute tâche bien facile. Il suffit que nos ministres parlent plus franc et agissent mieux. Au lieu de semer partout la discorde, de scinder la France en deux camps irréconciliables, qu'on fixe les dépenses urgentes d'une manière définitive et qu'on suspende les moins nécessaires, qu'on précise le moment et le rang de l'exécution des grands travaux ; qu'on satisfasse tous les sentimens et toutes les aspirations à la liberté politique et religieuse ; qu'on inaugure le véritable règne de la paix sociale, et le grand but de charité et de dévouement qu'il s'agit d'atteindre ne trouvera plus que des concours empressés et tout-puissans. Cette politique peut être suivie : il suffit d'un bon mouvement et d'un homme qui s'en déclare le défenseur autorisé. En l'attendant, que chacun en fasse ressortir l'urgence et que tous les esprits conservateurs et libéraux, à quelque parti qu'ils appartiennent, s'unissent dans ce dessein.

LA

QUESTION MUSICALE

EN ITALIE

Über den Stand der öffentlichen Musikpflege in Italien, von Martin Roeder. Leipzig; Breitkopf und Härtel.

En musique aussi bien qu'en peinture, — sans parler de ses Dante et de ses Pétrarque, — l'Italie a son grand passé, mais il appartient à l'histoire et fort peu s'en occupent, tandis que le passé de l'Allemagne, plus rapproché, presque contemporain, — Bach, Mozart, Beethoven, — s'impose à tous. Que de gens pour qui Palestrina n'est qu'un nom, et qui, parcourant le palais des doges, ne songent point à s'enquérir des deux Gabrieli et d'Antonio Lotti, dont les bustes brillent par leur absence dans ces corridors où figurent tant d'illustrations ! A Rome, on connaît Raphaël ; à Florence, Michel-Ange ; à Venise, on salue Titien et Véronèse ; quant à l'Italie musicale, c'est autre chose, et nous sommes habitués à ne la considérer que dans le présent. J'ai vu le temps où cette règle était des plus sommaires. Au théâtre, le répertoire courant, Rossini, Bellini, Verdi, selon la circonstance ; à la chapelle Sixtine, le *Miserere* d'Allegri pendant la semaine sainte ; les *pifferari* au carnaval, ici et là quelque chanson et tarentelle napolitaines : c'était le programme ordinaire à tout dilettante jaloux de se renseigner, et je ne suppose pas que le système d'information ait, depuis lors, beaucoup varié. Nous saurons plus tard ce que l'avenir et le progrès nous réservent ; en attendant, on peut dire que, jusqu'à ce jour, toute vie musicale

s'était concentrée dans le théâtre. L'Italien a le sens inné du spectacle; quand il ne jouit pas de la comédie, il vous la donne. Écoutez-le parler, regardez ses gestes; la plus insignifiante des anecdotes va lui fournir toute une mise en scène; à l'emphase de son discours, à sa pantomime, vous rêverez cothurne et char de Thespis. Or, le besoin continu de se repaître d'illusions, cette fiévreuse ardeur qui le pousse vers les planches devaient musicalement le rendre impropre au style symphonique, dont les conditions naturelles sont le silence et la méditation. La musique est de tous les arts le plus sensuel et aussi le plus sentimental, le plus romantique; elle a sa patrie au pays des songes, elle vit de pressentimens, d'infini. Partout où la nature a prodigué ses bienfaits, où la jouissance est facile, où les sens de l'homme trouvent à se contenter dans le réel, la musique en sera pour la perte d'une ses plus nobles attributions : celle de nous enlever vers une autre sphère. Et pourquoi changer en effet? Pourquoi l'idéal, pourquoi l'oubli, pourquoi le rêve quand on nage dans la plénitude de l'être? J'ai lu quelque part que l'habitude d'avoir toujours les plus beaux paysages devant les yeux a fait que les Suisses n'ont point eu de paysagistes. Ainsi pour la musique italienne; la nier serait nier la lumière; elle est le soleil, elle est la joie; elle ne fut ni ne sera jamais la rêverie.

Prenons-la dans les hasards de l'heure actuelle, interrogeons à la fois sa dégénérescence et ses tentatives de relèvement; tenons compte de tout, même des difficultés administratives dont se complique la question d'art. Du jour où l'Italie a cessé de produire des chanteurs indigènes devait dater, pour son opéra, une ère absolument nouvelle, ère de décadence d'abord, puis de transformation. Plus de Pasta, de Catalani, de Malibran, plus de Rubini, de Lablache, de Tamburini, de Mario; partant, plus de Rossini, de Donizetti, ni de Bellini. Au bon vieux temps, c'était miracle lorsqu'une voix étrangère parvenait à se faufiler dans le nombre; aujourd'hui, la rareté consiste à voir une troupe italienne qui ne soit pas exclusivement composée de nationaux français, autrichiens, espagnols, suédois ou belges. Qui nous a révélé la *Messe* de Verdi? La Stolz et la Waldmann, deux Autrichiennes. Autrichienne aussi la Fricci; Espagnol, le ténor Gayarré; Castelmarty, Junca, la Donadio, Français et Française. Les barbares règnent partout, — barbares en effet, car ce sont nos mœurs dramatiques, nos outrances et nos cris qui les ont amenés. L'auteur de l'ouvrage que nous parcourons, M. Martin Roeder, attribue à *la Forza del destino* et à *Don Carlos* l'intronisation d'un genre de musique en antagonisme complet avec l'opéra national italien. Il est certain que l'action de Verdi a décidé le mouvement, mais eût-il voulu l'enrayer, pense-t-on qu'il aurait réussi? Avec des chanteurs

cosmopolites, l'opéra cosmopolite ne pouvait manquer de s'implanter en Italie, et la force des choses, bien plus encore que *la Forza del destino*, dominait la situation.

L'avènement date de l'époque où nos grands opéras français, *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète*, devinrent en Italie partie intégrante du répertoire national, il y a de cela environ vingt ans. On se trouvait en présence d'un immense inconnu. Complications instrumentales, vocales et décoratives, l'orchestre, les chœurs, la mise en scène appelés du jour au lendemain à figurer activement dans ce fameux concert dont les chanteurs s'étaient jusqu'alors chargés de faire tous les frais, — on devine quel remue-ménage ! Il fallut forcément s'élargir, s'outiller à nouveau et recourir à tout un ordre administratif jusqu'alors inutile. Cette fonction si importante du chef d'orchestre ou, comme disent les Allemands dans un sens plus extensif, du *Kappelmeister*, sait-on bien qu'elle n'existait encore nulle part en Italie avant cette époque, et qu'à la Scala, à San Carlo, à la Fenice, on se contentait d'un praticien quelconque, qui, sous le nom de *maestro concertatore*, tenait le piano pendant les répétitions, tandis que c'était le premier violon qui, le soir, avec son archet, battait la mesure au pupitre, comme qui dirait Arban ou Metra ? Les Italiens, pourtant, naissent maîtres de chapelle ; il semble que la nature les ait destinés à cet emploi par la finesse même de leur perception auditive, comme par cette faculté qu'ils ont de discipliner, de manier les masses ; et quelle vibration communicative ! Rappelez vos souvenirs de voyage et les impressions que vous aura laissées telle représentation du *Trovatore* ou de *la Traviata*, de la *Lucia* ou de *la Sonnambula*, entendue à l'aventure dans un théâtre de troisième ordre. N'était-ce point un effet tout nouveau que produisaient sur vous ces spécimens du répertoire national, ainsi exécutés avec la verve endiablée du terroir ?

Je sais bien ce que vous me direz : fougue méridionale, flamme extérieure, clinquant du Tasse. Notre interprétation, à nous, est plus sobre, nous y mettons surtout moins de gestes. Resterait à se demander si, dans les choses du théâtre, la concentration, et ce que nous appelons « l'art sérieux, » doit jouer un si grand rôle. Un drame musical, quel qu'il soit, s'adresse au public, qu'il s'agit d'enlever directement ; s'en tenir à rendre exactement la note dans une salle où tout est spectacle décors, costumes, danses, serait pour un chef d'orchestre de notre temps une sorte d'abdication ; il faut, lui surtout, qu'il entre dans le jeu, qu'il intervienne de sa personne et de son âme. C'est là, paraît-il, ce qu'avait singulièrement compris un homme réputé, de l'autre côté des Alpes, le

modèle du genre. Il se nommait Mariani et florissait en 1863 ; les Allemands célèbrent encore sa force d'initiative et de pénétration. J'en connais qui ne tarissent pas d'éloges sur l'art qu'il déployait à conduire les ouvrages de Wagner. Sa reproduction du *Lohengrin*, même pour eux, est restée typique. Mort trop jeune, il a laissé des épigones : Mancinelli, en ce moment chef d'orchestre du théâtre Apollo, à Rome, et l'auteur d'une très remarquable symphonie de *Cléopâtre*, exécutée, si l'on s'en souvient, à Paris, lors de l'exposition ; Usiglio et ce Faccio, que notre futur Théâtre-Italien et la Scala de Milan se disputent. On citerait aussi, — mais ceux-là moins jeunes, — Carlo Pedrotti à Turin, et Mabellini à Florence.

A l'introduction de ces divers élémens étrangers que nous venons d'énumérer, et qui suffiraient pour expliquer la décadence progressive de l'opéra indigène, il importe aussi d'ajouter une autre cause, toute locale, de dépérissement : je veux parler du mode d'administration qui régit les théâtres. Tout y relève du domaine privé, tout y est simplement affaire de spéculation. L'année dramatique s'ouvre le 26 décembre et se compose de saisons à n'en plus finir : *carnavale, quaresimo, primavera, estate e autunno, fiera dei santi* (carnaval, carême, printemps, été, automne et saison des saints), autrement dit des fêtes patronales et des grands marchés de Brescia, de Padoue, etc. On se figure l'énorme consommation que doit amener un pareil ordinaire ; la moindre ville de province veut avoir sa saison, fallût-il se payer ce luxe aux dépens du nécessaire. Les affamés et les gloutons n'étant jamais des délicats, on leur sert à la diable le menu du jour, et, tant bien que mal, ils s'en repaissent ; de là quelque chose de forain et d'inconciliable avec l'idée que nous aimons à nous faire de la culture du grand art. En France, nos théâtres ont des directeurs ; en Italie, ce sont des *impresarii*, terme déjà moins relevé et qui semble viser davantage le côté industriel et nomade du métier. La manière seule dont nous nous sommes approprié le mot marque la nuance ; un directeur est à demeure, un impresario fait des tournées. Ce n'est pas tout ; il y a aussi la question des éditeurs. Rarement une partition entre d'emblée dans le commerce, on ne la publie point gravée, on la loue à la saison, en manuscrit, — orchestre et chant, — et naturellement le plus cher qu'il se peut. Admettons que, dans un pays où le goût du drame musical règne sans partage, une lutte de rivalité se déclare entre éditeurs, et vous verrez, à quelques jours de distance, la même partition traverser les fortunes les plus contraires, témoin *Lohengrin*, acclamé à Bologne, à Florence, et conspué à Milan. De fait, ce que nous appelons le répertoire n'existe pas ; on ne connaît que la nouveauté, la pièce en vogue. Du théâtre classique, presque jamais rien ; de loin

en loin, une représentation égarée de *Don Giovanni* ou de *Così fan tutte*. Rossini ne se joue plus; et ce n'est pas un médiocre signe du temps à constater que cet avènement de l'Allemagne et de l'Europe au cœur d'une nationalité musicale jusqu'alors si absolument réfractaire à l'esprit cosmopolite. Weber avait bien ouvert la voie; mais quand on songe à ce trésor de mélodies qu'est la partition du *Freischütz*, il n'est guère possible de s'étonner de l'enthousiasme qui la suivit partout: à Milan, à Turin, à Rome, à Naples, à Venise. Plus tard était venu Meyerbeer, le Meyerbeer de *Robert le Diable* et des *Huguenots*. Phénomène pourtant bien curieux que cette primordiale influence de l'Italie sur les trois héros qui semblent aujourd'hui l'avoir conquise! Avant que d'y rentrer en maître, que sait-on? en tyran peut-être, chacun d'eux l'avait parcourue en esclave. Telle cantilène du *Freischütz*, — le chœur des jeunes filles apportant la couronne, — la période superbe du dernier finale, pourraient être d'un Bellini; *Eduardo e Cristina*, la *Semiramide riconosciuta* avaient précédé le *Prophète*; et *Lohengrin* lui-même n'a pris date qu'après *Rienzi*. N'importe, on aurait tort d'invoquer ces circonstances; c'est bel et bien par l'esprit allemand que l'Italie s'est laissé vaincre en adoptant Wagner; et la preuve, c'est que *Rienzi*, œuvre de transaction, œuvre mixte, n'y obtenait qu'un succès d'estime, tandis que la vraie victoire, disputée, passionnée, fut pour *Lohengrin*, conception déjà systématique. Comment le mouvement continua de s'affirmer, englobant peu à peu grands et petits, il serait trop long de le dire; essayons pourtant d'établir quelle part Verdi s'attribua.

Cette unique alternative s'offrait à lui: combattre l'évolution ou la gouverner. La combattre, c'eût été rebrousser chemin vers un passé dont il reconnaissait les erreurs; mieux valait donc étudier le terrain en attendant d'aller soi-même aux découvertes. La *Messe* pour Manzoni fut un coup de génie. Elle déblayait la situation, que le germanisme menaçait d'encombrer, et mettait à profit la réforme sans rien abdiquer de la tradition. *Aida* et le *Requiem* seraient en ce sens œuvres historiques. Au moment d'être musicalement absorbée, l'Italie se souvient qu'elle a pendant trois cents ans dicté des lois, et, pour ne pas être conquise, elle transige. Faites de Verdi un simple continuateur du système, un Bellini, un Donizetti, et l'Italie reste isolée entre la France et l'Allemagne, où, d'un côté, Meyerbeer avec les *Huguenots*, de l'autre, Weber avec *Euryanthe*, et, après lui, Richard Wagner avec *Tannhäuser* et *Lohengrin*, ont installé l'opéra moderne. L'impulsion une fois donnée ne s'arrêta plus. A Rome, à Florence, à Turin, des sociétés se formèrent pour la propagation de la musique instrumentale, et Milan vit se fonder,

sous la direction de Faccio, sa *Società del quartetto*, qui joue aussi les symphonies de Beethoven. Admirons en Italie cette mise hors du théâtre de la musique. Rossini, sans doute, avait risqué le pas ; mais de son *Stabat*, tout agrémenté de cavatines, à cet imposant *Requiem*, quelle distance ! Un tel chef-d'œuvre, dût-il même encourir certaines restrictions au point de vue purement canonique, — ces unissons, par exemple, ces effets de silence, cette fréquente intervention des chœurs, — il n'en demeure pas moins acquis que le *Preces et hostias*, comme le *Libera* fugué de cette messe, fixent une date dans la culture artistique d'un peuple. Remarquons-nous à ce propos que Verdi est un Italien du Nord, et qu'en cette qualité, il semblerait expressément créé pour s'entendre avec le génie germanique ? Le fait a trop peu d'importance, les provinces du Nord ayant toujours eu le privilège de donner à l'Italie ses grands musiciens. Ainsi, parmi les contemporains, Bellini seul ferait exception ; Rossini était né à Pesaro, Donizetti à Bergame, Verdi est de Busseto ; et c'est aussi à cette région des Marches, de l'Émilie et de la Lombardie qu'appartiennent la plupart des compositeurs du passé. Florence, patrie de Peri, de Lulli, de Cherubini, confine à Majolati, berceau de Spontini, et tend ainsi la main à Busseto et à Crémone, pays de Monteverde. Pour nous autres, gens du dehors, *forestieri*, comme on nous appelle, l'Italie musicale actuelle tient dans un seul homme ; l'arbre nous empêche de voir la forêt. Elle existe pourtant et vaut la peine d'être parcourue. Bien des noms que nous ignorons ici comptent à divers titres au-delà des Alpes ; ceux-ci d'une signification toute moderne et poussés sous l'influence de Verdi, ceux-là représentant, non sans honneur, l'influence du passé. Citons d'abord les Dioscures : Enrico Petrella et Antonio Cagnoni, Petrella, auteur d'une *Comtesse d'Amalfi* et d'une *Ione* dont les cantilènes ont passionné la foule, un de ces mélodistes richissimes qui jonglent avec les pommes d'or de l'inspiration et secouent de leur manche les duos d'amour et les marches funèbres ; Cagnoni, un de ces comiques à double masque qui savent à la fois rire et pleurer : *Michel Perrin*, *Claudia*, *Don Bucefalo*, *Papa Martin*, sont des ouvrages populaires, moitié sérieux, moitié bouffons, avec des rythmes et des motifs en abondance ; qu'on se figure un comique sentimental à la manière de Mozart dans *l'Enlèvement au sérail*. Quant aux amateurs qui rêvent encore de Paisiello et Cimarosa, ils en retrouveront la trace dans *Napoli in carnavale*, de Nicolo de Giosa. Ici, les droits de transmission sont imprescriptibles, la conquête aura beau promener la charrue sur ce sol, elle n'y détruira jamais l'opéra bouffe.

Tandis que le vieux jeu se continue innocemment, que, renchérissant sur l'imitation de Cimarosa, M. Usiglio, avec ses *Donne curiose*

croit utile d'initier ses compatriotes aux délices de notre opérette, le camp des jeunes se prépare aux grandes aventures. A leur tête marche Boïto, poète et musicien. Non content d'écrire ses propres poèmes, il en compose pour les autres; versé à fond dans les littératures étrangères, maniant les sujets et le style, il découpe Goethe à son usage et taille à Verdi de la besogne en plein Shakspeare. A ne considérer que l'arrangement du scénario, son *Mefistofele* mérite attention, et ce n'est pas un librettiste du vieux temps qui jamais eût conçu cette idée de relier ensemble les deux parties de *Faust*, et d'encadrer le double roman de Marguerite et d'Hélène entre le prologue dans le ciel et l'épilogue. Quant à la musique, aujourd'hui qu'elle a fait victorieusement son tour du monde, on en peut raconter les premières déconvenues sans préjudice pour l'auteur, qui, lorsqu'il fut sifflé jadis à la Scala, eut le sort réservé aux novateurs de toutes les époques et de tous les pays. Boïto s'occupe en ce moment d'un *Nerone*, dont il écrit la pièce et la musique en même temps qu'il prête à Verdi, pour *Iago*, ses conseils littéraires. Nommons aussi Ponchielli, musicien vigoureux, très imprégné d'italianisme, quoique plaçant son idéal dans notre grand opéra français, technicien et tacticien consommé, maître de son orchestre et de ses chœurs, aimant par-dessus tout le théâtral et le mouvement décoratif. *Les Fiancés*, de Manzoni (*i Promessi Sposi*), représentés il y a dix ans, et qu'on reprenait naguère à Milan avec succès, furent son premier triomphe; il donna ensuite *i Lituani*, *il Figlio prodigo*; mais, de ses ouvrages, aucun n'égale *la Gioconda*, que probablement Paris n'applaudira jamais, à cause du poème, qui n'est autre que celui d'*Angelo, tyran de Padoue*. Autant on en peut dire du *Ruy Blas* de Marchetti, Victor Hugo refusant d'autoriser la mise en scène de tout drame de lui traduit en musique. Quelle chance pour Donizetti et pour Verdi d'avoir pris les devans, l'un avec *Luzzia Borgia*, l'autre avec *Rigoletto*, car le fait, hélas ! ne se reproduira plus; et voilà ce que nous aura valu cette rage dont les feuilletonistes semblent possédés, comme si c'était une nécessité de crier à tout propos que les drames de Victor Hugo, si beaux qu'ils soient, sont encore plus beaux en opéras !

Ce que produira le mouvement auquel nous assistons, il serait assez difficile de le préciser. Mais ce qu'il importe de constater, c'est la crise de fermentation partout flagrante. La trinité des anciens jours ne fait plus de miracles : Rossini, Bellini, Donizetti sont oubliés, sans que pourtant on puisse définir le nouveau culte qui les remplacera, car ce que nous voyons jusqu'à présent est fort indécis, et, si wagnérisme il y a, c'est un wagnérisme bien en surface. Spontini reprochait aux Allemands de traiter la musique comme une affaire d'état, les Italiens la traitent comme une affaire

d'agrément, et peut-être leur sensualisme de race s'est-il laissé prendre aux colorations plus ou moins vertigineuses d'un orchestre qui tient parfois de la magie; peut-être n'ont-ils vu dans Wagner que le chromatisme et le *sonorisme*, ce qui donnerait à croire qu'ils ne pousseront pas jusqu'au système et serait rassurant pour l'avenir. Quoi qu'il en soit des tendances de l'heure, elles n'aboutiront que par un retour aux grands classiques. Tout cela manque de préparation et de cohésion. La quantité dépasse trop la qualité : *Multa sed non multum*. C'est par Gluck, Mozart et Beethoven qu'il faut aborder les conquêtes du germanisme musical contemporain. Il faut, en outre, que la musique d'un pays soit appropriée à sa littérature; rien ne va sans un certain ensemble organique; il n'y a que des insulations.

Habituer à la salle de concert un peuple aussi exclusivement amoureux du théâtre n'était point une entreprise très commode. En fait de musique instrumentale, les Italiens n'avaient guère jusqu'alors pratiqué et goûté que l'ouverture dramatique appelée chez eux *sinfonia* tout court, tandis que l'autre, la grande, celle de Beethoven, a nom : *Sinfonia classica a quattro tempi*. Une ère de réaction en faveur du genre allait pourtant se prononcer, mais sans amener d'abord de résultat notable. La critique, telle que nous l'entendons en France, et qui fut d'un si grand secours pour la fondation des concerts populaires, cette critique alerte et prompt, sachant passionner une question et l'éclairer, n'existait pas en Italie; il n'y avait que des pédagogues blanchis sous la théorie ou des rhéteurs emphatiques, tous également incapables de pousser à la roue et d'endoctriner le public. Mêmes difficultés dans l'enseignement des conservatoires : entre une scolastique surannée ou le *donizettisme*, point de choix. Je ne veux pas dire que, parmi ces compositeurs de la tradition rossinienne, parmi ces disciples imperturbables du *crescendo* et de l'accompagnement à la tierce, plusieurs ne fussent habiles à trousser une fugue à quatre et même à huit parties : presque tous ces gens-là savaient et savaient énormément. S'ils péchaient, c'était avec intention. Un maître tel que Rossini, des hommes tels que Mercadante et Donizetti ne font que les fautes de grammaire qu'ils veulent faire. Seulement ils regardaient comme un non-sens d'amalgamer leur idéal avec ce qui s'apprend. A leurs yeux, le contrepoint représentait une manière de pensum qu'il faut savoir traiter à part, et n'ayant rien de commun avec l'absolue indépendance et la spontanéité de l'idée. De Rossini à Verdi ainsi procède le génie italien. Ces lauréats de conservatoire, dont l'espèce fourmille chez nous, cette classe intermédiaire de médiocrités académiques, on ne la connaît pas de l'autre côté des Alpes : aristocratie ou prolétariat, point de bourgeoisie.

Milan, Bologne et Naples ont leur conservatoire, célèbres tous les trois, et remontant aux jours où florissaient les universités : *Bononia docet*. C'est dire qu'entre les cités sœurs, la rivalité ne date pas d'hier ; chacune jalouse de son école et surtout de son théâtre, d'où s'envolèrent tant de chefs-d'œuvre dont la renommée emplit le monde. Rossini se faisait gloire d'être sorti de l'école de Bologne, Donizetti de même, quoiqu'il eût reçu de Simon Mayr ses premières leçons. Rudes maîtres de chapelle et professeurs que ces moines qui présidaient à l'enseignement : padre Mattei, Martini, etc., gens de savoir austère et de discipline qui fondèrent la tradition bolonaise, — mélange du plus pur style de Palestrina et de cette grande école napolitaine, des Scarlati, des Porpora, des Durante, des Leo, des Pergolèse, des Zingarelli et des Cimarosa. L'école de Naples, institut religieux, ayant eu dans le principe divers cloîtres pour annexes, devint, en 1806, le *Real Collegio di musica*, et les amateurs de curiosités historiques lui trouveront à l'autre bout de l'Italie un pendant précieux dans l'*Orfanello* de Venise, dont l'*Ospedaletto della Pietà*, les *Mendicanti*, les *Incurabili* et l'*Ospedaletto dei S. S. Giovanni e Paolo* ont également fourni les annexes. Là, par exemple, on n'admettait que des jeunes filles ; elles seules composaient l'orchestre et symphonisaient, jouant qui de la contrebasse ou du violoncelle, qui du basson, du cor ou de la flûte, et fonctionnant sous la direction des meilleurs chefs, Galuppi, Sacchini, Bertoni. La chute de la république de Venise marqua la fin de cette institution, et bientôt après (1806) advint la fondation du conservatoire de Milan, à laquelle sont restés liés les noms de Fenaroli et d'Asioli. Jusqu'à ces derniers temps, la vie y conserva le caractère collégial, c'étaient plutôt des mœurs universitaires ; avec la musique, les élèves apprenaient tout ce qui s'enseigne dans les classes de latin et de grec, instruits et surveillés par les couvens. Cet état de choses n'ayant pas survécu à l'établissement du royaume d'Italie, le conservatoire de Milan était devenu ce que nous l'avons vu, ce qu'étaient naguère encore tous les conservatoires de la péninsule : pédantisme et laisser-aller, nul souci des études classiques, dans les classes d'instrumens le mécanisme du doigté, dans celles de composition la lutte pour un idéal dramatique dont l'histoire commence à Rossini et s'arrête à Verdi en passant par Bellini, Donizetti et Mercadante. Inutile d'ajouter que les partitions de Beethoven hantaient fort peu ces temples de l'éducation. Sur Beethoven les sages de cette époque avaient une opinion qui faisait loi. Il manquait d'âme et surtout ne s'entendait pas aux belles cantilènes. Que vous dirai-je ? il n'avait pas de souffle et vivait sur des bouts de phrase qu'il se donnait un mal du diable à rayauder. Mozart, sans doute, eût mérité

plus d'égards ; lui, du moins, on le comprenait ; mais, en somme, à quoi bon Mozart quand on avait Rossini ?

Pour le chant, c'était pis encore. Tandis que l'Italie d'autrefois peuplait le monde de ses produits, on voyait d'année en année diminuer le nombre des virtuoses sortis de ses conservatoires. C'est au dehors que se formaient désormais les interprètes accrédités de ses chefs-d'œuvre. Cette glorieuse tradition de l'art du chant qui, pendant des siècles, fut son partage, l'Italie l'aurait-elle donc abdiquée au profit des pays du Nord ? Et, si le fait est vrai, d'où vient-il ? En accuserons-nous l'insuffisance des études techniques, la dépravation du goût, la désuétude ? Assurément il y a de tout cela ; reste cependant un mystère que je cherche en vain à m'expliquer. Le matériel des voix est aujourd'hui ce qu'il était il y a cent ans ; ni l'air salubre des montagnes du Piémont, ni les conditions climatologiques de la Toscane et de la Romagne n'ont cessé d'agir sur la souplesse et la vigueur des organes. Quelle que soit la mauvaise hygiène de la vie moderne, elle ne saurait motiver cette décadence ; il faudrait donc reprocher à l'éducation la plus grande part du mal. S'il se rencontre ailleurs des professeurs ignorant leur métier, ou le pratiquant avec une affligeante incurie, le cas est aujourd'hui des plus communs en Italie. On ne s'y occupe que vaguement des principes élémentaires : comment la voix se forme et se pose, comment se traite la respiration, ce sont là menus obstacles à franchir d'un bond pour arriver tout de suite au but suprême : enlever à tour de bras et de poumons l'air de bravoure, pousser haut et ferme l'*ut dièse* de Tamberlick, ou, si vous êtes femme, creuser le son de manière à vous forger un timbre d'androgynie, la pédagogie ayant cours ne vous en demande pas davantage. Les bons maîtres n'ont pourtant point tous disparu ; quelques-uns fonctionnent encore mais isolément, Lamperti à Milan, Panofka à Florence, Bianchi à Bologne et deux ou trois Napolitains fort vieux qui pourraient avec raison s'écrier : « Après nous le déluge ! » Une commission dont faisaient partie Verdi, Casamorata, directeur du conservatoire de Florence, et Mazzucato, du conservatoire de Milan, fut nommée en 1872 pour aviser à la situation. Milan eut surtout à s'en louer, grâce aux efforts de Mazzucato, qui mourut à la peine.

Les trois conservatoires de Turin, de Rome et de Venise, d'origine toute récente, s'annoncent bien, sans préjugés ni grandes phrases, sur « l'héritage de nos pères. » A Turin, c'est Pedrotti qui gouverne, musicien distingué qu'assiste un groupe de professeurs intelligents ; à Rome, c'est Sgambati, l'élève de Liszt, associé à Pinelli, l'élève de Joachim. On remarquera la même influence allemande s'exerçant à Florence par l'entremise d'un fervent disciple de Hans de Bulow, Bernardini. Ainsi l'Italie va se régénérant dans le

germanisme, et la mode étant aux affinités traditionnelles, vous verrez les deux nations découvrir chaque jour un nouveau motif de se rapprocher davantage : « Vous êtes la mélodie, nous sommes l'harmonie. J'ai pour moi Bach, Händel, Gluck, Haydn, Mozart et Beethoven ; vous, ma sœur, vous avez vos héros dans le passé, Palestrina, Allegri, Antonio et Giovanni Lotti. Que pouvons-nous de mieux que de nous entendre ? Est-ce que, depuis le temps des Cimbres et des Teutons jusqu'à l'époque de nos empereurs souabes, depuis Luther et la réformation jusqu'à présent, l'Allemagne n'a pas toujours rêvé d'Italie ? Avons-nous jamais cessé d'aimer, de rechercher votre ciel, vos arts, votre culture, et vous-même n'aviez-vous pas le pressentiment de notre force, n'éprouviez-vous pas depuis des siècles comme un vague désir de vous compléter par nous, qui sommes la profondeur et la discipline ? Remontez au passé le plus lointain, à ces temps où Florence, Vérone, Gênes et Milan se mêlaient si activement à notre politique et où nous avions avec nous non seulement vos Scaliger, vos Montaignu, vos Uberti, vos Visconti, vos Doria, vos Médicis, mais aussi votre Dante. »

Musicalement, presque toute l'Italie actuelle est gibeline ; Naples reste dehors. Naples est un kaléidoscope : flamme, fumée, oscillations, contrastes, changemens et miroitemens perpétuels ! ses arts ressemblent à son train de vie. Vous écoutez sur le môle, au soleil couchant, la monotone ritournelle du *barcaiuolo*, quand d'une fenêtre du voisinage s'envole par bouffées une sonate de Beethoven ou de Schumann. Le naturel et l'art savant s'y coudoient, le trivial touche au délicat, mais sans que jamais les extrêmes se confondent, chaque note conservant son accent *genuine* dans ce concert criard où retentit aussi la grosse caisse du charlatan. Ce qui n'empêche point Naples d'avoir sa jeune école de piano, la première aujourd'hui de l'Italie, et déjà célèbre en Europe pour sa technique et sa vigueur d'exécution. Benjamin Cesi, Rendano, Martinucci, Rinaldi (établi à Gênes) et qu'on a surnommé le Chopin moderne, sont des virtuoses d'un ordre éminent et jouant tous le répertoire classique. Notons que Liszt aurait ici de sérieux droits à revendiquer ; à ne la prendre que par son côté musical, sa cléricature ne laisse pas que d'avoir produit d'excellens fruits pour l'Italie. *Oportet hæreses esse*, disait l'ancienne théologie : disons mieux : il importe que, de loin en loin, les grands pianistes soient tonsurés, car si l'abbé Liszt n'eût point habité le Vatican, s'il n'y eût pas été, dans sa cellule, une de ces curiosités de Rome qu'on allait voir comme les Michel-Ange de la chapelle Sixtine et l'Apollon du Belvédère, nombre de talents que sa présence et ses conseils ont suscités ne seraient point là pour témoigner aujourd'hui en l'honneur de la jeune école italienne.

En présence du désarroi des institutions publiques, le dilettan-

tisme privé avait d'ailleurs commencé d'agir. Grâce à l'émulation combinée des amateurs et des artistes, plusieurs cercles se fondèrent : la *Società del quartetto* à Milan, la *Società orchestrale* à Rome et à Turin, la *Società orchestrale popolare*. Cette fois encore, Milan donna l'impulsion ; bientôt à son quatuor s'adjoignit l'orchestre de la Scala ; on joua des ouvertures et des symphonies, les classiques, les romantiques, les néo-romantiques. M. Hans de Bulow, toujours sur la brèche, commandait le feu. Toute l'Allemagne y passa : Beethoven et Schumann, et Brahms et Richard Wagner. On entendit ainsi comme chez nous des fragmens des *Nibelungen*, la *Mort de Siegfried*, la *Chevauchée des walkyries*, le prologue de *Tristan*, et comme chez nous, ces ouvrages furent reçus diversement, acclamés des uns, conspués des autres, ceux-ci criant : *Evviva!* ceux-là : *Morte alla musica d'avvenire!* Il y a des génies qui ne vont point sans provoquer partout de ces démonstrations excessives. Pour ma part, je ne pense pas que ce soient les bons. Mais celui-là comprendrait bien mal notre temps qui ne s'arrangerait pas de manière à créer autour de sa musique, de ses vers, ou de sa peinture, ce que nous appelons « des questions. » Ce qui restera de Wagner, c'est le côté par lequel il se rattache à Weber ; ce qui l'a rendu fameux dans l'univers, c'est sa théorie. Nul, pas même lui, ne l'a pratiquée ; tout le monde l'ignore ; mais tout le monde la discute, et c'est sur quoi le maître charlatan avait compté, car, aux époques de décadence, les choses n'ont de valeur qu'à la condition de prêter un texte à la dissertation.

Maintenant, dire que la mode et certaines raisons de circonstance n'entrent point pour beaucoup dans ce germanisme où l'Italie se précipite, voilà ce que je n'oserais. On s'enflamme, on se monte la tête pour cet art sévère et compliqué : mais le naturel n'a pas débridé et, dans l'occasion, il revient au galop, comme à Turin, où l'on sifflait l'ouverture de *Manfred*. Siffler du Schumann, crime de lèse-majesté aux yeux de la nation sœur, qui brutalement se redresse et vous envoie au nez cette apostrophe : *Margaritas ante porcos!* N'oublions pas les sociétés chorales, qui semblent se multiplier aussi. Dans cette Italie où le chant individuel a toujours brillé de tant d'éclat, l'orphéonisme était naguère presque inconnu : la encore le théâtre subvenait à tout, avec les partitions de Bellini, de Donizetti et de Verdi, qui foisonnent de chœurs à l'unisson, et quant à la musique d'église, on n'imagine pas ce que c'était : des *Agnus Dei* sur des duos d'amour, des *Dies iræ* sur des finales d'opéra, une dramaturgie carnavalesque dont les solistes achèvaient le ridicule par leurs roulades et leurs cadences dans les graduels et les offertoires ; l'orgue même emboîtait le pas.

Il me souvient d'avoir entendu à Venise des prodiges en ce genre. Un Berlioz eût tressauté d'horreur et personne dans la foule ne se récriait, au contraire, tous les visages respiraient le ravissement, on jubilait : « Que voulez-vous ? me répondit plus tard à Vienne, Ambros, l'esthéticien exquis ; en Italie, la musique d'église touche en ce moment au *sommet* de sa décadence. » Pour les peuples du Midi, le plaisir est le commencement de l'émotion religieuse ; amusez-les, ils croiront. L'Italien veut s'amuser partout, même à l'église, et les maîtres de chapelle s'arrangeaient pour le servir en conséquence, cousant des lambeaux de cavatine à des fugues plus ou moins grotesques, dont la destination semblait être de chapeonner la folle du logis.

Vraiment, certains puristes nous la bâillent belle en venant critiquer au point de vue religieux soit le *Requiem* de Verdi, soit même le *Stabat* et la *Messe* de Rossini ! Qu'ils réfléchissent donc, ces juges sévères, à ce qui s'entendait en Italie lorsque Rossini écrivit son *Stabat*. Un jour qu'un pédant de leur espèce reprochait à Joseph Haydn de composer ainsi des messes sur un ton trop guilleret et qui manquait évidemment de décorum : « Je le sais, mais je n'y puis rien, lui répondit en branlant la tête le vieux chantre de la *Création*. Le bon Dieu m'a fait une âme guillerette et si j'ai la dévotion gaie, il me le pardonnera. » Rossini avait cette âme-là, et bien d'autres l'ont aussi, à ne citer que l'alouette qui monte vers le ciel sur les ailes de sa chanson. D'ailleurs ce Rossini du *Stabat* et de la *Petite Messe solennelle* est-il à ce point jovial ? Le préjugé ignore les nuances : entre la gaieté du *Barbier*, de la *Cenerentola* et la sérénité de cette musique sacrée, il ne distingue pas. Qui ne connaît le mot de Michel-Ange au Vatican ? « Raphaël a traversé la chapelle Sixtine ? » Rossini, avant d'écrire sa messe avait ainsi traversé Bach et Beethoven. Écoutez plutôt ce prélude d'orgue à l'offertoire, et ces phrases fuguées qui servent de péroraison au *Gloria* et au *Credo* ; quel professeur de contrepoint avec ou sans perruque osera les répudier ? Musique de concert, oratorios de salon, airs d'opéra, c'est vite dit ; mais Händel aussi et Bach ont leurs airs d'opéra, et le fameux *Stabat* de Pergolèse ne fut pas lui-même sans reproche de la part des contemporains. Aux yeux du père Martini, cette composition « a le tort de reproduire en maint endroit le caractère et le style d'opéra comique, et d'être un ressouvenir de la *Serva padrona*. »

Resterait à se demander si ce n'est pas tout simplement la modernité d'une musique qui l'empêche d'être religieuse. Nous raillons chez Rossini ses essais de réforme, la dramaturgie de Verdi dans sa *Messe* nous paraît inadmissible, et nous n'y voulons voir qu'une illustration théâtrale de la tragédie du Golgotha, ce qui n'est déjà

point un mince éloge, étant donné que l'illustration est un chef-d'œuvre et que cet art, encore que discutable comme objet d'édification dévote, n'en produit pas moins, même sous cette forme dramatique et passionnée, un effet religieux sur son auditoire. Savons-nous, en outre, ce que nos petits-neveux penseront là-dessus, eux qui n'auront pas, comme nous, l'occasion de comparer chaque jour la musique religieuse de Rossini et de Verdi avec leur musique de théâtre? Peut-être au fond, n'est-ce qu'à cette impossibilité où nous sommes de comparer sans cesse l'un à l'autre les deux termes du procès que nous devons le sentiment religieux dont Händel et Bach nous pénètrent; plus près de nous Mozart nous édifie moins : affaire de distance et de costume. Händel pas plus que Bach ne s'épargnent les grands airs d'opéra et leurs roulades ne scandalisent personne, consacrées qu'elles sont par leur caractère suranné. Le souverain porte-respect en ce monde, c'est la perruque; voyez l'Angleterre et ses juges! la modernité ne nous inspire point de révérence, on la tutoie. Ce qui faisait dire au padre Martini que le *Stabat* de Pergolèse était de la musique d'opéra comique est juste aussi ce qui nous empêche d'apprécier à leur valeur certaines magnificences de la messe de Rossini, le *Resurrexit*, par exemple, et d'ouvrir à deux battans la bibliothèque sacrée au *Requiem* de Verdi.

Là serait le vrai point de départ d'une réforme dans la musique religieuse en Italie. Célèbre qui voudra l'esprit d'institution et de fondation, j'ai pour principe qu'en pareil cas, l'esprit de création vaut mieux que tout. Les plus beaux programmes sont lettre morte tant que le génie d'un homme n'a pas soufflé dessus. A Milan, une société s'était formée pour la restauration de la musique religieuse, rien de mieux; mais voilà que l'on imagine d'inaugurer l'œuvre par une messe solennelle dans la cathédrale, et c'est le maître de chapelle ordinaire que, sans trop de discernement, on choisit comme compositeur. En matière de réforme, c'était mal débiter; la société eut ce qu'elle méritait, une messe dans l'ancien jeu : *la fuga obligata a quattro parti in istilo severo*, et, pour égayer ce « style sévère, » un assortiment d'airs d'opérette... C'est en considérant cette routine invétérée, en parcourant du regard les sentiers d'un passé toujours prêt à refleurir, que les gens de goût se rendront vraiment compte de l'action, — même religieuse, — que des hommes tels que Rossini et Verdi peuvent avoir sur la musique de leur pays.

Paris et Bruxelles ont leur grand prix de Rome; Berlin a sa fondation Meyerbeer, dont la destination est pareille. Profitables et peut-être nécessaires en des temps où l'Italie musicale commandait encore aux nations, ces œuvres aujourd'hui n'ont plus aucun sens. Quels sujets d'études spéciales l'Italie actuelle offre-t-elle aux

jeunes compositeurs ? Après tout ce que nous venons de voir, il serait assez malaisé de le dire, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple voyage d'agrément dont il plaît à l'état de gratifier les bons élèves. On admet qu'il en soit autrement pour les peintres, les sculpteurs et les architectes. A ceux-là Rome et Florence, Naples et Venise réservent des trésors d'enseignement, des modèles de toutes les époques seuls capables de conseiller, d'ennoblir et de mener à perfection une grande individualité d'artiste. « C'est tout un chant d'Homère retrouvé ! » s'écriait Goethe, éclatant d'admiration en présence de la *Junon Ludovisi*. Où sont, pour un musicien, les Junon Ludovisi ? Où sont les musées et les archives ? Parlerons-nous des œuvres de Palestrina ? Mais l'Italie a, depuis longtemps, cessé d'en avoir le monopole ; plus n'est besoin d'aller à si grands frais déchiffrer les manuscrits de la chapelle Sixtine ; ces œuvres désormais divulguées comme celles des écoles de Naples et de Venise, tout le monde à présent se les procure dans des éditions à bon marché ; et voyez l'amusante contradiction : tandis qu'avec la routinière obstination qui nous caractérise, nous persistons ici à nous payer le luxe du prix de Rome, une dame de Milan, Giovanna Lucca, instituait naguère un prix à cet effet d'envoyer les jeunes Italiens continuer et parachever leurs études en Allemagne.

Il me faut conclure : que signifie au résumé le mouvement qui se poursuit chez nos voisins depuis environ quinze ans ? Les tendances qui se prononcent d'un si fier entrain procèdent-elles du génie de la nation ? Est-ce là vraiment sa chair et son sang, bref, qu'y a-t-il de sérieux dans tout cela ? et quelque subite réaction n'est-elle pas à craindre ? En attendant que l'avenir se charge de répondre à ces questions, un bon patriote allemand ne pouvait que pousser sa thèse du côté de l'affirmative. « Nous croyons résolument qu'avec la marche ferme et progressive du royaume, et malgré tous les vieux ferments qui subsistent sous couleur hypocrite de conservatisme, une ère nouvelle doit s'ouvrir pour la musique italienne. » Ainsi termine M. Martin Roeder. Il prophétise à l'Italie musicale un nouveau royaume de Dieu sous l'invocation de la très sainte Germanie. Culture littéraire et musicale, il faudra désormais que l'influence allemande se substitue à la nôtre. Regardez les poètes, Carducci, Guerrieri, tous germanisent ; ainsi de la musique, c'est le ton du jour. Les Italiens de la génération précédente n'aimaient et n'admiraient que nos poètes, ils goûtaient Lamartine et Victor Hugo à l'égal de leurs Leopardi, de leurs Niccolini, de leurs Giusti ; les jeunes du moment traduisent Goethe et citent Heine de préférence à Musset. Creuserons-nous les raisons de ce retour des choses ? Il y en a de philosophiques et de politiques. Nous ne sommes plus au

xviii^e siècle, où rien en Europe ne se répandait que par le *medium* de notre langue si claire, si analytique, si logique et dont l'accent néo-latin vibrat si agréablement aux oreilles du peuple italien; nous ne sommes plus au temps où la domination autrichienne semait l'irréconciliable jusque dans le règne des lettres et des arts; nos evers ont aussi beaucoup aidé à notre discrédit intellectuel, et les Italiens se sont inclinés devant le fait brutal :

C'est du Nord aujourd'hui que *leur* vient la lumière;

vers fâcheux, — soit dit en passant — du plus humain et du moins patriote des poètes. Mais que ces Allemands sont d'habiles enjôleurs! de quel air suave et papelard ils président à la conversion de leur catéchumène! de quelles caressantes insinuations ils l'enguirlandent! « Rassurez-vous, ma mie, et ne rougissez pas de vous mettre à l'école chez nous, qui fûmes si longtemps vos disciples. N'êtes-vous point la plus libérale de votre race et le moins esclave des préjugés? Vous avez eu vos siècles de grandeur; désormais, c'est nous qui commandons, et vous venez à nous sans qu'il en puisse résulter pour votre gloire aucun abaissement, persuadée, comme il convient, que nous sommes en musique les deux nations sans rivales, et prête à vous défaire de ce reste d'esprit parisien qu'on vous reproche. » Eh bien! non; les choses n'en sont point à cet état définitif; une nation ne renonce pas ainsi à ses privilèges. Qu'un certain particularisme musical ait cessé d'être, rien de plus vrai; dites évolution, lutte pour l'existence et perpétuel devenir, à la bonne heure! L'art moderne est international, le cosmopolitisme nous entraîne, et l'Italie comme la France cède au tourbillon. Mais croire que les vents du nord vont ensabler à jamais l'heureux sol où fleurissent l'oranger et la mélodie, quel triste songe d'une nuit d'hiver! La *Messe* de Verdi, son *Aïda*, nous donnent la mesure de cette transformation dont les conséquences ne sauraient effrayer personne. Pur travail d'assimilation et d'amalgame, où l'idéal traditionnel, la belle phrase mélodique, loin de succomber, aura puisé dans la science de l'accompagnement des élémens de vie nouvelle. On continuera la chanson d'autrefois, mais la ritournelle en vaudra beaucoup mieux: on se sera mis au pas, voilà tout.

HENRI BLAZE DE BURY.

REVUE DRAMATIQUE

LE CONSERVATOIRE DE DÉCLAMATION.

Les concours de tragédie et de comédie en 1883. — *L'Enseignement dramatique au Conservatoire*, par MM. L. de Leymarie et A. Bernheim. (P. Ollendorf, éditeur.)

A l'heure qu'il est, personne de ceux qui lisent, chez les plus petits coiffeurs de province comme dans les cercles élégans de Paris, n'ignore la bonne nouvelle : cette année, les concours de tragédie et de comédie du Conservatoire sont miraculeusement beaux ! Tout le monde sait que, l'an dernier, il n'y eut pas de prix de tragédie pour les hommes, et que, pour les femmes, il n'y eut ni premier prix de tragédie ni premier prix de comédie : ce fut un grand deuil dans les environs de la rue Bergère, une lamentation courut par les rez-de-chaussée des journaux. Cette fois, au contraire, quelle abondance ! et aussi quelle joie ! *Magnum proventum histrionum hic annus attulit !* Et même on peut ajouter : *vel tragicorum !* Les plus réservés, les plus froids parmi les critiques, murmurent d'un air confidentiel et gourmet : « Il y a du tragédien, cette année, » — à peu près comme les gardes-chasse : « Il y a du faisan ! »

« Savez-vous bien, mes enfans, écrivait l'an dernier M. Sarcey, savez-vous bien, mes enfans, que votre concours de tragédie est un des plus faibles que j'aie jamais vus depuis tantôt vingt-trois ans que je suis assidûment ces exercices ? » Et plus loin il déclarait que, même « en comédie, il y aurait bien à dire. » Apparemment la nature se recueillait pour produire les tragédiens et les comédiens de cette

année; voyez plutôt cette liste de récompenses : quels yeux refuseraient de s'y réjouir ? Pour les hommes : un premier prix de tragédie et un second, un premier accessit, un second et un troisième; un premier prix de comédie et un second, deux premiers accessits et un second. Pour les femmes : un premier prix de tragédie et un second, un premier accessit et deux seconds; trois premiers prix de comédie et un second, trois premiers accessits et deux seconds. Notez que plusieurs élèves n'ont pas été récompensés... Voilà un Conservatoire de déclamation le plus prospère, le mieux institué, sans doute, et le mieux gouverné du monde!

J'en sais un bien misérable : il est gouverné, — quoique ce ne soit pas seulement un Conservatoire de musique, mais aussi de déclamation, — par un vieux musicien; il est institué de la façon la plus piteuse et la plus absurde qui se puisse imaginer: il n'a que tout juste quatre professeurs, qui ne font que chacun, en deux fois, quatre heures de classe par semaine, sans aucun programme d'études. — C'est le même : c'est le Conservatoire de Paris.

Eh quoi ! c'est le même ! C'est celui-là, borné à de si faibles ressources, qui produit, en cette année, tant de prix et d'accessits ! Qu'importe que la machine soit pauvre et ne paraisse qu'à peine dirigée, si elle prouve son excellence par de si puissans effets ? — Mais peut-être il convient d'examiner ces effets avec un peu de rigueur : au moins aurons-nous l'indiscrétion de regarder la liste des morceaux de concours et de rechercher surtout quels morceaux ont déclamés les candidats heureux. La tragédie renaît et la comédie se maintient, dites-vous ? Mais, de grâce, où prenez-vous la tragédie et la comédie ? Si d'aventure une jeune fille avait remporté le prix de tragédie pour avoir récité une fable, sous le prétexte qu'Adrienne Lecouvreur, mise en scène par MM. Scribe et Legouvé, récite *les Deux Pigeons*; ou si le prix de comédie était échu à l'élève qui eût le mieux battu des entrechats, par cette raison qu'il y a un maître à danser dans *le Bourgeois gentilhomme*, on permettrait que nous fissions difficulté de nous ébaubir sur le renouveau de la tragédie et la prospérité de la comédie. Or c'est à peu près ce que nous trouvons.

Cinq jeunes hommes sont récompensés pour la tragédie; un seul, — et c'est le dernier, — avait choisi un morceau du grand répertoire tragique : le récit du Cid. Mais le premier prix appartient au rôle d'Hamlet, — l'Hamlet de Dumas père, — et le second prix au rôle de Ruy Blas; les personnages de Gloucester, dans *les Enfans d'Édouard*, et de Brutus, dans *la Mort de César*, ont retenu les deux premiers accessits. Mettons que Brutus fût digne de paraître dans cette fête de la tragédie; prenons même que Gloucester n'y soit pas un intrus; que dire de Ruy Blas et d'Hamlet, qui sont justement les mieux partagés ? Sont-ils des person-

nages tragiques? Ce jeune homme triomphe dans Hamlet : pouvons-nous le tenir pour éprouvé dans le répertoire? Nous avons lieu de craindre qu'il ne s'y comporte en étranger, et voici qu'il échoue dans *le Misanthrope* de façon à justifier nos craintes. Son camarade, ce Ruy Blas, peut être un héros romantique fort présentable; sommes-nous assurés davantage que ce soit un tragédien? Les jeunes filles, d'autre part, ne nous donnent guère plus de garanties : celle-ci, que son premier prix fait entrer à la Comédie-Française, est une Marion Delorme. Est-ce une Andromaque, une Iphigénie, une Bérénice? Mais si nous tournons les yeux vers la comédie, que voyons-nous? Celle-ci obtient un premier prix dans une scène de *la Princesse Georges*; la princesse Georges est-elle un personnage de drame, ou de comédie? Celui-ci concourt dans *Ruy Blas* et paraît mériter un second prix; quel rôle joue-t-il? Celui de don Salluste. Faire passer don Salluste pour un personnage comique est hardi, surtout après que, dans la matinée, on a présenté Ruy Blas pour un personnage tragique. Il faut convenir que le bon sens, pour ne point parler de l'art, est choqué par l'arbitraire d'une telle classification; — à moins d'admettre que l'heure de midi sépare les genres et que toute autre distinction sera récusée comme douteuse : qui dit tragique, dit avant midi; comique, après midi; cela suffit et tranche tout! Aussi bien c'est la seule façon d'expliquer que Gloucester, des *Enfants d'Édouard*, ce Tartufe de drame, soit un tragique, — et Alvarez, du *Supplice d'une femme*, ce héros passionné, un comique; c'est la seule façon d'expliquer que Marion Delorme concoure en tragédie et la Tisbé, — la Tisbé d'*Angelo*, — en comédie. La Tisbé!.. Oui, je vois bien qu'il est trois heures, et MM. les jurés digèrent; mais en vérité se peut-il imaginer rien de plus bouffon? Michelet a prêté à rire pour avoir divisé le règne de Louis XIV en deux périodes : avant la fistule, après la fistule. Comment tenir son sérieux, au Conservatoire, lorsqu'on voit la littérature divisée en deux parts : avant le déjeuner, après le déjeuner?

Voilà comment la tragédie renaît et la comédie prospère; la vérité, c'est que l'une et l'autre languissent dans un chaos où le drame, de ci de là, tire à lui tous les éléments. Le drame seul profite ou paraît profiter dans cette anarchie où croupit le Conservatoire. Tant que durera cette anarchie, comment compter que les choses iront mieux?

M. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire de musique et de déclamation, est un homme considérable dans l'administration des beaux-arts. Compositeur de musique, il est maintenant à l'apogée de son bonheur : son dernier ouvrage, *Françoise de Rimini*, a fait rendre justice au mérite de l'avant-dernier, *Hamlet*; à moins qu'il ne réserve encore un opéra qui fasse reconnaître le dernier pour supérieur, on ne voit guère qu'il puisse être plus heureux. Si le titre de directeur du Conservatoire de déclamation n'était qu'une dignité, si le poste

ne devait être qu'une sinécure, personne assurément ne porterait cette dignité mieux que M. Thomas, personne mieux que M. Thomas n'occuperait cette sinécure. Mais si ce titre n'est pas vain, si ce poste n'est pas seulement une place, et doit être un emploi, pourquoi le directeur du Conservatoire de déclamation est-il M. Thomas? Nommerait-on directeur du Conservatoire de musique M. Francisque Sarcey?

« Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint... » Si la place dont parle Figaro était celle de directeur d'une école de danse et de calcul, peut-être le choix du ministre pouvait s'expliquer par cette raison : l'école de calcul n'était qu'une annexe de l'école de danse établie avant elle; ainsi l'habitude s'était prise de mettre un danseur à la tête de l'une et de l'autre; il fallait qu'un long temps s'écoulât et que l'École de calcul, tout en se gouvernant mal, acquît de l'importance pour qu'on remarquât le vice de cet usage. Tout s'explique en ce monde, — si tout ne se justifie pas, — par des raisons historiques. Si pourtant, par des raisons historiques, il se trouvait que M. Mérante et M. Petipa fussent directeurs de l'École polytechnique et de l'école des mines, on s'apercevrait que ces choix compromettent le recrutement des artilleurs et des ingénieurs de l'état. Le Conservatoire fut institué par la loi du 16 thermidor an III « pour exécuter et enseigner la musique. » Les professeurs de déclamation n'y parurent pas avant 1808, et ce n'est qu'en 1824 qu'un arrêté ministériel établit une école spéciale de déclamation. En cette année 1824, Cherubini étant directeur, Habeneck lui fut adjoint comme directeur honoraire; en 1842, Cherubini fut remplacé par Auber. Aussi, en 1871, quand mourut Auber, M. Jules Simon, jetant les yeux sur cette suite de musiciens, put-il dire à M. Thomas : « Si je ne vous nommais pas, j'aurais l'air de signer votre destitution. » Cependant le temps est venu peut-être de s'apercevoir qu'il est mauvais de mettre un compositeur de musique à la tête d'un séminaire de tragédiens et de comédiens. Si M. Francisque Sarcey ou quelque autre amateur de tragédie et de comédie succédait à M. Thomas, le trombone, la trompette, l'harmonie et le contrepont seraient sacrifiés sans doute à l'art de bien dire; pourquoi faut-il qu'à présent, au contraire, l'art de bien dire leur soit sacrifié? Pourquoi cette injustice plutôt que celle-là? L'une et l'autre nous paraissent également fâcheuses; nous ne prétendons exercer, au nom de la déclamation, aucune représaille : l'équité nous suffirait. L'auteur de *Françoise* est assez occupé à surveiller l'éducation de ses futurs interprètes et de ses futurs émules; d'ailleurs il ne prétend pas sans doute juger avec compétence des choses tragiques ou comiques. Il n'a ni le temps ni l'indiscrétion de gouverner cette partie de son empire; de sûrs témoins déposent devant nous de la façon dont il y règne; jamais, dans l'intervalle des concours, le directeur du Conservatoire n'ouvre la porte d'une des quatre classes de déclamation. 11

vaut la peine de lire cette récente brochure : *l'Enseignement dramatique au Conservatoire*. Nourris dans le respect de M. Thomas, les auteurs en connaissent les détours ; ou plutôt, sincèrement confits en déférence, ils ne peuvent s'empêcher de constater les faits ; peu s'en faut qu'ils ne désignent le maestro par cette périphrase : « l'éminent directeur qui ne dirige pas le Conservatoire... » Nous réclamons un directeur qui le dirige : cette exigence n'est pas folle. Qu'on détache du Conservatoire de musique le Conservatoire de déclamation, comme de la métropole une colonie adulte, et qu'on lui donne un directeur spécial ; nous ne tracasserons pas M. Thomas sur ses terres.

Mais peut-être la constitution de cet empire est tellement ingénieuse et solide et le corps des ministres tellement fort que peu importe, au demeurant, qui est censé diriger la machine ? — Pour ce qui est des ministres, c'est-à-dire des professeurs, le Conservatoire de déclamation en compte quatre, pas un de plus. A ces quatre professeurs on peut en joindre un cinquième, celui d'histoire de la littérature dramatique ; mais son cours est un cours de luxe, comme celui de danse et de maintien, ou celui d'escrime : ce n'est qu'une friandise et comme le dessert commun des quatre autres, dont chacun a sa table mise.

De constitution, en effet, le Conservatoire n'en a pas. Il a bien un règlement qui porte que l'administration se compose d'un secrétaire attaché à la direction, d'un agent comptable, etc. ; le même règlement fixe les traitemens des professeurs, qui varient de 2,000 francs à 300 (admirez ces chiffres !). Mais de constitution artistique ou littéraire, de programme d'études, même le plus libéral du monde, le plus complaisant à la méthode de chaque maître et aux combinaisons diverses de l'enseignement de l'un avec les enseignemens des autres, je n'en aperçois pas. Voici quatre professeurs qui portent le même titre et tiennent le même emploi : professeur de déclamation. Ils ne se distinguent que par leur rang d'ancienneté ; selon cet ordre, chacun choisit, au commencement de l'année, les élèves qui lui p'aisent parmi les nouveaux ; une fois nanti de ses élèves, chacun est maître de leur éducation totale. L'élève de M. A... ne fera qu'assister aux cours de MM. B., C., D., il ne recevra pas leurs conseils ; s'il veut se produire chez eux, il n'y pourra que donner des répliques. L'enseignement de M. A... doit lui suffire, et, pour le dire en passant, l'effet en sera sans doute qu'il imitera M. A... Mais cet enseignement, quel est-il ? Celui qu'il plaît à M. A., — comme dans la salle voisine à M. B., — dans celle-ci à M. C., dans celle-ci à M. D...

Nous n'avons pas de peine à croire que MM. Got, Delaunay, Worms et Maubant font chacun de son mieux. Nous sommes persuadés que M. de La Pommeraye, chargé du cours d'histoire de la littérature dramatique, leur est un précieux auxiliaire. Il serait mer-

veilleux que les leçons de pareils professeurs, adressées parfois à des sujets bien doués, ne pussent pas produire quelques effets heureux. C'est toute la différence de cette année-ci, qu'on déclare si glorieuse, à la précédente qu'on déclare néfaste. Au concours de 1882, je vois inscrits comme tragédies : *Ruy Blas*, *le Roi s'amuse*, *les Érynnies*, *Ruy Blas* encore et, comme par grâce, après *Marie Stuart*, *Phèdre* toute seule; à titre de comédies, je vois figurer derechef *Ruy Blas*, *Don Juan d'Autriche*, *Madeleine de Belle-Isle*, *l'Honneur et l'Argent*, *les Faux Ménages*, *le Fils naturel*, par deux fois *le Demi-Monde* et jusqu'à *l'Étrangère*. Malgré ce choix de morceaux, plus faciles apparemment et plus avantageux que des morceaux du grand répertoire, les élèves n'avaient obtenu de l'indulgence du jury qu'un petit nombre de prix et d'accessits. En 1883, des candidats mieux préparés par la nature, et plus achevés par leurs maîtres, ont ravi un plus grand nombre de récompenses; nous ne croyons pas cependant que la tragédie et la haute comédie trouvent dans ce concours plus de garanties que dans le précédent. Et comment, à vrai dire, en pourraient-elles trouver davantage? Et si d'aventure, elles avaient lieu, cette fois, d'être satisfaites, comment affirmer qu'à la prochaine rencontre, elles le seraient encore? Quelles sûretés offre un tel système d'enseignement, ou plutôt un enseignement qui n'est aucun système? D'ailleurs, combien de temps chacun de ces professeurs, fort occupé en dehors de sa classe, fort distrait de l'enseignement par la pratique et par les succès de la scène, combien de temps donne-t-il, par semaine, au Conservatoire? Quatre heures, pas davantage; quatre heures en deux fois, et souvent, le professeur a plus de douze élèves. Ainsi, quatre professeurs que ne réunit aucune direction, que ne soutient aucun programme, qui doivent improviser à leur fantaisie quatre cours absolument complets, qui ne peuvent combiner leurs efforts, qui donnent à chaque élève à peine dix minutes, deux fois la semaine, voilà tout l'enseignement de ce Conservatoire : n'est-il pas misérable? Il faut l'enrichir.

Il faut nommer, sous un directeur spécial, un plus grand nombre de professeurs, et qui soient mieux payés. Si les hommes font défaut, si l'on ne trouve pas assez de Coquelin pour enseigner auprès des Got, des Delaunay et des Worms, que n'appelle-t-on des femmes? M^{me} Arnould-Plessy, d'après une légende, a refusé cet honneur; mais, pense-t-on que M^{me} Dinah Félix formerait des jeunes filles à la comédie moins bien que M. Maubant? M^{me} Madeleine Brohan ne pourrait-elle pas, comme fait M. Worms, communiquer à ses élèves la netteté de son débit? M^{mes} Emma Fleury et Delaporte, qui enseignent déjà dans la vie privée, ne sont-elles pas prêtes à l'enseignement public? M^{mes} Favart, Marie Laurent, Rousseil, Agar, ne donneraient-elles pas d'excellens avis à de futures tragédiennes? Aussi bien j'ignore s'il faut tenir M. Maubant pour grand artiste ou pour mauvais

professeur, mais il n'est peut-être pas nécessaire d'exceller à la scène pour être utile dans une chaire. J'ai ouï dire que M^{lle} Thénard avait des élèves : je n'irai pas jusqu'à demander, fort de cet exemple, qu'un cul-de-jatte soit maître à danser ; mais je prétends qu'un bossu peut être professeur de maintien. Les médiocres, du moins, parmi les artistes qu'on appellerait au Conservatoire, pourraient servir de répétiteurs ; les bons seraient les professeurs, les vrais maîtres de cette jeunesse. Mais surtout, ce principe constitutionnel étant posé, que le Conservatoire est une école de tragédie et de comédie classiques, il faudrait, par une manière d'acte organique, en déterminer l'enseignement. Que le ministre des beaux-arts fasse rédiger un programme d'études par des gens compétens, — et, s'il est possible, étrangers au Conservatoire, étrangers même aux comités et aux jurys qui sont déjà compromis dans le gouvernement de cette maison ; — par des auteurs, par des critiques, par des comédiens de premier ordre, et qui abordent la question avec des yeux tout neufs : — pour en indiquer un seulement de chaque sorte, je nommerai M. Augier, M. Sarcey, M. Coquelin ; — que ces messieurs façonnent une charte aussi légère, aussi flexible, aussi respectueuse des différentes méthodes et des différentes natures, aussi peu gênante pour l'originalité du maître et pour l'originalité de l'élève, que l'un et l'autre puissent l'espérer ; mais qu'en vertu de cette charte, le travail de chaque professeur profite à celui des autres ; que chacun ne soit plus enfermé dans sa classe et obligé d'improviser un enseignement complet ; qu'il ne soit plus obligé surtout, quel que soit son enseignement, de l'improviser ; qu'il n'en garde pas le droit ; que sa fantaisie soit réglée ; qu'il ne puisse pas, si tel est son caprice, laisser Corneille, Racine et Molière pendant toute l'année dans l'oubli, pour faire étudier *Angelo*, *l'Étrangère* et *les Faux Ménages* ; que la connaissance du répertoire classique soit sauvegardée ; que les élèves soient guidés, par tels chemins qui peuvent varier à l'infini, mais passent toujours par certains points, d'un bout à l'autre de cette littérature, qui sera comme la patrie de leur talent ; que le directeur, une fois cette machine établie, veille au jeu régulier de chaque ressort et qu'il assure l'harmonie du tout ; qu'il maintienne, pour en perpétuer la vie, l'unité de ce grand corps dont il sera la tête : — à ce prix, mais à ce prix seulement, le Conservatoire fera l'office qu'il doit faire et méritera de tenir son rang parmi les Écoles de l'état.

En effet, ces réformes sont les principales : elles portent sur la matière de l'enseignement et sur le choix des professeurs ; elles intéressent l'art plus directement que les autres. Mais il suffit de parcourir l'opuscule de MM. de Leymarie et Bernheim pour se convaincre que ce ne sont pas les seules, et que la condition des élèves doit être modifiée aussi bien que celle du directeur et des maîtres. Ces changemens sont de l'ordre administratif plutôt que littéraire ; ce détail doit être examiné

dans les bureaux plutôt que dans cette *Revue* : cependant, il est impossible de ne pas y toucher en passant.

Le Conservatoire, s'il n'a pas de système d'enseignement, a un système de concours : c'est même en quoi consiste, à la bien regarder, toute son organisation. En octobre, les nouveau-venus concourent pour être élèves ; en janvier, les élèves concourent pour des pensions ; en juin, pour être admis au concours de fin d'année ; ici enfin, pour des prix et des accessits. Sur la première de ces épreuves je n'ai rien à dire, sinon que ce doit être un examen, plutôt qu'à proprement parler un concours ; examen tout élémentaire et qui ne sacrifie aucune des chances de l'avenir. Il est certain que tout Français de l'un ou l'autre sexe, que tout étranger annonçant notre langue ne peut pas être admis de droit à encombrer les classes du Conservatoire ; mais il est bien difficile de prononcer, après une seule expérience, qu'un jeune homme ou une jeune fille qui ne sait rien sera propre ou impropre à la scène ; il est fâcheux de repousser dans les ténèbres extérieures ceux qui peut-être, après six mois de leçons, se seraient montrés dignes de la lumière : je ne saurais m'associer au vœu de MM. de Leymarie et Bernheim, qui demandent qu'on décourage du premier coup un plus grand nombre d'aspirans au théâtre. En revanche, je verrais avec plaisir, comme eux, qu'on supprimât le « concours des pensions, » et cependant je souhaiterais que l'on grossît la somme départie à ce chapitre. Le jury décerne ces pensions tantôt au mérite, tantôt à la pauvreté ; dans le premier cas, c'est une récompense qui risque d'être inutile et, par sa nature, scandaleuse : — la toilette de telle ingénue témoigne assez qu'elle n'a que faire des deniers de l'état ; — dans le second, l'enquête préalable est bien délicate, et concerne des administrateurs plutôt que des jurés. Chacune de ces pensions est de six cents francs seulement, et l'on n'en donne guère que deux à chacune des classes : c'est une somme de 4,800 francs allouée, chaque année, au Conservatoire ; il est malaisé de ne pas la déclarer ridicule. Qu'on l'augmente et qu'on laisse à l'administration le soin de la distribuer selon les besoins reconnus des élèves ; qu'on supprime le concours de janvier.

Le concours de juin, ce concours d'admissibilité à celui de fin d'année, ne se justifie par aucune raison. Qu'à cette époque, ou, si l'on veut, un peu plus tôt, — vers Pâques, par exemple, — les professeurs désignent les élèves qui se présenteront en juillet devant le jury ; qu'ils les désignent d'après toutes les notes de l'année, d'après les résultats actuellement manifestes, enfin d'après leur jugement personnel et même leurs prévisions ; un pareil choix sera plus sûr que celui des jurés ; et, si le concours devant un public plus ou moins restreint offre en matière de théâtre des avantages qu'il est superflu d'expliquer, celui de fin d'année suffira. Qu'au moment où les professeurs tirent des rangs ces candidats, ils marquent, d'autre part, les élèves qui

doivent continuer leurs études sans briguer déjà des récompenses, et, en troisième lieu, ceux qu'il faut dès lors exclure du Conservatoire, comme incapables d'y profiter. Rejeter ceux-ci plus tôt, comme on fait quelquefois en janvier, après trois mois à peine, est peut-être imprudent et presque arbitraire; après six mois on ne risquerait pas de perdre un peu de grain avec le son. Ainsi, des trois concours, le premier resterait seul, et cependant plus de chances seraient réservées de voir des sujets distingués se produire au quatrième.

Dans celui-ci, où se restreindrait la véritable lutte, les candidats ne déclameraient que des morceaux de tragédie et de comédie classiques, des morceaux du grand répertoire, vraiment tragiques et vraiment comiques : ainsi seraient écartés les drames modernes, — dont l'auteur peut siéger parmi les jurés, — les pièces du répertoire de second ordre et les fragmens peu tragiques ou peu comiques tirés hypocritement de tragédies ou de comédies véritables; aucune de ces trois catégories ne serait acceptée; aucune ne fournit la matière d'une sérieuse épreuve. Je n'exigerais pas, comme certains critiques le veulent, que les morceaux de concours fussent tirés au sort : je craindrais que le sort ne fût injuste et ne distribuât aux concurrens des tâches inégalement convenables à leurs natures. Je préfère que chacun se montre en son beau : je permettrais donc que l'élève choisît ses morceaux avec le conseil du professeur et l'assentiment du directeur. On assure qu'à présent des élèves passent tout l'année sur la page qu'ils déclameront en juillet : j'aimerais que le conseil du professeur et surtout l'assentiment du directeur ne fussent donnés qu'en juin; au moins jusque-là l'élève serait en suspens, et des calculs menés de trop loin risqueraient d'être déçus. D'ailleurs, je ne serais pas fâché qu'on établît une épreuve nouvelle, dont il fût tenu grand compte : la lecture d'un morceau tragique et d'un morceau comique, — ceux-là tirés au sort, — après une méditation de quelques heures.

Sur les récompenses mêmes, je n'ai que peu de mots à dire. Je voudrais que le jury les discernât d'après le concours et sans tenir compte des notes de l'année. Si le concours a sa raison d'être, c'est qu'il offre une image des expériences du théâtre. Le public, quand un comédien ou un tragédien paraîtra sur une vraie scène, ne s'inquiétera pas de savoir s'il a bien travaillé chez lui, ni même s'il a été bon ou mauvais la veille, à la répétition générale, mais s'il est bon ou mauvais présentement. Qu'on accorde, si l'on veut, d'après les notes de l'année, des prix et des accessits d'excellence, qui répareront les hasards du concours; MM. les directeurs en quête de recrues y pourront avoir égard. Mais, en jugeant ce jour-là d'après ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent, et d'autre part en rétablissant le rappel des récompenses, les jurés jugeront selon le véritable esprit du théâtre et selon la justice : enfin ils éviteront, à moins d'iniquités trop franches et que nous ne voulons pas pré-

voir, ces querelles avec le public et la presse, ces débats avec une assistance qu'il est fâcheux de convier pour se moquer d'elle, ces différends que M. Thomas tranche d'une dignité peut-être un peu naïve, quand il s'écrie du haut de sa tribune : « Vous êtes libres d'exprimer votre opinion, mais ailleurs qu'ici ! »

Au lendemain du concours, les plus enviés de ces jeunes gens, sinon les plus heureux, sont engagés à la Comédie-Française. Jamais ils n'ont porté le costume, jamais ils n'ont joué sur une grande scène, — ni tout un rôle, — ni avec d'autres acteurs, — mais avec deux ou trois camarades, et pour échanger quelques répliques. Ils savent l'orthographe du métier ; ils ne possèdent ni style, ni science de composition : est-ce temps alors qu'ils en acquièrent ? La Comédie-Française n'est pas une école, même supérieure ; aussi bien elle compte, au-dessous des sociétaires, trop de pensionnaires déjà formés et qu'elle doit employer, pour qu'elle consacre son temps à en former de nouveaux. Peut-être il serait bon qu'après avoir été récompensés une première fois, voire une seconde, les élèves du Conservatoire restant à l'école y pussent jouer en costume à de certains intervalles, — une fois le mois, par exemple, — des pièces ou du moins des actes entiers, dans des représentations où le public serait admis ; un public de parens, d'amateurs et de critiques, dont les avertissemens élogieux ou sévères ne manqueraient pas de servir à ces jeunes gens. Peut-être aussi serait-il expédient d'établir que tout lauréat du Conservatoire, avant d'être enrôlé par la Comédie-Française ou de recouvrer sa liberté, doit faire un stage à l'Odéon, — à cette condition toutefois qu'on ne laisse pas les plus brillans se rouiller dans cet air de province et que, sur la demande du directeur de la Comédie, conforme à l'avis du directeur du Conservatoire, le ministre des beaux-arts puisse abrégier leur stage et les gracier. Il est vrai que le second Théâtre-Français serait plus fort quand le premier cesserait d'intercepter, à la sortie de la revision, des conscrits qu'il n'a pas le loisir d'exercer ; l'un y gagnerait tout de suite sans que l'autre y perdît grand'chose ; celui-ci même y gagnerait, après quelques années, quand celui-là lui enverrait des recrues instruites. J'imagine que ces recrues ne s'en plaindraient pas, ni le public non plus ; l'art y profiterait.

Voilà bien des changemens et qui ne se feront pas d'un coup ; je n'en vois guère cependant qui ne soit nécessaire pour assurer la restauration de l'art classique et la prospérité de l'art dramatique, de quelque ordre qu'il soit, même romantique ou contemporain. Le grand répertoire tragique et comique est peut-être la gloire la plus claire de la France. L'état se reconnaît le devoir de veiller à ce que les chefs-d'œuvre qui le composent se perpétuent sur la scène ; c'est pourquoi il subvient de ses deniers à l'entretien de la Comédie-Française, de l'Odéon et du Conservatoire, — qui doit fournir des acteurs à ces deux

théâtres. Combien cependant la Comédie-Française et l'Odéon, dans le délai d'un mois, pourraient-ils représenter de ces chefs-d'œuvre qui forment le plus beau de notre patrimoine littéraire? Combien, plutôt, n'en laissent-ils pas en déshérence? Quand voit-on jouer, — pour nous borner à la trinité suprême : Corneille, Racine et Molière, — quand voit-on jouer *Polyeucte*, *Rodogune*, *Sertorius* ou *Pompée*? quand voit-on jouer *Bajazet* ou *Bérénice*? quand voit-on jouer, — au moins à la Comédie-Française, — *Don Juan*? Ces menus ouvrages sont oubliés! Il n'est pas question, après cela, de *Nicomède*, des *Fâcheux* ou de *la Comtesse d'Escarbagnas*, qui se peuvent négliger; moins encore, apparemment, de *Mérope*, du *Joueur*, du *Légataire*, de *Turcaret*. S'aperçoit-on qu'il est temps de former des interprètes pour le répertoire?

Mais, dans l'intérêt même du drame et de la comédie modernes, il faut rompre des jeunes gens à l'exercice de la tragédie et de la comédie classiques. M. Duflos, de l'Odéon, qui jouait récemment à la Gaité le personnage du roi dans *Henri III et sa Cour*, n'eût pas composé ce personnage avec tant de convenance, de souplesse et de sublimité, s'il n'eût étudié l'an dernier au Conservatoire que le rôle de Ruy Blas; il avait concouru aussi dans le rôle de Tartufe. Samedi dernier, à la Comédie-Française, vers la fin du *Supplice d'une femme*, quand Alvarez fit un pas vers elle comme pour embrasser son enfant, M^{lle} Dudlay, qui jouait Mathilde, renversa la tête et le buste en arrière et serra l'enfant sur sa poitrine avec la noblesse d'une Andromaque préservant de Pyrrhus le fils d'Hector : M^{lle} Dudlay nous aurait-elle réjouis par cette belle attitude si, avant d'être une actrice de drame, elle ne s'était éprouvée dans la tragédie?

Des curieux de paradoxes prétendront peut-être que l'enseignement ne fait pas des acteurs, et qu'il faut s'en remettre à la nature du soin de les produire; ils rappelleront qu'une Fanny Kemble, avec toutes ses belles-lettres, sa philosophie et son art, ne vaut pas une Rachel, parce qu'il lui manque, avec un grain de cabotinage, au moins une étincelle de génie. Fanny Kemble fut une artiste de second ordre comme j'en souhaite beaucoup à la Comédie-Française, et Rachel, quand elle fut Richel, n'était plus ignorante. Elle avait pu répondre à Samson, le premier jour qu'il l'interrogea : « Ériphyle est une femme qui bisque. » Depuis, cependant, elle avait écouté ses leçons. D'ailleurs il ne s'agit pas de savoir si, oui ou non, le Conservatoire a des raisons d'être : il est; il s'agit de savoir s'il doit continuer d'être comme s'il n'était pas, ou s'il est temps de rompre cette tradition qui se forme. Nous avons dit simplement à quel prix elle serait rompue.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Les chambres françaises ont donc pris leur congé ordinaire pour trois mois, après une session peu glorieuse, qui n'a été qu'un assez bizarre mélange de temps perdu et de besognes précipitées. Elles sont parties sans trop regarder derrière elles, laissant au gouvernement cette triste loi judiciaire, dont la république ne tirera sûrement ni honneur ni profit, et les conventions avec les compagnies de chemins de fer, qui n'ont encore été votées qu'au palais Bourbon, mais qui peuvent être considérées comme acquises. Députés et sénateurs avaient hâte d'arriver au bout de l'étape parlementaire pour regagner leurs provinces, pour pouvoir au moins donner quelques jours à leur candidature dans les élections des conseils généraux, qui s'achèvent en ce moment même. On a expédié le plus pressé, on a doublé le pas, et peut-être n'était-il que temps d'en finir, de s'en aller au plus vite, car si les chambres étaient restées réunies quelques jours encore, tout pouvait se gâter singulièrement. M. le président du conseil, devant le sénat, a pu se prévaloir avec jactance de la majorité dont il croit pouvoir disposer. Il s'est payé d'une apparence ou d'une illusion. La vérité est que, jusqu'au bout, on n'a été sûr de rien, qu'on a pu, à tout instant, s'attendre à l'imprévu, que si les conventions ont été enlevées avec une certaine vigueur, le vote de la loi judiciaire a été aussi compromettant que laborieux. Le ministère n'a été peut-être sauvé que par l'interruption des travaux parlementaires, et cette session ne s'est point terminée sans être marquée jusqu'à la dernière heure par des incidens qui montrent ce qu'il y a toujours de précaire dans cette majorité dont on parle, ce qu'il y a aussi d'équivoque et de violent dans une loi qui n'a passé qu'à l'aide de subterfuges, qui, même en étant votée, reste frappée de suspicion.

Elle a été votée, sans doute, cette loi malvenue dont on a fait le testament de la session expirante; elle a été votée par le sénat et elle a été ensuite acceptée, telle quelle, par la chambre des députés. Vainement, au Luxembourg, on a essayé d'introduire quelques atténuations dans cette œuvre plus que médiocre; vainement M. Jules Simon a combattu et renouvelé ses protestations jusqu'à la dernière extrémité pour l'indépendance de la justice: le gouvernement a eu ce qu'il voulait. S'il ne tient qu'au fait, au résultat, il l'a, c'est bien certain; mais comment et dans quelles conditions est-il arrivé à s'assurer ce dangereux succès? Il a fallu qu'il usât et abusât de tous ses moyens d'influence, qu'il montrât aux esprits craintifs la perspective d'une crise de gouvernement. Il a fallu que M. le président du conseil vint demander au sénat un sacrifice, tout simplement le sacrifice de la magistrature française, comme un gage de l'union des pouvoirs publics, comme une marque de confiance dans le ministère. Il a obtenu ainsi quelques suffrages sans conviction ou quelques abstentions, et même, avec tout cela, quel est ce succès? quelle est l'autorité du scrutin qui a consacré la loi nouvelle? C'est précisément ici que s'est produit un de ces incidens caractéristiques de la dernière heure, qui sont comme la moralité de cette affaire. Dès le lendemain du vote de cet article 15, qui supprime l'inviolabilité judiciaire et qui n'avait été adopté qu'à deux voix de majorité, un républicain, certes convaincu et éprouvé, M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'est levé, dans un mouvement d'honnêteté indignée, pour dévoiler un fait au moins étrange. Il a déclaré avec émotion qu'il avait été expressément chargé de déposer dans l'urne le vote d'un ancien garde des sceaux, de M. Martel, contre la suppression de l'immovibilité, et qu'il y avait eu en même temps un autre bulletin, déposé par une main inconnue, au nom de M. Martel, pour l'article 15. M. Barthélemy Saint-Hilaire a justement et généreusement flétri une fraude dont l'auteur, on le pense bien, ne s'est pas révélé. Un autre abus du même genre a été signalé séance tenante. Que le vote par procuration, autorisé et usité jusqu'ici, soit une irrégularité dangereuse par cela même qu'elle permet de tels abus, c'est possible; c'est une question de règlement qui s'est élevée à l'improviste et qui devra être résolue pour l'avenir. Pour le moment, il reste avéré que, dans un scrutin où la majorité n'a tenu qu'à deux ou trois voix, il y a eu plusieurs fraudes constatées, et que si, malgré tout, le résultat matériel est acquis, si la loi est votée, elle a été moralement repoussée, comme on l'a dit. Voilà à quel prix et comment le ministère, avec tous ses efforts, a eu sa victoire dans le sénat!

A-t-il été plus heureux, a-t-il eu une fin de session plus favorable au Palais-Bourbon, dans cette chambre des députés où M. le président du conseil se plaisait à voir une majorité si compacte, si disciplinée, si résolue à se défendre des « solutions aventureuses? » Là aussi, il a

eu un moment de bourrasque, et peu s'en est fallu qu'avant de toucher le but, il n'ait eu une dernière mésaventure : le sénat, il est vrai, avait simplifié la situation et facilité la tâche du gouvernement en livrant la magistrature aux passions de l'autre chambre. L'essentiel était assuré, le reste n'avait ou ne semblait avoir que peu d'importance. Un incident assez vif ne s'est pas moins produit tout à coup, non plus à propos de l'inviolabilité des juges désormais sacrifiée, mais au sujet de l'incompatibilité des fonctions judiciaires et des fonctions électives, que la chambre des députés avait inscrite dans son projet, que le sénat a refusé d'admettre. C'est M. Clémenceau qui a repris, sous forme d'amendement, un article primitivement adopté, en mettant pour ainsi dire la chambre en demeure d'être fidèle à elle-même, de confirmer son premier vote sur l'interdiction du cumul. La situation devenait embarrassante pour tout le monde. M. le président du conseil a été obligé d'intervenir. Il s'est bien gardé d'invoquer les raisons sérieuses qui peuvent justifier la présence des chefs de la magistrature, de certains fonctionnaires, dans les assemblées délibérantes, il s'est adressé aux passions et aux intérêts. Il a laissé voir d'une manière assez transparente qu'il avait fallu sacrifier pour le moment l'article sur le cumul aux susceptibilités des sénateurs fonctionnaires, que maintenant accepter l'amendement de M. Clémenceau, ce serait remettre la loi tout entière en doute. Si on ne votait pas la loi telle qu'elle était, on n'aurait pas d'épurations : grand et souverain argument ! Tout le monde n'a pas été, à ce qu'il paraît, convaincu. Malgré les objurgations ministérielles, cette majorité si « compacte, » si « disciplinée, » si « résolue, » qui, peu de jours auparavant, faisait l'admiration de M. le président du conseil, s'est trouvée au scrutin partagée en deux camps presque égaux, et le cabinet a été tout près d'un échec assez sérieux.

A peine la question semblait-elle apaisée, elle s'est tout à coup ravivée et compliquée par une interpellation d'un député interrogeant M. le garde des sceaux au sujet d'un substitut qui voulait se présenter comme candidat à un conseil général de la Provence, et qui a eu pour cela des démêlés avec la chancellerie. Le fait venait certes à propos. Rien ne pouvait, comme on l'a dit, « jeter un jour plus vif sur le danger de laisser les magistrats entrer sur le terrain de la politique. » Cette fois c'est M. Ribot qui, profitant de l'incident, a serré de près le ministère et qui, sans aller aussi loin que M. Clémenceau, a proposé d'inviter par un ordre du jour le gouvernement « à présenter dans le plus bref délai possible un projet sur l'incompatibilité des fonctions judiciaires et de tout mandat électif. » M. le président du conseil s'est débattu plus que jamais sans rien répondre sérieusement, et le cabinet ne s'est sauvé encore une fois qu'en éludant, en promettant de s'occuper de l'affaire des incompatibilités, en élevant surtout au dernier moment une ques-

tion de confiance. Le ministère a pu avoir le scrutin pour lui; il n'est sûrement pas sorti sans blessures de toutes ces échauffourées, de tous ces incidents accumulés à la fin de la session : de sorte que cette loi judiciaire, si laborieusement votée dans le sénat, si vivement disputée dans la seconde chambre elle-même, n'a triomphé en définitive que par toute sorte de calculs de parti, de subterfuges avoués ou inavoués, de compromis équivoques dont l'indépendance de la justice a fait tous les frais.

Voilà donc la grande victoire assurée ! Ces incidents de la fin de la session ont disparu ; il ne reste que le succès, le vote définitif de cette loi, qui est certes, dans tous les cas, un des actes les plus graves, les plus caractéristiques du régime républicain tel qu'on l'a conçu, tel qu'on le pratique depuis quelques années. M. le président du conseil, pour les besoins de sa cause, pour se donner des airs de modération, a pu s'amuser à soutenir devant le sénat que ce qu'il proposait ce n'était pas la suppression de l'inamovibilité ; on lui a déjà répondu dans l'autre chambre, dans le parti républicain lui-même, que ce qu'il y avait de bon dans la loi, c'était justement ce premier coup décisif porté à l'inviolabilité judiciaire. La loi a, en effet, ce caractère, et elle n'en a pas d'autre ; que la suppression soit temporaire ou indéfinie, elle est toujours la suppression. La seule chose évidente et certaine aujourd'hui, c'est que, pendant trois mois, le corps judiciaire tout entier est livré aux bureaux de la chancellerie, aux sénateurs et aux députés, aux solliciteurs et aux délateurs, à tous ceux qui ont une rancune, un ressentiment, une ambition, ou même une fantaisie à satisfaire. La curée est ouverte. Pendant trois mois, M. le garde des sceaux a tout pouvoir sur l'administration de la justice du pays. Il peut disposer sans contrôle de six ou sept cents sièges de magistrats et accomplir une véritable révolution de personnel. Il n'a pas seulement le droit de révocation ou de déplacement, il a une faculté bien plus étendue, bien plus singulière. En apparence, le chiffre des épurations est subordonné et limité au chiffre des suppressions d'emplois décidées par la loi ; en réalité, cette limite est parfaitement illusoire, puisque le gouvernement peut choisir indistinctement, à tous les degrés de la hiérarchie, dans l'universalité du personnel judiciaire, les magistrats qu'il voudra frapper. C'est la dictature dans ce qu'elle a de plus hasardeux et de plus redoutable. On prétend sans doute, et M. le président du conseil, M. le garde des sceaux assurent que tout sera fait avec impartialité, qu'on se défendra de toute passion politique, ou du moins qu'on ne frappera que les magistrats ennemis systématiques et déclarés des institutions ; mais c'est là précisément ce qu'il y a de grave : où commence, où finit l'hostilité systématique ? Suffit-il, comme l'a laissé entendre M. le président du conseil, d'avoir rendu un arrêt indépendant dans l'affaire des décrets contre les congrégations pour attirer

les foudres de l'épuration? Aller à la messe, — c'est encore une éventualité qui a été prévue, — sera-ce un titre à la proscription? que faut-il avoir fait ou avoir évité pour être coupable ou innocent? M. le président du conseil et M. le garde des sceaux le savent apparemment. Il y a mieux : cette loi qu'ils promettent d'interpréter avec équité, ils ne sont pas même libres de l'appliquer comme ils le disent. Elle est forcément violente par sa nature, par sa destination; elle a été faite, non pour créer une magistrature meilleure, ou plus éclairée, ou plus digne (ce qui eût été une pensée avouable), mais pour avoir une magistrature de parti, pour exclure des ennemis ou de prétendus ennemis, et pour satisfaire des créatures, des chiens impatients d'entrer dans cette « dernière forteresse, » selon l'expression dont on s'est servi. Le gouvernement est obligé d'obéir aux passions qui ont mis dans ses mains cette malheureuse loi, dont il a accepté d'être le complice.

On aura beau faire, il n'est pas facile de s'arrêter dans la voie où l'on est entré. On court le risque d'avoir plus qu'à demi détruit ou déconsidéré sans profit pour la république une institution qui était une force sociale. Autrefois, il y avait une magistrature française dont quelques membres pouvaient être individuellement peu dignes de leur position, qui dans son ensemble était honorée et respectée parce qu'elle restait au-dessus ou en dehors des mobilités de la politique, parce qu'elle puisait dans son inviolabilité et dans son indépendance l'autorité nécessaire pour rendre des arrêts et non des services, comme on l'a dit si souvent. Ce qu'on veut, ce qu'on va créer aujourd'hui, c'est un corps de fonctionnaires soumis, choisis par l'esprit de parti, pour rendre des services avec des arrêts, livrés à toutes les oscillations de la politique, peu confians dans ce reste d'inamovibilité qu'on leur laissera ou qu'on leur rendra après une suspension de trois mois. On a malheureusement cédé à ce triste penchant qui tend à tout désorganiser et à tout diminuer sous prétexte de réformes dans un prétendu intérêt républicain. Oh! assurément, si dans l'institution judiciaire, comme dans tout le reste, on avait voulu accomplir des réformes sérieuses, ce n'est pas parce que ces réformes auraient été des nouveautés ou parce qu'elles auraient modifié des situations personnelles qu'elles auraient dû être combattues. Pourvu que les expériences auxquelles on se livrera s'inspirent d'une pensée supérieure et réfléchie, qu'on essaie, qu'on cherche; rien de mieux. Avec le temps, avec les changemens de régimes, il y a évidemment des nécessités qui se révèlent, des améliorations qui s'imposent. Il ne s'agit, en vérité, de craindre ni les idées nouvelles, ni les hommes nouveaux, et ce qu'on appelle le progrès; mais ce qu'il y a de frappant, ce dont on peut justement se plaindre, c'est que dans tout ce qui se fait, dans tout ce qui paraît aujourd'hui, il n'y a rien qui ressemble à une réforme réelle, à un progrès moral ou politique, et il n'y a surtout rien de nouveau.

Ce qui manque précisément dans tout ce monde qui est apparu depuis quelques années, c'est la sève, c'est le sentiment des choses généreuses et élevées. Des prétentions, des jactances, tout cela ne manque sûrement pas dans les discours de M. le président du conseil, qui semble toujours se croire appelé à fonder le gouvernement de la république progressive. Au fond de tous ces grands mots il reste le plus souvent une imitation assez médiocre et assez servile des procédés, des expédients de tous les gouvernements qui se sont succédé. On se laisse aller parfois encore, par une sorte d'habitude monotone, à récriminer contre les régimes qui ont mis leurs iniquités à l'abri de la raison d'état, et, à la première occasion, sans y être même obligé par une nécessité pressante, on invoque tout comme d'autres la raison d'état, on procède sans plus de façon par voie discrétionnaire et administrative. Est-on gêné par des garanties publiques depuis longtemps consacrées, par des traditions libérales, par une institution respectée? on a tout simplement recours à l'arbitraire; on fait mieux, on constitue légalement l'arbitraire, on se donne une dictature de trois mois pour se passer toutes ses fantaisies, pour remanier sans contrôle et sans règle la magistrature tout entière. Veut-on se populariser, se créer des clientèles, assouvir des convoitises de parti? on met le désordre dans les finances, on puise dans le budget ordinaire et extraordinaire pour multiplier sans mesure les travaux publics, pour bâtir des maisons d'école fastueuses comme on bâtissait autrefois des préfectures monumentales, pour élever des traitemens et distribuer des pensions. On fait, en un mot, tout ce qu'on a reproché à d'autres, de sorte que toute la politique des pouvoirs du jour semble consister à reproduire les défauts, les abus des régimes qu'on prétend remplacer, sans avoir leurs qualités, sans les égaler dans ce qu'ils ont eu de bienfaisant. Il y a bien de quoi montrer tant de jactance dans les discours d'apparat, et traiter en réactionnaires tous ceux que ne satisfait pas une république progressive ainsi conduite!

Non certes, on ne se plaindrait pas si, dans l'état nouveau créé à la France, il y avait des pouvoirs ayant l'ambition de tenter des réformes, dépensant même beaucoup, si l'on veut, mais assez prévoyans, assez intelligens pour imprimer aux affaires du pays une juste et utile direction. On se plaint et on a raison de se plaindre, parce qu'au lieu de fonder le gouvernement dont M. le président du conseil parle sans cesse, au lieu de réformer réellement et de s'occuper des affaires du pays, nos ministres, nos politiques passent le temps à défaire ce qui reste d'institutions, à tout réduire aux plus vulgaires calculs de parti, à désorganiser un jour la magistrature, un autre jour l'armée. Ce n'est point assurément M. le ministre de la guerre qui refusera aux radicaux dont il est l'obligé, les satisfactions qu'ils réclament. Il est toujours prêt, il est à leurs ordres, comme il l'a dit dans une circonstance récente,

et avec le système qui règne depuis quelques années dans les affaires militaires, dont l'administration présente n'atténue pas les dangers, on peut malheureusement dire que notre armée passe par une crise des plus graves. Elle travaille sans doute, elle remplit tous ses devoirs simplement et obscurément ; elle ne souffre pas moins des conditions incertaines et précaires auxquelles elle est soumise, de la décroissance des mœurs militaires, de tout ce qu'on fait pour affaiblir les ressorts de cette puissante organisation créée pour la défense du pays. Il y aurait plus d'une réforme utile à réaliser, cela n'est pas douteux ; il y aurait surtout l'impulsion à raviver, le moral à raffermir, la confiance à faire renaître dans cette grande famille groupée sous le drapeau. Rassurons-nous : M. le ministre de la guerre, de concert avec ses conseillers du radicalisme, y a songé. Depuis quelque temps, il s'occupe avec la plus généreuse sollicitude de l'habillement. Il y a deux ou trois mois, il changeait la tenue d'une partie de cavalerie ; plus récemment il a changé la tenue de nos officiers d'infanterie. Voici maintenant une circulaire, gage du génie réformateur du ministre. On n'aura pas à se gêner désormais : « Le port de l'habit bourgeois sera toléré, en dehors des établissemens militaires, pour les officiers qui ne seront pas de service, ainsi que dans toutes les circonstances où leur présence n'aura aucun caractère officiel. » Il y aurait bien une petite question, celle de savoir comment le modeste traitement de jeunes officiers peut s'accommoder de ces changemens incessans et de ces dédoublemens de costumes ; mais cette considération, si sérieuse qu'elle soit pour des serviteurs du pays sans fortune, n'est encore ici que secondaire.

La vérité est que la circulaire nouvelle est une satisfaction donnée à un goût trop répandu parmi beaucoup de nos officiers, qui n'ont rien de plus pressé que de se dépouiller de leur tenue pour être plus libres. C'est une concession assez malheureuse à un esprit qui tend à faire de nos officiers de simples fonctionnaires, comme des percepteurs ou des receveurs de l'enregistrement, à transformer notre armée en une sorte de garde nationale. Il paraît que c'est l'idéal nouveau. On oublie que le métier des armes a ses conditions, qu'il n'est pas naturel à des hommes de se presser sous un drapeau pour aller se faire tuer, qu'il faut des vertus particulières. C'est cet ensemble de vertus que l'uniforme représente pour celui qui le porte, en lui rappelant qu'il a des devoirs spéciaux, qu'il doit commencer par se respecter lui-même non-seulement dans le service, mais à tous les instans. On semble traiter l'uniforme comme s'il était une charge ou un ennui, et non un honneur pour ceux qui en sont revêtus, comme s'il n'était pas la représentation visible de l'esprit militaire, sans lequel il n'y a point d'armée. La mesure qui vient d'être adoptée était, dit-on, inévitable avec nos mœurs de plus en plus démocratiques. Il faudrait bien, cependant, en finir avec ces confusions et prendre un parti. Si l'on veut un

état militaire digne de la France, il faut en accepter les conditions : il faut savoir se soumettre à une durée suffisante de service, maintenir l'autorité d'une sévère discipline, relever autant que possible l'esprit et les mœurs militaires, faire aimer et respecter l'uniforme comme le drapeau. Si on ne veut pas de ces conditions nécessaires, essentielles, si on ne veut qu'une sorte de garde nationale, à quoi bon laisser peser sur le pays cette énorme charge de près de six cents millions, qu'il supporte depuis dix ans, sans parler des dépenses inscrites dans les comptes de liquidation et dans les budgets extraordinaires ? Il faut choisir, sans s'épuiser indéfiniment à ce problème insoluble qui consiste à vouloir une armée et à n'en pas vouloir les conditions.

Avec ces idées confuses qui règnent depuis quelques années, depuis que l'esprit prétendu républicain est entré dans l'administration militaire, on a vu ce qui est arrivé à Tunis. Il a fallu que les erreurs de direction et d'organisation fussent réparées sur le terrain par le vaillant entrain de nos soldats et de leurs chefs. C'est une leçon qui devrait du moins profiter pour cette expédition nouvelle engagée au Tonkin, dans une contrée bien plus lointaine et dans des conditions plus difficiles. Nos soldats feront leur devoir sans doute comme ils l'ont toujours fait. Ils ont pu être malheureux un instant avec l'infortuné Rivière, faute de secours suffisants. Ils viennent d'être plus heureux dans un vigoureux combat soutenu par le lieutenant-colonel Badens, qui commande la citadelle de Nam-Dinh, dans le bas du delta du Fleuve-Rouge. Le petit échec de nos forces devant Hanoï avait probablement quelque peu surexcité ces bandes de Pavillons-Noirs ou d'Annamites qui ont un instant menacé Nam-Dinh. Le lieutenant-colonel Badens, dans une sortie énergique, s'est jeté sur ces bandes désordonnées, il leur a tué un millier d'hommes et leur a pris quelques canons, assurant ainsi la position. Il n'y a évidemment rien à grossir ; ce n'est là qu'un incident heureux qui répare une fâcheuse mésaventure, mais qui ne décide rien. La question essentielle est toujours de savoir ce que le gouvernement français se propose de faire, quels sont ses projets et ses combinaisons. Militairement, il a envoyé une petite armée qui, à ce qu'il semble, est déjà en état de remplir la mission qu'on lui confiera, à la condition d'être suffisamment ravitaillée et soutenue. Diplomatiquement, il négocie plus ou moins directement ou indirectement, soit avec la Chine, soit avec l'Annam. Sur tous ces points, il ne s'est expliqué que d'une manière assez évasive devant les chambres. Il n'a pas pu ou il n'a pas voulu dire expressément où en étaient nos affaires, si nous étions déjà en hostilités déclarées avec l'empire d'Annam, et s'il y avait dans nos relations avec la Chine elle-même quelque apparence de rupture, de guerre prochaine ou éventuelle. Il a évité de sortir de la réserve avant les vacances, peut-être par un certain calcul, avec l'intention de ne pas laisser ces affaires

déliçates prendre un rôle dans les élections des conseils généraux, qui s'accomplissaient hier. Le ministre en savait vraisemblablement plus qu'il n'en disait au sénat et à la chambre des députés, lorsque tout à coup est survenu un événement imprévu, encore assez énigmatique, qui peut tout compliquer, tout précipiter, ou tout simplifier. L'empereur annamite, Tu-Duc, qui était notre protégé et qui a été le principal instigateur des hostilités que nous rencontrons, est mort subitement à Hué. Quelles vont être les conséquences de ce coup de théâtre? On ne sait pas trop, à vrai dire, ce qui peut sortir de ce fouillis de prétentions orientales, du conflit des compétitions autour de ce trône vacant. On ne sait ni quel sera le successeur du dernier souverain, ni quelles influences prévaudront à la petite cour de Hué; on ne distingue pas encore ce que va faire notre gouvernement, quelle sera la nouvelle politique annamite, ni, d'un autre côté, si la Chine ne saisira pas cette occasion de revendiquer sa vieille et équivoque suzeraineté sur l'empire d'Annam, au risque d'entrer en conflit avec la France, décidée à aller régler ses affaires à Hué même. Tout reste provisoirement assez obscur. N'importe : si c'est la paix qui sort de là, ce sera fort heureux; si c'est définitivement la guerre avec l'Annam et éventuellement avec la Chine, il sera du moins singulier qu'en deux ou trois ans, sous la république, la France se trouve engagée dans deux expéditions lointaines sans que les chambres aient été sérieusement consultées, sans qu'elles aient pu même obtenir suffisamment d'explications claires et précises.

Tandis que nos chambres sont parties, le parlement anglais reste encore à l'œuvre pour quelques jours, et le ministère a une tâche aussi pénible que laborieuse au milieu des discussions, des interpellations, des difficultés de toute sorte qui ne cessent de l'assaillir, qui ne lui laissent pas un instant de répit. Il n'est pas de jour depuis une ou deux semaines où il n'ait eu à tenir tête et à répondre, tantôt sur les affaires du Zoulouland, qui paraissent s'embrouiller de nouveau par la défaite ou la disparition du roi Cettiwayo, tantôt sur nos expéditions de Madagascar ou du Tonkin, enfin particulièrement sur les affaires d'Égypte, qui sont loin de s'éclaircir et de toucher à un dénouement.

La situation, à vrai dire, ne laisse pas d'être épineuse. Le ministre se trouve placé entre divers partis qui le pressent d'interpellations et d'objurgations contraires. Il y a certainement, en Angleterre, une opinion favorable à une occupation indéfinie de l'Égypte, et les conservateurs, conduits par sir Stafford Northcote, par lord Salisbury, se sont faits habilement les champions de cette politique assez populaire, dont le dernier mot serait l'annexion ou un protectorat équivalant à l'annexion. Ils somment le ministre de s'expliquer, ils s'efforcent de lui arracher l'engagement de ne pas rappeler l'armée britannique campée aujourd'hui dans la vallée du Nil. D'un autre côté, des mem-

bres de la majorité, comme sir John Morley, des radicaux amis du ministère soutiennent une politique tout opposée. Ils réclament vivement le rappel des troupes anglaises; ils pressent le gouvernement de remplir ses engagements, de tenir la promesse de quitter l'Égypte dans un délai de six mois. M. Gladstone, serré de toutes parts, évite visiblement de se lier. Il s'est tiré d'affaire jusqu'ici en déclarant devant le parlement, en répétant hier encore à Mansion-House qu'on évacuerait sans doute l'Égypte, que l'Angleterre ne pouvait cependant laisser son œuvre inachevée, que la situation n'était pas encore assez affermie dans la vallée du Nil pour qu'on pût fixer la date du rappel de l'armée d'occupation. La vérité est que ces affaires égyptiennes, dont les Anglais ont pris la direction et la responsabilité, n'ont rien de flatteur pour leur orgueil. Rien n'a été fait sérieusement pour rétablir un ordre quelconque sous l'autorité du khédive, pour organiser une administration suffisante. L'anarchie est à peu près complète dans la vallée du Nil, et voici un nouvel embarras causé par l'entrée en scène d'un nouveau personnage qui n'a rien de politique, du choléra, dont les Anglais sont accusés publiquement d'avoir facilité l'invasion en substituant leur négligence aux anciens réglemens sanitaires. Tout cela ne fait certes pas une situation aisée. Seulement, au bout de tout, aux yeux des Anglais luit la perspective d'une intervention temporaire transformée en occupation définitive de l'Égypte, et, à ce prix, nos bons voisins sont encore capables de se consoler de l'accusation d'avoir exposé l'Europe à l'invasion d'un fléau.

Va-t-on voir reparaître au-delà des Pyrénées un fléau d'un autre genre, les *pronunciamientos*, les soulèvemens militaires? Depuis les événemens qui ont ramené sur le trône le jeune Alphonse XII, l'Espagne semblait guérie de cette vieille maladie. Il n'y a eu du moins, dans ces dernières années, aucune tentative à demi sérieuse d'insurrection soldatesque, et s'il y avait des menaces révolutionnaires, elles se manifestaient sous la forme de ces mouvemens socialistes qui ont agité le midi de la péninsule. Le fléau vient d'éclater encore une fois au moment où l'on s'y attendait le moins. Rien n'indiquait en effet ni un danger de trouble dans le pays, ni une inquiétude dans le gouvernement; une sécurité complète semblait régner dans les régions officielles. Le roi était à la Granja en attendant la réalisation de ses projets de voyage en France, en Autriche et en Allemagne. Le président du conseil, M. Sagasta, était paisiblement dans les Pyrénées, aux Eaux-Bonnes. D'autres ministres se trouvaient absens de Madrid. Le monde politique était dispersé. C'est alors qu'on a appris tout à coup, non sans une certaine surprise, que, dans la nuit du 4 au 5 août, quelques chefs militaires, un colonel de la réserve, un commandant, entraînant quelques centaines de soldats, s'étaient emparés de la citadelle de Badajoz, des autorités civiles et militaires, et qu'une junta révo-

lutionnaire avait proclamé la république. Le mouvement de Badajoz semble s'être éteint de lui-même, il est vrai, à la première nouvelle de l'envoi d'une colonne mobile partie de Madrid aux ordres du général Blanco, et les insurgés se sont sauvés avec les caisses vers la frontière voisine du Portugal. Jusque-là on aurait pu croire que ce n'était qu'une effervescence accidentelle et locale, lorsque presque au même instant a éclaté une échauffourée semblable dans un régiment campé sur l'Èbre, aux environs de Logroño ; puis quelques désordres se sont produits à Barcelone. Ces mouvemens, accueillis partout avec un certain sentiment de surprise et même d'humiliation par l'opinion, paraissent destinés à échouer, et les insurgés ne seront probablement pas ménagés par le ministre de la guerre, le général Martinez Campos, qui s'est trouvé fort heureusement à son poste. Ils ne laissent pas cependant d'avoir quelque gravité, et parce qu'ils se rattachent visiblement à un travail d'agitation qui a peut-être éclaté prématurément, et parce qu'ils semblent être un réveil des vieilles et tristes habitudes d'insurrection militaire. Ce qu'il y a de sérieux aussi, c'est que les conditions politiques de l'Espagne peuvent en être changées, et que le ministère va se trouver dans une situation assez difficile, entre les démocrates qui le poussent en avant, et les conservateurs qui lui reprochent d'avoir rendu l'espérance à la révolution. La monarchie constitutionnelle d'Alphonse XII n'en sera pas sans doute ébranlée, mais il est clair qu'elle a désormais à se surveiller et à se défendre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les conventions conclues par le ministre des travaux publics avec les six grandes compagnies de chemins de fer ont été ratifiées par la chambre des députés. Le vote final n'était pas douteux ; cependant la spéculation avait eu la sagesse de ne pas escompter imprudemment, comme elle le fait trop souvent, un résultat prévu ; elle s'était maintenue dans une réserve circonspecte jusqu'au jour où le sort des conventions lui paraissait pleinement assuré. La liquidation de fin juillet a donc vu se produire une véritable explosion de hausse qui a vengé

les acheteurs des déboires tant répétés que leur avaient infligés leurs adversaires et qui a mis immédiatement ceux-ci en déroute. En quelques bourses, on a vu le 5 pour 100 ancien, transformé en 4 1/2 pour 100 nouveau, s'élever d'une unité, puis regagner toute la valeur du dernier coupon détaché sur le taux de 5 pour 100. Les deux rentes 3 pour 100 n'ont pas été moins favorisées, de sorte que toute la cote de nos fonds publics a bénéficié d'une transformation de cours d'autant plus sensible que la faiblesse à laquelle succédait cette amélioration subite s'était prolongée pendant plusieurs mois.

Le découvert a été surpris par l'événement. Mollement attaqué le jour de la réponse des primes, il ne croyait pas à un péril si prochain, malgré la facilité avec laquelle la liquidation s'accomplissait et le bon marché des reports. Ce n'est qu'après la fixation des cours de compensation que, l'audace des haussiers croissant, il s'est vu incapable de résister et a précipité lui-même par des rachats opérés en toute hâte le mouvement de reprise.

La situation financière créée par le vote des conventions est évidemment favorable au maintien des cours si rapidement acquis, et même à une accentuation modérée du mouvement de hausse sur nos fonds publics. Il ne faut pourtant pas croire pour cela que tout embarras budgétaire ait disparu. Nous avons encore un budget extraordinaire d'une ampleur fort majestueuse, puisque, malgré l'allègement qui vient de lui être apporté, il prévoit pour 1884 un chiffre de dépenses de 265 millions de francs, dont 140 millions affectés aux travaux concernant les rivières, canaux, ports, et certaines lignes de chemins de fer, 110 millions à la reconstitution de notre matériel militaire, et le reste réservé au ministère de la marine et des colonies et à celui des postes et télégraphes.

Ces dépenses seront couvertes par le produit d'un emprunt à émettre en 1884, et pour le service duquel se trouve inscrite au chapitre v du budget du ministère des finances, dans le projet de budget ordinaire, une somme de 13 millions. Mais d'autres dépenses sont encore à prévoir : les deux caisses des lycées, collèges et écoles et des chemins vicinaux auront à fournir en 1884 une somme nette de plus de 100 millions qui devra être prise sur les ressources de la dette flottante. Enfin le budget de 1883 se soldera en déficit comme celui de 1882 et il en sera de même, selon toute probabilité, pour celui de 1884.

La situation budgétaire, pour n'être plus périlleuse, reste donc assez grave pour que le gouvernement, les assemblées, l'opinion publique, et, sur un terrain plus spécial, la spéculation, reconnaissent la nécessité d'user de grands ménagements. Au surplus, un événement assez inattendu, pour la Bourse du moins, vient de rappeler la spéculation à la prudence et d'arrêter pour quelques jours, sinon pour quelques semaines, le mouvement commencé. Alors que tout paraissait tranquille au-delà

des Pyrénées, et que les acheteurs de rente extérieure 4 pour 100 à Londres et à Paris se croyaient à l'abri de tout danger, le télégraphe a appris tout à coup qu'une révolte militaire avait éclaté à Badajoz; à peine les dépêches annonçaient-elles la répression de ce premier mouvement, que des insurrections locales avaient lieu sur plusieurs points de la péninsule. Une vive émotion s'est emparée des spéculateurs engagés sur les fonds espagnols. La rente 4 pour 100, cotée il y a peu de jours de 62 à 63, a fléchi vendredi jusqu'à 57. Le lendemain, des nouvelles plus satisfaisantes étaient transmises de Madrid, et dimanche, le télégraphe déclarait l'ordre complètement rétabli au-delà des Pyrénées. Ces informations, purement officielles, ne doivent pas être accueillies sans réserve. Elles ont permis toutefois aux spéculateurs très menacés, surtout à Londres, où la liquidation venait de commencer, de relever les cours de la rente extérieure jusqu'aux environs de 60 et de diminuer ainsi le montant des différences à payer.

La baisse du 4 pour 100 espagnol avait été accompagnée d'un mouvement analogue sur les actions des chemins de fer de la péninsule nord de l'Espagne et Saragosse, et sur celles du Crédit mobilier espagnol. Ces divers titres ont fléchi d'abord de 30 ou 40 francs, puis sont revenus bientôt à peu près au niveau des cours de compensation du 2 août. On avait craint une interruption du trafic et des dégâts matériels sur un certain nombre de lignes. Rien de tel ne s'est produit jusqu'ici.

Les achats se sont naturellement arrêtés sur nos fonds publics aussitôt que les nouvelles d'Espagne ont commencé à circuler, et les vendeurs ont essayé de prendre leur revanche de la défaite subie au lendemain de la liquidation. Ils n'ont pu toutefois ramener le 4 1/2 pour 100 au-dessous de 109; ce fonds reste coté 109.27, ce qui est à peu près son cours le plus élevé; et les deux 3 pour 100 conservent une avance de plus d'une unité sur les cours de compensation.

On a tenté de mettre à profit le vote des conventions pour organiser une campagne de hausse sur les actions des chemins français, et notamment sur celles de la compagnie d'Orléans, qui ont effectivement dépassé le cours de 1,300 francs, et restent à 1,311 après 1,325. Le mouvement s'est arrêté là, et il est peu probable qu'il soit repris. Si les conventions rendent aux compagnies la sécurité que leur avaient partiellement enlevée des menaces bruyantes de rachat, elles leur imposent, pour une assez longue série d'années, de telles charges en vue de la construction des nouvelles lignes, que les actionnaires doivent renoncer à voir leurs dividendes s'élever avant longtemps au-dessus des chiffres suivans : 80 francs pour le Nord, 60 francs pour le Lyon, 56 francs pour l'Orléans, 50 francs pour le Midi, 35 francs pour l'Ouest et 33 francs pour l'Est. C'est donc sur le taux de ce rendement

brut que doit être capitalisée la valeur des actions, et celles-ci paraissent bien à leurs prix aux cours actuels.

Les titres de la Compagnie de Suez ont eu un marché beaucoup plus calme pendant cette quinzaine. Le rejet de la motion Northcote et les déclarations de M. Gladstone ont mis fin aux débats passionnés qui s'étaient engagés au parlement britannique à la suite du retrait de la convention conclue entre le cabinet anglais et M. de Lesseps. La situation est redevenue ce qu'elle était avant l'ouverture des négociations. Le gouvernement britannique exerce une influence incontestée et indiscutable sur la direction des affaires de la Compagnie par l'intermédiaire de ses représentans dans le conseil d'administration, et la Compagnie va entreprendre elle-même, à ses risques et périls et à ses frais, la construction du second canal. On peut tenir pour assuré que de nouvelles négociations seront ouvertes sur cette grave question, et l'attitude adoptée jusqu'ici par les ministres de la reine permet d'espérer que l'accord finira par s'établir.

Les sociétés de crédit ont fait peu parler d'elles depuis quinze jours, la situation ne s'étant modifiée pour aucune d'elles, et la pénurie d'affaires ne paraissant pas devoir cesser de sitôt. Il y a eu progression de cours sur le Crédit foncier et la Banque de Paris en ce qui concerne les valeurs françaises de ce genre, et sur la Banque ottomane et le Crédit mobilier espagnol, dans le groupe des valeurs d'établissements de crédit étrangers.

L'obligation unifiée d'Égypte se tient, avec une fermeté remarquable, à 360, malgré l'extension du choléra dans la Haute-Égypte, les menaces d'une crue exagérée du Nil, et l'incertitude qui semble planer sur les desseins du gouvernement anglais concernant la durée de l'occupation militaire du pays. La spéculation voit le paiement du prochain coupon pleinement assuré, ce qui l'encourage à conserver ses positions, et ne peut admettre d'ailleurs que M. Gladstone songe sérieusement à abandonner l'Égypte à son propre sort.

Parmi les valeurs industrielles, se sont spécialement distinguées par leur ferme tenue : la Compagnie transatlantique, qui n'a rencontré aucune concurrence disposée à lui disputer l'exploitation des services postaux pour les États-Unis et les Antilles; le Gaz, qui s'est relevé d'une vingtaine de francs sur les cours antérieurs; l'Omnibus, qui a été l'objet de rachats empressés sur l'hypothèse, assez vraisemblable, qu'une transaction finira par s'établir entre les exigences de la municipalité et les fins de non-recevoir de la Compagnie.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIII^e ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1883

Livraison du 1^{er} Juillet.

LA CHARITÉ PRIVÉE A PARIS. — III. — LES HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE DIEU, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française.	5
TÊTE FOLLE, troisième partie, par M. TH. BENTZON	39
LA COLONISATION OFFICIELLE EN ALGÉRIE. — II. — SON RÔLE ACTUEL, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.	75
L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME. — SES PREMIERS TRAVAUX. — II. — MOYEN AGE, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France.	112
UN CHANGEMENT DE RÈGNE. — LA MORT DE CATHERINE II ET L'AVÈNEMENT DE PAUL I ^{er} , par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.	142
LES FRESQUES, dernière partie, par OUIDA, traduction de HEPHELL.	170
MADAGASCAR ET LES MISSIONNAIRES ANGLAIS, par M. G. VALBERT.	194
REVUE LITTÉRAIRE. — LA CRITIQUE D'ART AU XVII ^e SIÈCLE, D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. F. BRUNETIÈRE.	207
LA RICHESSE ET LA POPULATION, par M. CHARLES RICHET.	225
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	227
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	237

Livraison du 15 Juillet.

TÊTE FOLLE, dernière partie, par M. TH. BENTZON.	241
PAULINE DE MONTMORIN, COMTESSE DE BEAUMONT. — II. — LE MINISTÈRE DU COMTE DE MONTMORIN PENDANT LA RÉVOLUTION, par M. A. BARDOUX.	273
RICHARD COBDEN, par M. CHARLES LAVOLLÉE	301
UN HISTORIEN MODERNE DE LA GRÈCE. — ERNEST CURTIUS, par M. JULES GIRARD, de l'Institut de France.	345

LA THÉOLOGIE ET LE SYMBOLISME DANS LES CATACOMBES DE ROME, A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. B. AUBÉ	362
LES VÊTEMENTS ET LES HABITATIONS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ATMOSPHÈRE, par M. R. RADAU.	396
REVUE MUSICALE. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE, M. LÉO DELIBES ET <i>Lakmé</i> , FÉLICIEN DAVID ET <i>la Perle du Brésil</i> , BIZET ET <i>Carmen</i> , LES DÉBUTS DE M ^{lle} NÉVADA, par M. F. DE LAGENEVAIS.	440
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE, <i>Mademoiselle du Vigean</i> , de M ^{lle} SIMONE ARNAUD, par M. LOUIS GANDERAX.	453
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	467
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	478

Livraison du 1^{er} Août.

CINQUANTE ANNÉES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE. — MONSIEUR THIERS. — VII. — LA CRISE POLITIQUE DE LA FRANCE APRÈS LA GUERRE. — M. THIERS, L'ASSEMBLÉE DE VERSAILLES ET LA RÉPUBLIQUE. — 19 FÉVRIER 1871, 24 MAI 1873, par M. CHARLES DE MAZADE, de l'Académie française	481
MON FRÈRE YVES, première partie, par M. PIERRE LOTI.	529
LA CHARITÉ PRIVÉE A PARIS. — IV. — L'ORPHELINAT DES APPRENTIS, L'ABBÉ ROUSSEL, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française.	578
LE PALAIS DE SCHIFANOIA A FERRARE, par M. GUSTAVE GRUYER	613
LE CRIME DE BERNARDIN, par M. ALBERT DELPIT.	642
COLIGNY. — I. — LA PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION EN FRANCE, par M. AUGUSTE LAUGEL.	656
L'AFFAIRE DE TISZA-ESZLAR, par M. G. VALBERT.	681
REVUE LITTÉRAIRE. — UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE, par M. F. BRUNETIÈRE.	693
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	706
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	717

Livraison du 15 Août.

MON FRÈRE YVES, deuxième partie, par M. PIERRE LOTI.	721
L'INSURRECTION MILITAIRE EN ÉGYPTÉ. — I. — LE TRIOMPHE DU PARTI MILITAIRE, par M. GABRIEL CHARMES	757
LA SOLIDARITÉ HUMAINE ET LES DROITS DE L'INDIVIDU, par M. ALFRED FOUILLÉE.	803
PAULINE DE MONTMORIN, COMTESSE DE BEAUMONT. — III. — LA COMTESSE DE BEAUMONT ET SA FAMILLE PENDANT LA TERREUR, par M. A. BARDOUX.	835
POÈTES ET HUMORISTES DE L'ALLEMAGNE. — JOSEPH-VICTOR VON SCHEFFEL, par M. J. BOURDEAU.	863
MŒURS FINANCIÈRES DE LA FRANCE. — LES BANQUIERS ET LES BANQUES, par M. A. BAILLEUX DE MARISY.	898
LA QUESTION MUSICALE EN ITALIE, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. HENRI BLAZE DE BURY.	918
REVUE DRAMATIQUE. — LE CONSERVATOIRE DE DÉCLAMATION, par LOUIS GANDERAX.	934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	945
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	955

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 517 267

